Thomas Rapin, *Les chantiers de Jean de France, duc de Berry : maîtrise d'ouvrage et architecture à la fin du XIVe siècle*

Résumé :
Le legs architectural de Jean de Berry (1340-1416) s'est imposé comme l'un des plus importants de la fin du XIVe siècle. On lui doit une vingtaine de chantiers, allant de l'Auvergne à l'océan et à Paris, qui s'appuyèrent sur la détermination du prince à pourvoir à leurs financements et sur les compétences d'un petit groupe de grands artistes conduits sous la houlette des frères Dampmartin. Conçue aux prémisses de l'architecture flamboyante, leurs ouvrages furent trop souvent étudiés selon une lecture binaire mettant en opposition innovation et tradition. A l'image de la culture du commanditaire, riche et éclectique, son œuvre bâtie ne procède pas de cette dualité. Elle tente de satisfaire en réalité aux intérêts mêlés, et parfois contradictoires, du prince, du roi, et des communes, et s'inscrit dans un effort de cohésion marquant l'aube de l'état moderne.

Abstract
The architectural heritage of Duke Jean de Berry (1340-1416) is one of the largest at the end of 14th century. He is credited with approximately twenty construction' sites, from Auvergne to the ocean and Paris, founded on the prince's determination to provide their financing, and by the skills of a small group of great artists led by the Dampartin brothers. Designed at the beginning of the flamboyant architecture, their achievements have in the past too often been studied in a binary way opposing innovation and tradition. Similarly to their patron's rich and eclectic culture, the works of Duke of Berry don't fit in this duality. In reality, they try to satisfy the shared, and sometimes contradictory interests of the Duke, the King and Urban Communities, and belong to a move toward cohesion which is the hallmark of the dawn of the modern state.

Mots clés : Duc de Berry ; maîtrise d'ouvrage ; Dampmartin ; gothique flamboyant ; gothique international ; Bourges ; Riom ; Poitiers.

Université de Poitiers
Centre d'études Supérieures de civilisation Médiévale, UMR 6223

Les chantiers de Jean de France, duc de Berry

Maîtrise d'ouvrage et architecture à la fin du XIVe siècle

Thomas Rapin
Thèse d'histoire de l'art

Sous la direction de
Mme Claude Andrault-Schmitt

Co-tutelle scientifique
Jean Chapelot

Année 2010

Au moment de mettre un terme à cette longue recherche universitaire, je remercie tout d'abord et très chaleureusement, pour leur patience et leur persévérance, les directeurs de ma thèse : Mme Claude Andrault-Schmitt ainsi que Jean Chapelot qui orienta dès le début mes travaux et m'apporta son soutien scientifique.

Je rends également hommage à l'ensemble des conservateurs, archivistes, archéologues et universitaires qui m'autorisèrent à utiliser leurs travaux ou qui me permirent de consulter des documents souvent incommunicables : M. Jean-Yves Ribault, Mme Josiane Teyssot, M. Pierre Sanchez, M. Pierre Martin, M. Etienne Hamon, Mme Hélène-Yvonne Lemaresquier, M. Marc Viré, M. Alain Salamagne, Mlle Marie-Astrid Zang, M. Arnaud Alexandre, M. Philippe Bon, M. Bruno Galland, M. François Marin, etc.

Enfin, mes pensées vont à ma famille, mes amis et mon employeur. On dit souvent qu'il s'agit là de conventions d'usage, mais il est indéniable que, sans leur soutien et leurs encouragements, cette thèse n'aurait jamais connu son aboutissement.

INTRODUCTION

En 1997, alors que les historiens de l'art renouvelaient depuis déjà un certain temps l'étude de l'architecture dite flamboyante, je présentais un mémoire de maîtrise consacré à la façade occidentale de la cathédrale de Tours[1]. A ce moment, la plupart des manuels retenaient encore du monument son splendide chœur rayonnant du XIIIe siècle et oubliaient de mentionner que sa façade appartient à la courte liste des grandes entreprises architecturales du début du XVe siècle. Tout comme le parti rayonnant de la haute abside mérite d'être considéré aux côtés d'œuvres mieux connues comme la cathédrale de Troyes, la façade de l'église métropolitaine de Tours se place dans une filiation la rattachant à de grands ouvrages cathédraux des années 1400-1450 : ainsi le bras nord du transept de la cathédrale du Mans et la façade de la cathédrale de Nantes. Outre les similarités de parti, les liens entre ces trois monuments sont corroborés par les carrières des maîtres d'œuvre, principalement Jean de Dampmartin, l'architecte du Mans et de Tours, qui perpétua un certain classicisme rayonnant et dont l'œuvre annonce assez peu le gothique flamboyant fougueux des maîtres d'œuvre de la seconde moitié du XVe et du début du XVIe siècle.

A partir de la seconde moitié du XIVe siècle, la plus grande quantité de pièces d'archives conservée nous permet de mieux décrire les parcours de ces hommes de l'art, mais elle nous invite surtout à investir un champ d'étude parfois contrarié par l'absence de vestige monumental. C'est le cas de l'immense héritage architectural civil et religieux sur lequel s'était appuyé Jean de Dampmartin. Durant sa jeunesse, il n'avait eu que l'embarras du choix pour se former à l'art de la construction et à l'esthétique du gothique international : son père – Drouet – et son oncle – Guy – furent pendant plus de quarante ans au service de Jean de France duc de Berry, l'un des plus ambitieux maîtres d'ouvrage de la fin du XIVe siècle.

---

[1] Rapin Thomas, *La façade occidentale de la cathédrale de Tours*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Claude Mignot et Claude Andrault-Schmitt (dir.), Tours, Université François Rabelais, 1997, 2 vol. Une partie de cette recherche est publiée dans Rapin Thomas, « La cathédrale de Tours. La façade : les campagnes du XV^{e} siècle et le programme iconographique du portail central », *Congrès Archéologique de France*, 1997, p. 301-315.

Jean de Berry (1340-1416), débat autour du personnage

A la fin du XIVe siècle, alors que la monarchie française était plongée dans la tourmente de la guerre de Cent Ans et que s'affrontaient les maisons de France en interminables luttes fratricides, se distinguait une figure singulière : un prince mécène protecteur des artistes et patron d'ouvrages d'exception. Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou était-il réellement ce personnage exceptionnel mais controversé comme les aime l'histoire ? Son nom est à jamais associé aux *Très Riches Heures*, véritable chef d'œuvre de l'enluminure médiévale que le duc d'Aumale acquit en 1856 lors d'une vente à Turin[2]. Nous gardons de Jean de Berry l'image du prince avenant, entouré d'une cour haute en couleur, figurée sur l'enluminure du mois de janvier du célèbre livre d'heures. Il est représenté au milieu des siens, assis sous un dais fleurdelisé et attendant, derrière une table richement ornée, qu'un nouveau venu lui prête hommage.

Les Très Riches Heures sont également un précieux témoignage de l'architecture du temps. Sur les seize architectures identifiables proposées par les frères Limbourg - véritable cortège d'architectures médiévales idéalisées - cinq sont des châteaux entrepris par Jean de Berry[3]. Il n'en fallait pas moins pour que le mécène, déjà reconnu pour ses multiples contributions aux arts, devînt aussi le plus grand bâtisseur de la fin du Moyen Age. De 1888 à 1894, deux érudits natifs du Berry, Alfred de Champeaux et Paul Gauchery, entreprirent la première monographie raisonnée des constructions de Jean de Berry[4]. Dix ans plus tard, Lucien Magne, alors inspecteur des Monuments Historiques et professeur d'histoire de l'architecture à l'école des Beaux-arts, prit prétexte de la restauration du palais de Justice de Poitiers pour

---

[2] Autrand Françoise, *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2000, p. 440. Durrieu Paul, « Les Très Riches heures du duc de Berry conservées à Chantilly au musée Condé et le bréviaire Grimani », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXIV, 1903, p. 321-328.

[3] Mois de mars (Lusignan), mois d'avril (Dourdan), mois de juillet (Poitiers), mois d'août (Etampes) et la Tentation du Christ (Mehun-sur-Yèvre).

[4] Louis-Alfred de Champeaux (1833-1900), natif de Bourges, fut inspecteur des Beaux-Arts et des travaux historiques de la ville de Paris et conservateur de la bibliothèque de l'Union Centrale des Arts Décoratifs. On lui doit notamment la publication d'un ouvrage fondamental sur l'histoire du mobilier (*Histoire du meuble*, 2 vol, 1885) et des arts décoratifs parisiens (*L'art décoratif dans le vieux Paris*, 1898). Paul Gauchery (1846-1925) était un architecte berruyer qui publia principalement sur les bâtiments du duc de Berry. Ses papiers sont conservés aux Archives départementales du Cher (Arch. dép., Cher, 36J 28-29). On y découvre la correspondance nourrie qu'il entretenait avec son ami Alfred de Champeaux qu'il tutoyait. Les deux hommes publièrent sur les travaux de Jean de Berry un volumineux article (*Gazette Archéologique*, t. 12, 1887, p. 18-28 et p. 64-71 et t. 13, 1888, p. 245-254) qu'ils complétèrent par ouvrage qui fait toujours référence aujourd'hui (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry avec une étude biographique des artistes employés par ce prince*, Paris, H. Champion, 1894).

publier un imposant volume sur le sujet[5]. Contrairement à l'ouvrage de ses prédécesseurs, il édita de longs passages des comptes de chantiers, tout en gardant un vif intérêt pour les enluminures auxquelles il consacra une longue introduction. Comme en témoigne la correspondance de Paul Gauchery, les enluminures et leurs arrières plans étaient alors considérés comme des sources de première importance et faisaient l'objet d'âpres discussions. Les interprétations allaient bon train et aboutissaient parfois en affrontements, comme au sujet du château de Saumur (mois de septembre des *Très Riches Heures*) un temps supposé être celui de Bicêtre[6]. Depuis le premier tiers du XXe siècle, les querelles d'interprétation se sont tues et nos connaissances sur les commandes de Jean de Berry se sont considérablement enrichies par l'apport de plusieurs travaux universitaires basés pour l'essentiel sur l'étude des sources autant que sur l'archéologie : ceux de Anne Liebreich, Jean-Yves Ribault, Robert Favreau, Philippe Bon, Pierre Sanchez, Pierre-Jean Trombetta, Josiane Teyssot et Clémence Raynaud[7].

Récemment, l'histoire a considérablement redéfini les rapports entre les commanditaires du Moyen Age et l'architecture. Les concepts même de mécène et d'architecte, entachés d'anachronisme, ont été reconsidérés et remplacés par ceux de « maître d'ouvrage » et de « maître d'œuvre ». Il nous faut donc, dans le cas de Jean

---

[5] Magne Lucien, *Le palais de Justice de Poitiers : étude sur l'art français au XIVe siècle*, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts. Au sujet de cet ouvrage lire Joy Diane et Servant Sonia, « La transformation du palais de Poitiers au XIXe siècle (1783-1912) », *Revue Historique du Centre-Ouest*, tome IV, 2005, p. 319-323

[6] Beauchamp Raymond (de), « Note sur le château de Bicêtre », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1904-1906, t. 10, p. 135.

[7] Liebreich Anne, « Relations artistiques entre la cour de Jean, duc de Berry à Bourges et la ville de Cologne », *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*, 1985, t. 81, p. 39-45. Il s'agit de la publication posthume d'un article rédigé avant guerre Une grande partie du travail d'Anne Liebreich, disciple d'Henri David, est consacré à Claus Sluter. Ribault Jean-Yves, « Chantiers et maîtres d'œuvre à Bourges durant la première moitié du XVe siècle : de la Sainte-Chapelle au palais de Jacques Cœur », *93ème congrès des sociétés savantes, section archéologie*, Tours, 1968, p. 387-410. Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers », in *Fürstliche Residenzen im Spätmittelalterlichen Europa*, Hans Patze und Werner Paravicini (dir.), Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1991. Bon Philippe, *Les premiers « bleus » de France : les carreaux de faïence au décor peint fabriqués pour le duc de Berry, 1384*, Mehun-sur-Yèvre, GHAMY, 1992. Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, en son apanage d'Auvergne : le palais de Riom, les châteaux de Nonette et d'Usson : étude de l'organisation des chantiers et des vestiges du décor sculpté des chapelles de Riom et de Nonette*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université de Paris I, C. Prigent (dir.), 1993, 2 vol. Raynaud Clémence, *La Sainte-Chapelle du palais de Bourges : une fondation de Jean de France duc de Berry*, Mémoire de troisième cycle, Ecole du Louvre, Alain Erlande-Brandenburg (dir.), 1996, 2 vol. Teyssot Josiane, « Les forteresses urbaines : les châteaux de Riom et de Montferrand en Auvergne aux XIVe-XVe siècles », *Château Gaillard*, t. XVIII, *Actes du colloque international, Gilleleje, 1996*, Caen, Centre de recherches archéologiques médiévales, 1998.

de Berry, nous départir de l'image du mécène telle qu'elle s'était imposée depuis la seconde moitié du XIXe siècle, critiquable à bien des égards. Par une certaine symétrie de jugement, les éloges des historiens de l'art avaient réveillé les critiques. Ainsi, quand on louait sa prodigalité à l'égard des artistes, on lui reprochait en même temps sa générosité envers des parvenus sans mérite dont il faisait sa cour. Si on magnifiait chez lui l'amour de l'art, on s'empressait de fustiger avec sévérité son goût pour les objets précieux. Enfin, il fut jugé égocentrique et dénué de scrupules : si Jean de Berry préférait l'art, c'est avant tout parce qu'il n'aurait conçu la politique que dans le sens d'un enrichissement personnel.

D'un point de vue historiographique, l'histoire de Jean de Berry se résumait donc en une alternative insoluble et cette double interprétation de son principat partagea longtemps les historiens. D'un côté, on compte les partisans d'un esthète raffiné auquel les affaires politiques s'imposaient comme une contrainte. Alfred de Champeaux dit à son sujet qu'il préférait passer la majeure partie de son temps parmi « des imagiers, des tapissiers et des orfèvres flamands ou venus du nord de la France, des peintres allemands, un céramiste espagnol, mêlés à des architectes, à des sculpteurs et à des peintres français (…). Tous travaillaient sous la direction du prince auquel n'échappait aucun détail artistique »[8]. Bernard Prost ne s'embarrasse pas de précautions : « Désintéressons-nous de sa carrière politique, laissons dans l'ombre ses peccadilles financières et administratives, envisageons-le uniquement sous ses côtés séduisants d'incomparable mécène, réputé de son vivant »[9]. Une pensée totalement opposée se fit jour à la fin des années 1960. La grande biographe du duc, Françoise Lehoux, considéra alors que l'évocation envahissante du mécénat du prince ne pouvait que nuire à la mise en évidence de sa carrière politique qu'elle s'efforça de réhabiliter en reprenant l'analyse des sources avec méthode et objectivité. L'entreprise commandait que l'on se départisse de l'image « fabriquée » du mécène. On avait surabondamment loué chez lui « le bâtisseur, l'amateur d'art, le mécène »[10]. La question de l'art est annexe dans la vie de Jean de Berry pour

[8] Champeaux Alfred (de), « Les relations du duc de Berry avec l'art italien », *Gazette des Beaux-Arts*, t. 38, nov. 1888, p. 409-415.
[9] Prost Bernard, « Les arts à la cour du duc de Berry d'après les récentes publications de MM. Jules Guiffrey, A. de Champeaux et P. Gauchery », *Gazette des Beaux-Arts*, sept. 1895, p. 254 - 264, oct. 1895, p. 342 - 349.
[10] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri, sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, Picard, t. I, p. XLVII.

Françoise Lehoux[11] et, dans les trois précieux volumes qu'elle consacra à la longue carrière du prince, les évocations du mécénat restent limitées aux notes.

En 2000, Françoise Autrand fut la première à proposer une synthèse de ces postulats apparemment inconciliables. Elle exposa l'idée que le faste, dont faisait preuve Jean de Berry, était une manifestation ou une « esthétique du pouvoir » selon ses propres termes[12]. Les deux facettes du personnage sont bien évidemment indissociables. Dans sa biographie, l'auteure restitua la place qui revenait à l'architecture et à l'art en général dans la carrière du prince. Jean de Berry était, tout à la fois, un prince du sang, un politicien, un tacticien, un intrigant, mais aussi un aristocrate bâtisseur et un collectionneur. Sa culture ne se mesurait pas essentiellement au nombre de ses commandes ; sa maîtrise de la rhétorique par exemple était également au service de la diplomatie française[13]. C'est bien évidemment cette approche de la réalité du personnage, tentant de décrire le prince tel qu'il apparaît et non tel qu'on le voudrait, qui nous guidera pour cerner sa maîtrise d'ouvrage.

Dès les lendemains de sa mort, le jugement de l'histoire à l'égard du prince était lui-même profondément contrasté. Les chroniqueurs « officiels » des règnes de Charles V et de Charles VI rendirent hommage à ses talents. Christine de Pisan dit de lui qu'il aimait « la compagnie des gens intelligents et cultivés, clercs ou autres », ainsi que « les beaux livres de sciences morales et politiques, l'histoire romaine et les lectures instructives »[14]. Le Religieux de Saint-Denis ajouta à ce portrait la figure d'un prince courtois qui accueillait avec bienveillance les étrangers qui se présentaient à sa cour, lesquels étaient traités avec largesse. Il louait en ces termes sa prodigalité : « Il se distinguait entre tous les princes du sang par sa munificence : il dotait les églises du royaume dont Saint-Denis et Notre-Dame »[15].

Pour autant, il faut bien avouer que ces mêmes chroniqueurs, dont Christine de Pisan qui le comptait pourtant parmi sa clientèle, ne forcèrent pas les mérites du prince ; ils n'oublièrent pas de fustiger ses mauvais penchants. Selon le Religieux de

---

[11] *Ibid.*, t. I, p. LI.
[12] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 10.
[13] *Ibid.*, p. 393-484.
[14] *Ibid.*, p. 24.
[15] *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, Bellaguet (ed.), Paris, Crapelet, t. VI, 1852, p. 31-33.

Saint-Denis, l'homme ne supportait pas les remontrances que suscitait sa politique fiscale[16] ; les consuls auvergnats en furent pour leur frais à deux reprises. Le plus souvent, c'est sous les traits de la satire que les chroniqueurs raillaient ses défauts. Toujours d'après le même auteur, le prince faisait venir d'Orient des joyaux et passait des commandes d'orfèvrerie avec une telle frénésie « qu'il aurait pu habiller les chanoines de trois cathédrales dans une seule et même solennité »[17]. Cette critique ironique traduirait, selon Françoise Autrand, un sincère courroux populaire[18]. Jean Froissart rapporta, non sans malice, le ridicule dont se couvrit le duc lorsqu'il épousa, à quarante-neuf ans, une jeune princesse qui n'en n'avait que douze. L'épisode lui valut les quolibets de son neveu le roi Charles VI[19]. Jusqu'au XVIIe siècle, le personnage resta toujours sujet de remarques narquoises. Par exemple, le nombre de ses résidences parisiennes provoqua l'étonnement d'Henri Sauval : « Voilà bien des palais pour être si proches les uns des autres, pour un seul prince quelque grand qu'il fût. Mais peut-être alors étoit-ce la mode car enfin je trouve que Louis de France, neveu du duc de Berry, n'en eut guère moins à Paris et aux environs »[20].

Les pamphlets les plus virulents à son encontre débutèrent dès les premiers affrontements entre les partis Armagnac et Bourguignon. Le *Songe véritable*, écrit en 1406, fut le premier à placarder l'impopularité de Jean de Berry[21]. L'auteur anonyme le dépeint comme un prince infernal grand dilapidateur des deniers publics et surtout ceux du Languedoc. Sa cupidité, son avidité et son absence de scrupules lui auraient fait à maintes reprises choisir une politique à courte vue au lieu d'œuvrer pour le bien commun. Les qualités militaires, inhérentes à la noblesse de son sang, lui auraient fait défaut. Dans l'intimité, il entretint et couvrit de présents une cour de parvenus notoires, médiocres et dépourvus de mérite tel Jean de Montaigu, le maître de l'Hôtel du roi, que l'auteur anonyme du *Songe* haïssait. Enfin, même l'extraordinaire

---

[16] *Ibid.*, p. 33.
[17] *Ibid.*
[18] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 25.
[19] En outre, selon Jean Froissart, le roi donnait au duc l'age de soixante ans (*Œuvres de Jean Froissart, Chroniques*, Kervyn de Lettenhove (ed.), t. XIII, 1871, p. 310).
[20] Sauval Henri, *Histoire et recherches des antiquitez de la ville de Paris*, Paris, C. Moette et J. Chardon, 3 vol., 1724, t. II, p. 72.
[21] Moranvillé Henri, « Le Songe véritable : pamphlet politique d'un Parisien du XVe siècle », *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. 17, 1890 (d'après Françoise Autrand, *op. cit.*, p. 13, note 4).

résistance physique dont le duc fit preuve jusqu'à l'âge de 76 ans ne trouva pas grâce aux yeux de ses détracteurs qui n'y voyaient que la marque d'une longue sénilité.

Selon Françoise Autrand, l'absence d'héritier mâle serait une des principales causes de la « mauvaise réputation » de Jean de Berry. Contrairement à ses deux frères Anjou et Bourgogne, son incapacité à fonder une dynastie, propre à entretenir une œuvre mémorielle, n'a pas permis de jeter les fondements d'une mythe provincial. Françoise Lehoux releva que la mort du prince, le lundi 15 juin 1416, ne suscita aucune émotion chez les chroniqueurs[22]. Charles VII n'entreprit que tardivement l'achèvement du tombeau de son grand oncle dans la Sainte-Chapelle de Bourges. A la fin du XVe siècle, la fondation de la Sainte-Chapelle de Riom par les Bourbons ne fait aucune allusion au prince qui bâtit l'édifice. On passa donc rapidement de la critique à l'oubli. En 1756, sa dernière demeure, la Sainte-Chapelle de Bourges, fut détruite dans l'indifférence générale et le gisant du prince, « frere, oncle de roys de France et nepveu de l'empereur Charles, roy de Behangne… », comme le rappelle encore aujourd'hui son épitaphe, fut simplement déposé dans la crypte de la cathédrale de Bourges. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, le souvenir du prince semblait donc promis à l'oubli.

Les premières études historiques du Berry des XVIe et XVIIe siècles, elles aussi, se montrèrent très discrètes sur la personnalité du duc. Nicolas de Nicolay, s'il mentionne le palais, la Sainte-Chapelle de Bourges et le château de Concressault, n'aborde pas le sujet. Jean Chaumeau s'emploie davantage à décrire les monuments (Sainte-Chapelle, palais de Bourges, château de Concressault) qu'à faire l'éloge du commanditaire qui mourut sans enfant à « l'âge de 89 ans (*sic.*) »[23]. D'autres réemploient à l'encontre du prince toutes les vieilles rancœurs que son passage avait pu susciter. Nicolas Catherinot raille par exemple l'épisode du siège de Bourges, en 1412, durant lequel le duc fut obligé de puiser dans le trésor de la Sainte-Chapelle, institution qu'il avait personnellement dotée sept ans plus tôt : « Le duc de Berry

[22] Le passage que le Religieux de Saint-Denis rapporte à ce sujet est impersonnel. Nicolas de Baye, pourtant fervent Armagnac, n'y consacra que quelques lignes. Enguerrand de Monstrelet resta également très discret à ce sujet. Tous se contentèrent de relever le grand âge du duc à savoir presque 76 ans (Lehoux Françoise, « Mort et funérailles du duc de Berri (juin 1416) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 144, 1956, p. 76).

[23] Chaumeau Jean, *Histoire de Berry*, Lyon, 1566, p. 137.

n'étoit pas fort scrupuleux », écrit-il « et dépoulloit volontiers Dieu pou Dieu »[24]. Au XVIIe siècle, dans son *Histoire de Charles VI*, Jean Le Laboureur continue d'instruire à l'encontre du prince un portrait totalement à charge[25]. La mauvaise réputation de Jean de Berry n'est donc pas le fruit des historiens de la IIIe République qui, prompts à vilipender les puissants de l'Ancien Régime, auraient rangé le duc parmi les tyrans, mais force est de constater qu'ils poursuivirent dans le même sens. Les historiens des XIXe et XXe siècles se déchaînèrent contre lui. Roland Delachenal l'affuble des titres de « triste personnage », « égoïste et insignifiant », « prodigue, autant qu'insatiable »[26]. Joseph Calmette le présente comme le pilleur du Languedoc totalement dénué de scrupules[27]. En 1970, alors que Françoise Lehoux avait déjà rendu justice au duc de Berry, on pouvait encore lire sous la plume de Jean Longnon que le prince était un dilapidateur du bien public et un collectionneur avide éloigné des affaires du royaume[28]. Marquée dès sa genèse du sceau de l'infamie par la propagande bourguignonne, l'histoire de Jean de Berry est donc restée particulièrement sévère à son encontre. Ce que Françoise Autrand désigne très justement par la « mauvaise réputation » du prince est en réalité le produit d'une longue tradition historique qui perpétua à l'envi les clichés et les vérités établies[29].

Aussi la personnalité du troisième fils du roi Jean le Bon demeure-t-elle insaisissable. Françoise Lehoux, en dépit d'une masse considérable de documents consultés, avoue son incapacité à l'entrevoir. Pour tenter de l'approcher, elle s'en remet à la bonhomie qui se dégage du portrait de son portrait fait par Hans Holbein d'après le priant de la Sainte-Chapelle de Bourges. Elle tente également de questionner des pièces autographes par le biais de l'analyse graphologique[30]. L'élément le plus probant en l'espèce reste encore la devise que le duc se choisit :

---

[24] Catherinot Nicolas, « Les églises de Bourges » (1683), in *Les opuscules de Nicolas Catherinot*, Bourges, imprimerie A. Jollet, n°7, 1874, p. 4.
[25] Le Laboureur Jean, *Histoire de Charles VI, roy de France*, Paris, Clovis Billaine, 1663 (d'après Toulgoet-Treanna, op. cit.).
[26] Delachenal Roland, *Histoire de Charles V*, Paris, Picard, 1909, t. I, p. 11, 40 et 133. (d'après Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. I, p. XLVIII).
[27] Calmette Joseph, *L'élaboration du monde moderne*, Paris, PUF, 1934, p. 30 (d'après Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 13).
[28] Longnon Jean, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, Paris, Draeger, 1970.
[29] Autrand Françoise, *op. cit.*, 2000.
[30] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*..., t. I., p. XLIX.

« le temps viendra ». Jean de France, frère et oncle de roi, était un ambitieux qui savait user la patience pour arriver à ses fins[31].

La maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry

Ainsi, s'il a fallu bousculer les clichés pour que l'histoire puisse réhabiliter le rôle tenu par Jean de Berry, force est de constater qu'une étude sur ses constructions devrait exiger la même démarche. En dépit d'un fond de vérité, la contribution du prince en la matière est une image construite depuis la fin du XIXe siècle et qui ne satisfait plus aux nouvelles lectures de l'histoire de la construction de la fin du Moyen Age. Le mécène bâtisseur des *Très Riches Heures* doit céder la place au maître d'ouvrage. Le sujet soulève de nombreuses questions : est-il possible de faire l'inventaire de ses constructions ? De quels moyens disposait –il ? Sa contribution a-t-elle ouvert de nouveaux horizons pour l'architecture de son époque ?

Etablir le corpus monumental imputable à Jean de Berry était une vaste entreprise qu'il fallut mener en dépit de profondes lacunes. Tout d'abord, les structures bâties qui subsistent actuellement ne représentent qu'un mince échantillon de ce que les hommes du duc de Berry avaient produit. Seuls le pignon sud de la salle des pas perdus de Poitiers, les vestiges de Mehun-sur-Yèvre et les représentations conservées de la Sainte-Chapelle trahissent encore aujourd'hui la formidable ambition de leur commanditaire. Du palais de Bourges, il ne demeure qu'une partie de l'ancienne salle à parer. Le donjon de Mehun-sur-Yèvre est l'unique survivant de l'ancien château. Ceux de Lusignan, de Concressault et de Nonette sont aujourd'hui des ruines méconnaissables : il n'y a que peu à apprendre de ces vestiges très dispersés et restaurés. Le champ d'investigation offert par documentation iconographique a lui aussi été déjà bien été décrit et exploité autant par les historiens de la construction comme Alfred de Champeaux ou Lucien Magne que par les spécialistes de l'enluminure. En dépit de plusieurs découvertes faites par Clémence Raynaud concernant le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges, ce biais nourrissait peu d'espoir. Il est en revanche une masse documentaire dont les limites sont encore loin d'être arrêtées : celle des archives laissées à la postérité par les entreprises de Jean de Berry. En l'espèce les découvertes sont encore possibles comme le montre la

[31] Elle fut souvent opposée à celle de Philippe le Hardi « Il me tarde ».

récente mise au jour de sept feuillets inédits des comptes du palais de Riom[32]. L'approche des moyens humains, financiers et logistiques déployés met en évidence une source mésestimée : les comptes.

La comptabilité n'était certes pas ignorée jusque-là, mais elle ne fut jamais considérée comme un produit à part entière des chantiers. Peu d'études ont consacré à cette somme de documents, contemporains des faits, l'attention qu'elle méritait. Paradoxalement, mis à part la contribution richement référencée de Lucien Magne, l'accroissement de nos connaissances sur les ouvrages de Jean de Berry n'a pas été le fait des historiens de l'art, mais celui des archivistes comme Emmanuel Teilhard de Chardin, Paul Cravayat ou Pierre Gasnault ou encore celle des historiens comme Françoise Lehoux. Cette démarche, visant à renouveler notre regard sur la construction à la fin du Moyen Age en interrogeant des corpus documentaires que l'on pensait exploités, s'est finalement imposée aux historiens de l'art depuis les années 1990. Trois recherches, s'appuyant sur la comptabilité, ont depuis cette époque été consacrées au mécénat de Jean de Berry : la production de carreaux de faïence (1989), les chantiers auvergnats (1993) et la construction de la Sainte-Chapelle de Bourges (1996).

Cette présente étude n'a pas pour but d'engager une nouvelle approche thématique, mais de mener une investigation sur l'ensemble d'une documentation qui embrasse plusieurs aspects fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage : la notion de patrimoine immobilier, l'organisation d'une administration, le financement de la construction. La démarche offre le grand intérêt de ne pas limiter l'étude de la maîtrise d'ouvrage aux seuls ouvrages conservés ou connus par l'iconographie. En revanche elle exige impérativement d'approcher la maîtrise d'ouvrage dans son acception la plus large possible : du palais à l'entretien des installations domaniales. Aussi le corpus monumental parcouru, qui pourrait paraître excéder les limites d'un sujet de thèse, ne pouvait-il être fragmenté, ce qui n'a pas constitué une moindre difficulté. Dans sa présentation, il sera articulé non chronologiquement ou géographiquement, mais selon les fonctions et les significations des ouvrages bâtis, ce qui évidemment induira un certain nombre d'interprétations et de choix de

[32] Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109. Les feuillets ont été identifiés par M. François Marin, directeur de la Médiathèque municipale de Saint-Etienne, qui m'a aimablement communiqué leur transcription (voir Texte 18).

classement, choix qui pourront paraître arbitraires à certains égards, mais qui ont été rendus nécessaires par notre volonté de mettre le maître d'ouvrage au centre de notre questionnement. Ce postulat a déterminé ainsi le plan de présentation du corpus monumental : Représenter-gouverner ; Honorer-fonder une dynastie ; Résider, se déplacer, se défendre ; Equiper et entretenir.

La documentation comptable utilisée est aujourd'hui grandement dispersée et a nécessité d'être d'abord rassemblée, reconstituée, critiquée avant d'être exploitée. Ce travail lent et patient est décrit dans la deuxième partie de la thèse. Une fois reconstitué, le corpus documentaire permet-il d'estimer le degré d'implication du prince dans la construction que les historiens de la fin du XIXe siècle jugeaient disproportionnée voire puérile et que Françoise Lehoux voyait comme anecdotique ? Les moyens ont-ils été déployés d'une manière uniforme dans tout l'apanage ou, au contraire, répondaient-ils à des problématiques locales particulières ?

Enfin, cette nouvelle lecture de la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry, enrichie grâce aux sources comptables, conduit à aborder le problème posé par la place de ces constructions dans l'architecture de la fin du XIVe siècle. *Les Très Riches Heures* témoignent d'un goût prononcé pour le décorum ; s'agissait-il d'un geste gratuit ? Jean de Berry, cultivé et bien renseigné, s'est-il distingué par la promotion d'un goût volontairement novateur ?

La question du traitement des sources comptables

La très grande partie de la comptabilité de chantier léguée par l'administration du prince (294 feuillets provenant de seize comptes différents) délivre une information organisée selon un mode sériel. Le choix d'une édition complète aurait engendré de plus de 300 pages dactylographiées ce que nous semble guère justifier, du moins dans le cadre de ce travail, le contenu très formaté exigé du comptable. Par exemple les comptes du payeur des œuvres de Poitiers délivrent des mentions au contenu très général dont le seul intérêt se limite aux dépenses enregistrées par poste : « Pour plusieurs journees de tailleurs de pierres qui ont ouvré en la dicte

sepmaine…. 21 £ 7 s. »[33]. Devant la diversité des comptes et afin d'en tirer le meilleur parti, il a été entrepris une saisie sur base de données[34]. La comptabilité put ainsi être interrogée par requête simple ou multiple : comptes, édifices, dates, période, corps de métiers, patronyme, etc. Les outils de programmation offerts par le support numérique permirent de remédier au fastidieux calcul des livres, sous et deniers et de simplifier les calculs statistiques. Les résultats de ces extractions sont présentés sous forme de tableaux et de graphiques (voir Annexe II, tableaux et graphiques). Cette démarche exigea néanmoins de normaliser tous les termes susceptibles d'être interrogés (patronymes, toponymes, matériaux, outils, termes techniques, etc.) car l'orthographe est très variable. La normalisation s'est opérée sur la base de l'orthographe la plus courrament employée. Outre les extractions et les tableaux, le lecteur trouvera encore dans les pièces justificatives (annexes III), les transcriptions de quarante-neuf documents (quittances, mandement, lettres de commission, passages de comptes d'Hôtel, etc.) dont le contenu, plus explicite qu'un compte en série, méritait d'être mis à sa disposition.

[33] Compte d'Etienne Gervais payeur des œuvres du palais et du château de Poitiers, 12 février 1385 – 10 février 1386 (Arch. nat., KK 257a, fol. 3v°).
[34] File Maker Pro ©, 5.5Fv1 (2001).

Abréviations, dates et unités utilisées

a.s.	Ancien Style
Arch.	Archives
Arch. dép.	Archives départementales
Arch. mun.	Archives municipales
Arch. nat.	Archives nationales
Bibl.	Bibliothèque
BnF	Bibliothèque nationale de France
coll.	Collection (BnF)
d.	Denier
doc.	Document
fig.	Figure
fol.	Folio
£	Livre tournois
£ p.	Livre parisis
ms	Manuscrit
ms fr.	Fonds français (BnF)
ms lat.	Fonds latin (BnF)
n.s.	Souveau style
nouv. acq. fr.	Nouvelles Acquisitions françaises (BnF)
PO	Pièces Originales (BnF)
pl.	Planche
s.	Sous
t.	Tome ou Tournois quand associé aux £, s. ou d.
tabl.	Tableau
vol.	Volume
v°	Verso

Les actes et comptabilité émanant de l'administration ducale sont conformes aux usages pratiqués par la chancellerie royale. Ils ont recours au style de la date de Pâques. Les documents produits par la ville de Poitiers sont datés selon le style de

l'Annonciation (25 mars)[35]. Dans les éditions (notes et pièces justificatives), les dates ont été laissées dans leur style propre, mais, pour faciliter la tâche du lecteur, elles sont toujours données en nouveau style dans le corps du texte.

Toute la comptabilité produite par l'administration de Jean de Berry utilisait la livre tournois ou son équivalent, le franc, comme monnaie de compte. Les emplois de l'écu et plus rarement de la livre parisis sont accompagnés d'une conversion en livres tournois entre parenthèse afin de permettre les comparaisons.

1 £ = 1 franc = 20 s. = 240 d.
1 écu = 22 s. t.
4 £ p. = 5 £

Les unités de longueur employées (pouces, pieds et toises) ont été laissées telles quelles dans les éditions (notes et pièces justificatives), mais, dans un même souci de clarté, elles sont converties en valeur métrique dans le corps de texte. En revanche, les autres unités (masse et capacité), employées de manière très variée selon les matières, ont été retranscrites sans conversion et nous renvoyons le lecteur aux conversions ci-dessous qui n'ont bien entendu qu'une valeur approximative tant les disparités étaient importantes entre les différents chantiers.

Unités de longueur

Un pouce = 12 lignes = 2,707 cm
Un pied = 12 pouces = 0,325 m
Une toise = 6 pieds = 1,949 m
Une brasse = 5 pieds = 1,625 m. Utilisée pour la mesure des longueurs de corde (mesure entre les deux bras tendus)[36].

[35] Favreau Robert, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Age*, Poitiers, SAO, 1978, p. LXXXIII-LXXXIV et Provost Catherine, *Les travaux communaux dans la ville de Poitiers à la fin du XIVe siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, Université de Poitiers, Cécile Treffort et Régis Recht (dir.), 2003, p. 12.
[36] Provost Catherine, *op. cit.*, p. 12.

Unités de capacité

La pipe : ordinairement utilisée pour la mesure du vin, la pipe est employée pour la mesure de la chaux et du sable. Elle équivaut à une queue = 2 bussards ou barriques (270 litres à Poitiers)[37].

Une livre = 0,4895 kg

Un cent = 100 livres = 48,95 kg et un millier = 1000 livres = 489,5 kg. Utilisés pour les quantités de clous, lattes, tuiles, ardoises, carreaux, lambris, bardage, le chaume, etc.

Une somme = 80 livres = 39,16 kg. Utilisée pour le charbon, la terre, le sable, la chaux, le petit bois ; quantité de capacité transportable par des bâts d'ânes ou de mule[38].

Le setier, unité de capacité très variable, est utilisé pour l'avoine, le froment, le blé dans le cas de salaires versés en nature très courants dans les comptes domaniaux.

Un muid = 12 setiers. Utilisé pour la chaux.

Un puys : unité de capacité employée pour les moellons ou le gravier que l'on rencontre fréquemment dans les comptes d'œuvre auvergnats[39].

La tomberelée, charge d'un tombereau : unité utilisée pour les transports par chariot (terre, sable, briquettes, etc.).

[37] Favreau Robert, *op. cit.*, p. LXXXVIII.
[38] Provost Catherine, *op. cit.*
[39] Sanchez Pierre, *op. cit.*, vol. 2, p. 22, note 3.

PREMIERE PARTIE : LE CORPUS MONUMENTAL

Le terme « apanage » désigne une part du domaine royal abandonnée aux fils puînés dont ils jouissaient en véritables seigneurs afin de leur permettre de vivre selon leur naissance. Le mode de succession des apanages était uniquement la descendance mâle ; à défaut, l'apanage faisait rétrocession au domaine royal. Ce fut le cas des apanages d'Alphonse de Poitiers et de Jean de Berry. Théoriquement l'apanagiste restait soumis à l'autorité du roi, mais cette politique produisait le plus souvent de puissantes dynasties provinciales (Bourbon, Valois, Bourgogne, Anjou,…) qui pouvaient à terme constituer une menace pour la monarchie. Pour cette raison, l'histoire a souvent jugé avec sévérité la politique des apanages qu'elle assimilait à une aliénation pure et simple du domaine royal[40]. Au contraire, Françoise Lehoux et Françoise Autrand y voient un moyen efficace, quoi que dangereux, de relayer la puissance publique jusqu'au plus profond des provinces souvent déstabilisées par la guerre[41]. Parmi les plus célèbres princes apanagistes, on peut citer les frères de saint Louis - Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou - les frères de Philippe III - Robert de Clermont et Pierre d'Alençon – et Charles de Valois frère de Philippe le Bel.

L'apanage du duc de Berry fut un produit du traité de Brétigny (1360). En 1356, le jeune Jean de France, troisième fils du roi Jean, avait reçu le comté de Poitou, mais malheureusement pour lui, la nécessité de conclure une trêve avec l'Angleterre exigea l'abandon du comté aux Anglais. En compensation, Jean de France fut investi du Berry et de l'Auvergne érigés pour l'occasion en duchés-pairies[42]. Si le Berry était un riche territoire et une source de revenu incontestable, l'Auvergne, pauvre et infestée de compagnies, constituait quant à elle une charge pesante[43]. Jean de Berry soulageait donc la couronne en gérant ce duché et en s'installant aux frontières du nouveau domaine anglais. Il n'était pas dans l'intention de Charles V, devenu roi en 1364, d'honorer les engagements de son père, et il entreprit de reconquérir des territoires concédés. Jean de Berry reçut par avance les comtés de Poitou, de Saintonge et d'Angoumois qu'il s'employa à reprendre aux Anglais avec l'aide de

---

[40] Autrand Françoise, *op.cit*., p. 323.
[41] *Ibid.*, p. 341-342.
[42] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…., t. I, p. 161.
[43] *Ibid.*, t. I, p. 162. Teyssot Josiane, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne*, 1212-1557, Nonette, Créer, 1999. Les collectes auvergnates seront toujours très inférieures à celles du Poitou et de Berry.

Bertrand Du Guesclin de 1372 à 1374[44]. Néanmoins, la fulgurante ascension du prince suscita de telles craintes au sein du Conseil royal que Charles V lui réclama la reddition de ces nouveaux domaines à l'exception du comté de Poitou[45]. Jean de Berry, de nature conciliante et patiente, attendit et sut profiter de l'avènement de son neveu, Charles VI, en 1380, pour obtenir réparation pour les frais qu'il engagea dans la campagne militaire et pour accroître ses domaines - que ce soit par acquisitions, contrats de mariage ou héritage. La disparition de son frère Louis d'Anjou lui permit d'acquérir l'hôtel de Bicêtre[46]. En 1387, il négociait avec son vassal, le comte d'Auvergne, la cession de la châtellenie d'Usson[47]. En juin 1389, le mariage avec Jeanne de Boulogne, fille de ce dernier, lui apporta le comté d'Auvergne[48]. A la fin de l'année 1390, le mariage de son fils, le comte de Montpensier, avec Anne de Bourbon[49] permit d'unifier le comté de Poitou[50] grâce à sept châtellenies de la Basse Marche. Enfin, en 1400, la mort de son cousin Louis d'Evreux, permettait au duc d'entrer en possession des châtellenies d'Aubigny, de Gien et de Dourdan ainsi que du comté d'Etampes[51].

L'apanage et les domaines de Jean de Berry constituaient par conséquent une très vaste entité territoriale allant de La Rochelle jusqu'à Gien, c'est-à-dire l'équivalent des actuels départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Vienne, de l'Indre et du Cher (voir Carte 1). Quant au duché et comté d'Auvergne, il représentait les départements du Puy-de-Dôme, du Cantal et de la Haute-Loire. Enfin, si on prend en considération l'héritage de Louis d'Evreux, les domaines de Jean de Berry s'étendaient sur une partie du Loiret et de l'Essonne.

Engager un inventaire des ouvrages de constructions lancés par Jean de Berry ne peut aboutir à un dénombrement précis car une partie est dissimulée dans les lacunes des sources et l'absence de vestiges. Au XVIIe siècle, Gaspard Thaumaus de La Thaumassière écrivait que le duc possédait dix-sept résidences[52]. Ce recensement ne recouvre en fait aucune réalité car il intègre les résidences habituelles du prince

[44] Lehoux Françoise, *op. cit*…., t. I, p. 221. Les concessions de Saintonge et d'Angoumois.
[45] *Ibid.*, t. I, p. 339. Il s'ensuivit une longue procédure destinée à récupérer l'argent investi.
[46] *Ibid.*, t. II, p. 197.
[47] *Ibid.*, t. II, p. 213.
[48] Ces biens seront vendus le 17 novembre suivant à Charles VI.
[49] Fille de Jean de Bourbon, comte de la Marche.
[50] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 213.
[51] *Ibid.*, t. II, p. 429 - 431.
[52] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 354.

comme celles qu'il ne posséda que le temps d'une transaction foncière. Il faudrait encore distinguer les résidences qu'il fit bâtir de celles dont il jouit sans y faire entreprendre de travaux.

Un corpus dénombrant toutes les entreprises du maître d'ouvrage conduit en fait à rassembler des situations très différentes. Il contient peu de constructions *ex nihilo*, comme la Sainte-Chapelle de Bourges, car, dans la plupart des cas, Jean de Berry ordonnait des réfections de bâtiments antérieurs. N'oublions pas, par exemple, que la grande salle du palais de Poitiers date pour l'essentiel du début du XIIIe siècle. Certains des châteaux présentés dans les *Très Riches Heures*, comme Dourdan et Etampes, ne furent pas transformés par le duc de Berry.

On comprendra aisément toute la difficulté rencontrée dans l'établissement d'un corpus monumental qui tente de rendre compte autant du besoin de faste que des nécessités de gérer un patrimoine. Les travaux d'Alfred de Champeaux et de Paul Gauchery, ainsi que celui de Lucien Magne, présentent le corpus suivant un schéma topographique (duché de Berry, comté de Poitou, duché d'Auvergne, Paris). Malheureusement, ce choix de présentation ne permet pas de rendre compte des aspects chronologiques et contextuels.

Le choix retenu dans cette étude est une présentation des constructions selon un ordre typologique. Il vise à présenter les buts que voulait atteindre le prince au travers de sa politique de construction : *représenter, gouverner, fonder, honorer, résider, se déplacer, équiper* et *entretenir*.

Représenter le roi et gouverner n'étaient pas des tâches aisées. Durant le principat de Jean de Berry, la dynastie Valois était toujours fragile et souvent contestée dans sa légitimité, ainsi à Paris, en Normandie, en Languedoc. C'est dans la pierre et l'art d'André Beauneveu par exemple, que Charles V s'employa à restaurer la légitimité de ses aïeux et imposa son pouvoir avec une grande énergie dès son accession au pouvoir en 1364. Les réformes administratives engagées par le souverain devaient être relayées hors du domaine royal. René Lacour a montré que Jean de Berry s'était employé à installer dans ses domaines les instruments de gouvernance, officiers, institutions, et bien sûr monuments, reproduisant les modèles parisiens. Cet effort, le duc de Berry l'inscrivit dans la pierre et dans les programmes sculptés comme celui de la grande salle de Poitiers. Le rôle de ces constructions était essentiellement de représenter plus encore que d'offrir un cadre à l'exercice du

pouvoir. Elles s'accompagnaient de programmes sculptés, dont il subsiste encore quelques exemples à Poitiers ou à Bourges, mais aussi d'autres supports iconographiques, comme les carreaux ornés de motifs héraldiques.

Tous les domaines de Jean de Berry ne furent pas logés à la même enseigne : le Berry reçut davantage. La capitale de ce duché concentra les institutions, les artistes, les maîtres d'œuvre, mais aussi les faveurs du prince qui lui réservait sa devise rapportée en ces termes par René d'Anjou : « Ursine le temps viendra ». Selon certains auteurs, cette personnification serait une probable allusion à la cloche de la cathédrale de Bourges, baptisée de la sorte par révérence au premier évêque de la ville saint Ursin[53]. De fait, le prince réserva à sa ville ses plus ambitieux projets : la deuxième plus grande salle du royaume accolée à l'un des joyaux de l'architecture gothique, la Sainte-Chapelle de Bourges. Même si celle-ci fut un lieu de sépulture choisi sur le tard, c'est à Bourges que Jean de France entendait fonder une dynastie promise à gouverner un des plus grands territoires du centre de la France. En dépit de ses incessantes pérégrinations, sa famille vivait entre Mehun-sur-Yèvre, Genouilly et Bourges.

Les trois palais que Jean de Berry fit rénover entre 1376 et 1390 à Bourges, Poitiers et Riom fondent la légitimité de la donation faite au duc. Ces bâtiments sont à distinguer des châteaux qui sont, pour reprendre les termes de Jean Mesqui[54], l'expression d'une puissance acquise (héritage, donation, transaction financière) ou conquise.

Les programmes du prince ne s'arrêtaient pas aux seuls bâtiments civils ; sa ferveur religieuse - qui transparaît dans les commandes de livres d'heures, de vêtements liturgiques ou encore d'objets pieux - se concrétisa en plusieurs programmes architecturaux : interventions en faveur d'établissement religieux,

---

[53] Sur les problèmes liés à la devise ducale voir Bon Philippe, *Les premiers « bleus » de France : les carreaux de faïence au décor peint fabriqués pour le duc de Berry. 1384*, Mehun-sur-Yèvre, GHAMY, 1992, p. 48 - 56. Elle est souvent représentée sous la forme deux animaux emblématiques, l'ours et le cygne, accompagnés du monogramme VE signifiant « le temps viendra » (Chaumeau Jean, *op. cit.*, livre VI, p. 241). On retrouve l'ours au pied du gisant du duc et le cygne navré au tympan du portail du palais de Riom. On peut également rapprocher ce dernier emblème du pélican de bronze qui couronne aujourd'hui la cloche de la tour nord. Il fut réalisé en 1533 d'après un croquis (patronus) donné par le chancelier du chapitre Saint-Etienne de Bourges pour une nouvelle croix ornée d'un pélican lorsque l'on déplaça l'ancienne horloge de Jean de Berry à la tour nord (Hamon Etienne, « La cathédrale de Bourges : bâtir un portail sculpté à l'époque flamboyante », *Revue de l'art*, n° 138, 2002-4, note 24).

[54] Mesqui Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale : la résidence et les éléments d'architecture*, Paris, Picard, 1993, vol. 2, p. 11.

chapelles castrales, chapelles palatines, chapelle privée dans la cathédrale de Bourges et bien sûr la Sainte-Chapelle. Il entretenait les meilleures relations avec les papes d'Avignon jusqu'aux troubles que provoqua le grand schisme et la déclaration que fit Jean de Berry en faveur de la soustraction d'obédience en 1398[55].

Outre ces considérations religieuses et symboliques, la volonté de construire correspondait également à des fonctions essentielles liées au mode de fonctionnement itinérant de la cour ducale. Françoise Lehoux en donne une idée très concrète à travers l'itinéraire qu'elle publie en annexe de son ouvrage[56]. Il s'appuie principalement sur deux sources : les actes du prince et les comptes de son Hôtel. Seule la deuxième source permet de suivre les déplacements de la cour au jour le jour, mais nous n'en disposons que pour certaines périodes : 1370-1378, 1398-1401, 1413-1414. Le duc et sa cour vivaient en constante mobilité et leurs déplacements impliquaient une lourde logistique. Généralement, le duc, accompagné d'une simple escorte, se déplaçait rapidement[57], alors que le reste de l'Hôtel progressait d'autant plus lentement que de nombreuses régions, encore non pacifiées, devaient être contournées. Il fallait pouvoir disposer dans les trois capitales des installations suffisantes pour loger et nourrir presque trois cents personnes, sans compter les chevaux et toute l'intendance qui suivaient la cour[58]. En moyenne, six jours étaient nécessaires pour aller de Paris à Bourges et autant pour rallier chacune des différentes capitales de l'apanage[59]. Les itinéraires suivis sont sensiblement les mêmes et il fallait donc que le duc puisse disposer de plusieurs résidences réparties le long de ces voies. Certaines de ces résidences sont mentionnées furtivement dans les comptes de l'Hôtel.

Du reste, le nombre d'officiers se déplaçant avec le prince posait également d'évidents problèmes de capacité des installations palatiales ou castrales. Par exemple, en 1398, la venue de la cour à Bourges nécessita outre le palais ducal et l'hôtel de l'archevêque, la réquisition de trois auberges. Dans la proche ville de Mehun-sur-Yèvre, c'est encore trois aubergistes, mais aussi le curé de la paroisse,

---

[55] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 378 - 387.
[56] *Ibid.*, t. III, p. 423-513.
[57] A titre d'exemple, Bourges est à six jours de cheval de Paris (58 lieues) alors que Riom en est à 10 jours (93 lieues).
[58] En 1398, l'hôtel compte 280 personnes sans la maison militaire (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 390).
[59] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, itinéraire et Arch. nat., KK 256, fol. 22.

qui furent mis à contribution[60]. Outre l'hébergement, il fallait aussi que les environs des résidences soient à même de pourvoir la table ducale. Entre les mois d'août et de novembre 1398, on livra à la table de Jean de Berry « 13 quarreaulx, 71 brecherulz, 342 carpes, 125 tanches, 7 bresmes » et « une perche que Pierre de Montapedon, maître des eaux et forêts de Berry avait fait prendre des étangs de monseigneur nommés le grand étang de Mehun et du Fiollat » pour une dépense globale de 108 £ 6 s. 6 d.[61]. Le déplacement de la cour en Auvergne qui suivit (de novembre à décembre 1398) nécessita 31 lux, 40 quarreaulx, 94 brechereulx, 45 carpes de l'étang de monseigneur à Lignat ; 562 carpes, 6 bresmez, 300 de rost, 1 quarteron de friture et 37 connins fournis par le maître des eaux et forêts du comté de Montpensier, le tout pour une dépense de 105 £ 8 s.[62]. S'était encore sans compter le gibier de forêt ou encore les produits achetés aux commerçants. Le vin était consommé en grande quantité à la table du duc : 34 muids ½ et 3 setiers de vin à la mesure de Vic, consommé entre novembre et décembre. 1398[63]. En 1399, 652 fûts de vins furent ainsi consommés par les gens de l'hôtel durant les sept premiers mois de l'année[64].

Enfin, en dépit de l'image convenue de Jean de Berry, toutes ses entreprises de construction ne se limitaient pas à des manifestations gratuites d'orgueil, mais pouvaient contribuer à la prospérité économique des provinces. Le maître d'ouvrage avait la charge d'entretenir les équipements des domaines, qui représentaient une importante source de revenus. Ainsi le duc faisait entretenir et réparer les halles, moulins, greniers, etc. ; il ordonnait l'aménagement des ports et des voies navigables ; il dotait les églises et les villes d'horloges publiques. Tous ces travaux n'ont encore jamais été portés au crédit du prince, sûrement en raison de leur apparente déconnection des problématiques propres aux historiens de l'architecture.

---

[60] A l'auberge du « Grand chapeau rouge » pour « l'ostellaige » de 10 cheveaux et de 6 lits. Au « Lis » pour 5 chevaux et 2 lits,. A « L'écus de Bretagne » pour le foin et 6 chevaux. (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 392, note 3). A jean Solas, à Jean David, à Berthomier Caquelet, hôteliers, pour trente cheveaux et huit lits pour deux jours avec le couvert. Au curé de Mehun-sur-Yèvre pour « hostellage et desroy d'ostel de son hoste (…) » (*Ibid.*, note 4).
[61] Arch. nat., KK 253, fol. 30v° (*Ibid.*, p. 393, note 1).
[62] *Ibid.*, fol. 33v°.
[63] *Ibid.*, fol. 35v°.
[64] La vente de ces fûts de vin, par l'échanson entre le 1er mars et le 30 septembre 1399, généra une recette de 122 £ 5 s. t.(Arch. nat., KK 254, fol. 4v°).

A. Représenter et gouverner : rénovations des anciens palais

1. Le complexe palatial de Bourges

a) Le maître d'ouvrage dans sa capitale

Le Berry faisait partie du domaine royal depuis le début du XIe siècle et son aliénation au profit du duc de Berry est une conséquence du traité de Brétigny en 1360. Le roi compensait le retrait du comté de Poitou à son fils par le don de l'Auvergne et du Berry érigés en duchés paieries[65]. Cette décision a été prise en dépit de la promesse que le roi avait faite aux berruyers de ne jamais les séparer du domaine royal. Ce qui aggrave la brutalité de ce revirement, c'est que la ville fut également amputée d'un certain nombre de privilèges régaliens, notamment la suppression de son hôtel des monnaies en 1361[66]. C'est dans ce contexte mouvementé de la guerre de Cent Ans que débuta le processus qui fera de Bourges la « capitale » des territoires administrés par le duc. Outre le statut métropolitain du siège épiscopal, l'ancien domaine royal devint le centre de gravité d'une nouvelle entité territoriale composée des duchés de Berry et d'Auvergne auxquels vint s'ajouter le comté de Poitou à partir de 1372. Par sa situation géographique, Bourges était au carrefour des routes de Paris, du Poitou, de l'Auvergne, du Languedoc, d'Avignon ou de Lyon. C'est à Bourges et à Mehun-sur-Yèvre que Jean de Berry concentra toutes les infrastructures nécessaires à la subsistance de sa famille qu'il tenait toujours éloignée de Paris et qui ne partageait pas l'itinérance de sa cour. Les enfants de Jean de Berry naquirent en Berry, vécurent en Berry et certains y ont peut-être été inhumés. Bourges et Mehun-sur-Yèvre sont les seules villes de l'apanage à recevoir la garde des dépôts précieux du prince (Grosse Tour de Bourges, hôtel de la chancellerie de la cathédrale Saint-Etienne et donjon de Mehun-sur-Yèvre)[67]. La confiance d'ailleurs accordée par le duc pour sa province fut perpétuée par le roi Charles VII qui vécut avec la reine entre Mehun-sur-Yèvre et Bourges. Le futur Louis XI vit le jour dans l'hôtel de l'archevêque de Bourges[68].

---

[65] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 162.
[66] Raynal Louis, *Histoire du Berry*, Paris, Guénégaud (rééd.), 1972, t. II, p. 374-378.
[67] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Ernest Leroux, 1894, 2 vol.
[68] Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 11.

Le terme de capitale n'a évidemment pas de sens pour un territoire administré par une cour itinérante et aucun élément ne laisse entendre une politique délibérée de centralisation. Pour autant**,** Jean de Berry décida d'installer dans sa cité de Bourges un organe de contrôle financier séparé de son hôtel à partir de 1379 : la Chambre des comptes. La création de cette institution et les nombreux chantiers qui suivirent par la suite contribuèrent à l'installation des officiers du prince à Bourges (voir p. 407).

Bien avant le faste qu'il déploya à partir de 1380, Jean de Berry avait entrepris précocement à Bourges un programme de construction : fondation d'une chapelle dans la cathédrale (1369), livraison d'une grande cloche pour le même édifice (1372), mise en défense de la Grosse Tour (1375), la rénovation d'une tour pour l'installation de la Chambre des comptes (1379). Contrairement aux programmes lancés à Poitiers et à Riom, cette impulsion précoce de la construction à Bourges explique que Jean de Berry put assister à l'achèvement de ses entreprises.

La portée de ces constructions est davantage symbolique que fonctionnelle. C'est bien entendu le cas de l'immense chantier qui s'étend de 1380 à 1400 : le palais ducal et sa Sainte-Chapelle dont la fonction funéraire incarne autant la légitimité du nouveau seigneur de la ville que ses visées dynastiques.

Dès son retour de captivité à Londres en 1366, Jean de Berry parcourut son nouveau duché qu'il tentait de pacifier[69]. De bon gré ou contraint, il resta fidèle à son duché même après la reconquête du comté de Poitiers en 1372 (voir Graphique 2)[70]. En dehors de Paris, les déplacements qu'il fit en province furent toujours émaillés de séjours relativement courts ; rarement plus d'une vingtaine de jours. Pour autant, à plusieurs reprises, la capitale berrichonne accueillit le prince durant de longues périodes : 1361, 1367-1368, 1411-1412[71] c'est-à-dire au moment de la prise de possession du duché, lors de l'installation de la Chambre des comptes et du lancement du chantier du palais ducal, et quand Paris épousa le parti des Bourguignons contre les Armagnacs.

---

[69] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, itinéraire du prince. Durant sa captivité, Jean de Berry bénéficia même de libertés temporaires : il est en Berry du 27 décembre 1361 au 1er novembre 1362 et du 5 septembre au 10 novembre 1365.

[70] Entre 1372 et 1412, Jean de Berry réside plus de 1420 jours à Bourges, 752 à Mehun-sur-Yèvre et près de 1400 à Poitiers.

[71] 27 décembre 1361-1 novembre 1362 ; 1er octobre 1367-28 février 1368 ; 1er août-6 décembre 1368 ; 20 octobre 1379-13 juillet 1380 ; 20 mars-7 juillet 1411 ; 1er décembre 1411-22 juillet 1412.

En dépit de l'attachement du prince pour Bourges, les affaires du gouvernement et ses intérêts l'ont tenu éloigné du Berry à de nombreuses reprises (voir Graphique 1). L'absence du duc est notamment sensible entre 1382 et 1383 au moment de la minorité du jeune Charles VI et quand il se fait octroyer la lieutenance du roi en Languedoc, mais surtout entre 1392 et 1397 lorsque les premiers accès de démence du roi rendaient nécessaire la présence des princes du sang au gouvernement. Néanmoins l'absence de Jean de Berry ne signifie en rien une quelconque défiance pour sa ville car durant ces années le prince ne ménagea pas sa peine pour obtenir la fondation de la Sainte-Chapelle et pour réunir le temporel du nouvel établissement.

C'est à Paris et à Bourges que les événements marquants de l'existence de Jean de Berry se déroulèrent. A ce titre la ville devint la véritable vitrine politique du prince dans son apanage, devant Poitiers et Riom. De nombreux événements se déroulèrent à partir de la décennie 1380 alors que tous les grands chantiers avaient été lancés. En 1385, on célébra les fiançailles entre la fille du duc, Marie de Berry, et Louis de Blois. Un grand nombre de convives dont le comte et la comtesse de Blois furent accueillis avec faste par Jean de Berry et Jeanne d'Armagnac à Bourges pour « grans festes de disner, de soupers, de danses, de carolles »[72]. L'année suivante, le mariage fut prononcé en la cathédrale de Bourges[73]. La même année, le duc de Berry faisait célébrer les noces entre son fils Jean de Montpensier et sa nièce Catherine de France[74]. En février 1389, il y reçut son frère le duc de Bourgogne et son neveu le comte de Nevers[75]. Vers le 15 août 1400, on célébra en grande pompe la venue à Bourges de l'empereur Byzantin Manuel Paléologue en compagnie du Dauphin Charles[76].

Dans le duché de Berry, le duc était possessionné à Bourges, à Mehun-sur-Yèvre, à Genouilly, à Graçay, à la Salle-le-Roy, à Gien-sur-Loire, à Aubigny-sur-Nère, à Concressault, à Vierzon (voir Carte 5). S'il s'appliquait à visiter assidûment l'ensemble de son domaine, ses préférences allaient nettement à Bourges et au château de Mehun-sur-Yèvre (voir Graphique 1 et Graphique 2). C'est entre ces deux

---

[72] *Œuvres de Froissart : Chroniques*, Kervyn de Lettenhove (ed.), Bruxelles, V. Devaux, 1870, t. XI (1383-1386), p. 195-196.
[73] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 179.
[74] BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n° 134v°.
[75] Petit Ernest, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419)*, Paris, Imp. Nat., 1888, p. 207.
[76] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 439.

sites que la famille du duc vécut par intermittence[77] (le duc célèbra les fêtes de Noël 1361, 1367 et 1412 à Bourges et 1376, 1393 et 1410 au château de Mehun-sur-Yèvre).

.

b) Appropriation de l'ancienne cité

La cité de Bourges s'inscrit sur une surface grossièrement elliptique d'environ 25 hectares. Le mur d'enceinte était une belle construction de la première moitié du IVe siècle pourvue d'un solide soubassement fait de grands blocs d'architecture assemblés sans mortier dont la largeur variait entre six et huit mètres. Il soutenait une courtine d'une dizaine de mètres d'élévation pour trois mètres d'épaisseur et constituée d'un parement en petit appareil cubique entrecoupé par des assises de briques. Le périmètre du rempart était renforcé par une cinquantaine de tours semi circulaires[78].

Comme souvent dans l'histoire de l'urbanisme au Moyen Age, l'espace de la cité de Bourges était le théâtre d'une lutte bipolaire opposant l'archevêque au pouvoir séculier (comtal, royal puis ducal)[79]. A la fin du Moyen Age, de nouveaux acteurs, souvent de riches bourgeois, vinrent à leur tour s'y implanter (Jacques Cœur, frères Lallemant).

Depuis le Haut Moyen Age, le palais du comte était assis sur la partie sud-ouest alors que l'enclos du chapitre Saint-Etienne et l'hôtel de l'archevêque occupaient le quart sud-est de la cité (voir Carte 7). A la fin du XIIe siècle, le roi Louis VII fit entreprendre une nouvelle enceinte. Protégée par un rempart long de 4200 mètres, une nouvelle ville basse apparut sur une surface de 115 hectares.

---

[77] La duchesse et les enfants ducaux vivent à Mehun-sur-Yèvre à la belle saison puis se reviennent à Bourges durant l'hiver. Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 242, note 2 : la duchesse est à Mehun du 18 au 22 juillet 1370 (Arch. nat., KK 251, fol. 38v°), le 11 août 1370 (fol. 5v°), en mai 1371 (fol. 12). Note 3 : la duchesse est à Bourges en septembre 1370 (fol. 35), le 3 et le 27 novembre 1370, les 24 janvier (fol. 42 et 42v°), 12 février (fol. 43), 24 février (fol. 43), 15 mars 1371 (fol. 43v°) et au début du mois d'avril 1371 (fol. 43v°). Le personnel attaché à la personne de la duchesse et du duc de Montpensier apparaît dans un compte de Guillaume de Chauvigny, receveur de Bourges (Toulgoet-Treanna (comte de), « Nobiliaire du Berry, généalogie de la maison Le Roy », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, T. XX, 1893-1894, p. 314).

[78] Troadec Jacques, « Bourges au temps des Romains », *Archeologia*, HS 7, 1996, p. 12-23.

[79] Felicelli Christine, « Philippe Auguste et l'enceinte de la cité : la mise en place d'une séquence majeure dans l'écologie spatiale de la ville de Bourges à la fin du Moyen Age », in *L'historien en quête d'espaces*, Jean-Luc Fray et Céline Pérol (dir.), Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 227.

L'entreprise fut poursuivie par Philippe Auguste qui, sous prétexte de protéger le rempart sud de la ville par la construction de la Grosse Tour en 1189, asphyxia la cité en coupant son unique axe commercial et unique moyen d'accès hors la ville (actuelle rue Moyenne)[80]. Cet isolement de la cité était en fait le pendant nécessaire d'une politique déterminée à susciter l'essor économique de la nouvelle ville basse en créant un circuit de contournement au bas des vieux remparts[81]. Pour autant le souverain n'alla pas jusqu'à vouloir la disparition du rempart antique ; il en garantit même la préservation en interdisant toute destruction. Seule la construction d'habitations de part et d'autre de l'enceinte était autorisée[82] et les dérogations étaient rares comme la permission donnée pour la construction de la nouvelle cathédrale, dont le chevet est en grande partie extérieur au rempart.

Deux siècles plus tard, Jean de Berry reçut en donation la cité et la ville de Bourges, la Grosse Tour et le palais. Poursuivant la politique de ses prédécesseurs, le prince investit toujours davantage l'espace de la cité : il augmenta les lignes de défense de la Grosse Tour sur les terrains du chapitre Notre-Dame-de-Sales ; il fit aménager les locaux de la Chambre des comptes sur des dépendances de l'église de Saint-Pierre-le-Puellier ; il résida dans l'hôtel de l'archevêque ; désireux de libérer l'espace autour de son palais, il fit réquisitionner vingt-cinq demeures, toutes propriétés d'établissements religieux de la cité dont le chapitre Saint-Etienne. Jean de Berry semble être le premier seigneur de la ville à avoir porté atteinte à l'intégrité de l'enceinte de l'Antiquité tardive. Dans le but d'approvisionner les chantiers du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre, il fit entreprendre la démolition de l'enceinte aux trois portes de la cité (voir Carte 7) : porte Gordaine (nord-est) ; porte Neuve (nord-ouest) et la porte Auronoise (ouest)[83]. L'entreprise ne visait pas la récupération des matériaux de la courtine, mais des blocs « sur lesquels (…) les dits

---

[80] La construction de la Grosse Tour condamne la porte de Lyon, l'une des quatre portes antiques de la cité contribuant ainsi à dévier les axes commerciaux vers la ville basse délimitée dans la nouvelle enceinte (Christine Felicelli, *op. cit.*, p. 229-233).
[81] *Ibid.*, p. 233-235.
[82] *Ibid.*, p. 236.
[83] L'exploitation de l'enceinte pour les chantiers de Jean de Berry est connue dès le mois d'août 1381 (Arch. dép., Cher, G 1166, fol. 1v°). En avril 1411, dans le but d'augmenter le temporel de la Sainte-Chapelle et afin de fournir les matériaux nécessaires à la construction du cloître canonial, le duc de Berry cède six places (deux à la porte Gordaine, deux à la porte Neuve et deux à la porte Auronoise) « esquels nous avons fait pren[d]re et ordonné estre prins des pierres de tailles et autres pour l'ediffice de notre dit palais (…) » (Arch. dép., Cher 8 G 1844, chemise n°15, voir Texte 39). Le 31 mars 1413, un deuxième acte traite du cas de la place sise porte Auronoise « esquelles places nous avons fait prandre des quartiers de pierre pour le fait des euvres de nostre dit palais et pour nostre chastel de Mehun (…) » (*Ibid.*).

murs estoient fondez »[84] c'est-à-dire les blocs du soubassement du rempart composés parfois d'éléments architecturés provenant de la ville antique. Ces matériaux solides et déjà dégrossis venaient compléter les pierres de tailles extraites dans les carrières de Lazenay et de Charly coûteuses à exploiter car éloignées de Bourges et accessibles uniquement par voie terrestre (voir Carte 6)[85]. En dépit de ce que rapporte Jean Chaumeau[86] sur la solidité du rempart et la difficulté rencontrée par ceux qui voulurent en exploiter les matériaux, il faut probablement voir dans cette entreprise une opportunité autant politique que économique car Jean de Berry tirait un grand profit de l'activité commerçante qui se concentrait aux abords de ces portes[87]. L'enceinte ne disparaît pas sous le principat de Jean de Berry et l'exploitation des remparts continuera à alimenter bien des chantiers : ceux de la Sainte-Chapelle, de l'hôtel Jacques Cœur et celui des frères Lallemant[88]. Du reste l'enceinte de l'Antiquité tardive était encore « presque entière » à la fin du XVIe siècle[89].

c) La Grosse Tour de Bourges

La Grosse Tour bâtie par Philippe Auguste face au plateau sud-est était un donjon haut de 33 mètres pour 20 mètres de diamètre. Ses murs épais de 6 mètres protégeaient quatre salles voûtées. Sur les anciennes gravures de la ville, on remarque son impressionnante silhouette qui dominait le plateau sud-est mais aussi l'ancienne cité (Figure 4). D'ailleurs sa destruction ordonnée par Louis XIV se fit à la requête des habitants qui craignaient son pouvoir de nuisance.

Du côté de la ville le donjon était protégé par un puissant mur bâti à l'emplacement du cimetière de Notre-Dame-de-Sales[90]. Il délimitait une surface accueillant tous les bâtiments annexes : le logement du capitaine, le logement des

---

[84] Arch. dép., Cher, 8 G 1844, chemise 15 (acte du 31 mars 1413).
[85] Arch. dép., Cher, 8G 1166.
[86] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 224 et 236.
[87] Chazelle Annie et Goldman Philippe, « Bourges, une ville capitale sous Jean de Berry », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 41-42.
[88] Felicelli Christine, *op. cit.*, p. 235, note 44.
[89] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 224.
[90] Les chanoines en furent indemnisés (Catherinot Nicolas, « Les églises de Bourges » (1683), in *Les opuscules de Nicolas Catherinot*, n°7, Bourges, imprimerie A. Jollet, 1874, p. 10, Nicolay (de) Nicolas, *Description du Berry et diocèse de Bourges au XVIe siècle*, Victor Advielle (ed.), Paris, Aubry-Dumouli, 1865, p. 28-29 et Raynal Louis, *op. cit.*, t. II, p. 86).

gardes, des communs, une cuisine et une chapelle joignant la tour[91]. A la fin du Moyen Age, cette première défense de la tour fut considérablement renforcée. Du côté de la ville, la Grosse Tour comptait deux lignes défensives formées par le rempart flanqué de tours en poivrière, une fausse braye, et un fossé cuvelé de dix mètres de large pour une profondeur de six mètres. Du côté du plateau, le donjon était protégé par une fausse porte et une porte fortifiée[92] (voir

Figure 5). Jean de Berry a participé à ces aménagements. En 1375, pour étendre les lignes de défense, il fit de nouveau réquisitionner des terrains dépendant du chapitre Notre-Dame-de-Sales : une tour nommée « Parceval » située à l'ouest du donjon, une maison, cinq hôtels et des vergers. Une partie de ces terrains fut alors rasée afin de creuser les fossés. Le reste a été laissé vide « pour l'aisement de la dite tour »[93]. En revanche, l'affaire se fit au préjudice du chapitre qui ne fut jamais indemnisé du vivant du duc pour les 25 £ de rente qu'il tenait de ces terrains [94].

Jean de Berry reprit à son compte les avantages de cette tour à la forte connotation symbolique. On lui prêtait foi et hommage pour les fiefs relevant de la Grosse Tour de Bourges. La sécurité assurée par la Grosse Tour permit au prince de mettre à l'abri une partie de sa fortune mobilière. Robinet d'Etampes, le garde des joyaux du prince, fut également capitaine de la Grosse Tour[95]. En 1402, il fallut quatre jours pour dresser un inventaire des 283 joyaux et objets précieux que l'on y avait déposés[96]. Il s'agissait principalement de reliquaires, de vêtements liturgiques, de vaisselle précieuse, de crosses et de quatre coffres marquetés d'os et d'ivoire contenant un grand nombre de précieuses reliques que le prince destinait en grande partie à la Sainte-Chapelle (fondée en 1405)[97]. Lors d'un nouvel inventaire, dressé en

---

[91] Bail du 9 mars 1645 (Arch. dép., Cher, C 787).
[92] Troadec Jacques, « La ville médiévale d'après les sources archéologiques », *Archéologia*, HS n°7, 1996, p. 29 et bail de réparations du 9 mars 1645 (Arhc. dép., Cher, C 788).
[93] Raynal Louis, *op. cit.*, t. II, p. 408 et pièce justificative n° LXIX. L'auteur date les travaux d'après une supplique du chapitre réclamant une indemnité quatorze ans après les faits et auquel le duc de Berry répond favorablement. L'acte étant signé à Bourges en mars 1388, Louis Raynal en déduit que les travaux se déroulèrent en 1374. Cependant l'itinéraire du prince ne fait pas mention de déplacement en Berry au mois de mars 1388. L'acte est en fait signé du mois de mars 1389(ns). Jean de Berry était alors présent dans le duché jusqu'au 18 de ce mois.
[94] Le fonds de Notre-Dame-de-Sales conserve une liasse de pièces se rapportant à cette affaire (Arch. dép., Cher, 7 G 309). En 1428, Arnoul Belin, trésorier de la Sainte-Chapelle et membre de la Chambre des comptes de Bourges, fit procéder à l'évaluation du préjudice subi par le chapitre.
[95] Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. I, p. 9.
[96] *Ibid.*, t. II, n° 650-933. On dénombre également 129 draps de soie, linge et ornements de chapelle déposés dans l'hôtel de la Chancellerie de la cathédrale.
[97] *Ibid.*, t. II, n° 910-913.

1413, la Grosse Tour contenait encore quelques pièces d'argent que l'inventaire ne détaille pas[98].

Néanmoins le prince conféra à la Grosse Tour et ses annexes une fonction résidentielle qui subsista jusqu'au XVIIe siècle. Une mention, prise dans un compte d'un receveur pour l'année 1385, nous indique qu'il fit entreprendre des travaux à la cheminée du premier étage de la tour se trouvant entre l'église Notre-Dame-de-Sales et la Grosse Tour c'est-à-dire la tour sud-ouest de la chemise[99]. La même source nous apprend que cette tour portait le nom de Jacques Trousseau, un des maîtres de l'hôtel du duc issu d'une grande famille berruyère[100]. En outre la fouille du dépotoir de la Grosse Tour, dont les couches se succèdent de la fin XIIe au milieu du XVIIe siècle, a montré elle aussi une utilisation plus domestique que militaire. Les restes de certains oiseaux de proie prouvent même la présence de chasseurs à l'oiseau c'est-à-dire d'aristocrates[101]. Enfin en 1500, Louis XII ordonne de faire préparer les appartements de la tour pour accueillir le cardinal Ascagne frère du duc de Milan[102]. Précisons que la performance militaire de la Grosse Tour et l'intérêt d'y maintenir une garnison n'ont jamais été démontrés par l'histoire de la ville[103]. C'est du reste ce que dénoncent les Etat Généraux convoqués à Tours en 1484 : ils s'émeuvent aussi de la rémunération excessive accordée au capitaine (1200 £ soit autant que celui de la Bastille à Paris)[104].

Une des dernières attributions de la Grosse Tour de Bourges fut également l'incarcération de prisonniers de haut rang. Le 23 mai 1380, un pardon est prononcé au profit du chambellan Pierre d'Arquenay qui avait tenu des propos mensongers contre son maître et qui avait été emprisonné dans la Grosse Tour[105]. A la fin du XVe

---

[98] *Ibid.*, t. I, n° 223.
[99] BnF, PO 2580, dossier Leroy n°57437, pièce n°135 (voir Texte 11).
[100] Jacques Trousseau apparaît pour la première fois en 1370 parmi les échansons du duc (Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage de Jean duc de Berry, 1360-1416*, Paris, Les Presses Modernes, 1932, Annexes, p. X). Il est mentionné comme maître de l'hôtel de duc entre 1383 et 1399 (BnF, PO 2889, dossier Trousseau n° 64211, pièces n° 16-25). Les Trousseau sont issus d'une ancienne famille de Bourges (Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 26) qui fonda la deuxième chapelle nord du rond-point de la cathédrale de Bourges (Perrot Françoise, « Les vitraux », *Archéologia*, Hors-Série n°7 (Bourges), 1996, p. 71). Un certain Jean Trousseau est maître d'hôtel du duc en 1413 (Lacour René, *op. cit.*, p. XII).
[101] Monnet Catherine, « Un dépotoir de la Grosse Tour », *Archéologia*, , HS n°7, 1996, p. 28-29.
[102] Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 212.
[103] Felicelli Christine, *op. cit.*, p. 230.
[104] Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 140-141.
[105] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri…*, t. I, p. 445, note 2. En 1386, un certain Guillaume Le Moynne et un complice accusés d'avoir cherché à empoisonner le duc sont emprisonnés dans la Grosse Tour (Toulgoet-Treanna, *op. cit.*, p. 316).

siècle, le duc d'Orléans, fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin, fut enfermé dans la Grosse Tours de Bourges. Sa captivité s'avéra être une charge importante pour la ville[106].

La Grosse Tour de Bourges n'a jamais suscité la sympathie des habitants dont l'inquiétude s'exposait ouvertement dès la fin du XVe siècle. Les autorités locales tentèrent même de se protéger en bâtissant un mur dans la cour du couvent de l'Annonciale afin de pouvoir passer à l'abri des regards du palais jusqu'à la Grosse Tour[107]. Après les épisodes que connut Bourges lors de la Fronde[108], la méfiance du roi Louis XIV à l'égard de la Grosse Tour s'ajouta à celle des habitants. Lors d'une visite en octobre 1651, il exigea sa démolition sur le champ[109].

d) La tour de la Chambre des comptes

Dans le dernier tiers du XIVe siècle, l'implantation des Chambres des comptes au cœur des principautés a été l'un des phénomènes majeurs qui contribuèrent plus tard à l'émergence de l'état moderne. En se référant au modèle de la Chambre des comptes du roi à Paris, elles permirent d'instaurer dans les provinces territoriales une centralisation et une homogénéisation de la gestion des domaines comme du contrôle des officiers[110]. L'ordonnance de Jean de Berry du 11 mai 1379 prononçant la création à Bourges une Chambre de comptes selon « usance, instruccion et en la maniere que est gouvernee la dite Chambre des comptes de monseigneur le Roy a Paris »[111], a donc été une nouvelle étape dans la constitution d'un apanage « bien

---

[106] Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 162-163. Avant d'être maintenu à Bourges, le duc d'Orléans fut emmené à Lusignan puis à Mehun-sur-Yèvre. En 1489, pour l'ameublement de deux chambres, la ville dépensa 350 £ sur une recette de 3600 £.

[107] Bail de réparations à faire à la Grosse Tour, 1632 (Arch. dép., Cher, C 787).

[108] Raynal Louis, *op. cit.*, t. IV, p. 313-314.

[109] Les 16 quintaux de poudre qu'il fallut employer pour « faire tomber et crever les voûtes » démontrent l'exceptionnelle épaisseur de la maçonnerie du XIIe siècle. La tour restera à demi éventrée jusqu'à sa disparition complète au cours du XVIIIe siècle (Raynal Louis, *op. cit.*, t. IV, p. 345-348). En juin 1693, l'intendant M. de Seraucourt ordonna de grands travaux de terrassement et de nivellement en dehors de la ville, près de l'emplacement de la Grosse Tour et du nouveau séminaire. Les anciens fossés furent comblés afin de créer une esplanade (*Ibid.*, p. 416). Ce n'est qu'au XIXe siècle que la rue Moyenne fut ouverte en direction du sud de la ville.

[110] Genet Jean-Philippe, «Chambres des comptes des principautés et genèse de l'Etat moderne », in *La France des principautés : les Chambre des comptes XIVe – XVe siècles*, Philippe Contamine et Olivier Mattéoni (dir.), Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1996, p. 267-279.

[111] Quatre conseillers sont désignés par le duc : Ascelin de Mâches (secrétaire du prince) ; Denis Gillier ; Pierre Quatrecou (bailli de Graçay, ancien secrétaire du prince) et Gilles de Chalette (d'après

gouverné » mais aussi dans l'émergence de la capitale berruyère. La Chambre des comptes de Bourges suit celles implantées à Nantes (1365), Angers (1370) et Moulins (1374). L'avantage géographique de la ville de Bourges permit à la Chambre du duc de Berry de contrôler l'ensemble de ses domaines de l'apanage, ce qui n'était pas le cas d'une bonne partie des Chambres des autres principautés. Du fait de l'étendue de son ressort territorial, Philippe le Hardi dut installer deux Chambres des comptes à Dijon et à Lille (1386)[112]. La gestion du duché de Bourbon était contrôlée par trois Chambres[113]. Enfin, un dernière cas de figure : les domaines du duc de Touraine puis d'Orléans étaient gérés par une Chambre des comptes créée en 1388 à Paris dans l'hôtel de Bohème[114].

Le fonctionnement des Chambres des comptes conditionnait la structure des bâtiments. Outre les salles dévolues à l'audition et aux jugements des comptes, ces institutions devaient disposer d'annexes pouvant permettre l'archivage des innombrables documents provenant de tout l'apanage (foi et hommages, titres, aveux, dénombrements, fermes, acensements, mémoires, devis, comptes, pièces justificatives, etc…).

L'emplacement choisi par le prince pour accueillir son unique administration sédentaire se situait dans la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier (nord-est de la Cité) « en l'une des tours de l'ancienne forteresse de ladite ville »[115] c'est-à-dire à l'opposé du palais ducal (voir Carte 7). Quelle pouvait être la raison d'un tel choix alors que le duc mettait son palais au même moment en chantier ? Peut-être que l'urgence de la tâche des juges de la Chambre des comptes ne pouvait souffrir l'attente d'une construction de bâtiments neufs. Il est également envisageable que la création de cette nouvelle institution fut l'occasion d'investir un peu plus l'espace de la cité et de diminuer encore l'influence des chanoines. En outre l'appropriation d'une des tours

---

Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I p.436-437). Le contenu intégral de cette ordonnance (Arch. nat., J 185, n°45) a été édité dans Lacour René, *op. cit.*, pièce justificative n°15.

[112] Schnerb Bertrand, « L'activité de la Chambre des comptes de Dijon entre 1386 et 1404, d'après le premier registre de ses mémoriaux », in *La France des principautés*…, p. 55-64.

[113] Mattéoni Olivier, « La conservation et le classement des archives dans les Chambres des comptes de la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen Age », in *La France des principautés*…., p. 65-81.

[114] Thibault Jean, « Le personnel de la Chambre des comptes de Blois à la fin du Moyen Age », in *La France des principautés*…., p. 149-163.

[115] Monestier Richard, « Note sur une maison de Bourges : l'ancienne Chambre des comptes du duc Jean de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 40, 1921, p. 212. Lors des travaux d'aménagement des prisons en 1540, on découvrira des marbres ouvragés, bases, sous bases, colonnes et chapiteaux provenant de l'ancienne tour (Catherinot Nicolas, « Bourges souterrain », (1685), in *Les opuscules de Nicolas Catherinot*, Bourges, imprimerie A. Jollet, 1874, p. 2).

de la cité conférait certainement une légitimité à cette institution dont les décisions valaient jugements. La tour de la Chambre des comptes et les bâtiments annexes s'étendaient sur un terrain que Jean de Berry gagna sur celui de Saint-Pierre-le-Puellier au prix d'une rente annuelle de 12 £ tournois[116]. Ces « appartenances et appendances de ladite tour » acquises par le duc furent transformées en deux corps de logis – un petit et un grand – contenant chacun deux niveaux de salles. On trouve également mentionnée une petite chapelle disposée en appentis à l'extérieur du rempart[117]. La tour elle-même contenait une salle basse puis une salle plus importante[118].

Robert Favreau suppose que la mort de Jean de Berry (1416) imposa *de facto* l'arrêt de l'activité de la Chambre des comptes à Bourges et le transfert de celle-ci à Poitiers en 1418 auprès du Dauphin. En 1422, Charles VII fit de nouveau installer la Chambre des comptes à Bourges avec la Chambre des monnaies. Après 1439, l'institution fut définitivement éteinte, entraînant le déplacement de ses fonds (titres, dénombrements, aveux, comptes, etc.) vers celle du roi à Paris[119]. Cet ultime déménagement évita aux archives du duc de Berry de connaître le même sort que celles de la ville qui disparurent dans le terrible incendie de Bourges en 1487. Du XVe au XVIIe siècles, les bâtiments de l'ancienne Chambre des comptes de Bourges abritèrent pour deux siècles les prisons de la ville auparavant installées dans la tour de la porte Gordaine (détruite en 1442)[120]. En 1667, devenues trop vétustes, les prisons furent déplacées et installées dans le palais[121]. Un conseiller du présidial de Bourges dénommé Becau fit entreprendre des travaux sur le site en vue d'y établir son hôtel[122].

---

[116] Monestier Richard, *op. cit.*, p. 213.
[117] *Ibid.*, p. 217 : une chapelle longue de 14 pieds, large de 9, bâtie en appentis contre la muraille qui est du côté de Bourbonnoux c'est-à-dire la rue qui dessert la ville basse depuis la porte de Bourbonnoux.
[118] Mémoires de travaux datant de 1643 (*Ibid.*) les précisions quant aux distributions et aux salles des bâtiments paraissent de rapporter à des transformations postérieures à l'installation des prisons dans les lieux.
[119] Favreau Robert, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Age : une capitale régionale*, Poitiers, Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e série, t. XIV, 1977, p. 276-277.
[120] Monestier Richard, *op. cit.*, p. 215.
[121] *Ibid.*, p. 217.
[122] Catherinot Nicolas, « Bourges souterrain…, p. 2.

e) Le palais ducal de Bourges

Repères topographiques et chronologiques

Niché sur la partie sud-ouest du rempart de la cité, le palais du duc de Berry (actuelle préfecture du Cher) domine la ville basse ainsi que le faubourg et la vallée de l'Auron (voir Figure 4 et Carte 7). Depuis la plus haute époque, ce site a été le lieu d'exercice du pouvoir séculier. Au XIIe siècle, les sources mentionnent une « tour du roi » qui se situait face à l'église Saint-Jean-le-Vieux, un peu à l'est de l'emplacement où fut bâtie la grande salle de Jean de Berry[123]. Une autre source nous apprend que le complexe palatial intégrait en son enceinte une chapelle Sainte-Marie-Madeleine dont la localisation n'est pas déterminée[124].

L'entreprise menée par Jean de Berry consista à bâtir un grand corps de logis abritant les salles d'apparat et la grande salle au bout de laquelle fut élevée la Sainte-Chapelle (voir Plan 2). Aucune représentation du projet original de Jean de Berry dans son ensemble ne nous est parvenue. La plus ancienne se trouve dans un livre d'heures peint par le berruyer Jean Colombe vers 1485[125] (Figure 7). Il reproduit l'angle formé par la Sainte-Chapelle et la grande salle du palais tel que l'on aurait pu le voir depuis la cour intérieure du palais située à l'est de celui-ci. Au XVIe siècle, plusieurs vues panoramiques de la ville montrent les silhouettes élancées de la Sainte-Chapelle et du palais. Seule la grande salle a conservé sa haute toiture et les murs des salles d'appart apparaissent déjà sans couverture[126]. Deux croquis du XVIIe siècle (Figure 8 et Figure 9) et un tableau du XVIIIe siècle nous figurent les constructions de Jean de Berry vers la ville haute c'est-à-dire vues depuis l'orient[127]. Enfin un précieux tableau figure la galerie du Cerf c'est-à-dire l'entrée publique du

---

[123] Raynal Louis, *op. cit.*, t. II, p. 51, note 1. A l'est de la grande salle ont été découvertes les bases d'une ancienne tour (Dumoutet Jules, « Fouilles des caves du palais du duc Jean de Berry », *Mémoires du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes*, 1863).
[124] Raynal Louis, *op. cit.*
[125] Rodez, Société des lettres, sciences et art de l'Aveyron, Livre d'heures à l'usage de Troyes, ms 1, fol. 115v°.
[126] Hoefnagel Joris, « Bourges 1562 », in *Civitates Orbis Terrarum II*, Braun & Hogenberg, (ed.), vers 1587-1589 ; « Pourtraict de la ville de Bourges », in *Histoire du Berry*, Jean Chaumeau (ed.), Lyon, 1566 ; « Bourges 1575 » (BnF, cab. est., Va 18, t. III) ; « Vue de Bourges », XVIIIe siècle, huile sur toile anonyme (Bourges, Musée de l'hôtel Lallemant).
[127] Martellange Etienne, *La Sainte-Chapelle et palais de Bourges*, vers 1615 (BnF, cab. est., Ub 9, fol. 46) ; Vue du palais et de la Sainte-Chapelle après l'incendie de 1693 (Arch. nat., G^7 125) ; Vue de la Sainte-Chapelle et de la grande salle, seconde moitié du XVIIIe siècle, huile sur toile anonyme (Bourges, musée du Berry).

palais à savoir depuis les grands degrés situés au nord du palais[128] (Figure 10). Seule une partie des anciennes salles d'apparat a subsisté jusqu'à notre époque de même que les fondations de la grande salle toujours visitables aujourd'hui[129].

Le palais de Jean de Berry était constitué de trois entités disposées en U (voir Plan 1). Au sud se trouvait l'aile du « petit palais » contenant les appartements privés. Les salles d'apparat et la grande salle étaient contenues dans le corps de logis principal qui s'étendait sur plus de 100 mètres le long du rempart[130]. Le portique d'entrée et la Sainte-Chapelle opéraient un retour vers l'est. Les représentations du palais depuis l'orient, montrent qu'un mur séparait la Sainte-Chapelle du reste du palais délimitant ainsi une cour intérieure.

Les abords du palais de Jean de Berry formaient un parcellaire serré qui rendit difficile et coûteux l'extension du complexe palatial vers le nord. Pour y faire implanter des jardins, le prince était contraint de faire procéder à des expropriations dans le quartier de la porte Auronoise[131]. Vingt-cinq occupants durent ainsi être indemnisés de même que les propriétaires, principalement des établissements religieux de la ville : les chapitres Saint-Etienne, Saint-Fulgent, Saint-Hippolyte, Notre-Dame-de-Sales, Saint-Pierre-le-Puellier et Notre-Dame-de-Montermoyen). Enfin le duc avait accordé et tirait profit de l'installation d'étals volants et d'ateliers disposés le long du mur des Jacobins dans la rue Saint-Hippolyte (voir Carte 7**,** rue de la Sainte-Chapelle). Ainsi Jean de Berry encourageait une activité commerciale dans le proche secteur de son palais comme « devant les murs et closture du palaiz de mon seigneur le roy a Paris »[132].

---

[128] Seconde moitié du XVIIIe siècle, huile sur toile anonyme (Bourges, musée du Berry).

[129] Les caves situées sous l'ancienne grande salle sont composées de trois nefs voûtées en berceau de 4,48 mètres de large et divisées en sept travées (Trombetta Pierre-Jean, « Bourges, le palais ducal et la Sainte-Chapelle », *Archéologia*, n°134, septembre 1979, p.16-25).

[130] L'aile principale a été bâtie sur des constructions antiques sans pour autant en suivre l'exacte orientation (Trombetta Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 19 et Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif du palais construit à Bourges par Jean de France, duc de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXI, 1897, p. 79).

[131] « Apres s'ensuivent autre recompensacion de rentes perpetuelles deues que mondit seigneur doit faire pour maisons, jardins et places qui sont ordonnees estre prises pour les edifices et jardins de son dit palais (…) » (Arch. dep. 8G 1448, fol. C). Malheureusement ce document n'est pas daté, mais il est possible de proposer la décennie 1390 en raison de la mention de la chapelle du palais ainsi que de la présence de Drouet de Dampmartin. La volonté du prince de faire établir des jardins aux pieds des anciens murs est rappelée également par Catherinot Nicolas, *Bituricensis inscriptio*, Bourges, Jean Cristo, 1675, p.6).

[132] Acte du duc de Berry, mois d'avril 1411 dans le quel il délaisse à la Sainte-Chapelle le droit de faire tenir ces étals et ateliers (Arch. dép., Cher 8 G 1833, fonds de la Sainte-Chapelle, titres relatifs à la paroisse de Saint-Hippolyte, chemise 15).

L'histoire de la construction du palais de Jean de Berry est étayée par de minces indices(voir Tableau 5). Les périodes renseignées sont courtes et les lacunes représentent parfois plusieurs années voire une décennie. L'historien dispose de deux sources principales : les comptes du payeur des œuvres et des notes assez vagues qu'un érudit du XVIIe siècle prit d'un compte de Guillaume de Chauvigny receveur de Berry.

La première source est capitale car elle émane directement du chantier de construction. Il s'agit d'un compte d'œuvre rédigé par le payeur des œuvres Huguenin Meschin, comptable des chantiers du palais et du château de Mehun-sur-Yèvre. Ce précieux document est en réalité le premier feuillet d'un compte commençant le 21 mai 1380 et finissant à la même date en 1381[133]. Ce feuillet couvre la semaine du 21 mai 1380 et le début de la suivante. L'étude du document montre que le chantier commença avant l'année 1380[134], à une date qu'il faut probablement rapprocher de l'installation de la Chambre des comptes et du long séjour que Jean de Berry fit à Bourges au même moment (1379)[135]. On peut supposer qu'une partie de ce temps fut consacrée entre autres à la préparation de l'entreprise avec le général maître des œuvres qui s'installa à Bourges en janvier 1380[136]. D'autres feuillets du même payeur des œuvres furent découverts après Guerre par l'archiviste Paul Cravayat. Il s'agit de quatre feuillets détachés du compte suivant (21 mai 1381 – 21 mai 1382) et qui furent remployés afin de couvrir un registre du fonds de la Sainte-Chapelle de Bourges[137]. Les dates portées sur ces quatre feuillets vont du 29 juillet 1381 au 4 janvier 1382 avec de nombreuses lacunes[138].

---

[133] Ce feuillet fut inséré avec plusieurs autres fragments de comptes d'œuvre dans un volume avant fait partie de la collection Gaignière et aujourd'hui conservé dans le *Fonds français* de la Bibliothèque nationale (BnF, ms fr. 20686, fol. 8-8v°).

[134] Dans le cas des comptes d'œuvres de Poitiers et de Riom, nous trouvons les lettres de commission des payeurs des œuvres dans le compte marquant le début des campagnes : 1382 à Riom (BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v°) et 1383 à Poitiers (BnF, ms fr. 20686, fol. 13-13v°). Dans le cas de Bourges, il est bien spécifié en préambule du compte que Huguenin Meschin est chargé du paiements des œuvres du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre par les « lettres incorporees es precedens comptes des dites œuvres » (BnF, ms fr. 20686, fol.8).

[135] Du 8 mai au 10 juin 1379 et du 20 octobre 1379 au 13 juillet 1380.

[136] Soyer Jacques, « Documents inédits sur le séjour et la demeure à Bourges de divers artistes », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 27, 1903, p. 305-328.

[137] Arch. dép., Cher, 8G 1166, fol. 1-4v°. (édité par Cravayat Paul, « Fragments d'un compte de l'œuvre du palais de Bourges (1381-1382) », *Mémoires de l'Union des Sociétés Savantes de Bourges* , 1953-1954, vol. 4, p. 7-23).

[138] [29 juillet 1381]-5 août 1381 (fol. 1) ; 5 août – 12 août 1381(fol. 1v°) - [interruption] - [14 octobre 1381] – 21 octobre 1381 (fol. 2) ; 21 octobre 1381-28 octobre 1381 (fol. 2v°) ; [2 décembre 1381]-7 décembre 1381 (fol.3) ; 9 décembre 1381 – 14 décembre 1381 (fol. 3v°) ; 16 décembre 1381 – 21 décembre 1381(fol. 4) ; 23 décembre 1381 – 30 décembre 1381-4 janvier 1382(ns) (fol. 4v°).

La seconde source est un « gros registre » de comptes de Guillaume de Chauvigny, receveur de la sénéchaussée de Bourges[139]. Il couvre les années 1383 à 1386 et fut retrouvé « délié » dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges à la fin du XVIIe siècle[140]. Ce document est aujourd'hui perdu, mais quelques passages ont été copiés dont trois se rapportant au chantier du palais pour les années 1385 et 1386[141].

Il ressort donc des sources comptables que le chantier du palais commença probablement en 1379 en présence de Jean de Berry. En mai 1380, commencèrent le gros œuvre de la grande vis et la démolition des vieux murs du palais. En 1381, le chantier se poursuivit par la maçonnerie de la salle à parer. Des indices archéologiques relevés par Pierre-Jean Trombetta supposent que la maçonnerie de la grande salle fut entreprise peu après[142].

Selon toute vraisemblance, le gros œuvre des salles d'apparat et de la grande salle arriva à son terme à la fin de la décennie 1380. En 1386, on posa la couverture de la grande salle. Un an plus tard, Guy de Dampmartin quittait Bourges pour le chantier du palais de Poitiers[143]. Le 16 septembre 1387, le procureur d'Huguenin Meschin présenta toute la comptabilité du chantier devant la Chambre des comptes soit au moins huit années consécutives[144]. La reddition des comptes du payeur des œuvres ne signifie en rien que les travaux étaient arrivés à leur terme, mais il est possible que le chantier soit entré alors dans une autre phase, peut-être consacrée au décor. Plusieurs indices le laissent supposer : un atelier de tapisserie était installé dans la grande salle en 1386. La même année, les deux plus importants sculpteurs engagés par le prince – André Beauneveu et Jean de Cambrai - étaient déjà actifs à

---

[139] BnF, PO 2580, dossier Le Roy n° 57437, pièces n° 133-136. On trouvera une édition assez libre dans Toulgoet-Treanna, *op. cit.*, p. 270-321corrigée dans les pièces justificatives, voir Texte 11).

[140] « Il estoit [le compte] dans le tresor de la Sainte Chappelle de Bourges et fut vendu par B [blanc] et [blanc] a un nommé Breton marchant a Bourges. On en ôta la couverture pour faire un portefeuille que j'ay vue en 1700 » (*Ibid.* n° 137).

[141] *Ibid.*, n° 135 (1385) et n° 134v° (1386).

[142] Trombetta Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 23 : les marques lapidaires (alphabétique et figuratives) de la grande vis sont identiques à celles présentes dans les sous-sol de la grande salle.

[143] Le 10 mai 1388, Guy de Dampmartin vend sa maison à Jean d'Etampes (Soyer Jacques, *op. cit.*, pièces n°7 et 8). Au mois de mars 1387, des biens sont achetés à Poitiers pour installer une chambre aux traits et avant le mois de 1388, Guy de Dampmartin a rejoint cette ville (Arch. nat., J 182, n°109 et 111, voir Texte 19).

[144] BnF, ms fr. 20686, fol. 8 : *Traditus curie XVI° die mensis septembre anno ottogesimo VII per Michel* […] *procurator dicto Huguenin Meschin*.

Bourges[145]. Enfin la visite à Bourges, au mois de février 1389, de la cour du duc de Bourgogne et de celle de son fils, le comte de Nevers, pourrait bien marquer le *terminus ante quem* pour la construction des salles d'apparat et de la grande salle[146].

Une deuxième campagne de construction occupa la décennie 1390 et fut consacrée à la construction de la Sainte-Chapelle (1391-1398). L'achèvement de cette œuvre majeure dans la symbolique déployée par Jean de Berry à Bourges est associé d'importants séjours du prince autant qu'à des visites de personnages prestigieux. En août 1400, le duc reçut l'empereur Byzantin Manuel Paléologue et le jeune Dauphin[147]. Le 16 juillet 1412, à l'issue du traité de paix qui mit fin au siège de Bourges, on fêta l'arrêt des hostilités au palais « ouquel il y avait grant appareil » et où les seigneurs furent « très excellentement et très grandement servis »[148]. A la fin du mois d'octobre 1414, alors que le vieux duc Jean ne quittait plus Paris, le duc Louis de Guyenne, Dauphin de Viennois et héritier du duché de Berry, séjourna quatre semaines durant dans la province. Il fut grandement fêté par les habitants « d'icelle ville, ou palais du duc de Berry »[149].

La grande salle : « une des plus belles salles du Royaume »

En dehors de la pose de la couverture en 1386[150], aucune source contemporaine des travaux ne permet de renseigner l'histoire de la construction d'une « des plus belles salles du Royaume » aux dires de Gaspard Thaumas de la Thaumassière[151]. En revanche, un grand nombre de témoignages nous dépeint avec parfois un grand souci du détail la grande salle du palais qui marqua à plusieurs reprises l'histoire de la ville. L'immensité de ses proportions impressionnait les visiteurs. Par ses dimensions

---

[145] André Beauneuveu et trois de ses aides sont au service du prince (BnF, PO 2580, dossier Leroy n°57437, pièce n° 133v°). Le maître occupera deux ans plus tard dans la maison de Guy de Dampmartin dans la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier (Soyer Jacques, *op. cit.*, p. 310). Jean de Cambrai est payé 15 £ par mois pour « ouvrer de son metier à Bourges » selon un mandement du 26 septembre 1386 (BnF, PO 2580…, n° 133v°).

[146] L'itinéraire de la cour de Bourgogne et de Nevers mentionne qu'après la visite, les maîtres furent invités à se rendre à Mehun-sur-Yèvre tandis que les gens de leurs hôtels respectifs restèrent à Bourges. On peut imaginer, comme c'était courant, que la grande salle du palais servit de dortoir (Petit Ernest, *op. cit.*, p. 207).

[147] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 439, note 4 et 5.

[148] *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*, Douët-d'Arcq (ed.), Paris, Renouard, 1858, t. II, p. 289.

[149] *op. cit.*, p. 53 .

[150] voir note 164.

[151] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *Histoire du Berry*, Bourges 1689, Bourges, Revue du Berry (reed.), 1865, t. I, p. 267.

(51,20 mètres de long sur 16,35 mètres), elle était la deuxième plus grande salle du royaume après celle du palais de Paris[152]. Avec une charpente culminant à plus de trente mètres et dépourvue de piliers[153], la grande salle de Bourges offrait un gigantesque volume que le visiteur, arrivant par le portique nord, pouvait embrasser d'un seul regard. Les distributions dédiées au service domestique étaient cachées dans des passages muraux. En 1386, alors que les travaux n'étaient pas encore terminés, on apprend que la grande salle avait abrité la réserve de grains que le duc destinait à la vente et qu'on y installait dorénavant un atelier pour les tailleurs de pierre et un autre pour les tapissiers[154]. Une fois achevée, ses dimensions lui permirent d'accueillir les foires de Noël quinze jours durant[155]. La grande salle du palais de Bourges resta longtemps désignée comme « la salle du roi ». En 1461, Louis XI y reçut le serment des habitants de Bourges[156]. En revanche, en dépit d'une idée reçue, aucune donnée ne permet d'affirmer que Charles VII proclama la Pragmatique Sanction dans le palais[157]. Lors des Etats Généraux, la noblesse se réunissait dans la grande salle[158]. D'après Nicolas Catherinot, il en fut de même pour les années 1453, 1498, 1529, 1560, 1576, 1588, 1614, 1649 et 1651. Les coutumes du Berry y furent rédigées en 1538 et 1539. Avant les campagnes militaires, le ban et l'arrière ban se réunissaient dans la grande salle (1461, 1536 et 1635). Elle accueillit également les assemblées des Huguenots en 1562[159].

Les dimensions remarquables de la grande salle n'ont eu d'égal que l'attention réservée à son décor intérieur. La distribution de la grande salle opposait dans un rapport frontal le duc, siégeant au pignon sud, et ses sujets entrant par le pignon nord[160]. Cette disposition différait de celles employées dans les grandes salles de

---

[152] Mesqui Jean, *op. cit.*, vol. 2, p. 43. L'auteur note la proximité entre la grande salle de Bourges et celle du château de Coucy (bâtie vers 1380).
[153] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*
[154] BnF, PO 2580, dossier Leroy, n° 57437, pièce n° 134v°.
[155] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. I, p. 267. Après la disparition de la grande salle, les foires de Noël se déplacent au Jeu de Paume de la rue Jacques Cœur puis dans l'église des Carmes. Cependant elles continueront d'être désignées par « foires du palais » (Raynal Louis, *op. cit.*, t. II, p. 411).
[156] Raynal Louis, *op. cit.*, t. II, p. 411.
[157] Louis Raynal précise que les premières réunions que le roi convoqua se tinrent dans la salle capitulaire de la Sainte-Chapelle (*op. cit.*, t. III, p. 183).
[158] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. I, p. 442. Le clergé tenait son assemblée à l'hôtel de l'archevêque et le Tiers Etat à l'hôtel de ville.
[159] Notes de Paul Gauchery d'après les écrits de Nicolas Catherinot (Arch. dép., Cher, 36 J 28, carton 1, dossier 4, chemise « textes concernant la Sainte-Chapelle).
[160] Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p. 82.

Poitiers ou de Riom dans lesquelles les visiteurs entraient par un mur gouttereau et devait tourner le regard de 90° pour découvrir l'estrade noble.

Au premier chef, le visiteur découvrait en levant les yeux une impressionnante structure charpentée dont le souvenir se trouve consigné avec tous les détails dans un devis de réparation de 1610[161]. Il s'agissait de deux berceaux en tiers-point superposés culminant à 33 mètres de hauteur. Le premier tiers-point faisait une dizaine de mètres de hauteur et le second tiers-point 6,50 mètres[162]. Le regard qui parcourait cette voûte n'était arrêté par aucun pilier, aucune poutre ni aucun tirant. Pour contenir les 16,40 mètres de portée, on conçut des murs épais de 2 mètres renforcés par quatorze contreforts faisant une saillie de 1,5 mètre et disposés tous les 8 mètres[163].

En 1386 la pose de la couverture par Jean le Prestre[164] a probablement précédé la mise en place du décor lambrissé qui recouvrait le double berceau[165]. Cette année marque justement la fin des travaux de lambrissage au château de Poitiers par le huchier parisien Guillaume Cirace, qui avait notamment réalisé le lambrissage du petit galetas et de la grande salle en bois d'Illande dont il assurait lui-même l'importation[166]. Guillaume Cirace est encore mentionné à Poitiers en mai 1392[167], il a donc pu travailler au berceau de la grande salle de Bourges. L'hypothèse s'avère séduisante, mais en dehors de la coïncidence chronologique, aucune preuve ne permet de lui attribuer l'immense chantier du lambrissage de la grande salle de Bourges.

---

[161] *Ibid.*, p. 83-84 d'après un devis conservé aux Arch. dep., Cher, C 787.
[162] Pierre-Jean Trombetta (*op. cit.*, p. 21) présente une coupe transversale de la charpente d'après ce devis.
[163] Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 82).
[164] Compte de Guillaume de Chauvigny, receveur de la Sénéchaussée de Berry, 1386 : « A Jean le Prestre couvreur et enduiseur, pour avoir couvert a neuf la grant sale du palais de Bourges » (BnF, PO 2580, dossier Le Roy n° 57437, pièce n° 134v°). On trouve deux autres mentions se rapportant à l'année 1385 et concernant l'avancement des travaux du palais et les couvertures provisoires faites pour passer l'hiver : « le palais est tout desffermé et rompu pour ce que mondit seigneur y fait commencer de ouvrer pour son domicile » et « l'on fit couvrir de gluis [chaume] la dernier vis du palais » (*Ibid.*, n° 135, voir Texte 11). Le devis de 1610 indique que la couverture était d'ardoise, mais, plus de deux siècles après l'ouvrage de Jean le Pretre, il y peu de chance pour qu'elle fût d'origine.
[165] Devis de 1610 (Arch. dép., Cher, C 787). Le lambris était constitué de lattes de 16 cm de largeur. Le devis ne précise pas l'essence des bois ni s'ils avaient reçus un décor peint.
[166] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v° (février 1385).
[167] Arch. mun., Poitiers, J 363, 16 mai 1392 (Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers », in *Fürstliche Residenzen im Spätmittelalterlichen Europa*, Hans Patze et Werner Paravicini (dir.), Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1991, note 90).

La grande salle était abondamment éclairée par un double registre de baies dont nous ignorons si elles comportaient des verres colorés[168]. Guy de Dampmartin ouvrit une travée sur deux en jouant sur l'alternance des vides et des pleins qui correspondaient aux conduits des cheminées (voir Plan 2 et Figure 9). Les appuis des fenêtres du premier registre étaient placés à environ cinq mètres de hauteur. Il s'agissait de grandes baies rectangulaires (6,5 mètres sur 2,27 mètres) dont l'aspect est clairement visible sur les documents iconographiques. Elles étaient coiffées de linteaux en plate bande pris dans l'épaisseur murale[169]. Il subsiste aujourd'hui quelques baies de l'ancienne salle à parer (salle du Conseil général du Cher), mais le dessin de leur remplage fut entièrement modifié lors des restaurations de Paul Boeswillwald au début du XXe siècle (voir Figure 13)[170]. Dans les parties supérieures, le premier berceau en tiers-point était éclairé par six lucarnes dont l'intrados était également lambrissé.

La décoration intérieure s'organisait autour des sept cheminées que comptait la grande salle. Quatre d'entre elles étaient disposées symétriquement de part et d'autre des murs gouttereaux (voir Plan 2). On remarque aisément le dessin des hauts conduits des cheminées sur les documents iconographiques (voir Figure 8). Mais c'est au pignon sud de la grande salle que Guy de Dampmartin réserva l'ouvrage le plus prestigieux où se dessinent déjà les formules que le même maître d'œuvre porta à leur paroxysme au pignon sud de la grande salle de Poitiers. Le pignon sud de la grande salle de Bourges marquait le passage de l'espace public de la salle à l'espace à caractère plus privé des salles à parer. A ce titre il mettait en scène tous les ressorts de l'apparat et de la représentation du duc. Cet espace particulier était porté par un emmarchement symbolique - l'estrade noble - qui soutenait une triple cheminée (voir Plan 2). La disposition de cet espace, placé face à l'entrée publique, garantissait certainement un prodigieux effet visuel. A la différence de Poitiers, le triple foyer de Bourges étant adossé à un mur de refend, le décor en arcatures fleuronnées en tiers-

[168] Au début du XVIIe siècle, un devis consacré à la rénovation des verrières de la grande salle ne fait aucune mention de verres colorés (Arch. dép., Cher, C 787). La présence d'un programme iconographique vitré est pourtant probable à Bourges car les vitres du palais de Riom possédaient un décor héraldique (voir p. 104 et *sq*.).

[169] Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 8.

[170] Paul Gauchery a pu étudier le bâtiment avant les aménagements de l'actuelle salle du Conseil général. Il a reproduit le dessin de l'ancien remplage dans « Le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 39, 1919-1920, pl. III (voir Figure 13). Il figure un ancien réseau fait de lancettes rectilignes et de trois carrés à redents. On peut cependant rester prudent car le devis du 22 mars 1645 indique que les fenêtres sont alors entièrement ruinées et rompues (Arch. dép., Cher, C 788).

points qui le surmontait n'était pas ajouré mais aveugle[171]. Enfin comme à Poitiers, on peut supposer que le large manteau supportait une tribune de musiciens. En l'absence de toute représentation, nous ne savons pas si la mise en scène de l'estrade noble était accompagnée d'un programme iconographique comme à Poitiers. Nous savons seulement que des décors figurés ornaient la base du manteau des cheminées[172].

La « galerie du Cerf »

Avant de pénétrer dans la grande salle et de contempler le pignon sud, le parcours du visiteur supposait d'abord deux étapes : l'ascension des grands degrés puis le passage du portique autrement appelé la « galerie du Cerf » (voir Figure 10). Les « grands degrés » offraient d'après Jean Chaumeau une « plaisante symmetrie de marches et degrez »[173]. Ce terme désignent un grand emmarchement - en fait 24 marches de 26 mètres de large environ[174]- de plan rectangulaire dont l'angle oriental était brisé. La présence de cet emmarchement recouvrait bien entendu une dimension symbolique et il n'est pas improbable que son perron contenait une table de justice semblable à celle du palais de la Cité ou celle du château de Poitiers[175].

Le portique surplombant les grands degrés n'ouvrait pas uniquement sur la grande salle, mais il met également en communication la Sainte-Chapelle avec la tour du trésor[176]. Il s'agissait d'une structure prolongeant sur un unique niveau le langage architectural de la Sainte-Chapelle (pilastres, pinacles, arcatures en tiers-points, etc.). Le portique était divisé en trois travées voûtées de croisées d'ogives et

---

[171] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 22. La grande salle est détruite à la Révolution, mais le pignon demeure et on pouvait encore voir en 1800 les arrachements de cette cheminée.
[172] Devis du 15 mars 1604, fol. 10 (Arch. dép., Cher, C 787) : « remettre à deux cheminées du pignon les têtes de deux petites images qui ont été abattues ». Rappelons que la grande salle servit de lieux d'assemblée des huguenots en 1562.
[173] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 229.
[174] Raynaud Clémence, « Vers une hypothèse de reconstitution, sources, documents, fragments : les bâtiments », in *Une fondation disparue de Jean de France, duc de Berry : la Sainte-Chapelle de Bourges*, Béatrice de Chancel-Bardelot (dir.), Paris, Somogy, Bourges, Musée du Berry, 2004, p. 68.
[175] Mesqui Jean, *op. cit.*, vol. 2, p. 90-93. En février 1387 on achèva l'escalier du château de Poitiers et le carrier Guillaume Lavarde livra de grandes pierres et une « table d'entrée » (Arch. nat., KK 257b, fol. 48).
[176] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 25.

ouvertes par de grandes arcades en tiers-point séparées par des pilastres. Il était surmonté d'une terrasse laissant apparaître la partie haute du pignon de la grande salle ouverte de deux grands réseaux dont le dessin particulier à cinq lancettes reproduisaient celui des baies de la Sainte-Chapelle. Outre son rôle distributif, le portique était un passage qui permettait de traduire les prétentions du duc. Le tympan de la porte de la grande salle accueillait probablement un décor héraldique qui répondait à celui du portail de la Sainte-Chapelle situé dans la travée orientale[177]. Selon plusieurs témoignages, ce programme iconographique cœxistait avec un curieux ensemble - un grand cerf, des os de géants et une peau de crocodile – ensemble digne des anciens cabinets de curiosités et exposé sous les voûtes du portique[178].

La tradition populaire attribuait à ce portique le nom de « galerie du Cerf ». Jean Chaumeau confirme bien la présence dans la travée ouest d'un « renchier » [179], c'est à dire d'un grand cervidé[180], clairement visible sur le tableau anonyme du XVIIIe siècle (voir Figure 11). Ce grand cerf de bois mais dont les cornes étaient apparement d'origine naturelle portait au cou le « tres noble escu & armes de Berry»[181]. Aucun texte ne nous autorise cependant à attribuer le cerf de Bourges au duc de Berry avec certitude car sa première mention remonte à l'année 1428[182]. On connaît cependant le goût du duc, grand chasseur, pour les représentations de cerfs dont il passa commande pour ses résidences de Poitiers et de Mehun-sur-Yèvre, mais le cerf de Bourges recouvre une signification bien plus solennelle qui se rattachait directement à l'iconographie royale qui perdura de Charles VI à François Ier[183]. Le même symbole trônait au palais de la Cité près de la porte de la Grand' Chambre du Parlement. Il était fait de bois peint et doré par Jean d'Orléans en 1364[184].

---

[177] (voir note 745).
[178] Turpin Emile, « Les curiosités du porche de la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, vol. 34 (4e série), 1923, p. 83-112.
[179] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 229.
[180] *Ibid.* Paul Gauchery trouve chez Nicolas Catherinot la mention de *vengisserum* (Arch. dép., Cher, 36 J 28, fonds Gauchery, carton 1, dossier 4, chemise « textes concernant la Sainte-Chapelle).
[181] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 229. L'auteur veut-il parler des armes du duc ou du duché de Berry ?
[182] La tour du trésor est désignée par l'expression « la tour devant le Cerf » (Arch. dép., Cher, 8 G 1619, cité par Goldman Philippe, «La Sainte-Chapelle à l'épreuve de l'histoire : dégâts, travaux et destruction (XVe-XVIIIe siècles), in *Une fondation disparue*…, p. 50-59.
[183] Beaune Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, rééd. 1993, p. 465.
[184] Guérout Jean, « Le palais de la Cité à Paris des origines à 1417 : essai topographique et archéologique », *Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, t. II, 1950, p. 136, note 1.

La voûte de la travée centrale de la galerie du Cerf réservait une autre « étrangeté ». On y trouvait exposés les ossements d'un géant haut de quinze coudées nommé *Briatus* aux dires de Jean Chaumeau ou Briavée selon Nicolas Catherinot. Une tradition populaire erronée prétendait que le tombeau de ce géant avait été découvert en Berry mais Jean Chaumeau rapporte qu'en réalité ces ossements avaient été exhumés en 1456 dans une baronnie du Dauphiné[185] et rapportés à Bourges par le futur Louis XI[186]. Il est vrai qu'une confusion s'est opérée sur l'origine de ces ossements étranges car le duc de Berry nourrissait lui aussi un vif intérêt pour ce genre de curiosités. En 1378, il avait envoyé son panetier quérir pour lui des ossements de géant découverts près de Lyon[187]. Cependant on peut penser que le duc les destinait à ses collections privées[188].

Enfin la dépouille d'un grand crocodile était également exposée aux abords des grands degrés[189], mais il semble qu'elle provenait de l'hôtel de Jacques Cœur où des ambassadeurs florentins l'aperçurent au XVe siècle[190].

Ces éléments doivent nous conduire à reconsidérer les dispositions du portique à la fin du principat de Jean de Berry. Seule la statue du cerf pourrait lui être attribuée, bien qu'elle puisse tout aussi bien avoir été commandée et placée à cet endroit par le futur Charles VII entre 1416 et 1428.

---

[185] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 229.

[186] *Congrès Scientifique de France, mémoires et procès-verbaux de la 24e session (Grenoble, 1857)*, t. I, 1858, p. 294. De nombreuses découvertes d'ossements gigantesques (restes d'éléphants) ont été faites dans le même secteur (Bourg de Saint-Peray, Ardèche).

[187] Le 20 novembre 1378 (Arch. nat., KK 252, fol., 173v° cité par Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 434, note 7).

[188] Il possédait des oiselets de Chypre, une dent de baleine et une mâchoire de géant (Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. II, inv. B, n° 305 ; inv. SG, n° 1265 ; t. I, n° 571).

[189] Extrait du journal d'Abraham Goellnitz (Boyer Hippolyte, *Almanachs du Cher*, 1859, p. 52) : « on y trouve également toute sorte de marchands établis sous des échoppes. Plus bas une fontaine au dessus de la quelle on a suspendu la dépouille d'un crocodile qu'on dit avoir été trouvé dans un caveau à cet endroit même ».

[190] Milanesi G., « Il viaggio delgi ambasciatori fiorentini al re di Francia ne MCCCCLXI descritto da Giovanni di Francesco di Neri Cecchi loro cancelliere », *Archivo Storico Italiano*, 3e série, t. I., 1865, p. 20 : (…) *in detta casa* [hôtel Jaques Cœur] *vedemo uno chochodrillo intero di braccia 7 lungho*. Ce genre de curiosités étaient courantes : un inventaire de l'hôtel de Giac, un des hôtels parisiens de Jean de Berry occupé alors par Jean de Montaigu, mentionne la présence dans la panneterie d'une tête de serpent en réalité une tête de crocodile du Nil. A la mort de Jean de Montaigu, la tête fut expédiée vers le comte de Hainaut nouveau propriétaire de l'hôtel (voir note 1550).

Les salles d'apparat et la grande vis

Les salles d'apparat occupaient la partie méridionale du corps de logis principal (voir Plan 2) sur une longueur équivalant à celle de la grande salle (45 mètres). Elles se composaient de quatre salles réparties sur deux niveaux contenant chacun deux salle de plan identique - probablement une salle à parer puis une salle de retrait – disposées en enfilade. Cette distrbution était complétée par un ensemble de passages de service ménagés dans l'épaisseur murale[191]. La partie méridionale du palais contenait donc deux appartements superposés. Il y a tout lieu de penser que le premier niveau, mis en communication avec la grande salle, était dédié au duc et que le second revenait à la duchesse c'est-à-dire que l'organisation des appartements était inverse à celles du château du Louvre ou du palais de la Cité[192]. Ces deux appartements étaient distribués par un bel escalier bâti hors œuvre encore désigné la « grande vis ». Cette partie du palais de Bourges est la seule à avoir subsisté jusqu'à nous. En dépit des nombreuses modifications opérées sur le bâti par les successeurs du duc, les salles d'apparat restent les derniers témoins encore en élévation de ce que fut le palais de Jean de Berry.

La salle à parer du duc est la seule dont la fonction est désignée dans les comptes de construction[193]. Sa longueur (22,50 m) était divisée en trois travées marquées par deux grosses poutres maîtresses soutenant le plancher du niveau supérieur. Au début du XXe siècle, elle devint la salle du Conseil général du Cher et fut réduite d'un tiers par un nouveau mur de refend. La salle actuelle occupe les deux travées méridionales de l'ancienne salle à parer de Jean de Berry[194]. Trois grandes cheminées chauffaient la salle à parer. Deux étaient disposées sur les deux murs de refend, la dernière sur le mur oriental. Le décor de cette dernière est demeuré presque intact car sa restauration a été respectueuse du dessin d'origine[195] (voir Figure 6). Son manteau est surmonté

---

[191] Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p. 81.

[192] Whitheley Mary, « Lieux de pouvoir et résidences royales », in *Paris et Charles V*, Frédéric Pleybert (dir.), p. 105-131. Dans un article récent, Alain Salamagne remet en question les distributions du château de Louvre telles que proposées par Mary Whiteley, mais il retient néanmoins les niveaux dédiés au roi et à la reine (Salamagne Alain, « Le Louvre de Charles V », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry…*, p. 89-93).

[193] Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 1-4v°.

[194] Travaux de l'architecte des Monuments Historiques Boeswillwald entre 1898 et 1904 (Médiathèque du patrimoine, 81/14, édifice n°74, carton n°4).

[195] Le décor de la cheminée est connu grâce à un croquis communiqué par M. Bussière architecte du département du Cher qui compléta l'état dans le quel se trouvait la cheminée à la fin du XIXe siècle (Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p.82).

d'un mâchicoulis soutenant un parapet crénelé et scandé par des échauguettes en encorbellement. Au-dessus, on aperçoit les hauts toits d'un corps de logis. Les dimensions de cette cheminée – 10 mètres de hauteur sur 7,5 mètres de large - suffisent à donner une idée de l'ampleur de la décoration déployée par les artistes du duc de Berry[196]. La salle à parer était éclairée par deux fenêtres doubles et deux fenêtres simples du côté de la ville basse (ouest) et seulement par une fenêtre double et une fenêtre simple du côté cour (est) en raison de la présence d'une cheminée et de la grande vis. Ces baies étaient identiques à celles de la grande salle c'est-à-dire que leurs allèges se situaient à 5,50 mètres du sol. Avec la grande vis, trois portes desservaient cette pièce. Outre celle qui donnait accès à la salle de retrait, deux portes étaient disposées de chaque côté du mur de refend et communiquaient avec la grande salle. On conserve les bases ainsi que l'accolade ornée des armes du couple ducal de l'une d'entre elles (côté est). Les travaux de la salle du Conseil général modifièrent encore les anciennes dispositions de la salle à parer du duc. Paul Gauchery émit des réserves quant aux travaux de restauration de l'architecte des Monuments Historiques Paul Boeswillwald (1898-1904). Outre la modification du dessin des remplages que nous avons déjà évoquée pour la grande salle, Paul Gauchery critique la restitution par l'architecte d'arcs en anse de panier pour soutenir les poutres maîtresses[197].

A la suite de la salle à parer se situait très certainement la salle de retrait elle-même en communiquant avec les espaces résidentiels du petit palais. Percée dans le mur pignon, une porte, surmontée d'une accolade et des écus du duc et de la

[196] Les restes de la cheminée sud laissent supposer des dimensions identiques.

[197] En 1897, c'est-à-dire avant les restaurations, Paul Gauchery écrit que les grosses poutres étaient posées sur d'énormes corbeaux de saillie considérable pour en réduire la portée («Mémoire historique et descriptif..., p. 92). De son côté, Paul Boeswillwald justifie ainsi son projet : « Nous avons trouvé la solution en regardant les traces apparentes sur les murs au droit des entailles aujourd'hui maçonnées qui se trouvent dans les trumeaux des fenêtres, et dans le système des contreforts existants au dehors des murs. Au droit de ces entailles, en examinant la pierre avec soin, on peut suivre le contour d'un profil sur la hauteur de plusieurs assises. Ce profil n'est autre que l'intersection sur un plan vertical de la mouluration d'un grand arc qui franchissaient les 16,30 m et qui était destiné à porter le plancher. Des fragments de moulures retrouvées dans les maçonneries qui bouchent les baies nous ont permis de rechercher le profil complet et d'en obtenir la forme par la trace de l'intersection ». Plus loin l'architecte précise que l'importance des contreforts ne s'explique que la présence de ces arcs surbaissés (Médiathèque du patrimoine, 81/14, édifice n°74, carton n°4). Vingt ans plus tard, Paul Gauchery réitère ces réserves et prétend que le système adopté par Paul Boeswillwald aurait été insuffisant pour l'ancienne structure (« Le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges…, p. 44).

duchesse, permettait l'accès au petit palais. Ce même mur contenait une cheminée monumentale.

Transformée en cour à ciel ouvert lorsque les prisons de la ville y prirent place, cette salle ne subsiste que par des murs en partie masqués par des constructions modernes[198]. Les deux travées de cette pièce représentaient une longueur de 15,50 mètres[199]. Du côté de la cour (orient), la salle disposait d'une fenêtre double ainsi qu'une fenêtre simple. Du côté de la ville basse (ouest), la salle était éclairée par deux fenêtres simples. A hauteur d'appui, il existait des petites fenêtres carrées qui pourrait très bien avoir percées ultérieurement.

L'étage supérieur subit de très importants dommages. Ravagée par un incendie en 1467, la haute toiture des salles d'apparat ainsi que la maçonnerie du deuxième niveau furent considérablement réduites[200]. La salle surmontant la salle à parer était éclairée par une unique baie par travée. Ces fenêtres étaient disposées à hauteur d'appui et leurs ébrasements étaient pourvus de coussièges. La salle était chauffée par une cheminée adossée au mur de refend sud et surnommée en raison de son décor « la cheminée aux ours » (voir Figure 6). En 1930, Paul Gauchery proposa à la commission des Monuments Historiques de la déplacer jusqu'à la salle du Conseil général en raison de l'état de l'étage supérieur : « Les deux jambages sont parfaitement conservés avec leurs vastes chapiteaux ornés de feuillages au dessus des chapiteaux et sous la corniche du manteau court une frise où sont figurés les ours. Le manteau, encadré de deux cordons moulurés enrichis de rinceaux de feuillages, est occupé par un semis de fleurs de lys malheureusement martelé. Cinq échauguettes saillantes occupent les angles et le centre du manteau avec manteau avec des personnages en cul de lampe. Cette partie du manteau a eu à subir les déprédations du temps. La dépose doit se faire avec précaution car certains morceaux pénètrent dans le mur d'une profondeur équivalent à leur saillie ». Ce projet, qui visait à doter la salle du Conseil général de deux belles cheminées monumentales et exposées au

---

[198] Les murs du côté de la cité (orient). On voit bien le contournement du palais par les nouveaux bâtiments de la Préfecture sur un plan de l'architecte Roger daté du 23 août 1852. Ces bâtiments sont indiqués « corps de garde et entrée de la prison » (Arch. dép., Cher, 4F 2, fonds Roger). Heureusement Paul Gauchery présente un relevé de ce mur.

[199] Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p. 94-96.

[200] Gauchery Paul, « Le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 39, 1919-1920, p. 42. L'auteur précise qu'il ne faut pas confondre cet incendie avec celui de 1487 qui épargna le palais. La maçonnerie ne fut conservée que sur quelques assises (Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p. 96-98).

regard de tous, ne sera pas mis en œuvre en raison des périls que comportait une telle opération[201]. En 1986, un nouvel incendie ravagea de nouveau les parties hautes du palais et détruisit la cheminée aux ours. Seuls quelques vestiges purent être sauvés et permirent de préparer la restitution de l'actuelle cheminée[202]. Il ne reste rien de la salle qui surmontait la salle de retrait. A la fin du XIXe siècle, on relevait la trace d'une cheminée sur le pignon joignant le petit palais[203]. Cette salle possédait deux baies simples donnant sur la ville basse (ouest) ainsi que deux baies doubles du côté de la cour (orient).

L'histoire de cette partie du palais bénéficie d'un éclairage opportun : les quatre feuillets de comptes d'œuvre conservés concernant la grande vis. Cet édifice était adossé au mur oriental de la salle à parer et formait sur la façade une cage hors œuvre demi hexagonale ouverte d'une porte à accolade et de deux baies superposées[204] (voir Figure 8 et Figure 9). Cet ouvrage n'est pas sans rappeler le programme du même type mis en œuvre pour desservir les appartements royaux du Louvre quinze ans plus tôt et auquel avait participé Guy de Dampmartin[205].

La teneur des comptes d'Huguenin Meschin nous montre que, sur une période de deux années[206], l'ouvrage accapara tous les moyens engagés sur le chantier et les 2578 £ et 5 s. tournois réunis en 1380[207] laissent supposer un chantier en pleine activité[208]. A cette somme s'ajoute une contribution en nature de 36 setiers et 6

---

[201] Mémoire de Paul Gauchery (Médiathèque du patrimoine, 81/14, édifice n°74, carton n°4).
[202] Médiathèque du patrimoine, 81/14, édifice n°74, carton n°4.
[203] Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p. 100.
[204] « La Sainte-Chapelle et le palais », dessin d'Etienne Martellange, vers 1615 (BnF, dép. estampes, Ub 9, fol. 46) et croquis accompagnant le 1693 (Arch. nat., G^7 125). Dans un article consacré à la grande vis du Louvre, Mary Whiteley proposait de placer la grande vis de Bourges dans la deuxième cage accolée à la grande salle (Whiteley Mary, « Deux escaliers royaux du XIVe siècle : les « grands degrez » du palais de la Cité et la « grande vis » du Louvre », *Bulletin Monumental*, 1988, p. 133-154.). Il s'agit d'un bel édifice octogonal ouvert de grandes baies en tiers-points supportées par un registre d'arcatures aveugles. En réalité cet édifice ne pouvait pas contenir un escalier car la grande salle ne compte pas de second étage. En outre, au niveau du soubassement, cet édifice abritait un caveau (Trombetta Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 19). Il s'agit en fait d'un oratoire tel que le restituent Alfred de Champeaux et Paul Gauchery (voir Plan 2).
[205] Whiteley Mary, *op. cit.*
[206] Du 21 mai 1380 au 4 janvier 1382 (BnF, ms fr. 20686, fol. 8-8v° et Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 1-4v°).
[207] BnF, ms fr. 20686, fol. 8 : *Summa totius recepte huis computi* 2578 £ 5 s. Guillaume Chauvigny, receveur général de Berry, verse 2338 £ et 5 s. en plusieurs parties. Guy de Dampmartin vend pour 40 £ un chariot attelé de cinq chevaux appartenant au duc à un charpentier de Bourges. Enfin 200 £ sont versées par Jean Mery, ancien receveur des aides du roi pour le diocèse de Bourges.
[208] A titre de Comparaison, le chantier du palais de Riom bénéficie à partir de 1383 de 3600 £ de versements annuels (BnF, ms fr. 11488, fol. 1-14v°).

boisseaux d'avoine à la mesure de Bourges versés entre le 1er mai et le 18 juillet 1380 par Philippon de Veauce receveur du vingtième des blés et des vins « par deçà la rivière de Cher »[209]. En mai 1380, le chantier en était aux préparatifs : quatre tailleurs de pierre, Broquart de Fribourg, Claus de Mayence, Jean de Besançon et Jean de Blois réalisaient les « moules » de la grande vis tandis qu'une équipe de quatre manœuvres abattaient les vieux murs du palais pour en retirer la pierre, ce qui montre que le projet de Jean de Berry s'appuyait sur une structure plus ancienne[210]. Un an et demi plus tard, dans la semaine du 29 juillet 1381, treize maçons et tailleurs de pierre étaient à l'ouvrage, dont Jean Guérart, Jean de Huy, Jean Mignot et Jean de Nevers (voir p. 409)[211]. L'entreprise devait être bien avancée car dès le mois d'août suivant on réalise les « clefs des arcs reliant les piliers » [212]. Au mois d'octobre, l'œuvre de la vis touchait à sa fin. Le forgeron Guillaume Richard réalisait douze goujons de fer[213] pour asseoir les ogives de la grande vis taillées par Claus de Mayence et par Jean de Huy[214]. Le charpentier, Pierre Pessille, monta en une journée un grand engin pour hisser les marches[215]. Entre le 23 décembre 1381 et le 28 avril suivant, Jean de Huy livra huit « archez orbes » qu'il dut asseoir sur les baies de la grande vis[216]. La pose des éléments de maçonnerie et notamment des ogives durant l'hiver nécessita une couverture provisoire afin d'éviter l'infiltration des eaux et les gelées[217]. A partir de la semaine du 21 octobre 1381, les tailleurs de pierre et les maçons travaillaient aussi au pan de la chambre à parer[218] contre lequel est bâtie la

---

[209] BnF, ms fr. 20686, fol. 8v°.
[210] *Ibid.*
[211] Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 1.
[212] *Ibid.*, fol 1v° (semaine du 8 août 1381) et fol. 4 (semaine du 23 décembre).
[213] *Ibid.*, fol., 2v°
[214] Semaine du 2 décembre 1381 : Claus de Mayence réalise 7 pieds et demi de petites ogives et un pied d'arc doubleau et Jean de Huy 5 pieds de petites ogives. Ces ouvrages sont payés selon le système du prix fait et non selon celui de la régie (*Ibid.*, fol. 3). La pose des ogives se tient la semaine du 16 décembre 1381 (*Ibid.* fol. 3v°). Certaines pierres sont liées par des grappes de fer (*Ibid.*, fol. 4v°).
[215] Il existe alors d'autres engins au palais qui ont besoin d'être « oints » c'est-à-dire graissés (*Ibid.* fol. 3).
[216] Jean de Huy touche 30 sous par arc. Sa quittance de 12 £ pour les huit unités est rendue le 8 mai 1382 (*Ibid.*, fol. 4v°). Par « archez robez » on peut entendre arches aveugles (Godefroi Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle*, Paris, F. Vierge, 10 vol., 1881-1899).
[217] Cette couverture provisoire nécessita 38 toises de menu bois pour réaliser les chevrons ; des lattes de bois ; de la corde ; 5 cents de glue de marelz ; de la chaume (*Ibid.*, fol. 3v° et 4.)
[218] *Ibid.*, fol., 2.

grande vis. On livra également des grandes pierres de la carrière de Charly pour réaliser les meneaux des grandes fenêtres de la chambre à parer[219].

Une grande partie des pierres était trouvée sur place, soit à la suite de la démolition des bâtisses préexistantes, soit par l'exploitation des pierres du rempart de la cité. L'extraction des pierres du mur antique s'effectuait par une équipe de manœuvres[220] ; les carreaux étaient ensuite ajustés par des tailleurs de pierres. Certaines semaines deux tailleurs de pierre pouvaient ainsi produire plus de soixante mètres de carreaux[221]. Les tailleurs de pierres étaient rémunérés à la toise ce qui expliquerait les marques lapidaires retrouvées par les archéologues[222]. Les carreaux des remparts antiques étaient probablement destinés à la maçonnerie ordinaire alors que l'on réservait les pierres de carrières à des éléments plus sophistiqués. A cette fin, on fit venir de grands quatiers de la carrière de Charly située à 38 km au sud-est de Bourges. Un transport mobilisait à lui seul une charrette sur deux journées[223]. Depuis cette carrière , on livra deux grands quartiers faisant 0,97 mètres de long, autant de large et 0,48 mètres de haut afin de réaliser les clefs des arcs reliant les piliers[224]. Les meneaux de la salle à parer étaient également en pierre de Charly[225]. A partir du mois de décembre 1381, Guy de Dampmartin fit livrer sur le chantier des pierres de la carrière de Lazenay, qui fournissait des pierres blanches[226]. Le transport des matériaux s'avérait donc long et très coûteux. D'ailleurs, en dépit de l'activité qui entourait la grande vis, le manque de finances imposa un arrêt quasi général du

---

[219] *Ibid.*, fol. 2v°.

[220] Semaine du 14 octobre 1381 : « Manœuvres a terre pierres aux murs de la cite et a servir les massons dessus diz » (*Ibid.*, fol. 2).

[221] Semaine du 8 août 1381 : « A Jehan de Nevers et Jean Mignot, tailleurs, pour avoir taillé de la pierre des murs de la cite de Bourges, 31 toises et 2 piez de quarreaulx, tout compté jusque a ceste pressente semaine, testez et mesurez par mestre Bertaut, a 6 s. t. la toise, valent aux tailleurs dessus diz par quittance donnée le mercredi XIIe jour de juillet CCC IIIIxx et V (…) » (*Ibid.* 1v°). Le maître Bertaut mentionné ici pourrait être le Jean Bertaut maçon qui livra les quatre pierres de Charly destinées à la réalisation des statues de la chapelle du duc dans la cathédrale de Bourges (Arch. nat., KK 251, fol. 34v°).

[222] Trombetta Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 23 : les marques de tâcherons (alphabétique et figuratives) de la grande vis sont identiques à celles présentes dans les sous-sol de la grande salle.

[223] Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 1v°.

[224] *Ibid.*, fol 1v° (semaine du 8 août 1381) et fol. 4 (semaine du 23 décembre).

[225] *Ibid.*, fol. 2v°.

[226] Le 1er décembre 1381, le maître des œuvres passait contrat avec les chanoines de l'église de Château Lez Bourges pour l'exploitation de la carrière de Lazenay (*Ibid.*, fol. 4). L'extraction et les livraisons de pierres commencent immédiatement : semaines du 2 décembre 1381(fol. 3), du 9 décembre(fol. 3v°) et du 30 décembre(fol. 4v°).

chantier à partir du 30 décembre 1381 et ce pour tout le mois de janvier[227]. Seul Jean de Besançon continua de travailler. Guy de Dampmartin lui avait accordé, en échange d'un rabais, un marché de taille des arcs des baies de la grande vis qui avait été attribué initialement à un certain Jean Corbelli[228].

Dans les sources, on ne rencontre aucune mention d'ouvrage sculpté à l'extérieur, ce que confirment d'ailleurs les documents iconographiques. Pour autant, la grande vis de Bourges a certainement reçu un décor attaché à la personnalité du maître d'ouvrage. Il est probable qu'un programme se déployait à l'intérieur de la cage aux pieds-droits des portes comme à Paris. Sur ces mêmes documents iconographiques (voir Figure 8 et Figure 9), on devine une porte couronnée d'une accolade qui pourrait bien avoir reçu un décor semblable à celle de la vis du palais de Riom : une accolade fleurdelisée abritant un des emblèmes du duc, le cygne en l'occurrence à Riom (voir Figure 28).

Le « petit palais » (espaces résidentiels)

Les deux ailes du petit palais ou logis du roi se déployaient au sud des salles d'apparat à l'emplacement de l'actuelle préfecture du Cher (voir Plan 1). La première aile prolongeait le palais de Jean de Berry et suivait le rempart sur une quarantaine de mètres jusqu'à la tour de la « Belle Agnès ». Une deuxième aile faisait un retour vers l'est perpendiculairement au rempart. Elle était flanquée d'une chapelle au sud-ouest[229]. Cet espace comprenait des appartements privés ainsi que les communs (des cuisines et écuries)[230]. Comme le suggère le dessin accompagnant le devis de 1693, le petit palais était séparé de la cour du palais par un haut mur (voir Figure 9).

---

[227] Semaine du 30 décembre 1381 : le chantier s'interrompt « pour faute de ce que le receveur ne vouloit point bailler d'argent » et « Tout le mois de janvier ne fut point ouvré es dictes œuvres pour cause de ce que le receveur disoit qu'il n'y avoit point d'argent. » (*Ibid.*, fol. 4v°).

[228] « Ledit Jehan Besansson ouvroit et a ouvré la dicte sepmaine sur sa tasche ou marchié des archiez des bees de pilier a autre pour la grant vix et avoit este fait et baillié cest present marchié a jehan Corbelly, tailleur de pierre, qui devoit avoir de faire et tailler chascun archet pour le pris de 40 s. t., ainsi comme il appert par le marchié fait a lui, et fut rabessé par le dit Besansson en la main du mestre des dictes œuvres et mis chascun archet (…) » (Arch. dép., Cher, 8G 1166, fol. 4v°).

[229] Trombetta Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 23.

[230] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 24. Le fonds Gauchery conserve également un fac similé d'un « dessein des viels bastimens qui sont derrière l'Annonciale » qui figure l'arrière cour du petit palais avec les écuries (Arch. dép., Cher, 36 J 28).

Le petit palais existait bien contre le palais que Jean de Berry fit bâtir[231] mais aucune donnée historique ne permet d'attribuer au prince l'intention de le reconstruire et pas davantages les quelques restes de constructions médiévales qui subsistent (une petite fenêtre à lancettes et une cheminée)[232]. Au XVe siècle, le petit palais était quasiment absent des inventaires et des comptes. Jean de Berry ne l'a probablement pas occupé, pas plus que Charles VII qui résidait toujours dans l'hôtel de l'archevêque.

Destinée du palais de Jean de Berry

Le chantier du palais de Jean de Berry arrivait à son terme avec l'achèvement de la Sainte-Chapelle dans les toutes dernières années du XIVe siècle. Lorsque Gaspard Thaumas de la Thaumassière écrit que « la mort du prince ne luy ayant pas permis de mettre la derniere main et d'achever ses desseins »[233], évoque-t-il son tombeau (terminé au milieu du XVe siècle) ou les bâtiments du petit palais ? A la fin de sa vie, Jean de Berry paya cher son ralliement au parti Armagnac. Ses constructions devinrent la cible de ses adversaires à Paris, mais aussi dans sa propre capitale. A Bourges même, le palais princier subit le siège de la ville en juillet 1412 par les troupes de Jean sans Peur. Le religieux de Saint-Denis note dans ses chroniques que le palais, dominant toutes les autres édifices de la ville fut, dès le commencement des hostilités, la cible privilégiée des tirs d'artillerie[234]. Pour autant, les destructions furent secondaires et la trêve conclue après plusieurs jours de siège fut fêtée dans la grande salle du palais en présence du roi de Sicile, du comte de Penthièvre, du duc de Bar et d'un grand nombre de seigneurs[235].

---

[231] La salle de retrait possédait un accès vers le petit palais.
[232] Une cheminée de la fin du Moyen Age est découverte en 1960 à l'extrémité orientale de l'aile sud (Trombetta Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 17 et 22). Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p. 79. Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. I, p. 267, chapitre XXX : « Les gouverneurs logent actuellement dans le logis du roy car il est de grande étendue et logeable ».
[233] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. I, p. 267, chap. XXX.
[234] *Chronique du Religieux de Saint-Denys*, M.L. Bellaguet (ed.), Paris, Crapelet, 1842, t. IV, p. 687. L'auteur précise que les tirs d'artillerie obligèrent Jean de Berry à quitter le palais. Il y laissa cependant la duchesse et les tirs furent arrêtés par égard envers elle (p. 688).
[235] Raynal Louis, *Histoire du Berry*, t. II, p. 487.

Le premier drame qui affecta le palais fut l'incendie de la ville en 1467 qui ravagea la haute toiture des salles d'apparat[236]. La charpente ne fut jamais rétablie ; on se contenta de la laisser au niveau des maçonneries, ce qui donna au bâtiment l'aspect désolé que l'on remarque sur les documents iconographiques. Vingt ans plus tard, en 1487, un terrible incendie ruina une bonne partie de la ville mais épargna le palais qui accueillit les juridictions de la ville[237]. Le présidial de Bourges fut institué par un édit royal en mars 1552[238]. En 1607, Maximilien de Béthune, duc de Sully, surintendant aux finances et aux bâtiments du roi Henri IV, fit « achever pour l'usage de la cour et du peuple de Bourges cette basilique commencée autrefois par l'illustre Jean duc de Berry »[239]. Au nombre de ces réfections, les pinacles dominant les corniches de la grande salle furent supprimés, on abattit le conduit de la triple cheminée et on protègea le pignon par un toit en croupe[240]. Le palais de justice comptait alors une salle d'audience, deux chambres du conseil et celle du parquet[241]. Les baux concédés aux entreprises pour l'entretien du bâtiment constituent une grosse liasse conservée aux Archives départementales du Cher[242]. Au début du XVIIe siècle, après deux siècles de service, la grande salle nécessitait une sérieuse remise en état comprenant la réfection à neuf du pavage, des remplages des barres de fer et du vitrage des dix-sept fenêtres ainsi que de la rose de l'entrée[243]. La charpente et son lambris durent être entièrement repris[244].

A partir de 1667, le palais accueillitles prisons de la ville qui furent installées à l'emplacement de l'ancienne salle de retrait (extrémité sud du palais)[245]. Une cour à ciel ouvert fut alors dégagée pour les promenades des prisonniers. Ces aménagements éprouvèrent rudement le bâti car les éléments sculptés proéminents

---

[236] Gauchery Paul, « Le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges…, p. 42.
[237] Raynal Louis, *op. cit.*, t. II, p. 51.
[238] *Ibid.*, t. IV, p. 3.
[239] Extrait d'une inscription posée pour l'occasion et relevée par Nicolas Catherinot.
[240] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 23.
[241] Thaumassière Thaumas (de la), *op. cit.*, t. I, p. 267, chapitre XXX.
[242] Arch. dép., Cher, C 787 (1602-1632) et C 788 (1638-1707). Devant l'importance du fonds et le peu d'envergure des travaux principalement dédiés à l'entretien, il n'a pas été fait de dépouillement complet, mais seulement des sondages.
[243] Devis du 15 mars 1604 (Arch. dép., Cher, C 787). Ce devis prévoit en outre d'enduire les murs de la salle en blanc, de refaire les deux vantaux de la porte principale ainsi que la reprise de certains manteaux de cheminée.
[244] Devis du 15 juin 1610 (Arch. dép., Cher, C 787), une transcription complète de ce devis est conservée dans le fonds Gauchery (*Ibid.,* 36 J 28, carton n°1, dossier n°3).
[245] Arch. dép., Cher, C 787 (9 mars 1666). Les anciennes prisons de la ville sont abandonnées pour en construire dans les « mazures » situées au bout de la salle du palais royal après la cour et la chambre de l'Election.

(cheminée, arcs, corbeaux, etc.) furent bûchés pour prévenir tout risque d'évasion[246]. Ces travaux sans ménagement permettent de comprendre l'épaisseur des remblais (plus de deux mètres) qu'il fallut dégager en 1935 avant de mettre au jour les restes de carrelages médiévaux dans l'ancienne salle à parer.

Le 31 juillet 1693, un incendie emporta la maison d'un boulanger installée face à la Sainte-Chapelle. La flèche de la Sainte Chapelle est rapidement atteinte puis l'incendie se propagea au palais par les combles. L'intendant du Berry, M. Dey de Seraucourt, fit un rapport des dégâts accompagné d'un croquis[247]. L'incendie endommagea grandement la grande salle. La chambre des audiences (ancienne salle à parer) fut partiellement préservée. Cependant la chambre du Conseil, ainsi que la chambre criminelle et le parquet (salles du niveau supérieur), furent détruits et il n'en resta que les amorces de maçonnerie. La grande salle ne fut jamais reconstruite ; on démolit ce qu'il en restait au moment de la Révolution et seul son soubassement fut préservé car il servait de poudrerie à la ville[248]. Aujourd'hui, cet soubassement porte encore des immeubles particuliers[249].

La partie du palais à avoir échappé à la destruction est le Petit Palais. Nous avons vu qu'il était peu utilisé par les puissants. Même si Charles de Berry (jeune frère de Louis XI) y fit entreprendre quelques travaux, la plupart des princes le boudèrent[250]. Le Petit Palais a séduit davantage les héritières du duché : Jeanne de France qui fonda en 1503 le couvent de l'Annonciale sur un terrain contigu, Marguerite d'Angoulême qui le meubla et Louise de Lorraine qui y fit entreprendre d'importants travaux dès son entrée en possession en 1596[251]. En parallèle, le Petit Palais devint progressivement le logement des gouverneurs puis des intendants du

---

[246] Médiathèque du patrimoine, 81/14, édifice n°74, carton n°4, rapport de la commission des MH 11 juin 1926 rapportant l'état des lieux au début du XIXe siècle. Les éléments bûchés sont les manteaux de cheminée ainsi que les arcs. En 1938, on débouche une ancienne fenêtre (mur ouest) dans la salle de retrait (Arch. dép., Cher, 9 T 32).

[247] Arch. nat., G^7 125, Bourges, le 4 août 1693 (d'après Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif… », p. 85).

[248] Trombetta Pierre-Jean, *op. cit.*, p. 18. Les voûtes du palais servirent de grenier à la Sainte-Chapelle et d'arsenal à l'hôtel de ville (Catherinot Nicolas, «Bourges souterrain…, p. 2).

[249] Deux maisons avec communs et jardins (Gauchery Paul, « Le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges…, p. 37).

[250] Gauchery Paul et Gauchery Robert, « La demeure des ducs de Berry au petit palais de Bourges et le monastère de l'Annonciale », *Mémoires de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Cher*, 1922, 2e série, t. 33, p. 157-175. Charles VIII et François d'Alençon lui préfèrent les demeures de riches berruyers (*Ibid.*, p. 160 et 164). En octobre 1651, Louis XIV loge à l'hôtel Jacques Cœur (Raynal Louis, *op. cit.*, t. IV, p. 341).

[251] Gauchery Paul et Gauchery Robert, « La demeure des ducs de Berry…, p. 165-166. C'est probablement à son époque que l'on allonge l'aile orientale.

Berry[252]. L'incendie de 1693 l'isola du reste de l'édifice et marquait le départ des intendants. Pour autant, au XVIIIe siècle, le comte d'Artois, dernier grand duc de Berry, réinvestit le petit palais et fit reprendre les façades dans un style néoclassique, qui fut généralisé après par les architectes chargés d'installer les bureaux de la Préfecture[253]. Les anciennes structures ne disparaissent pas pour autant car ces façades modernes ont pour but d'aménager des corridors permettant de contourner l'ancienne distribution en enfilade. On aperçoit cet aménagement sur les plans de l'architecte Roger chargé du réaménagement de la nouvelle préfecture du Cher (1851-1852)[254].

C'est donc un joyau de l'architecture médiévale qu'il faut se figurer à l'emplacement de l'actuelle place Marcel Plaisant et dans le prolongement de la Préfecture du Cher. En dépit des efforts des architectes des Monuments Historiques et des restitutions parfois hasardeuses, seule la salle du Conseil général est encore aujourd'hui en mesure de rappeler la grandeur passée du palais de Jean de Berry[255].

---

[252] *Ibid.*
[253] Gauchery Paul et Gauchery Robert, « La demeure des ducs de Berry…, p. 167.
[254] Arch. dép., Cher, 4F 2 (fonds Roger).
[255] L'aménagement néogohtique de la salle date des années 1920 (Arch. dép., Cher, 9 T 32). On installa dans la salle du Conseil général des stalles datant des XVIe et XIXe siècles et provenant du chœur de la cathédrale Saint-Etienne. En 1987, on rehaussa les boiseries afin d'atteindre le niveaux des allèges des baies (Médiathèque du patrimoine, 81/14, édifice n°74, carton n°4).

2. Le palais de Poitiers

a) Jean de Berry et le comté de Poitou (1372-1416)

Le comté de Poitou est le seul domaine que Jean de Berry dut conquérir par les armes. Il lui avait pourtant été donné en 1356 par son père, le roi Jean, mais, bien qu'il y effectuât un court séjour en novembre 1357, le jeune prince n'eut pas le temps d'en jouir en raison du traité de Brétigny (1360) qui abandonnait aux Anglais une partie des provinces de l'Ouest. Jean de France, devenu depuis duc de Berry et d'Auvergne, entreprit douze ans plus tard la reconquête de son ancien comté. La ville négocia sa reddition en 1372, mais le reste du vaste territoire ne tomba définitivement dans le royaume que le 3 mars 1375, date marquant la confirmation du nouvel apanage par Charles V[256]. Si la reddition est une chose, la pacification en est une autre et celle du Poitou exigea de longues années d'effort[257].

En dépit de la reconnaissance par le souverain de sa possession pleine et entière du comté, le duc a toujours craint de se voir contraint de céder de nouveau ce territoire comme il dut le faire en 1360. Françoise Autrand pense que cette incertitude fut le moteur d'une production artistique[258] volontairement tournée vers l'histoire du Poitou. Au centre de toutes les attentions : la tour des fiefs autrement appelée la tour Maubergeon[259]. Son décor sculpté légitime les liens qui se tissèrent entre le suzerain et les vicomtes du Poitou. On prétendit même que ses murs abritaient un ancien manuscrit que Jean d'Arras utilisa à l'instigation de Jean de Berry pour écrire l'histoire de la Fée Mélusine qui fait l'éloge de la possession du château de Lusignan par la maison de France[260].

Entre 1372 et 1412, c'est-à-dire durant quarante années, Jean de Berry fit autant de séjours à Poitiers (voir Graphique 5) qu'à Bourges, la capitale de l'apanage. Dans la plupart des cas, le duc et sa cour arrivaient du Berry en empruntant la route passant

---

[256] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, 1978, p. 203-204.
[257] En 1385, un ost est levé par le duc de Bourbon, lieutenant du duc de Berry, pour reprendre les dernières places anglaises en Charente (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 205-206).
[258] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 140-150.
[259] Depuis Alphonse de Poitiers, les aveux, foi et hommages se faisaient devant le représentant du roi ou devant le prince apanagé (Favreau Robert, « Le palais de Poitiers au Moyen Age : étude historique », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XI, 4e s, 1971, p.37 et 42-43).
[260] *Ibid.,* p. 148.

par Issoudun, Le Blanc puis Châtellerault. D'ordinaire le lieu de séjour privilégié de la famille de Jean de Berry se situait en Berry, mais Poitiers semble également avoir gagné les faveurs de la duchesse qui y séjourna en février 1387[261]. C'est encore à Poitiers que la duchesse Jeanne d'Armagnac mourut le 31 janvier 1388[262]. La nouvelle duchesse Jeanne de Boulogne y résida elle aussi en 1400[263].

A partir de novembre 1388, Jean de Berry prit momentanément une retraite « forcée » dans ses domaines à la suite de son éviction par les Marmousets[264]. Après son deuxième mariage, Jean de Berry et sa jeune épouse Jeanne de Boulogne se seraient alors installés Poitou pour une très longue période (plus d'un an).

Ce principat marqua la destinée de la ville. Jean de Berry chercha à transformer Poitiers en une véritable capitale administrative[265]. Proche du haut clergé, il favorisa et gratifia les établissements religieux. Il favorisa également les élites locales. Sur douze échevins, neuf participèrent à l'administration de la sénéchaussée ou firent partie de l'Hôtel du prince[266]. Il marqua également l'espace architectural des Poitevins. Quatre séjours effectués en 1382, 1384, 1387 et 1388 furent l'occasion pour lui de lancer de grands programmes de constructions au château (1382 et 1384) et au palais (1384, 1387 et 1388).

b) Le palais de Poitiers : aspects topographiques et historiques (Haut Moyen Age – XIVe siècle)

Le palais de Poitiers était le siège de l'administration civile depuis une période au moins aussi ancienne que le règne de Louis le Pieux[267]. Bâti au plus haut de

---

[261] En février 1387, le duc quitta Paris pour le Poitou. Jeanne d'Armagnac et leur deux enfants firent de même depuis Bourges, en passant par Blois sur l'invitation de Guy de Châtillon et empruntant ensuite l'itinéraire Blois – Amboise – Chinon – Poitiers (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 199, note 5).
[262] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 257.
[263] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 440.
[264] *Ibid.*, t. II, p. 261.
[265] Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers…, p. 103-137.
[266] *Ibid.*, p. 136.
[267] Le palais est mentionné durant l'hiver 839-840. Cette haute datation est confirmée par la présence de restes de chapiteaux du Haut Moyen Age dans la tour Maubergeon (Labande-Mailfert Yvonne, « Le palais de justice de Poitiers », *Congrès Archéologique de France*, XCIe session, Poitiers, Paris, SFA, 1951, p. 28). Les fouilles archéologiques menées dans la première moitié du XXe siècle ont

l'éperon de confluence rocheux sur lequel s'est constitué Poitiers, le complexe palatial était adossé au milieu du rempart ouest de la cité, juste au sud de la porte Le Comte (voir Carte 14 et Plan 8). Comme dans la cité berruyère, le palais se plaçait ainsi à l'opposé de la plupart des établissements religieux, implantés dans le secteur oriental[268].

En dépit des nombreuses transformations que connut le site, le cadastre actuel conserve le plan demi elliptique du palais. Le rempart de l'Antiquité tardive commandait l'orientation générale nord-sud du palais, car avant la construction de l'enceinte des XIIe et XIIIe siècles, le complexe palatial faisait partie du système défensif de la cité[269]. Aujourd'hui le plan des rues des Cordeliers, du Marché-Notre-Dame et de la Regratterie dessine encore le périmètre des anciennes douves qui portaient le nom de Fossé-Le-Roi ou Douve-le-Roi[270]. La présence de ces lignes de défense explique l'orientation particulière (sud-est) de la tour Maubergeon, dont le pan vers la ville était tangent à la douve[271] (voir Plan 8).

Avec la construction d'une vaste enceinte de 6,5 km, à partir du milieu du XIIe siècle[272], le palais, adossé au rempart antique, perdit son rôle défensif. Les fossés du palais furent progressivement comblés dès cette époque et furent transformés en terrains à bâtir[273]. L'espace urbain ainsi libéré fut réorganisé par la création d'une nouvelle paroisse, celle de Saint-Didier, au nord-ouest du palais[274]. Tandis qu'une nouvelle activité marchande se développait au-delà des murs antiques[275], des établissements mendiants s'installèrent dans la cité en périphérie du palais : les

---

montré que la motte sur laquelle est implanté le palais était en partie artificielle et que plusieurs structures se succédèrent : époque antique (2,5 mètres), XIe siècle (5 mètres), XIIIe siècle (0,90 mètre), d'après Croix Camille (père de la), « Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers et celles du square de son palais de justice et de son donjon », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXIX, 1905, p. 1-80. Voir aussi Eygun François, « Fouilles effectuées du 2 juin au 26 août 1943 dans la grande salle du palais de justice de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIII, 1943, p. 321-331.

[268] Favreau Robert, *La ville de Poitiers* ..., p. 28.

[269] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers…, p. 45.

[270] Labande-Mailfert Yvonne, « Le palais de Justice de Poitiers… , p. 39.

[271] Lors des fouilles entreprises aux fondations du XIe siècle de la tour Maubergeon, Camille de la Croix s'étonna de la profondeur des dites fondations (4,20 mètres) ainsi que de la qualité du parement d'une maçonnerie censée avoir été enterrée. Ces caractéristiques s'expliquent pourtant par la présence de douves au pied de la tour (Croix Camille (de la), *op. cit.*, p. 63).

[272] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, p. 49-51.

[273] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 45-46, note 42.

[274] *Ibid.*, p. 45.

[275] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*… p. 53.

Dominicains en 1219 et les Franciscains en 1240[276]. Le palais que Jean de Berry découvrit à la fin du XIVe siècle devait avoir l'aspect d'une ancienne forteresse envahie par les étaux des marchands et les maisons des particuliers, dont certaines étaient installées jusque sous le pont qui enjambait le fossé[277]. Un des maîtres d'œuvre du prince, Jean Guérart, reconnaît d'ailleurs en janvier 1409 tenir deux maisons «assises et estans au fosse Le Roy[278] ».

Il est possible de supposer que, dès l'origine, le palais répondait aussi à une fonction résidentielle réservée aux puissants seigneurs qu'étaient les comtes de Poitou et que reprirent par la suiteles Plantagenêt puis Alphonse de Poitiers[279]. Cette fonction disparut avec l'intégration du comté dans le domaine royal. L'entrevue qui se tint en 1308 au palais entre le roi Philippe le Bel et le pape Clément V est éloquente à ce titre car, si le palais accueillit la conférence qui devait sceller le sort des Templiers, aucun des deux protagonistes n'y résida. Le roi séjournait au couvent des Jacobins tandis que le pape se logeait chez les Cordeliers[280]. Bien qu'il paraisse anecdotique, le rôle que tinrent ces établissements dans le fonctionnement du palais mériterait d'être étudié de plus près car, à la fin du XIVe siècle encore, la duchesse Jeanne d'Armagnac logeait chez les Jacobins lorsqu'elle se rendait à Poitiers[281]. Ces informations n'invalident pas le fait que des salles du palais furent aménagées pour Jean de Berry[282] et pour ses proches[283], mais aucune source n'a permis de montrer que le duc en fit réellement un usage résidentiel durant son principat[284].

---

[276] *Ibid.*, p. 45 et 53.
[277] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers…, p. 64.
[278] Arch. dép. Vienne, G 1111 (titres de Notre-Dame-la-Grande relatifs à la paroisse Saint-Didier).
[279] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 39, 42-43 et p. 44, note 34.
[280] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 44.
[281] Compte du payeur des œuvres Etienne Gervais. Dans la partie réservée aux recettes, le payeur indique que Jacques Corau receveur général de Poitou avait avancé les frais pour des réparations dans le couvent des Jacobins : « De luy [Jacques Corau] le dit jour pour les repparations de l'hôtel des Jacobins ou Madame de Berry que Dieux absoille fut logee ou temps qu'elle venoit », 29 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 2). A cette date, la duchesse (décédée le 30 janvier 1388) vivait toujours, mais le fait qu'Etienne Gervais ait écrit ses registres vers 1390 (voir note 394) explique qu'il mentionne la duchesse en ces termes.
[282] Une garde robe et une bouteillerie sont mentionnées en annexes des salles de parement du prince (Arch. nat., R^1 487, p. 152-153).
[283] Semaine du 24 octobre 1384 : « charpentiers es jornees de mon dit Seigneur pour appareillier et assemblier bois de cartier qui estoit ou palais et le mectre en la chambre madame (…) » (Arch. nat., KK 256, fol. 10v°) et semaine du 31 octobre 1384 : « charpentiers aus jornees de mon dit Seigneur pour apparillier et assembler le bois de cartier qui estoit ou palais et le mectre en la chambre Madame Bonne (…) » (*Ibid.*, fol. 13).
[284] Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers… , p. 107. Il est également remarquable que la venue de Jean de Berry et de la cour prévue pour février 1387 ait précipité les travaux des salles neuves du château (enduit, nattage des sols, vitrage, etc.), mais rien en ce qui concerne le palais.

Comme l'indique justement Robert Favreau, il est difficile de se figurer avec exactitude l'aspect du palais médiéval tant furent denses les structures « parasites » qui l'encerclèrent dès le XIIIe siècle. Outre les modifications introduites par le tissu urbain, l'orientation générale du palais s'est trouvée totalement inversée au début du XIXe siècle, avec la construction de l'actuel portique néoclassique à l'ouest de la salle des pas perdus. A l'époque médiévale, en raison de la présence du rempart de l'Antiquité tardive[285], l'entrée se faisait depuis la rue du Marché-Notre-Dame, face à l'actuelle rue de la Cathédrale. Les visiteurs accédaient au palais en empruntant un pont de trois arches franchissant les douves, qui était désigné sous le nom de « l'Echelle du palais »[286] (voir Plan 8).

Poursuivant sa route, le visiteur arrivait dans une cour[287] délimitée au sud par la chapelle du palais puis par la conciergerie[288] et, au nord, par ce qui était probablement des communs (voir Plan 8). On pénétrait dans la grande salle par le mur gouttereau oriental en passant par une belle porte flanquée de trois rangs de colonnettes à tailloirs végétaux et coiffée d'une archivolte en plein-cintre. Cette porte toujours en élévation a été datée, notamment par Yvonne Labande-Mailfert, du début du XIIIe siècle (voir Figure 47).

En raison de la densité de constructions attenantes, l'élévation extérieure de la grande salle nous est inconnue, mais, considérant la hauteur des baies, il est légitime de se demander si elle avait été conçue pour être vue depuis l'extérieur. Il paraît évident du reste que ni Jean de Berry ni ses successeurs n'ont cherché à en dégager le volume. Le mur gouttereau occidental est quasiment aveugle, tout comme le pignon nord. Le mur gouttereau oriental est adossé à la chapelle et à plusieurs autres salles.

---

[285] Yvonne Labande-Mailfert suppose néanmoins sans fondement qu'il existait un accès par l'ouest dans la grande salle (« Le palais de justice de Poitiers ...., p. 41).

[286] La première mention date de 1321 et se trouve dans un document relatif à l'église Notre-Dame-du-Palais : *Parrochia Beate Marie de ante pontem ale regie*. Un acte de 1399 mentionne le « pont de la sale ». Ce pont est en partie conservé dans une boutique au 10 rue du Marché-Notre-Dame ; il est daté du XIIe siècle (Crozet René, « L'ancien pont du palais de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIII, 1942-1945, p. 216-221).

[287] *Opera aulae pictavis (...) Pro pratello faciendo et fossa implenda (...)*, année 1244. (Bardonnet Abel, « Registres des comptes d'Alphonse de Poitou (1243-1247) », *Archives Historiques du Poitou*, t. 4, p. 54).

[288] Marché contracté en 1445 entre Perrot Cartier maîtres des œuvres du roi en Poitou avec le couvreur Jean Bon. Il est convenu la dépose totale et la reprise à neuf avec des « tuiles plates » de la chapelle et de la conciergerie. Conciergerie et chapelle comprennent en longueur 17 toises et 6 en hauteur, 15 février 1445 (BnF, ms fr. 26073, n° 5155, voir Texte 42).

La seule partie visible de la grande salle depuis l'extérieur fut donc toujours le pignon sud, qui donne sur le square actuel et la rue des Cordeliers.

Pour rejoindre les pièces situées à l'est (la chapelle, les salles d'apparat et la tour Maubergeon), il fallait traverser la grande salle qui se trouvait être de fait le passage « obligé » pour quiconque souhaitait pénétrer dans les appartements du palais car, à Poitiers, on ne trouve pas mentionné de grande vis, cet organe qui permettait ailleurs d'accéder aux salles d'apparat directement depuis la cour.

Etablir la distribution des pièces qui joignaient la grande salle et la tour Maubergeon s'avère une entreprise délicate pour deux raisons. La première est que ces salles sont en grande partie détruites. Seule subsiste la partie basse du mur construit entre la grande salle et la tour (voir Figure 44). Tenter de reconstituer les fonctions des salles détruites par les sources archivistiques est une entreprise tout aussi ardue en raison des très nombreuses fonctions administratives, pénitentiaires et judiciaires qui se succédèrent du XVe au XIXe siècles. S'il est possible d'avancer quelques hypothèses - Lucien Magne y situe les appartements privés[289] - il manque à l'évidence une vision d'ensemble que seul un dépouillement systématique des archives judiciaires pourrait encore contribuer à rendre cohérente. Les quatre salles effectuant la jonction entre la grande salle et la tour Maubergeon constituaient un corps de logis construit parallèlement à la grande salle. En dépit d'une élévation peu importante[290], il possédait deux niveaux : un de plain pied et un étage sous combles[291]. Chacun de ces deux niveaux était lui-même divisé en deux pièces. S'il n'est pas possible d'identifier chacune de ces pièces, on sait que la première salle tenant à la chapelle et à la grande salle recouvrait une importance toute particulière.

---

[289] Magne Lucien, *Le palais de Justice de Poitiers : étude sur l'art français au XIVe siècle*, Paris, 1904, p. 46.

[290] En 1452, Jean Cassetuile couvrit la chambre de l'ordinaire « en laquelle il pleut par ce que l'esgout de la salle du dit palais chet sur la dite chambre. Le dit esgout par ce qu'il chet de hault romp et froisse toute la tuille (…) » (BnF, Chappée, boîte LXXXI, n° 19, voir Texte 43). La hauteur de la charpente était contrainte par l'emplacement des baies orientales de la grande salle.

[291] Au XVe siècle, un certain nombre de travaux de couverture furent consacrés à ce bâtiment. Marché contracté le 15 février 1445 entre Perrot Cartier maître des œuvres du roi en Poitou et Jean Bon couvreur. Il est notamment convenu de réparer les couvertures des chambres du greffier et celle du parlement où se tient « l'ordinaire » (BnF, ms fr. 26073, n° 5155, voir Texte 42). Il est notamment convenu de couvrir à neuf de tuiles plates « une chambre du dit palais estan devers les jardins en laquelle chambre est la questionne et gehaine des prisonniers » dont la couverture est tombée laissant à nue la charpente. Marché inédit contracté le 4 août 1452 avec le couvreur Jean Cassetuille dans lequel est convenu de couvrir la chambre de l'ordinaire où se tient le parlement. Il est également question de lucarnes (BnF, Chappée, boîte LXXXI, n°19, voir Texte 43).

Il s'agit probablement de la *aula* d'Alphonse de Poitiers[292] qui devint par la suite, au début du XIVe siècle, la chambre du sénéchal[293]. Jean de Berry en fit la première de ses salles d'apparat, peut-être une « salle à parer », comme il était de coutume de nommer la pièce qui faisait suite à la grande salle. Cette même salle était suivie d'une autre, probablement une « salle de retrait », ainsi que d'une garde-robe[294]. La salle de retrait donnait sur les jardins et était adossée au flanc nord de la tour Maubergeon[295]. A proximité de ce corps de logis se situait une citerne[296].

A la suite de ce corps de logis, on accédait aux salles de la tour Maubergeon. Elles se répartissaient sur trois niveaux : une cave voûtée en berceau surmontée de deux salles d'apparat, auxquelles on accède encore par un escalier en vis accolé au flanc nord de la tour. Jusqu'en 1349 au moins, la tour disposait d'un accès depuis l'extérieur par l'intermédiaire d'une galerie couverte[297].

---

[292] *Item pro logiis ante aulam quarrellandis, XX. Sol*, année 1244 (Bardonnet Abel, op. cit., p. 54).

[293] Guérin Paul, « Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, t. I (1302-1333) », *Archives Historiques du Poitou,* p. 319, n° CXXXVIII, acte de juillet 1327 : confirmation de la nouvelle assiette du douaire de Béatrix de Bourgogne, veuve du dernier comte de la Marche, faite par le sénéchal de Poitou sur le domaine de Lusignan « Ces chouses furent faites à Poitiers, en nostre chambre atouchant à la Sale le roy, le jour du lundi avant la Magdalene l'an M. CCC XXVII [20 juillet] (…) ».

[294] La tenure de fiefs pouvait s'accompagner de contreparties domestiques comme nous le montre l'aveu de Léger de Thorigné (8 décembre 1404) « Item je doys faire netoyer quant mestier et je en suys suffisament requis la chappelle de la salle ou palays de mondit seigneur a Poictiers et les chambres touchant a la dite chappelle. Item l'autre chambre ensuyvent. Item une bouteillerie ou garde robe touchant a la chambre devant nommé. (Arch. nat., R^1 487, p. 153).

[295] Après 1418, la salle de retrait accueillit la chambre du Conseil « Furent au Conseil en la nouvelle chambre », 22 avril 1420 (Arch. dép. Haute-Garonne, ms 59, fol. 95). En octobre 1434, le premier président, infirme, obtiendra qu'une porte murée donnant de la chambre du Conseil – faisant suite à la Grand'Chambre – sur le jardin soit ouverte, afin qu'il puisse gagner sans fatigue sa maison sise derrière le palais (Guérin Paul, « Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, t. VIII (1431-1447) », *Archives Historiques du Poitou*, t. XXIX, 1898, p. 27, note 4 d'après Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 54, note 79).

[296] En 1349, on répare les appentis proches de la citerne (« Réparations ou travaux à divers château du Poitou, 1349-1577 », *Archives Historiques du Poitou*, t. XX, 1889, p. 291-292, il s'agit du palais et non du château). Les comptes d'œuvres de Jean de Berry mentionnent également qu'un maçon « a appareillé la citerne du palais du Poitiers et la mettre à point pour retenir l'eau necessaire pour faire mortier pour les fondements de la salle qui sciet devant la tour Maubergeon » (semaine du 9 avril 1386, Arch. nat., KK 257b, fol. 15). Certificat de Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou donné à Jean Rogue, serrurier, pour trois serrures qu'il a fournies : une à la porte de la chambre aux caiges, l'autre à la porte des geynes [géhenne] et l'autre à la porte allant à la citerne du dit palais, donné le 19 novembre 1481 (BnF, ms fr. 26098, n°1917, voir Texte 49).

[297] En 1349 il est nécessaire de réparer la couverture du « balet par où l'on montet en la tour de Mauberjon en la chambre du senechal » (Arch. dép. Vienne, F 1 publié dans *Archives Historiques du Poitou*, t. 20, 1889, p. 291). Le terme « balet » se rapportant à une sorte d'appentis protégeant les passants (Godefroy Frédéric, *op. cit*.). Cette galerie ne sera pas conservée par Jean de Berry : « pierreurs et manoeuvres qui ont rompu et despecié un degré par lequel l'on aloit de la grande salle en la tour de Maubergeon » (Arch. nat., KK 256, fol. 30).

c) Le palais de Jean de Berry

Les parties conservées par le duc de Berry

A l'inverse du processus qui aboutit à la reconstruction presque totale du palais de Bourges, menée dès 1379, Jean de Berry laissa subsister une grande partie des installations anciennes du palais de Poitiers. On peut imaginer l'étonnement du nouveau comte de Poitou lorsqu'il découvrit pour la première fois la grande salle bâtie par les Plantagenêt[298] dans le style du gothique de l'Ouest si éloigné du style international qu'il lui était familier. Pour autant Jean de Berry s'en accommoda sans difficulté et seul le pignon sud fut entièrement reconstruit après 1388. Il est vrai que nulle autre construction dans son apanage ne lui offrait, au début de son principat, une telle surface couverte (825 m²). Il ne fit pas non plus reprendre l'ancienne porte de la grande salle. Il est probable également qu'il laissa en place le décor peint qui ornait les murs depuis l'époque d'Alphonse de Poitiers[299]. Selon toute vraisemblance enfin, Jean de Berry conserva sans la transformer la chapelle qui jouxtait la grande salle et ce malgré les dimensions relativement modestes rapportées par les devis (environ 16 m sur 6 m)[300].

La documentation concernant la chapelle palatine fait défaut. Nous ignorons la date de sa construction ; la première mention y faisant allusion remonte à l'année 1146, à l'occasion d'une visite de Louis VII[301]. La Bouralière a avancé néanmoins d'après un devis de réparation que la chapelle que connut Jean de Berry, était une construction contemporaine de la salle Plantagenêt[302]. On en connaît l'emplacement

---

[298] Depuis que les archéologues ont découvert dans le sous-sol de la grande salle une monnaie d'Hugues IX de Lusignan, il est considéré que la salle fut construite après 1199 (Labande-Mailfert Yvonne, « Le palais de justice de Poitiers..., p. 36- 37).

[299] On trouve dans les comptes d'Alphonse de Poitiers (année 1243) d'importantes dépenses consenties pour la décoration de la grande salle : *Item pro medietate tache aule pictavis pingenda (...) Item picturis aule Pictavis*, au total 120 £ tournois sont dépensées (Bardonnet Abel, *op. cit.*, p. 36 et 42). En 1308, Philippe le Bel fit restaurer ou augmenter le décor peint par le peintre italien Philippe Bizutti, certainement en prévision de l'entrevue prévue avec le pape Clément V : *Philippus, pictor regis, pro expensis suis et duorum valetorum accedens Pictavis, ad mandatum regis, et pro coloribus emendis* [retouches] *pro reparatione aule Pictavis reparande, 30 £ t.* (d'après « Peintres romains pensionnés par Philippe le Bel », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* [Chroniques et mélanges], t. XLVIII, 1887, p. 632 et Labande René-Edmond, « Clément V et le Poitou », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. IV, 1957, p. 30, note 108).

[300] Bouralière Augustin (de la), « Note sur l'ancienne chapelle du palais de justice de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1904-1906, t. X, p. 42.

[301] *Ibid.*., p. 36.

[302] *Ibid.*, *op. cit.*, p. 36-43. D'après un devis de réparation de la chapelle (Arch. dép. Vienne, L 81). Dans cet article, l'auteur revient sur les confusions qui eurent court à propos de la chapelle du palais

grâce aux textes qui désignent bien la « chapelle de la grande salle »[303] et grâce à un plan du palais levé en 1783 par Vétault (voir Plan 7). Il s'agit d'un volume perpendiculaire à la grande salle qui comprenait une nef à vaisseau unique terminée par une abside[304]. La chapelle était dédiée à saint Vivien et son service était confié aux religieux de Saint-Hilaire-la-Celle[305]. Aux XIIIe et XIVe siècles, les travaux mentionnés dans les comptes d'Alphonse de Poitiers comme dans ceux du sénéchal rapportent le percement d'une grande fenêtre[306] suivi par des ouvrages de vitrerie[307]. Après le principat de Jean de Berry, la chapelle continua de rythmer les journées des magistrats dont la journée débutait par une messe[308]. En 1598, elle fut endommagée lors d'un orage[309]. Un document de 1814 la décrit sans couverture ni voûtes et un autre mentionne sa destruction en 1820[310].

La rénovation de la tour Maubergeon et de la salle de retrait (1384 - après 1388)

Le terme Maubergeon remonte au Haut Moyen Age. D'un point de vue étymologique, on y a vu l'association du terme *Mallum* - assemblée judiciaire - et de

---

maintes fois confondue avec l'église qui faisait face au palais : Notre-Dame-du-Palais qui prendra le nom de Notre-Dame-la-Petite.

[303] Arch. nat. R^1 487, p. 153.

[304] Plan du palais par l'architecte Vétault, 1793 (Arch. dép. Vienne, D 16 12). A la fin du XVIIIe siècle, cet architecte conçoit une nouvelle distribution pour Elie de Beaumont, intendant du comte d'Artois apanagiste du Poitou. L'aveu de Léger de Thorigné (voir note 294) signale les deux salles touchant à la chapelle que l'on pourrait interpréter comme la présence de deux oratoires, installations courantes dans les chapelles du duc, mais le plan de Vétault n'étaie pas cette hypothèse.

[305] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p.39. Elle est toujours desservie par ces religieux en 1415 (Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 55, note 85).

[306] Compte d'Olivier de Briençon, sénéchal de Poitou rendu au terme de l'Ascension 1290 (Arch. nat. K 36^A, n°19) : *Pro operibus aule Pictavensis, scilicet magna fenestra in capella aule de novo facta* (édité dans Béranger Henri (de), « Documents financiers sur la sénéchaussée de Poitou aux XIIIe et XIVe siècles », *Archives Historiques du Poitou*, t. LII, 1942, p. 187).

[307] *Pro operibus capelle aule Pictavensis et vitreis*, 19 £ t. 3 s. 9 d., année 1245 (d'après Bardonnet, Abel, *op. cit.*, p. 120).

[308] Le 23 septembre 1454, les Grands jours s'ouvrirent sur une messe solennelle au Saint-Esprit. A la suite de quoi, on entra en la chambre du palais où se tinrent les Grands Jours et pour lesquels trente-trois avocats et huit procureurs généraux prêtèrent serment (Arch. nat., X^{1a} 9210, fol. 4). En 1531, l'ouverture des Grands Jours commença également par une messe au Saint-Esprit en la chapelle du palais (Arch. nat., X^{la} 9210, fol. 7-7v° d'après Favreau Robert, « Le palais de Poitiers…, p. 58, note 111et 112).

[309] Bouralière Augustin (de la), *op. cit.*, p. 38.

[310] Joy Diane et Servant Sonia, « La transformation du palais de Poitiers au XIXe siècle (1783-1912) », *Revue Historique du Centre-Ouest*, t. IV, 2005, p. 295.

berg - sur un point élevé[311]. Trois donjons au moins se succédèrent à l'emplacement de l'actuelle construction. Un large donjon du XIe siècle, de plan rectangulaire, flanqué de quatre tours polygonales, semble être la première structure bâtie en dur à cet endroit. Le premier donjon est absent des sources écrites, mais ses fondations furent mises au jour par Camille de la Croix[312]. L'archéologue date sa maçonnerie après l'incendie de 1018 et la reconstruction du palais par le comte Guillaume le Grand. Il pense également que l'actuelle cave voûtée en berceau appartient à cette même campagne[313]. Une chronique de 1104 mentionne qu'une tour neuve fut construite près du palais par Guillaume VII[314]. Il s'agit probablement d'un réaménagement car les fouilles ne révélèrent pas de structures de cette époque. Enfin la troisième construction fut commandée par Jean de Berry et conduite entre 1384 et le début des années 1390. Elle correspond à un « enveloppement » de pierres - pour reprendre l'expression de Lucien Magne – reposant sur les fondations antérieures et englobant les maçonneries des XIe et XIIe siècles.

Le maître d'ouvrage concentra ses efforts en priorité sur cette tour hautement symbolique et au nom de laquelle étaient rendus les hommages et aveux du comté de Poitou. Contrairement à la grande salle, l'austère donjon de Guillaume VII n'était plus adapté aux attentes du prince. Ses fonctions défensives n'avaient plus cours depuis le comblement des fossés et depuis qu'Alphonse de Poitiers y avait fait aménager de grandes fenêtres[315]. Jean de Berry acheva de faire disparaître les vestiges du palais fortifié pour offrir à la ville l'image d'une tour à l'architecture raffinée et porteuse d'un message iconographique adressé aux poitevins. A l'intérieur du monument, il fit transformer l'ancienne salle du sénéchal (premier étage[316]) en « salle à parer ». Cette désignation vient compliquer la distribution du palais car la

---

[311] Favreau Robert, «*La ville de Poitiers*…, p. 27. Yvonne Labane-Mailfert, cite le terme «Malberg» qui évoque le tribunal mérovingien (*op. cit.*, p. 29).

[312] Cette structure serait à mettre à l'actif du comte Guillaume le Grand qui fit reconstruire le palais après un incendie survenu en 1018 (Labande-Mailfert Yvonne, *op. cit.*, p. 28).

[313] Croix Camille (père de la), « Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers …, p. 66. Je me contente d'indiquer ici les conclusions de l'article de Camille de la Croix, mais je dois signaler qu'elles ont récemment été remises en question par Tom Coenegrachts, dans un mémoire soutenu en 2010 au CESCM de l'Université de Poitiers.

[314] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p.40. Guillaume VII fit entreprendre une deuxième tour à l'entrée de la ville probablement l'entrée nord qui donnait accès au nouveau quartier de Montierneuf (Robert Favreau, «*La ville de Poitiers* ..., p. 49-50).

[315] *Item pro turri Mauberjoni pavenda* (…) *Item pro fabrica ferrorum ad fenestras, 100 Sol., pro XVIII Magnis fenestris et XIII Parvis in turri et VI. Uisserii* (Bardonnet Abel, op. cit., p. 36).

[316] Année 1349 : réparations pour fautes de couverture à la grande salle, à la galerie « par où l'on monte en la tour de Mauberjon en la chambre du sénéchal » (« Réparations ou travaux à divers châteaux du Poitou..., p. 291-292.

pratique de l'époque aurait voulu que la salle à parer précédât la salle de retrait et non le contraire. Le projet comprenait également une salle du « tiner » que l'on peut interpréter par tinel peut-être une salle réservée au conseil (voir Figure 42).

Le château de Poitiers était déjà en chantier depuis novembre 1382 quand Jean de Berry ordonna à ses maîtres d'œuvre de mettre en place toutes les infrastructures nécessaires à la rénovation de la tour Maubergeon pour la Noël 1384. A l'arrivée de la cour ducale, le 29 novembre, tout était en ordre de marche et les ouvriers prêts à l'ouvrage. Le général maître des œuvres quitta un temps la direction du chantier de Mehun-sur-Yèvre pour venir rejoindre son seigneur le 30 novembre[317]. Du bois d'œuvre avait été entreposé dans un atelier installé dans l'enclos des Cordeliers[318] (voir Carte 15) que l'on avait fait nettoyer pour la venue du prince[319]. On installa également en ce lieu l'atelier des tailleurs de pierre pour lesquels on livra des pierres destinées à la fois au palais et au château[320]. L'hôtel de Vivonne (situé entre Sainte-Croix et Sainte-Radegonde[321]) fut transformé en fabrique de carreaux de faïence. Il fut en fonction dès le 7 novembre[322] et Jean de Valence, le tuilier espagnol, s'y installa la semaine suivante pour diriger la production[323]. Fin octobre, Guy de Dampmartin ordonna le déplacement, depuis Mehun-sur-Yèvre, de plusieurs ouvriers « avec leur ménage », dont le serrurier Jean Courtelet[324]. On note encore la présence à Poitiers, dès le mois d'octobre 1384, du huchier parisien Guillaume Cirace[325].

Le projet de la tour Maubergeon avait été conçu par Guy de Dampmartin. Il le fit tracer par son lieutenant Jean Guerart sur une grande peau de parchemin afin de le

---

[317] Arch. nat. KK 256, fol. 56.

[318] Semaine du 17 octobre 1384 : journées de charpentiers « pour appariller le bois de quartier du palais en une des chambres des freres Cordeliers de Poitiers » (Arch. nat., KK 256, fol. 8).

[319] Semaine du 14 novembre 1384 : journées de manœuvres pour « pour porter le boys des euvres des charpentiers du palais a l'ostel des freres meneurs et pour neptoier les hasteliers pour la venue de mon dit seigneur » (Arch. nat., KK 256, fol. 21).

[320] Les comptes mentionnent indifféremment « la place des Cordeliers », « le cimetière des Cordeliers » ou « l'atelier des tailleurs de pierre ». Au cours de l'été 1385, les deux milliers de bois d'Illande vendus par Guillaume Cirace et destinés au château y furent également entreposés (Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°).

[321] Arch. nat., KK 256, fol. 47 et KK 257b, fol. 15v°.

[322] Arch. nat., KK 256, fol. 17v°.

[323] Arch. nat., KK 256, fol. 21.

[324] Semaine du 31 octobre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 14v°).

[325] Guillaume Cirace et ses compagnons réalisèrent des huis, châssis, planchers pour le bateau du château et pour les salles neuves du château (Arch. nat., KK 256, fol. 5v°, et 6). Le 16 mai 1392, il résidait à Paris, au cimetière Saint-Jean, mais travaillait encore à Poitiers, au gros horloge et à la tour Maubergeon (Arch. mun. Poitiers, J 363).

présenter au duc dès son arrivée[326]. A la mi décembre, le prince voulut encore voir « l'ordonnance tracée de la maçonnerie et charpenterie de la tour de Mauberjon[327] ». Il s'agissait peut-être d'une représentation plus précise du premier projet. On peut aussi interpréter ce contrôle comme le résultat de modifications exigées par le maître d'ouvrage.

Les travaux commandés par Jean de Berry s'ajoutaient à ceux déjà en cours au château. Ils nécessitaient une conduite des travaux efficiente. En raison de l'indisponibilité de Guy de Dampmartin, retenu par les ouvrages ordonnés en Berry, on désigna deux lieutenants pour assurer le suivi de chantier : le maçon Jean Guérart[328] venu de Bourges et le charpentier parisien Robert Fouchier[329]. Passé la Noël 1384, le travail commença. Guy de Dampmartin resta encore trois semaines afin de régler les derniers détails avec ses deux lieutenants et pour veiller à la réalisation des gabarits destinés aux tailleurs de pierre. Comme il le fit au palais de Riom la même année au mois d'avril[330], il tenait à superviser en personne cette étape cruciale pour l'ordonnancement architectural de l'ouvrage. A partir du 2 janvier 1385, il confia cette tâche à deux ouvriers qu'il dépêcha exprès du Berry : Jean de Huy[331] et Hennequin le Flamand[332]. A la fin de la semaine du 16 janvier 1385, le général maître des œuvres et les deux tailleurs de pierre, ayant achevé leur ouvrage,

---

[326] Semaine du 16 novembre 1384 : « Une grande peau de parchemin baillée a Jean Guerart pour pourtraire la devise des oeuvres que mon seigneur a ordonné faire en la tour de Maubergeon » (Arch. nat., KK 256, fol. 28).

[327] « (…) grans hais de noher neccessaire pour l'ourdenance tracee de la maçonne[rie] et charpenterie de la tour de Mauberion pour ce que mon seigneur estoit ou pais qui le vouloit veoir hastivement », 19 décembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 37v°).

[328] Jean Guérart était le premier tailleur de pierre de l'équipe travaillant à la grande vis de Bourges. Il arriva à Poitiers entre mars et septembre 1384 et prit alors la charge de lieutenant de Guy de Dampmartin pour les œuvres de maçonnerie (semaine du 19 septembre 1384, Arch. nat., KK 256, fol. 1v°).

[329] Avant de rejoindre le chantier de Poitiers le 19 septembre 1384 (Arch. nat. KK 256, fol. 1v°), Robert Fouchier venait tout juste d'achever, en qualité de maître des œuvres de charpenterie du roi, la réfection du clocher de la Sainte-Chapelle de Paris (mars 1384) (Léon Laborde, *Les ducs de Bourgogne : études sur les lettre, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne, Seconde partie (pièces justificatives)*, tome III, Plon frères, Paris, 1852, n° 7321).

[330] Comptes de Jean de Savignon, payeur des œuvres du palais de Riom, semaine du 4 au 11 avril 1384 (arch. nat., KK 255, fol. 23v°-24v°).

[331] Jean de Huy travaille au collège de Dormans-Beauvais sous la direction de Raymond du Temple puis à la grande vis du palais de Bourges (voir p. 409 et *sq.*).

[332] Semaines du 2, 9 et 16 janvier 1385 : « Tailleurs de pierre es journees de mon dit seigneur pour fere les moles de la tour de Maubergeon », Jean de Huy, 10 s. le jour et Hennequin le Flamant, 6 s. le jour (Arch. nat. KK 256, fol. 42, 43v°et 46).

s'en retournèrent en Berry[333]. Avant de partir Guy de Dampmartin avait pris soin de faire installer une chambre aux traits destinée à Jean Guérart et à Robert Fouchier dans l'enclos des Cordeliers[334].

La dernière semaine de janvier 1385, dix-sept tailleurs de pierre arrivèrent de Mehun-sur-Yèvre[335] pour s'installer dans l'atelier des Cordeliers sous la direction de Jean Caillou[336]. Les travaux de taille de pierre sont mentionnés tout au long de l'année 1385 sans précision ni distinction particulière entre le chantier du château et celui de la tour Maubergeon[337]. Le compte suivant, plus loquace, montre que les tailleurs de pierres se rendaient en alternance sur les deux chantiers afin de ne pas bloquer l'avancement des tâches sur chacun des sites.

Pendant ce temps, les charpentiers s'affairèrent à la tour Maubergeon. Entre le 9 janvier et le 6 février 1385[338], on livrait pour eux du bois vert tout juste abattu[339]. Le bois était entreposé au cimetière des Jacobins dans lequel les charpentiers Mery Bonnet et Jean Moreau avaient réalisé un enclos de 48 mètres de périmètre entre mai et juillet 1385[340]. A partir de ce moment, les comptes mentionnent des livraisons

---

[333] Jean de Dampmartin retourne sur le chantier de Mehun-sur-Yèvre le 22 janvier (Arch. nat., KK 256, fol. 56) et les deux tailleurs de pierre disparaissent des comptes de Poitiers à partir du 23 de ce même mois. Jean de Huy continue très certainement de travailler à Bourges, ville dans laquelle on sait qu'il est propriétaire d'une maison en 1390 (voir p. 401 *et sq*.).

[334] Marché conclu le 24 janvier 1385 avec « Jehan Rabiner couvreur pour avoir arasé et enduit la place d'une chambre qui est en l'ouste[l] des Cordeliers a Poitiers la quelle est ordennee pour trasser les traiz de maçonnerie et charpenterie pour les dittes euvres », une première quittance est rendue le 5 mars suivant. La chambre aux traits possédait un pan de 12 mètres de long sur 6 mètres de haut (Arch. nat., KK 257a, fol. 37).

[335] « La sepmaine commançant le 30 janvier l'an mil CCC IIIIxx et quatre en laquelle on ouvra que 5 jours pour cause de la purifficacion Notre Dame qui fut le jeudi excepté les tailleurs de pierres aux quielx fut compté 6 jours pour ce que il furent envoyez icelle sepmaine de Mehun a Poitiers par le commandement de maistre Guy de Dampmartin » (Arch. nat. KK 256, fol. 50). Parmi ces noms on connaît celui de Jean de Blois qui travailla à la grande vis du palais de Bourges.

[336] La semaine du 21 novembre 1384, une semaine avant l'arrivée de Jean de Berry, Jean Caillou avait été appelé dans la hâte afin d'entreprendre des ouvrages qui n'avaient pu être pris en tâche (Arch. nat. KK 256, fol. 24 v°). A partir du 30 janvier 1385, il était le premier de l'équipe de tailleurs de pierre et reçut un salaire de 7 sous par jour (*Ibid.*, fol. 50 et 52). Outre ces fonctions, il assura le remplacement de Jean Guérart, en certifiant le 14 août 1385, un marché au château de Poitiers (Arch. nat., KK 257a, fol. 37v°). Entre le 15 mars 1387 et le 20 avril 1388, il honora un marché pour la maçonnerie des fondations de la tour Maubergeon (Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°).

[337] Arch. nat., KK 257a.

[338] Arch. nat., KK 256, fol. 45, 46v°, 49, 50v° et 53. Durant les semaines du 16 et du 23 janvier, une partie des charpentiers travailla le bois d'œuvre directement dans la forêt (*Ibid.* fol. 46v° et 49).

[339] Semaines du 9 janvier au 6 février 1385 : journées de « Coppeurs et abateurs aus journees de mon dit seigneur ou bois de Coulombiers pour le fait de la charpenterie de la tour Maubergeon » (Arch. nat., KK 257b, fol. 45, 47, 49, 50 et 53).

[340] Marché de 15 £ contracté le 5 mai 1385 avec « Mery Bonnet et Jean Moreau charpentiers pour avoir fait un palis de 24 toises ou environ etant en la cloison du cimetière des Jacobins de Poitiers et y a deux espaces pour entrer et yssir [sortir], lequel palis a este fait pour garder la charpenterie des salles et chambres de la tour de Maubergeon». Le marché est certifié le 10 juillet suivant (Arch. nat., KK 257b, fol. 83). On peut considérer que les 48 mètres correspondent au périmètre de l'enclos. L'emploi

hebdomadaires de bois provenant de la forêt de Coulombiers ou de Montreuil-Bonin qui se prolongèrent sans discontinuer, mais sans qu'il soit possible de distinguer le bois destiné au château ou à la tour Maubergeon[341].

L'extraction des pierres débutait également à ce moment (mois de février 1385). Le rendement de la carrière de Chardonchamp avait été jugé inapproprié et on fit visiter les carrières du Breuil l'Abbesse, de Bouillet et des Lourdines[342]. Seul le site du Breuil l'Abbesse (environ 4 km à l'ouest de Poitiers) est finalement retenu comme exploitable et, dès la fin du mois, le pionnier (terrassier) Colinet de Saint-Riquier entreprit de le dégager avant l'arrivée des carriers[343].

Guy de Dampmartin revint à Poitiers du 1er au 20 août 1385[344]. Bien que la comptabilité ne révèle pas l'objet de sa venue ni son emploi du temps, on peut imaginer qu'il vint s'assurer que tout était en place pour permettre le lancement des ouvrages de taille et de maçonnerie pour l'hiver suivant[345]. Il visita probablement

---

de bois vert mis en œuvre immédiatement ou peu de temps après l'abattage est une pratique courante sur les chantiers de la fin du Moyen Age (Chapelot Odette, « Bois sec, bois vert. Vraie ou fausse question ? » in *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*, Jean-Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien (dir.), Besançon, Presses Universitaires Franc-comtoises, 2003, p. 79-89).

[341] Dans les comptes KK 256, 257a et 257b, on dénombre 75 mentions de bois provenant du Coulombiers entre avril 1384 et février 1387 (interruption de la comptabilité). Le bois était employé autant pour le gros œuvre (pan de galerie), pour le décor (lambris) que pour le bateau construit dans les douves du château. Le 9 septembre 1385, l'exploitation de ce bois nécessita des réparations aux chemin d'accès (Arch. nat., KK 257a, fol. 32v°). Les mentions du bois du parc de Montreuil-Bonin sont beaucoup moins nombreuses : 9 mentions entre novembre 1384 et juillet 1386.

[342] Semaine du 6 février 1385 « Carriers es journees de mon dit seigneur pour traire pearre en la perrare de Chardonchamp et pour visiter les pearrireres du Breuil l'Abasse, de Bouillet et des Lourdines les quelles seroient plus profitables pour tirer pearre pour la tour de Maubergeon » (Arch. nat., KK 256, fol. 52v°). La qualité des pierres de la Cueille quant à elle ne permet pas visiblement de produire d'autres éléments que les « libbes » livrées pour les fondations de la tour.

[343] Marché de 60 £ conclu le 24 févier 1385 et certifié par Jean Guérart le 10 juillet suivant : « A Colinet de Saint-Riquier pionnier pour avoir descouvert la pierre du Breuil l'Abesse c'est à savoir de 28 toises de lont par dessus et 6 toises en entrant et 2 toises de haut depuis le dessus de la terre jusque au long de la dite pierre. Et pour avoir fait le chemin pour aller à la dite pierriere pour querir la pierre le quel chemin couvient environ 80 toises de long ». La quittance a été rendue le 28 mai 1385 (Arch. nat., KK 257a, fol. 38). Le chemin devra être réparé en février 1386 (*Ibid.*, KK 257b, fol. 3v°).

[344] « A maistre Guy de Dampmartin maistre des dictes euvres pour ses gaiges de 20 s. par jour a lui ordonnés par mon dit seigneur par ses lettres tant qu'il vaquera pour le fait d'icelles oeuvres et pour 20 jours commançant le premier jour d'aoust IIIIxx et V par lettre du dit maistre Guy donnee le XXXe du dit aoust celui an rendue a court », chapitre des gages (Arch. nat., KK 257a, fol. 39v°). Comme ce fut le cas pour la vacation du général maître des œuvres durant l'hiver 1384, les auditeurs de la chambre des comptes retranchèrent le nombre de jours passés à Poitiers *in computo hugonis Meschin solutoris operum magdnii*, c'est-à-dire du compte d'Hugues Meschin payeur des œuvres de Mehun-sur-Yèvre (*Ibid.*)

[345] Une autre affaire motiva encore la venue de Guy de Dampmartin. Il lui fallait intercéder auprès de la justice de l'Abbé de Montierneuf et auprès du roi pour obtenir la rémission du maçon Jean Clouset qui avait pris l'un des plus importants marchés du château (Voir Texte 14,Arch. nat., JJ 127, n° 86, fol. 54v°. Le maintien des effectifs devait préoccuper le général maître des œuvres qui était déjà intervenu au printemps 1385 pour exempter certains ouvriers de participer aux campagnes

chez les Cordeliers et chez les Jacobins, les installations en place depuis sa dernière visite. Il se rendit peut-être à la carrière du Breuil-l'Abbesse que Colinet de Saint-Riquier était encore en train de dégager. Il prit soin de définir les termes du marché de la maçonnerie des salles de la tour, voire d'en discuter directement avec l'adjudicataire Jean Caillou qui s'y engagea le 28 août 1385[346]. Les fondations commençaient à être dégagées sur tout le pourtour de la tour Maubergeon[347]. Guy de Dampmartin découvrit probablement le parti qu'il pouvait tirer des profondes fondations du XIe siècle dont le débordement très important lui permettait d'asseoir le nouveau parement de la tour[348]. Dès le départ du général maître des œuvres, les démolitions du degré couvert attenant à la tour ainsi que celle des vis débutèrent, la semaine du 21 août 1385[349].

L'équipe de tailleurs de pierre travaillait en alternance entre le palais et le château. La « taille de Maubergeon » est mentionnée du 12 février au 30 avril 1386. Le mois de mai fut consacré aux travaux de la chapelle du château[350]. Du 18 juin au 3 septembre 1386, les tailleurs de pierre réalisèrent les voussures et « fillolhes » de deux huisseries dans la tour[351]. L'équipe se consacra ensuite à plusieurs ouvrages du château dont l'achèvement avait été précipité par la venue annoncée du duc au mois mois de février 1387[352]. A la mi décembre, une partie seulement de l'effectif revint

---

commandées par le duc de Bourbon et destinées à évacuer les dernières places anglaises de Charente (*Ibid.*).

[346] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.

[347] Semaine du 28 août 1385 : journées de plusieurs manœuvres pour « vider la terre et pierres dehors pour querir le fondement pour la maçonnerie ordonnees estre faite ou dit lieu » (Arch. nat., KK 257a, fol. 31). L'ouvrage se poursuivit jusqu'au printemps suivant : semaines du 4 septembre 1385 au 2 avril 1386 (Arch. nat., KK 257a, fol. 32 ; *Ibid.*, KK 257b, fol. 4v°, 6, 7, 8v°, 11v° et 13v°). Tout le pourtour de la tour, c'est-à-dire ses trois pans, fut dégagé, de même que la paroi orientale de la salle de retrait (Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°).

[348] Croix Camille (de la), « Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers…, p. 77. L'auteur note que l'arasement des fondations du XIe siècle fut plus important du côté oriental (1,85 mètre sous le niveau de sol actuel) que du côté occidental (1 mètre). Sur ce point, on consultera également Magne Lucien, *Le Palais de Justice de Poitiers*…, p. 67.

[349] Semaine du 21 août au 4 septembre 1385, journées de manœuvres qui ont abattu « le degré de la chambre joignant la tour de Maubergeon » (Arch. nat., KK 257a, fol. 30, 31 et 32). Les termes d'un marché passé avec le maçon Jean Caillou indiquent « deux vis tenant a la dicte tour » (Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°). La deuxième vis pourrait être une distribution secondaire desservant les parties supérieures de la tour.

[350] A partir de la semaine du 7 mai 1386, les journées de tailleurs de pierre sont consacrées aux ouvrages du château (Arch. nat., KK 257b, fol. 19v°).

[351] Arch. nat., KK 257b, fol. 27v°, 29, 30v°, 31v°, 33, 34v°, 36, 37v°, 39v°, 41, 42v° et 44v°. La semaine du 23 juillet, le carrier Guillaume Lavarde livra deux voussoirs sur le chantier (*Ibid.*, fol. 35). Le terme « fillolhe » semble désigner des petits pinacles. Le terme est ainsi employé en 1418 en pays méridional (information communiquée par Claude Andrault-Schmitt).

[352] Taille des cheminées du pavillon et de l'oratoire, de fenêtre de la chapelle et de l'escalier dans la cour du château.

travailler à la tour Maubergeon pour réaliser la taille d'une huisserie donnant accès à la vis de la tour depuis la salle de retrait[353].

Les travaux de maçonnerie débutèrent au mois de mai 1386. La citerne du palais fut réparée afin de préparer le mortier[354] et on livra à pied d'œuvre de la chaux, de l'eau, du sable et des « libbes » de la carrière de La Cueille (proche de la porte Saint-Ladre) sans discontinuer du mois de mai au mois d'août 1386[355]. Ces livraisons étaient destinées à la maçonnerie intérieure de la tour qui précéda la réalisation du parement extérieur. Le détail des ouvrages de maçonnerie interne nous échappe presque totalement car ils furent assurés par un marché conclu avec Jean Caillou comprenant « la maçonnerie de la sale du tiner (*sic.*) et [de la] chambre a parer et [de] deux vis tenant a la dite thour et autres euvres de maçonnerie (…) »[356]. Le contrat est signé par Guy de Dampmartin à la date du 28 août 1385, mais les travaux commencèrent seulement à l'été 1386[357]. Le chantier dura au maximum deux ans car Jean Caillou rendit sa quittance le 6 juillet 1388[358]. Seules les mentions de travaux aux vis de la tour permettent de jalonner les travaux. Durant le printemps et l'été 1386, on travailla à la maçonnerie[359] puis on installa les huisseries de la « première voûte »[360] et la « seconde voûte »[361]. Ces deux huisseries furent taillées entre le 18

---

[353] Semaines du 10 au 31 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 66v°, 68, 77v°) , celles du 7 et du 14 janvier 1387 indiquent simplement « taille de la tour » (*Ibid.*, fol. 73 et 75v°).

[354] Semaine du 9 avril 1386 : journées du maçon Simon Garmeau qui « a appareillé la citerne du palais du Poitiers et la mettre a point pour retenir l'eau neccessaire pour faire mortier pour les fondements de la salle qui sciet devant la tour Maubergeon » (Arch. nat., KK 257b, fol. 15).

[355] Semaine du 9 avril 1386 : 26 pipes de chaux sont livrées pour les chantiers du château et du palais. Les livraisons des semaines du 7 mai au 27 août 1386 concernent exclusivement la maçonnerie des fondations de la tour Maubergeon (Arch. nat., KK 257b, fol, 20v°, 21v°, 23, 24, 25v°, 26v°, 27, 27v°, 28, 29v°, 31, 32v°, 40, 42 et 43v°). Quelques livraisons sporadiques se firent encore à l'automne : 15 et 29 octobre, 12 et 19 novembre, (*Ibid.*, fol. 55, 58, 61 et 62v°). Camille de la Croix ne mit aucun libage au jour, il pense que le terme de « libbes », mentionnés dans les comptes, désignait en fait de simples carreaux au traitement grossier (*op. cit.*, p. 73).

[356] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.

[357] Les livraisons de chaux devant la tour commencèrent au mois de mars (Arch. nat., KK 257b, fol. 10v°), mais concernaient autant le château que les fondations de la tour. La citerne du palais est réparée pour préparer le mortier au mois d'avril (*Ibid.*, fol. 15). Le 20 août 1386, quatorze « charretees de libbes » pour la chambre à parer en la tour Maubergeon sont livrées (*Ibid.*, fol. 41v°).

[358] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.

[359] Durant la semaine du 2 avril 1386, le carrier Guillaume Negrier fournit sept grandes marches de la carrière de Chardonchamp pour la vis de la tour Maubergeon (Arch. nat., KK 257b, fol. 13v°).

[360] Durant la semaine du 6 août 1386, des manœuvres sont chargés d'abattre le mur de la tour Maubergeon pour asseoir une huisserie pour entrer en la « premiere voulte de la dicte thour » (Arch. nat., KK 257b, fol. 38).

[361] Durant la semaine du 14 mai 1386, un maçon rompit « le mur de la tour de Maubergeon pour asseoir une huisserie pour entrer en la seconde voulte de la dicte thour » (Arch. nat., KK 257b, fol. 21v°). Cet ouvrage fut poursuivi la semaine du 20 août suivant (*Ibid.* fol. 42). La semaine suivante, les maçons assirent l'huisserie de la seconde voûte (*Ibid.*, fol. 43).

juin et le 3 septembre[362]. La vis est enduite durant la semaine du 29 octobre 1386[363]. Peu avant la venue du prince, les tailleurs de pierres réalisèrent l'huisserie donnant accès à la vis de la tour depuis la salle à parer[364].

Le seul témoin que nous conservons de cette époque est la salle à parer au premier étage de la tour[365] (Figure 49). La pièce est divisée en deux vaisseaux de quatre travées voûtées de croisées d'ogives par trois piliers octogonaux. Les piliers donnent naissance, sans chapiteaux, à des faisceaux de nervures prismatiques qui rejoignent des piliers engagés dans les murs (Figure 50). La simplicité des supports, combinée à la présence de hautes baies, assure une circulation continue de la lumière dans les volumes. Quatre petites salles sont contenues dans les tourelles qui flanquent le grand volume central. Elles sont de plan hexagonal et sont voûtées d'ogives dont les nervures sont reçues par des consoles figurées (voir Figure 51).

Durant l'automne 1386, les charpentiers se mirent au travail[366]. Il fallut alors agrandir la loge du cimetière des jacobins[367]. Il est difficile de connaître la nature des travaux menés par les charpentiers à la tour Maubergeon, car ils peuvent comprendre également le montage d'échafaudages mentionnés en 1386 dans les journées de charretiers et de scieurs[368]. Il n'est jamais fait mention explicite de la réalisation d'une charpente pour la tour ; on apprend seulement que les maçons travaillaient au pignon de la tour de Maubergeon durant l'été 1386[369].

---

[362] Voir note 351.
[363] Arch. nat., KK 257b, fol. 57.
[364] Semaines du 10 au 31 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 66v°, 68, 77v°).
[365] La cave appartient pour partie à l'ancien donjon. L'axe de son plan ne correspond pas à celui des autres pièces et seule la présence de supports du XIVe siècle, portant les piliers des étages supérieurs, ont été réalisés par les maçons de Jean de Berry.
[366] Durant l'année 1385, les ouvrages de charpenterie de la tour mobilisèrent les équipes de manière dispersée : semaines du 15 mai, du 5, 19 et 26 juin, du 28 août et du 9 septembre (Arch. nat., KK 257a, fol. 16, 19, 21, 22, 31 et 32). L'activité reprit sans discontinuer du 22 octobre au 24 décembre 1386 (*Ibid.*, KK 257b, fol. 56, 57v°, 59, 60v°, 62, 64, 65v°, 67 et 70v°).
[367] Marché contracté le 12 juin 1385 avec Mery Bonnet « charpentier pour avoir fait et assis la charpente d'une loge au lont du palys contenu au marché devant dit [voir note 340] qui est assis au cimetière des Jacopins de Poictiers, contenant la dite loge sept toises de lont et trois toises de large neccessaire pour la dite charpenterie » (Arch. nat. KK 257b, 83v°). Le marché n'est certifié que le 15 janvier 1387, mais on sait que le « transport de bois du parc de Montereuil pour croître la loge qui sciet au cimetière des freres Jacobins de Poitiers pour les charpentiers qui euvrent a la tour de Maubergeon » se fit la semaine du 19 novembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 62v°).
[368] Treize mentions entre les semaines du 12 février 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 3v°) et celle du 28 janvier 1387 (*Ibid.*, fol. 79v°).
[369] Semaine du 28 août 1386 : journées de deux pareurs « pour croître un pignon de mur qui sciet en la tour de Maubergeon pour asseoir une huisserie entrand en la seconde voulte de la dicte thour (…) » (Arch. nat., KK 257b, fol. 43).

A partir de la fin de janvier 1387, les tailleurs de pierre se chargèrent de la réalisation des blocs pour les fondations[370]. Comme l'ont prouvé les fouilles menées par Camille de la Croix, les fondations du donjon du XIe siècle étaient très profondes (4,20 m au-dessous du niveau de sol du square actuel). Une telle entreprise nécessita l'intervention des charpentiers pour étayer l'excavation[371]. Après avoir honoré le marché de la maçonnerie interne, Jean Caillou s'engagea le 15 mars 1387, par un nouveau marché, à maçonner les fondations qui étaient découvertes depuis plus d'un an. La date de certification de ce marché, le 20 avril 1388, est très importante car cette étape précéda nécessairement la mise en œuvre du nouveau parement de la tour et par conséquent la pose de la statuaire[372]. Le parement extérieur de la tour fut donc mis en œuvre peu avant 1390. Il trahit un souci de clarté et de simplicité (voir Figure 41). Les salles sont éclairées par de larges baies séparées par un mince contrefort médian. Leur présence s'oppose à la masse des tours d'angles percées, quant à elles, par de minces ouvertures. La base du parement est renforcée par un important glacis. Une forte corniche moulurée marque le second niveau de la tour. Sur le parement, les verticales prédominent sous la forme de fines saillies anguleuses naissant dans l'épaisseur du glacis et venant porter les consoles des statues au niveau des allèges des baies du deuxième étage.

La rénovation de la tour Maubergeon prévoyait également celle de l'ancienne salle adossée à son flanc nord. Cette salle, donnant sur les jardins, devint la « chambre de retrait » du duc de Berry (voir Plan 8 et Figure 44). Les travaux du prince ne modifièrent pas la différence de niveau qui faisait de cet espace une sorte d'entresol par rapport aux niveaux de la tour. L'importance des travaux[373] exigea que l'on étayât au printemps 1386 le mur entre « la grande salle et la tour »[374]. Durant l'été, des ouvrages de maçonnerie y furent menés conjointement aux ouvrages de la

---

[370] Semaines du 28 janvier et du 4 février 1387 avant l'interruption de la comptabilité (Arch. nat., KK 257b, fol. 79 et 80v°).
[371] Semaine du 5 mars 1386 : journées de charpentiers qui « ont etayé la tour Maubergeon et les terres qui sont devant pour garder et remplir les fondements » (Arch. nat., KK 257b, fol. 7v°). Les travaux d'étaiement se poursuivirent jusqu'à la fin de la semaine suivante (*Ibid.*, fol. 8v°).
[372] Marché de 508 £ et 12 s signé le 15 mars 1387(ns) et certifié le 20 avril 1388 (ns). Le marché fut rayé par les auditeurs de la Chambre des comptes et reporté au compte suivant en raison de défaut de quittance du dit Caillou (Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°).
[373] Semaine du 9 avril 1384 : au maçon Simon Garmeau qui a « appareillé la citerne du palais du Poitiers et la mettre à point pour retenir l'eau neccessaire pour faire mortier pour les fondements de la salle qui sciet devant la tour Maubergeon » (Arch. nat., KK 257b, fol. 15).
[374] Semaine du 19 mars 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 10v°).

tour Maubergeon[375]. Le 21 novembre 1386, depuis la carrière de Soulasse, le carrier Guillaume Lavarde livra dans l'atelier des tailleurs de pierre « un grand chauteau pour la cheminée de la chambre de retrait de mon seigneur tenant la tour de Maubergeon »[376]. Cette mention et un croquis de Lucien Magne laissent entendre que cette salle reçut une cheminée monumentale au décor architecturé semblable à celles que le duc fit réaliser dans la salle de retrait du palais de Bourges (voir p. 37)[377]. Enfin durant le mois de décembre l'huisserie donnant accès à la vis conduisant à la tour fut posée[378].

La reprise de la grande salle, chef d'œuvre de l'architecture gothique, 1387

Organe indispensable des installations palatiales, la grande salle est un espace dévolu au faste et à l'expression de la puissance du seigneur. Le gigantisme de celle du palais de Poitiers convenait parfaitement aux ambitions du prince. Elle avait permis la tenue de grandes conférences comme de réunions solennelles. Le 4 septembre 1303, les commissaires de Philippe le Bel y reçurent l'adhésion du maire et des échevins dans le conflit qui l'opposait au pape Boniface VIII[379]. Le nouveau pape Clément V y réunit le consistoire qui scella le sort des Templiers en 1308[380]. Après le traité de Brétigny, l'emplacement fut choisi par le commissaire du roi Edouard III pour recevoir le serment des nobles, prélats et bourgeois[381]. C'est donc tout naturellement que Jean de Berry y signa l'acte de reddition de Lusignan le 2

---

[375] Semaine du 23 juillet 1386 : paiement au carrier Perrot Aymeret pour avoir «trait, assemillé en la carriere de la Cueille pres de Saint Ladre et du chemin de Mirebelois, 100 quartiers livrés devant la tour Maubergeon pour la sale neuve tenant a la dite tour » (Arch. nat., KK 257b, fol. 35).
[376] Semaine du 21 novembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 63v°).
[377] C'est ainsi que l'interprête Lucien Magne auteur d'une coupe transversale et longitudinale de la tour Maubergeon (Médiathèque du patrimoine). Ce même terme se rencontre dans le marché attribué à Drouet de Dampmartin au Louvre en 1365 : « huisserie à voulsure empointée et chanteau auquel a un archet ; et dedans celuy archet un escu des armes de la reyne devers la rue d'Osteruche» (voir note 1904).
[378] Semaines du 10 et du 17 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 66v° et 68).
[379] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p.47.
[380] *Ibid.*
[381] *Ibid.*, p. 48. En 1362, le prince Noir prit le commandement de la province fit de même (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 49). Cette cérémonie montre bien que la grande salle et probablement le palais n'eurent pas à souffrir de la chevauchée du comte de Derby en 1346, laquelle s'était conclue par le sac de la ville (Crozet René, « Le Palais de justice de Poitiers : étude archéologique », *La Grand' Goule*, juin-août 1935, p. 35).

octobre 1374[382]. On ne connaît pas d'autres exemples de cérémonies ou de réunions convoquées par le prince dans la grande salle et, comme le fait remarquer Robert Favreau, rien n'indique que les « Grands Jours » chers au duc de Berry se tenaient au palais de Poitiers[383]. En l'absence du prince, il est probable que la grande salle accueillait les étals des marchands à l'occasion des foires comme cela se pratiquait au palais de Bourges[384].

Jean de Berry prit donc le parti de conserver la grande salle Plantagenêt. Il décida néanmoins de faire modifier radicalement le pignon sud. Il s'agissait de la partie de la grande salle qui faisait un lien avec les travaux de transformation de la tour Maubergeon et qui étaient alors en cours. A l'époque d'Alphonse de Poitiers, cette partie de la salle était déjà pourvue des éléments que Jean de Berry fit reprendre : une cheminée[385] précédée par un escalier ou un emmarchement[386]. L'entreprise qu'il confia alors à Guy de Dampmartin – la dernière qui lui est attribuée – constitue l'apogée de la carrière du maître d'œuvre (Figure 45). Elle consista à rebâtir l'estrade noble avec une triple cheminée monumentale. Guy de Dampmartin avait déjà fait l'expérience de la même commande pour le pignon sud de la grande salle du palais de Bourges. Cependant, alors qu'à Bourges la triple cheminée était couronnée d'une arcature aveugle, celle de Poitiers est dominée par un ouvrage décoratif s'apparentant davantage à l'art de l'orfèvre qu'à celui du maçon. S'opposant à la masse horizontale des trois cheminées, une triple arcature surmontée de gâbles se détache devant quatre jeux de lancettes formant une puissante source d'éclairage. Sur les tours du château de Mehun-sur-Yèvre, Guy de Dampmartin avait déjà expérimenté le jeu de pleins et de vides produit par la pénétration des conduits de cheminées et des baies. Les superstructures des tours de Mehun-sur-Yèvre s'apparentaient ainsi à des édicules à l'architecture délicatement ciselée. A Poitiers, on adopte pour le prince une traduction monumentale. Devant une

---

[382] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*..., p. 204.
[383] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 52. Les grands jours, délégation du parlement de Paris ayant autorité à juger en appel sur place, se sont régulièrement tenus à Poitiers depuis 1377 (Lacour René, *op. cit.*, p. 61, note 4, p. 212 et pièces n°8, p. 45 et 60).
[384] En 1350, un procureur du roi refuse d'attribuer la salle de Poitiers aux marchands qui viennent à la foire de mi-carême (Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 47-48, note 51).
[385] Comptes d'Alphonse de Poitiers, année 1246 : *Pro minutis operibus factis in aula Pictavis (...)latere camini reparendis, in aula Pictavis* (Bardonnet Abel, *op. cit.*, p. 130).
[386] Comptes d'Alphonse de Poitiers, année 1244 : *Pro aula plectanda et asperganda et terra removenda ab ingressu graduum, et pro dacis sollinandis* (*Ibid.*, p. 54).

telle richesse et ébloui par le vif éclairage du midi, on en oublierait presque les quatre statues qui parachèvent les hauteurs de ce chef d'œuvre. L'ouvrage est flanqué de deux tours d'escalier semi octogonales qui conduisent à de petites salles chauffées installées dans des tourelles en encorbellement placées de part et d'autre du pignon[387] (Figure 43). Quel rôle jouaient ces escaliers dans les fonctions de représentation du duc ? Il est probable que la tourelle orientale communiquait avec les salles d'apparat, mais l'étroitesse de l'escalier exclut de lui attribuer un rôle dans les arrivées ducales. L'accès aux salles d'apparat se faisait probablement comme aujourd'hui par les portes du mur oriental.

Aussi célèbre que soit cet ouvrage exceptionnel, les interrogations l'emportent sur les certitudes quant à sa mise en œuvre. La riche comptabilité d'Etienne Gervais s'interrompt peu avant le lancement du chantier[388]. Les quelques informations rapportées ci-après sont donc issues de sources indirectes. Après trois années d'absence, Jean de Berry revint à Poitiers faire deux importantes visites toutes deux espacées d'une année. La première s'effectua du 24 février au 23 mai 1387. Il revint à Poitiers du mois de mars au mois d'avril 1388, appelé par la mort récente de la duchesse Jeanne d'Armagnac[389]. C'était alors un prince puissant que le parti des marmousets n'avait pas encore écarté du pouvoir. C'est entre ces deux séjours que le projet de reconstruire le pignon semble avoir été décidé.

Le premier séjour que Jean Berry effectua lors de la semaine Sainte fut le théâtre de cérémonies solennelles, notamment la fondation à Saint-Hilaire-le-Grand d'une messe perpétuelle pour lui-même et pour les membres de sa famille[390]. Cette visite fut aussi l'occasion d'une nouvelle rencontre entre le prince et son général maître des œuvres. Elle n'est pas attestée, mais nous savons que les deux hommes sont à Poitiers au même moment[391]. Les sujets de conversations entre le maître d'ouvrage et

---

[387] En 1423, le greffe des présentations est installé dans les « tournelles de la salle du palais » (Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 54, note 81).
[388] Nous ne conservons que l'énoncé du dernier compte d'Etienne Gervais courant jusqu'au 28 février 1388 (BnF, ms fr. 20686, fol. 21).
[389] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 218.
[390] Du 24 février au 21 avril, Jean de Berry est à Poitiers et du 21 avril au 19 mai, il séjourne à Saint-Maixent (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III). La fondation de la messe eut lieu le 19 mai (*Ibid.*, t. II, p. 204, note 1).
[391] Guy de Dampmartin est arrivé à Poitiers après l'interruption des comptes d'Etienne Gervais (10 février 1387 car sa présence (comptée en jours de vacation) aurait été enregistrée dans la comptabilité. Il a probablement rejoint son seigneur après le 24 février. Nous savons que Guy de Dampmartin est à Poitiers le 18 mars 1387 (voir note 392).

son général maître des œuvres n'ont pas dû manquer. Outre la tour Maubergeon qui n'avait pas encore reçu son enveloppe de pierre, le duc de Berry avait ordonné la construction du Gros Horloge durant l'année 1386. Il en avait abandonné la maîtrise d'ouvrage à la commune de Poitiers, mais il avait gardé la haute main sur la maîtrise d'œuvre et y avait associé ses propres artistes, dont Guy de Dampmartin qui établit un certificat le 18 mars 1387[392]. La venue de Guy de Dampmartin à Poitiers au début de l'année 1387 se distingue des précédentes car elle fut suivie d'une installation durable du général maître des œuvres. Il acheta à un marchand de la ville une maison face au palais dans la rue du Marché-Notre-Dame allant vers les Jacobins[393]. Le déplacement du général maître des œuvres du Berry à Poitiers est révélateur de l'ampleur de la nouvelle impulsion que le prince entendait donner au chantier du palais. Cette intention trouve encore sa confirmation dans la comptabilité du chantier. Toute la comptabilité de chantier produite par Etienne Gervais fut close au terme du compte finissant le 28 février 1388[394]. Même si les travaux du palais sont loin d'être terminés, il faut noter que l'on arrête tout à ce moment : les *debet* et *debentur,* c'est-à-dire les balances générales des six années de chantier, furent totalisés à cette date. Cette formalité comptable est dans un sens plutôt ordinaire, mais elle pourrait bien signifier que l'organisation humaine du futur chantier prend ici une nouvelle direction, probablement en raison de la présence de Guy de Dampmartin.

La réfection du pignon sud résulte-t-elle d'une décision tardive de Jean de Berry ? Deux éléments étayent effectivement l'hypothèse que cet ouvrage ne faisait pas partie du projet initial de 1384. Tout d'abord, la mise au jour des fondations entre 1385 et 1386 ne concerna pas la base du pignon, mais seulement les trois pans de la tour Maubergeon ainsi que celui de la salle de retrait[395]. En second lieu, l'ampleur du nouveau projet nécessita l'acquisition de nouvelles structures annexes face au palais

---

[392] Arch. mun. Poitiers, J 27 n° 212 (édité dans Provost Catherine, *Les travaux communaux dans la ville de Poitiers à la fin du XIVe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, Université de Poitiers, Cécile Treffort et Régis Recht (dir.), 2003, vol. 2, n° 54).

[393] Arch. nat. J 182, n° 111. La date d'acquisition de ce bien n'est pas connue ; nous savons qu'elle est antérieure au 19 mars 1388.

[394] Il ne faut pas oublier que l'écriture comptable a été produite après cette date, une fois les comptes arrêtés. C'est pour cette raison que l'on trouve dans le compte du 12 février 1386 au 10 février 1387 une certification datée du 16 janvier 1390. Il est possible d'imaginer que le compte finissant le 28 février 1388 soldait des marchés certifiés jusqu'en 1391. Etienne Gervais a donc probablement rédigé sa comptabilité entre 1388 et 1391. Il présenta sa comptabilité à la chambre des comptes de Bourges au printemps 1392 (voir p. 292 et *sq*.).

[395] Les fouilles de Camille de la Croix ont démontré que le pignon sud de la grande salle avait été bâti de la même manière que la tour Maubergeon et que la salle de retrait : sur des fondations du XIe siècle (Croix Camille (de la), *op. cit.*, p. 35-37).

pour installer le matériel ainsi qu'une chambre aux traits, laissant supposer que les installations des enclos des Cordeliers et des Jacobins étaient saturées.

Guy de Dampmartin avait demandé l'acquisition de la maison qui était contiguë à la sienne pour y faire établir une chambre aux traits et pour y entreposer les gabarits et les outils. L'affaire revêtait visiblement un caractère d'urgence qui se traduisit par un certain empressement administratif et une implication du duc de Berry lui-même. Un mandement ducal du 19 mars 1388 ordonna que la maison fût rapidement prisée par un collège composé de bourgeois, de deux jurés et du maître des œuvres du prince en Poitou, le charpentier Jean Macé[396]. L'achat de cette maison révèle une nécessité particulièrement pressante car il fut ordonné le jour même de la prisée, le 15 avril 1388[397]. On peut supposer que Guy de Dampmartin avait pris la direction du chantier dès l'année 1387[398], car au moment de l'acquisition de la chambre aux traits, il était déjà question de déposer les vieilles charpentes[399].

Quelques indices relatifs à la décoration intérieure

Contrairement à ce qu'on peut constater au château, les comptes n'ont conservé aucune mention des décors réalisés au palais, car le gros œuvre n'était pas achevé au moment de l'interruption de la comptabilité en février 1387. A défaut de sources directes, les découvertes archéologiques et les archives postérieures nous fournissent néanmoins quelques informations.

Tout d'abord les culots du premier étage de la tour Maubergeon ainsi que la triple cheminée conservent toujours les vestiges d'un riche programme de sculpture ornementale. Dans les salles hexagonales qui flanquent la salle à parer de Jean de

---

[396] Arch. nat., J 182, n° 111 (édité dans Guyotjeannin Olivier et Plagnieux Philippe, « Documents comptables et histoire de la construction : Guy de Dampmartin et la cheminée de la grande salle de Poitiers », *Bulletin Monumental*, t. 164-4, 2006, p. 379, voir Texte 19).

[397] *Ibid.*, n° 110 et 109. La quittance de Jean Damau ne fut expédiée que le 10 décembre 1388 (*Ibid.*, n° 108).

[398] Guy de Dampmartin avait donc définitivement quitté Bourges. Le 10 mai 1388, plus d'un an après son installation à Poitiers, il fait vendre ses biens à Bourges. En son absence l'approbation de la vente est signée par la mère du maître d'œuvre prénommée Jeanne. Le 23 octobre 1389, une deuxième approbation est signée de Drouet de Dampmartin (Soyer Jacques, « documents inédits sur le séjour et la demeure à Bourges de divers artistes », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 27, 1903, p. 305-328, pièces n°7 et 8).

[399] Le 19 mars 1388, le duc ordonne la prisée de la maison du marchand Jean Damau dans laquelle on souhaite entreposer les moles et les outils, mais aussi les « vielles charpentes qui son cheues par faulte de fondemens » (Arch. nat., J 182, n° 111 édité dans Olivier Guyotjeannin et Philippe Plagnieux, « Documents comptables…., p. 379).

Berry au premier étage de la tour Maubergeon, les retombées de voûtes sont reçues par de petits cul-de-lampes ornés de personnages (Figure 51) tenant des phylactères ou des attributs semblables à ceux du donjon du château de Mehun-sur-Yèvre. A Poitiers ces décors ont été bûchés et ont été, en grande majorité, restaurés parfois de manière fantaisiste. Outre ces culots, on fit la découverte, lors de travaux menés en 1974 au mur sud de l'ancienne salle de retrait, d'un tympan de porte sculpté d'un heaume et présentant des traces de polychromie (voir Figure 52). Il appartenait peut-être à l'une des « huisseries » qui donnaient accès à l'escalier de la tour Maubergeon[400].

Pour le décor de la triple cheminée de la grande salle, le choix de Guy de Dampmartin s'est porté sur une solution assez singulièrement éloignée du type de décor architecturé des cheminées du palais de Bourges. Le manteau de la triple cheminée forme un bandeau continu surmontant les trois âtres (Figure 46). Il est porté par quatre fortes consoles sur lesquelles on aperçoit des personnages allongés tenant des écus armoriés. La base du manteau est soulignée par une longue frise végétale faite de larges feuillages disposés à la manière de rinceaux. Le manteau lui-même est divisé en trois groupes d'anges porteurs d'écus (de gauche à droite : Jean de Berry, Charles VI et Jeanne de Boulogne). Une frise de feuilles renflées termine le manteau et supporte une forte corniche moulurée qui rappelle le dessin des arches du pont du château de Mehun-sur-Yèvre présenté dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry (voir Figure 21).

Au début du XXe siècle, des découvertes archéologiques heureuses ont permis de découvrir deux fragments de carreaux à émail stannifère et peints aux armes de Jean de Berry. Ils furent trouvés parmi des décombres provenant de démolitions du palais, mais sans référence topographique précise[401]. Ces carreaux étaient issus de la production de Jean de Valence, le tuilier espagnol que Jean de Berry fit installer dans l'hôtel de Vivonne avec ses aides. La comptabilité d'Etienne Gervais établit que la

---

[400] Joy Diane, Le palais de Poitiers sous Jean de Berry et la sculpture à la fin du XIVe siècle, mémoire de DEA d'histoire de l'art, Claude Andrault-Schmitt (dir.), Poitiers, 2000, p. 18.

[401] Un premier débris fut retrouvé rue de la Regratterie dans des décombres provenant des aménagements intérieurs du palais ; Camille de la Croix fit fouiller le reste et trouva un deuxième spécimen (Magne Lucien, « Notes sur les carreaux à émail stannifères du palais de Jean de Berry (Poitiers) », *Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X (2e série), 1904-1906, p. 116-124 et Dupré Louis, « Carreaux émaillés du palais de justice de Poitiers au XIVe siècle », *Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X (2e série), t. IX, 1901-1903, p. 459).

production de Jean de Valence avait été livrée en partie pour les salles d'apparat du château ; l'archéologie en apporte la preuve pour le palais. Il est probable que ce carrelage raffiné et fragile était réservé aux salles de parement, excluant la grande salle en raison de ses fonctions très polyvalentes et de l'importance de la surface à carreler : on y a certainement utilisé des revêtements faits de nattes tressées posées sur le sol, comme on le faisait déjà du temps d'Alphonse de Poitiers[402], et comme on le faisait aussi pour les galeries du château de Poitiers.

Enfin, il est probable que le prince commanda pour couvrir les salles d'apparat un décor lambrissé, c'est du moins ce que laisse entendre un marché contracté au XVe siècle[403]. Les gravures anciennes présentant l'intérieur de la grande salle laissent supposer que l'intrados de la charpente comportait un berceau lambrissé comme au palais de Bourges[404]. La présence à Poitiers, jusqu'en 1392, du huchier parisien Guillaume Cirace semblerait conforter l'hypothèse de travaux de lambrissage dans les salles d'apparat[405].

Un programme iconographique singulier

Bien que les programmes iconographiques de la tour Maubergeon et de la grande salle forment un ensemble très cohérent, la chronologie des deux chantiers suppose qu'ils furent conçus en deux temps. Cette dichotomie entre les programmes de la tour et de la grande salle est également spatiale. Les statues de la tour Maubergeon, exposées à l'extérieur, s'adressent aux passants, à la ville ; celles de la grande salle s'adressent aux visiteurs et participent à la mise en scène du pouvoir ducal. Les statues de la grande salle illustrent la légitimité du duc qui tient son pouvoir du roi. D'ailleurs « la salle le roy » est souvent le terme consacré pour désigner la grande salle du palais de Poitiers comme celui de Bourges du reste.

---

[402] *Opera aulae Pictavis* (…)*Pro aula plectanda*(…), année 1244 (Bardonnet Abel, op. cit., p. 54).
[403] 4 août 1452 : contrat de réparation des couvertures des salles situées entre la chapelle et la tour Maubergeon. En raison des infiltrations d'eaux, le couvreur Jean Cassetuille s'engage à étouper toutes les parties étant sous le lambris (BnF, Chappée, boîte LXXXI, n° 19, voir Texte 43).
[404] Les vues intérieures de la grande salle (Chastillon Claude, *Topographie française*, Paris, 1641, fol. 165-166) et collection Gaignières (vers 1700) montrent que la charpente était doublée lambrissée. En dépit du fait que ce type de décor est coutumier dans les résidences de Jean de Berry, aucun indice ne permet d'attribuer la charpente du palais au prince.
[405] Arch. mun. Poitiers, J 363, 16 mai 1392 (Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers … p. 116, note 90).

L'iconographie est simple : le couple royal (Charles VI et Isabeau de Bavière) est encadré par le couple ducal (Jean de Berry et Jeanne de Boulogne). La présence de Jeanne de Boulogne implique une commande postérieure au mois de juin 1389, mais sa représentation sous les traits d'une jeune adolescente laisse entendre que les statues furent réalisées au début de la décennie 1390.

Je passerai sous silence les nombreux problèmes d'interprétation soulevés par l'iconographie de la tour Maubergeon et je renvoie le lecteur à la synthèse faite par Diane Joy[406]. Les trois pans de la tour Maubergeon portent aujourd'hui encore seize des dix-neuf statues du programme d'origine. D'après les consoles toujours en place, le pan sud du donjon tourné vers la ville (actuelle rue des Cordeliers) portait la statue de Jean de Berry, celle de la duchesse Jeanne de Boulogne (Figure 48) et une troisième placée au centre, probablement celle de Jean de Montpensier l'unique héritier du prince encore vivant à l'époque[407]. Il s'agit là d'un mode de représentation dynastique couramment employé sur les monuments des Valois (le Beau-Pilier d'Amiens, la grande vis du Louvre ou encore la Bastille). La signification des autres statues, dont les consoles sont dépourvues d'armoiries, a longtemps fait l'objet d'un débat entre érudits. Robert Favreau mit fin aux discussions par la publication d'une plaidoirie inédite de Jacques Jouvenel au Parlement de Paris. Ce texte rapporte que « la tour Maubergeon, bien ancienne, dont sont tenuz sept vicomtés, et du temps du feu duc de Berry, lors comte de Poitou, fist édifier ladite tour, et à l'entour fist ériger les statuez en pierre desdictes sept vicomtés et d'autres grans seigneuries tenues de la dite tour en foy et homage »[408]. Françoise Autrand souligne à juste titre le caractère particulier de cette iconographie qui met en scène des vassaux[409]. Cependant ces représentations de la fidélité due au duc et donc au roi ne recouvre aucune personnification et restent dans le domaine de l'allégorie, les consoles étant dépourvues d'armoiries (Figure 48).

---

[406] Joy Diane, « Le palais de Poitiers : architecture d'apparat », *Dossier de l'Art*, n°107, avril 2004, p. 58-61.
[407] *Ibid.*, p. 60.
[408] Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers …., p. 109. La première édition de ce texte du Parlement de Paris date de 1966 (*Ibid.*, note 31). Voir également Autrand Françoise, « La tour Maubergeon à Poitiers, un monument de paix ? », in *Faire mémoire : souvenir et commémoration au Moyen Age*, Claude Carozzi et Huguette Taviani-Carozzi (dir.), Aix-en-Provence, PUP, 1999, p. 9-13.
[409] Françoise Autrand, « La tour Maubergeon…, *op. cit.*, p. 10.

Bien qu'il soit contemporain du chantier de la tour Maubergeon, nous ne savons que peu de choses sur la mise en œuvre de ce programme iconographique. Les paiements pour ce type d'ouvrages étaient généralement inscrits dans les comptes de l'Hôtel qui nous font précisément défaut pour cette période. Il semble cependant acquis que certains des tailleurs de pierres présents sur le chantier assurèrent des travaux de sculpture. Ainsi, au début de l'année 1385, deux tailleurs de pierre – Jean Gessart et Jean Giraut - transportèrent de grandes pierres « ouvrees en ouvrage de une sepulture » commandée par le duc[410]. Cet ouvrage, dont nous ne savons rien du reste, avait été réalisé par les tailleurs de pierre dans l'hôtel du sénéchal et fut transporté à l'hôtel de Vivonne, peut-être afin d'y recevoir une finition peinte[411]. Le transport dura quatre jours, très certainement en raison de la fragilité de l'œuvre[412]. Etrangement, on confia cette tâche au maçon Guillaume Patrin maçon-juré de la ville et qui avait déjà rencontré le prince en 1384[413]. Seul un marché conclu avec le carrier Guillaume Lavarde fait allusion a de grandes pierres « pour fere tabernacles, ymaiges et autres pierres pour la thour de Maubergeon (…) ». Elles furent livrées dans l'atelier des tailleurs de pierre chez les Cordeliers[414].

Plusieurs faits historiques ont été rapprochés de ce programme iconographique afin de l'éclairer. Françoise Autrand y voit l'illustration de la difficile soumission des barons poitevins, fidèles à Edouard III, par les troupes de Jean de Berry en 1372, mais qui se conclut par la diplomatie et le pardon, en échange de la reconnaissance de la souveraineté des Valois[415]. Selon l'auteur, le programme de la tour Maubergeon commémorerait cette paix durement acquise et âprement négociée. Robert Favreau, quant à lui, évoque le parallélisme avec la création d'un office particulier pour la

---

[410] Arch. nat., KK 256, fol. 43v°. Favreau Robert identifie Pierre Quentin au lieutenant du sénéchal qui lui avait acheté cet hôtel (*La ville de Poitiers*…, p. 248, note 696). Jean Gessart était présent sur le chantier du château dès le mois de novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 16). En 1393 Jean Giraut ou Girard signa un contrat de maçonnerie pour la surélévation de la tour feu Aymar de Beaupuy à Poitiers (Crozet René, «Nouveaux textes et documents relatifs à l'histoire des arts en Poitou (Moyen Age – début de la Renaissance) », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1956, 4e s., t. IV, p. 87).

[411] Il n'existe pas à notre connaissance d'autres mentions de cet hôtel. L'hôtel de Vivonne abritait quant à lui l'atelier de carreaux de faïence où travaillaient les peintres.

[412] Guillaume Patrin est maçon juré de la ville (Arch. nat. J 182, n°110).

[413] Arch. nat., KK 257a, fol. 39.

[414] Arch. nat., KK 257b, fol. 84 v°. Nous ne connaissons que la date de certification du marché : le 5 février 1388. Cependant la date d'émission de la première quittance de Guillaume Lavarde, le 8 juin 1387, montre qu'une partie du marché était honorée à ce moment.

[415] Autrand Françoise, « La tour Maubergeon…, p. 11.

réception des aveu et hommages et qui semble avoir été propre au domaine du prince[416].

Hypothèse autour d'une construction inachevée

L'état actuel de la tour Maubergeon – interrompue au niveau des statues qui demeurent exposées aux intempéries – constitue une énigme pour les historiens (voir Figure 41 et Figure 48). Deux hypothèses ont été envisagées : celle d'une tour achevée mais arasée par la suite ou celle d'une construction inachevée. La première hypothèse a été soutenue par Lucien Magne[417], René Crozet[418] et Robert Favreau[419]. Elle suppose qu'un événement violent ait provoqué la destruction des parties hautes de la tour puis la pose d'une couverture de fortune afin de protéger la maçonnerie arasée. Pour autant, ni l'archéologie ni l'histoire n'étayent cette possibilité. Il ne subsiste aucune trace d'incendie en dehors de celui de la maison Bozzo en décembre 1904 qui acheva le dégagement de la tour en calcinant au passage deux des statues[420]. Camille de la Croix ne fait pas mention dans ses résultats de fouilles de traces d'un quelconque arasement. Enfin le problème de la restitution des parties hautes de la tour Maubergeon s'est posé à tous les érudits, historiens, archéologues et architectes qui se sont intéressés au palais sans qu'aucun pour autant n'ait pu apporter une solution satisfaisante[421]. La difficulté principale est que l'état actuel du bâti correspond à l'interruption des comptes de construction en février 1387. Lucien Magne pensa néanmoins détenir deux éléments probants dans les comptes[422]. Il écrit que la livraison par le carrier Guillaume Lavarde de grandes pierres en l'atelier des tailleurs de pierre pour faire des « imaiges » mais aussi des « tabernacles »[423], absents de l'état actuel de la tour, impliquait nécessairement leur mise en œuvre. Il prit

---

[416] Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers …., note 69.
[417] Lucien Magne, Le Palais de Justice de Poitiers…, p. 120-122.
[418] René Crozet, «Le palais de justice de Poitiers..., p. 33.
[419] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers…, p. 51.
[420] Diane Joy et Sonia Servant, *op. cit.*, p. 308.
[421] Alfred de Champeaux et Paul Gauchery ont fondé, à partir d'une mauvaise interprétation des comptes d'œuvre, une restitution des toits de Maubergeon en plomb estampé, peint et doré. Ces passages s'appliquent en fait au château (Champeaux Alfred de et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 13). Au sujet des restitutions du XIXe et XXe siècle, lire également Joy Diane et Servant Sonia, « La transformation du palais de Poitiers …, p. 291-332.
[422] Magne Lucien, Le Palais de Justice de Poitiers…, p. 120-122.
[423] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.

également à témoin les livraisons de bois et les journées de charpentiers entre 1385 et 1386, mais ces mentions, que nous avons déjà exposées, sont malheureusement peu éclairantes et elles pourraient tout aussi bien concerner la fabrication d'échafaudage et non la toiture. C'est sur ces très maigres indices que Lucien Magne extrapola une restitution des parties hautes, sans pouvoir trancher d'ailleurs entre une toiture à pignon ou à croupe[424]. L'existence d'un chemin de ronde couronnant la maçonnerie relève quant à elle de l'invention pure et simple (voir Figure 42)[425].

Yvonne Labande-Mailfert, de son côté, ne partageait pas l'idée d'une destruction et penchait pour un arrêt inopiné mais définitif du chantier. L'auteur prend à témoin une chronique d'Aquitaine éditée au début du XVIe siècle, bien avant les violences des Huguenots et l'ouragan de 1598, et qui mentionne l'état inachevé du palais de Jean de Berry[426]. Ici également les preuves sont insuffisamment précises. L'auteur de la chronique ne mentionne pas expressément la tour Maubergeon mais le palais dont Jean de Berry « commença l'édifice en grand sumptuosité ».

Pour quelle raison Jean de Berry aurait-il laissé cet ouvrage en suspend alors qu'il fit entreprendre à ce moment et achever le pignon sud de la grande salle ? Les années 1390 étaient pourtant propices au maître d'ouvrage dont les maîtres d'œuvre dirigeaient maints chantiers dans l'ensemble de l'apanage (château de Lusignan, manoir de Genouilly, Sainte-Chapelle de Bourges, chapelle du palais de Riom, château de Nonette, grande galerie de l'hôtel de Nesle à Paris, etc., voir Tableau 1). Il faut attendre les années 1411-1412 pour voir le prince pris dans des difficultés financières susceptibles de contrarier ses projets.

Une troisième hypothèse pourrait peut être concilier les deux points de vue : celle du choix d'un parti architectural sans hautes toitures, voire peut-être pourvu de terrasses comme il semble que ce fut le cas pour les tours du château de Poitiers (voir

---

[424] *Ibid.* La solution à pignon lui est inspirée par l'exemple du château de Sully-sur-Loire ; celle de la croupe lui a été inspirée par les *Très Riches Heures du duc de Berry*. Cette dernière lui tenait davantage à cœur même s'il reconnaissait, dans une lettre adressée à Paul Gauchery en 1904, qu'il fallait rester prudent (Arch. dép., Cher, 36 J 29, carton 2).

[425] Lucien Magne, qui a bien compris que la tour de Jean de Berry était dépourvue de toute fonction militaire, n'avait pas prévu pas de mâchicoulis mais un chemin de ronde décoratif. Il s'écarte en cela de la restitution idéalisée de Viollet-Le-Duc qui tentait de rendre à la tour sa fonction défensive (Joy Diane et Servant Sonia, *op. cit.*, p. 323-325).

[426] « (…) Le dit duc de Berry se tenoit partie du temps a Bourges, ou il fist faire une sumptueuse chapelle, & l'autre partie a Poictiers, ou il fist efidifier le chasteau qui de present y est, & commença l'edifice du palais en grand sumptuosite, qui n'est paracheve » (Bouchet Jean, *Annales d'Aquitaine,* Poitiers, Jacques Bouchet & Enguilbert de Marnef, 1524, 4e partie, fol. 26v°, cité par Labande-Mailfert Yvonne, « Le palais de justice…, p. 35).

p. 199)[427]. Cette hypothèse s'appuie sur le seul passage des comptes de construction donnant quelques détails quant à la charpente de la tour. Le 27 août 1386, deux pareurs sont employés à « croistre ung pignon de meur qui sciet en la tour de Maubergeon » afin de permettre aux maçons d'installer une porte permettant l'accès au second étage de la tour[428]. Cette mention apporte deux informations importantes. La première indique qu'il fallut rehausser le pignon pour permettre l'accès à cet étage, c'est-à-dire que la maçonnerie était encore à un niveau bas interdisant toute pose de toiture. La deuxième information indique la présence d'un pignon du côté de la vis d'escalier, c'est-à-dire au nord de la tour. L'hypothèse d'un pignon plus large que les gouttereaux revient à restituer une toiture basse, à l'inverse de la proposition de Lucien Magne. Elle est confortée par les travaux de réfection des toitures exigées par l'état du palais au XVe siècle. Des réparations sont signalées aux couvertures de la grande salle et des salles annexes[429]. Seule la couverture de la tour Maubergeon n'est pas mentionnée. Il demeure aujourd'hui le problème posé par l'absence de protection des statues de la tour exposées aux intempéries et dont l'état se dégrade rapidement.

d) Du parlement de Charles VII au palais de Justice moderne

Après la mort de Jean de Berry, le palais resta le centre administratif et judiciaire de la province. Le roi de Bourges y établit le nouveau parlement de son royaume le 21 septembre 1418[430]. Les magistrats cohabitèrent avec toutes les juridictions que compte désormais le palais : cour des aides[431] et cour de l'ordinaire[432]. Cinq ans plus tard, on sait que des prisons étaient installées à l'étage de l'ancienne salle de retrait

---

[427] Marché destiné à couvrir les tours du château qui sont « à terrasse », 4 août 1452 (BnF, Chappée, boîte LXXXI, n°19, voir Texte 43).
[428] Semaine du 27 août 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 43).
[429] BnF, Chappée, boîte LXXXI, n° 19, *Ibid.*, ms fr. 26073, n° 5155, *Ibid.*, ms fr. 26098, n°1892, *Ibid.*, PO 324, dossier Bésuchet n° 7084, pièce n°10, voir Texte 46).
[430] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 53.
[431] Le 22 octobre 1425, une cour des aides est crée à Poitiers pour juger les contentieux des aides et de la gabelle. Il faut engager des travaux pour aménager un auditoire avec bancs, sièges, tables (paiement de 100 £ par le roi le 23 mars 1426) (BnF ms fr. 20583, n°31).
[432] En 1452, Jean Cassetuile doit couvrir la chambre de l'ordinaire « en laquelle il pleut par ce que l'esgout de la salle du dit palais chet sur la dite chambre. Le dit esgout par ce qu'il chet de hault romp et froisse toute la tuille (…) » (BnF, Chappée, boîte LXXXI, n° 19).

vers les jardins : salle de la question, salle de la géhenne[433]. On mentionne également une cuisine pour les prisonniers[434]. Après la reconquête de Paris, le parlement quitte Poitiers en 1436. En 1453, les Poitevins, nostalgiques de leur glorieux passé, parvinrent à obtenir du roi la tenue de « grands jours » pour le ressort Loire-Dordogne[435]. La grande salle du palais resta le lieu des assemblées : le procès de l'argentier Jacques Cœur en 1453[436] et les réunions des Etats Généraux de1461, 1482 et 1496[437]. Enfin lorsque le frère de Louis XI reçut la Guyenne en apanage, il décida le déplacement du parlement de Bordeaux (créé par Charles VII) à Poitiers en vantant les commodités de l'édifice poitevin « bel et notable palais, bien et grandement édifié et logé »[438]. Outre ses fonctions de tour des fiefs, la tour Maubergeon devint également un important dépôt d'archives, qui fut en partie détruit dans l'incendie d'une maison attenante en décembre 1904[439].

Contrairement aux palais de Bourges ou de Riom, le palais médiéval de Poitiers ne connut que peu de transformations. Au début de l'année 1445, le maître des œuvres du roi en Poitou se plaignait que la salle n'avait pas été réparée depuis « 60

---

[433] Arch. dép., Haute-Garonne, ms 59, fol. 179v°-180, 10 juillet 1423 : 52 £ pour ouvrages de prisons, cloisons, etc. (Favreau Robert, « Le palais de Poitiers…, p. 55, note 87). Marché contracté le 15 février 1445 entre Perrot Cartier maître des œuvres du roi en Poitou et Jean Bon couvreur. Il est notamment convenu de couvrir à neuf de tuiles plates « une chambre du dit palais estan devers les jardins en laquelle chambre est la questionne et gehaine des prisonniers » dont la couverture est tombée laissant à nue la charpente (BnF, ms fr. 26073, n° 5155, voir Texte 42). La salle de question et la salle de la géhenne sont situées probablement à l'étage de l'ancienne salle de retrait en raison de leur situation « devers les jardins » (BnF, ms fr. 26098, n°1892, voir Texte 48). Certificat de Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou du 22 janvier 1481(ns) attestant que seize livres de fer ont été livrées pour barrer une fenêtre étant en une chambre du palais où « se tiennent les prisons » (BnF, ms fr. 26098, n°1892, voir Texte 48). Certificat de Jean Robin du 19 novembre 1481 délivré au serrurier Jean Rogue pour trois serrures livrées pour la porte de la chambre « aux caiges », pour celle « des geynes » et enfin pour la porte allant à la citerne du dit palais (BnF, ms fr. 26098, n°1917, voir Texte 49).

[434] La cuisine est mentionnée en 1463 en raison de la fuite d'une prisonnière (Guérin Paul, « Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, t. X (1446-1464) », *Archives Historiques du Poitou*, t. XXXV, 1906, n° MCCCLXXXV).

[435] Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 58.

[436] *Ibid.*

[437] Charles VII réunissait auparavant les Etats dans le château de Poitiers, probablement en raison de l'occupation du palais par le parlement. Le départ du parlement et l'abandon du château dans la seconde moitié du XVe siècle expliquent le déplacement des réunions vers le palais (Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 61-62).

[438] *Ibid.*, p. 59, note 113.

[439] Joy Diane et Servant Sonia, *op. cit.*, p. 293. Jusqu'au passage du comté de Poitou dans l'apanage du comte d'Artois à la fin du XVIIIe siècle, la tour Maubergeon conservait les registres d'aveux et de dénombrements (les copies faites pour le compte de Charles d'Artois sont aujourd'hui aux archives nationales et les archives sauvées de l'incendie aux archives départementales de la Vienne sous la cote B suppl. 162).

ans ou environ à ce que l'on dit »[440] ce qui est bien entendu exagéré, mais qui laisse entendre que l'état du palais et notamment de ses couvertures s'était dégradé[441]. Yvonne Labande-Mailfert note dans son article que le mur oriental de la grande salle accuse un léger fléchissement[442]. Les comblements des fossés à l'ouest de la grande salle offrait un sous-sol trop meuble[443], mais il est probable également que le nouveau pignon sud et que les travaux de charpente de Jean de Berry perturbèrent la stabilité de la salle car dès le XVe siècle, il fallut à plusieurs reprises faire bâtir des massifs de maçonnerie pour renforcer les murs gouttereaux oriental et occidental[444]. En 1598, un ouragan enfonça la charpente de la grande salle et endommagea le conduit de la cheminée centrale. Ce conduit fut condamné et servit de socle pour une statue posée en 1666. Probablement fragilisée, la charpente s'effondra en partie en l'an 1665[445].

Dans la première moitié du XIXe siècle, d'importants projets de transformation du palais ont été présentés par des architectes formés aux modèles de l'architecture

---

[440] Marché signé le 15 février 1445 entre Perrot Cartier, maître des œuvres du roi en Poitou et Jean Bon, couvreur. Le marché comprend la reprise des fautes de la couverture d'ardoises de la grande salle mais aussi « rapareiller tout le fer d'icelle en laquele sale n'avoit este faicte reparacion de couverture de LX ans ou environ y on dit.» (BnF, ms fr. 26073, n° 5155, voir Texte 42).

[441] Marché du 15 février 1445 pour réparation la couverture de la grande salle (voir note 440) et quittance du couvreur Jean Bon du 30 septembre 1461, couverture d'un des piliers de la grande salle (BnF, PO 324, dossier Bésuchet n° 7084, pièce n°10, voir Texte 46).

[442] Labande-Mailfert Yvonne, « Le palais de justice de Poitiers ..., p. 37.

[443] La construction au début du XIXe siècle du péristyle néoclassique sur le flanc ouest de la grande salle rencontra des difficultés de stabilité dues notamment au comblement des anciens fossés (Joy Diane et Servant Sonia, *op. cit.*, p. 300).

[444] Marché de 1100 £ passé le 20 août 1460 entre Jean Guibon maître des œuvres du Poitou et James Daycon, maçon. Le contractant doit faire trois « piliers ». Le premier est situé entre la chapelle et la tour Maubergeon. Il aura 1,3 m de saillie ; 3,25 m de « front par le devant » et 16,25 m « depuis les terres jusqu'au haut de la couverture (…) sans les fondements » ; et trois retraits successifs chacun de 0,65 m. Le deuxième pilier sera à l'entrée du palais. Il fera 2,6 m de large et autant « d'ansouchement » et « Sur lequel pillier sera trousse ung arc qui viendra sur la muraille du dit palais et par dessus le dit arc sera conduit le dit pillier jusques au hault de la couverture de la dite sale ». Le troisième pilier, semblable à ce dernier, doit être construit du côté des jardins. Enfin James Daycon s'engage à reconstruire un quatrième pilier dont les fondations sont anciennes (BnF, ms fr. 26087, n°7491, voir Texte 45). Un an plus tard, un des piliers « nouvellement fait au palais devers Saint-Didier » est couvert car l'ancienne couverture « cheut quant le mur ou est le dit pilier fondit et icelle couverture estoit neccessaire faire parce qu'il pluvoit sur le dit pilier ainsi nouvellement fait», quittance de Jean Bon, couvreur, 30 septembre 1461 (BnF, PO 324, dossier Bésuchet n°7084, pièce n°10, voir Texte 46). Devis de maçonnerie et de charpenterie fait par Jean Guibon, maître des œuvres de Poitou, 8 juillet 1467, à propos de réparation à faire en la chambre et auditoire du palais où les élus pour le roi tiennent leur cour et juridiction. Il faut installer un pilier de pierre de taille au coin du mur de la dite chambre du côté devers les jardins. Le pilier fera 3,9 m de haut, 0,97 m de large, 1,13 m de saillie et 0,97 m de fondations. Le devis prévoit également la démolition de l'ancienne cheminée et le percement d'une « demye creuzee et une fenestre poitevine belle et houneste de pierre de taille » (BnF, ms fr. 26091, n°616, voir Texte 47).

[445] *Ibid.*, p. 310.

classique. Contrairement au palais médiéval de Riom[446], celui de Poitiers conserva en grande partie ses éléments du XIIIe et du XIVe siècles. Le problème majeur que tentèrent de résoudre les architectes modernes était celui de l'accès au palais jugé insalubre et incommode. L'encombrement qui régnait alors aux abords du palais était tel qu'un projet de l'architecte Vétault, agissant pour le compte de Charles d'Artois, prévoyait même le percement d'une entrée monumentale par le pignon sud[447] (voir Plan 7). Fort heureusement l'idée fut abandonnée au profit d'un percement monumental par l'ouest sous les traits de l'actuel portique néo-dorique bâti en 1822 à l'emplacement laissé libre par la destruction de l'église Saint-Didier[448].

Le regain d'intérêt pour le palais médiéval et pour la tour Maubergeon est à mettre au crédit de la Société des Antiquaires de l'Ouest qui prit position dès 1840 auprès des pouvoirs publics pour faire dégager la tour des constructions parasites qui l'encombrait de toutes parts et dont certaines occupaient même les espaces intérieurs de la tour. Il s'en suivit une lente politique d'expropriation qui prit fin seulement en 1905 avec la disparition de la dernière maison au nord-ouest de la tour[449]. Ce dégagement suscita dès le milieu du XIXe siècle des projets de restaurations et de restitutions[450] mais qui se limiteront dans les faits à la réfection du parement et des meneaux des baies[451]. Tous les projets, y compris celui très érudit de Lucien Magne, restèrent sans lendemain.

Entre 1852 et 1862, l'état préoccupant de la charpente de la grande salle exigea la dépose de la structure et la restauration du pignon sud[452]. Les travaux de maçonnerie concernèrent le remontage de la cheminée centrale (qui avait été aménagée en chapelle) et la restitution des contreforts extérieurs dans leurs états primitifs. Lors de cette campagne, on installa sans raison particulière la balustrade ajourée qui domine encore aujourd'hui les trois cheminées[453]. Probablement

---

[446] Delmiot Franck, « Le palais de justice de Riom », *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 351-362.
[447] Arch. dép. Vienne, D 16 12.
[448] Joy Diane et Servant Sonia, *op. cit.*, p. 295-300. Ce portique reprit une ancienne entrée malcommode vers Saint-Didier mentionnée en 1814 (*Ibid.*, p. 293-294)
[449] *Ibid.*, p. 302-308. La présence de cette dernière bâtisse n'avait pas permis à Camille de la Croix de fouiller l'intégralité du pourtour de la tour.
[450] Le premier projet de restitutions des parties hautes de la tour Maubergeon est présenté par la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1848 (*Ibid.*, p. 309-310). Trois autres projets seront proposés par les architectes des Monuments Historiques : Jules Mérindol en 1853 (*Ibid.*, p. 315-316) ; Lucien Magne en 1901-1910 (*Ibid.*, p. 316-325) et Jean-Camille Formigé en 1912 (*Ibid.*, p. 329-331).
[451] *Ibid.*, p. 318.
[452] *Ibid.*, p. 310-313.
[453] *Ibid.*, p. 313-314.

endommagées à la Révolution, les trois armoiries portées par des anges au dessus de chacun des âtres, qui avaient été restituées de manière fantaisiste vers 1840 (on installa le léopard de l'Angleterre pour évoquer le passage d'Aliénor d'Aquitaine). En 1962, les écus de Jean de Berry, du roi et de Jeanne de Boulogne furent restitués[454].

En revanche les travaux de transformation de l'ancienne salle de retrait entre la grande la salle et la tour Maubergeon entrepris en 1835 furent d'une telle ampleur qu'ils ne laissèrent debout que le mur gouttereau vers les jardins ainsi que l'escalier en vis de la tour[455].

[454] *Ibid.*, p. 315.
[455] *Ibid.*, p. 300-301. La qualité médiocre de ces travaux exigèrent une nouvelle campagne de travaux par Jules Mérindol (*Ibid.*, p. 316).

3. Le palais de Riom

Au XIVe siècle, la Basse-Auvergne comptait trois grandes communautés urbaines : Clermont, Montferrand et Riom. Situées plus au nord, celles de Riom et Montferrand commandaient la voie dite « Rédorgane » qui assurait la jonction entre le nord de royaume et le Languedoc. Clermont se situait quant à elle sur l'ancienne voie romaine qui traversait la France d'est et en ouest[456]. Riom devint la capitale administrative de la province après la conquête de Philippe Auguste en 1212. Le nouveau rôle conféré à cette modeste bourgade visait à contrebalancer les pouvoirs de ses puissantes voisines : Clermont la ville de l'évêque et Montferrand la ville du Dauphin d'Auvergne. L'œuvre centralisatrice commencée par Philippe Auguste fut poursuivie par le prince apanagiste Alphonse de Poitiers entre 1241 et 1271. L'une de ses principales concessions fut d'accorder aux habitants une charte de franchise dite « Alphonsine »[457]. Dans la cour de son palais, l'imposant donjon appelé « la tour Bonan » (voir Figure 26), rappelait à tous que Riom était aussi devenu le nouveau centre féodal.

A la fin du XIVe siècle, l'Auvergne était une province profondément déstabilisée par la guerre de Cent Ans. En 1373, Jean de Berry fut témoin des ravages du duc de Lancastre. Six ans plus tard, les Anglais tenaient toujours sept forteresses dans le duché[458]. En 1388, Montferrand fut pillé par la compagnie de Perrot le Béarnais[459]. Cette insécurité exigea de l'apanagiste une présence assidue dès la prise de possession. L'itinéraire du prince comptabilise trois cent quatre-vingt dix jours de présence durant la décennie, 1360 et neuf cent soixante-dix jours durant la décennie suivante (voir Graphique 4). Jean de Berry réservait ses faveurs à la Basse-Auvergne : sur une trentaine de séjours, seul trois ont concerné la Haute-Auvergne[460]. Le prince cherchait des appuis et recrutait une partie de ses grands

---

[456] Teyssot Josiane, « Les forteresses urbaines : les châteaux de Riom et de Montferrand en Auvergne aux XIVe-XVe siècles », *Château Gaillard*, t. 18, 1998, p. 231.
[457] Teyssot Josiane, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne*, 1212-1557, Nonette, Créer, 1999, p. 15-16.
[458] *Ibid*., p. 267.
[459] Teyssot Josiane, « Un grand chantier de construction à la fin du XIVe siècle en Auvergne : le palais ducal de Riom », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, n° 714, 1992, p. 151.
[460] Teyssot Josiane, « Pouvoir et contre-pouvoir politiques en Auvergne durant l'apanage de Jean de Berry, 1360-1416 », in *Les princes et le pouvoir au Moyen Age, XXIIIe Congrès de la Société des*

officiers parmi la noblesse auvergnate, comme Pierre de Giac promu chancelier ou Raymond Coustave qui devint son trésorier général. Il entretint de bonnes relations avec les ordres religieux et intervint par exemple pour la chartreuse de Port-Sainte-Marie installée non loin de Riom dans la vallée de la Sioule[461].

En dépit de la relative insécurité, Jean de Berry nourrissait des intérêts majeurs dans le duché. Le 14 mars 1376, il acheta le comté de Montpensier au roi qui venait tout juste de le confisquer à Bernard de Ventadour. Le revenu de cette terre fut immédiatement affecté à l'hôtel du jeune fils du prince devenu comte de Montpensier[462]. Le comté était bien pourvu ; l'étang et la garenne de Montpensier approvisionnaient la table ducale lorsque Jean de Berry sillonnait le duché[463] ou lorsque il recevait des hôtes à Riom[464]. Le 6 novembre 1387, le comte de Boulogne et d'Auvergne lui céda le château et la châtellenie d'Usson[465]. Son second mariage avec Jeanne de Boulogne, fille du dit comte d'Auvergne, fut l'occasion de longues tractations territoriales qui se conclurent le 5 juin 1389 par la signature du contrat au palais de Riom[466]. Jean de Berry reçut alors le comté d'Auvergne, la ville de Lunel, le château et châtellenie de Garlagues[467]. Ce puissant empire territorial auvergnat ne devait pourtant pas connaître d'héritier. En 1400, sachant que son apanage serait cédé à la couronne, Jean de Berry décida de passer outre la règle de la succession mâle s'appliquant aux apanages et fit passer le duché d'Auvergne à sa fille Marie ainsi qu'à son gendre Jean de Bourbon[468]. Ces dispositions dérogatoires rencontrèrent un temps l'opposition du monarque mais elles furent finalement acceptées en 1425 par Charles VII[469].

---

historiens médiévistes de l'enseignement public, Brest 1992, Paris, publications de la Sorbonne, 1993, p. 248-249.

[461] Ribault Jean-Yves, « André Beauneveu et la construction de la Sainte-Chapelle de Bourges, précisions chronologiques », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*, Dijon, Association Claus Sluter, 1992.

[462] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. I, p. 345 et 387.

[463] En novembre et décembre 1398, le maître des eaux et forêts de Montpensier pourvoit la table ducale de 562 carpes, 109 brèmes, 3 cents et de demi de rost , un quarteron de friture et de 37 connins (lapins) provenant de « l'estang et garenne » de Montpensier. 31 lux (sorte de brochets), 40 quarreaux (carrelets), 94 brechereulx (brochets) et 45 carpes provenaient encore de « l'estang de Monseigneur a Lignat » (Arch. nat., KK 253, fol. 33v°, d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 393, note 1).

[464] Le 7 mars 1371, Philippe le Hardi gîte au château de Montpensier et son commun à Aigueperse (Petit Ernest, *op. cit.*, p. 65).

[465] Arch. nat., J 382, n°18 et J 1135, n°11d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 213, note 4.

[466] Arch. nat., J 1105, n°8.

[467] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 244, note 2 et 3.

[468] Cependant la succession excluait la vicomté de Carlat, le château d'Usson et la ville de Montferrand (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 433).

[469] Teyssot Josiane, *Riom capitale*…, p. 317.

Les revenus du duché étaient médiocres et la contribution de la province à l'entretien du duc était très inférieure aux rendements du duché de Berry ou du comté de Poitou[470]. Pour cette raison, le principat de Jean de Berry dans la province fut émaillé par de nombreux incidents occasionnés par la pression fiscale exercée en son nom. Entre 1376 et 1406, il convoqua à onze reprises les Etats provinciaux. Devant l'animosité des auvergnats, il eut parfois recours à des démonstrations de sévérité dont il n'usait guère par ailleurs. En février 1371, il fit enfermer les consuls de Riom dans la tour Bonan du palais parce qu'ils refusaient de payer les subsides exigés[471]. A la fin du mois de juillet 1380, les trois villes de Riom, Montferrand et Aigueperse refusèrent de payer le fouage. Le duc, présent à Riom, excluant tout compromis, fit mettre aux arrêts les députés d'Aigueperse ainsi que ceux de Montferrand. Il ordonna leur emprisonnement dans la tour de Bonan où il demeurèrent jusqu'au 8 août au matin[472]. En 1384, les consuls de Montferrand, Aigueperse et Riom dépêchèrent des députés à Bourges pour se plaindre des officiers des finances[473]. Le 18 mai 1385, le duc convoqua à Riom une assemblée des Etats provinciaux pour obtenir un nouveau fouage de 9 francs par feu en ville fermée et de 3 francs en plat pays pour « luy aidier à supporter les grans frais, missions et despens qu'il luy convient faire et soustenir tant pour l'estat de sa personne comme autrement, en plusieurs manières »[474]. Ces dépenses comprenaient pour une bonne part les frais occasionnés par ses deux chantiers de Riom et de Nonette[475] mais aussi pour des chantiers très éloignés comme celui du château de Mehun-sur-Yèvre[476]. En 1384, les 200 francs donnés par le duc pour réparer les murailles de Montferrand ne purent être versés car les caisses avaient été laissées exsangues par les chantiers de Riom et de Nonette[477].

---

[470] Teyssot Josiane, « Pouvoir et contre-pouvoir…, p. 245-260.
[471] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 250, note 4.
[472] Arch. dép. Puy-de-Dôme, 3E DEP FDS 2-CC 170 (cote actualisée) d'après Teilhard de Chardin Emmanuel, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, Ville de Clermont-ferrand, fonds de Montferrand*, Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, vol. 1, 1902, p. 411.
[473] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 137.
[474] *Ibid.*, t. II, p. 139, note 1.
[475] Chaque année, Etienne du Chastel, le receveur du fouage dans le diocèse de Clermont, versait 7200 £ aux chantiers de Riom et de Nonette. A titre de comparaison, on préleva sur les fouages de 1399 et de 1408, 50 francs pour les réparations du pont de Langeac et 100 écus (110 £ t.) furent employés aux réparations des ponts « du chastel », de Saint-Thomas, de Bort, de Vielle Brioude et de Langeac (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 184, fol. 18, fol. 46 et 69v°).
[476] Sur le fouage accordé en décembre 1402, 1000 £ furent expédiées au payeur des œuvres de Mehun-sur-Yèvre, Gilles de Chalemaigne (Arch. dép. Puy-de-Dôme, 5C 184, fol. 62).
[477] Arch. dép. Puy-de-Dôme, 3E DEP FDS 2-CC 170 (cote actualisée) d'après Teilhard de Chardin Emmanuel, *op. cit.*, p. 423.

a) Le palais du duc de Berry à Riom

Le palais de Jean de Berry – l'actuel palais de Justice de Riom – se trouve à l'emplacement d'une ancienne forteresse du XIIe siècle bâtie dans l'angle nord-ouest de l'unique enceinte urbaine[478] (voir Carte 10). Malgré trois décennies de travaux (1376-1403), il conserva en partie les installations héritées d'Alphonse de Poitiers[479]. Le témoin le plus éminent de cet héritage était la tour Bonan, dont la silhouette massive, plus haute que la Sainte-Chapelle, s'imposa dans le paysage urbain jusqu'au début du XIXe siècle. Dressée dans la cour du palais, la tour était isolée des bâtiments par un large fossé que l'on franchissait par un pont de bois[480]. Les bâtiments du palais s'organisaient en trois grands corps de logis dont les dispositions formaient trois cours (voir Plan 4). L'entrée s'effectuait par une grande porte ouvrant sur une basse cour plus tard occupée par la maison d'arrêt du palais de justice. La tour Bonan marquait le passage dans une petite cour délimitée à l'est par l'enceinte de la ville, dont on apercevait encore à la fin du XVIIIe siècle les restes de parapet crénelé ainsi qu'une bretèche[481]. A l'ouest, cette cour était délimitée par la Sainte-Chapelle (orientée au sud) qui se prolongeait par la grande salle. Au nord du palais, une troisième cour était délimitée par l'angle du rempart de la ville.

On connaît bien la façade occidentale de la grande salle représentée dans l'armorial de Guillaume Revel (voir Figure 26). On remarque que l'élancement de la Sainte-Chapelle dominait largement la grande salle dont les traces laissées par la toiture sont encore visibles aujourd'hui contre le pignon (voir Figure 30). La hauteur de sa couverture était en revanche équivalente à celle des salles à parer[482]. La

---

[478] Teyssot Josiane, « Les forteresses urbaines… », p. 233-234.

[479] Concernant les travaux du palais de Riom, on pourra consulter les documents suivants : Whiteley Mary, « Riom, le palais de Jean, duc de Berry », *Congrès Archéologique de France*, Basse-Auvergne, Grande Limagne, 2000, Paris, SFA, 2003, p. 333-337, *Riom, le palais de justice et la Sainte-Chapelle*, Madeline Hautefeuille et Jean-François Luneau (dir.), Clermont-Ferrand, Etude du patrimoine auvergnat, (Images du patrimoine),1999, Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, en son apanage d'Auvergne : le palais de Riom, les châteaux de Nonette et d'Usson. Etude de l'organisation des chantiers et des vestiges du décor sculpté des chapelles de Riom et de Nonette*, Mémoire de maîtrise d'Histoire de l'Art, Université de Paris I, Christiane Prigent (dir.),1993, Teyssot Josiane, « Un grand chantier de construction…, p. 151-166.

[480] Journées de charpentiers commençant le 19 novembre 1418 (BnF, ms fr. 26042, pièce n° 5301).

[481] Attiret Claude-François, « Façade orientale des prisons et du palais de Riom », dessin aquarellé, 22 octobre 1799 (Arch. mun., Riom, MI prisons).

[482] En 1379, Guy de Dampmartin fit rehausser le pignon de la salle à parer. La hauteur définitive indiquée est de 16,79 m (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

disposition de la Sainte-Chapelle et des salles de parement faisait que les pignons de la grande salle étaient aveugles[483] et que son éclairement ne provenait que des murs gouttereaux. Cet éclairage était en effet fourni par un registre de larges croisées percées dans la première et la troisième travée et complété par deux lucarnes. Loin de rivaliser avec les dimensions des grandes salles de Poitiers ou de Bourges, la salle de Riom (30 mètres sur 14 mètres) accueillit néanmoins les fastueuses cérémonies du second mariage du prince en juin 1389 ainsi que certaines des réunions des Etats Provinciaux[484]. La grande salle était formée d'une nef unique divisée en trois travées scandées à l'extérieur par quatre contreforts[485]. A l'instar des autres palais de Jean de Berry, la grande salle de Riom était probablement couverte d'une charpente lambrissée. Avant les travaux du duc, ce grand volume était chauffé par une unique cheminée installée contre le mur ouest. Dans sa restitution, Paul Gauchery place sans fondement une cheminée disposée symétriquement sur le mur oriental. Il est en revanche avéré que le prince fit bâtir une « grande cheminée » supplémentaire contre le pignon nord, cheminée dont on peut apercevoir la souche derrière la toiture des salles d'apparat sur l'enluminure de Guillaume Revel. Les exemples des palais de Poitiers et de Riom montrent l'importance que recouvrait, dans les grandes salles, le pignon jouxtant les salles à parer. Pour autant, l'exiguïté de la pièce n'a pas permis l'installation d'un triple foyer mais uniquement une simple cheminée. Il est probable qu'à Riom, cette grande cheminée était aussi précédée d'une estrade noble. L'usage du moment voulait également que cet espace symbolique articulât la distribution vers les salles d'apparat. Une porte donnait effectivement accès aux salles de parement[486] et Mary Whiteley a récemment montré qu'une vis était bâtie à l'angle formé par la grande salle et le corps de logis est-ouest[487]. Selon une tradition ancienne mais invérifiable, la porte d'entrée monumentale de cet escalier aurait été remontée une première fois à l'extérieur du chevet de la Sainte-Chapelle puis installée dans les

---

[483] La disposition du pignon nord de la grande salle contre le mur gouttereau sud de la salle à parer n'était pas sans poser de problème quant à la disposition des toitures entre lesquelles il fallut installer un chéneau évacuant les eaux vers l'extérieur : « Item la retraite du pan du pignon de la grant sale convient a lever le haut du pan du mur de la ditte chambre devers lez jardins et mettre lez chenaux et courbeaux au lont pour aler l'eau tout au long en la riviere » (*Ibid.*).
[484] Teyssot Josiane, *Riom, capitale*…, p. 346.
[485] Un PV de 1774 mentionne bien « quatre éperons » (Arch. dép., Puy-de-Dôme, B RI 602, chemise B).
[486] « Item un autre husserie a entrer de la sale a la chambre basse apparer a quatre pies de large [1,3 m] manteaux et claveaux bouees [moulurés] (…) », dans un marché attribué le 20 juillet 1379 à Pierre Guobia (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).
[487] Voir note 569.

jardins du château de Jozerand (Puy-de-Dôme). Le décor de cette porte est très proche de celui de l'entrée orientale de la Sainte-Chapelle de Riom. On remarque au tympan l'un des emblèmes du duc : le cygne déroulant un phylactère[488] (voir Figure 28).

Le corps de logis est-ouest contenait les salles de parement et fermait la cour du palais. Suivant un schéma que l'on retrouve à Bourges, il était divisé en deux étages desservis par la grande vis et chacun des niveaux comprenait deux salles. On peut penser que le premier niveau, la « chambre basse à parer »[489] directement liée à la grande salle, était réservé au prince et que les galetas c'est-à-dire les chambres hautes sous combles étaient ceux de la duchesse[490]. Les deux niveaux de ce long bâtiment étaient séparés par un plancher porté par de puissants corbeaux dont la description rappelle ceux employés à Bourges[491]. A l'étage supérieur, ce plancher portait un sol pavé sans que l'on puisse dire pour autant s'il s'agissait d'un carrelage[492]. Au rez-de-chaussée, un devis du XVIIIe siècle décrit un plafond lambrissé « en compartiments » faits de planches de sapin sur des poutres en chêne[493].

La salle à parer occupait une grande partie de la longueur du corps de logis. Le pan de mur donnant sur les jardins au nord était épais de plus d'un mètre et haut de neuf mètres ; il était couronné d'une corniche en pierre de Volvic[494]. On entrait dans la salle à parer par le pignon de la grande salle. La salle à parer était longue de 26 m.

---

[488] *Riom, le palais de justice*…, p. 7. Avant d'être achetée par le comte de Chabrol, cette porte avait été représentée dans deux anciennes gravures : « Détails du palais de justice et de la Sainte-Chapelle à Riom (Auvergne)», lithographie par Engelmann d'après un dessin de Théophile paru dans *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France par Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. De Cailleux*, Paris, 1829.

[489] Voir note 486.

[490] Semaine du 19 juin 1384, marché fait à Jean Bonjour, le « serreuroir » de Riom, « pour la garnison de la pourte d'une dez chambres de madame (…) » quittance rendue avant le 22 juin (Arch. nat., KK 255, fol. 40).

[491] « item a l'autre pignon de la ditte chambre devers la chambre de retrait convient deux huysseries chanfraintes une pour le premier estage et l'autre pour le segont (…) » et « Item pour douze corbeaux mettre fors et puissans a soustenir le planchie et charpenterie » (*Ibid.*). Dans un procès verbal de l'état des bâtiments réalisé pour le comte d'Artois, nouveau prince apanagé, le 28 juillet 1774, on emploie le terme « d'arcades » (Arch. dép., Puy-de-Dôme, RI 602, chemise B).

[492] Dépenses de Guillaume Verdier receveur général d'Auvergne pour le roi : semaines des 3, 11 et 19 mai 1417 pour journées des maçons qui ont pavé les chambres du palais de Riom (BnF, ms fr. 26042, pièce n° 5175). On peut supposer qu'il s'agit de réparations.

[493] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 C 1788. Il peut s'agir d'une reprise postérieure.

[494] « Item au dit mur devers lez dis jardins convient ung entablement de pierra de Voulvic a ung chanfraing par de hors tout de tailhe et assis de demi pie d'espoesse » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°.).

Six larges croisées éclairaient la salle depuis les jardins[495]. On ignore le nombre de fenêtres ouvertes dans le mur sud donnant sur la cour. Dans cette salle, Jean de Berry fit entreprendre des cheminées à haut manteau. Une de ces cheminées fut bâtie contre le pignon occidental[496] et au XVIIIe siècle, on rapporte la présence d'une cheminée de « grandeur extraordinaire » au mur de refend séparant la salle à parer de la salle de retrait[497].

La salle de retrait était de dimensions plus restreintes : 12 m de longueur pour 10 m de largeur. Du fait de la présence de l'enceinte de la ville contre le pignon, il est probable que cette pièce ne disposait pas de plus de trois fenêtres (deux sur la cour et une sur les jardins). A l'étage supérieur, la salle de retrait était surmontée d'une petite chapelle dont on remarque l'emplacement par la présence, au centre du pignon oriental, d'une haute fenêtre en tiers point[498].

Enfin un dernier corps de logis, orienté au nord, abritait les appartements privés du prince. Etant bâti contre le mur crénelé de l'enceinte, il était presque aveugle du côté du levant (on note néanmoins la présence d'une lucarne médiévale sur l'élévation de François-Claude Attiret, voir Figure 27)[499]; en revanche il était largement ouvert sur les jardins à l'occident (Figure 29). Il s'agissait d'un corps de logis flanqué de deux tours massives. Une tour de plan carré assurait la jonction entre la salle de retrait et les appartements privés, et contenait un escalier donnant sur les jardins (Figure 29). La tour dite « Goyon » fermait l'angle nord-ouest de l'enceinte et protégeait le chemin de ronde à cet endroit (voir Plan 4). Elle fut néanmoins intégrée au complexe palatial comme le montre l'arasement de son plan circulaire du côté des jardins (voir Figure 29).

---

[495] « (…)convient [de faire] quatre fenestres cousees, deux dessoubz et deux par dessus, l'une assise en droit d'autre a double chanffraing et a double crouzee (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[496] « item au dit pignon aura une chaminee en bassee et en chapitellee, manteaux et claveaux bouees [moulurés] et les arestes du dit manteau toutes de tailhe (…)» (*Ibid.*). Le plan restitué dans l'ouvrage d'Alfred de Champeaux et de Paul Gauchery figure la cheminée sur le mur adossé au pignon de la grande salle.

[497] Whiteley Mary, « Riom, le palais…, p. 336. L'auteur utilise le plan de Claude-François Attiret (1799) qui figure deux conduits dans le mur de séparation de la salle à parer et de la salle de retrait, pour proposer de placer à cet endroit un double foyer. Dans sa restitution Paul Gauchery place un foyer de part et d'autre du mur.

[498] Elévation de François-Claude Attiret, 1799 (Arch. mun., Riom, MI prison). Une chapelle réservée aux prisonniers est mentionnée à cet emplacement en 1765 (Whiteley Mary, « Riom, le palais… », *op. cit.*, p. 336).

[499] On aperçoit sur l'armorial de Guillaume Revel que cette partie du palais était en outre protégée par un avant corps.

b) Historique du chantier (1376 – 1403)

Le lancement probable du chantier (Pâques 1376)

Le vieux palais d'Alphonse de Poitiers était vétuste, mais certainement habitable au vu du nombre de séjours que le prince fit à Riom avant d'y engager des travaux (voir Graphique 4). En 1365, son conseil siégeait au palais et le contrat de mariage de son conseiller, Imbaud du Peschin, y fut signé la même année en sa présence[500]. Cependant les capacités du palais étaient vite dépassées lorsque Jean de Berry conviait à Riom un grand seigneur. Il fallait alors se rabattre sur Clermont ou sur le comté de Montpensier[501].

Nous ne connaissons pas avec exactitude le début de la rénovation du palais de Riom, mais on peut déterminer qu'elle commença entre le mois de janvier 1375 et le mois d'août 1376[502]. On peut avancer avec quelque assurance qu'un tel chantier - le premier chantier palatial de Jean de Berry – aurait très bien pu être inauguré à l'occasion des festivités de Pâques 1376 auxquelles le duc prit part en y conviant la noblesse auvergnate. En effet, le prince marqua sa présence avec solennité. Le jeudi 10 avril, il fit un don au lecteur des Cordeliers qui prêcha pour la Cène. Le même jour, il versa l'aumône à treize pauvres. Le vendredi 11 avril, il fit une offrande à la « vraie Croix »[503].

Il appliqua à Riom le principe qu'il avait inauguré à Nonette en 1371 et qui constituera la constante de ses grands programmes : la transformation d'une ancienne forteresse en un palais mettant en scène les symboles du pouvoir, mais aussi la mise en œuvre d'une somptueuse et confortable demeure pourvue de tous les agréments dont pouvait disposer alors une résidence aristocratique. Pour cette raison, les travaux commandés par Jean de Berry à Riom ne conférèrent aucune fonction défensive au palais, alors même que l'insécurité qui régnait en Auvergne dans la seconde moitié du XIVe siècle contraignait la « bonne ville » de Riom à organiser sa

---

[500] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 180, note 4 et 9.
[501] Voir notes 464 et 1278.
[502] L'avis des dépenses pour l'année 1374 (Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemi de Noces, officier du duc de Berry (1374-1377)», *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 52, 1891, p. 240-245) n'enregistre aucune dépense relative au palais de Riom. On sait qu'un payeur des œuvres était nommé à Riom avant le mois d'août (BnF, ms fr. 11488, fol. 1, voir Texte 5).
[503] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 381, note 5 et Teyssot Josiane, *Riom capitale*…, p. 181.

défense[504]. Pour autant, le programme de ce palais est probablement le moins ambitieux des trois ensembles palatiaux légués par le prince. Le parcellaire qui environnait le palais était dense et conduisit le duc à faire procéder à de coûteuses expropriations en 1387 et 1403. On se contenta de reprendre la maçonnerie et la grande salle. La toiture des salles de parement fut rehaussée de 1,30 m[505], on ajoute une galerie, des cheminées, on sculpte des décors de portes, etc. Le seul élément particulièrement remarquable remontant au principat de Jean de Berry est bien évidemment la chapelle palatine.

En avril 1376, le duc de Berry nomma un certain Robert Loyson pour conduire les finances du chantier riomois. Pour une raison inconnue, cet exécutant ne put « vaquer a faire le dit paiement ou office » et Jean de Berry, lors d'un séjour à Poitiers, désigna Jean de Savignon « de bouche » comme son remplaçant le premier août 1376[506]. Jean de Savignon appartenait à l'élite urbaine riomoise et détenait une part du pouvoir communal (il était consul de Riom entre 1379 et 1380 puis entre 1388 et 1389)[507]. Le 21 novembre 1377, le duc convoqua Jean de Savignon à Clermont afin de lui remettre officiellement sa lettre de commission[508]. Le payeur des œuvres était secondé dans sa tâche par un certain Perinet le Petit, dont les attributions demeurent floues[509].

Un marché attribué par Guy de Dampmartin en juillet 1379 à Pierre Guobia, chaufournier et tailleur de pierre de Volvic[510], est l'unique témoin des travaux menés dans la seconde moitié de la décennie 1370[511]. Bien que partiellement retranscrit dans la comptabilité de Jean de Savignon, ce contrat nous fournit un grand nombre d'informations précieuses sur l'architecture du palais. Nous apprenons dans ce document que la maçonnerie du corps de logis contenant les salles de parement, avait

---

[504] La ville fut directement menacée entre 1359 et 1360. Les compagnies rodent aux alentours en 1349, 1359, 1357 et 1373 (Teyssot Josiane, *Riom capitale*…, p. 269 et 272). En août 1410, les consuls s'inquiètent de nouveaux troubles dans la provinces et font procéder à la visite de l'enceinte urbaines afin d'y faire entreprendre des réparations (*Ibid.*, p. 274).

[505] « (…) convient lever pour le pignon devers la fontaine quatre pies de haut et la en ce comenceroit a esmortir le dit pignon aurra quatre toises de haut jusques a l'apointement » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[506] BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v°, voir Texte 5.

[507] Teyssot Josiane, « Un grand chantier de construction…, p. 162.

[508] BnF, ms fr. 11488, fol. 1v°.

[509] « Item aven payat al dit Jehan de Savinho et a Perinet lo Petit maistre dau bastiment dau palays de riom (…) » (Arch. dép., Puy-de-Dôme, CC 170, fol. 156).

[510] Pierre Guobia de Volvic fournissait le chantier en chaux (Arch. nat., KK 255, fol. 37 et 38).

[511] Arch. nat., KK 255, fol. 46v°.

été reprise lors d'une phase de travaux conduite en régie, peut-être sous la responsabilité de Guy de Dampmartin[512]. La maçonnerie des deux étages des salles à parer était déjà en partie élevée pour moitié en juillet 1379, car il restait à monter sept toises sur les treize que devait compter le pan de mur vers les jardins[513]. Cependant, la signature de ce marché, le 20 juillet 1379, semble marquer un changement de rythme pour le chantier. Guy de Dampmartin était probablement tenu de quitter l'Auvergne pour rejoindre le chantier du palais de Bourges et dut prévoir de faire achever la maçonnerie des salles à parer par le biais du marché.

Une conjoncture difficile, 1379-1384

L'étude de la comptabilité de Jean de Savignon laisse à penser que le chantier traversa une période de difficulté entre 1379 et 1384. Par exemple, si le marché passé entre Guy de Dampmartin et Pierre Guobia était signé le 20 juillet 1379, il est fort probable que les travaux débutèrent plus tardivement. Peut-être même faut-il repousser sa mise en œuvre jusqu'aux années 1382-1384, au cours desquelles on solda à Pierre Guobia ce qui lui était dû[514].

Durant cette période, l'activité du chantier fut fortement réduite voire nulle. Aucune journée d'ouvriers n'est comptabilisée entre août 1382 et le 5 janvier 1383. En dépit d'un financement déjà modeste (307 £ versées par Raymond Coustave), un tiers seulement des fonds alloués cette année furent utilisés et l'exercice (1 août 1382 – 31 juillet 1383) se solda par une balance largement excédentaire - 213 £ 9 s. 1 d.- et reportée sur l'exercice suivant[515] (voir Tableau 26). Selon toute vraisemblance, aucun maître d'œuvre n'avait été dépêché pour assurer la conduite du chantier.

---

[512] « Item a l'autre pignon de la ditte chambre devers la chambre de retrait convient deux huysseries chanfraintes une pour le premier estage et l'autre pour le segont et se doit l'en la maniere de l'autre pignon don il en a ja leve entour quinze toizes faittes auz journees de monseigneur » (*Ibid.*).

[513] Arch. nat., KK 255, fol. 46v°.

[514] « A Pierre Guobia tailheur de pierra et maçon pour trois cens frans que luy estoient dehus pour marchié fait a luy pour maistre Guy de Dampmartin general mestre dez euvres [de] monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne le vintiesme jour de juillet l'an mil trois cens soixant et dix et neuf de fere maçonnerie que faut a fere a present en lez chambres apparer de mondit seigneur au palays de Riom (…) », compte de Jean de Savignon, payeur des œuvres du palais de Riom, 1er août 1382 - 31 juillet 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[515] En marge de la semaine du 27 juillet 1383 – la dernière du premier exercice - les auditeurs ont noté la mention suivante : *Prima grossa totus expensis dicti computi 93 £ 15 s 9 d t. Debet dictus solutor 213 £ 9 s 1 d t. que ponuntur super ipsum solutorem in finite computis sequentis* (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 6v°).

L'absence d'un lieutenant du général maître des œuvres explique les messages échangés entre Riom (probablement par Jean de Savignon) et Guy de Dampmartin à Bourges[516]. Par exemple, dans la seconde moitié de l'année 1382, on s'aperçut que l'érection de la grande cheminée de la grande salle devait être différé en raison de la faiblesse du mur pignon[517]. Le maçon chargé de l'ouvrage dut se rendre à Bourges en compagnie de son valet afin d'y recueillir l'avis de Guy de Dampmartin sur la question[518].

La comptabilité trahit le peu d'activité du chantier. A titre de comparaison, à Riom on dépensa sur l'année (août 1382 – août 1383) une somme équivalant à une semaine sur le chantier de Poitiers (voir p. 361). Quand on compare le nombre de jours ouvrés entre Riom et Poitiers en 1383 et en 1384, il s'avère que l'on travailla un jour de moins en moyenne par semaine à Riom (voir Tableau 27). Cette situation s'explique en grande partie par la conjoncture difficile que traverse alors la ville. L'année 1383 fut marquée par une épidémie de peste d'une telle ampleur qu'elle conduisit le pouvoir royal à faire procéder à la réévaluation du nombre de feux, ce qui révèle une crise démographique autant que la paralysie des activités économiques et commerciales[519]. Cet épisode épidémique venait s'ajouter à une conjoncture défavorable qui sévissait depuis le début des années 1380 et qui perdura encore une dizaine d'années[520].

Si Jean de Savignon clôtura son exercice 1382-1383 sur un excédent, l'exercice suivant souffrit quant à lui d'un manque de moyen criant. Les travaux accusèrent six mois de retard sur le calendrier prévu. En effet, une campagne de travaux devait commencer à la fin de l'été 1383, mais, probablement informé de la mauvaise

---

[516] Semaine du 20 avril 1383 : « Messager envoyé a Bourges a meistre Guy de Dampmartin general mestre des dictes euvres pour le fait dez euvres du dit palais (…) A Pierre du Cros qui fut envoyé au dit meistre Guy pour la dicte cause et en apourta response dez lettres (…) », quittance donnée le 19 mai suivant (Arch. nat., KK 255, fol. 2). Semaine du 26 octobre 1383 : « Messager envoyé qui apourta lettre a meistre Guy de Dampmartin par le fait des dictes euvres. A Pierre du Cros qui pourta lez dictes lettres au dit lieu de Bourges devers le dit meistre Guy et en rapourta responsse (…) », quittance rendue le vendredi après la Saint-Luc Evangéliste 1383 (Arch. nat., KK 255, fol. 12v°).

[517] Marché fait à Pierre Taquaing « pour abatre le pignon de la grant sale ou devoit estre la grande chaminee jusques entour lez tuaus [tuyaux] de la dite sale le quel pignon fu abatus pour ce qu'il estoit frebles et ne se povoit soubstenir (…) », quittance rendue le lundi 8 février 1389 (BnF, ms fr. 11488, fol. 4).

[518] « A Jean le Bon maçon pour ce qu'il ala devers le dit meistre Guy pour savoir avecques lui comment se gouverneroient lui et son compaignon et savoir sa voulante du prix fait de la grande cheminee, lequel demoura en alant de Riom a Bourges et d'illec et par son retour de soy et de son compaignon, doze jours (…), s.d. (BnF, ms fr. 11488, fol. 4).

[519] Teyssot Josiane, *Riom, capitale*…, p. 262-282.

[520] *Ibid.*, p. 287-288.

volonté du trésorier général Raymond Coustave, Guy de Dampmartin préféra différer sa venue à Riom et intervint auprès de Jean de Berry pour décider l'officier récalcitrant[521]. Le général maître des œuvres avait connu semblable situation en 1381 à Bourges quand il avait alors ordonné l'arrêt des travaux durant tout le mois de janvier[522]. Cependant, à Riom, des lettres ducales eurent raison promptement des réticences du trésorier général. Guy de Dampmartin dépêcha aussitôt l'un des tailleurs de pierre travaillant à Bourges - Claus de Mayence – pour apporter « l'ordonnance du bâtiment »[523]. Claus de Mayence en apportant le projet de Guy de Dampmartin venait préparer le lancement prochain des travaux finalement reporté au printemps suivant. On lui avait également confié la réalisation de la voûte de la grande vis.

Le chantier 1384-1389

Le lancement d'une nouvelle campagne, avril 1384

Le 4 avril 1384, Guy de Dampmartin arrivait à Riom[524]. Le général maître des œuvres dirigeait alors les chantiers de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre.Au même moment, il préparait une nouvelle campagne de travaux à Poitiers avec le maçon Jean Guérart et le charpentier Robert Fouchier. La visite fut de courte durée (il resta quinze jours) car elle n'avait pour objectif que de superviser la réalisation des gabarits du portail de la chapelle, destinés aux tailleurs de pierre. Outre ce portail, la campagne concernait l'achèvement des chambres du palais et la rénovation de la grande salle. A cette fin, Guy de Dampmartin fit livrer des papiers « de la grant

---

[521] Semaine du 7 septembre 1383, « Messages envoyés de Bourges a Clermont et a Riom de part meistre Guy de Dampmartin meistre dez dites euvres li quieux apourta lettres clouses de part mon seigneur et de part luy a Raymond Coustave tresorier general contenant qu'il baillast argent pour fere ouvrer aus bastimens de Riom et de Nonnete. A Huguenin Audrens qui apourta lez dictes lettres clouses de part meistre Guy au dit Raymond Coustave li quel meistre Guy ne voulast point venir pour fere ouvrer jusques ad ce qu'il eust response du dit treshaurier (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 9).

[522] Arch. dép., Cher, 8G 1166, fol. 4v°.

[523] Semaine du 21 septembre 1383, « Journees d'ung maçon qui vint de Bourges a Riom et apourta l'ourdenance du dit bastiment pour fere ouver. A Claus de Mayense maçon six jours a 6 s. 8 d. pour jour de venir a (*sic.*) Bourges a Riom et pour son retour deux francs (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 9v°). En outre, la même année, Raymond Coustave était nommé receveur général du roi des aides ordonnées pour la guerre en Languedoc (BnF, PO 868, dossier Costane n° 19518, pièce n° 4).

[524] « Journees de tailheurs de pierre qui ont ouvre au dit palais et en la compagnie de meistre Guy de Dampmartin lequel leur monstra ce que y estoit a fere audit palais et aussi pour gouverner les œuvres dudit palais quant le dit meistre Guy non y seroit » (Arch. nat., KK 255, fol. 23v°).

fourme achaptes pour fere lez ourdonances et portaytures dez chambres du dit palais »[525]. Contrairement aux préparatifs du chantier de Poitiers, de novembre 1384 à janvier 1385, le général maître des œuvres faisait ici réaliser des tracés techniques et non des dessins destinés au maître d'ouvrage, lequel de son côté ne revint pas à Riom avant le mois de mai 1385.

Après sept mois de préparatifs conduits sous la responsabilité de Claus de Mayence, la venue de Guy de Dampmartin marqua le réel déclenchement de la campagne. Le général maître des œuvres procéda à la constitution et à l'installation d'une équipe de maîtres d'œuvres et d'ouvriers compétents, conjuguant des talents issus du milieu parisien, berrichon mais aussi issus d'un recrutement local. L'équipe chargée de la réalisation des gabarits réunit Claus de Mayence et Pierre Juglar (voir Tableau 28). Nous savons le premier occupé depuis plusieurs mois à la voûte de la grande vis. Il réalisa les gabarits sur des planches de chêne et de sapin[526]. Pierre Juglar, quant à lui, était le maître des œuvres de la cathédrale de Clermont, fonction qu'il continuait toujours d'occuper[527]. Guy de Dampmartin le désigna comme son lieutenant à Riom certainement en raison de son expertise dans l'élaboration de gabarits destinés au portail d'un monument religieux. Il assumait seul ses fonctions et n'était pas secondé par un maître des œuvres de charpenterie[528]. Cette fonction faisait de lui le maître le mieux rémunéré sur le chantier : 8 sous par jour (voir Tableau 31). Pour autant, son passage resta étonnamment limité dans le temps, car il quitta le chantier le 17 mai 1384 après seulement un mois et demi de service[529].

---

[525] Arch. nat., KK 255, fol. 24v°.

[526] « A Claus de Mahense cinq jours (…) pour molles tailher enclaver et joindre (…) », semaines des 4 et 11 avril 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 23v°et 25). « Heys de chayne qui furent achaptés pour fere mollez auz ouvriers qui avoyent pris preffait au dit palais du dit meistre Guy en la dite semayne » (*Ibid.*). « Journees de charpentiers qui ont ouvre au dit palais a planer lez heys dessus dis et aussi pour six autres heys de sapin cousus ensembles sur lez quels se traissit la molleure des pourteaux de la sale [a] entrer en la chapelle (…) » (*Ibid.*, fol. 23v°-24). Durant la semaine du 24 avril, on acheta encore sept planches de sapin pour faire les gabarits (*Ibid.*, fol. 27). « Ataches de fer achaptes pour le fait du dit palais et une pièce de fer blanc d'Alemaigne pour aspe et a tenir les molles », semaine du 16 mai 1384 (*Ibid.*, fol. 31).

[527] Voir note 533.

[528] Semaine du 25 avril 1384 « Journees d'ung charpentier qui ouvra au dit palais en la dicte semaine a cinq solz pour iour, en la compagnie du dit maistre Pierre Juglar » (Arch. nat., KK 255, fol. 27).

[529] « A Pierre Juglar meistre du bastiment de Clemont pour cinq jours (…) a luy taxés par le dit meistre Guy », quittance donnée le 17 mai 1384. Pierre Juglar est alors probablement âgé ou décédé car en 1386, Hugues Foucher le remplaça (Sanchez Pierre, *op. cit.* , p. 63).

A sa suite, la conduite des travaux fut confiée au berrichon Hugues Jolis[530] qui remplit ses fonctions durant deux années jusqu'au mois d'août 1386[531]. Il fut alors remplacé par le troisième et dernier lieutenant de Guy de Dampmartin à Riom, Hugues Foucher. Ce maître tailleur de pierre venait selon toute vraisemblance du Bourbonnais[532]. Parallèlement au chantier de Riom, il conduisait le chantier de la cathédrale de Clermont en lieu et place de Pierre Juglar alors décédé[533].

Certainement provoquée par l'impatience de Guy de Dampmartin, relayée par le duc de Berry, une profonde modification du financement intervint dès le mois de février 1384 : Jean de Savignon reçut dès lors des versements mensuels de 300 £ alloués directement par Etienne du Chastel, receveur des aides levés pour la guerre dans le diocèse de Clermont[534]. L'administration de Jean de Berry avait conçu un mode de financement original, propre au duché d'Auvergne, et qui garantissait pour les cinq années à venir d'importantes ressources aux chantiers de Riom et de Nonette[535]. A partir de ce moment, les montants des dépenses des chantiers

---

[530] Semaine du 16 mai : Hugues Jolis travailla sept jours « inclus trois iours qu'il venist de Bourges a Riom pour ouvrer et estre lieutenant du dit meistre Guy et a prandre garde dez euvres » (Arch. nat., KK 255, fol. 30v°).

[531] BnF, ms fr. 11488, fol. 8v°.

[532] Morand Edmond, « Acquisitions par Jean duc de Berry et d'Auvergne de divers biens fonciers au voisinage du palais de Riom, 12 février 1387 (ns) », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. 75, 1955, p. 118. Nous connaissons son origine grâce à plusieurs actes de vente en 1387 : « Hugues des Tertres », peut-être une commune du Bourbonnais (« entre Riom et Bourges : les Tertres du Verges, commune de Naves (Allier).

[533] Ranquet Henri, *La cathédrale de Clermont*, Paris, H. Laurens, 1913, p. 20 (d'après Sanchez Pierre, *op. cit.*, p. 63).

[534] « Sachent tuit que Je Jehan de Savignon payeur des euvres du palaix de Riom par monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, confesse avoir eu et receu de honnorable homme et saige Estienne du Chastel, receveur par le roy notre sire au diocese de Clermont des aydes de la guerre la somme de trois cens livres tournois pour le moys de fevrier dannieremant passé pour mettre et convertir au payemant des dictes euvres dudit palaix. De la quelle somme des dictes 300 £ je suys contens et poyés et en quitte le dit receveur et tous ceux a qui quittance en puet et doit apparatenir. Donné soubz mon scel et seing manuel le XXIIe jour de mai l'an mil IIIc IIIIxx et quatre » (BnF, PO 2654, dossier Savignon n°58945, pièce n°2, voir Texte 9).

[535] Le 3 mars 1385, le duc de Berry alors à Paris ordonne à son nouveau trésorier général Nicolas Mengin de perpétuer ce système jusqu'à nouvel ordre. Ce mandement inédit de Jean de Berry fut versé aux Archives départementales en 1933 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 F 186, pièce n° 1). Durant la période s'étendant entre le mois de février 1384 et le mois d'octobre 1388, un grand nombre de pièces comptables ont été produites. Il reste aujourd'hui deux mandements – mars 1385 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 F 186, pièce n°1), janvier 1387 (BnF, PO 702, dossier Chastel (du), dossier n°16271, pièce n°9, voir Texte 16) - sept quittances – février 1384 (BnF PO 2654, dossier Savignon n°58945, pièce n°2), mars 1385 (*Ibid.*, n°3), novembre 1385 (*Ibid.*, n°4), décembre 1386 (*Ibid.*, n°5), janvier 1386 (*Ibid.*, n°6), avril 1387 (*Ibid.*, n° 7), octobre 1388 (*Ibid.*, n°8) – douze versements d'Etienne du Chastel effectués entre août 1386 et août 1387 (BnF, ms fr. 11488, fol. 6-6v°).

auvergnats devinrent comparables à celles de Poitiers. Pour autant, le détail des comptabilités révèle de profondes différences d'organisation entre les deux chantiers.

A Riom, la régie - c'est-à-dire l'emploi d'équipes rémunérées à la journée et conduites par le maître d'œuvre - représentait une mince part des dépenses : 8 % contre plus de 44 % à Poitiers à la même époque (voir p. 361 et Tableau 20). Sur le chantier Riomois, seuls certains ouvrages particuliers de taille de pierre étaient mis en œuvre par ce système. La taille des gabarits destinés à l'ouvrage du portail de la chapelle mobilisa six tailleurs de pierre placés sous la direction de Pierre Juglar[536]. Elle débuta la semaine du 2 mai 1384 et continua jusqu'à l'interruption du compte à la fin du mois de juillet[537]. Pour cette tâche, l'effectif de l'équipe était très réduit : le maître et deux tailleurs de pierre. Le remplacement de Pierre Juglar par le berrichon Hugues Jolis qui « venist de Bourges a Riom pour ouvrer et estre lieutenant du dit meistre Guy et a pan[d]re garde dez euvrez (…) »[538], n'y changea rien. Le portail de la chapelle fut taillé par une équipe réduite comprenant le maître, son valet[539] et Jean de Besançon lui aussi venu de Bourges (voir Tableau 28 - Tableau 30)[540]. La qualité du personnel recruté pour la taille de ce portail (donnant accès à la chapelle depuis la grande salle) est à souligner : Guy de Dampmartin sollicita de grands talents qui s'octroyèrent les meilleurs salaires du chantier (Tableau 31). En août 1386 et en janvier 1388, les membres de l'équipe de tailleurs de pierre, affectés à des ouvrages plus anodins (cheminées, piliers, meneaux de fenêtres, corbeaux, parements)[541], étaient rémunérés dans des proportions bien moindres (Tableau 32).

---

[536] Semaine du 25 avril 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 26v°). Une chambre aux traits est signalée sur le chantier en janvier 1388 (Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109, voir Texte 18) ; elle devait déjà probablement être à la disposition des maîtres d'œuvre lors de la venue de Guy de Dampmartin.
[537] Arch. nat., KK 255, fol. 27v°.
[538] Arch. nat., KK 255, fol. 30v°.
[539] Le nom de Jean de Montlion « valet du dit maistre Hugues », apparaît à partir du 12 juin 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 39v° et sq.).
[540] Jean de Besançon est mentionné dans les journées des tailleurs de pierre à partir du 23 mai 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 33 et *sq*.). Le fait que le voyage de Jean de Besançon n'apparaisse pas dans le compte d'œuvre de Riom signifie peut-être qu'il était déjà sur place avant cette date. Il travaillait à Nonette ou sur le chantier de Riom en compagnie de Claus de Mayence. Il est probable que Hugues Jolis confia certains travaux à Jean de Besançon qui s'absenta du chantier la semaine du 26 juin (*Ibid.*, fol. 41) pour revenir la suivante.
[541] Semaines du 6 au 8 août 1386, « Journees de tailheurs de pierra qui ont ouvré a tailher les chaminees des chambres de retrait [de] mon seigneur (…) » (BnF, ms fr. 11488, fol. 7 et 8v°). « Journees d'ung charpentier qui a ouvré a fere les syndres des chaminees des dictes chambres (…) » (*Ibid.*, fol. 9). La semaine du 27 août, on livre des « esclates » [éclats] de la carrière de Volvic pour « bastir les tuaux [tuyaux] des chaminees » (*Ibid.*, fol. 13v°). Semaine du 15 août 1386, « Journees de tailheurs de pierra qui ont ouvré au dit palais et en la dite sempmaine a tailher l'appareilh de deux fourmes que ont este levees au plus ault des chambres » (*Ibid.*, fol. 10). Semaine du 27 août 1386, « Journnees de tailheurs de pierra qui ont euvre au dit palais et en la ditte sempmaine a tailher a

Majoritairement, les ouvriers travaillant sur le chantier venaient des environs proches (Volvic, Mozac, Effiat, etc.)[542]. Leur tâche consistait essentiellement à pourvoir le chantier en matériaux. Les dépenses communes (extraction de pierres, de moellons, achat de planches, achats de bois d'œuvre, échafaudages, journées de manœuvres, journées de charretiers, etc.) représentent 27 % de la dépense globale (voir Graphique 20).

En réalité l'essentiel de l'activité du chantier et notamment du gros œuvre – maçonnerie, charpenterie, lambrissage, etc.- nous échappe totalement, car tous ces chantiers étaient passés par le système du marché. Si l'on rapporte les dépenses hebdomadaires (régie plus dépenses communes) aux recettes, on peut déduire que les marchés représentaient 65 % de la dépense globale (voir Graphique 20). Selon l'usage de la comptabilité de chantier, ces marchés étaient retranscrits en fin de registre sur les derniers feuillets, précisément ceux qui nous font aujourd'hui défaut.

Historique du chantier d'après la comptabilité de Jean de Savignon

l'apareilh de deux tournelles qui seront troussees sur deux pilliers carrés » (*Ibid.,* fol. 12). Semaines du 6 au 27 janvier 1388 « Journees de tailheurs de pierre qui ont ouvré au dit palais et en la dite semaine a tailher aux pillers des galleries » (Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109).

[542] Teyssot Josiane, « Un grand chantier de construction…, p. 161-162.

L'activité du chantier du palais de Riom est principalement documentée entre les mois d'août 1382 et août 1386. Cette période correspond à une nouvelle campagne impulsée par Jean de Berry, qui avait pour but la rénovation de la grande salle et du portail de la chapelle. Pour l'occasion, Jean de Savignon vit sa commission confirmée entre le premier août 1382 et le 31 juillet 1389[543]. La comptabilité laissée par ce personnage est parvenue jusqu'à nous sous la forme de quelques cahiers épars. Un premier compte incomplet couvre deux années (1er août 1382 - 27 juillet 1384). Il est aujourd'hui conservé en deux parties : un cahier inséré dans le manuscrit 11488 du fonds français de la Bibliothèque nationale de France[544], et sept cahiers conservés aux Archives nationales sous la cote KK 255[545]. Nous conservons également le début d'un compte commençant au premier août 1386[546] ainsi qu'un troisièment fragment découvert récemment et relatif au début de l'année 1388[547] (voir Texte 18).

L'absence des marchés nous contraint à déterminer l'historique du chantier à partir des livraisons de matières. Cet exercice peut malheureusement entraîner des interprétations erronées car certains marchés prévoyaient dans leurs clauses que l'adjudicataire livrât lui-même la matière d'œuvre.

Au commencement de sa comptabilité, Jean de Savignon n'enregistra aucune activité en régie. Les journées sont comptabilisées seulement à partir du 5 janvier 1383. Pour autant, une équipe travaillait à la maçonnerie de la « seconde cheminée » de la grande salle jusqu'à l'été 1383[548]. Ce chantier nécessita un approvisionnement en sable de rivière[549], chaux de Combronde, bois d'échafaudage[550] ainsi qu'en

---

[543] « Coppie de la comission [de] Jean de Savignon de Riom, comis et ourdené par mon seigneur le duc de Berry (…) a fere le payement des ouvriers qui font le bastiments du palais du dit seigneur a Riom (…) c'est assavoir depuys le premier jour d'ahoust l'an mil CCC IIIIxx et deux jusques au darrenier jour du moys de juillet l'an mil CCC IIIIxx et neuf » (BnF, ms fr. 11488, fol. 1).
[544] BnF, ms fr. 11488, fol. 2-5v°.
[545] Arch. nat., KK 255, fol. 1-46v°.
[546] BnF, ms fr. 11488, fol. 6-13v°.
[547] Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109.
[548] « A George du Poyol, le charretier pour une charretee de heys de sapin que fut achaptee de lui pour fere sindres a la dite segonde chaminee de la grant sale (…), quittance donnee mercredi après la Toussaint 1382, (BnF, ms fr. 11488, fol. 3). A Etienne Boullon, charretier « pour huit pieces de boys de grans chauvons que furent achaptees de luy a fere sindres [cintres] pour la segonde chaminee de la grande sale (…) », quittance donnée le dimanche suivant la Saint-Barnabé (11 juin 1383) (*Ibid.*, fol. 2v°). Etienne Blanc, un chaufournier de Combronde fournit un setier de chaux pour « commencer par-dessus la chambranelle de la segonde chaminee (…) » (*Ibid.*).
[549] « Journees de charretiers qui ont apourte sable en leur tombereau de la riviere au dit palais (…) » le chapitre enregistre 38 journées (BnF, ms fr. 11488, fol. 2v°).
[550] « A Durant Sergent, le courdier pour une douzene de grosses cordes que furent achaptees de lui pour lier les estages a maçonner la dite segonde chaminee (…) » (BnF, ms fr. 11488, fol. 3).

plomb[551]. La maçonnerie de cette deuxième cheminée avait été confiée à prix fait au maçon Jean le Bon[552], mais le chantier prit du retard car il s'avéra que le pignon nord, qui devait recevoir l'ouvrage, était trop faible et qu'il fallait d'abord le démolir[553]. Après plusieurs mois d'immobilisme[554], le compte enregistre d'importantes dépenses dès le mois d'août 1383. Dès la semaine du 3 août, on procéda à l'estimation des pierres et moellons que l'on pouvait retirer d'une maison ruinée à Mozac[555]. Dans la semaine du 24 août, quatre grandes pièces de chêne (13 m de long) provenant de la forêt de Montpeyroux (commune de Puy-Guillaume, voir Carte 11) furent vendues par l'abbé du lieu pour soutenir le sol des chambres du prince[556]. On serait tenté d'y voir les poutres mises en œuvre dans la salle à parer pour lesquels Pierre Guobia réalisait des corbeaux « forts et puissants » destinés à porter les planchers[557]. A partir du mois d'octobre 1383, l'activité du chantier se renforça après l'arrivée de Claus de Mayence le 21 septembre 1383[558], en vue de la réalisation de la voûte de la grande vis (Tableau 26). Le 5 octobre, deux manœuvres furent chargés de préparer la place[559] réservée pour entreposer le sable et les 180 setiers de chaux qu'on livrait depuis Combronde[560]. Le chantier était

---

[551] A Jean Chazal, saintier « pour six quinteaux et demi qui furent achaptés de luy pour mectre et convertir entre les claveaux des chaminees (…)» (*Ibid.* fol. 3) que les maçons posaient (*Ibid.*, fol. 3v°). Le sable était entreposé dans la grande salle devant la vis (*Ibid.*).

[552] « A Jean le Bon maçon pour ce qu'il ala devers le dit meistre Guy pour savoir avecques lui comment se gouverneroient lui et son compaignon et savoir sa voulante du prix fait de la grande cheminee, lequel demoura en alant de Riom a Bourges et d'illec et par son retour de soy et de son compaignon, doze jours (…), s.d. (BnF, ms fr. 11488, fol. 4). Le manteau d'une des cheminées au 58 rue Gomot est orné d'un écus figurant un cygne portant une couronne au cou et pourrait bien provenir du palais (Pierre Sanchez, *Trois chantiers de construction de Jean de France*…, p. 78).

[553] Marché fait à Pierre Taquaing « pour abatre le pignon de la grant sale ou devoit estre la grande chaminee jusques entour lez tuaus [tuyaux] de la dite sale le quel pignon fu abatus pour ce qu'il estoit frebles et ne se povoit soubstenir (…) », quittance rendue le lundi 8 février 1389 (BnF, ms fr. 11488, fol. 4).

[554] Les mois de février et de mars 1383 n'ont pas été conservés. Avant le mois d'août, l'activité du chantier reste limitée à la livraison de sable.

[555] « Pierra menue achaptee a Mozac pour le fait du dit palais et fu extimee par plusieurs maçons et autres gens dignes de foy. A Jean Guitart de Mozac pour la pierre d'ung sien houstel qu'il a au dit lieu en la paroisse de Saint-Paul que fu extimee par plusieurs maçons valant trois frans et quatre solz tournois pour ce fut achpatee de luy a cause du dit bastiment du dit palais au dit pris (…) », quittance rendue le 16 mai 1389 (Arch. nat., KK 255, fol. 7).

[556] « Bois achapté en la forêt de Montpeyroux pour le fait du dit palais (…) A religieuse personne l'abbe de Montpeyroux que furent achaptees de luy quatre grans pieces de chayne chacune de six toises et demie de long et deux pies de fourniture [équarrissage] pour fere sindre a soustenir le sol dez chambres de mon seigneur au dit palais (…) », quittance rendue le jeudi après la fête de saint Barthélemy apôtre (24 août) 1383 (Arch. nat., KK 255, fol. 8v°).

[557] Arch. nat., KK 255, fol. 46v°.

[558] Arch. nat., KK 255, fol. 9v°.

[559] Semaine du 5 octobre, « A deux bons hommes qui ouvrerent quatre jours chacun a remuer pierras a faire la plasse pour mettre chaux et sable (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 10v°).

[560] Semaines du 12 et du 19 octobre 1383 (Arch. nat., KK 255, fol. 10v° et 11).

quotidiennement livré en sable de rivière, chaux, moellons et pierres de taille de Volvic. L'effectif des manœuvres affectés à l'extraction du sable augmenta[561]. L'extraction en carrière était insuffisante, on livra des quartiers de pierres de taille de Volvic et des « puys » de moellons[562] provenant de plusieurs moulins détruits par un incendie à Mozac[563]. La démolition et le tri des matériaux furent confiés en tâche à deux maçons[564]. Cette mission parut entravée dans un premier temps par les moines de l'abbaye de Mozac, ce qui nécessita l'intervention de la police du prince[565]. Enfin on commença également l'exploitation régulière de plusieurs carrières à Volvic[566]. En avril 1384, Guy de Dampmartin ordonna le paiement de 50 francs qui lui étaient encore dus pour le prix fait du voûtement de la vis[567]. Le paiement de ce solde signifie probablement que l'ouvrage était en passe d'être achevé. Du reste, Claus de Mayence était retourné à Bourges avant le mois d'août 1385[568]. Un devis du 22 février 1766 situe la « tour d'un ancien escalier dans l'angle de la grande salle »[569].

---

[561] Arch. nat., KK 255, fol. 11v°.

[562] Puys : unité de capacité employée pour les moellons ou le gravier (Sanchez Pierre, *op. cit.*, vol. 2, p. 22, note 3).

[563] Semaine du 26 octobre 1383 : « Pierra de tailhe et pierra menue que estoient es molins de feu Philippa Bardonne de Riom lez quieux molins estoient situés et arses [brûlés] de la ville de Mouzat et estoient decheus. A messire Guillaume Bertrant prestre hoir de feu la ditte Philippe Bardonne que lui estoit dehu pour la pierre de taille et pierre menue qui estoient descheuez (…) en icelles paretz [parois] excepté le molin couvert, avoit bien trois cens quartiers de tailhe de pierre de Volvic (…) et oultre avoit bien quatre puys de pierra menues (…) ». Le paiement dû aux ayants droit fut longtemps différé et finalement ordonné par mandement ducal « donné en la ville de Riom » le 13 novembre 1387, la quittance fut rendue le mois suivant (Arch. nat., KK 255, fol. 11v°-12). Jean Guitart, un habitant de Mozac dont une des maisons fut également exploitée, reçut son argent bien plus tard encore (voir note 555).

[564] Semaine du 26 octobre 1383, « Tache bayllee (…) a Durant Bonghart et a Pierre du Boust maçons dessus dis pour merchié fait a eux de abatre les murs et paretz d'iceux moulins et pour mectre la tailhe appart et la pierre menue a l'autre part (…) » quittance rendu le dimanche devant la Saint-Nicolas d'été 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 12).

[565] Semaine du 2 novembre 1383 : « Office de sergent fait par le commandement du lieutenant du senechal d'Auvergne (…). A Jean Rey sergent du dit mon seigneur le duc le quel par le commendement du dit lieutenant feist et recommandast a l'abbé de Mozac au couvent et es autres personnes de la ditte abbaye que a Durant Bonghart et a Pierre du Bost les quieux nectoierent a tere lez murs dez molins de la dicte Bardonne contenus cy davant ne perturbassent en aucune maniere quar ilz estoient a la sauvergarde de mon dit seigneur le duc (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 14).

[566] Semaine du 26 octobre 1383 : « Pierre de tailhe de la pierrere de Volvic achaptee et randue dans le dit palais (…) ». Le carrier Jean Courdier livra 100 petits quartiers cette semaine (Arch. nat., KK 255, fol. 13). Le carrier Perrotin Ferreux livra 100 autres petits quartiers (*Ibid.*).

[567] Semaine du 18 mai 1384 « Deniers poyés en la dicte semaine pour le fait du dit palais qui estoient dehus du temps passé pour la volte de la vitz (…) A Claus de Mahieuse pour sinquante frans que luy restoient a paier de la somme de cent frans pour le preffait de la volte de la vis que le dit meistre Guy luy avoit baillé a fere. Quittance rendue le dimanche avant la Saint-Georges (23 avril) 1384 » (Arch. nat., KK 255, fol. 26).

[568] Arch. nat., JJ 127, n° 122, fol. 78v°, voir Texte 12.

[569] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 C 1766 (d'après Whiteley Mary, « Riom, le palais …, p. 335, note 13).

Le net accroissement des dépenses à partir du printemps 1384 (Tableau 26), correspond au passage de Guy de Dampmartin à Riom, qui permit l'ouverture de nouveaux chantiers : la taille du portail de la chapelle, l'achèvement des chambres et la rénovation de la grande salle. Le 25 avril, on travailla dans la semaine « nonobstant la Saint-Marc »[570]. Pour mettre en œuvre les planchers des « chambres de mon seigneur », on entreprit l'exploitation des forêts de La Fouillouse (Culhat)[571] et de Vernelier[572]. La mise en œuvre des cheminées des chambres[573] et la reprise des contreforts de la grande salle, provoquèrent un accroissement sensible de l'approvisionnement en pierres de Volvic ainsi qu'en échafaudages[574]. Le besoin en moellon exigea l'ouverture d'un troisième chantier de démolition à Marsat[575] et d'un quatrième à Mozac (outre celui du moulin de Philippa Bardonne déjà exploité)[576]. Le tailleur de pierre de Volvic Pierre Guobia acheva la maçonnerie des salles à parer hautes et basses pour laquelle il était engagé par marché (20 juillet 1379)[577]. Le 31 mai, Jean de Savignon le dédommage pour l'achat de 120 claies destinées aux échafaudages[578]. Le marché prévoyait l'installation d'une grande cheminée sur le pignon ouest de la salle à parer[579] ainsi que la reprise des sept toises restantes du

---

[570] Arch. nat., KK 255, fol. 26v°.
[571] L'exploitation de la forêt commence à partir de la semaine du 16 mai (Arch. nat., KK 255, fol. 31 et *sq*.).
[572] A partir de la semaine du 25 juillet 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 46). Au mois d'août 1386, le bois continue d'être exploité dans le même but (BnF, ms fr. 11488, fol. 12). On peut identifier ce toponyme avec celui de La Vernelle situé dans le même secteur.
[573] Semaine du 9 mai 1384 : « Pierre de tailhe achaptee et rendue dans le dit palais (…) A Jean Courdier fils de Guillaume de carrier de Volvic pour unt grans quartiers d'ung pie de haut pour fere les jambes d'une des chamineez dez chambres mon seigneur (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 30).
[574] Semaine du 9 mai 1384, livraison de bois d'échafaudage pour les piliers de la grande salle (Arch. nat., KK 255, fol. 29v°-30). Semaine du 16 mai, livraison de 30 cordes pesant 30 livres destinées aux échafaudages (*Ibid.*, fol. 32v°) et d'autres cordes sont livrées quinze jours après (*Ibid.*, fol. 35v°).
[575] Semaine du 2 mai 1384 : « Journees de maneuvres qui ont ouvre a Marcat [pour] abatre certaines paretz pour avoir la pierra menue [moellons] pour l'apourter au dit palais (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 28v°). L'exploitation de ces moellons et leur transport depuis Marsat est relaté dans les semaines suivantes (*Ibid.*, fol. 30 et *sq*.).
[576] Semaine du 5 juin « Journees de maneuvres qui ont ouvré a traire sable en la riviere et abatre paret de l'oustel de Jean Leyren a Mozac et du molin de la Philipa Bardonna (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 36).
[577] Arch. nat., KK 255, fol. 46v°.
[578] Arch. nat., KK 255, fol. 35.
[579] « Item au dit pignon aura une chaminee en bassee et en chapitellee, manteaux et claveaux barees et lez arestes du dit manteaux toutes de tailhe (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°). Semaine du 12 juin : au carrier de Volvic pour « quatre grans quartiers pour lez basses dez chambres dez chamineez [*sic*., les termes sont probablement inversés] de mon seigneur (…) » et pour « dix-huit autres quartiers pour les jambes des dittes chaminees (…) », (*Ibid.*, fol. 38v°). Semaine du 19 juin : au carrier de Volvic pour « dix-huit quartiers de tailhe pour lez jambes des dites chaminees (…) » et pour « quatre bassets [pierre basse] dez dictes chaminees (…) » (*Ibid.*, fol. 40v°).

parement extérieur du pan de mur donnant sur les jardins[580]. Pierre Guobia devait encore disposer deux fenêtres à croisées par étage[581], les portes donnant vers les chambres de retrait[582] et une porte de la salle à parer basse vers la grande salle[583]. Enfin le tailleur de pierre devait réaliser douze corbeaux destinés à porter le plancher[584]. Une partie de ces ouvrages attendirent la pose de la toiture permettant de se prémunir contre les intempéries. Dès le mois de juin, on couvrait de tuiles plates les chambres du prince[585]. La fin du chantier de maçonnerie de la salle à parer ne marquait en rien la fin des travaux dans les salles d'apparat. Au mois d'août 1386 et au mois de janvier 1388, l'équipe de tailleurs de pierre dirigée par Hugues Foucher ainsi que les charpentiers travaillaient encore à la taille des cheminées des chambres à parer et de retrait[586].

Pendant les travaux des salles d'apparat, la grande salle subissait d'importantes modifications. Les contreforts extérieurs furent repris à partir des fondations. Depuis l'hiver 1383, on livrait de la pierre de Volvic à cette fin[587]. Au printemps, les

---

[580] « Item au pan au bout de la ditte chambre devers les jardins qui contient au long sept toizes et de haut vint a huit pies qui sont font quatre toizes et quatre pies (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°). Semaine du 12 juin : Journées de manœuvres pour avoir « chavé les fondemens dez murs des través [murs gouttereaux] des chambres » et « Journees de charretiers qui ont apourté sable au dit palais et terre dez fondemens dez chambres hors d'icelluy palais (…) » (*Ibid.*., fol. 37v°).

[581] « (…) et convient [de faire] quatre fenestres crousees, deux dessoubz et deux par dessus, l'une assise en droit d'autre a double chanffraing et a double crouzee a la semblance de celle de la sale don il en a ja levé du dit pan environ six toizes (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[582] « Item a l'autre pignon de la ditte chambre devers la chambre de retrait convient deux huysseries chanfraintes une pour le premier estage et l'autre pour le segont et se doit l'en la maniere de l'autre pignon don il en a ja levé entour quinze toizes faittes auz journees de monseigneur » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[583] « Item une autre huisserie a entrer de la sale a la chambre basse apparer a quatre pies de large (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[584] « Item pour douze corbeaux mettre fors et puissans a soustenir le planchié et charpenterie » (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[585] Cinq milliers de tuiles plates à crochet furent livrées au palais pour couvrir les chambres du prince. La quittance de Guillaume Chouson le tuilier de Bouy (lieu-dit à l'est de Riom), est rendue le dimanche précédant la nativité de Saint-Jean-Baptiste (24 juin) 1384 (Arch. Nat., KK 255, fol. 39). Cinq milliers furent livrés ensuite par le même tuilier (quittance rendue le 22 juillet, *Ibid.*, fol. 45). Il est précisé encore un tuilier à Puy-Olier. Il existe un lieu dit «Piolier dans la commune de Randan (Puy-de-Dôme) dans laquelle on rencontre une «rue des Tuileries » Ces ouvrages ont été postérieurs au rehaussement du pignon par Pierre Guobia (*Ibid.*, fol. 46v°).

[586] Semaines du 6 et du 13 août 1386 : « Journees de tailheurs de pierra qui ont ouvré a tailher les chaminees des chambres de retrait [de] mon seigneur (…) » (BnF, ms fr. 11488, fol. 7 et 8v°) ; « Journees d'un charpentier qui a ouvré a fere les syndrez [cintres] des chaminees des dictes chambres (…) » (*Ibid.*, fol. 8 et 9). Semaine du 27 août : « Charroy a beufz (…) et ont apourté esclate [éclats] [de] la periere de Volvic qui estoit neccessere pour bastir les tuaux [tuyaux] des chaminees » (*Ibid.*, fol. 13v°). Semaines du 13 au 27 janvier 1388 : « A Jehan Courdier le jeune [carrier], filz de Pierre, pour dix pieces du pié droit des fenestres de la chambre a parer » ; « A lui [Guillaume le Roux, carrier], pour dix pieces des enchapamens des chamineez » (Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109).

[587] Semaines des 5 et 13 décembre 1383, 24 janvier, 15 mars 1384 : « Pierra de taille achaptee, venue et randue dans le dit palais en la ditte semaine pour lez piliers de la grant sale (…) » (Arch. nat., KK

fondations des contreforts furent creusées[588] et, dans la semaine du 8 mars 1384, quatre chariots livrèrent des grandes perches de chênes du bois d'échafaudage[589]. La semaine du 4 juillet, on livra des pierres de Volvic pour faire quatorze assises des « esmortisseurs » des dits piliers[590]. En juillet 1384, le maçon Guillaume Rousselet reçut la tâche de rompre le mur pignon nord pour faire un des piliers[591] et d'abattre le mur joignant à l'arête de la salle pour faire un pilier « doublé de tables » (parement) au côté de la grande cheminée[592].

L'intérieur de la grande salle était également rénové. On prévut notamment un décor lambrissé. A la fin du mois de mai, le payeur des œuvres se rendit deux jours durant aux foires de Maringues (15 km à l'est de Riom) en compagnie d'un notaire de Riom et d'un charpentier, afin d'y acheter d'importantes quantités de planches de sapin destinés aux « chambrilhes » c'est-à-dire au lambrissage de la salle du palais[593]. Plus d'un millier de planches furent ainsi acquises[594]. Le chantier de

---

255, fol. 16v°, 17, 19v°, 22v°). Le 23 mai 1384, on livra cent petits quartiers de Volvic pour « les piliers de la grant sale » (Arch. nat., KK 255, fol. 34).

[588] Semaine du 4 avril 1384 : « Engins a roha pour servir et giter hors la terre des fondements dez dis piliers de la grande salle (Arch. nat., KK 255, fol. 24v°). Semaine du 11 avril : « Paniers achaptés en la dite semaine pour traire la terre dez fondements dez piliers dessus diz » (*Ibid.*, fol. 25). Semaine du 31 mai 1384 : « Six paniers achaptés pour le dit palais pour voider la terre dez fondements des piliers de la sale (Arch. nat., KK 255, fol. 35). Semaine du 25 juillet : journées de manœuvres pour « voider et chaver lez croz des piliers de la dite sale » (*Ibid.*, fol. 46).

[589] Arch. nat., KK 255, fol. 22.

[590] Arch. nat., KK 255, fol. 43.

[591] Semaine du 11 juillet 1384 (Arch. nat., KK 255, fol. 43v°). On peut déduire qu'il s'agissait du pignon nord car celui situé au sud de la grande salle était mitoyen avec la chapelle. Semaine de 25 juillet 1384, « Journees d'ung maçon qui ouvra abatre le mur veilh ou bout de la sale pour fere deux piliers pour soubstenir la dite sale » (Arch. nat., KK 255, fol. 45v°).

[592] Arch. nat., KK 255, fol. 44v°. La même semaine (11 juillet 1384), on livra cinq « tables » de la carrière de Volvic (Arch. nat., KK 255, fol. 44).

[593] Semaine du 16 mai 1384, « Heys de sapin achaptés en la foyre de Roasone [Rogation du 14 au 17 mai 1384] a Marengue pour le chambrilh de la sale du dit palais de Riom » (Arch. nat., KK 255, fol. 31). « A meistre Etienne Vidal notaire juré de la court de Riom le quieux ala en la compaignie du payeur des euvres au dit lieu de Marengue pour recevoir les quittance de ce que le dit payeur payeroit a ceux qui avoyent vendu les dictes heys (…) » et « Journees d'ung charpentier qui ala a Marengue pour achapter les post dessus dittes en la compaignie du dit payeur » (*Ibid.*, fol. 32v°). Les cinq quittances furent rendues le « lundi de Roason c'est assavoir le lundi en huytaine de la feste de Saint Nicholas d'esté 1384 » (lundi 16 mai).

[594] Cette acquisition comprenait également plus de sept cents pièces de bois équarries (poteau ou madrier), peut-être destinées aux charpentiers travaillant aux salles à parer : « Heys ou post de sapin venus ataché du dit lieu de Marengue et randues dans le dit palais » (Arch. nat., KK 255, fol. 32). Une partie de ces achats était exemptée de toute imposition : l'officier chargé de recouvrer l'impôt sur les transactions fut dédommagé : « Denier poyés a Jean Bourrel fermier de l'impos de douze denier pour livre de la charpenterie de celle que se vendist en la foire dessus dicte l'an dit : Au dit Jean Bourrel pour l'impos des post dessus dittes que furent vendues et achaptees tout garit [exempt] d'impon (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 32v°).

lambrissage de la grande salle était encore actif en août 1386[595]. Le lambrissage était fait de planches de sapin valant 6 sous la douzaine[596]. Aucun indice ne permet de supposer que l'on fit parvenir jusqu'à Riom le précieux bois d'Illande. Le lambrissage est l'unique décor mentionné dans les comptes, mais on peut supposer que d'autres commandes avaient été passés. Ainsi un document de 1412 nous indique que les fenêtres du palais étaient pourvues de vitraux aux armes du duc[597].

On posa les gonds de la grande porte[598] donnant accès par le sud à la grande cour du palais. A la fin du mois de juillet 1384, les comptes de Jean de Savignon s'interrompent. Ils reprennent deux années plus tard pour une très courte période.

A l'été 1386, les ouvriers s'affairèrent aux cheminées de la salle de retrait mais également au corps de logis nord-sud contenant les appartements privés du duc. On posait deux lucarnes pour éclairer les galetas[599]. Un charpentier installait un huis à l'escalier en vis donnant sur les jardins. La vis en question était installée dans la tour carrée faisant l'angle entre les salles d'apparat et les appartements privés[600]. Cette tour abritait probablement les lieux d'aisance faits « tout de neuf » mentionnés au même moment[601]. Durant la semaine du 27 août qui précède l'interruption des comptes, Hugues Foucher prépara un important ouvrage puisqu'il conduit la réalisation de l'appareil « de deux tourelles qui sont troussees » sur deux piliers carrés[602]. L'élévation dessinée par Claude-François Attiret laisse effectivement

---

[595] Semaines du 6 et du 13 août 1386 : journées d'un scieur « de chambrilh [lambris] et de membreurez (…) » (BnF, ms fr. 11488, fol. 8 et 11v°). Semaines des 15 et 27 août : Journées de deux scieurs (*Ibid.*, fol. 11v° et 13). Le 8 et le 15 août, on livra à cet effet deux milliers de clous longs de trois doigts (*Ibid.*, fol. 10 et 11v°).

[596] Arch. nat., KK 255, fol. 31v°.

[597] Arch. mun., Riom, FF 34 bis (voir à ce sujet Teyssot Josiane, « L'Auvergne au Moyen Age : les exactions de Jehan Barre au début du XVe siècle », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. C, 1999, p. 236).

[598] Semaine du 19 juin 1384, marché fait à Jean Bonjour, le « serreuroir » de Riom, pour « gons qui furent mis a la grant porte du dit palais (…) », quittance rendue le 22 juin (Arch. nat., KK 255, fol. 40).

[599] Semaine du 6 août 1386 : « A Pierre Tailhafer [forgeron] (…) pour la façon de quatorze chavilhez de fer qu'il a ouvré et faites pour atacher les chevrons des lucarnes (…) » (BnF, ms fr. 11488, fol. 9). Semaine du 20 août : « Journees de tailheurs de pierra qui ont ouvre (…) a tailher l'apareilh de deux fourmes qui ont este leveez au plus ault des chambres » (*Ibid.*, 10v°). Semaine du 27 août : « Journees de charpentiers qui ont ouvré a fere angins pour les lucarnes du galetas (…) » (*Ibid.*, fol. 12v°).

[600] Semaine du 20 août « Journees d'ung charpentier qui a houvré (…) a fere ung huys pour la vitz des jardins (BnF, ms fr. 11488, fol. 11v°).

[601] Semaine du 15 août 1386 : « Journees de maneuvres qui ont houvré au dit palais et en la ditte sempmaine a traire p.trait [?] de chaux et de sable qui estoit cheuz dans les chambres asieez [aisances] que l'on avoit faites tout de neuf » (BnF, ms fr. 11488, fol. 11).

[602] BnF, ms fr. 11488, fol. 12v°. «trousser » : poser (Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*….).

apparaître une tourelle placée en encorbellement sur l'angle sud de la tour carrée mentionnée précédemment. La deuxième tourelle n'est pas identifiable.

Le financement permanent consenti à Jean de Savignon à hauteur de 300 £ versés mensuellement trahit une activité continue jusqu'au second mariage du duc en juin 1389. Jean de Berry profita par exemple de la concession d'un fouage de 9 francs or par feu accordé en mai 1386 par les Etats provinciaux[603] pour faire l'acquisition de dix propriétés sises dans le quartier du Poux et formant un lot contigu autant au palais qu'à l'enceinte de la ville[604]. Deux de ces biens jouxtaient directement la « place du duc » et le « palais du duc »[605]. Cette coûteuse opération (424 £ au total) s'apparente à une expropriation précédant de futurs travaux. Elle est actée le 12 février 1387 à la suite d'une estimation menée promptement par des notables de Riom, par Hugues Foucher maître des œuvres du palais et par Jean de Savignon[606]. A croire l'acte relatif à la prisée du lot jouxtant «la place du duc », le prince avait même déjà ordonné la construction de structures dans les jardins faisant face au corps de logis[607]. Cette hypothèse se trouve aujourd'hui corroborée par la découverte récente de sept nouveaux feuillets des comptes de Jean de Savignon (voir Sources manuscrites, p. 674) qui nous apprennent que, dès le mois de janvier 1388, Hugues Foucher ordonnait la démolition des «vieux murs des meisons des jardins »[608] et leur reconstruction par un charpentier[609]. La rapidité de l'opération laisse penser à des structures légères telles des treilles ou des tonnelles.

Le 6 novembre 1387, après deux années d'absence, une importante rencontre se tint à Riom entre le duc de Berry et le comte de Boulogne et d'Auvergne[610]. Les

---

[603] 9 francs par feu dans les cas de villes fermées et 3 francs par feu pour le plat pays (Morand Edmond, « Acquisition par Jean, duc de Berry…, p. 112, note 16).
[604] Arch. nat., J 187[A], n° 20-29 (l'intégralité de ces actes sont édités dans Morand Edmond, *op. cit.*, pièces justificatives I-X).
[605] *Ibid.*, pièce n° III : bien appartenant à Robert dit Berton Gannat, laboureur de Riom assis in quaterio « auz Dalpoutz » *juxta plateam dicti domini ducis ab una parte* (…) et pièce n°VIII : bien appartenant aux frères Guillaume et Etienne Bénolent assis *in quaterio vocato* « auz Dalpoutz » *juxta palacium dicti domini ducis ab una parte* (…).
[606] *Ibid.*, p. 114.
[607] *Ibid.*, pièce III : (…) *in qua quidem platea vendita supra confinata jam edifficate fuerunt cerre domus dicti domini ducis* (…). L'auteur traduit le terme *cerre* par serre qu'il faut interpréter dans son acception médiévale par l'existence d'une culture potagère protégée par une structure (Cerres, Ceires, serres,…Godefroy, *op. cit.*).
[608] Semaine du 20 janvier 1388 (Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109).
[609] Semaine du 27 janvier 1388 : « Journees d'un charpentier qui a ouvré au dit palaix et en la dite semaine appareilher les meisons dudit jardin » (*Ibid.*)
[610] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 213, note 4.

fenêtres de la chambre à parer n'étaient pourtant pas encore achevées[611] et les tailleurs de pierre travaillaient alors aux piliers d'une galerie sur arcades dont l'existence nous est révélée par le nouveau fragment de compte de Jean de Savignon[612]. Un an et demi plus tard, l'état du palais permettait la célébration du second mariage du duc. Les noces se déroulèrent dans la chapelle du palais durant la nuit de la Pentecôte[613]. Les quatre jours de festivité qui s'ensuivirent réunirent le comte de Boulogne, le comte d'Etampes et le comte Dauphin d'Auvergne. On sait que la négociation des termes du contrat de mariage se régla la veille des noces lors d'une réunion qui se tint dans la salle de retrait du palais[614]. Ces faits ont été rapportés par le chroniqueur Jean Froissart qui, en dépit du fait qu'il faisait partie des convives, ne s'attarde malheureusement pas sur l'événement ni sur la description des lieux.

Les nouveaux aménagement des chambres privées, 1393-1394

En 1920, Léon Mirot exhuma deux feuillets de compte d'œuvre restés jusqu'alors inédits dans la collection des *Quittances et pièces diverses* de la Bibliothèque nationale de France[615]. Leurs caractères codicologiques prouvent que

---

[611] Semaine du 13 janvier 1388 : « A Jehan Courdier le jeune, filz de Pierre, pour dix pieces du pié droit des fenestres de la chambre a parer (…)» et semaine du 27 janvier 1388 : « A Guillaume le Roux le carrier, pour quatre pieces du pié droit des fourmes qu'il a rendu et pourtees de la dite perriere de Volvic denz le dit palaix (…) » (Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109).

[612] Semaine du 13 janvier 1388 : « Pierra de tailhe tailhé et rendue au dit palaix et en la ditte sempmaine toute faitte (…) A Jehan de Villiers, pour quatre piez et demi des pillers des galleriez (…) » ; « Pierra de tailhe achaptee et randue de la perriere de Volvic au dit palaix et en la ditte sempmaine (…) A Guillaume le Roux, pour dix huit pieces des pillers des galleries qu'il a pourté et randu de la dite perriere de Volvic denz le dit palaix ». Semaines du 20 et du 27 janvier 1388 « Journees de tailheurs de pierre qui ont ouvré au dit palais et en la dite semaine a tailher aux pillers des galleries ». Semaine du 27 janvier 1388 : « Pierra de tailhe achaptee et randue de la perriere de Volvic au dit palais et en la dite semaine (…). A lui [Guillaume le Roux, carrier], pour treze vousseures pour les ais [arc ?] des galeries a trois sols la piece, qu'il a rendues de la dite perriere de Volvic dens le dit palais » (Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109).

[613] *Œuvres de Froissart : Chroniques*…, t. XIII (1386-1389), p. 309.

[614] L'acte est daté de l'an de grâce « 1389, le samedi 5e jour de juing, a l'heure des vespres ou environ, en la chambre du palais de Riom, appellee le retraict de monseigneur le duc » (Arch. nat., J 1105, n°8 d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 244, note 2).

[615] BnF, ms fr. 26027, n° 2296-2297v° (cités par Mirot Léon, « Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI (1380-1422) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1920, t. 81, p. 183-304).

Jean de Savignon fut reconduit dans ses fonctions au-delà de l'année 1389[616]. Seul le deuxième feuillet concerne les chambres du palais (semaine du 6 juillet 1394)[617]. Si on se réfère aux termes des précédents comptes de Jean de Savignon (1er août – 31 juillet), il est possible de supposer que ce feuillet provient d'un compte d'œuvre qui allait du 1er août 1393 au 31 juillet 1394. Ce feuillet reproduit un récapitulatif des marchés contractés par Hugues Foucher lieutenant du général maître des œuvres au cours de l'année[618]. Outre la mise en œuvre de la nouvelle chapelle palatine (voir p. 145.), ces marchés mettent en évidence la conduite de travaux de moindre importance dans les appartements du duc : pose de portes[619], de châssis, de lambris[620], de serrures[621] et réalisation d'une chaise percée[622]. Toutes ces entreprises concernaient « les chambres devers les jardins », terme qui désignait certainement l'aile nord-sud du palais qui surplombait les remparts à l'orient et qui donnait sur les jardins vers l'occident (Figure 29). Le haut du feuillet, totalement rongé, comporte un marché dont la transcription a presque entièrement disparu mais qui conserve encore le nom du huchier Jean de Laon. Ce nom n'est pas inconnu. On retrouve ce personnage mentionné à vingt-deux reprises dans les comptes du manoir de Genouilly (duché de Berry) à l'automne 1397. Ces comptes nous révèlent que Jean de Laon réalisa pour la duchesse des huis, des châssis, des tabourets, des chaises, des bancs, des tables, des tréteaux, des buffets, etc[623]. La présence de ce personnage à

---

[616] BnF ms fr. 26027, n° 2296-2297v°. Ces deux feuillets ne mentionnent pas le nom du payeur des œuvres mais on sait que Jean de Savignon vécut au moins jusqu'au 15 juillet 1396 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 H 73, liasse 404).

[617] BnF ms fr. 26027, n° 2297. Les dates portées sur les deux feuillets – le 17 mai, le 24 mai et 6 juillet - ne comportent pas de millésime et seule la précision d'une quittance rendue le 30 janvier 1396(ns) (*Ibid.*, n° 2297v°) permet d'établir une chronologie. Selon l'usage dans ce type de comptabilité, les semaines sont comptées à partir du lundi. Le 6 juillet correspond donc à l'année 1394. Les autres dates correspondent à l'année 1395 et concernent les ouvrages de la chapelle.

[618] BnF, ms fr. 26027, n° 2297 et 2297v°. Le recto de la pièce contient la transcription incomplète de deux marchés de lambrissage et serrurerie pour les chambres du palais. Le verso commence par un marché de taille de pierre, mais l'état du parchemin ne permet pas de localiser les travaux. Les deux marchés transcrits à la suite concernent la chapelle.

[619] A Jean Courtin pour 7 huis et chassilh [châssis] (BnF, ms fr. 26027, n° 2297).

[620] A Jean Courtin pour 16 châssis pour les chambre nommés devers les jardins (BnF, ms fr. 26027, n° 2297).

[621] Marché de 142 £ et 6 s attribué au serrurier Jean de Chevrier demeurant à Montferrand par Hugues Foucher pour faire les serrures des huis des châssis des chambres devers les jardins. 20 £ avaient déjà été versées au compte 1393. Il reste dû 122 £ 6 s (BnF, ms fr. 26027, n° 2297).

[622] A Jean Courtin « pour une chiere enchassilhee aysance de mon seigneur (…) » (BnF, ms fr. 26027, n° 2297).

[623] Compte d'œuvre du manoir de Genouilly, 16 septembre – 27 novembre 1397 (Arch. dép., Cher, 8 G 2122, fol. 69v°- 74v°).

Riom signifie probablement que l'on se préoccupait de l'ameublement des appartements.

Jean de Berry jouit assez peu de son nouveau palais. Il était à Riom du 12 au 19 octobre 1395 puis il parcourut l'Auvergne durant l'hiver 1398 afin de superviser la collecte d'un fouage[624]. Il passa ensuite les festivités de Noël et de l'Epiphanie au palais[625]. Le 4 janvier suivant, il y reçut l'hommage de Louis de Dienne qui tenait de lui en fief des terres dans la châtellenie d'Usson et dans la vicomté de Carlat[626]. Une dernière visite de l'Auvergne, du 12 novembre 1402 au mois de janvier 1403, est plus énigmatique, car l'itinéraire dressé à partir des actes ne permet pas de fixer les lieux de résidence. La présence de Jean de Berry correspond certainement à la réunion des Etats provinciaux qui lui concédèrent un fouage en décembre 1402[627]. Il est remarquable que parmi les assignations, apparaisse une dépense de 3000 écus (3375 £) alloués pour « achapter certains hostelz qui nous sont necessaires envers notre pallais de Riom et pour piarre necessaire a ediffier les dits hostelz »[628]. Il s'agit probablement d'une nouvelle campagne d'expropriation, semblable à celle de février 1387, mais dans un ordre de prix dix fois supérieur, laissant supposer que la fin du chantier de la chapelle palatine ne marquait en rien la fin programmée des travaux au palais de Riom. Nous ne savons rien de ces travaux, peut être concernaient-ils l'aménagement des abords du palais qu'il destinait à ses fidèles comme il le fit à Nesle ou à Bourges.

Hugues Foucher est encore présent à Riom en 1412, date à laquelle il est cité dans une supplique adressée par les consuls au prince pour se plaindre des agissements de Jean Barre, un officier du roi[629].

---

[624] Il assiste à la Saint-Martin (11 novembre) « en sa chapelle de Rion » (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 402, note 9). Il y entendit les trois messes de Noël et le jour des Rois. A cette occasion il offrit « en son dit palaix de Rion » la myrrhe et l'encens (*Ibid.*, p. 409, note 1 et 2).

[625] Il y assiste aux trois messes de Noël (Arch. nat., KK 253, fol. 59v°). Le jour des Rois, il offre dans la chapelle du palais l'or, la myrrhe et l'encens (*Ibid.*, fol. 60, d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 409, notes 1 et 2).

[626] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 408.

[627] Le 1er février 1403, Martin Gouge, trésorier général de Jean de Berry et receveur des aides ordonnées pour le fait de le fait de guerre en Poitou (par don du roi) et d'un aide de 40000 écus nouvellement octroyé par les gens des trois états, reçut 1000 écus d'or pour ses bons services (BnF, PO 1368, dossier 30943, pièce n° 3).

[628] Compte de Berton Sanadre, receveur des fouages (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 C 184, fol. 44). Sur le même fouage, Jean de Berry assigna 1000 £ au chantier de Mehun-sur-Yèvre par mandement du mois de janvier 1403 (*Ibid.*, fol. 62).

[629] Arch. mun., Riom, FF 34 bis (voir à ce sujet Teyssot Josiane, « L'Auvergne au Moyen Age. Les exactions de Jean Barre…, p. 234).

c) Le palais de Riom après Jean de Berry

Après la mort de Jean de Berry, le palais comme le duché et comté d'Auvergne redevint la propriété de la couronne. En 1417, des travaux de pavement des chambres du palais y furent payés par le receveur du roi[630]. L'année suivante, on refit le pont de la « grosse tour du palais de Riom » c'est-à-dire la tour Bonan[631]. Après que Charles VII consentit en 1425 à faire appliquer les volontés de son grand oncle, le palais intégra l'apanage du duc de Bourbon époux de Marie de Berry. Cette famille continua l'œuvre du duc de Berry. Outre les verrières de la chapelle installées au milieu du XVe siècle[632], les Bourbon entretinrent le palais et ses jardins[633]. En raison de la présence de la tour Bonan ou tour des fiefs, le palais devint également un dépôt annexe de la Chambre des comptes de Moulins, conservant tous les titres, terriers et autres papiers intéressant le duché d'Auvergne[634]. En 1527, le duché d'Auvergne fit retour à la couronne et le palais devint le siège du présidial en 1541[635].

Dès lors, comme à Poitiers, le palais de Riom accueillit nombre des juridictions et institutions de l'Ancien Régime (sénéchaussée, élection, bureau des finances, eaux et forêts, chambre criminelle, prisons). Tous ces services se partagèrent les espaces disponibles et l'état du bâtiment se détériora rapidement[636]. Il fallut doubler le corps de logis transversal (anciennes salles d'apparat) du côté de la cour intérieure. L'ancienne grande salle avait été transformée en salle des pas perdus et un grand escalier à double volée occupait le mur occidental, ce qui eut pour effet d'y faire

---

[630] Dépenses de Guillaume Verdier receveur général d'Auvergne pour le roi, semaines des 3, 11 et 19 mai 1417 : pour les journées des maçons qui ont pavé les chambres du palais (BnF, ms fr. 26042, pièce n° 5175).
[631] Journées de charpentiers commençant le 19 novembre 1418 (*Ibid.*, pièce n° 5301).
[632] Kurmann-Schwarz Brigitte, « La Sainte-Chapelle de Riom et ses vitraux », *Congrès Archéologique de France, Basse Auvergne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 339-349.
[633] Années 1428, 1429, 1436 et 1439 (Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France*…, p. 74, note 1).
[634] Mattéoni Olivier, « La conservation et le classement des archives dans les chambres des comptes de la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen Age », in *La France des principautés*. Les Chambres des comptes, XIVe et XVe siècles, Colloque tenus aux Archives départementales de l'Allier, à Moulins-Yzeure, les 6, 7 et 8 avril 1995, Philippe Contamine et Olivier Mattéoni (dir.), Paris Comité pour l'histoire économique et financière, Ministère de l'Economie et des Finances, 1996, p. 66.
[635] Tardieu Ambroise, Grand dictionnaire historique du département du Puy-de-Dôme, Moulins, Desrosiers, 1877, p. 280.
[636] Procédures des XVIIe et XVIIIe siècles relatives à l'entretien du palais de Riom (Arch. dép., Puy-de-Dôme, C 1787-1794). Procès verbal de visite fait pour le comte d'Artois nouveau prince apanagiste, 1774 (*Ibid.*, RI 602, chemise B). Procès verbal des dégâts occasionné par l'ouragan du 15 pluviôse an IV (1795) (*Ibid.*, 1 Q 577).

disparaître les cheminées monumentales ainsi qu'au pignon nord[637]. Cette salle avait en outre perdu son élévation car sa toiture fut emportée par une violente tempête en 1745. On remplaça l'ancienne toiture par une couverture basse[638].

Lorsque le palais de justice devint une Cour d'Appel le 18 mai 1804, la modernisation des installations était indispensable. De 1824 à 1841, le palais fut reconstruit sous la conduite de l'architecte Guillaume Degeorge, ancien élève de Charles Percier, qui poursuivit l'œuvre néoclassique de ses prédécesseurs. L'ouvrage fit entièrement disparaître l'ancien palais. La salle des pas perdus reçut un nouvel escalier d'honneur. La tour Bonan fut démolie en 1826. Seule la Sainte-Chapelle (protégée par les Monuments Historiques à partir de 1840) fut intégrée au nouveau palais ; son portail d'entrée oriental existe toujours dans les nouvelles constructions. En 1869, l'aménagement de l'actuel jardin à l'emplacement de la maison d'arrêt achève de conférer, après une longue suite de transformations, son aspect définitif à l'ancien palais de Jean de Berry.

[637] Attiret Claude-François, « Plan général du palais de justice de Riom », 1799 (Arch. mun., Riom, MI prisons, publié dans *Riom, le palais de justice*…, p. 14). La réfection de la grande salle avait eu pour effet l'ajout de huit œil-de-beuf aux huit croisées déjà existantes (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 Q 577).
[638] Arch. dép., Puy-de-Dôme, C 1787.

B. Honorer et fonder une dynastie

Le quotidien d'un grand aristocrate comme Jean de Berry était ponctué par la liturgie. Parmi les gens de son Hôtel, on trouvait un personnel dédié au service liturgique : desservants de « la chapelle », clercs et chapelains qui suivaient le duc dans ses pérégrinations[639]. Toutes les résidences, palais, châteaux et hôtels qu'il possédait étaient dotés d'une chapelle réservée à son usage personnel. Leur existence est très peu documentée, mais le souvenir de certaines d'entre elles nous sont encore connu par la comptabilité comme par exemple la chapelle Saint-Nicolas du château de Poitiers qui disposait d'une sacristie et d'un oratoire chauffé pour le duc. Lorsque la cour ducale faisait son entrée, les officiers de la chapelle y déposaient les reliques et vêtements liturgiques (voir p. 195). Les comptes de l'Hôtel du prince nous laissent le souvenir des offices et des offrandes faites aux chapelles lors des déplacements. Le service liturgique y était assuré par les clercs de l'Hôtel, par exemple pour l'Assomption 1398 dans la chapelle du palais de Bourges, alors même que celle-ci n'avait pas encore reçu son temporel et qu'elle n'était pas encore consacrée[640].

Nous n'aborderont pas dans ce chapitre, le cas des chapelles castrales car leur histoire est liée à celle du bâtiment. Cette partie de l'étude est consacrée aux fondations pieuses du prince qui occupèrent une place particulière dans son histoire et qui firent l'objet de campagnes de travaux indépendamment des travaux à proprement parler résidentiels.

1. Un prince dévot

Les inventaires mobiliers de Jean de Berry nous renseignent de manière assez précise sur les cultes entretenus du prince : reliquaires précieux, images pieuses, coffres de reliques, tapisseries et livres pieux[641]. Il transparaît une ferveur toute particulière pour les cultes de la Vierge et du Christ, puis, parmi les bienheureux, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Evangéliste tous deux protecteurs du prince[642], et

---

[639] *Ibid.*, t. II, p. 390.
[640] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 395
[641] Pons Nicolas, « La dévotion du duc Jean de Berry d'après ses inventaires mobiliers », *Revue Historique du Centre-Ouest*, t. IV, 2ème semestre 2005, p. 273-289.
[642] *Ibid.*, p. 280-284.

saint André fêté le 30 novembre, le jour de naissance du prince (voir Figure 2)[643]. En 1397, il offrit au prieuré Saint-Louis de Poissy un magnifique retable de panneaux d'os sculptés, réalisé dans l'atelier du florentin Baldassare Embriachi, et qui retrace les cycles des deux saints Jean[644]. Le prince se constitua une très importante collection de reliques et d'objet de dévotion. Bien que le duc en réservât une partie pour le trésor de la Sainte-Chapelle, nombre de ces objets pieux s'échangeaient lors des Etrennes entre les membres de sa famille, ses proches ou ses officiers. Il est donc normal de trouver des convergences avec les dévotions propres à la famille royale. Comme les rois et les princes Valois, il entretenait le culte des reliques de la Passion acquises par saint Louis[645]. En janvier 1372, son frère Charles V avait détaché de ses propres mains un morceau de la Vraie Croix dans la Sainte-Chapelle du palais de la Cité avant de le lui remettre[646]. Afin légitimer leur politique, les Valois vénéraient les saints protecteurs des anciennes dynasties royales. En préambule de son testament, Jean de Berry remet le salut de son âme à saint Denis, à saint Martin, à saint Louis[647]. Jean de Berry fit inscrire le culte de saint Charlemagne au calendrier liturgique de sa Sainte-Chapelle de Bourges et, à l'instar des ducs de Bourgogne et d'Orléans, il s'était fait remettre des reliques du roi canonisé lors de la translation dans une nouvelle châsse par Charles VI[648]. Dans ce panthéon, la part attribuée aux dévotions locales (berrichonnes et poitevines) était largement minoritaire et, en l'espèce, l'inventaire ne fait état de reliquaires précieux. On trouve parmi celles-ci, les reliques de sainte Austregisile de Bourges, saint Ursin, saint Silvain, saint Just (Berry), saint Hilaire, saint Léger, saint Maixent, Sainte Abre et sainte Radegonde (Poitou). Néanmoins leurs cultes furent intégrés dans le calendrier liturgique de la Sainte-Chapelle de Bourges.

---

[643] Jean de Berry est né le 30 novembre 1340. On relève dans les vestiges de comptes de son hôtel que le 25 novembre 1376, il fit avec son fils Charles une offrande au bras de saint André dans la cathédrale de Bourges (Arch. nat., KK 252, fol. 111) et le 30 novembre 1377, il offre 3 francs à la main de saint André (*Ibid.*, fol . 136) (d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 386, note 6 et p. 407, note 11). Ces deux saints sont souvent associés dans les commandes de Jean de Berry, notamment pour le retable qu'il offrit au prieuré Saint-Louis de Poissy (Tomasi Michele, « Le retable des Embriachi du musée du Louvre : datation, fonction, destination, iconographie», *La Revue du Louvre*, 2005-3, p. 47).

[644] Tomasi Michele, « Le retable des Embriachi…, p. 47-55.

[645] Pons Nicolas, « La dévotion du duc Jean de Berry…, p. 274.

[646] Arch. nat. J 185[A], n° 6.

[647] « (…) au Sauveur, à la Vierge, à saint Michel, à saint Jean-Baptiste, à saint André, à saint Denis, à saint Martin, à saint Louis et à sainte Marie-Madelaine » (Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry*…, t. II, p. 191).

[648] Pons Nicolas, *op. cit.*, p. 286.

La piété de Jean de Berry est indéniable et sincère, mais ses fondations étaient tout autant un formidable levier politique. En dépit du schisme qui divisait alors l'Eglise en occident, il entretenait de cordiales relations avec le clergé jusqu'en Avignon où il effectua dix voyages[649]. Pour le recrutement des hauts responsables de son hôtel, il prit soin de s'allier les faveurs du haut clergé séculier mais aussi régulier. Son principat marqua le début d'une politisation et d'une soumission accrue du haut clergé, notamment poitevin[650]. Entre 1370 et 1405, quatre évêques de Poitiers issus de l'administration royale furent chanceliers du prince : Guy de Malesec, Simon de Cramaud, Itier de Martreuil, Gérard de Montaigu[651]. Jean le Masle, évêque de Maillezais, fut d'abord chancelier (1387), puis conseiller (entre 1390 et 1400). Anceaume le Coigne, dit de Maille, vicaire de l'évêque de Poitiers, fut également conseiller du duc (1412)[652]. Les grands dignitaires de chapitres ne furent pas en reste comme le montrent les exemples d'Etienne Loypeau (chapelain de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers et aumônier du duc), d'Ascelin Roigne (trésorier du même chapitre et premier chapelain du duc), et de Simon Aligret (chanoine de Saint-Etienne de Bourges et médecin du prince)[653]. Jean de Chéry, son maître de la Chambre aux deniers, était chanoine de Saint-Etienne de Bourges[654]. En 1397, sur douze chapelains que comptait l'Hôtel de Jean de Berry, neuf venaient de Saint-Hilaire-le-Grand[655]. En revanche, les représentants du haut clergé berrichon ou auvergnat sont moins présents. Un seul archevêque de Bourges - Guillaume de Boisratier (1409-1421) – fit partie des hommes de confiance du prince (maître des requêtes puis conseiller). Le chancelier Martin Gouge (1401-1407) était évêque de Chartres lors de sa nomination ; il deviendra évêque de Clermont par la suite[656].

---

[649] Jean de Berry rendit visite au souverain pontife en 1371, 1372, 1382, 1384-1386, 1391, 1392, 1395, 1403.
[650] Favreau Robert, *La Ville de Poitiers*…, p. 230.
[651] *Ibid.*, p. 231. Le cardinal Guy de Malesec (évêque en 1371) est chancelier du duc en 1370 et 1372 et conseiller du duc entre 1372 et 1377. Le cardinal Simon de Cramaud (évêque en 1385) est chancelier du duc entre 1383 et 1387. Ythier de Mareuil (évêque en 1395) occupe les fonctions de chancelier du duc entre 1397 et 1400. Gérard de Montaigu (évêque en 1405) occupe la même année les fonctions de chancelier de Jean de Berry (Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage*…, annexes II).
[652] René Lacour, *op. cit.*
[653] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 232.
[654] BnF, nouv. acq. lat. 1532, fol. 31v°.
[655] Lacour René, *op. cit.*
[656] *Ibid.* Guillaume de Boisratier fut également doyen du chapitre Saint-Etienne en 1408.

2. Hésitations pour une sépulture

Avec l'avènement des règnes des princes aux fleurs de lys, on assiste à une rupture consommée dans les pratiques funéraires. Jusqu'alors, les anciens princes apanagistes étaient inhumés dans un établissement religieux de la capitale[657] ou auprès des tombes royales de la basilique de Saint-Denis. Avec les frères de Charles V, l'émergence des capitales princières contribua à l'instauration de nouvelles nécropoles dynastiques faites à l'imitation des anciens sanctuaires fondés par les grandes familles seigneuriales. Dorénavant les tombeaux des ducs apanagés prirent place dans la chartreuse de Champmol[658], dans la cathédrale d'Angers[659], dans la prieurale de Souvigny[660] et bien entendu dans la Sainte-Chapelle de Bourges. Seul Louis d'Orléans se soustraira à cette nouvelle pratique en affichant sa préférence pour l'église des Célestins de Paris comme son ultime demeure[661].

Jean de Berry se plia-t-il de bonne grâce à cette nouvelle politique funéraire de la maison France ? Les sources sont peu nombreuses mais elles laissent néanmoins planer quelques doutes sur ses intentions réelles. Contraint ou mûrement réfléchi, le choix d'ériger un tombeau dans le chœur de la Sainte-Chapelle de Bourges s'est dessiné après une longue hésitation. Il n'existe pas de nécropole de la famille ducale ; nous ignorons les lieux qui reçurent les corps des deux épouses du prince tout comme les lieux d'inhumation de ses enfants[662]. Les documents sont en la matière totalement muets ou extrêmement lacunaires. Seul est connu le lieu d'inhumation de la première épouse de Jean de Montpensier, Catherine de France (décédée en 1388),

---

[657] Baron Françoise, «Les tombeaux des princes aux fleurs de lys », *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 311, mars 2006, p. 56-63.

[658] La nécropole de l'ancienne dynastie capétienne des ducs de Bourgogne était à Cîteaux (Jugie Sophie, « Les cimetières des princes aux fleurs de lys », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°311, mars 2006, p.72-79).

[659] Baron Françoise, «Les tombeaux des princes aux fleurs de lys … », *op. cit.*

[660] Gautier Marc-Edouard, « Les cimetières des Bourbons. Princes aux fleurs de lys », *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 311, mars 2006, p. 67.

[661] Alexandre Arnaud, « « Que le roi puisse toujours avoir près de lui », Présence de Louis d'Orléans à Paris : résidences et chapelles privées », in *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Werner Paravicini et Bertrand Schnerb (dir.), Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2007, p. 373-388.

[662] Jeanne d'Armagnac mourut le 30 janvier 1388 à Poitiers (Autrand Françoise, *Jean de Berry...*, p. 257). Jeanne de Boulogne meurt à la fin de l'année 1422 (*Ibid.*, p. 274). Jean de Berry n'eut d'enfants que de sa première femme. Charles Monseigneur mourut l'année 1383 et Jean de Montpensier l'année 1397 (*Ibid.* p. 281-285). Lors de la translation du corps du prince en 1757, le procès verbal mentionne la présence du corps de son épouse (Goldman Philippe « La Sainte-Chapelle à l'épreuve de l'histoire…, p. 57) mais il s'agit en fait du corps de la comtesse de Montpensier disparue en 1506 (voir note 780).

qui repose dans la cathédrale de Bourges[663]. Un passage énigmatique des comptes d'œuvre de Poitiers fait mention d'une sépulture commandée par Jean de Berry. Elle fut réalisée à Poitiers en l'hôtel « de feu Pierre Quentin » et livrée en l'hôtel de Vivonne le 9 janvier 1385[664]. Certains y ont vu l'expression d'un souhait d'être inhumé dans la cathédrale de Poitiers ; il semblerait plutôt que cette commande concerne un de ses proches, peut être son premier fils Charles qui venait de mourir (1383).

Le premier lieu choisi par le prince fut le chœur de la cathédrale de Bourges[665]. Il ne manquait jamais d'honnorer l'église métropolitaine de son apanage en hommage à laquelle il prit pour devise « Ursine le temps viendra »[666]. L'érection d'une sépulture dans un lieu aussi prestigieux n'était pas sans poser problème. Louis de Bourbon qui avait conçu le même projet dans la prieurale de Souvigny, dut se résoudre, devant l'opposition déterminée des moines, à reposer dans sa chapelle[667]. A Bourges, ce projet donna lieu à des discussions qui commencèrent sous l'épiscopat de Bertrand de Chanac (1374-1386) et qui n'étaient pas encore traitées en mars 1391[668]. D'après le chanoine Romelot, le refus que les chanoines de Saint-Etienne

---

[663] Raynal Louis, *Histoire du Berry*, Paris, Guénégaud (rééd.), 1972, t. II, p. 438.

[664] Arch. nat., KK 256, fol. 43v° : « Autres tailleurs de pierre es journees de mon dit seigneur pour charger grans pierres ovrees en ouvrage de une sepulture qui avoit este faicte pour mon seigneur en l'ostel de feu maistre Pierre Quentin et pour descendre les dictes pierre en l'ostel de Vivonne »

[665] Romelot J. L., *Description historique et monumentale de l'église patriarcale, primatiale et métropolitaine de Bourges, Bourges*, Macéron, 1824, p. 246-257. Cet auteur n'indique pas ses sources : « On prétend que le motif qui détermina ce prince à faire édifier sa Sainte-Chapelle, a été le refus que fit le chapitre de la cathédrale de lui accorder les honneurs de la sépulture dans le chœur de l'église et d'y faire ériger son mausolée de son vivant et qu'il avait composé l'épitaphe suivante pour être gravée sur son tombeau :

J'ay été grand de race et d'apparence
Fils, frère et oncle de roys de France
Aux prince cher des peuples honoré
De mon Berry, peu s'en faut adoré
Mais je vois bien qu'au sang n'en la grandeur
N'aux biens mondains, ne gist le grand heur
Le sang royal, ni les provinces larges
N'exemptent point les princes de grandes charges
La vertu seule allège un fardeau fort
Et la foy peut exempter de la mort ».

[666] Saint Ursin est le patron du Berry. Ce premier évangélisateur légendaire aurait recueilli des gouttes de sang de saint Etienne. Une des cloches de la cathédrale porte le nom d'Ursine (Philippe Bon, *Les premiers « bleus » de France...*, p. 55-56).

[667] Gautier Marc-Edouard, *op. cit.*, p. 67.

[668] La volonté du duc de reposer dans le chœur de la cathédrale est attestée par la teneur de la bulle que le duc obtint du pape Clément VII lors d'un voyage à Avignon (27 mars 1391) et publiée dans Labbe Philippe, *Nova bibliotheca*, Paris, 1657, t. II, p. 128, (cité par Ribault Jean-Yves, « André Beauneveu…, 1992, p. 241).

opposèrent au prince eut finalement raison de sa patience et l'aurait conduit à concevoir le projet de la Sainte-Chapelle[669].

Entre temps Jean de Berry, fort d'un crédit retrouvé auprès du roi[670], avait conçu un autre projet : celui d'une inhumation dans la chartreuse Notre-Dame-de-Vauvert-lès-Paris située au sud de la capitale. Au début de l'année 1391, il fit valoir son intention « pour le salut et sauvement de nostre ame, avons délibéré et ordonné de estre enterré et gésir après nostre trespassement en l'église de la maison de Nostre Dame de Vauvert lès Paris de l'ordre de la Chartreuse et y estre apporté de quelconque lieu où nous serons le jour de nostre dit trespassement et illeuc avons esleu nostre sépulture »[671]. Cette décision accompagnait un certain nombre de dispositions que le prince fit porter sur un codicille à son testament : l'établissement de vingt frères, la construction de cellules, l'érection d'une chapelle à l'entrée de la Chartreuse et le don d'un prestigieux reliquaire contenant le chef de saint Jean-Baptiste (patron de l'église). Pour cela le duc donna 20000 francs payables en quatre annuités ainsi que la terre d'Ouzy près de Bourges[672]. Le choix d'un établissement de chartreux rappelle bien évidemment la fondation de Philippe le Hardi à Dijon[673]. Cette ferveur soudaine pour la chartreuse de Paris ne dura que très brièvement car dès le mois de mars, Jean de Berry demandait au pape d'intercéder en sa faveur pour son tombeau dans le chœur de la cathédrale[674]. Cet épisode illustre bien à quel point les princes renoncèrent difficilement aux pratiques de leurs ancêtres. Au début du XIVe siècle, Louis Ier de Bourbon fonda la Sainte-Chapelle de Bourbon-l'Archambault et décida d'y être inhumé. Cependant, quelques années après, il s'était

---

[669] Aucune source ne permet d'étayer le refus des chanoines de Saint-Etienne (Ribault Jean-Yves, *op. cit.*, p. 244).
[670] Le 14 janvier 1391, le roi l'envoie vers le pape Clément VII pour une mission diplomatique des plus délicates : le retour du pape à Rome (Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 272).
[671] Arch. dép., Cher, 8 G 1985, vidimus d'un acte donné à Bourges le 5 février 1391 (d'après Ribault Jean-Yves, *op. cit.*, p. 241).
[672] Une première version de ce codicille (5 février 1391) se trouve à Bourges car le duc y fit étape et prit plusieurs dispositions avant de rejoindre de rejoindre le Comtat Venaissin (Arch. dép. Cher, 8 G 1985 d'après Ribault Jean-Yves, « « Pour nostre dévocion et plaisance ». L'amour de l'art selon le duc de Berry », in *Mécènes et collectionneurs*, Ribault Jean-Yves (dir.), Paris, CTHS, 1999, p. 29). L'auteur met en lumière les modifications ultérieures que portera le duc dans deux autres documents : Arch. nat. J 187^{B}, n°49^{2}, 10 février 1391 et *Ibid.* n°41, 12 mars 1391 (voir Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 273, note 4).
[673] D'autres documents montrent les liens qui unissaient les chartreux et Jean de Berry : en 1377 et 1378, il intervint en faveur de la Chartreuse de Port-Sainte-Marie dans les environs de Riom.
[674] voir note 668.

ravisé pour reposer chez les Jacobins (corps) et les Cordeliers (cœur) de Paris[675]. Dans certains cas, l'aspiration du prince était contrariée comme pour le frère de Jean de Berry, Louis Ier duc d'Anjou, qui dut se résoudre à reposer dans la cathédrale d'Angers au lieu de la Sainte-Chapelle de Paris[676].

Si la troisième et dernière solution – la Sainte-Chapelle de Bourges - fut choisie par le prince par dépit, elle n'en figure pas moins parmi les plus ambitieuses. Jean de Berry prit le parti d'entreprendre, comme son frère Philippe le Hardi, un gigantesque projet : l'érection d'un établissement religieux comprenant la construction d'un bâtiment *ex nihilo* et la réunion du temporel sur ses fonds propres. Malgré le riche fonds de la Sainte-Chapelle conservé aux Archives départementales du Cher, un doute plane encore sur le projet réel du prince : la Sainte-Chapelle a-t-elle été conçue dès le départ comme une nécropole ou était-elle une chapelle palatine dont la fonction funéraire s'est imposée sur le tard ? Il faut effectivement attendre le mois de juillet 1403 pour trouver dans une lettre d'amortissement de Philippe le Hardi (alors dans sa résidence de Conflans) l'intention de Jean de Berry d'être inhumé dans la Sainte -Chapelle de Bourges[677]. De son côté, Jean de Berry ne déclara personnellement son dessein qu'en 1404 en préambule à la donation du trésor de l'établissement : « Comme ja pieca nous aions commancié à faire et ediffier un palais ou hostel en nostre ville et cité de Bourges, et en icellui palais aions fait faire acomplir une chapelle nommee chapelle du Saint Sauveur de Bourges en l'onneur, louange et service de nostre seigneur Jhesus-Christ, de sa benoite et glorieuse Mere et de tous les sains et sainctes de paradis, en laquelle chapelle nous aions ordonné et esleu nostre sepulture et derniere maison (…)[678] ». C'est donc entre mars 1391 et juillet 1403 que Jean de Berry prit la décision de reposer dans sa chapelle palatine[679].

---

[675] Gautier Marc-Edouard, « Les cimetières des Bourbons…, p. 65.
[676] Baron Françoise, «Les tombeaux des princes aux fleurs de lys…, p. 56.
[677] Arch. dép. Cher 8 G 1471(…) Cum itaque, sicut accepimus, illustris princeps, carrissimus et amantissimus frater noster, dominus Johannes, dux bituricensis, in plotio suo Bituris nuper edifficauerat solempnem quamdam et devotam cappelam, in quaquidem, prestante Domino, sepulturam corporis sui faciendam elegit (…) (édité par Girardot Auguste de, « La Sainte-Chapelle de Bourges, sa fondation, sa destruction », Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, t. XX, 1850, p. 187-219).
[678] Arch. dép. Cher 8 G 1452.
[679] Selon un auteur du XVIIe siècle, Jacques du Breul, Jean de Berry aurait une nouvelle fois changé d'avis alors que la Sainte-Chapelle de Bourges avait été consacrée. En 1408, il aurait fait orner le portail de l'église des Saints-Innocents de Paris de la légende des trois vifs et des trois morts parallèlement à l'érection de sa sépulture dans l'établissement (*Le théâtre des antiquitez de Paris , où est traicté de la fondation des églises et chapelles de la cité, université, ville et diocèse de Paris, comme aussi de l'institution du Parlement, fondation de l'Université et collèges...* par le R. P. F.

Cette interrogation est d'autant plus importante que durant cette période de douze années intervint un événement qui devait bouleverser ses projets : la mort en 1397 du comte de Montpensier, son dernier héritier. L'inachèvement du tombeau du prince en 1416, probablement dû aux tracas financiers qui affectèrent le commanditaire à la fin de sa vie, plaide lui aussi en faveur d'une décision tardive.

Nous en resterons aux hypothèses en raison de la sécheresse de la documentation en la matière. Jean de Berry n'a laissé sur le sujet que de très minces indices. A titre d'exemple, le testament, qu'il rédige quinze jours avant de mourir (le 15 juin 1416) [680], ne mentionne pas les deux établissements qui recueillirent ses autres restes mortels : son cœur fut enterré à Saint-Denis auprès de ses ancêtres[681] et ses entrailles dans l'église paroissiale de l'hôtel de Nesle : Saint-André-des-Arts[682].

3. La chapelle Notre-Dame dans la cathédrale de Bourges

Aucune implication du maître d'ouvrage dans les grands programmes architecturaux menés par les chapitres cathédraux de Bourges, Poitiers ou de Clermont, n'a été prouvée factuellement. Bien que s'étant toujours montré prodigue envers les établissements religieux, il paraît éloigné de ces questions. Par exemple, le 17 octobre 1379, le prince n'est pas présent à la dédicace de la cathédrale de Poitiers, cérémonie solennelle au cours de laquelle l'évêque Bertrand de Maumont procéda à la consécration de plusieurs églises de la ville comme l'église Saint-Jean-Baptiste (baptistère Saint-Jean) dont le clocher venait d'être refait[683]. De récents travaux ont montré que le Grand Housteau de la cathédrale de Bourges - attribué sans preuve au

---

Jacques Du Breul, Paris, C. de la Tour, 1612, p. 834-835). Le témoignage du père Du Breul est entaché d'un certain nombre d'erreurs qui laissent planer le doute quant à cette possible initiative du prince.

[680] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry*…, t. II, p. 191-197.

[681] La chronique d'Enguerran de Monstrelet…, t. III, p. 146.

[682] Arch. dép., Cher, 8 G 1455, comptes des sommes versées pour les funérailles du duc de Berry (d'après Lehoux Françoise, « Mort et funérailles du duc de Berri (juin 1416) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 114, 1956, p. 80). Cette église est détruite au XIXe siècle. L'auteur relève (*Ibid.*, p. 76, note 2) l'erreur du chroniqueur Enguerrand de Monstrelet (*Ibid.*, t. III, p. 145) qui place le tombeau des entrailles dans l'église Saint-Pierre-des-Degrés.

[683] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, p. 242

duc – remontait probablement au début du XIVe siècle[684]. En réalité Jean de Berry ne semble avoir été l'instigateur que d'un seul chantier dans une cathédrale : la chapelle qu'il qu'il fit aménager à titre personnel dans le chœur de Saint-Etienne de Bourges. Il marquait par ce geste une première sécularisation de l'espace religieux au sein de la cathédrale et son exemple fut rapidement suivi par le haut clergé dont nombre de ses membres occupait d'importantes fonctions dans son Hôtel[685].

Dès son retour de captivité (1364), le jeune duc de Berry entreprit la pacification de ses domaines et chercha toujours à gagner les faveurs de la puissante église métropolitaine de la ville. En 1367, il augmenta le temporel du chapitre par une rente de 100 £ assise sur les revenus de la prévôté d'Issoudun afin « de perpétuer les liens qui unissent la métropole avec les souverains depuis la plus haute Antiquité »[686]. A l'autonome 1367, Jean de Berry fonda en la cathédrale de Bourges une messe quotidienne et perpétuelle à dire à l'aurore et que les chanoines annonceront en sonnant la grosse cloche[687]. En 1369-1370, c'est donc dans la métropole de son nouveau domaine que Jean de Berry fonda une messe et fit bâtir une chapelle dédiée vraisemblablement à la Vierge.

---

[684] Ponsot Patrick, et par Sandron Dany dans les actes du colloque *Autour de Saint-Etienne de Bourges, 28-30 octobre 2009*, à paraître. L'attribution de la rose occidentale de Bourges à Guy de Dampmartin appartient à une tradition remontant au XVIIe siècle (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 62-63 d'après Catherinot Nicolas, « Les églises de Bourges…. Cette attribution fut reprise par Girardot Auguste (de), *op. cit.*, p. 138 et Amédée Boinet, La *cathédrale de Bourges*, Paris, Laurens, s.d., p. 14, et plus récemment Ribault Jean-Yves, *Un chef d'œuvre gothique, la cathédrale de Bourges*, Arcueil, Anthèse, 1995, p. 128). En réalité seule l'installation entre 1371 et 1373 d'une horloge et d'une cloche au frontispice de l'église aux frais du duc est avérée. Il ne s'agit d'ailleurs pas à proprement parler d'un acte pieux mais d'un geste destiné aux habitants de la ville (voir p. 268et *sq*.).

[685] Chapelle de Pierre Aimery (archevêque de 1391-1409), aujourd'hui chapelle des fonts baptismaux. Elle fut détruite par la chute de la tour nord en 1506. Chapelle de Guillaume de Boisratier (chancelier du duc et archevêque de 1410 à 1421), aujourd'hui chapelle Sainte-Solange très restaurée. La chapelle de l'archidiacre Pierre Trousseau (évêque de Poitiers en 1409 puis archevêque de Reims en 1413) et celle de Simon Aligret (chanoine et physicien du duc) (Ribault Jean-Yves, *Un chef d'œuvre gothique*…, p. 129).

[686](…) *Idcirco vestigia nostrorum regum Francie et imperatorum romanorum* (…) » (Arch. dép., Cher, 8 G 1314, titre scellé 129, d'après Ribault Jean-Yves, « André Beauneveu…, p. 240, note 6).

[687] Arch. nat. J 185^{B}, n°30, octobre 1367 (d'après Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. I, p. 201 et note 7). Une rente de 120 £ fut d'abord assise sur les terres de Mehun-sur-Yèvre. Au mois d'octobre de même année, le duc donna au chapitre la terre et justice de Groise et supprima la rente sur Mehun-sur-Yèvre. Cette donation fut confirmée par la suite par des lettres de Charles V datées du mois de mai 1370 (Romelot J. L., *op. cit.*, p. 254 et Girardot Auguste (de), *op. cit.*, p. 100). Dans le dossier qu'il établit avant la restauration de la chapelle en 1844, l'architecte Jules Dumoutet indique que la messe fondée par le duc en 1367 était dédiée à saint Jean-Baptiste (Arch. nat., F 19 7656). D'autres fondations suivirent celle de 1367. En 1412, le prince fonda un obit dans la cathédrale pour lequel il avait donné la terre de Lury (Romelot J. L., *op. cit.*, p. 250). Cet obit solennel se célébrait le 24 janvier (Girardot Auguste (de), *op. cit.*).

Comme le souligne Clémence Raynaud, tenter de localiser cette chapelle dans la cathédrale de Bourges n'est pas une entreprise aisée[688], principalement en raison de l'existence d'une tradition persistante qui considérait[689] que l'ancienne chapelle des Etampes[690] (aujourd'hui chapelle du Sacré-Cœur, cinquième travée sud) avait été d'abord celle du duc. Cette attribution s'est fondée sur deux indices. Premièrement, en 1454, les frères d'Etampes demandèrent au chapitre l'autorisation de bâtir leur chapelle en utilisant les pierres d'une chapelle inachevée[691]. Deuxièmement, on note aujourd'hui encore la présence des armes du duc de Berry dans les vitraux de cette chapelle et Gaspard Thaumas de la Thaumassière, qui les décrit à la fin du XVIIe siècle, rapporte qu'ils figuraient alors le duc en donateur et qu'un tableau offert par le duc et la duchesse était posé sur l'autel[692]. Il est vrai que l'élégante chapelle d'Etampes avec son chevet à trois pans offre tous les aspects d'une architecture d'avant-garde de la fin du XIVe siècle. Cependant, un procès verbal du 14 août 1595, issu des collections de la Bibliothèque nationale et publié dans les années 1930, dément totalement cette attribution[693]. Du reste, pour quelle raison le jeune duc de Berry n'aurait pas mené son projet à terme alors que la dotation de la chapelle était réunie et que les travaux de gros œuvre et de décoration avaient abouti ? Une fois cette première hypothèse écartée, il faut reprendre les documents se rapportant à la fondation de la messe du duc de Berry en septembre 1367. Il est précisé qu'elle prit place « à l'autel de la bienheureuse Marie, derrière l'autel de Saint-Guillaume, pour le salut de l'âme de ses ancêtres, de la sienne, de celle de sa femme et la postérité de descendants » [694]. Ces indications plaident en faveur d'une fondation dans la chapelle axiale du chevet[695] car Jean-Yves Ribault a pu démontrer que la châsse contenant les

---

[688] Raynaud Clémence, *La Sainte-Chapelle du palais de Bourges : une fondation de Jean de France duc de Berry*, Mémoire de troisième cycle, Ecole du Louvre, Alain Erlande-Brandenburg (dir.), 1996, vol. 1, p. 60-62.
[689] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 20 et Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 245.
[690] Il s'agit de Jean d'Etampes le Jeune, évêque de Nevers et son frère Jean maître d'hôtel du comte d'Angoulême.
[691] Gauchery Robert, « Les vitraux de la chapelle d'Etampes à la cathédrale de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 45, 1931-1933, p. 177.
[692] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. I, p. 227.
[693] Ce procès verbal (BnF, cabinet d'Hozier, 130, dossier n° 3362, p. 47-49) décrit des vitraux étrangers à ceux mentionnés par la Thaumassière prouvant qu'ils étaient issus d'une autre chapelle (Gauchery Robert, « Les vitraux de la chapelle d'Etampes…p. 157-160).
[694] Girardot Auguste (de), *op. cit.*
[695] J.L. Romelot écrit que la fondation avait été faite dans un premier temps dans la crypte puis avait été déplacée dans la chapelle axiale pour des raisons pratiques (*op. cit.*, p. 253-254). L'auteur fait ensuite une longue description en partie erronée des restes provenant de l'ancienne Sainte-Chapelle et

restes de saint Guillaume (canonisé en 1218) avait été déposée derrière le maître autel dans le déambulatoire[696]. En outre cet emplacement explique l'intention affichée par le duc de reposer dans le chœur de la cathédrale[697]. Cette convergence d'indices justifia en 1844 le projet Jules Dumoutet d'installer les restes de la Sainte-Chapelle (le groupe sculpté Notre-Dame-la-Blanche) dans la chapelle axiale[698].

La chapelle ducale fut le premier ouvrage confié à Guy de Dampmartin que le prince venait de nommer général maître de ses œuvres[699]. Celui-ci était présent à Bourges en 1369 et reçut 120 francs destinés à solder les dépenses de l'ouvrage[700] pour lequel le duc avait déjà commandé des ornements de chapelle à Paris au peintre Jean d'Orléans[701]. L'importance de l'entreprise aux yeux du prince est tangible dans l'organisation du chantier : aucune administration n'agissait en intermédiaire car Jean de Berry ou son trésorier ordonnaient directement les paiements.

Guy de Dampmartin confia les travaux de maçonnerie à son propre frère Drouet de Dampmartin qui rendit deux quittances, l'une le 8 septembre 1369 et l'autre le 6 avril 1370[702]. Une mention marginale mal comprise par Françoise Lehoux, laissait entendre que Drouet de Dampmartin avait eu en charge le voûtement de la chapelle. Cette hypothèse ne s'articule d'ailleurs pas avec l'état actuel des chapelles du rond-point qui ont gardé leur voûtement primitif. En réalité les comptes indiquent que le

---

de son architecture. Jean-Yves Ribault a pu démontrer que les restes de saint Guillaume ont reposé un temps dans l'église basse (voir note 696)/

[696] Ribault Jean-Yves, *Un chef d'œuvre gothique*…, p. 66.

[697] Voir note 668. Du reste le duc y fit peut-être inhumer Catherine de France que son fils, le comte de Montpensier, avait épousé (Raynal Louis, *op. cit.*, 1972, t. II, p. 438).

[698] Arch. nat., F 19 7656.

[699] Il est nommé entre 1367 et 1369 (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 74).

[700] « A Guiot de Dampmartin maistre des euvres dudit seigneur, pour argent baillé a luy pour emploier es euvres de la chapelle que ledit seigneur a fait faire nouvellement a Bourges, par mandement dudit tresorier comme dessus et quictance dudit Guiot donnee le mercredy apres la feste Dieu CCCLXIX (31 mai), rendu a court, 120 francs» (BnF, ms fr. 23902, fol. 3v°, voir Texte 2).

[701] Le 16 août 1369, Jean de Berry, présent à Bourges, honora sur ses fonds propres une commande importante qu'il avait conclue à Paris avec le peintre Jean d'Orléans pour orner sa chapelle. Dans le chapitre « deniers baillés (…) A mondit seigneur les quels il a faiz bailler a Jehan d'Orl[eans] paintre demourant a Pary en deducion de plus grant somme en quoy le dit seigneur lui estoit tenuz, en deducion de plus grant somme, pour certains tableaux a ymaiges qu'il avoit achetez pour mettre en la chapelle par lettre de mondit seigneur donné [le] XVIe jour d'aoust CCCLXIX, rendu a court, 100 francs » (BnF, ms fr. 23902, fol. 2v°). La commande s'est donc conclue à une date précédente : Le duc séjournait régulièrement à Paris de 1365 à 1369.

[702] « A Droet de Dampmartin maistre de l'euvre de la chapelle dudit seigneur en l'eglise de Bourges pour argent baillé a luy pour mettre et convertir en laditte heuvre, par mandement dudit seigneur et 2 quittances dudit Drouet donnees le jeudy apres la Nativite de Nostre Dame (8 septembre) et [le] VIe jour d'avrilhe CCC LXIX, tout rendu a court, 100 francs» (BnF, ms. fr. 23902, fol. 3). « (…) A Droet de Dampmartin , maçon, pour plus[ieurs] barres de fer qu'il a fait faire pour asseoir les verieres de la chapelle que mon seigneur a fait faire en l'aiglise de Borges » (Arch. nat., KK 251, fol. 35, mention marginale).

maçon posa des barres de fer pour asseoir « les verieres » et non les « voustes » comme publié précédemment[703]. Les actuels vitraux de la chapelle axiale remontent aux transformations commandées par la famille de La Châtre au XVIe siècle ce qui autorise une possible intervention aux baies à la fin du XIVe siècle. Cette nouvelle lecture des comptes confirme également la commande de verrières que rapporte la Thaumassière[704]. Précisons encore qu'au même moment, Jean de Berry faisait poser des verrières au palais de l'archevêque (voir p 216) ce qui laisse supposer qu'il avait passé une importante commande de verrerie[705].

En septembre 1370, Jean de Berry, de passage en Berry, fit acheter quatre grandes pierres de la carrière de Charly (38 km au sud est de Bourges) pour faire réaliser des statues[706] dont l'une figurait Notre-Dame. La taille de l'ouvrage nécessitait que l'on fît réaliser un « chaffaud » c'est-à-dire un échafaudage[707]. On peut penser que le sculpteur Jacques de Chartres participa à l'ouvrage. Le duc l'avait emmené avec lui à Clermont (mars 1370) pour « voeir certaines choses que pour payer ses despens et son retour le 26^{e} jour du dit mois (…) »[708] puis il visita son atelier à Bourges où l'artiste réalisait des « travaux d'albâtre »[709]. Il semble donc que le duc voulait que Jacques de Chartres prenne modèle sur une œuvre auvergnate dont ni le lieu ni la nature ne sont précisés dans les textes, mais dont on peut supposer qu'il s'agissait de la décoration de la cathédrale de Clermont[710].

Les comptes de l'Hôtel du prince allant de juin à décembre 1373 ne portent aucune mention au chapitre « dépenses pour ouvrages et réparations », ce qui indique que l'ouvrage de la chapelle était alors terminé. Après les transformations par la

---

[703] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 245, note 1.
[704] Voir note 692.
[705] Arch. nat. KK 251, fol. 35.
706 « A Jehan [Ber]taut maçon pour 4 grans pierres de charlli [Charly] que mondit seigneur a fait achatees de luy pour fere ymages pour la chapelle que mon dit seigneur a fondé ou la grans eglise de bourges par mandement du dit seigneur donné le 13 septembre [1370] randu a court 20 £ t. » (Arch. nat., KK 251, fol. 34v°). En septembre 1370, Jean de Berry est alors en Berry (Mehun-sur-Yèvre et Bourges).
[707] « A [Ber]taut le macon pour la façon d'un chaffaut qu'il a fait pour asseoir une ymage de notre dame en la chapelle que mondit seigneur a fondé en la grans lise de bourges 20 s » (Arch. nat., KK 251, fol. 35). C'est sur cette indication et la dédicace actuelle de la chapelle que nous supposons que la chapelle du duc était dédiée à la Vierge.
[708] Arch. nat., KK 251, fol. 28v°.
[709] Arch. nat., KK 251, fol. 28v° (d'après Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 20).
[710] Durant la seconde moitié du XIVe siècle, on travaillait au décor ainsi qu'à l'ajout de chapelles (Courtillé Anne, *La cathédrale de Clermont, Nonette*, Créer, 1994, p. 59).

famille de la Châtre[711], la chapelle connut encore quelques avatars. Au XVIIIe siècle, elle fut badigeonnée et reçut des boiseries Louis XV et subit une restauration malheureuse en 1823. En 1844, l'architecte Jules Dumoutet y fit transporter le groupe sculpté Notre-Dame-la-Blanche et les deux priants provenant de la Sainte-Chapelle. Enfin la chapelle sera remise « dans son état en conservant les additions du XVIe d'après les autres chapelles du rond point et des exemples contemporains »[712]. Tel est aujourd'hui l'état de l'ancienne chapelle ducale de la cathédrale de Bourges.

[711] Chancel-Bardelot Béatrice (de), *Dictionnaire de la cathédrale de Bourges*, Dijon, éditions Faton, 2008, p. 56-58.
[712] Rapport sur les restaurations de la chapelle de la Vierge (Arch. nat., F 19 7656).

4. Les Saintes-Chapelles

a) La Sainte-Chapelle du palais de Bourges

Le résultat le plus emblématique de la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry, est sans conteste la Sainte-Chapelle du palais de Bourges. Malgré sa totale disparition, elle suscita une abondante bibliographie. La dernière contribution en date - le catalogue de l'exposition *Une fondation disparue de Jean de France duc de Berry, La Sainte-Chapelle de Bourges* qui s'est tenue dans la capitale berrichonne du 27 juin au 31 octobre 2004 - a certainement contribué, par son approche pluridisciplinaire, à laisser à la postérité l'étude la plus solide et la plus aboutie[713]. Concernant le mobilier, les vitraux et les œuvres sculptées, je renverrai le lecteur à cet ouvrage.

Ad instar capelle regie Parisiensis

Philippe le Hardi et Jean de Berry sont les seuls à avoir été les maîtres d'ouvrage d'une construction religieuse *ex nihilo*. Pour autant les ressemblances s'arrêtent ici. Le duc de Bourgogne fonda une chartreuse sur un terrain libre ; le duc de Berry une collégiale intégrée dans son propre palais en revendiquant le modèle prestigieux de la chapelle du palais de saint Louis[714]. Selon la bulle du 17 août 1392, la future Sainte-Chapelle sera desservie par treize chanoines, treize chapelains, treize vicaires et six clercs de chœur[715]. La période était propice au projet du prince : la maladie de Charles VI lui laissait les mains libres et Clément VII, affaibli par le Schisme, recherchait des appuis. Le duc de Berry fit lui-même l'installation des chanoines le lendemain de la dédicace de l'édifice qui se tint le jour de Pâques 1405[716]. Cette

---

[713] *Une fondation disparue...*
[714] Bulle de Clément VII datée du 17 août 1392 autorisant le duc de Berry à fonder dans son palais une « chapelle solennelle à l'instar de la chapelle royale de Paris pour la louange et la gloire de Dieu tout-puissant, de la Vierge Marie, sa mère et de tous les saints » (Arch. dép. Cher, 8 G 1447, cote N d'après Raynaud Clémence, « Une fondation pieuse, un acte politique », in *Une fondation disparue...*, p. 24-25).
[715] *Ibid.*
[716] *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Alfred Baudrillat (dir.), Paris, Letouzey et Ané, 1938, t. X, p. 180.

cérémonie solennelle se déroula en présence de plusieurs prélats : l'archevêque de Tolède (légat du pape en France), les archevêques d'Auch, de Bourges et de Toulouse, les évêques du Puy, de Poitiers et de Dax[717]. Pour le personnel desservant sa chapelle, le duc obtint des privilèges très importants à la mesure de ses ambitions. Une bulle du 5 juin 1404 accordait une totale indépendance à l'institution de Bourges. Une autre bulle de 1407 précise que les dignitaires et les personnes attachées au service de la Sainte-Chapelle étaient exempts de la juridiction de l'archevêque de Bourges. Comme à Paris, les prérogatives du trésorier (le premier dignitaire), égalaient celles de l'archevêque[718]. Il avait par exemple le privilège d'officier aux jours de fête paré de la mitre, de l'anneau et des autres insignes épiscopaux. Enfin en 1407, le pape autorisa encore le trésorier à se munir de la crosse pendant la célébration de l'office, privilège refusé au dignitaire de Paris[719].

Comme le montre Clémence Raynaud, le modèle parisien revendiqué dans l'acte de fondation n'eut aucune incidence sur le calendrier liturgique de la Sainte-Chapelle qui est totalement construit selon les souhaits du duc. Celui-ci en effet reflète davantage la piété et les préoccupations du prince au détriment du culte des reliques de la Passion[720]. Au premier chef, on remarque l'omniprésence des offices honorant la mémoire du duc et de sa famille. Les messes perpétuelles se tenaient pour l'âme du fondateur, de sa femme et de ses enfants[721]. Venaient ensuite les contributeurs à la fondation : une messe pour tous les papes et quatre obits pour Clément VII. Les proches du duc sont inscrits : deux obits pour Louis d'Evreux et deux obits pour Evrard de Montespedon et Jean d'Etampes, tous deux inhumés dans la Sainte-Chapelle. Clémence Raynaud note encore une autre différence fondamentale avec la Sainte-Chapelle de Paris : les desservants des offices « funéraires » étaient largement mieux rétribués que ceux des messes ordinaires. En outre à Bourges, Jean de Berry

[717] « Une fondation pieuse…, p. 28.
[718] *Ibid.*, p. 29.
[719] *Ibid.*, p. 30.
[720] *Ibid.,* p. 33-34.
[721] L'ordre annuel des offices suivaient une hiérarchie : treize offices pour Jean de Berry (douze messes du saint Esprit le 1er de chaque mois converties en anniversaire après sa mort et une messe le 16 décembre convertie en obit après sa mort) qui étaient suivies de processions et d'aumônes. Après la messe en l'honneur de la Vierge, viennent un obit pour Jeanne d'Armagnac le 30 janvier, pour Jeanne de Boulogne le 26 juin, quatre obits pour le roi Jean et pour Bonne de Luxembourg, Philippe le Hardi est le seul des frères du duc à apparaître dans le calendrier avec deux obits. (Raynaud Clémence, « Une fondation pieuse…, p. 33-34).

avait privilégié les indulgences pour les messes en rapport au vocable de l'église : le Saint-Sauveur (Nativité, Circoncision, etc.) mais aussi ses propres saints patrons.

Une entreprise double : la construction et la réunion du temporel

Dans l'histoire de la construction de la Sainte-Chapelle de Bourges, deux périodes sont à distinguer : celle de la construction du bâtiment et celle de la réunion du temporel qui permit d'installer le chapitre. La réunion du temporel s'avéra l'entreprise la plus difficile et la plus longue. En 1394, la constitution de la dote exigea la réunion de plusieurs établissements religieux[722]. Le 10 mai 1404, le duc rassembla le trésor de la chapelle[723] dont une relique de la Vraie Croix et un clou. Malgré le fait que la dotation ne soit pas encore complète, le duc obtint l'autorisation de Benoît XIII de procéder à l'installation du chapitre[724].

Quels sont les jalons historiques de la construction de la Sainte-Chapelle ? A la lecture attentive de la bulle du 17 août 1392, on apprend que la chapelle du palais de Jean de Berry « avait été commencée »[725]. Le chantier avait donc précédé l'acte de fondation ; Jean-Yves Ribault l'avance à l'été ou à l'automne 1391 en se basant sur la dernière visite du prince dans sa ville[726]. La tradition voulait que l'achèvement de la Sainte-Chapelle de Bourges corresponde à sa dédicace (Pâques 1405), mais cette datation a également été révisée par Jean-Yves Ribault qui relève un acte du 25 janvier 1397 dans lequel le duc déclare qu'avec l'aide du Très-Haut, « nous avons construit une chapelle dans notre palais »[727]. Du reste l'office de l'Assomption de l'année 1398 se tint dans la chapelle du palais[728]. Ces nouveaux jalons historiques plaident donc en faveur d'une construction rapide au milieu des années 1390. Malheureusement cette décennie est particulièrement boudée par les archives. Il ne

---

[722] Le pape ordonne en 1394, la réunion des prieurés de Saint-Jean de Bourges, de Saint-Fulgent, de Diou, de la collégiale de Saint-Outrille du Château-lès-Bourges, des monastères de Plaimpied et de Saint-Hippolyte (Arch. dép. Cher, 8 G 1456 d'après Clémence Raynaud, *op. cit.*, p.25-26).
[723] Arch. dép. Cher, 8 G 1452 (publié dans Beauvoir Hiver (de), *Description*, *d'après la teneur des chartes, du trésor donné par Jean*, *duc de Berry, à la Sainte- Chapelle de Bourges*, Bourges, Impr. de Jollet-Souchois,1855).
[724] Supplique du duc de Berry et bulle du pape datée du 5 août 1404 (Arch. dép. Cher, 8 G 1447, cote J d'après Ribault Jean-Yves, « André Beauneveu…, p 242).
[725] Arch. dép., Cher 8 G 1447 (*Ibid.*, p. 242).
[726] *Ibid.*
[727] Arch. dép. Cher, 8 G 2017 (*Ibid.*, p. 243).
[728] Arch. nat., KK 253, fol. 54 (*Ibid.*, p. 243).

subsiste aucun compte d'œuvre ni aucune pièce justificative nous permettant de préciser la chronologie de la construction ou de révéler l'identité de ses maîtres d'œuvre. Il est possible néanmoins de supposer que l'installation de Drouet de Dampmartin aux portes du Berry à Jargeau en 1392[729], c'est-à-dire l'année de la bulle papale, était liée au chantier de la Sainte-Chapelle.

Il faut souligner encore que l'effort du maître d'ouvrage ne s'est pas uniquement porté sur l'édification de la seule Sainte-Chapelle. Un tel projet nécessitait la mise à disposition d'un important patrimoine immobilier destiné aux desservants de l'établissement. Arnoul Belin, trésorier du chapitre, reçut un hôtel situé face au palais[730]. Le fondateur ordonnait l'aménagement d'une maison pour les enfants de chœur face aux grands degrés[731]. Afin de parfaire les maisons du quartier canonial et pour permettre au chapitre d'édifier un enclos, le duc avait laissé licence aux chanoines d'extraire des pierres de l'ancien rempart[732].

---

[729] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 79.

[730] Extraits des registres capitulaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, 1402-1600 : « L'an 1418 venerable et discrete personne M^e^ Arnoul Belin, premier tresorier du palais de Bourges (*sic*.), conseiller du roi notre sire et tres exellent et puissant prince Jean fils de roy de France et premier duc de Berry, diseur et fondeur de la Sainte Chapelle, fit faire cettuy portail pour l'entrée de celluy hôtel, ordonné par le dit fondeur pour la demeure du trésorier du dit tresorier et de ses successeurs tresoriers de la dite chapelle, lequel hôtel le dit Arnoul […] propre a edifié en la plus grande partie », (BnF, nouv. acq. fr. 1367, fol. 18v°).

[731] Séance du 11 octobre 1436 (*Ibid.*, fol. 24v°) et « La maison qu'on avoit préparée pour les enfans de chœur étoit vis à vis les degré du portail de la sainte chapelle » (*Ibid*., fol. 38). Lors d'une séance précédente (5 septembre 1429), on ordonna qu'une grande sale nommée « la Chambre » sera réparée pour être la demeure du maître des enfans de chœur, ainsi que le fondateur en avait décidé (*Ibid*., fol. 31).

[732] Avril 1411, Arch. dép., Cher, 8 G 1844. En 1412, le siège de Bourges entraîna la non exécution de la concession faite aux chanoines de la Sainte-Chapelle. C'est le roi Charles VII qui la confirma onze ans plus tard. « (…) en oultre pour bastir les maisons canoniales des dis Trésoriers, chanoines et autres perssonnes dessus dits, leur eust donné nostre dit feu oncle certaines places assises en la cité de nostre ville de Bourges (…) pour tirer de toutes les dites places des pierres pour la dite fermeture et bastiments des dites maisons canoniales et closture du dit [p. 87] cloistre, et, icelles vuidées, y faire bastir et édiffier au prouffict de nostre dite Chappelle (Boyer Hippolyte, « Les enceintes de Bourges », *Mémoires de la Société Historique du Cher*, t. 5, 1888-1889, p. 86-87).

Description de l'architecture

En dépit de sa disparition, les sources iconographiques ne manquent pas et permettent une reconstitution quasi complète du monument. La plus ancienne représentation de la Sainte-Chapelle (chevet et face sud) se trouve dans un livre d'heures peint par le berruyer Jean Colombe vers 1485[733]. Au XVIe siècle, plusieurs représentations panoramiques de la ville montrent les silhouettes élancées de la Sainte-Chapelle et du palais. En 1615, le jésuite Etienne Martellange exécuta un croquis de la façade sud[734]. Les représentations ultérieures ont été effectuées après l'incendie de 1693 qui ravagea la charpente de l'édifice. Un état des dégâts écrit par l'intendant M. Dey de Séraucourt est accompagné d'un croquis, exécuté probablement de mémoire, qui reproduit la charpente et le clocher dans leurs dispositions avant l'incendie (voir Figure 9)[735]. Le devis du rétablissement de la charpente et du clocher est accompagné d'une élévation à l'encre de la façade sud (Figure 12)[736]. Deux tableaux anonymes datés de la seconde moitié du XVIIIe siècle présentent les deux faces nord (voir Figure 10) et sud de la Sainte-Chapelle[737]. Enfin certains historiens[738] ont basé leur description de l'édifice sur un bien curieux objet : une maquette de la Sainte-Chapelle réalisée par Pierre Gabard un ébéniste de Bourges (Figure 14). En dépit du fait que la maquette ait été réalisée presque dix ans après la destruction de la chapelle et que les proportions soient fantaisistes, les témoignages s'accordent pour en souligner l'exactitude.

La notoriété du monument a également suscité nombre de précieux de témoignages. Outre les habituelles descriptions des historiens[739], le plus ancien portrait date de la fin de l'année 1461. Il fut écrit par des ambassadeurs de la République de Florence venus à la rencontre du nouveau roi Louis XI. Son contenu tant exhaustif que méthodique mérite d'être reproduit ici :

---

[733] Livre d'heures à l'usage de Troyes, Rodez, Société des lettres, sciences et art de l'Aveyron, ms. 1, fol. 115v°. Cette indication et les suivantes sont issues de *Une fondation disparue*…, p. 182-184.
[734] Etienne Martellange, *La Sainte-Chapelle et palais de Bourges*, vers 1615 (BnF, cab. est., Ub 9, fol. 46).
[735] Arch. nat., G^7 125.
[736] Arch. dép., Cher, 8 G 1621.
[737] Huiles sur toile (Bourges, musée du Berry).
[738] Romelot J. L., *op. cit.*, p. 243.
[739] Chaumeau Jean, *Histoire du Berry*, Lyon, 1566, p. 229. Nicolay (de) Nicolas, Description du Berry…, p. 31, chap. XI et XII. Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *Histoire du Berry*, *op. cit.*, t. I, p. 230-231.

« Nous avons vu en outre la chapelle que fit construire le Duc Jean de Berry, mort en 1416, et frère du père du dernier roi Charles[740], lequel Jean a accumulé à ce que l'on dit, une grande quantité de beaux joyaux. La dite chapelle est longue d'environ 34 brasses au devant de la tribune, laquelle doit avoir 8 brasses. La largeur de la ladite chapelle est d'environ 18 brasses[741], et son ouverture doit avoir 6 brasses. Elle a des verrières figurées admirables, lesquelles sont très lumineuses, si denses que le soleil ne peut les traverser. De chaque côté, il y a en outre, pour le service du roi, des petites chapelles avec autel, cheminée et petit chœur ; une entre autre où l'on ne peut être aperçu de personne. Elles sont en dehors de la grande chapelle et en dedans du mur. Dans la dite chapelle, au milieu et sous le chœur, il existe un grand tombeau de marbre du dit duc de 7 brasses et qui est très beau. [il y a] un cercle de lumière qui est comme une guirlande de laiton, lequel a 40 brasses de périmètre, suspendu par 17 chaînes et, entre chaque chaîne, on voit dix chandeliers qui forment comme une guirlande, ainsi que cela se pratique à Santa Maria del Fiore le jour de la fête de Saint Zenobio [saint Florentin].

Cette chapelle a une sacristie qui contient de grandes quantités de vêtements liturgiques destinés à chaque solennité religieuses, brodés de tissus faits à Damas, à Paris, à Florence, et dans tous les pays du monde où l'on trouve de très grands maîtres. Il y a en outre dix huit devants d'autel avec des représentations de la Passion, de la Résurrection et de la Naissance du Christ et d'autres solennités. C'est la chose la plus admirable du monde, qu'on n'ai jamais vu, et tant de reliques dont on trouvera l'inventaire dans ce livre [blanc]. Nous avons fait faire cet inventaire dans la sacristie après avoir préalablement baisé toutes les dites reliques »[742].

---

[740] Mention erronée car il s'agissait de son oncle.

[741] Unité de mesure ayant cours à Florence au XVe siècle et qui valait 0,58 m. Pour autant les dimensions données ici s'approchent de la valeur du mètre.

[742] Cette version se trouve dans les papiers de Paul Gauchery (Arch. dép., Cher, 36 J 28, carton n°1, dossier n°4). Je reproduis ci-après le texte original édité dans G. Milanesi, « Il viaggio delgi ambasciatori fiorentini al re di Francia ne MCCCCLXI descritto da Giovanni di Francesco di Neri Cecchi loro cancelliere », *Archivio Storico Italiano*, 3e série, t. I., 1865, p. 20-21 : *Et piu, vedemo la cappella la quale hedificio lo duca Giovanni di Beri, il quale mori nel 1416, et era fratello del padre del Re Carlo proximo passato, lo quale fu quello che achumulo, come si dice per fama, si gran quantita di belle gioie. La detta chappella e lunga circa 34 braccia, inanzi volgha la tribuna, la quale debbe essere circa 8 braccia, larga la capella circa 18, e intorno quasi aperta da braccia 6 in su con vetri mirabili di figure, i quali sono luminatissimi, et si densi, che il sole non gli penetra ; sonvi per le stanze del Rel da lato, e cappelluze con altare et camino et choruzo, da ogni lato, una, dove non puo essere veduto chi v'e, et non occupano la cappella grande, che sono dentro al pari del muro. In detta*

Si le texte fondateur de l'établissement prit pour modèle la Sainte-Chapelle du palais de la Cité, le modèle architectural est à rechercher dans les chantiers contemporains et notamment celui de la Sainte-Chapelle de Vincennes[743]. Les dimensions de la Sainte-Chapelle de Bourges étaient de 37 mètres sur 12 mètres pour une hauteur d'environ 20 mètres. Son plan était constitué de cinq travées voûtées de croisées d'ogives et formant un unique vaisseau (voir Figure 15). Dans la cinquième travée, les deux oratoires du duc et de la duchesse, placés au nord et au sud[744], marquaient l'entrée d'un chœur fermé par un chevet à trois pans. Les documents iconographiques et la description des ambassadeurs florentins indiquent que les oratoires correspondaient à la profondeur des contreforts.

Deux entrées donnaient accès à l'édifice. Une petite porte était percée sur le mur sud de la première travée. On la rejoignait par un passage étroit situé entre le mur de la cour du palais et le flanc sud de la chapelle (voir Figure 9). L'accès principal se tenait sous le portique autrement appelé la galerie du Cerf (voir p. 37 et Figure 11). Il s'agissait d'un portail flanqué des statues des donateurs en priants placées dans des niches sous des dais architecturés (voir Figure 16)[745]. Le Saint-Sauveur, vocable de l'édifice, était représenté au trumeau[746]. Enfin, selon les dires d'un chanoine qui assista à la démolition de l'édifice, les figures du duc et de la duchesse étaient

---

cappella, in mezo del coro, e una grande sepultura circa braccia 7, di marmo, di detto Duca, molto bella, la quale e in mezo del coro, e di sotto al coro, un tondo per candellierre, come una grallanda d'ottone, lo quale e braccia 40 di tondo, et e tenuto sospeso da 17 catene, che, tra ogni catena, sono 10 candellieri in forma come una grillanda si pone in Santa Maria del Fiore per San Zanobi.
La detta cappella a una sagrestia, dove sono paramenti in grandissima copia per ogni solemnita, distini, richamati et fatti a Domascho et a Parigi et Firenze, et in ogni parte mondo dove si trova grandissimi maestri ; et sonovi 18 palj d'altari con historie di Passione, et Resurrectione et Nativita di Christo et altre solemnita, le quali sono la piu mirabile cosa del mondo, et che mai piu si vedesse, et tanta quantita di reliquie, delle quali lon inventario fia in questo libro a car… [blanc], che lo facemo per divotione in detta sagrestia fare, baciando prima tutte dette reliquie.

[743] Chapelot Odette, Chapelot Jean et Foucher Jean-Pascal, « Un chantier et son maître d'œuvre Raymond du Temple et la Sainte-Chapelle de Vincennes en 1395-1396 », in *Du projet au chantier : maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIVe-XVe siècles*, Odette Chapelot (dir.), Paris, EHESS, 2001, p. 433-488.

[744] Selon le témoignage d'un chanoine, le duc occupait l'oratoire sud (Arch. dép. Cher, papiers de Charles de Laugardière qui rapporte ici les propos d'un chanoine dénommé Davié, d'après Raynaud Clémence, «Vers une hypothèse de reconstitution, sources, documents, fragments : les bâtiments», in *Une fondation disparue*...., p. 68).

[745] Jean Chaumeau les décrit en ces termes : « simulachres de ce magnanime Duc, & des Roys ses nobles progéniteurs & parens, avec leur compaignes et fideles espouses si bien taillez, après le naturel, qu'on les jugeroit vifs de prime face » (Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 229). Ces deux priants ont été transportés dans la crypte de la cathédrale où ils se trouvent encore aujourd'hui. Leur examen montre qu'ils furent très restaurés au XVIIe et XVIIIe siècles (Raynaud Clémence, « Vers une hypothèse de reconstitution…, p. 80).

[746] *Ibid.*, p. 81. Depuis 1714, cette statue était remplacée par une œuvre classique.

accompagnées de la Vierge « et de l'ange qui la salue », de saint Sébastien, de saint Louis et de sainte Cécile[747].

Symétriquement au portail se tenait du côté ouest de la galerie une construction de plan carré adossée à l'enceinte et qui abritait des salles annexes à la chapelle réparties sur trois niveaux voûtés : une salle capitulaire, une bibliothèque et un dépôt d'archives (voir Figure 10 et Plan 2)[748]. Ces annexes furent commencées après la mort du duc entre 1426 et 1428[749].

L'édifice comportait un unique niveau de hautes verrières (haut de 16,5 mètres) à cinq lancettes, porté par un soubassement aveugle. Chaque travée était marquée à l'extérieur par un contrefort dont les pinacles interrompaient la balustrade qui courait à la base du toit. Les Dampmartin avaient conçu une architecture simple et cohérente que seuls les oratoires venaient compléter par la présence de leurs baies soulignées par des gâbles fleuronnés. Le mur pignon était largement ouvert par une rose donnant sur la terrasse du portique (Figure 14). Le faîtage de la charpente était couronné par une flèche « Percé[e] à jour, tout revêtu de plomb, fait à huit pans, enrichi de plusieurs ouvrages, et feuillages » [750] et l'abside était surmonté d'un archange doré. Du côté nord, le dénivellement était racheté par des annexes bâties sur deux niveaux et dont les toitures arrivaient au niveau des grandes baies (voir Figure 10). Clémence Raynaud propose d'y placer le trésor des saintes reliques, le revestiaire (où furent inhumés les deux officiers du duc) et la chambre des marguilliers[751].

Le souvenir de l'élévation interne et les aménagements de la Sainte-Chapelle nous est connue grâce à la maquette de Pierre Gabard, une gravure du XVIIIe siècle (Figure 15)[752] ainsi que par le procès verbal du transfert des biens de la Sainte-

---

[747] *Ibid.*, p. 100, note 53.

[748] Arch. dép. Cher C 1349 et Arch. dép. Cher, papiers de Charles de Laugardière (témoignage du chanoine Davié d'après Clémence Raynaud, «Vers une hypothèse de reconstitution…, p. 69).

[749] Une première campagne de travaux est mentionnée en 1426. Il s'agit de la tour carrée faisant face à l'entrée de la chapelle de l'autre côté de la galerie du cerf . On décida de l'augmenter d'un niveau jusqu'à celui de la terrasse de la galerie afin d'y installer la bibliothèque au dessus de la salle du chapitre (donc au premier niveau (Arch. dép., Cher, 8 G 1509). Un compte de travaux de 1428 rapporte des travaux de couverture sur cette tour (Arch. dép., Cher, 8 G 1619). Jean de Blois et Colin le Picart « tracèrent la tour devant le Cerf », il s'agit de travaux de charpente. Ce compte est extrêmement détaillé et s'apparente plus à une continuité de travaux qu'à une réparation (d'après Goldman Philippe, «La Sainte-Chapelle à l'épreuve de l'histoire : dégâts, travaux et destruction (XVe-XVIIIe siècles), in *Une fondation disparue*…, p. 50-59).

[750] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 229.

[751] Arch. dép. 8 G 1622 (rapport daté de 1559) cité par Raynaud Clémence, « Vers une hypothèse de restitution…, p. 68.

[752] Vue inversée de l'intérieur de la Sainte-Chapelle, Bourges, collection particulière, *Une fondation disparue*…, catalogue, n°15.

Chapelle vers la cathédrale de Bourges (1756)[753]. Tout d'abord les travées étaient rythmées par des piliers composés de faisceaux de colonnettes et de chapiteaux recevant les retombées des voûtes. La base de chacun des douze piliers formait un piédestal polygonal à arcatures qui supportait chacun une statue d'apôtre peinte et dorée comme le rapporte le témoignage de Jean Chaumeau : « une statuë ou figure plus grande que le naturel, représentant l'un des Apostres ou des Evangélistes, si bien et parfaitement labourez par la main du tailleur, et outre ce, enrichiz et revestuz d'or, argent et couleurs par la main du second Apelles, ou autre aussi excellent peintre, qu'il reste que la parolle pour les affirmer vivans »[754]. Ces statues participaient à la liturgie notamment en recevant un cierge lors de certains offices[755]. Ce collège apostolique rappelle l'iconographie déployée aux piliers de la Sainte-Chapelle de Paris, comme celle de Vincennes et que le duc réemploya à la même période à la chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre (voir p. 171). Nous savons en outre qu'à Bourges, un cycle de prophètes, logés à l'extérieur dans les niches des contreforts, répondait aux apôtres de la nef. Les deux cycles sculptés illustraient ainsi un dialogue entre les deux Testaments[756] dont la beauté força longtemps encore l'admiration des mécènes : dans le seconde moitié du XVe siècle, les chanoines de la collégiale royale de Saint-Aignan d'Orléans envoyèrent à Bourges leur sculpteur Michel Spado visiter les statues des « deux Testaments »[757].

Description du mobilier

Le mobilier liturgique était disposé autour de la clôture de chœur située dans la troisième travée. Le maître autel était placé au départ de l'abside et précédait l'autel de la Vierge. Cet autel recevait autrefois le groupe sculpté Notre-Dame-la-Blanche que Jules Dumoutet plaça au milieu du XIXe siècle dans la chapelle axiale de la

---

[753] Louis Raynal, *op. cit.*, t. II, p. 515-516, note 3.
[754] Chaumeau Jean, *op. cit.*, p. 229.
[755] « Au dit Philippon Soichet pour huit livres cere par lui baillee et emploiee a fere 8 cierges mis aux apostres de la nef en la dite chapelle a la dite feste au pris chacune livre 2 s. 6 d. t. vallent, 20 s. t. a lui paiez par sa quittance rendue comme dessus…20 s. t. ». Comptes du chapitre de la Sainte-Chapelle, 1406-1407 (Arch. dép., Cher, 8 G 1633, fol. 31v°).
[756] Les vestiges de ce double cycle sculpté sont conservés au Musée du Berry. Voir à ce sujet les notices du catalogue *Une fondation disparue*…, catalogue, n°17-22 et 29-31)
[757] Martin Pierre et Rapin Thomas, « La reconstruction du chœur de Saint-Aignan d'Orléans au XVe siècle », *Art Sacré*, t. 14, 2001, p. 95.

cathédrale[758]. Deux priants du couple ducal accompagnaient ce groupe et furent également déplacés cette même chapelle[759]. Deux autels étaient placés dans la nef, contre la clôture du chœur. Le premier était dédié à la Vierge et l'autre à tous les saints conformément au vocable de l'édifice[760]. Un troisième autel, non localisé, était encore dédié à saint Jean[761]. Le caveau de Jean de Berry fut aménagé devant le maître autel au milieu des stalles. Pour descendre dans le caveau il fallait emprunter une rampe de 21 marches (la première se situait à la clôture entre chœur et nef) puis, après un palier, encore trois autres marches[762]. Le corps du prince était déposé dans un coffre de plomb, lui-même placé dans un cercueil de bois dont il ne restait plus de trace lors du procès verbal de 1756[763]. La précipitation des funérailles et de la préparation du caveau fit que les voûtes du caveau se lézardèrent « en raison du retrait des cintres sur lesquels elle a été construite »[764]. Le caveau voûté fut ensuite couvert par une table de plomb sur laquelle le peintre Jean d'Orléans inscrivit « certaines paroles pour memoire perpetuel de feu mon dit seigneur »[765].

Le tombeau de Jean de Berry était à l'évidence inspiré de celui que son frère Philippe le Hardi fit entreprendre par Jean de Marville (1381-1389), Claus Sluter (139-1406) puis Claus de Werve (1406-1410)[766]. Le gisant de Jean de Berry le représente couronné, vêtu d'hermine et tenant dans sa main un phylactère (voir Figure 19)[767]. Avant sa destruction partielle, il était coiffé d'un dais architecturé et muni du sceptre. A ses pieds est représenté un ours paisiblement endormi, son animal emblématique. Le gisant est placé sur une dalle de marbre noir portée auparavant par un soubassement à niches en tiers-point qui accueillaient un cortége de pleurants. Contrairement à Charles V qui s'était préoccupé de sa sépulture dès son accession au trône en 1364, le tombeau du duc de Berry a probablement été sa dernière

---

[758] Une fondation disparue…, catalogue, n°26.
[759] Ils furent restaurés puis placés dans la chapelle axiale de la cathédrale de Bourges par Jules Dumoutet (Graphique Béatrice (de), « Les sculptures de la Sainte-Chapelle », in *Une fondation disparue*…, p. 123 et catalogue, n° 27 et 28).
[760] Raynaud Clémence, « Une fondation pieuse…, p. 24.
[761] Raynaud Clémence, « Vers une hypothèse de restitution…, p. 70.
[762] Arch. dép., Cher, 36 J 28.
[763] Lehoux Françoise, « Mort et funérailles…, p. 81 et note 16.
[764] Voir note 792.
[765] Lehoux Françoise, « Mort et funérailles…, p. 88, note 3.
[766] Jugie Sophie, « Le cimetière des princes aux fleurs de lys (XIVe-XVe siècles) », *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 311, mars 2006, p. 73.
[767] *Quid sublime genus, quid opes. Quid gloria prestent prospice. Mox aderant hec mihi. Nunc aberunt* soit « Voyez à quoi servent une naissance illustre, les richesses, la gloire ! Il y a un instant, je les possédais. Aujourd'hui elles m'échappent » (Louis Raynal, *op. cit.*, t. II, p. 512.

commande. Seuls le gisant et cinq pleurants étaient réalisés par Jean de Cambrai à la mort du prince en 1416[768]. Le monument funéraire fut achevé seulement au milieu du XVe siècle à l'initiative de Charles VII[769] qui fit apposer l'épitaphe de son grand-oncle[770]. Durant la Révolution, le soubassement du tombeau fut détruit et les pleurants dispersés. Paul Gauchery a pu élaborer une reconstitution du tombeau en plâtre d'après le procès-verbal dressé lors du déplacement du mobilier de la Sainte-Chapelle à la cathédrale ainsi que grâce à la restitution qu'en fit François-Alexandre Hazé (voir Figure 18)[771].

Parmi les éléments notables du mobilier de la Sainte-Chapelle, on notera encore la présence d'un grand lustre pareil à une couronne suspendu aux voûtes[772]. Parmi les éléments de boiserie, la pièce la plus intéressante est le magnifique banc d'œuvre aujourd'hui dans l'église de Morogues (Cher)[773]. De son côté, la clôture du chœur servit un temps aux tambours de la porte nord de la cathédrale[774].

Historique ultérieur du monument (1405-1756)

Philippe Goldman a récemment réuni les documents du fonds de la Sainte-Chapelle (Archives départementales du Cher) permettant de retracer toutes les vicissitudes que le bâtiment connut jusqu'à sa destruction en 1757[775]. J'y adjoins

---

[768] Graphique Béatrice (de), « Le tombeau du duc Jean », in *Une fondation disparue*…, p. 126-139 et catalogue, n°44-49.

[769] En 1449 Charles VII paya les héritiers du sculpteur Jean de Cambrai (mort en 1438) pour la réalisation du gisant. En 1450, il décida de faire achever le monument : en 1453 le roi René, de passage à Bourges, gratifiait les deux sculpteurs Etienne Bobillet et Paul Mosselman.

[770] « Cy repose prince de tres noble memoire mon seigneur Jehan, fils, frere et oncle de roy de France et nepveu de l'empereur Charles roy de Behangne, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Estampes, de Gien, de Boulogne et d'Auvergne et per de France, qui edifia, fonda, do[tt]a et garnist de tres sainctes reliques, et de tres riches ornements ceste Saincte Chapelle. Et trepassa a Paris en l'age de LXXVI ans, l'an mil quatre cens et seize, le quinsieme jour de juing. Priez Dieu pour l'ame de luy. En memoire duquel, Charles VII roi de France, son nepveu et heritier, prince tres croyant et tres victorieux fist faire ceste sepulture » (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 43)

[771] La reconstitution de Paul Gauchery est exposée à l'hôtel Jacques-Cœur.

[772] « (…)[il y a] un cercle de lumière qui est comme une guirlande de laiton, lequel a 40 brasses de périmètre, suspendu par 17 chaînes et , entre chaque chaîne, on voit dix chandeliers qui forment comme une guirlande (…) » G. Milanesi, « Il viaggio delgi ambasciatori fiorentini …, p 20-21 et extraits du « Journal de Jodocus Sincerro hinzerlion, 1612 », Almanach du Cher, n° 40, 1860 (d'après Arch. dép., Cher, 36 J 28, dossier n° 4, chemise Sainte-Chapelle).

[773] Adrian Anne, « Vers une hypothèse de reconstitutions, sources, documents, fragments : le banc d'œuvre de Morogues », in *Une fondation disparue*…, p. 90-91.

[774] Une fondation disparue…, catalogue, n°41.

[775] Goldman Philippe, « La Sainte-Chapelle à l'épreuve de l'histoire…, p. 48-58.

quelques éléments provenant la collection Bastard d'Estang de la Bibliothèque nationale de France[776].

Après la disparition de Jean de Berry, la vocation funéraire de la Sainte-Chapelle fut perpétuée. L'édifice accueillit les dépouilles de Jean d'Etampes et d'Evrard de Montespedon, respectivement conseiller et chambellan du duc et inhumés dans le revestiaire[777]. Par la suite, le chapitre accorda le droit de sépulture en 1419 à un bourgeois dénommé Jean de Clamecy[778]. En 1441, on accorda le droit de sépulture à Robert d'Estampes qui laissa 200 £ d'or[779]. Gabrielle de la Tour, comtesse de Montpensier, morte à Bourges en 1506 au logis du roi, fut inhumée dans le même caveau que son aïeul[780]. La pratique funéraire s'élargit ensuite aux chanoines et se perpétua jusqu'à la disparition de la Sainte-Chapelle[781]

Le premier élément architectonique ayant eu besoin d'une réparation fut la charpente et le clocher que la foudre frappa à plusieurs reprises[782]. En 1548, une expertise, menée par des maçons, des charpentiers, des couvreurs et des plombeurs, dressa un état sévère de l'état du bâtiment et de ses annexes. Dix années de travaux furent nécessaires à son rétablissement[783]. En 1610, la charpente fut refaite à neuf[784],

---

[776] Le cabinet du comte de Bastard renfermait un certain nombre de manuscrits qu'il avait recueillis, pour la plupart, à l'époque où il s'occupait de l'histoire du Berry en général et celle de la Sainte-Chapelle de Bourges en particulier. On trouve des obituaires, des inventaires, des censiers, ainsi que des registres et des extraits de décisions capitulaires. (Léopold Delisle, *Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque Nationale*, catalogue analytique, Nogent-le-Rotrou, 1885, p. 284-285).

[777] « nostre chapelle de notre palais de Bourges a laquele nous avons singuliere devocion, et afin que le service divin y soit tousiours de bien en mieulz fait et continue, et que les tresorier et chapitre de notre dicte chappelle et leurs successeurs soient tenus de priez dieu et faire celebrez perpetuellement et a touz jours mais chacune sepmaine certaines messes par nous ordonnee a l'autel du revestiaire d'icelle notre chappelle pour le salut et remede de l'ame de nous, et des ames de feu messire Jehan Evrart chevalier sire de Montespedon et Jehan d'Estampes noz conseillers et serviteurs ou temps qu'ilz vivoient desquelz nous avons fait sepultuier les corps ou dit revestiaire (…)» (avril 1411, Arch. dép., Cher, 8 G 1844).

[778] Extrait d'un procès verbal des dégâts de la tempête du 18 février 1756 (Arch. dép., Cher, 36 J 28). L'épitaphe de Jean de Clamecy se situait sur le mur nord à l'extérieur.

[779] Extraits des registres capitulaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, 1402-1600, séance du 13 janvier 1441 (BnF, nouv. acq. fr. 1367, fol. 43). Robert d'Etampes, maréchal de Bourbonnais, mourut entre 1454 et 1457.

[780] Raynal Louis, *op. cit.*, t. II, p. 514-515.

[781] Le 30 janvier 1709, il est arrêté que les héritiers des chanoines qui seront inhumés dans l'église seront tenus de faire carreler a neuf la fosse. (BnF, nouv. acq. fr., 1368, fol. 84).

[782] La foudre tomba sur la chapelle le 25 août 1497 et le 25 avril 1528. Un compte de 1532 détaille les travaux de réparation du clocher Arch. dép. Cher 8 G 1620 (d'après Goldman Philippe « La Sainte-Chapelle à l'épreuve de l'histoire…, p. 50).

[783] Ibid.

[784]Le devis de réparation est édité dans Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif du palais construit à Bourges par Jean de France, duc de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 21, 1895-1896, p. 75-101 (d'après les Arch. dép. du Cher C 787).

mais le 31 juillet 1693, un incendie la détruisit de même que le clocher[785] ainsi qu'une importante partie de ses annexes. D'après le témoignage du maire de Bourges, Gabriel Lebègue, le feu, qui avait commencé dans la boutique d'un boulanger, a embrasé un nid d'oiseau aux pieds de l'ange en cuivre qui était placé en croupe ainsi qu'un deuxième nid d'oiseau qui était attaché à une des colonnes au plus haut du clocher de plomb. En tombant sur la couverture, la pointe du clocher enfonça la charpente et propagea l'incendie vers le palais. Heureusement les voûtes résistèrent au poids du plomb et des cloches fondues[786]. Si le culte n'en fut pas perturbé, le chapitre tenait dorénavant ses réunions momentanément dans la salle de l'église Saint-Jean-le-Vieux[787]. L'ouvrage perdit de sa superbe : on reconstruisit la toiture à peu de frais avec du mauvais bois « ramassé au hasard », trop bas et laissant dégagé et sans maintien la partie haute du pignon. On couvrit de tuile et non de plomb[788].

La Sainte-Chapelle continua de subsister encore plus cinquante ans dans un état qui visiblement ne préoccupait pas les chanoines mais qui désolait les visiteurs. En 1708, un voyageur constate avec tristesse l'état des ouvrages laissés à l'abandon dans la bibliothèque[789]. Si l'incendie de 1693 n'eut pas raison de l'édifice, la Sainte-Chapelle ne survécut pas à l'ouragan du 18 février 1756. A sept heures du soir, le vent fit tomber la pointe du pignon dont la maçonnerie n'était plus maintenue. Dans sa chute, le pignon creuva les voûtes des deux premières travées[790]. La chute des deux voûtes brisa quatre baies puis enfonça le pavé de la nef. Un des apôtres fut abattu et plusieurs autres endommagés. L'autel de Saint-Sébastien « à droite » et celui de Notre-Dame-de-Pitié « à gauche » furent brisés ainsi que la clôture du

---

[785] Procès Verbal de Gabriel Lebègue, écuyer, seigneur de la cour, conseiller du roi et maire de Bourges (Arch. dép. Cher 8 G, 1621) ; Procès verbal de Denis de Marcillac et de Galliot Marpon (Arch. nat. G7 125) ; notes marginales des minutes du notaire Sabordet (Arch. dép. Cher, E 4999 publiées dans Laugardière, 1927) d'après Goldman Philippe, *op. cit.*, p. 53-56.

[786] Le 28 janvier 1694, il fut récupéré et fondu 8228 livres de plomb qui fut mis en table (Extraits des registres capitulaires de la Sainte-Chapelle de Bourges, 1601-1748 (BnF, nouv. acq. fr., 1368, fol. 67).

[787] « Il n'y eut point de chapitre le lundi suivant mais bien le vendredi y ensuite le 7 août » (*Ibid.*)

[788] Arch. dép. Cher 8 G, 1621 et 36 J 28.

[789] « M. le procureur du chapitre me fit ouvrir le lieu où ils [les manuscrits] étaient conservés. Je les trouvais dans un état pitoyable, parce que le receveur du chapitre à qui on avait confié le clef de ce lieu en avait fait un poulailler, et que comme ils étaient ouverts sur des pupitres, les poules les avaient couverts d'ordures », (Voyage littéraire, p. 29 d'après Raynal Louis, *op. cit.*, t. IV, p. 448-449). On trouve encore dans les registres capitulaires à la date du samedi 14 octobre 1471 « [il est] ordonné qu'on tirera de la bibliothèque deux volumes nommés les Vincetre, qu'on les mettra dans le chœur et qu'on les y attachera avec des chaines », Registre des conclusions capitulaires de la Sainte-Chapelle 1468-1475 (BnF, nouv. acq. lat. 1534, fol. 85v°).

[790] Arch. dép. Cher 8 G, 1562 (d'après Goldman Philippe, *op. cit.*, p. 56-58).

chœur. La voûte du chœur fut lézardée. L'état de la structure impliquait qu'on songeât à protéger le tombeau du prince par une grille de fer telle que le représente la maquette de Pierre Gabard. Les corniches, balustrade ainsi que les pinacles des contreforts furent endommagés. Le devis de réparation indiquait la nécessité d'une somme de 54000 £ pour réparer le bâtiment[791]. Devant l'ampleur des travaux et le peu d'ardeur de l'archevêque de Bourges à y participer, le roi Louis XV décida l'extinction du chapitre et la réunion du temporel et des biens de la Sainte-Chapelle à celui du chapitre Saint-Etienne. Le gisant, les priants et les vitraux furent transférés dans la crypte[792]. Les apôtres, les prophètes, les pleurants du tombeau furent dispersés ainsi qu'une partie du mobilier. S'ensuivit la démolition de tout ce qui ne pouvait pas être déplacé c'est-à-dire de ce qui restait du bâtiment. Entre le 13 mai et le 27 octobre 1759, 41583 livres de plomb provenant de la Sainte-Chapelle sont vendues à divers particuliers[793]. La destruction fut tant et si bien menée qu'aucun vestige n'a été retrouvé dans la maison que l'on bâtit à l'emplacement de l'édifice en 1796[794].

[791] Procès Verbal des chanoines de la Sainte-Chapelle, 29 novembre 1756 « Ont comparu le procurer du roi et des experts (…) l'ingénieur en chef de Ponts et Chaussée du Berry et le sous ingénieur de la paroisse (Arch. dép., Cher, 36 J 28, papiers Paul Gauchery d'après un document du fonds de la Sainte-Chapelle).

[792] Le procès verbal de la translation de l'ancien mobilier de la Sainte-Chapelle (1757) a disparu dans l'incendie des archives du Cher en 1859. Il fut néanmoins reproduit dans Raynal Louis, *op. cit.*, p. 515-516, note 3.

[793] Note trouvée dans les papiers du père de Paul Gauchery (Arch. dép., Cher, 36 J 28, carton 1 chemise 2).

[794] Philippe Goldman, *op. cit.*, p. 58.

b) La Sainte-Chapelle du palais de Riom

Chapelle palatine ou Sainte-Chapelle ?

Le Bourbonnais et l'Auvergne sont de loin les provinces les plus pourvues de Saintes-Chapelles : Bourbon l'Archambault I (1315), Bourges (1392), Riom (avant 1395), Aigueperse (1475), Bourbon l'Archambault II (1483) et Vic-le-Comte (1505)[795]. La Sainte-Chapelle de Riom occupe une place ambiguë au sein de cet ensemble car si l'édifice fut bâti sous le patronage de Jean de Berry, la fondation de la *Sanctae Capellae Riomenis* par Innocent VIII est attribuée à ses lointains héritiers en 1491[796]. Le *Gallia Christiana* indique que 109 années ont séparé la construction de l'édifice (1382 d'après cette source) de la fondation du collège[797]. Le terme de « Sainte-Chapelle » n'était pas employé à Riom à l'époque de Jean de Berry alors qu'il l'était à Bourges dès l'année 1405[798]. A Riom, le terme n'est employé qu'à dater de la fondation des Bourbon[799].

Jean de Berry a-t-il tenté ou souhaité conduire à Riom le même projet qu'à Bourges ? En fait l'idée d'une fondation attribuée à Jean de Berry ne s'est imposée à l'histoire du monument que par le biais d'arguments aussi tenaces que discutables. La tradition voudrait qu'au cours de la Semaine sainte 1376, le duc ait installé, dans le trésor de la chapelle du palais, le morceau de la Vraie Croix qu'il reçut des mains même de Charles V quatre ans plus tôt[800]. Effectivement la présence de Jean de Berry à cet événement ne fait pas de doute. Le jeudi 10 avril il fit un don au lecteur

---

[795] Billot Claudine, *Les Saintes-Chapelles*, Paris, éditions du patrimoine, 1998.

[796] A la demande de Pierre II de Bourbon et d'Anne de France, le pape érigea l'ancienne chapelle du palais en collégiale le 4 avril 1489 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 27 G), mais l'installation officielle s'effectua en mai 1491 à l'issue de longues tractations. Le doyen de Notre-Dame de Moulins remit alors au trésorier d'illustres reliques : saint Jean, les Innocents, sainte Agnès, une dent de saint Louis, etc. Les desservants de la Sainte-Chapelle de Riom sont moins nombreux que ceux de Bourges : un trésorier, onze chanoines, quatre vicaires, deux sacristains, quatre enfants de chœur. Les prérogatives du chapitre sont également moindres (Teyssot Josiane, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, Nonette, Créer, 1999, p. 334-335).

[797] *Gallia Christiana*, t. II, Province de Bourges, p. 290.

[798] Raynaud Clémence, « Une fondation pieuse…, p. 28 et note 21).

[799] Cette fondation marque le début du fonds de Sainte-Chapelle de Riom (Arch. dép. Puy-de-Dôme, 27 G 1-20).

[800] Arch. nat., J 185[A], n° 6. Gauchery Paul, « La Sainte-Chapelle de Riom », *Congrès Archéologique de France, Moulins-Nevers, 1913*, Paris, Picard, 1916, p. 155. Whiteley Mary, « Riom, le palais de Jean, duc de Berry », *Congrès Archéologique de France, Basse Auvergne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 337, note 31 et Madeline Hautefeuille et Jean-François Luneau (dir.), Clermont-Ferrand, Etude du patrimoine auvergnat, (Images du patrimoine),1999, p. 12. Jean de Berry reçut plusieurs morceaux de la Vraie croix : en 1381, le chapitre Saint-Hillaire-le-Grand de Poitiers recevait, le jour de ce saint, un reliquaire contenant des reliques de la Passion provenant de la Sainte-Chapelle (Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers …, p. 131).

des Cordeliers qui prêcha pour la Cène. Le même jour, il fit verser l'aumône pour treize pauvres. Le vendredi 11 avril, il fit une offrande à la « vraie Croix » à Riom[801]. Cette indication n'implique en rien le dépôt de la relique dans la chapelle du palais. Elle peut faire référence au reliquaire que le duc emmenait avec lui. Elle peut tout aussi bien concerner une offrande consentie à la confrérie Sainte-Croix dont l'existence à Riom remontait au XIIIe siècle et qui rassemblait des fonds pour les indigents à deux moments de l'année dont celui de la Semaine sainte[802]. En outre, les inventaires de Jean de Berry (1401, 1413 et 1416) ne mentionnent aucun dépôt de reliquaires ou de joyaux de chapelle en Auvergne[803]. Rappelons encore l'absence de reliques de saints ou de saintes auvergnats dans les ces mêmes inventaires, absence tout aussi significative dans le calendrier liturgique de la Sainte-Chapelle de Bourges[804]. Ce contexte explique que l'acte de fondation de la Sainte-Chapelle d'Aigueperse (1475) cite l'exemple de la Sainte-Chapelle de Bourges pour les privilèges accordés aux desservants, mais qu'il ne fasse aucune référence ni même allusion à la chapelle du palais de Riom[805]. Il semble plus raisonnable de parler non pas de la Sainte-Chapelle mais de la chapelle du palais de Riom dès lors que l'on se situe dans le principat du duc de Berry. S'il paraît évident que Jean de Berry souhaitait sa modernisation, cette initiative s'inscrit dans la longue réfection des bâtiments du palais et non d'y établir un établissement semblable à celui de Bourges.

---

[801] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. I, p. 381, note 5 et Teyssot Josiane, Riom capitale…, p. 181.

[802] Teyssot Josiane, *op. cit.*, p. 145. Au XIVe siècle, la confrérie Sainte-Croix siégeait dans l'église de Saint-Amable puis dans la Sainte-Chapelle à l'époque moderne (1659-1715, Arch. dép. Puy-de-Dôme, 27 G 1). Une procession le jour de la Sainte-Croix y est attestée au XVIIIe siècle (« La description historique de la ville de Riom en Auvergne » composé par M.G.M.P., œuvre manuscrite, Riom 1711. Des annotations y furent rapportées en 1726 p. 189 (Arch. mun., Riom).

[803] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry*…. En tout quatorze reliquaires de la Vraie Croix firent partie des collections du duc. Six d'entre eux furent achetés entre 1404 et 1413 (*Ibid.*, t. I, inv. A, n° 8-10, 1100, 1101 et 1111). Les huit autres furent inventoriés en 1401-1402 à Paris, Dourdan et Mehun-sur-Yèvre (*Ibid.*, t. II, inv. B, n°5, 8, 25, 49, 182, 214, 1081 et inv. D, n° 61).

[804] Pons Nicolas, « La dévotion du duc Jean de Berry…, p. 287. Le calendrier liturgique de la Sainte-Chapelle de Bourges mentionnait quelques saints patrons du Berry et saint Hilaire de Poitiers (Raynaud Clémence, « Une fondation pieuse…, p. 35).

[805] Hamon Etienne et Vissière Laurent, « La Sainte-Chapelle d'Aigueperse », *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 16.

Les chantiers de la chapelle du palais de Riom

Un parcellaire contraignant

L'entreprise de Jean de Berry fut contrainte par l'implantation de l'ancienne chapelle du palais d'Alphonse de Poitiers. La conservation des deux anciens portails est et nord, bâtis tous deux avant la reconstruction complète de l'édifice (à partir de 1394), montre que la localisation de l'ancienne chapelle était celle de l'actuelle. En dépit de l'acquisition de terrains en 1387[806] et en 1403[807], la présence de lotissements à l'ouest du palais ainsi que l'implantation de la grosse tour Bonan, et de son fossé à l'est, obligèrent les maîtres d'œuvre – ceux du XIIIe comme ceux du XIVe siècles - à concevoir une église orientée au sud (voir Plan 4).

Les remaniements de l'ancienne chapelle d'Alphonse de Poitiers (1384-1389)

A partir de 1370, Jean de Berry reprenait vigoureusement en main les affaires auvergnates, reprise qu'il accompagna d'une rénovation du palais inaugurée en grande pompe lors des festivités de Pâques 1376. Entre 1379 et 1384, une conjoncture difficile retarda probablement les travaux prévus dont ceux de la chapelle (voir p. 96 et 98). Au mois d'avril 1384, on inaugura une importante phase de travaux dans la grande salle dont le pignon sud était contigu à la chapelle[808]. Durant cette campagne, on laissa la chapelle dans son état primitif mais il fut nécessaire d'en reprendre les deux entrées nord et est (voir Plan 4, repères a et b). Le 4 avril 1384, avant de réunir une première équipe de tailleurs de pierre, Guy de Dampmartin se rendit pour deux semaines sur le chantier afin de s'entendre avec son lieutenant Pierre Juglar maître de l'œuvre de la cathédrale de Clermont (voir p 100). Le général maître des œuvres fit entre autre chose acheter des « heys » de chêne et de sapin pour faire réaliser les gabarits pour la taille du portail entre la chapelle et la

---

[806] Arch. nat., J 187[A], n°20-29.
[807] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 C 184, fol. 44.
[808] On creusait les fondements des nouveaux piliers de la salle (semaine du 4 avril, Arch. nat., KK 255, fol. 24). Des pans de murs furent abattus soit pour recevoir les piliers soit pour accueillir les cheminées. (semaine du 11 juillet, *Ibid.*, fol. 43v° et marché passé le 8 juillet 1379 avec Pierre Guobia, *Ibid.*, fol. 46v°).

salle[809]. Dès la semaine du 2 mai, une équipe de tailleurs de pierre se mit à l'ouvrage pour une durée de trois mois au moins[810]. La durée de ce chantier s'explique par le faible effectif de l'équipe qui comprenait alors deux ouvriers dirigés par Pierre Juglar relayé par un tailleur de pierre venu de Bourges, Hugues Jolis[811]. La mise en œuvre du portail commença le 31 mai, date à laquelle le forgeron fut chargé d'aiguiser les marteaux des maçons et les pics « pour chaver [creuser] les fondemens du pourtaul »[812]. Les dépenses pour les journées des maçons (ouvrages de la grande salle et portail de la chapelle) ne figurent pas dans le compte d'œuvre. Il est probable que ces ouvrages furent attribés, comme beaucoup d'autres à Riom, par marché[813]. Ce portail n'existe plus aujourd'hui en raison de l'inversion des niveaux entre la grande salle et la chapelle après des travaux du palais de justice au XIXe siècle[814]. Il est possible néanmoins d'avoir une idée en observant le portail toujours conservé sur la face orientale de la chapelle qui permettait d'accéder à la chapelle depuis la cour. Il constitue le seul témoin de la première phase de travaux conçue sous l'égide de Guy de Dampmartin. Le style de son architecture diffère sensiblement du reste de l'actuelle chapelle. Il s'agit d'un portail flanqué de deux niches couvertes de dais architecturés et abritant des statues posées sur des soubassements polygonaux ornés d'arcatures (voir Figure 34 et Figure 35). Les voussures de l'archivolte sont reçues par de gros tores à chapiteaux fleuris et le remplage aveugle du tympan affiche un dessin à peine flamboyant au regard des remplages de la chapelle. Ce portail est en tout point comparable avec celui qui donnait accès à la vis du palais (voir Figure 28)[815]. Outre les deux portails, les comptes d'œuvre indiquent que l'on refit

---

[809] « charpentiers qui ont ouvré au dit palais a planer lez heys dessus dis et aussi six autres heys de sapin coudre ensemble sur les quelles se traissit la molleure des pourtaux de la sale [pour] entrer en la chapelle (…)» (Semaine du 4 avril , Arch. nat., KK 255, fol. 24). L'expression « des pourtaux » signifie peut-être deux entrées séparées par un trumeau ? Les gabarits furent réalisés par les tailleurs de pierre la semaine suivante (26 avril, Arch. nat., KK 255, fol. 26v°).

[810] Semaines du 2 mai au 25 juillet, dernière semaine inscrite avant l'interruption du compte (Arch. nat., KK 255, fol. 27v°, 29, 30v°, 33, 34v°, 36, 37, 39v°, 41, 42, 43, 44 et 45v°).

[811] Semaine du 16 mai, « pour 7 jours inclus trois jours qu'il venist de Bourges à Riom pour ouvrer et estre lieutenant du dit maistre Guy et a prandre garde des oeuvres a 7 sols pour jour a lui ordonnees par le dit maistre Guy » (Arch. nat., KK 255, fol. 30v°).

[812] Arch. nat., KK 255, fol. 34v°. « Chaver, caver » : creuser (Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*...).

[813] La transcription des marchés commençait au verso du feuillet 46. Il ne reste que les premiers item d'un marché conclu en 1379 (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[814] *Riom : le palais de justice et la Sainte-Chapelle*…, p. 12.

[815] Il est conservé aujourd'hui dans le jardin du château de Jozerand (Puy-de-Dôme).

également une partie des baies[816]. Après la semaine du 25 juillet 1384, la documentation s'interrompt pour une période de deux ans. Les comptes de Jean de Savignon qui reprennent à partir du 6 août 1386 ne font plus référence à la chapelle, laissant penser que l'ouvrage des portails et des baies était alors achevé[817].

Le 5 juin 1389, le palais de Riom accueillit pour quatre jours les festivités du second mariage de Jean de Berry avec Jeanne de Boulogne, la fille du comte d'Auvergne. Le chroniqueur Jean Froissart, présent lors du mariage, nous rapporte que « Le jour de la Penthecouste bien matin a deux heures en la chapelle il l'espousa »[818]. C'est donc dans un palais rénové que Jean de Berry accueillit ses hôtes, mais dans l'ancienne chapelle d'Alphonse de Poitiers quelque peu remaniée qu'il célébra son second mariage.

La reconstruction de la chapelle du palais de Jean de Berry (1394-1403)

Longtemps la date du mariage du prince fut considérée comme le *terminus post quem* de la reconstruction de la chapelle palatine, mais la découverte en 1920 de deux feuillets issus d'un compte de construction inédit[819] remit totalement en question la chronologie et situait dorénavant le chantier de la nouvelle chapelle en 1394. Comme la Sainte-Chapelle de Bourges, la reconstruction de la chapelle palatine de Riom fut donc programmée dans une seconde phase de travaux venant après l'achèvement des salles d'apparat. A Riom, le nouveau chantier s'inscrivait dans un contexte particulièrement propice : les châteaux d'Usson et de Nonnette étaient en chantier (1388-1393)[820] et le duc accroissait considérablement son emprise

[816] A Jean Courdier fils de Guillaume de carrier de Volvic « pour six maigneaux de six piés de lont pour lez colompnes dez formes de la chapelle [de] mon seigneur » (Semaine du 2 mai 1384, Arch. nat., KK 255, fol. 28v°). Six autres meneaux de mêmes dimensions étaient de nouveau livrés la semaine du 12 juin suivant pour « une dez fourmes » de la chapelle (*Ibid.*, fol. 38). Une livraison identique est inscrite à la semaine du 19 juin (*Ibid.* fol. 40v°).
[817] BnF, ms fr. 11488, fol. 6-14v°.
[818] *Œuvres de Froissart : Chroniques*…, t. XIII (1386-1389), p. 309.
[819] Mirot Léon, « Paiements et quittances de travaux…, t. 81, p. 257, n° 610.
[820] Compte de Jean Bouton, payeur des œuvres du château d'Usson, décembre 1388-mai 1389 (BnF, ms fr. 26023, n° 1348-1352v°). En 1993, Hugues Foucher, inspecta en qualité de maître d'œuvre de Nonette, les travaux de la cathédrale de Saint-Flour (Boudet Marcellin, « Hugues Joly, maître des œuvres de la cathédrale de Saint-Flour », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 12, 1910, p. 332, note 4).

sur l'Auvergne grâce à la dote apportée par sa nouvelle épouse : le comté d'Auvergne, la ville de Lunel, le château et la châtellenie de Galargues[821].

Les deux feuillets découverts en 1920 ont été séparés de deux comptabilités de chantier allant du 1er août 1393 – 31 juillet 1394 et du 1er août 1394 – 31 juillet 1395 (voir p 113). Le feuillet correspondant à la semaine du 6 juillet 1394 ne comporte pas de dépenses à la semaine mais un récapitulatif des marchés contractés par Hugues Foucher alors lieutenant du général maître des œuvres[822]. D'après la teneur des deux ces marchés, c'est en 1394 que furent mises en œuvre les fondations, suivies de l'élévation des murs. Le premier marché fut honoré par deux maçons, Colin de Juvigny et Jean de Bienvenue[823]. Le texte n'indique pas à quel moment Hugues Foucher contracta le marché avec ces derniers mais sa certification attestant que 37 toises avaient été déjà réalisées en juillet 1394 - soit un peu plus de 72 mètres ce qui correspond au périmètre de l'édifice[824] - suffit à montrer que l'achèvement de l'ouvrage était proche[825]. Au XIXe siècle, le nivellement de la cour du palais de Justice mit au jour ces fondations faites de moellons[826].

Aux fondations, succéda rapidement un deuxième ouvrage mené par les tailleurs de pierre Perrin Chilebeau et Jean de Besançon[827], chargés quant à eux d'élever les murs. Le marché distingue le parement extérieur, fait de pierre de taille, qui devait être élevé jusqu'à la charpente[828], et le parement interne, fait de maçonnerie, qui s'éleva jusqu'à l'alignement du portail donnant vers la salle[829]. La certification

---

[821] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 245.
[822] BnF, ms fr. 26927, fol. 2297 et 2297v°. Le recto du feuillet contient la transcription incomplète de deux marchés de lambrissage et serrurerie pour les chambres du palais. Le verso commence par un marché de taille de pierre, mais l'état du parchemin ne permet pas d'identifier la localisation des travaux. Les deux marchés transcrits à la suite concernent la chapelle.
[823] BnF, ms fr. 26027, n° 2297v°. Dans la semaine du 13 août 1386, Jean de Bienvenue travaillait aux cheminées des chambres de retrait du palais (BnF, ms fr 11488, fol. 8v° et Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109).
[824] BnF, ms fr. 26027, n° 2297v°. La chapelle fait 23,18 mètres sur 9,07 mètres (Gauchery Paul, « Riom, monuments religieux…*op. cit.*).
[825] La quittance rendue par Colin de Juvigny et de Jean de Bienvenue à la date du 30 janvier 1396 (ns) le fut certainement longtemps après la fin de leur marché (*Ibid.*).
[826] Devis du 21 août 1841 (Médiathèque du patrimoine, 81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33).
[827] Jean de Besançon travaillait à la grande vis de Bourges en 1381 (Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 1-4v°) avant de rejoindre le chantier du palais de Riom à partir du 23 mai 1385 pour tailler les pierres du portail de la chapelle (Arch. nat., KK 255, fol. 33).
[828] « (…) les meurs de la chappelle du palais de Riom qui seront de taille par dehors (…). Et commenceront les dessus diz massons a massonner a l'auteur des traves [poutres, cf. Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*…] de part dehors la chapelle » (BnF, ms fr. 26027, n° 2297v°).
[829] « (…) les meurs de la chappelle du palais qui seront (…) de massonerie par dedans jusques a l'auteur de la […] de l'usserie de la salle » (*Ibid.*).

d'Hugues Foucher établie au mois de juillet 1394 indique que 29 toises (c'est-à-dire 56,52 mètres) furent ainsi réalisées. La taille des éléments de parement interne de la chapelle était probablement confiée à d'autres tailleurs de pierre et maçons travaillant en régie : c'est du moins ce que révèle le deuxième feuillet. Il contient les travaux menés du 10 au 24 mai 1395[830]. Quatre tailleurs de pierre - Jean Bienvenu, Perrin Chilebeau, Jean de Besançon et Géraud Chaussegay - travaillèrent à divers éléments qui constitueront les futurs oratoires du duc et de la duchesse équipés de baies et de chauffe-pieds[831]. La semaine suivante, on livrait des pierres pour la vis de la chapelle ainsi que pour cinq assises du portail de la chapelle[832]. Ces deux dernières mention signifient que l'on travaillait à la tour qui flanque la première travée ouest de la chapelle et qui contient l'escalier en vis donnant accès aux parties supérieures de la chapelle, et que l'on reprend l'un des deux portails maçonnés en 1384.

L'architecture homogène du bâtiment et les deux feuillets de comptabilité plaident en faveur d'une construction rapide. Cette chronologie a récemment été confirmée par l'analyse dendrochronologique qui fait remonter l'abattage des bois de la charpente à l'année 1403[833]. Pour autant, en dépit de la rapidité de l'entreprise, l'ouvrage n'a pas été mené à son terme. De sa chapelle, Jean de Berry n'eut l'occasion d'observer que l'érection des murs. Il était à Riom du 12 au 19 octobre 1395 et parcourut l'Auvergne durant l'hiver 1398 afin de superviser la collecte d'un fouage. Durant ce dernier voyage, il entendit à deux reprises la messe dans « sa chapelle » du palais de Riom[834] dépourvue de vitraux et probablement protégée pas une couverture provisoire. La fortune du chantier avait tourné : après la Noël 1398, Jean de Berry ne réapparut plus. La disparition précoce de son seul héritier le comte de Montpensier en 1397 l'avait détourné de ses intérêts en Auvergne. En 1400, il fit accepter au roi une disposition violant la règle des apanages en léguant à sa fille le

---

[830] BnF, ms fr. 26027, n° 2296 et 2296v°.

[831] «A Jean de Bienvenu [partie rongée] de quarreaulx (…) A Perrin Silebeau et a Jean de Besanss[partie rongée] taille 11 assises du grant molle [partie rongée] des horatoires qui prennent naissance [partie rongée] et des ogives par dedans les horatoires et [partie rongée] un pillier qui porte naissance d'un doubleau [partie rongée] et de deux formairés [formerets] ». Les mêmes taillent « 12 assises du pié droit des formes » que l'on peut supposer appartenir également des oratoires. De son côté, Geraud Chaussegay taille deux assises « du pie droit du chauffepie » des oratoires (BnF, ms fr. 26027, n° 2296).

[832] BnF, ms fr. 26027, n° 2296v°. L'état du parchemin ne permet pas de connaître l'identité du carier. La livraison comprend en outre 325 petits quartiers livrés au palais, 4 pierres taillées de 4 empans (environ 0,80 m) d'épaisseur sur 2 pieds de larges et 4 pieds de long.

[833] Kurmann-Schwarz Brigitte, « La Sainte-Chapelle de Riom…, p. 339.

[834] Voir note 624.

duché d'Auvergne et le comté de Montpensier après sa mort. Par cet acte, Jean de Berry faisait passer ces deux territoires dans le giron des ducs de Bourbon[835]. Sciemment ou contraint par l'état de ses finances, Jean de Berry laissa le soin d'achever l'ouvrage à ses héritiers, notamment Charles de Bourbon qui fit réaliser les vitraux dans les années 1450-1460[836].

Description du monument

La Chapelle du palais de Riom reproduit le schéma de celle que le duc entreprenait au même moment à Bourges, mais sur des dimensions plus modestes : quatre travées suivies d'une abside à trois pans. Comme à Bourges, la travée précédant l'abside est flanquée des deux oratoires du duc et de la duchesse[837]. L'entrée principale se faisait depuis la grande salle (pignon nord). Une deuxième porte plus petite permettait d'accéder depuis la cour dans la première travée (cette porte existe toujours). Une tour flanque le mur ouest de la première travée et contient trois niveaux de salles desservies par un escalier en vis aboutissant aux combles. Au deuxième niveau, on trouve une belle salle voûtée éclairée par une grande baie, chauffée par une cheminée et présentant un décor polychrome du XIXe siècle. La fonction de cette pièce pose question. Certains y voient un troisième oratoire installé dans la tour afin d'être soustrait aux regards[838], mais cette pièce ne dispose d'aucune ouverture vers le choeur[839]. L'exiguïté de la salle où « trois ou quatre personnes y tiennent à peine »[840] défend d'y voir également une salle de réunion pour le chapitre qui rappelons-le n'a pas été fondé par Jean de Berry. Il paraît plus probable de penser que cette tour contenait un dépôt ou une sacristie[841].

---

[835] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 433.
[836] Kurmann-Schwarz Brigitte, « La Sainte-Chapelle de Riom…, p. 342-343.
[837] Selon les clefs de voûtes encore en place, l'oratoire du duc est à droite (ouest) et celui de la duchesse à gauche (est).
[838] *Riom le palais de justice*…, 1999, p. 25. Cette attribution se fonde sur la présence des lettres A et M (*Ave Maria*) à la clef de voûte. Ces deux lettres peintes avec le reste du décor au XIXe siècle reproduisent en fait le E et le V (qu'il faut lire tête bêche c'est-à-dire en direction du chœur) de la devise du duc de Berry « le temps viendra ». Nous ne savons pas si ce décor restitue un état ancien.
[839] Whiteley Mary, « Riom, le palais..., p. 337.
[840] Procès Verbal d'une visite du palais et de la Sainte-Chapelle, 1774 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, B RI 602).
[841] *Ibid.*

L'élévation extérieure rappelle encore la Sainte-Chapelle de Bourges. L'église est éclairée par de hautes baies portées par un mur aveugle (voir Figure 31 et Figure 32). Leurs remplages flamboyants sont séparés par un jeux de minces contreforts élancés. Les deux oratoires s'inscrivent dans l'espace compris entre les troisième et quatrième contreforts et débordent légèrement de leur profondeur. On remarque en haut des contreforts joignant la troisième et la quatrième travée le conduit d'évacuation des chauffe-pieds installés dans les oratoires. La base du toit est marquée par une balustrade courant sur tout le périmètre de l'édifice. Comme le montre la miniature de l'armorial de Guillaume Revel, le pignon de la chapelle était aveugle du fait de la présence l'ancienne grande salle dont on reconnaît l'emplacement encore aujourd'hui grâce aux traces d'arrachement (voir Figure 30). Les deux grands pinacles qui cantonnent le pignon sont issus d'une restauration[842]. Sur l'enluminure, la couverture de la chapelle se distingue par l'emploi de l'ardoise contrairement au reste du palais couvert de tuiles. Enfin, comme à Bourges, le toit était coiffé d'un élégant clocher octogonal fait de plomb sur une structure charpentée[843] qui accompagnait un « Saint-Michel en plomb » dominant l'abside[844].

La conception et l'articulation des supports intérieurs de l'édifice marquent une véritable rupture stylistique par rapport aux Saintes-Chapelles de Bourges ou de Vincennes. A Riom, les maîtres d'œuvre optèrent pour une simplification du langage architectural et une grande lisibilité des surfaces. Les travées sont ponctuées par des piles prismatiques débordant à peine du mur. Les moulures des retombées de la voûte sont reçues sans chapiteau par les piles. Les arcs doubleaux et les clefs des voûtes d'ogives sont réunis par une lierne longitudinale. L'élément le plus emblématique de cette conception moderne reste bien entendu le remplage flamboyant des hautes baies (voir Figure 33 et voir p. 422 et *sq*).

A la différence des chapelles contemporaines de Bourges ou de Mehun-sur-Yèvre, les piles de celle de Riom ne reçurent aucun programme sculpté. La seule trace qui nous soit restée d'un programme iconographique imputable au duc concerne les deux niches aujourd'hui vides placées de part et d'autre du petit portail oriental. Une curieuse lithographie de la première moitié du XIXe siècle – dont on

---

[842] Gauchery Paul, « La Sainte-Chapelle de Riom..., p. 159.
[843] Juge-Chapsal Charles, « Le clocher de la Sainte-Chapelle de Riom », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. 86, avril-juin 1973, p. 90.
[844] Médiathèque du Patrimoine, Cote : 81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33, dossier 63/506.

sait qu'elle reproduit fidèlement le tympan de la porte conservée aujourd'hui à Jozerand - nous montre ce portail encore pourvu de deux statues. Les historiens s'accordent pour identifier la statue de gauche vêtue de longs vêtements à saint Louis pourvoyeur de la Vraie Croix, et celle de droite en habit de moine à saint Thomas[845] probablement saint Thomas d'Aquin, le seul saint de ce patronyme représenté en moine. Cette interprétation est incomplète car il manque une troisième statue qui devait être portée par le fleuron couronnant l'archivolte du portail. Les interprétations des statues d'ébrasement sont discutables. Tout d'abord la statue de saint Louis n'aurait disposé d'aucun des attributs royaux et le léger *contra posto* pourrait être celui d'une femme. En outre, s'agissant du saint patron de l'édifice, on peut penser qu'il se trouvait représenté au portail central probablement mêlé à un programme iconographique mettant en scène les donateurs[846]. Enfin, aucune source n'atteste réellement que Jean de Berry ait commandé un programme sculpté à Riom. Tout comme les vitraux de la chapelle, les deux statues présentes sur la lithographie peuvent avoir été réalisées pour les héritiers du prince.

La chapelle du palais jusqu'au XIXe siècle

Charles Ier de Bourbon continua l'œuvre entreprise par son grand-père en commandant avant 1456 un programme vitré illustrant l'Incarnation du Christ, le Jugement Dernier, la vie de saint Jean-Baptiste, un cycle dynastique et héraldique et enfin un cycle de prophètes et d'apôtres au Credo[847].

---

[845] « Détails du palais de Justice et de la Sainte-Chapelle à Riom (Auvergne) », lithographie par Engelmann d'après un dessin de Théophile paru dans *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Ch. Nodier, J. Taylor et Alph. De Cailleux*, Paris, 1829. Mary Whiteley pense ainsi que ce portail faisait échos au double vocable de la chapelle : Sainte-Croix et Saint-Thomas (Whitheley Mary, « Riom, le palais..., p. 335 note 15 et 337).

[846] Un compte du XVIIIe siècle mentionne deux statues au maître autel sans pour autant laisser entendre qu'elles remontent au principat de Jean de Berry : « 4 s. pour deux aunes de toiles verte pour couvrir deux statues qui sont au maître autel, 11 mars 1724 » (Compte du chanoine Gabriel Saby, 1724, Arch. dép., Puy-de-Dôme, 27 G 18, liasse a). A la même époque, un visiteur note la présence de « l'image de la Sainte-Vierge, qui est à costé de jour du maistre autel dans la Sainte-Chappelle de Riom, que l'on croit au dir esté faite par saint Luc. [Elle] est peinte sur une lame d'or dont les rayons sont de plaqués et le quadre d'or enrichy de Pierreries, et le tableau qui l'entoure est un des mieux travaillés du royaume » (*La description historique de la ville de Riom en Auvergne composée par M.G.M.P.*, oeuvre manuscrite, Riom, 1711 avec des annotations rapportées en 1726, Riom, Arch. mun.).

[847] Kurmann-Schwarz Brigitte, « La Sainte-Chapelle de Riom…, p. 343 et 345.

La suite de l'histoire de l'église est contenue en partie dans le fonds d'archives que constituèrent les chanoines de la Sainte-Chapelle à partir de la fondation[848]. Comme souvent les premiers éléments exposés (la charpente et le clocher) ont été plus rapidement dégradés. Des travaux durent y être menés après des tempêtes en 1511[849] et en 1516[850]. Une cloche est fondue puis bénite en 1519[851]. Dès 1685, Il est question de réparer le clocher[852], mais les travaux furent entrepris plus tard entre 1721 et 1724[853]. A la même époque, les chanoines firent refaire la sacristie en pierre de taille en prenant soin de respecter le style de l'ancien édifice[854].

En dépit de l'entretien de la Sainte-Chapelle, l'état du bâtiment à l'aube de la Révolution était préoccupant[855]. Le pavé de la nef ainsi que l'enduit et les voûtes, sont en mauvais état. Les stalles et les boiseries du chœur ont également beaucoup souffert. La décoration du maître autel était mutilée. Il subsistait de « vieilles tapisseries fort usées » dans les deux oratoires. Dans « une pièce qui dut servir de chambre capitulaire aux chanoines de la dite église », la voûte était crevassée et la fenêtre en mauvais état. Une partie de la balustrade qui court à la base du toit était tombée[856]. L'état du bâtiment se dégrada rapidement notamment après la suppression

---

[848] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 27 G. Il s'agit de la nouvelle cote attribuée au fonds de la Sainte-Chapelle depuis le déménagement des archives en 1990. Il comporte 20 articles non classés et non référencés au moment de la présente étude (2,10 mètres linéaires au total). Il a été procédé à des sondages se référant à un inventaire des anciens fonds séculiers et réguliers (*Inventaire des fonds ecclésiastiques*, par Galbois et Marquis, avant 1848, 4 vol. manuscrits, Clermont-ferrand, Arch. dép. Puy-de-Dôme).

[849] Registre des décisions capitulaires,1511-1598 (Arch. dép. Puy-de-Dôme, 27 G 2, fol. 52).

[850] Arch. dép. Puy-de-Dôme, 27 G 2, fol. 64v°.

[851] Arch. dép. Puy-de-Dôme, 27 G 2, fol. 72v°-73.

[852] Devis des ouvrages de charpenterie et plomberie qu'il convient faire pour le rétablissement du clocher de la Sainte chapelle de Riom (1685). Adjudication du clocher de la Sainte chapelle faite par M. Brunet d'Eury Intendant de la généralité de Riom. Accompagné d'une élévation du clocher à l'encre 43 x 29 cm.

[853] Soumission de 1721. Mémoire du plomb fondu du clocher 1724 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 27 G 4) : « 26 sols a Sourevout pour deux journées et demy qu'il a employé sur l'église pour auter toute l'ordure que les charpentier et couvreurs y avoient laissé en rétablissant le clochier, 22 août 1726 » (Comptes du chanoine Gabriel Saby, 1726, Arch. dép., Puy-de-Dôme, 27 G 18, liasse a).

[854] La construction est bien « avancée et vous en serez content, elle est toute faite de pierre de taille, ce qui accompagnera très bien l'ancien bâtiment. Les vitres et araignées [grilles de protection] sont très bien réparées » (*Ibid.*, liasse b).

[855] Procès Verbal d'une visite du palais et de la Sainte-Chapelle, 1774 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, B RI 602). Cet article appartient à un ensemble de procédures qui étaient restées dans les archives de districts longtemps avant d'être réunies à la série B. Leur intégration définitive date en fait du déménagement des archives départementales du Puy-de-Dôme en 1990. Un inventaire du XIXe siècle très succinct les recense sans pour autant permettre une recherche approfondie ; certains articles coupent même une même procédure en plusieurs cotes distinctes. Ce fonds représente 800 mètres linéaires.

[856] Les balustrades, les pinacles, les terrasses et les conduits de cheminées furent rétablis en 1928 (Médiathèque du patrimoine, 81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33).

du chapitre en 1792[857]. Néanmoins l'administration locale décida de sauvegarder l'édifice pour en faire le dépôt des archives du tribunal civil[858] et, en définitive, seuls le clocher de plomb et la statue de saint Michel furent déposés[859]. En 1816, afin d'y entreposer encore d'avantage de papiers, la nef fut divisée en deux niveaux par un plancher et, afin d'y apporter un éclairage suffisant, on ôta tous les vitraux des parties basses[860].

En 1841-1847, le nivellement de la cour du nouveau palais de justice fut refait. Ces ouvrages mirent à nu les fondations en moellons sur une hauteur de deux mètres. Il fut décidé de les masquer par un nouveau parement de pierre, mais l'élévation de la Sainte-Chapelle en gardera jusqu'à aujourd'hui cet aspect exagérément surélevé. Pour racheter cette dénivellation, on entreprit la construction d'un perron de huit marches (1,30 mètres) permettant l'accès à la porte qui perçait le chevet de la Sainte-Chapelle et qui est à l'usage des magistrats[861]. On aménagea ce perron avec une partie des restes de l'ancien palais de Jean de Berry : une portion de la balustrade et l'ancienne porte du palais reconnaissable à son tympan[862].

En 1842, les institutions de la Monarchie de Juillet décidèrent de rétablir la Sainte-Chapelle dans ses premières attributions. On déposa alors le plancher et des constructions annexes furent démolies du coté de la rue Saint-Louis pour améliorer l'aspect de la façade. Ce réaménagement induit un rétablissement des anciennes distributions, mais la porte donnant dans la grande salle avait été « étoupée lors de la construction du grand escalier ». Il faudra la rétablir et aménager un escalier de neuf marches en raison du dénivellement de 1,5 mètre entre la chapelle et l'ancienne grande salle[863].

---

[857] En l'An IV, après une importante tempête, un état dresse l'état suivant : plusieurs panneaux de vitres sont abattus et enfoncés, les ardoises « ont été dispersées et portées dans la campagne de manière qu'il n'en reste plus de vestiges » ; le faîtage de plomb a été soulevé sur une longueur de plus de 10 mètres. Les voûtes des deux chambres qui se trouvent sur l'escalier ont été enfoncées et brisées (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 Q 577).
[858] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 Q 577.
[859] Juge-Chapsal Charles, « Le clocher de la Sainte-Chapelle..., p. 90-91.
[860] Médiathèque du patrimoine, 81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33.
[861] Devis du 21 août 1841 (Médiathèque du patrimoine, 81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33).
[862] Lithographie par Mathieu d'après Hippolyte Durant, *Vue du chevet de la Sainte-Chapelle* Riom, vers 1844 (Bibl. Mun., Riom). Cette annexe est démolie vers 1850. La porte et son tympan orné du cygne emblème de Jean de Berry a été depuis installée dans le jardin du château de Jozerand.
[863] Devis du 21 août 1841 (Médiathèque du patrimoine, 81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33).

Entre 1853 et 1856, une dernière grande campagne de restauration fut confiée à la manufacture Thevenot qui reconstitua et compléta la vitrerie d'une manière contestée par les historiens[864].

[864] Médiathèque du patrimoine, 81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33, rapports, notes et mémoires de Thevenot (1842-1857) et Kurmann-Schwarz Brigitte, «La Sainte-Chapelle de Riom…, p. 339-349.

C. Résider, se déplacer, se défendre, être auprès du roi : châteaux, places fortes, manoirs, hôtels urbains, résidences parisiennes

Expression du pouvoir acquis ou conquis pour reprendre la définition de Jean Mesqui, ces résidences formaient un groupe hétérogène issu de donations, d'héritages, d'échanges ou de transactions financières. Si certaines d'entre elles occupèrent une place majeure dans l'histoire du prince, beaucoup restèrent sans usage particulier et passèrent assez brièvement dans son patrimoine tant et si bien que leur nombre exact est difficile à estimer. Au total, on dénombre vingt-sept résidences, mais il est clair que jamais le duc n'en posséda autant au même moment. Du reste il usait également de certaines résidences seigneuriales à titre gracieux.

Dans les environs de chacune de ses trois capitales, Jean de Berry fit rénover des châteaux qui lui permettaient de résider hors la ville et qui servaient également de résidence à la duchesse ainsi qu'aux enfants du prince. Il déploya pour ses châteaux le même souci du faste que pour les palais. Ces travaux avaient généralement pour objet de transformer d'anciennes forteresses en de plaisantes demeures ouvertes sur l'extérieur et pourvues de jardins. Certaines de ces résidences avaient du reste tous les aspects de véritables retraits champêtres dédiés au plaisir de la chasse et à la détente. Pour autant, Jean de Berry n'était pas ignorant de la fragilité de la trêve avec l'Angleterre, et il prit soin de garantir l'intégrité de ses domaines par l'entretien d'un certain nombre de places fortes. Jean de Berry ne fuyait pas les villes ; il possédait ou disposait d'un grand nombre d'hôtels urbains, mais aussi à Bourges ou à Clermont.

1. Les résidences de la famille ducale

a) Le château de Mehun-sur-Yèvre

Le château de Mehun-sur-Yèvre occupait une place centrale durant le principat de Jean de Berry autant qu'une place stratégique au cœur de son apanage. Comme le montre l'itinéraire du prince[865], le duché de Berry occupait une position clé sur un

[865] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III.

carrefour routier mettant en communication Paris, le Poitou, l'Auvergne, la Touraine, le Languedoc et l'Avignonnais. Situé à quatre lieues de Bourges sur la route de Vierzon, Mehun-sur-Yèvre était le point de convergence de la route de Paris (via Gien sur Loire), de la route de Châtellerault (via Le Blanc ou Loches) et de la route de Selles-sur-Cher. C'est tout naturellement le lieu qu'il choisit pour y établir une de ces principales résidences et laisser la duchesse et ses enfants. Entre 1380 et 1412, Mehun-sur-Yèvre était la quatrième résidence la plus visitée par le duc de Berry après Paris, Bourges et Poitiers[866].

Mehun-sur-Yèvre et le château

La seigneurie de Mehun-sur-Yèvre possède un long et riche passé[867]. Elle avait appartenu d'abord aux comtes d'Artois (XIIIe siècle) avant de passer aux rois de Bohême après le règne de Philippe VI de Valois. C'est par la mère de Jean de Berry, la reine Bonne de Luxembourg, que la seigneurie retourna dans le giron de la couronne de France. En 1360, le roi Jean le Bon inclut la châtellenie de Mehun-sur-Yèvre dans l'apanage de son troisième fils Jean[868]. La seigneurie étant placée sous la souveraineté de l'archevêque de Bourges, Jean de Berry dut lui prêter hommage dans la chapelle basse de l'hôtel des archevêques le 30 avril 1366[869].

La ville fortifiée de Mehun-sur-Yèvre domina une terre marécageuse irriguée par l'Yèvre et par plusieurs ruisseaux (voir Carte 8). Elle était protégée par des fossés précédant une enceinte[870] percée de deux portes[871]. Au début du XXe siècle, il restait encore le long de la rivière, quelques vestiges du parement des murs de soutènement du boulevard sud-ouest ainsi que l'amorce de l'encorbellement d'une échauguette[872].

---

[866] *Ibid.* Paris (5562 jours), Bourges (997 jours), Poitiers (994 jours), Mehun-sur-Yèvre (590 jours).
[867] Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre », *Congrès Archéologique de France*, Bourges, 1931, p. 338-339.
[868] Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre… », p. 339.
[869] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 195.
[870] Nicolay Nicolas (de), *Description du Berry*..., p. 55 : « Mehun-sur-Yèvre est une ville marchande de médiocre grandeur, ceinte de bonnes murailles, quantité de tours, et de bons fossés. Elle est pourvue d'une terre fertile, de pâturages qui s'étendent le long de L'Yèvre ».
[871] En 1399, Jean de Berry fait fondre une cloche pour la porte de l'Horloge (Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre…, p. 345).
[872] Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre…, p. 345. Jouvellier Jules, « Mémoire sur la topographie générale de la ville de Mehun-sur-Yèvre », *Mémoires de la société historique, littéraire, scientifique du Cher*, t. 24, 1910.

Jean de Berry se préoccupait des défenses de sa ville : en 1371, il lui abandonne un tiers des fouages à « convertir en la reparation et fortiffication »[873].

Le château faisait face à une vaste plaine verdoyante (voir Plan 3). Il était assis sur un solide rocher baigné au sud-ouest par l'Yèvre et à l'est par l'Annain, l'un des nombreux ruisseaux irrigant la plaine. Un profond fossé isole toujours les ruines du château. En cas de nécessité, disait-on, il pouvait être rempli par les eaux de l'Yèvre[874]. Sur la rive orientale de l'Annain se situaient des jardins et vergers. On y accédait par une digue qui, lorsqu'elle était fermée, refoulait les eaux de l'Annain dans la douve artificielle, complément du fossé nord[875]. Depuis le château, on pouvait rejoindre l'étang par « une longue chaussée d'environ deux cents pas au bout de laquelle il y a une tour ronde, enceinte et close de muraille qu'ils appellent la tour des champs »[876].

Le château

Le château de Mehun-sur-Yèvre est la seule construction de Jean de Berry à avoir autant marqué les esprits de ses contemporains. A plusieurs reprises Jean Froissart, qui vit le château en chantier, vante la qualité de l'entreprise l'architecturale ainsi que l'implication du maître d'ouvrage. Pour autant, l'histoire moderne passe sous silence le rôle précis tenu par Jean de Berry dans l'œuvre de Mehun-sur-Yèvre. Au XVIe et XVIIe siècles, Nicolas de Nicolay (1567) et Gaspard Thaumas de la Thaumassière (1689) attribuent au roi Charles VII la reconstruction du château[877]. Il faut attendre la monographie d'Alfred de Champeaux et de Paul Gauchery[878] pour que Jean de Berry retrouve sa place dans l'histoire du château. Fort de cette réhabilitation, le chantier de Mehun-sur-Yèvre, sa proximité avec celui de la

---

[873] Quittance des habitants de Mehun-sur-Yèvre rendue le 11 septembre 1371 « Aux bourgeois et habitanz de la ville de Mehun sur Yevre pour don et remission a eulx fait par mon seigneur de Berry de la tierce partie des diz foages c'est assavoir pour deux termes pour mettre et convertir en la reparacion et fortificacion d'icelle pour ce yci par mandement du dit seigneur et quittance des diz habitans donnee [le] XIe jour de septembre CCC LXXI, tout rendu a court 32 francs » (BnF, ms fr. 23902, fol. 4).

[874] Nicolay Nicolas (de), *op. cit.*, p. 56. L'Yèvre n'était pas navigable avant les travaux d'aménagements réalisés sous Charles VIII (Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 171).

[875] Gauchery Robert, *op. cit.*, p. 345.

[876] Nicolay Nicolas (de), *op. cit.*, p. 56.

[877] *Ibid.*, p. 55-56. Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *Histoire de Berry*…, t. I, p. 101.

[878] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*… et Gauchery Robert, *op. cit.*, p. 338 - 345.

Sainte-Chapelle de Bourges, et ses liens avec l'architecture bourguignonne, ont alimenté nombre de recherches et de publications françaises, mais aussi allemandes et américaines[879]. Ces contributions ont eu pour effet de faire du château un jalon incontournable de l'histoire de la construction médiévale et de la sculpture à la fin du Moyen Age.

De ce joyau de l'architecture médiévale, il subsiste aujourd'hui le donjon (tour nord) et une tour éventrée (tour ouest). Un grand nombre d'éléments archéologiques sont encore prisonniers de la maçonnerie (consoles, nervures, moulures, etc.). D'autres encore ont été mis au jour par les archéologues. Ces données appuient la véracité des sources iconographiques dont la plus célèbre est l'enluminure illustrant « La Tentation du Christ » dans les *Très Riches Heures du duc de Berry* (voir Figure 21). La comparaison de cette enluminure, figurant le château vu depuis le nord, avec une gravure du XVIIIe siècle[880], montre que les frères Limbourg avaient fidèlement reproduit la demeure de leur maître. A la fin du XVe siècle, le château de Mehun-sur-Yèvre n'a pas échappé à l'œil de l'enlumineur berruyer Jean Colombe qui le représenta par deux fois (vu depuis l'est et depuis le nord) dans un exemplaire du *Romuléon* réalisé pour Louis de Laval[881]. Ainsi, en dépit de sa ruine, la physionomie du château nous est donc bien connue.

L'édifice se présentait sous la forme d'un quadrilatère irrégulier cantonné de tours circulaires. Le flanc sud-est de ce quadrilatère était renforcé par un massif de plan carré (voir Plan 3). On accédait au château par l'intermédiaire d'un élégant pont de trois arches et pourvu d'un parapet crénelé, qui enjambait le fossé principal. Un châtelet précédé par un pont-levis en commandait l'accès. Chaque pile était surmontée d'un renflement demi-circulaire en encorbellement. Après un deuxième

---

[879] Barbarin Charles, « Quelques vestiges et débris des statues d'apôtres de la chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXXVIII, 1919, p. 219-231. Vitry Paul, « Une tête d'apôtre de Mehun-sur-Yèvre », *Bulletin des Musées France*, n°1, janvier 1929, p. 5-6. Aubert Marcel, « Note sur la tête d'apôtre provenant de Mehun-sur-Yèvre et conservée au Musée du Louvre », *Bulletin Monumental*, n° 101, 1942, p. 297-303. David Henri, « Mehun-sur-Yèvre et Germolles », *Annales de Bourgogne*, t. 8, 1931, p. 31-33. Liebreich Anne, « Relations artistiques entre la cour de Jean, duc de Berry, à Bourges et la ville de Cologne » (article écrit en 1938), *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, t. 81, 1985, p. 39-45. Bober Harry, « André Beauneveu and Mehun-sur-Yèvre », *Speculum*, t. XXVIII, jan. 1953, p. 741-753. Scher Stephen-K, « André Beauneveu and Claus Sluter », *Gesta*, t. 7, 1968, p. 3-14. Bon Philippe, *Les premiers « bleus » de France : les carreaux de faïence au décor peint fabriqués pour le duc de Berry, 1384*, Mehun-sur-Yèvre, GHAMY, 1992.

[880] « Château de Mehun-sur-Yèvre », gravure signée Jean Penot, 1737 (collection particulière).

[881] *Romuléon* ou *livre des romains* réalisé pour Louis de Laval. BnF, ms fr. 384, fol. 236v° et fol. 335. D'après les papiers de Paul Gauchery (AD Cher 36 J 28) et Bon Philippe, « Mehun-sur-Yèvre. Un écrin blanc dans la verdure », *Dossier de l'art*, n° 107, avril 2004, p. 54.

pont-levis[882], le visiteur aboutissait à une entrée flanquée de deux tourelles renforcées par de puissants pilastres rectangulaires. La porte, d'environ trois mètres de haut[883], était surmontée d'un arc en accolade orné de fleurons encadrant des armoiries tenus par des personnages et surmontées probablement d'un heaume. Trois statues, logées dans des niches et coiffées de dais, complétaient cet ensemble. Le puissant massif d'entrée[884] et son chemin de ronde crénelé contrastaient avec l'élégant chevet à cinq pans de la chapelle castrale. Son élévation se divisait en deux niveaux de baies. Le premier niveau obéissait à une ordonnance parfaitement rayonnante : chaque fenêtre contenait deux lancettes surmontées de trois oculi quadrilobés. Sur la gravure du XVIIIe siècle, on aperçoit que les voûtes de la chapelle retombaient sur des statues juchées sur des consoles. Le deuxième niveau de la chapelle apparaît derrière les gâbles des baies inférieures. Il était moins élancé et le style de ses remplages flamboyants fit dire à Paul Gauchery que les deux niveaux n'appartiennent pas à la même campagne de travaux[885], opinion sur laquelle il est fondé d'émettre de franches réserves étant donné notamment les nouvelles datations des Saintes-Chapelles de Bourges et de Riom.

La tour nord – autrement désignée par « donjon » ou « tour des fiefs » - remonte à l'époque de Robert d'Artois (1287-1342). Toujours en élévation cette tour maîtresse[886] contient quatre salles voûtées desservies par un escalier en vis dont la cage forme un angle en saillie débordant du volume principal. Le plan circulaire de la première salle et la lourdeur de ses nervures trahissent une période antérieure à Jean de Berry. La présence d'un puits et d'un four laisse penser qu'il s'agit là des anciennes cuisines du château[887]. Lors des campagnes de restauration de la fin du XIXe siècle, on perça un oculus dans la voûte de cette pièce, intervention sans réelles preuves archéologiques[888]. Les niveaux supérieurs ont été transformés durant le principat de Jean de Berry. Comme dans les tours du château de Poitiers, le duc

---

[882] Arch. dép., Cher, C 787 (bail des réparations du château, 12 septembre 1615).
[883] *Ibid*. (9 pieds).
[884] En septembre 1615, un bail de réparations à faire au château mentionne que le manteau de la cheminée du corps de garde doit être soutenu par une pièce de bois de 12 pieds de long soit presque 4 mètres (Arch. dép., Cher, C 787).
[885] Arch. dép., Cher, 36 J 28, fonds Paul Gauchery, dossier n°2, lettre adressée à Alfred de Champeaux, 1887. Cette hypothèse ne fut cependant pas publiée dans *Les travaux d'art…*
[886] Sur ce sujet voir Bon Philippe, « Les culs de lampes du château de Mehun-sur-Yèvre : premières analyses », in *Mélanges offerts à Ribault Jean-Yves*, Philippe Goldman (dir.), Bourges, 1996, p. 53-61.
[887] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art…*, p. 8.
[888] Bon Philippe, « Les culs de lampes…, p. 54.

ordonna la transformation du plan des salles en les faisant passer du « rond au carré »[889]. En l'espèce, à Mehun-sur-Yèvre, elles furent rebâties sur un plan hexagonal. Outre ce changement de parti, on remarque une recherche dans la qualité esthétique des aménagements. Le maître d'ouvrage fit percer de larges baies à croisées ; les nervures, au profil aminci furent reçues par des culots ornés d'anges musiciens[890], d'anges porteurs d'armoiries[891] ou de prophètes[892]. Selon les vestiges en place, la salle du troisième étage était lambrissée. Enfin, on a retrouvé les restes de carreaux émaillés semblables à ceux produits par Jean de Valence à Bourges ou à Poitiers[893].

Les aménagements de Jean de Berry dans les autres tours devaient être sensiblement identiques, à en juger par les restes de la tour ouest. On y retrouve de larges baies éclairant des salles hexagonales. En revanche, comme on peut le voir encore, les étages étaient séparés par des planchers sauf le dernier niveau voûté et décoré d'une manière semblable au donjon. Il est toujours possible d'apercevoir les deux culots sculptés qui flanquent la cheminée. Les planchers de la tour ayant brûlé au XVIe siècle, ces deux sculptures ont échappé aux destructions révolutionnaires [894].

D'après la vue des *Très Riches Heures*, les quatre tours du château étaient coiffées d'un chemin de ronde crénelée et de curieuses constructions semblables à des belvédères (voir Figure 21). La gravure de Jean Penot ainsi que les vestiges encore en place sur la tour ouest confirment bien l'existence de ces constructions reproduisant le plan hexagonal que celui des salles (voir Figure 22). Un de leurs pans était occupé par un foyer, le reste formant un jeu de remplages qui conférait une silhouette aérienne aux sommets des tours.

Le château comprenait deux corps de logis principaux qui délimitaient, avec l'entrée, une cour intérieure de petite dimension. Ces constructions ont laissé sur les deux tours encore en élévation de nombreuses traces d'arrachements (nervures, tailloirs, culots sculptés). Une grande salle occupait tout le corps sud-ouest et donnait

---

[889] Arch. nat., KK 257b, fol. 84.
[890] Deuxième niveau.
[891] Troisième niveau.
[892] Quatrième niveau.
[893] Magne Lucien, « Notes sur les carreaux à émail…, p. 116. Gauchery Robert, « Les carrelages émaillés du duc de Berry au palais de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XLVI, 1940, p. 29. Bon Philippe, *Les premiers bleus de France*…
[894] Bon Philippe, «Les culs de lampes…, p. 56.

sur la plaine verdoyante. Elle était éclairée par de hautes fenêtres dont il est possible de restituer le gigantisme en observant les vestiges de l'une d'entre elles contre la tour ouest : un profond ébrasement de plus de cinq mètres de hauteur coiffé d'un arc surbaissé. Cette grande salle était couverte d'une vaste charpente elle-même probablement dissimulée par un lambris comme c'était alors l'usage. Sur le massif joignant la tour ouest, on aperçoit les traces laissées par les fermes de la toiture. On constate également qu'il existait une circulation extérieure et un escalier en vis permettant de rejoindre le dernier niveau de la tour ouest. Sur l'enluminure des *Très Riches Heures*, on peut constater qu'une baie en tiers point et à remplage occupait la largeur du pignon. La silhouette d'une grande statue de chevalier tenant un bouclier fleurdelisé et une bannière surplombait ce pignon[895]. La haute toiture de la grande salle était également soulignée par un faîte en plomb portant des bannières.

Le corps sud-est comprenait les appartements ducaux et faisait face aux jardins qui se situaient sur la rive opposée de l'Annain. On voit les hautes et larges fenêtres des appartements sur les gravures anciennes et les enluminures représentant le château depuis l'orient (voir Figure 20). On observe également le massif carré qui flanquait le corps de logis et qui se présentait comme un organe défensif coiffé d'un chemin de ronde. Aux pieds du château, la pente du terrain était rachetée par un parapet crénelé surplombant les douves. En contrebas du château, une digue permettait de retenir les eaux de l'Annain ainsi que de rejoindre les jardins et les dépendances.

En dépit de la majesté de son architecture, le château de Mehun-sur-Yèvre reste une construction aux dimensions modestes. Ses capacités d'accueil se montraient souvent limitées notamment lorsque le prince venait entouré de sa cour. Les officiers étaient alors contraints de se loger avec leurs montures chez les aubergistes et chez le curé de la ville[896]. Lorsqu'en février 1389, le duc de Bourgogne et le comte de Nevers logèrent à Mehun-sur-Yèvre, leur domesticité dut rester à Bourges faute de place suffisante[897].

---

[895] Le musée Charles VII (donjon) présente les restes de cette statue.

[896] En 1398, le duc séjourne à Mehun-sur-Yèvre. Les comptes de l'Hôtel (chapitre dettes) ont enregistré la contribution de trois aubergistes et même du curé : à jean Solas, hôtelier, trente chevaux et huit lits et couverts pour 2 jours ; à Jean David *idem* ; à Berthomier Caquelet *idem* ; au curé de Mehun « pour hostellage et desroy d'ostel de son hoste » (Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. III, p.392, note 4).

[897] Petit Enest, *op. cit.*, p. 207.

Une résidence particulière

Une résidence pour la famille ducale

Si le prince séjournait rarement plus d'un mois à Mehun-sur-Yèvre, son épouse et ses enfants voyaient leur existence cantonnée au duché de Berry[898]. Malgré le manque de documentation concernant la famille du prince – la duchesse Jeanne d'Armagnac, le prince Charles Monseigneur, le prince Jean duc de Montpensier, les princesses Marie et Bonne, puis Jeanne de Boulogne seconde épouse du duc de Berry[899] - il est possible de déterminer qu'ils vivaient à Mehun-sur-Yèvre à la belle saison puis séjournaient dans l'hôtel de l'archevêque de Bourges durant l'hiver[900]. Jeanne d'Armagnac possédait des terres proches de Mehun-sur-Yèvre comme celles de Graçay[901] ou des vignes à Vierzon dont elle tirait revenu[902]. La seconde duchesse, Jeanne de Boulogne, vivait également à Mehun-sur-Yèvre. On sait que durant l'été 1400, elle y résida en compagnie d'Anne de Bourbon, veuve du comte de Montpensier dernier héritier mâle du duc de Berry[903]. On note de nouveau sa présence à Mehun-sur-Yèvre en 1409[904].

---

[898] Charles Monseigneur : janvier 1371 (Audran Françoise, *Jean de Berry*… p. 256). En 1371, le duc laissa la duchesse et ses enfants à Mehun sur Yèvre. Il confia la garde du donjon au châtelain Renaud Troussebois (Arch. nat., KK 251, fol. 23-23v° d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 270, note 8). Il confia la garde de la ville à son maître d'hôtel Geoffroy de Germolles ainsi qu'à trois chevaliers et quatre écuyers *Ibid.*, fol. 68v° (Lehoux Françoise, *op. cit.*, p. 270, note 9). On note la présence de Marie de Berry en 1375 (Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 257). A l'automne 1376, le duc quitta Loches pour Bourges. Il s'arrête à Mehun-sur-Yèvre où l'attendent son épouse et trois de ses enfants (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 424). Le 12 novembre 1381, une lettre nous dépeint un détail de l'existence de la duchesse à Bourges avec ses enfants. La santé de son fils Charles exigeait la présence d'un médecin italien (Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 258). A partir de 1386, Jeanne d'Armagnac séjourne au château de Poitiers entièrement rénové. C'est d'ailleurs dans cette ville que la duchesse mourut le 30 janvier 1388 (Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 257).

[899] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 254-300.

[900] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 242, note 2 : la duchesse est à Mehun du 18 au 22 juillet 1370 (Arch. nat., KK 251, fol. 38v°), le 11 août 1370 (fol. 5v°), en mai 1371 (fol. 12). Note 3 : la duchesse est à Bourges en septembre 1370 (fol. 35), le 3 et le 27 novembre 1370, les 24 janvier (fol. 42 et 42v°), 12 février (fol. 43), 24 février (fol. 43), 15 mars 1371 (fol. 43v°) et au début du mois d'avril 1371 (fol. 43v°).

[901] Le duc lui donna la terre de Graçay en 1373 (Michaud-Frejaville Françoise, « Enchères et enchérisseurs à Graçay au temps du duc Jean (1372-1394) », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 1983, n°75, p. 15-39).

[902] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 257.

[903] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 438-439.

[904] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 274. Jeanne de Boulogne est mentionnée à Bourges en 1399 et en 1412 (*Ibid.*, p. 258).

Une des plus belles librairies du royaume

Les inventaires de Jean de Berry rendent compte de la place singulière du château de Mehun-sur-Yèvre[905]. D'après le premier de ces inventaires (1402), plus d'un tiers du patrimoine mobilier du prince (c'est-à-dire 289 articles) était conservé dans le château[906]. Le dénombrement commença à Mehun-sur-Yèvre, le 15 mai 1402, dans le « comptouer » du château[907] et s'acheva avant la fin de ce mois. Le 18 juillet suivant, on décida de faire l'inventaire des livres et joyaux « en la librairie de mon Seigneur, en son donjon de Mehun». Ce second inventaire commença le 17 août 1402 se conclut le 16 octobre 1403[908]. On enregistra alors 117 livres et 15 objets précieux divers. En dépit des dons de livres et de joyaux que le prince fit à l'endroit de la Sainte-Chapelle en 1405[909], deux autres inventaires postérieurs (1413 et 1416) montrent que le nombre d'ouvrages s'était encore accru entre ces deux dates.

Outre la précieuse indication topographique fournie par les inventaires (le donjon du château abritait la librairie[910]), la concentration d'un si grand nombre d'ouvrages ainsi qu'une telle collection d'objets précieux dans une résidence champêtre à quatre lieues de Bourges est remarquable. La diversité des ouvrages conservés à Mehun-sur-Yèvre - livres liturgiques, œuvres antiques, Pères de l'Eglise, ouvrages humanistes, livres d'histoire, romans, livres scientifiques, géographiques - offrait une variété de lecture et autant de sujets d'étude dispensée aux les enfants du prince élevés au château auprès de leur mère. Elle rappelle aussi le dynamisme du

---

[905] Guiffrey Jules, *op. cit.*

[906] Sur 1191 articles dont on connaît les lieux de dépôt, 359 furent inventoriés à Paris et à Dourdan, 420 à Mehun-sur-Yèvre, 283 dans la Grosse Tour de Bourges et 129 dans l'hôtel de chancellerie de la cathédrale. Ainsi presque 70 % du patrimoine du prince était conservé dans le duché de Berry et 35 % dans le seul château de Mehun-sur-Yèvre (Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. I, p. III). L'inventaire après décès, mené en 1416 par les exécuteurs testamentaires du duc, indique que 674 articles furent trouvés à Bourges et à Mehun-sur-Yèvre avant d'être expédiés à Paris afin d'y être prisés (*Ibid.*, p. II, p. 205 et suiv.).

[907] Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. II, p. 50 et 120. « Comptoeur » : jetons pour compter, par extension, la pièce où l'on compte où l'on conserve l'argent (Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*…).

[908] Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. II, p. 135-136.

[909] Beauvoir Hiver (de), *La librairie du duc de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre*, 1416, Paris, Auguste Aubry, 1860, appendice : *La librairie de la Sainte-Chapelle de Bourges, 1405*, p. 83-101. Françoise Lehoux estime à 300 le nombre de livres en possession du duc à Mehun-sur-Yèvre à la fin de sa vie (Lehoux Françoise, op. cit., t. II, p. 488).

[910] L'inventaire de 1402 donne des indications quant au mobilier. On note la présence d'un écritoire « à forrel [fermoir ou fourreau] et cornet d'argent où il a ors, cynes et esmailz des armes de Monseigneur, et ou laz de ladicte escriptouere a un E et un V des armes de Monseigneur » (Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. II, p. 136).

mécène qui fit entreprendre dans son duché quelques-uns des chefs d'œuvre de l'enluminure médiévale comme les *Très Riches Heures* ou les *Antiquités judaïques* de Flavius Josèphe achevées par dans la seconde moitié du XVe siècle par des maîtres de la miniature tels Jean Fouquet et Jean Colombe[911].

Les grands événements du principat

Nous savons que la donation de la seigneurie de Mehun-sur-Yèvre suivit le traité de Brétigny (1360), mais le premier acte ducal passé au château date du 1er juin 1370[912]. A défaut d'autres sources, on peut retenir cette date comme le commencement des séjours du prince à Mehun-sur-Yèvre. Il faut encore attendre l'année 1385 pour que des événements marquants du principat s'y déroulent. Le 28 mars, Jean de Berry célébra Pâques en famille dans le château qu'il venait de rénover. Chargé d'aller rétablir la sécurité en Languedoc, il profita de l'événement pour nommer Louis de Bourbon capitaine de son apanage[913]. Durant le même séjour, se déroulèrent également les festivités célébrant les fiançailles de Marie de Berry avec Louis de Blois. C'est à Bourges que se tinrent ces cérémonies, à l'issue desquelles la jeune princesse rejoignit sa mère à Mehun-sur-Yèvre, « un très bel castel dalès Bourges » d'après Jean Froissart[914]. L'année suivante, Jean de Berry était dans son château du 25 août au 8 septembre pour procéder à la rédaction de son testament[915]. Le 17 septembre 1393, il y signa le contrat de mariage de sa fille Bonne avec Bernard d'Armagnac en présence du comte de Montpensier, des comtes d'Etampes, de Sancerre et Pierre de Giac[916].

L'itinéraire des ducs de Bourgogne, dressé par Ernest Petit, montre que Philippe le Hardi, frère de Jean de Berry, fut reçu par deux fois à Mehun-sur-Yèvre. Le 20 août 1372, il était l'hôte de Jeanne d'Armagnac. Philippe le Hardi dîna avec la duchesse puis quitta Mehun-sur-Yèvre pour souper et gîter à Vierzon[917]. Du 19 au 21

---

[911] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 490-491. Jean Fouquet travaillait pour le compte des Armagnac héritiers de Jean de Berry (BnF, ms fr. 247 et BnF, nouv. acq. fr. 21013).
[912] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 230.
[913] *Ibid.*, t. II, p 130.
[914] *Œuvres de Froissart : Chroniques*…, t. XI (1383-1386), p. 195-196.
[915] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 180 (édité dans René Lacour, *op. cit.*, pièce n°12).
[916] *Ibid.*, t. II, p. 307.
[917] Petit Ernest, *op. cit.*, p. 85.

février 1389, le duc de Bourgogne et son fils, le futur Jean sans Peur, soupèrent et gîtèrent aux frais de Jean de Berry à Mehun-sur-Yèvre[918].

Enfin il faut rappeler que le cortège funèbre accompagnant la dépouille de Jean de Berry depuis Paris jusqu'au caveau de la Sainte Chapelle de Bourges, fit étape à Mehun-sur-Yèvre où un office fut célébré dans la collégiale[919].

Chronologie du chantier

Alfred de Champeaux et Paul Gauchery datent le début de la transformation de l'ancienne demeure des comtes d'Artois dès le retour de captivité du jeune prince (1367)[920], mais aucune source ne mentionne de travaux avant le 4 octobre 1375, date à laquelle le duc ordonna au peintre Guillaume Deschamps de peindre la tête de cerf sculptée qui ornait alors la cheminée de sa chambre à parer[921]. Cette thématique était chère au duc qui la fit mettre en scène dans les salles d'apparat et dans le pavillon du château de Poitiers.

Malgré l'importance qu'il revétait aux yeux du prince, le chantier de château de Mehun-sur-Yèvre reste très pauvrement documenté. Nous disposons seulement de six feuillets de comptes pour les années 1380, 1381 et 1408. Des sources indirectes - comptes d'Hôtel, notes marginales portées sur les comptes d'œuvre de Poitiers, comptabilité fiscale, notes d'érudit, etc. – permettent néanmoins de surmonter cette lacune. Ainsi, il est possible de discerner trois campagnes de travaux. Une première, entre 1379 et 1387, visait la réfection des espaces résidentiels. Une seconde phase, débutant vers 1390, vit la mise en œuvre d'un très important programme iconographique (château et chapelle). Enfin une troisième campagne (avant 1403 – avant 1413), fut vraisemblablement consacrée aux annexes du château (jardins et dépendances).

---

[918] *Ibid.*, p. 207.
[919] Vendredi 26 juin 1416 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 417, note 1).
[920] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art….*, p. 5. et Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre …, p. 340.
[921] Compte de Colas Mengin, maître de la chambre aux deniers du duc, 1375 (Arch. nat., KK 252, fol. 66v°). Guillaume Deschamps est probablement un peintre suivant le duc dans ses déplacements. Le 31 du même mois il était à Issoudun avec le duc où il reçut l'ordre d'exécuter plusieurs ouvrages (*Ibid.*), voir Texte 6.

La transformation des espaces résidentiels (1379-1387)

Il n'existe aucune trace d'un chantier d'envergure avant le 16 juillet 1380, date portée sur un feuillet d'un des comptes du payeur des œuvres Huguenin Meschin[922], un certain nombre d'indices incline à penser que la mise en chantier des embellissements remonterait plutôt à l'année 1379. Tout d'abord, on note l'absence du duc et de sa famille à Mehun-sur-Yèvre entre 1379 et 1383 (voir Graphique 2). En outre, sur le premier feuillet de son compte, Huguenin Meschin ne reproduit pas la lettre de la commission qui lui a été confiée par le duc. Cela signifie que l'année 1380 ne marque probablement pas la mise en chantier[923]. Enfin Huguenin Meschin était payeur des œuvres du donjon de Mehun-sur-Yèvre mais aussi du palais de Bourges, ce qui impliquerait que les deux chantiers soient engagés au même moment. Nous avons déjà exposé que l'installation de la Chambre des comptes, le 11 mai 1379[924], précéda la mise en chantier du palais.

La campagne de travaux était donc de peu postérieure à la première série de chantiers ordonnés par de Jean de Berry à Nonette (1374) puis à Riom (1376). Le fait que les chantiers de Mehun-sur-Yèvre et de Bourges soient dirigés par le général maître des œuvres en personne[925] et non par l'intermédiaire d'un lieutenant montre l'importance du projet et la place du duché de Berry dans l'apanage du prince.

Les feuillets de comptabilité indiquent seulement que le chantier concernait le donjon[926]. Les salles du donjon encore conservées témoignent néanmoins de la volonté de transformer une ancienne maison forte en une résidence princière. Les étages furent voûtés sur un plan hexagonal. L'ancien donjon défensif était désormais ouvert par de grandes baies qui éclairaient largement les nouvelles pièces à vivre. Certaines d'entre elles bénéficiaient d'un décor raffiné : lambris, consoles sculptées et carreaux émaillés aux armes et devise du prince.

---

[922] BnF, ms fr. 20686, fol. 8-8v°. Ce compte couvre une période allant du 21 mai 1380 au 21 mai 1381. « De guillaume Danieres charpentier demourant a bourges pour la vente d'un chariot atellé de cinq chevaux qui estoient a mon dit seigneur mis et exposez en vente par le mestre des dites œuvres pour la cause contenue en la sepmaine des œuvres du donion de Mehun (…) le lundi XVIe jour du mois de juillet mil CCC IIIIxx » (fol. 8).

[923] Nous trouvons les lettres de commission d'Etienne Gervais à Poitiers, 1382 (BnF, ms fr. 20686, fol. 13-13v°, voir Texte 7) et de Jean de Savignon à Riom, 1382 (BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v°, voir Texte 5) dans le compte marquant le début des campagnes.

[924] Monestier Richard, « Note sur une maison de Bourges…, p. 212-224.

[925] Soyer Jacques, « documents inédits..., p. 305-328.

[926] Voir note 922.

D'autres éléments autorisent une appréciation plus fine de la chronologie de chantier. Tout d'abord, si les carreaux émaillés retrouvés par les archéologues sont bien l'œuvre du potier aragonais Jean de Valence (voir p. 382) ils ne peuvent avoir été réalisés que dans une courte période allant du milieu de l'année 1382 au mois de novembre 1384[927]. La reprise des séjours de Jean de Berry à partir du mois d'avril 1383[928] pourrait indiquer l'achèvement du gros œuvre, mais la réfection du château était loin d'être aboutie et le prince s'impliqua avec énergie dans la poursuite de l'ouvrage. Premièrement, le 8 octobre 1384, le duc décida d'affecter au chantier la totalité des recettes des greniers à sel du Languedoc, soit 2000 £[929]. Deuxièmement un compte du receveur de Berry, Guillaume de Chauvigny, mentionne des versements de 3000 £ en 1385 et autant en 1386[930]. Le duc de Berry revint à trois reprises en 1384 : du 7 juin au 4 juillet, du 9 au 18 octobre, et du 26 octobre au 3 novembre 1384. Au cours de ce dernier séjour, le prince rencontra son général maître des œuvres dont la présence sur le chantier est avérée[931]. Durant cette semaine, le maître d'œuvre et son commanditaire se sont probablement entretenus au sujet du chantier en cours, mais aussi au sujet de celui de la tour Maubergeon alors en préparation. D'ailleurs, dès la fin du mois de novembre, le prince et son général maître des œuvres rejoignirent ensemble Poitiers pour le lancement de ce chantier. Le 22 janvier 1385, Guy de Dampmartin revint à Mehun-sur-Yèvre. Jusqu'à l'hiver 1384-1385, des charpentiers et des tailleurs de pierre travaillèrent au château sous les ordres directs de Guy de Dampmartin. Le 31 octobre 1384, le général maître des œuvres ordonna le départ d'une équipe de charpentiers, installés sur le site avec leur famille, et les affecta au chantier de Poitiers[932]. Le 30 janvier 1385, tout juste revenu d'une nouvelle visite à Poitiers, le général maître des œuvres ordonna le déplacement d'une équipe de treize tailleurs de pierre[933]. Ce déplacement de personnel laisse

---

[927] Jean de Valence quitta le royaume d'Aragon le 17 mai 1382 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 122). Installé dans un premier temps à Bourges, il arriva à Poitiers le 14 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 22).
[928] Du 5 au 29 avril 1383.
[929] BnF, coll. Clairambault, vol. 487, fol. 100.
[930] BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n° 134v°.
[931] Arch. nat., KK 256, fol. 56.
[932] Arch. nat., KK 256, fol. 14v°. Il ordonna également le déplacement du serrurier Jean Courtelet.
[933] Arch. nat., KK 256, fol. 50. Les comptes d'Etienne Gervais précisent que la semaine du 30 janvier 1385 contient seulement cinq jours ouvrés, mais que l'on comptera aux tailleurs de pierre six jours en raison de leur déplacement depuis Mehun-sur-Yèvre. Bien que l'identité des ouvriers soit connue, il est difficile d'estimer précisement le nombre de tailleurs de pierre voyageant depuis Mehun-sur-Yèvre. Dix-huit tailleurs de pierre sont ainsi mentionnés, mais deux d'entre eux – Jean Gessart et Jean Girart – étaient déjà mentionnés à Poitiers les semaines du mois de novembre jusqu'au 2, du 9 et du

supposer qu'au début de l'année 1385, le gros œuvre des appartements ducaux était achevé. Françoise Lehoux confirme cette hypothèse en rappelant que deux actes furent donnés en présence du duc les 28 et 29 mars 1385 « en nostre donjon de Mehun-sur-Yèvre »[934]. Quelques éléments montrent que les travaux se poursuivaient encore. Tout d'abord nous savons que Hugues Meschin fit présenter sa comptabilité devant la Chambre des comptes en 1387[935]. Entre 1385 et 1386, la présence à Mehun-sur-Yèvre du plombier Richard Dée[936] semble montrer que l'on travaillait alors à la décoration des hautes toitures du château celles-là même que l'on peut l'apercevoir sur les *Très Riches Heures*.

La décoration du château et la chapelle castrale (1390-1393)

Le matériel archéologique mis au jour à Mehun-sur-Yèvre témoigne d'une importante production artistique et notamment d'œuvres sculptées. Les artistes eurent à répondre à des programmes religieux mais aussi profanes comme le suggèrent les sources iconographiques. On sait que le portail était surmonté de trois statues : deux de chaque côté de l'accolade et une surmontant le fleuron central. Les *Très Riches Heures* montrent que le pignon de la grande salle était couronné d'une grande statue de chevalier arborant les armes du duc se trouve aujourd'hui exposée dans le donjon. Une partie de cette dernière œuvre de belle facture a été retrouvée lors de fouilles. En dehors des consoles figurées recevant les retombées de voûtes, de

---

16 janvier ainsi que Guillaume Lavarde carrier. La semaine du 6 février, quatre autres tailleurs de pierre arrivèrent également à Poitiers sans que leur provenance ne soit mentionnée. Parmi les tailleurs de pierre venus de Mehun-sur-Yèvre, on retient les noms de Jean Caillou et Jean de Blois. Le premier semble tenir un rôle important car il rejoint le chantier de Poitiers (21 octobre 1384) dans l'urgence des préparatifs avant la venue du prince. Il revint immédiatement à Mehun-sur-Yèvre qu'il quitte de nouveau le 30 janvier 1385 à la tête de l'équipe. En août 1385, il signa et certifia un marché du château de Poitiers en tant que lieutenant du maître d'œuvre. Jean de Blois, quant à lui, avait travaillé d'abord sur le chantier de la vis du palais de Bourges avant de venir sur le chantier de Mehun-sur-Yèvre puis de rejoindre celui de la tour Maubergeon.

[934] Arch. nat., P 13771, n°2822 et P. 14023, n° 1338. Le premier acte porte la mention : « par monseigneur le duc et lieutenant, vous present, J. de Bettiz », le second « par monseigneur le duc, à la relation du conseil ». (d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 130, note 7).

[935] BnF, ms fr. 20686, fol. 8 (compte allant du mois de mai 1380 à mai 1381), *Traditus curie XVI° die mensis septembre anno ottogesimo VII per […] procurator dicto Huguenin Meschin*.

[936] Richard le plombier est mentionné dans les comptes de Poitiers à la fin du mois de janvier 1385 (Arch. nat., KK 256, fol. 51). Il était sur le chantier de Mehun-sur-Yèvre à un moment indéterminé. Il partit Poitiers le 26 mars 1386 (Arch. nat., KK 247b, fol. 12v°) où le rejoignirent d'autres plombiers venant de Bourges (*Ibid.*, fol. 22v°).

nombreux vestiges sculptés sont encore solidaires des ruines et du donjon du château, notamment les consoles sculptées recevant les voûtes des salles.

La chapelle, dont la silhouette élancée dominait l'entrée du château, est sans conteste l'élément architectural le plus remarquable du château[937]. La seule donnée la concernant est la cérémonie solennelle durant laquelle « Le duc posa la première pierre du pont de la chapelle du donjon de Mehun par mandement du 1er avril 1385[938] ». A cette date, le gros œuvre de la chapelle était probablement achevé car Guy de Dampmartin venait d'envoyer en Poitou plusieurs équipes de tailleurs de pierre et de charpentiers. L'ouvrage n'était cependant qu'en partie achevé car toute la décoration restait à entreprendre. A cette fin le chantier de Mehun-sur-Yèvre continuait de percevoir d'importants financements : 3000 £ en 1385 et autant en 1386[939]. En outre Mehun-sur-Yèvre faisait partie d'un vaste programme visant la décoration des monuments du duché dont le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges (à partir de 1392). Cette volonté se traduit par le recrutement et l'installation à Bourges d'artistes de grande renommée, comme les sculpteurs André Beauneveu, Jean de Cambrai[940], ou le peintre Jean d'Orléans[941]. La chronologie relative de ces campagnes de décoration monumentale reste difficile à établir, mais il est possible néanmoins de supposer que le chantier de la chapelle de Mehun-sur-Yèvre (1390-1393) s'est intercalé entre celui du palais (1386-1390) et celui de la Sainte-Chapelle (1392-1405)[942]. La seule mention relative à la nouvelle chapelle de Mehun-sur-Yèvre date du 13 août 1398[943], lorsque le prince y fit célébrer une messe pour l'âme de la

---

[937] Aucun élément ne permet de déterminer l'emplacement de la chapelle castrale des comtes d'Artois. Le 8 septembre 1376, le duc et sa famille assistèrent à la messe dans la chapelle du château (Arch. nat., KK 252, fol. 177 d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 424, note 5).

[938] BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n° 134v°, voir Texte 11. L'année fait l'objet de controverses. Toulgoet-Treanna, (*op. cit.*, p. 315) indique l'année 1383 ce qui est conforme au document, mais il omet de mentionner la date du 1er avril. Françoise Lehoux (*op. cit.*, t. II, p. 130) pense que la date de 1383 est une erreur et propose celle du 1er avril 1385 qui s'accorde avec l'itinéraire du prince et qui précède la fête de Pâques ce qui paraît plus logique pour ce genre de cérémonie.

[939] BnF, PO 2580…, pièce n° 134v°.

[940] André Beauneveu travaillait avec trois compagnons ; Jean de Cambrai était nstallés à Bourges (*Ibid*., pièce n°. 133v°).

[941] Alfred de Champeaux, Paul Gauchery, *Les travaux d'art*…, p. 119. Il vivait à Bourges avec sa femme et entra durant l'année 1384 au service de Jean de Berry (BnF, coll. Clairambault, vol. 487, fol. 99v°).

[942] Raynaud Clémence, « La Sainte-Chapelle et le complexe palatial : chronologie de la construction », in *Une fondation disparue*…, p. 104.

[943] Arch. nat., KK 253, fol. 54v° (d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 394).

défunte Reine Blanche[944]. A défaut d'autre source, cette date constitue un *terminus ante quem* pour la décoration de la chapelle.

La notoriété du château de Mehun-sur-Yèvre est d'une telle importance qu'elle imprègne plusieurs passages des chroniques de Jean de Froissart qui fut le témoin des travaux de Jean de Berry. En 1386, le chroniqueur narre une entrevue entre le duc de Berry et le comte d'Etampes qui se déroula au château de « Meun-sur-Yevre, ung sien [Jean de Berry] moult bel castel, lequel il avoit fait novellement eddifier, encoire y faisoit-il ouvrer tous les jours » [945]. Dans un passage plus tardif (1390), Jean Froissart loue l'architecture du château, « l'une des plus belles (1390) maisons du monde y avoit pour lors », autant que l'énergie du prince qui « excellentement y avait fait ouvrer et jolyer et ediffier ». L'auteur souligne encore la prodigalité du maître d'ouvrage dont l'entreprise « avoit bien cousté trois cens mille francs » [946]. Aux dires du chroniqueur, Jean de Berry s'entretint trois semaines durant avec André Beauneveu que Jean Froissart tient alors pour le meilleur artiste de son temps[947].

Le chantier est un prodigieux révélateur des liens artistiques qui unissaient les cours de Berry et de Bourgogne. A défaut de sources berrichonnes, ce sont donc les archives bourguignonnes qui nous éclairent ici. Philippe le Hardi, qui connaissait le château pour y avoir séjourné en février 1389, ordonna à quatre de ses artistes et maîtres d'œuvre de visiter le chantier de Mehun-sur-Yèvre. Les deux premiers, Jacquemart Donne et Gilles Largent, respectivement maîtres des œuvres de charpenterie et de maçonnerie du château de Hesdin, arrivèrent en 1392[948]. L'année suivante, le peintre Jean de Beaumetz et le sculpteur Claus Sluter firent le voyage pour « visiter certains ouvraiges de paintures, d'ymaiges et d'entailleure et aultres que mon seigneur de Berry fait faire au dit Mehun »[949].

---

[944] Arch. nat., KK 253, fol. 56v° (*Ibid.* p. 395).
[945] *Œuvres de Froissart : Chroniques*…, t. XIII (1386-1389), p. 91.
[946] *Ibid.*, t. XIV (1389-1392), p. 196.
[947] Le duc «divisoit au maistre des euvres de taille et de pointure, maistre Andrieu Beaupneveu, à faire nouvelles ymaiges et pointures, car en telles avoit-il grandement sa fantaisie de tousjours faire ouvrer de tailles et de pointures ; et il estoit bien adreschié ; car dessus ce maistre Andrieu dont je parle, n'avoit pour lors meilleur ne le pareil en nulles terres ne de qui tant de bons ouvrages fuissent demourés en France ou en Haynnau dont estoit de nation ne ou royaulme d'Angleterre » (*Ibid.*, t. XIV, p. 197).
[948] Arch. dép., Côte-d'Or, B 1495, fol. 82 : compte de Josset de Halle, trésorier du duc de Bourgogne, 23 avril 1392 – 7 juin 1392, (cité par Scher Stephen-K, « Bourges et Dijon. Observations sur les relations entre André Beauneuveu, Jean de Cambrai et Claus Sluter », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*, Dijon, association Claus Sluter, 1992, p. 277, note 3).
[949] Comptes de Josset de Halle, trésorier du duc de Bourgogne, 23 avril 1392 - 31 juillet 1393 (Arch. dép., Côte-d'Or, B 1500, fol. 45).

Plusieurs sources modernes montrent que le programme iconographique de la chapelle castrale était conforme à un schéma assez classique : un cycle apostolique dont les statues étaient disposées à chacune des retombées de voûte tel qu'on peut le deviner sur la gravure de Jean Penot (voir Figure 22)[950]. Même après le déplacement des statues, la chapelle conserva le nom de « salle des évangélistes »[951]. Ce cycle est en fait le premier exemple documenté pour les décors religieux ordonnés par Jean de Berry. Il constitue peut-être une sorte de prototype précédant la décoration des Saintes-Chapelles de Bourges et de Riom qui développèrent chacune un programme plus complexe illustrant un parallélisme entre cycles prophétique et apostolique. Il est hasardeux toutefois d'écarter la présence des prophètes à Mehun-sur-Yèvre car nous ne connaissons pas le programme iconographique des vitraux de la chapelle[952].

Le collège apostolique de Mehun-sur-Yèvre a presque entièrement disparu et seule une tête, aujourd'hui conservée au musée du Louvre, fut retrouvée, à la fin du XIXe siècle, dans le jardin d'un particulier par Louis Courajod[953]. Heureusement, on peut encore trouver de précieuses informations au sujet de ces statues dans les papiers d'un contentieux de la fin du XVIIe siècle et concernant la propriété de ces œuvres[954]. En juin 1682, l'intendant de Berry se rendit sur place pour trancher une affaire opposant le chapitre de la collégiale de Mehun-sur-Yèvre et l'archevêque de Bourges M. de Phélippeaux de la Vrillière. Ce dernier s'émut des conditions de conservation des statues et déclara souhaiter se les voir remettre pour l'ornement de son propre palais à Bourges. Au fil des procédure, on apprend que les statues avaient été déplacées depuis plus d'un siècle en raison de la vétusté du château, et avaient pris place dans la collégiale[955]. Bien que datant de la fin du Moyen Age, il est remarquable que la belle facture de ces « antiques statues » suscitait encore la

---

[950] La chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre «passait pour l'une des plus élégantes et des plus riches du royaume. L'intérieur était originairement décoré des statues des douze apôtres, qui furent transférées dans la collégiale du lieu » dans « Remarques sur plusieurs monuments du Moyen Age et de la Renaissance des Arts, observés dans un voyage fait à Bourges et dans les environs de 1829 par M. Gilbert, membre résidant », *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, n.s., t. II, 1836 p. 275-276. Concernant la dispositions des œuvres, on consultera les documents publiés par Barbarin Charles, « Quelques vestiges et débris des statues d'apôtres …, p. 219-231. En fin d'article, l'auteur publie les pièces justificatives provenant du carton de l'intedance de Berry (Arch. nat., G^7 124, carton de l'intendance de Berry). On voit également l'agencement de ce programme sculpté dans la gravure de Jean Penot (1737).

[951] Bail de réparation, septembre 1615 (Arch. dép., Cher, C 787).

[952] « Remarque sur plusieurs monuments…, la chapelle du château « offrait de fort belles vitres peintes ».

[953] Vitry Paul, « Sculptures du Moyen Age…, p. 5-6.

[954] Barbarin Charles, *op. cit.*

[955] *Ibid.*, p. 222.

convoitise d'amateurs d'œuvres d'art tel l'archevêque ou encore le chapitre de Châteauneuf-sur-Cher qui nourrissait la même intention. La qualité des œuvres fut reconnue par l'intendant qui déclare dans son rapport que les douze statues d'apôtres « paroissent estre faictes d'une très bonne main »[956]. Six d'entre elles avaient été installées dans le chœur de la collégiale, et les six autres avaient été réparties dans les chapelles. L'intendant signale également qu'une Vierge et qu'un saint Jean qui se trouvaient alors au maître autel, semblaient provenir également de l'ancienne chapelle du château. L'intendant ne put malheureusement pas apporter de preuve attestant l'origine de ces œuvres, en raison de la destruction des titres de la collégiale par les huguenots, mais son rapport précise que la taille des apôtres « de hauteur d'un homme » correspondait à celles des niches encore en place dans les ruines du château qui sont quant à elles laissées exposées « aux injures du temps ». Ce détail jette quelque peu le discrédit sur la véracité de la gravure de Jean Penot qui, en 1737, représente toujours des statues sur les consoles de la chapelle du château. L'archevêque de Bourges fut débouté et les apôtres restèrent dans la collégiale, probablement jusqu'à la Révolution, durant laquelle elles ont sans doute été détruites ou enlevées.

Les ambassadeurs florentins qui firent la description de la Sainte-Chapelle de Bourges passèrent à Mehun-sur-Yèvre avant de rejoindre Louis XI à Tours le 19 décembre 1461[957]. Après avoir rappelé l'épitaphe du roi selon laquelle il mourut dans le château où il fut couronné[958], le témoignage des ambassadeurs précise que si le corps du roi rejoignit l'abbatiale de Saint-Denis, les tombeaux du cœur et des entrailles du roi étaient dans l'église Sainte-Marie du château. Ils faisaient probablement allusion à la collégiale Notre-Dame dans laquelle Charles VII fit procéder à l'éloge funèbre de son père en 1422[959].

---

[956] *Ibid.*

[957] *Nel palagio di detto castello mori lo re Carlo passato, et nel detto luogho era suto coronato re. La sepoltura di detto re, cioe « cordis et viscerum », e nella chiesa di Santa Maria di detto castello, et lo corpo di detto re e sepellito nella chiesa di san Dionigi di Parigi* (Milanesi G., « Il viaggio delgi ambasciatori fiorentini..., p. 22).

[958] «(…) mais pour montrer que gloire terrienne passe legier, la couronne ancienne laisse aujourd'hui par un doulx desarroy au propre lieu où je pris le nom de roy » (Mazure Ad., « Publications de pièces inédites relatives au règne de Charles VII », *Revue Anglo-Française*, t. III, 1862, p. 125).

[959] Viriville Vallet (de), « Avènement de Charles VII roi de France à la couronne », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 5e série, t. III, 1862, p. 58.

L'hôtel de Bon Repos et les jardins (avant 1403- avant 1413)

Le château de Mehun-sur-Yèvre faisait partie des derniers chantiers de Jean de Berry encore en activité au début du XVe siècle. Son gouvernement était alors mis en difficulté par le jeune duc de Bourgogne et le prince fréquentait moins son apanage. Pour autant il restait encore fidèle à Mehun-sur-Yèvre qu'il visita en 1400, 1402, 1403, 1405, 1408, 1410 et 1411[960].

L'existence de travaux tardifs est révélée par deux feuillets d'un compte d'œuvre courrant du 1er octobre 1407 au 30 septembre 1408[961]. La gestion financière du chantier était alors confiée à Gilles de Chalemaigne ou Charlemagne, bourgeois de Mehun-sur-Yèvre et chapelain de la Sainte-Chapelle de Bourges[962]. Il était en fonction avant l'année 1403 durant laquelle il reçut 1000 £ de Berton Sanadre, receveur des fouages du plat pays d'Auvergne[963]. Enfin la date de présentation des comptes de Gilles de Chalemaigne devant la chambre des comptes par son procureur Jean de Villentras (mai 1413) peut indiquer un *terminus ante quem*[964] confirmé par un mandement de Jean de Berry de faire prendre des pierres dans l'ancien rempart de

---

[960] 23-26 août et 6-7 septembre 1400 ; 29 septembre – 1er novembre 1402 ; 28 janvier – 1er – 21 février 1403 ; 18 avril – 25 mai 1405 ; 2 novembre – 10 décembre 1408 ; 22 juin – 29 juin et 4 - 28 décembre 1410 ; 18 janvier – 20 mars 1412.

[961] BnF, ms fr. 20686, fol. 58-59v°.

[962] Il était garde des sceaux aux contrats de Lusignan de 1404-1407 (Arch. dép. Vienne, C 408 et *passim* d'après Lacour René, *op. cit.*, p. XXII). Il est de nouveau cité avec ce titre dans un registre d'un registre de foy et hommage de 1418 (Arch. dép. Vienne, C 408).

[962] Inscription funéraire trouvée dans la collégiale de Mehun-sur-Yèvre et transcrite par Vincent Debiais et transmise par Pierre Martin : « cy gisent prudentes personnes Pierre Gilain et Gilberte Chatelaine sa femme en leur vivant bourgeois de cette ville de Mehun qui trepasserent ceans le dit Pierre trépassa le Ve jour d octobre lan mil IIII^{c} et sadite femme le XXe jour dudit mois, aussi a.d. an. pour les ames desqueles et pour leurs parents trespasses discrete personne messire Jehan Charlemaigne chapelain de la saincte Chapelle de Bourges frere de ladite defuncte a fonde perpétuellement une messe […] ceste eglise en la communaute […] dire et celebrer chacun mercredi de lannee […] que dieu fera a lissue de la grant messe du jour en ceste dicte eglise sera tenu le vicaire qui dira le dicte messe basse illec a la fin d icelle dire une absolution sur les dits deffuncts priez dieu pour eulx ». Au milieu du XVe siècle, il existe un Jean Charlemaigne procureur du roi à Mehun-sur-Yèvre, commis aux réparations dudit chastel, et aux ouvrages dudit Mehun, comptes des années finies en septembre 1454 et 1459 (BnF ms fr. 32511, fol. 172 et 203 d'après Dupont-ferrier Gustave, *Gallia Regia*, Paris, Imp. nat., 1947, t. I, p. 389).

[963] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 184. En ce qui concerne le versement fait à Gilles de Chalemaigne, le fouage fut accordé en décembre 1402 et les ordonnances de paiements furent expédiées en janvier 1403. Gilles de Chalemaigne rédige sa quittance le 19 avril 1403, mais il n'avait reçu que 250 £ (fol. 62). La cote 5C 184 des Archives départementales du Puy-de-Dôme regroupe six comptes de Berton Sanadre couvrant la période 1399 – 1417. Il n'y a pas d'autres mentions de paiements au payeur des œuvres de Mehun-sur-Yèvre. Le montant total de l'aide réclamé aux trois états s'élevait à 40000 écus (BnF, PO 1368, dossier Gouge n° 30943, pièce n°3).

[964] BnF, ms fr. 20686, fol. 59v° : *Auditus et clausus ad burrelum*, 11 mai 1413 (compte 1er octobre 1407 – 30 septembre 1408) et *Traditus per dictum procurator*, 11 mai 1413 (compte 1er octobre 1408 – 30 septembre 1409).

Bourges (Porte Ornoise) en 1413[965]. On retiendra donc pour cette campagne les dates de 1403-1413.

Cette campagne de travaux ne concernait pas uniquement l'œuvre du château mais aussi « d'autres que monseigneur le duc de Berri a nouvellement ordonnées estre faites sur la Chaussée de l'Etang d'ileuc »[966]. Les abords du château avaient été aménagés depuis plusieurs décennies. Les comptes du trésorier et les comptes de l'Hôtel avaient enregistré, dès 1370, des dépenses pour une équipe de jardiniers à Mehun-sur-Yèvre[967]. Ce jardin devait avoir l'aspect de plusieurs parcelles cloisonnées[968]. En outre le duc faisait entretenir une ménagerie dans le faubourg de Gandebert proche du château[969]. Au début du XVe siècle, les travaux enregistrés dans les comptes de Gilles de Chalemaigne, concernent des ouvrages de maçonnerie intégrés dans les jardins. Deux marchés, en partie soldés durant l'exercice 1407-1408, concernaient un hôtel désigné sous le nom de « Bon Repos », que Jean de Berry fit entreprendre en contrebas de son château, de l'autre côté du fossé et auprès d'un « petit jardin »[970]. Les marchés furent contractés et signés par Jean Guérart, lieutenant du général maître des œuvres. Tout d'abord, le 28 septembre 1407, ce dernier conclut un marché avec un pionnier (terrassier) afin de remplir de terre la fosse devant la salle devant l'hôtel et pour vider hors de la salle les terre des autres fosses faites en raison des fondations de la dite salle. La certification fut signée de Jean Guérart le 1er août 1409[971]. Le 26 septembre 1408, Jean Guérart certifia que les maçons Jean Boniface et Etienne Coquin avaient réalisé 58 toises des pans et pignons de l'hôtel de Bon Repos. Ce marché, conclu en 1406, comprenait au total 130 toises

---

[965] Arch. dép., Cher, 8 G 1844, chemise cotée 15.
[966] BnF, ms fr. 20686, fol. 59v°.
[967] Des semences sont achetées à Paris « pour faire le pavillon dudit jardin de Mehun », 1370 (Arch. nat., KK 251, fol. 34v°-35), mentions de travaux entre 1371 et 1372 (*Ibid.*, fol. 77-77v°). Mandement du duc de Berry fixant les gages de Jean de Montdorin, 21 juin 1375 (Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemy de Noces, officier du duc de Berry (1374-1377)», *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 52, 1891, p. 556-557).
[968] Un bail de réparations pour l'année 1615 indique que le « petit jardin » était clos (Arch. dép., Cher, C 787). Le bail de réparation prévoit la réalisation d'une « petite porte par laquelle l'on entre dans le petit jardin du château (…) pour empeschier que du fossé du dit chasteau l'on ne puisse entrer en y celui par le dit jardin ».
[969] Guiffrey Jules, « La ménagerie du duc de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIII, 1899, p. 63-84 et Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 424, notes 1 à 13 et p. 425, notes 1 à 7.
[970] Depuis le château, on accède à Bon Repos par l'intermédiaire d'une porte et de deux ponts dormants (Arch. dép., Cher, C 787).
[971] BnF, ms fr. 20686, fol. 58-58v°. Le contrat prévoit que 63 toises devaient être réalisées pour un montant total de 38 £ 6 s. Au 30 septembre 1408, Jean de la Forêt perçut un acompte de 19 £.

(253 mètres environ) pour un montant total de 163 £ et 10 s. Il a été certifié en 1409[972].

De nombreux éléments trahissent un chantier vraisemblablement peu actif. En premier lieu, le maître d'œuvre, Jean Guérart, n'était pas présent sur les lieux. Il était alors occupé à Paris où une affaire judiciaire l'opposait à Robert de Helbuterne, le maître d'œuvre du duc de Bourgogne[973]. Les dates portées sur les marchés montrent que Jean Guérart se rendit à Mehun-sur-Yèvre pour certifier les marchés peu avant la clôture des exercices fin septembre. On remarque semblablement que Robert de Montenoyson, maître des œuvres de charpenterie, ne perçut qu'un seul mois de gages : celui de septembre 1408[974]. Enfin la balance du compte d'œuvre de l'année 1408, indique que le chantier n'avait pas été de grande envergure. De la recette de 700 £, seuls 574 £ 11 s. 11 d. furent dépensés.

Durant encore presque cinquante années, le château continua de servir de cadre à une fastueuse vie de cour. En 1417, le nouveau duc de Berry, le futur Charles VII, trouvait refuge dans l'ancienne demeure de son grand oncle. Deux ans plus tard, Marie d'Anjou s'y installa à son tour. En novembre 1425, le roi convoqua une réunion des Etats Généraux à Mehun-sur-Yèvre[975], probablement dans la grande salle du château. En dépit de la libération de la capitale du royaume, Charles VII, méfiant à l'égard des Parisiens, restait au sud de la Loire et le château de Mehun-sur-Yèvre resta sa principale résidence jusqu'à sa mort le 22 juillet 1461[976]. Le château de Mehun-sur-Yèvre est la seule résidence de Jean de Berry qui resta occupée par l'aristocratie après la mort du prince. A partir du XVIe siècle, l'histoire du château devint chaotique. L'ancienne résidence de Jean de Berry subit deux incendies. Le premier, occasionné par la foudre[977], endommagea une partie du château et provoqua le déplacement des statues de la chapelle vers la collégiale[978]. Un deuxième incendie

---

[972] *Ibid.*, fol. 58. Au mois d'octobre 1408, Jean Guérart ordonna le paiement de 72 £ 10 s. Trois quittances furent émises : la première sur l'exercice 1406-1407 (71 £ 5 s.), la deuxième sur l'exercice en cours 1407-1408 (72 £ 10 s.), la troisième sur l'exercice 1408-1409 (19 £ 15 s.).
[973] *Journal de Nicolas de Baye…*, t. II, p. 252. En 1408, Jean Guérart reçut du roi la maîtrise des œuvres de maçonnerie de Paris, mais déclara être empêché « pour le duc de Berry à Bourges ».
[974] BnF, ms fr. 20686, fol. 59. « comme dit est es comptes precedents ».
[975] Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 13-14.
[976] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 419.
[977] Nicolay Nicolas (de), *op. cit.*, p. 56 « Par la foudre et le feu, le château est aujourd'hui tellement ruiné qu'il est inhabité même s'il y a un capitaine pour la garde. ». Cet incendie est daté entre 1553 et 1555 (Arch. dép., Cher, C 787).
[978] Barbarin Charles, *op. cit.*, p. 219-231.

est dû au passage des huguenots en 1562. Malgré la volonté des autorités de réparer et d'entretenir le château[979], le dessin de Jean Penot montre déjà un état de ruine avancée dès la première moitié du XVIIIe siècle (voir Figure 22). En dépit d'un projet d'installation d'une manufacture dans deux anciennes salles du château[980], la Révolution acheva son abandon et les restes du château de Mehun-sur-Yèvre furent vendus à un marchand de matériaux[981]. L'entreprise de démolition ne fut cependant pas menée à son terme, car aujourd'hui, le donjon héberge encore une partie du matériel archéologique découvert sur le site et la tour nord-ouest témoigne encore, malgré son état, de la hardiesse architecturale de Guy de Dampmartin.

b) L'hôtel de Genouilly (duché de Berry)

Les quatorze registres du receveur de la baronnie de Graçay font exception dans la documentation comptable de Jean de Berry. Ils constituent la seule série de comptes couvrant plusieurs décennies presque sans interruption[982]. L'étude de ces feuillets revèle les efforts consentis à l'entretien du domaine (grange, moulins, halles, etc.), mais également à la rénovation des deux résidences ducales : la tour de Graçay et l'hôtel de Genouilly. Cette terre appartenait au duc depuis 1371[983]. Deux ans plus tard, il la donna à sa première épouse puis la céda finalement, en 1392, en la réunissant au temporel de la Sainte-Chapelle de Bourges. Les chanoines n'en perçurent les revenus qu'à partir de 1405, date de la consécration de l'édifice.

Le duc et la duchesse, qui possédait des vignes dans les environs de Vierzon[984], avaient l'habitude de séjourner dans l'hôtel de Genouilly[985]. Même si celui-ci était la propriété de la duchesse depuis 1373, il restait l'une des résidences rurales les plus fréquentées par le duc au début de son principat (17 fois en 1375, 4 fois en 1376, 3

---

[979] Arch. dép., Cher, C 787 et Arch. nat., R^1 398, dossier n°8.
[980] Arch. nat., R^1 398.
[981] M. Gilbert dans ses mémoires note la date de 1812 (Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre…, p. 339).
[982] Arch. dép., Cher, 8G 2119-2132 (années 1372-1379 ; 1389-1401 ; 1404-1416).
[983] Michaud-Fréjaville Françoise, « Enchères et enchérisseurs à Graçay…, p. 15-39.
[984] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 257.
[985] On sait également que la duchesse Jeanne d'Armagnac séjourna dans un hôtel dit « de la Belle-fiolle » pour une neuvaine.

fois en 1377, une fois septembre 1391, en septembre 1398 et en novembre 1403). Sa proximité avec Mehun-sur-Yèvre en faisait pour le duc un lieu de détente idéal pour la pratique de la chasse[986] ou pour profiter du cadre champêtre. Lors de la réunion de la terre de Graçay au temporel de la Sainte-Chapelle de Bourges, Jean de Berry entendit conserver cet endroit puis finalement abandonna ses droits sur l'hôtel tout en se gardant la possibilité d'y venir pour chasser[987].

Dominant une cour fermée de plus de 200m²[988], l'hôtel contenait une grande salle, au moins cinq chambres et une chapelle Saint-Silvain que desservait le curé de la paroisse contre une rente de 22 setiers de seigle par an. Outre les cuisines, la résidence comptait un logement pour le sommelier[989]. L'entretien de l'hôtel était assuré par des marchés attribués par les officiers domaniaux à des ouvriers locaux. En 1372, on employa trois milliers « d'essil » (bardeaux) pour couvrir la noue de l'hôtel de Genouilly[990]. En 1375, on bouchait les fenêtres de la chapelle avec six « chartoynes » (toile)[991]. La même année, pour la venue du prince, on nettoya l'hôtel[992] et on aménagea les cinq chambres. Pour l'occasion, on installa deux chambres aisées, des huis, des gonds, des fenêtres (au nombre de trente), des tréteaux, on remit le puits en fonction et on aménagea le « cloître » que l'on peut comprendre par la cour. En 1376, on maçonnait les fenêtres de la chapelle et de la chambre du duc. Le verrier Pierre Lalement et deux valets installèrent les verrières de la chapelle et des chambres[993]. En 1378, on posa des cloisons de genêt dans la chambre du duc[994]. Ces travaux restaient somme toute modestes, mais ils avaient été rendus nécessaire par la vétusté des lieux : en 1397, pour couvrir l'hôtel, on prépara un échafaudage de 12 mètres de long et on reprit des chevrons fendus qui étaient tombés dans la chambre du duc.

Il semble bien que le principal attrait de la résidence était celui d'un retrait champêtre qui séduisait autant le duc que la duchesse. A Genouilly, Jean de Berry

---

[986] Arch. dép., 8 G 2123, fol. 58v°. Le 24 septembre 1398, le duc ordonne la construction du logis de ses chiens de chasse, cheval et lévriers (le bois nécessaire provient d'une démolition d'une maison des environs). Le 13 janvier 1378, on travaille à la garenne de Graçay (*Ibid*., 8 G 2119, fol. 223v°).
[987] Gandilhon Alfred (de), « Les terres de Vatan et de Graçay, et Jean de France, duc de Berry (1370-1405), *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 30, 1907, p. 55-86.
[988] *Ibid.*, p. 75 (104 toises carrées).
[989] En mai 1399, Mme de Maupas y est logée (Arch. dép., 8G 2123, fol. 58).
[990] Arch. dép. 8 G 2119, fol. 36 et *sq*.
[991] Gandilhon Alfred (de), *op. cit.*, p. 76.
[992] Arch. dép. 8 G 2119, fol. 127.
[993] Arch. dép. 8 G 2119, fol. 155v°.
[994] Arch. dép. 8 G 2119, fol. 224 (Gandilhon Alfred (de), *op. cit.*, p. 77).

venait se détendre et profiter du jeu paume[995] et de son chenil. L'élément le plus remarquable, ne se trouvait pas dans la demeure mais dans le jardin où Jean de Berry commanda en 1376 un étrange ouvrage de maçonnerie au pied d'un chêne[996]. Il s'agissait d'un« siège » ou « chaere du chaigne de Genouilly « , faite de pierre de Nohant (voir Carte 6), et dont la construction est consignée jusqu'à l'interruption de la série de comptes en 1379. Cet ouvrage était entouré d'un mur percé de fenêtres pourvues de volets. Une palissade et un treillis « d'espines » de 551 mètres protégeaient le jardin de l'hôtel[997].

A l'automne 1397, la duchesse de Berry ordonna d'importants travaux à l'hôtel de Genouilly[998]. Cette tranche de travaux revêtait ici un caractère plus ambitieux. Elle consistait à faire rénover la résidence avant la venue du prince l'été suivant. D'ailleurs, l'empressement se traduit par les nuitées qu'il fallut consentir durant le mois d'octobre. La conduite du chantier et la direction des équipes de charpentiers et de couvreurs étaient supervisées en personne par Jean Guérart, lieutenant de Drouet de Dampmartin. On allait à Mehun-sur-Yèvre se procurer les matériaux ou la main d'œuvre nécessaire[999]. Il est également question d'ameublement dans ces feuillets et ce point mérite d'être souligné car ce genre de mention est assez rare dans la comptabilité de chantier. Le huchier Jean de Laon réalisa de nombreux ouvrages : bancs, sièges d'aisances, tables, tréteaux, un buffet, mais aussi des portes, fenêtres, un escalier du pavillon et des cloisons[1000]. Il est encore question de la grande salle du côté vers les chambres et les gardes robes, de la chambre de Madame de Montpensier et de Madame de Mongascon, d'un banc à prêche de 12 pieds de long, des tresses à mettre devant les chaises. On livra deux « sarreuses » (serrures) à ressorts, il est question d'une garde robe devant la grande salle. Ces trois mois de chantier doublèrent les charges de la baronnie sans pour autant qu'il eût été concédé des recettes supplémentaires (voir Graphique 22). Bien évidemment les ressources

---

[995] Le 16 septembre 1398, un commis vint de Genouilly à Bourges pour « querir des esteux (balles pour le jeu de paume) pour jouer » (Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 395, note 10).

[996]Gandilhon Alfred (de), *op. cit.*, p. 73-74.

[997] Année 1395 (Arch. dép. 8 G 2121, fol. 65v°).

[998] Arch. dép. Cher, 8 G 2122, fol 64-82v°.

[999] En 1374, on prit deux jours pour aller chercher 8 milliers de clous à lattes à Mehun-sur- Yèvre et 2 milliers et demi à Romorantin pour la chambre du portail de Graçay (Arch. dép., Cher, 8G 2119, fol. 95v°). En 1389, deux scieurs de Mehun-sur-Yèvre font le déplacement pour scier 4 cents et demi de plancher à Graçay (*Ibid.*, 2120, fol. 46).

[1000] Entre le premier et le 13 octobre, on compte 22 occurrences de son nom (Arch. dép., Cher, 8G 2122, fol. 69v°-74v°).

locales se montraient insuffisantes dès lors qu'il fallait financer de tels travaux. Trois ans plus tard, les comptes indiquent encore que 176 £ furent consacrées pour la réparation de l'hôtel mais sans en préciser le détail[1001].

Le couple ducal possédait encore d'autres résidences dans la baronnie : un hôtel à Bellefiole situé aux abords de Vierzon et dont nous savons peu de choses[1002] et une tour à Graçay (voir p 219).

c) Le château de Poitiers

Aucune autre chronologie des chantiers de Jean de Berry n'est autant retranscrite dans le détail grâce aux comptes de construction que celle du château de Poitiers (193 feuillets sur les 287 conservés). Paradoxalement, la place de cette résidence reste somme toute très modeste dans l'itinéraire de Jean de Berry. A la lumière des sources iconographiques, force est de constater que les travaux de Jean de Berry n'ont donné à la forteresse d'Alphonse de Poitiers ni l'élégance ni la richesse décorative du château de Mehun-sur-Yèvre. Le prince ne connut au château de Poitiers aucun des grands événements semblables à ceux qui marquèrent l'histoire de l'hôtel de Nesle à Paris ou du château de Mehun-sur-Yèvre. Aucune chronique ne vante les embellissements du duc à Poitiers comme le fit Jean Froissart à Bourges ou Mehun-sur-Yèvre. Mis à part un court passage de Louis d'Orléans[1003], aucun prince n'y fut reçu[1004]. Enfin, contrairement à Paris, Dourdan, Bourges et Mehun-sur-Yèvre, Jean de Berry ne conservait pas de pièces d'orfèvrerie ni de livres précieux au château de Poitiers[1005]. Seule la duchesse Jeanne de Boulogne, qui ne suivait pas son époux dans ses pérégrinations, partageait son temps entre le château de Mehun-sur-Yèvre et celui de Poitiers[1006].

[1001] Arch. dép., Cher, 8 G 2129, fol. 79v° (1410-1411).
[1002] « Pour apparilher le logiez de Belle Fiolle » où madame la duchesse « cuida fere sa novaynne… », janvier 1374 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 321, note 3).
[1003] Louis d'Orléans soupe et couche le 3 octobre 1406 au château. Pour l'événement les Poitevins avaient reçu une lanterne d'argent qu'ils devaient pendre à leur fenêtre et qu'ils devaient laisser luire durant la nuit (Arch. mun., Poitiers, ms 391, fol. 85v°). D'après l'itinéraire de Françoise Lehoux, Jean de Berry n'était pas à Poitiers à ce moment.
[1004] Philippe le Hardi, pourtant hôte régulier de Jean de Berry à Paris, à Bicêtre, à la Grange-aux-Merciers, à Bourges et en Auvergne, ne vit jamais le château de Poitiers (Petit Ernest, *op. cit.*).
[1005] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry*...
[1006] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 440 et note n° 1. Le 7 septembre 1400, le duc quitta Mehun-sur-Yèvre pour s'installer à Poitiers en compagnie de la duchesse et de sa belle fille. Jean de Berry

La manne documentaire que représentent les comptes de chantiers (1382-1388), n'éclaire pourtant pas toutes les interrogations que suscite une telle construction et montre, par là même, les limites de ce type de sources. Par exemple, la comptabilité de chantier n'explique en rien les choix architecturaux ou artistiques du maître d'ouvrage. En revanche, ces 193 feuillets de comptabilité fournissent une chronologie très fine et vivante de la rénovation d'un château à la fin du Moyen Age. On devine également à travers cette source, toutes les difficultés d'organisation, de logistique, mais aussi les hésitations de parti que ne manquèrent pas de causer les visites du prince.

La ville, le château et le duc de Berry

Le système défensif de la ville de Poitiers

Le château de Poitiers fermait l'angle nord-ouest de l'enceinte de Poitiers (voir Carte 14). Il était situé dans la paroisse Saint-Jean de Montierneuf sur un terrain marécageux limité par le Clain et la Boivre[1007]. Il contrôlait la voie terrestre partant de la porte de Saint-Ladre ainsi que celle partant du pont Joubert et qui menaient toutes deux à Châtellerault (route de Paris)[1008]. Selon le plan dressé par Adolphe Pesme en 1857, le dispositif défensif constitué par la porte Saint-Ladre et le château était situé sur une bande de terre isolée par plusieurs bras de la Boivre (voir Plan 9)[1009]. La configuration du terrain imprima au château son plan triangulaire de 60 mètres de côté. La célèbre représentation de Poitiers par François Nautré montre que le château était en outre protégé par des douves et par un mur du côté de la ville (voir Figure 55). Contrairement à beaucoup de communes qui s'en emparèrent durant la seconde moitié du XIVe siècle, la charge des fortifications, l'organisation du guet et

---

reste à Poitiers pour les fêtes de la Toussaint, de la Noël et des Etrennes. Après le départ du duc, la duchesse demeure à Poitiers comme l'attestent des dépenses de messagers entre Paris et Poitiers au début de l'année 1401 (Arch. nat., KK 254, fol. 98v° et 99).

[1007] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, p. 40-41. Cette bande de terre est aménagée en étang dès le milieu du XIe siècle (*Ibid.*, p. 43).

[1008] L'ancien axe nord rejoint Châtellerault depuis la porte du Pont Joubert en empruntant la rive droite du Clain. Cette voie devint secondaire lorsqu'une nouvelle route fut aménagée sur la rive gauche du Clain. Elle partait de la porte Saint-Ladre et franchit la Vienne à Châtellerault. En 1468, cet axe fut pavé sur 500 toises (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 14 et 72).

[1009] Pesme Adolphe-Stanislas, « Etude sur l'ancienne enceinte de Poitiers de 1569 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXV, 1901, p. 49-120.

l'entretien des milices incombaient à la ville de Poitiers dès le XIIIe siècle. Les premières mentions du château remontent quant à elles au principat d'Alphonse de Poitiers[1010]. En dépit des efforts de la ville, le dispositif défensif de Poitiers s'avéra insuffisant et, dans les premiers temps de la guerre de Cent Ans, la ville se révéla moins bien protégée que Niort ou que Lusignan[1011]. En 1346, les défenses de la ville se montrèrent incapables de protéger les Poitevins contre les troupes du comte de Derby. Poitiers fut prise en 24 heures par les troupes Anglaises qui pillèrent la ville et incendièrent le château[1012]. En 1356, une expertise menée au château à l'instigation du sénéchal préconisa d'équiper les tours de hourdis[1013]. En 1360, conformément au traité de Brétigny, le Poitou et sa capitale furent remis aux Anglais. L'administration de Jean Chandos, officier d'Edouard III, n'a pas laissé mention de travaux concernant le château durant les douze années que dura la domination anglaise sur le comté.

Après 1372 et la reconquête de la ville par Jean de Berry et Bertrand Du Guesclin, la commune de Poitiers engagea la reconstruction de son système de défense à la faveur d'une longue période de trêve et grâce aux financements octroyés par le duc[1014]. Durant les quarante années que dura son principat, la ville renforça l'enceinte, rehaussa des tours, édifia de nouvelles portions de mur crénelé, aménagea des chemins de ronde, démolit des maisons et des moulins attenants à l'enceinte, et

---

[1010] En 1244, on dépense 14 £ pour un appentis dans le château. En 1245, le château était muni de neuf balistes. On mentionne des travaux aux ponts et à la couverture des tours. En 1257, deux nouveaux ponts étaient en travaux et trois tours furent couvertes (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 117, note n° 508). On rencontre également mention de travaux concernant le château dans les comptes d'Olivier de Briançon, sénéchal du Poitou finissant à l'Ascension 1290 (travaux de couverture et de maçonnerie) de même que dans les comptes de son successeur, Jean de Saint-Denis, finissant à l'Ascension 1294 (Béranger Henri de, « Documents financiers sur la sénéchaussée de Poitou aux XIIIe et XIVe siècles », *Archives Historiques du Poitou*, t. LII, 1942, p. 187).

[1011] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 117.

[1012] Poitiers est prise en 24 heures (*Ibid.*, p. 191)

[1013] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 62, note n° 8. BnF, PO 1346, dossier Goillons n° 30535, n°4 (31 mai 1356) : en cas de siège, le château « ne se pouroit tenir si les tours d'icellui chastel n'estoient gailaudees et ordees » (voir Texte 1).

[1014] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 241, note n° 642. Le duc autorisa la ville à prélever en moyenne 500 £ sur les impôts levés à Poitiers. Le duc de Berry était également occupé à la mise en défense des forteresses voisines : le 13 juillet 1373, le duc ordonne le versement de 2000 francs pour les frais de la bastille devant le château de Gençay (Redet Louis, *Inventaire des archives de la ville de Poitiers, partie antérieure à 1790, dressé en 1843*, Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest, 1883, p. 67, table chronologique des titres disparus, CXVII, n°6). Les Archives municipales de Poitiers gardent en partie les concessions faites par le duc pour la remise en état des fortifications : 1392 (Arch. mun., Poitiers, carton 21 H, n°9),1393 (*Ibid.*, 21 H, n°10), 1395-1396 (*Ibid.*, 21 H, n°12), 1396 (*Ibid.*, 19 G, n°1), 1398 (*Ibid.*, 19 G, n°5), 1406-1407 (*Ibid.*, 21H, n°17).

creusa des douves[1015]. Le site du château était concerné. Durant les années 1395-1398, on bâtit un mur entre le château et la Porte de Rochereuil et on approfondit la douve entre le château et la porte de Saint-Ladre[1016]. Dix ans plus tard, on engagea des travaux de maçonnerie à la tour de l'œuf (voir Plan 9, n°3) et des travaux entre la porte Saint-Ladre et le château[1017]. Ces travaux, menés jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, dotèrent Poitiers d'un puissant rempart comprenant entre soixante et quatre-vingt tours ainsi que six portes fortifiées dont cinq étaient munies de grands portails et de pont-levis[1018].

Les séjours de Jean de Berry au château de Poitiers

De 1372 à 1378, Jean de Berry résida régulièrement à Poitiers (voir Graphique 5). Le château n'avait pour lors hébergé que les châtelains et des garnisons, mais le jeune duc s'en accommodait fort bien[1019]. Pour autant, il est probable que la vétusté du château conduisit rapidement le duc à rechercher un autre logis en ville. En mars 1375, le duc de Berry reçut de la vaisselle d'argent dans le « pavillon de la tour » de son hôtel à Poitiers[1020] qu'aucune autre information ne permet de localiser.

Jean de Berry logeait de nouveau dans son château en novembre 1382. Il y revint durant l'hiver 1384-1385. A partir du mois de février 1387, les séjours devinrent réguliers. Ces trois périodes, complétées par les comptes de construction, permettent de jalonner et de comprendre la transformation de l'ancien château du XIIIe siècle en une somptueuse résidence.

[1015] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 241. Les murs sont faits de pierres de Chardonchamp. Leur épaisseur variait entre 1,80 et 2,20 mètres et leur hauteur est d'environ 6 mètres. Le 26 juin 1390, le duc ordonne que chaque année il sera payé sur le produit du barrage 80 £ au chapitre Saint-Pierre-le-Grand de Poitiers jusqu'à ce qu'on eût rétabli ses moulins ruinés par suite des ouvrages de fortification (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 262, note n° 4).
[1016] Arch. mun., Poitiers, carton 25 J, n°68-70 et n°71 et 73 et *Ibid.*, carton 26 J, n°82-99 et 121-150.
[1017] *Ibid.*, carton 28 J, n° 435-515, années 1407-1408 (d'après Redet Louis, *op. cit.*).
[1018] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 321-322.
[1019] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 394. Le 22 avril 1374, le duc se reposa une semaine durant dans son château de Poitiers.
[1020] Teilhard de Chardin Emmanuel, *op. cit.*, p. 527-528.

Novembre 1382, la transformation du vieux château

Au début de la décennie 1380, le duc était au faîte de sa puissance et jouissait d'importants subsides lui permettant de maintenir l'ordre en Languedoc. Alors qu'il se préparait à gagner la Flandre pour rejoindre l'armée royale avant la bataille de Roosebeke, Jean de Berry prit le temps d'une halte à Poitiers (novembre 1382) pour marquer son intention de faire rénover le château[1021]. Le 6 novembre, il engagea durant seize mois le huchier Jean Brunet afin d'entreprendre le lambrissage de la salle à parer et de la salle de retrait[1022]. Ces deux salles, situées dans la partie méridionale du corps de logis furent donc les premières du château concernées par la rénovation. Deux jours plus tard (le 8 novembre), l'importance des travaux à venir conduisit Jean de Berry à nommer un payeur des œuvres du chantier en la personne d'Etienne Gervais, un chanoine de l'église collégiale Sainte-Radegonde de Poitiers[1023].

Hiver 1384-1385, de nouvelles ambitions

Du 29 novembre 1384 au 23 janvier 1385, Jean de Berry revint pour la première fois depuis le début des travaux[1024]. Il découvrait l'avancement de la chambre de retrait et de la chambre à parer. Pour le reste, c'est dans un château en grande partie inhabitable que le duc et ses proches entendaient séjourner[1025]. Toutes les salles du corps de logis étaient en chantier. L'anxiété provoquée par l'approche de la venue de la cour ducale est palpable jusque dans les comptes d'Etienne Gervais. Ainsi, on livra des chandelles pour faire travailler les ouvriers de nuit. La semaine du 7 novembre, on compte 19 nuitées, la semaine suivante 81 et encore 82 la semaine d'après (voir Graphique 14). Certains ouvrages de taille de pierre et de maçonnerie, qui étaient destinés à être baillés en tâche mais qui n'avaient pas encore trouvé preneur jusqu'à

[1021] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 71.
[1022] BnF, ms fr. 20686, fol. 18v°. Jean Brunet est le seul ouvrier à être gagé au même titre que les maîtres d'œuvre ou que le payeur des œuvres.
[1023] BnF, ms fr. 20686, fol. 13-13v°. Les gages d'Etienne Gervais sont de 20 £ t. par an.
[1024] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III (itinéraire).
[1025] Le prince était accompagné entre autres de son cousin, le comte d'Etampes. Une chambre lui est préparée au premier étage (Arch. nat., KK 256, fol. 28). La duchesse et la fille du duc (Bonne de Berry) sont logées quant à elles chez les Cordeliers (*Ibid.*, fol. 10v° et 13).

présent, furent finalement dirigés en régie par Jean Guérart[1026] ce qui occasionna une forte augmentation des effectifs. Dès la semaine du 7 novembre, on passa de 16 à 27 journées de maçons et tailleurs de pierre, à 66 journées la semaine du 11, puis à 94 journées la semaine du 21 (voir Tableau 14).

L'arrivée de la cour ducale exigea des travaux d'appoint. La charpente du galetas fut réparée et les gouttières posées[1027]. Faute d'aménagements de confort, on se contenta d'expédients. Des huis légers furent posés dans les chambres[1028]. Les livraisons de carreaux pour le pavement des chambres avaient déjà commencé avant le mois d'octobre[1029], mais les premières mentions de travaux de pavement ne débutèrent qu'en septembre 1386. En conséquence, puisque le duc « vient bien bref soy logier ou dit chastel », on étendit de la terre battue dans les chambres basses, dans la grande salle et dans la chapelle[1030]. On enduisit les « maisons neuves »[1031]. A défaut de verrière, on posa sur les châssis des toiles cirées tendues à la chaleur[1032]. Enfin, les latrines n'étant pas encore bâties, on recouvrit trois sièges d'aisance, l'un près de la chambre de retrait, un autre près de la chambre du comte d'Etampes (chambre basse sous la chambre à parer), et un dernier dans la chambre basse sous la chapelle[1033]. On prit soin néanmoins de protéger par des serrures la chambre de retrait, la chapelle et son oratoire. Pour les chambres basses on se contenta de serrures de remploi[1034].

A Poitiers, les lieutenants de Guy de Dampmartin avaient reçu l'ordre de rendre opérationnelles toutes les installations nécessaires à la conduite des travaux et de les combiner avec la programmation des travaux de la tour Maubergeon. Le jour même de son arrivée à Poitiers, Jean de Berry était rejoint par Guy de Dampmartin qui

---

[1026] Arch. nat., KK 256, fol. 16 et 19v°.
[1027] Arch. nat., KK 256, fol. 21 et 26v°.
[1028] Arch., nat., KK 256, fol. 8, 10v° et 28.
[1029] Semaine du 3 octobre : un millier de carreaux pour les chambres neuves (Arch. nat., KK 256, fol. 5v°). Semaine du 24 octobre : 4 milliers de pavements (*Ibid.*, fol. 12v°). Semaine du 2 novembre : 2 cents de carreaux (*Ibid.*, fol. 19). Semaine du 21 novembre : 18 cents de carreaux doubles pour le plancher de la chambre à parer et pour les autres chambres (*Ibid.*, fol. 27v°), etc.
[1030] Arch. nat., KK 256, fol. 12v° et 21v°.
[1031] Arch. nat., KK 256, fol. 16.
[1032] Le 15 novembre 1384, un marché est contracté avec le verrier Henri l'ancien pour 158 pieds de verre destinés aux salles du corps de logis. La certification de l'ouvrage n'eut lieu que quatre ans plus tard (Arch. nat., KK 257a, fol. 38). Jean Guérart dut parer au plus pressé : « Autres ovrers es jornees de mon dit Seigneur pour tandre toile ciree en chassix pour ce que les verreieres n'estoient pas prestes », plus loin on note la livraison de trois solmes de charbon « neccessaires pour fere tandre les dictes toiles » (Arch. nat., KK 256, fol. 16v°).
[1033] Arch. nat., KK 256, fol. 28.
[1034] Arch. nat., KK 256, fol. 27v°.

travaillait alors sur le chantier du château de Mehun-sur-Yèvre[1035]. Le duc et son général maître des œuvres visitèrent le chantier du château et apportèrent les dernières modifications au projet à venir. Ils découvrirent la chambre de retrait et la chambre à parer dont les lambris venaient d'être posés. Le duc assistait encore à l'achèvement de son bateau d'apparat dans les douves du château. Les travaux de grande salle, des galetas, de la chapelle et des galeries restaient encore à entreprendre. A la mi décembre, Jean de Berry visitait le chantier de la chapelle, il fit changer l'arc de la fenêtre qui lui déplaisait[1036]. La même semaine, le 17 décembre, il reçut en audience plusieurs officiers et entrepreneurs. Le prince augmenta les gages d'Etienne Gervais en raison de l'accroissement de travail dû aux nouveaux chantiers de la tour Maubergeon et du bateau[1037]. Le même jour, il accorda un don de 120 £ au maçon Guillaume Patrin qui avait pris l'ouvrage de la tour Saint-Ladre en tâche et qui se plaignait de ne pas avoir encore reçu d'avance alors qu'il avait fourni les matériaux[1038]. Dès le départ de la cour, à la fin du mois de janvier, les travaux reprenaient de plus bel.

Un prince dans son château (1387-1391), et la fin des travaux.

A la fin de la décennie 1380, la fortune politique de Jean de Berry tournait. Tenu à l'écart des affaires du royaume par les conseillers du roi, le duc se replia sur son apanage. De 1387 à 1391, il séjourna régulièrement à Poitiers, notamment durant la Noël et les Etrennes 1389 et 1390[1039]. Après 1392 et son retour au gouvernement, Jean de Berry continua néanmoins à séjourner dans son comté du Poitou : à l'automne 1393, à l'été 1396 et durant le printemps et l'été 1397[1040]. La durée de ces séjours variaient entre une semaine et trois mois[1041].

[1035] Guy de Dampmartin fut défrayé de 54 £ pour les 54 jours qu'il passa hors du chantier de Mehun-sur-Yèvre. Cette somme fut décomptée des registres du payeur des œuvres berrichon Hugues Meschin (Arch. nat., KK 256, fol. 56).
[1036] Arch. nat., KK 256, fol. 34.
[1037] BnF, ms fr. 20686, fol. 13v° voir Texte 7. Les gages du payeur des œuvres passèrent de 20 à 50 £ par an. Le 17 décembre 1384, il recut 17£ 3 d. au prorata de ce qu'il a déjà effectué depuis le 8 février plus une gratification de 50 £ ordonnée par le duc (Arch. nat., KK 256, fol. 56 et 56v°).
[1038] Arch. nat., KK 257a, fol. 39.
[1039] 30 septembre 1389 – 19 mars 1390 et 28 mai 1390 – 4 février 1391 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III). L'itinéraire de l'année 1390 n'est étayé que par un très faible nombre d'actes.
[1040] 4 septembre- 11 décembre 1393 ; 1er juillet-8 septembre 1396 ; 19 mars-1er août 1397 (*Ibid.*).
[1041] 1387 : 24 février -21 avril et 19-23 mai. 1388 : 9-10 mars et 30 mars-20 avril (*Ibid.*).

L'établissement de la chronologie des travaux de Jean de Berry à Poitiers après 1387 se heurte à l'interruption de la comptabilité d'Etienne Gervais. Pour autant la retraite subie par le prince dans ses domaines n'avait en rien mis un terme à ses projets. Jean de Berry désirait faire reconstruire le pignon sud de la grande salle du palais de Poitiers et équiper la ville d'un « gros horloge ». Cette nouvelle campagne de travaux était facilitée par l'achèvement des chantiers à Bourges et à Mehun-sur-Yèvre, qui permit le transfert à Poitiers d'un certain nombre d'ouvriers et d'artistes, parmi lesquels le général maître des œuvres Guy de Dampmartin.

Dans ce contexte, le gros œuvre et les aménagements du château arrivaient à leur terme. L'arrivée de la cour ducale en février 1387 n'exigea en effet que des travaux modestes : les sols, encore non pavés, doivent être nattés et la cour doit être « égalée ». Il restait néanmoins à engager des travaux de décoration certainement stimulés par la présence de Guy de Dampmartin et des sculpteurs qui contibuèrent au programme iconographique de la grande salle du palais ainsi que de la tour Maubergeon. En 1398, à la faveur d'un document judiciaire, nous savons que plusieurs équipes de peintres, dont une menée par Jacquemart de Hesdin, travaillaient au château[1042]. L'importance des ouvrages de peinture avait justifié le logement à Poitiers des peintres avec leur famille.

Le château en chantier

La plus célèbre représentation du château de Poitiers est celle du mois de juillet des *Très Riches Heures* (Figure 53). Elle montre le pan de mur face au Clain qui était couronné par une galerie et cantonné à droite par la tour « du Clain » et à gauche par la tour « de l'Entrée ». Le pan « devers la ville » est figuré assez grossièrement sur le tableau que François Nautré peint en 1619 (voir Figure 55)[1043]. On reconnaît néanmoins l'entrée du château, jouxtant la tour de l'entrée, par la présence des

---

[1042] Arch. nat., JJ 153, n° 378, fol. 258 (voir Texte 28). En janvier 1398, Jacquemart de Hesdin et ses compagnons sont accusés d'avoir brisé le coffre qu'un peintre, dénommé Jean de Hollande, avait laissé au château et emporté des couleurs et des patrons. L'affaire dégénère et finit par la mort de Jean de Hollande. Jacquemart et ses compagnons trouvent refuge dans l'Abbaye de Montierneuf. Datée du mois de mai 1398, la lettre de rémission, envoyée par le roi pour gracier les accusés, porte la signature de Jean de Berry.

[1043] Musée de la ville de Poitiers. Ce tableau commémore le siège de Poitiers par l'amiral de Coligny (1569).

rainures accueillant les flèches du pont-levis. Enfin, les comptes désignent par « pan devers Saint-Ladre » celui représenté sur une gravure de Claude Chastillon *Le chasteau de l'antique ville de Poitiers* (Figure 54). Il s'agit du corps de logis aménagé par Jean de Berry ce qui explique la présence de grandes croisées. Ce pan était cantonné au nord par la tour du Clain et au sud par la tour « Saint-Ladre » ou « grosse tour » qui abritait une partie des pièces privées de Jean de Berry.

Le 12 octobre 1385, le charpentier Simon de Vien passa un marché pour la construction de trois ponts dormants aux entrées du château : deux à l'entrée « devers la ville » et un autre à celle « devers Saint-Ladre »[1044]. Bien entendu des ponts existaient déjà, mais ils avaient souffert du passage des chariots livrant les matériaux de chantier[1045], ce qui justifiait leur remplacement à neuf[1046]. En dehors du pont de l'entrée principale et du pont vers Saint-Ladre, le château disposait d'un pont à usage « privé », qui enjambait le Clain et qui était emprunté par le duc quand il partait chasser dans la forêt de Moulière au nord de Poitiers[1047].

De la forteresse au château de plaisance

Le corps de logis

Le corps de logis « devers Saint-Ladre » contenait toutes les pièces à vivre ainsi que les salles d'apparat (voir Plan 10). Elles étaient réparties sur trois niveaux qui communiquaient par l'intermédiaire d'escaliers logés dans la tour du Clain et la tour Saint-Ladre. Au premier niveau, on trouvait deux chambres basses transformées à des fins résidentielles. Au niveau supérieur, se situait l'étage noble qui comprenait l'ensemble des pièces nécessaires à l'exercice du pouvoir. Il s'agissait de la grande salle, accessible depuis la cour par un escalier, de la salle à parer et de la salle de retrait. La partie de l'aile comprise entre la grande salle et la tour du Clain était

---

[1044] Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°.
[1045] « lesquels avoient este uses et despecés pour cause de charrois qui y avoient passé pour le fait des dites euvres » (*Ibid.*).
[1046] Arch. nat., KK 257b, fol. 61. Livraison de bois du Coulombiers et du parc de Montreuil-Bonin (Arch. nat., KK 257b, fol. 38v°). « Pour les ponts dormans que l'on fait a present a l'entree du chasteau », 5 novembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 59v°). Durant le mois de décembre des échafaudages étaient montés (*Ibid.*, fol. 65v°). La certification de l'ouvrage de Simon Vien eut lieu le 17 février 1387 (Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°).
[1047] Le pont repose sur trois piliers qui sont encore figurés sur plan de la ville dit « des échevins » à la fin du XVIIe siècle (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 214, note n° 472).

occupée par la chapelle castrale et l'oratoire du prince. Le troisième niveau sous combles était désigné par le terme de galetas. Jean de Berry le fit transformer en un espace confortable, décoré, lambrissé, et éclairé par les grandes fenêtres que l'on aperçoit sur les *Très Riches Heures*.

Les chambres neuves : la chambre de retrait et la chambre à parer

La chambre de retrait du duc occupait l'extrémité méridionale du corps de logis et communiquait avec le deuxième et le troisième niveau de la tour Saint-Ladre[1048] dont les fonctions ne sont pas précisées dans les textes (on peut supposer qu'il s'agissait de la garde robe et de l'étude du prince) [1049]. Les comptes indiquent que la chambre de retrait était éclairée par une « croisée et demie » ouverte sur la cour[1050]. La chambre à parer, quant à elle, était largement ouverte sur les jardins par trois baies[1051]. Du côté cour, on note la présence d'une petite pièce[1052] dont la fonction nous est inconnue.

En novembre 1384, la chambre de retrait et la chambre à parer, dites «chambres neuves», étaient les seules pièces de l'étage noble en mesure d'accueillir le duc. Des travaux de couverture y furent engagés dès l'entrée en fonction d'Etienne Gervais en novembre 1382[1053]. A cette fin, on livra, entre les mois de février et de mars 1383, 58 cents de tuiles plates, 12 « (serrures) » et 4 cents de lattes[1054] . Il s'agissait probablement d'ouvrages provisoires car, le 6 mai 1384, un marché était

---

[1048] Le percement du mur entre la tour la chambre de retrait se situa entre le 26 septembre et le 21 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 2-25).
[1049] La tour abritait les aisances de Jean de Berry. Le 7 mai 1386, on perça le mur de « la tour devant Saint Ladre pour faire une fenestre pour donner clarté aux aisances de mon seigneur aupres de la chambre de retrait » (Arch. nat., KK 257b, fol. 20). Un châssis à valve fut posé par Pierre Amelier (*Ibid.*, KK 256, fol. 55v°).
[1050] Selon les textes, seules la grande salle et la chambre à parer disposaient de fenêtres donnant sur les jardins (Arch. nat., KK 256, fol. 55v°).
[1051] Arch. nat., KK 256, fol. 55v°.
[1052] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°.
[1053] BnF, ms fr. 20686, fol. 18v° et 19v°. Les premiers feuillets de sa comptabilité (février 1383) indiquent la couverture des «chambres neuves ».
[1054] BnF, ms fr. 20686, fol. 14v°-16. Les « festaux » sont destinés au «fest des dictes maisons neuves ».

passé avec le couvreur Jean Giraut pour le galetas, la chambre de retrait et la chambre à parer[1055].

Le souci du confort et de la décoration faisait partie de cette campagne. Dès le mois de novembre 1382, le huchier Jean Brunet travaillait à la réalisation de châssis, de « colombez », de panneaux pour lambrisser et « houssier » la chambre de retrait[1056]. A partir du 6 avril 1383, il était question également du lambrissage de la chambre à parer[1057]. Jean Brunet reçut deux milliers de lambris de 6 pieds et demi et de 4 pieds et demi (environ 2,10 mètres et 1,40 mètres). Après avoir été livrés par un charpentier de Lusignan[1058], ils étaient déposés à pied d'œuvre dans la cour du château[1059]. D'autres panneaux, destinés au lambrissage des salles du château, provenaient encore du palais[1060]. L'ouvrage nécessitait encore 36 pièces de morue destinées à préparer la colle pour les lambris[1061] ; 400 livres de « goions » de fer pour coudre les lambris ; des bandes de fer pour « attacher les barres de bois contre quoi le lambris est attaché »[1062]. La pose du lambris apparaît dans les dépenses en régie jusqu'à la fin du mois de février 1384[1063]. Par marché, Jean Brunet s'engageait aussi à réaliser 10 châssis pour les fenêtres de la chambre à parer et celle d'une salle donnant sur la cour[1064]. Il acheva également l'huis de la chambre à parer. Nous ne connaissons pas la date de ce marché, mais nous savons que le maître d'œuvre certifiait l'ouvrage le 15 octobre 1384 c'est-à-dire un mois avant l'arrivée de la cour ducale. Le travail des huchiers reprit de nouveau à la fin du mois de janvier 1385. Le

---

[1055] Arch. nat., KK 257a, fol. 37v°. Durant le mois de septembre suivant, le couvreur Jean Rabiner et deux aides travaillèrent à la réparation des « fautes » de la couverture de la chambre à parer (*Ibid.*, KK 256, fol. 2v°).

[1056] BnF, ms fr. 20686, fol. 17v°, 18v°, 19v° et 10v°. Le 20 avril 1383 : « A Bertrand Harrandeau charpentier pour 24 braces de boys quarré pour fere les mambrures des huisseries, fenestrages, chacis et hostevens des dites maisons neuves, pris le dit bois a coulombiers » (*Ibid.*, fol. 17v°).

[1057] Il n'est pas précisé si ce deuxième chantier échut à Jean Brunet (BnF, ms fr. 20686, fol., 16v° et 17v°). Ces gages, versés le 27 avril 1383 ne mentionnent que le chantier de la chambre de retrait (*Ibid.*, fol. 18v°).

[1058] BnF, ms fr. 20686, fol. 16v° (6 avril 1383) et 17v° (20 avril 1383). Le charpentier Simon Boin demeurait à Lusignan et travaillait dans le bois de Coulombiers. Il est probable qu'une partie de sa production était employée au château de Lusignan (*Ibid.,* fol. 22-25v°).

[1059] 6 avril 1383, il est possible que cette livraison d'un millier de lambris remplaçait une plus ancienne « car le vert lambruz n'eust pas ete bon » (BnF, ms fr. 20686, fol. 16v°).

[1060] BnF, ms fr. 20686, fol. 12 (28 février 1384) et Arch. nat., KK 256 (3 octobre 1384). A ce moment, le chantier du palais est approvisionné de bois d'Illande, matériau destiné à la fabrication des gabarits comme des lambris.

[1061] BnF, ms fr. 20686 fol. 17 (6 avril 1383).

[1062] *Ibid.*, fol. 17v° et 19v° (4 mai 1383).

[1063] *Ibid.*, fol. 10v°. Cependant les gages du huchier perdurèrent jusqu'au mois d'août 1384 (fol. 18v°).

[1064] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°. Ce feuillet a été omis lors du microfilmage du registre original.

huchier parisien Guillaume Cirace, présent à Poitiers dès octobre 1384, remplaça alors Jean Brunet[1065].

Il est probable que le lambris était réservé aux parties hautes des salles et qu'il était peint par la suite. Pour le reste de la décoration interne, nous savons seulement que douze têtes de cerfs en bois furent livrées le 12 août 1384[1066]. Cette thématique se retrouve déclinée en plusieurs lieux : dans la galerie précédant la grande salle du palais de Bourges, dans la salle à parer du château de Mehun-sur-Yèvre et sur la lance de son bateau d'apparat. Au château de Poitiers, ces têtes pourraient avoir été utilisées comme « reprises », c'est-à-dire des consoles recevant les pièces de charpente. Des aménagements similaires sont mentionnés pour le bateau d'apparat[1067] et pour le pavillon surplombant le portail d'entrée[1068].

La nouvelle grande salle

Insérée entre la salle à parer et la chapelle, la grande salle du château d'Alphonse de Poitiers était en réalité de dimensions réduites. Chauffée par une unique cheminée[1069] et pourvue d'une seule fenêtre sur jardin, elle offrait peu de similitudes avec celles des palais de Bourges, de Riom, de Poitiers, ou même du château de Bicêtre. Le premier souhait de Jean de Berry fut donc de l'agrandir et de l'ouvrir. A partir de mai 1383, on déposa la couverture de la chapelle castrale qui dut être « abatue pour fere une grande sale en la place de la dicte chapelle »[1070]. Durant l'été 1385, cet agrandissement permit le percement d'une deuxième fenêtre ouvrant sur les jardins[1071]. Au mois de juin 1384, les deux fenêtres de la grande salle reçurent des

---

[1065] Il conduit la réalisation de châssis, huis, de porches et de plusieurs autres « chiez d'euvre » (Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°). Tous ces éléments sont contenus dans un rôle signé et certifié par Guy de Dampmartin le 29 août 1385. On sait qu'un banc à dossier était présent dans la chambre à parer au moment où le duc logeait au château (5 décembre 1384, *Ibid.*, KK 256, fol. 33v°).

[1066] Arch. nat., KK 257a, fol. 37v°. Le marché fut passé le 5 novembre 1385. Il comprenait « une dozenne de testes de cerfs a tout le coul et poistrine hors du mur ou elles seront assises ». La certification eut lieu le 12 août 1384. Nous ne connaissons pas la destination de ces éléments, mais on peut raisonnablement penser qu'ils prirent place dans les chambres de retrait ou de parement au vu de la date de certification.

[1067] Voir note n° 1219.

[1068] Voir note n°1200.

[1069] 7 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 18v°).

[1070] Semaines du 5 et du 18 mai 1383 (BnF, ms fr. 20686, fol., 19v°et 20v°).

[1071] Du 31 juillet au 14 août 1385 (Arch. nat., KK 256, fol. 27-29). Dans la grande salle, ces travaux eurent pour conséquence d'endommager l'enduit qu'il faudra reprendre au mois de septembre 1386 (*Ibid.*, KK 257b, fol. 46v°).

« iraignes » sorte de grands ouvrages de ferronnerie semblables à des grilles de protection [1072]. La gravure de Claude Chastillon montre ces grandes croisées (voir Figure 54). Cependant, les comptes d'Etienne Gervais nous apprennent la présence de fenêtres « flamenches »[1073] c'est-à-dire de lucarnes[1074] qu'il faut probablement situer du côté de la cour.

Lors du séjour de la cour ducale, durant l'hiver 1384, la grande salle bénéficia d'un certain nombre d'aménagements. Le 10 octobre 1384, les « fautes » ou défauts dans la couverture de la salle furent réparés[1075]. Durant le mois de février 1384, on clouait les « planchons » des planchers de la salle et de la chapelle[1076]. Enfin le 31 octobre 1384, Guy de Dampmartin ordonnait au serrurier Jean Courtelet, travaillant alors sur le chantier du château de Mehun-sur-Yèvre, de rejoindre le Poitou[1077]. Dans la grande salle du château de Poitiers, il réalisa les gonds et les serrures de la porte par laquelle on entre dans la salle depuis l'escalier[1078].

Jean de Berry prit un soin tout particulier à la commande du décor lambrissé de la grande salle. Pour cela, il fit appel aux compétences de Guillaume Cirace, huchier parisien rompu aux commandes royales et princièrès, présent sur le chantier avec son équipe depuis le 3 octobre 1384[1079]. Il lui commanda le lambrissage de la grande salle et du petit galetas, chantier qui fut engagé dès le départ de la cour ducale le 24 février 1385[1080]. Le bois provenant de la forêt de Coulombiers fut abandonné au profit du bois « d'illande »[1081], produit d'importation, couramment utilisé dans la décoration des riches demeures aristocratiques et dont Cirace faisait le commerce à Paris.

[1072] Marché signé le 6 juin 1384 et certifié le 14 août 1385 avec Jacques le Maréchal (Arch. nat., KK 257a, fol. 37v°et 38v°).
[1073] Arch. nat., KK 256, fol. 10.
[1074] Fenêtre à la façon de Flandre, c'est-à-dire à jambage et saillie hors du toit. Le terme apparaît dans les comptes de construction du duc d'Anjou, 1360 (Godefroy Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*….).
[1075] Arch. nat., KK 256, fol. 7v°. Le couvreur Jean Rabiner et deux compagnons avaient déjà réparé les « faultes » de la couverture de la chambre à Parer la semaine du 26 septembre (*Ibid.*, fol. 2v°).
[1076] BnF, ms fr. 20686, fol. 12.
[1077] Arch. nat., KK 256, fol. 14v°.
[1078] Arch. nat., KK 256, fol. 33v°.
[1079] Arch. nat., KK 256, fol. 5v°. A partir du 29 août 1385, Guillaume Cirace réalisa des planchers, proches, huis et châssis pour « les maisons neuves » du château » planchers, porches, huis et châssis (Arch. nat., KK 256, fol. 6-53 et *Ibid.*, KK 257a, fol. 36v°).
[1080] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°, le marché comprenait 122 toises (245 mètres environ).
[1081] Les premières livraisons commencent à la fin du mois d'octobre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 15v°).

L'accès à la grande salle fut modifié avant le retour du duc en février 1387. On livra 25 marches pour l'escalier de la cour et on tailla un pilier qui sera « au bout du dit degre par devers la cour »[1082]. Le carrier Guillaume Lavarde livra de grandes pierres et une « table d'entrée »[1083] pour la grande salle qui prit place au haut des marches. On pourrait y voir une table de justice dont on trouve d'autres exemples parmi les résidences royales et princières[1084]. Son rôle est tout à fait essentiel : elle légitimait l'autorité du prince et consacrait en quelque sorte la nouvelle grande salle du château. Au mois de février 1387, le duc put profiter de la grande salle dans laquelle les charpentiers venaient tout juste de réaliser des tables, des tréteaux « pour installer les robes et parement du duc ». Enfin un dais avait été pendu face à la table du duc[1085].

La chapelle et l'oratoire

L'existence d'un lieu de culte antérieur au duc est corroboré par les travaux de la grande salle dont l'agrandissement est gêné par la présence d'une chapelle. Son vocable n'est jamais mentionné dans les comptes, mais il est cité dans un document plus tardif : Saint-Nicolas dont le culte est attesté à Poitiers au Moyen Age[1086]. Le clocher et la noue formée par l'intersection de la charpente de la chapelle avec celle du corps de logis sont visibles sur les *Très Riches Heures*. On voit clairement que la chapelle se trouvait à l'extrémité nord du corps de logis et qu'elle joignait la tour du Clain. La chapelle est attenante à la grande salle[1087] et son chevet donnait sur la cour au droit du grand escalier (voir Plan 10)[1088]. Sur la gravure de Claude Chastillon, on remarque que les deux pignons de la chapelle étaient ouverts de grandes baies (voir Figure 54).

[1082] Le 15 octobre 1386, on livra 13 marches d'environ 1 m et 1,5 m (Arch. nat., KK 257b, fol. 54). Le 5 novembre on tailla le pilier (*Ibid.*, fol. 58v°). Le 12 novembre, on livra de nouveau 12 marches (*Ibid.*, fol. 60v°). Les travaux se poursuivent jusqu'au 26 novembre (*Ibid.,* fol. 63).
[1083] Arch. nat., KK 257b, fol. 48.
[1084] Mesqui Jean, Châteaux et enceintes…, vol. 2, p. 90-93.
[1085] Arch. nat., KK 257b, fol. 81.
[1086] BnF, Chappée, boîte LXXXI, n°19, voir Texte 43. Dès le XIIe siècle, Il existait une église Saint-Nicolas à Poitiers face au Vieux Marché. Les ruines de cette grande église romane ont subsisté jusqu'au XIXe siècle au sud-ouest de la place d'Armes (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 55).
[1087] Arch. nat., KK 257b, fol. 6.
[1088] Arch. nat., KK 257b, fol. 66v°.

La chapelle était complétée d'une sacristie et un oratoire privé qui communiquait avec une vis dans la tour du Clain[1089]. L'aspect de ce lieu de culte, dont le plan était contraint par les dispositions des autres pièces du corps de logis, devait paraître relativement modeste au regard du bel ensemble architectural offert par la chapelle castrale de Mehun-sur-Yèvre. La chapelle du château de Poitiers était certainement semblable à celle du château de Germolles que Drouet de Dampmartin faisait bâtir au même moment pour le compte de la duchesse de Bourgogne et pour laquelle le manque de place avait conduit à placer le chœur et une partie du vaisseau en encorbellement au dessus des fossés[1090]. A Poitiers, ce développement s'est fait aux dépens de la cour. Les sources nous indiquent encore que le chevet de la chapelle formait un angle avec l'oratoire[1091] et que celui-ci était pourvu d'une fenêtre en arc[1092].

Le chantier de la chapelle commença dès le mois de mai 1383 avec la dépose de la couverture de tuile afin de permettre l'agrandissement de la grande salle[1093]. A la fin du mois de février 1384, le couvreur Jean Rabiner prit trois jours pour se rendre Châtellerault afin d'y compter 12 milliers d'ardoises destinées à la nouvelle couverture de la chapelle[1094]. Celle-ci était cependant loin d'être achevée lorsque le duc arriva le 29 novembre 1384. Elle n'était pas encore pavée[1095] ni vitrée[1096] et n'avait pas reçu de voûtements. Pour autant son état devait permettre la tenue des offices car on posa des serrures neuves pour la chapelle et l'oratoire[1097]. On protégea également la fenêtre de l'oratoire par une grille de fer dont le poids (214 kg)[1098]

[1089] 28 août 1385, « deux pierreurs pour abatre le mur qui sied entre l'oratoire de mon dit seigneur et la viz pour faire l'entree du dit oratoire en la tour devers les jardins du chasteau » (Arch. nat., KK 257a, fol. 31). Un deuxième oratoire est mentionné dans les comptes qui distinguent l'oratoire de la chapelle comme étant «du bas » en opposition avec « l'oratoire du galletax » à l'étage (*Ibid.*, fol. 38).
[1090] *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Age*, Beck Patrice (dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2002, p. 25-28 et 60-66.
[1091] 10 décembre 1386, (Arch., nat., KK 257b, fol. 66v°).
[1092] Arch. nat., KK 256, fol. 34.
[1093] BnF, ms fr. 20686, fol. 19v° et 20v°.
[1094] BnF, ms fr. 20686, fol. 12, les travaux de couverture sont mentionnés jusqu'en octobre suivant (Arch. nat. KK 256, fol. 10).
[1095] On se contenta de répandre une simple couche de terre battue (Arch. nat. KK 256, fol. 21v°).
[1096] voir note n°1032.
[1097] Arch. nat. KK 256, fol. 27v°.
[1098] Arch. nat. KK 256, fol. 33v° (semaine du 5 décembre 1384). 200 livres de plomb furent nécessaires au scellement de cette grille (*Ibid.*, fol. 33).

montre qu'elle était de plus petites dimensions que celles réalisées pour les salles d'apparat[1099].

La chapelle resta en l'état jusqu'au milieu de l'année 1385. Le 28 août, on ordonnait à deux « pierreurs » de percer le mur entre l'oratoire et la tour du Clain afin de le mettre en communication la vis de la tour[1100]. Au même moment, le huchier Guillaume Cirace acheva la réalisation de plusieurs ouvrages destinés à la chapelle[1101]. L'oratoire du prince et la sacristie étaient en chantier dès le début de l'année 1386. Un marché fut passé le 10 février 1386 avec le maçon Pierre Aymeret qui devait abattre le « gros mur » des galeries tenant à la chapelle afin de permettre l'agrandissement de l'oratoire du duc[1102]. Au même moment, la cheminée de l'oratoire était déplacée pour laisse le passage de « l'allée des galeries » que l'on bâtissait devers les jardins[1103]. A l'instar des autres oratoires de Jean de Berry, celui du château de Poitiers était équipé d'un chauffe pied[1104]. On entreprit également la mise en œuvre de voûtes d'ogives et de clefs[1105]. La fenêtre de l'oratoire fut de nouveau reprise[1106]. Enfin le 3 décembre, les maçons aménagèrent un passage entre la chapelle et l'oratoire[1107]. Concernant la charpente, la chapelle reçut en juillet un clocher, ce qui exigea une nouvelle fois la dépose de la couverture[1108]. La chapelle fut de nouveau couverte d'ardoise durant l'hiver suivant[1109].

[1099] Les autres grilles de fer mentionnées dans les comptes ont des poids compris entre 3 et 3,5 tonnes. Le marché passé avec le verrier Henri l'ancien indique que la « petite forme de l'oratoire » possèdait un « archez qui sciet au dessus » ; les dimensions portées au marché sont 10 et 19 pieds (Arch. nat., KK 257a, fol. 38).

[1100] Arch. nat., KK 257a, fol. 31.

[1101] Plusieurs « chassis, huys enchassillés et porches » réalisés par marché certifié le 29 août 1385 (Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°).

[1102] Arch. nat., KK 257b, fol. 82. Le marché fut certifié le 15 janvier 1387. Le mur abattu faisait 5,12 mètres de long sur 5,85 mètres de haut et 2,3 mètres d'épaisseur.

[1103] Semaine du 26 février 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 6) pour la mettre « plus à l'arrière » (*Ibid.*, fol. 7). A partir du 30 juillet 1386, des maçons bâtissent « un mur qui est au près de la chapelle lequel portera la charpenterie des galeries » (*Ibid.*, fol. 36v°).

[1104] Semaine du 26 mars 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 11v°). Pour réaliser le « tuyau » d'évacuation, 25 quartiers de pierre de Chardonchamp étaient livrés le 2 avril (*Ibid.*, fol. 13v°).

[1105] Le travail des tailleurs commença le 19 mars 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 9v°). Le 11 juin, les charpentiers furent appelés à « lever » les clefs et croisées d'ogives de l'oratoire (fol. 26v°). Le travail des maçons commence le 2 juillet (fol. 30v°). A partir du 16 juillet 1386, les enduiseurs étaient à l'œuvre dans l'oratoire (fol. 33v°), puis à la voûte de la sacristie (fol. 52v°).

[1106] L'achèvement de la taille et de l'assise de cette fenêtre a lieu le 19 novembre 1386 (arch. nat., KK 257b, fol. 62).

[1107] Arch. nat., KK 257b, fol. 65.

[1108] Arch. nat., KK 257b, fol. 36v°. Le clocher fut posé le 8 octobre (*Ibid.*, fol. 52v°).

[1109] Arch. nat., KK 257b, fol. 49v°. La couverture en ardoise de la chapelle s'achève le 5 novembre (*Ibid.*, fol. 58v°). Commence alors celle du clocher. On prévoyait deux lucarnes permettant d'accéder aux noues ainsi qu'au clocher (7 janvier 1387, *Ibid.*, fol. 74).

Une nouvelle visite du duc de Berry accéléra le rythme des travaux. La chapelle, dont le sol était toujours couvert de terre battue depuis novembre 1384, reçut, dès le mois d'octobre 1386[1110], les carreaux de faïence[1111] fabriqués à l'hôtel de Vivonne. Le 7 janvier 1387, le nouveau pavement dut être « deppecié » pour asseoir un porche de bois installé au milieu de l'oratoire[1112]. Le 14 janvier 1387, les huchiers commencèrent le lambrissage de la voûte de la sacristie fraîchement enduite[1113]. L'interruption de la comptabilité d'Etienne Gervais nous interdit de connaître l'aboutissement de cette campagne de travaux. Le lambrissage de la chapelle reçut probablement un décor peint. Jean de Berry résidait régulièrement dans son château de Poitiers à dater du mois de février 1387 et nous savons qu'il assistait à l'office dans la chapelle castrale au tout début de l'année 1401[1114].

Les chambres basses

Les « salles basses » ou les « chambres basses » désignent les deux pièces situées sous l'étage noble. La qualité des équipements dont elles furent pourvues (latrines et lambris de bois d'Illande[1115]) montre qu'elles étaient destinées aux proches du duc[1116] notamment à son cousin et fidèle conseiller Louis d'Etampes[1117]. La première chambre basse se situait sous la chapelle. Elle était chauffée par une cheminée[1118] et se trouva équipée d'un lieu d'aisance installé sous l'entrée du degré

[1110] 1er octobre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 51et 54). Dès le mois de septembre 1386, on avait déjà entrepris le pavement du « petit oratoire qui sciet au bout du petit galetas près de la chapelle » (fol. 48).
[1111] Arch. nat., KK 257b, fol. 60, on précise seulement qu'il s'agit de « carreaux peints ».
[1112] Le paveur Jean Picadoise prit deux jours pour le rétablir (Arch. nat., KK 257b, fol. 74.
[1113] Semaine du 8 octobre 1386 : les enduiseurs travaillent à la voûte pour garder les reliques et vêtements de la dite chapelle (Arch. nat., KK 257b, fol. 52v°). Semaine du 7 janvier 1387 : travaux de lambrissage (*Ibid.*, fol. 74 et 76).
[1114] Le 2 janvier 1401 (Arch. nat., KK 254, fol. 104 d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 441).
[1115] Marché signé avec Guillaume Cirace le 4 juin 1385 et certifié le 20 septembre suivant (Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°).
[1116] Le 24 octobre 1384, les charpentiers réalisent des huis légers pour les chambres basses du château (Arch. nat., KK 256, fol. 10v°). Les sols reçoivent de la terre battue comme la grande salle, les salles d'apparat et la chapelle (Arch. nat., KK 256, fol. 21v°). Entre novembre et décembre 1384, on pose trois serrures pour les chambres basses (Arch. nat., KK 256, fol. 27v° et 41).
[1117] Le 21 novembre 1384. On fait fabriquer trois chaises d'aisances : une pour le duc dans la chambre de retrait, l'autre dans la chambre du comte d'Etampes, la dernière pour la chambre basse sous la chapelle (Arch. nat., KK 256, fol. 28). A propos de Louis d'Etampes voir Autrand Françoise, Jean de Berry…, p. 334.
[1118] Semaine du 26 septembre 1384 : travaux de charpentiers pour le passage du conduit de cheminée (Arch. nat., KK 256, fol. 2).

menant à la grande salle[1119]. La deuxième chambre similaire était située sous la salle à parer[1120] et communiquait avec la vis de la tour de Saint-Ladre[1121].

Les tours

Le 15 mai 1383, Guy de Dampmartin signa deux importants marchés concernant la « maçonnerie nouvelle » de la tour Saint-Ladre et de la tour du Clain avec les maçons Guillaume Patrin[1122] et Philippe Joudran[1123]. Ces deux marchés concernaient la reprise de la maçonnerie externe de ces deux tours. Leurs montants – 1700 £ pour tour Saint-Ladre et 1250 £ pour la tour du Clain[1124], les placent parmi les plus importants conclus par Guy de Dampmartin à Poitiers (voir Tableau 19). Ces chantiers se déroulèrent sur une longue période interrompue seulement par les grands froids[1125]. Les quittances de ces deux entrepreneurs furent rendues le 7 juin 1388 (Philippe Joudran) et le 23 juin 1389 (Guillaume Patrin)[1126]. En raison de la disparition des comptes d'Etienne Gervais, après le mois de février 1387, les travaux de charpenterie et de couvrement des tours ne sont pas connus. Nous savons seulement qu'en février 1386 on procédait à la dépose des anciens hourdis[1127]. Les *Très Riches Heures* du duc de Berry montrent que les robustes tours de la forteresse laissèrent la place à d'élégants toits en poivrière ponctués de hautes lucarnes, de

---

[1119] On perce le « gros mur » pour faire des aisances (*Ibid.*).
[1120] Semaine du 3 octobre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 5v°).
[1121] 14 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 23v°).
[1122] Arch. nat., KK 256, fol. 55v°. Il existe un Guillaume Patrin, carrier à la carrière de Chardonchamp (*Ibid.*, KK 257b, fol. 45v°). En 1388, il est cité comme maçon juré de la ville (Arch. nat., J 182, n° 110).
[1123] Arch. nat., KK 256, fol. 55. Philippe Joudran est mentionné dans les comptes de la ville de Poitiers (maçonnerie de la tour du moulin du château), le 23 août 1380 (Provost Catherine, *Les travaux communaux*…, vol. 2, n°1, §10). Le 20 mai 1387, il était présent lors de la criée d'un marché pour la couverture du Gros Horloge (*Ibid.*, n°80).
[1124] Lors de la certification des ouvrages, Guy de Dampmartin n'ordonna pas le versement de la totalité des sommes prévues aux contrats. Guillaume Patrin reçoit 1678 francs (Arch. nat., KK 256, fol. 55v°) qui s'ajoute en fait à un don de 120 £ accordé par Jean de Berry le 17 décembre 1384 (*Ibid.*, KK 257a, fol. 39). Philippe Joudran ne reçut que 1140 £ (*Ibid.*, KK 256, fol. 55).
[1125] Marché signé le 15 octobre et certifié le 12 décembre 1385 : « A Jean Aubelet charpentier pour avoir fait et assis la charpente nécessaire pour couvrir desseaune deux des tours du château de Poitiers pour sauver la maçonnerie de l'iver (…)» (Arch. nat., KK 257b, fol. 83).
[1126] Les dates de certification ne sont pas mentionnées dans la teneur des marchés.
[1127] Arch. nat., KK 257b, fol. 3v°.

tourelles en vis et de conduits de cheminée, mais cette vision semble critiquable[1128], c'est du moins ce que paraît montrer un document inédit du XVe siècle. Il s'agit d'un contrat passé avec un couvreur poitevin à qui l'on enjoignit de couvrir les trois tours du château « qui sont à terrasse » après en avoir retirer les plantes et les arbres qui y avait poussé[1129].

L'aménagement intérieur des tours exigeait une réfection complète. Le 26 mars 1385, Jean Guérart signa un marché engageant Pierre Aymeret et Jean Clouset pour « équarrir » l'intérieur des trois tours jusqu'au deuxième étage et pour évacuer les vielles vis[1130]. Le terme « équarrir » est explicité un peu plus loin dans les comptes : il s'agissait de faire passer le plan des anciennes pièces « du rond au carré »[1131]. Etienne Gervais transcrit ici un des rares passages permettant d'éclairer les choix architecturaux que firent le duc et ses maîtres d'œuvre : les dispositions internes des tours du XIIIe siècle étaient jugées inappropriées au confort qui seyait à une demeure princière de la fin du XIVe siècle[1132]. Le chantier de démolition produisit un tel volume de gravats que les équipes de manœuvres ne furent pas en nombre suffisant pour les évacuer et que le maître d'œuvre dut passer un marché spécifique avec un charretier. La durée de ce marché montre que la démolition prit cinq mois[1133]. Le déroulement des travaux fut entre autre perturbée par un incident qui éclata au sein de l'équipe de démolisseurs : lors d'une rixe, Jean Clouset tua l'un de ses compagnons, le maçon Etienne Jarnac,[1134] et s'enfuit, craignant la justice de l'Abbé de Montierneuf qui fit saisir ses biens. Au mois d'août, une lettre de rémission de Charles VI fut expédiée et rétablit le contrevenant dans ses droits[1135]. Dès le mois de juin 1385, deux charpentiers commencèrent la réalisation des planchers formés de soliveaux maintenus par une solide poutre médiane. Un de ces planchers était prévu pour la tour de l'entrée ; trois pour la tour Saint-Ladre et un pour la tour du Clain[1136].

[1128] Ces couronnements n'ont d'ailleurs rien de commun avec ceux figurés par Claude Chastillon.
[1129] BnF, Chappée, boîte LXXXI, n°19, 4 août 1452. voir Texte 43.
[1130] Arch. nat., KK 257b, fol. 84.
[1131] Voir note n°1133.
[1132] Sur ce point lire Guillaume Jean, « Le legs du XIVe siècle », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 213.
[1133] Marché avec le charretier Jean Audebourgeau, 30 avril au 28 août 1385 (Arch. nat., KK 257b, fol. 84). Des 45 marchés transcrits par Etienne Gervais, il s'agit du seul marché conclu pour l'évacuation des gravâts.
[1134] Du 26 septembre au 29 octobre 1386, Etienne Jarnac travaille au percement du « gros mur » de la salle située sous la chapelle pour aménager des aisances (Arch. nat., KK 256, fol. 2-13v°).
[1135] Arch. nat., JJ 127, n° 86, fol. 54v° voir Texte 14.
[1136] Simon de Vien, marché signé le 25 juin 1385 (Arch. nat., KK 257b, fol. 82v°). Mery Bonnet, marché signé le 15 juin 1385 (*Ibid.*, fol. 83v°). Les deux marchés sont certifiés le 15 janvier 1387.

Les planchers des salles furent ensuite couverts d'une couche de terre[1137]. Durant l'année 1386, en préparation à l'installation prochaine de la cour ducale, les tours furent enduites tant à l'intérieur qu'à l'extérieur[1138] et les échafaudages démontés juste avant l'arrivée du prince[1139].

Les tours du château de Jean de Berry étaient destinées à des fonctions résidentielles comme le prouve l'installation de latrines dans chacune d'elles[1140]. Comme nous l'avons décrit précédemment, le deuxième niveau de la tour Saint-Ladre, encore désignée «la grosse tour », abritait les pièces privées du prince qui prolongeaient la chambre de retrait[1141]. Une pièce sans fonction occupait le troisième étage. Elle était en communication avec le galetas et avec la galerie rejoignant la tour de l'entrée. Sa fonction devait être importante car sa fenêtre était protégée par une grille de fer posée avant le mois d'octobre 1385[1142]. La tour de l'entrée devint la « tour d'Etampes »[1143] à l'issue de la campagne de travaux. Cette nouvelle dénomination signifie probablement qu'elle fut réservée à l'usage de Louis d'Etampes[1144].

Les galetas et les galeries

Le grand et le petit Galetas

Deux galetas couronnaient le corps de logis. Les comptes d'Etienne Gervais les désignent sous le nom de « grand » et de « petit » galetas. Le premier coiffait la

[1137] 30 avril - 4 juin 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol.19 et 25).
[1138] Les enduiseurs commencèrent au mois de mars 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 10).
[1139] Au mois de janvier, on boucha les trous laissés par les échafaudages par les enduiseurs (Arch. nat., KK 257b, fol. 79).
[1140] Tour du Clain : 31 décembre 1386, 7 et 14 janvier 1387 (Arch. nat. KK 257b, fol. 71v°, 73 et 75v°). Tour de l'Entrée (*Ibid.*, fol. 79). Le 4 février 1387, on maçonna le conduit des latrines de la tour devers le Clain (*Ibid.*, fol. 80v°).
[1141] A la suite de la chambre de retrait, la tour abritait une chambre, un escalier en vis et des aisances. Le 16 avril 1386 : percement du mur (Arch. nat., KK 257b, fol. 17) et le 25 juin 1386 : la voûte de la fenêtre qui donnait jour dans les aisances fut enduite (*Ibid.*, fol. 29).
[1142] La certification de l'ouvrage eut lieu le 17 octobre 1385 (Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°).
[1143] Arch. nat., KK 257b, fol. 79.
[1144] Il existe également une tour d'Etampes au château de Lusignan d'après les comptes du payeur des œuvres Jean Aubereau, 2 décembre 1399 – 22 mars 1400 (BnF, ms fr. 20686, fol. 43-47v°).

chambre de retrait et la chambre à parer[1145] ; le deuxième était situé au-dessus de la grande salle et de la chapelle[1146]. Les travaux de charpenterie du corps de logis firent partie des premiers ouvrages importants rencontrés dans les comptes d'Etienne Gervais. Entre les mois de janvier et de juillet 1384, on répara la couverture du grand galetas afin de permettre les travaux de lambrissage des chambres de retrait et de parement menés par l'équipe du huchier Jean Brunet[1147]. Peu après, les maçons travaillèrent aux lucarnes[1148] et le serrurier Pierre Amelier réalisa trois croisées de fer « mises en châssis » pour les fenêtres du galetas[1149]. La présence de trois fenêtres dans le grand galetas est confirmée par un marché conclu avec le verrier Henri l'Ancien[1150]. Le décor des deux galetas fut conçu avec le même soin que pour les pièces à vivre. Le huchier Guillaume Cirace lambrissa le petit galetas en février 1385[1151]. En mai 1386, on taillait les pierres d'une cheminée pour le grand galetas. L'installation des chevêtres et la réalisation de la maçonnerie du conduit de cheminée se poursuivirent jusqu'au mois de juin[1152]. Un chauffe-pieds est également mentionné[1153].

Les galeries

Les trois pans du château, d'une longueur de soixante mètres chacun, étaient couronnés par des galeries qui assuraient la jonction entre les tours. Conçues d'abord sur une structure charpentée, ces galeries reçurent ensuite des cloisons de pierres plates de Chardonchamp, disposées « entre les bois des cloisons des galeries » [1154].

[1145] L'escalier de la tour devers Saint-Ladre mit en communication la chambre de retrait et le galetas (Arch. nat., KK 256, fol. 25).
[1146] Marché signé le 24 février 1385 avec Guillaume Cirace pour le lambrissage de la grande salle et du petit galetas (Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°). Le 17 septembre 1386, on pavait le petit oratoire qui était situé « au bout du petit galetas pres de la chapelle ». La désignation de cet espace par le terme « petit galetas » vient peut-être du volume plus important de la grande salle. Le 26 mars 1386, on installa 6 marches à l'entrée du galetas ; il s'agit probablement du petit (*Ibid.*,KK 257b, fol. 63v°).
[1147] Marché signé avec Jean Rabiner le 30 janvier 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 55) et marché signé avec Jean Giraut du 6 mai au 10 juillet 1384 (*Ibid.*, KK 257a, fol. 37v°).
[1148] Semaine du 7 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 17). Aux mois de mars et d'avril 1386, ces ouvrages furent repris (*Ibid.*, KK 257b, fol. 9).
[1149] Arch. nat., KK 256, fol. 55v°.
[1150] Marché signé le 15 novembre 1384 (Arch. nat., KK 257a, fol. 38).
[1151] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°.
[1152] Arch. nat., KK 257b, fol. 19v°-27v°.
[1153] *Ibid.*, fol. 29.
[1154] *Ibid.*, fol. 53v°.

L'ouvrage de charpente fut réparti en trois marchés signés au cours de l'automne 1384. Le chantier s'acheva deux ans plus tard par la pose de « l'affestement » des galeries[1155]. Guy de Dampmartin procéda à la certification des trois marchés entre le 7 et le 12 mai 1387[1156]. Les galeries[1157] furent garnies de châssis durant l'hiver 1386[1158]. Le marché le plus modeste (180 £) concernait la charpente la galerie devant les jardins. Le toisé de l'ouvrage précise 54,5 mètres de long pour une hauteur de 1,95 mètres[1159]. Les deux autres pans de galerie recevaient en revanche des ouvrages de charpenterie beaucoup plus imposants : le pan devers le Clain (435 £), 54,5 mètres de long pour 9 mètres de large[1160] et le pan devers la ville (482 £)[1161] dont les dimensions ne sont pas précisées. Ces ouvrages nécessitaient d'importantes quantités de bois d'œuvre. Pour le seul chantier du pan devers la ville, les charretiers livrèrent, sans discontinuer du 26 septembre au 14 novembre 1384, du bois de la forêt du Coulombiers et du parc de Montreuil-Bonin. Certaines semaines, il arrivait jusqu'à seize chariots[1162]. Après un arrêt provisoire, le temps du séjour de Jean de Berry au château, les livraisons de bois reprirent fin janvier 1385.

La maçonnerie des trois pans des galeries était prévue dans un marché signé avec le maçon Huguet Bougueteau le 7 février 1385. L'ouvrage fut certifié le 28 mars 1386[1163]. Au cours de l'année 1386, les maçons d'Huguet Bougueteau reçurent l'aide d'effectifs menés en régie[1164] et qui se consacrèrent à la galerie surplombant

---

[1155] Septembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 45v°).

[1156] Arch. nat., KK 257a, fol. 37, 37v° et 39. La présence à Poitiers de Guy de Dampmartin est attestée par des documents conservés aux Archives municipales de Poitiers relatifs au Gros Horloge. Le 18 mars 1387, il signait un certificat concernant la couverture de l'ouvrage (Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°54). Le 20 mai, il signait un marché de nouveau un marché pour la couverture (*Ibid.*, n°80). Rappelons qu'au même moment, Jean de Berry résidait à Poitiers (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III).

[1157] 25 juin 1386 : « pour faire quarries des fenestres ordonees estre faictes ou pand de bois des galeries qui sceant devers Saint Ladres » (Arch. nat. KK 257b, fol. 29v°). D'après *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, le pan sur le Clain comptait huit ouvertures.

[1158] Semaines du 24 et 31 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 70-71v°).

[1159] Marché adjugé à Simon de Vien pour le plan « sceant devant le petit estant devers la porte Saint Ladre », le 17 octobre 1384 (Arch. nat., KK 257a, fol. 37v°).

[1160] Marché adjugé le 12 septembre 1384, à Jean Macé pour le pan entre les tours de l' Entrée et celle du Clain (Arch. nat., KK 257a, fol. 39).

[1161] Marché adjugé le 16 novembre 1384 à Girard Aubelet pour le pan entre la tour de l'Entrée et celle de Saint Ladre (Arch. nat., KK 256, fol. 37).

[1162] Arch. nat., KK 256, fol. 2v°, 5, 6v°, 9v°, 12, 18 et 22 v°

[1163] Il s'agit d'un marché de 1140 £. L'adjudicataire dut livrer les pierres, la chaux et le sable à pied d'œuvre (Arch. nat., KK 257a, fol. 38).

[1164] Arch. nat., KK 257a, fol. 34 et KK 257b, fol. 3- 66v°. Les livraisons de pierres plates commencèrent la semaine du 29 janvier 1386 et continuèrent jusqu'au mois de décembre suivant Certains alinéas des comptes détaillent le nombre de charretées (entre 6 et 12 par semaine). Par la suite, les transports de pierres sont comptabilisés sans distinction faite entre pierres et bois d'œuvre.

les salles d'apparat[1165]. Le travail des maçons fut retardé par certains imprévus. Par exemple la galerie donnant sur les jardins est gênée par la cheminée de l'oratoire qu'il fallut déplacer[1166]. Les enduiseurs achevèrent l'ouvrage par l'application d'un enduit blanc[1167]à la chaux, au sable de rivière et au sable rouge[1168].

La couverture des trois pans des galeries représentait le deuxième plus important marché passé au château de Poitiers (voir Tableau 19). L'adjudicataire, le couvreur Guillaume de Nevers, s'engagea à couvrir d'ardoises bleues les pans ainsi que les noues et les arêtières du pavillon d'entrée. En outre le contrat prévoyait que Guillaume de Nevers fournisse les ardoises et les lattes[1169]. Le chantier de couverture des galeries débuta en février 1386[1170] par la galerie devers Saint-Ladre puis se poursuivit par la galerie devers le Clain à partir du mois de juin[1171]. En décembre 1386, la couverture de la galerie devers la ville ne put être achevée en raison d'un défaut d'approvisionnement[1172]. Pour la venue du duc en février 1387, on finit la couverture avec de simples bardeaux[1173].

Les plombiers furent appelés à parachever l'ouvrage des toitures[1174]. Dans la semaine du 26 mars 1386, le plombier Richard Dée vint du chantier de Mehun-sur-Yèvre avec ses outils[1175]. Deux mois plus tard, plusieurs plombiers venus de Bourges le rejoignirent[1176]. Trois mois avant l'arrivée du duc, une équipe de peintres réalisa

---

[1165] Semaine du 18 juin 1386 : « pour maçonner l'allee du pan devant Saint Ladre au dessus des vousseures des fenetres qui regardent es dohes du chateau » (Arch. nat., KK 257b, fol. 27v°).
[1166] Mois de mars 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 7).
[1167] A partir du 14 janvier 1387 (Arch. nat., KK 257b, fol. 70v°). Le blanchiment de la maçonnerie extérieure des tours avait commencé bien avant puisque le 28 janvier, on déposait les échafaudages qui furent posés à cet effet (*Ibid.*, fol. 79).
[1168] 24 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 71).
[1169] Marché signé par Guy de Dampmartin, le 15 novembre 1385 et certifié le 29 janvier 1388 (Arch. nat., KK 257b, fol. 82v°).
[1170] 12 février 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 3).
[1171] 25 juin 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 29).
[1172] Semaines du 3 au 24 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 65, 66v°, 68v°, 70).
[1173] « Pour couvrir d'esseaune a present le pavillon du chasteau pour ce que l'on ne point avoir si prestement l'ardoise et couvrent ainsi faire pour la venue de mon seigneur » (Arch. nat., KK 257b, fol. 68v°).
[1174] Dans la semaine du 26 mars 1386, Jean Aubelet mit trois jours à couvrir de plomb les sablières exposées à l'extérieur afin pour les « garder de pourrir » les galeries (Arch. nat., KK 257b, fol. 12v°).
[1175] Le déplacement dura six jours (*Ibid.*). A la fin du mois de janvier 1385, Richard le plomier travaillait déjà sur le chantier de Poitiers et avait rejoint Mehun-sur-Yèvre à une date indéterminée. Etienne Gervais le désigne sous le nom de Richard le plombier. Son véritable patronyme, Richard Dée, est révélé par les pièces relatives à la construction du Gros Horloge entre le 18 mars 1387 et le 23 juin 1389 (Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°54, 78, 79, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 180, 181, 190).
[1176] Semaine du 21 mai 1386 « Plusieurs plomiers les quielx sont venus de Bourges en Berry a Poitiers pour le fait de la plomerie des dites euvres de Poitiers et de Lusignan » (Arch. nat., KK 257b, fol. 22v°).

un décor héraldique au faîte de la galerie faisant face à la ville[1177] ainsi qu'aux pans des galeries regardant la cour intérieure du château[1178]. Chaque lucarne reçut un écu portant les armes du duc[1179].

Les comptes rappellent le soin apporté à l'aménagement et au décor des galeries. Par exemple, elles reçurent un parement interne[1180]. L'aménagement interne des galeries devait être en état pour le mois de février 1387. Le sol ne reçut pas de carreaux, mais un terré posé entre les soliveaux[1181], suivi par la pose d'un plancher[1182]. A défaut de carrelage, les planchers de la galerie et du pavillon « devers la vile » furent nattés pour circonstance[1183]. La réalisation des nattes avec de la paille et du cordage[1184] prit du retard et on dut accélérer leur fabrication en travaillant de jour comme de nuit[1185]. Comme les salles d'apparat et le pavillon, les galeries furent lambrissées[1186] avec du bois d'Illande[1187].

Le pavillon d'entrée

Située contre la tour orientale, l'entrée principale du château faisait face au bourg de Montierneuf et à la ville. Les comptes indiquent qu'elle était double : une large entrée pour les chariots et probablement une autre pour les piétons[1188]. Le

---

[1177] Semaine du 5 novembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 59). Le 19 novembre, les peintres furent aidés trois jours durant par « Maître Richard le peintre » (*Ibid.*, fol. 62v°) qui travaille depuis le début de l'année 1385 à la fabrique des carreaux peints aux armes du duc (*Ibid.*, KK 256, fol. 46, 51 et 53v°).

[1178] A partir du 10 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 67v°). Le 7 janvier 1387, on peint le « pand devers le pavillon » c'est-à-dire celui du corps de logis (*Ibid.*, fol. 73v°). Le 28 janvier on peint celui « devers les galetas » c'est-à-dire celui du pavillon (*Ibid.*, fol. 79v°).

[1179] Arch. nat., KK 257b, fol. 78.

[1180] Semaine du 29 janvier 1386 : « (…) pour la cloison des galeries au dedens dudit château (…) » (Arch. nat., KK 257a, fol. 34). Semaine du 19 février 1386 : «(…) le pand qui sciet devers Saint Ladre » (*Ibid.*, KK. 257b, fol. 4v°). Par la suite, les comptes ne contiennent plus d'indication topographique.

[1181] A partir du 30 avril 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 19).

[1182] Arch. nat., KK 257b, fol. 70v°.

[1183] 31 décembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 72 et 78).

[1184] Entre avril 1386 et janvier 1387, plus de 850 mètres de cordes « pour cousdre les nattes » et 405 fagots de pailles furent livrés (Arch. nat., KK 257b, fol. 15v°, 53 et 79v°).

[1185] Arch. nat., KK 257b, fol. 73v°et 79v°.

[1186] A partir du 16 juillet 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 33v°). Le 20 août 1386, il est question de lambrisser les deux pans devers la ville et devers Saint-Ladre (*Ibid.*, fol. 41v°).

[1187] Deux transports de bois d'Illande provenant du port de Niort sont mentionnées les 19 mars et 16 juillet 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 10v° et 34). Leur transformation en lambris était assurée par les scieurs (*Ibid.*, fol. 33v°).

[1188] A partir du 7 mai 1386, les maçons perçurent le « gros mur » du château pour faire la porte du pavillon (Arch. nat., KK 257b, fol., 20). Un marché passé avec le charpentier Robin Tranchant (entre

portail du château était surmonté d'un pavillon[1189] dont les *Très Riches Heures* laissent apparaître que la toiture. A partir du mois de février 1386, la reconstruction complète de cet élément mobilisa d'importantes équipes d'ouvriers[1190] dont le paiement représente à lui seul 16 % de la dépense annuelle[1191]. L'importance de ce nouveau chantier a pour incidence la mise en place d'infrastructures particulières pour le stockage du bois dans l'enclos de l'Abbaye de Montierneuf [1192] où les charpentiers disposaient d'une loge couverte d'environ 50 sur 40 mètres[1193]. Tous ces éléments laissent imager un ouvrage important. La toiture du pavillon, dont la hauteur impressionnait les couvreurs du XVe siècle[1194], était couronnée de huit bannières peintes[1195]. La conception architecturale du pavillon était particulièrement soignée. Il abritait une confortable chambre lambrissée[1196], nattée[1197], chauffée par une cheminée peinte[1198]. Du reste les comptes révèlent la présence d'une cage à oiseaux[1199] dans la chambre du pavillon. Le sculpteur Henri Monnant réalisa 31 consoles de bois[1200] et, durant l'été 1386, un marché engagea le charpentier Robin

---

juillet et octobre 1386) mentionne les huisseries des deux entrées du pavillon (*Ibid.*, fol. 85). Le charpentier Simon de Vien réalisa deux ponts dormants de l'entrée (marché signé le 12 octobre 1385 et certifié le 7 février 1387, *Ibid.*, fol. 83).

[1189] Arch. nat., KK 257b, fol. 82v°. Le 14 novembre 1384 quelques menus travaux concernent déjà la charpente du pavillon (Arch. nat., KK 256, fol. 22v°).

[1190] Les journées de charpentiers et de scieurs commencent le 12 février 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 3) ; celles des maçons le 14 mai (*Ibid.*, fol. 21).

[1191] On compte 1983 £ versés pour le pavillon pour une dépense globale de 12310 £. Ces dépenses concernent en premier lieu les charpentiers (945 £ pour les journées et 182 £ pour les marchés), les tailleurs de pierre (335 £), et les charretiers (301 £). Le reste (220 £) est réparti entre divers métiers.

[1192] Arch. nat., KK 257b, fol. 5, 7, 9, 45v°et 47. Le 5 mars 1386, on procéda au transport de bois du cimetière de Saint-Grégoire (commune de Poitiers vers le parc de Blossac) jusqu'à l'enclos de Montierneuf (*Ibid.*, fol. 7).

[1193] « A Henry Poussart et Simon de Vien charpentiers pour avoir fait et assis la charpenterie d'une loge rendue couverte pour ouvrer dessouz a fere la charpenterie du pavaillon du chasteau de Poittiers lequiel pavaillon scyet dessus la porte a l'entree du dit chastel par devers la ville et contient la ditte loge 25 toises de long et vin toises de large ou environ », marché signé le 15 décembre 1385 et certifié le 15 janvier suivant (Arch. nat., KK 257b, fol. 82). Le 9 avril 1386, la loge était allongée de 4 mètres (*Ibid.*, fol.,15).

[1194] BnF, coll. Chappée, boîte LXXXI, n°19, 4 août 1452, voir Texte 43 : « la couverture neccessaire a present estre faicte tant sur le pavillon du portail du dit chastel forte et dificile a faire et tres perilleuse pour la distance de la hautleur et profondeur qui est du hault du dit pavillon jusques a l'eaue ou nul recouvreur ne vouldroit besoigner qui ne gaignast par jour six solz trois deniers (…) ».

[1195] Ibid.

[1196] Arch. nat., KK 257b, fol. 70v° (à partir du 24 décembre 1386).

[1197] Arch. nat., KK 257b, fol.78 (21 janvier 1387).

[1198] A partir du 6 août 1386, on entreprenait la cheminée du pavillon et son conduit contre la tour de l'entrée (Arch. nat., KK 257b, fol. 38, 45, 71v°, 79). Le manteau de la cheminée fut appareillé le 28 janvier 1387 (fol. 79). L'âtre était pavé le mois suivant (fol. 80) et les feuilles du chambranle furent peintes (fol. 81).

[1199] Cet ouvrage est réalisé à partir du 21 janvier 1387 par le verrier Henri l'Ancien (Arch. nat., KK 257b, fol.77v°).

[1200] Marché signé le 25 juin 1385 et certifié le 6 mars 1387 (Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°).

Tranchant pour 92 toises de bois en ogives, en formerets pour le pavillon et les jambes et chapiteaux des deux portes de l'entrée du pavillon[1201]. Les comptes n'indiquent pas l'usage que fit Jean de Berry de la chambre du pavillon. Un document du XVe siècle précise néanmoins que la petite galerie « qui est par manière de retrait » permettait de rejoindre la chambre du pavillon[1202]. La chambre du pavillon et la tour de l'entrée furent les derniers ouvrages à vocation résidentielle mis en chantier au château.

Les dépendances et les jardins

Les quelques dépenses concernant les jardins de Jean de Berry sont consignées dans ses comptes de l'Hôtel[1203], mais il nous faut défaut pour les années 1380 et donc pour le chantier. Seuls quelques indices contenus dans les comptes d'Etienne Gervais permettent de situer les jardins du château face au corps de logis « entre la rivière et la douve du château »[1204] ou encore « devers le petit estant qui est devers la porte Saint Ladre »[1205].

Les jardins du duc de Berry à Poitiers offraient un contrepoint bucolique à l'austère forteresse. Durant le XVe siècle, plusieurs textes mentionnent cet endroit et le désigne par les termes de « Beau-Repos » puis de « Beau-Retrait», laissant penser que les successeurs du prince en avaient pérennisé la fonction[1206]. Ces jardins ne sont pas visibles sur le mois de juillet des *Très Riches Heures*, car ils sont cachés par la masse du château. En revanche, on remarque un ensemble de bâtiments sur la droite qui étaient vraisemblablement les communs que le duc fit entreprendre auprès de ses

---

[1201] Marché signé le 20 juillet 1386 et certifié le 26 octobre suivant (Arch. nat., KK 257b, fol. 85).
[1202] BnF, Chapée, boîte 81, n° 19.
[1203] Comptes d'Hôtel de Jean de Berry, 1370, chapitre « ouvrages et réparations » : Jean Mondrin jardinier du château de Mehun-sur-Yèvre (Arch. nat., KK 251, fol. 34v°-35). Dans le registre de l'année 1378, nous trouvons un Pierre Fouchier travaillant aux jardins et préaux de l'hôtel de la rue de l'Echelle du Temple à Paris (Arch. nat., KK 252, fol. 145).
[1204] Arch. nat., KK 257b, fol. 43v°.
[1205] Arch. nat., KK 257a, fol. 37v°.
[1206] BnF, ms fr. 26082, n° 6706 (année 1454) ; BnF, PO 324, dossier Bésuchet n° 7084, pièce n°10 (année 1461) ; *Archives Historiques du Poitou*, t. 20, 1889, p. 292-294 (année 1471) ; BnF, ms fr. 6737, fol. 41 (année 1475) ; BnF, ms fr. 26098, n°1917 (année 1481). Voir Texte 44, Texte 46, Texte 48 et Texte 49.

jardins et notamment les cuisines « du duc et de la duchesse »[1207] bâties entre les mois d'août 1386 et de janvier 1387[1208].

Les jardins abritaient une bien curieuse construction : un bateau d'agrément conçu « pour l'esbat [1209]» du prince. Cet ouvrage n'a jamais suivi le duc de Berry dans ses déplacements. La médiocre navigabilité du Clain et de la Boivre n'aurait du reste pas permis à l'embarcation de quitter Poitiers par voie d'eau[1210]. Il était conçu comme une construction pittoresque intégrée au jardin dans les fossés et parmi les cygnes[1211]. La proximité avec ces animaux, emblèmes de Jean de Berry, était visiblement intentionnelle[1212]. Cette construction participait peut-être à une mise en scène bucolique que l'on rencontre aussi dans la représentation du château de Mehun-sur-yèvre des *Très Riches Heures* (voir Figure 43).

Le duc de Berry ordonna probablement sa mise en chantier en novembre 1382 car l'ouvrage était presque achevé lors de sa venue en novembre 1384. Selon les comptes de construction, ce bateau était composé d'une coque surmontée d'un habitacle. Sa construction était partagée entre trois équipes. De mars à septembre 1384, une première équipe de charpentiers était engagée, sous la direction du maître des œuvres de charpenterie Robert Fouchier[1213] pour réaliser « la maison » du bateau. Le bois provenait de la forêt de Coulombiers. Il était livré sous forme d'essaune (bardeaux) et de lattes[1214]. Les charpentiers travaillèrent au bateau du 26 septembre au 14 novembre 1384[1215]. Le 31 octobre, Guy de Dampmartin fit déplacer des ouvriers de Mehun-sur-Yèvre avec leur famille pour travailler entre autres sur le

---

[1207] Arch. nat., KK 257b, fol. 43v°, 49, 57, 63v° et 82v°.

[1208]La charpente de la cuisine était en cours de réalisation durant le mois d'août 1385 (Arch. nat., KK 257b, fol. 40), Les huis et hostevents en novembre (*Ibid.*, fol. 62), la couverture en tuile plate en janvier 1387 (*Ibid.*, fol. 77v°).

[1209] BnF, ms fr. 20686, fol. 13. «esbatre » : amuser, divertir (Godefroy Frédéric, Dictionnaire de l'ancienne langue…).

[1210] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, p. 16.

[1211] Semaine du 9 janvier 1385 : « pour le bateau que mon dit seigneur a ordenné estre fait pour son esbat aupres de son chasteau de Poitiers » (Arch. nat., KK 256, fol. 45) et le 31 octobre 1384, « A Colas de Rocherou pour avoir fait ung batel es foussiez du dit chastel » *Ibid.*, fol., 15v°.

[1212] On les trouve souvent mêlés aux ours (ouvrages enluminés, carreaux de faïence, tympan de la porte du palais de Riom par exemple). 28 novembre 1384 « Jean Bernart mareschal, 25 livres de fer ouvré en grand clou neccessaire pour le bateau qui a este fait pour les signes » (Arch. nat., KK 256, fol. 31).

[1213] On trouve une première mention du bateau dans la semaine du 19 septembre après une interruption de sept mois dans les comptes (Arch. nat., KK 256, fol. 1).

[1214] Arch. nat., KK 256, fol. 3v°.

[1215] Sur cette période, on compte par semaine entre 30 et 75 journées de charpentiers occupés à l'ouvrage du bateau (Arch. nat., KK 256, fol. 3, 4v°, 7, 9, 12, 14, 17v° et 23).

chantier du bateau[1216]. Ces travaux se sont probablement prolongés au-delà du mois de février 1385, mais le changement de méthode comptable imposé à Etienne Gervais (voir 312 et *sq*) ne nous permet plus de connaître le détail des ouvrages de charpenterie. Une deuxième équipe était menée par le huchier parisien Guillaume Cirace. Le 3 octobre 1384, il reçut 252 pièces de bois de Flandres, pour réaliser des châssis et un huis pour le bateau[1217]. La troisième équipe était menée par le charpentier Colas de Rocherou qui prit en charge la construction de la coque (voir Tableau 17)[1218]. Un des termes de ce contrat prévoyait que le charpentier prenne soin de tenir les cygnes à l'écart. L'ouvrage arriva à son terme au début de l'année 1385 car le sculpteur Daniel Athenon réalisa alors quatre consoles de bois ornées d'angelots « pour la maison » du bateau ainsi qu'une grande tête de cerf pour la lance[1219].

Le château après le duc de Berry

Après l'année 1412, Jean de Berry ne réapparut plus à Poitiers[1220]. Considérablement affaibli par le conflit entre factions Armagnac et Bourguignonne, et financièrement exsangue, le duc de Berry dut défendre son apanage. Le 29 septembre, il obtint la levée d'un fouage de 10000 écus (11000 £) en Poitou dont il affecta le produit avant même la collecte de l'impôt. Dès le mois d'octobre, il fit engager 650 hommes. En Poitou, il fit placer des garnisons dans les forteresses de Fontenay-le-Comte, la Mothe-Saint-Héray, Chauvigny et fit défendre le château de Poitiers par Merigot de la Marche sous l'autorité de Guillaume Taveau seigneur de Mortemer[1221].

[1216] Arch. nat., KK 256, 14v°.
[1217] Arch. nat., KK 256, 5v°.
[1218] Cet ouvrage, dont le montant s'élève à 180 £, fut payé en cinq parties. Les dates d'émission des quittances - le 8 novembre1384, le 8 décembre, le 25 décembre, le 16 février 1385 et le 5 avril 1388Arch. nat., KK 257a, fol. 35v°, la date du 5 avril 1388 suit la certification de Guy de Dampmartin qui fut tardive (12 février 1388).
[1219] Le marché est signé le 10 janvier 1385 (le duc est alors présent) et certifié le 1er mars suivant (Arch. nat., KK 257a, fol. 38v°).
[1220] Jean de Berry séjourna à Poitiers à l'automne et au moment de la Noël 1400 (5 séjours). Il séjourna encore à trois reprises durant l'été 1410 puis entre le 28 septembre et le 15 octobre 1412 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III).
[1221] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 283-284, note n° 9.

Qu'advint-il du château de Poitiers après la rétrocession de l'apanage de Jean de Berry à la couronne ? Il devient très logiquement la résidence du jeune Dauphin Charles après son départ précipité de Paris[1222]. Sous Charles VII, le château connut une belle prospérité. Le roi y logea régulièrement, notamment en compagnie d'Agnès Sorel[1223], et y fit tenir des assemblées[1224]. A partir de 1440, le roi préféra loger au palais épiscopal de Poitiers[1225] et laisser au château une fonction pénitencière. L'ancienne résidence de Jean de Berry resta également une prison sous Louis XI. Parmi les prisonniers célèbres, on retient les noms de l'argentier Jacques Cœur[1226] et de Charles d'Albret[1227].

La raison de l'abandon progressif du château de Poitiers est probablement due à son état de vétusté. A l'issue de la guerre de Cent Ans (fin de l'année 1451), la ville de Poitiers réduisit les dépenses de défense. Durant l'année 1452, on ne procéda à aucune réparation. Les tours de l'enceinte se trouvèrent affermées[1228]. De son côté, le château, qui demeura à la charge de la monarchie, n'est pas mieux entretenu. En 1452, le couvreur Jean Cassetuille remit en état la couverture d'ardoises de la chapelle dont l'un des angles était tombé dans la rivière, ainsi que celle du pavillon de l'entrée qui supportait encore les huit bannières « rompues et toutes deffaictes et despainctes (…) »[1229]. Jean Cassetuille fournit également un millier de tuiles plates pour la couverture d'un des pans de la cuisine (l'autre est en ardoise) et il s'engagea à couvrir les terrasses des tours où les arbres et les herbes avaient élu domicile. Le 1er juillet 1454, un certificat de travaux émis par Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, illustre encore l'état de dégradation[1230]. Jean Guibon certifia les travaux de pavement qui furent menés dans la chapelle qui était toute « despavee » tout comme les chambres, le galetas et « Bon Repos ». Une vingtaine d'années après, le nouveau maître des œuvres du roi en Poitou, Jean Robin, fit nettoyer les salles du château et

---

[1222] Le Dauphin réside au château du mois d'août au mois d'octobre 1418 (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 276.
[1223] *Ibid.* p. 336, note n° 111.
[1224] Sept des quinze réunions des Etats de Poitou et cinq des dix-huit réunions des Etats Généraux eurent lieu à Poitiers entre 1421 et 1436. On sait avec certitude que celle de 1425 s'est tenue au château (*Ibid.*, p. 270 et note n° 831).
[1225] *Ibid.*, p. 338 et 357
[1226] BnF, ms fr. 26082, n° 6706 (1er juillet 1454) voir Texte 44.
[1227] Charles d'Albret y fut emprisonné par Louis XI avant son exécution (Favreau Robert, *op. cit.*, p. 336).
[1228] *Ibid.*, p. 321-322.
[1229] 4 août 1452 (BnF, Chapée, boîte 81, n°19), ces deux chantiers nécessitèrent un millier d'ardoises.
[1230] BnF, ms fr. 26082, n° 6706.

de nouveau procéder à la réparation de leurs carrelages[1231] ainsi qu'à l'étanchéité des toitures[1232].

A la fin du XVe siècle, la somptueuse résidence de Jean de Berry, délaissée par la monarchie, n'est plus habitée sinon par les guetteurs[1233]. Les prisonniers eux-mêmes avaient quitté le château pour le palais. En 1485, Yvon du Fou fut nommé capitaine du château, mais la ville n'entendit lui remettre les clefs du château qu'en cas de péril imminent et assura elle-même la garde du château[1234]. L'importance stratégique relative du château de Poitiers ne plaidait pas en faveur de son entretien. Si les travaux royaux à Poitiers se limitaient à quelques réparations[1235], en revanche Louis XI fit verser 2000 £ pour la réparation de la forteresse de Lusignan au même Yvon du Fou[1236]

Lors du siège de Poitiers par les troupes dirigées par l'amiral de Coligny en 1569, le château fut endommagé. En 1591, en raison de la guerre civile menée par les ligueurs, puissants à Poitiers, le pan du château face à la ville fut éventré et le pont d'entrée détruit[1237]. Au cours du XVIIe siècle, les ruines du château servirent de carrière aux habitants[1238].

[1231] Certificat du 6 mai 1471. Outre la reprise du carrelages de la grandes, des salles de retrait et de la chambre haute de la tour, on note la réparation des soliveaux de la grande salle et l'ordre de jetter les ordures qui se trouvaient dans ces salles (Arch. dép., Deux-Sèvres, E-Supp., d'après *Archives Historiques du Poitou*, 1889, t. 20, p.292-294).
[1232] Certificat de Jean Robin, 26 septembre 1475 (BnF, ms fr. 6737, fol. 41).
[1233] Le 22 janvier 1480, Jean Robin certifia la réparation de chéneaux « pres de la tour devers Saint-Ladre » rompus par ceux qui faisaient le guet (BnF, ms fr. 26098, n° 1892).
[1234] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 322, note n°18.
[1235] Seuls les trois ponts du château firent l'objet de réparations plus importantes en 1475 et 1481 (BnF, ms fr. 6737, fol. 41 et ms fr. 26098, n°1917).
[1236] Compte de messire Yves du Fou, chevalier et capitaine de Lusignan, ordonné à distribuer la somme de 2000 £ tournois pour les réparations du dit château, 1er octobre 1463 – 31 septembre 1464. Jean Robin, le maître des œuvres du roi vaquait à Lusignan durant l'année pour assurer la direction du chantier (BnF, ms fr. 6737, fol. 33-40).
[1237] Thibaudeau Antoine-René H., *Histoire du Poitou*, Niort, Robin, 1840, p. 83.
[1238] Magne Lucien, *Le palais de Justice de Poitiers*…, p. 7-8.

d) Le château de Nonette

La première grande entreprise de Jean de Berry (1374 ; 1384 -1388 ; 1393)

Situé à une quinzaine de lieues au sud de Riom et perché sur une ancienne cheminée volcanique, le château de Nonette dominait la vallée de l'Allier et commandait ainsi la route de Nîmes (voir Plan 6). Il fut entièrement détruit sur ordre du cardinal de Richelieu en 1634[1239], mais le site n'ayant jamais été réoccupé, il demeure un certain nombre de témoins archéologiques[1240]. Trois statues provenant de l'autel et du portail de la chapelle du château ont pu être sauvées de la destruction[1241]. Les données archéologiques et deux enluminures – l'armorial de Guillaume Revel et les *Grandes Heures du duc de Berry* - permettent d'en restituer les principaux aspects. L'armorial de Guillaume Revel représente le château et de la ville de Nonette depuis l'ouest (voir Figure 38)[1242]. Le mois de janvier des *Grandes Heures* les montre depuis le nord-est (voir Figure 39)[1243]. En 1891, c'est-à-dire trois ans avant la publication de *Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*, Paul Gauchery entamait une fructueuse collaboration avec le propriétaire de Nonette, Henri Salveton, érudit et féru d'archéologie. Leur correspondance nourrie, qui permit à Paul Gauchery d'étayer ses restitutions, est aujourd'hui conservée aux archives départementales du Cher[1244]. A la suite de ses recherches, Henri Salveton écrivit une monographie qui parut de manière posthume en 1927 et qui fait toujours autorité sur le sujet[1245].

Deux lignes de fortifications et de portes séparaient le château de la ville du côté nord (voir Figure 39). Du côté sud, le dénivelé naturel offrait une ligne de défense

---

[1239] Salveton Henri, *Histoire de Nonette*, Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1927, p. 27.
[1240] Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France*..., vol. 1, p. 88.
[1241] Une statue de Notre-Dame provenant de l'autel (transportée à la Sainte-Chapelle de Riom), une Vierge à l'Enfant et un saint Pierre apôtre provenant du portail (toutes deux transportées dans l'église Saint-Laurent d'Auzon). Il existe encore dans l'église de Nonette un buste du Christ dont la qualité de facture semble montrer qu'il provenait également de l'ancienne chapelle du château (Salveton Henri, *op. cit.*, p. 120-121).
[1242] BnF, ms fr. 22297, p. 42.
[1243] BnF, ms lat. 919, fol. 1.

[1245] Henri Salveton, *op. cit.*. On peut consulter également Pierre Sanchez, *op. cit.*

infranchissable et permettait de laisser dégagé le corps de logis du château qui s'offrait à la vallée. Au nord, un donjon hexagonal, crénelé et sans toiture, dominait l'ensemble du château. Sa base, assise sur le point culminant du site, était protégée par un mur de défense flanqué de tours. Les pans ouest et sud des corps de logis étaient renforcés par de puissants contreforts se rejoignant en arcatures sous le chemin de ronde crénelé. La façade sud était maintenue au dessus du vide par trois tours circulaires à demi-engagées dans la maçonnerie. Le soubassement de la tour centrale prenait appui sur un important glacis rachetant la forte pente du terrain. Dans l'angle sud-est, la présence de nombreuses souches de cheminées ainsi que celle de hautes baies permettent de supposer l'emplacement de la grande salle. Les appartements devaient se situer entre la grande salle et le donjon. Du côté sud-est, Paul Gauchery restitua, d'après les *Grandes Heures* un élément particulièrement intéressant. Il s'agit d'un châtelet de plan semi hexagonal surmonté d'une chapelle bâtie sur le même plan. Cette disposition rappelle le dispositif d'entrée que Jean de Berry fit construire au château de Mehun-sur-Yèvre. Les sondages d'Henri Salveton confirmèrent cette restitution. L'érudit auvergnat corrigea cependant les *Grandes Heures* sur un point : les escaliers et le pont-levis ne donnaient pas accès au châtelet par le nord, mais par l'est[1246].

Le château fut réuni à l'apanage de Jean de Berry par le roi Jean le Bon après le traité de Brétigny[1247]. Dès les premières années de son gouvernement, le château retint les préférences du jeune prince. Il fit de l'ancienne forteresse une plaisante résidence dédiée aux loisirs, aux jeux[1248] et à la chasse[1249]. Les travaux de Jean de Berry débutèrent très précocement, peu après la fondation de sa chapelle dans la cathédrale de Bourges. En novembre 1371, on sait que Guy de Dampmartin dirigeait en personne les travaux de Nonette et qu'il envoya un de ses hommes chercher de la pierre à Issoire[1250]. Le 20 février 1371, Jean de Berry convia son frère de Bourgogne

---

[1246] Arch. dép., Cher, 36 J 29.
[1247] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. I., p. 162.
[1248] Jean de Berry célèbra la Noël 1374 et les Etrennes 1375 à Nonette (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 349).
[1249] Salveton Henri, *op. cit.*, p. 27. En janvier 1374, Jean de Berry chassait le sanglier à Nonette (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 322).
[1250] Arch. dep., Puy-de-Dôme, 3 E DEP FDS 2-CC 165. Il faut se référer à la notice de l'inventaire car le registre a disparu des rayons. Teilhard de Chardin Emmanuel, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 : Fonds Montferrand*, Clermont-Ferrand, impr. de G. Mont-Louis, 1902-1922, 2 vol., t. I, p. 386, colonne 1.

à se délasser à Nonette après plusieurs jours passés à parcourir l'Auvergne[1251]. Lors de ses séjours à Nonette, le prince aimait être entouré de ses serviteurs qui le divertissaient[1252]. Il est remarquable encore que ce fut la seule résidence auvergnate qui accueillit la famille ducale habituée à demeurer en Berry. La duchesse et ses gens séjournèrent la première moitié de l'année 1374 en Auvergne dont une grande partie à Nonette[1253]. Pour l'occasion, le valet de garde-robe assura le transport par chariot des « paremens de sale et autres tapiceries qui estoient a Clermont »[1254]. A grande peine, les joyaux de la princesse furent expédiés depuis Bourges[1255]. Il fallut également faire réaliser et livrer six lits pour l'occasion[1256].

La transformation de la forteresse de Nonette a été la première grande entreprise architecturale de Jean Berry et un avis général de toutes les finances du duc pour l'année 1374[1257] nous en dévoile l'importance (voir Tableau 9). On prévoyait pour le chantier une dépense d'environ 4200 francs soit plus de 10 % des recettes prévues pour l'année. Ce budget trahit donc la véritable nature d'un chantier de grande ampleur. Cet état général des finances ne fournit aucun détail, mais le chapitre « pensions et gages » nous révèle néanmoins les noms du payeur des œuvres Jean Bouton et du maître d'œuvre, Guy de Dampmartin. Ces deux officiers étaient rétribués du même salaire à savoir 100 francs par an.

[1251] Petit Ernest, *op. cit.*, p. 65. Le même jour, Jean de Berry fit un don aux ménestrels du duc de Bourgogne (Arch. nat., KK 251, fol. 31v°).

[1252] Jean de Berry était présent à Nonette avec ses gens du mois de novembre 1378 au mois de janvier 1379 (Arch. nat., KK 252, fol. 153). Le 20 novembre, il envoie son panetier à Lyon afin d'aller y chercher « des ossemens de jayant qui a esté trouvé en terre costé Lion » (*Ibid.,* fol. 173v°). Le 30 de ce mois, il fait un don à «messire Robert, le nain… à Nonette, pour rappareiller un des petites tours de la basse court où il est logiez » (*Ibid.*, fol. 178). D'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 434, note 1, 7 et 8).

[1253] Le duc et la duchesse étaient à Nonette à partir du 29 janvier et y restèrent jusqu'au mois de mai 1374 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I., p. 322-324).

[1254] Arch. nat., KK 252, fol. 7.

[1255] « A Jeanin d'Estampes, somelier du corps de mondit seigneur pour … certains charroy qu'il a pris et loué à Bourges pour amener et conduire dudit lieu de Bourges a Nonnete certaine garnison qui estoit a Madame la duchesse, (Arch. nat., KK 252, fol. 36v°, d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 324, note 3), A Vestu, messagier de mondit seigneur pour […] aller de Cusset à Riom porter lettres a Jeannin d'Estampes de par monseigneur, comme il ne passast plux avant aveques les dits charrioz qui conduisent les joyaux et garnison de ma dame, par cause des ennemis, ouquel voyage il a demoré 5 jours, et pour une guide qui le conduit toute nuit de Cusset à Aigueperse (*Ibid.*, fol. 25, Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 324, note 4).

[1256] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 174, fol. 4-7 (édité dans Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemy de Noces…., p. 244, pièce n°1).

[1257] « C'est l'avis des finances de monseigneur le duc, de tous ses pais, tant des ordinaires comme extraordinaires, de tout un an, a commencier le premier jour de janvier l'an mil CCCLXXIII, fait de mon dit seigneur a Nonnette, le IIIe jour de fevrier ensuivant, en la presence de tout le conseil » (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 174, fol. 4-7 édité par Teilhard de Chardin Emmanuel, *op. cit.*, pièce n°1, p. 240-245, voir Texte 4).

Il est très probable que l'activité du chantier s'est poursuivie au-delà de l'année 1375, mais aucun document ne permet de l'affirmer avec certitude. Guy de Dampmartin pour sa part avait quitté Nonette pour Paris[1258], mais certains élément laissent entendre que le chantier resta actif. Il l'était du reste, entre 1383 et 1388, c'est-à-dire au moment de la rénovation du palais de Riom[1259]. Le chantier profita notamment du nouveau système de financement mis en œuvre à partir de février 1384 pour les ouvrages à bâtir en Auvergne. Ainsi 300 ₤ furent mensuellement délivrées jusqu'en 1388 par Etienne du Chastel, receveur des aides dans le diocèse de Clermont[1260]. Ce mode de financement alimentait efficacement le chantier, mais il entraînait également les rancoeurs. A la fin de l'année 1384, Noël Bonnet, receveur des fouages d'Auvergne, dénonça les chantiers ducaux comme une charge trop lourde[1261]. Jean de Berry fut contraint de superviser en personne les assemblées provinciales. Au mois de mai 1385, il était d'ailleurs à Nonette pour y décider d'un nouveau fouage[1262]. Après cette date, le duc ne réapparut qu'à deux reprises à Nonette : en novembre 1387 puis durant l'hiver 1398[1263]. Le chantier, ainsi actif entre 1383 et 1388, connut néanmoins une interruption de six mois entre décembre 1388 et mai 1389, période durant laquelle le payeur Jean Bouton et les ouvriers se déplacèrent au château d'Usson nouvellement acquis. La dernière mention d'ouvrage à Nonette date de l'année 1393[1264].

Quel était le maître d'œuvre de Nonette ? Après le départ définitif de Guy de Dampmartin en 1379, on peut supposer qu'en dépit de la distance assez importante entre Riom et Nonette les maîtres d'œuvre de Riom géraient également les travaux de Nonette. Du reste, en 1393, une mention portée au registre des consuls de Saint-

---

[1258] Arch. nat., KK 252, fol. 61v°. Il est rejoint par deux valets maçons qui firent le voyage depuis Poitiers.
[1259] Arch. nat., KK 255, fol. 9.
[1260] Les versements d'Etienne du Chastel commencent en février 1384 (BnF, PO 2654, dossier Savignon n° 58945, pièce n°2). Deux quittances de Jean Bouton nous sont parvenues : juillet 1387 (BnF, coll. Clairambault, vol. 142, pièce n° 113) et 31 mai 1388 (BnF, PO 702, dossier Chastel (du), n° 16271, pièce n°11)
[1261] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 137.
[1262] *Ibid.* p. 139.
[1263] Du 10 au 14 novembre 1387 et du 30 novembre au 3 décembre 1398. Jean de Berry assista à l'office funèbre du comte de Sancerre dans la chapelle du château le 2 décembre 1398 (Arch. nat., KK 253, fol. 58v°).
[1264] Voir note 1265.

Flour révèle qu'Hugues Foucher, maître des œuvres du duc, était également le « maître de Nonède »[1265].

e) Les résidences urbaines de l'apanage

L'hôtel de l'archevêque de Bourges

La principale résidence berruyère du duc et de la duchesse a probablement été l'hôtel de l'archevêque et non le palais ducal. Situé sur l'enceinte antique entre le chevet de l'église Notre-Dame-de-Sales et la cathédrale, l'hôtel de l'archevêque était un long bâtiment dont la construction première remontait à l'épiscopat de Pierre de la Châtre (1141-1171) qui subit de nombreuses transformations et agrandissements jusqu'au XVIIe siècle. Une élévation du bâtiment vue depuis l'extérieur de la Cité montre un ensemble très hétéroclite et témoigne d'un grand nombre de ruptures archéologiques[1266].

Le duc y engagea de menus travaux sur ses derniers propres et par l'intermédiaire d'officiers attachés à son service domestique. Ainsi de septembre à octobre 1370, il y séjournait en compagnie de la duchesse et ordonna des réparations à son maître des œuvres de charpenterie Colin de Villars ainsi qu'à Pierre le verrier[1267]. C'est très probablement dans ce même hôtel que, le 17 novembre 1373, Jean de Berry reçut son frère Philippe le Hardi qui dîna, soupa et gîta à Bourges

---

[1265] Rapin Thomas, « Les Dampmartin, une dynastie de maîtres d'œuvre à la lecture des sources (1365-1469) », *Revue Historique du Centre-Ouest*, t. IV, 2e semestre 2005, p. 257.

[1266] (Arch. nat., G^7 124). En 1681, l'archevêque M. de Phélyppeaux de la Vrillière se vit attribuer par le roi une partie de la ville basse jusqu'à la porte Bourbonnoux (Romelot J. L., *Description historique et monumentale*…, p. 211). Cet archevêque concevait de faire reconstruire son palais et faisait réaliser des projets grandioses dont une partie seulement fut réalisée (Favière Jean, « Architectures civiles du Moyen Age au XVIIIe siècle », *Archéologia*, HS n°7, 1996, p. 78-89). Une partie de ce projet prévoyait même la réutilisation des statues de la chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre (voir p. 171 et *sq*.).

[1267] Compte de l'Hôtel du duc de Berry pour l'année 1370, chapitre « ouvrages et réparation » : « A mestre Colin de Villars mestre des euvres de charpenterie [de] mon seigneur pour plusieurs parties qu'il a paiees pour les reparations neccessaires en l'oustel de l'archevesque de Bourges ou quel monseigneur et madame sont venu fere leur demourance, les dites parties contenues en un roulle ataché ou mandement du dit seigneur sur ce fait donné le XXXe jour du dit mois [septembre]. Quittance randu a court 91 £ 10 s. 8 d. t .», « A Pierre le verrier pour appareiller les verrieres de l'oustel du dit archevesque le XXIe jour du dit mois [octobre] 4 £ », « A mestre Colin de Villars dessus dit pour plusieurs parties […] et ouvrages qu'il a mis et fais ou dit houstel par mandement du dit seigneur donné le XXVIe jour du dit mois et quittance 26 £ t. » (Arch. nat., KK 251, fol. 35).

avant de reprendre la route de Sens[1268]. En octobre 1386, à l'occasion des noces de son fils Jean avec Catherine de France, le duc fit murer, par l'intermédiaire de son sergent Robert Estingeant, sept fenêtres donnant sur les fossés de la ville[1269]. On ne sait si pas si ces travaux étaient destinés aux salles d'apparat ou s'il s'agissait de mesure de protection. En 1398, Jean de Berry ordonna la livraison de tables et de tréteaux. Le sol fut jonché de paille[1270].

Dans l'hôtel de l'archevêque, les travaux du prince restèrent donc ponctuels et limités. Nous n'avons pas de confirmation de nouveau séjour de Jean de Berry dans ce logis après 1398, mais il est probable que cet édifice resta la résidence usuelle du duc à Bourges comme elle sera celle de Charles VII (Marie d'Anjou y mit au monde le futur Louis XI[1271]).

L'hôtel du duc à Clermont

Jean de Berry n'exacerba pas les rivalités entre les trois villes rivales du duché d'Auvergne Riom la capitale administrative, Montferrand la ville du comte et Clermont la ville de l'évêque. Bien que son administration siègeait à Riom, le nouveau duc ne boudait pas Clermont, bien au contraire. Durant les années 1360, son conseil y siégea à plusieurs reprises[1272] et, durant la décennie suivante, la ville de l'évêque l'accueillit à maintes occasions[1273] (voir Graphique 4) comme par exemple à la Toussaint 1370[1274] où le duc entendit la messe dans la cathédrale[1275]. Jean de Berry jouissait dans la ville d'un logement pourvue d'une salle de parement dans laquelle il avait venir ses propres tapisseries[1276]. Peut être ce logis était -il de celui de l'évêque comme à Bourges ? Pour l'occasion il fit équiper cette salle d'une grande cage contenant soixante « petis oyseaux » achetés par Drouet de Dampmartin le frère

---

[1268] Petit Ernest, *op. cit.*, p. 99.
[1269] Les travaux sont ordonnés par un mandement de Jaques de Blet donné le 27 octobre 1386 (BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n° 134v°). Le mariage s'était tenu à Saint-Ouen (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 178).
[1270] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 392).
[1271] Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 11.
[1272] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 180, note 4.
[1273] Entre 1370 et 1377, Jean de Berry effectua 27 séjours à Clermont dont il serait fastidieux de donner ici le détail. Précisons simplement que leurs durées variaient entre 1 et 14 jours.
[1274] Jean de Berry est à Clermont du 1er au 13 novembre (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 251).
[1275] *Ibid.*, t. I, p. 251, note 4.
[1276] Voir note 1254.

du général maître des œuvres alors sur les lieux[1277]. Clermont hébergeait également les hôtes que le prince ne pouvait loger dans le palais de Riom. Au début de l'année 1371, Philippe le Hardi et son commun furent installés chez les Cordeliers[1278].

[1277] « A Droet le maçon pour 60 petis oyseaux qu'il [a] achetés du commandement de mon seigneur pour metre en la giolle [cage] qui est en la chambre a parer du dit seigneur a Clermont le 4 novambre [1370], 20 s. » (Arch. nat., KK 251, fol. 46v°).

[1278] Le 16 février 1371, le duc de Bourgogne dîne à Riom avec Jean de Berry tandis que son commun était installé chez les Cordeliers de Clermont. La nuit, Philippe le Hardi gîte à Clermont. Le 17, les deux ducs ont leur commun aux Cordeliers et résident à Clermont durant deux jours (Petit Ernest, *op. cit.*, p. 65).

2. Les places fortes

A la faveur d'une longue période de trêves, les dernières décennies du XIVe siècle virent fleurir de paisibles demeures bâties dans l'unique soucis du décorum au détriment de la défense[1279]. Les grands princes n'ont pourtant pas attendu l'éclatement des troubles entre Bourguignons et Armagnac pour se préoccuper d'entretenir leurs structures de défenses et il s'agit certainement d'un des pendants les plus mal cernés de la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry. Il entretenait des garnisons et subvenait aux besoins de défense[1280], mais nous ne disposons malheureusement pas dans ce domaine d'une documentation aussi fournie que celle laissée par l'administration bourguignonne et ses visiteurs généraux des fortifications[1281]. Seuls quelques exemples nous montrent encore aujourd'hui que le prince n'avait pas, en dépit de sa réputation, tout abandonné à ses résidences de plaisance. Encore une fois, sa comptabilité nous fournit les rares informations se rapportant à ce sujet et notamment aux travaux menées dans deux tours défensives du Berry. La première, la tour de Graçay, se présentait sous la forme d'une tour fortifiée protégée par une douve et par un portail surmonté d'une chambre[1282]. En 1373, des travaux de charpenterie et de maçonnerie y avaient cours : on travaillait aux soliveaux du premier étage ainsi qu'aux hourdis et à la couverture de tuiles[1283]. En 1412, le capitaine de Graçay, Pierre le Jay, y fit entreprendre des réparations menées sur les créneaux et sur un grand pan de mur[1284]. La seconde, la tour d'Issoudun, subit, au milieu des années 1380, de menues réparations engagées par le châtelain Jacques Troussel[1285].

En outre quelques unes des résidences du prince n'ont jamais été regardées pour ce qu'elles étaient : des places fortes.

[1279] Mesqui Jean, « Châteaux et palais », in *Art et société en France au XVe siècle*, Christiane Prigent (dir.), Paris, Maisonneuve & Larose, 1999, p. 82-101.
[1280] Le 8 décembre 1385, le duc présent à Toulouse ordonnait le paiement de sommes destinées au maintien de garnisons à Monflanquin, à Montcuq ainsi que la remise en état d'un pont-levis et d'un hangar à engins au château de La Reole (BnF, ms fr. 10369, fol. 65-66).
[1281] Jacquier Elisabeth, « La politique castrale des Valois de Bourgogne dans les baillages méridionaux de leur duché », in *Du projet au chantier*…, p. 143-162.
[1282] Arch. dép., Cher, 8 G 2119, fol. 95v° (année 1374).
[1283] *Ibid.*, fol. 68-69.
[1284] Arch. dép., Cher, 8 G 2131, fol. 47.
[1285] BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 54437, pièce n° 134v°.

a) Le château de Lusignan (Poitou)

Permanence de la fonction défensive

Lusignan tenait une place importante dans l'apanage de Jean de Berry. Outre son importance stratégique (Lusignan commandait une des principales routes commerciales du Poitou, route allant jusqu'à l'océan), le château dominait la vallée de la Vonne, verte et giboyeuse, et offrait donc tous les attraits pouvant satisfaire un prince amateur de chasse. Le mois de mars des *Très Riches Heures* (voir Figure 57) représente le château vers 1413, c'est-à-dire après les travaux de Jean de Berry. On y devine le corps de logis rénové par le prince. Il était protégé par de hautes tours et par une double ligne de défense. Contrairement à la majorité de ses programmes résidentiels, le maître d'ouvrage laissa au château tout son potentiel défensif.

Une bâtisse entretenue par les militaires

D'ordinaire – c'est-à-dire en dehors du principat de Jean de Berry – les travaux du château étaient gérés par les capitaines tenant la place comme par exemple Jean Boucicaut peu avant la cession du comté de Poitou à Jean de Berry[1286]. Au début du règne de Louis XI, le capitaine de Lusignan Yves du Fou dirigea une importante campagne de travaux[1287] pour laquelle il reçut 2000 £ directement sur ordre du roi Louis XI[1288]. Les travaux furent alors supervisés par Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou[1289].

Durant le principat de Jean de Berry, le château abritait une garnison de vingt-neuf hommes et de dix arbalétriers, commandée par Lionel de Penevairre, son propre écuyer[1290]. On peut supposer qu'il eut lui-aussi la responsabilité de l'entretien voir d'y mener des travaux plus importants.

[1286] le château était tenu par une garnison. Le 8 juin 1351, Boucicaut rend quittance des 250 £ qui lui ont été données pour convertir les ouvrages nécessaires (BnF, PO 439, dossier Boucicaut, pièce n°4, d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 59).

[1287] BnF, ms fr. 6737, fol. 33-40.

[1288] Compte d'Yves du Fou, 1er octobre 1463 - 31 septembre 1464 (BnF, ms fr. 6737, fol. 33-40).

[1289] Le compte rapporte notamment des travaux de couverture à la grosse tour et des ouvrages de charpenterie et de menuiserie « faiz tant en l'ostel et logeiz du lieutenant du dit chastel comme es cuysine et autre part du dit chastel (…)» (BnF, ms fr. 6737, fol. 38v°).

[1290] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 336. « A Jean Viennet, marchand au pays de Bourgogne, pour 12 futs [manches] de glaives garnis de fer achapter de lui du commandement de Monseigneur et mis a Lusignan pour la garnison du dit château », 26 août 1378 (Arch. nat., KK 252, fol. 168v°).

Une place importante pour Jean de Berry

La reddition de Lusignan marqua une étape importante dans le principat de Jean de Berry car elle incarnait la détermination dont il usa pour reconquérir son comté de Poitou. La soumission de Poitiers en 1372 ne n'augurait que le début d'une longue lutte pour desserrer l'étreinte que faisait peser la présence de garnisons anglaises dans les forteresses de Lusignan et de Gençay[1291]. La reconquête de Lusignan, alors tenu par le capitaine Jean Cressewell et par Geoffroy de Saint-Quentin, débuta en septembre 1372 par de violents combats qui ne parvinrent pas à en déloger les occupants[1292]. Le long siège qui s'en suivit coûta fort cher au duc dont les finances avaient déjà été laissées exsangues par la reconquête de la Saintonge et de l'Angoumois. Outre les soldes des hommes engagés, il fallut construire et entretenir une bastide qui formait un poste avancé devant les murs. Une équipe de charpentiers dirigée par le maître des œuvres de charpenterie, Jean Macé, y fut affectée[1293]. En dépit du fait que les troupes du duc capturèrent Jean Cressewell, retenu prisonnier dans « un cul de basse-fosse de la tour Trompe » de Lusignan[1294], le château ne tomba que le 1er octobre 1374 aux mains du duc qui s'était finalement résigné à la négociation. La chute de Lusignan ne marquait pas pour autant la pacification du Poitou et la forteresse de Gençay, qui montrait la plus opiniâtre des résistances, ne tomba que le 17 février 1375[1295]. Outre le fait qu'il s'endetta auprès des siens[1296], la reddition de Lusignan affaiblit politiquement le duc car Charles V exigea de lui la

---

[1291] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 309.
[1292] *Ibid.*, p. 304.
[1293] En décembre 1372, Jean Macé, maître des œuvres de Poitou, prend du bois chez Jean Regnaut, un bourgeois de Poitiers, pour faire « certains engins et autres ouvrages » (Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemi de Noces…, p. 540). « A Jean Macé, charpentier, maître des œuvres de Monseigneur, pour 10 charpentiers qui ont esté 6 jours a faire 4 echiffres pour mener a la bastide de Lusignan », année 1373 (Arch. nat., KK 251, fol. 102v° d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 311, note 2).
[1294] « A Robinet Mellon, capitaine de la tour Trompe de Lezignan, pour serrures, gons, vervelle et autres choses qu'il avoit mis pour la trape de la fosse de la dicte tour où estoient Cressoelle et plusieurs autres prisonniers a luy rendu (…) », juillet 1374 (Arch. nat., KK 252, fol. 22 d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 334, note 6). La tour trompe touchait aux murailles de la ville (Arch. dép., Vienne, H dépôt 3/11).
[1295] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 305.
[1296] Autrand Françoise, *Jean de Berry...*, p. 140-143 et Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 344.

restitution des comtés d'Angoumois et de Saintonge[1297] avant de l'évincer du futur conseil de tutelle[1298].

La solution de la négociation préférée à celle de l'assaut eut pour avantage d'épargner le bâtiment et évita à Jean de Berry d'engager des travaux de réparation. Le château offrait un confort sommaire, mais qui ne rebutait visiblement pas le jeune prince qui y séjourna à treize reprises entre 1375 et 1378. Il s'agissait de brefs séjours estivaux[1299] qu'il partagea parfois avec son jeune fils Charles[1300]. Le château de Lusignan n'avait rien d'une luxueuse résidence et avait tout au plus l'aspect un relais de chasse. Les murs étaient blanchis à la chaux et les sols étaient de simples planchers couvert d'une couche de terre battue[1301]. Les quelques travaux qui furent portés aux comptes de l'Hôtel du prince indiquent que le premier étage du château comptait au moins trois chambres, dont celles de Jean de Berry et de son fils. On accédait à la chambre de Charles par un escalier et une salle la séparait de la chambre de son père. La chambre du duc était surmontée d'un galetas. Comme toutes les résidences princières, le château de Lusignan comptait une chapelle dont on devine le faîte sur les *Très Riches Heures* (voir Figure 57). En 1378, après avoir fait un don à l'autel, Charles de Berry y porta la fille de Guillaume de Touraine sur les fonds baptismaux[1302].

Malgré la reddition de Lusignan, la méfiance de Jean de Berry persista à l'égard du pouvoir royal qui continuait à voir le comté de Poitou comme une possible monnaie d'échange avec les Anglais. A l'instar du programme iconographique de la tour Maubergeon, où Jean de Berry tenta de légitimer ses droits par l'image sculptée,

---

[1297] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 339-341.
[1298] *Ibid.*, t. I, p. 345-346.
[1299] 27 – 29 mai et 8 -12 juin 1375 ; 14 jui-15 juin, 23 juin-26 juin, 28 juin-30 juin et 3-26 juillet 1376 ; 29 avril -10 mai 1377 ; 24-26 mars, 8-26 juin, 26-29 juin, 5-7 juillet, 19 juillet-4 août et 28-29 août 1378. L'itinéraire dressé par Lehoux Françoise profite ici de la conservation des comptes de l'Hôtel qui permettent de suivre le prince jour après jour (Arch. nat., KK 252).
[1300] Jean de Berry résida avec son fils Charles du 8 au 25 juin 1378 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 419-420).
[1301] Au mois de mai 1378, le duc était présent à Poitiers et passa un marché avec « Guyart le charpentier de Lezignen ». Le contractant dut appareiller une « chambre ou dit chastel, qui est entre la chambre de mon seigneur et celle de Charles mon seigneur, c'est à savoir plancher faire, les huys et fenestres couvrir d'essil [planches], blanchir de chauz et terrer de terre et faire un trilleiz [grillage] es degrez par l'en monte en la chambre de Charles mon seigneur et un autre trilleiz es degrez du galetas qui est sur la chambre mon seigneur, pour tout, de marchié fait a mon seigneur au dit lieu Xe jour de may CCC LXXVIII et pour le clou et ferrure a ce neccessaire, 10 £ 4 s. t. » (Arch. nat., KK 252, fol. 167v°).
[1302] Arch. nat., KK 252, fol. 168 et 176v°.

à Lusignan cette démarche prit un aspect plus insolite : le duc de Berry en appela à la littérature. Après 1392, Jean d'Arras, secrétaire du duc, rassembla plusieurs contes locaux pour composer l'histoire de la fée Mélusine[1303]. Cette histoire fabuleuse rappelait à tous que Jean de Berry était l'héritier légitime des Lusignan par sa mère Bonne de Luxembourg et que la domination anglaise n'avait été qu'un accident rétabli par la fortune. L'histoire fut commandée par Jean de Berry au moment même où s'engageaient de nouveaux pourparlers, entre les rois de France et d'Angleterre, qui lui laissaient craindre une nouvelle perte du comté[1304]. La rénovation des espaces résidentiels du château pourrait également être à observer sous cet aspect.

Les chantiers de Jean de Berry

La transformation du corps de logis (1383-aprés 1386)

Depuis l'avènement de Charles VI (1380), Jean de Berry nourrissait de grands projets architecturaux pour le Poitou, au nombre desquels on peut citer la rénovation du château et du palais de Poitiers et la construction du Gros Horloge. Cet élan n'était pas été limité à la seule ville de Poitiers et concernait également Lusignan. Il est possible de déterminer les limites chronologiques du chantier entre l'année 1383 et les fêtes de Pâques 1388 que le duc célébra à Lusignan après plus de dix années d'absence[1305]. L'énergie et les moyens déployés à Poitiers pour répondre aux attentes du maître d'ouvrage sont bien connus grâce au riche fonds documentaire laissé durant la même décennie par le payeur des œuvres de Poitiers. Le chantier de Lusignan, quant à lui, n'a laissé que quatre feuillets arrachés à un compte d'œuvre commençant le 24 septembre 1386[1306].

[1303] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art…*, p. 18.
[1304] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 148-150.
[1305] Le prince est à Lusignan du 19 au 30 mars 1388. Il était présent au château quand il ordonna l'acquistion de la maison du poitevin Jean Damau pour faire une nouvelle chambre aux traits devant le palais (Arch. nat. J 182, n°111, 19 mars 1388, voir Texte 19).
[1306] Compte du payeur des œuvres du château de Lusignan, 24 septembre - 19 novembre 1386. Il s'agit de deux bifeuillets provenant d'un des cahiers du compte. Les deux bifeuillets internes ont été arrachés, occasionnant une lacune du 8 octobre au 29 octobre 1386 (BnF, ms fr. 20686, fol. 22-25v°). Le comptable commet une erreur de quantième : il indique le lundi 23 septembre 1386 qui n'existe pas ; il s'agissait en fait du 24 septembre.

Nous ignorons les modalités d'encadrement du chantier de Lusignan. L'identité du payeur des œuvres comme celle du maître d'œuvre nous sont inconnues[1307]. Les comptabilités des travaux de Lusignan et de Poitiers montrent que ces deux chantiers n'étaient pas gérés par le même personnel[1308], comme c'était le cas à Bourges et Mehun-sur-Yèvre. La distance de près de 25 km séparant les deux villes conférait une certaine autonomie au chantier de Lusignan qui possédait son propre réseau d'approvisionnement de pierres (carrières de Jazeneuil et du Breuil implantées dans la vallée de la Vonne et de la Salle sur le Clain en amont de Vivonne) et qui profitait de la proximité de la forêt de Coulombiers (voir Carte 13)[1309].

La campagne de travaux débuta précocement et probablement au même moment que les premiers travaux de rénovation du château de Poitiers. Nous savons par exemple, qu'au printemps 1383, des lambrisseurs travaillaient du bois de Coulombiers au château de Lusignan. On peut supposer que l'atelier était alors en pleine activité, car une partie de la production du charpentier mélusin Simon Boin fut expédiée sur le chantier du château de Poitiers pour le lambrissage de la salle de retrait et de la salle à parer que dirigeait alors le huchier Jean Brunet[1310]. Le lambrissage des salles de Lusignan aurait même précédé celui de Poitiers, car le bois expédié à Poitiers était sec[1311].

Comme au château de Poitiers, Jean de Berry avait ordonné la transformation de l'ancien corps de logis pour y installer les salles d'apparat. Une grande vis et une nouvelle salle à parer furent entreprises. Ce chantier était arrivé à terme avant

---

[1307] Les comptes de chantiers de Poitiers n'indiquent aucune vacation ni mission confiées aux maîtres d'œuvre Jean Guérart et Robert Fouchier pour le chantier de Lusignan. Les déplacements de Jean Guérart à Lusignan étaient motivés par les seuls travaux de Poitiers. Le 6 janvier 1389 la ville de Poitiers ordonnait de payer Jean Guérart qui s'etait rendu à Lusignan en compagnie des charpentiers Jean Lailher et Alain de Bellefons, ainsi que de Jean d'Etampes, officier du duc, et de Pierre Chartrin le receveur commis au paiement des œuvres de la ville, « pour avoir la delivrance de douze grans pieces de boys neccessaire au beffroy de l'ologe par deux jours » (Arch. mun., Poitiers, 26 J 134).

[1308] Les deux comptabilités étaient tenues de manière séparée et possédaient en outre des termes différents : Poitiers (mois de février) et Lusignan (mois de septembre).

[1309] BnF, ms fr. 20686, fol. 22v° et 25.

[1310] Semaines du 6 et du 20 avril 1383 : Simon Boin, vendit deux milliers de lambris de 6 et de 4,5 pieds de long. Les journées de charretiers indiquent bien que le bois provenait du château de Lusignan. (Arch. nat., KK 256, fol. 16v° et 17v°).

[1311] Semaine du 16 avril 1383 : « Charroy a beux venu du chasteau de Lesignen pour amener lambruz fait neccessere pour lambrucher les chambres neuvez du retrait et aporter ou chastel de Poitiers en la court car le vert lambruz n'eust pas este bon », (Arch. nat., KK 256, fol. 16v°). Un deuxième transport est mentionné au mois de mai suivant (*Ibid.*, fol. 20).

l'automne 1386[1312] et fut suivi de menus ouvrages de maçonnerie[1313], de plomberie[1314] et par le lambrissage des salles « neuves ». Le bois de la forêt de Coulombiers fut alors abandonné au profit du bois d'Illande[1315] matériau beaucoup plus onéreux[1316] réservé aux résidences de grands seigneurs. Le huchier parisien Guillaume Cirace le faisait acheminer depuis le port de la Rochelle[1317]. Avant d'arriver à Poitiers, la partie du chargement destinée à Lusignan était d'abord entreposée « en la forêt du Colombier », située entre Lusignan et Poitiers, puis transportée dans l'atelier des lambrisseurs à Lusignan[1318]. Nous savons également que le bois d'Illande destiné à la salle à parer était débité en lambris par Etienne Coysse et Guillaume Poigne, deux scieurs dépêchés exprès depuis Poitiers où ils avaient déjà préparé les bois de lambrissage du château et du bateau d'apparat[1319].

Les noms des ouvriers mentionnés dans les quatre feuillets de comptabilité montrent que l'on avait affecté la même qualité de main d'œuvre au chantier de Lusignan qu'aux chantiers de Poitiers, de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre. Le premier tailleur de pierre était Girart de Nevers[1320]. Il était passé par le chantier de Riom en juin 1384[1321] puis par celui de la tour Maubergeon à la fin du mois de janvier 1385[1322]. A Lusignan, il conduisait une équipe de six tailleurs de pierre, dont

---

[1312] Semaine du 24 septembre 1386 : « (…) pour couvrir la chambre a parer en droit la grant viz nouvellement faite » et « (…) pour lambrucher les chambres neuves du dit chastel » (BnF, ms fr. 20686, fol. 22-22v°).

[1313] Journées des tailleurs de pierre et des maçons pour avoir réalisé un escalier « neccessaire pour monter sur les murs du dit chastel et pour joincter les dits murs par devers la vallee » (BnF, ms fr. 20686, fol. 23 et 25). Le 5 novembre, on employa les maçons pour boucher avec du plâtre les « pertuis » [trous] laissés par le verrier (BnF, ms fr. 20686, fol. 24).

[1314] Arch. nat., KK 257b, fol. 22v°.

[1315] BnF, ms fr. 20686, fol. 22v°.

[1316] En 1383, un millier de lambris de 6 pieds et de 4,5 pieds de long (bois sec) valait 6 £ (Arch. nat., KK 256, fol. 16v° et 17v°). En septembre 1385, l'achat et le transport depuis le port de La Rochelle d'un millier de bois d'Illande représentait une dépense de 72 £ (*Ibid.*, KK 257b, fol. 83v°).

[1317] Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°. Le 20 septembre 1385, Jean Guérart certifia la livraison de deux milliers de bord d'Illande acheminés par Guillaume Cirace depuis La Rochelle jusqu'à l'enclos des Cordeliers de Poitiers. Ces bois étaient destinés au lambrissage des salles du château.

[1318] BnF, ms fr. 20686, fol. 25.

[1319] Etienne Coysse, semaines du 26 septembre au 3 octobre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 3 et 5). Guillaume Poigne, semaines du 28 février 1384 au 2 janvier 1385 (BnF, ms fr. 20686, fol. 11 et 12v° et Arch. nat., KK 256, fol. 5, 7, 17v°, 23, 35v° et 42v°).

[1320] Semaines du 24 septembre au 19 novembre 1386 (BnF, ms fr. 20686, fol. 22, 23, 24, 25 et 25v°). Son salaire journalier était de 5 sous.

[1321] Semaine du 26 juin 1384 : tailleurs de pierre qui ont « ouvré ou pourtal de la dicte chapelle [du palais de Riom] (Arch. nat., KK 255, fol. 41). A en croire les comptes de Jean de Savignon, Girart de Nevers fit un passage éclair sur de le chantier de Riom : une journée seulement est mentionnée. On peut néanmoins supposer que sa présence sur ce chantier était motivée par des ouvrages baillés en tâche.

[1322] Semaine du 30 janvier et du 6 février 1385 (Arch. nat., KK 256, fol. 50 et 52). A Poitiers, on rencontre encore un certain Etienne Nevers (BnF, ms fr. 20686, fol. 7, 8v°, 10v° et 12v°). Il existe en

Thévenin Saussart qui avait travaillé également au château de Poitiers[1323]. Le chantier de Lusignan n'exigea pas seulement le déplacement des tailleurs de pierre. Le 21 mai 1386, sur ordre de Guy de Dampmartin, plusieurs plombiers quittèrent Bourges pour venir travailler à Lusignan[1324]. Ce déplacement laisse supposer des ouvrages particuliers comme la décoration du faîtage[1325].

En dépit de la qualité des aménagements, le chantier de Lusignan restait modeste au regard des moyens enregistrés par Etienne Gervais à Poitiers (voir Tableau 24). En outre, on ne sent pas à Lusignan la ferveur qui agitait les équipes d'ouvriers à Poitiers, lesquelles étaient parfois tenues de travailler la nuit pour tenir les délais. Par exemple, la semaine du 5 novembre 1386, on travaillait toute la semaine à Poitiers « non obstant les octaves de Toussaint »[1326], alors qu'à Lusignan ce jour était chômé[1327]. Parfois on chômait des semaines entières notamment durant l'hiver[1328].

La seconde campagne, la tour d'Etampes (1396-aprés 1403)

Le duc profita d'un séjour à Poitiers, du mois de juillet à la mi-septembre 1396, pour engager un nouveau chantier au château et « au parc de Lezignen » [1329]. Cette campagne de travaux s'étendit au-delà de l'année 1403 et sa direction fut confiée à Jean Guérart[1330] pour qui on préparait une chambre aux traits au début de l'année

---

outre un Jean et un Hugues de Nevers mentionnés à la grande vis du palais de Bourges entre 1381 et 1382 (Arch. dép. Cher, 8 G 1166, fol. 1-4v°). Ce patronyme se rencontre à plusieurs reprises dans d'autres corps de métiers sur les chantiers de Jean de Berry. La prudence s'impose donc quant à l'hypothèse de l'existence d'une fratrie de tailleurs de pierre.

[1323] Il avait été appelé en urgence par Jean Guérart en novembre 1384 pour préparer le château à la prochaine venue du duc, semaines du 7 au 21 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 16, 19v°, 24v°).

[1324] Arch. nat., KK 257b, fol. 22v°.

[1325] « Plusieurs plomiers les quielx sont venus de Bourges en Berry a Poitiers pour le fait de la plomerie des dites euvres de Poitiers et de Lusignan » (*Ibid.*). Au château de Poitiers, une équipe de peintres réalisait, à partir du mois de novembre, un décor héraldique au faîte de la galerie faisant face à la ville (*Ibid.*, fol. 59).

[1326] Arch. nat., KK 257b, fol. 58v°.

[1327] Seuls les charretiers ont travaillé ce jour (BnF, ms fr. 20686, fol. 24).

[1328] Semaines du 31 décembre 1399 et du 7 janvier 1400 (BnF, ms fr. 20686, fol.44v°).

[1329] Compte de Jean Aubereau, payeur des œuvres du château et du parc de Lusignan, 2 décembre 1399 – 29 novembre 1400 (BnF, ms fr. 20686, fol. 42-49v°). Ce compte indique en préambule que les lettres de procuration donnée à Naudin Avin, procureur de Jean Aubereau, sont insérées dans le compte finissant le 26 novembre 1397.

[1330] « Depense faicte par le dit paieur (…) par l'ordenance et commendement de maistre Dreux de Dampmartin general maistre des dictes œuvres et de maistre Jean Guerart son lieutenant (…) » (BnF, ms fr. 20686, fol. 43).

1400[1331]. Pour le suivi comptable du chantier, on nomma un notable de Lusignan : Jean Aubereau, qui prit plus tard l'office de garde du sceau aux contrats de la ville[1332]. De cette campagne de travaux, nous conservons les premiers cahiers des comptes allant du 2 décembre 1399 au 29 novembre 1400[1333] et du 4 décembre 1402 au 26 novembre 1403[1334].

Il faut relativiser l'apport de la documentation laissée par Jean Aubereau car elle se révèle incomplète à plus d'un titre. Tout d'abord les marchés, dont la transcription se faisait sur les derniers feuillets, ont disparu. Les feuillets conservés, c'est-à-dire les dépenses pour journées d'ouvriers (travaux en régie), n'enregistrent qu'une partie seulement de l'activité réelle du chantier : les journées n'absorbaient qu'un tiers seulement du budget annuel alloué au chantier[1335]. Elles concernaient avant tout les livraisons de matériaux (pierres, sable de rivière, sable rouge, chaux, bois) ou de montages d'échafaudages ce qui indique que les ouvrages de maçonnerie et de charpenterie avaient été attribués par marché. Enfin Jean Aubereau rendit une comptabilité très synthétique ne détaillant que rarement l'identité des ouvriers et le nombre exact des effectifs engagés. Un grand nombre d'alinéas demeurent inexploitables car ils ne précisent ni la nature ni la quantité des matériaux livrés[1336]. Enfin, en dépit d'une présentation des plus soignées (voir Figure 69), les comptes de Jean Aubereau comportent de grossières erreurs dans les quantièmes, ce qui laisse supposer que les registres furent rédigés plusieurs années après le chantier en rassemblant des pièces peut-être mal rédigées[1337].

[1331] Semaine du 5 avril 1400 : A Jean Denion charretier, pour 12 tombereaux de sable de rivière pour « la chambre aus traiz » et à Jean Sidoine, 17 tombereaux de sable rouge (BnF, ms fr. 20686, fol. 45v°).

[1332] Jean Aubereau n'était certainement pas le payeur des œuvres du château lors de la campagne 1383-1386 à en juger par les grandes différences codicologiques entre les deux comptabilités. Il est garde des sceaux aux contrats de Lusignan de 1404-1407 (Arch. dép., Vienne, C 408 et passim d'après Lacour René, *op. cit.*, p. XXII). Il est de nouveau cité avec ce titre dans un registre d'un registre de foi et hommage de 1418 (Arch. dép., Vienne, C 408).

[1333] BnF, ms fr. 20686, fol. 42-49v°. Le compte s'interrompt au 21 avril 1400.

[1334] BnF, ms fr. 20686, fol. 50-57v°. Le compte s'interrompt le 7 mai 1403.

[1335] 16 £ en moyenne par semaine pour le compte 1402-1403, pour un budget de 1370 £ (BnF, ms fr. 20686, fol. 42v°) et 15 £ pour le compte 1403 pour un budget de 1380 £. En règle générale, les dépenses les plus importantes concernent les « dépenses communes » c'est-à-dire les livraisons non détaillées de matériaux autres que la pierre et le bois.

[1336] Jean Aubereau renvoie systématiquement les auditeurs des comptes à un document annexe : « (…) comme plus a plain puet apparoir par un papier veriffié par maistre Jean Guerart lieutenant du dit maistre general des dictes œuvres soubz son seign manuel (…) » (*Ibid.*, fol. 51). Sur ce problème d'exploitation de la comptabilité de chantier voir p. 312 et *sq*.

[1337] Ces erreurs ne concernent que le compte 1399-1400 (BnF, ms fr. 20686, fol. 42-49v°). Le millésime des dates de versement des recettes est faux. Sur 21 semaines comptabilisées, 17 dates sont

L'objet des travaux menés au château, de 1399 à 1400, consistait principalement en la rénovation des parties hautes de la tour d'Etampes. L'enluminure du mois de mars des *Très Riches Heures* (voir Figure 57) désigne la tour jouxtant le flanc nord du corps de logis, la seule dont l'aspect trahit une réfection de la fin du Moyen Age. Son nom rappelle la tour éponyme du château de Poitiers qui était réservée à l'usage de Louis d'Evreux comte d'Etampes, fidèle cousin du duc de Berry (voir p. 199). Celui-ci, malheureusement emporté par une crise d'apoplexie à l'hôtel de Nesle le 6 mai 1400, ne vit jamais la tour achevée que l'on désignait désormais sous le nom de tour Vauchiron[1338]. Durant les semaines du 2 et du 9 décembre 1399, un charretier livra pendant neuf journées les lambris, lattes et bois carrés pour la tour d'Etampes[1339]. Outre les transports qu'il assurait, le charretier mélusin Jean Sidoine louait une de ses maisons afin d'y entreposer le bois d'œuvre du château[1340]. La semaine du 14 janvier 1400, les charpentiers installèrent un chêneau entre la tour d'Etampes et les galeries[1341]. Au début du mois de mars, les comptes mentionnent des journées de plusieurs charpentiers qui firent « l'ornement de la tour d'Etampes » tandis que deux scieurs réalisaient huis et châssis pour la dite tour[1342]. Le travail des charpentiers était accompagné d'ouvrages de plomberie. Le plomb en provenance de Poitiers fut livré de la mi-décembre 1399 jusqu'au mois de février 1400 ainsi que 24 tombereaux de sable rouge, sable blanc et bornais destinés à « la dicte plomberie »[1343]. A la mi-février 1400, on livra du bois rond pour « l'échafaudage du couvreur »[1344]. Il n'est pas fait mention de journées de couvreur dans les travaux en régie : il est probable que l'ouvrage avait été attribué à la tâche. Au même moment, on installait une tourelle d'escalier contre la tour d'Etampes[1345].

---

erronées et la semaine du 3 mars est omise. Le compte finissant le 26 novembre 1403 fut présenté à la Chambre des comptes en février 1406 (*Ibid.*, fol. 50).

[1338] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 335.

[1339] BnF, ms fr. 20686, fol. 43-43v°.

[1340] 100 sous lui sont versés pour le terme de la Noël 1399 (BnF, ms fr. 20686, fol. 44v°). La semaine du 4 décembre 1402, deux manœuvres furent employés à porter du bois de la charpenterie de la tour de Vauchiron (en direction de l'ouest) dans la maison «ou est l'autre bois de mon seigneur » car le dit bois pourrissait au dehors (*Ibid.*, 51).

[1341] BnF, ms fr. 20686, fol. 44v°.

[1342] BnF, ms fr. 20686, fol. 47-47v°.

[1343] BnF, ms fr. 20686, fol. 43v°-46v°.

[1344] BnF, ms fr. 20686, fol. 46 et semaine du 23 février (*Ibid.*, fol. 46v°).

[1345] Semaine du 9 février 1400 : « Pour les journees de plusieurs maçons qui en la dicte sepmaine ont ouvré aux journees de mon seigneur pour faire partuis[percement] et grappes de fer pour lier la vix de la tour d'Estampes a la maçonnerie de la dicte tour » (BnF, ms fr. 20686, fol. 45v°-46).

Enfin, du 15 mars au mois d'avril 1400, deux peintres peignirent les armes du duc sur le pavillon de la tour[1346].

En marge de la rénovation de la tour d'Etampes, les comptes de Jean Aubereau mentionnent d'autres travaux plus modestes que Jean Guérart affecta à la régie. Dès le mois de décembre 1399 et jusqu'au printemps suivant, une équipe de trois tailleurs de pierre s'affairèrent aux fondations du mur du parc face à la Vonne[1347]. Les tournelles de l'enceinte du parc furent rénovées[1348]. Des livraisons de pierre sont mentionnées sur le chantier dès la fin du mois de mars sans que nous sachions leur emploi[1349]. Enfin un charpentier posait encore des barres aux fenêtres des salles et chambres du duc[1350] et on livrait plus de douze mètres « d'entablement » pour les galeries[1351].

Ces travaux n'avaient pas pour but de transformer le château de Lusignan à la manière de ceux de Mehun-sur-Yèvre ou de Poitiers. Il restait une résidence privée laissée à la discrétion exclusive de Jean de Berry. En dehors de son fils Charles, jamais sa famille n'y séjourna. Par exemple, lorsque le duc passa l'époque des célébrations de la Toussaint 1400 en famille à Poitiers, il partit seul à Lusignan puis rejoignit sa famille pour la Noël et les Etrennes[1352].

Après une interruption de deux années, la comptabilité de Jean Aubereau reprit au mois de décembre 1402. D'importants travaux de maçonnerie de la salle du château sont alors en préparation « depuis les loges devers la court jusqu'au gros mur des galeries »[1353]. A l'exception d'un arrêt durant les fêtes de Noël, de grandes

---

[1346] BnF, ms fr. 20686, fol. 47v°, 48, 48v et 49v°. Le 29 mars 1400, trois pierres pour faire « escuz » sont livrées au château sans qu'il soit possible de déterminer à quelle partie elles étaient destinées (BnF, ms fr. 20686, fol. 48v°).

[1347] « (…) pour faire partuis pour asseoir les soles [semelles] et paliz des rivieres du dit chastel », semaine du 16 décembre 1399 (BnF, ms fr. 20686, fol. 43v°). Au mois de janvier et de février, on livre 24 tombereaux de sable de rivière ; 16 tombereaux d'eschantilles [briques de faible épaisseur] (BnF, ms fr. 20686, fol. 45v°). Les travaux de maçonnerie commencèrent dès la semaine du 9 février 1400 : livraison de 24 pipes de chaux au parc (*Ibid.*, fol. 46) et semaine du 12 avril : livraison de 28 pipes de chaux livrées au parc (*Ibid.*, fol. 49) et de 22 quartiers de la carrière de Jazeneuil (BnF, ms fr. 20686, fol. 48).

[1348] En mars, les maçons posaient les portes des tournelles du parc (BnF, ms fr. 20686, fol. 48v°).

[1349] Semaine du 22 mars 1400 : livraison de 58 parpaings (BnF, ms fr. 20686, fol. 48). Dans la semaine du 5 avril 1400, on livra un cabas « tout garni de ferrure » pour tirer le mortier (BnF, ms fr. 20686, fol. 49.).

[1350] BnF, ms fr. 20686, fol. 45v°.

[1351] Semaine du 22 mars, livraison de deux toises et demi (BnF, ms fr. 20686, fol. 48). Semaine du 12 avril, livraison de quatre toises (*Ibid.*, fol. 49-49v°).

[1352] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri...*, t. II, p. 440, note 5. En 1400, Jean de Berry fait trois séjours à Lusignan : du 21 au 24 septembre ; du 3 au 19 décembre et du 21 au 25 décembre.

[1353] Semaine de 6 mars 1403 : « A Bertrand Heraneau pour avoir fait les eschaffaulx de la sale depuis les loges devers la court jusqu'au gros mur des galerie et un petit engin pour tirer le moellon, les

quantités de pierres, quartiers, blocs, demi-blocs, libbes, tas de charges étaient livrées depuis les carrières de La Salle, Jazeneuil et du Breuil par les carriers Jean Bardon, Jean Drecy, Jean Denions, Jean Garreau et Guillaume Penon[1354]. Ces livraisons représentent pour ainsi dire l'unique objet des dépenses hebdomadaires (plus de 85 %, voir Tableau 25). La nature de ces ouvrages nous est inconnue, mais on peut néanmoins distinguer deux moments dans les livraisons de pierres. Le premier, consacré à l'approvisionnement de marches et de tas de charge, semble désigner la préparation d'un escalier en vis voûté (livraisons effectuées jusqu'à la fin du mois de mars)[1355]. A partir du 12 mars 1403, interviennent les livraisons pour un ouvrage de maçonnerie plus important nécessitant de grandes quantités de moellons et de libbes (pierres plates destinées aux fondations). Encore une fois, on peut supposer que les travaux de maçonnerie se déroulaient au même moment, mais que, passés par marché, ils n'apparaissent pas dans les dépenses à la journée. La maçonnerie pourrait bien concerner une des salles du château, car on « escuve » des planches et des lambris dans l'atelier des charpentiers afin de préparer l'aménagement futur d'une salle d'apparat[1356]. Des travaux de charpenterie sont également mentionnés mais ils restaient modestes au regard de la maçonnerie. Ils concernaient les galeries[1357] et la charpenterie de la tour de Vauchiron[1358]. Le 19 mars, le charpentier Jean Heraudeau livre un pont dormant entre le « portail de l'Eschelle et le donjon du dit chastel »[1359].

Sur l'enluminure du château, tel que *Les Très Riches Heures* le figure à la fin du principat de Jean de Berry (voir Figure 57), on remarque le corps de logis placé entre la tour d'Etampes, la tour Poitevine[1360]. Ce bâtiment se distingue par sa haute toiture couronnée de lucarnes et de bannières. On remarque, derrière le faîte du corps

---

quartiers et le mortiers sur les murs de la dite sale (…) » (BnF, ms fr. 20686, fol. 55v°). La semaine du 7 mai, on livre 66 claies pour l'échafaudage (*Ibid.*, fol. 57v°).

[1354] Semaine du 4 au 18 décembre 1402 (BnF, ms fr. 20686, fol. 51, 51v° et 52). Semaines du 8 janvier au 7 mai 1403 (*Ibid.*, fol. 53-57v°)

[1355] Les tas de charges destinés à la réalisation d'une voûte (BnF, ms fr. 20686, fol. 53-53v°). Cet ouvrage semble se rapporter à la construction d'une vis pour laquelle on livrait des marches de 4 pieds (1,3 m).

[1356] Semaine du 12 mars 1403 : « Pour un jour que un maneuvre a este en la dicte sepmaine a appareiller et escuver essil et lembruz en l'astelier de mon seigneur » (BnF, ms fr. 20686, fol. 55v°).

[1357] Semaine du 11 décembre 1399 : journées de trois charpentiers pour faire les pignons de bois « d'entre les galeries et le pavillon » (BnF, ms fr. 20686, fol. 51v°). Les semaines suivantes, les trois charpentiers réalisèrent les cloisons entre les galeries et le pavillon (*Ibid.* 52 et 52v°).

[1358] Semaine du 4 décembre 1399 (BnF, ms fr. 20686, fol. 51).

[1359] L'ouvrage comprenait 4 poutres faisant chacune 15 pieds de long (4,87 m) et d'un pied en carré (BnF, ms fr. 20686, fol. 56). Le lieu-dit Vauchiron est situé au bas de la forteresse du côté ouest.

[1360] La tour poitevine rendue célèbre par la légende de Mélusine est désignée par la présence du serpent ailé (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 61-62).

de logis, la charpente de la chapelle. La cage d'escalier marque la séparation entre salle à parer et grande salle. La tour d'Etampes, ou de Vauchiron, forme l'aboutissement du corps de logis sur son côté nord.

Le château était donc toujours en travaux au moment de l'interruption de la comptabilité de Jean Aubereau (7 mai 1403). Il est probable que la campagne s'acheva en 1405 ou du moins avant le mois de février 1406 date de reddition des comptes de Jean Aubereau[1361]. De son côté, Jean Guérart est mentionné dès 1407 à Mehun-sur-Yèvre[1362] et l'année suivante, il briguait l'office de maître d'œuvre de la ville de Paris[1363]. Jean de Berry séjourna encore à deux reprises à Lusignan. Lors des Etrennes 1409[1364], il fit acheter par deux de ses conseillers quelques jardins et une prairie situés « au dessoubz de son chastel de Lezignen, pres du pont a la Tuxonne »[1365]. Il revint une dernière fois à Lusignan passer quelques jours durant l'été 1410[1366]. Après la disparition du duc de Berry, le château resta la résidence des capitaines et des garnisons. En 1574, le siège de la ville par l'armée royale marqua la fin programmée du château car la proximité d'une garnison inspirait une grande méfiance aux habitants de Poitiers qui n'eurent de cesse de réclamer le démantèlement de la place. En 1622, la tour Mélusine fut détruite par décret royal[1367]. L'emplacement fut transformé en promenade au XVIIIe siècle et les ruines de l'ancien château servirent de carrières aux habitants, comme l'attestent encore aujourd'hui la présence de culots sculptés dans les maçonneries des maisons[1368].

[1361] BnF, ms fr. 20686, fol. 50.
[1362] BnF, ms fr. 20686, fol. 58-59v°. Il n'occupe pas de fonction permanente à Mehun-sur-Yèvre, il signait et certifiait les marchés avant la clôture des comptes.
[1363] Le Pogam Pierre-Yves et Plagnieux Philippe, « Les maîtres d'œuvres de maçonnerie de la ville de Paris dans la première moitié du XVe siècle », in *Du projet au chantier*…, p. 253-261.
[1364] Du 4 au 18 janvier 1409.
[1365] Acte de vente du 24 janvier 1409 (Arch. nat., J 182, n°129).
[1366] Du 7 au 11 juillet 1410.
[1367] Andrault Jean-Pierre, *Poitiers à l'age Baroque*, SAO, 2003, p. 23
[1368] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 62.

b) Le château d'Usson (duché d'Auvergne)

Le château d'Usson (déc. 1388 – mai 1389)

Le 6 novembre 1387, le duc de Berri rencontrait son futur beau père, le comte de Boulogne et d'Auvergne, dans la salle de retrait du palais de Riom. Le comte y céda au duc le château et la châtellenie d'Usson. En contrepartie, le duc paya une somme de 50000 francs et donnait la châtellenie de Lunel et le château de Galargues (sénéchaussée de Beaucaire)[1369].

D'après l'enluminure de Guillaume Revel[1370] (voir Figure 40), le château d'Usson, juché sur un promontoire rocheux, était protégé par une triple ligne de fortifications qui lui conférait certainement une défense efficace et qui fut du reste mise à l'épreuve à plusieurs reprises au cours de la guerre de Cent Ans[1371]. Le complexe castral était dominé par la masse imposante d'un puissant donjon quadrangulaire crénelé, au haut duquel était encore perchée une tour de guet. L'enluminure de l'armorial ne témoigne d'aucune transformation imputable à un prince de la fin du Moyen Age. L'itinéraire de Jean de Berry est d'ailleurs sans mystère : le prince gardait ses préférences pour le château de Nonette.

Le duc de Berry fit néanmoins mettre en état les chambres du château avant sa venue en 1389 en tant que nouveau seigneur d'Usson[1372]. Ces travaux durèrent six mois (7 décembre 1388 - 24 mai 1389)[1373] et mobilisèrent le personnel alors actif au château de Nonette. Aucun montage financier particulier ne fut constitué pour l'occasion : on affecta pour six mois les fonds alloués au chantier de Nonette. Les mandements ducaux, nommant Jean Bouton payeur des œuvres d'Usson et ordonnant à Etienne du Chastel de verser l'argent, furent écrits après le commencement du chantier, depuis le château de Mehun-sur-Yèvre le 18 janvier 1389[1374].

Il reste aujourd'hui cinq feuillets de comptabilité couvrant le mois de décembre 1388[1375]. Les travaux concernaient le blanchiment des chambres[1376], la réalisation de

---

[1369] Arch. nat., J 382, n°18 et J 1135, n°11 (d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 213, note 4).
[1370] BnF, ms fr. 22297, p. 32.
[1371] Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France*…, vol. 1, p. 92.
[1372] « A notre amé Jean Bouton paieur de noz euvres a Nonette salut. Nous avons ordenné certaines reparacions estre faites en notre chastel d'Usson (…) » (BnF, ms fr. 26023, pièce n° 1348).
[1373] BnF, ms fr. 26023, pièce n° 1348-1352v°.
[1374] BnF, ms fr. 26023, n° 1348
[1375] Semaines du 7 au 21 décembre 1388 (BnF, ms fr. 26023, n° 1348-1352v°).

portes et la réparation des planchers[1377]. On posa aux fenêtres des châssis fermés par de la toile cirée. Ce type de fermeture est le signe que l'occupation du château était proche mais surtout non pérenne. Pour cette opération, treize livres de cires durent être livrées puis répandues sur les toiles après avoir été chauffées au charbon[1378]. Devant l'imminence de la venue de Jean de Berry, le rythme des travaux s'accélèra et on envisagea de travailler de nuit[1379]. Mais le voyage de Jean de Berry était sans cesse différé en raison des longues négociations que le duc menait avec Gaston Phoebus, tuteur de la jeune Jeanne de Boulogne que le prince devait épouser au mois de juin suivant[1380].

En dépit du peu d'usage que fit le duc du château d'Usson, les dépenses hebdomadaires consignées dans ces feuillets (Tableau 33) montrent que ce chantier n'avait rien d'anecdotique. Elles prouvent aussi que Jean Bouton avait pu déplacer de Nonette un personnel immédiatement disponible et qu'il avait su solliciter les mêmes réseaux d'approvisionnement. De la même manière que les comptes de Riom, les comptes d'Usson enregistrent principalement que des journées de manœuvres assurant le transport de matériaux destinés à des entrepreneurs qui avaient pris des ouvrages à la tâche. Par exemple, on note le transport de pierre de taille « de la loge au chastel »[1381], ce qui signifie qu'une équipe de tailleurs de pierre et de maçons était alors active. Ces ouvrages expliquent les livraisons permanentes de graviers, de mortier et de chaux effectuées à dos d'ânes (seul moyen de gravir le terrain en forte déclivité)[1382]. Il est encore mentionné les « chambres basses » du duc ainsi que l'hôtel du duc « qui est dessouz le chastel »[1383]. Ce passage pourrait désigner le

---

[1376] Semaines du 7 au 21 décembre 1388 : « Journees de blanchisseurs qui ont ouvré a blanchir lez chambres basses de mon seigneur » (BnF, ms fr. 26023, n° 1349-1352v°).
[1377] Semaine du 7 décembre 1388 : « Hays de sappin pour fere huis et fenestres pour les chambres de monseigneur (…) » (BnF, ms fr. 26023, n° 1349v°). Semaine du 14 décembre : « Journees de charpentiers qui ont ouvré a reppareillez ung plancher des chambres de mon seigneur (…) » (*Ibid.*, n° 1351).
[1378] Semaine du 14 décembre 1388 : « Toilles pour cirer et mettre auz chassis dez chambres de monseigneur (…) pour 14 livres de cires (…) pour 2 sethier de charbon a faire fondre pour fondre la cyre [à] cyrer les toilles (…) » (BnF, ms fr. 26023, n° 1352).
[1379] Semaine du 14 décembre 1388 : « Chandelles pour ouvrer de nuyt au chastel (…) ». Durant la semaine du 21 décembre, on travailla « non obstant » la Saint-Thomas apôtre « pour la venue de mon seigneur » (BnF, ms fr. 26023, n° 1352v°).
[1380] 17 mars, 24 mars, 19 avril, 24 mai (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 239).
[1381] BnF, ms fr. 26023, n° 1353. La loge est équipée d'une forge (*Ibid.*, n° 1349v°).
[1382] BnF, ms fr. 26023, n° 1350, 1351v° et 1353.
[1383] Semaine du 7 décembre 1388 (*Ibid.*, n° 1349v°).

bâtiment situé au bas du donjon (voir Figure 40). Enfin on livra des pierres de taille pour « la vix de logement au chastel (…) »[1384].

Jean de Berry arriva finalement avant le 17 mars 1389. Il séjourna de temps à autre à Usson jusqu'en juin[1385]. Il revint encore une journée durant le mois novembre 1398. Après sa mort, l'abandon des duché et comté d'Auvergne à Marie de Berry comportait une exception : le château et châtellenie d'Usson qui revinrent à la couronne qui décida de la démolition en 1633. Aujourd'hui il ne demeure plus aucun vestige excepté quelques restes de blocage et de parement.

[1384] Semaine du 7 décembre 1388 (*Ibid*., n° 1349v°).
[1385] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II p. 240.

c) Les places fortes de la route de Paris

En mai 1400, la mort brutale de Louis d'Evreux permit à son cousin, Jean de Berry, d'hériter du comté d'Etampes ainsi que des châtellenies de Gien, d'Aubigny et de Dourdan conformément aux termes d'un accord conclu 19 ans plus tôt entre les deux parents[1386]. Ces dispositions testamentaires permirent au duc de Berry de jouir de plusieurs seigneuries et places fortes entre le duché de Berry et la capitale[1387] qui vinrent en appui d'un axe primordial pour lui et le long duquel il possèdait déjà quelques résidences (voir p. 240).

Le château de Concressault (duché de Berry)

Situé dans la vallée de la Sauldre, la ville fortifiée de Concressault et son château avaient été ruinés durant la guerre de Cent Ans après avoir été occupé par une garnison anglaise[1388]. Deux érudits du XVIe siècle, Jean Chaumeau et Nicolas de Nicolay, attribuèrent à Jean de Berry la reconstruction du puissant château de plan hexagonal dont les ruines (blocages de moellons) sont encore visibles aujourd'hui (voir Figure 23)[1389]. Il y a cependant peu à dire à ce sujet car la documentation nous fait presque entièrement défaut. En 1365, la première intention du prince avait pourtant été de se dessaisir du château au profit d'Arnaud de Cervole, seigneur de Château-Villain, moyennant d'une rente de 500 £[1390]. Cette donation fut invalidée pour une raison inconnue et le château resta la propriété de Jean de Berry jusqu'à la fin de sa vie[1391]. Le 15 janvier 1381, Louis d'Evreux abandonnait à titre viager le comté de Gien et la seigneurie d'Aubigny qui faisaient partie de la châtellenie de Concressault (voir Carte 1 et Carte 5)[1392]. Il est probable que l'héritage de Louis

---

[1386] *Ibid.*, t. II, p. 27. Le 15 janvier 1381, Louis d'Evreux abandonne à Berry la possession du comté de Gien, seigneurie d'Aubigny (il retient à lui l'usufruit sa vie durant) s'il meurt sans enfants.
[1387] Rappelons que Jean de Berry était déjà seigneur de la terre de Concressault au nord du Berry.
[1388] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. II, p. 209.
[1389] Chaumeau Jean, *Histoire de Berry…* et Nicolay Nicolas (de), *Description du Berry…*, p. 58-59 (cet auteur reproduit presque littéralement l'édition de Jean Chaumeau).
[1390] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 179, note 8.
[1391] Thaumassière Gaspard Thaumaus (de la), *op. cit.*, t. II, p. 209.
[1392] Par accord avec Louis d'Evreux, Jean de Berry était déjà en possession de ces domaines en 1381, mais l'usufruit des dits domaines revenaient au comte d'Etampes jusqu'à sa mort (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 27).

d'Evreux (1400) conféra au château un nouveau rôle stratégique à l'orgine d'une campagne de travaux.

En dépit de la présence des armes du duc au dessus de la porte du château jusqu'au XVIIe siècle[1393], il ne subsiste aucun compte ni aucune mention de travaux attribuables au prince. Deux indices permettent néanmoins de dater une éventuelle campagne de travaux dans les premières années du XVe siècle. Le 16 novembre 1400, un messager, au nom de petit Barre, était envoyé de Mehun-sur-Yèvre à Aubigny pour porter des lettres du duc à « l'imagier » Dampmartin[1394] . Il s'agissait probablement de Drouet, installé à Jargeau depuis 1392 et qui possédait une résidence à Concressault[1395]. En 1403, les procureurs de la ville d'Orléans envoyèrent chercher des clous à Aubigny-sur-Nère où était le marché des forges d'Achères et de Vailly, mais tout avait été retenu pour les travaux du duc Jean de Berry[1396]. L'année suivante, les procureurs d'Orléans réussirent néanmoins à obtenir 41750 clous à ardoises[1397]. Si ces deux éléments laissent entendre qu'un chantier occupait alors les officiers du prince dans ce secteur, ils n'apportent pas la preuve qu'une campagne importante de travaux était alors en cours à Concressault.

En 1566, Jean Chaumeau publia une description assez précise du château[1398] dans laquelle il insistait sur le dispositif défensif de la construction et sur son plan hexagonal assez inhabituel. Le château était protégé par un fossé, large de 32 mètres

---

[1393] Au XVIIe siècle, on voyait encore son écusson avec l'ours et le cygne (Raynal Louis, *Histoire du Berry*…, t. II, p. 409).

[1394] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, *op. cit.*, p. 76-77.

[1395] Le 11 février 1413, Drouet de Dampmartin léguait une partie de ses biens à son fils étudiant à Paris dont « tout le menaisge » c'est-à-dire le mobilier de Concressault (Arch. dép., Loiret, 3E 14329, 11 février 1413).

[1396] Arch. dép., Loiret, CC 539 (1401-1403), fol. 36v° (d'après Michaud-Fréjaville Françoise, « Fèvres et forgerons d'Orléans, 1399-1430 », in *Hommes et travail du métal dans les villes médiévales*. Actes de la Table ronde « La métallurgie urbaine dans la France médiévale », Paris, 1984, Paul Benoît et Denis Cailleaux (dir.), Paris, 1988, p. 69-82).

[1397] Arch. dép., Loiret, CC 540 (1403-1405), fol. 16. Il y ajouta 7000 mesures de clous à lattes.

[1398] Chaumeau Jean, *op. cit.* : « Ancienement la dite ville et le chasteau furent ruinez et destruitz par les anglois anciens ennemis de France mais tost après Jean de France Duc de Berry feit reffoire le chasteau tres fort et puissant et tel qu'à le voir seulement il peut estonner les ennemis. Car les murs d'iceluy sont construitz et bastis de groz cartiers de pierre dures, ayant environ trente six piedz de largeur [Nicolas de Nicolay, *op. cit.*, indique quant à lui « d'espoisse » ce qui est vraisemblablement une erreur], et cent piedz de hauteur. La forme d'iceluy est faicte en façon d'un grand exagonne, ayant six angles : à chascun desquels y a fortes tours de mesme forme et figure séxangulaire, distante l'une de l'autre de proportion bien égalle. Le pied d'iceluy est tout autour environné d'un fort beau fossé contenant centz piedz de largeur et douze de profond, ordinairement plein d'eaux, à raison du fleuve de Sauldre qui ordinnairement se derive en iceluy. Et parce que les murs du chasteau sont grandement solide et espès tous les édifices, bastis en iceluy, sont fort hauts et faitz de briques de diverses couleurs bien et subtilement ordonnees. Le dessus d'iceux est couvert d'ardoyse noyre et dure, bien proprement rangee et ordonnee. Et le sommet de plomb doré et enrichy de figures de plusieurs et divers animaux specialement d'ours et de cygne, excellement paincts et pourtraictz après le naturel. »

et profond de presque 4 mètres alimenté par les eaux de la Sauldre. Les six murs, faits de gros quartiers de pierres dures, avaient 32 mètres de hauteur et plus de 11 mètre de largeur. Les six angles étaient scandés par la présence de tournelles, elles-mêmes de plan hexagonal (voir Figure 23) et bâties en encorbellement. Le passage le plus étonnant de Jean Chaumeau mentionne que les parties du château dominant les murs crénelés étaient faites de briques polychromes. Enfin, les toitures étaient décorées d'ornements de plomb.

Pour autant il est difficile d'attribuer avec certitude le parti retenu à Concressault à l'initiative du prince en dépit de la présence de ses armes au portail. Le plan hexagonal est probablement déjà une disposition antérieure du château et les décors de briques polychromes, sans autre équivalent dans les constructions du prince, peuvent avoir été conçus après sa mort lorsque le château passa aux mains des Stuart, famille écossaise récompensée par Charles VII[1399]. Du reste, aucun séjour de Jean de Berry à Concressault n'est attesté par son itinéraire[1400]. Le cadre champêtre et giboyeux de la châtellenie que rapporte Nicolay, n'a visiblement pas séduit le prince grand amateur de chasse et c'est probablement l'intérêt stratégique de cette place, laquelle verrouillait l'entrée du duché de Berry, qui aurait pu conduire le maître d'ouvrage à s'intéresser à Concressault. Sous Charles VII, le dispositif défensif de Concressault, éprouvé par les assauts anglais, s'avéra efficace[1401].

Ruiné à la Révolution, le château de Concressault servit de carrière aux habitants du village (voir Figure 24). On lit dans les papiers de Paul Gauchery sa déception devant la rapide dégradation de l'ancien château et son empressement à réunir des documents figurés du site[1402]. Ses archives conservent encore une restitution du château médiéval à la mine de plomb qui ne fut finalement pas publiée dans *Les*

[1399] Jean Stuart, seigneur de Danelle et conétable de l'armée d'Ecosse. La donnation eut lieu en 1421. Le château passa ensuite aux mains des Menipeny, une autre famille écossaise qui le vendit à un officier du roi de France en 1548 (Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.* p. 210-211).

[1400] On note cepedant deux très courts séjours à Aubigny : du 31 janvier au 2 février 1399 et du 31 juillet au 3 août 1400.

[1401] Nicolay Nicolas (de), *op. cit.*

[1402] Lettre de Paul Gauchery adressée à M. Clérambault, avril 1917 « Vous avez relevé autrefois le plan du château de Concressault et vous l'avez donné à M. de Nevers c'est d'après la *Statistique Monumentale du Cher* que je l'ai reproduit. Vous avez fait un charmant dessin à la mine de plomb de la ruine du côté de l'entrée ; vous me l'avez envoyée en 1890, c'est ce qui m'a servi pour la restitution (dessin daté du 15 juin 1866). J'étais allé à Concressault en 1899 et je vous adresse la photo que j'avais prise à cette époque tout ce qui était pierre de taille a été arraché pour batir des maisons de fermes et des étables dans le pays, mais on voyait encore l'énorme masse de blocage en moellon siliceux. J'y suis retourné il y a quelques temps mais toute la partie des murailles à droite de l'entrée est tombée dans la prairie » (Arch. dép., Cher, 36J 39, carton n°2, dossier n°2).

travaux d'art... car peu étayée et très discutable concernant le dessin des parties hautes[1403].

Les châteaux de Gien, Dourdan et d'Etampes

Jean de Berry avait l'habitude de séjourner quelques jours à Gien-sur-Loire lors de ses déplacements entre Paris et le Berry. A partir de l'héritage de son cousin (1400), Il profita plus longuement de sa nouvelle résidence : 16 jours en 1401 ; 12 jours en 1403 et 29 en 1405. Aucune source ne permet de supposer que Jean de Berry y engagea une campagne de travaux. Nous savons seulement que ses efforts en l'espèce se limitèrent à une contribution de 100 francs d'or pour la couverture de l'église castrale Saint-Etienne en 1403[1404]. Les lieux devaient déjà offrir toutes les commodités d'une résidence princière car c'est dans son nouveau château que Jean de Berry entreprit de réunir, en avril 1410, une partie de la fine fleur de l'aristocratie française pour fonder en grande pompe la ligue de Gien. Au cours de cet événement majeur de la fin du principat de Jean de Berry, les ducs d'Orléans, de Bretagne, les comtes d'Armagnac, de Clermont et d'Alençon conclurent une alliance avec le prince contre Jean sans Peur. Le mariage de Bonne d'Armagnac (petite fille de Jean de Berry) et de Charles d'Orléans vint sceller le traité[1405].

Les places d'Etampes et de Dourdan eurent à remplir un rôle résidentiel et un rôle stratégique (voir Carte 17). Tout d'abord les richesses qu'offraient les plaines et les forêts giboyeuses de ces deux seigneuries proches de Paris étaient autant d'attraits pour le duc et sa cour[1406] qui y résidèrent à plusieurs reprises[1407]. Le prince profitait d'Etampes durant les étés 1400, 1401, 1403, 1409 et 1412. Ces séjours duraient au maximum une quinzaine de jours. En juillet 1400, Berry y invita le duc

---

[1403] Arch. dép., Cher, 4Fi.
[1404] Le 3 septembre 1403 (BnF, coll. Clairambault, vol. 218, pièce n°6). Nous savons que Jean de Berry avait suivi l'office dans la chapelle « du chastel de Gien » au cours du mois de juillet 1400 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 438, note 10). Voir Texte 33.
[1405] Autrand Françoise, *Jean de Berry*…, p. 231.
[1406] Le duc passe tout le mois de novembre 1401 à Dourdan. Les dépenses engagées par le châtelain de Dourdan, Oudinet le Jeune, à l'occasion du séjour ducal furent consignées dans un compte du maître de la Chambre aux deniers (BnF, ms fr. 6744, fol. 1 et *sq*.) : foins, blés, bois de chauffage, carpes prises dans l'étang de Dourdan. (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 462 et note 7).
[1407] L'itinéraire de Jean de Berry montre que le prince séjourna à Etampes durant les mois d'été 1400, 1401, 1403, 1409 et 1412. Ses séjours durèrent au maximum une quinzaine de jours.

Bourgogne[1408]. Les séjours de Jean de Berry à Dourdan se déroulèrent quant à eux durant les hivers 1400, 1401 et 1403-1406. Certains de ces séjours durèrent plus d'un mois[1409]. Jean de Berry laissa à ces deux châteaux leurs physionomies de forteresses des XIIe et XIIIe siècles comme on peut le constater dans les *Très Riches Heures du duc de Berry* (voir Figure 66 et Figure 67)[1410]. Le 30 novembre 1401, le duc fit entreprendre à Dourdan l'inventaire de ses biens précieux dont une partie était gardée dans le donjon du château[1411]. Il s'agissait pour l'essentiel d'ornements de chapelle et de vaisselle, en tout 120 articles dont le recollement dura deux jours[1412]. La rénovation des châteaux d'Etampes et de Dourdan n'était pas à l'ordre du jour ; le duc ordonnait même, dès le mois de juillet 1400, le déplacement d'une partie du mobilier de ces demeures vers l'hôtel de Nesle[1413].

Les premières années du XVe siècle annonçaient des temps troublés et Jean de Berry assigna en outre à ces deux forteresses le rôle de protéger la route terrestre menant au Berry[1414]. En 1411, le duc dut battre en retraite devant les armées des ducs de Bourgogne et de Guyenne : le siège fut mis devant Etampes puis Dourdan. Le siège du château d'Etampes qui dura un mois, en dépit de la soumission rapide des habitants de la ville, témoigne des capacités de défense dont le château était encore pourvu[1415].

Jean de Berry envisagea un moment compléter ce groupe de résidences au sud de Paris en échangeant son château de Nonette avec celui que Jean de Montaigu venait de bâtir à Marcoussis, mais la transaction n'aboutit finalement pas[1416].

[1408] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 431.
[1409] Du 2 au 30 novembre 1401, Jean de Berry était présent lors de l'inventaire de ses biens conservés à Dourdan (voir Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. I, p. II).
[1410] Les mois d'avril (château de Dourdan) et d'août (château d'Etampes). Le donjon d'Etampes futentrerpris vers 1130. Son architecture donne l'aspect d'une tour maîtresse à flanquement intégré (Mesqui Jean, *Châteaux et enceintes*…, t. I, p. 36 et 227). Dourdan fut conçu vers au début du XIIIe siècle. Il s'agit d'une tour à trois niveaux de salles de plan circulaire (*Ibid.* p. 163-164).
[1411] Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. II, p. 1 et 2.
[1412] Les procès verbaux de l'inventaire sont datés des 2 et 3 décembre 1401 (*Ibid.*, t. II, art. 1 – 120).
[1413] Jean de Berry racheta le mobilier de Dourdan et notamment les tapisseries (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 431). Treize ans plus tard, les officiers du prince donnèrent « a Galaffré et autre compagnon, qui leur a este paié…pour avoir apporté de Dourdan a Paris les orgues de Monseigneur » (le 21 novembre 1413, Arch. nat., KK 250, fol. 89-89v°).
[1414] En 1407, Jean de Berry autorisa Charles d'Orléans à installer des troupes dans le château d'Etampes (voir Marquis Léon, *Notice historique sur le château d'Etampes et description des ruines de Guinette*, Etampes, L-Eug. Lefevre, 1913, p. 29).
[1415] Marquis Léon, *op. cit.*, p. 31-38.
[1416] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 357.

3. Les résidences du duc de Berry à Paris et en région parisienne

Pour un prince du sang comme Jean de Berry, assurer sa présence auprès du roi en résidant à Paris était un impératif essentiel pour s'attirer ses bonnes grâces mais aussi pour influer sur sa politique en siégeant au Conseil royal comme lui permettait son titre de pair de France. Il fallait encore pour cela que le duc disposât de plusieurs hôtels à Paris, mais aussi dans les proches environs, afin de suivre le monarque dans ses déplacements. Dès le XIIIe siècle, les abords du Louvre comme du palais de la Cité étaient occupés par les demeures des princes et des grands officiers. Au milieu du XIVe siècle, ce centre de gravité se déplaça vers l'est dans les secteurs de l'hôtel de Saint-Pol et du Bois de Vincennes[1417]. Henri Sauval relève avec ironie que Jean de Berry comptait à lui seul plus d'une dizaine de résidences entre Paris et Etampes[1418]. Le prince n'était pourtant pas le seul à mener grand train dans la capitale. Par exemple Louis d'Orléans possédait lui-aussi plusieurs hôtels intra muros et des résidences aux alentours de la capitale[1419].

Vivre et construire à Paris était donc avant tout un acte politique qu'il faut prendre en compte avant toute considération sur l'architecture. En raison de la disparition totale des constructions, l'étude de ce patrimoine s'appuie sur un certain nombre d'indicateurs : l'itinéraire de Jean de Berry à Paris, les usages résidentiels que nous révèlent ses comptes de l'Hôtel et les emplacements topographiques de ses résidences. Les notices monographiques ci-après s'appuient pour l'essentiel sur le témoignage des chroniqueurs et sur le travail de l'historien Henri Sauval qui exploita naguère des documents aujourd'hui disparus. Heureusement les sources iconographiques ne manquent pas. Depuis les *Très Riches Heures* du duc de Berry

---

[1417] Chapelot Jean, « Le Vincennes des quatre premiers Valois : continuités et ruptures dans un grand programme architectural », in *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*, Jean Chapelot et Elisabeth Lalou (dir.), Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1996, p. 62.

[1418] Sauval Henri, *Histoire et recherches des antiquitez de la ville de Paris*, Paris, C. Moette et J. Chardon, 1724, t. II, p. 72. Après avoir énuméré les palais de Jean de Berry, l'historien ajoute « Voilà bien des palais pour être si proches les uns des autres, pour un seul prince, quelque grand qu'il fût. Mais peut-être alors étoit-ce la mode ? Car enfin je trouve que Louis de France, neveu du duc de Berry, n'en eut guère moins à Paris et aux environs ».

[1419] Alexandre Arnaud, « « Que le roi puisse toujours avoir près de lui », Présence de Louis d'Orléans à Paris : résidences et chapelles privées », in *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*…, p. 373-388. Concernant les résidences de Philippe le Hardi auprès du roi, on peut également consulter Chapelot Jean, « Les résidences des ducs de Bourgogne capétiens et Valois au XIVe siècle au Bois de Vincennes : nature, localisation, fonctions », in *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*…, p. 39-83.

jusqu'aux œuvres des artistes du XVIIe siècle, elles apportent un témoignage essentiel quant à la physionomie des bâtiments.

a) Jean de Berry et Paris

L'histoire des résidences parisiennes de Jean de Berry est évidement liée à sa fortune politique. L'itinéraire du prince, dressé avec précision par Françoise Lehoux (voir Graphique 6), montre que le duc de Berry séjourna peu à Paris avant 1380 car le conflit franco-anglais le retenait dans son apanage et sa lieutenance sur les provinces du Languedoc le conduisait à de fréquents et longs déplacements dans le Midi. Enfin, en dépit d'incontestables succès militaires en Saintonge et en Poitou (1374), le roi Charles V et ses conseillers maintenaient Jean de Berry à l'écart de la capitale.

La mort du roi (1380) marqua le retour du prince à la cour du jeune et influençable Charles VI. Le maître d'ouvrage profita de l'opportunité pour lancer la plupart des grands chantiers dans son apanage, mais aussi à Paris (voir Tableau 1). Après une courte période de disgrâce (1388-1391), Jean de Berry rejoignit de nouveau le conseil royal après les premiers signes de démence de Charles VI (1392). Durant les années 1407, 1413, 1414 et 1416, le duc de Berry ne quittait quasiment plus la capitale. La fin de sa vie fut marquée par les affrontements entre factions des Armagnacs et Bourguignons. Il était devenu indésirable à Paris (1408) et fut même contraint à la fuite (1411-1412). Ses résidences devinrent alors la cible de l'ire des habitants de la capitale. Néanmoins ses dernières années furent plus clémentes. En août 1413, après le départ des Bourguignons de Paris, Jean de Berry devint capitaine de la ville. C'est dans la capitale du royaume, qu'il n'avait, dès lors, pratiquement plus quittée, qu'il mourut le 15 juin 1416.

La proximité des résidences parisiennes de Jean de Berry (voir Carte 17 et Carte 18) offrait au prince la possibilité de se déplacer à plusieurs endroits dans la même journée[1420]. Malheureusement son itinéraire, connu principalement grâce aux actes passés par le prince, ne fournit pas de détails aussi précis. Seuls les comptes de

[1420] Concernant les résidences de Philippe le Hardi, ce point a été démontré par Chapelot Jean, *op. cit.*, p. 67.

l'Hôtel du duc nous permettent de le suivre dans le moindre de ses déplacements, mais nous ne les conservons que pour une courte période allant du 1er novembre 1397 au 30 septembre 1401[1421]. Pour ces quatre années, l'itinéraire de Jean de Berry montre la réelle mobilité du prince qui effectuait de séjours de courte durée marqués de fréquents changements, parfois deux ou trois dans la même journée, entre ses résidences parisiennes et celles bordant la Seine : la Grange-aux-Merciers et l'hôtel de Bicêtre. Il profitait également des résidences de Philippe le Hardi (les manoirs de Conflans et de Plaisance). Les séjours en région parisienne de Jean de Berry se cantonnent, pour l'essentiel, dans Paris intra-muros : 93,94 %.

b) Situation topographique des résidences parisiennes de Jean de Berry

L'emplacement des résidences parisiennes de Jean de Berry correspond aux axes fluviaux et routiers que le prince empruntait lors de ses déplacements[1422] (voir Carte 17 et Carte 18). Lorsque le duc quittait le Berry par la route de Gien, il embarquait sur le Loing à Montargis puis rejoignait la Seine à Nemours. Il possédait dans ce secteur le manoir de Chanteloup[1423] puis l'hôtel de Viry-Châtillon dans les environs de Corbeil[1424]. Arrivé aux abords de la capitale, c'est donc logiquement le long de la Seine que nous rencontrons l'hôtel de la Grange-aux-Merciers (proche du pont de Charenton, du manoir de Conflans et du Bois de Vincennes), les hôtels des Tournelles et de Giac (quartier Saint-Pol) et enfin l'hôtel de Nesle (face au Louvre) [1425]. Les autres résidences de Jean de Berry se situaient sur les grands axes routiers partant des portes sud de la capitale. A la sortie de la porte Saint-Marcel[1426], nous

---

[1421] Arch. nat., KK 253 et 254. Il existe également un compte du trésorier général pour la période du 1er octobre 1413 – 30 septembre 1414 (KK 250), mais ils n'apportent pas d'éléments significatifs quant aux déplacements de Jean de Berry.
[1422] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III (itinéraire).
[1423] *Ibid.*, t. II, p. 394, note 5.
[1424] Le 5 août 1398, il y fut rejoint par le duc de Bourgogne (Petit Ernest, *op. cit.*, p. 277).
[1425] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 477, note 2. A la belle saison, il naviguait par la seine depuis le port de Nesle jusqu'à Conflans : « A thomas Meline, bathelier, lequel a mené mon Seigneur par eaue de Conflans en son hostel de Nesle », le 14 avril 1400 (Arch. nat., KK 254, fol. 78v°). C'est également par eau que le duc se rendait au palais de la Cité ou à la Grange-aux-Merciers (fol. 78v°). L'hiver, le prince voyage à cheval et passe le bac à Conflans : « A un batellier qui a passé mon dit seigneur et ses gens au port de Conflans le 23 décembre 1399 » (fol. 52).
[1426] Egalement appelée porte Bourdelle.

trouvons plusieurs hôtels dans le faubourg éponyme ainsi que l'hôtel de Bicêtre. Sur les axes routiers partant de la porte Saint-Jacques, le duc possédait le château d'Etampes protégeant l'axe routier Paris – Etampes – Pithiviers – Gien qu'il empruntait plus rarement[1427] et le château de Dourdan se trouvant quant à lui sur la route de Chartres.

Les hôtels de Jean de Berry à Paris

L'hôtel de Nesle et le Bourg de Saint-Germain

En dépit du nombre de ses possessions parisiennes, la principale résidence de Jean de Berry à Paris resta l'hôtel de Nesle. De 1380 jusqu'à sa disparition en 1416, la mention de cette demeure est une constante de l'histoire du duc de Berry. C'est de Nesle qu'étaient expédiées la plupart des décisions qu'il prenait lorsqu'il était à Paris. C'est encore à Nesle que Jean de Berry tenait sa cour, qu'il entendait ses conseillers et qu'il recevait ses hôtes de marque. Cet hôtel ne doit pas être confondu avec son homonyme de la rive droite qui prit par la suite le nom d'hôtel de Soissons[1428]. L'hôtel de Nesle était situé dans la paroisse de Saint-André-des-Arts[1429] en la censive de l'abbaye de Saint-Germain. Assis sur les bords de Seine, il faisait face au château du Louvre, au palais de la Cité et à l'hôtel de Bourbon (voir Carte 19). L'hôtel intégrait la partie de l'enceinte de Philippe Auguste qui lui était contiguë dont la célèbre la tour de Nesle et la porte éponyme devenu ainsi un accès privé depuis le bourg Saint-Germain. On reconnaît aisément la résidence parisienne de Jean de Berry sur les différentes vues planimétriques de la ville de Paris des XVIe et XVIIe siècles dont on peut regretter la relative imprécision ; elles trahissent néanmoins l'importance des installations[1430].

[1427] Le déplacement des marchandises depuis Etampes se faisait par la route (Lorentz Philippe et Sandron Dany, *Atlas de Paris au Moyen Age : espace urbain, habitat, société, religion, lieux de pouvoir*, Paris, Parigramme, 2006, p. 192-194). Lorsqu'en 1400, on transporte le mobilier du château d'Etampes jusqu'à Paris, le convoi emprunta également par la route (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 431).

[1428] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 180-181.

[1429] Lehoux Françoise, « Mort et funérailles du duc de Berri (juin 1416) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 114, 1956, p. 80. C'est dans cette église paroissiale disparue depuis le XIXe siècle que se situait le tombeau des entrailles de Jean de Berry.

[1430] Parmi les plans de Paris, retenons le « Plan de la Gouache » vers 1535 (Paris, Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, A75c, voir Figure 58) ; élévation à l'encre de la tour et de la porte de

Le 25 octobre 1380, Charles VI donnait l'ancien hôtel des seigneurs et connétables de Nesle, entré en 1308 dans le domaine royal[1431], à son oncle « trop petitement logé à Paris »[1432] en compensation de la cession des comtés d'Angoulême et de Saintes que le duc avait dû consentir six ans auparavant[1433]. L'état de l'hôtel, « moult ruyneux » selon les propres termes de Charles VI[1434], supposait qu'il ne serait pas habitable sans quelques travaux préliminaires. Le premier séjour documenté de Jean de Berry à Nesle date du 3 avril 1383 : il y dînait à Nesle en compagnie de son beau-frère Bernard d'Armagnac[1435]. Le retour du duc aux affaires, après les premières crises de démence de Charles VI, faisait de Nesle un lieu incontournable de l'activité politique et diplomatique à Paris. Le 23 septembre 1394, en raison de l'état de santé du prince, le Conseil royal se déplaça du logis de Saint-Pol à l'hôtel de Nesle afin d'y tenir sa séance[1436]. En février 1396, Jean de Berry y reçut avec faste les ambassadeurs anglais venus négocier à Paris les termes d'une longue trêve avec la France[1437]. Enfin, l'hôtel fut à deux reprises le lieu de tentatives de médiation entre les partis d'Orléans et de Bourgogne, une première fois, le 14 janvier 1402, sous l'autorité de la reine et des princes[1438], une deuxième, le 20 novembre 1407[1439], qui malheureusement n'empêcha pas l'assassinat du duc d'Orléans trois jours plus tard. Parmi les visiteurs de Nesle, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et frère de Jean de Berry, était particulièrement assidu. L'intimité des

---

Nesle par Louis Le Vau, 1662 (Paris, Arch. nat., M 176, n° 54, voir Figure 60). Sur ces différents documents iconographiques, on peut consulter Meunier Florian, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », in *La Création artistique en France autour de 1400*, Élisabeth Taburet-Delahaye (dir.), Paris, Ecole du Louvre, 2006, p. 219-246. L'auteur mentionne une gravure de Claude Chastillon représentant la grande galerie de Nesle vers 1600 (Paris, Musée Carnavalet, G 30250, voir Figure 59).

[1431] Cordier Henri, « Annales de l'hôtel de Nesle (Collège des Quatre Nations, Institut de France) », *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 41, 1920, p. 19-158, p. 32.

[1432] Arch. nat., JJ 118, fol. 57, n°107 et L 774, n°105 (d'après Lehoux Françoise, *Le bourg de Saint – Germain-des-Prés, des origines jusqu'à la fin de guerre de Cent Ans*, Paris, l'auteur, 1951, p. 135, note 10). Il s'agit de la copie d'un titre du 13 janvier 1386.

[1433] En 1374, le duc avait été dédommagé de 40000 francs ce qui fut reconnu insuffisant. En janvier 1381, Charles VI accepta de revenir sur les transactions de son père : il s'engage à remettre 80000 francs à son oncle : 60000 francs le reste étant représenté par l'hôtel de Nesle et la maison du Val-la-Reine donnés trois mois auparavant et dont la valeur était estimée à 20000 francs. Il commua également la possession du Val-la-Reine de viagère en perpétuelle. (Arch. nat., J 185^{B}, n°50, vidimus daté du 21 janvier 1381 de l'acte de vente du 25 octobre précédent).

[1434] Arch. nat., J 185^{B}, n°50.

[1435] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 76, note 7.

[1436] *Ibid.*, p. 317.

[1437] *Ibid.*, p. 351, note 2

[1438] *Ibid.*, p. 465.

[1439] *Ibid.*, t. III, p. 107-110.

liens qui unissaient les deux frères se retrouve dans le nombre des séjours que Philippe de Bourgogne effectua à l'hôtel de Nesle notamment durant l'été et l'hiver 1402[1440]. Le 25 juin, Philippe le Hardi soupait et gîtait à Nesle en compagnie du duc Berry. Le lendemain, les deux frères se rendirent au conseil du roi, puis ils séjournèrent à Nesle jusqu'au 10 juillet. A partir de ce moment, le duc de Bourgogne resta à Nesle avec ou sans Jean de Berry qui séjournait de temps à autre dans son nouvel hôtel des Tournelles. Du mois d'août au mois de février 1403, le duc de Berry partit rejoindre ses domaines en laissant la jouissance de sa résidence à son frère[1441].

Aucun compte de construction ne nous est parvenu, mais l'histoire des embellissements de Nesle sous Jean de Berry nous est assez bien connue grâce à un volumineux dossier de pièces réunies sur l'ordre de Colbert pour soutenir les exécuteurs testamentaires du cardinal de Mazarin chargés de bâtir le collège des Quatre Nations à l'encontre desquels les religieux de Saint-Germain-des-Prés intentèrent un procès au sujet de la propriété des anciens murs et fossés de la ville[1442].

Il suffit de lire la teneur des donations de Charles VI – le premier en 1380 et le second en 1416, après la mort de Jean de Berry – pour saisir l'énergie avec laquelle le prince transforma un logement « moult ruyneux » en un vaste et somptueux hôtel « beau, spatieux et bien aisé et propre pour la santé »[1443].

Entre 1380 et 1392, Jean de Berry renova et agrandit l'hôtel de Nesle sans relâche. Le 18 décembre 1383, Jean de Vaubreçay, clerc payeur des œuvres du roi, reçut 200 £ t. pour payer des travaux à la Bastille Saint-Antoine, au Louvre et en l'hôtel de Nesle[1444]. L'agrandissement de l'hôtel de Nesle se fit en direction du sud-ouest par un ensemble de bâtiments qui prirent le nom de « Grand Nesle » (voir Carte 19). Cette extension faisait suite à une acquisition d'une portion des jardins des Grands Augustins[1445] ainsi que d'une partie des jardins et des maisons des religieux

---

[1440] *Ibid.*, t. II, p. 486 et notes 4-6.
[1441] *Ibid.*, note 5. Philippe le Hardi semble avoir quitté l'hôtel de Nesle le 29 janvier peu avant l'arrivée de son frère (*Ibid.*, note 4).
[1442] Ce dossier, appartenait au fonds Godefroy de l'Institut national de France. De nombreuses pièces furent éditées dans l'article de Cordier Henri, *op. cit*. D'autres pièces (factums) se trouvent encore à la Bibliothèque Historique de la ville de Paris (n° 92230 et 92282) et dans le carton K 971² des Archives nationales.
[1443] Arch. nat., J 185^{B}, n° 50 et Arch. nat., P 2298, p. 437-438.
[1444] BnF, PO 2939, dossier Vaubreçay n° 65297, pièce n°5.
[1445] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 117.

de Saint-Denis[1446]. Jean de Berry définit ainsi les limites de l'hôtel pour les siècles à venir. Présenté dans une lettre patente d'Henri II, l'hôtel de Nesle et ses dépendances occupaient un vaste triangle dont les côtés étaient formés par les murs de la ville et la Seine et sur le troisième par le jardin des Augustins, par celui des Archers de la ville et par le collège Saint Denis, terrains sur lesquels on a « depuis la construction du Pont-neuf, pris la rue Dauphine en entier » [1447].

Afin d'installer ses écuries[1448], Jean de Berry acheta, en 1386, une parcelle de terre à l'extérieur du rempart. Il retrouvait ainsi l'extension dont jouissaient les anciens propriétaires de Nesle dans le bourg Saint-Germain[1449]. Ce terrain de 7,5 arpents – limité par la Seine, la petite Seine et le Petit-Pré-aux-Clercs[1450] - était alors occupé par deux tuileries. Il fut acquis pour la somme de 50 francs par l'entremise de François Salles, conseiller du roi[1451], et prit alors le nom de « Séjour de Nesle» (voir Carte 19). Ce terme désigne en réalité les écuries du duc en dépit de la restitution qu'en firent Alfred de Champeaux et Paul Gauchery (voir Figure 61) qui imaginaient de plaisantes installations résidentielles en bord de Seine semblables à celles qui jouxtaient les châteaux de Mehun-sur-Yèvre ou de Poitiers[1452]. Ces « séjours » étaient alors courants auprès des résidences royales et princières à Paris[1453]. Leur implantation le long de la Seine permettait un accès aux voies navigables et un approvisionnement aisé en foin[1454].

En octobre 1411, le Séjour de Nesle subit sévèrement l'assaut des Parisiens révoltés qui le saccagèrent[1455]. Cet événement rapporté par Enguerrand de Monstrelet mérite d'être nuancé au regard des archives. Un important marché de 120 ₤ parisis

---

[1446] Arch. nat., J 187[B], n° 44 d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 349. Le 18 janvier 1392, l'abbé et les religieux du collège de Saint-Denis reçurent 300 francs d'or en échange d'une partie de leur jardin et de leurs maisons.

[1447] Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, n° 92230 et 92282. Cordier Henri, *op. cit.*, p. 75.

[1448] « au dit lieu du Sejour et estable a chevaux du logis de mon dit seigneur de Berry (…) » (Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 15[bis] v°).

[1449] Lehoux Françoise, *Le bourg*…, p. 135. Au début du XIVe siècle, les propriétaires de Nesle avaient installé des jardins de l'autre côté de l'enceinte de Philippe Auguste. Le séjour de Nesle s'étendait du bord de Seine entre le Prés-aux-Clercs, les fossés de Nesle et la petite Seine.

[1450] *Ibid.* Le Petit Prés-aux-Clercs appartenait à l'Université depuis 1368. Il n'atteignait pas la Seine du fait de l'emplacement « d'une tuillerie et d'une pièce de terre » (Arch. nat., L 800, n°29).

[1451] Arch. nat., J 186[A], n°57 d'après Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 171.

[1452] Meunier Florian, *op. cit.*, p. 232 et note 67.

[1453] Chapelot Jean, *op. cit.*, p. 60. On trouve des « séjours » au palais de la Cité, au manoir de Conflans ainsi qu'au château de Vincennes.

[1454] Sur le « séjour du roi » aux carrières de Conflans et de Charenton voir Chapelot Jean, « Les résidences des ducs de Bourgogne…, p. 45-55.

[1455] *La chronique d'Enguerran de Monstrelet*…, t. II, chap. LXXIX, p. 197. En 1411, après s'en être pris au château de Bicêtre, les parisiens détruisent « une autre maison sur la rivière de Seine, où icelui duc tenoit ses cheveaulx, et n'estoit pas loing de l'Ostel de Neele, au dehors de la porte ».

venait de remettre en état la couverture de plusieurs bâtiments de l'hôtel de Nesle avant le mois d'août de cette année 1411[1456]. Les travaux avaient été certifiés par Pierre Fouchier, le maître charpentier du roi, et soldés par Philippe de Braban payeur des œuvres du roi. Entre temps, Paris avait été pris par Jean sans Peur qui fit remettre aussitôt les défenses en état devant la menace des Armagnacs. Le 19 octobre 1411, Philippe de Braban, payeur des œuvres du roi, reçut 30 £ pour employer aux ouvrages et réparations que l'on fait « a present pour la fortifficacion et deffense de la ville de Paris »[1457]. L'hôtel de Nesle, touchant au dispositif de défense oriental de la ville, en subit les conséquences. Effectivement toutes les ouvertures (fenêtres et portes), donnant du côté du Prés-aux-Clercs, furent murées en maçonnerie[1458]. Il est légitime de penser que la destruction du Séjour de Nesle et du pont dormant s'apparente d'autant si ce n'est davantage à cette mise en défense qu'aux représailles populaires dépeintes par Enguerrand de Monstrelet. D'ailleurs à partir de 1412, le roi fit remettre le Séjour en état. Une partie du Séjour était recouvert[1459]. Ces travaux furent complétés en 1413 et 1414 par divers travaux de charpenterie[1460] ; on réalisa des mangeoires, on bâtit des réserves pour l'avoine[1461] et des estables pour les cheveaux « du corps de mon dit seigneur de Berry »[1462]. On aménagea également des locaux destinés aux gardes des chevaux[1463]. Pour autant, en dépit de ces réparations, le « Séjour de Nesle » fut laissé à l'abandon à après la mort du duc puis vendu en « terre et près » au milieu du XVe siècle[1464].

Conjointement à l'agrandissement de son hôtel, Jean de Berry en ordonnait la modernisation des équipements au premier chef desquels une adduction d'eau. L'eau de source, rare et précieuse à Paris, était déjà distribuée sur la rive droite via un

---

[1456] Arch. nat., K 971², n°66, fol. 8v°.
[1457] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 198, note 1.
[1458] *Chronique du Religieux de Saint-Denys*…, t. IV, p. 449. On décida d'abattre les murs de l'hôtel de Nesle contigus à l'enceinte de Paris pour faciliter les rondes et de murer la porte de cet hôtel donnant sur la campagne. Après le retour du duc, les comptes de réparation mentionnent que le pont dormant dut être refait et que les fenêtres donnant sur les fossés avaient été murées, « Lesquelles fenêtres estoient maçonnées de forte maçonnerie de 3 pieds de large et de 1 pied d'espoisse (…) » (Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 10).
[1459] Marché de couverture de tuiles, certifié maître charpentier du roi (Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 13v°).
[1460] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 15bisv°.
[1461] *Ibid.*, fol. 16.
[1462] *Ibid.*, fol. 17.
[1463] *Ibid.*, fol. 15bis v°.
[1464] Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, n° 92230 et Arch. nat., L 788, n°31 (d'après Lehoux Françoise, *Le bourg*…, p. 136, note 2) : « une place vuyde, masures et terres entretenant (…) ou jadis souloit estre le Sejour de Neelle », 24 mars 1450. Un acte de l'année 1486 nous apprend qu'il fut transformé en labour et finalement vendu à un tuilier (Cordier Henri, *op. cit.*, p. 56).

réseau de conduites enfouies et de fontaines[1465]. Son accès restait un privilège jalousement disputé par le roi et par les grands[1466]. La fontaine construite pour l'hôtel de Nesle avant 1386[1467] a probablement constitué un précédent dans cette partie de la ville car aucun moyen d'adduction d'eau, par conduites enfouies ou par aqueduc, n'est mentionné dans ce secteur de Paris pour la fin du Moyen Age[1468]. Pour cette raison l'approvisionnement de Nesle en eau s'effectuait à partir du réseau de la rive nord[1469]. Malheureusement la documentation ne nous éclaire pas sur la manière dont l'eau pouvait être acheminée jusqu'à Nesle. Un tel dispositif suppose qu'une canalisation d'eau venant du nord puisse franchir la Seine[1470]. En l'absence de source documentaire, cette question reste sans réponse.

Concernant le bâti, deux pièces comptables conservées pour les mois de novembre et de décembre 1388 montrent que le chantier de l'hôtel de Nesle était alors en pleine activité et nécessitait d'importants versements mensuels (800 francs)[1471]. Ces versements étaient déduits d'une somme globale dont le montant nous est inconnu. Le premier août 1391, le roi ordonna le versement de 4000 francs d'or pour « parfaire les galeries » de l'hôtel de Nesle[1472], somme qui fut versée par mensualités de 200 francs[1473]. Fermant la cour du côté oriental, la grande galerie,

---

[1465] Je tiens à remercier ici Hélène-Yvonne Lemaresquier (Paris, Archives nationales, Topographie parisienne) ainsi que Marc Viré (INRAP) pour les précieuses informations qu'ils m'ont communiquées à propos des réseaux d'adduction d'eau de la rive droite de Paris. Concernant la fontaine du château de Vincennes, on consultera la récente contribution de Chapelot Jean, « L'eau dans le manoir et le château », *Dossiers de l'archéologie*, n°289, janvier 2004, p. 26-31.

[1466] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 349. Le 9 octobre 1392, une ordonnance royale (d'après Seccousse Denis-François, *Ordonnances des roys de France de la troisième race*, t. VII, p. 510) révoque les permissions accordées aux particuliers de se servir en eau sur les conduites alimentant les fontaines des Innocents, de Maubuée et des Halles (situées sur la rive droite de la Seine). Ces fontaines restaient à la discrétion de Charles VI et des quatre ducs. Cette mesure est prise en raison des séjours simultanés des ducs dans la capitale.

[1467] Mandement de Charles VI (juillet 1386) accordant à son écuyer et panetier Renaud de Gaillonnel résidant dans le faubourg de Saint-Laurent, le droit d'approvisionner son hôtel avec une partie de « l'Eaue des fontaines que nostre tres chier et tres amé oncle le Duc de Berri et d'Auvergne nous avoit fait de nouvel venir en l'hotel de Neelle » (BnF, nouv. acq. fr., 7378, fol. 253-255v° (voir Texte 15).

[1468] L'ancien aqueduc gallo-romain captant l'eau de Rungis jusqu'à Cluny n'était plus en fonction depuis le haut Moyen Age.

[1469] BnF, nouv. acq. fr., 7378, fol. 254-254v° « de nostre authorité royal, plainne puissance et grace especial avons octrioé et octrioions par ces presentes a toujours perpetuellement pour eulx [Renaud de Gaillonnel et sa femme] et pour leurs successeurs en leur dit hotel de Saint Laurent de l'eaue des dites fontaines allans ou dit hotel de Neelle (…) considéré que leur dit hotel de Saint Laurent est assis asses pres des conduits de la ditte fontaine de Neelle (…) ».

[1470] L'unique moyen de franchissement est le pont Saint-Michel qui est mis en chantier entre 1379 et 1387 (Lorentz Philippe et Sandron Dany, *op. cit.*, p. 24-25). Ce pont est emporté par la crue de 1408 ce qui supposerait l'interruption de l'approvisionnement en eau jusqu'à Nesle à partir de cette date.

[1471] BnF, Collection Clairambault, vol. 4, n° 85 et 86.

[1472] BnF, ms fr. 22389, n°96. voir Texte 8.

[1473] BnF, PO 55, dossier Amyot n° 1156, pièces n°11 et 12. voir Texte 22.

longue de plus de 80 mètres, formait l'élément architectural le plus remarquable de l'hôtel[1474]. Probablement à l'image de la galerie réalisée pour la reine à l'hôtel de Saint-Pol[1475], celle de Nesle dut recevoir un riche ensemble sculpté ainsi qu'un décor peint sur les lambris. Plusieurs sources iconographiques montrent cette grande galerie portée par un premier niveau d'arcades[1476]. Son tracé débutait au revers d'un haut bâtiment donnant sur le quai de Seine et aboutissant à un pignon cantonné de deux poivrières surplombant l'enceinte et le fossé (voir Figure 58). A cet endroit, on pouvait rejoindre la Porte de Bucci depuis la galerie[1477]. Bien que la grande galerie souffrît d'un incendie, probablement provoqué lors des événements de 1411[1478], elle restera en élévation dans les jardins de l'hôtel de Nevers qui succéda à l'hôtel de Nesle (voir Figure 59)[1479].

Nous ne connaissons pas la nature des autres chantiers de Jean de Berry engagés à Nesle, mais l'ampleur des sommes versées trahit l'importance des travaux : Henri Sauval rapporte qu'en 1393, le roi procéda un autre versement d'un montant de 9000 francs[1480].

Nous avons déjà dit que la situation topographique de l'hôtel faisait des maîtres de Nesle les propriétaires de la tour et de la porte de Nesle ainsi que de la partie de l'enceinte contiguë à l'hôtel[1481]. Rien n'indique si Jean de Berry, une fois propriétaire des lieux, modifia ces dispositifs défensifs qui avaient été déjà modernisés par Charles V[1482]. En revanche, nous savons qu'il protégea l'entrée de l'hôtel par une herse dès les premiers troubles entre les partis d'Orléans et de

---

[1474] La galerie faisait 81,80 m de long sur 3,90 m de large. Elle partait du quai de Seine et aboutissait au mur d'enceinte et permettait de rejoindre la porte de Bucci (Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 8 et 11v°).

[1475] Bennert Uwe, « Les décors de résidences », in *Paris et Charles V* : arts et architecture, Frédéric Pleybert (dir.), Paris, Ville de Paris, 2001, p. 140.

[1476] Meunier Florian, *op. cit.*

[1477] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 11v°.

[1478] La grande galerie était découverte (Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 14). « Item en la grand galerie ont osté une solive qui estoit arce (…) », (*Ibid.*, fol. 15).

[1479] Berty Adolphe, *Topographie historique du vieux Paris : région occidentale de l'Université*, Paris, Imprimerie Nationale, 1887, p. 56, planche suivante. L'hôtel et les jardins de Nevers ainsi que les restes de la grande galerie de Jean de Berry sont visibles sur une gravure de Claude Chastillon

[1480] Sauval Henri, *op. cit.* t. II, p. 117.

[1481] Le roi Henri II transforma la porte de Nesle en passage public en 1552. (Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 69). Voir également à ce sujet les très nombreuses pièces réunies par Cordier Henri, *op. cit.*

[1482] Peu de temps après les troubles que connut Paris au milieu du XIVe siècle, le futur Charles V fit surélever la tour qui reçut des créneaux. La décision de creuser un fossé en eau au pied de l'enceinte conduisit à équiper la porte de Nesle d'un pont dormant (Berty Adolphe, *op. cit.*, p. 44).

Bourgogne[1483]. Cette précaution s'avèrera utile car en 1405 une tentative d'intrusion par des hommes armés put ainsi être repoussée[1484]. L'hôtel de Nesle comptait parmi les résidences du duc les mieux protégées avec les châteaux de Mehun-sur-Yèvre et de Dourdan, la Grosse Tour et l'hôtel de la chancellerie de la cathédrale de Bourges. Son hôtel parisien abritait lui aussi une partie de ses somptueuses collections[1485]. Pour autant l'hôtel de Nesle n'était pas une forteresse et restait largement ouvert sur l'extérieur : soixante-dix fenêtres donnaient sur les fossés, « tant es fenestres de la salle haute comme de la chambre haute du pavillon carré auprès de la dite salle et les fenestres des tournelles et des galeries qui sont sur les dits fossés (…)»[1486].

Les aménagements intérieurs de l'hôtel de Nesle répondaient aux exigences d'une résidence princière. Tout d'abord, les terrains acquis sur les établissements voisins permirent d'organiser les bâtiments du « Grand Nesle » autour d'une imposante cour intérieure, cour qui fut le théâtre des somptueuses festivités données par le duc de Berry pour le mariage de sa fille la comtesse d'Eu avec le comte de Clermont le 25 juin 1400 et auxquelles fut convié l'empereur de Constantinople Manuel Paléologue. Le Religieux de Saint-Denis note que les convives furent si nombreux qu'il fallut pour la circonstance construire une grande salle de bois dans la cour intérieure de l'hôtel[1487]. Cette salle était tendue de tapisseries d'or et de soie[1488].

L'hôtel contenait une grande salle de 43 sur 11,6 mètres dont l'emplacement n'est pas précisé[1489]. Un ensemble de bâtiments était bâti le long du mur Philippéen

---

[1483] *Chronique du Religieux de Saint-Denys*…, t. III, p. 307. « (…) le duc de Berry fortifia son hôtel de Nesle, et fit établir devant la porte une herse au travers de laquelle on pouvait se défendre à coups d'épée et lancer des traits contre ceux qui voudraient forcer l'entrée » (année 1405).
[1484] *Ibid.*, t. III, p. 333.
[1485] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry*..., t. I, p. I-IV. L'inventaire de Jean de Berry débuta le 1er décembre 1401 au château de Dourdan puis à l'hôtel de Nesle du 16 décembre au 2 janvier suivant. Au printemps 1404, Jean de Berry fit inventorier 123 articles précieux à Nesle qu'il destinait à la Sainte-Chapelle de Bourges (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 526). Le 26 mai 1416, Jean de Berry abandonna au même légataire ses joyaux, ornements, livres et vêtements liturgiques gardés par le premier chapelain de Nesle (*Ibid.,* t. III, p. 404). Au XVIe siècle, l'orfèvre et sculpteur florentin Benvenuto Cellini y conserva de précieuses pièces commandées par François Ier (voir note1520).
[1486] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 10. Par ailleurs à l'automne 1413, durant le soulèvement cabochien, Jean de Berry quitte l'hôtel de Nesle pour se réfugier dans le cloître de Notre-Dame chez Simon Aligret son médecin (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 308).
[1487] *Chronique du Religieux de Saint-Denys*…, t. II, p. 759. A l'issue de cette journée, pour laquelle les princes du sang servirent eux-mêmes les plats au dîner ainsi qu'au souper, le duc de Berry obtint du roi la cession du duché d'Auvergne au profit des nouveaux mariés (*Ibid.*, p. 761).
[1488] Les comptes de l'Hôtel du duc de Berry (Arch. nat., KK 254, fol. 95v°) précisent que de la toile était accrochée à « la [grande] sale de l'hôtel de Nesle ».
[1489] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 9.

dont une « salle blanche », de 27 sur 7,80 mètres, complétée par une garde robe[1490]. Peut-être s'agissait-il des appartements ducaux ? Une « petite galerie » de 21,40 sur 3,80 mètres mettait cette salle en relation avec la tour de Nesle[1491]. Cinq autres chambres sont mentionnées : une chambre où se logeait le comte d'Eu 19,60 sur 9,7 mètre[1492] apparemment liée à la grande galerie ; une chambre « pour monsieur de Monqanquier », avec retraits (23,38 x 7,8 m), lesquels retraits sont à deux combles (peut-être une distribution étagée)[1493] ; une chambre où se logeait Robinet d'Etampes avec des communs particuliers (7,80 x 3,90 m)[1494] ; une chambre pour Jean de Beaumont[1495] ; enfin une chambre pour le maître de l'Hôtel du duc de Berry[1496]. Nous savons, à travers les témoignages des comptes de l'Hôtel du duc de Berry, des comptes d'œuvres royaux et d'Henri Sauval, que Nesle disposait également d'une bibliothèque[1497], d'une chapelle à double niveau avoir oratoire[1498], d'un jeu de paume[1499] et d'un jardin comprenant haies, treilles, vignes[1500], un colombier contre le mur de la ville[1501] et une volière[1502]. Un clocher équipé d'une horloge couronnait l'entrée des jardins[1503]. En revanche, la tour de Nesle, ancienne résidence de la reine

---

[1490] *Ibid.*, fol. 11.
[1491] *Ibid.*, fol. 8v°. La galerie bâtie contre le mur se poursuivait au-delà de la chambre blanche jusqu'aux grandes galeries (*Ibid.*, fol. 9 et 9v°).
[1492] *Ibid.*, fol. 9.
[1493] *Ibid.*, fol. 9. Ce proche de Jean de Berry reste inconnu.
[1494] « (…) avec la cuisine et appartenances d'icelle (…) » (*Ibid.*, fol. 9). Plus tard, il occupa la conciergerie (*Ibid.*, fol. 14).
[1495] *Ibid.*, fol. 11.
[1496] *Ibid.*, fol. 11v°.
[1497] Sauval Henri, *op. cit.*, p. 117.
[1498] Les comptes d'œuvres royaux mentionnent une chapelle haute, de 9,74 sur 5,84 mètres, ainsi qu'une chapelle basse avec retraits et oratoires (Arch. nat., K 971², n° 66, fol.9). Elle était éclairée par une grande fenêtre en pierre de taille (*Ibid.*, fol. 13). En 1399, le duc assiste à la messe de Pâques dans sa chapelle de Nesle (Arch. nat. KK 254, fol. 15v°). Le 18 janvier 1400, Maître Bernard de Montigny reçoit 6 écus (6 £ 12 s. t.) « pour faire appareiller les orgues de la chapelle de Nesle » (Arch. nat., KK 254, fol. 44 d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 427). D'autres orgues viendront depuis Dourdan : le 21 novembre 1413 « a Galaffré et autre compagnon, qui leur a este paié…pour avoir apporté de Dourdan à Paris les orgues de Monseigneur, (*Ibid.*, KK 250, fol. 89-89v°). Le 20 décembre 1413, « a Jean Chabeulz, faiseur d'orgues, pour avoir rappareillé et mis à point les orgues de son hostel de Neelle » (*Ibid.*, fol. 76v°).
[1499] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 117. Divers témoignages (voir note 1520) montrent que le jeu de paume est toujours en place au XVIe siècle. En avril 1528, un bail de 8 ans est accordé à Jean Moireau locataire à Nesle et maître de jeu de paume ce qui indique que cette installation est toujours en état d'usage (Coyecque Ernest, *Recueil d'actes notariés*, t. I, 1498-1545, Paris, 1905, t. I p. 182, n°894). Le jeu de paume du « petit Nesle » est encore mentionné dans le procès verbal précédant la vente de l'hôtel de Nesle en 1571 (Berty Adolphe, *op. cit.*, p. 54-56).
[1500] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 19v°.
[1501] *Ibid.*, fol. 19.
[1502] *Ibid.*, fol. 19v° et Toulgoet-Treanna (comte de), « Les comptes de l'hôtel du duc (1370-1413) », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVII, 1889-1890, p. 130.
[1503] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 14.

Jeanne de Bourgogne[1504], ne faisait pas partie des appartements de Jean de Berry mais était réservée à son personnel[1505]. Ces éléments montrent que le duc mena à Nesle une transformation de grande envergure. Il est fort probable qu'il avait engagé des sculpteurs, des peintres et des maîtres verriers afin de donner vie à un programme iconographique dont nous n'avons malheureusement aucune idée, mais dont il est possible d'avoir un aperçu à travers les exemples des commandes royales et princières contemporaines[1506].

Nous savons peu de chose également sur les communs de l'hôtel. Il est fait mention d'une grande cuisine de 44,82 sur 11,69 mètres[1507], d'un garde manger[1508], et d'une échansonnerie desservie par un escalier en bois[1509]. La Seine, qui baignait l'hôtel, servait de dépotoir[1510].

L'implantation d'une résidence d'un prince servi par presque 300 officiers, conduisit à l'installation dans ses environs proches des fidèles et des services domestiques. Entre 1395 et 1418, plusieurs hôtels du bourg de Saint-Germain (rues du Four, du Piloris et des Boucheries) furent ainsi acquis par des grands officiers du duc (voir Carte 19)[1511]. Dans le bourg de Saint-Germain, Jean de Berry reçut l'hôtel de Navarre qu'il échangea en 1399 avec l'abbaye contre la cession perpétuelle du cens de 9 £ 9 sols et 4 deniers parisis qu'il devait chaque année pour l'hôtel et le Séjour de Nesle[1512]. Bien que l'hôtel de Navarre fût promis à la destruction par

---

[1504] Nombre de récits romantiques, dont le plus célèbre d'Alexandre Dumas, se sont emparés de la tour de Nesle. Est-il besoin de rappeler aujourd'hui que les événements supposés s'y être déroulés n'ont aucun fondement historique (Cordier Henri, *op. cit.*, p. 43-49). Signalons à cet égard que d'autres œuvres littéraires du XIXe siècle, se sont davantage nourri des travaux historiques et s'attachèrent à la personnalité de Jean de Berry (Château Jules, *L'Hôtel de Néelle, ou Paris au temps des Cabochiens, roman historique, suivi d'une dissertation archéologique et historique sur l'hotel de Néelle*, Paris, Beaujouan, 1837).

[1505] Dans la tour de Nesle, Jean de Berry logeait son nain Robert du Boquet (Toulgoet-Treanna, *op. cit.*, p. 159).

[1506] Chapelot Jean, « Le donjon et son enceinte », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°289, déc. 2003-jan. 2004, p. 60-73. Chapelot Jean et Pousset Didier, « Les lambris du donjon », *Ibid.*, p. 84-89. Alexandre Arnaud, *op. cit.*, p. 381-382.

[1507] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 9v°.

[1508] *Ibid.*, fol. 12.

[1509] *Ibid.*, fol. 15. Les charpentiers y réalisèrent des armoires murales (*Ibid.*, fol. 11v°).

[1510] Paiement pour deux aides qui ont nettoyé la grande cuisine, garde manger et plusieurs autres chambres, et porté les ordures sur la rivière de seine (*Ibid.*, fol. 12).

[1511] Lehoux Françoise, *Le bourg*…, p. 182-186. Jean de Berry comptait dans ce secteur un de ses chambellans, son maître de la Chambre aux deniers, des fruitiers, des fourriers, des écuyers, etc. (Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p 71).

[1512] Arch. nat., K 179, liasse 28, n° 186 (Cordier Henri, *op. cit.*, pièce justificative n° IX). Cet hôtel, qui avait été donné au duc par le roi en 1398, se composait de maisons, masures, jardins, terres et autres dépendances situés dans le faubourg de Saint-Germain à l'endroit où furent depuis dressées les halles de la foire (Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 117).

l'abbaye qui désirait étendre la foire de Saint-Germain[1513], ses jardins continuèrent d'héberger des services de boucherie de l'hôtel de Nesle au moins jusqu'en 1404[1514].

En juin 1416, les somptueuses funérailles du duc de Berry eurent pour cadre l'hôtel de Nesle. Cinq jours durant, le corps fut veillé et on dressa trois autels dans la grande salle[1515]. L'absence d'héritier mâle entraîna la rétrocession du patrimoine foncier du prince à la couronne qui mit en vente une partie des biens trouvés sur les lieux[1516]. Le 3 juin, Charles VI donna l'hôtel à son épouse[1517] qui y fera donner une représentation du mystère de Saint-Georges pour le roi d'Angleterre à l'occasion de la Pentecôte 1422[1518]. Il s'agit de la dernière grande réception donnée par l'aristocratie à Nesle, maison qui, toujours en possession du roi, fut donnée par la suite successivement au duc de Bretagne et au comte de Charolais qui le boudèrent. Si l'hôtel de Nesle cessa d'être le théâtre des grands moments de la vie politique du royaume, en revanche il accueillit de grands artistes de la Renaissance. Ainsi, Guy Paganini, imagier et peintre de Charles VIII et auteur du tombeau de ce roi à Saint-Denis, y demeura de 1505 à 1507 puis de 1509 à 1515[1519]. Lorsque François 1er installa de nouveau sa cour à Paris, il utilisa les grandes surfaces qu'offrait la résidence pour héberger l'atelier du sculpteur italien Benvenuto Cellini, invité en France entre 1540 et 1544. Dans ses mémoires, ce dernier nous apprend que plusieurs occupants se partageaient alors le « château de Nesle »[1520]. En 1570, le « Grand Nesle » accueillait encore Germain Pilon, un sculpteur travaillant au portail de Saint-Etienne-du-Mont[1521].

[1513] Berty Adolphe, *op. cit.*, p. 46.
[1514] Arch. nat., K 966, n°1, d'après Lehoux Françoise, *Le Bourg*…, p. 182-186, note 9.
[1515] Lehoux Françoise, « Mort et funérailles…, p. 82.
[1516] Lehoux Françoise, « Le duc de Berri, les Juifs et les Lombards », *Revue Historique*, t. 215, 1956, p. 39. Par un accord daté du 22 novembre 1397, Jean de Berry avait légué au roi tous ses biens meubles en cas d'absence d'hériter mâle (Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 372).
[1517] Charles VI, gageant que la maladie de son oncle aurait une issue fatale, fit procéder à la donation de l'hôtel douze jours avant le décès de Jean de Berry, le 15 juin (Arch. nat., P 2298, p. 437-438, voir Cordier Henri, *op. cit.*, pièce justificative n° X).
[1518] Berty Adolphe, *op. cit.*, p. 47. L'hôtel n'est probablement pas occupé en permanence car le 29 ou le 30 avril 1421, un tisserand fut surpris à voler le plomb des lucarnes de l'hôtel (Longnon Auguste, *Paris pendant la domination anglaise (1420-1436) : documents extraits de la chancellerie de France*. Paris, H. Champion, 1878, p. 12).
[1519] Hamon Etienne, *Documents du Minutier central des notaires de Paris : Art et architecture avant 1515*, Paris, Archives nationales, 2008, notice n° 938 et analyse de documents n° 496.
[1520] Cellini Benvenuto, *Mémoires de Benvenuto Cellini orfèvre et sculpteur Florentin, écrits par lui-même*, M.T. de Saint-Marcel (ed.), Paris, Le Normant, 1822. Cellini partageait le Petit-Nesle avec un imprimeur installé dans l'ancien jeu de paume et un fabricant de salpêtre.
[1521] Grodecki Catherine, Documents du Minutier central des notaires de Paris : Histoire de l'art du XVIe siècle, 1540-1600, Paris, Archives nationales, t. I, 1985, p. 175, n°223.

Devenu une charge trop importante pour la couronne, le Grand Nesle fut cédé en vente par Charles IX en 1571[1522] et vendu au prince de Nevers qui fit rebâtir l'hôtel tout en conservant la grande galerie[1523]. Après l'hôtel de Nevers se succédèrent de nouvelles constructions, commandées par Henri de Guénégaud en 1646 puis par Anne-Marie Martinozzi, veuve de Conti en 1670[1524]. De son côté la ville de Paris prit en charge l'ancien Petit Nesle toujours contigu avec son système de défense (la tour et la porte de Nesle)[1525]. Ces éléments constituaient les derniers vestiges visibles de l'hôtel de Nesle avant la construction du Collège Mazarin en 1663 (voir Figure 60)[1526].

L'Hôtel d'Hugues des Royaux

Dans un document daté du 8 septembre 1406, nous apprenons que le roi Charles VI avait donné 20000 écus (22000 £) au duc de Berry pour l'achat d'un hôtel situé près de l'église Saint-Honoré et qui appartenait auparavant à un certain Hugues des Royaux[1527]. La date d'acquisition n'est malheureusement pas mentionnée. Dans ce même document, Charles VI déclare avoir, « pour certaines causes » repris l'hôtel de son oncle et l'avoir donné par la suite à son cousin le comte d'Armagnac[1528].

[1522] Berty Adolphe, *op. cit.*, p. 53. Charles IX confirme l'intention de son père Henri II, qui déjà en 1552 avait tenté d'aliéner l'hôtel de Nesle.
[1523] (Voir notes 1430 et 1479). D'autres artistes logèrent à l'hôtel de Nevers : le peintre Hubert Le Sueur de 1610 à 1618 (Fleury M.A., *Documents du Minutier central concernant les peintres, sculpteurs et graveurs, 1600-1650*, Paris, 1969, p. 302 et 437). Le sculpteur Michel Bourdin entre 1639 et 1648 (*Ibid.*, p. 85 et 88). Enfin, jusqu'en 1631, la tour de Nesle hébergea François Gallemaud, musicien du roi (Jurgens M., *Documents du Minutier central concernant l'histoire de la musique, 1600-1650*, Paris, 1967, p. 103-104).
[1524] Berty Adolphe, *op. cit.*, p. 60-79.
[1525] *Ibid.*, p. 49.
[1526] *Ibid.*, p. 64-78. La tour de Nesle, la porte et le rempart contigu à l'hôtel sont représentés sur une élévation à l'encre de l'architecte Louis Le Vau, 1662 (Paris, Arch. nat., N III Seine, 710).
[1527] BnF, ms fr. 20412, n°50.
[1528] Henri Sauval (*op. cit.*, t. III, p. 310) situe l'hôtel des comtes d'Armagnac rue des Petits-Champs.

L'hôtel de la rue de la Tixeranderie dit « hôtel de la Reine Blanche »

En 1360, le connétable de France Jacques de Bourbon reçut du roi Jean une maison situé rue de la Tixeranderie et attenante à l'hôtel du jeune duc de Berry. L'hôtel du connétable était situé entre la Cité et l'hôtel Saint-Pol et tenait à la rue Andri-Mallet (toponymie ancienne), à la rue des Deux portes et à la rue de la Verrerie[1529]. Plus tard, Jacques de Bourbon vendit son hôtel au duc de Berry désireux d'agrandir sa résidence[1530]. A une date indéterminée, nous savons que Jean de Berry s'en dessaisit à son tour en faveur de la reine Blanche de Navarre (1333-1398) seconde femme du roi Philippe VI de Valois.

L'hôtel de la rue de l'Echelle du Temple

L'hôtel de la rue de l'Echelle du Temple était l'une des premières résidences parisiennes du jeune duc de Berry. Il était situé dans la censive du Grand Prieur du Temple envers lequel le duc devait s'acquitter des droits seigneuriaux. Cette résidence constituait une importante parcelle limité par la rue de l'Echelle du Temple, la rue du Chaume et la rue Noyer. Visiblement la superficie de cette résidence fut jugée insuffisante car pour « avoir plus d'étendüe, [l'hôtel] enjamboit dans la rue des Quatre-Fils [ancienne rue des Deux-Portes], par le moyen d'une galerie à travers celle du Chaume, par où l'on passoit pour y aller»[1531]. Les séjours de Jean de Berry à Paris étaient encore peu fréquents et seuls des travaux d'entretien sont mentionnés en 1378. Ils étaient conduits sous le contrôle du maître d'œuvre parisien Drouet de Dampmartin qui occupait alors l'office de concierge de l'hôtel du duc à Paris[1532], ainsi que par Pierre Fouchier chargé de la remise en état des jardins et

---

[1529] *Ibid.*, t. II, p. 67, 71, 72 et 73.
[1530] *Ibid.*, t. II, p. 71
[1531] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 83 : l'acte de donation de 1388 précise qu'il est situé « tant à la rue du Grand Chantier qu'à celle de l'Echelle du Temple ».
[1532] « A Drouet de Dampmartin frere de maistre Guy concierge de l'ostel de mondit seigneur a Paris pour argent a luy baillé du comandement de mon dit seigneur pour convertir en la reparacion du dit hostel par mandement de mon dit seigneur donné le XIe jour d'avril l'an dessus dit et quittance du dit Drouet rendu[e] a court 20 francs» (Arch. nat., KK 252, fol. 145). « A Droet de Dampmartin, valet de chambre de mon seigneur et concierge de son hostel a Paris pour argent a luy baillé comptant a Paris du commandement de mondit seigneur pour mectre et employer en la reparacion du dit hostel, 4 francs yci pour ces III parties. Par mandement de mondit seigneur donné [le] XXVIIe jour de janvier

préaux[1533]. La même année, Jean de Berry maria sa fille Bonne de Berry avec Amédée VII de Savoie et donna un banquet dans son hôtel parisien, probablement celui de la rue de l'Echelle du Temple, dont la grande salle avait été ornée de tentures prêtées par le roi[1534].

Entre 1383 et 1388, l'hôtel entra en possession d'Amédée VII de Savoie[1535]. La résidence fut alors séparée en deux parties dénommées « hôtel de Savoie » situé rues du Chaume et de l'Echelle, et le « petit hôtel de Savoie », situé rue des Quatre-Fils[1536]. Amédée VII mourut en 1391 et les deux hôtels furent acquis le 28 octobre 1401 par Jean de Montaigu qui les céda à son tour en 1404[1537]. Cette demeure réapparut dans les comptes de Jean de Berry : en 1413, il fit natter les « chambre, galerie, comptoeur » et les « retraits » de ses petits-fils Charles de Bourbon et le comte d'Eu[1538].

L'hôtel des Tournelles et l'hôtel de Giac

Le 16 mai 1402, Jean de Berry acheta à Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, l'hôtel des Tournelles pour la somme de 14000 écus d'or (15400 £)[1539]. Cet hôtel comprenait plusieurs « sales et chambres haultes et basses, une grant cour ou milieu de laquelle a un grant puis, plusieurs autres courcelles, celiers, alées et galeries, un grant jardins et galeries (…) ». Le jardin de l'hôtel des Tournelles « tient a celui qui fut à feu monseigneur Pierre de Giac et aboutit d'un bout aux cousture et terres

---

l'an dessus dit [1378] (…) » (*Ibid.*, fol. 167). Je rectifie l'erreur publiée dans Rapin Thomas, « Les Dampmartin, une dynastie…, p. 261 : il s'agit de l'année 1378 et non 1377.

[1533] « A Pierre Fouchier jardinier de l'ostel et jardins de mon seigneur a Paris pour argent comptant a luy baillé du commandement de mon dit seigneur convertir en la façon des dis jardins et preaux du dit hostel par mandement de mon dit seigneur, donné le 11 avril 1378 et quittance du dit jardinier rendue à court (…) pour ce 28 £ » (Arch. nat., KK 252, fol. 145).

[1534] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 388, note 1 et 9. On dressa pour l'occasion un grand « dorcel d'or » sur la table de la grande salle (Toulgoet-Treanna, *op. cit.*, p. 94-95).

[1535] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, 271, note 4. Le 24 novembre 1383, Charles VI donne l'hôtel à Amédée VII de Savoie. De son côté, Henri Sauval (*op. cit.*, t. .II, p. 116-118 et t. II, p. 83) prétend que Jean de Berry donna l'hôtel à son gendre Amédée VII de Savoie en 1388.

[1536] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 83.

[1537] Plagnieux Philippe, « Jean de Montaigu ou la résistible ascension d'un parvenu à la lumière des arts », in *La création artistique en France autour de 1400* …, p. 109, note 32.

[1538] Arch. nat., KK 250, fol. 76v° et 79.

[1539] BnF, nouv. acq. fr. 3655, p. 268, vidimus du contrat de vente. Henri Sauval (*op. cit.*, t. II, p. 71) situe cet hôtel entre la place royale et la rue Saint-Antoine. L'auteur indique que la date l'acquisition de l'hôtel par Jean de Berry est 1398.

Sainte Catherine du Val des Ecoliers »[1540]. Dans ce lieu, visiblement bien pourvu, le duc logea un mois durant l'été 1402 après avoir laissé temporairement l'hôtel de Nesle à Philippe le Hardi[1541].

Deux ans après, Jean de Berry échangea ce bien avec Louis d'Orléans contre celui du défunt Pierre de Giac[1542] désigné encore sous le nom « d'hôtel du Porc Epic » et situé rue de Jouy[1543]. Louis d'Orléans y avait fait réaliser d'importants travaux en 1399 et en 1400 par le maître d'œuvre du roi Raymond du Temple[1544]. On accédait à l'hôtel de Giac par la rue de Jouy. L'hôtel tenait également d'une part à la rue Percée et d'autre part « aux murs anciens » de la ville[1545]. Les dispositions intérieures de l'hôtel ne sont pas connues, mais les inventaires font état de vingt-cinq « lits garnis »[1546], d'une grande salle, d'une chapelle, d'une librairie et d'une haute et longue galerie[1547]. Jean de Berry abandonna immédiatement la jouissance de cette résidence à Jean de Montaigu grand maître de l'Hôtel du roi[1548]. Par la suite, l'histoire de cette résidence se confond avec les aléas des événements politiques. Jean sans Peur, devenu maître de la capitale, fit exécuter Jean de Montaigu en 1409 et força son oncle à céder l'hôtel de Giac, proche de l'hôtel Saint-Pol, à Guillaume de Bavière, comte de Hainaut et de Hollande, membre du parti bourguignon[1549]. Un inventaire réalisé cette année décrit la richesse de l'ameublement, des pièces de tapisserie et des étoffes notamment alors récupérés par Guillaume de Bavière[1550]. Dès le retour du parti Armagnac à Paris, en 1413, Jean de Berry récupéra son hôtel. Il fit natter les grandes galeries[1551], et, au début de l'année 1414, l'administration du

---

[1540] BnF, nouv. acq. fr. 3655, p. 268.
[1541] Lehoux Françoise , *op. cit.*, t. II, p. 486 (du 11 juillet jusqu'à la mi-août).
[1542] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p.117. Pierre de Giac fut chancelier du duc de Berry de 1372 à 1383 (Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage*…p. XIV). Cet hôtel est aussi connu sous le nom « d'hôtel de la Poterne » (Alexandre Arnaud, *op. cit.*, p. 378.
[1543] BnF, ms fr. 10431, n° 2133. Louis d'Orléans avait acquis l'hôtel de Pierre de Giac en 1397 pour la somme de 8000 £. L'acte de vente comprenait également deux maisons situées rue Saint-Antoine (*Ibid.*, n°2681).
[1544] Ces travaux comprenaient la réalisation d'une vis et d'une galerie pourvue de verrières (Alexandre Arnaud, *op. cit.*, p. 379).
[1545] BnF, ms fr. 10431, n°2133. Henri Sauval (*op. cit.*, t. II, p. 74) signale que la rue Percée reliait la rue de Jouy et la rue Saint-Antoine.
[1546] Voir note 1550
[1547] Bos-Rops J.A.M.Y., « Guillaume VI, comte de Hollande, à Paris : histoire de ses résidences (1315-1418) », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*, Dijon, Association Claus Sluter, 1992, p.63, note 26
[1548] Bos-Rops J.A.M.Y., *op. cit.*, p.63, note 24.
[1549] Arch. dép., Nord, B 1187, n°15157 et Bos-Rops J.A.M.Y, *op. cit.*, p. 63.
[1550] Livre de la trésorerie des chartes du Hainaut, 1435. Inventaire des meubles de l'hôtel de Guillaume VI, duc de Bavière, à Paris, 1409, Mons, Société des Bibliophiles Belges, 1842, p. 15-19.
[1551] Arch. nat., KK 250, fol. 75. Ces galeries étaient situées face au jardin de l'hôtel d'Hugues Aubriot.

prince passa commande au huchier Guillaume Cirace[1552] de deux lits d'apparat valant 100 écus (110 £)[1553] ainsi que de divers meubles[1554]. Au retour des Bourguignons à Paris, en 1418, l'hôtel fut rendu de nouveau à Guillaume de Bavière[1555].

Les résidences champêtres proches de Paris

Les résidences aristocratiques autour du bois et du château de Vincennes se développèrent dès la fin du XIIIe siècle. Les rois, les grands officiers et aristocrates multipliaient les possessions dans les environs[1556]. Outre la position stratégique de l'est parisien, situé à un carrefour routier et fluvial, les bords de Seine et de Marne permettaient de jouir des bienfaits de la campagne très recherchés par une aristocratie appréciant les forêts giboyeuses et soucieuse de se tenir à l'écart de l'air vicié de la capitale et des épidémies[1557]. Enfin la main mise par l'aristocratie sur l'est parisien illsutre la compétition féroce entre les princes à la conquête du pouvoir après la mort de Charles V (1380)[1558].

L'hôtel de la Grange-aux-Merciers

Le 6 juillet 1397, Jean de Berry acquit l'hôtel de la Grange-aux-Merciers autre propriété de son ancien chancelier Pierre de Giac[1559]. Onze ans plus tôt, ce dernier

---

[1552] *Ibid.*, fol. 34.

[1553] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 332, note 3. Le même Cirace reçut le 21 février 1414, 10 £ 16 s. parisis pour « une grande couche enchassillee, de 9 piez de long et 8 de lé… enfoncee de pennaulx de bort d'Illande et garnie de marches tout autour assemblees a anglet et close par devant… pour la chambre ou monseigneur couche quand il est à l'hostel de Gyhac ». Le même jour, il reçut 108 s. p. pour une autre couche qui « sciet… en ladicte chambre, pour gesir les chambellans de Monseigneur ». Cette dernière couche fait 6 pieds sur 5 (Arch. nat., KK 250, fol. 75v°).

[1554] *Ibid.*, fol. 75v°et 76.

[1555] Bos-Rops J.A.M.Y., *op. cit.*, p. 63-64.

[1556] Foucher Jean-Pascal, « Le bois de Vincennes et les résidences royales et aristocratiques de périphérie », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°289, déc. 2003 – jan. 2004, p. 122-127.

[1557] Au début de l'année 1404, une virulente épidémie de grippe sévit à Paris. Elle emportait Philippe le Hardi, frère du duc de Berry. Ce dernier, atteint lui aussi, partit en convalescence dans son hôtel de Bicêtre (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 526).

[1558] Chapelot Jean, « Les résidences des ducs de Bourgogne… », p. 73-76.

[1559] Arch. nat., J 187^{A}, n°18. L'acte indique 1398 mais Françoise Lehoux pense que cette date doit être avancée à l'année 1397 car le vendredi 6 juillet n'existe pas en 1398. Cette révision chronologique est d'autant plus justifiée que, dès le 14 octobre 1397, Jean de Berry recevait le duc de Bourgogne à la Grange-aux-Merciers (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II,, p. 370, note 5).

l'avait acquis pour la somme de 2380 francs[1560]. Il la revendit au duc pour 8000 £. Cette opération montre le probable embellissement du site par l'ancien chancelier du duc de Berry. Effectivement l'acte de vente de 1397 mentionne déjà toutes les dépendances d'une somptueuse et riche résidence champêtre : grange, 8 arpents de vignes enclos, 6 arpents de près, saussaies, 180 arpents de terres arables «en plusieurs lieux ».

Même si les séjours de Jean de Berry à la Grange-aux-Merciers restèrent courts et exceptionnels, le site présentait un intérêt hautement stratégique. Il était situé au sud-ouest du Bois de Vincennes sur la rive droite de la Seine et en aval du pont de Charenton et du manoir de Conflans. Il fut le théâtre de rencontres capitales : trêves franco-anglaises et tentative de règlement de la question du Schisme[1561]. Le choix de la Grange-aux-Merciers, proche de Conflans, est symptomatique des liens qui unissaient Jean de Berry et son frère de Bourgogne. Les deux frères se rencontrèrent à la Grange à plusieurs reprises : en 1397, en 1398 et en 1400[1562]. Le 17 novembre 1397, le duc de Berry y célébrait les obsèques de son fils, le comte de Montpensier[1563]. Les funérailles de la fille de Philippe le Hardi, Bonne de Bourgogne (morte le 10 mai 1398) se tinrent également à la Grange-aux-Merciers[1564]. Après la signature de l'ordonnance de la soustraction d'obédience, le 27 juillet 1398, Jean de Berry se retira sur ses domaines berrichons visiblement dans l'intention de s'y reposer, mais non sans avoir laisser la direction des affaires publiques à Philippe le Hardi qui profita en outre de la jouissance de la Grange-aux-Merciers où il résida du 5 septembre au 21 octobre 1398[1565]. Passé l'année 1400, la Grange-aux-Merciers n'apparaît plus dans l'itinéraire de Jean de Berry. Pour autant, un compte de trésorerie, couvrant la période du 1er octobre 1413 au 30 novembre 1414, montre qu'il continuait à faire meubler l'hôtel par le huchier parisien Guillaume Cirace[1566].

[1560] Arch. nat. J 187A, n°17 et 19. Entre le 23 janvier et le 6 octobre 1386, Pierre de Giac acquit la Grange-aux-Merciers en deux versements : 2100 francs puis 280 francs. La résidence fut adjugée par décret à Pierre de Giac en 1385 (Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 72).
[1561] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, , p. 72.
[1562] Le 14 octobre 1397 (première venue du duc de Bourgogne à la Grange) et le 18 novembre suivant. Quatre jours en mai et juin 1398 (Chapelot Jean, « Les résidences des ducs de Bourgogne… », p. 62). En 1400, le duc de Berry convie son frère à dîner les 1er, 14 et 18 février à l'hôtel de Nesle puis le 22 à la Grange-aux-Merciers, le 23 Bourgogne reçoit Berry à Conflans (Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri…*, t. II, p. 429).
[1563] AN KK 253, fol. 11 et 18 (d'après Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. I, p. LXXXIV).
[1564] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 407, note 3.
[1565] Chapelot Jean, « Les résidences des ducs de Bourgogne… », p. 62.
[1566] Arch. nat., KK 250, fol. 34 (d'après Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art...*, p. 30 et 188, note 1).

L'hôtel de Bicêtre, place forte ou résidence champêtre ?

Nous connaissons l'hôtel de Bicêtre au temps de Jean de Berry grâce aux chroniques de Jean Juvénal des Ursins et du Religieux de Saint-Denis[1567] dont les témoignages sont complétés par les dessins de Claude de Chastillon et de Goyrand (d'après l'ingénieur Lintlaer) réalisés peu avant la disparition définitive de la résidence au XVIIe siècle (voir Figure 62-Figure 64)[1568].

En 1387, Jean de Berry achetait, par l'intermédiaire du roi, le domaine de Bicêtre à la maison d'Anjou alors en difficulté[1569]. Le nouveau propriétaire de Bicêtre disposait dorénavant d'un magnifique domaine situé à une lieue de Paris ce qui permettait de profiter des plaisirs de la campagne tout en assurant de sa présence l'entourage royal[1570]. Il demeurait également proche du duc de Bourgogne qui occupait le manoir de Conflans sur l'autre rive de la Seine[1571]. Les 35 séjours effectués par Jean de Berry à Bicêtre ont duré chacun entre quelques jours et deux mois en moyenne[1572]. Un autre attrait de cette acquisition, et non des moindres, est le remarquable revenu du domaine (vignes et prés de Bicêtre, Arcueil, Gentilly, Ivry et Vitry) dont le produit n'a pas échappé au chapitre Notre-Dame qui hérita de Bicêtre, ni même à l'administration royale qui n'eut de cesse de réclamer la rétrocession de cette terre[1573].

La résidence, occupée par la famille d'Anjou jusqu'en 1385[1574], était déjà pourvue des équipements nécessaires[1575]. Elle se composait d'une grande salle que complétaient des chambres de parement implantées dans une tour selon un schéma

---

[1567] Meunier Florian, *op. cit.*, p. 219-220.
[1568] *Ibid.*, p. 222.
[1569] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 197 et 416, note 1.
[1570] Durant l'été 1399, Jean de Berry réside à Bicêtre tout en participant aux séances du conseil des 30 juin, 5, 8 et 12 juillet 1399 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 416, note 1). En outre son itinéraire montre qu'il effectue de nombreux aller-retour entre ses hôtels de Nesle et Bicêtre.
[1571] Lehoux Françoise , *op. cit.*, t. II, p. 447. Philippe le Hardi est invité à Bicêtre le 24 avril 1401.
[1572] *Ibid.*, itinéraire du duc de Berry.
[1573] Meunier Florian, *op. cit.*, p. 223. Au XVe siècle le revenu est d'environ 160 £ p. par an.
[1574] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 125.
[1575] Nous savons qu'une fontaine existait à Bicêtre en 1410. Arch. nat., KK 250 et Arch. nat., X^{1A}, 1479 (année 1413), fol. 76-76v° d'après Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 33. Voir également Taveau-Launay Isabelle, *Architecture civile et religieuse à Paris sous le règne de Charles VI*, mémoire de doctorat, université Paris IV, Anne Prache (dir.), 1988, p. 177. Le site disposait de granges et d'un coulombiers au XVIe siècle (Arch. nat., S 193, 2e liasse, chemise 14, année 1554 d'après Meunier Florian, *op. cit.*, p. 225).

que l'on retrouve à Poitiers, mais aussi à Moulins ou à Pierrefonds[1576]. Il n'existe aucune preuve que le parti architectural de Bicêtre fut à l'initiative de Jean de Berry. Malgré les efforts de Champeaux et Gauchery (voir Figure 65) pour rapprocher Bicêtre des ouvrages des Dampmartin à Mehun-sur-Yèvre ou à Poitiers, il semble que la construction de la tour quadrangulaire de Bicêtre, cantonnée de tourelles circulaires et coiffée de toits terrasses, remonte à une campagne antérieure à Jean de Berry. Du reste, son modèle était à l'évidence le donjon de Vincennes[1577]. Il n'était pas non plus dans les intentions du duc de transformer Bicêtre en place forte : la gravure de Chastillon montre que la résidence ducale était largement ouverte et était protégée par une enceinte de faible hauteur (voir Figure 62)[1578]. Le terme « château » n'était d'ailleurs pas utilisé à l'époque du duc de Berry[1579]. Enfin, en octobre 1411, les parisiens furieux contre Jean de Berry, prirent sans difficulté l'hôtel de Bicêtre d'assaut. Ils le pillèrent et le firent presque disparaître par les flammes en ne laissant que les murs[1580]. L'étendue des dégâts explique le fait que Jean de Berry ne réapparut jamais plus à Bicêtre.

Pour autant, Jean de Berry avait bien engagé à Bicêtre des travaux dont la nature n'est malheureusement pas connue. En 1404, Jean de Berry obtint auprès de Charles VI le versement de 200 £ pour «l'accomplissement» de son hôtel de Bicêtre[1581]. Des documents inédits publiés par Florian Meunier laisse supposer qu'il modifia l'aménagement intérieur de la tour de Bicêtre comme il le fit à la tour Maubergeon de Poitiers[1582]. Ainsi, les salles de la tour furent largement éclairées par de grandes baies ; elles communiquaient avec des petites pièces logées dans les tourelles d'angles[1583].

[1576] Mesqui Jean, *op. cit.*, vol. 2, p. 45.
[1577] Meunier, *op. cit.*, p. 222.
[1578] *Ibid.*, p. 225.
[1579] Les textes contemporains du prince mentionnent « l'hôtel de Bicêtre ». Le terme « château de Bicêtre » n'apparaît qu'à la fin du XVe siècle (*Ibid.*).
[1580] Chronique du Religieux de Saint-Denys…, t. IV, p. 521 et La chronique d'Enguerran de Monstrelet…, t. II, p. 196-197.
[1581] BnF, ms fr. 22389, n°97.
[1582] Florian Meunier a compulsé aux Archives nationales le fonds du chapitre Notre-Dame qui héritera de la seigneurie de Bicêtre. La description de l'aménagement de Bicêtre a été faite d'après les baux de location que les chanoines établissaient aux XVe et XVIe siècle (Arch. nat., S 192).
[1583] En octobre 1411, les parisiens détruisent les « beaux châssis de verre » de Bicêtre (Juvenal des Ursins Jean, Histoire de Charles VI, roy de France, et des choses mémorables advenues durant quarante-deux années de son règne : depuis 1380 jusqu'à 1422, Paris, Godefroy, 1653, p. 230).

A ces travaux d'aménagement s'ajoutait une commande de décoration. Nous savons qu'en 1408, Jean de Berry employa un peintre « allemand » à Bicêtre[1584]. A ce sujet, les *Chroniques du Religieux de Saint-Denys* nous livrent une très précieuse description de la décoration de la grande salle « embellie de dorures et de peintures précieuses qui charmaient agréablement les regards. On y voyait, entre autres tableaux, les portraits de feu le pape Clément et de ses cardinaux, ceux des rois et des princes de France et ceux des empereurs romains et grecs »[1585]. Ce passage constitue un des rares témoignages des programmes iconographiques profanes mis en œuvre par le prince dans ses résidences. Par ces thèmes, mêlant des références antiques et des personnages des dynasties royales, Jean de Berry répétait une iconographie déjà éprouvée dans les résidences royales de Paris[1586]. La présence de personnages de la curie d'Avignon prenait en revanche un caractère particulier, faisant peut-être une référence à la position que prit le duc durant la crise du Schisme. Par ailleurs la présence du défunt pape Clément VII était probablement une allusion à la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges que le duc obtint de lui en 1391[1587]. Enfin un dernier point mérite notre attention : le Religieux de Saint-Denis laisse entendre que des ornements « sculptés à la mode sarrasine » existaient à Bicêtre[1588]. Encore une fois, aucun élément ne permet d'attribuer ce programme à Jean de Berry, mais la terminologie employée ici rappelle le goût du prince pour les arts orientaux et notamment les carreaux de faïence qu'il fit réaliser par un artiste venu du royaume d'Aragon, Jean de Valence, qui travailla d'abord dans le Berry puis qui installa son atelier dans l'hôtel de Vivonne à Poitiers. Le curieux passage du Religieux de Saint-Denis indique plutôt des ornements sculptés, mais il montre surtout que Jean de Berry a pu introduire son goût orientaliste jusqu'aux portes de Paris.

[1584] En novembre 1408, le Parlement est saisi d'une plainte d'une habitante de Bourges dont la fille âgée de 8 ans était retenue à Etampes par le duc dans le but de la marier à un peintre allemand qu'il faisait travailler à l'hôtel de Bicêtre (*Journal de Nicolas de Baye*…, t. I, p. 248-249).

[1585] *Chronique du Religieux de Saint-Denys*…, t. IV, p. 521-523. Le fait qu'une partie des décors ait pu survivre aux destructions de 1411, notamment les panneaux peints, semble montrer qu'il s'agissait là de décors mobiles qui suivaient le duc de Berry.

[1586] Bennert Uwe, « Les décors de résidences…, p. 138-150.

[1587] Jean de Berry était resté longtemps un fidèle des papes d'Avignon et notamment de Clément VII qui soutint la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges (Autrand Françoise, Jean de Berry…, p. 197-204 ; Raynaud Clémence, « Une fondation pieuse…, p. 24-36).

[1588] Chronique du Religieux de Saint-Denys…, t. IV, p. 520 : (…) *duabus tamen parvis cameris exeptis que miro opere et sarracenico subtiliter sculpte erant* (…). Bellaguet traduit le terme *sarracenico* par « arabesques », Florian Meunier quant à lui propose « sculpté à la mode sarrasine » expression qui semble plus appropriée.

Le faubourg Saint-Marcel

Le bourg de Saint-Marcel était particulièrement prisé des bourgeois et aristocrates du XIVe siècle car il offrait de nombreux avantages : situé au sud de la capitale, il était traversé par la route de Lyon et par la Bièvre tout en restant protégé par une enceinte élevée au milieu du XIVe siècle[1589]. En dépit du fait que Jean de Berry n'y séjourna qu'à trois reprises[1590], il y possédait plusieurs résidences.

L'hôtel du Val-la-Reine faisait partie de la donation royale du 25 octobre 1380 qui cédait l'hôtel de Nesle au duc de Berry. Cette cession viagère devint perpétuelle trois mois plus tard. Henri Sauval situe cette maison dans l'angle nord-ouest de la nouvelle enceinte du bourg[1591]. Cette résidence était pourvue de terres labourables, vignes, prés, bois, garenne, eaux, rente et censives[1592]. En 1389, Jean de Berry la donna à son neveu Louis d'Orléans[1593].

Le 16 juillet 1386, Jean de Berry acheta, pour 15000 francs, une maison à l'évêque de Beauvais Miles de Dormans[1594]. Cet achat fut engagé dès que le prince reçut le solde des 60000 francs dus par Charles VI pour compenser la perte des comtés de Saintonge et d'Angoumois (voir p 243). Cette maison, située sur la rive gauche de la Bièvre à proximité du chevet de l'église Saint-Médard, était pourvue de galeries, jardins, prés, garenne et vivier. Jean de Berry la cédait peu après à Isabeau de Bavière[1595]. Entre temps, Jean de Berry entendait étendre son domaine à Saint-Marcel. En décembre 1388, Jeanne de Dormans confirma la vente que son défunt mari, Philibert seigneur de Paillart et conseiller du roi, avait consenti au duc. Cette

---

[1589] Lorentz Philippe et Sandron Dany, *op. cit.*, p. 47.
[1590] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III (itinéraire du duc de Berry). Jean de Berry était au Val-la-Reine le 21 mai 1386. Le duc était au bourg Saint-Marcel du 28 au 29 mai 1399 et le 15 avril 1407.
[1591] Henri Sauval (*op. cit.*, vol. 2, p. 73 et 80) situe l'hôtel du Val-la-Reine près de Pouilli. Alexandre Arnaud (*op. cit.*, p. 381) suppose que l'hôtel du Val-la-Reine est limité par les rues aux Bouliers (actuelle rue Daubenton), de Saint-Victor (actuelle rue Geoffroy-Saint-Hillaire) et du comte de Boulogne (actuelle rue du Fer-à-Moulin). L'hôtel aboutit à la rue Censier. Françoise Lehoux , quant à elle, situe l'hôtel du Val-la-Reine à Corbeil sans pour autant apporter la preuve de cette localisation (Lehoux Françoise, *op. cit.*,, t. II, p. 14).
[1592] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 73.
[1593] Le duc d'Orléans le cède à son tour à Isabeau de Bavière en 1390 (Alexandre Arnaud, *op. cit.*, p. 381).
[1594] Arch. nat., J 187^{A}, n° 14) et Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 71.
[1595] Henri Sauval se contredit sur la date de cette cession : 1389 ou 1387 (*op. cit.*, t. II, p. 71 et 117).

maison, estimée 100 francs par Raymond Du Temple et Jacques de Chartres, était située sur la rive droite de la Bièvre face à l'église Saint-Médard[1596].

D. Equiper et entretenir

L'équipement et l'entretien du domaine formaient tous deux un versant fondamental de la maîtrise d'ouvrage princière puisqu'ils intéressaient directement la sécurité et l'économie locale. Cet aspect reste assez mal connu dans le cas de Jean de Berry principalement en raison de la vacuité de sa comptabilité domaniale. Contrairement à la gestion domaniale du duché de Bourgogne[1597], il y a peu à dire de l'entretien des domaines de Jean de Berry faute de source en quantité suffisante. Seuls deux cas sont documentés : l'aménagement portuaire de Niort et l'entretien du domaine de Graçay en Berry.

S'il n'est pas réellement question de mécénat artistique dans ce cas d'espèce, il n'en demeure pas moins vrai que l'implication du prince pouvait être directement mobilisée. Ce dernier point explique que le sujet a, jusqu'à aujourd'hui, surtout suscité davantage l'intérêt des historiens que des historiens de l'art.

1. La fortification urbaine

Théoriquement Jean de Berry n'intervenait pas dans l'entretien des fortifications dont la maîtrise d'ouvrage avait été abandonnée aux villes. Pour autant le duc venait en aide aux habitants par le biais de subventions consistant souvent en levées d'impôts spéciaux. Par exemple, le 9 juillet 1380, le duc entérinait la décision prise par une assemblée de laïcs et de clercs de Poitiers de lever un impôt de 1100 £ sur la ville et ses alentours afin de permettre la réparation des défenses (tours, remparts, portes, pont-levis, ponts dormants), mais aussi le pavage de certaines rues[1598]. Le 14

[1596] Arch. nat., 185^{B}, n°40 et 4, au moment de la vente Jacques de Chartres était décédé. Voir également Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 72 et 117 et Lorentz Philippe et Sandron Dany, *op. cit.*, p. 46.

[1597] Rauzier Jean, *Finances et gestion d'une principauté au XIVe siècle, le duché de Bourgogne de Philippe le Hardi (1364-1384)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1996.

[1598] Arch. mun., Poitiers, 25 J, n°3 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°3.

juin 1386, il accorde encore un droit de barrage réclamé par les habitants dans le but de financer la réparation des ponts de la ville[1599].

La ville d'Aigueperse (duché d'Auvergne) échut au duc par don du roi qui l'avait confisquée au comte de Montpensier Bernard de Ventadour. Par la suite le prince acquit le comté Montpensier en 1376[1600]. En janvier 1375, le duc confirmait à la ville les droits déjà concédés sous les Ventadour à savoir la possessions des fossés et des murs[1601]. En 1388, des lettres patentes du duc laissent entendre que l'enceinte de la ville et ses portes étaient dans un piteux état. Les consuls engagèrent alors d'importants travaux de réparation de la porte des Oules (1396), de la porte de la Chaussade (1407)[1602], des portes des Bœufs et des Chèvres (1410). Nous conservons le contrat d'adjudication des travaux de maçonnerie à mettre en œuvre pour la somme de 578 £ à la porte Chaussade. L'importance du montant mentionné montre qu'il était question d'une construction et non d'une réparation. Ce long document nous confirme que la maîtrise d'ouvrage et le financement étaient bien du ressort de la commune d'Aigueperse, mais que l'établissement des devis et la fourniture des gabarits de maçonnerie étaient encore le fait de l'administration de Jean de Berry en la personne d'Hugues Foucher lieutenant de Drouet de Dampmartin en Auvergne. Ainsi le maître d'œuvre veillait à la conformité architecturale de l'ouvrage. Selon le contrat, la maçonnerie de la porte Chaussade devait se conformer à celle de la porte des Oules[1603]. S'agit-il ici d'une volonté d'uniformisation architecturale ? Nous ne savons pas si ce choix est attribuable aux consuls ou au maître d'œuvre de Jean de Berry.

2. Le port de Niort

Comme le rappelle Robert Favreau, du temps de Jean de Berry, le riche et vaste comté de Poitou ne disposait pas de réseaux navigables[1604]. Ce handicap pénalisait

---

[1599] *Ibid.*, n°4 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°4.
[1600] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 345 et note 6.
[1601] Germain René, *Chartes de fortification et franchises au duché de Bourbon, Gannat*, Société culturelle du pays gannatois, 2005, p. 471-483, n°116.
[1602] La porte de la Chaussade ouvre sur la route de Riom au sud de l'enceinte et se trouve à l'opposé de la porte des Oulles permettant de gagner Gannat.
[1603] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 3 E PS 8, voir Texte 35.
[1604] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, t. I, p. 15-16.

lourdement l'économie du comté notamment par le coût d'acheminement des produits venant de la façade Atlantique qu'il fallait faire venir par voie terrestre. Les comptes de chantiers de Poitiers ne démentent pas ce constat : un tiers des dépenses en régie était consacré au transport des matériaux de construction par chariots (voir p 365). Les projets d'aménagement des voies navigables et d'équipements portuaires ne manquaient pourtant pas.

La ville de Niort, réputée pour son commerce des draps et de la tannerie, réclamait depuis le XIIIe siècle un accès aménagé jusqu'à Marans c'est-à-dire à l'embouchure de la Sèvre Niortaise sur l'océan[1605]. Jean de Berry, qui tirait profit des manufactures niortaises[1606], était personnellement intéressé par ces supplications et accéda à la demande des bourgeois. Après avoir pris le conseil de plusieurs personnes « expertes en de telles besognes » dont l'évêque de Maillezais lui aussi concerné par l'affaire, le premier juillet 1377, il autorisa la levée d'un impôt particulier pour financer l'entreprise outre les collectes déjà accordées pour les fortifications de la ville. Cet impôt de quatre sous par livre, que le duc renouvela tous les ans, était levé sur les denrées et les marchandises (les plus taxées étant les épices et les robes fines) vendues ou transitant par la dizaine de ports que comptait la Sèvre en aval de Niort. Ainsi le coût des travaux était principalement répercuté sur les habitants des ports de la Sèvre car ils bénéficiaient tout autant des nouveaux aménagements. En 1402, l'ouvrage était « très grandement avancé » et s'avérait « très grand utile au bien et profit du pays ». En 1403, le duc fit encore verser, par l'intermédiaire de son trésorier général, la somme de 200 écus d'or (220 £) pris sur un aide de 40000 écus (44000 £) levé en Poitou[1607].

Le port de Niort était situé sur la rive droite de la Sèvre Niortaise entre les rues actuelles du Port-Foucault, du Port et le boulevard du Main. Levier indispensable au développement économique du pays, il a continué de fonctionner jusqu'en 1868. Si Jean de Berry n'intervint pas dans la maîtrise d'ouvrage, abandonné à la ville comme les fortifications, il veilla au bon et loyal financement de l'entreprise en nommant directement les responsables : Huguet Bachine receveur du droit de barrage (actif en

---

[1605] Favreau Robert et Riou Jean-Yves, « Niort au Moyen Age », in *Histoire de Niort, des origines à nos jours*, J. Combes (ed.), Poitiers, Pillard G., 1987, p. 79-85. Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 394-395, 419, 422-423 ; t. II, p. 242, 349 (note 4)

[1606] En avril 1396, Jean de Berry fit l'acquisition d'un moulin à drap près du port de Niort (Arch. nat., J 182, n° 115).

[1607] BnF, PO 678, dossier Chardon n° 15886, pièces n° 2 et 3. voir Texte 32.

1377) et Jean Chardon payeur des œuvres du port de Niort (actif en 1403)[1608]. Les travaux du port furent engagés de la décennie 1370 jusqu'aux premières années du XVe siècle et furent consignés dans un mémoire du « beau port et notable de Niort ». Des routiers réduits à l'inactivité par les trêves y participèrent. En 1412, les opérations militaires bourguignonnes menées jusqu'à Niort conduisit les habitants à rompre les portes de leur port et le duc de Berry dut autoriser de nouveau la collecte de l'impôt afin de remettre en état « le chenal et les portes du port ».

Le succès de l'entreprise et son impact sur le commerce suscitèrent de nouvelles requêtes de la part des habitants de Fontenay-le-Comte qui obtinrent auprès du duc le même droit de barrage pour financer l'établissement d'un port sur la Vendée.

Le principat de Jean de Berry a ainsi contribué à la navigabilité du marais poitevin. Rien n'interdit de penser que le prince mena de semblables entreprises dans les duchés de Berry et d'Auvergne qui connaissaient les mêmes difficultés d'utilisation des voies fluviales.

3. Le domaine de Graçay

Le revenu des domaines de Jean de Berry (métairies, granges, étangs, moulins, pont, etc.) alimentaient une partie de son trésor. Leur entretien était donc une nécessité. Malheureusement la disparition de la comptabilité domaniale ne nous permet pas d'avoir une idée globale des efforts consentis par l'administration ducale à cette fin. Un seul domaine fait exception : la baronnie de Graçay dont quatorze comptes sont encore conservés dans le fonds de la Sainte-Chapelle aux archives du département du Cher[1609]. En 1371, le duc acquit pour 7500 francs[1610] cette vaste terre allant de Giroux à la Chapelle-Montmartin et de Dampierre-en-Graçay à Buxeuil. La baronnie de Graçay comprenait dix paroisses et trente fiefs ainsi que quatre abbayes : Barzelles, Glatigny, Olivet et la Vernusse. En 1373, la baronnie fut donnée à la duchesse, mais le duc gardait la haute main sur le domaine. En 1392, le domaine fut réuni au temporel de la Sainte-Chapelle de Bourges, mais les chanoines n'en percevront les revenus qu'à partir de 1405 date de la consécration de leur édifice.

[1608] Jean Chardon était le lieutenant de Martin Gouge le trésorier général de Jean de Berry (*Ibid.*).
[1609] Arch. dép., Cher, 8G 2119-2132 (années 1372-1379 ; 1389-1401 ; 1404-1416).
[1610] Michaud-Fréjaville Françoise, « Enchères et enchérisseurs à Graçay…, p. 15-39.

L'entretien de la baronnie de Graçay comportait un certain nombre de charges : entretien et réparation de la métairie de Boisgnois, des granges de Villeperdue et de Souday, des étangs de Graçay, de Genouilly et de la Boulaye, des ponts de Saint-Falier et de Graçay, etc. Ces travaux étaient confiés (travaux baillés en tâche) à des entrepreneurs locaux sous la direction du prévôt ou de bourgeois qui effectuaient, pour le compte de l'administration, les certifications, assuraient l'intendance et avançaient le paiement des ouvriers[1611]. Le paiement de ces travaux s'effectuait en partie en nature et sur les excédents du domaine c'est-à-dire qu'il ne bénéficiait d'aucune subvention de l'administration ducale. On remarque sur le graphique (voir Graphique 22) que l'entretien du domaine représentait annuellement une moyenne de 13 % des dépenses. Seule l'année 1397 se singularise par une dépense de plus de 50 % ; il s'agissait dans ce cas précis des travaux d'aménagement de l'hôtel de Genouilly commandés par la duchesse (voir p. 179).

Ces travaux d'entretien ne requéraient évidemment pas l'implication du prince. Il tentait néanmoins d'impulser de nouvelles activités en cherchant à exploiter de richesses du sous-sol. Dans les comptes de la baronnie de Graçay, on remarque notamment la tentative visiblement avortée de créer, dans les environs de Graçay, une exploitation de mine d'argent pour laquelle Jean de Berry fit venir des ouvriers Allemands[1612].

4. Les horloges urbaines

L'installation d'horloges dans les résidences aristocratiques est un phénomène assez répandu dans la seconde moitié du XIVe siècle. Nous savons que les châteaux de Nonette et de Mehun-sur-Yèvre en étaient pourvus dès 1378[1613]. Le prince équipa également son hôtel parisien de Nesle d'une l'horloge placée au-dessus de la

[1611] Certains membres de la famille Jagaut, bourgeois de Graçay, sont régulièrement mentionnés (au sujet de cette famille, voir Michaud-Fréjaville Françoise, *op. cit.*, p. 25).
[1612] Gandilhon Alfred (de), « Les terres de Vatan et de Graçay…, p. 71-72
[1613] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art…*, p. 194-195 ; Toulgoet-Treanna, « Les comptes de l'hôtel… », *op. cit.*, p. 64 et sq. Gauchery Paul, «Le timbre de l'horloge du duc de Berry à la cathédrale de Bourges», *Mémoires de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Cher,* 4e série, t. 28, 1914, p. 18.

conciergerie qui servait de logement à Robinet d'Etampes le garde des joyaux du prince[1614].

Pour autant, le prince ne réservait pas ces instruments à ses seules résidences. L'équipement d'horloges publiques, sonnant les heures de la journée et de la nuit, dans la plupart des communes des provinces gouvernées par Jean de Berry, est un phénomène majeur resté insuffisamment souligné. Ces horloges, dites « publiques », ou « communes », sont à distinguer de celles pourvues de mécanismes à automates, d'indications astronomiques ou de planétaires produites dans des ateliers dirigés par des savants comme Jean Fusoris à Paris ou Giovanni Dondi à Padoue[1615]. Elles sont également à distinguer des horloges à usage liturgique comme celle conçue pour la nef de la cathédrale de Bourges[1616]. Cette typologie est parfaitement illustrée par le cas des deux horloges de la cathédrale de Strasbourg. La première, l'horloge à affichage astronomique et dite « aux trois rois », fut placée en 1354 dans la nef. La deuxième fut installée en 1372 au clocher afin de sonner les heures à l'attention des habitants[1617]. C'est précisément à cette catégorie d'instruments, destinée à un usage civil, que se rattachent les horloges mises en œuvres par Jean de Berry. Les dédicaces portées sur les deux cloches de Bourges et de Poitiers rappellent d'ailleurs que les pulsations n'avaient d'autre objet que de marquer les heures du jour et de la nuit pour les citadins. Ces horloges étaient destinées à être entendues plus que vues, ce qui explique le fait qu'on ne trouve nulle part mention de cadran.

Jean de Berry agissait en parfait maître d'ouvrage de son époque. Il prolongeait en cela une tradition qui avait vu le jour dans les grandes villes européennes depuis la première moitié du XIVe siècle et qui avait été relayée par les puissants. Les beffrois devinrent rapidement un des principaux insignes de richesses qu'arboraient fièrement les riches cités de Lombardie et de Toscane ou les puissantes villes du Nord de l'Europe. Les Carrare à Padoue, comme les Visconti à Milan et à Gênes avaient, compris l'importance de ces programmes[1618]. Pierre IV d'Aragon lui aussi installa

---

[1614] Les comptes mentionnent également que le clocher était placé au dessus de la porte des jardins (Arch. nat., K 971², fol. 14).
[1615] Poulle Emmanuel, « Instruments scientifiques et horlogerie », in *Art et société au XVe siècle*..., p. 536-539.
[1616] *Ibid.*, p. 539.
[1617] Dorhn-van Rossum Gerhard, *L'histoire de l'heure, l'horlogerie et l'organisation du temps*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, p. 140.
[1618] *Ibid.*, p. 136-137.

une horloge à l'une des tours de son château de Perpignan[1619]. Le premier souverain d'Europe du nord à suivre cette voie fut Edouard III qui fit travailler des horlogers italiens au château de Windsor en 1351[1620]. En 1366-1369, le même fit équiper également ses résidences de Queenborough, Sheen, et King's Langley. Enfin, il fit équiper le palais de Westminster de la première horloge publique bâtie sur un palais royal[1621]. Durant les trois dernières décennies du XIVe siècle, les Valois s'emparèrent à leur tour de ces programmes. Ils équipèrent leurs propres résidences aussi bien que les édifices publics. Tout d'abord, Charles V au palais de la Cité (1370- 1372[1622]), au Louvre, à l'hôtel de Saint-Pol, au manoir de Beauté (1376 – 1377[1623]) puis au châtelet du donjon de Vincennes[1624]. Charles VI installa des horloges à Lyon (1381) et à Nîmes (1399)[1625]. Les princes à fleurs de Lys firent de même. En 1380, Louis d'Anjou ordonnait l'installation d'une horloge à la cathédrale Saint-Maurice d'Angers. Philippe le Hardi équipait d'horloges Dijon, mais aussi à Rouvres, Montbard, Villaines, Germolles, Bruxelles, Bruges, Gand, Arras, Mâle, La Montoire, Hesdin, Locquignol et Le Quesnoy[1626].

Au moins huit horloges publiques furent installées dans l'apanage de Jean de Berry durant son principat. La primeur revint bien entendu à l'église métropolitaine de la capitale Bourges (1371-1374) puis à Poitiers (1386-1387). En 1387, la ville de Saint-Flour reçut une horloge[1627]. Le duc fit installer avant 1391, une horloge dans une haute tour située au centre de Riom[1628] et non pas au palais dont les travaux s'achevaient alors. En 1396, Jean de Berry ordonnait la construction d'une horloge proche des halles de Niort. Pour l'occasion, il accorda aux habitants la somme de 80

[1619] *Ibid.*, p. 138-139.
[1620] *Ibid.*, p. 138.
[1621] *Ibid.*, p. 140.
[1622] Chapelot Jean, « La cloche de l'horloge de Charles V sur le châtelet du donjon », *Dossier d'Archéologie*, n° 289, déc. 2003 – jan. 2004, p. 74.
[1623] Ibid.
[1624] Voir note 1622.
[1625] Dorhn-van Rossum Gerhard, *op. cit.*, p. 142.
[1626] *Ibid.*
[1627] *Ibid.*, p. 164-165.
[1628] Teyssot Josiane, *Riom, capitale...*, p. 114. La tour est toujours en place aujourd'hui (n°5, rue de L'horloge), mais le mécanisme d'origine est inconnu car il fut remplacé par un autre dès le XVIe (*Ibid.*, p. 203).

£[1629]. Il fit équiper encore les villes de Mehun-sur-Yèvre (en 1399) [1630], de Saint-Jean-d'Angely (vers 1400)[1631], de Villefranche-de-Rouergue[1632].

Nous disposons d'éléments plus significatifs concernant les horloges de la cathédrale de Bourges et du Gros Horloge de Poitiers. L'installation de l'horloge de Bourges venait clore le premier chantier du prince, celui de sa chapelle privée dans le chœur de la cathédrale (1369-1371) (voir p. 125). Par cet acte, Jean de Berry entendait sceller une entente durable avec la puissante église métropolitaine de la capitale de son apanage. L'inscription que le duc fit porter sur la cloche (voir ci-dessous) rappelle que l'horloge s'adressait pour autant aux habitants de la ville, qui s'étaient montrés inquiets de l'aliénation du Berry[1633], ancien domaine royal, et qui ne connaissaient pas encore le jeune homme resté otage à Londres durant plusieurs années.

> *METROPOLI DATUM BITURIE SIT ME POLI PREFECIT CURSIB(U)S DUX IOHANNES COMES PICTANIE QUE HORARII PRECO SIM CIVIB(U)S LAN MIL CCC LXXII* [1634].

Il faut distinguer la réalisation du mécanisme de celle de la cloche. Les comptes de l'Hôtel de Jean de Berry indiquent qu'en 1371, le duc engagea un horloger du nom de Jean de Wissembourg aux gages de 15 £ par mois et on engagea une dépense

---

[1629] Favereau Robert et Riou Jean-Yves, « Niort au Moyen Age…, p. 85. Sainte-Hermine (de), « Recherches sur l'ancien hôtel de ville de Niort », *Revue Anglo-Française*, t. IV, 1836 p. 446-447. En 1446, une sentence du Sénéchal de Poitou relative à la propriété du bâtiment et de la place de l'horloge contenant une lettre du duc de Berry pour « enjoindre au receveur de l'imposition de 4 deniers pour livre, bailler la somme de 80 £, pour mettre et convertir en l'ouvrage de l'horloge que le dit duc a ordonné de faire en ladite ville ». L'ancien hôtel de ville dit « le pilori » a été reconstruit à la Renaissance et le beffroi reconstruit au XVIIe siècle.

[1630] Le duc fit fondre une cloche pour la porte de l'horloge de la ville de Mehun-sur-Yèvre (Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre… », p. 345).

[1631] L. Duret, « La tour de la grosse horloge de Saint-Jean-d'Angély », *Recueil de la Commision des Arts et Monuments Historiques de la Charente inférieure*, t. 12, 1893-1894, p. 102-107.

[1632] BnF, coll. Languedoc (Doat), fol. 213 et *sq*., 97-98 (d'après Dorhn-van Rossum Gerhard, *op. cit.*, p. 142).

[1633] Raynal Louis, *Histoire du Berry*…, t. II, p. 374-378.

[1634] Inscription de la cloche de Bourges rapportée par Nicolas Catherinot et corrigée par Louis Raynal (*op. cit.*, t. II, p. 403) qui propose *DATAM* pour *DATUM* ; *SIC* pour *SIT* et *PICTAVIE* pour *PICTANIE*. L'auteur fait la traduction suivante : « Le duc Jean, comte de Poitou, m'a donnée à la métropole de Bourges et ainsi préposée au cours du temps afin que je sois pour les citoyens le héraut de l'horloge. L'an 1372 ».

de 400 francs d'or pour commencer la réalisation[1635]. Il était logé à Bourges chez l'habitant aux frais du duc au moins jusqu'en 1373, mais l'ouvrage n'était pas encore arrivé à terme car le budget de l'année 1374 prévoyait toujours une dépense comprise entre 480 et 500 francs[1636]. La cloche quant à elle fut posée en 1372, année rappelée par la dédicace[1637]. A l'origine, l'horloge était placée au frontispice de la cathédrale, mais elle fut déplacée au sommet de la tour nord après sa reconstruction au XVIe siècle[1638]. L'édicule abritant la cloche y est toujours placé, accompagné d'un cygne de bronze s'ouvrant la poitrine, emblème du duc de Berry[1639].

La construction du Gros Horloge de Poitiers est particulièrement bien documentée[1640]. Il fut édifié de 1386 à 1388, face à l'église Notre-Dame-la-Grande et à proximité de l'entrée du palais. Il s'agissait d'une structure charpentée portée sur un soubassement maçonné (voir Figure 56). Haut de ses 41 mètres, le Gros Horloge dominait le paysage urbain[1641]. Sa cloche, qui dut être déposée puis refondue en 1396[1642], portait une inscription (voir ci-dessous) qui rappelle que l'horloge avait été installée elle aussi pour les habitants de la ville.

HANC CAMPANAM CUM HORLOGIO AD NOTIFICANDUM HORAS DIEI ET NOCTIS FECIT FIERI INCLITISSIMUS PRINCEPS JOANNES, REGIS FRANCORUM FILIUS, DUX BITURIE ET ALVERNIE, COMES PICTAVIENSIS BOLONIE ET ALVERNIE ET PAR FRANCIE, AD LAUDEM CHRISTI ET CIVIUM SUORUM, QUAM CONSTRUXIT GUILLELMUS DE

[1635] Gauchery Paul, «Le timbre de l'horloge…, p. 15-22 : « (…) pour un reloige que mon dit seigneur a ordonné estre fait a Bourges (…)» 400 francs, quittance du 26 décembre (Arch. nat., KK 251, fol. 66, d'après Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 273, note 5).
[1636] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 179, fol. 4v° et 7.
[1637] Jean de Berry fait cinq courts séjours à Bourges cette année entre le 24 mars et le 11 décembre. Une cérémonie a probablement été organisée à cette occasion.
[1638] L'horloge semble avoir été déplacée de la tour nord au pignon jusqu'en 1536 (Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 16).
[1639] Il fut réalisé en 1533 d'après un croquis (*patronus*) donné par le chancelier du chapitre pour une nouvelle croix ornée d'un pélican lorsque l'on déplaça l'ancienne horloge de Jean de Berry à la tour nord (Hamon Etienne, « La cathédrale de Bourges : bâtir un portail sculpté à l'époque flamboyante », *Revue de l'art*, n° 138, 2002-4, note 24).
[1640] Provost Catherine, *Les travaux communaux*…, vol. 1, p. 28-45. et Pilotelle Pierre-Eugène, « Le Gros Horloge de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er s., t. IV, 1844-1846, p. 221-238. Redet Louis, « Extraits des comptes de dépenses de la ville de Poitiers aux XIVe et XVe siècles », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1840 (dépenses pour le Gros Horloge, p. 409-421).
[1641] Pilotelle Pierre-Eugène, *op. cit.*, p. 222-223.
[1642] *Ibid.*, p.225.

ROUCY HABITATOR VILLE CANTANTIS, ANNO DOMINI MILLESIMO TRECENTESIMO NONAGESIMO SEXTO[1643].

Les cinq bannières de plomb qui couronnaient l'ouvrage rappelaient que le Gros Horloge était le produit de l'entente entre Jean de Berry et la ville. Les quatre bannières marquant les angles du beffroi affichaient les armes de la ville et la cinquième, placée sur la flèche, celles de Jean de Berry[1644]. Le prince avait abandonné la maîtrise d'ouvrage aux échevins, mais dans les faits, il gardait la haute main sur l'entreprise. Par l'entremise du sénéchal, il fit nommer le receveur chargé de collecter les sommes destinées à l'œuvre[1645]. Mais avant tout, la construction d'un tel ouvrage nécessitait l'intervention d'un personnel hautement spécialisé et qualifié, que seul le duc pouvait mobiliser à laquelle s'ajoutait une intendance que lui seul pouvait financer.

L'entreprise exigeait un approvisionnement en matériaux sans commune mesure avec celles que nécessitait l'entretien des fortifications ou les travaux de voierie. Le premier des matériaux employés était le bois. Malgré l'approvisionnement assuré par Jean de Berry, la ville fut contrainte de demander une nouvelle concession forestière au maître des eaux et forêts pour une durée d'un an dans la forêt de Coulombiers. Mais c'est la dizaine de tonnes de métal, requise pour par la réalisation des cloches, qui posèrent le problème majeur. En juillet 1386, Jean de Berry fit venir depuis Paris, le fondeur de cloche Jean Osmont[1646], mais celui-ci se retrouva à plusieurs reprises contraint à l'inactivité en raison de manque de métal. Devant la difficulté, la ville dut se résoudre à collecter les cloches d'établissements parfois éloignés comme Niort ou La Rochelle avant de les faire fondre. Enfin, l'acheminement du bronze, acheté en gros en Périgord, explique le prix (voies terrestres et péages) qu'il fallut consentir pour son acheminement[1647].

Les maîtres d'œuvre de Jean de Berry - Guy de Dampmartin, Robert Fouchier et Jean Guérart - assuraient la certification des travaux. On trouve également mention de certains des meilleurs ouvriers ayant travaillé à Mehun-sur-Yèvre et Poitiers,

---

[1643] Inscription relevée avant la destruction du Gros Horloge en 1804 (Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 17).
[1644] Provost Catherine, *op. cit.* vol. 2, n° 121, 122, 123, 124.
[1645] Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 192 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol.2, n°34.
[1646] Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 242 et 244 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°84 et 86.
[1647] Provost Catherine, *op. cit.*, p. 183-184.

comme le plombier Jean Courtelet[1648], le peintre Richard Dée[1649]. L'horlogerie, quant à elle, était encore, à la fin du XIVe siècle, une profession très particulière et non reconnue (la corporation parisienne date seulement du XVIe siècle). Le mécanisme des horloges devait être réalisé à part. Les comptes de la ville de Potiers retracent avec détail la construction du beffroi (maçonnerie, charpenterie, couverture, décor), mais il n'est pas fait mention du mouvement lui-même qui était installé avant l'année 1388[1650]sans que l'on sache l'identité de son concepteur, probablement Pierre Merlin. Peut-être faut-il chercher ici la contribution du duc de Berry ? Le commanditaire devait recruter à grands frais les services des horlogers. Pour le palais de la Cité, Charles V fit venir Henri de Vic (entre Meuse et Rhin) [1651]. Les horlogers du roi furent souvent sollicités comme Pierre de Sainte-Béate à Avignon en 1374[1652]. On connaît trois horlogers qui travaillèrent pour Jean de Berry. Le premier est Jean de Wissembourg (au nord de l'Alsace) qui vint réaliser pour 15 £ par mois, l'horloge de la cathédrale de Bourges de 1371 à 1374[1653]. Le deuxième est un certain Hanry qui travailla à Mehun-sur-Yèvre en 1378[1654]. Pour Poitiers, Jean de Berry s'était personnellement chargé de débaucher Pierre Merlin l'horloger du roi et du duc d'Anjou en 1387[1655]. Son engagement à Poitiers consistait à gouverner et faire sonner l'horloge à partir « du moment que le dit orloge sera prest, parachevé et bien sonnant »[1656]. Il faut rappeler que le manque de fiabilité des premières horloges à échappement mécanique exigeait une surveillance permanente par un garde qui réglait quotidiennement la mise à l'heure et veillait à remonter les poids de la sonnerie. Dans la plupart des cas les installations prévoyaient même le logement de

---

[1648] Le 4 janvier 1387, il conclut un marché pour la réalisation des bannières aux armes du duc et de la ville. (Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 280, 281 et 353, d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°122, 123 et 195).

[1649] Richard Dée apparut à plusieurs reprises entre le 18 mars 1387 et le 14 février 1389 (Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 212, 236, 237, 324, 325, 328-330, 338, 339 et 347 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 54, 78, 79, 166, 167, 170, 171, 172, 173, 180, 181 et 190).

[1650] Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°156 et 157. Pierre Merlin était à Poitiers avant le 4 janvier 1388, date à laquelle on fit réaliser pour lui une clef permettant l'accès au mécanisme (Arch. mun., Poitiers, 27 J, n°278 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°120).

[1651] Chapelot Jean, *op. cit.*, p. 74.

[1652] Dorhn-van Rossum Gerhard, *op. cit.*, p. 142.

[1653] Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 15-22. Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art…*, p. 194-195 ; Toulgoet-Treanna, « les comptes de l'hôtel… , p. 64 et sq.

[1654] Toulgoet-Treanna, *op. cit.*, p. 64 et sq. Les comptes d'hôtel du prince mentionnent un horloger nommé Hanry à Mehun-sur-Yèvre (Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 18).

[1655] Il avait notamment réalisé entre 1376 et 1377 le « grand horloge » de la cathédrale de Sens. Il fit de même pour Louis d'Anjou à la cathédrale Saint-Maurice (Favreau Robert, *La ville de Poitiers…*, p. 221 et note 523 et 524).

[1656] 5 avril 1388 (Arch. mun., Poitiers, 27 J n° 293 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 135).

l'horloger[1657]. Pierre Merlin bénéficiait d'une pension de 100 £ payés en quatre termes sur la caisse des réparations de la ville[1658]. Il fut actif à Poitiers jusqu'en 1415[1659].

L'installation de ces horloges publiques relevait théoriquement de l'initiative des communes. Pour autant aucune de celles administrées par le prince ne disposaient des moyens suffisants. Seules les puissantes villes d'Empire et d'Italie pouvaient engager de semblables travaux sur leurs deniers. Ni Bourges, ni Poitiers, ni Riom n'était Strasbourg capable d'achever sa cathédrale par l'une des plus hautes flèches d'Europe[1660]. Ces horloges monumentales du prince suscitèrent peu d'intérêt chez les historiens de l'art en raison de la faible valeur esthétique que l'on prêta à ces ouvrages ou aux structures qui les portaient. René Crozet par exemple jugeait l'architecture du Gros Horloge de Poitiers sans intérêt[1661]. L'entreprise fut pourtant une charge considérable pour la ville. Catherine Provost a établi que les dépenses consenties par la commune de Poitiers en matière d'ouvrage furent très largement alourdies par le Gros Horloge. Durant la décennie 1380, le coût total du Gros Horloge fut de 3151 £ 1 s 3 d contre 979 £ 12 s 11 d pour les travaux de fortification et de voierie[1662]. Il faut encore ajouter le coût de l'entretien quotidien assuré par l'horloger (100 £ par an). Il s'agissait là d'une charge inatteignable pour une commune, dont les revenus ordinaires ne dépassaient pas 200 £, et qui pouvait espérer encaisser tout au plus entre 600 et 700 £[1663] en imposant les transactions de marchandises ou de vin. Bien évidemment Jean de Berry, qui avait conscience de l'ampleur des travaux, subventionnait l'ouvrage et conseillait même aux échevins de passer outre un éventuel refus de ses propres officiers[1664].

[1657] Horloge de Vincennes (Chapelot Jean, *op. cit.*, p. 75). Horloge de l'église Saint-Jacques-aux-Pélerins à Paris (Dorhn-van Rossum Gerhard, *op. cit.*, note 172).
[1658] Pierre Merlin était secondé dans sa tâche par un valet nommé Pierre Dorlain (Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°, 199 et 200).
[1659] Arch. mun., Poitiers, 25 J, n°61-63. En 1417, il était remplacé par un nouveau gouverneur dénommé Jean Chevalier (*Ibid.*, J 29, n° 563).
[1660] Sandron Dany, « Les flèches de Strasbourg, Ulm, Vienne et Francfort : l'intervention municipale dans les grands chantiers d'église vers 1400 », *Revue de l'art*, n° 166, 2009-4, p. 27-42.
[1661] Crozet René, « Les constructions civile d'intérêt public à Poitiers au Moyen Age », in *Les constructions civiles d'intérêt public dans les villes d'Europe au Moyen Age et sous l'Ancien Régime et leur financement*, Bruxelles, Pro Civitate, 1971, p. 45.
[1662] Provost Catherine, *op. cit.*, tableau n° 30.
[1663] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 218.
[1664] Le 12 avril 1387, le duc de Berry ordonne à Jacques Corau, son receveur de l'aide pour « l'armée de Castille » de retirer 1000 £ de sa recette pour le gros horloge. Le mandement de Jean de Berry

Le financement du Gros Horloge pesa essentiellement sur les contribuables. Cette procédure n'avait rien d'exceptionnel. Les Parisiens payaient les gages du gouverneur de l'horloge du palais de la Cité[1665]. Le 23 mars 1386, Jean de Berry ordonnait avec l'assentiment de la plus grande partie des habitants, la levée d'un impôt de 850 £ dont 250 £ étaient à la charge des gens d'église[1666]. A la fin du mois d'août de la même année, le duc décidait d'octroyer 1000 £ à l'ouvrage sur les aides pour « le passage de la mer » levés en Berry, Auvergne et Poitou[1667]. En avril 1387, le duc ordonnait de prendre encore 1000 £ sur les aides destinés à constituer « l'armée de Castille » levés en Poitou. Durant le mois de juillet de cette année, le sénéchal de Poitou prit la décision d'affecter encore le produit d'un droit de barrage institué en juin 1386 à la demande des échevins pour financer des travaux de voierie et de fortification[1668]. Le 3 avril 1388, Jean de Berry affecta encore au Gros Horloge 500 £ pris sur les aides pour « la délivrance de Taillebourt et Jarnac-Charente » deux forteresses restant aux mains des Anglais[1669]. Personnellement, le 22 mars 1386, le prince contribua en partie à l'ouvrage et donna 500 £ sur ce qui semble être ses deniers propres[1670].

Bien qu'il n'en fut pas le maître d'ouvrage, le Gros Horloge de Poitiers était un projet personnel de Jean de Berry[1671]. Quels principes motivait une telle entreprise ?

En premier lieu, la dimension spirituelle du projet est primordiale. Il faut rappeler à ce titre la piété du prince dont la vie était rythmée par les prières et dont nous connaissons le goût pour les livres d'heures. Christine de Pisan souligne ce trait également chez le roi Charles V[1672] dont la vie était organisée sur une stricte division

---

prévoyait qu'en cas de désobéissance de l'officier, les collecteurs de Poitiers seraient autorisés à garder la somme par devers eux (Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 220 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 62).

[1665] Guérout Jean, « L'hôtel du roi au palais de la Cité à Paris sous Jean II et Charles V », in *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*…, p. 236.

[1666] Arch. mun., Poitiers, 27 J 27, n° 192 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 34.

[1667] *Ibid.*, n° 195 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 37.

[1668] *Ibid.*, n° 250 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 92.

[1669] *Ibid.*, n° 292 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 134.

[1670] *Ibid.*, n° 100 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 32. Ces 500 francs d'or s'ajoutent à un précédent don de 1000 £ dont la date n'est pas connue.

[1671] « Comme ja pieça, par nostre tres doubté seigneur, monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poictou, heust esté ordené un horloge estre faiz en sa dicte ville (…) » (10 juin 1392, Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 292 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°134).

[1672] Chapelot Jean, *op. cit.*, p. 75.

de la journée et qui fut le premier souverain français à faire sonner les heures de la journée par les cloches de Paris[1673].

D'un point de vue autre, la division de la journée partagée par l'ensemble des citadins s'imposait de plus en plus nécessairement pour organiser les formes de plus en plus complexes du commerce, de l'artisanat, des activités financières, mais aussi l'exercice de la justice. Comme le dit Gerhard Dorhn-van Rossum, l'émergence, dans les villes, de l'horloge publique « est le produit d'une bourgeoisie urbaine en expansion et de la laïcisation de la culture encouragée par cette bourgeoisie ». Dans la première moitié du XIVe siècle à Valenciennes, l'activité de la halle aux draps était réglée sur une horloge[1674]. En 1395, les habitants de Beaune furent autorisés à affecter une partie du produit de la gabelle à l'édification d'une horloge car celle-ci est utile tant aux juges qu'aux officiers ducaux. L'exemple fut suivi par les villes de Nevers (1399), puis de Châlons-sur-saône (1402)[1675]. La construction du Gros Horloge à Poitiers, sur une place marchande et directement aux abords du palais alors en travaux, n'était évidemment pas fortuite. La journée des magistrats commençait « au cri » de sept heures[1676], exactitude qui exigea au milieu du XVIe siècle, l'installation d'un cadran d'horloge dans la grande salle du palais[1677].

Le Gros Horloge servait autant les intérêts du prince que ceux des citadins. Les horloges publiques étaient un des symboles de l'émancipation des communes au même titre que les franchises et autres privilèges. Le roi pouvait d'ailleurs ordonner leur destruction en représailles à l'encontre d'une ville rebelle comme ce fut le cas pour Rouen après la Harelle (1382)[1678]. La construction d'un beffroi était donc le signe d'une bonne entente entre la ville et son seigneur. Il pouvait honorer par ce présent une ville chère à leur cœur, notamment après une brillante victoire comme celle de Roosebeke en 1382 à l'issue de laquelle, Philippe le Hardi ordonna le transport du jacquemart de la ville de Kortrijk jusqu'à Dijon[1679]. Par ce geste, Jean de Berry et les échevins commémoraient probablement la bonne volonté dont la ville

---

[1673] *Ibid.*
[1674] Dorhn-van Rossum Gerhard, *op. cit.*, p. 136.
[1675] *Ibid.*, p. 143.
[1676] En 1430 (Favreau Robert, « Le palais de Poitiers..., p. 56).
[1677] En 1548 qu'un marché interviendra pour faire un cadran en la salle de Poitiers « par lequel l'on congnoistra exactement l'eure du jour et de la nuict » (*Archives Historiques du Poitou*, t. XX, 1889, p. 323-324).
[1678] Dorhn-van Rossum Gerhard, *op. cit.*, p. 146.
[1679] *Ibid.*, p. 143.

avait fait preuve en 1372 lors de la reconquête du Poitou et qui scellait durablement l'entente entre la commune et le seigneur.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Il ressort de cette première que l'étude de la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry ouvre un large champ d'investigation. Au total, les textes permettent de recenser trente-quatre édifices et une vingtaine de chantiers à mettre à l'actif du prince (voir Tableau 1).

Dans ce corpus, on discerne nettement un groupe palais-châteaux fonctionnant de manière binaire dans chacune des capitales de l'apanage : palais de Riom – château de Nonette ; palais de Bourges – château de Mehun-sur-Yèvre et palais de Poitiers – château de Poitiers. Jean de Berry semble avoir eu à cœur de faire bâtir, au cours de campagnes simultanées, ces deux aspects de son autorité : ducale et seigneuriale.

A ce premier groupe, viennent s'ajouter d'autres entités châteaux, hôtels, résidences champêtres, bâtiments administratifs, chapelles, beffrois d'horloges, etc. Nous avons tenté de mieux définir les contours flous de ce corpus et essayé de montrer à quel point ses frontières étaient poreuses. Jean de Berry n'était pas propriétaire de toutes ses résidences et il ne résidait pas dans toutes ses possessions. L'histoire de l'art, accaparée par la figure égocentrique du prince, n'a retenu que les chantiers qu'elle jugeait dignes de lui. Peu ont reconnu par exemple l'importance de l'article qu'Alfred de Gandihlon consacra à la gestion de la baronnie de Graçay dont la comptabilité est la seule des domaines de Jean de Berry à nous être parvenue. A travers cette contribution, on découvre une facette méconnue de la maîtrise d'ouvrage du constructeur de Mehun-sur-Yèvre qui se préoccupait également de maintenir le rendement de ses territoires. Le cas de Graçay montre que plus de 10 % des revenus ordinaires étaient affectés à l'entretien des équipements du domaine ce qui était un ratio courant comme le corroborent les études consacrées à la gestion des domaines bourguignons[1680]. Bien évidement, on imagine que le prince n'était pas directement impliqué dans l'entretien des halles, des ponts ou des fours banaux, mais il est des cas où le maître d'ouvrage était personnellement mobilisé. Il s'agit des équipements urbains comme les fortifications, les aménagements portuaires ou l'installation d'horloges publiques, projets que le duc de Berry appuyait sans réserve financièrement et techniquement.

[1680] Jean Rauzier, *Finances et gestion d'une principauté*…, p. 699.

Il faut signaler que la chronologie des campagnes de travaux menées par le duc de Berry (voir Tableau 1) est sujette à caution essentiellement du fait des lacunes documentaires. Ainsi nous connaissons très mal le déroulement des travaux de second œuvre (décoration, lambrissage, peintures, etc.) qui, on le sait, pouvaient être longs et coûteux. Néanmoins, il apparaît que le maître d'ouvrage fut actif durant la majeure partie de son principat de 1369 à 1413 et principalement durant la décennie 1380. Entre 1384 et 1388, huit à dix chantiers étaient conduits de manière synchrones et non des moindres : les palais de Bourges, Riom et Poitiers ; les châteaux de Mehun-sur-Yèvre, de Nonette, d'Usson, de Poitiers et de Lusignan ; l'hôtel de Nesle à Paris ; le Gros Horloge de Poitiers. Il faut rappeler que le prince jouissait alors à la cour royale, d'une situation des plus favorables. Il bénéficiait de la bonne volonté du jeune Charles VI, aidé en cela par la mise à l'écart des « marmousets » et de son frère, Louis d'Anjou, empêtré dans les affaires napolitaines. Le nombre d'entreprises engagées à ce moment, s'explique encore par la main mise opérée par le duc sur les finances du royaume et surtout sur celles du Languedoc dont il se fit remettre la lieutenance entre 1380 et 1389. L'opportunisme du prince n'explique pas tout. Outre l'indéniable prouesse financière et les qualités politiques, il faut encore souligner la capacité de l'administration de Jean de Berry à mener de front autant de chantiers. A travers cette lecture, l'image de l'architecte Guy de Dampmartin, aussi compétent qu'il pût être, s'efface devant celle d'un administrateur efficace mis au centre d'un système en perpétuel mouvement.

Cette lecture chronologique permet également de mieux cerner les grandes politiques de constructions menées par le duc dans ses différents territoires. On peut déterminer quatre grandes phases.

Dès la décennie 1370, on remarque que Jean de Berry accompagna les efforts qu'il déployait pour pacifier le duché d'Auvergne par une campagne de rénovation des anciens palais et châteaux d'Alphonse de Poitiers. Pour ce premier groupe de travaux, menée aux marges de l'apanage, le maître d'ouvrage ne ménagea pas ses efforts (le conseil du prince prévoyait de consacrer plus de 10 % du budget de l'année 1374 à la rénovation du château de Nonette). La reconstruction des salles de parement du palais de Riom fut lancée trois ans avant celles du palais de Bourges. L'Auvergne fut donc le terrain des premières expériences architecturales de Guy de Dampmartin pour le compte de son seigneur. Pour autant les ambitieux projets du

jeune duc de Berry furent entravés par les difficiles et coûteuses conquêtes des comtés d'Angoulême, de Saintes et de Poitou. Commencés dans un duché profondément déstabilisé et mal supportés par des contribuables peu solvables, les chantiers auvergnats, et notamment celui du palais de Riom, prirent du retard et marquèrent probablement un temps d'arrêt.

C'est en Berry, à partir de 1379, que prirent corps les plus ambitieux projets. Le gigantisme du nouveau palais de Bourges et l'exubérance de l'architecture du château de Mehun-sur-Yèvre laisseraient presque penser que le maître d'ouvrage n'avait donné aucune limite à son général maître des œuvres. Ils montrent surtout l'enjeu que représentaient le duché et sa capitale pour le duc décidé à en faire le berceau de sa future lignée. Les campagnes de travaux n'étaient qu'un des versant d'une politique générale ; elles venaient appuyer de profondes réformes engagées par le prince au premier rang desquelles la création de la Chambre des comptes à Bourges. Contrairement à la décennie 1370, l'énergie insufflée par le prince ne rencontrait plus aucune contrainte. Les chantiers furent menés rapidement sous la houlette de Guy de Dampmartin et les effectifs se dispersèrent ensuite sur les chantiers de Riom et de Poitiers.

Le Poitou, conquis douze ans après le traité de Brétigny, fut le théâtre d'une troisième campagne de rénovations commencée à partir du mois de novembre 1384. Elle concerna les châteaux de Poitiers et de Lusignan, ainsi que le palais ducal (tour Maubergeon, salles de parement puis le pignon sud de la grande salle). Tous ces ouvrages sont le reflet de la maturité du style de Guy de Dampmartin qui était venu s'installer à Poitiers à ce moment. Le fenestrage diaphane du pignon sud est la dernière œuvre attestée du général maître des œuvres du duc de Berry.

Durant la décennie 1390, le nombre de chantiers engagés par le prince commença à entamer un net recul. Jean de Berry, vieillissant et en but aux rivalités qui se tramaient au sein du Conseil royal, se préoccupait du repos de son âme et de la légitimité de sa lignée. Cette décennie fut celle de la Sainte-Chapelle de Bourges et de la chapelle de Riom, entreprises qui mobilisèrent l'essentiel des efforts consentis par le maître d'ouvrage.

Jean de Berry laissait une œuvre imparfaite. L'affaiblissement de son pouvoir durant la guerre civile et le tarissement des finances ne lui permirent pas de mener un certains nombre de chantiers à leur terme et expliquent en grande partie l'inachèvement de la tour Maubergeon, l'absence de vitraux à la chapelle du palais

de Riom, l'abandon de la réalisation du tombeau du duc de Berry par le sculpteur Jean de Cambrai ?

La portée de ces rénovations était avant tout d'ordre symbolique. En ville, ses programmes cherchaient à accroître l'emprise du prince sur un espace partagé entre pouvoir épiscopal et temporel et que venaient disputer de nouveaux venus : les ordres mendiants et les élites urbaines dont le pouvoir se faisait de plus en plus prégnant. A Bourges, Jean de Berry affirma son pouvoir sur la cité s'accaparant l'enceinte de l'Antiquité tardive dont il récupérait les matériaux et sur laquelle il appuya ces constructions : le complexe palatial et la Sainte-Chapelle, la tour de la Chambre des comptes, la Grosse Tour. Il installa une partie de ses officiers dans la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier. Les palais transformés par Jean de Berry étaient conçus pour être visibles de loin comme le montrent les représentations panoramiques de Bourges et de Riom, mais aussi ils restauraient ostensiblement l'image du prince auprès des habitants. On peut mentionner à ce titre la grande vis, les grands degrés et la galerie du Cerf du palais de Bourges. A plus d'un titre, Guy de Dampmartin fit du palais de Bourges le projet le plus abouti ; une sorte de schéma type auquel les partis des palais de Riom et de Poitiers se conformèrent de manière plus modeste considérant leurs particularités topographiques. L'absence de visibilité du palais de Poitiers, enserré dans un tissu urbain dense, rendait impossible le déploiement des dispositifs dont Guy de Dampmartin avait usés à Bourges. Les transformations qu'il y mena furent toutes organisées autour du jardin c'est-à-dire de la seule place dégagée qui laissait le palais visible. Le maître d'œuvre y fit ouvrir largement les anciennes structures palatiales et y fit réaliser un programme iconographique remarquable. Dans la vielle ville de Poitiers où dominaient les clochers, le nouveau palais devint le pôle du pouvoir temporel. Dans la grande salle, trônaient les statues du couple royal encadrées par celles de Jean de Berry et de Jeanne de Boulogne. A l'extérieur, les parois de la tour Maubergeon (tour des fiefs) recevaient de nouveau les statues du couple ducal accompagné cette fois de celles des vicomtes de Poitou. Cette occupation de l'espace urbain comprenait encore celle de la maîtrise du temps incarnée par le Gros Horloge, bâti près de l'entrée du palais et face à Notre-Dame-la-Grande, et qui arborait les bannières du prince entourées de celles de la ville.

Dans la plupart des cas, les aménagements internes des palais, châteaux et résidences, concernaient la rénovation des salles de parements c'est-à-dire des espaces dévolus à la parade du pouvoir. Encore une fois, les maîtres d'œuvre

s'adaptèrent aux structures en place et les variantes du schéma idéal qu'était le palais de Bourges, sont nombreuses. Par exemple, les dimensions de la grande salle du palais de Riom étaient très modestes au regard de celles de Poitiers ou de Bourges. Outre les dimensions, les organes distributifs sont mis en œuvre dans la mesure du possible. Par exemple, le palais de Poitiers n'a pas de grande vis ; sa chapelle n'a pas été reconstruite. Le palais de Riom ne dispose pas de grand degrés.

Paradoxalement, le but résidentiel des travaux de Jean de Berry était très secondaire. A Bourges et ses environs, le duc disposait de la Grosse Tour, du château de Mehun-sur-Yèvre situé à quatre lieues de la ville, du manoir de Genouilly et de l'hôtel de la Salle-le-Roy[1681]. Au besoin il logeait chez l'archevêque de Bourges, les Cordeliers de Poitiers ou les Jacobins de Clermont. En revanche, la notion de confort dans ces aménagements était essentielle. Le plan des salles situées dans les tours du château de Poitiers fut passé « du rond au carré », les salles du donjon de Mehun-sur-Yèvre devinrent hexagonales comme celles des tours d'angle de la tour Maubergeon. On éclairait généreusement les nouvelles pièces à vivre par de hautes et larges baies. Ces travaux s'accompagnaient toujours d'ouvrages de lambrissage et de sculptures décoratives. Les nouveaux aménagements intégraient des équipements de confort comme les aisances. Les extérieurs n'étaient pas en reste : on prévoyait systématiquement l'implantation d'un jardin parfois accompagné d'ouvrages dédiés à « l'esbat » du duc comme le bateau du château de Poitiers ou la chaire maçonnée du manoir de Genouilly implantée sous un chêne. La salle à parer du duc à Clermont abritait une volière de soixante oiseaux, semblable à celle qu'abritait le pavillon du château de Poitiers ou celle que l'on installa dans les jardins de l'hôtel de Nesle.

A travers ses travaux, Jean de Berry engagea certainement ses domaines sur la voie d'une modernité dont il ne vit pas l'achèvement. L'effacement précoce de sa lignée permit au roi d'y reprendre ses prérogatives, mais aussi de profiter d'un prestigieux patrimoine. Ses principaux ouvrages à Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Poitiers et Lusignan permirent une retraite sûre au Dauphin Charles et représentèrent de sérieux avantages pour le bon fonctionnement des institutions du futur royaume de Bourges. De même, en Auvergne, le duc Charles de Bourbon perpétua à peu de frais l'œuvre engagée par son grand-père.

[1681] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 394.

DEUXIÈME PARTIE : la conduite des ouvrages à la lumière des sources comptables

Les comptes des payeurs des œuvres constituent une source privilégiée par la présente étude. Ils constituent un corpus de 294 feuillets de comptabilité dispersés entre les Archives nationales, les Archives départementales du Cher, la Médiathèque de Saint-Etienne et les collections de la Bibliothèque nationale (voir Tableau 6). La réunion de ces documents fournit pourtant une bien maigre contribution qui ne couvre que très partiellement notre sujet (voir Tableau 5). Leur analyse nécessite donc un inventaire préliminaire permettant de déterminer la quantité de documents disparus. Aucun inventaire de sources médiévales ne pouvant prétendre à l'exhaustivité, celui-ci est accompagné des pistes sondées, des instruments de recherche exploités et des éventuelles pistes d'investigation à venir car, si quelques sources inédites ont pu être mises au jour, il est probable que de nouveaux documents restent encore à découvrir.

Bien évidement, la redéfinition de ce fonds documentaire a déjà nourri les notices monographiques de la première partie, mais l'objectif de cette deuxième partie est de prendre l'ensemble de la comptabilité à témoin en tant que produit même de l'organisation des chantiers. Bien que déjà largement exploitée par les historiens, cette source suscite encore de nombreuses interrogations : à quel moment du chantier les comptes étaient-ils rédigés ? Quelle est la validité de leur témoignage ?

Rendre compte des procédures comptables, c'est en quelque sorte mettre en lumière une organisation humaine et financière qui nous échappe encore. Mais c'est aussi établir une distance critique vis-à-vis de ces documents, notamment au travers de la conscience des lacunes : certains comptes sont réduits à un unique feuillet. En pareil cas, l'exploitation des données doit être précédée d'une reconstitution de la comptabilité. Cette étape a nécessité le recours à la codicologie, technique qui fit récemment la preuve de sa pertinence pour préciser la datation de la Sainte-Chapelle de Vincennes[1682].

[1682] Chapelot Odette, Chapelot Jean et Foucher Jean-Pascal, « Un chantier et son maître d'œuvre Raymond du Temple et la Sainte-Chapelle de Vincennes en 1395-1396 », in *Du projet au chantier* :

L'étude de la comptabilité permet de fixer avec plus de précision l'importance des moyens financiers que Jean de Berry mobilisait pour réaliser ses projets. A l'instar de ses contemporains, il finançait ses entreprises principalement sur les ressources extraordinaires. Outre la difficulté qu'il y avait à rassembler de tels moyens financiers, il fallait encore que l'assise politique du prince fût suffisamment assurée pour lui permettre d'imposer de telles dépenses aux élites locales, après accord du Conseil du roi. Pour cette raison, l'accroissement du nombre de chantiers engagés durant le principat reflète encore davantage la capacité du maître d'ouvrage à capter les sources financières nécessaires que le talent de ses maîtres d'œuvre.

On imagine aisément qu'en ces temps troublés, la puissance du prince connut des périodes propices, mais aussi des revers de fortune. Cette alternance détermine les moments favorables aux grands chantiers, notamment à partir de l'avènement de Charles VI en 1380. Néanmoins, dans le détail, on s'aperçoit qu'il faut relativiser l'impact de ces disgrâces royales. Par exemple, si, durant l'année 1388, le souverain lui retirait une partie de ses prérogatives, les finances royales n'en continuaient pas moins de payer à grands frais la grande galerie de l'hôtel Nesle.

Entre 1369 et 1413, les entreprises de constructions, engagées sous le principat de Jean de Berry, supposent le déploiement de moyens aptes à répondre à l'ouverture d'une vingtaine de grands chantiers répartis sur un immense territoire vaste de 45000 km² soit un huitième du royaume de Charles VI[1683] (voir Carte 1 - Carte 4). De 1384 et 1388, entre huit et dix chantiers étaient actifs en même temps. Ces moyens étaient humains, techniques et financiers.

Ladirection des travaux était confiée à des hommes hautement qualifiés recrutés pour l'essentiel dans les milieux parisiens. Ces hommes, dont les plus importants étaient pensionnés parmi les officiers de l'Hôtel ducal, constituaient une sorte d'élite probablement à l'origine des concepts architecturaux réalisés pour le maître d'ouvrage. L'essentiel de la main d'œuvre (plus d'un millier de noms nous sont rapportés par les comptes), était quant à elle recrutée localement. Il fallait encore que le financement des chantiers s'appuie sur la collaboration des élites locales qui

---

Maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIVe - XVIe siècles, Odette Chapelot (dir.), Paris, EHESS, 2001, p. 433-488.

[1683] Etat de l'apanage en 1416 (Autrand Françoise, *Jean de Berry*…, p. 325).

votaient les fonds et qui s'acquittaient souvent des tâches comptables. C'est parmi ces personnages que se trouvent les payeurs des œuvres.

Si une organisation générale des travaux se dessine au travers de la comptabilité, une étude précise des chantiers les mieux documentés montre qu'il pouvait exister de grandes différences entre deux sites - entre Poitiers et Riom par exemple - et que les maîtres d'œuvre devaient s'accommoder des contraintes locales. On peut constater que ces chantiers ne bénéficiaient pas des mêmes infrastructures, du même suivi de chantier ni même du même mode de financement. Enfin, à la programmation des campagnes répondait une logistique lourde et contraignante. L'état des routes et l'insécurité étaient telles qu'il fallait deux jours pour aller quérir de la pierre de taille au sud de Bourges et six jours pour se rendre de la capitale du Berry à celle de l'Auvergne. L'approvisionnement en plomb et en ardoise posait d'évidents problèmes d'intendance. Cet état de fait exigeait qu'une grande partie des dépenses fût consacrée à ce poste.

E. Les sources comptables

1. Les documents produits en cours de chantier

L'ensemble des maîtres d'œuvre ainsi qu'une grande partie des ouvriers et entrepreneurs produisirent une masse considérable de documents écrits qui furent par la suite archivés comme pièces justificatives destinées à la vérification des comptes. Ces pièces de première main sont d'un très grand intérêt car elles fournissent, en dépit d'un formalisme lié à l'écriture de ce type de document, un témoignage vivant du chantier rapporté par des hommes de métiers.

Le maître d'œuvre produisait, en tant que conducteur du chantier, une comptabilité journalière appelée « livre de contrôle », « papier » ou « cahier ». En 1380 par exemple, Guy de Dampmartin devait renseigner deux documents : un pour le chantier du palais de Bourges et l'autre pour celui du château de Mehun-sur-Yèvre[1684]. Au printemps 1384, Pierre Juglar reçut un grand papier pour écrire les dépenses hebdomadaires du chantier de Riom[1685]. Jean Guérart consigna les dépenses de l'hôtel de Genouilly sur « un quayer de papier »[1686]. Ces documents certifiaient le nombre de journées effectuées par les ouvriers durant la semaine. Ces liasses de papiers étaient signées et scellées par le maître d'œuvre, puis attachées aux comptes de chantiers (voir Figure 73)[1687]. En règle générale, les mentions sommaires des livres comptables rendus devant la Chambre des comptes renvoyaient « au papier » du maître d'œuvre les clecrs désireux de vérifier l'authenticité d'une dépense.

Dans le cas des marchés baillés à tâche, le maître d'œuvre, après avoir établi des devis, accordait les marchés aux entreprises offrant les conditions les plus intéressantes. Une fois les travaux terminés, il dressait un certificat établissant la conformité des travaux avec le devis. Par ce certificat, il ordonnait le paiement par le

---

[1684] « (…)comme plus a plain est escript et contenu ou livre de chascun des diz lieux certiffiez soubz son saing manuel [Guy de Dampmartin] en la fin de chascune des dites sepmaines et de chascun des dits marches (…) » (BnF, ms fr., 20686, fol. 8).

[1685] « Ung grant papier achapté pour escripre la mise et la despense que ce feroit en chacune sempmaine par maniere de contrerolle par le dit meistre Pierre Juglar comme lieutenant du dit meistre Guy es euvres du dit palais » (Arch. nat., KK 255, fol. 28v°).

[1686] Arch. dép., Cher, 8G 2122, fol. 64.

[1687] « (…) le livre de contrerolle a este rendu par le dit payeur avec cest present compte en la dite chambre » (BnF, ms fr., 20686, fol. 8). Les « euvres ont este faites parfaites et receues par le dit Jehan Guerart en la forme et maniere contenues en un ung quayer de papier certiffié soubs son saing manuel et scellé de son seel (…) » (Arch. dép., Cher, 8G 2122, fol. 64).

payeur des œuvres. Pour les seuls marchés contractés sur les chantiers de Poitiers entre 1383 et 1386, on peut estimer à 130 le nombre de contrats, de certificats et de quittances qui furent ainsi rendus avec les comptes après avoir été visés par Guy de Dampmartin[1688].

On ne peut que regretter la très médiocre conservation au fil des siècles de ces précieux documents[1689]. Il reste aujourd'hui un long contrat d'adjudication (grand parchemin de 535 sur 370 mm) pour la maçonnerie de la porte de la Chaussade de la ville d'Aigueperse passé par Hugues Foucher[1690] ; un certificat du même personnage pour des réparations à l'étang de la Rauzière et aux greniers du prince à Aigueperse (voir Figure 74)[1691]. Enfin il demeure aujourd'hui un seul document comportant la signature autographe de Guy de Dampmartin ; il s'agit d'un certificat délivré par le maître pour des travaux du Gros Horloge de Poitiers (Figure 72)[1692].

2. Les comptes du payeurs des oeuvres

Les payeurs des œuvres n'étaient pas des hommes de métier, mais des comptables chargés de la gestion des chantiers (voir Tableau 4). Ils étaient recrutés au sein des élites locales : Jean de Savignon était consul de Riom[1693] ; Etienne Gervais était chanoine de Sainte-Radegonde de Poitiers[1694], Jean Aubereau était

[1688] Les comptes de Poitiers contiennent quarante-trois marchés. Chaque marché exigeant l'émission d'au moins trois pièces (contrat, certificat et quittances), on peut estimer le nombre minimum de pièces à 129.
[1689] Les hasards de la conservation produisent parfois le phénomène inverse : le chantier de l'Hôtel-Dieu de Bourges n'est documenté que par les pièces justificatives (Hamon Etienne, « Les débuts du chantier de l'Hôtel-Dieu de Bourges d'après les sources comptables », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 2003, t. 161, p. 9-32).
[1690] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 3 E PS 8. La Bibliothèque nationale de France conserve plusieurs contrats d'adjudication relatifs au palais et au château de Poitiers. Il s'agit également de grandes pièces de parchemin (BnF, ms fr. 26098, pièce n°1892 (350 x 220 mm) et coll. Chappée, boîte LXXXI, n° 19 (360 x 250 mm).
[1691] BnF, nouv. acq. fr., 22045, n° 60 (notice : Perrier Paul, Chartes, lettres et pièces diverses relatives aux arts et aux artistes du XIVe au XIXe siècle récemment donnés à la Bibliothèque nationale par M. le marquis et M. le comte Alexandre Laborde , Paris, Imprimerie nationale, 1915, n°60).
[1692] Arch. mun., Poitiers, 27 J n°112 (édité dans Provost Catherine, *Les travaux communaux*…, vol. 2, n° 54).
[1693] Teyssot Josiane, « Un grand chantier de construction…, p. 162.
[1694] BnF, ms fr. 20686, fol. 13-13v°. Les gages d'Etienne Gervais sont de 20 £ t. par an.

garde du sceau aux contrats de Lusignan[1695] et Gilles de Chalemaigne appartenait à la bourgeoisie de Mehun-sur-Yèvre[1696]. Jean Chardon, payeur des œuvres du port de Niort, était le seul officier de l'Hôtel du duc[1697]. Nous ne disposons en revanche d'aucune information quant à Robert Loyson, le premier payeur des œuvres du palais de Riom[1698].

Les payeurs des œuvres coordonnaient les besoins des maîtres d'œuvre avec les fonds alloués par l'administration ducale. Responsables financiers des chantiers, ils devaient consigner leur gestion dans des comptes lesquels reproduisaient d'une manière ordonnée le contenu de toutes les pièces comptables produites sur le chantier.

a) Ecriture des comptes d'œuvres

Les payeurs des oeuvres étaient comptables devant les Chambres des comptes. Au mois de mai 1385, Jean de Berry ordonna aux gens des comptes à Bourges de veiller avec la plus grande vigilance au bon usage des deniers alloués aux réparations dans l'apanage[1699]. Les payeurs des œuvres rédigeaient leurs comptes selon des règles que les spécialistes de la comptabilité médiévale ont décrit dans le détail. L'exposé des différentes parties des comptes des payeurs des œuvres montre qu'ils étaient conçus sur une structure très classique et commune à la plupart des registres

---

[1695] Il est garde des sceaux aux contrats de Lusignan de 1404-1407 (Arch. dép., Vienne, C 408 et passim d'après Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage*…, p. XXII). Il est de nouveau cité avec ce titre dans un registre d'un registre de foy et hommage de 1418 (Arch. dép., Vienne, C 408).

[1696] Inscription funéraire trouvée dans la collégiale de Mehun-sur-Yèvre et transcrite par Vincent Debiais « cy gisent prudentes personnes Pierre Gilain et Gilberte Chatelaine sa femme en leur vivant bourgeois de cette ville de Mehun qui trepasserent ceans le dit Pierre trépassa le V° jour d octobre lan mil iiiic et sadite femme le XX° jour dudit mois, aussi a.d. an. pour les ames desqueles et pour leurs parents trespasses discrete personne messire Jehan Charlemaigne chapelain de la saincte Chapelle de Bourges frere de ladite defuncte a fonde perpétuellement une messe […] ceste eglise en la communaute […] dire et celebrer chacun mercredi de lannee […] que dieu fera a lissue de la grant messe du jour en ceste dicte eglise sera tenu le vicaire qui dira le dicte messe basse illec a la fin d icelle dire une absolution sur les dits deffuncts priez dieu pour eulx ». Au milieu du XVe siècle, il existe un Jean Charlemaigne procureur du roi à Mehun-sur-Yèvre, commis aux réparations dudit chastel, et aux ouvrages dudit Mehun, comptes des années finies en septembre 1454 et 1459 (BnF ms fr. 32511, fol. 172 et 203 d'après Dupont-ferrier Gustave, *Gallia Regia*, Paris, Imp. nat., 1947, t. I, p. 389).

[1697] Il était alors lieutenant du trésorier général (BnF, PO 678, dossier Chardon n° 15886, pièce n°2).

[1698] BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v°.

[1699] BnF, ms fr. 26020, n°696.

comptables de l'époque. Ces documents étaient réalisés avec un souci de clarté de présentation. Les registres sont constitués de cahiers de parchemin protégés par une couverture de cuir. L'écriture, précédée d'une réglure au stylet, est soignée et comporte souvent des lettrines. Les comptes des payeurs des œuvres répondent tous au même double impératif : faire l'état ordonné de toutes les recettes et dépenses engagées sur le chantier au cours de l'année et apporter la preuve du bon emploi des deniers versés. La connaissance des procédures suivies par les payeurs et de la structure des comptes facilite grandement leur étude et permet de reconstituer les lacunes de la documentation comptable.

Sur le premier feuillet, le payeur des œuvres introduisait le compte en indiquant son identité, le secteur géographique ou les monuments sur lesquels s'étendaient ses compétences ainsi que les termes de l'exercice comptable. Le payeur pouvait être investi de plusieurs chantiers si la proximité géographique le permettait. Deux payeurs des œuvres sont dans ce cas : Huguenin Meschin (palais de Bourges et château de Mehun-sur-Yèvre) et Etienne Gervais (château et palais de Poitiers). Dans le premier de ces deux cas, le payeur des œuvres a rendu un compte en deux parties séparées[1700]. Dans le deuxième, Etienne Gervais fit une comptabilité synthétique car l'approvisionnement et l'activité des équipes concernaient indistinctement les deux chantiers. A la suite de cette introduction, le payeur des œuvres authentifiait son écriture en insérant la copie de sa lettre de commission. Cette copie n'était pas reportée sur chacun des comptes, mais uniquement sur le premier compte rendu par ce payeur[1701]. Enfin, certains payeurs des œuvres eurent recours aux services d'un procureur pour rendre leurs comptes. Dans ce cas, ils prenaient soin alors de retranscrire également leur lettre de procuration[1702].

La comptabilité était tenue le temps du chantier. Les travaux de l'hôtel de Genouilly (1397) durèrent trois mois et ceux du château d'Usson (1388) six mois. Pour autant, la plupart des chantiers pouvaient s'étendre sur une décennie que les

---

[1700] Présentation du compte d'Huguenin Meschin payeur des œuvres du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre : « (…) comme plus a plain est escript et contenu ou livre de chascun des diz lieux (…) » (BnF, ms fr. 20686, fol. 8).

[1701] BnF, ms fr. 20686, fol. 13-13v° (premier compte d'Etienne Gervais, 9 février 1383 – 8 février 1384). BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v° (compte de Jean de Savignon, 1er août 1382 – 1er août 1384, voir Texte 5).

[1702] BnF, ms fr. 20686, fol. 42 et 50 (compte de Jean Aubereau pour le château de Lusignan, 2 décembre 1399 – 26 novembre 1403).

payeurs des œuvres divisaient en exercices comptables annuels. Les termes de ces exercices était très variables d'un chantier à l'autre et correspondaient généralement aux lancements des campagnes de travaux. Etienne Gervais (château et palais de Poitiers) clôturait ses exercices au mois de février, Huguenin Meschin (palais de Bourges) au mois de mai, Jean de Savignon (palais de Riom) au mois d'août, Jean Aubereau (château de Lusignan) au mois de décembre et Gilles de Chalemaigne (château de Mehun-sur-Yèvre) au mois d'octobre (voir Tableau 4).

Afin de réaliser l'état de toutes les dépenses, le payeur devait collationner toutes les pièces justificatives dressées et certifiées en cours de chantier par le maître d'œuvre (papier journal, contrats d'adjudication, certificats, quittances). C'est à partir de cette matière première que le payeur retranscrivait les rubriques de son compte. L'écriture comptable ne s'effectuait pas en cours de chantier et était parfois réalisée longtemps après le début des travaux. Ce décalage dans le temps pouvait engendrer des erreurs dans les quantièmes indiquant le début de chaque semaine[1703].

Faisant suite aux recettes (présentées par bailleur dans l'ordre chronologique des versements), la partie consacrée aux dépenses était divisée en deux ensembles bien distincts : les travaux en régie et les marchés baillés à tâche. Le payeur devait impérativement les enregistrer séparément car la nature des pièces justificatives différait selon le cas. Le système de régie rendait indispensable la présence sur le chantier du maître d'œuvre qui produisait un « papier » en fin de semaine attestant des journées. Dans son compte, le payeur des œuvres reproduisait le contenu de ces « papiers » en respectant le rythme hebdomadaire. On compte donc en général cinquante-deux rubriques hebdomadaires ou « journées d'ouvriers » dans un compte. Les travaux en régie occupent la majeure partie du compte. Ces rubriques apportent une contribution très précieuse à la connaissance des chantiers car elles permettent de suivre les travaux en temps réel, mais aussi de connaître l'identité du personnel employé, l'organisation des équipes, le nombre de jours ouvrés, la quantité et la nature des matériaux acheminés à pied d'œuvre. Les dépenses pour marchés, quant à elles, n'étaient pas indexées sur le nombre de jours ouvrés ni sur le nombre d'ouvriers, mais sur un montant global fixé à l'avance. Elles devaient donc être

[1703] La comptabilité de Jean de Savignon (Riom) enregistre 76 semaines entre le mois de janvier 1383 et le mois d'août 1384. Neuf quantièmes retranscrits parmi ces semaines son erronés.

insérées dans le compte séparément de la régie. Dans les comptes d'œuvre de Jean de Berry, on les rencontre après les journées d'ouvriers. Dans les comptes d'Etienne Gervais, l'ordre de transcription des quarante-trois marchés, respecte non pas l'ordre chronologique des travaux, mais celui des paiements (voir Tableau 19). Contrairement aux travaux en régie, le grand intérêt de ces rubriques est la description des ouvrages dont les détails peuvent être très précieux. Cependant, les données concernant les hommes, les journées travaillées voire les matériaux sont masquées derrière la figure unique de l'adjudicataire.

Sur les derniers feuillets, le payeur des œuvres mentionnait ses frais annexes. Parmi ceux-ci, on trouve les gages du personnel encadrant : le payeur des œuvres, voire le cas échéant, les vacations du visiteur des œuvres ou du général maître des œuvres. Sur le dernier feuillet étaient notés les frais d'écriture du compte, très précieux pour connaître le nombre de feuillets que contenait le compte à l'origine.

b) Reddition, jugements des comptes et archivage

Le rôle tenu par la Chambre des comptes de Bourges – devant laquelle les officiers du duc étaient comptables - est fondamental. Elle centralisait tous les états des finances de l'apanage. Cet institution de contrôle, qui imposait une logistique contraignante aux comptables de Jean de Berry, prenait modèle sur celle du roi à Paris. Sa création en mai 1379 dans la capitale de l'apanage[1704] assura l'indépendance du pouvoir du prince et facilita grandement la tâche des comptables. Avant cette date, les agents ducaux étaient tenus de présenter leurs registres devant la Chambre des comptes du roi. Par exemple, en 1371, Jean Vallet, receveur du Berry, produisait ses livres de comptes en trois exemplaires. Le premier fut envoyé vers le duc qui séjournait alors à Riom ; le deuxième fut soumis à la Chambre des comptes du roi à Paris ; enfin une troisième copie était conservée par le comptable[1705]. La

[1704] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. I, p. 436-437.
[1705] « Pour les depens dudit receveur, 1 Vallet, et 2 chevaulx, qui vont de Bourges a Riom pour rendre ces presents comptes et pour porter le triple en la Chambre des comptes du Roy notre sire a Paris (…) » (BnF, ms fr. 23902, fol. 4v°).

Chambre des comptes de Bourges était une instance chargée d'un pouvoir juridique et pouvait porter ainsi un regard sur les travaux engagés par le duc de Berry.

L'écriture des comptes d'œuvre était postérieure aux faits qu'elle consignait. A Poitiers, par exemple, on peut déterminer, d'après les dates des quittances rendues, qu'Etienne Gervais arrêta toute sa comptabilité (1382-1388) après l'année 1390. D'autre part, une mention portée sous la copie de sa lettre de commission nous apprend qu'il rédigea sa comptabilité à peine un mois avant de la rendre[1706]. La reddition de comptes suivait une procédure bien établie : il fut convoqué par la Chambre des comptes de Bourges et déposa sa comptabilité (*Traditus*)[1707] au printemps 1392. Les six comptes furent probablement audités et clos (*Auditus et clausus*) le même jour à savoir le 17 mai 1392[1708] (voir Tableau 22). Le même constat se vérifie à Riom. La comptabilité de Jean de Savignon (août 1382 – août 1389) fut écrite dans la seconde moitié de l'année 1389 (datation possible d'après les quittances rendues). La comptabilité fut présentée à la chambre des comptes de Bourges le 14 juillet 1391[1709]. Les dates d'audition nous sont inconnues car elles étaient portées sur les derniers feuillets aujourd'hui disparus. Ces retards de procédure étaient contraires aux ordonnances qui imposaient aux comptables de présenter leurs registres dans l'année qui suit la fin de leurs exercices[1710]. Fort est de constater que celles-ci restèrent lettres mortes. Signalons cependant que ces disfonctionnements ne concernaient pas uniquement les comptes de construction. Par exemple, certains comptes de la baronnie de Graçay ont été audités après un délai de plus de trente ans[1711]. Néanmoins, à partir des années 1400, le contrôle de la Chambre des comptes se normalisa et on constate des délais de présentation bien plus courts. Au château de Lusignan, le compte de Jean Aubereau commençant au mois

---

[1706] La collation de la lettre de commission (BnF, ms fr. 20686, fol. 13v°) fut faite le 26 mars 1392 soit un mois avant la reddition de la comptabilité devant la Chambre des comptes.
[1707] Mention portée sur le premier feuillet en haut droite par les clercs de la Chambre des comptes lors du dépôts des comptes.
[1708] Mention portée au bas du dernier feuillet.
[1709] *Traditus curie die XIIII julii anno M° CCC IIIIxx XI°* (BnF, ms fr. 11488, fol. 6).
[1710] Ordonnance de 1389, § 23 (BnF, ms fr. 10988, 76, 78v° d'après Jassemin Henri, *La Chambre des comptes de Paris au XVe siècle*, thèse pour le doctorat es lettres présenté à la faculté des lettres de l'Université de Paris, Paris, Auguste Picard, 1933, p. 106).
[1711] Compte du 1er février 1372 au 13 janvier 1373 (Arch. dép., Cher, 8G 2119, fol. 1-40v°) audité et clos le 12 avril 1410 (*Ibid.* fol. 40v°).

de décembre 1402 fut déposé en février 1406[1712]. Le compte de Gilles de Chalemaigne (Mehun-sur-Yèvre) commençant au mois d'octobre 1407 fut clos le 11 mai 1413[1713]. Les comptes de Berton Sanadre, receveur des fouages de Clermont entre 1399 et 1406 furent présentés dans les délais imposés[1714].

Les payeurs étaient tenus de venir en personne présenter leur comptabilité devant les juges de la chambre des comptes et devaient rester à Bourges le temps du jugement. A défaut certains d'entre eux se faisaient représenter par leur procureur.

La vérification du compte se faisait d'après les pièces justificatives que le comptable devait fournir pour prouver l'authenticité de chacune de ses dépenses[1715]. En outre, chaque pièce devait comporter les signatures requises. Les pièces justificatives (journal du maître d'œuvre, marchés, quittances, certificats) représentaient un volume important : elles étaient reliées sommairement entre elles par ordre chronologique et étaient transportées dans des sacs ou dans des coffres[1716].

Les juges de la Chambre des comptes laissaient des annotations latines sur les marges des feuillets nous permettant de suivre les étapes de réception, d'examen et de jugement (voir Figure 69)[1717]. Alfred de Gandilhon en souligna toute l'importance à propos des comptes de la baronnie de Graçay[1718]. Toute dépense signalée dans le compte, mais dont l'authenticité n'aurait pas été prouvée dans un acte joint au compte, faisait l'objet d'une annotation de l'examinateur. Elle était définitivement rayée si le payeur ne pouvait fournir la pièce manquante. Les remarques et les corrections sont indiquées sous forme d'expressions normalisées par lesquelles l'auditeur préparait la future correction du compte. Par exemple, il indique que la dépense a été vérifiée (*videatur*) ou que la recette a été versée par un receveur dont il faudra ressortir le compte (*corrigatur*). Les dépenses invalidées sont indiquées (*radiatur*) puis rayées purement et simplement du compte. Ces notes conduisent aussi les membres du bureau de la Chambre des comptes à questionner le payeur sur

---

[1712] BnF, ms fr. 20686, fol. 50.
[1713] BnF, ms fr. é0686, fol. 58v°.
[1714] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 184, fol. 1-121v°.
[1715] Jassemin Henri, *op. cit.*, p. 112.
[1716] Dans les comptes, on ne trouve pas de système d'indexation des actes et les rares pièces justificatives conservées ne portent pas de numérotation
[1717] Les comptes domaniaux de Graçay de 1409 à 1412 font exception à la règle : il ont été audités en français durant cette période. Arch. dép., Cher, 8 G 2128-2130.
[1718] Gandilhon Alfred (de), « Les terres de Vatan et de Graçay…, p. 55-86.

un paiement sans justificatif (*loquatur*). Par exemple, Huguenin Meschin, payeur des œuvres du palais de Bourges, dut s'expliquer sur un travail baillé à tâche, mais dont le marché n'avait pas été passé selon les procédures adéquates[1719].

C'est après la validation des pièces justificatives et la radiation des articles erronés que l'auditeur calculait et déterminait la balance du compte[1720]. Pour éviter les erreurs, l'auditeur procédait par étapes intermédiaires aussi appelées « fausses sommes». La fausse somme, couramment employée dans les comptes d'œuvre, est la somme hebdomadaire, inscrite au terme de chaque semaine. Elle est précédée de la mention *summa* ou *S*. Selon les comptes, on rencontre aussi des sommes mensuelles, bimensuelles voire semestrielles[1721]. Une fois établies ces « fausses sommes », les auditeurs calculaient les « grosses sommes », c'est-à-dire le total de chacune des grandes parties du compte : d'un côté le total des recettes *(summa recepti)*, de l'autre la somme « toute » des dépenses (*summa expensi)* qui comprend les paiements des travaux en régie *(summa dietarum)* , les paiements des marchés baillés en tâche (*summa tascharum)* et les paiements des gages (*summa vadiorum)* .

La balance du compte mettait en regard la « Somme toute » et la recette afin de calculer le solde positif ou négatif du compte. Dans le premier cas le payeur disposait d'un trop perçu et le solde est inscrit après la mention « *debet solutori »* (le payeur doit). Dans le cas d'une balance négative, le solde est inscrit après la mention « *debentur solutori »* (on doit au payeur). Dans les faits, le solde d'une année n'était pas reporté sur l'année suivante, mais sur le dernier compte clôturant la série. Par exemple, dans le cas des six comptes d'Etienne Gervais (1382-1388), les auditeurs portèrent le solde total sur le dernier compte (11 février 1387 – 29 février 1388)[1722].

[1719] Arch. dép. Cher, 8G 1166, fol. 4v°, (comptes d'Huguenin Meschin, palais de Bourges, 21 mai 1381 – 21 mai 1382). *Loquatur quod dictus mercatus non fuit traditus in sollemnitate qua decet*.

[1720] Jassemin Henri, *op. cit.*,p. 139.

[1721] Ces fausses sommes sont parfois désignées par le terme *grossa* que l'on qualifiait par ordre *prima* ou *secunda*. Au début du chantier de Riom, la prima grossa correspond à l'année allant du premier août 1382 au 27 juillet 1383 (Arch. nat., KK 255, fol. 6v°). Dans L'exercice suivant, la *prima grossa* (*Ibid.* fol. 20) et la *seconda grossa* (*Ibid.*, fol. 46), valent six mois. A Poitiers, dans le troisième compte d'Etienne Gervais (8 février 1384–12 février 1385), la *secunda grossa* vaut sept mois (Arch. nat., KK 256, fol. 54 v°).

[1722] Ce compte est aujourd'hui disparu, mais on peut lire sur la balance du troisième compte (8 février 1384 – 12 février 1385, Arch. nat., KK 256, fol. 56v°) : *debuntur solutori 757 £ 6 s 9 d (...) reddiuntur ei in fine sui computi finiti ad ultimam februarii CCC IIIIxx VIIo (...)*. On trouve le même

3. Reconstitution d'une comptabilité lacunaire

Les corpus documentaires exploités pour les grandes monographies consacrées au mécénat de Jean de Berry à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, procèdent davantage du sondage que de la recherche systématique. Le célèbre ouvrage *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France…*, d'Alfred de Champeaux et de Paul Gauchery, s'appuie sur un très riche corpus de sources dont le référencement, souvent aléatoire, a rendu très difficile la recherche et la vérification des documents mentionnés. Les papiers de Paul Gauchery[1723] révèlent que les sources exploitées dans l'ouvrage n'étaient qu'en partie issues de recherches en fonds d'archives. Les auteurs entretenaient une correspondance nourrie avec un grand nombre d'érudits – historiens de l'art, conservateurs, archivistes, amateurs férus d'archéologie, qui leur communiquèrent les informations dont certaines accusent d'un manque de référencement. Du reste, l'ouvrage souffre d'une profonde dissymétrie. La première partie (pages 1 à 46), qui reprend le contenu d'un ancien article, publié dans la *Gazette Archéologique*[1724], s'appuyait principalement sur les comptes des Archives nationales. La rédaction de la deuxième partie (pages 49 à 72) est un riche complément motivé par le travail de Gabriel Ledos, qui préparait une thèse de l'Ecole des Chartes sur la jeunesse du duc de Berry[1725], et qui mit au jour les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Dix ans plus tard, Lucien Magne, architecte des Monuments Historiques et professeur d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts, fit de la restauration du palais de Poitiers un véritable cas d'école qu'il illustra abondamment par la publication d'un ouvrage largement consacré à la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry[1726]. Dans un souci pédagogique et didactique, l'ouvrage soumet au lecteur de longs extraits des comptes d'Etienne Gervais, mais

---

renvoi au dernier compte sur les balances des comptes suivants (*Ibid.*, KK 257a, fol. 39v° et KK 257b, fol. 85v°).

[1723] Arch. dép., 36 J 28-29.

[1724] *Gazette Archéologique*, t. 12, 1887, p. 18-28 et 64-71 et t. 13, 1888, p. 245-254.

[1725] Ledos Gabriel, *La jeunesse du duc de Berry (1340-1380)*, Thèse d'Histoire médiévale, Ecole des Chartes, 1888. Un exemplaire de cette est conservé aux Archives départementales du Cher.

[1726] Magne Lucien, *Le Palais de Justice de Poitiers*…, 1904. Sur la contribution de Lucien Magne à Poitiers, lire Joy Diane et Servant Sonia, « La transformation du palais de Poitiers…, p. 319-323.

dont l'édition est jugée aujourd'hui peu exploitable et dépourvue d'apparat critique[1727]. En 1920, Léon Mirot, après un dépouillement incomplet des fonds des *Nouvelles Acquisitions françaises*, des *Quittances et pièces diverses* et des *Pièces Originales* de la Bibliothèque nationale, fit paraître un inventaire de pièces intéressant l'histoire de la construction sous le règne de Charles VI[1728]. Ce premier dépouillement a permis la découverte de deux fragments de comptes relatifs au chantier de Riom[1729] qui autorisa une nouvelle datation de la chapelle du palais. Enfin, quatre travaux universitaires récents concernant la Sainte Chapelle de Bourges, les chantiers auvergnats ainsi que la production de carreaux de faïence pour le prince en Poitou et en Berry, ont donné lieu à l'édition de sources en partie inédites[1730].

Malgré tout, on ne peut pas dire qu'il existe un inventaire de la comptabilité de chantier de Jean de Berry. Mise à part l'étude du registre de Barthélemy de Noces par l'archiviste Emmanuel Teilhard de Chardin[1731], les éditions anciennes manquent d'indications diplomatiques qui nous permettraient de connaître la nature des documents exploités (comptes, pièce justificative), leur origine (comptabilité spécialisée ou non), ou encore le support archivé (original, copie, notes prises par un érudit). Du reste, la difficulté d'un tel inventaire est qu'on ne peut le limiter à la seule comptabilité de chantier et qu'il doit embrasser l'ensemble de la comptabilité produite sous le principat, dont certaines pièces ont déjà montré leur importance pour l'histoire de la construction. L'élaboration de l'inventaire, qui précède l'analyse critique, est exposé en trois parties : la dispersion des pièces, la méthodologie de recherche et la reconstitution des comptes.

[1727] Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, p. XIII.
[1728] Mirot Léon, « Paiement et quittances de travaux…, p. 183-304.
[1729] BnF, ms fr. 26027, n° 2296-2297v°.
[1730] Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France*… Teyssot Josiane, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne*, 1212-1557, thèse sous la direction de Monique Bourin, Université François Rabelais de Tours, 1994, 3 vol. Bon Philippe, *Les premiers « bleus » de France*… Raynaud Clémence, *La Sainte Chapelle de Bourges : une fondation de Jean de Berry, Mémoire de troisième cycle d'histoire de l'art*, Alain Erlande-Brandenburg (dir.), Ecole du Louvre, 1996, 2 vol.
[1731] Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemi de Noces…, p. 220-258 et 517-572.

a) Dispersion des pièces

Plus de 95 % de la comptabilité de chantier a disparu. Cette estimation est basée sur le nombre des entreprises de Jean de Berry et leur période d'activité (voir Tableau 5) : on peut avancer un nombre de cent cinquante comptes produits durant le principat, soit trois cents au total avec les copies faites par les payeurs des œuvres. Aujourd'hui, il subsiste un seul compte complet et seize fragments dispersés (voir Tableau 6). En outre, sachant qu'un compte pouvait être accompagné de plus d'un millier de pièces justificatives[1732], on peut estimer le nombre de ces pièces à 150000, alors que les vestiges se réduisent aujourd'hui à dix-neuf spécimens (mandements et quittances). On peut donc estimer qu'un compte sur dix fut conservé et une pièce justificative sur 15000.

On constate également une très grande dissymétrie dans la répartition de la documentation parvenue jusqu'à nous. Le tableau chronologique (voir Tableau 5) montre que les plus importantes résidences du prince - l'hôtel de Nesle, le château et de Mehun-sur-Yèvre – sont aujourd'hui les plus mal documentées. A titre d'exemple, l'histoire de l'hôtel de Nesle à Paris entre 1380 et 1391 n'est renseignée que par cinq quittances et un mandement alors qu'on l'on conserve encore aujourd'hui 193 feuillets de la comptabilité d'Etienne Gervais à Poitiers. Cette disparité de la comptabilité de Jean de Berry n'est pas un phénomène cantonné uniquement à la construction. En dehors des comptes de l'Hôtel (1370-1378, 1399-1400 et 1413-1414), il ne reste presque rien des comptes de recette générale, des comptes de receveurs et des comptes domaniaux tant et si bien qu'une description générales des finances du prince est impossible à établir si ce n'est l'avis général des dépenses que rapporta Barthelémy de Noces pour l'année 1374.

Les raisons de la dispersion des pièces comptables sont à chercher dans l'histoire des archives de Jean de Berry. La rétrocession de l'apanage à la mort du prince (juin 1416) entraînait normalement l'extinction de cette institution, mais les événements dramatiques, que connaissait alors le royaume, en décidèrent autrement. Robert Favreau pense que l'arrêt de l'activité de la Chambre des comptes à Bourges fut suivi d'un transfert non pas à Paris, mais à Poitiers en 1418 auprès du Dauphin. En 1422,

---

[1732] Nortier Michel, « Le sort des archives dispersées de la Chambre des comptes de Paris », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 123, juillet-décembre 1965, deuxième livraison, p. 467.

celui-ci fit de nouveau installer la Chambre des comptes à Bourges avec la chambre des monnaies. Le 6 novembre 1436, un édit royal ordonna le retour de la Chambre des comptes à Paris. Le transfert des archives de la Chambre des comptes de Bourges vers Paris se fit trois ans plus tard[1733].

L'histoire de ce fonds n'a encore jamais été décrite, mais il est fort probable qu'il subit, comme celui de la chambre des comptes de Blois[1734], d'importantes séances de tri lors des déplacements de fonds[1735]. L'accumulation de pièces justificatives posait à l'évidence un grand problème de conservation car elles représentaient un volume considérable pour des locaux devenus rapidement trop exigus. A la différence des comptes, les pièces justificatives étaient laissées en vrac, sans tri ni classement[1736]. Parfois, elles étaient trouvées et ramassées à même le sol. La conséquence de ce manque de soin est souvent l'élimination des pièces jugées inutilisables car trop « pourries »[1737]. Les archives de Jean de Berry subirent certainement ce sort. A leur retour à Paris, les anciennes archives de la Chambre des comptes de Bourges furent probablement entreposées dans diverses annexes de la Chambre des comptes du roi regroupant les comptes et les pièces audités qui ne présentent pas un grand intérêt pour sa gestion quotidienne[1738]. Ces dépôts, situés dans le couvent des frères prêcheurs et dans la salle Barrin près de la Sainte Chapelle, répondaient plus à un souci de stockage qu'à une véritable volonté de classement et de conservation ; du reste l'office de garde des livres chargé de la conservation n'apparut qu'en 1520[1739]. C'est certainement le peu d'intérêt qu'elles offraient pour la monarchie qui favorisa le pillage par les érudits, les collectionneurs et les généalogistes (Gaignière, Clairambault, d'Hozier) dès la seconde moitié du XVIIe siècle. Paradoxalement, l'acquisition par la Bibliothèque royale des collections de pièces justificatives et des comptes rassemblés par ces personnages a permis leur sauvegarde alors que les documents restés sur place furent détruits en grande majorité par la suite. En 1737, l'incendie de la Chambre des comptes de Paris

---

[1733] Monestier Richard, « Note sur une maison de Bourges…, p. 213.
[1734] Croy Joseph (Vicomte de), *Notice historique sur les archives de la chambre des comptes de Blois*, Blois, imp. J. de Granpré, 1937.
[1735] Nortier Michel, *op. cit.*, p. 465.
[1736] *Ibid.*, p. 468.
[1737] Croy Joseph, *op. cit.*, p. 117.
[1738] Nortier Michel, *op. cit.*, p. 461-470.
[1739] *Ibid.*, p. 469.

ravagea le dépôt du garde des livres. Les décisions prises afin de réorganiser les fonds sauvés exigèrent l'élimination des pièces antérieures à 1640[1740]. Cependant quelques documents étaient venu grossir les grandes collections de Gevigney, Beaumarchais et Joursanvault ce qui les sauva de la destruction par le bureau de triage révolutionnaire[1741].

C'est après ce moment que commença véritablement la dispersion des documents. En dehors des collections Gevigney et Beaumarchais qui furent intégralement acquises par la Bibliothèque royale, les autres grandes collections des XVIIIe et XIXe siècles furent vendues par lots. Même si la Bibliothèque nationale, sous l'administration de Léopold Delisle, prit conscience de l'importance de ces pièces et entreprit de les racheter, on recense toujours une masse considérable de pièces justificatives émanant de la Chambre des comptes dans les collections privées, les archives départementales mais aussi à l'étranger[1742].

Toutefois, certains documents intéressant les constructions de Jean de Berry n'avaient pas suivi le retour de ses archives à Paris et demeuraient toujours dans ses anciennes provinces. Par exemple, le fonds de la Sainte-Chapelle de Bourges (Archives départementales du Cher) conserve les comptes de la baronnie de Graçay qui avait été réunie par le prince au temporel de l'institution. Cette série est unique en son genre car il s'agit des seuls comptes domaniaux de Jean de Berry encore conservé aujourd'hui[1743]. Le fonds de la Sainte-Chapelle contient également un document insolite : un fragment des comptes d'Huguenin Meschin payeur des œuvres du palais de Bourges[1744] et qui servit de couverture à un registre du XVe siècle. Une découverte similaire a été faite récemment à la Médiathèque de Saint-Etienne (Loire) où sept feuillets appartenant à un compte d'œuvre du palais de Riom

---

[1740] *Ibid.*, p 472.
[1741] Viard Jules, « Les opérations du bureau du triage : notice et état sommaire de 11760 liasses et registres de la Chambre des comptes détruits en l'an V », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1896, p. 418-426.
[1742] Nortier Michel, *op. cit.*, p. 487-537. Françoise Lehoux exploita les fonds des Archives de la Couronne d'Aragon. (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. XXIII).
[1743] Arch. dép., Cher, 8 G 2119-2132.
[1744] Arch. dép., Cher, 8 G 1166 (compte du payeur des œuvres du palais de Bourges, 21 mai 1381-21 mai 1382). Ce compte a été édité par Cravayat Paul, «Fragment d'un compte de l'œuvre du Palais de Bourges, 1381-1382 », *Mémoires de l'Union des Sociétés Savantes de Bourges*, t. IV, 1955, p. 7-23.

servirent de pages de garde à un manuscrit du XIIIe siècle[1745]. Ces deux cas de figure montrent, du reste, le peu d'intérêt que pouvait revêtir ce genre de document aux yeux des archivistes de l'Ancien Régime. Par ailleurs certains dépôts d'archives départementaux possèdent toujours les doubles que produisirent les comptables de leurs registres. Les Archives départementales du Puy-de-Dôme conservent ainsi plusieurs doubles de comptes du receveur des fouages[1746] et un cahier de papier contenant la comptabilité du trésorier général entre 1374 et 1377[1747]. Enfin les services d'archives municipaux ou départementaux ont cherché à récupérer dans les ventes publiques des pièces intéressant l'histoire régionale. Ainsi, en 1933, une association d'historiens auvergnats fit l'acquisition d'un mandement du prince relatif au chantier de Riom et de Nonette et le versa dans la série F des Archives départementales du Puy-de-Dôme[1748].

En dernier lieu, signalons que les archives concernant les travaux urbains dont Jean de Berry n'était pas le maître d'ouvrage, mais qui sollicitèrent l'intervention de ses maîtres d'œuvres, sont restées la possession des communes. Par exemple, les Archives de la ville de Poitiers possèdent plusieurs cartons nous permettant de suivre les travaux du Gros Horloge auxquels participèrent Guy de Dampmartin, Jean Guérart, Robert Fouchier ainsi que plusieurs ouvriers qualifiés de Jean de Berry[1749]. En Auvergne, un long contrat d'adjudication passé à Aigueperse (comté de Montpensier) pour un marché de maçonnerie impliquant Hugues Foucher était resté inaperçu jusqu'à présent. Ce contrat faisait partie du fonds d'Aigueperse déposé récemment aux Archives départementales du Puy-de-Dôme[1750]. Il est très probable que d'autres documents restent encore à découvrir dans la masse de documents comptables (comptes ou pièces justificatives) conservés dans les anciens domaines Jean de Berry[1751].

[1745] Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109. Information communiquée par François Marin directeur de la Médiathèque de Saint-Etienne.
[1746] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 C 184. Ces volumes portent la mention *pro receptor* et non *pro curia* ou encore *pro camera* quand le compte était destiné à la Chambre des comptes.
[1747] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 C 179 (registre de Barthélemi de Noces, voir Texte 1).
[1748] Arch. dép., Puy de Dôme, 1 F 186, pièce n°1, voir Texte 13.
[1749] Provost Catherine, *op. cit.*
[1750] Arch. dép., Puy de Dôme, 3 E PS 8, voir Texte 35.
[1751] Lehoux, Françoise, *op. cit.*, t. I, p. XVII-XXIII. Outre les dépôts du Cher, de la Vienne et du Puy-de-Dôme, l'auteur sonda les Archives départementales du Cantal et des Deux-Sèvres, ainsi que les Archives municipales de Saint-Flour.

b) Méthodologie et recherche de nouveaux documents

En théorie, comme le montre Michel Nortier[1752], si les comptes manquent, les pièces justificatives devraient permettre d'en reconstituer le contenu. Malheureusement, dans la très grande majorité des cas, nous ne disposons ni de l'un ni de l'autre. Il convient donc de ne pas omettre de laisser des cases blanches dans la chronologie des chantiers. Ces innombrables lacunes sont autant de raison de pousser plus loin les investigations afin de mettre au jour de potentiels documents restés enfouis dans les collections de la Bibliothèque nationale de France, fonds qui demeure encore un des meilleurs terrains de prospection. Deux raisons à cela. Premièrement, la publication de Léon Mirot ne prenait en compte que le règne de Charles VI (1380-1422) et laissait dans l'ombre la décennie 1370 durant laquelle une partie des chantiers de Jean de Berry était déjà en activité. Deuxièmement, certains documents découverts plus récemment, comme le manuscrit 7378 des *Nouvelles Acquisitions françaises*, avaient échappé au dépouillement de Léon Mirot.

Les pièces constituant les collections du département des manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale ont perdu tout rapport avec leur classement d'origine. Les séries généalogiques, les collections Clairambault et Joursanvault, sont organisées par ordre onomastique. Il fallut alors procéder par recherche prosopographique, c'est-à-dire établir la liste nominative des officiers qui constituèrent l'entourage du prince et qui auraient été susceptibles d'intervenir dans la construction (receveurs des aides, receveurs domaniaux, lieutenant du Trésorier général, garde du sceau aux contrats, etc.). Les études historiques sur l'Hôtel de Jean de Berry[1753] mettent en évidence 141 personnages appartenant aux services pouvant prendre en charge des chantiers de construction (voir Tableau 34 et

[1752] Nortier Michel, « Le sort des archives dispersées de la Chambre des comptes de Paris », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 123, juillet-décembre 1965, deuxième livraison, p. 460-537.
[1753] Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage*…, p. VII-XXX ; Toulgoet-Trenna, « Les comptes de l'hôtel…, p. 65-175.

Tableau 35). Il a fallu ensuite recouper ces noms avec les inventaires alphabétiques notamment celui de la très grande collection des *Pièces Originales*, constituée à la fin du XIXe siècle (102 volumes ont été consultés dans cette seule série). Le classement onomastique est peu commode car il impose une recherche systématique, peu efficace, forcément longue et fastidieuse. Il s'est avéré que deux dossiers[1754] contenaient des pièces très intéressantes et inédites : ceux de Jean Chardon, lieutenant du trésorier général[1755] et de Jean Bésuchet, contrôleur de la dépense de l'hôtel[1756]. Cependant ce premier dépouillement onomastique des *Pièces Originales* reste incomplet car le nom indexé peut être simplement celui du tabellion qui a rédigé l'acte ou celui d'un des témoins[1757]. Il fallut donc procéder à un deuxième recoupement à partir des fiches d'inventaire chronologique des *Pièces Originales*. Cette vérification a permis de retrouver le dossier de Raymond Coustave, trésorier général du duc, dont le patronyme avait été mal orthographié[1758]. Le dépouillement de la collection Clairambault (classement onomastique), d'après l'inventaire chronologique[1759], a permis la mise au jour d'une quittance originale du payeur des œuvres du château d'Usson[1760] et d'un mandement de Jean de Berry concernant la couverture de l'église du château de Gien[1761].

Les dernières séries constituées à la fin du XIXe siècle, notamment celle des *Quittances et pièces diverses*, ont été classées de manière chronologique. Le dépouillement de cette série a été peu fructueux car elle a déjà largement été exploitée dans le domaine de l'histoire de la construction.

Enfin ces investigations ont été complétées par la consultation des tables alphabétiques des manuscrits du *Fonds français* et celui des *Nouvelles Acquisitions françaises*[1762], réalisées à partir des notices des dix-sept volumes des catalogues Cet outil autorise une recherche rapide, mais ne permet pas de retrouver un élément non

---

[1754] Les pièces originales relatives à une famille ont été insérées dans des dossiers classés par ordre onomastique. Dans chacun des dossiers, les pièces sont collées sur des feuillets par ordre chronologique.
[1755] BnF, PO 678, dossier Chardon n° 15886.
[1756] BnF, PO 324, dossier Besuchet n° 7084.
[1757] Croy Joseph, *op. cit.*,. p. 139 et Nortier Michel, *op. cit.*, p. 496.
[1758] BnF, PO 868, dossier Costane n° 19518.
[1759] Une trentaine de microfiches pour la période 1370-1416.
[1760] BnF, coll. Clairambault, vol. 142, pièce n°113.
[1761] *Ibid.*, pièce n°6.
[1762] Vidier Alexandre et Perrier Paul, *Table générale alphabétique des Ancien et Nouveau fonds (n° 1-33264) et des Nouvelles acquisitions (n° 1-10000)*, Paris, E. Leroux, 1931-1948, 6 vol.

référencé dans les notices des catalogues. Pour pallier cet inconvénient, il fallut consulter les notices des inventaires et des catalogues des anciennes collections (Joursanvault et Bastard par exemple). La consultation du catalogue de l'immense collection Joursanvault avant sa dispersion a permis de retrouver un mandement du duc de Berry ordonnant des réparations à l'étang de Mercurol en Auvergne[1763]. Trois volumes des *Nouvelles Acquisitions françaises* et *Nouvelles Acquisitions latines* provenant de la collection Bastard contiennent des extraits des registres capitulaires de la Sainte-Chapelle de Bourges (1402-1600) mentionnant plusieurs travaux entrepris après la mort du prince[1764]. Enfin les collections entrées récemment à la Bibliothèque nationale sont les plus susceptibles de contenir des éléments inédits. C'est le cas de la collection réunie par l'érudit Alexandre Laborde[1765] et des « Archives du Cogner » (ancienne collection de Julien Chappée) dont le classement topographique facilite grandement la consultation. Ces deux collections conservent un certificat inédit d'Hugues Foucher[1766] et un contrat d'adjudication pour le château de Poitiers[1767].

Le présent inventaire n'est pas clos. Il demeure de nombreuses pistes, au département des manuscrits occidentaux, qui n'ont pas encore été sondées. Les fichiers de catalogues de vente d'autographes permettraient, selon Michel Nortier, de retrouver la trace d'un grand nombre de pièces comptables avant leur vente[1768], mais leur consultation devant se faire « à l'aveugle »[1769], le rendement d'un tel sondage aurait été trop hasardeux. D'autres fonds n'ont pas été regardés. Aux Archives

---

[1763] Gaulle (de), *Catalogue analytique des archives de M. le Baron de Joursanvault contenant une précieuse collection de manuscrits, chartes et documents originaux au nombre de plus de quatre-vingt mille concernant l'histoire générale de France, l'histoire particulière des provinces, l'histoire de la noblesse et l'art héraldique avec un grand nombre de chartes anglo-françaises et de pièces historique sur la Belgique, l'Italie et quelques autres états de l'Europe*, Paris, Techener, 1838, 2 vol., n°2681.

[1764] BnF, nouv. acq. fr. 1367-1368 et nouv. acq. lat. 1534. Mentionné par Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art…*, p. 87, mais sans aucune référence.

[1765] Perrier Paul, Chartes, lettres et pièces diverses relatives aux arts et aux artistes du XIVe au XIXe siècle récemment donnés à la Bibliothèque nationale par M. le marquis et M. le comte Alexandre Laborde, Paris, Imprimerie nationale, 1915.

[1766] BnF, nouv. acq. fr. 22045, n° 60, voir Texte 35.

[1767] BnF, fonds Chappée, boîte LXXXI, n°19 : contrat d'adjudication pour le château et le palais de Poitiers, 1452, voir Texte 43.

[1768] Nortier Michel, *op. cit.*, p. 486.

[1769] Mérigot Lydia et Gasnault Pierre, *Les catalogues du Département des Manuscrits Occidentaux*, Paris, Bibliothèque nationale, 1974. Les catalogues de vente d'autographes français et étrangers sont archivés depuis 1682. Il existe deux fichiers, le premier par nom du vendeur et le deuxième par ordre chronologique des ventes.

nationales, les archives du Parlement n'ont été pour le moment que partiellement exploitées pour servir à l'histoire de la construction[1770] ; ce fonds demeure donc une source potentielle pour de futures recherches.

Enfin de possibles découvertes subsistent également en province. Par exemple certains fonds auvergnats ne disposent encore que d'inventaires très sommaires. C'est le cas d'une partie du fonds *Tiers-état de Basse Auvergne*[1771] qui contient plusieurs registres intéressants. C'est le cas également du fonds de la Sainte-Chapelle de Riom comportant vingt cartons[1772] dont certains seulement furent sondés. Il faut, en dernier lieu, considérer les lieutenances de Jean de Berry en Languedoc qui ont laissé des documents dans les dépôts méridionaux que Françoise Lehoux a déjà explorés[1773].

c) L'apport de la codicologie : la reconstitution des comptes des payeurs des œuvres

Sur les trois cents comptes ou environ qui furent produits par les payeurs des œuvres, il subsiste 294 feuillets. Ces feuillets ont appartenu à seize comptes différents relatifs à huit chantiers. Ces comptes sont de la main de six payeurs des œuvres (voir Tableau 6). Un seul de ces seize comptes est demeuré complet ; les autres se présentent sous la forme de cahiers détachés ou de feuillets volants. La répartition de l'ensemble des 294 feuillets conservés (voir Tableau 7) est la suivante : le palais et château de Poitiers (193 feuillets), le palais de Riom (68 feuillets), le château de Lusignan (20 feuillets), le château d'Usson (6 feuillets), le palais de Bourges et le château de Mehun-sur-Yèvre (7 feuillets).

La dispersion des feuillets dans le temps et dans l'espace exige un travail de reconstitution des comptes et des feuillets manquants passant par un examen

---

[1770] Meunier Florian, « Les travaux de la cathédrale de Beauvais dans un arrêt du parlement de Paris (1512) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 161, 2003, p. 33-57.
[1771] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 C 175-190.
[1772] *Ibid.*, 27G 1-20.
[1773] Archives départementales de l'Aude, de l'Aveyron et du Tarn-et-Garonne. Archives municipales de Toulouse (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. XVII-XXIII).

codicologique de la documentation conservée. Elle a notamment permis de caractériser la production de chaque payeur des œuvres avant de redonner leur place, dans les comptes disparus, aux feuillets dispersés. Cette technique a permis une étude très complète de deux feuillets de compte d'œuvres royaux concernant la Sainte-Chapelle de Vincennes[1774]. La reconstitution des comptes ainsi pratiquée met en évidence deux types de lacunes : la disparition de comptes au sein d'une série, la disparition de feuillets dans des comptes partiellement conservés.

Disparition de comptes

Deux grands chantiers sont dépourvus de tous registres comptables : le château de Nonette (duché d'Auvergne) et l'hôtel de Nesle (Paris). D'importants travaux étaient pourtant attestés à Nonette entre 1371 et 1393[1775] et nous savons par un avis de dépenses générales que le duc y consacra une grande part de ses ressources[1776]. A partir de 1380, l'hôtel de Nesle a probablement été l'une des plus ambitieuses rénovations résidentielles menées pour Jean de Berry. Pourtant aucun compte de cette entreprise n'a été conservé[1777]. Un troisième cas particulièrement éloquent est celui de l'aménagement du port de Niort. Bien que celui-ci fut décidé en 1377 et soutenu financièrement durant plus de 25 ans[1778], il ne reste que deux quittances révélant au passage l'existence d'un payeur des œuvres en 1403[1779].

Quand la comptabilité subsiste, les périodes d'activité des chantiers ne sont que très partiellement couvertes par les sources comptables conservées (voir Tableau 5).

[1774] Chapelot Odette, Chapelot Jean, Foucher Jean-Pascal, « Un chantier et son maître d'œuvre : Raymond Du Temple…, p. 433-488.
[1775] Teilhard de Chardin Emmanuel, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par E. Teilhard de Chardin*, Fonds Montferrand, Clermont-Ferrand, impr. de G. Mont-Louis, 1902-1922, 2 vol., t. I, p. 386, colonne 1. BnF, PO 481 dossier Bouton n° 10749, pièce n°12, PO 702, dossier Chastel (du) n° 16271, pièce n°11, PO 2654, dossier Savignon n° 58945, pièces n°2-8. Boudet Marcellin, « Hugues Joly, maître des œuvres de la cathédrale de Saint-Flour », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 12, 1910, p. 332.
[1776] Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemy de Noces…, p. 242-243.
[1777] Nous conservons en revanche les comptes des travaux ordonnés par le roi pour remettre en état l'hôtel après les troubles violents que connut la capitale aux premiers temps de la guerre civile (Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 8-20v°, années 1410-1418).
[1778] Favereau Robert et Riou Jean-Yves, « Niort au Moyen Age…, p. 79-85. Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 394-395, 419, 422-423 ; t. II, p. 242, et 349 (note 4).
[1779] BnF, PO 678, dossier Chardon n° 15886, pièces n°2 et 3, voir Texte 32.

Par exemple, les deux comptes qui subsistent pour le château Mehun-sur-Yèvre sont séparés par près de trente ans.

Certaines séries de comptes sont très largement incomplètes comme celle de Jean Aubereau, payeur des œuvres du château de Lusignan. Nous possédons pour ce château deux comptes, le premier allant du 2 décembre 1399 au 29 novembre 1400[1780], le suivant du 4 décembre 1402 au 26 novembre 1403[1781]. Ces deux épaves présentent les mêmes caractéristiques codicologiques ; on peut affirmer que deux comptes perdus les séparaient autrefois. Le compte 1399-1400 indique que le payeur des œuvres louait les services d'un procureur dont la lettre de commission est portée sur le compte commençant au mois de décembre 1396[1782]. L'usage voulant que les lettres de commissions soient copiées sur le premier compte de la série, cette mention nous donne vraisemblablement la date marquant le début de la campagne de travaux. Il existe une autre épave de comptabilité pour Lusignan : un compte anonyme rendu à la fin de l'année 1386[1783]. Son examen codicologique quant à lui ne montre aucun point commun avec les comptes de Jean Aubereau. Cette rupture signifie une probable phase d'inactivité entre deux campagnes de travaux.

Disparition de feuillets : étude de la comptabilité de Riom

Seul un compte de construction complet est à même de fournir un reflet réaliste d'un chantier. Il doit notamment rendre compte des deux modalités de conduite des chantiers à savoir la régie et les marchés. L'exemple du chantier de Riom est éloquent à ce titre. En dépit de la conservation des dépenses pour journées, la disparition des feuillets contenant les marchés (en fin de registre) masque les deux tiers de l'activité réelle du chantier.

[1780] BnF, ms fr. 20686, fol. 42-49v°.
[1781] BnF, ms fr. 20686, fol. 50-57v°.
[1782] Mention marginale rappelant que les lettres de procuration de Naudin Avin, procureur de Jean Aubereau, avaient été insérées dans le compte finissant le 26 novembre 1397 (BnF, ms fr., 20686, fol. 42-49v°).
[1783] BnF, ms fr. 20686, fol. 22-25v°.

L'étude codicologique est particulièrement pertinente dans le cas de comptes incomplets[1784]. Elle consiste à relever toutes les informations susceptibles de nous aider à reconstituer l'état ancien des comptes. Cette analyse comprend l'étude de la reliure, l'ordonnancement des feuillets de parchemin, de la justification du texte ainsi que des annotations laissées par les auditeurs.

Pour les comptes ayant perdu leurs premiers feuillets (voir Tableau 7), il faut être en mesure de déterminer indirectement l'identité du payeur des œuvres, la localisation du chantier (si celle-ci n'apparaît pas dans le texte) et les termes de l'exercice. Théoriquement, la partie la plus volumineuse d'un compte est celle réservée aux journées (travaux en régie) retranscrites semaine après semaine d'après les documents tenus par le maître d'œuvre. La disparition de certaines de ces rubriques hebdomadaires entraîne d'importantes ruptures dans le suivi historique du chantier : l'ensemble des seize comptes comptaient à l'origine 730 rubriques hebdomadaires dont il ne subsiste que moins de la moitié à savoir 260 au total. Enfin, comme l'illustre le cas du chantier de Riom, les derniers feuillets des comptes sont ceux qui furent le plus souvent arrachés (voir Tableau 7). Ils contenaient des marchés baillés à tâche, des gages, des dons, des frais pour écriture, la balance du compte ainsi que la date d'audition du compte. Parmi les quinze registres, six ont conservé la totalité ou une partie de leurs ouvrages baillés en tâche, quatre leurs gages, cinq les balances générales.

La reconstitution du compte du payeur des œuvres du palais de Riom[1785], Jean de Savignon, est une bonne illustration de la contribution de la codicologie. Aujourd'hui ce compte est divisé entre deux dépôts : un cahier inséré dans le manuscrit n° 11488 du *Fonds français* de la Bibliothèque nationale, et sept cahiers conservés aux Archives nationales sous la cote KK 255 (voir Tableau 8 et Figure 68). Les cahiers des Archives nationales sont toujours protégés par la couverture originale du registre, faite de cuir foncé. Une étiquette de parchemin indique : « Ce sont lez comptes Jehan de Savignon payeur des œuvres du palais de Riom qui contiennent deux ans commençant le premier jour d'ahoust l'an mil IIIc IIIIxx et deux et finissent

[1784] Concernant la codicologie, voir Lemaire Jacques, *Introduction à la codicologie*, Louvain-La-Neuve, Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 1989.
[1785] BnF ms fr. 11488, f°2-5v, KK 255, f°1-46v (compte de Jean de Savignon, 1er août 1382– 1er août 1384).

semblable jour l'an mil IIIc IIIIxx et quatre ». Les quatre feuillets issus du manuscrit français 11488 de la Bibliothèque nationale proviennent du premier cahier du compte ce que prouvent l'examen codicologique et la collation du texte. Ce cahier a perdu ses deux bifeuillets[1786] internes comme le montre une interruption dans le texte entre les actuels feuillets 3v° et 4 (voir Figure 68). Les quarante-six feuillets du KK 255 forment le reste du compte. On peut vérifier, grâce aux chiffres romains minuscules (signatures) portés en haut des premiers feuillets de chacun des cahiers[1787] que ceux-ci sont encore reliés dans le bon ordre. Néanmoins certains cahiers comportent des lacunes peu visibles sans un examen détaillé. Ces lacunes internes aux cahiers peuvent avoir de fâcheuses conséquences sur l'interprétation du compte car elles n'entraînent pas nécessairement des ruptures dans la cohérence du texte. Le deuxième cahier du compte (Arch. nat., KK 255, fol. 1-6v°) est composé seulement de trois bifeuillets, ce qui laisse supposer la soustraction d'un bifeuillet. L'observation des feuillets et la collation du texte de ce cahier montrent que c'est le bifeuillet extérieur qui manque (voir Figure 68). Effectivement on note l'absence de chiffre romain sur le premier feuillet et la parfaite cohérence des données portées au centre du cahier (texte et sommes). Enfin la règle des vis-à-vis[1788] suppose que les cahiers commencent par un feuillet présentant sa face la plus lisse et la plus claire (côté chair) alors que l'aspect de ce premier feuillet est sombre et rugueux (côté poils). S'agissant d'un cahier privé de son bifeuillet extérieur, les données manquantes étaient portées sur le premier et le dernier feuillet de ce cahier. Le troisième cahier du compte (fol. 7-14v°) est également un cahier modifié (voir Figure 68). Il se présente sous la forme de trois bifeuillets reliés auxquels sont ajoutés deux feuillets volants (fol. 13 et 14) solidaires des précédents par l'intermédiaire de leurs talons qui apparaissent au lecteur au recto du premier feuillet du cahier. Le premier de ces talons (pendant du feuillet 14) est grossièrement découpé et déborde la reliure d'environ 1,5 cm. Le deuxième (pendant du feuillet 13) est proprement découpé à 1

[1786] En règle générale, la réalisation des cahiers consistait en l'assemblage de deux grandes pièces de parchemins pliées in-4° puis reliées entre elles. On appelle bifeuillets deux feuillets de parchemin solidaires par la reliure. Un cahier contient donc quatre bifeuillets.
[1787] Il ne s'agit pas d'une foliotation mais d'une numérotation des cahiers permettant de les relier dans le bon ordre.
[1788] « Règle de Grégory » déterminant l'alternance des côtés poils et chair des feuillets de parchemin après leur pliage.

cm de la reliure, rabattu puis collé au premier cahier (fol. 7). Ces deux feuillets isolés ne sont visiblement pas de même nature : le feuillet 13 respecte la règle des vis-à-vis et constitue ce qui reste du bifeuillet extérieur de ce cahier. Ainsi son pendant disparu formait quant à lui le premier feuillet de ce cahier[1789]. En revanche, le feuillet 14 ne respecte pas la règle des vis-à-vis et le piquage de réglure, décalé par rapport au verso du feuillet 13, ce qui montre qu'il s'agit visiblement d'un ajout ultérieur. Il faut conclure que ce troisième cahier a perdu son premier feuillet. Ce feuillet marquait le commencement de l'exercice 1383-1384 ; il comportait la présentation du compte, les modalités de versement des recettes affectées au chantier ainsi qu'une partie des dépenses de la semaine du 3 août 1383. Cette perte n'est pas compensée par l'ajout du feuillet 14 car les informations portées sur ce dernier suivent parfaitement celles du feuillet 13 et précédent exactement celles du feuillet 15[1790]. A l'origine ce cahier devait donc présenter une forme hybride : un cahier augmenté d'un feuillet montrant au passage que l'utilisation de cahiers de huit feuillets n'était pas une règle absolue. Pour une raison inconnue, on retira ce feuillet du compte. Les trois cahiers suivants (fol. 14-38v°), respectivement quatrième, cinquième et sixième cahiers du compte originel[1791], sont tous des cahiers complets (voir Tableau 8). Les chiffres romains conservés permettent de les placer sans difficulté dans l'ordre du compte. Il faut signaler que le quatrième cahier (fol. 14-22v°) contient le récapitulatif des six premiers mois de l'exercice[1792]. Le septième cahier (fol. 39-45v°) est un cahier incomplet. Il est marqué d'un « VII » ce qui signifie que ce cahier débute bien par son premier feuillet. La règle des vis-à-vis est conservée dans ce cahier sauf entre les feuillets 41 et 42[1793]. En fait le feuillet 41 constitue le premier pendant de l'avant dernier bifeuillet alors que le 42 appartenait au bifeuillet interne. Le pendant de ce feuillet a été coupé et on a laissé 1 cm de talon pris dans la couture. Cette lacune est

[1789] Pour cette raison le fol. 7 ne comporte pas de signature et présente une face poils au lieu d'une face chair.
[1790] La somme récapitulative de la semaine du 2 novembre 1383, portée en haut du fol.14, donne la somme exacte des dépenses inscrites au feuillet 13. Il n'y a donc pas de perte d'informations. La semaine du 9 novembre s'achève au verso du feuillet 13 et celle du 17 novembre commence sur le feuillet 15.
[1791] Ils sont les troisième, quatrième et cinquième du KK 255.
[1792] Arch. nat., KK 255, fol. 20v° voir note 1721.
[1793] Le verso du feuillet 41 présente son côté poils alors qu'au contraire le recto du feuillet 42 est du côté chair.

confirmée par la collation du texte : on passe sans transition ni récapitulatif des sommes de la semaine du 26 juin 1384 (fol. 41) à celle du 4 juillet (fol. 42)[1794].

En fin de registre, on trouve un simple feuillet isolé (fol. 46) relié avec les autres cahiers par un talon rabattu. Il s'agit du premier feuillet de ce huitième cahier disparu car il est numéroté « VIII ». Le recto conclut la *secunda grossa,* c'est-à-dire la somme toute des travaux en régie. Au verso commencent les dépenses pour marchés. L'unique marché retranscrit n'est pas complet ; il se poursuivait sur les feuillets suivants soit sept feuillets pour obtenir un cahier complet.

Le compte de Jean de Savignon pour l'exercice 1382-1384 n'est donc pas aussi complet qu'il y paraît au premier abord. Il faut soustraire les quatre feuillets perdus du premier cahier (BnF, ms fr.11488, fol. 2-5v°), et retirer les lacunes (onze feuillets) observées après examen dans le volume des Archives nationales (KK 255). Les feuillets soustraits du compte sont donc au nombre de quinze. Si nous les ajoutons aux cinquante feuillets conservés nous obtenons bien le nombre de feuillets du compte original[1795]. Ces lacunes occasionnent la perte de six semaines de régie ainsi que celles des marchés.

L'examen codicologique de deux feuillets anonymes conservés dans des volumes de la collection des *Quittances et pièces diverses*[1796] plaide en faveur d'un rapprochement avec les comptes de Jean de Savignon. Ces deux feuillets ont été découpés au niveau de la reliure et n'étaient pas consécutifs. Outre l'impossibilité d'identifier le payeur, la datation précise de l'écriture pose problème. On peut évaluer les termes des exercices comptables en examinant les quelques dates mentionnées : semaine du 17 mai[1797], semaine du 24 mai[1798] et semaine du 6 juillet[1799] ; émission d'une quittance le 25 janvier 1396(ns)[1800]. Fort de ces indications, il faut chercher les lundi correspondant aux dates mentionnées aux environs de 1396. Le 6 juillet correspond à l'année 1394. Les 17 et 24 mai,

---

[1794] L'interruption intervient au milieu d'un long chapitre consacré aux journées de charretiers.
[1795] Le total de feuillets est de 65 c'est-à-dire 8 cahiers (de 8 feuillets chacun) dont un est « augmenté » d'un feuillet (le troisième).
[1796] Quittances et pièces diverses relatives au règne de Charles VI, 1394-1396 (BnF, ms fr. 26027, n° 2296-2297v°).
[1797] BnF ms fr. 26027, n° 2296.
[1798] *Ibid.*, n° 2296v°.
[1799] *Ibid.*, fol. 2297.
[1800] *Ibid.*, fol. 2297v°.

correspondent à l'année 1395. Ainsi, il est possible de dire que ces feuillets proviennent d'un ou de deux comptes couvrant les années 1394-1395[1801]. La mention d'une quittance émise un an après est d'un usage courant et ne remet pas en cause cette datation. Si ces deux feuillets appartiennent au même registre, la semaine du 6 juillet 1394 montre que le payeur n'utilisait plus le mois d'août comme terme d'exercice. Le premier feuillet comporte des dépenses de journées et le deuxième enregistre exclusivement des marchés ce qui laisse supposer qu'il était placé en fin du registre ce qui plaide en faveur d'une rupture du chantier entre la fin des années 1380 et le milieu de la décennie 1390. Le rapprochement entre Jean de Savignon et le chantier de la Sainte-Chapelle à partir de 1394 est plausible au regard de ce que nous savons du personnage[1802].

Parmi le corpus documentaire, il demeure néanmoins une épave de compte restée anonyme. Il s'agit de quatre feuillets provenant d'un compte d'œuvre du château de Lusignan commençant le 23 septembre 1386[1803].

4. Analyse critique

a) Procédures suivies par le payeur des œuvres

De quelle manière les payeurs des œuvres ont-ils synthétisé le contenu des pièces produites sur le chantier ? Dans les faits une grande quantité des informations contenues dans ces pièces n'avait pas été reportée dans les comptes car jugée inutile par le payeur soucieux avant tout d'indiquer le montant de la dépense et de nommer les pièces la justifiant. Du reste, certains comptables réduisaient jusqu'à l'extrême la teneur des pièces. Par exemple, dans la rubrique « œuvres » d'un compte de la baronnie de Graçay, le comptable rédigea un seul article regroupant plusieurs

[1801] Raynaud Clémence, « Guy de Dampmartin et la genèse du gothique flamboyant en France », *Cahiers Archéologiques*, t. 50, 2002, p. 188.
[1802] On sait que Jean de Savignon vécut au moins jusqu'au 15 juillet 1396 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 H 73, liasse 404).
[1803] BnF, ms fr. 20686, fol. 22-25v°.

réparations à l'hôtel de Genouilly pour une dépense de 176 £ t. et 18 s[1804]. Cet article renvoie aux « parties ecrites en un quaier [de] 6 feuillez de papier [où] sont contenues les journees et sepmaines des ouvriers ». Ce cahier, unique témoin du chantier rédigé par le maître d'œuvre, n'a malheureusement pas été conservé avec le compte[1805]. La réduction des informations de première main n'est pas imputable aux seuls payeurs des œuvres car l'écriture des comptes étant également rémunérée au feuillet, les Chambres des comptes avaient le désir de réduire la teneur des articles par souci d'économie. Au milieu du XVe siècle, Yves du Fou, capitaine de Lusignan, rendit un compte pour travaux dont le préambule expose que le comptable s'est plié aux directives qui lui prescrivaient de faire « ung estat abregié » pour « abregier l'expedicion » du compte et pour éviter que « les fraiz de la façon du dit compte qui seroit grans si toutes les dites singulieres parties estoient escriptes au long»[1806]. Nous ne savons pas si une telle ordonnance avait été prescrite aux payeurs des œuvres de Jean de Berry car il s'avère que leurs pratiques furent très variées en l'espèce entre ce que nous appellerons « une forme développée » et « une forme synthétique ».

La forme développée transcrivait en grande partie le contenu des pièces délivrées par le maître d'œuvre. Elle fut en usage à Bourges, à Riom, à Usson, ainsi qu'au début du chantier de Poitiers[1807]. Elle facilitait le travail des examinateurs de la Chambre des comptes en leur permettant de vérifier l'identité des ouvriers ainsi que le montant de leur salaire, la nature et la durée de leur service. Ces chapitres développés nous permettent d'entrer dans l'intimité des équipes et de suivre le parcours des individus. Ce type de comptabilité autorise une analyse fine et statistique de la chronologie du chantier. Bien entendu, il engendrait des comptes volumineux. A Poitiers, le registre regroupant les dépenses du 8 février 1384 au 12

[1804] Arch. dép., Cher, 8 G 2129, fol. 79v°, Compte de la terre de Graçay (1410-1411).
[1805] Ce cahier était signé de la main de « messire Eteinne le Seuvre preste juré et nottaire du scel des contraulx de la baronnie de Graçay » qui en outre se chargea de certifier les travaux. La garde et le paiement des ouvriers furent confiés au receveur qui se rendit sur place deux ou trois jours par semaine trois mois durant (*Ibid.*)
[1806] BnF, ms fr. 6737, fol. 35v° (compte de messire Yves du Fou, chevalier et capitaine de Lusignan, ordonné à distribuer la somme de 2000 £ tournois pour les réparations du dit château, 1er octobre 1463 – 31 septembre 1464).
[1807] Comptes d'Etienne Gervais, 9 fév. 1383 – 7 fév. 1384 (BnF, ms fr. 20686, fol. 13-20v°) et 8 fév. 1384 – 12 fév. 1385 (*Ibid.*, fol. 9-12v° et Arch. nat., KK 256).

février 1385 est le plus long des quinze comptes conservés avec une centaine de feuillets (voir Figure 70)[1808].

Quand l'activité des chantiers s'accrut à partir du 12 février 1385, le choix d'une rédaction développée posa d'évidents problèmes matériels au payeur. C'est donc de son propre chef ou contraint qu'Etienne Gervais synthétisa, à partir de février 1385, toutes les données du chantier du palais et de celui du château dans des chapitres très courts renvoyant les correcteurs de la chambre des comptes aux pièces justificatives pour connaître l'identité des personnes, leur salaire et la nature de leur service (voir Figure 71). Le payeur des œuvres note simplement le montant global de la somme versée. Dans ces conditions, l'identification du personnel présent sur le chantier de Poitiers devient impossible, de même que les quantités et provenances des matériaux arrivant sur les chantiers tous rassemblés dans un article « dépenses communes ». Ce système de rédaction comptable fut utilisé à Poitiers et à Lusignan. Il permit de substantielles économies sur les frais d'écriture des comptes (voir Tableau 20)

b) Les comptes de construction sont-ils des documents fiables ?

Il ne doit pas nous échapper qu'une distance existe entre les faits réels et ceux retranscrits dans les comptes de chantier. Tout d'abord, nous avons déjà évoqué le fait que les payeurs produisaient un témoignage indirect décalé dans le temps au regard des ouvrages réalisés. Le payeur, qui n'était pas un homme de métier, rédigeait ses articles d'après les documents rendus par le maître d'œuvre, ce qui pouvait conduire à l'emploi d'une terminologie qu'il ne maîtrise pas nécessairement : on rencontre « une ferrure appellee yraigne »[1809], « deux charrois appellez timbareaux »[1810] ou « transport de pierres appelees libbes pour la maçonnerie des fondements de la tour Maubergeon »[1811].

[1808] (BnF, ms fr. 20686, fol. 9-12v° et Arch. nat., KK 256). Aujourd'hui, le compte contient 60 feuillets, mais l'examen codicologique et l'étude de la numérotation des cahiers, montrent qu'il en contenait 104 à l'origine.
[1809] BnF, ms fr. 20686, fol. 10v°.
[1810] BnF, ms fr. 20686, fol. 11v°.
[1811] Arch. nat., KK 257a, fol. 31v°.

Par nature les documents comptables visés par la Chambre des comptes n'avaient pas pour objectif d'établir des mémoires techniques mais d'apporter des garanties de bonne gestion. Pour cette raison, ils n'avaient aucune vocation à éclairer le lecteur sur les choix artistiques, stylistiques ou iconographiques du commanditaire. Hors de l'architecture, les travaux de création artistique (programme sculpté notamment) ne relevaient pas de la compétence des payeurs des œuvres. Les grands artistes de Jean de Berry, tels Jean d'Orléans, André Beauneveu ou Jean de Cambrai, étaient pensionnés dans l'Hôtel du prince et les programmes étaient probablement conçus dans son entourage direct. Les comptes de chantier ne reflètent donc réellement que les ouvrages de gros œuvre lesquels nécessitaient une logistique importante.

Le plus étonnant est que même une étude purement comptable de ces registres relève des entorses à la réalité. Par exemple les déficits engendrés par les chantiers de Jean de Berry à Poitiers ont fait couler beaucoup d'encre, mais à y regarder de plus près, il s'avère que la logique comptable l'emportait sur la réalité. Rappelons que les balances comptables portées en fin de registre ne sont pas le fait des payeurs des œuvres, mais des auditeurs de la Chambre des comptes. Personne ne s'était encore étonné que le déficit abyssal du compte, commençant au 13 février 1385, était compensé l'année suivante (compte du 12 février 1386), par un excédent d'un montant égal à la livre près (voir Tableau 23)[1812]. Cette singularité cache en fait une opération de réécriture comptable par les clercs de la Chambre des comptes lors de l'audition des registres au printemps 1392. Pour s'en convaincre il faut revenir aux recettes du compte du 13 février 1385 et à celles du compte du 12 février 1386. Effectivement sur le premier compte, les auditeurs ont biffé les deux feuillets de recettes pourtant attestées par les lettres du payeur[1813] et leur ont substitué un bref article « Recettes » inscrit sur le premier feuillet. Par cette opération, les auditeurs annulaient les sommes prises sur la recette générale du Poitou et les reportaient sur la caisse du receveur des aides pour la guerre en Poitou. Il ne s'agit pas uniquement d'un glissement d'une caisse à une autre car le montant de la recette étant diminué de moitié, l'opération devait susciter un important déficit. Dans le compte du 12 février

[1812] Arch. nat., KK 257a et 257 b.
[1813] Arch. nat., KK 257a, fol. 1v-2.

1386, on substitua également la recette générale du Poitou par celle des aides pour la guerre[1814]. Cette fois, l'opération engendrait un important excédent. Ces modifications, artificielles et faites *a posteriori*, étaient donc de nature à fausser totalement les balances générales.

En fait, si on ne prend pas en considération des modifications opérées par les auditeurs de la Chambre des comptes (voir Tableau 23), il ressort une gestion saine des chantiers et des comptes clos par un léger excédent. Il existe une preuve de ces modifications faites lors de l'audition sur l'original du compte d'Etienne Gervais daté du 12 février 1386[1815]. Avant de rendre le compte, le payeur des œuvres avait reporté sa propre balance au verso de la couverture ; elle confirme bien le premier montant des recettes indiquées par lui.

Les auditeurs, qui géraient l'intégralité des finances de Jean de Berry, avaient certainement l'habitude de ce genre d'opération de « rééquilibrage » entre comptabilités pour aboutir à la présentation d'un état convenable de la gestion de l'apanage. Cet exemple doit nous inciter à la prudence et nous inviter à utiliser avec beaucoup de précaution les notions de déficits ou d'excédents dans le cadre des comptes de construction.

[1814] Arch. nat., KK 257b, fol. 1-2v°. Les auditeurs décidèrent également de rayer les recettes versées à partir du mois de septembre 1386, mais cette fois en raison d'un défaut de présentation des pièces justificatives que le payeur attachera au compte suivant (11 février 1387 – 29 février 1388).

[1815] Arch. nat., KK 257b. Ce détail était indécelable sur les microfilms. Je tiens à remercier M. Bruno Galland, conservateur général aux Archives nationales, pour m'avoir autorisé à consulter le volume original.

F. Les moyens de la construction

1. Les moyens financiers

Les moyens de financer la construction ont connu de grandes modifications à partir du milieu du XIVe siècle en raison du besoin urgent de fortifications urbaines[1816]. Les villes, principaux maîtres d'ouvrage en matière de fortification, mirent en place de nouveaux circuits de financement en grande partie assis sur la fiscalité extraordinaire. Le produit de ces nouveaux impôts – appelés aides - prévus tout d'abord pour le paiement des troupes et les rançons, était la propriété exclusive du roi de France. Le recours à cette manne financière avait donc pour contrepartie un droit de regard accru de l'autorité royale sur la gestion municipale. Les villes ne furent pas les seuls maîtres d'ouvrage à profiter de ce nouvel impôt : comme pour toutes les administrations princières, les grandes entreprises menées par Jean de Berry furent presque entièrement tributaires des subsides royaux. Le duc n'aurait pas eu les moyens de ses ambitions s'il avait dû compter uniquement sur ses fonds propres (voir Graphique 7). Par exemple, en 1384, le chantier du château de Mehun-sur-Yèvre coûta la totalité du produit des greniers à sel de Languedoc[1817] ou encore l'étiolement que connurent les chantiers du palais de Riom et du château de Nonette, entre 1379 et 1384 (voir p. 98 et *sq*) et qui montre que le financement assuré directement par l'administration du prince était de faible rendement et sujet à la conjoncture. Cette situation aboutit à la paralysie du chantier au mois de septembre 1383 et conduisit le duc à mettre en place une procédure plus efficace basée sur l'affectation immédiate d'une partie des aides levées dans le diocèse de Clermont. Ce nouveau mode de financement, assis sur un produit fiscal prédéterminé, autorisait la programmation des deux chantiers sur plusieurs années. Entre 1384 et 1389, Etienne du Chastel (receveur des aides dans le diocèse de Clermont) versa ainsi chaque année 3600 £ à chacun des chantiers de Riom et de Nonette à raison de versements mensuels de 300 £, soit au total 36000 £. L'argent des aides représentait une incontestable manne financière, mais ces nouveaux impôts exigeaient une

[1816] Rigaudière Albert, « Le financement des fortifications urbaines en France du milieu du XIVe siècle à la fin du XVe siècle », *Revue Historique*, janvier - mars 1985, n° 553, p. 19-95.
[1817] BnF, coll. Clairambault, vol. 487, fol. 100.

surveillance accrue et des rappels insistants du seigneur pour que les fonds levés soient bien affectés aux réparations[1818]. En 1386, Jean de Berry réclama même neuf années d'arriérés pour un impôt de 12 deniers par livre levé sur les poitevins y compris sur les hommes d'église. Il exigeait par la même la collecte des amendes ainsi que des neuf années d'exploits pour les Grands Jours[1819].

Outre la levée de l'impôt dans son apanage, Jean de Berry profita de celui collecté dans le Languedoc, province pour laquelle le roi Charles VI le nomma lieutenant à trois reprises (1380-1389 ; 1401-1411 ; 1413-1416). Cette gratification lui permettait de jouir de l'usufruit de ce domaine royal et de capter le produit de l'impôt[1820]. En dépit des troubles qui secouèrent le Languedoc, Jean de Berry se montrait inflexible sur ces questions et infligea de fortes amendes aux villes réfractaires[1821]. Sa gestion du Languedoc fut jugée tellement désastreuse[1822] que les plaintes à son encontre conduisirent le Conseil royal à lui retirer ses prérogatives dans le Midi contre son immunité[1823]. Si l'honneur du duc de Berry fut sauf, les officiers royaux firent exécuter un de ses fidèles à Toulouse, suspecté d'enrichissement personnel aux dépens des contribuables de la province.

Cependant ces nouvelles ressources ne remplacèrent pas les anciennes pratiques. L'Ordinaire, c'est-à-dire l'ensemble des revenus dus au seigneur (cens, taille, etc.) continuait en partie à alimenter le budget des travaux, principalement l'entretien des équipements des domaines : ponts, granges, moulins, halles, étangs. Ces fonds furent employés, le cas échéant, pour les résidences de Jean de Berry comme à l'hôtel de Genouilly (voir p. 179 et *sq.*). La rénovation, ordonnée par la duchesse Jeanne de Boulogne pour cette résidence, coûta, en 1397, presque 56 % du revenu de la châtellenie (voir Graphique 22). L'Ordinaire pouvait également venir en complément

---

[1818] Mandement de Jean de Berry ordonnant à ces gens des comptes à Bourges de veiller à ce que les fonds alloués aux réparations et autres besognes dans les villes, duchés et païs, soient dépensés dans ce sens par les personnes qui en avaient été commis, donné à Bourges, le 6 mai 1385 (BnF, ms fr. 26020, n° 696).
[1819] Mandement donné à Mehun-sur-Yèvre le 8 septembre 1386 (BnF, ms fr. 26021, n° 923).
[1820] Rey Maurice, *Le domaine du roi et les finances extraordinaires sous Charles VI, 1388-1413*, Paris, SEVPEN, 1965, p. 48. En 1413, le produit de l'impôt compensait pour un tiers les dépenses de l'Hôtel ducal (Autrand Françoise, Jean de Berry…, p. 348).
[1821] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 80 – 81 et 91 -102.
[1822] Rey Maurice, *Les finances royales sous Charles VI : les causes du déficit, 1388-1413*. Paris, SEVPEN, 1965, p. 122-124 et 224-225.
[1823] Le roi nomma trois réformateurs aux pouvoirs illimités.

du financement d'un grand chantier. Ainsi, en 1405, le chantier de Bicêtre profita d'un versement de 200 francs effectué par Jean Auber, receveur du roi dans la vicomté royale de Falaise[1824].

Outre la fiscalité extraordinaire ou ordinaire, le prince disposait également de ses fonds propres. C'est par exemple sur les deniers de l'Hôtel qu'il rémunérait ses grands artistes, peintres, sculpteurs, mais aussi jardiniers. Le maître de la chambre aux deniers, l'intendant de l'Hôtel de Jean de Berry, suivait le prince et la cour dans tous les déplacements et soldait ses dépenses courantes. Dans les comptes de l'Hôtel, on rencontre des paiements exigés par la préparation des résidences avant l'arrivée de la cour ducale à l'hôtel de l'archevêque de Bourges[1825], à Clermont[1826] au château de Nonette[1827] ou au château de Mehun-sur-Yèvre à l'occasion de la venue de Jean de Berry à la fin de l'été 1400[1828]. Une dépense effectuée par l'Hôtel pouvait faire suite à un ordre de paiement donné directement par le prince en faveur d'un ouvrier rencontré sur un chantier ou pour récompenser un maître d'œuvre à qui il avait confié une mission. Le maître de la Chambre aux deniers n'était pas le seul officier de l'Hôtel à s'impliquer dans la construction car on trouve également mentions des rôles tenus par Martin Leroy, maître de l'Hôtel du prince[1829], et par Jean Bésuchet, contrôleur de la dépense de l'Hôtel[1830].

[1824] BnF, ms fr. 22389, n° 97. Ce document n'avait pas été relevé dans l'inventaire de Léon Mirot, « Paiements et quittances de travaux…). Jean Auber est mentionné par Maurice Rey *(Le domaine du roi…*, p. 66 et 72.

[1825] « A mestre Colin de Villars mestre des euvres de charpenterie [de] monseigneur pour plusieurs pris qu'il a paiees pour les reparations neccessaires en l'oustel de l'archevesque de bourges ou quel monseigneur et madame sonc venu fere leur demourance (…) mandement du dit seigneur sur ce fait donné le XXXe jour du dit mois [septembre]. Quittance randu a court 91 £ 10 s 8 d. t », « A Pierre le verrier pour appareiller les verrieres de l'oustel du dit archevesque le XXIe jour du dit mois 4 £ », « A mestre Colin de Villars dessus dit pour plusieurs (…) et ouvrages quil a mis et fais ou dit houstel par madement du dit seigneur donné le XXVIe jour du dit mois (quittance) 26 £ t. » (Arch. nat., KK 251, fol. 35. Compte de l'hôtel du duc de Berry pour l'année 1370, chapitre « ouvrages et réparation »), voir Texte 3.

[1826] « A Droet le maçon pour 60 petis oyseaux qu'il a achetés du commandement de mon seigneur pour metre en la giolle [cage] qui est en la chambre a parer du dit seigneur a Clermont, le IIIIe jour de novambre 12 s. t. » (Arch. nat., KK 251, fol. 46v°).

[1827] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 C 174, fol. 4-7 (publié par Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemy de Noces…., Pièce n°1, p. 244).

[1828] Les charpentiers appareillèrent les fenêtres du donjon de Mehun-sur-Yèvre et les maçons réalisèrent des fourneaux dans la basse cour. Ces travaux, dont le montant global s'élève à 23 £ 9s 6d, ont été payés par Jean Amy, receveur général de Berry (Compte de Jean Hermant, maître de la Chambre aux deniers du prince (Arch. nat., KK 254, fol. 61).

[1829] BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437.

[1830] BnF, PO 324, dossier Bésuchet n° 7084.

A la lumière de ces éléments, il apparaît que le financement d'un chantier prenait le plus souvent la forme d'un ensemble complexe conjuguant des fonds provenant de plusieurs caisses. Cette disparité des bailleurs de fonds explique la très grande variété de documents comptables susceptibles de nous intéresser. Cette variété documentaire va du budget général par nature très sommaire au contrat d'adjudication détaillant tous les détails attendus d'un ouvrage.

La question des moyens financiers engagés par le duc dans ses chantiers peut-elle être comparée à une estimation de sa fortune personnelle ? Celle-ci est mal connue. Françoise Autrand apporte cependant des éléments de réponse en comparant deux comptabilités générales du prince, la première pour l'année 1374 ; la deuxième pour l'année 1413[1831]. Ces deux comptes, distants de presque quarante ans, montrent une forte croissance des dépenses : 78036 francs en 1374 contre 330000 francs en 1413 pour des recettes également croissantes mais tourjours insuffisantes pour équilibrer les comptes. Les subventions royales permettaient tant bien que mal de mal de maintenir les finances de Jean de Berry. Dans ce contexte, la capacité du duc à financer la construction est en très grande partie liée aux moyens que le roi lui allouait. Pour pouvoir lever l'impôt au nom du roi, il fallait que le duc ait une assise politique suffisante au sein du Conseil royal mais aussi auprès des élites locales. La politique de constructions menée par Jean de Berry relevait donc bien plus du consensus que de la volonté d'un seul homme. Elle reflète bien évidemment la qualité des liens qui unissaient le prince et le souverain, mais aussi l'histoire d'une certaine fiscalité extraordinaire qui tendait alors à se pérenniser.

Aux dires de Françoise Autrand, la décennie 1370 fut celle des « vaches maigres ». Le duc ne percevait qu'un tiers des fouages et des tailles qu'on levait avec peine sur une population diminuée et appauvrie[1832].

L'avènement du jeune Charles VI en 1380 et la mise à l'écart des marmousets, c'est-à-dire des conseillers de l'ancien monarque[1833], représentèrent une formidable opportunité pour le duc de Berry. Il se fit remettre 80000 £ en dédommagement des

---

[1831] Registre de Barthélemy de Noces (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 179). Compte du trésorier général, 1er oct. 1413 – 30 sept. 1414, Arch. nat., KK 250 (Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 346-349).
[1832] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 347.
[1833] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 10 - 14.

frais qu'il avait engagés pour reprendre la Saintonge et l'Angoumois aux Anglais[1834]. En 1382, la cause napolitaine fit disparaître de la scène parisienne un de ses principaux rivaux en la personne de Louis d'Anjou qui mourut d'ailleurs trois ans plus tard. En octobre de la même année, la victoire de l'armée royale à Roosebeke lui conféra une incontestable primauté auprès du roi et des Parisiens[1835]. En 1384, s'ouvrait l'ère des « grandes tailles » qui vit la régularisation des aides extraordinaires[1836] sur lesquelles Jean de Berry fit main basse. Son talent s'illustra en 1386 alors que l'entourage de Charles VI ourdissait un débarquement en Angleterre[1837] : clairvoyant ou calculateur, Jean de Berry fit annuler le projet par la ruse et le produit de l'impôt extraordinaire levé à dessein fut pour ainsi dire détourné de son premier objet[1838]. Les agents du duc collectaient « pour le roi » les impôts dans six élections : Bourges, Issoudun (duché de Berry) ; Poitiers (comté de Poitou) ; Riom, Clermont, Saint-Flour (duché d'Auvergne)[1839]. Le pouvoir exercé sur le jeune souverain permit au duc de se tailler une part plus importante sur les aides et les fouages c'est-à-dire la moitié.

Les beaux jours de Jean de Berry connurent une éclipse. En août 1388, Charles VI annonçait que les pouvoirs spéciaux accordés aux ducs de Berry et de Bourgogne prendraient fin à sa vingt-et-unième année. En novembre, lors d'une cession du Conseil royal, les membres de l'entourage du roi remercièrent publiquement les ducs. Le nouveau Conseil fut soutenu par le jeune duc Louis de Touraine et comprenait d'anciens fidèles de Charles V – les marmousets- comme le cardinal de Laon, Bureau de la Rivière, Jean le Mercier, Jean de Montaigu et Olivier de Clisson[1840].

La situation prit encore un tour nouveau en août 1392, lors de l'épisode dramatique de la forêt du Mans au cours duquel Charles VI montra ses premiers signes de démence. Bureau de la Rivière et Jean le Mercier furent incarcérés à la Bastille et un nouveau conseil de tutelle réunit alors Isabeau de Bavière, Berry, Bourgogne, Bourbon et Louis de Bavière[1841]. Une ère prospère s'ouvrit alors pour le

---

[1834] *Ibid.*, t. II, p. 14.
[1835] *Ibid.*., t. II, p. 73 - 74.
[1836] Rey Maurice, *Le domaine du roi*…, p. 324-340.
[1837] Le premier a échoué en 1385.
[1838] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 171 – 175 et 189.
[1839] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 350.
[1840] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 229 - 231.
[1841] *Ibid.*., t. II, p. 292 - 298.

prince. En 1401, il récupéra pour dix ans la lieutenance du Languedoc et le 22 février 1402, il obtint même la lieutenance à vie[1842] ainsi que la possibilité de capter la totalité du produit des fouages et tailles.

Cependant la guerre civile, qui grondait dès l'aube du XVe siècle, monta les différentes maisons de France les unes contre les autres et faillit emporter le duc de Berry, prince réduit quasiment à la banqueroute. Longtemps résigné au respect d'une neutralité bienveillante, Jean de Berry finit par se ranger du côté des Armagnac après l'assassinat du duc d'Orléans en 1407. Lorsque, en avril 1410, il bascula ouvertement du côté du pacte de Gien[1843], sa lieutenance lui fut retirée. Ses résidences parisiennes furent en partie pillées et brûlées[1844]. Le 3 octobre 1411, le Conseil royal déclara les ligueurs rebelles et se mit en guerre contre lui et les troupes de Bourgogne mirent le siège devant Bourges en 1412[1845]. En août 1413, Paris, libéré du joug bourguignon, vécut sous la terreur de Bernard d'Armagnac. Jean de Berry récupéra la lieutenance du Languedoc[1846], mais s'éteignit trois ans plus tard, le 15 juin 1416.

2. Mise en place d'une administration spécialisée

Afin de déployer ses ambitions, Jean de Berry s'est doté d'une administration compétente organisée de la même manière que celle du roi[1847] et celles des autres princes du sang[1848].

[1842] *Ibid.*, t. II, p. 468.
[1843] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 165 – 169.
[1844] *Ibid.*, t. III, p. 233 - 236, 248.
[1845] *Ibid.*, t. III, p. 247.
[1846] *Ibid.*, t. III, p. 195.
[1847] Chapelot Jean, « Chales V maître d'ouvrage : à propos de la construction du donjon de Vincennes et de quelques chantiers contemporains », in *Du projet au chantier*…, p. 339-403.
[1848] Alexandre Arnaud, *Les travaux d'art et les collections de Louis d'Orléans (1389-1407)*, Thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, Paris, Ecole nationale des chartes, 1999. Canat de Chizy Marcel, « Notice sur les maîtres d'œuvre des ducs de Bourgogne », *Bulletin Monumental*, t. 21, 1855, p. 17-50. Jacquier Elisabeth, *Les châteaux médiévaux en Bourgogne du sud (d'après les comptes du baillage de Charolles)*, Thèse de doctorat, Université de Paris IV, 1994. Mesqui Jean et Ribéra-Perville Claude, « Les châteaux de Louis d'Orléans et ses architectes (1391-1407) », *Bulletin Monumental*, t. 138, 1980, p. 293-345. Robin Françoise, « Les chantiers des princes angevins (1370-1480). Direction, maîtrise, main d'oeuvre », *Bulletin Monumental*, t. 141-1, 1983, p. 21-65. Taveau-Launay Isabelle, *L'architecture civile et religieuse à Paris sous le règne de Charles VI*, Thèse de doctorat, Anne Prache (dir.), Paris-Sorbonne, 1988.

Si l'organisation humaine sur les chantiers est bien documentée, nous ne disposons que de très peu de renseignements quant aux donneurs d'ordre en dehors du prince lui-même. Nous savons grâce au registre de Barthélemy de Noces que Jean de Berry consultait son conseil lorsqu'il envisageait de lancer un grand chantier. Cette validation collégiale confère bien évidement un rôle éminemment politique à l'acte de construire[1849]. L'avis des dépenses de 1374 ne laisse malheureusement pas transparaître les éventuels débats que put susciter ce sujet au sein du conseil, notamment à propos des conséquences pour la trésorerie (le chantier représentait plus de 10 % des recettes). Ce document, unique en son genre dans notre documentation, laisse imaginer les séances du conseil de Jean de Berry au cours des années 1380 lorsqu'il fallait tenter de tenir des budgets embrassant jusqu'à dix grands chantiers (voir Tableau 1). Peut-être que le duc avait reproduit l'exemple de son frère Charles V qui, soucieux de mener à bien les chantiers du Louvre et de Vincennes, avait placé, tant à la maîtrise d'œuvre qu'aux finances des chantiers, des proches voire des intimes[1850]. Le seul grand officier qui laissa son nom dans la comptabilité de chantier fut Arnoul Belin, conseiller et plus haut dignitaire de la Sainte-Chapelle de Bourges. Au début du XVe siècle, il agissait, en tant que visiteur des œuvres du duc de Berry, au contrôle des ouvrages de Bourges et de Mehun-sur-Yèvre[1851]. Le cas de l'hôtel de Genouilly (duché de Berry) nous indique que la duchesse pouvait également ordonner des travaux dans ses résidences[1852].

[1849] « C'est l'avis des finances de monseigneur le duc, de tous ses pais, tant des ordinaires comme extraordinaires, de tout un an, a commencier le premier jour de janvier l'an mil CCCLXXIII, fait de mon dit seigneur a Nonnette, le IIIe jour de fevrier ensuivant, en la presence de tout le conseil» (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5 C 174, fol. 4-7 édité par Teilhard de Chardin Emmanuel, *op. cit.*, pièce n°1, p. 240-245). Voir Texte 4.

[1850] Chapelot Jean, *op. cit.*

[1851] BnF, ms fr. 20686, fol. 58v°.

[1852] « Euvres et reparacions faites en l'ostel de Genoilhy par le commandement et ordonnance de madame la duchesse de Berry es moys de septembre, octobre, novembre de CCC IIIIxx et dix sept et aussi par l'odonnance de Jehan Guerart lieutenant general [*sic.*] de maistre Dreux de Dampmartin general maistre des œuvres de monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et de Bouloygne, paiéz par mandement tant de ma dite dame comme pour la Chambre des comptes (…) » (Arch. dép., Cher, 8G 2122, fol. 64).

a) Les maîtres d'œuvre : encadrement technique des chantiers

L'organisation technique et humaine des chantiers reposait sur les compétences d'un petit nombre de spécialistes de la construction. Leur tâche était immense : une estimation basse de l'effectif présent sur les chantiers (basée sur une documentation lacunaire entre 1372 et 1417) fait état de 1214 noms[1853], allant de l'ouvrier hautement qualifié au manœuvre recruté aux abords du chantier.

Les généraux maîtres des œuvres et leurs lieutenants

Le rôle de la maîtrise d'œuvre était d'assurer une réponse technique aux programmes et de superviser toutes les étapes de mise en œuvre : visites, expertises, devis, constitution des équipes, adjudication des marchés, suivi, acheminement des matériaux, réception des travaux, certification, etc. Le personnage central de cette administration était le général maître des œuvres[1854]. Il avait pour première fonction de coordonner l'ensemble des moyens attribués aux différents chantiers commandés par le prince. Pour cet office, le duc de Berry s'attacha les services successifs de deux maîtres d'œuvre parisiens : les frères Guy et Drouet de Dampmartin (voir Tableau 2).

De quelles fonctions et de quels pouvoirs était investi le général maître des œuvres ? Jean de Berry le désignait en ces termes : « general maistre de noz euvres en touz noz diz pais »[1855]. A la différence des maîtres d'œuvre attachés à un chantier, cathédral par exemple, l'office du général maître des œuvres n'est pas déterminé par la réalisation d'un ouvrage précis. Ses compétences s'étendaient à l'ensemble des ouvrages du prince situés dans l'apanage. Le général maître des œuvres avait pour tâche de faire inspecter tous les bâtiments de son maître afin de soumettre un état des dépenses à engager[1856] à la Chambre des comptes de Bourges. L'office n'était pas

---

[1853] Ce chiffre ne comprend pas les noms portés sur les sept feuillets de comptabilité découverts très récemment à la Médiathèque de Saint-Etienne.
[1854] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art*…, p. 75-86.
[1855] BnF, ms fr. 20686, fol. 13v°.
[1856] Taveau-Launay Isabelle, *op. cit.*, p. 327.

non plus déterminé par une durée de service. Selon une tradition remontant à saint Louis[1857], le général maître des œuvres était attaché de manière personnelle à son seigneur, vraisemblablement après une séance de prestation de serment, à l'instar de Raymond Du Temple devant le roi[1858]. Les généraux maîtres des œuvres du duc de Berry étaient promus « valets de chambre » ce qui leur conférait une place importante auprès des familiers du prince et leur permettait de jouir de certains privilèges et notamment d'être affranchis de la tutelle des corps de métiers[1859].

Dans un des comptes d'œuvre du palais de Riom, nous trouvons, au verso du dernier feuillet, la copie incomplète d'un acte unique dans notre documentation : la « copie du pouvoir de maistre Guy de Dampmartin »[1860]. Il s'agit d'un *vidimus* rédigé en latin par Ascelin de Mâches[1861], clerc secrétaire, conseiller à la Chambre des comptes et garde du sceau du prince, qui reproduit un acte scellé par le prince fixant les prérogatives du général maître des œuvres. Il est ainsi possible d'envisager les pouvoirs dont était investi le premier maître d'œuvre du prince.

La valeur légale des décisions des maîtres maçons des rois ou des princes est un phénomène bien connu[1862]. Pour cette raison les généraux maîtres des œuvres du duc furent sollicités à plusieurs occasions pour répondre à des expertises à Paris, à l'Ecluse, à Troyes, etc. L'apposition de la signature et du sceau du général maître des œuvres était la seule qui avait valeur devant la Chambre des comptes. Par exemple, les comptes de Poitiers révèlent que Guy de Dampmartin avait signé les « journées d'ouvriers » ainsi que la plupart des marchés alors qu'il n'était pas présent (voir Tableau 19). Ce détail montre qu'il était le seul à pouvoir valider les comptes de chantiers et que son authentification revêtait la même valeur qu'il soit ou non présent sur le chantier. D'autre part, les marchés de charpenterie étaient également visés par le général maître des œuvres.

[1857] Chapelot, Jean, « Charles V maître d'ouvrage…, p. 339-403.
[1858] Taveau-Launay Isabelle, *op. cit.*, p. 327.
[1859] Cassagne Sophie, *D'art et d'argent : Les artistes et leurs clients dans l'Europe du Nord (XIVe-XVe siècles)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 168.
[1860] BnF, ms fr. 11488, fol. 14v°. Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 74.
[1861] Ascelin de Mâche est mentionné par René Lacour en 1371 et en 1387 (Lacour René, *op. cit.*, annexes II).
[1862] Mortet Victor, « L'expertise de la cathédrale de Chartres en 1316 », *Congrès Archéologique de France*, Chartres, 1900, p. 320-321. Stein Henri, « Une expertise au XIVe siècle », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXX, 1909, p. 447-455.

La maîtrise d'œuvre de Jean de Berry était une organisation au centre de laquelle le général maître des oeuvres, qui résidair principalement à Bourges puis à Poitiers, faisait figure de seul décideur. Son temps était précieux et le nombre de chantiers lui imposait une stricte organisation. Il dirigeait en personne les plus importantes entreprises (Bourges, Mehun-sur-Yèvre et Poitiers). Il se déplaçait néanmoins sur les autres chantiers pour donner ses instructions aux équipes et veillait notamment à la réalisation des gabarits. Pour la conduite courante des travaux, le général maître des œuvres revenait à Bourges après avoir délégué ses pouvoirs à des lieutenants. Depuis la capitale de Jean de Berry, Guy de Dampmartin envoyait ses instructions par messagers interposés et ordonnait le déplacement des ouvriers, parfois accompagnés de leurs familles, au gré des besoins des différents chantiers[1863].

En outre, le général maître des œuvres veillait au bon financement des travaux et avait le pouvoir de réclamer des ordonnances à l'endroit des bailleurs de fonds. Par exemple en septembre 1383, il expédia une lettre close à Raymond Coustave, trésorier général du duc, afin qu'il « bailla argent pour faire ouvrer auz bastions de Riom et de Nonnette »[1864]. Dans ce courrier, il précisait qu'il ne viendrait pas sur les chantiers avant d'avoir obtenu réponse de la part du trésorier. Enfin, nous savons également que durant l'année 1385, Guy de Dampmartin a réussi à maintenir sur le chantier du château de Poitiers des effectifs qui auraient dû normalement rejoindre l'armée convoquée par le duc de Bourbon à Niort[1865].

En revanche, la présence, parmi les secrétaires de Jean de Berry, d'un certain Geoffroy de Dampmart[1866], qui signait les actes par un « G. de Dampmart. », conduisit plusieurs historiens à investir Guy de Dampmartin d'attributions qui n'étaient pas les siennes[1867].

Guy de Dampmartin (mort en 1404)

L'historien Henri Sauval rapporte, d'après des comptes d'œuvres royaux aujourd'hui disparus, que Guy de Dampmartin réalisa en 1365 les statues des ducs de

---

[1863] Arch. nat., KK 256, fol. 14v°.
[1864] Arch. nat.,, KK 255, fol. 9.
[1865] Arch. nat., JJ 127, n°86, fol. 54v°. Voir Texte 14.
[1866] Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage*…, p. XVI (annexe II).
[1867] Arch. Nat., J 1048, n°13 et 15 ; BnF., PO 1813, dossier Malpue, pièce n°3 ; Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1F 186, n°1 (Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France…,* vol. 2, pl. 9 et 10).

Berry et de Bourgogne destinées à orner la grande vis du Louvre. Il était également convenu qu'il réalisât le décor des douze segments de la voûte sommitale de cet ouvrage[1868]. Or Guy de Dampmartin n'était pas encore au service de Jean de Berry, mais pour répondre à une commande aussi prestigieuse et aussi délicate, ses compétences étaient déjà reconnues et le maître devait être déjà bien introduit dans le milieu restreint des sculpteurs de Charles V. Sur le chantier, il partagea la réalisation des statues avec le sculpteur Jacques de Chartres, que nous retrouverons également sur les chantiers du prince[1869]. En outre, c'est avec le sculpteur Jean de Saint-Romain qu'il sculpta les armes de la famille royale sur la voûte sommitale. Au Louvre, Guy de Dampmartin côtoyait encore les sculpteurs Jean de Launay et Jean de Liège.

Alfred de Champeaux et Paul Gauchery ont pu montrer que Guy de Dampmartin entra au service du duc de Berry peu de temps après le chantier du Louvre, soit entre 1367 et 1369[1870]. En 1369, le premier ouvrage connu du nouveau maître des œuvres du prince fut l'aménagement de la chapelle ducale dans la cathédrale de Bourges[1871]. Guy coordonnait pour l'occasion le travail du peintre Etienne Lannelier et celui du sculpteur, peut-être Jacques de Chartres[1872], pour qui on livra quatre grandes pierres de la carrière de Charly en 1370[1873]. Guy dirigea également son propre frère, le maçon Drouet, qui posait des barres de fer destinées à l'installation des verrières[1874]. La terminologie employée dans le registre comptable distingue très clairement les fonctions des deux frères : Guy est « maistre des euvres » du duc de Berry alors que Drouet est « maistre de l'euvre de la chapelle dudit seigneur en l'eglise de Bourges »[1875].

Par la suite, la présence de Guy de Dampmartin est attestée en Auvergne entre 1371 et 1376. Il accompagnait son seigneur qui y séjournait alors régulièrement. En

---

[1868] Sauval Henri, *Histoire et recherches des antiquitez de la ville de Paris*, 3 vol., 1724, t. II , p. 23-24. On sait, grâce aux travaux de Leroux de Lincy, qui exploita d'autres sources, que Drouet, le frère de Guy travaillait sur une autre partie du bâtiment (Leroux de Lincy Antoine, « Comptes des dépenses faites par Charles V dans le château du Louvre, des années 1364 à 1396 », *Revue Archéologique*, 1851, p. 670-691 ; 760-772).
[1869] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 91-92.
[1870] *Ibid.*, p. 74. Lors de l'entrée de Guy de Dampmartin dans l'hôtel du prince, Jean de Berry était comte de Mâcon. Le duc usa de ce titre à partir de 1367.
[1871] BnF, ms fr. 23902, fol. 2v°-3.
[1872] Arch. nat., KK 251, fol. 28v° ; Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 91.
[1873] Arch. nat., KK 251, fol. 34v°-35.
[1874] Arch. nat., KK 251, fol. 35. Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 245.
[1875] BnF, ms fr 23902, fol. 3.

novembre 1371, dans un compte des consuls de Montferrand, on trouve mentionné « mestre Guy, lo bastidor de Nonette »[1876]. Trois ans plus tard, un avis de dépenses du trésorier général du duc mentionnait les gages de Guy de Dampmartin qui dirigea les ouvrages du château de Nonette[1877]. Au mois de mai 1375, Guy de Dampmartin était mentionné à Paris où deux valets maçons vinrent le rejoindre depuis Poitiers[1878]. Il s'agit de l'unique mention des valets de Dampmartin. Il retourna probablement en Auvergne avec son seigneur pour les célébrations de Pâques 1376 qui marquèrent le début de la rénovation du palais de Riom[1879]. Peut-être resta-t-il sur le chantier jusqu'en juillet 1379, date à laquelle il contractait un marché avec un maçon de Volvic[1880].

Avec la décennie 1380, la plus dense période de construction, les fonctions de Guy de Dampmartin apparaissent avec plus de précision. Outre Riom et Nonette, Guy de Dampmartin devait assurer la conduite de travaux à Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Poitiers et Lusignan. Le rôle du général maître des œuvres, placé au centre d'un important réseau d'officiers compétents, prenait dorénavant toute sa dimension. Entre 1380 et 1384, Guy de Dampmartin dirigeait en personne les chantiers du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre[1881]. Il résidait alors à Bourges dans le quartier de Saint-Pierre-le-Puellier près de la Chambre des comptes[1882] institution

---

[1876] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 3 E DEP FDS 2-CC 165. Il faut se référer à la notice de l'inventaire car le registre a disparu des rayons. Teilhard de Chardin Emmanuel, *Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790, rédigé par E. Teilhard de Chardin*, Fonds Montferrand, Clermont-Ferrand, impr. de G. Mont-Louis, 1902-1922, 2 vol., t. I, p. 386, colonne 1.

[1877] Arch. dep. Puy-de-Dôme, 5 C 179, fol. 4-5v°.

[1878] « A Jehan de Nouvyau et Jehan de Mez maçonz vallez de maistre Guy le maçon, pour don a eulx fait par mondit seigneur a faire leurs despens aller de Poitiers a Paris devers leur dit maistre a eulx baillé audit lieu de Poitiers ledit lundi du commandement de mondit seigneur… » (Arch. nat., KK 252, fol. 61v° cité par Raynaud Clémence, *op. cit.*, note n°21).

[1879] BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v°

[1880] Il s'agissait d'achever les salles de parement qui avaient été commencées « aux journees de mon seigneur », contrat signé avec Pierre Guobia de Volvic le 20 juillet 1379 (Arch. nat., KK 255, fol. 46v°).

[1881] Arch. nat., KK 256, fol 56 et KK 257a, fol. 39v° (annotations latines marginales). Donner en texte

[1882] Soyer Jacques, « documents inédits sur le séjour et la demeure à Bourges de divers artistes », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 27, 1903, p. 305-328. En 1425, on trouve également mention des anciennes maisons de Guy de Dampmartin dans le censier de Saint-Pierre-le-Puellier (Arch. dep. Cher, 7G 175, fol. 16). Monestier Richard, « Note sur une maison de Bourges…, p. 212-224.

avec laquelle il devait probablement travailler étroitement notamment en assistant les magistrats dans la vérification des comptes d'œuvre[1883].

A partir du mois de novembre 1382, Guy de Dampmartin partagea son temps entre le Berry et le chantier du château de Poitiers. Le 15 mai 1383, il était dans cette ville pour signer deux importants marchés concernant la « maçonnerie nouvelle » de deux tours du château[1884]. De son côté, le chantier du palais de Riom n'avançait guère et depuis Bourges, Guy de Dampmartin était tenu informé des infortunes du chantier auvergnat. Le général maître des œuvres avait pourtant prévu de se rendre en Auvergne à la fin de l'été 1383, mais il préféra ajourner son départ. Il envoya le tailleur de pierre Claus de Mayence pour apporter « l'ordonnance du bâtiment »[1885] et préparer le lancement d'une nouvelle campagne au printemps suivant. Guy de Dampmartin était présent à Riom du 4 au 16 avril 1384 afin préparer la campagne de maçonnerie et notamment pour superviser la réalisation des gabarits destinés aux tailleurs de pierre[1886]. Il convoqua pour l'occasion le maître d'œuvre de la cathédrale de Clermont, Pierre Juglar[1887], à qui il délégua la conduite du chantier[1888]. Rien ne laisse supposer qu'il revint par la suite à Riom. L'éloignement du chantier par rapport à Bourges explique que deux autres lieutenants – Hugues Jolis et Hugues Foucher - succédèrent à Pierre Juglar. Il est probable qu'avant de quitter l'Auvergne, Guy de Dampmartin donna également des instructions relatives au chantier du château de Nonette qui se poursuivit jusqu'en 1389[1889].

Après son séjour en Auvergne, Guy de Dampmartin retourna vers le Berry puis vers Poitiers où l'attendaient ses deux lieutenants de Poitiers – Jean Guérart et Robert Fouchier – qui avaient préparé toutes les infrastructures nécessaires pour le lancement de la nouvelle campagne de la tour Maubergeon prévue pour l'hiver 1384. Cette rencontre revêtait un caractère officiel car Guy de Dampmartin quittait Mehun-

---

[1883] *La France des principautés : les Chambre des comptes XIVe – XVe siècles*, Philippe Contamine et Olivier Mattéoni (dir.), Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1996.
[1884] Arch. nat., KK 256, fol. 55 et 55v°.
[1885] Semaine du 21 septembre 1383 : « Journees d'ung maçon qui vint de Bourges a Riom et apourta l'ourdenance du dit bastiment pour fere ouver. A Claus de Mayense maçon six jours a 6 s. 8 d. pour jour de venir a [*sic.*] Bourges a Riom et pour son retour deux francs (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 9v°).
[1886] Arch. nat., KK 255, fol. 23v° et 24v°.
[1887] Il continuA à remplir ces fonctions jusqu'à sa mort en 1386 (Sanchez Pierre, *op. cit.*, p. 62).
[1888] Arch. nat., KK 255, fol. 28v°.
[1889] Arch. nat., 255, fol. 9v°, Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1F 186, n°1 (mars 1385) ; BnF, PO 702, dossier Chastel (du) n° 16271, pièce n°9 (janvier 1387) et n°11 (mai 1388).

sur-Yèvre le 30 novembre 1384 pour Poitiers afin d'y rejoindre ses lieutenants mais aussi son seigneur[1890]. Le duc de Berry se fit soumettre le projet de la maçonnerie et la charpenterie de la tour Maubergeon, tracés par Jean Guérart sur un grand parchemin[1891] ainsi que sur des panneaux de noyer[1892]. Le général maître des œuvres profita d'un second séjour à Poitiers durant le mois d'août 1385[1893] pour établir les modalités du marché pris par Jean Caillou pour la maçonnerie de la tour Maubergeon[1894]. Avec le lancement des chantiers de Lusignan (avant 1386) [1895], du Gros Horloge (1386)[1896], et du pignon sud de la grande salle du palais (1387), les occasions de revenir à Poitiers se firent de plus en plus pressantes puis conduisirent le général maître des œuvres à vendre ses biens à Bourges[1897] et à s'installer définitivement dans la ville. Il logeait dans une maison rue du Marché-Notre-Dame face au palais (acquise avant le 19 mars 1388)[1898]. A la mi-avril 1388, une maison attenante à la sienne fut achetée pour établir une chambre aux traits[1899].

Il n'existe plus ensuite, de traces écrites du travail de Guy de Dampmartin. La décennie 1390 est la plus pauvrement documentée alors que de grands travaux se poursuivaient à Poitiers et que les Saintes-Chapelles de Bourges et de Riom étaient mises en chantier. Le silence des sources et le remplacement assuré par son frère Drouet auprès de Jean de Berry en 1397, ont longtemps nourri l'hypothèse de la mort de Guy de Dampmartin au cours de cette décennie, mais un document inédit nous

---

[1890] Arch. nat., KK 256, fol. 56 et Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. IV.
[1891] Arch. nat., KK 256, fol. 28.
[1892] Arch. nat., KK 256, fol. 37v°.
[1893] « A maistre Guy de Dampmartin maistre des dictes euvres pour ses gaiges de 20 s. par jour a lui ordonnés par mon dit seigneur par ses lettres tant qu'il vaquera pour le fait d'icelles oeuvres et pour XX jours commançant le premier jour d'aoust IIIIxx et V par lettre du dit maistre Guy donnee le XXXe du dit aoust celui an rendue a court », chapitre des gages (Arch. nat., KK 257a, fol. 39v°). Comme ce fut le cas pour la vacation du général maître des œuvres durant l'hiver 1384, les auditeurs de la chambre des comptes retranchèrent le nombre de jours passés à Poitiers in *computo Hugonis Meschin solutoris operum magdnii*, c'est-à-dire du compte d'Hugues Meschin payeur des œuvres de Mehun-sur-Yèvre.
[1894] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.
[1895] BnF, ms fr. 20686, fol. 42-49v°.
[1896] Pour cet ouvrage, Guy de Dampmartin établit un certificat le 18 mars 1387 (Arch. mun., Poitiers, 27 J, n°212 (édité par Provost Catherine, *Les travaux communaux*…, vol. 2, n°54. L'auteur publie trois autres pièces mentionnant Guy de Dampmartin : n° 58, 80 et 181).
[1897] Soyer Jacques, *op. cit.*, p. 305-328, pièces n°7 et 8.
[1898] Arch. nat., J 182, n° 111. La date d'acquisition de ce bien n'est pas connue ; nous savons qu'elle est antérieure au 19 mars 1388(ns). A ce sujet, lire Guyotjeannin Olivier, Philippe Plagnieux, « Documents comptables et histoire de la construction de Guy de Dampmartin et la cheminée de la grande salle de Poitiers », *Bulletin Monumental*, t. 164-4, 2006, p. 377-382.
[1899] *Ibid.*, n° 110 et 109. La quittance de Jean Damaut ne fut expédiée que le 10 décembre 1388 (*Ibid.*, n° 108).

apprend que le maître vécut à Poitiers jusqu'en 1404 date à laquelle sa veuve arrêta de verser les quatre livres de rente dues à l'aumônerie de Notre-Dame-la-Grande[1900]. Ainsi le maître d'œuvre disparaissait pratiquement au même moment que son ancien maître Raymond Du Temple[1901]. Ainsi donc pour une raison inconnue, Guy de Dampmartin, avait abandonné sa charge de général maître des œuvres au profit de son frère. Les conjectures sont multiples – l'âge, la santé - mais la plus probable serait que son patrimoine était devenu suffisant pour lui permettre de vivre de la rente.

Quoiqu'il en soit, nous quittons le maître au faîte de son œuvre : l'achèvement du pignon sud de la grande salle du palais de Poitiers. Si, à la lecture des archives, Guy de Dampmartin incarne bien la stature du maître d'œuvre audacieux et ingénieux que lui prêtent les historiens de l'art, nous ne devons pas oublier son extraordinaire capacité à administrer et à organiser, qualités indispensables pour occuper de telles fonctions à la cour d'un prince ou du roi.

Drouet de Dampmartin (mort en février 1413)

Drouet de Dampmartin était le frère de Guy[1902] . La documentation concernant le deuxième général maître des œuvres du duc de Berry est assez variée : pièces justificatives, comptes et minutes notariales. Elle nous dépeint une image vivante du personnage, riche de détails sur sa vie et ses pérégrinations.

Comme son frère Guy de Dampmartin, c'est sur le chantier du Louvre que le nom de Drouet apparaît pour la première fois. Antoine Leroux-de-Lincy a retrouvé la

---

[1900] Le 13 juillet 1419, Jean Gressin, aumônier de Notre-Dame-la-Grande, réclame aux héritiers de Guy de Dampmartin les arrérages dus depuis quinze ans c'est-à-dire : « (…) apres le décès dudit maistre Guy Dampmartin (…) » et quand Casin de Serrenvillier « lors serviteur et chambellan de feu mon seigneur de Berry dont dieu ait l'ame, lequel pour sa puissance depuis qu'il fut marié avec la dicte Guillemette cessa de paier les dictes quatre livres de rente » (cet acte de la cour du sceau aux contrats fait partie d'une liasse de six pièces parchemins et papiers, Arch. dép., Vienne, G 1124). La fonction de maître Guy de Dampmartin n'est pas mentionnée, mais l'emplacement de sa demeure, entre Notre-Dame-la-Petite et la clôture des Jacobins, correspond à celui mentionné dans l'acte de 1388 (Arch. nat., J 182, n° 111).

[1901] Taveau-Launay Isabelle, « Raymond Du Temple, maître d'œuvre des rois de France et des princes », *Du projet au chantier*…, p. 324.

[1902] Arch. nat., KK 252, fol.145. Soyer Jacques, *op. cit.* pièce n°8.

trace du maçon dans des passages inédits des comptes de ce chantier[1903]. Drouet de Dampmartin ne travaillait pas à la grande vis, mais il honorait pour 14 £ parisis un marché concernant la taille d'une « huisserie à voulsure empointée et chanteau auquel a un archet ; et dedans celuy archet un escu des armes de la reyne devers la rue d'Osteruche»[1904]. Après le chantier du Louvre, Drouet suivit son frère au service de Jean de Berry et travailla en 1369 à la maçonnerie de la chapelle ducale dans la cathédrale de Bourges[1905]. En novembre 1370, il accompagnait le duc à Clermont où il acheta « 60 petits oyseaux pour mettre dans la giolle qui est dans la chambre à parer du duc à Clermont »[1906].

Par la suite, Drouet de Dampmartin quitta certainement le service de Jean de Berry car en dépit de la conservation des comptes de l'Hôtel du prince, nous perdons la trace du maître d'œuvre pendant sept ans. Il est possible qu'il retourna exercer son métier à Paris, ville dans laquelle il résidait rue de Joigny près de la Porte Baudet[1907]. En janvier 1378, il fut nommé par le duc de Berry valet de chambre[1908] et réalisa en tant que concierge des réparations dans l'hôtel parisien du prince rue de l'Echelle du Temple[1909]. Le 25 janvier 1380, il quittait Paris en compagnie de deux autres maçons parisiens pour visiter la cathédrale de Troyes et la rose de son portail sud[1910]. Les

---

[1903] Leroux de Lincy Antoine, *op. cit.*, p. 670-791 et 760-772.
[1904] *Ibid.*, p. 687, n°47 (compte allant du 18 octobre 1364 au premier mai 1367).
[1905] « A Droet de Dampmartin maistre de l'euvre de la chapelle dudit seigneur en l'eglise de Bourges pour argent baillé a luy pour mettre et convertir en laditte heuvre, par mandement dudit seigneur et 2 quittances dudit Drouet donnees le jeudy apres la Nativite de Nostre Dame [8 septembre] et [le] VIe jour d'avrilhe CCC LXIX, tout rendu a court, 100 francs » (BnF, ms. fr. 23902, fol. 3). « A Droet de Dampmartin maçon pour plusieurs barres de fer qu'il a fait faire pour asseoir les verieres de la chapelle que mon seigneur a fait faire en l'aiglise de Bourges (…) » (Arch. nat., KK 251, fol. 35, mention marginale).
[1906] 4 novembre 1370 (Arch. Nat., KK 251, fol. 46v°).
[1907] voir note 1910.
[1908] « A Droet de Dampmartin, valet de chambre de mon seigneur et concierge de son hostel a Paris pour argent a luy baillé comptant a Paris du commandement de mondit seigneur pour mectre et employer en la reparacion du dit hostel, 4 francs yci pour ces III parties. Par mandement de mondit seigneur donné [le] XXVIIe jour de janvier l'an dessus dit, ainsi signé par mon seigneur le dit Jean le Masle et quittance des dessus dits rendu a court pour ce 6 £ t.» (Arch. nat., KK 252 fol. 167).
[1909] « A Drouet de Dampmartin frere de de maistre Guy concierge de l'ostel de mondit seigneur a Paris pour argent a luy baillé du comandement de mon dit seigneur pour convertir en la reparacion du dit hostel par mandement de mon dit seigneur donné le XIe jour d'avril l'an dessus dit et quittance du dit Drouet rendu[e] a court 20 francs» (Arch. nat., KK 252, fol. 145). Jean de Berry est présent à Paris durant de décembre 1377 à janvier 1378.
[1910] « Pour faire visiter la massonerie de la roe par devers la court de l'official, et toute l'eglise autour tant en haut comme en bas, le XXVIe jour de janvier, par Droet de Dampmartin, masson demorant a Paris rue de Joigny, vers la porte Baudet, de lez l'hostel Jean Desmares [*sic.*], avec lui deux autres massons de Paris, baillé par le commandement de mes seigneurs en chapitre 4 francs (…) » (Gadan J.F., « Comptes de Guy de Verdun et Pierre Darbois le petit, chanoine et proviseur de l'œuvre de la

compétences du maître d'œuvre étaient ainsi largement reconnues et cet épisode nous laisse penser que son expérience passée nous échappe en grande partie. La renommée du frère de Guy lui ouvrit les portes de l'Hôtel de Philippe le Hardi duc de Bourgogne. Le 20 février 1384, Drouet était nommé « maître général des œuvres du duc de Bourgogne par tous ses pays » au salaire de 10 s par jour[1911]. Le 30 avril suivant, il était au château de Rouvres en compagnie du maçon Jacques de Nuilley. Au mois de juin 1384, il reçut 100 francs pour payer deux pionniers et deux tailleurs de pierre qui travaillaient au château de l'Ecluse ainsi que dix tailleurs de pierre occupés à la chartreuse de Champmol[1912].

Si Marcel Canat de Chizy s'étonne de ne pas trouver de mention de Drouet de Dampmartin dans les chroniques des chartreux de Champmol, c'est que le général maître des œuvres du duc de Bourgogne résidait toujours à Paris. C'est du moins de cette ville qu'il partit, en 1387, en compagnie de Raymond Du Temple afin d'expertiser le château de l'Ecluse pour le compte de son maître[1913]. L'année suivante, le 18 septembre 1388, il effectuait à Paris l'expertise de la résidence du président du Parlement Etienne de la Grange, en compagnie de vingt-deux maçons et charpentiers dont Raymond Du Temple[1914]. A ce moment Drouet de Dampmartin était toujours le « maistre des euvres de monseigneur de Bourgoigne »[1915]. La sécheresse de la documentation[1916] ne nous permet pas de décrire l'organisation des travaux qu'il mit sur pied à ce titre, mais on peut supposer, au regard des institutions de Jean de Berry, que Drouet était au centre d'une administration commandant un ensemble de constructions : le palais de Dijon, la Chartreuse de Champmol, les

---

cathédrale de Troyes », in *Le bibliophile troyen, recueil de pièces concernant la ville de Troyes, ou conservées dans sa bibliothèque*, Troyes, Poignée, 1851, t. I, p. 14).

[1911] 8 sous parisis par jour (BnF, coll. Bourgogne, vol. 24, fol. 52). L'acte (copie du XVIIe siècle) est daté du 20 février 1383 et on peut penser qu'elle est rédigée en ancien style.

[1912] Dehaisnes Chétien, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois & le Hainaut avant le XVe siècle*, Lille, L. Danel, 1886, t. II, p. 602.

[1913] Henwood Philippe, « Raymond Du Temple, maître d'œuvre des rois Charles V et Charles VI », *Bulletin de la Société Historique de Paris et de l'Ile-de-France*, t. 105,1978, p. 55-74.

[1914] Stein Henri *op. cit.*, p. 447-455.

[1915] *Ibid.*, p. 448.

[1916] La documentation, rapportée par Marcel Canat de Chizy et Chrétien Dehaisnes s'appuie essentiellement sur des pièces justificatives provenant de l'ancienne Chambre des comptes du duc de Bourgogne à Dijon (mandements, quittances, certificats). Elle ne permet pas de dresser un état global de l'organisation des chantiers.

châteaux de l'Ecluse, de Rouvres et de Germolles[1917]. Comme son frère Guy, Drouet de Dampmartin devait diriger cet ensemble par l'intermédiaire d'un réseau de lieutenants parmi lesquels on peut citer le maçon Jacques de Nuilley, qui travaillait déjà pour le duc à Dijon en 1367[1918], et qui signa et certifia avec Drouet de Dampmartin un marché pour la chartreuse de Champmol en 1386[1919]. Nous connaissons également le nom du maçon Simon Dubois mentionné en 1386 et 1387[1920]. Sur les chantiers bourguignons, Drouet de Dampmartin côtoyait d'autres grands artistes tels que Jean de Marville ou Claus Sluter.

La durée du service rendu à Philippe le Hardi pose un problème. Une erreur de datation commise par Marcel Canat de Chizy laissait entendre que Drouet de Dampmartin travailla à la chartreuse de Champmol jusqu'au 27 octobre 1396 mais en fait le document est daté du 17 octobre 1386[1921]. L'expertise parisienne du 18 septembre 1388 constitue donc le dernier document dans lequel Drouet de Dampmartin est mentionné au service de ce prince[1922].

L'indigence de la documentation ne nous permet pas de fixer la nomination de Drouet de Dampmartin auprès de Jean de Berry avant le mois de septembre 1397[1923], mais il pourrait paraître logique qu'il vint se mettre au service de ce prince dès la mise en chantier de la Sainte-Chapelle de Bourges en 1392. Deux éléments étayent cette hypothèse : Drouet de Dampmartin était présent à Bourges le 23 octobre 1389[1924] et il s'installa, en 1392, à Jargeau près d'Orléans aux portes du Berry après avoir épousé l'héritière d'une riche famille bourgeoise d'Aubigny-sur-Nère (duché

[1917] Canat de Chizy Marcel, *Note sur les maîtres des œuvres des ducs de Bourgogne*, Paris, Derache, 1855, pièce n° VIII. Dehaisne Chrétien, *op. cit.*, t. II, p. 602. Patrick Beck (dir.), *Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Age*, Saint-Cyr-sur-Loire, Sutton, 2002. Lecat Jean-Philippe, « La chartreuse de Champmol dans la vie politique de Philippe le Hardi », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*, Dijon, 1992, p. 9-11. Schmidt Gerhard, « Jean de Marville, artiste suranné ou innovateur ? », *Ibid.*, p. 295-304.

[1918] Jacquier Elisabeth, « La politique castrale des Valois de Bourgogne dans les bailliages méridionaux de leur duché » in *Du projet au chantier…* , p.154. Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 76, mentionnent également un autre lieutenant de Drouet en la personne de Simon Dubois.

[1919] Canat de Chizy Marcel, *op. cit.*, pièce n°8.

[1920] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 77.

[1921] Canat de Chizy Marcel, *op. cit.* pièce n° 8. Clémence Raynaud releva cette erreur dans « Guy de Dampmartin…, note 69. Cette chronologie s'accorde mieux avec la dédicace de l'édifice en 1388.

[1922] Stein Henri, *op. cit.*, p. 447-455.

[1923] Arch. dép., Cher, 8G 2122, fol. 64.

[1924] Il est à Bourges afin d'approuver la vente des biens que son frère avait cédés l'année précédente (Soyer Jacques, *op. cit.*, pièces n°7 et 8). L'itinéraire de Jean de Berry est trop vague à ce moment pour savoir si le prince était lui aussi à Bourges à ce moment.

de Berry)[1925]. Pendant que Drouet travaillait à Bourges, les chantiers de l'apanage continuaient d'être conduits par ses deux lieutenants Jean Guérart et Hugues Foucher : Nonette (1393), la chapelle du palais de Riom (1394-1396), le château de Lusignan (1396-1403), le château de Poitiers (1398).

En 1399 et en 1400, Jean de Berry dépêcha depuis Paris plusieurs messagers vers « l'imagier Dampmartin » à Aubigny[1926]. On ignore la nature des ouvrages en question. Drouet de Dampmartin possédait encore une résidence à Concressault[1927]. Peut-être travaillait-il pour Arnoul Belin, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourges, qui était possessionné à Aubigny et qui était encore redevable de 41 £ envers Drouet de Dampmartin en 1413[1928]. Peut-être que le « chantier d'Aubigny » était en fait le château de Concressault distant de deux lieues.

Drouet de Dampmartin mourut entre le 11 février et le 16 février 1413 dans sa maison de Jargeau[1929].

Les lieutenants du général maître des œuvres

Jean Guérart

Lorsque le nom de Jean Guérart apparaît pour la première fois dans les comptes de chantier, il s'agit déjà d'un tailleur de pierre confirmé. Il était payé 7 sous par jour et oeuvrait, assisté de plusieurs valets, sur le chantier de la grande vis du palais de Bourges (voir Tableau 11)[1930]. L'administration ducale le considérait dès lors comme un homme de confiance, et l'envoya en 1382 à Valence (Royaume d'Aragon) chercher les tuiliers « sarrasins » dont le talent vanté par le duc de Gérone avait suscité la curiosité de Jean de Berry[1931]. A son retour, il procéda vraisemblablement à

[1925] Leroy Paul, Jargeau et ses environs, XIVe - XVe siècles, Paris, Bouillon, 1893.
[1926] Arch. nat., KK 253, fol. 80v° (d'après Guiffrey Jules, *op. cit.*, p. LXXXVII) et Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 78.
[1927] Le 11 février 1413, Drouet de Dampmartin lègua une partie de ses biens à son fils étudiant à Paris dont « tout le menaisge » c'est-à-dire le mobilier de Concressault (Arch. dép., Loiret, 3E 14329, 11 février 1413).
[1928] Arch. dép., Loiret, 3E 14329, 11 février 1413.
[1929] *Ibid.*
[1930] Du 5 août au 21 octobre 1381 (Arch. dép., 8 G 1166, fol. 1-4v°).
[1931] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 122, note 6.

l'installation de l'atelier du tuilier dans le palais de Bourges[1932]. Il rejoignit ensuite le chantier de Poitiers dans le courant du printemps 1384[1933] pour y prendre la conduite des travaux en collaboration avec le charpentier parisien Robert Fouchier. Son salaire était alors de 11 s. et 8 d. par jour[1934].

Du mois de mai 1387 au mois de janvier 1388, Jean Guérart, outre la conduite des travaux de Jean de Berry, certifiait une partie des travaux du Gros Horloge[1935]. Le 19 septembre 1387, il reçut 10 £ de la commune de Poitiers en reconnaissance de ses « avis » [1936]. Les chantiers poitevins le retinrent encore pendant plus de dix ans. A partir du mois de décembre 1396, Jean Guérart encadrait les équipes travaillant au chantier du château de Lusignan qui perdura au-delà de l'année 1403[1937]. En 1398, il accompagnait deux charpentiers poitevins à Lusignan pour choisir douze grandes pièces de bois destinées à la reconstruction du beffroi du Gros Horloge[1938]. Enfin, la même année, Jean Guérart avait la charge de travaux de décoration au château de Poitiers[1939]. Durant cette période, Jean Guérart demeurait dans la paroisse Saint-Didier proche du palais[1940] ce qui ne l'empêcha pas d'assurer une vacation en Berry à l'instigation de la duchesse Jeanne de Boulogne[1941].

A partir de 1403, les travaux reprirent au château de Mehun-sur-Yèvre[1942] et la présence de Jean Guérart y est attestée en 1408 : le lieutenant de Drouet de Dampmartin y signait et certifiait des contrats de maçonnerie et de curage[1943]. Jusqu'en 1413, Jean Guérart continuait d'être désigné comme maître des œuvres de

---

[1932] Gauchery Robert, « Les carrelages émaillés…, p. 29-36.
[1933] En février 1384, Jean Guérart ne travailla pas encore à Poitiers (BnF, ms fr. 20686, fol. 9-12v°). Après une lacune de six mois, les comptes révèlent le nom de Jean Guérart parmi les tailleurs de pierre (Arch. nat., KK 256, fol. 1v°).
[1934] Semaine du 19 septembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 1v°).
[1935] Arch. mun., Poitiers, casier 27 J, n° 238 et 281-283 (publiés par Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 80 et 123-124).
[1936] Il avait aidé la ville à propos de travaux de fortification faits en l'eau et hors de l'eau mais aussi pour le chantier du gros horloge. (Arch. mun., Poitiers, 27 J 263). En 1398 et 1399, pour les travaux du Gros Horloges (*Ibid.*, J 283) et pour un voyage à Lusignan pour faire délivrer du bois (*Ibid.*, 26 J 134) voir Texte 29 .
[1937] BnF, ms fr. 20686, fol. 42-57v°.
[1938] Arch. mun., Poitiers, 26 J, n°134 (année 1398).
[1939] Arch. nat., JJ 153, n°378, fol. 258, voir Texte 28).
[1940] Arch. dép., Vienne, G 1111.
[1941] Rénovation de l'hôtel de Genouilly, septembre - novembre 1397 (Arch. dep. Cher, 8G 2122, fol. 64-82v°).
[1942] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 184, fol. 62.
[1943] BnF, ms fr. 20686, fol. 58-59v°.

maçonnerie du duc dans les comptes d'hôtel et reçut même une gratification de 33 £ et 15 sous pour ses bons et loyaux services[1944]. On lui confiait alors la mission d'accompagner le chancelier du prince en Angleterre sans qu'il soit malheureusement possible d'en déterminer le motif du voyage[1945] .

Après la disparition de Drouet de Dampmartin (février 1413), Jean Guérart ne fut pas chargé de reprendre l'office de l'ancien général maître des œuvres, sans doute parce que les entreprises du prince, avaient été menées à leur terme. En outre la cour du duc vieillissant se sédentarisait aux alentours de l'hôtel de Nesles, sa résidence à Paris[1946]. Cette absence quasi définitive du prince dans son apanage ainsi que les troubles suscités par le conflit entre Bourguignon et Armagnacs ne permettait pas d'envisager de nouveaux chantiers. En conséquence, Jean Guérart se cherchait de nouveaux employeurs, ainsi le chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges pour lequel il réalisa le plan du pressoir de Saint-Privé[1947]. Pour le même chapitre, il travaillait, en 1412, à la reconstruction du Moulin-le-Roi[1948]. Depuis 1408, en réalité, les intérêts de Jean Guérart étaient ailleurs. Il briguait l'office de maître des œuvres de la ville de Paris qu'il disputait à Robert de Helbuterne, maître d'œuvre de Jean sans Peur[1949]. C'est probablement encouragé par la disgrâce du parti bourguignon, qui suivit l'assassinat de Louis d'Orléans, que Jean de Berry tenta, par l'intermédiaire du roi, de placer son favori. En 1415, Jean Guérart « maistre des œuvres de Messire de Berry et de la ville de Paris » était ainsi consulté à Paris par Jean de Nantes maître des œuvres de charpenterie de l'église de Troyes[1950]. On peut supposer que cette fonction lui permit de diriger les travaux de réparation de l'hôtel de Nesle[1951]. En

---

[1944] Arch. nat., KK 250, fol. 27 et 39. Il est toujours le lieutenant de Drouet de Dampmartin dans le testament de celui-ci (Arch. dep. Loiret,, 3E 14329). Voir Texte 38.
[1945] Arch. nat., KK 250, fol. 27.
[1946] Lehoux Françoise, *Le bourg de Saint-Germain-des-Prés, des origines jusqu'à la fin de guerre de Cent Ans*, Paris, l'auteur. 1951.
[1947] Ribault Jean-Yves, « Chantiers et maîtres d'œuvre à Bourges…, p. 394.
[1948] *Ibid.*
[1949] Robert de Helbuterne avait été nommé en 1406 au grand dam de Jean Du Temple évincé de ce titre qu'il croyait exercer à la suite de son père. Cette nomination révèle la domination qu'exerçait alors Jean sans Peur sur les échevins de Paris. Sur cet épisode lire Le Pogam Pierre-Yves et Plagnieux Philippe, « Les maîtres d'œuvres de maçonnerie de la ville de Paris…, p. 253-261.
[1950] Le devis qu'il fit pour le chapitre de la cathédrale de Troyes lui est payé 18 £ 4s (Pigeotte Léon, « Le grand clocher de la cathédrale de Troyes », *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, t. XLI, 1877, p. 184-185).
[1951] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 8-20v°.

dépit des services rendus auprès de puissants seigneurs[1952], le maître d'œuvre ne put se maintenir après la mort de Jean de Berry en juin 1416, disparition qui fit définitivement pencher la balance du côté bourguignon. Le 13 janvier 1417, Jean Guérart fut débouté de sa requête. Son dernier ouvrage connu fut la préparation du caveau de la Sainte-Chapelle qui reçut la dépouille de Jean de Berry[1953]. Jean Guérart reçut, de la part des exécuteurs testamentaires, une somme de 9 £ pour l'achat d'un manteau de deuil ainsi qu'un legs de 15£[1954].

Jean Caillou

Jusqu'en 1384, le tailleur de pierre Jean Caillou travaillait au château de Mehun-sur-Yèvre. A la fin du mois de novembre, il fut envoyé en hâte au château de Poitiers afin d'y rejoindre des effectifs occupés à préparer la venue du duc de Berry[1955]. Une semaine plus tard, il revint à Mehun-sur-Yèvre qu'il quittait de nouveau, le 30 janvier 1385, en compagnie d'une équipe de seize tailleurs de pierre[1956] dont il prit la tête au salaire de 7 sous par jour (voir Tableau 15)[1957]. L'équipe s'installa à Poitiers dans le couvent des Cordeliers et travailla aux chantiers du château et du palais. Les fonctions de Jean Caillou le conduisaient par moment à agir en lieu et place de Jean Guérart. Le 14 août 1385, il était désigné comme le lieutenant de Guy de Dampmartin, dans la réception d'un ouvrage de ferronnerie destiné à l'une des fenêtres de la grande salle du château de Poitiers[1958]. Du mois août 1385 au mois

---

[1952] Louis de Guyenne notamment (Plagnieux Philippe, « Jean de Montaigu…, p. 112).
[1953] Lehoux Françoise « Mort et funérailles du duc de Berry…, p. 76-96.
[1954] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean Duc de Berry (1401-1416)*, t. II, Paris, Ernest Leroux, 1894. Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 87.
[1955] Jean Caillou arriva le 21 novembre c'est-à-dire une semaine avant le prince (Arch. nat., KK 256, fol. 24 v°).
[1956] « La sepmaine commançant le XXXe iour de janvier l'an mil CCC IIIIxx et quatre en laquelle on ouvra que V jours pour cause de la purifficacion Notre Dame qui fut le jeudi excepté les tailleurs de pierres aux quielx fut compté VI jours pour ce que il furent envoyez celle sepmaine de Mehun a Poitiers par le commandement [de] maistre Guy de Dampmartin » (Arch. nat., KK 256, fol. 50). Parmi ces noms on reconnaît celui de Jean de Blois qui travailla à la grande vis du palais de Bourges.
[1957] *Ibid.*, fol. 50 et 52.
[1958] Arch. nat., KK 257a, fol. 37v°.

d'avril 1388, Jean Caillou conduisit deux ouvrages importants : les maçonneries intérieures et extérieures de la tour Maubergeon[1959].

Pierre Juglar

Lorsqu'il arriva sur le chantier du palais de Riom en avril 1384, Pierre Juglar était un maître d'œuvre à l'expérience éprouvée. Il avait conduit les travaux de la cathédrale de Mende pour le compte du pape Urbain V[1960] et il était alors le maître d'œuvre de la cathédrale de Clermont[1961]. Son passage sur le chantier riomois fut étonnamment court (du 4 avril au 17 mai 1384)[1962], mais il faut en souligner l'importance. Son salaire de 8 sous par jour[1963], supérieur aux rémunérations consenties aux meilleurs tailleurs de pierre (voir Tableau 31), suffit à confirmer l'estime dans laquelle le tenait Guy de Dampmartin qui fit le déplacement depuis Bourges pour le rencontrer et lui donner ses instructions quant à la taille des gabarits destinés à la future équipe de tailleurs de pierre[1964]. Après avoir quitté le chantier du palais de Riom, Pierre Juglar assura encore durant deux années la maîtrise d'œuvre de la cathédrale de Clermont avant de s'éteindre en 1386[1965].

Hugues Jolis

[1959] Marché de la maçonnerie interne de la tour Maubergeon signé le 28 août 1385. Le détail de l'ouvrages nous échappe tant est sommaire la transcription du contrat dans le compte du payeur des œuvres, mais il laisse néanmoins transparaître que les travaux comprenaient « la maçonnerie de la sale du tiner [*sic.*] et [de la] chambre a parer et [de] deux vis tenant a la dite thour et autres euvres de maçonnerie (…) ». Le chantier dura au maximum deux ans car Jean Caillou rendit sa quittance le 6 juillet 1388 (Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°). Jean Caillou s'engagea le 15 mars 1387, à maçonner les fondations de la tour Maubergeon que l'on avait mis au jour. Ce marché est certifié le 20 avril 1388. Le dit marché fut rayé par les auditeurs de la Chambre des comptes et reporté au compte suivant en raison de défaut de quittance du dit Caillou (*Ibid.*).

[1960] Stein Henri, « Une dynastie d'architectes : les Morel », *Le Moyen Age*, 2e série, t. XIV, 1910, p. 240.

[1961] Ranquet Henri (du), *La cathédrale de Clermont-Ferrand*..., p. 20.

[1962] Arch. nat., KK 255, fol. 23v°.

[1963] Arch. nat., KK 255, fol. 26v°, 27v°, 29.

[1964] « A meistre Pierre Juglar pour cinq iours qu'il a demouré avecques le dit mestre Guy a fere lez molles (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 24v°).

[1965] Ranquet Ranquet (du) , *op. cit.*

Hugues Jolis ou Jouly travaillait en Berry lorsqu'il vint prendre la direction du chantier de Riom dans la semaine du 16 mai 1384[1966]. En dépit d'une rémunération inférieure à celle de Pierre Juglar (7 sous par jour), Hugues Jolis était le premier des tailleurs de pierre[1967]. Il était accompagné de son propre valet, un certain Jean de Monthon[1968]. Hugues Joly est mentionné dans les comptes jusqu'au début du mois d'août 1386[1969]. En 1397, un certain Huguenin Jolis est présent sur le chantier de l'hôtel Genouilly[1970], mais son faible salaire (5 s. 6 d. par jour) permet difficilement de d'assimiler ce personnage à l'ancien maître d'œuvre de Riom.

Hugues Foucher

La carrière de ce tailleur de pierre vraisemblablement natif du Bourbonnais[1971] n'est pas connue avant son passage sur le chantier du palais de Riom. Durant le mois d'août 1386, son nom remplaça celui d'Hugues Jolis dans les comptes du palais de Riom pour un salaire identique (7 sous par jour)[1972]. Il conduisit le chantier du palais de Riom jusqu'au second mariage de Jean de Berry en 1389, mais nous ignorons, faute de document, la nature exacte des travaux qu'il dirigea. Paradoxalement, nous connaissons mieux la carrière d'Hugues Foucher en dehors des travaux du palais. Nous savons par exemple qu'il prit part aux travaux de la cathédrale de Clermont[1973]. Il expertisa, en compagnie de notables de Riom, dix places et maisons que le duc fit

---

[1966] « estre lieutenant du dit mestre Guy et a prandre garde dez euvres » (Arch. nat., KK 255, fol. 30v°).
[1967] Arch. nat., KK 255, fol. 30v°, 33, 34v°, 36, 37, 40v°, 41, 42, 43v°, 44v°, 45.
[1968] Arch. nat., KK 255, fol. 37 (semaine du 12 juin 1384) « A Jean de Monthon varlet du dit Hugues » ; BnF, ms fr. 11488, fol. 7 et *sq*.
[1969] BnF, ms fr. 11488, fol. 7.
[1970] Arch. dép., Cher, 8G2122, fol. 71v° et 76. Il est fait mention d'un Huguenin Jolis présent sur le chantier entre le 8 et le 20 octobre 1397. Marcellin Boudet et Pierre Sanchez identifient ce personnage au maître d'œuvre de Riom.
[1971] Morand Edmond, « Acquisitions par Jean duc de Berry…, p. 118. Nous connaissons son origine grâce à plusieurs actes de vente en 1387 : « Hugues des Tertres », peut-être une commune du Bourbonnais (« entre Riom et Bourges : les Tertres du Verges, commune de Naves (Allier)
[1972] BnF, ms fr., 11488, fol. 8v°. Ses fonctions de lieutenant du général maître des œuvres sont mentionnées dans deux feuillets de comptabilité datant des années 1394 et 1395 (BnF ms fr. 26027, n° 2296 et 2297v°).
[1973] Ranquet Henri (du) , *op. cit.*, p. 20. En 1394, il signe un prix fait avec les chanoines de la cathédrale de Clermont.

acheter en 1387 aux abords du palais[1974]. Alors qu'il dirigeait la mise en œuvre de la maçonnerie[1975] de la nouvelle chapelle du palais de Riom ainsi que de nouveaux travaux à Nonette[1976], Hugues Foucher fut appelé par deux fois par les consuls de Saint-Flour pour inspecter les travaux de leur cathédrale en 1393 et en 1399[1977]. Contrairement à ses deux prédécesseurs, sa présence sur le site est attestée sur une longue période. Deux documents le montrent toujours actif au début du XVe siècle dans le comté de Montpensier. En 1407, il fournit les gabarits nécessaires à la reconstruction d'une porte du rempart d'Aigueperse[1978] ; en septembre 1410, il certifie les travaux engagés pour l'entretien du moulin de l'étang de la Rauzière et des greniers du prince à Aigueperse[1979]. La dernière mention se rapportant à Hugues Foucher date de l'année 1412[1980].

Les maîtres d'œuvre de charpenterie

Robert Fouchier

Robert Fouchier était le maître charpentier du roi Charles VI[1981]. En mars 1384, il dirigeait le chantier de réfection du clocher de la Sainte-Chapelle de Paris. Jean de Berry le connaissait peut-être personnellement car il signa pour le roi le mandement ordonnant le versement de 500 francs au charpentier[1982]. C'est donc probablement à la sollicitation du duc de Berry que Robert Fouchier accepta de diriger les équipes de

---

[1974] Arch. nat., J 187, n°20-29 édité dans Morand Edmond, « Acquisition par Jean duc de Berry…, p. 107-136).
[1975] BnF, ms fr. 26027, n° 2297-2297v°.
[1976] En 1393. L'historien Marcellin Boudet, qui ignorait l'existence de ces deux feuillets, attribua à tort cette fonction à Hugues Joly (Boudet Marcellin, « Hugues Joly, maître des œuvres de la cathédrale de Saint-Flour », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 12, 1910, n°4, p. 327-338 ; « Adjonction à la notice sur Hugues Joly maître des œuvres de la cathédrale de Saint-Flour », *Ibid.*, t. 14, 1912, n°3, p. 305-310).
[1977] Boudet Marcellin, « Hugues Joly… , p.332.
[1978] Arch. dép., Puy-de-Dôme, 3 E PS 8, voir Texte 35.
[1979] BnF, nouv. acq. fr. 22045, n° 60, voir Texte 37.
[1980] Arch. mun., Riom, FF 34 bis (voir à ce sujet Josiane Teyssot, « L'Auvergne au Moyen Age. Les exactions de Jean Barre…, p. 234).
[1981] Son patronyme est sans rapport avec Hugues Foucher, troisième lieutenant des Dampmartin à Riom.
[1982] Laborde Léon, *Les ducs de Bourgogne : études sur les lettre, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne, Seconde partie (pièces justificatives)*, tome III, Plon frères, Paris, 1852, n° 7321.

charpentiers à Poitiers avant le mois de septembre 1384 (voir Tableau 3)[1983] au salaire de 11 s. 8 d. par jour[1984]. En dehors de sa présence sur le chantier, les tâches qu'il accomplit transparaissent peu dans les comptes car Jean Guérart ou Guy de Dampmartin contractait tous les marchés y compris ceux relatifs à la charpenterie. Les comptes d'œuvre rapportent une seule ordonnance du maître charpentier : le débitage de 4 milliers d'esseaune (lattes) pour la couverture du bateau d'apparat du duc[1985]. Il faut signaler du reste la présence sur ce chantier d'un certain Jean Fouchier[1986] sans qu'il soit possible pour autant de déterminer s'il s'agissait d'un de ses fils. Les comptes d'œuvre de Poitiers s'interrompent au mois de février 1387[1987], mais une pièce relative au Gros Horloge montre que Robert Fouchier demeura à Poitiers au moins jusqu'au mois de janvier 1388[1988]. Il était revenu à Paris en mai de cette année pour reprendre le titre de maître charpentier et de sergent d'arme du roi à la place de Jacques de Chartres[1989]. Le 18 septembre 1388, il participait à l'expertise de la maison du président du Parlement en compagnie de Drouet de Dampmartin[1990]. Un document de 1392 nous apprend qu'il dirigeait avec plusieurs maîtres, dont Raymond Du Temple « la confrérie de Saint-Blaise et Saint-Louis »[1991]. Il fut cité dans un compte de travaux à Corbeil et au château de Saint-Germain en Laye en 1395-1396[1992]. Il certifia des travaux pour la Sainte-Chapelle de Vincennes[1993]. Enfin, le 12 avril 1396, il visitait en compagnie de Raymond Du Temple les constructions portuaires d'Harfleur[1994]. En 1407, sa femme était citée dans le procès

---

[1983] Semaine du 26 septembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 3v°).
[1984] Arch. nat., KK 257a, fol. 13.
[1985] Voir note 1983.
[1986] Semaines du 3 octobre 1384 au 6 février 1385[interruption du compte] (*Ibid.*, fol. 4v°-53v°).
[1987] Arch. nat., KK 257b, fol. 81v°.
[1988] Arch. mun., Poitiers, 27 J, n°125 (publié par Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 283).
[1989] Robert Fouchier est institué maître charpentier du roi le 15 mai 1388 (Arch. nat., PP 109, p. 548), mais il ne remplaça Jacques de Chartres le 22 juin suivant seulement (BnF, nouv. acq. fr. 7932, p. 291 d'après le Mémorial E fol. 167v° (Taveau-Launay Isabelle, « Raymond Du Temple…, note 48). Sur le sujet on lira également Chapelot Odette, « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans le bâtiment médiéval », in *Du projet au chantier*…, p. 17.
[1990] Henri Stein, « Une expertise au XIVe siècle…, p. 447-455.
[1991] Taveau-Launay Isabelle, *op. cit.*, p. 329-330.
[1992] BnF, ms. 26027, n° 2295v° : les marchés sont établis par Robert Fouchier.
[1993] Chapelot Odette, Chapelot Jean et Foucher Jean-Pascal, *op. cit.*, p. 471.
[1994] Taveau-Launay Isabelle, *op. cit.*, p. 331.

verbal du meurtre de Louis d'Orléans[1995]. Son fils Pierre Fouchier lui succéda auprès du roi et c'est en cette qualité que ce dernier certifiait au mois d'août 1411 le marché de couverture de l'hôtel de Nesle[1996].

Colin de Villars

Probablement recruté au même moment que Guy de Dampmartin, Colin de Villars était le maître des œuvres de charpenterie du duc au début de son principat. Nous ne lui connaissons qu'un seul chantier : les réparations entreprises au mois d'octobre 1370 à l'hôtel de l'archevêque de Bourges peu avant que la cour ducale y séjourne[1997].

Jean Macé (1372 - mort en 1417)

Jean Macé était déjà maître des œuvres du duc en Poitou lorsqu'il conduisit pour le compte de son maître, entre le mois de décembre 1372 et l'année 1373, des travaux de charpenterie destinés au siège du château de Lusignan. Pour la réalisation de « certains engins et autres ouvrages » il avait pris du bois chez un bourgeois de Poitiers[1998]. En 1374, il était à la tête d'une équipe de dix charpentiers qui « ont été 6 jours a faire 4 echiffres pour mener a la bastide de Lusignan »[1999].

[1995] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul…, p. 12 et 88. *Journal de Nicolas de Baye*…, t. I, p. 93. *Choix de pièces inédites relatives au règne de Charles VI*, Douët d'Arcq (ed.), Paris, J. Renouard, t.I , p. 272-273.

[1996] Arch. nat., K 971², n°66, fol. 8v°.

[1997] « A mestre Colin de Villars mestre des euvres de charpenterie [de] mon seigneur pour plusieurs parties qu'il a paiees pour les reparations neccessaires en l'oustel de l'archevesque de Bourges ou quel monseigneur et madame sont venu fere leur demourance, les dites parties contenues en un roulle ataché ou mandement du dit seigneur sur ce fait donné le XXXe jour du dit mois [septembre]. Quittance randu a court 91 £ 10 s. 8 d. t .», « A Pierre le verrier pour appareiller les verrieres de l'oustel du dit archevesque le XXIe jour du dit mois [octobre] 4 £.», « A mestre Colin de Villars dessus dit pour plusieurs parties […] et ouvrages qu'il a mis et fais ou dit houstel par mandement du dit seigneur donné le XXVIe jour du dit mois et quittance, 26 £ t. » (Arch. nat., KK 251, fol. 35, compte de l'hôtel du duc de Berry pour l'année 1370, chapitre « ouvrages et réparations »).

[1998] Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemi de Noces…, p. 540.

[1999] Arch. nat., KK 251, fol. 102v° d'après Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri*…, t. I, p. 311, note 2.

Au cours de la décennie 1380, Jean Macé était affecté aux chantiers poitevins. Le 31 janvier 1384, il passait un marché avec un couvreur pour la toiture des salles du château. Sa présence régulière sur le chantier n'est pas attestée par les comptes car il n'apparaît que durant la semaine du 19 décembre 1384[2000]. Ses gages étaient de 11 s. 8 d. par jour c'est-à-dire l'équivalent de Jean Guérart ou de Robert Fouchier. Du 12 septembre 1384 au 12 mai 1387, Jean Mace prit en marché la réalisation de la charpente d'un des pans des galeries du château donnant sur le Clain. En 1388, il prit part à la prisée de la maison que Jean de Berry ordonna d'acheter afin d'y aménager une chambre aux traix destinée aux œuvres du palais[2001]. Jean Macé rendit sa quittance le 15 janvier 1390[2002]. Il participa également au chantier du Gros Horloge en 1387 et 1388[2003]. Robert Favreau rapporte que Jean Macé était mort en 1417[2004] ainsi que la présence à Poitiers d'un certain Simon Macé, maître des œuvres de charpenterie pour le roi en 1424-1425[2005].

Robert de Montenoison (1403-1406) et Guillaume de Marcilly (1412)

Robert de Montenoyson était « général maître des œuvres de charpenterie » depuis au moins l'année 1403[2006] et travaillait, en 1406, à l'hôtel de Bon Repos proche du château de Mehun-sur-Yèvre[2007.] Ses gages sont de 9 s. et 5 d. par jour. En 1409, il signait une ordonnance de paiement pour la charpente d'un hôtel canonial de Bourges[2008].

[2000] Arch. nat., KK 256, fol. 39v°.
[2001] Arch. nat., J 182, n° 109.
[2002] Arch. nat., KK 257a, fol. 39.
[2003] Mandement du 23 mars 1387, quittance du 24 mars 1387 et mandement du 20 janvier 1388 (Arch. mun., Poitiers,25 J, n°17-18 et J27, n°238, édités par Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°17, 18 et 125).
[2004] Arch. mun., Poitiers, 4 K, fol. 3.
[2005] BnF, ms fr. 20583, n°31 d'après Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, p. 288, note 978.
[2006] Ribault Jean-Yves, « Maîtres d'œuvres à Bourges…, p. 394-395. Il s'agit de la remise en état du moulin de Saint-Privé pour lequel il réalise un « chalan » en 1406. La même année, il fabrique deux pressoirs, un pour le dîme de Saint-Privé et l'autre pour les dîmes du Pont d'Auron.
[2007] Compte du 1er octobre 1407 au 30 septembre 1408. Gages de Robert de Montenoyson pour un mois de vacation sur le chantier de Mehun-sur-Yèvre « aux gages de 9 s. 5 d. par jour comme dit est au compte précédent » (BnF, ms fr. 20686, fol. 59v°).
[2008] Ribault Jean-Yves, « Maîtres d'œuvres à Bourges…, p. 395.

En 1412, le maître des œuvres de charpenterie du duc de Berry était alors un certain Guillaume de Marcilly. Il travaillait aux moulins de Saint-Privé pour le compte du chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges[2009]. Nous ne savons rien des ouvrages qu'il aurait dirigés pour le prince, mais il est avéré qu'il poursuivit une belle carrière au service du dauphin, le futur Charles VII[2010].

[2009] *Ibid.*
[2010] Sur les travaux de Guillaume de Marcilly, lire Ribault Jean-Yves, *op. cit.*, p. 397-399.

G. Organisation des chantiers à travers les sources comptables

In fine, l'étude de la comptabilité, aussi lacunaire soit-elle, doit nous permettre d'entrevoir les capacités de l'administration ducale à mobiliser les hommes ainsi que les moyens techniques et financiers. Une lecture générale de la documentation nous dépeint un cadre rigide, une organisation centralisée, bâtie autour du général maître des œuvres, et qui répondait aux injonctions de la Chambre des comptes. Pour autant, les frères Dampmartin devaient composer avec les caractéristiques propres à chacun des chantiers. L'apanage de Jean de Berry était un vaste domaine, composé d'entités hétérogènes où le comté de Poitou s'étendait jusqu'à l'océan, et dans lequel le riche duché de Berry côtoyait des contrées auvergnates encore traversées par les soubresauts du conflit franco-anglais. Les Dampmartin exerçaient dans un espace et dans un temps où six jours étaient nécessaires pour aller de Paris à Bourges et autant pour rallier chacune entre elles les différentes capitales de l'apanages[2011] . Les distances séparant les chantiers alourdissaient considérablement les échanges et l'état des routes contraignait d'autant l'approvisionnement des matériaux et le déplacement des équipes. La lecture détaillée des comptes des payeurs des œuvres montrent qu'il existait diverses modalités de conduite des travaux et d'approvisionnement en fonction de la localisation des chantiers.

1. Conduites des travaux, gestion du personnel et financements des ouvrages

Trois cas rendent compte des diverses modalités de conduite de chantier : Poitiers, Riom et Paris.

Deux séries comptables - Poitiers (1382-1388) et Riom (1382-1388) - sont en mesure de nous fournir suffisamment d'informations pour nous permettre de dresser un état des organisations des chantiers par l'administration de Jean de Berry. Ces comptabilités couvrent une décennie durant laquelle une dizaine de chantiers de

[2011] Arch. nat., KK 256, fol. 22.

construction furent entrepris (voir Tableau 1). Guy de Dampmartin, occupé en Berry, ne dirigeait pas ces chantiers en personne et passait par un réseau de lieutenants pour mettre en œuvre les projets de son maître. Ces deux sites de construction exigèrent des efforts financiers considérables, assis en très grande partie sur les ressources extraordinaires, mais dans des proportions dissymétriques. En effet, Poitiers accueillait un chantier double (château et Palais) dont le coût global, entre février 1386 et février 1387, représentait trois fois le montant alloué cette même année au chantier de Riom.

Les trop grandes différences entre les deux comptabilités laissent peu de possibilités pour un exercice comparatif. En premier lieu, après le mois de février 1385, Etienne Gervais préféra recourir à un mode d'écriture synthétique (voir p. 312). En ce qui concerne les comptes de Jean de Savignon, le problème majeur posé est celui de la disparition des marchés qui représentaient les deux tiers de l'activité. Dans ce cas, la seule statistique pertinente est celle des dépenses hebdomadaires (c'est-à-dire de la régie) dont les variations pourront appuyer les chronologies respectives de Poitiers et de Riom. Enfin, considérant que sur les cinq années en question, les lacunes l'emportent sur les informations, il faudra rendre compte des dépenses en pourcentages et non en valeurs absolues.

Le troisième cas exposé est celui du chantier de rénovation de l'hôtel de Nesle à Paris. Cette comptabilité constitue une double singularité dans notre corpus documentaire. Tout d'abord rappelons que les chantiers parisiens de l'aristocratie étaient pris en charge par l'administration royale. En outre, les comptes conservés ne sont pas les originaux de la Chambre des comptes, mais des copies faites au XVIIe siècle, dans le but d'instruire un procès touchant la propriété des anciens fossés et murs de la ville de Paris. Il montre néanmoins un aspect assez méconnu de la construction sous Jean de Berry.

a) Les chantiers de Poitiers

Conduite des travaux

Les comptes d'Etienne Gervais nous indiquent que Poitiers fut le chantier où la part de travaux conduits en régie fut la plus importante (voir Tableau 20)[2012]. Ils trahissent une logistique et un déploiement humain particulièrement importants. On peut supposer que Poitiers n'était pas le seul site dans ce cas, et, en dépit de l'absence de sources pour le Berry, il en était probablement de même à Bourges et à Mehun-sur-Yèvre.

Le marché et la régie opéraient un net clivage dans la répartition des activités à Poitiers. Les marchés regroupaient les ouvrages de maçonnerie, de charpenterie, de couverture, de ferronnerie, de vitrage, les décors lambrissés et les décors sculptés. La régie privilégiait les ouvrages réalisés en loge (taille de pierre, charpenterie), les activités sérielles (sciage, extraction en carrière) et industrielles (fabrication de carreaux), l'approvisionnement (convois de chariots), ainsi que de la manutention (voir Tableau 21).

Marchés

Quarante-trois marchés sont retranscrits dans les comptes d'Etienne Gervais (voir Tableau 19). Sept d'entre eux ne sont pas datés avec précision et un est malheureusement resté illisible. Il faut noter que ce chiffre est certainement en deçà de la réalité car Etienne Gervais n'a transcrit que les marchés qui ont été certifiés et soldés avant l'année 1390. L'attribution des marchés répondait à certain nombre de procédures. Catherine Provost, qui a étudié les marchés communaux de Poitiers, rapporte que ceux-ci étaient adjugés au rabais après avoir été criés en places publiques (place Notre-Dame-La-Grande et carrefour de la Regraterie)[2013]. On peut raisonnablement penser qu'il en fut de même pour les chantiers du palais et château

[2012] Estimation faites sur trois années (février 1384 – février 1387). Les deux comptes extrêmes (février 1383 – février 1384 et février 1387 – février 1388) sont trop incomplets pour nourrir une estimation pertinente.
[2013] Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 80.

de Poitiers. Ces procédures exigeaient cependant un délai important (devis, adjudication, soumission) qu'il n'était pas toujours possible de concilier avec le calendrier du chantier. Pressé par la venue de la cour ducale à l'hiver 1384, Jean Guérart avait par exemple dû se résoudre à faire réaliser en régie des ouvrages originairement destinés à l'adjudication[2014].

Dans la comptabilité, chacun de ces marchés est caractérisé par le nom de l'entrepreneur suivi d'une très brève description de l'ouvrage. En fin de transcription, le payeur notait dans le meilleur des cas trois dates : la date de signature du contrat ; la date de certification et la date de reddition de la quittance (ou des quittances dans le cas de travaux importants soldés en plusieurs fois). Les contrats étaient signés tout au long de l'année (voir Tableau 19) et il n'apparaît pas de périodes privilégiées. La présence de Guy de Dampmartin par exemple ne conditionne en rien la signature des marchés ou la réception des travaux. Dans la plupart des cas, c'est donc Jean Guérart qui se chargeait de ces procédures pour le compte du général maître des œuvres. Pour autant, Guy de Dampmartin régla en personne les clauses de deux importants contrats de maçonnerie attribués à Jean Caillou pour la tour Maubergeon (août 1385 et mars 1387).

En moyenne les ouvrages passés par marché avaient une durée d'un an et demi. Les plus longs et les plus onéreux (maçonnerie des tours du château) pouvaient perdurer parfois au-delà de six ans[2015]. Sur quarante-trois marchés, dix seulement concernaient le travail de la pierre, mais ils représentèrent 49 % de la dépense (voir Graphique 18). Trois contrats montant à plus de mille livres tournois chacun furent signés pour la maçonnerie des tours et des galeries du château. L'importance des montants en question, s'explique par le fait que les adjudicataires s'engageaient à livrer les matériaux nécessaires : pierre, chaux et sable[2016]. Les maîtres d'œuvre préféraient, autant que faire se peut, éviter d'avoir à gérer eux-mêmes l'approvisionnement qui venait par-dessus tout alourdir les dépenses communes. A

[2014] Semaines des 7 et 14 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 16 et 19v°).

[2015] Les durées sont des valeurs calculées de la date de signature à la date de certification ou de reddition de quittance qui constituent les *terminus post quem* et *ante quem* et qui indiquent une durée maximum. Certains ouvrages, comme la maçonnerie de la tour Maubergeon par Jean Caillou, ne furent entrepris une année après la signature du contrat.

[2016] Guillaume Patrin, maçonnerie de tour devant Saint-Ladre, 1676 £ (Arch. nat., KK 256, fol. 55v°). Philippe Joudrain, maçonnerie de la tour devant le Clain, 1140 £ (*Ibid.*, fol. 55), Huguet Bougeteau, maçonnerie des trois pans des galeries, 1140 £ (*Ibid.*, KK 257a, fol. 38).

l'inverse, les montants moindres – 588 £ et 243 £ - des deux marchés de maçonnerie de la tour Maubergeon s'expliquent par le fait que l'approvisionnement en matière d'œuvre ainsi que la taille des pierres étaient cette fois assurés par la régie[2017].

Les treize marchés de charpenterie représentent 16 % des dépenses. Dans ces cas, aucune livraison de matériaux n'était prise en charge par les adjudicataires. Les ouvrages les plus onéreux furent les charpentes coiffant les trois galeries du château[2018]. On distinguera les ouvrages payés à la toise (charpentes, réalisations de loges ou de palissades)[2019] des ouvrages payés à la pièce (ponts dormants, planchers, décor de charpente)[2020]. Une partie de la construction du bateau dans les douves du château fut également prise par marché[2021].

Quatre marchés de couverture (16% des dépenses) ont été transcrits dans les comptes, mais un seul doit retenir l'attention : celui conclu avec Guillaume de Nevers pour un montant de 1300 £[2022]. Il avait pris en charge la délicate couverture du pavillon surplombant l'entrée du château pour laquelle il fournit les lattes et les ardoises bleues.

Enfin, les marchés regroupent encore des activités très spécifiques pour lesquelles un encadrement en régie n'étati pas possible. 14% des dépenses concernent la réalisation des ouvrages de ferronnerie protégeant les fenêtres (araignées) dont le poids pouvait atteindre trois tonnes et demie[2023]. Le décor lambrissé et le décor de bois sculpté représentaient 5% des dépenses. Trois marchés de lambrissage avaient été conclus avec le huchier parisien Guillaume Cirace et

---

[2017] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.

[2018] Girart Aubelet, charpente du pan devant la ville, 482 £ (Arch. nat., KK 257a, fol. 37). Jean Macé, charpente du pan devant le Clain, 435 £ (*Ibid.*, fol. 39). Simon de Vien, charpente du corps de logis (moins importante car il s'agit d'une réfection), 180 £ (*Ibid.*, fol. 37v°).

[2019] Charpente voir note 2018. Henri Poussart et Simon de Vien, loge rendue couverte pour les charpentiers travaillant en régie au pavillon du château (Arch. nat., KK 257b, fol. 82). Meri Bonnet, loge et palissade (cimetière des Jacobins) pour les charpentiers travaillant au palais (*Ibid.*, fol. 83 et 83v°).

[2020] Simon de Vien, planchers installés dans deux des tours du château (Arch. nat., KK 257b, fol. 82v°) et trois ponts dormants pour les entrées du château (*Ibid.*, fol. 83). Jean Aubelet, bardage de planches pour protéger les nouvelles maçonneries des tours durant l'hiver (*Ibid.*, fol. 83v°). Robin Tranchant, ogives, formerets et chapiteaux de bois pour le pavillon du château (*Ibid.*, fol. 85).

[2021] Colas de Rochereuil, réalisation du bateau sans le « maisonage » (Arch. nat., KK 257a, fol. 37).

[2022] Jean Rabiner, couverture de la chambre aux traits dans l'hôtel des Cordeliers, 16 £ (Arch. nat., KK 257a, fol. 37). Jean Giraut et Jean Rabiner, couverture du coprs de logis du château 16 £ et 34 £ (*Ibid.*, fol. 37v° et KK 256, fol. 55v°). Jean de Nevers, pose de lattes et couverture d'ardoises bleues sur les noues et arêtières du pavillon du château, 1300 £ (*Ibid.*, KK 257b, fol. 82v°)

[2023] Arch. nat., KK 256, fol. 55v°, KK 257a, fol. 37v° et 38v°. Le prix était calculé au poids de métal ouvré : 11 deniers la livre.

comprenaient la vente et la livraison de bois d'Illande dont Cirace faisait commerce[2024] ; la réalisation d'huis, de châssis[2025] et le lambrissage de la grande salle et du galetas du château[2026]. Le sculpteur Henri Monnant prit par marché la réalisation de trente et une « reprises » (consoles) de bois pour le pavillon du château[2027]. Le verrier Henri l'Ancien réalisa les vitrages des huit châssis, fenêtres à croisées et « archers » pour les salles, galetas, et oratoires du château[2028]. Ces ouvrages étaient facturés au pied de verre posé (1 £), le tout valant 217 £ (2 % des dépenses). Les mentions concernant les verriers sont rares dans les comptes de Jean de Berry, mais la pose de verres à l'hôtel de Genouilly en 1376 et 1397 confirme le coût important de ces travaux[2029].

Régie

Contrairement aux marchés, la comptabilité de chantier structurait l'activité de la régie en dépenses hebdomadaires et donc retranscrite selon un ordre chronologique. Elle reprenait pour cela les pièces produites par les maîtres d'œuvre certifiant les journées effectuées par les hommes ainsi que les matières livrées à pied d'œuvre. Dans ces rubriques hebdomadaires, le comptable regroupait ces données en deux ensembles distincts : « les journées », « les dépenses communes » et les « gages ».

Nous avons vu précédemment (voir p. 312) que le compte KK 256 des Archives nationales, (26 septembre 1384 - 2 février 1385) se distingue par un grand nombre d'informations nous permettant d'entrevoir dans le détail l'organisation de la régie par Jean Guérart et Robert Fouchier. Cette période est d'autant plus intéressante à examiner qu'elle correspond avec une importante visite du prince[2030] venu s'assurer

---

[2024] Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°.
[2025] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°.
[2026] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°.
[2027] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.
[2028] Arch. nat., KK 257a, fol. 38.
[2029] Année 1376 : 55 £ et 3 setiers de froment donnés à Jean de Vur pour la façon de « verrines » (Arch. dép., Cher, 8G 2119, fol. 155), 13 £ 12 s. 10 d. à Pierre Lalemen, peintre et verrinier, pour la façon et la pose de verrines et pour la vente de plomb et d'étain à soudre (*Ibid.*, fol. 155v°). Année 1397, à Jean Gilet, verrier, 6 £ 12 s. 6 d. pour 15 pieds de verre neuf posés (*Ibid.*, 8G 2122, fol. 70v°).
[2030] Du 29 novembre 1384 au 23 janvier 1385.

en personne, et en compagnie de Guy de Dampmartin, du bon démarrage du chantier de rénovation de la tour Maubergeon.

Les feuillets d'Etienne Gervais trahissent l'effervescence qui régnait alors sur le chantier. Mentionnée dans les comptes seulement à la date du 17 octobre 1384[2031], la venue du duc de Berry mettait Jean Guérart et Robert Fouchier face à une double difficulté. Premièrement, il fallait presser les travaux du château afin de le rendre habitable et il fallait parfaire la construction du bateau qui avait été entreprise dans les douves. Enfin Guy de Dampmartin leur avait enjoint de préparer toutes les infrastructures nécessaires pour le lancement du nouveau chantier de la tour Maubergeon. Les procédures d'attribution des marchés allongeant considérablement les délais, la première des mesures prises par Jean Guérart fut de passer en régie une partie de la maçonnerie normalement réservée aux marchés, mais qui n'avait pas encore trouvé d'adjudicataire[2032]. Il en résulta un recrutement important de nouveaux effectifs qui firent quadrupler le nombre de journées de maçons durant la semaine qui précéda l'arrivée de Jean de Berry (voir Tableau 14). Cet effort n'était pas suffisant pour tenir les délais et Jean Guérart fit travailler la nuit une partie des équipes deux semaines durant (voir Graphique 14). Les tailleurs de pierre réalisèrent 26 nuitées, les enduiseurs 88 nuitées et les manœuvres 41. Il s'agissait très probablement d'un travail en soirée car les ouvriers recevaient une indemnité équivalant à la moitié de leur salaire quotidien. Ces travaux nocturnes étaient du reste fort coûteux : outre les 15 £ de salaire supplémentaire, Etienne Gervais dut payer 4 £ pour 75 livres de chandelles (du 7 au 28 novembre 1384). Pour gagner du temps un certain nombre de jours de fête furent également ouvrés : la Saint-Luc (semaine du 17 octobre), la Saint-Simon (semaine du 24 octobre), la Sainte-Catherine (21 novembre), les fêtes du mois de décembre dont la Saint-Thomas[2033]. La semaine de Noël, le repos fut respecté, mais les fêtes du début de l'année 1385 furent encore ouvrées[2034].

[2031] « La sepmaine ensuivent et commainçant le XVIIe d'octobre l'an mil CCC IIIIxx et quatre en la quelle on ouvra VI iours non obstant la feste Saint Luc qui fut le mardi pour cause de la venue de mon Seigneur de Berry » (Arch. nat., KK 256, fol. 8).

[2032] « (…) pour fere plusieurs ouvrages que Jenin Guerart fait fere pour la venue de mon dit Seigneur qui ne avoient pas este baillees en tasche », semaines du 7 au 21 novembre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 16, 19v° et 24v°).

[2033] Arch. nat., KK 256, fol. 8, 10v°, 24v°, 34 et 37.

[2034] Semaines du 9 et de 23 janvier (Arch.nat., KK 256, fol. 43v° et 48).

Pour la période allant 26 septembre 1384 au 2 février 1385, Jean Guérart et Robert Fouchier dirigèrent de concert dix équipes de charpentiers et trois équipes de maçons et tailleurs de pierre. La mise en état du château avant l'arrivée du prince était la tâche prioritaire. Quatre équipes de charpentiers (voir Tableau 16)[2035] y étaient affectées ainsi qu'une équipe de quatre maçons dont l'effectif passa à vingt une fois que les marchés furent abandonnés au profit de la régie. A partir du 17 octobre 1384, Henri Poussart et Simon de Vien, deux charpentiers du château, se déplacèrent au palais pour y « appareiller » du bois de quartier et le déplacer chez les Cordeliers[2036].

A l'arrivée de Jean de Berry (29 novembre 1384), les équipes de maçons furent congédiées pour ne pas troubler le séjour du prince. Néanmoins, lorsque le chantier reprit deux semaines plus tard, Jean de Berry était toujours présent et il visita même les travaux, faisant corriger ce qui n'était pas à son goût[2037]. Plusieurs charpentiers œuvrèrent également au château tel Simon de Vien et Henri Poussart pour réaliser, durant le mois de décembre, plusieurs huis, châssis ainsi que le dais de noyer pour la chambre située sous celle de Jean de Berry[2038] ainsi que l'huis de l'entrée de la tour Maubergeon[2039].

Le principal ouvrage que Jean de Berry eut le loisir de voir achever à ce moment fut le bateau d'apparat qu'il avait commandé pour les douves de son château. Cette entreprise peut apparaître anecdotique, mais elle mobilisa d'importants moyens. La fabrication de la coque avait été attribuée à Colas de Rochereuil par marché signé le 25 octobre 1384. L'ouvrage était presque achevé lors du séjour du prince[2040]. La réalisation du « maisonnage » c'est-à-dire de l'habitacle fut engagée par régie. On peut opérer une nette distinction (voir Tableau 16 et Tableau 17) entre l'équipe de charpentiers affectés à ce chantier et ceux mobilisés au château ou à la tour Maubergeon. A lui seul, le chantier du bateau retenait la moitié des journées de

---

[2035] On remarque notamment la fin du lambrissage des salles de parement sous la direction du huchier Jean Brunet engagé depuis le mois de novembre 1382 (BnF, ms fr., 20686, fol. 17-20v° et 10v°-11v°).
[2036] Semaine du 24 octobre 1384 (Arch. nat., KK 256, fol. 10v°).
[2037] Arch. nat., KK 256, fol. 34.
[2038] *Ibid.*, 33v°.
[2039] *Ibid.*
[2040] Cinq quittances seront remises : 8 novembre, 8 décembre, 25 décembre 1384, 16 février 1385 et le 5 avril 1388 c'est-à-dire deux mois après la certification des travaux par le Guy de Dampmartin le 12 février 1388 (Arch. nat., KK 257a, fol. 37).

charpentiers (691 sur 1380 journées). L'équipe était probablement conduite par Adam de Villette, le charpentier le mieux rémunéré (salaire de 6 s. 8 d. par jour, voir Tableau 18). On note également la présence de Jean Fouchier, peut-être le fils de Robert Fouchier. Enfin un deuxième marché attribué au sculpteur Daniel Hatenon concernait la réalisation d'œuvres de bois sculptées (consoles et lance)[2041]. La réunion de l'ensemble de ces données nous permet de donner une estimation chiffrée pour la réalisation du bateau : il coûta au minimum 369 £ 19 s. 6 d.[2042].

A partir du 9 janvier 1385, c'est-à-dire lors de l'achèvement du bateau, une partie de l'équipe partit travailler dans le bois de Coulombiers à l'équarrissage du bois d'œuvre pour la tour Maubergeon puis revint s'installer au pied de la tour. On compte alors jusqu'à 108 journées la semaine du 23 janvier 1385 (voir Tableau 16).

L'organisation des équipes de maçons et de tailleurs de pierre est plus simple. Elle se divise en deux moments : l'achèvement du gros œuvre du château (démolitions, percement de porte, pose de gonds, etc.) durant le mois de novembre puis au milieu du mois de décembre 1384[2043] ; enfin, la taille des pierres pour le chantier de la tour Maubergeon à partir du 30 janvier 1385 (108 journées cette semaine puis 120 la semaine suivante, voir Tableau 14)[2044]. Entre ces deux chantiers, le mois de janvier demeura peu actif. Jean de Berry avait vu le projet de rénovation (maçonnerie et charpenterie) de la tour Maubergeon[2045]. Le calme relatif du mois de janvier fut mis à profit par Guy de Dampmartin pour régler les derniers détails techniques. Les maçons et de tailleurs de pierre avaient été congédiés pendant que la cour ducale occupait le château. Le général maître des œuvres attendait l'approbation du projet par le prince avant de faire venir de nouveaux effectifs depuis Mehun-sur-Yèvre. Ce déplacement est intéressant car il signifie que si Guy de Dampmartin disposait à Poitiers du nombre d'ouvriers suffisant (voir Tableau 14), le chantier de Maubergeon exigeait un tout autre savoir faire. Le transfert de compétence entre le Berry et la capitale du Poitou se déroula en deux étapes. Du 2 au 16 janvier 1385, la

---

[2041] Arch. nat., KK 257a, fol. 38v°. Un certain Arnaud Athenon est engagé dans l'équipe. Il est gratifié de la même rémunération que Adam de Vilette.
[2042] Journées de charpentiers (168 £ 19s 6d), marché de Colas de Rochereuil (180 £) et marché de Daniel Athenon (21 £).
[2043] Arch. nat., KK 256, fol. 2, 4, 6, 8, 8v°, 11, 13v° et 25.
[2044] *Ibid.*, fol. 50 et 52.
[2045] *Ibid.*, fol. 37v°.

taille des gabarits se fit sous le contrôle de Guy de Dampmartin en personne par Jean de Huy et Hennequin le Flamand (voir Tableau 14). Les trois hommes préparèrent ensemble la campagne à venir. Une fois cette étape menée à son terme, ils retournèrent en Berry accompagnés de Guy de Dampmartin qui partit en laissant ses instructions à ses lieutenants. Jean Guérart confia à Jean Caillou la direction d'une équipe d'une vingtaine d'ouvriers qui s'affairèrent à la taille de la tour Maubergeon. Pour ce chantier, Robert Fouchier, quant à lui, mit sur pied une équipe de quinze charpentiers conduits par Renaud des Marais. Au commencement du chantier de la tour Maubergeon, les deux équipes totalisaient entre 180 et 200 journées par semaine (voir Tableau 16).

Le rôle assuré par les deux lieutenants Jean Guérart et Robert Fouchier se limitait strictement à la coordination du chantier. A aucun moment, leur nom n'est associé à une équipe ou à la réalisation d'un ouvrage. Leurs gages (70 s. par semaine) sont mentionnés dans une rubrique particulière inscrite en fin de semaine. Cette rubrique « gages » est à distinguer de celle portant le même terme à la fin des registres et qui concerne la rémunération d'Etienne Gervais (50 £ par an) ou les défraiements de Guy de Dampmartin quand il venait travailler à Poitiers. La distinction faite entre des gages hebdomadaires et des gages annuels montre bien la différence qui existait sur le chantier entre la présence permanente des lieutenants et les passages ponctuels assurés par le payeur ou le général maître des œuvres. Il faut également rappeler que Jean Guérart avait également la charge du chantier du château de Lusignan. Les lieutenants plaçaient à la tête de chacune des équipes les ouvriers les mieux qualifiés : Jean Caillou (tailleurs de pierre), Arnaud des Marais (charpentiers), Guillaume Cirace (huchiers), Jean de Valence (fabrique de carreaux), etc.

Au total et toutes activités confondues, les comptes d'Etienne Gervais (1382-1387) consignent les noms de 560 personnes. Rappelons que seuls les comptes « développés » permettent de connaître l'identité des ouvriers et que Etienne Gervais ne s'y employa plus après février 1385. Pour cette raison, il n'est pas possible de donner une estimation des effectifs après cette date comme il n'est pas possible non plus de donner le nombre de journées comptabilisées. Toutefois, bien qu'imparfaite, la répartition de ces effectifs mérite d'être rapportée ici.

Les manœuvres représentaient l'effectif le plus important sur le chantier (130 noms recensés sur l'effectif des ouvriers). Bien entendu si cette catégorie regroupe presque un quart des moyens humains, elle ne comptabilise au final que 5 % des dépenses en régie (voir Tableau 21) en raison des bas salaires de cette main d'œuvre non qualifiée (15 à 20 deniers par jour). Les deuxième et troisième plus importants effectifs étaient ceux des charretiers (111 noms soit 20 % de l'effectif total) et des marchands et fournisseurs divers (65 noms soit 12 %). La nécessité d'approvisionner les ouvriers en matière d'œuvre et l'impossibilité d'atteindre le chantier par voie d'eau expliquent également que plus d'un tiers (36 %) des dépenses en régie devait y être consacré (voir p. 365). Les charpentiers et les couvreurs (respectivement 58 et 35) occupent les quatrième et cinquième rangs. Ces effectifs ne correspondent en rien à l'importance des journées de ces deux métiers car si 27 % des dépenses en régie étaient consacrées à la charpenterie, 3% seulement étaient consacrées aux ouvrages de couvertures lesquels étaient en général plus souvent réservés aux marchés.

Le travail de la pierre représentait 21 % des dépenses en régie. Les comptes d'Etienne Gervais ont conservé les noms de 28 tailleurs de pierre, 21 maçons et 11 carriers. En dernier lieu, vient un ensemble de métiers d'une faible importance numérique, mais indispensable à la bonne marche du chantier : les scieurs (20), les enduiseurs (15), les ouvriers affectés à la fabrique de carreaux (14), les maréchaux (9) et les charpentiers chargés de la réalisation du bateau et des engins de levage (8). Une dernière rubrique « autres » regroupe les bûcherons, serruriers, forgerons, huchiers, plombiers, cordiers, fendeurs et bessons (terrassiers).

Les variations du nombre de journées d'une semaine à l'autre montre que les équipes connaissaient une forte mobilité. Par exemple seulement cinq des vingt-quatre maçons et tailleurs de pierres, qui préparèrent au château la venue de Jean de Berry, en octobre et novembre 1384, restèrent travailler à la tour Maubergeon en janvier 1385. Ils avaient été rejoints par dix-sept autres ouvriers venus de Mehun-sur-Yèvre[2046]. Il faut probablement voir dans ces déplacements ordonnés par Guy de Dampmartin le désir d'organiser les équipes selon les compétences et des savoir-faire en fonction de la nature des ouvrages à réaliser. La taille des pierres de la tour

[2046] *Ibid.*, fol. 50.

Maubergeon n'exigeait pas les mêmes compétences que celles requises pour le percement de portes et la pose de gonds au château. L'illustration la plus évidente est donnée par la réalisation des gabarits faite sous le contrôle direct de Guy de Dampmartin[2047]. En mars 1386, c'est un maître plombier qui fit le déplacement de Mehun-sur-Yèvre jusqu'au château de Poitiers[2048]. Deux mois plus tard, il fut rejoint par une équipe de plombiers partis pour travailler à Poitiers et à Lusignan[2049]. Ces quelques exemples nous laissent entrevoir une des plus délicates tâches confiées à Guy de Dampmartin : faire circuler les équipes et les compétences entre les chantiers. Elle suppose l'existence d'un calendrier préalable, une vision globale des chantiers, et une profonde connaissance des compétences de ses ouvriers les mieux qualifiés. Les raisons profondes de cette politique de recrutement est moins à rechercher dans une supposée « non qualification » des artistes locaux que dans la volonté du général maître des œuvres de tirer le meilleur parti des artistes de grande renommée que le prince avait pu débaucher pour venir travailler en Berry et qu'il entendait faire œuvrer dorénavant en Poitou.

Le lambrissage des salles de parement du château offre encore un bon exemple de ce type de fonctionnement. Entre 1382 et 1384, le lambrissage est conduit par le huchier Jean Brunet et ses fils Colin et Guillaume[2050]. Il s'agit de lambris faits de planches de chênes débitées au bois de Coulombiers[2051]. Une partie de la production est d'ailleurs envoyée à Lusignan. Pour le lambrissage de la grande salle du château Jean de Berry a débauché le huchier parisien Guillaume Cirace qui fit acheminer pour son nouveau maître du bois d'Illande très apprécié par l'aristocratie de l'époque. Ainsi plusieurs grands artistes recrutés par les soins du prince, tel Jean de Valence, le tuilier espagnol venu de Bourges en novembre 1384[2052], ou le saintier parisien Jean Osmont pour le Gros Horloge[2053], vinrent s'installer à Poitiers.

Pour autant, les chantiers de Jean de Berry à Poitiers constituèrent bien évidement une véritable opportunité pour la main d'œuvre locale qui profita des

---

[2047] *Ibid.*, fol. 42, 43v° et 46.
[2048] Arch. nat., KK 257b, fol. 12v°.
[2049] *Ibid.*, fol. 22v°.
[2050] BnF, ms fr., 20686, fol. 10v°-20v° et Arch. nat., KK 256, fol. 1v°-36v°.
[2051] BnF, ms fr., 20686, fol. 11, 16v°, 17v°.
[2052] Arch. nat., KK 256, fol. 22.
[2053] Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 242 et 244 d'après Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n° 84 et 86).

entreprises du prince comme de celles engagées par la ville (défense, voierie et Gros Horloge). Certains noms reviennent régulièrement tant dans les comptabilités de chantiers de Poitiers ou de Lusignan que dans celle de la ville de Poitiers : Pierre Mehe (marchand)[2054] ; les Bardons (carriers)[2055], les Delisle (charpentiers)[2056], les Greollière (marchands) [2057].

Tous les chantiers de Jean de Berry nécessitaient la présence d'importantes infrastructures. Seuls les comptes d'Etienne Gervais nous éclairent suffisamment sur ce point. A proximité du palais, deux établissements mendiants, les Cordeliers et les Jacobins, prêtaient leur concours au chantier du palais en laissant à disposition des ouvriers leurs enclos très avantageux dans un parcellaire urbain dense. Dès le mois d'octobre 1384, l'enclos des Cordeliers servit à stocker le bois de quartier[2058] puis le bois d'Illande vendu par Guillaume Cirace[2059]. C'est également dans ce lieu que fut implanté l'atelier des tailleurs de pierre qui vinrent travailler à la tour Maubergeon[2060]. Ces installations étaient en place pour le mois de décembre 1384 c'est-à-dire pour la venue de Jean de Berry qui les visita[2061]. Avant de quitter Poitiers, à la fin du mois de janvier 1385, Guy de Dampmartin avait pris soin d'y faire installer une chambre aux traits[2062]. C'est notamment dans cet atelier que furent

---

[2054] BnF, ms fr. 20686, fol. 17. Arch. nat., KK 256, fol. 18v°-28. *Ibid.*, KK 257a, fol. 14, *Ibid.*, KK 257b, fol. 25v°-72v° (Poitiers). BnF, ms fr., 20686, fol. 48 (Lusignan). Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°120, 149, 150 (ville de Poitiers).

[2055] Bardon Pierre (Poitiers, Arch. nat., KK 256, fol. 33). Bardon Jean (Lusignan, BnF, ms fr., 20686, fol. 22v°-57).

[2056] Lisle Pierre (de) et Etienne (de) (Poitiers, Arch. nat., KK 256, fol. 7-25v°). Lisle Thomas (de) (Lusignan, BnF, ms fr. 20686, fol. 43-48v°).

[2057] Grolière Geoffroy (de la) (Poitiers, Arch. nat., KK 256, fol. 23v°41). Grolière Perrot (de la) (Lusignan, BnF, ms fr., 20686, fol. 23). En 1386, il existe un Pierre de la Grolière, collecteur de la paroisse de Saint-Grégoire à Poitiers (Provost Catherine, *op. cit.*, vol. 2, n°34).

[2058] Semaine du 17 octobre 1384 : journées de charpentiers « pour appariller le bois de quartier du palais en une des chambres des freres Cordeliers de Poitiers » (Arch. nat., KK 256, fol. 8).

[2059] Arch. nat., KK 256, fol. 8.

[2060] Les comptes mentionnent indifféremment « la place des Cordeliers », «le cimetière des Cordeliers » ou « l'atelier des tailleurs de pierre ». Au cours de l'été 1385, les deux milliers de bois d'Illande vendus par Guillaume Cirace et destinés au château y furent également entreposés (Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°).

[2061] Semaine du 14 novembre 1384 : journées de manœuvres pour « pour porter le boys des euvres des charpentiers du palais a l'ostel des freres meneurs et pour neptoier les hasteliers pour la venue de mon dit seigneur » (Arch. nat., KK 256, fol. 21).

[2062]Marché conclu le 24 janvier 1385 avec «Jehan Rabiner couvreur pour avoir arasé et enduit la place d'une chambre qui est en l'ouste[l] des Cordeliers a Poitiers la quelle est ordennee pour trasser les traiz de maçonnerie et charpenterie pour les dittes euvres », une première quittance est rendue le 5

sculptés les dais ainsi que les figures qui coiffent la tour Maubergeon[2063]. Le chantier de la tour Maubergeon nécessita rapidement un autre lieu pour entreposer le bois débité au bois de Coulombiers[2064]. Le matériau était livré et entreposé au cimetière des Jacobins dans lequel les charpentiers Mery Bonnet et Jean Moreau avaient réalisé un enclos de 48 m de périmètre entre mai et juillet 1385[2065]. Peu après, l'accroissement de l'activité conduisit les maîtres d'œuvre à ordonner l'agrandissement de cette loge[2066]. Une autre loge couverte de 50 m sur 40 m était implantée dans l'enclos de l'Abbaye de Montierneuf ; elle était mise à la disposition des charpentiers travaillant au pavillon coiffant l'entrée du château[2067].

Outre ces espaces mis à disposition de Jean de Berry par les établissements religieux poitevins, l'administration du prince appuya une politique d'acquisition immobilière. Quand il s'installa à Poitiers, Guy de Dampmartin acquit, probablement avec l'aide de l'administration ducale, une maison donnant sur la rue du Marché-Notre-Dame à proximité du palais. Cette maison sera doublée dans un second temps par l'acquisition d'un hôtel appartenant à un marchand de la ville et qui sera transformé en chambre aux traits[2068]. Jean Guérart, quant à lui, demeurait également

---

mars suivant. La chambre aux traits possédait un pan de 12 mètres de long sur 6 mètres de haut (Arch. nat., KK 257a, fol. 37).

[2063] Arch. nat., KK 257b, fol. 84v°.

[2064] Semaines du 9 janvier au 6 février 1385 : journées de « Coppeurs et abateurs aus journees de mon dit seigneur ou bois de Coulombier pour le fait de la charpenterie de la tour Maubergeon » (Arch. nat., KK 257b, fol. 45, 47, 49, 50 et 53).

[2065] Marché de 15 £ contracté le 5 mai 1385 avec « Mery Bonnet et Jean Moreau charpentiers pour avoir fait un palis de 24 toises ou environ étant en la cloison du cimetière des Jacobins de Poitiers et y a deux espaces pour entrer et yssir [sortir ?], lequel palis a été fait pour garder la charpenterie des salles et chambres de la tour de Maubergeon». Le marché est certifié le 10 juillet suivant (Arch. nat., KK 257b, fol. 83). On peut considérer que les 48 mètres correspondent au périmètre de l'enclos.

[2066] Marché contracté le 12 juin 1385 avec Mery Bonnet « charpentier pour avoir fait et assis la charpente d'une loge au lont du palys contenu au marche devant dit [voir note 340] qui est assis au cimetière des Jacopins de Poictiers, contenant la dite loge sept toises de lont et trois toises de large nécessaire pour la dite charpenterie » (Arch. nat., KK 257b, 83v°). Le marché n'est certifié que le 15 janvier 1387, mais on sait que le «transport de bois du parc de Montereuil pour croître la loge qui sciet au cimetière des frères Jacobins de Poitiers pour les charpentiers qui ouvrent à la tour de Maubergeon » se fit la semaine du 19 novembre 1386 (Arch. nat., KK 257b, fol. 62v°).

[2067] Henrry Poussart et Simon de Vien charpentiers pour avoir fait et assis la charpenterie d'une loge rendue couverte pour ouvrer dessouz a fere la charpenterie du pavaillon du chasteau de Poittiers lequiel pavaillon scyet dessus la porte a l'entree du dit chastel par devers la ville et contient la ditte loge 25 toises de long et vin toise de large ou environ », marché signé le 15 décembre 1385 et certifié le 15 janvier suivant (Arch. nat., KK 257b, fol. 82). Le 9 avril 1386, la loge est allongée de 4 mètres (Jacobins, fol.,15).

[2068] Arch. nat., J 182, n° 111. La date d'acquisition de ce bien n'est pas connue ; nous savons qu'elle est antérieure au 19 mars 1388.

à proximité du palais, paroisse Saint-Didier[2069]. Situé entre Sainte-Radegonde et Sainte-Croix, l'hôtel de Vivonne fut transformé et dédié uniquement à la fabrication des carreaux de faïence sous la direction du tuilier espagnol Jean de Valence. L'activité de cet atelier est attestée du mois de novembre 1384 jusqu'au mois de février 1387. Il s'agissait d'un corps de logis de deux niveaux comprenant au rez-de-chaussée, un atelier équipé de fours, et à l'étage, le logement du maître pourvu d'une chapelle[2070]. Il convient d'ajouter à cet ensemble les dispositifs qu'il fallut certainement mobiliser pour loger les ouvriers déplacés avec leur famille depuis Mehun-sur-Yèvre[2071] ou depuis Paris. A Bourges, une partie des grands artistes de Jean de Berry disposaient de confortables demeures dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier. Les ouvriers plus modestes tels Claus de Mayence ou Hennequin de Bois-le-Duc étaient logés dans des auberges de Bourges[2072].

Financement des travaux

En dépit de deux interruptions dans la documentation, le graphique des dépenses en régie montre très bien la forte progression de l'activité des équipes sur les chantiers de Poitiers entre 1383 et 1387 (voir Graphique 10). La mise en œuvre du chantier du palais à partir de janvier 1385 est la cause principale de l'accroissement des dépenses (voir Graphique 11).

Les comptes d'Etienne Gervais permettent d'établir dans le détail un état comparé des dépenses et des recettes par semaines sur deux périodes : mars - août 1385 et février - août 1386. Ces états mettent en lumière les relations qui existaient entre le maître d'œuvre (Jean Guérart) et le payeur des œuvres (Etienne Gervais), lequel tentait de faire face aux besoins du chantier en sollicitant des versements de Jacques Corau le receveur général du Poitou. Nous découvrons un système de versements « ajustés » à chacune des semaines. Selon les besoins du chantier, le receveur effectuait un versement en début et parfois un deuxième en fin de semaine.

[2069] Arch. dép., Vienne, G 1111.
[2070] Bon Philippe, *op. cit.*, p. 93-98.
[2071] Arch. nat., KK 256, fol. 14v°.
[2072] Arch. nat., JJ 127, n°122, fol. 78v°.

Dans un premier temps (1385), apparaît un effort de régularité sous la forme de versements hebdomadaires de 200 £ (voir Graphique 8). Deux montants exceptionnels de 400 £ vinrent compenser deux semaines non soldées. Ces versements sont toujours excédentaires au regard des dépenses qui variaient quant à elles entre 100 et 150 £ (l'excédent était provisionné pour solder les marchés). A partir de 1386, et avec l'accroissement de l'activité, les recettes devinrent totalement irrégulières (entre 100 et 600 £) et suivirent les dépenses au plus près (voir Graphique 9). Ce phénomène s'explique aisément par la distribution des dépenses entre régie et marchés (voir Tableau 20). Durant l'année 1385, une grande partie de l'activité du chantier passait par les marchés. Les versements devaient alors pourvoir aussi bien à la régie qu'aux travaux baillés à tâche. Le chantier fonctionna de manière inverse durant l'année 1386 notamment par une conduite des travaux privilégiant la régie (75 % des dépenses). Ce renversement explique la gestion en « dents de scie » apparemment instable, que l'on pourrait presque décrire en « flux tendu » (voir Graphique 12 et Graphique 13). Elle exigeait de la part du couple receveur - payeur une collaboration très serrée : les doubles versements dans la même semaine étaient alors devenus courants.

b) Les chantiers auvergnats

A bien des égards, les chantiers auvergnats offrent le parfait contre-exemple au cas poitevin. L'éloignement du chantier par rapport à Bourges ou Poitiers (six jours de trajet), le particularisme de certains matériaux (pierre de Volvic, planches de sapins) et probablement l'insécurité qui régnait encore dans le duché, avait dissuadé Guy de Dampmartin d'y ordonner le déplacement d'équipes d'ouvriers. Riom ne profita pas non plus des technologies éprouvées à Bourges puis à Poitiers : les carreaux de faïence émaillée et le lambrissage de bois d'Illande.

Les deux tiers (65 %) des dépenses globales concernaient les marchés (voir Graphique 20). En conséquence la régie fut limitée au strict minimum et réduite à l'approvisionnement du chantier (voir Graphique 19). A partir d'avril 1384, Guy de Dampmartin procéda à l'installation d'une petite équipe - entre trois à sept tailleurs

de pierre – dirigée par Pierre Juglar, Hugues Jolis puis Hugues Foucher, les lieutenants de Guy de Dampmartin sur le chantier (23 % des dépenses pour journées). A Riom, le lieutenant n'était pas gagé pour autant à la semaine, mais rémunéré au même titre que les autres tailleurs de pierre. Les compétences d'Hugues Foucher – on peut supposer qu'il en était de même pour les deux autres lieutenants - s'étendaient à tout le duché et bien sûr jusqu'aux chantiers de Nonette et d'Usson.

Ainsi l'activité des chantiers auvergnats, essentiellement assise sur l'attribution de marché, était aisément programmable. Il en découle un financement très simplifié au regard des versements multiples du chantier de Poitiers. Entre les mois de février 1384 et 1389, les payeurs du palais de Riom et du château de Nonette reçurent chacun des versements mensuels de 300 £ effectués par le receveur des aides pour la guerre au diocèse de Clermont[2073]. Si l'effort financier est remarquable - il représente une dépense annuelle de 7200 £ soit 36000 £ au total sur cinq années – le mode de versement retenu est symptomatique de chantiers disposant à dessein d'une grande autonomie. Rappelons que les seules consignes données de Guy de Dampmartin à Riom, concernèrent les gabarits du portail de la chapelle (avril 1384).

Au tournant du XVe siècle, on rencontre un fonctionnement similaire sur le chantier de Lusignan. Les ouvrages, dirigés à distance par Drouet de Dampmartin, étaient alimentés par les aides levées pour la guerre en Poitou. Le chantier recevait alors, des sommes rondes équivalentes d'une année sur l'autre, et payées en trois ou sept versements[2074].

[2073] Le 3 mars 1385, le duc de Berry alors à Paris ordonna à son nouveau trésorier général Nicolas Mengin de perpétuer ce système jusqu'à nouvel ordre. Ce mandement inédit de Jean de Berry fut versé aux Archives départementales en 1933 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 F 186, pièce n° 1). Durant la période s'étendant entre le mois de février 1384 et le mois d'octobre 1388, un grand nombre de pièces comptables furent produites. Il reste aujourd'hui deux mandements – mars 1385 (Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 F 186, pièce n°1), janvier 1386 (BnF, PO 702, dossier Chastel (du) n°16271, pièce n°9) - sept quittances – février 1384 (BnF PO 2654, dossier Savignon n°58945, pièce n°2), mars 1385 (*Ibid.*, n°3), novembre 1385 (*Ibid.*, n°4), décembre 1386 (*Ibid.*, n°5), janvier 1386 (*Ibid.*, n°6), avril 1387 (*Ibid.*, n° 7), octobre 1388 (*Ibid.*, n°8) – douze versements d'Etienne du Chastel effectués entre août 1386 et août 1387 (BnF, ms fr., 11488, fol. 6-6v°).

[2074] Compte du 2 décembre 1399 au 29 novembre 1400. Jean de Ruilly, receveur des aides pour la guerre en Poitou verse 1370 £ sur son compte finissant le 30 septembre 1400. Il effectue trois versements datés par les quittances du payeur : le 21 janvier 1400 (500 £), le 15 avril (500 £), 6 novembre (370 £) (BnF, ms fr., 20686, fol. 42-42v°). Compte du 4 décembre 1402 au 26 novembre 1403. Martin Gouge, receveur des aides pour la guerre en Poitou versa 1380 £ sur son compte finissant le 30 septembre 1402. Il effectua néanmoins sur cet exercice sept versements : 8 octobre 1402 (120 £), 15 octobre (120 £), 16 décembre (170 £), 17 décembre (90 £), 23 décembre (80 £), 28 décembre (80 £) et le 7 janvier 1403 (80 £) (BnF, ms fr., 20686, fol.50-50v°).

c) Le chantier de l'hôtel de Nesle

Les cas des chantiers des résidences parisiennes de Jean de Berry répondent à un ensemble singulier de procédures qui doit être étudié à part de celles prévalant dans l'apanage. Le chantier le plus emblématique est celui de l'hôtel de Nesle, principale résidence ducale durant la seconde moitié du principat, et que Jean de Berry transforma en une somptueuse demeure entre 1380 et 1393. De cette période de travaux, il subsiste un corpus documentaire constitué de six pièces (1388-1393). La Bibliothèque nationale conserve cinq pièces attestant des versements correspondant aux travaux de l'hôtel de Nesle : deux quittances pour l'année 1388, deux quittances et un mandement pour l'année 1391[2075]. Enfin l'historien Henri Sauval mentionne un sixième versement en 1393[2076].

Nous conservons, en revanche, une documentation plus fournie sur les huit années travaux que nécessitèrent la reprise des fortifications de Paris en 1410 et les réparations de l'hôtel qui suivirent les exactions commises lors du soulèvement parisien de 1411. Au XVIIe siècle, un contentieux touchant aux droits des anciens propriétaires de l'hôtel de Nesle conduisit la Chambre des comptes de Paris à produire de larges extraits de chartes ainsi que de cinq comptes d'œuvre allant du premier octobre 1410 au 30 septembre 1418[2077]. Précisons que ces comptes d'œuvre n'étaient pas spécifiques au chantier de Nesle. Il s'agissait en fait des comptes de la ville contenant un chapitre spécifique : « Autre despense faite pour le temps de ce

---

[2075] BnF, coll. Clairambault, vol. 4, n° 85 et 86 (quittances de Jean Amyot payeur des œuvres du roi (nov.-déc. 1388, voir Texte 20) ; *Ibid.*, PO 55, dossier Amyot n° 1156, pièces n°11 et 12 (quittances de Jean Amyot sept.-oct. 1391, voir Texte 24) ; *Ibid.*, ms fr. 22389, n°96, mandement de Charles VI (août 1391, voir Texte 22).

[2076] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 117.

[2077] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 8-23v°. Les factums de cette procédure sont consultables à la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, n° 92230, 92279 et 92282. D'autres documents relatifs à ces procédures sont édités dans les pièces justificatives de Berty Adolphe, *Topographie…* ainsi que dans Cordier Henri, « Annales de l'hôtel de Nesle (Collège des Quatre Nations, Institut de France) », *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 41, 1920, p. 19-158.

present compte pour les ouvrages faits en l'hostel de Nesle a Paris ou se loge mon seigneur le duc de Berry »[2078].

L'ensemble de ces pièces et comptes – que ce soit pour la période de construction ou celle de réparation - met en lumière l'intervention des plus importants officiers de l'administration des œuvres royaux. Au premier chef, l'ordonnateur. Les versements faits sur le chantier répondent non pas à un mandement ducal, mais à un ordre de Charles VI c'est-à-dire directement du souverain[2079]. Les marchés passés le sont au nom du roi et non en celui du prince[2080]. En décembre 1383, Jean de Vaubreçay, payeur des œuvres du roi à la Bastille et au château du Louvre, avait également à son actif les travaux de l'hôtel de Nesle[2081]. Entre 1388 et 1391, quatre quittances portent la signature de Jean Amyot le clerc payeur des œuvres du roi dans la prévôté de Paris. Il fut un personnage central dans la réalisation des grands projets de Charles V et de Charles VI. Il recevait ses finances directement des receveurs généraux des aides - Jean de Chanteprime puis Jacques Hémon - et gérait une caisse affectée spécialement aux constructions royales : le donjon et l'enceinte de Vincennes, l'hôtel Saint-Pol, le palais de la Cité, le château du Louvre par exemple. Les services de Jean Amyot ne se limitent cependant pas aux seules résidences royales car il pourvoyait également aux travaux menés par les grands aristocrates installés dans la prévôté comme ceux du duc d'Orléans aux hôtels de Bohême et de la Poterne et à la chapelle des Célestins[2082]. Après la disparition de Jean Amyot en 1407[2083], le chantier de Nesle profita encore des compétences de quatre payeurs des œuvres du roi : Philippe de Braban, Jean Cresson, Germain Tinien et Jean Richier[2084]. Le ressort territorial de ces quatre officiers n'est pas précisé, mais sachant que Philippe de Braban était également chargé de solder les ouvrages de réparations des fortification et défenses de la ville

[2078] Arch. nat., K 971², n° 66, fol. 8.
[2079] BnF, ms fr. 22389, pièce n° 96.
[2080] « (…) couvreurs des maisons, pour avoir fait et ouvré pour le roy nostre dit seigneur au dit hostel de Nesle a Paris (…) » (Arch. nat., K 971², n°66, 8v°).
[2081] BnF PO 2939, dossier Vaubreçay (de) n° 65297, pièce n° 5.
[2082] Alexandre Arnaud, *op. cit.*
[2083] Chapelot Jean, « Charles V maître d'ouvrage…, p. 363.
[2084] Arch. nat., K 971², n°66, fol. 8-23v°.

de Paris[2085], il est possible de supposer qu'il agissait dans le cadre de la prévôté de Paris.

La maîtrise d'œuvre était assurée par le maître maçon et le maître charpentier du roi. Seul le maître charpentier du roi est mentionné, il s'agit de Pierre Fouchier sergent d'arme du roi[2086]. L'identité du maître maçon n'est pas révélée par les comptes, mais on peut penser à Jean du Temple qui succéda à son père Raymond de1402 à 1410[2087], puis à Robert de Helbuterne et Jean Guérart qui tentaient tous deux de conquérir le poste de maître des œuvres de la ville et prévôté de Paris[2088].

Les maîtres d'œuvre recouraient au marché ou à la régie pour conduire les travaux dans des proportions qu'il est impossible de déterminer car on ne peut dire si les extraits consultables aujourd'hui sont exhaustifs ou non.

Enfin l'identité du personnel employé maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, tuiliers, couvreurs, etc. (56 noms au total), montre que le recrutement fut bien évidemment local car le croisement avec les données collectées sur les chantiers de l'apanage n'a mis en évidence aucun transfert de compétence vers ou depuis la province.

2. Le transport terrestre : le principal poste de dépense

Aucune des comptabilités de chantier (Bourges, Poitiers, Lusignan, Riom, Usson), n'atteste un acheminement de matériau par voie d'eau. Comme il reconnu que le transport par eau était, au Moyen Age, le moyen le plus efficient et le plus économique, ce détail en dit long sur l'état des voies navigables dans l'apanage de Jean de Berry. Effectivement si Jean de Berry utilisait les voies navigables quand il quittait le duché de Berry pour se rendre à Paris, ses déplacements à l'intérieur de ses domaines recourraient toujours aux routes terrestres. Son apanage était mal pourvu de ces voies navigables. L'aménagement insuffisant du Clain et de la Sèvre pesait

[2085] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III, p. 198, note 1.
[2086] Arch. nat., K 971², n°66, fol. 9v°.
[2087] Taveau-Launay Isabelle, « Raymond du Temple …, p. 324-325.
[2088] Le Pogam Pierre-Yves et Plagnieux Philippe, « Les maîtres des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris…, p. 254-255.

considérablement sur le commerce en Poitou[2089] et l'Auron (Berry) n'était pas navigable non plus[2090]. Jean de Berry, qui était conscient de ce problème, soutint, dès 1377, les aménagements portuaires engagés par la ville de Niort puis ceux de Fontenay-le-Comte à partir de 1410[2091]. Cette politique restait largement insuffisante et marqua seulement le début d'aménagements qui ne trouvèrent leur achèvement qu'aux XVe et XVIe siècles.

En conséquence, l'acheminement des matériaux sur les chantiers ducaux se fit par chariots ou même à dos d'âne lorsque la nature du terrain l'exigeait comme à Nonette ou Usson. Cet état de fait avait de lourdes conséquences sur la conduite et le coût des chantiers. L'effectif des charretiers tenait le premier rang parmi le personnel engagé sur les chantiers, avant même les manœuvres (235 charretiers sur 1154 individus recensés dans les comptes des payeurs des œuvres). Le transport par chariot était coûteux car de rendement médiocre : faible capacité de transport, entretien nécessaire des animaux de trait (bœufs ou chevaux) et état très aléatoire des routes. Le recours au transport terrestre alourdit considérablement les coûts des matériaux. En octobre 1383, le transport de quatre grandes pièces de bois d'œuvre, destinées au palais de Riom, depuis la forêt de Montpeyroux, revint à trois fois leur prix d'achat (voir Carte 11)[2092]. A Riom et à Poitiers, en moyenne, les comptes des payeurs des œuvres montrent que la part du transport représentait entre 36 et 27 % des dépenses en régie (voir Tableau 21 et Graphique 20).

Cette contrainte explique l'importance des entreprises de démolition et de récupération de matériaux qui étaient menées dans la périphérie des chantiers du prince. L'extraction de matériaux de remploi était un moyen économique pour approvisionner les chantiers. Trois maisons et un moulin en ruine fournirent moellons et pierres de taille aux maçons du palais de Riom[2093]. A Bourges, durant

---

[2089] Favreau Robert, *op. cit.*, p. 15-16.
[2090] Les premiers projets d'aménagements de l'Auron débutent à la fin du XVe siècle (Raynal Louis, *op. cit.*, t. III, p. 4-5).
[2091] Favreau Robert et Riou Jean-Yves, « Niort au Moyen Age…, p. 33-116.
[2092] Les quatre pièces de chênes ont été achetées 12 £ (Arch. nat., KK 255, fol. 8v°) ; leur transport coûta 32 £. Semaine du 26 octobre 1383 : « Charroy de beue fay de la forest de Montpeyroux (…) A Perrin Cheurenug et Hugues Boustz de Limoux [Limons proche de Puy-Guillaume] pour quatre grans pieces de chayne de six toizes et demie chacune de long et de deux pies de fourniture (…) », quittance rendue le mardi après la Saint-Luc (18 octobre) 1383 (Arch. nat., KK 255, fol. 12v°).
[2093] « Pierra menue achaptee a Mozac pour le fait du dit palais et fu extimee par plusieurs maçons et autres gens dignes de foy. A Jean Guitart de Mozac pour la pierre d'ung sien houstel qu'il a au dit lieu

plusieurs décennies, Jean de Berry fit extraire des blocs calcaires des fondations des remparts de la cité dont il était propriétaire[2094]. A l'opposé, les comptes d'Etienne Gervais ne trahissent aucune pratique du remploi à Poitiers. Pour autant les possibilités ne manquaient pas et notamment le rempart antique dont les pierres avait déjà été remployées pour la maçonnerie de la tour Maubergeon au XIe siècle. Les fouilles du Père Camille de La Croix montrèrent que Jean de Berry ne suivit pas cet exemple[2095].

Le remploi ne couvrait bien entendu qu'une partie des besoins du chantier. A Bourges, outre les blocs du rempart, on exploitait les pierres de Lazenay (faubourg sud de la ville) et celles de la carrière de Charly (36 km au sud-est de Bourges voir Carte 6) pour les ouvrages délicats comme les statues de la chapelle du duc dans la cathédrale ou les clefs d'arcs de la grande vis du palais. En août 1381, le transport d'un grand quartier de la carrière de Charly jusqu'au chantier de la grande vis nécessita deux journées de charretier (aller-retour)[2096].

Dans la mesure du possible, on recherchait les sites d'extraction les plus proches. A Poitiers par exemple, l'exploitation de la carrière de Chardonchamp (nord de Poitiers) ne permettait plus de supporter l'accroissement de l'activité après la mise en chantier de la tour Maubergeon en janvier 1385. Le besoin important de matériaux exigea des carriers d'entreprendre la recherche de nouveaux sites « plus profitables

---

en la paroisse de Saint-Paul que fu extimee par plusieurs maçons valant trois frans et quatre solz tournois pour ce fut achpatee de luy a cause du dit bastiment du dit palais au dit pris (…) » (Arch. nat., KK 255, fol. 7). Semaine du 26 octobre 1383 : « Pierra de tailhe et pierra menue que estoient es molins de feu Philippe Bardonne de Riom lez quieux molins estoient situes et arses de la ville de Mouzat et estoient decheus. A messire Guillaume Bertrant prestre hoir de feu la ditte Philippe Bardonne que lui estoit dehu pour la pierre de taille et pierre menue qui estoient descheuez (…) en icelles paretz [parois] excepte le molin couvert, avoit bien trois cens quartiers de tailhe de pierre de Volvic (…) et oultre avoit bien quatre puys de pierra menues (…) » (*Ibid.*, fol. 11v°-12). Semaine du 2 mai 1384, « Journees de maneuvres qui ont ouvre a Marcat [pour] abatre certaines paretz pour avoir la pierra menue (moellons) pour l'apourter au dit palais(…) » (*Ibid.*., KK 255, fol. 28v°). Semaine du 5 juin « Journees de maneuvres qui ont ouvre a traire sable en la riviere et abatre paret de l'oustel de Jean Leyren a Mozac et du molin de la Philipa Bardonna (…) » (*Ibid.*., KK 255, fol. 36).

[2094] L'exploitation de l'enceinte pour les chantiers de Jean de Berry est signalée dès le mois d'août 1381 (Arch. dép., Cher, G 1166, fol. 1v°). En avril 1411, dans le but d'augmenter le temporel de la Sainte-Chapelle et afin de fournir les matériaux nécessaires à la construction du cloître canonial, le duc de Berry cède six places (deux à la porte Gordaine, deux à la porte Neuve et deux à la porte Auronoise) « esquels nous avons fait pren[d]re et ordonné estre prins des pierres de tailles et autres pour l'ediffice de notre dit palais (…) » (Arch. dép., Cher 8 G 1844, chemise n°15). Le 31 mars 1413, un deuxième acte traite du cas de la place sise porte Auronoise « esquelles places nous avons fait prandre des quartiers de pierre pour le fait des euvres de nostre dit palais et pour nostre chastel de Mehun (…) » (*Ibid.*).

[2095] Croix Camille (père de la), « Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers…, p. 38

[2096] Arch. dép., Cher, 8G 1166, fol. 1v°.

pour tirer de la pearre pour la tour de Maubergeon » (voir Carte 13)[2097]. On retint la carrière du Breuil l'Abbesse (environ 4 km à l'ouest de Poitiers) que l'on fit dégager au mois de février[2098]. Quatre autres carrières sont encore mentionnées dans les comptes : Lavoux (est de Poitiers), La Cueille (au-dessus de la porte Saint-Lazare)[2099], les Dunes (en limite de Poitiers) et la carrière de Soulasse qui fournit les pierres à sculpter mais qu'il est impossible de localiser. Le souci de proximité prévalant, le chantier du château de Lusignan, distant de 25 km de Poitiers, disposait de son propre réseau de carrières : Le Breuil, Jazeneuil (vallée de la Vonne) et La Salle (vallée du Clain). En revanche, le bois de Coulombiers, entre Poitiers et Lusignan, occupait une localisation qui permettait d'approvisionner les deux sites. En janvier 1385, l'équipe de charpentiers affectés à la tour Maubergeon y travaillait directement. En septembre 1385, on dégagea son chemin d'accès afin de rendre plus aisé le passage des chariots[2100]. A partir du mois de novembre 1384, on exploita également le parc de Montreuil-Bonin alors en possession de Jean de Berry[2101]. On exploitait la forêt de Moulière[2102] bien que le bois produit ne soit pas mentionné dans les comptes de chantiers.

La provenance des tuiles mises en œuvre à Poitiers n'est pas détaillée dans les dépenses communes. En revanche le recours à la couverture d'ardoise est peu courante en Poitou. Ce matériau exigeait un approvisionnement lointain et donc coûteux. Ainsi il fallut trois jours au couvreur Jean Rabiner pour se rendre à Châtellerault, afin de compter 12 milliers d'ardoises destinées à la couverture de la

---

[2097] Semaine du 6 février 1385 : « Carriers es journees de mon dit seigneur pour traire pearre e n la perrare de Chardonchamp et pour visiter les pearrireres du Breuil l'Abasse, de Bouillet et des Lourdines les quelles seroient plus profitables pour tirer pearre pour la tour de Maubergeon » (Arch. nat., KK 256, fol. 52v°). La qualité des pierres de la Cueille quant à elle ne permet pas visiblement de produire d'autres éléments que les « libbes » livrées pour les fondations de la tour.

[2098] Marché de 60 £ conclu le 24 févier 1385 et certifié par Jean Guérart le 10 juillet suivant : « A Colinet de Saint-Riquier pionnier pour avoir descouvert la pierre du Beuil l'Abesse c'est à savoir de 28 toises de lont par dessus et 6 toises en entrant et 2 toises de haut depuis le dessus de la terre jusque au long de la dite pierre. Et pour avoir fait le chemin pour aller à la dite pierriere pour querir la pierre le quel chemin couvient environ 80 toises de long ». La quittance a été rendue le 28 mai 1385 (Arch. nat., KK 257a, fol. 38). Le chemin devra être réparé en février 1386 (Jacobins., KK 257b, fol. 3v°).

[2099] Semaine du 11 juin 1386 : « 54 charretees de libbes pour maçonner et remplir les fondations de Maubergeon, depuis la carriere de la Cueille qui sciet au dessus de Saint Ladre pres du chemin de Mirebelois (…) » (Arch. nat., KK 257b, fol. 27).

[2100] Arch. nat., KK 257a, fol. 32v°.

[2101] BnF, ms fr., 21096, p. 287, n° 44.

[2102] Le 2 mars 1407, le duc cédait quatre arpents à ville de Poitiers pour les travaux de fortification (Arch. mun., Poitiers, 21 H, n°15).

chapelle du château de Poitiers[2103]. Le marché de couverture du pavillon du château en ardoise bleue, passé avec le couvreur Jean de Nevers, était aussi onéreux (1300 £) que les marchés passés pour la maçonnerie des tours[2104]. Au mois de décembre 1386, on dut se résoudre à couvrir de planches le pavillon du château car l'ardoise n'avait pu être livrée[2105]. A Riom, aucune source n'indique la provenance de l'ardoise qui recouvrait la chapelle du palais.

L'approvisionnement de certains matériaux particuliers mobilisait des circuits spécialisés que seul un grand aristocrate pouvait solliciter. L'exemple du bois d'Illande provenant de la Baltique est éloquent[2106]. Guillaume Cirace le faisait directement livrer par la mer jusqu'au port de La Rochelle. Il remontait ensuite la Sèvre jusqu'à Niort puis était transporté en chariot jusqu'à Poitiers. Le plomb utilisé à Poitiers était extrait à Puy Ragne situé en aval de Saint-Maixent[2107]. Il était employé en grande quantité (étanchéité, évacuation des eaux, décoration de toiture) ; il entrait également dans la fabrication des carreaux émaillés avec l'étain. Il fallait encore entre 200 et 280 livres de plomb pour sceller une grande araignée au château de Poitiers[2108]. Le chantier de Poitiers livrait une partie de son plomb à celui de Lusignan[2109].

[2103] BnF, ms fr., 20686, fol. 12.
[2104] Arch. nat., KK 257b, fol. 82v°.
[2105] Arch. nat., KK 257b, fol. 66v° et 70.
[2106] Chapelot Jean et Pousset Didier, « Les lambris du donjon…, p. 84-89.
[2107] Semaine du 9 avril 1386 : « Pour les journees de plusieurs gens et betes pour amener mine[rai] de plomb de la rivière qui est a un lieu appelé Puy Ragne en la paroisse de Cheureaux au dela de Saint Maixent » (Arch. nat., KK 257b, fol. 16).
[2108] Arch. nat., KK 256, fol. 33.
[2109] BnF, ms fr., 20686, fol. 46v°.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Une étude approfondie du corpus documentaire montre que nos raisonnements se fondent sur 5 % de la documentation émise à la suite aux chantiers du prince. Il faut ainsi produire un effort important pour se figurer l'activité réelle des chantiers. Les sources de première main ont disparu. Seuls demeurent les témoignages indirects produits par les payeurs des œuvres. Il s'avère, après examen codicologique, que leur interprétation doit être assortie d'une triple distance critique.

Tout d'abord, les payeurs des œuvres étaient des notables qui ne faisaient pas partie de l'Hôtel ducal. Ils ignoraient probablement les motivations profondes et les stratégies mises en place au sein de l'entourage proche du prince en matière de maîtrise d'ouvrage. De même, ces comptables n'avaient qu'une connaissance sommaire des métiers du bâtiment, des problèmes techniques que pouvaient engendrer les chantiers, et encore moins rendre compte des programmes iconographiques commandés. Le temps de l'écriture comptable est également à distinguer de celui du chantier. Comme le montre la datation de certaines pièces, les payeurs des œuvres produisaient leurs comptes peu de temps avant de se présenter à la convocation de la Chambre des comptes qui se tenait plusieurs années après les faits. Enfin, la réalité financière présentée dans les comptes des payeurs des œuvres peut être, elle aussi, sujet à caution. Une pièce manquante ou perdue par le comptable pouvait fausser le bilan financier de l'exercice. Nous avons vu également, dans le cas de Poitiers, que les auditeurs pouvaient réécrire à loisir les balances en modifiant les recettes. Ce dernier point retire tout fondement aux procès faits au prince pour sa supposée gestion irresponsable des travaux.

La maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry prit corps par la mise en place d'une administration spécialisée, constituée d'une petite équipe d'hommes hautement qualifiés et rassemblés autour du général maître des œuvres et de ses lieutenants. On compte tout au plus une vingtaine de ces hommes - tailleurs de pierre, sculpteurs, huchiers - recrutés sur les chantiers royaux ou princiers. Les chantiers de Poitiers et de Riom montrent que les décisions cruciales, comme la réalisation des gabarits, se

prenaient au sein de ce cercle restreint. L'essentiel de l'effectif, principalement main d'œuvre et manutention, était recruté localement.

Chercher à rendre compte de l'existence d'une procédure unique, qui vaudrait pour la conduite de l'ensemble des chantiers de Jean de Berry, est une entreprise vouée à l'échec car le pragmatisme l'emportait largement. Les cas des chantiers de Riom et de Poitiers montrent à quel point il fallait s'accommoder des distances comme des spécificités locales. A Poitiers, le recours à la régie et la concentration des moyens, permirent de répondre rapidement aux aléas du chantier par une grande souplesse dans la gestion des moyens financiers et humains. A Riom, l'éloignement du chantier et le mode de financement beaucoup plus rigide, entraînaient au contraire que l'on privilégiât une programmation stricte des travaux dont l'essentiel était passé par marché.

Outre les problèmes techniques et humains, la question la plus sensible reste celle du financement de telles entreprises et des moyens dont disposait le prince. Quel était le poids réel de la construction dans la gestion ducale ? Sur ce sujet, le champ de nos réflexions demeure restreint aux estimations car nous ne disposons de pratiquement aucune comptabilité générale qui nous permettrait d'avoir une vision d'ensemble. Si nous tentons d'établir une estimation à partir des seize recettes versées aux chantiers entre 1383 et 1402, nous obtenons un montant annuel moyen de 3841 £ alloué à chacun des chantiers et, considérant les financements annexes qui n'apparaissent pas dans les comptes d'œuvre, on peut arrondir ce montant à 4000 £ tournois. Il est dès lors possible de dire que, durant la période de plus forte activité (1384-1388), les chantiers de Jean de Berry engendraient chaque année une dépense comprise entre 28000 et 40000 £. Nous disposons malheureusement de peu d'éléments permettant de fonder une comparaison avec le train de vie du prince. Nous savons que le budget prévu pour l'année 1374 montait à plus de 78000 francs (voir Tableau 9). Nous savons également que les dépenses de l'Hôtel (qui n'enregistrent pas les dépenses de chantiers) étaient de 52845 £ en 1399[2110], 55292 £

[2110] Compte du maître de la Chambre aux deniers, 1er mars 1399 – 31 mars 1400 (Arch. nat., KK 254, fol. 1-38).

en 1400[2111] et atteignirent les 330000 francs en 1413[2112]. Nous pouvons dire encore qu'au soir de sa vie, le duc possédait une fortune mobilière estimée à 158000 £[2113]. Dès lors, il ne paraît pas trop hasardeux de situer les dépenses pour œuvre entre 10 et 20 % des dépenses globales de Jean de Berry. Aussi importantes que peuvent paraître ces dépenses, elles demeurent néanmoins largement en deçà de que les œuvres royaux avaient pu exiger à Paris et à Vincennes. Les rares données chiffrées réunies Jean Chapelot permettent d'établir que le Charles V engagea près de 45907 £ t. par an pour le donjon de Vincennes et encore une dépense annuelle de 22500 £ t. pour le chantier du Louvre[2114]. Le 26 février 1377, pour financer les travaux du bois de Vincennes, Charles V ordonnait, que 24000 £ t. seraient prises sur la recette des aides pour la guerre afin de permettre des versements mensuels de 3000 £ au payeur des œuvres[2115].

A l'issue de cette étude, la figure la plus insaisissable reste celle du maître d'ouvrage lui-même. Comment agissait-il pour rendre possible une politique de construction aussi ambitieuse, mais qui était totalement hors de portée de ses moyens propres et presque entièrement tributaire des impôts extraordinaires ? Jean de Berry a su indéniablement profiter de la réunion d'un certain nombre de conditions essentielles : paradoxalement, la guerre était le prétexte à collecte d'impôt, mais seul un état de paix relative pouvait garantir au duc l'usage des fonds à ses propres fins. Ces conditions n'expliquent pas tout ; il fallait encore que le talent politique de Jean de Berry permette d'allier les appels à la générosité du roi et l'appui des populations, principalement urbaines, sur lesquelles pesait pour l'essentiel la charge des constructions.

[2111] *Ibid.*, 1er avril 1400 – 31 mars 1401 (*Ibid.*, fol. 56-90).
[2112] Compte du trésorier général, Arch. nat., KK 250.
[2113] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry*…, p. CLXXXVIII.
[2114] Estimations des dépenses annuelles faites pour le chantier Vincennes : 21600 £ parisis ; et pour le Louvre 18000 £ parisis (Chapelot Jean, « Charles V maître d'ouvrage…, p. 358-359).
[2115] BnF, PO 2939, dossier Vaubreçay n° 65297, pièce n° 4.

TROISIEME PARTIE : un prince impliqué dans la construction. Mise en perspective.

H. Le maître d'ouvrage et son temps : modèles et échanges

La présente étude a pu montrer jusqu'à présent la complète implication du maître d'ouvrage dans ses grands projets. Notre investigation mérite maintenant d'être prolongée vers un champ où, il est vrai, la spéculation l'emporte souvent sur les certitudes, mais qui demeure fondamental pour l'histoire de la maîtrise d'ouvrage : celui de la dimension esthétique. Quelle part revenait au maître d'ouvrage et comment s'inscrivait-elle dans le contexte architectural des années 1400 autrement désigné comme « gothique international » ?

1. Le milieu des cours royale et princières

a) La maîtrise d'ouvrage dans l'entourage royal

L'expression du pouvoir et de son esthétique était un problème posé à l'ensemble des membres de la jeune dynastie Valois, dynastie qui avait dû défendre chèrement sa légitimité dans la tourmente qui suivit la défaite de Poitiers et la révolte des Parisiens menée par Etienne Marcel. La situation exigeait de redéfinir le cadre monumental. Sitôt après qu'il avait été couronné roi en 1364, la première mesure prise par le jeune Charles V fut la commande des trois gisants royaux de Saint-Denis (Philippe VI, Jean II et le sien). Il ordonna l'achèvement du donjon de Vincennes, fit rénover le palais de la Cité et le château du Louvre, fonda et fit bâtir l'église des Célestins aux abords de son hôtel de Saint-Pol. Il entreprit encore de protéger le nord de la capitale par une nouvelle enceinte verrouillée à l'est par la Bastille[2116].

Le souverain, soucieux de l'avenir de la dynastie, engagea ses frères et ses proches dans cet effort. Les figures dynastiques sculptées à la grande vis du château

[2116] Pradel Pierre, « Art et politique sous Charles V », *Revue des arts*, t. 2, 1951, p. 89-93.

de Louvre en offrent la parfaite illustration : le roi ordonna d'y être représenté avec Philippe d'Orléans, Louis d'Anjou, Jean de Berry et Philippe le Hardi[2117]. Plus tard, lorsque le roi eut un héritier, les figures des princes du sang disparurent des programmes au profit de celles des enfants royaux et des conseillers comme au Beau-Pilier de la cathédrale d'Amiens. Cette politique engagée avec une énergie et une rare détermination par Charles V[2118] fit écho dans les provinces du royaume dont les gouvernements avaient été confiés aux princes du sang. Ceux-ci, pouvant apparaître à tort ou à raison évincés de l'iconographie promue par le pouvoir, reproduirent néanmoins l'impulsion de Charles V afin de configurer un cadre monumental adapté à l'exercice de leur pouvoir et d'enraciner leurs futures dynasties. La situation changea singulièrement après la mort précoce du roi en 1380. La faiblesse du pouvoir exercé par le jeune Charles VI, amoindri, à partir de 1392, par la survenue de de crises de démence de plus en plus fréquentes, laissèrent à ses oncles l'occasion de faire main basse sur les finances du royaume. Durant la décennie 1380, Jean de Berry et Philippe le Hardi eurent tout loisir d'engager un nombre considérable de chantiers. Ils n'étaient pas les seuls à tirer profit de la situation. Louis d'Orléans, le frère du souverain, vivait très largement de la générosité royale[2119]. Même en dehors du cercle restreint des princes du sang, le phénomène favorisa généreusement les projets ambitieux des conseillers comme Jean de la Grange ou Bureau de la Rivière[2120]. Une des réussites les plus accomplies étant celle de Jean de Montaigu, grand maître de l'Hôtel du roi et qui engagea à Marcoussis la construction d'un château et d'un couvent de Célestins digne des plus grands princes[2121].

Pour les princes apanagés, cette politique de construction se structura principalement sur deux terrains. Le premier fut Paris. Les décisions s'y prenaient et les ducs, tributaires de la générosité royale, devaient y résider et y tenir leur cour. Leurs chantiers émergèrent dans le sillage des œuvres royaux. Par le jeu d'acquisitions successives et d'échanges, ils constituèrent de grands ensembles

---

[2117] Salamagne Alain, « Le Louvre de Charles V », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p.112-114.
[2118] Chapelot Jean, « Charles V maître d'ouvrage …, p. 339-403.
[2119] Paviot Jacques, « Le mécénat des princes Valois », in *La création artistique en France autour de 1400*, Elisabeth Taburet-Delahaye (dir.), Ecole du Louvre, Paris, 2006, p. 22.
[2120] Pradel Pierre, *op. cit.*
[2121] Plagnieux Philippe, « Jean de Montaigu…, p. 103-118.

résidentiels aux abords des lieux de pouvoirs : château du Louvre, palais de la Cité, hôtel de Saint-Pol, château de Vincennes. Cette dynamique devait se prolonger jusqu'aux domaines qu'ils administraient. Politique et constructions allaient du même élan Ces entreprises de construction étaient le pendant monumental d'une réforme en profondeur des institutions qui prenaient modèle sur celles de Paris, au premier rang desquelles étaient les Chambres des comptes[2122]. Par ce biais, les princes participèrent à l'émergence de puissantes principautés ayant pour capitales Angers, Dijon, Bourges, Blois et Moulins, etc.

Au cours de ces entreprises, qu'elles soient situées à Paris ou en province, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre s'employèrent à définir un nouveau vocabulaire des espaces dédiés à l'apparat. Charles V avait compris l'impact de l'iconographie laïque et il avait multiplié les représentations de sa personne dans les édifices civils et religieux mais aussi dans l'espace urbain[2123]. On en trouve la transposition monumentale au « Beau Pilier » à Amiens autant qu'à Poitiers où le duc et la duchesse de Berry se firent représenter en compagnie du couple royal dans la grande salle du palais puis entourés des vicomtes de Poitou aux parois extérieures de la tour Maubergeon.

Les travaux de Jean Mesqui comme ceux de Uwe Bennert[2124] ont bien montré que l'essentiel des chantiers des princes Valois se sont concentrés sur la scénographie qui régissait le déploiement de l'apparat. On note effectivement l'importance que revêtaient les dispositions et décors des grandes salles auxquelles on accédait après avoir gravi les grands degrés. Au fond de ces salles trônaient les estrades nobles qui mettaient en scène la rencontre du prince avec ses sujets. Face à la cour, la grande vis permettait d'accéder aux appartements du seigneur ; son enveloppe était encore l'occasion pour le maître d'ouvrage de déployer un programme iconographique dédié à la gloire de sa lignée. Le palais de Bourges représente à cet égard le monument de Jean de Berry le plus abouti. Il déploie les

---

[2122] *La France des principautés : les Chambre des comptes XIVe – XVe siècles*, Philippe Contamine et Olivier Mattéoni (dir.), Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1996.
[2123] Lorentz Philippe et Sandron Dany, *Atlas de Paris au Moyen Age*…, p. 103-105.
[2124] Bennert Uwe, « Les décors de résidences », in *Paris et Charles V*…, p. 138-150. Mesqui Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale : les organes de la défenses*, Paris, Picard, 1991 ; *Châteaux et enceintes de la France médiévale : la résidence et les éléments d'architectures*, Paris, Picard, 1993.

espaces, depuis les salles les plus publiques jusqu'aux pièces privées, selon une distribution linéaire. Les estrades nobles des grandes salles de Bourges et de Poitiers ont visiblement mobilisé tous les talents de Guy de Dampmartin qui laissait là de véritables morceaux de bravoure à la postérité. Autre construction qui mérite d'être rappelée en dépit de sa disparition : les galeries de l'hôtel de Nesle longues de plus de 125 mètres. Contrairement aux simples galeries de circulation, Jean Guillaume distingue ces ouvrages bâtis perpendiculairement aux corps de logis et qui semblent faire partie des aménagements privés du maître des lieux[2125].

Outre le faste déployé pour l'apparat, la modernisation du cadre de vie faisait également partie des préoccupations des maîtres d'ouvrage et certains aménagements de ce type devaient paraître incontournables à la fin du XIVe siècle.

Ainsi, la vie bucolique qu'offraient les résidences champêtres était très prisée de l'aristocratie. Le roi et ses frères en possédaient plusieurs dans l'est parisien[2126]. Jean de Berry résidait à la Grange-aux-Merciers ou à l'hôtel de Bicêtre. En Berry, il aimait également se détendre dans son hôtel de Genouilly comme au château de Lusignan en Poitou. Cette mode, si l'on peut dire, était portée par une littérature très appréciée dans les cercles cultivés. Dès 1379, Charles V fit traduire le *Livre des profits champêtres et ruraux* de Pierre de Crenscens dont une copie se trouvait dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne[2127]. Jean de Berry possédait quant à lui aussi un ouvrage de cet auteur, le *Livre du cultivement de la terre*[2128]. Comme ses contemporains, il faisait aménager dans ses résidences des parcs, des jardins cloisonnés, des parterres fleuris, et des potagers. Il avait également cédé à une autre pratique appréciée des Valois : l'installation de ménageries et de volières aux abords de ses jardins[2129].

Un des aménagements les plus emblématiques des luxueuses résidences aristocratiques était le lambrissage, principalement réservé aux pièces d'apparat mais aussi privées : les salles de retraits, les galetas, les galeries, les sacristies de chapelles

---

[2125] Guillaume Jean, « Le legs du XIVe siècle », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 223-214.
[2126] Présence royale et aristocratique dans l'Est parisien à la fin du Moyen Age, Actes du 6e colloque historique des bords de Marne (22 mars 2007), Le Perreux-sur-Marne, Communauté d'agglomérations de la Vallée de la Marne, 2008.
[2127] Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Age…, p. 107.
[2128] Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. I, p. CLXXVII.
[2129] Guiffrey Jules, « La ménagerie du duc de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIII, 1899, p. 63-84.

(Palais de la Cité, château de Vincennes pour le roi, châteaux de Poitiers, de Lusignan, de Mehun-sur-Yèvre pour Jean de Berry, celui de Germolles pour la duchesse de Bourgogne). Ce lambrissage, qui recevait la plupart du temps un décor peint, est un phénomène bien connu pour la seconde moitié du XIVe siècle[2130]. Les commandes de lambrissage faisaient le renom de certains artisans comme le huchier parisien Guillaume Cirace qui comptait les ducs de Berry et d'Orléans ou le Parlement de Paris dans sa clientèle[2131]. Guillaume Cirace faisait commerce de « bords d'Illande » c'est-à-dire de planches de chêne de grande qualité qu'il faisait venir des pays baltes via Bruges puis par les ports de la Manche ou de l'Atlantique. Ce bois, beaucoup plus coûteux, était également utilisé pour confectionner des meubles de grande qualité. Le nom de Guillaume Cirace apparut dans les comptes de Poitiers dès le mois d'octobre 1384[2132] et dès lors, le bois d'Illande ou « bors de Flandre » fut employé sur le chantier[2133]. Le huchier le faisait livrer en grande quantité depuis les ports de La Rochelle[2134] et de Niort[2135] et l'employa pour ses marchés de lambrissage de la grande salle et du petit galetas du château[2136]. C'est probablement ce huchier qui fournit le bois d'Illande pour le chantier de lambrissage des salles « neuves » du château de Lusignan à partir du mois de septembre 1386[2137]. Le bateau bâti dans les douves du château fut également lambrissé de bois d'Illande. Ce bois précieux connut encore d'autres usages : la fabrication de châssis, de fenêtres, de cloisons et d'huisseries, ou encore la réalisation des gabarits destinés aux

---

[2130] Sur ce sujet voir Chapelot Jean et Pousset Didier Pousset, « Les lambris du donjon…, p. 84-89.
[2131] Il travaille pour l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pélerins à Paris (1396-1397), pour Louis d'Orléans (1399-1400) et pour le Parlement de Paris (1404-1406) (documents réunis et communiqués par Jean Chapelot qui fait remonter les premières œuvres de la famille Cirace (ou Cirasse) aux travaux de Charles V).
[2132] Le compte KK 256 (8 février 1384 – 12 février 1385) n'est complet qu'à partir du 19 septembre 1384. Durant la semaine du 3 octobre, Guillaume Cirace fait déjà partie du personnel.
[2133] Le circuit mis en place par Guillaume Cirace ne prévalait pas nécessairement à tous les chantiers. A Poitiers et à Lusignan, certains lambrisseurs travaillaient des planches de chêne provenant de lieux d'abattages proches comme à Coulombiers avant que Guillaume Cirace n'intervienne pour le duc de Berry. A Riom, il n'est pas question de bois d'Illande, le chêne provient de la foire de Maringues située à 15 km (Arch. nat., KK 255, fol. 31 et 32v°).
[2134] Arch. nat., KK 257b, fol. 83v°.
[2135] Arch. nat., KK 257b, fol. 10v° et 34v°.
[2136] Arch. nat., KK 257a, fol. 36v°.
[2137] BnF, ms fr., 20686, fol. 22v°-25v°. Le compte s'interrompt la semaine du 19 novembre 1386.

maçons[2138]. Guillaume Cirace resta à Poitiers jusqu'au début des années 1390, probablement occupé à la tour Maubergeon[2139].

Le souci du confort incluait bien évidement les équipements sanitaires. La rénovation des chambres privées du château de Poitiers impliquait l'installation de latrines. Ces aménagements étaient des équipements indispensables dans les nouveaux espaces résidentiels. Néanmoins, le prince continuait de recourir aux chaises percées comme en témoignent ses commandes de mobilier. Jean Mesqui explique ce phénomène en supposant que les latrines servaient en réalité de dépotoir[2140]. En revanche nous n'avons pas de preuve, dans le cas de Jean de Berry, d'aménagement de salles d'étuves qui équipaient déjà les résidences des Papes à Avignon, et celles de Philippe le Hardi à Dijon et de son fils à l'hôtel d'Artois à Paris[2141]. Les fouilles archéologiques menées à Mehun-sur-Yèvre ont bien mis au jour une salle d'étuves chauffées par hypocauste en contre bas du château, mais dont la construction ne serait pas antérieure à Charles VII[2142]. Nous savons néanmoins que le prince recourait à des expédients. Un curieux témoignage – un certain Léger de Thorigné faisant un aveu pour une terre relevant de la tour Maubergeon – indique qu'à chacune des venues du prince à Poitiers, l'officier devait procurer l'eau pour laver les mains de son seigneur et, si le duc désirait se baigner, il devait en outre fournir la cuve et goûter l'eau avec un hanap d'argent[2143]. Ainsi, même le bain participait au cérémonial qui entourait les entrées du prince.

[2138] Arch. nat., KK 256, fol. 53 et KK 257b, fol. 4v°. A Riom, la fabrication de ces molles ou gabarits se faisait en chêne ou en sapin.

[2139] Arch. mun., Poitiers, J 363, 16 mai 1392 (Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers », in *Fürstliche Residenzen im Spätmittelalterlichen Europa*, Hans Patze und Werner Paravicini (dir.), Sigmaringen, Jan Thorbecke, p. 116, note 90).

[2140] Mesqui Jean, « Châteaux et palais », in *Art et société en France au XVe siècle*…, p. 97.

[2141] Mesqui Jean, Amiot Christophe, Bon Philippe, Brodeur Jean, Carru Dominique, Chevet Pierre, Faucherre Nicolas, Marchant Sylvie, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Age en France », *Bulletin Monumental*, 2001-1, p. 7-61.

[2142] *Ibid.*, 48-51.

[2143] « Sachent touz que je, Legier de Torigné, tiens et advouhe moy tenir a cause de Denise Gilere ma femme, de tres redoubté et tres puissant prince monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, comte Poictou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne, a cause de son dite comté de de Poictou a homage lige et au devoir ci dessoubz declairé c'est assavoir que je doys querir ou faire querir l'eue a laver les mains de mon dit seigneur et la dite eaux doit donner ou faire donné a mon dit seigneur a sa premiere venue qu'il vient premierement en sa vile de Poictiers et s'il adevenoit que il se vouloit baygner, je doy administrer eaux et cuve a baygné mon dit seigneur et avant que mon dit seigneur estre oudit baing, je suis tenus et doit gouster oudit baing en ung hampnac d'argent d'un marc poisant lequel me doit estre bailler et livré de la partie de mondit seigneur et apres ce fait, il doit estre mien (…) » (Arch. nat., R^1 487, p. 152-153).

La maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry s'inscrit donc parfaitement dans la dynamique insufflée par ces contemporains et qui peut se résumer ainsi : résider auprès du roi, légitimer son pouvoir en province et assurer le confort du cadre de vie. Dans ce domaine, le troisième fils de Jean le Bon ne faisait pas figure de précurseur parmi ceux de sa génération. Il suivait l'exemple de son frère aîné, Louis d'Anjou, qui reconstruisit le château d'Angers durant la décennie 1370[2144] ainsi que celui de son frère cadet, Philippe le Hardi à Dijon et Champmol. S'il est en revanche une spécificité du duc de Berry, c'est l'ambition qui caractérisait ses programmes. En témoignent les dimensions de la grande salle du palais de Bourges, dimensions qui n'avaient d'égales que celles du palais de la Cité, ou encore la richesse du décorum déployé à Mehun-sur-Yèvre, ainsi que l'audace du pignon sud de la grande salle de Poitiers.

Il est indéniable que le maître d'ouvrage participa à la création des réussites architecturales les plus abouties de son temps. Ces entreprises ont été rendues possibles par la réunion de deux phénomènes : une conjoncture (1380-1400) particulièrement propice au prince, et l'habileté avec laquelle il exploita son influence au gouvernement. En témoigne l'aboutissement de la Sainte-Chapelle de Bourges, chantier qu'il mena en moins de dix ans alors que le chantier de Vincennes dut être interrompu. L'embellie qui, en pleine guerre de Cent Ans, avait permis au duc de Berry d'ériger tant de chefs d'œuvre, devait néanmoins avoir une fin : quand les tensions entre factions bourguignonnes et armagnac dégénérèrent en guerre civile. En 1412, le pouvoir, sous l'influence de Jean sans Peur, écarta le prince qui dut mettre un terme aux derniers chantiers qui restaient encore actifs.

[2144] Mesqui Jean, *Le château d'Angers*, La-Guerche-de-Bretagne, CNMHS, 1988 et Mallet Jacques, « Les châteaux d'Angers et de Saumur sous Louis Ier d'Anjou », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 139-153.

b) Des réseaux de chantiers

Les chantiers des Valois n'étaient pas des entreprises isolées ou cloisonnées. Les princes se rencontraient, visitaient les ouvrages ; ils connaissaient ainsi les travaux qui avaient cours à travers le royaume et se recommandaient entre eux leur ouvriers. A travers les trop rares témoignages qui subsistent, on a peine à imaginer les allers et venues permanentes qui animaient les chantiers. Par exemple, en 1383 et 1384, le châtelain du château d'Argilly en Bourgogne est envoyé avec un charpentier à Creil et à Corbeil afin d'y étudier des ouvrages de cheminée[2145].

En ce qui concerne les chantiers de Jean de Berry, nous connaissons le cas du sculpteur Jacques de Chartres, qui travaillait à la chapelle ducale de la cathédrale de Bourges et que le prince emmena avec lui à Clermont pour « voeir certaines choses»[2146]. Les comptes ne nous éclairent malheureusement pas sur l'objet de ce voyage. Du 19 au 21 février 1389, Philippe le Hardi et le comte de Nevers logèrent au château de Mehun-sur-Yèvre[2147]. La demeure de Jean de Berry était encore en travaux, notamment la chapelle qui surmontait le châtelet d'entrée et à laquelle travaillait le sculpteur André Beauneveu[2148]. Cette entrevue explique certainement les liens qui se tissèrent peu après entre le chantier berrichon et les artistes du duc de Bourgogne. En 1392, Philippe le Hardi envoya à Mehun-sur-Yèvre Jacquemart Donne et Gilles Largent[2149], respectivement maître charpentier[2150] et maître maçon[2151] de son château de Hesdin. Il envoya par la suite deux très grands artistes : le peintre Jean de Beaumetz, qui avait achevé la décoration des appartements de la

---

[2145] Drouot Henri, « La visite de Claus Sluter à André Beauneveu », *Revue du nord*, t. 22, 1936, p. 172.
[2146] Arch. nat., KK 251, fol. 28v°.
[2147] Petit Ernest, *op. cit.*, p. 207.
[2148] Le duc «divisoit au maistre des euvres de taille et de pointure, maistre Andrieu Beaupneveu, à faire nouvelles ymaiges et pointures, car en telles avoit-il grandement sa fantaisie de tousjours faire ouvrer de tailles et de pointures ; et il estoit bien adreschié ; car dessus ce maistre Andrieu dont je parle, n'avoit pour lors meilleur ne le pareil en nulles terres ne de qui tant de bons ouvrages fuissent demourés en France ou en Haynnau dont estoit de nation ne ou royaulme d'Angleterre » (*Œuvres de Froissart*…, p., t. XIV, p. 197).
[2149] Arch. dép., Côte-d'Or, B 1495, fol. 82 : compte de Josset de Halle, trésorier du duc de Bourgogne, 23 avril 1392 – 7 juin 1392, (d'après Scher Stephen K., « Bourges et Dijon…, p. 277, note 3).
[2150] Arch. dép., Nord, B 1257. Jacquemart Donne est le maître charpentier du château de Hesdin. Il est démissionnaire en avril 1396.
[2151] Les références concernant ce maître d'œuvre sont nombreuses. En 1400 il est maître maçon de l'église de Saint-Quentin en Vermandois où sa femme enceinte est accusée de meurtre (Desmaze Charles Adrien, *Les pénalités anciennes*, Plon, Paris, 1866, p. 335).

duchesse au château de Germolles[2152], et le sculpteur Claus Sluter pour « visiter certains ouvraiges de paintures, d'ymaiges et d'entailleure et aultres que mon seigneur de Berry fait faire au dit Mehun »[2153]. Claus Sluter avait achevé la décoration du portail de la chartreuse de Champmol et travaillait[2154] au curieux groupe pastoral mettant en scène Philippe le Hardi et Marguerite de Flandre vêtus en bergers au château de Germolles[2155].

Ce simple fait, mis au jour à la faveur d'un compte de trésorerie bourguignon, suffit à montrer qu'un chantier comme celui de Mehun-sur-Yèvre était en relation étroite avec trois autres chantiers majeurs : le portail de la Chartreuse de Champmol, les châteaux de Hesdin et de Germolles. Il met également en lumière l'existence d'une tradition d'échanges et de circulation des modèles entre les chantiers Valois. Les échanges relatés ici procédaient probablement du fonctionnement normal des maîtres d'ouvrages et des équipes.

[2152] Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Age…, p. 30
[2153] Comptes de Josset de Halle, trésorier du duc de Bourgogne, 23 avril 1392 - 31 juillet 1393, arch. dép., Côte-d'Or, B 1500, fol. 45.
[2154] Scher Stephen K, *op. cit.*, p. 278.
[2155] Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Age…, p. 31.

2. Le maître d'ouvrage et le « Gothique international »

Dans une récente contribution, Dany Sandron dénonce le terme de « gothique international », expression selon lui sans légitimité, qui supposerait l'existence préalable d'un gothique « national », concept anachronique pour le Moyen Age[2156]. L'auteur lui préfère la cohésion donnée par le sentiment d'appartenance à une « même communauté de religion » dans laquelle ont toujours circulé les maîtres d'œuvre et les idées. L'art développé à la cour du duc de Berry répondait effectivement à ces critères de lecture et transcendait largement les frontières naturelles du royaume – la Manche, les Pyrénées ou les Alpes. Il procédait d'un large brassage des hommes, des concepts et des techniques.

L'univers du Jean de Berry lui-même était cosmopolite. Par sa mère, la reine Bonne de Luxembourg, il était le neveu de l'Empereur Charles IV. Par à sa première femme, Jeanne d'Armagnac, il était apparenté au futur roi d'Aragon le duc de Gérone. Imposée par le traité de Brétigny, sa captivité à Londres lui permit de côtoyer l'aristocratie anglaise[2157]. Outre ses liens familiaux, son Hôtel comptait d'habiles diplomates, des argentiers lombards et florentins. Certains de ses grands officiers avaient même été formés à l'étranger, comme son chancelier Guillaume de Boisratier, qui fit ses études à l'Université de Bologne. Enfin les artistes qu'il faisait entrer à son service participaient bien évidement à ce brassage. Considérons quelques-uns des contemporains de Guy et de Drouet de Dampmartin : Henry Yevele maître d'œuvre d'Edouard III, Peter Parler maître d'œuvre de la cathédrale de Prague. Le panorama artistique européen n'avait pourtant rien d'homogène : tandis que Ghiberti et Brunelleschi travaillaient au baptistère de Florence, on achevait à grand frais la flèche gothique de la cathédrale de Strasbourg. Si l'idée de style international n'a pas de sens, en revanche, il est important de mettre l'accent sur le caractère cosmopolite des équipes travaillant sur les chantiers. Le cas des discussions préliminaires aux travaux de la cathédrale de Milan, et qui furent nourries de l'expérience de maîtres d'œuvre venus de toute l'Europe, est à ce titre exemplaire.

[2156] Sandron Dany, « Architecture 1400 : regards européens », *Revue de l'art*, n° 166, 2009-4, p. 5.
[2157] La captivité du duc dura quatre années (Autrand Françoise, *Jean de Berry...*, p. 126-128).

Etait-il pour autant nécessaire que les maîtres d'ouvrage voyagent pour conférer une dimension internationale à leurs entreprises ? Jean de Berry n'était pas un aventurier comme son frère Louis d'Anjou ou son neveu Jean sans Peur. En tout et pour tout, il ne fit que traverser la Manche dans sa jeunesse. Il nourrissait néanmoins une insatiable curiosité pour « les choses étranges » dont il se tenait constamment informé.

L'expérience que vécut cet amateur d'art durant les quatre ans de captivité en Angleterre a certainement marqué sa personnalité[2158]. Les dimensions de la grande salle de Bourges sont peut-être autant à rapprocher de celles de Westminster que de celles de Paris, et il semble que le modèle du pignon sud du palais de Poitiers (une triple cheminée flanquée de deux escaliers en vis) pourrait se trouver dans l'ancienne grande salle du manoir de Kinnington transformée par ordre du prince Noir[2159]. Si les relations du maître d'ouvrage avec le milieu de l'art anglais ne sont pas prouvées, on peut s'interroger néanmoins sur la nature d'une ambassade expédiée en Angleterre par ordre de Jean de Berry à la fin de son principat[2160]. Cette ambassade, conduite par Guillaume de Boisratier chancelier du duc, comptait parmi ses membres Jean Guérart le maître des œuvres de maçonnerie. Entre 1413 et 1415, l'activité diplomatique de Jean de Berry était intense en raison des pourparlers menés avec Henri V, mais l'objet de cette mission confiée au maître d'œuvre n'est pas explicite. En pleine guerre civile, les derniers chantiers du duc étaient en berne et il paraît peu crédible que ce voyage ait eu pour but d'aller quérir des modèles pour un nouvel ouvrage. En revanche, il pourrait être plus vraisemblable que l'avis du maître d'œuvre ait été recommandé par Jean de Berry à un seigneur anglais.

[2158] La captivité du prince à Londres était entrecoupée de périodes durant lesquelles il pouvait se rendre en France pour administrer ses territoires ou pour se marier. 30 octobre 1360 – 27 décembre 1361 ; 1er novembre 1362 – 15 mai 1363 ; 1er janvier 1364 – 2 février 1365 et le mois de janvier 1366 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III). A Londres il jouissait d'une relative liberté de mouvement (Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 126-128).

[2159] Le bâtiment a disparu, mais les comptes ont été publiés dans *The History of the King's Works*, Howard Colvin (dir.), London, Her Majesty's Stationery Office, 1963-1982, t. II, p. 968 (d'après Christopher Wilson, « L'architecte bienfaiteur de la ville. Henry Yevele et la chapelle du London Bridge », *Revue de l'art*, n°166, 2009-4, p. 45, note 9).

[2160] « A maistre Jehan Guerart maistre des euvres de maconnerie de mon seigneur auquel mondit seigneur a donné de sa grace especiale la somme de 40 escuz d'or pour le aider a deffroier des frez, mises et despens qui lui conviendra pour un voyage d'Angleterre ou mondit seigneur l'a envoyé avecque mon seigneur l'archevesque de Bourges, chancelier de mondit seigneur, et pour autres causes qui ad ce l'on meu, a present par ses lettres donnees le XIIIe jour de novembre l'an mil CCCC et XIII et quictance dudit maistre Jehan faite le XVIe jour ensuivant dicellui mois 40 escuz val. 45 £. t. » (Arch. nat., KK 250, fol. 27).

La grande majorité des artistes recrutés par Jean de Berry venait du nord de l'Europe et arrivèrent sur les chantiers du prince après avoir travaillé pour d'autres grands commanditaires. Nous pouvons mentionner André Beauneveu (Valencienne), Jean de Cambrai, Claus de Mayence, Jean de Hollande, Jean de Huy, Hennequin de Bois-le-Duc, Brocard de Fribourg, etc. Les échanges nourris qu'il entretenait avec la cour de Philippe le Hardi lui permirent de recruter Jean de Beaumetz et Jacques de Hesdin[2161] et bien évidemment les frères Limbourg[2162]. La fréquentation des milieux parisiens, mais aussi des grandes cours aristocratiques, permit à Jean de Berry de s'attacher les services d'artisans très qualifiés tel le huchier Guillaume Cirace qu'il fit venir de Paris à Poitiers, l'horloger du roi Pierre Merlin ou encore le fondeur de cloche (saintier) Jean Osmont.

Jean de Berry était également totalement informé des ouvrages réalisés dans le Midi et dans le sud de l'Europe par delà les Alpes ou les Pyrénées. Il put les voir lui-même lors des treize visites qu'il fit en Avignon[2163]. En 1371 et 1374, il visita l'abbatiale Saint-Robert de La Chaise-Dieu bâtie par Clément VI[2164]. Il rencontra Clément VII promoteur de la collégiale de Saint-Martial et du couvent des Célestins dont les constructions commencèrent dans la dernière décennie du XIVe siècle[2165]. Il dut certainement admirer l'impressionnant tombeau de Jean de Lagrange dans le chœur de Saint-Martial, lequel mettait en scène la famille royale. Le duc de Berry entretenait également de fréquents rapports avec les grands marchands lombards ou florentins installés à Paris, comme Barthélemy Spifame ou Bernardo di Cino qui pourvoyaient également une grande partie de l'aristocratie en manuscrits, pièces d'orfèvrerie et œuvres d'art en tous genres. Ces deux hommes furent même pensionnés dans l'Hôtel de Jean de Berry. Bernardo di Cino était maître de l'Hôtel en 1385, ce qui ne l'empêcha du reste pas de résider plus d'un an à Florence entre 1387

[2161] Meiss Millard, *French painting in the time of Jean de Berry. The late XIV^th Century and the patronage of the duke*, Londres, New-York, Phaidon, 1967-1968, vol. 1, p. 320-322. Jacques de Hesdin réalise les Très belles Heures que Jean de Berry donna après 1402 au duc de Bourgogne ainsi que les Grandes heures qui apparaissent dans les inventaires de 1413 (*Ibid.*, p. 332-334).

[2162] König Eberhardt, « Innovation et tradition dans les livres d'heures du duc de Berry », in *La création artistique en France autour de 1400*…, p. 41.

[2163] 1358, 1359, 1360, 1371, 1372, 1382, 1384-1386, 1391, 1392, 1395 et 1403 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III).

[2164] 23-26 mars 1371 et le 11 mai 1374 (Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. III).

[2165] Morganstern Anne, « Le mécénat de Clément VII et le maître Pierre Morel », in *Genèse et débuts du grand schisme d'occident*, Paris, CNRS, 1980, p. 423-426. Stein Henri, « Une dynastie d'architectes : les Morel », *Le Moyen Age*, 1920, t. XIV, p. 235-244.

et 1388[2166]. Dans l'inventaire des collections de Jean de Berry (1401), on rencontre des spécimens de médailles toscanes, œuvres considérées comme relevant de la Renaissance : « Item, une empraincte de plont, où est le visaige de Françoy de Carrare en un costé, et en l'autre la marque de Pade [Padoue] »[2167]. François de Carrare, maître de Trévise et de Padoue, prince cultivé et influencé notamment par Pétrarque[2168], fut capturé et enfermé dans sa ville de Padoue par son ennemi Jean-Galeas Visconti. Il fut libéré en 1390 par son fils et cette pièce en commémore l'événement. Elle comporte une représentation de François de Carrare *all' antica,* c'est-à-dire à la manière des pièces romaines.

Pour autant, et non content d'acquérir des œuvres provenant de la péninsule italienne, le duc y envoyait des émissaires afin d'y trouver des talents qui puissent satisfaire ses projets. Deux lettres exceptionnellement conservées l'illustrent parfaitement. Il s'agit d'une correspondance, passée entre Jean de Berry et le secrétaire de Charles VI, Pierre le Fruitier aussi connu sous le nom de Pierre Salmon[2169]. Ce dernier était chargé de se rendre en Italie pour trouver un médecin capable de remédier à la maladie du roi. Dans la lettre qu'il envoie de Sienne en janvier 1408, il indique au duc de Berry qu'il a trouvé deux hommes. Le premier était le médecin tant recherché, mais le deuxième intéressait directement le duc. Il s'agissait de Domenico di Niccolò, un marqueteur siennois dont « le travail semblait n'avoir jamais été égalé jusque là ». Le Fruitier précisait encore dans sa lettre « je say que vous desirez veoir et avoir choses propres et plaisans et ouvriers souverains et parfais en leur art et science » et proposait à Jean de Berry de lui envoyer les deux hommes. Le prince, qui avait donc préalablement chargé le secrétaire d'effectuer des recherches dans ce sens, répondit un mois plus tard qu'il attendrait volontiers les deux hommes en précisant « pour ce que vous savez que nous prenons plaisir en choses estranges ». En dépit de l'invitation de Jean de Berry, le marqueteur siennois

---

[2166] Lehoux Françoise, « Le duc de Berri, les juifs et les lombards…, p.52-53.

[2167] Guiffrey Jules, *op. cit.*, t. II, n° 287 et t. I, n° 560. Au sujet des médailles collectionnées par le prince voir Scher Stephen K, « The cabinet of a prince and the origins of the Renaissance portrait medal », in *Mélanges offerts à Jean-Yves Ribault*, Philippe Goldman (dir.), Bourges, 1996, p. 310-311.

[2168] Jean de Berry n'est pas ignorant en la matière. François Pétrarque fréquentait la cour de son père le roi Jean, et l'on trouve mentionnés le *De remediis utriusque fortunæ* et le *De rebus senilibus* parmi l'inventaire du trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges.

[2169] Champeaux Alfred (de), « Jean de Berry et l'art italien », *Gazette des Beaux-Arts*, t. 38, nov. 1888, p. 409-415.

ne fit pas le déplacement. En revanche on sait que le prince connaissait déjà ce milieu artistique car il avait commandé en 1397 le magnifique retable fait de panneaux d'os sculptés à l'atelier du florentin Baldassare Embriachi pour l'offrir au prieuré Saint-Louis de Poissy[2170]. De récentes études sur cet atelier ont montré sa notoriété au sein des cours européennes, notoriété notamment relayée par les marchands florentins pétris de culture classique[2171].

La première épouse de Jean de Berry, Jeanne d'Armagnac, avait pour beau-frère le duc de Gérone, le futur Jean Ier d'Aragon. Bien que n'ayant jamais franchi les Pyrénées, le duc de Berry, qui avait visiblement perçu l'extraordinaire richesse de l'héritage de la civilisation musulmane, entretint d'étroites relations avec Jean de Gérone[2172]. Le duc de Berry partageait avec quelques mécènes - la cour d'Avignon, le roi de Navarre Charles III le Noble, et son frère Philippe le Hardi - le goût pour les œuvres « sarrasines » que continuaient à faire vivre les artistes mudéjars. Il connaissait notamment l'existence à Manises - dans les environs de Valence - de potiers « sarrasins » dont l'art des carreaux émaillés au décor zoomorphe égalait celui du royaume de Grenade. Ce savoir-faire n'avait pour l'heure pas encore été exporté au-delà des palais avignonnais où il forçait l'admiration des visiteurs[2173]. Encore au XVe siècle, leur renommée restait cantonnée à la région méditerranéenne aidée en cela par les souverains et l'aristocratie de Valence – Alphonse V et le pape Alexandre VI Borgia – qui exportèrent cette technique jusqu'à Naples et Rome[2174]. Parmi les Valois, Jean de Berry faisait donc figure de précurseur. On apprend par les archives de la couronne d'Aragon qu'il avait demandé au duc de Gérone de lui envoyer des potiers de Manises. Le 13 mai 1382, le duc de Gérone accéda à la requête de son beau-frère et autorisa trois « maures de cette terre » à quitter le royaume d'Aragon en compagnie de Jean Guérart qui dirigeait depuis un an l'équipe

---

[2170] Tomasi Michele, « Le retable des Embriachi du musée du Louvre : datation, fonction, destination, iconographie », *La revue des musées de France, Revue du Louvre*, 2005-3, p. 47-55.
[2171] Tomasi Michele, « Baldassare Ubriachi, le maître, le public », *Revue de l'art*, n°134 / 2001-4, p. 51-60.
[2172] Les archives de la couronne d'Aragon nous montrent que le duc de Berry et l'infant Juan, duc de Gérone furent en relation jusqu'en 1416 (Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 382-383).
[2173] Entre 1362 et 1369, deux potiers étaient partis travailler à Avignon pour le cardinal d'Ostie (Amigues François, « Potiers mudéjares et chrétiens de la région de Valence : de la convivialité à l'antagonisme », in *Archéologie islamique*, vol. 3, Paris, Maisonneuve et Larose, 1992, p. 141-142).
[2174] *Història de l'art Valencia*, Vicente Auilera Cerni (dir.), t. II, l'Edat mitjana : el Gòtic, Valencia, Biblioteca Valenciana, 1988, p. 317-318.

de tailleurs de pierre à la grande vis du palais de Bourges[2175]. Le lieutenant de Guy de Dampmartin avait donc été dépêché spécialement à Valence pour ramener les ouvriers de carreaux en France[2176].

Qui étaient les trois « maures » autorisés par le duc de Gérone à rejoindre le royaume de France ? Le premier était Jean de Valence qui travailla à Bourges dans un atelier installé dans le palais (de 1382 à 1384), puis à Poitiers dans l'hôtel de Vivonne, secondé par une équipe de potiers et de peintres (de 1384 à 1387). François Amigues propose d'identifier Jean de Valence à Jean Albalat qui avait déjà travaillé à Avignon en 1362[2177]. Le second est Jean de Gérone qui fut installé dès 1383 à Dijon[2178] dans l'hôtel de Trouhans. En 1389, la production s'arrêta brusquement car Jean de Gérone était parti « sans dire à dieu »[2179]. Le troisième « maure » n'a pas été identifié. Il s'agissait peut-être d'un aide.

Il résulte de cette expédition que l'association entre Jean de Berry et son frère Philippe le Hardi fut à l'origine d'une production singulière et originale de carreaux de faïence au bleu de cobalt, destinée aux somptueuses constructions princières comme l'ont mis en évidence les fouilles archéologiques du palais de Bourges, du château de Mehun-sur-Yèvre, du palais de Poitiers et de la chartreuse de Champmol[2180]. Les motifs traditionnels arabisants (paons par exemple et fonds végétaux) laissèrent la place au bestiaire cher à Jean de Berry, à savoir l'ours et le cygne auxquels on associa le monogramme du prince (le V et le E entrelacés) et la

---

[2175] Arch. dép., 8 G 1166, fol. 1-4v°.
[2176] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 122, note 6.
[2177] Amigues François, *op. cit.*, p. 144.
[2178] Philippe Bon, *Les premiers bleus de France. Les carreaux de faïence au décor peint fabriqués pour le duc de Berry, 1384*, GAMY, Mehun-sur-Yèvre, 1992, p. 315. L'auteur remarque la différence de rémunération entre Jean de Valence (6 s. 8 d. par jour) et Jean de Gironne (6 s.), mais il faut rappeler que la livre parisis (4 £ p. équivaut à 5 £ t.) avait cours dans les comptes de l'Hôtel des ducs de Bourgogne (Rauzier Jean, *op. cit.*, p. 34.
[2179] Norton Christophe, « Le mécénat du duc Philippe le Hardi et de ses frères dans le domaine des carrelages », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*…, p. 220.
[2180] Gauchery Robert, « Les carrelages émaillés du duc de Berry au palais de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XLVI, 1940, p. 29-36. Bon Philippe, *Les premiers « bleus » de France*…. Dupré Louis, « Carreaux émaillés du palais de justice de Poitiers au XIVe siècle », *Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X (2e série), t. IX, 1901-1903, p. 459-469. Magne Lucien, « Notes sur les carreaux à émail stannifères du palais de Jean de Berry (Poitiers) », *Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X (2e série), 1904-1906, p. 116-124. Norton Christophe, « Le mécénat du duc Philippe le Hardi…, p. 211-232.

devise « Le temps viendra ». A Champmol, les carreaux étaient ornés des lions des Flandres[2181].

Toutes les résidences de Jean de Berry ne reçurent pas un décor d'une telle qualité. Le problème principal de cette production était sa fragilité qui rendait impossible son transport sur de longues distances. Il fallait assurer donc la production sur le lieu même du chantier[2182]. Pour cette raison, ni le palais de Riom, ni le château de Nonette, beaucoup trop isolés, ne reçurent « les bleus de Jean de Berry ».

Bien entendu, les ducs de Berry et de Bourgogne n'étaient pas les seuls membres de la maison de France à apprécier la richesse de l'art mudéjar ; ce goût était partagé par Charles III le Noble qui fit construire le palais d'Olite en Navarre. Pour autant le duc de Berry est probablement le premier à l'introduire en Ile-de-France comme le laisse supposer un passage de la *Chronique du Religieux de Saint-Denys* à propos de l'incendie de l'hôtel de Bicêtre en 1411 : « Cette riche habitation fut toute entière dévorée par les flammes, à l'exception de deux petites chambres remarquables par les *sarracenico* (arabesques) d'un travail merveilleux dont elles étaient ornées[2183].

[2181] Ces carreaux, ornés du lion des Flandres, furent décrits en 1792 avant la destruction de l'établissement (Norton Christophe, *op. cit.*, p. 218).
[2182] Història de l'art Valencia…, p. 317-318.
[2183] Chronique du Religieux de Saint-Denys…, t. IV, p. 520 : (…) duabus tamen parvis cameris exeptis que miro opere et sarracenico sbutiliter sculpte erant (…). Sur l'interprétation moderne du terme sarracenico voir p. 260 et sq.

I. Le mécène

Jean de Berry a-t-il été un mécène au sens classique du terme[2184] c'est-à-dire un protecteur généreux et éclairé des arts et des lettres ? Françoise Autrand répond par l'affirmative à cette question[2185]. Cette question n'a jamais réellement fait débat. Elle a fait même souvent fait consensus et eut le mérite d'avoir mis d'accord les pamphlétaires comme les partisans, les historiens, les spécialistes de l'architecture, de l'enluminure, etc. Comment est-il possible de cerner un problème aussi complexe et de prêter une intention à un homme qui vécut il y a 600 ans et qui n'a laissé derrière lui aucun texte ni aucun témoignage à ce sujet ?

S'il est vrai que la psyché d'un homme du XIVe siècle demeure insondable, le sujet mérite d'être encore posé au risque de voir les mêmes cloisons s'ériger entre nos conjectures et les conceptions esthétiques qui animaient le maître d'ouvrage. Interrogeons de nouveau la culture du prince et les rapports qui le liaient aux hommes qui bâtissaient pour lui.

1. Un prince éclairé

a) La bibliothèque de Jean de Berry

L'enfance de Jean de France fut studieuse. Il vit le jour et grandit à la cour du roi Jean à Vincennes reconnue pour sa culture. Entouré de ses frères Charles, Louis et Philippe, il côtoyait également Louis de Bourbon, Philippe d'Orléans, Robert de Bar ou le futur Charles IV[2186]. Dès l'enfance, nous savons que le jeune prince Jean avait déjà de grandes affinités avec son frère Philippe avec qui il partageait la même instruction et les mêmes loisirs[2187]. En dépit d'une nette différence de tempérament, cette instruction commune des deux princes permet d'expliquer en partie la

[2184] *Dictionnaire universel français – latin*, Paris, 1732 : « Mécène » : nom propre d'un chevalier romain (Mecenas) favori de l'empereur Auguste et qui aimaient les hommes de lettres « et qui leur faisoit du bien surtout au poètes ». On s'est servi depuis de ce nom pour honorer tous les seigneurs qui favorisent les sciences et les auteurs et qui les protègent. Suit un poème anonyme « où chercher un patron dans le siècle où nous sommes ? – Il est de grands esprits, il est de savants hommes – Mais il n'est plus de Mécénas ».
[2185] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 385.
[2186] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. I, p. 20.
[2187] *Ibid.*, t. I, p. 28-35.

complicité durable qui exista entre Jean de Berry et Philippe le Hardi que ce soit dans la vie politique mais aussi dans une certaine conception de l'art.

Sa vie durant, Jean de Berry eut le goût de la lecture et sa curiosité ne fut jamais émoussée en la matière. La richesse de sa bibliothèque nous est révélée par les inventaires qu'il ordonna en 1401 et 1413, ainsi que par le compte de ses exécuteurs testamentaires en 1416[2188]. On devrait d'ailleurs plutôt parler de bibliothèques au pluriel car, comme les aristocrates de son rang, le prince conservait des manuscrits dans plusieurs résidences. Charles V disposait d'une bibliothèque dans chacune de ses six résidences : Le Louvre, Melun, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, à l'hôtel Saint-Pol, ainsi qu'au manoir de Beauté[2189]. Philippe le Hardi conservait des ouvrages dans son hôtel d'Artois à Paris et son épouse dans son hôtel d'Arras[2190]. Dans le cas de Jean de Berry, nous connaissons l'emplacement de bibliothèques dans ses deux principales résidence : l'hôtel de Nesle[2191] et le donjon du château de Mehun-sur-Yèvre[2192].

Les collections princières n'étaient pas fermées, les ouvrages circulaient de l'une à l'autre, en particulier par la pratique des dons largement répandue dans les milieux aristocratiques notamment au moment des étrennes[2193]. Dans le donjon de Mehun-sur-Yèvre, 117 manuscrits furent inventoriés entre les mois d'août et d'octobre 1402[2194]. Malgré une donation importante de manuscrits à la Sainte-Chapelle de Bourges en 1405, le nombre de manuscrits approchait les 300 volumes à la mort du duc[2195]. Le détail de ces 300 manuscrits montre des centres d'intérêt variés mêlant la piété, le gouvernement, la politique, la littérature chevaleresque, la culture classique : 134 ouvrages de piété, 41 chroniques, 38 romans de chevalerie, 15 ouvrages de philosophie et de politique, etc. On trouve également dans les inventaires ducaux des médailles antiques originales ou faites d'après des originaux de portraits d'empereurs

---

[2188] Guiffrey Jules, *op. cit.*
[2189] Avril François, « Les livres de Charles V au château de Vincennes », in *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*…, p. 329.
[2190] Schnerb Bertrand, *Jean Sans Peur, le prince meurtrier*, Paris, Payot & Rivages, 2005, p. 445-446. En 1404, les inventaires après décès du duc de Bourgogne font état de 88 manuscrits conservés à Paris. En 1405, l'inventaire après décès de la duchesse fait état de 147 manuscrits.
[2191] Sauval Henri, *op. cit.*, t. II, p. 117.
[2192] Guiffrey Jules, *op. cit.*, vol. 2, p. 2 et 120.
[2193] Alexandre Arnaud, « L'art au service de la politique : la pratique du don chez Louis d'Orléans », in *La création artistique en France autour de 1400*…, p. 69-94.
[2194] *Ibid.*, p. 135-136.
[2195] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 488.

romains comme Jules César, Tibère, Constantin ou Héraclius[2196]. En revanche, l'absence d'ouvrage consacré à la vennerie peut paraître surprenant chez de grand amateur de chasse.

Cette collection ne révèle aucune singularité quant aux goûts de Jean de Berry. Il partageait avec son frère le duc de Bourgogne et son neveu le comte de Nevers un attrait pour les livres de voyage. Le 22 mars 1402, Philippe le Hardi lui offrit le *Livre des histoires de la fleur de la terre d'orient*. *Livre de toutes les provinces et citées de l'universel monde*[2197]. En janvier 1412, Jean sans Peur se plia à la tradition en dépit de des dissensions et fit don à son oncle des *Merveilles d'Asie la grant et d'Inde la majour et mineur et des diverses régions du monde* de Marco Polo[2198]. Les inventaires mentionnent encore un autre récit de Marco Polo : *Du devisement du monde*[2199] ainsi que le *Livre des merveilles du monde, de la Terre saincte, du grand Kaam d'Ynde, de la Tartarie* que le duc acheta à Paris en octobre 1412[2200]. Jean de Berry possédait en outre plusieurs mappemondes[2201]. Dans le donjon de Mehun-sur-Yèvre, le prince s'était également constitué un véritable cabinet de curiosités. Il y conservait des présents étonnants comme une «grande boîte pleine d'oiselets de Chypre[2202], une dent de baleine[2203] ou encore une mâchoire de géant conservée dans un étui de cuir[2204]. En 1378, le duc envoya son panetier chercher les os d'un géant près de Lyon[2205]. En 1393 Jean Ier d'Aragon lui écrivit qu'il lui envoyait une pierre de « betzar » (remède contre le poison), deux mules, cinq chameaux et un livre de Marco Polo.

[2196] Scher Stephen K, « The cabinet of a prince..., p. 309-316.
[2197] Guiffrey Jules, *op. cit.*, vol. 1 n°933.
[2198] *Ibid.*, n°1005. Ce célèbre récit est copié dès le début du XIVe siècle et connaît plusieurs variantes. Conscients de ces nuances, les bibliophiles disposaient de plusieurs exemplaires : *Le devisement du monde*..., *Le livre du grand Khan*..., *Le livre des merveilles*.... L'exemplaire de Jean de Berry, avait ét réalisé pour le compte de Jean sans Peur dans les années 1410-1412. Il est actuellement conservé à la BnF, ms fr. 2810 (d'après Gousset Marie-Thérèse, *Le livre des merveilles du monde, Marco Polo*, Paris, Bibliothèque de l'Image, 2002, p. 7). Le goût de Jean sans Peur pour ce genre de littérature est bien connu (Bertrand Schnerb, *op. cit.*, p. 449).
[2199] Guiffrey Jules, *op. cit.*, vol. 1, n°932
[2200] *Ibid.*, n°1000
[2201] *Ibid.*, p. XCL- et sq.
[2202] Guiffrey Jules, *op. cit.*, vol. 2, inventaire B, n°305 (parmi les objets conservés à Paris). Don de la reine de Chypre.
[2203] *Ibid.*, inventaire SG, n°1265.
[2204] Guiffrey Jules, *op. cit.*, vol. 1, n° 571.
[2205] Le 20 novembre 1378 (Arch. nat., KK 252, fol., 173v° d'après Françoise Lehoux, *op. cit.*, t. I, p. 434, note 7).

Bien évidemment les collections ducales n'étaient pas seulement le fruit d'acquisitions ou d'échanges et le duc passa de nombreuses commandes notamment de livres d'heures qu'il affectionnait tout particulièrement. Le travail des Limbourg, qu'il prit sous sa protection, fit date dans l'histoire de l'enluminure[2206]. Le duc de Berry était ami des écrivains. Bien que d'une culture assez classique, il fut approché à la fin de sa vie par des auteurs humanistes, comme Laurent de Premierfait qui traduisit pour lui plusieurs œuvres italiennes. A Paris, entre 1402 et 1412, Christine de Pisan, qui fréquentait assidûment les cours princières et royale, lui offrit ses ouvrages à cinq reprises[2207].

De la passion de bibliophile à l'écriture, certains grands seigneurs, précurseurs de René d'Anjou ou de Charles d'Orléans, avaient déjà fait le pas à la fin du XIVe siècle, comme Philippe le Hardi qui fonda la cour d'amour avec Louis de Bourbon en 1401[2208]. Pour autant, Jean de Berry ne semble pas avoir lui-même produit d'œuvre littéraire.

Bien évidemment, si les inventaires du duc de Berry nous convainquent autant de son ouverture d'esprit que de sa curiosité, aucun ouvrage traitant d'architecture ou de l'art de bâtir ne se trouvait sur les rayons de ses bibliothèques. Ces ouvrages, comme les premières traductions de Vitruve, ne circulaient pas encore ; l'art de bâtir pour Jean de Berry ne reposait donc pas sur un savoir universel, un contenu livresque, mais sur des références et des modèles chargés d'un sens qu'il partageait avec ses contemporains.

b) Les goûts artistiques de Jean de Berry

La promiscuité entre artistes et mécènes aurait procuré aux grands personnages des connaissances artistiques leur permettant d'exprimer clairement leurs désirs et leurs goûts, y compris dans le domaine de l'architecture[2209]. Deux célèbres passages des chroniques de Jean Froissart et du Religieux de Saint-Denis nous fournissent les seuls témoignages en la matière. Jean Froissart nous dit que, durant l'année 1390,

---

[2206] Eberhardt König, « Innovation et tradition…, p. 25-44.
[2207] Guiffrey Jules, *op. cit.*, vol. 1, n°77, 932, 943, 977, 1044.
[2208] Schnerb Bertrand, *op. cit.*, p. 455.
[2209] Cassagnes Sophie, D'art et d'argent. Les artistes et leurs clients dans l'Europe du Nord (XIVe-XVe siècle), Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2001, p. 126.

Jean de Berry aurait passé plus de trois semaines à Mehun-sur-Yèvre à deviser avec le sculpteur André Beauneveu « à faire nouvelles ymaiges et pointures, car en telles avoit-il grandement sa fantaisie de toujours faire ouvrer de tailles et de pointures »[2210]. Il s'agit très probablement du programme sculpté de la chapelle du château. Le Religieux de Saint-Denis nous apprend quant à lui qu'en 1393, lors de la conférence de paix franco-anglaise dans l'église de Leulinghen proche de Calais, Jean de Berry, chef de la délégation française, avait fait accrocher aux murs de la salle de conférence des tapisseries représentant des scènes de batailles ce qui provoqua le courroux du duc de Lancastre. Il avait encore fait aménager la salle afin de mettre en hauteur les négociateurs français[2211]. Il paraît indéniable, comme le pense Françoise Lehoux, que Jean de Berry connaissait parfaitement la portée symbolique d'un programme iconographique et qu'il maîtrisait aussi l'art de la mise en scène[2212].

Nous n'avons malheureusement aucune documentation concernant les goûts explicites de Jean de Berry en matière d'architecture. En l'absence de témoignage direct nous ne savons pas à quel degré le duc de Berry imposait ses propres désirs dans l'élaboration des programmes architecturaux. Possédait-il les connaissances techniques et stylistiques qui lui auraient permis de discuter avec les hommes de métiers et de formuler clairement ses propres choix ? Le XIVe siècle connaissait pourtant de tels princes, rompus à l'art de bâtir. Le roi Pierre IV d'Aragon et III de Catalogne, dit le Cérémonieux (1319- 1387), était un grand connaisseur de la culture antique et arabe. Il fit rénover nombre de ses palais à Saragosse, Barcelone et Valence. Plusieurs de ses lettres autographes montrent qu'il avait les connaissances techniques lui permettant d'exiger le déplacement d'une cheminée, de demander des colonnes de marbres rouges qu'il savait être « inutilisées » dans le monastère de Poblet et de demander à l'un de ses maîtres d'œuvre d'aller se renseigner sur la manière de bâtir les voûtes catalanes car leur construction de plâtre et de briques serait « très profitable, très légère et peu coûteuse »[2213]. Il ne s'agissait pas dans ce cas de documents officiels, mais de lettres portant le sceau secret du roi. De fait, les

---

[2210] *Œuvres de Froissart…* , t. XIV, p. 197.
[2211] Chronique du Religieux de Saint-Denys…, t. II, p. 75-79 et Œuvres de Froissart…, t. XV, p. 114-115.
[2212] Lehoux Françoise, *op. cit.*, t. II, p. 298-300
[2213] Araguas Philippe, « Un roi soucieux de son confort : Pierre IV d'Aragon et III de Catalogne, dit le Cérémonieux et ses palais », in *Du projet au chantier*…, p. 279 – 296.

quelques lettres conservées de Jean de Berry en disent parfois plus long en la matière que les comptes. Par exemple, rappelons les lettres échangées entre Jean de Berry et le duc de Gérone à propos des potiers mudéjars et celles échangées entre Jean de Berry et Pierre le Fruitier au sujet du marqueteur siennois. La documentation épistolaire de Jean de Berry serait certainement la plus propre à nous renseigner sur les intentions du prince en la matière. Malheureusement les archives de la chancellerie de Jean de Berry ayant disparu[2214], nous sommes réduits aux hypothèses et aux déductions à partir des comptes de l'Hôtel qui enregistrent les défraiements des messagers envoyés par le duc. A ce titre retenons l'existence d'Etienne Turpin, chevaucheur et porteur de lettres, que le duc envoyait de Paris à Bourges à Jacquemart de Hesdin et à Drouet de Dampmartin le 10 avril 1400. Le 16 novembre suivant, un autre porteur, du nom de Petit Barre, était envoyé de Mehun-sur-Yèvre à Aubigny porter des lettres du duc à « l'imagier » Dampmartin[2215]. On peut supposer que dans ses lettres, Jean de Berry exprimait des souhaits ou demandait à ses hommes de se référer à un modèle.

Jean de Berry était tout autant impliqué dans le suivi des chantiers que dans leur financement. Il était présent lors des lancements des grands chantiers. En avril 1384 au palais de Riom[2216], en novembre 1384 à Mehun-sur-Yèvre, en décembre 1384 à la tour Maubergeon de Poitiers[2217], en avril 1385 et 1390 de nouveau au château de Mehun-sur-Yèvre[2218]. A la mi décembre 1384, lors d'une visite sur le chantier du château de Poitiers, le duc de Berry exigea que l'on change l'arc de la fenêtre de son oratoire car celui-ci « n'estoit pas au plaisir de mon seigneur »[2219]. La semaine suivante, il demanda à voir les projets de maçonnerie de charpenterie de la tour Maubergeon présentés sur des « hais de noyer »[2220]. Il est difficile néanmoins de cerner ici l'implication du maître d'ouvrage dans les choix formels définissant les projets car il s'agit là de procédures courantes dans le lancements des grands

---

[2214] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 398.
[2215] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art…*, *op. cit.*, p. 76-77.
[2216] Le 11 avril 1384, Jean de Berry quittait Moulins pour se rendre à Avignon. Guy de Dampmartin est à Riom dès le 4 de ce mois afin de régler les derniers détails du chantier du palais et pour réaliser les molles pour les tailleurs de pierre (Arch. nat., KK 255, fol. 23v° et 24v°). On peut supposer que le duc de Berry effectua un court passage à Riom bien que les comptes de chantier ne signalent pas un aménagement de fortune à cette occasion.
[2217] Rapin Thomas, « Les Dampmartin, une dynastie…, p. 259.
[2218] BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n° 134 v° et *Œuvres de Froissart*…, t. XIV, p. 197.
[2219] Arch. nat., KK 256, fol. 34.
[2220] *Ibid.*, fol. 37v°

chantiers : le commanditaire approuvait un projet conçu préalablement. Il est probable que ces moments prenaient l'aspect de cérémonies mettant en scène la pose de « première pierre » comme à la chartreuse de Champmol le 20 août 1383[2221] ou celle du pont de la chapelle du donjon de Mehun-sur-Yèvre le 1er avril 1385[2222].

2. Un protecteur des artistes

Avant d'aborder le délicat problème de la rémunération des hommes de l'art à la cour de Jean de Berry, il faut préciser que, dans les sources, les « artistes » ne sont évidemment jamais nommés ainsi, ce concept étant moderne. Si on reconnaissait à certains hommes la maîtrise de leur métier et la qualité des services qu'ils avaient rendus, ils n'ont jamais constitué une catégorie à part et rien ne les distinguait des autres serviteurs du prince aussi zélés fussent-ils. En dehors des cas célèbres des sculpteurs ou des enlumineurs employés par le prince, nous élargirons notre corpus à des hommes à qui avait été dévolu un rôle dans la conception des ouvrages ainsi que dans leur réalisation comme objet esthétique. Nous écartons donc de ce champ d'investigation les manœuvres, les hommes affectées aux tâches sérielles, et ceux chargés des suivis financiers et administratifs (payeurs des œuvres, clercs des œuvres, etc).

Jean de Berry savait s'entourer de talents et connaissait la valeur de ses hommes. Le recrutement des artistes à sa cour se faisait par l'intermédiaire des réseaux que fréquentaient les Dampmartin, par recommandations ou directement par le prince lui-même. Les conditions offertes par les cours princières étaient fort intéressantes ; la prodigalité de Jean de Berry était autant vantée que décriée par ses détracteurs. En matière d'art, elle était bien entendu exercée dans l'intention de s'attirer les services des meilleurs et d'éviter les débauchages de ses propres artistes. C'est ainsi par exemple que Philippe le Bon consentit à tripler la rémunération de Jean Van Eyck afin qu'il restât à son service[2223].

[2221] Lecat Jean-Philippe, « La chartreuse de Champmol…, p.10.
[2222] BnF, PO 2580, dossier Leroy n°57437, pièce n° 134 v°.
[2223] Cassagne Sophie Cassagnes, *op. cit.*, p. 173.

a) Rémunération

Lorsque Drouet de Dampmartin entra au service de Philippe le Hardi, le 20 février 1384, en qualité de « maître général des ses œuvres par tous pays », ses gages quotidiens furent fixés à 10 sous tournois[2224]. Au premier abord, le salaire accordé au général maître d'œuvre du duc de Bourgogne a de quoi étonner. Son montant équivaut à ce que touchait au même moment le tailleur de pierre Jean de Huy à Poitiers (10 s., voir Tableau 15). Il se révèle même inférieur au salaire des deux lieutenants de Guy de Dampmartin Jean Guérart et Robert Fouchier (70 sous par semaine soit 11 s. 8 d. par jour).

Le cas de Drouet de Dampmartin illustre parfaitement les difficultés à appréhender le problème de la rémunération à la fin du Moyen Age[2225]. Celle-ci relevait de procédures complexes dans lesquelles la rétribution en numéraire occupait une place parfois marginale au sein d'un large éventail de formes différentes de reconnaissance qui échappent aux comptabilités de chantiers et qui allaient du paiement en nature, du défraiement, aux vacations, au gîte, aux dons, aux pensions, aux livrées, etc. La comptabilité de chantier s'avère donc en l'état une source précieuse, mais largement insuffisante.

Dans les comptes de chantiers, les salaires étaient comptés au jour ouvré pour les ouvriers travaillant en régie et à la semaine pour les maîtres d'œuvre ce qui, même à salaire égal, engendrait une nette différence car les gages hebdomadaires ne fluctuaient pas en fonction du nombre de jour fériés (voir Tableau 27). On rencontre plus rarement des gages versés au mois. N'ayant pas conservé de comptabilité complète des chantiers dirigés directement par Guy ou Drouet de Dampmartin, nous ne connaissons pas le montant de leurs gages. Néanmoins, on trouve mention des défraiements quand le général maître des œuvres se déplaçait. En 1384 et 1385, Guy de Dampmartin recevait une indemnité journalière de 20 sous lorsqu'il venait sur le chantier[2226]. Enfin le duc pouvait ordonner le paiement de gratifications pour bons loyaux services[2227].

[2224] 8 sous parisis (BnF, coll. Bourgogne, vol. 24, fol. 52).
[2225] Lardin Philippe, « Le niveau de vie des ouvriers du bâtiment en Normandie orientale dans la seconde moitié du XVe siècle », in *Les niveaux de vie au Moyen Age*, Jean-Pierre Sosson, Claude Thiry, Sandrine Thonon, Tania Van Hemelryck (ed.), Louvain-la-Neuve, Bruylant-Acadamia, 1999, p. 141-173.
[2226] Arch. nat., KK 256, fol. 56 ; KK 257a, fol. 39v°.
[2227] Arch. nat., KK 250, fol. 39.

Il existait bien évidement une hiérarchie des salaires sur les chantiers. Si nous considérons l'ensemble des rétributions versées aux tailleurs de pierre à Bourges, Poitiers et Riom entre 1380 et 1386, nous obtenons un salaire quotidien moyen de 5 s. 4 d. Une échelle basse des salaires était située entre 2 et 5 sous Les plus hautes rémunérations concernaient bien évidemment un cercle d'artistes très mobiles et chargés des tâches bien particulières ayant trait à la création et à la définition de l'esthétique des ouvrages. C'est à eux que revenait le soin de définir les projets avant de les présenter au commanditaire, de réaliser les gabarits pour les tailleurs de pierre et de tailler les pièces les plus délicates comme les voûtes des grandes vis de Bourges et de Riom. Ils étaient tous issus des milieux artistiques parisiens, bourguignons, de l'Empire, ou de la maîtrise d'œuvre de la cathédrale de Clermont. On recense dans ce groupe bien évidemment les lieutenants des Dampmartin : Jean Guérart (11 s. 8 d.), Robert Fouchier (11 s. 8 d.), Pierre Juglar (8 s.), Hugues Jolis (7 s.) et Hugues Foucher (7 s.). Faisaient également partie de ce cercle les tailleurs de pierre de la grande vis du palais de Bourges (voir p. 409) : Jean de Huy (6 s. 8 d. à Bourges puis 10 s. à Poitiers), Claus de Mayence (7 s. à Bourges puis 6 s. 8 d. à Riom), et Jean de Besançon (5 s. à Bourges puis 5 s. 6 d. à Riom).

En dehors du cercle des tailleurs de pierre, nous rencontrons également des artistes renommés comme le potier mudéjar Jean de Valence (6 s. 8 d.), au mois comme le huchier Jean Brunet (8 francs par mois), à l'année comme l'horloger Pierre Merlin (100 francs par an) ou encore des entrepreneurs payés par le biais des marchés : le huchier Guillaume Cirace, le serrurier Jean Courtelet et le plombier Richard Dée.

Outre les rémunérations, la constitution d'un patrimoine foncier et immobilier permit à certains artistes de s'assurer des revenus supplémentaires voire de se passer de la tutelle d'un seigneur. L'exemple des Dampmartin est particulièrement éloquent à cet égard. Guy et Drouet étaient possessionnés à Paris dans les environs de l'hôtel royal de Saint-Pol, rue de Joigny et rue de la Porte Baudet[2228]. Le 6 janvier 1380,

[2228] Le 30 mars 1424 : « une maison assise à Paris, en la rue de la porte Baudet [Baudoyer] à l'opposite de l'enseigne où prend l'enseigne de l'ours, lequel hôtel ou maison fut et appartint aux héritiers de feu maistre Guy de Dampmartin et nous est veneu et escheu par forfaiture et confiscacion (…) » (Lognon Auguste, *Paris sous la domination anglaise…*, Paris 1878, p. 126-127). Gadan Jean-François, « Comptes de Guy de Verdun et Pierre Darbois le petit, chanoine et proviseur de l'œuvre de la cathédrale de Troyes », in *Le bibliophile troyen, recueil de pièces concernant la ville de Troyes, ou*

Guy de Dampmartin acheta pour 300 £ un hôtel et ses dépendances situés rue de la Narette à côté de la chapelle de Saint-Augustin dans la paroisse de Fourchaud[2229]. Le 13 juillet 1381, pour 60 francs d'or, il fit l'acquisition par procuration de deux autres biens, situés rue des Oies, et touchant deux des côtés de son premier logis[2230]. Deux ans plus tard, il fit encore deux acquisitions : la maison d'un sergent du duc achetée pour 67 francs et 10 sous et la maison d'un charpentier pour 25 £[2231]. Le 4 février 1384, peu de temps avant de partir sur le chantier de Riom, il versa encore 52 francs d'or pour une autre maison et un verger, ainsi que pour la maison de Jean Morcelles, orfèvre du duc, qui jouxtait la sienne[2232]. Appelé sur le chantier du palais de Poitiers, Guy de Dampmartin fit procéder à la vente, le 10 mai 1388, de l'intégralité de ses biens à Bourges. Le lot complet fut vendu pour la somme de 800 £ à Jean d'Etampes, sommelier de corps du duc de Berry. Lorsqu'il arriva à Poitiers, avant l'année 1388, il acheta à Jean Damau, un marchand, une maison située entre le palais ducal et le cimetière des Jacobins. Il acquit ensuite par l'entremise de l'administration ducale la maison qui était contiguë à la sienne afin d'y établir une chambre aux traits et pour y entreposer les gabarits et les outils[2233]. Comme à Bourges, Guy de Dampmartin continua d'augmenter son patrimoine par acquisitions successives. A une date indéterminée, il acheta à un couturier dénommé Thévenin Gauteron une maison et un verger situés entre l'actuelle rue de la Cathédrale et le cimetière des jacobins[2234].

En 1392, Drouet de Dampmartin entrait au service de Jean de Berry et profitait de l'héritage de sa deuxième femme Gillon du Coignet dont le père était possessionné à Jargeau près d'Orléans. A la fin de sa vie (1413), il possédait des biens immeubles et des censives à Jargeau, à Concressault, à Orléans, à Saint-Denis-les-Jargeau, à Ouvrouer-les-champs, à Tigy, à Darvoy, à Sandillon (Loiret), des métairies à Poilligny à Villant et aux Bordes[2235]. Plusieurs domestiques, valets et

---

conservées dans sa bibliothèque, Troyes, Poignée, 1851, t. II : les comptes de l'église de Troyes, (1375-1385) indiquent que Drouet de Dampmartin habite à Paris «rue de Joigny, vers la porte Baudet de lez l'ostel maistre Jehan Desmart ».

[2229] Soyer Jacques, « Documents inédits…, p. 305-328, pièce n°1.

[2230] *Ibid.*, n°2.

[2231] *Ibid.*, n°3 et 4 (ventes datées des 2 et 8 juin 1383).

[2232] *Ibid.*, n°5.

[2233] Arch. nat., J 182, n°111 (publié dans Guyotjeannin Olivier et Plagnieux Philippe, « Documents comptables…, p. 379).

[2234] Arch. dép., Vienne, G 1124.

[2235] Arch. dép., Loiret, 3E 14329, voir Texte 38.

servantes étaient à son service[2236]. On note également à Jargeau la présence du maître plombier Richard Dée[2237].

Le 28 octobre 1390, deux grands artistes de Jean de Berry prêtaient foi et hommage au duc pour des maisons et dépendances situées dans l'ancienne cité de Bourges. Le sculpteur Jean de Cambrai entrait en possession d'une maison près de la Porte Neuve et d'un grand clos près de Saint-Outrille[2238]. De son côté, le maçon Jean de Huy prêtait foi et hommage pour une des tours de l'Ancien rempart en la paroisse Sainte-Outrille, emplacement sur lequel il fit bâtir « plusieurs maisons »[2239].

Parmi les artistes que nous venons d'évoquer, un petit nombre de privilégiés furent intégrés dans l'Hôtel de Jean de Berry. Il s'agit des deux frères Dampmartin et de Jean de Cambrai qui vinrent prêter serment au prince au même titre que les frères Limbourg, l'orfèvre Jean de Morcelles[2240] ou le peintre Jean d'Orléans[2241]. Bien que nous n'en ayons aucune preuve, il est fort probablement que Jean Guérart et André Beauneveu aient également fait partie de la maison de Jean de Berry. L'appartenance à l'Hôtel se distinguait par l'attribution d'un titre. Raymond du Temple et Robert Fouchier étaient gratifiés du titre honorifique de « sergent d'armes du roi »[2242]. Les artistes de Jean de Berry reçurent quant à eux celui de valet de Chambre. Les deux frères Dampmartin en étaient pourvus avant l'année 1377[2243]. Jean de Cambrai était valet de chambre de Jean de Berry avant 1386[2244].

Ce titre ne contraignait pour autant pas les artistes au service exclusif d'un roi ou d'un prince. Le cas des Dampmartin, Guérart, ou Fouchier, tout comme ceux des Du

---

[2236] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 79.
[2237] *Ibid.* p. 90.
[2238] Arch. Dép., Cher, C 812, fol. 10 et Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 99.
[2239] Arch. dép., Cher, C 812, fol. 11a, 12a. Il était décédé avant le 26 août 1412, date à laquelle son fil Jean, lui aussi maçon, prêtait foi et hommage (*Ibid.*, C 812, fol. 11, 12, 17v°-18).
[2240] Voir note 2294.
[2241] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 103 et 137.
[2242] Taveau-Launay Isabelle, *op. cit.*, p. 329.
[2243] BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v°. Copie de la lettre de commission de Jean de Savignon, datée du 21 novembre 1377 voir Texte 5. Ce titre est à nouveau rappelé en 1385 (Bibl. nat. Fr., PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n° 133v°). « (…)A Droet de Dampmartin, valet de chambre de mon seigneur et concierge de son hostel a Paris pour argent a luy baillé comptant a Paris du commandement de mondit seigneur pour mectre et employer en la reparacion du dit hostel, 4 francs yci pour ces III parties. Par mandement de mondit seigneur donné [le] XXVIIe jour de janvier l'an dessus dit [1378](…) » (Arch. nat., KK 252, fol. 167). Voir Texte 6.
[2244] BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n° 133v°. Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. IV, p. 352.

Temple, montrent que ces maîtres d'œuvre avaient toute latitude pour travailler pour d'autres commanditaires. Drouet de Dampmartin par exemple travaillait pour Jean de Berry et pour Philippe le Hardi tout en assurant des expertises pour la ville de Paris ou le chapitre de la cathédrale de Troyes. L'intégration de ces artistes de cours dans les hôtels princiers ne représentait en rien une contrainte de résidence ou de clientèle.

L'appartenance à l'Hôtel du prince faisait entrer ces hommes dans son cercle : après la mort de son maître, Jean Guérart reçut un manteau de deuil[2245] ainsi qu'un legs de 15 £[2246]. Elle permettait surtout de percevoir une rémunération dont il est impossible de déterminer le montant exact ni la fréquence car elle n'apparaissent pas aux chapitres « gages » et « pensions» des comptes de l'Hôtel qui ne concernent que les principaux officiers et conseillers du duc[2247]. Dans un avis de dépense pour l'année 1374, il est mentionné que Guy de Dampmartin recevrait la somme de 100 francs[2248]. A titre de comparaison, toujours pour la même année, le chancelier percevrait 1000 francs, Jean l'orfèvre et le peintre Etienne Lannelier[2249] devaient recevoir 300 francs chacun ; le sculpteur Jacques de Chartres 200 francs[2250]. La rémunération du général maître des œuvres était donc égale à celle du payeur des œuvres de Nonette. Dans ce cas également les chiffres doivent être pris avec précaution car si le bénéficiaire avait des valets, il recevait une somme globale qu'il répartissait par la suite. C'est le cas du sculpteur André Beauneveu à qui l'on verse 60 francs par mois pour « ses gages [et ceux] de trois ouvriers de sa compagnie »[2251].

Ces rémunérations, dont rien ne nous indique qu'il s'agissait de pensions régulières, n'étaient pas tout. A ces privilèges, s'ajoutait encore une certaine proximité avec le prince. Jean de Berry entretenait avec ces hommes des rapports identiques à ceux qu'il avait avec les officiers de l'Hôtel. On trouve au premier chef les traditionnels échanges de cadeaux. En 1377, la femme de Guy de Dampmartin

---

[2245] Alfred de Champeaux et Paul Gaucher, *op. cit.*, p. 87
[2246] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 87.
[2247] Françoise Autrand, « Le duc de Berry : un maître qui paie bien ? », in *Les niveaux de vie au Moyen Age*, Jean-Pierre Sosson, Claude Thiry, Sandrine Thonon, Tania Van Hemelryck, (dir.), Louvain-la-Neuve, Bruylant-Acadamia, 1999, p. 31-47.
[2248] Arch. dép., Puy-de-Dôme,, 5C 179, fol. 5, voir Texte 4.
[2249] Le 19 août 1369, le peintre Etienne Lannelier reçut 150 francs de la part du duc pour « une certaine œuvre » (BnF, ms fr. 23902, fol. 3) voir Texte 2. Etienne Lannelier, peintre et valet de chambre du duc, 1371 (Arch. nat., KK 251, fol. 77).
[2250] Arch. nat., KK 251, fol. 22v°.
[2251] Bibl. nat. Fr., PO 2580, dossier Leroy n° 57437, pièce n°. 133v°.

reçut un bijou de Jean de Berry[2252]. Le peintre Jean Grancher dit Jean d'Orléans offrit à son maître une pomme de must montée en pendentif en 1408[2253] et Pol de Limbourg un curieux faux livre en bois en 1410[2254].

En revanche, cette proximité n'offrait pas que des avantages. Le duc empruntait beaucoup et au premier lieu aux gens de son Hôtel. En 1413, les héritiers de Drouet de Dampmartin se mettaient en peine de recouvrer un prêt de 2000 £ que leur père avait consenti au duc[2255]. L'appartenance à l'Hôtel conduisait également à la politisation des carrières de ses membres, y compris celle des maîtres d'œuvre. Après le commencement du conflit entre Armagnacs et Bourguignons, cet aspect ne fut pas sans conséquence. On connaît le cas de la carrière contrariée de Jean Guérart à Paris, qui fit les frais des aléas de la scène politique à l'aube du XVe siècle. En 1406, le maître charpentier Robert de Helbuterne avait été nommé maître des œuvres du roi en raison vraisemblablement du pouvoir exercé par son maître – Jean sans Peur - sur les échevins de Paris au grand dam de Jean Du Temple qui pensait prendre la succession de son père. En 1408, profitant de la disgrâce du duc de Bourgogne, Jean de Berry intercéda en faveur de Jean Guérart, mais le procureur du prévôt des marchands maintenait et confirmait le favori de son rival. Cependant, en ces temps troublés, la fortune tournait rapidement. En 1413, le bannissement de Jean sans Peur permit à Jean Guerart d'embrasser enfin la carrière tant attendue.

Les deux hommes furent nommés et démis tour à tour, au grès des alternances politiques. Les héritiers de Guy de Dampmartin en firent également les frais. Entre 1418 et 1424, la maison que possédait leur père à Paris et qui leur revenait de droit avait été confisquée pour « forfaiture » par ordre d'Henri V, roi de France et d'Angleterre[2256].

b) Ascension sociale

L'origine sociale des frères Dampmartin est assez difficile à cerner. Leur descendance est largement plus documentée que leur ascendance (voir Figure 3). Le

[2252] Teilhard de Chardin Emmanuel, *op. cit.*, p. 568.
[2253] Guiffrey Jules, *op. cit.*, vol. 1, n°328.
[2254] *Ibid.,* n°994.
[2255] Arch. dép. Loiret, 3E 14329, étude de Jacques de Milly, 11 février 1413. Voir Texte 38.
[2256] Longnon Auguste, *Paris pendant la domination anglaise*…, p 126-127, pièce n° LXIII.

nom de leur père est inconnu, nous savons seulement qu'il était décédé avant l'année 1388. Leur mère, Jeanne, vivait toujours à cette date[2257]. Il semble ne faire aucun doute qu'ils étaient originaires de Paris où ils possédaient des biens probablement au moment où ils travaillaient pour Charles V au Louvre[2258]. Leur patronyme assez répandu ne permet pas de pousser plus avant les recherches : le *livre de la taille de Paris au début du XIVe siècle*[2259] mentionne dix-huit occurrences du nom et de ses variantes (Dammartin, Danmartin, Dopmartin, Donmartin, etc), variété que nous constatons également dans l'*Epitaphier du vieux Paris*[2260]. Dans ce dernier ouvrage, le nom de Dampmartin est très souvent associé au milieu des marchands et des drapiers. Peut-être est-ce de ce milieu, celui de la petite et moyenne bourgeoisie, qu'étaient issus les maîtres d'œuvre de Jean de Berry ? En revanche, l'hypothèse proposée un temps par Paul Leroy consistant à rapprocher les deux maîtres d'œuvre de la famille des argentiers Bureau et Simon de Dampmartin, familiers du roi ainsi que des ducs de Berry et d'Orléans, est totalement infondée et fut invalidée par Alfred de Champeaux[2261]. Du reste, si nous élargissons notre recherche nous rencontrons des Dampmartin parmi les sergents et les conducteurs de travaux de Philippe le Hardi[2262] et même à la maîtrise d'œuvre de la cathédrale de Nantes dans la première moitié du XVe siècle[2263].

Le passage par l'Hôtel d'un prince comme Jean de Berry fut certainement vécu par ses maîtres d'œuvre comme une promotion et contribua fortement à leur ascension sociale. Jean de Berry s'investissait personnellement dans la promotion des

---

[2257] Deux pièces attestent du fait que Guy et Drouet étaient frères (Arch. nat., KK 252, fol.145 voir Texte 6 et Soyer Jacques, *op. cit.* pièce n°8). Le nom de leur mère est révélé dans l'acte de vente de la maison de Guy de Dampmartin à Bourges passé le 10 mai 1388 (Jacques Soyer, *op. cit.*, pièce n°8).

[2258] Voir note 2228.

[2259] Michaëlsson Karl, *Le livre de la taille de Paris, l'an de grâce 1313*, Göteborg, Wattergren og Kerber, 1958.

[2260] Épitaphier du vieux Paris : recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le Moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, Paris, Commission des travaux historiques de la Ville de Paris, 20 vol. 2000.

[2261] Leroy Paul, *Jargeau et ses environs, XIVe-XVe siècles*, Paris, Bouillon, 1893 (préfacé par Alfred de Champeaux). En outre les cinquante pièces originales conservées à la Bibliothèque nationale de France sur la famille de Bureau de Dampmartin n'autorisent pas cette filiation (BnF, PO 967, dossier Dampmartin n°21354-21355 et 21382).

[2262] BnF, coll. Bourgogne, vol. 24, fol. 52 : Claude de Dampmartin. Il existait également un certain Pierre de Dampmartin « conducteur de mon seigneur le duc à Rouvres » qui certifiait peu avant le début de l'année 1379, des travaux dans les jardins du château (Friguet Georges, *Rouvres : la châtellenie et le château au temps des deux premiers duc Valois de Bourgogne (vers 1360 – vers 1420)*, Thèse de doctorat, Philippe Contamine (dir.), Université de Sorbonne – Paris IV, 2005, note n° 1041).

[2263] Guillouet Jean-Marie, Les portails de la cathédrale de Nantes, un grand programme sculpté du XVe siècle et son public, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 227-232.

carrières de ses hommes de l'art comme dans celles de ses fidèles. Nous en avons la preuve avec le cas de Jean Guérart qui brigua en 1408 l'office de maître des œuvres de la ville de Paris[2264].

Un autre exemple de promotion est donné par le charpentier poitevin Jean Mace. Il était, dès décembre 1372, maître des œuvres du duc en Poitou (voir p. 343 et *sq*.). Il fut également au service du duc d'Anjou[2265]. En 1388, lors de la prisée de la maison de Guy de Dampmartin à Poitiers, il était maître des œuvres du roi en Poitou. Il devint par la suite receveur général de Poitou de 1403 à 1413[2266], receveur ordinaire en 1414[2267]. A la fin de sa vie, il fut conseiller du duc[2268].

En ces temps, la carrière n'était pas tout et n'offrait aucune garantie de pérennité. Peut-être faut-il voir derrière l'ascension des maîtres d'œuvre et des artistes de Jean de Berry un choix volontariste du prince afin d'ancrer leur lignage dans ses domaines. C'est du moins ce que semble montrer la détermination parfois brutale dont fit preuve le duc, notamment à travers le cas du mariage qu'il voulut arranger pour Pol de Limbourg en séquestrant une fillette de huit ans dont la mère, une habitante de Bourges, porta l'affaire devant le Parlement[2269]. Les Dampmartin épousèrent tous deux de très beaux partis en seconde noce. Guy de Dampmartin était marié avec une certaine Jeanne avant 1377[2270], et qui, avant de disparaître (avant 1388), lui avait donné quatre enfants – Béatrice, Marguerite, Guillemette et Jacquelin - dont la destinée nous est inconnue[2271]. C'est en Poitou, où il avait décidé de faire rénover son palais, que Jean de Berry décida d'installer son général maître des œuvres qui se remaria avec Guillemette Chailletonne, issue d'une des plus notables familles poitevines - les Guichard - qui engendra plusieurs échevins et maires de la ville[2272]. Guillemette avait déjà un fils, Jean Guichard ; elle donna au général maître

---

[2264] Sur cet épisode lire Le Pogam Pierre-Yves et Plagnieux Philippe, « Les maîtres d'œuvres de maçonnerie de la ville de Paris…, p. 253-261.
[2265] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 90.
[2266] Arch. dép., Vienne, E/2 106 et Arch. nat., J 183, n°134.
[2267] arch. nat., KK 250, fol. 91v°.
[2268] arch. nat., J 186^{B}, n°75.
[2269] Journal de Nicolas Baye…, t. I, p. 248-249.
[2270] Teilhard de Chardin Emmanuel, *op. cit.*, p. 568.
[2271] *Ibid.*, n° 7 et 8. Lors de la vente des biens de leur père à Bourges, ils étaient mineurs tous les quatre.
[2272] Ledain Bélisaire, « Les maires de Poitiers », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XX, 2^{e} série, 1897, p. 302-303 (citant le G 1124 des archives départementales de la Vienne). A propos des Guichard, voir Favreau Robert, *La ville de Poitiers*… En 1404, après la mort du général maître

des œuvres un unique héritier prénommé Guy comme son père et dont on sait qu'il devint chanoine de Saint-Martin de Tours avant 1419[2273] et qu'il vivait de ses possessions dans les environs de Poitiers[2274]. Drouet de Dampmartin fit lui aussi deux mariages. Le premier avec une certaine Perrette (morte avant 1392) qui lui donna un fils - Jean l'aîné[2275] - le futur maître d'œuvre des cathédrales du Mans et de Tours. Lorsque Drouet entra au service de Jean de Berry, il se remaria avec Gillon du Coignet, veuve fortunée d'Aubigny (nord du Berry) et sœur de Pierre du Coignet prévôt du roi à Jargeau (prés d'Orléans)[2276]. A la mort de son père, elle hérita de plusieurs biens à Jargeau[2277] . Le nouveau ménage s'y installa en 1392 et engendra trois enfants : une fille (Agnès) et deux fils, Jean, dit « le maçon », qui demeurera à Jargeau et fut un temps maître d'œuvre du roi[2278], et Jean, dit « le jeune », qui étudiera à l'Université de Paris. Le destin de cette descendance est assez bien documenté grâce à la découverte, faite au XIXe siècle, d'un riche fonds d'actes notariés passés à Jargeau[2279]. L'historien Paul Leroy édita une partie seulement de ces documents et donna le reste à Alfred de Champeaux, qui enrichit ainsi les notices biographiques de l'ouvrage qu'il préparait avec Paul Gauchery. Pour autant une partie seulement de la documentation notariale a été publiée. En outre, depuis leur découverte, les registres notariés de Jargeau[2280] n'ont que partiellement été versées

---

d'œuvre, Guillemette se remaria avec un chambellan du duc et châtelain du château de Poitiers, Cassin de Serrenvillier (Arch. dép., Vienne, G 1124 et BnF, PO 2691, dossier n° 59700, pièces n° 2-4). Ce personnage faisait partie des fidèles du prince aussi connu sous le nom de Nicaise de Serrenvillier écuyer et échanson de Jean de Berry. A Paris, il possédait l'hôtel dit de Cassin, rue de l'Oie-Blanche dans les environs de l'hôtel de Nesle (Françoise Lehoux, *Le bourg de Saint-Germain-des-Prés, des origines jusqu'à la fin de guerre de Cent Ans*, Paris, l'auteur, 1951, p. 183-184.

[2273] « (…)Jean Guischard bourgeois de Poitiers et maistre Guy de Dampmartin chanoine de Saint Martin de Tours frere du dit Guischard de par leur mere (…) » (Arch. dép., Vienne, G 1124).

[2274] En 1409, Guiot de Dampmartin rendit foi et hommage au duc pour la terre de Marnay (sud de Poitiers) relevant du château. Cette terre comprenaient une pierrière (Arch. nat., R^1 487, p. 213-215). Il partageait en outre la maison de son père en héritage avec son demi frère (Arch. dép., Vienne, G 1124).

[2275] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 80. Minute datée du 29 novembre 1410 et non versée aux Archives départementales du Loiret.

[2276] BnF., PO 803, dossier Coignet (du) n° 18238, n°2. Arch. dép., Loiret, 3 E 14330 et 3 E 14331. Au mois de juillet 1387, les ducs de Berry et de Bourgogne, firent anoblir Jean Coignet par le roi (BnF, ms fr. 4834, p. 147).

[2277] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 79.

[2278] Donation du 14 janvier 1423 (étude Pierre Lambert), mentionnée par Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 84, mais non versées aux Archives départementales du Loiret.

[2279] Leroy Paul, Jargeau et ses environs….

[2280] Arch. dép., Loiret, 3E 14321, 3E 14322, 3E 14323, 3E 14324, 3E 14325, 3E 14326, 3E 14327, 3E 14328, 3E 14329, 3E 14330, 3E 14331, 3E 14332, 3E 14333, 3E 14334, 3E 14343, 3E 14345, 3E 14354, 3E 14355, 3E 39253, 3E 39254, 3E 39255, 3E 39256, 3E 39257 (études Guérin de Milly, Jacques de Milly, Jean Bonin, Pierre Legriffe, Pierre Desmorts et Pierre Lambert, 1380-1469).

dans la série 3 E des Archives départementales du Loiret en 1971[2281]. Ces registres couvrent près de 70 ans de l'histoire locale et le nombre de mentions concernant la famille Dampmartin justifierait à lui seul un dépouillement complet (voir p. 683 et *sq*.). Nous proposons de présenter ici une première synthèse des éléments déjà publiés et de ceux découverts lors de quelques sondages.

Peu avant sa mort, entre le 11 et le 13 février 1413, Drouet de Dampmartin légua presque l'intégralité de son patrimoine à son dernier fils Jean, le jeune étudiant de l'Université à Paris. Dans cet acte, Drouet précise également les montants que lui devaient encore nombre de ses créditeurs : 2000 £ dues par Jean de Berry, 41 £ dues par Arnoul Belin trésorier de la Sainte-Chapelle à Bourges, 10 £ 5 s. dus par Jean Guérart encore qualifié de lieutenant du maître des œuvres, des sommes dues pour héritage, etc[2282]. Le 16 février 1413, Drouet de Dampmartin était mort et Gillon du Coignet ratifiait la donation de son époux en faveur de son jeune fils[2283].

Ainsi, la fortune du général maître des œuvres de Jean de Berry lui permit d'asseoir une rente suffisante pour subvenir aux besoins d'un étudiant à Paris qui devint « maistre es ars » par la suite [2284]. Son nom est très régulièrement cité dans les archives, mais il mourut en 1427[2285]. Les deux autres fils de Dreux de Dampmartin, Jean l'aîné et Jean le maçon perpétuèrent quant à eux le métier familial. Ils continuèrent néanmoins à jouir d'une partie du patrimoine de leur père à Jargeau et le transmirent à leur héritiers. Avant de rejoindre le chantier de la cathédrale du Mans en 1421, Jean l'aîné vécut à Jargeau avec sa première femme Jeanne Moreau[2286] qui lui avait donné un fils dénommé Huguet et une fille Marion[2287]. Par la suite, il se remaria avec Marie de la Byardaise sœur d'un écuyer du Maine[2288] qui lui donna un

---

[2281] Arch. dép., Loiret, don Geoffroy (1971). Certains registres cités par Paul Leroy n'apparaissent pas dans l'inventaire de cette série.
[2282] Arch. dép., Loiret, 3E 14329, étude de Jacques de Milly, 11 février 1413 (ns) voir Texte 38.
[2283] *Ibid.*, 16 février 1413 (ns).
[2284] Arch. dép, Loiret, 3E 14330 (6 mars 1423).
[2285] Arch. dép., Loiret, Etude de Pierre Lambert, 3E 14330 (15 novembre 1423), 3 E 14330, (2 décembre 1423), 3 E 14331 (20 avril 1425), 3E 14331 (27 octobre 1425), 3E 14331 (23 avril 1427).
[2286] Arch. dép., Loiret, 3E 14329 (4 et 6 novembre 1412). Jeanne Moreau est la fille d'un premier mariage de Gillon du Coignet avec un certain « maistre Pierre Moreau » (Champeaux et Gauchery, *op. cit.*, p. 85).
[2287] Le 22 septembre 1430, Marion de Dampmartin et son frère Huguet firent priser une maison leur appartenant à Jargeau par Pierre Chauvin maître des œuvres de maçonnerie d'Orélans (Arch. dép., Loiret, 3E 14332).
[2288] Jean le Byardois écuyer et seigneur de Châle dans le Maine (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 85).

deuxième fils prénommé Jean qui fut licencié en droit[2289]. Jean le maçon, maître des œuvres du roi, demeura à Jargeau et géra le patrimoine de la famille en son nom comme en ceux de ses frères et soeur. Son nom disparaît des archives après 1425[2290]. Enfin, Agnès de Dampmartin épousa un écuyer du nom de Jean Lombart[2291].

[2289] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 85 (29 décembre 1469).
[2290] Arch. dép., Loiret, Etude de Pierre Lambert, 3E 14330 (14 juillet 1423), 3E 14330 (15 novembre 1423), 3 E 14330 (2 décembre 1423), 3E 14331 (11 août 1425).
[2291] Arch. dép., Loiret, 3E 14333 (3 octobre 1442).

J. Bourges, centre artistique

1. Les premières grandes expériences architecturales du principat

La place particulière de Bourges dans les projets de Jean de Berry tient à la précocité des chantiers qu'il y ordonna. Les grandes constructions mises en œuvre en Berry ont toujours précédé celles du reste de l'apanage, y compris le chantier du palais de Riom pourtant commencé plus tôt mais laissé en l'état jusqu'en 1384. Les travaux de Bourges s'ouvrirent avec la période faste des années 1380. Le prince jouissait sans entrave de sa position auprès de Charles VI et entendait marquer le paysage monumental de son duché. Il rassembla pour l'occasion des moyens sans précédent et plaça les travaux du complexe palatial sous l'autorité directe de Guy puis de Drouet de Dampmartin. Pour cette raison, les ouvrages berruyers sont les seuls que le prince put voir conduits jusqu'à terme, contrairement à la tour Maubergeon ou la chapelle de Riom.

Paradoxalement on connaît mieux les chantiers berrichons à travers les expériences architecturales que Guy de Dampmartin contribua à faire diffuser à l'extérieur du duché. Ainsi la grande vis du palais de Riom succéda à celle de Bourges. Le triple foyer de la grande salle de Poitiers avait d'abord été réalisé à dans la capitale du Berry. L'atelier de Jean de Valence à Bourges avait précédé celui de l'hôtel de Vivonne à Poitiers. Les ouvriers du château de Poitiers avaient été formés sous les ordres de Guy de Dampmartin à Mehun-sur-Yèvre. Cette généalogie des chantiers autorise même les spéculations : les sculpteurs de la grande salle de Poitiers et ceux de la tour Maubergeon venaient probablement du Berry.

2. Des artistes en résidence

Bourges devint la ville du prince, mais aussi celle de ses hommes dont le nombre s'accrut avec la création d'institutions sédentaires : la Chambre des comptes en 1379 et la Sainte-Chapelle en 1405. Il faut encore ajouter à cela le personnel administratif attaché au palais. La capitale du Berry concentra encore les grands personnages formant l'entourage du prince qui prirent résidence dans l'antique cité berruyère.

Cette nouvelle élite urbaine, cultivée, fortunée, proche du pouvoir donna autant de nouveaux commanditaires : Simon Aligret, les Trousseau, les Etampes, le chapitre de la Sainte-Chapelle et son trésorier Arnoul Belin[2292]. Au même titre que le Val de Loire au siècle suivant, les éléments étaient réunis pour que la ville devînt une étape incontournable pour les artistes de cours. En l'état des connaissances, il est impossible de savoir si le duc de Berry et son administration incitèrent les artistes à s'installer ou s'ils facilitèrent ces acquisitions en périphérie de chantiers. Néanmoins force est de constater que les exemples que nous rencontrons se situent tous dans les mêmes secteurs de la ville. Les paroisses de Saint-Pierre-le-Puellier, du Fourchaud et Saint-Outrille accueillirent nombre d'artistes recrutés par le prince. Nous savons que Guy de Dampmartin acheta une maison contiguë au cimetière de Saint-Pierre-le-Puellier[2293]. Jean de Morcelles, orfèvre et valet de chambre du duc[2294], faisait partie de son proche voisinage. Quand il quitta Bourges pour Poitiers, une de ses maisons fut occupée par André Beauneveu, une autre le sera plus tard par Paul de Limbourg[2295]. Le nom du sculpteur Jean de Cambrai apparaît dans le censier de Saint-Pierre-le-Puellier[2296]. On recense dans le voisinage du sculpteur plusieurs fidèles officiers du duc : Jean d'Etampes, Guillaume de Chauvigny, Jean de Chery, Philippe de Veauce[2297]. Le maître des œuvres de charpenterie Guillaume de Marcilly vécut jusqu'en 1425 dans une maison située face à l'église Saint-Pierre-le-Puellier[2298]. Drouet de Dampmartin se fixa à Jargeau dès 1392, mais continuait bien évidemment de loger dans une maison à Bourges située sur la censive du chapitre Notre-Dame-de-Montermoyen[2299]. En 1385, deux ouvriers de «Haute Allemagne » et du duché de Brabant logeaient dans le même hôtel à Bourges : le tailleur de pierre

---

[2292] Ribault Jean-Yves, « Chantiers et maîtres d'œuvre à Bourges durant la première moitié du XVe siècle : de la Sainte-Chapelle au palais de Jacques Cœur » , *93ème congrès des sociétés savantes, section archéologie*, Tours, 1968, p. 389-393.
[2293] Soyer Jacques Soyer, *op. cit.*, p. 305-328.
[2294] Jean de Morcelles, orfèvre et valet de chambre en 1371 (Lacour René, *op. cit.*, Annexes, p. VIII et IX). Jean de Morcelles est actif à Bourges jusqu'à sa mort le 7 décembre 1400. Il était paroissien de Notre-Dame-du-Fourchault au même titre que André Beauneveu ou Guy de Dampmartin (Ribault Jean-Yves, « « Pour nostre dévocion et plaisance …, p. 31)
[2295] Alfred de Champeaux, Paul Gauchery, *op. cit.*, p. 141.
[2296] En 1416, il possédait une maison dans la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier, rue de la Narette qu'il agrandit en faisait l'acquisition de celle de feu Denis de Molière (Arch. dép., Cher, 7 G 175, fol. 14v°).
[2297] Censier de Saint-Pierre-le-Puellier (Arch. dép., Cher, 7G 175, fol. 17v°, 19, 19v° et 20v°).
[2298] Ribault Jean-Yves, « Maîtres d'œuvres à Bourges…, p. 399.
[2299] Arch. dép., Cher 8 G 1448, fol. C. Sous la même cote, on découvre un peu plus loin que Drouet de Dampmartin occupait également une maison appartenant aux héritiers d'un certain Durant Chapperon.

Claus de Mayence et le verrier Hennequin de Bois-le-Duc[2300]. Le tailleur de pierre Jean de Huy rendit foi et hommage au duc pour un verger et une tour de l'ancien rempart situés Porte Neuve près de Saint-Outrille. A sa mort (1412), son fils Jean prêta lui aussi foi et hommage[2301]. L'enlumineur Jacquemart de Hesdin résidait à Bourges en 1399[2302]. Enfin, on trouve encore dans l'obituaire de la cathédrale de Bourges un anniversaire pour le peintre Jean d'Orléans[2303].

Le cas de Poitiers est mal connu, mais il est évident que le déplacement de l'activité du Berry vers le Poitou, dès le milieu de la décennie 1380, a conduit également à des installations d'artistes dans la capitale du Poitou. En 1412, le peintre Jean de Hollande résidait à Poitiers avec sa famille dans la paroisse Saint-Jean-de-Montierneuf[2304]. On sait également que les abords du palais (paroisse Notre-Dame-la-Grande) étaient occupés par les hommes de Jean de Berry dont Guy de Dampmartin et Jean Guérart.

3. Diffusion des expériences berrichonnes

En dépit du fantastique pôle d'attraction que représenta Bourges au tournant du XVe siècle, il n'en demeure pas moins que les artistes du prince se déplacèrent constamment. Cette mobilité ne concerne pas uniquement les peintres ou les

---

[2300] Arch. nat., JJ 127, n° 122, fol. 78v°.

[2301] « Jehan Duhy, maçon, lequel a congneu, confessé et advouhe à tenir en foy et hommage du duc de Berry, une place avec le vergier et une tour de pierre assis sur les murs de la cité de Bourges à icelle place spectant et appartenances assises en la paroisse de Saint Oustrillet de Bourges devant l'église dudit lieu en la rue par où l'on va du Poirier de Bourges à Porte Neufve, jouxte le puys commun estant jouxte la place à la partie devant et jouxte les maisons Huguenin et Raclier, bourgeois de Bourges, et jouxte quatre etages de maisons de Briçon de Cens et de Loyse sa femme, assis devers la partie dudit lieu de la Chaucée au long, c'est assavoir à la partie d'arrenière desd. quatre estages de maisons aligné jusques aux meurs de la Cité de Bourges », 28 octobre 1390 (Arch. dép., Cher, C 812, fol. 11a, 12a). « Jehan de Huy, fils et héritier de Jehan de Huy, maçon, en partie, advoue tenir en foy et hommage du duc de Berry à cause de sa Grosse Tour de Bourges, une place avec le vergier assis derrière et une tour de pierre estans ès murs de l'encienne cité de Bourges en la paroisse de Saint Austrillet, en laquelle place ledit feu Jehan de Huy fist ja pieça bastir certaines maisons joignant aux maisons et vergiers de Huguenin Raclier d'une part et jouxtant les maisons et place de Jehan Ansy dit Berthelot d'autre part, et jouxte la rue par laquelle l'on va du Poirier de Bourges à l'église de la Contaul de porte devant », 26 août 1412 (*Ibid.*, C 812, fol. 11, 12, 17v°-18).

[2302] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 119. Il vivait à Bourges avec sa femme et entra durant l'année 1384, au service de Jean de Berry (BnF, coll. Clairambault, vol. 487, fol. 99v°).

[2303] BnF, nouv. acq. fr. 1532, fol. 30. On apprend dans le compte de l'exécuteur testamentaire de Jean de Berry que le peintre Jean d'Orléans demeurait à Bourges en 1416 (Arch. dép., Cher, 8G 1455)

[2304] Arch. mun., Poitiers, 4 K, fol. 16 et Arch., dép., Vienne, E^4 1 135 d'après Favreau Robert, *La ville de Poitiers*…, p. 220-221)

sculpteurs, mais surtout les ouvriers au savoir-faire aussi rare que reconnu. En novembre 1384, Guy de Dampmartin ordonnait depuis Mehun-sur-Yèvre le déplacement d'ouvriers, dont la fonction est inconnue, « avec leur ménage » pour préparer le lancement du chantier de la tour Maubergeon. Parmi eux, le serrurier Jean Courtelet[2305] qui s'installa durablement à Poitiers au moins jusqu'en 1389, date à laquelle il réalisait plusieurs ouvrages pour le Gros Horloge[2306], ainsi que le potier Jean de Valence qui prit ses fonctions dans l'hôtel de Vivonne aménagé pour lui[2307]. Au début de l'année 1385, Guy de Dampmartin ordonna encore le déplacement d'une équipe de tailleurs de pierre[2308]. Richard le « plomier » (le plombier) allait et venait entre Poitiers et Mehun-sur-Yèvre[2309]. Au printemps 1386, il fut rejoint à Poitiers par une équipe de plombiers qui, quant à elle, venait de Bourges[2310].

Si on avait conservé l'intégralité des sources, on serait en mesure de retracer les parcours de ces ouvriers qui sillonnaient les routes de l'apanage au grès des chantiers. Même si nous n'en décernons qu'une infime partie, il est clair que le Berry occupait le point d'origine de cette géographie des chantiers.

Le meilleur exemple de diffusion artistique permise par ces migrations est celui des tailleurs de pierre de la grande vis du palais de Bourges. Etant donné le parcours de ces hommes, on serait tenter d'attribuer à la grande vis du palais de Bourges un rôle de « monument école » identique à celui du château du Louvre en 1365, et cela au même titre que la chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre et bien entendu la Sainte-Chapelle de Bourges. La grande vis du palais de Bourges fut bâtie dans la première moitié des années 1380. Neuf tailleurs de pierre y travaillèrent et nous connaissons le parcours de six d'entre eux : Jean Guérart, Claus de Mayence, Jean de Huy, Jean de Blois, Jean Mignot et Jean de Besançon. Nous avons déjà évoqué ces personnages qui constituèrent l'élite des tailleurs de pierre travaillant pour le duc.

[2305] Arch. nat., KK 256, fol. 14v°, semaine du 31 octobre 1384.
[2306] Le 4 janvier 1387, il conclut un marché pour la réalisation des bannières aux armes du duc et de la ville. (Arch. mun., Poitiers, 27 J, n° 280, 281 et 353, édité par Catherine Provost, *op. cit.*, vol. 2, n°122, 123 et 195).
[2307] Arch. nat., KK 256, fol. 22.
[2308] Arch. nat., KK 256, fol. 50.
[2309] Arch. nat., KK 257b, fol. 12v°. 26 mars 1386. Dans un document du 22 juin 1388, émanant des Archives municipale de la ville de Poitiers, on apprend qu'il était secondé par son « frere et lieutenant » Renaud Dée (Provost Catherine, *op. cit.*, n° 169). Il travaillait également avec un autre plombier du château de Poitiers nommé Jean Boursin (*Ibid.,* n°168 et 169 et Arch. nat., KK 256, fol. 51v°).
[2310] Arch. nat., KK 257b, fol. fol. 22v°, 21 mai 1386. Ces plombiers travailleront à Poitiers et à Lusignan.

L'équipe était dirigée par Jean Guérart (4 mentions entre le 5 août et 21 octobre 1381). Quand ce dernier arriva sur le chantier, les travaux avaient déjà commencé. Il recevait alors le premier salaire de l'équipe (7 s. par jour). Il arriva à Poitiers entre le 12 mars et 19 octobre 1384[2311] pour prendre la charge de lieutenant de Guy de Dampmartin.

Claus de Mayence (7 mentions entre le 21 mai 1380 et le 16 décembre 1381) recevait, au mois de mai 1380, un salaire de 7 s. par jour qui passa à 6 s. 8 d. à l'arrivée de Jean Guérart en août de la même année. La semaine du 2 décembre 1381, Claus de Mayence taillait sept pieds et demi « d'ogives pour employer es vostes de la grant vix » ainsi qu'un pied d'arc doubleau[2312]. La semaine suivante, il était chargé d'asseoir les ogives de la grande vis[2313]. En septembre 1383, Guy de Dampmartin l'envoya une semaine à Riom pour apporter « l'ourdenance du bâtiment » c'est-à-dire le projet du futur palais[2314]. En avril 1384, il y retourna en compagnie du général maître des œuvres pour planifier les travaux et tailler les gabarits avec Pierre Juglar le lieutenant de Guy à Riom[2315]. Il resta alors en Auvergne pour voûter la vis du palais, ouvrage baillé en tâche pour la somme de 100 £[2316]. La particularité technique qu'exige le voûtement d'une vis laisse supposer que Claus de Mayence possédait une expérience reconnue en la matière. Il aurait très probablement été promis à une brillante carrière s'il n'était pas mort brutalement au cours d'une rixe en août 1385[2317].

Avant d'apparaître sur le chantier de la grande vis du palais de Bourges, Jean de Huy (7 mentions entre le 5 août et le 8 mai 1382) travaillait en 1375 et 1378 sous la direction de Raymond Du Temple au collège de Beauvais à Paris[2318]. A Bourges,

---

[2311] Cette période est manquante dans la comptabilité de chantier de Poitiers (compte du 8 février 1384 au 12 févier 1385). Jean Guérart est déjà lieutenant de Guy de Dampmartin le 19 octobre 1384.
[2312] Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 3.
[2313] *Ibid.*, fol. 3v°.
[2314] Arch. nat., KK 255, fol. 9v (semaine du 21 septembre 1383).
[2315] Arch. nat., KK 255, fol. 23v (semaine du 4 avril 1384) et fol. 25 (semaine du 11 avril 1384). Il était chargé en autres de la réalisation des « molles ».
[2316] Arch. nat., KK 255, fol. 26 (18 avril 1384).
[2317] Arch. nat., JJ 127, n°122, fol. 78v. Le meurtrier de Claus de Mayence est un verrier allemand dénonmmé Hannequin de Bois-le-duc (duché de Brabant) demeurant à Orléans. Pour «gaignier la vie et substentation de lui et de ses gens» il était venu à Bourges pour travailler sur les chantiers du duc de Berry et était logé dans l'hôtel de Claux de Mayence. Hannequin de Bois-le-Duc reçut du roi une lettre de rémission en septembre 1385.
[2318] Chapotin Marie-Dominique, *Le collège de Dormans-Beauvais et la chapelle Saint-Jean-l'Evangéliste*, Paris, Lauriel et Albanel, p. 86. Marché passé entre Raymond Du Temple et les maçons Jean de Huy et Michelet Salmon pour la réalisation des fondations, des murs et des piliers de la chapelle du collège de Dormans-Beauvais. Le toisé de l'ouvrage a lieu le 30 janvier 1375 (*Ibid.*, p.

son salaire (6 s. 8 d.) est légèrement inférieur à celui de Jean Guérart. Le 2 décembre 1381, il taillait « cinq piez des dictes petites ogives a mectre es dictes vostes »[2319]. Il réalisa également huit arcs pour les baies de la grande vis[2320]. Jean de Huy travaillait probablement à Bourges quand il rejoignit le chantier de la tour Maubergeon le 2 janvier 1385. Son salaire quotidien était alors de 10 sous c'est-à-dire le plus important de l'équipe. Trois semaines durant, il réalisa les gabarits pour le chantier de la tour Maubergeon destinés aux tailleurs de pierre en compagnie du tailleur de pierre Hennequin le Flamand.

Le salaire de Jean de Blois (4 mentions du 20 mai 1380 au 9 décembre 1381) était de 5 sous par jour. Entre 1381 et 1384, il rejoignit le chantier du château de Mehun-sur-Yèvre puis arriva le 30 janvier 1385 sur le chantier de la tour Maubergeon[2321]. Un compte de travaux du chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges rapporte, pour l'année 1428, que[2322] Jean de Blois et Colin le Picart travaillaient à la charpente de « la tour devant le Cerf ». En 1445, un Jean de Blois réalise une expertise pour une maison de la ville en compagnie de Colin le Picart[2323], mais la date tardive incline à penser plutôt il s'agissait probablement d'un autre individu plutôt que du tailleur de pierre de la grande vis de Bourges.

Le salaire de Jean de Besançon (5 mentions entre le 5 août 1380 et le 30 décembre 1381) était de 5 sous par jour. Le 30 décembre 1381, il honorait un marché comprenant la taille des arcs des baies des piliers et de la grande vis[2324]. A partir de la semaine du 23 mai 1384, c'est-à-dire après que Guy de Dampmartin et Claus de Mayence eurent réalisé les gabarits, il était présent au palais de Riom pour un salaire de 5 s. 6 d.[2325]. Il était accompagné du lieutenant Hugues Jolis qui avait fait lui aussi le voyage depuis le Berry[2326]. Jean de Besançon est mentionné dans les journées des

---

87). Jean de Huy travaillait avec plusieurs compagnons (*Ibid.*, p. 94). Le 11 décembre 1378, Jean de Huy « juré sur le fait de maçonnerie » visitait et toisait les verrières de la chapelle (*Ibid.*, p. 91)

[2319] Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 3.

[2320] Arch. dép., Cher, 8 G 1166, fol. 4v°.

[2321] Arch. nat., KK 256, fol. 50.

[2322] Arch. dép. Cher 8 G 1619.

[2323] Girardot Auguste (de), Les artistes de Bourges depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution, Paris, Tross,1861, p. 6.

[2324] Arch. dép. Cher, 8 G 1166, fol. 4v°.

[2325] Arch. nat., KK 255, fol. 33.

[2326] Arch. nat., KK 255, fol. 30v° « pour 7 jours inclus trois jours qu'il venist de Bourges a Riom pour ouvrer et être lieutenant du dit maître Guy et à pr[a]n[d]re garde des oeuvres à 7 sols pour jour à lui ordonnées par le dit maître Guy ». Le nom d'Hugues Jolis n'apparaît pas dans les comptes du palais de Bourges ce qui signifie qu'il y a travaillé seulement après 1382.

tailleurs de pierre à partir du 23 mai 1384[2327]. Le fait que le voyage de Jean de Besançon n'apparaisse pas dans le compte d'œuvre de Riom signifie peut-être qu'il était déjà sur place avant cette date. Sous la direction d'Hugues, il travailla à la taille du portail de la chapelle palatine. En 1386, il n'apparaissait pas parmi les membres de l'équipe de tailleurs de pierre menée par Hugues Fouchier pour tailler et appareiller les cheminées, les deux fenêtres des chambres du palais et la maçonnerie de deux tournelles[2328]. En mai 1395, il était de nouveau présent sur le chantier de la chapelle du palais de Riom où il taillait à la journée des ogives et des piliers des oratoires[2329]. Il est également engagé par marché pour maçonner les murs de la Sainte-Chapelle (marché peut être certifié en 1396) [2330].

Jean Mignot (4 mentions entre le 5 août 1381 et le 21 octobre 1381) taillait les blocs issus des anciens remparts de Bourges. Nous perdons sa trace avant de le retrouver engagé par le chapitre de Milan pour l'œuvre de la cathédrale. Il sera démis de cette fonction en 1401[2331].

4. Bourges après Jean de Berry

L'émulation artistique que connut Bourges ne se perpétua pas au-delà de la mort de Jean de Berry. Déjà, à l'aube du XVe siècle, avec l'affaiblissement du pouvoir de Jean de Berry et le ralentissement, voire l'arrêt de certains de ses chantiers, les artistes et ouvriers s'étaient déjà mis en quête de nouveaux commanditaires[2332].

Après la mort du prince (15 juin 1416), seul le dernier maître de ses œuvres de charpenterie, Guillaume de Marcilly, resta en charge à Bourges. Il fut le « maistre des œuvres de charpenterie de Monseigneur le Dauphin » jusqu'en 1424[2333]. Le futur Charles VII n'avait ni les moyens ni le tempérament de son oncle en ce qui concerne

---

[2327] Arch. nat., KK 255, fol. 33 et *sq*.
[2328] BnF, ms fr. 11488, fol. 6-13v°. Compte incomplet de Jean de Savignon payeur des œuvres du palais de Riom couvrant la période allant du 1er au 27 août 1386.
[2329] BnF, ms fr. 26027, n° 2296.
[2330] *Ibid.*, n° 2297v°.
[2331] Cavazani Laura, « Le chantier du duomo de Milan entre XIVe et XVe : de Giovannino de Grassi aux frères Dalle Masegne et de Jean Mignot à Filippino da Modena», *Revue de l'art*, n°166, 2009-4, p. 72.
[2332] Cassagnes Sophie, *op. cit.*, p. 164.
[2333] Sur les travaux de Guillaume de Marcilly, lire Ribault Jean-Yves, « Maîtres d'œuvres à Bourges… , p. 397-399.

les grands chantiers[2334]. En conséquence, Guillaume de Marcilly travailla en partie pour le chapitre de la Sainte-Chapelle : moulins de Saint-Privé (1417-1418), enclos et église de Saint-Hippolyte (1417-1419), chapelle Sainte-Radegonde dans cette église (1418), chapelle Notre-Dame dans l'église Saint-Jean-l'Evangéliste (Saint-Jean-le-Vieux (1418), maisons canoniales (1417-1419). Les années 1420 marquent un net ralentissement dans les commandes de la Sainte-Chapelle. La disparition des comptes du chapitre pour une période de vingt ans jette dans l'ombre la suite de la carrière de Guillaume de Marcilly dont la dernière mention concerne la construction de l'horloge de Jean Fusoris pour le chapitre Saint-Etienne de Bourges.

Le maître des œuvres de maçonnerie Robert de Touraine n'est pas mentionné dans les comptes de Jean de Berry, mais il avait été le procureur de Drouet de Dampmartin en 1410[2335] et c'est lui qui préparera la crypte du duc en compagnie de Jean Guérart en juin 1416[2336].

Fort heureusement, ni les difficultés que connut le prince dans les dernières années de sa vie, ni le siège de Bourges en 1412 ne portèrent atteinte au formidable patrimoine architectural et artistique dont il avait été l'instigateur. Les constructions provinciales du chef du parti Armagnac ne connurent pas les représailles ou les saccages subis par l'hôtel de Nesle ou de l'hôtel de Bicêtre.

Une partie des membres de l'entourage du maître d'ouvrage perpétuèrent l'élan insufflé par son œuvre. Trois chapelles de la cathédrale de Bourges ont été bâties grâce à leur générosité et certaines avaient été mises en chantier du vivant de Jean de Berry. Citons la chapelle de Pierre Trousseau, chanoine, archidiacre de Bourges puis de Paris (6^{e} chapelle nord) construite entre 1404 et 1406[2337]. Ce notable berruyer, dont un membre de la famille, Jacques, fut maître de l'Hôtel de Jean de Berry, y est inhumé en 1413. Il faut encore mentionner la chapelle de Simon Aligret, le médecin du duc[2338] (5^{e} chapelle sud) et celle des Etampes achevée au milieu du XVe siècle (3^{e} chapelle sud).

[2334] Le Pogam Pierre-Yves, « Les « œuvres royaux » sous Charles VII », in *Du projet au chantier…*, *op. cit.*, p. 265-278.
[2335] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 82. La procuration fut donnée à deux maçons : Robert de Touraine et Guillaume Quoquin.
[2336] Lehoux Françoise, « Mort et funérailles…
[2337] Perrot Françoise, « Les vitraux », *Archeologia* HS n°7, 1996, p.71.
[2338] Chancelier de Saint-Etienne de Bourges et trésorier de Saint-Hillaire de Poitiers, mort en 1415 et inhumé dans cette chapelle (Girardot Auguste, *op. cit.*, p. 108).

S'il paraît évident que maîtres d'œuvre et maître d'ouvrage ont diffusé les expériences des chantiers berrichons vers le Poitou et l'Auvergne, il faut aussi prendre en considération l'influence que ces chantiers exercèrent localement. Celle-ci est d'autant plus sensible en ce qui concerne l'iconographie. Jean de Berry semble le vecteur en Berry de l'apparition du thème de la Vierge de Pitié. Il faut citer notamment celles de Lury-sur-Auron, Saint-Aubin et Aubinges[2339]. Certains chercheurs comme Jacques Baudouin proposent l'hypothèse d'une diffusion des productions sculptées au-delà du Berry. Ainsi un lien artistique semble se tisser également entre l'atelier de Philippe Colombe (le père de Michel), installé à Bourges dans la paroisse Saint-Pierre-le-Puellier, et la réalisation de la Vierge à l'Enfant au trumeau de Notre-Dame-du-Marthuret à Riom. Le portail ouest de Notre-Dame-du-Marthuret est un ouvrage de style flamboyant engagé en 1438 par Charles Ier de Bourbon, héritier de Jean de Berry[2340].

La marque apposée par le duc de Berry dans le paysage monumental de son apanage fut longtemps l'objet de l'admiration. L'œuvre de son tombeau est reprise au milieu du XVe siècle par le roi et suscite l'intérêt de René d'Anjou[2341]. Bourges fut considéré encore comme un modèle du genre par les chanoines de la collégiale royale de Saint-Aignan d'Orléans qui envoyèrent leur sculpteur Michel Spado afin d'examiner les statues allégoriques « des deux Testaments »[2342]. On pourrait voir ici une allusion à l'iconographie intérieure et extérieure de la Sainte-Chapelle. Toujours à la fin du XVe siècle, l'intérieur et l'extérieur de l'édifice sont pris comme modèles dans plusieurs œuvres de l'enlumineur berruyer Jean Colombe qui fut aussi le continuateur des *Très Riches Heures* pour le compte de Charles Ier de Savoie[2343].

[2339] Chancel-Bardelot Béatrice (de), « Le décor sculpté », in *Une fondation disparue*, p. 80-101 et Pajot Solange, « La sculpture en Berry à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 48, 1938-1941, p. 69-190.

[2340] Baudouin Jacques, La sculpture flamboyante en Auvergne, Bourbonnais, Forez, Saint-Just, Créer, 1998, p. 132-137.

[2341] Chancel-Bardelot Béatrice (de), « Le tombeau du duc Jean », in *Une fondation disparue*…, p. 135-137.

[2342] Martin Pierre et Rapin Thomas, « La reconstruction du chœur de Saint-Aignan au XVe siècle », *Art Sacré*, t. 14, 2001, p. 95.

[2343] Jean Colombe représente l'intérieur de la Sainte-Chapelle dans « L'onction du roi Baudouin » figurant dans *Les passages d'outremer* de Sébastien Mamerot (fin du XVe siècle). Le même artiste utilise le chevet de l'édifice comme fond pour Job sur son fumier dans un livre d'Heures à l'usage de Troyes (vers 1485). Enfin Jean Fouquet pour ses célèbres *Heures d'Etienne Chevalier* place l'Annonciation dans la Sainte-Chapelle (vers 1452-1460). (Raynaud Clémence, Chancel-Bardelot Béatrice (de) et Adrian Anne, « Le monument et son décor », in *Une fondation disparue*…, p. 62-99 et 172-173.

A Bourges, c'est bien évidemment le fortuné Jacques Cœur qui remit l'art de la construction à l'honneur et les citations à son illustre prédécesseur sont nombreuses. Son hôtel, construit entre 1444 et 1451, rompt totalement avec le type de la demeure patricienne berruyère et reproduit la symbolique architecturale et ornementale que les Dampmartin avaient mise en œuvre pour le duc de Berry dans son palais de Bourges et son château de Mehun-sur-Yèvre[2344].

[2344] Chazelle Annie et Goldman Philippe, « Bourges, une ville capitale sous Jean de Berry », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 48-50.

K. Les frères Dampmartin et l'architecture flamboyante

Une interrogation transparaît dans les études consacrées aux constructions de Jean de Berry : quel rôle ont tenu les Dampmartin dans la naissance de l'architecture flamboyante en France ?

Ce questionnement n'est pourtant plus d'actualité. Tout d'abord, le terme de « flamboyant » induit un formalisme réducteur, héritier d'une tradition nationaliste, évolutive et surannée de l'histoire de l'architecture[2345]. Le manque de pertinence d'une approche purement formaliste n'est plus à démontrer : le vocabulaire flamboyant (arcs en accolade, les mouchettes, les flammettes) est apparu bien avant la fin du Moyen Age. Du reste cette approche procède souvent d'un postulat erroné : supposer que les choix architecturaux relevaient des seules appétences ou expériences des maîtres d'œuvre. Enfin les quelques vestiges encore en place nous offrent un bien maigre corpus de formes, du reste très restaurées, pour bâtir des hypothèses.

Nous avons montré que les chantiers Valois mobilisaient une main d'œuvre hautement qualifiée et mobile, conduisant immanquablement au croisement d'expériences venues de toute l'Europe. Les bâtisseurs de Jean de Berry étaient parfaitement conscients des différentes expressions architecturales qui circulaient alors. La première et la deuxième parties de la présente étude ont du reste montré toute l'implication du prince dans ses projets. Comment imaginer que cette implication n'ait eu qu'une portée financière et programmatique ? Le prince avait toute légitimité de définir avec les maîtres d'œuvre la forme architecturale qu'il entendait imprimer au paysage monumental, voire à l'imposer à des hommes expérimentés. C'est donc le rôle du maître d'ouvrage qu'il convient de questionner ici. Jean de Berry avait-il conscience des mutations ornementales de son temps et l'ampleur de ses travaux a-t-elle favorisé la diffusion de cette nouvelle esthétique ?

[2345] Concernant le flamboyant, je me propose de renvoyer au brillant essai de Bialostocki Jan, « Le gothique tardif, désaccords sur le concept », *L'information d'histoire de l'art*, jan-fev 1969, p. 106-128 ainsi qu'aux contributions réunies par Dany Sandron, « Architecture 1400 : regards européens », *Revue de l'art*, n°166, 2009-4.

1. La coexistence de deux tendances

La nouvelle datation de la Sainte-Chapelle de Bourges par Clémence Raynaud[2346] met en évidence que le maître d'ouvrage engagea au même moment la Sainte-Chapelle de Bourges (1392-1398) et la chapelle du palais de Riom (1393-1403). Ces deux chantiers prouvent que les deux langages plastiques coexistèrent sur les chantiers du prince. D'un côté un certain classicisme « rayonnant », que l'on pourrait qualifier de parisien tant il se rattache aux chantiers menés pour les rois Charles V et Charles VI par Raymond Du Temple, comme la chapelle Saint-Jean de Beauvais ou la Sainte-Chapelle de Vincennes. De l'autre un élan fécond et novateur annonçant le vocabulaire plastique du XVe siècle à venir. Clémence Raynaud met au centre de cette problématique les personnalités des deux maîtres d'œuvre du duc, Guy puis Drouet de Dampmartin, qui seraient acquis, l'un à la modernité, et l'autre au conservatisme[2347]. En fait les datations incertaines dont souffrent les carrières des deux maîtres d'œuvre ne permettent pas d'étayer cette hypothèse avec certitude et, du reste, les récentes découvertes archivistiques ont montré depuis que les deux frères vécurent suffisamment longtemps pour être contemporains des deux ouvrages.

Avant d'aborder la question de ces deux monuments emblématiques, élargissons notre champ d'investigation. Le cas des chapelles de Bourges et de Riom n'est pas central car on s'aperçoit que cette dichotomie stylistique se retrouvait dans d'autres constructions du prince. Les frontières délimitant ces types stylistiques reconnus comme différents n'étaient ni géographiques ni chronologiques ; ils coexistaient parfois au sein des mêmes édifices. Les remplages de la Sainte-Chapelle de Bourges et de la chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre montrent un attachement aux compositions et aux lignes rayonnantes. A Mehun-sur-Yèvre, les baies du premier registre contenaient deux lancettes et trois oculus quadrilobés ; celles du second registre deux lancettes et un oculus. Chaque baie était surmontée d'un gable fleurdelisé se détachant d'un mur à arcatures. Les baies étaient séparées par un mince pilier surmonté d'un pinacle élancé donnant à l'ensemble de l'architecture un grand

[2346] Raynaud Clémence, *Une fondation disparue…*

[2347] Raynaud Clémence, « Les Dampmartin et la genèse du gothique flamboyant en France», *Cahiers Archéologiques*, t. 50, 2002, p. 185-200. Dans une contribution plus récente, cette même auteure rétablit la primatie du maître d'ouvrage qui « ne laissa guère de liberté à l'architecte » (« Ad instar capelle regie parisiensis : la Sainte-Chapelle de Bourges, le grand dessein du duc de Berry », *Bulletin Monumental*, t. 162-4, 2004, p. 291).

effet de légèreté. D'après le dessin de Penot (voir Figure 22), il est possible de voir qu'entre les gables supérieurs, les murs se poursuivaient en un fin réseau qui masquait l'amorce de la toiture. Les *Très Riches Heures* montrent encore que les tours étaient surmontées d'édicules de plan hexagonal et organisés selon les mêmes principes ornementaux. Le donjon, quant à lui, portait un remarquable édifice bâti sur un plan polygonal à douze côtés (voir Figure 21). Chaque face de ce polygone est ouverte par une haute et fine lancette divisée en deux par un gable. Le remplage nous est connu par les *Très Riches Heures* : une composition superposant des oculus quadrilobés. On ne voit pas d'éléments flamboyants dans la composition. Le dessin des remplages est strictement respectueux de la tradition rayonnante. Seul le dessin de Penot montre que le remplage des lancettes supérieures de la chapelle aurait adopté un dessin faisant usage de la contrecourbe.

L'élévation de la Sainte-Chapelle de Bourges montrait un seul registre de baies dépourvues de gables. L'élévation cotée de 1693 décrit avec précision le dessin des remplages (voir Figure 9). Les baies de la Sainte-Chapelle et celles de son oratoire étaient conçues sur une composition impaire de lancettes (trois pour l'oratoire et cinq pour les baies). Le recours à ce type de composition semble être une citation du Grand Housteau de la cathédrale de Bourges. Respectueuses de la tradition rayonnante, les lancettes des baies sont surmontées d'une rose et celles de l'oratoire d'un trilobe.

La tradition rayonnante est également conservée dans les architectures civiles de Jean de Berry. Le pignon nord de la grande salle du palais de Bourges, connue grâce à un tableau anonyme du XVIIIe siècle, était ouvert par deux réseaux comprenant chacun des lancettes et une rose et qui reproduisaient les réseaux de la Sainte-Chapelle. Le pignon sud de la grande salle de Poitiers, entrepris peu après celle de Bourges, montre le même attachement aux compostions rayonnantes mais détournées cette fois dans une audacieuse composition visant à dématérialiser l'architecture par la confusion des plans et par la pénétration des éléments. Cette disposition, et notamment la superposition des baies et des conduits de cheminée, accentue son effet tridimensionnel. La conception de l'architecture dans ce cas se plie évidemment au besoin de représentation déjà appuyé par l'estrade noble et les trois imposants foyers de cheminée. Cette composition, qui confine au féerique, rappelle le kiosque coiffant

le donjon de Mehun-sur-Yèvre et dont les lancettes très élancées étaient interrompues par un jeu de gables diaphanes.

De son côté, la conception de la chapelle du palais de Riom opère une rupture qui lui a longtemps valu un rôle fondateur dans la genèse du flamboyant. Bien que la structure du bâtiment auvergnat reproduise le schéma des Saintes-Chapelles de Vincennes et de Bourges (chœur polygonal, nef, oratoires chauffés, etc.), l'articulation de ses supports et son décor semblent tous deux appartenir au milieu du XVe siècle (voir Figure 33). Tant et si bien que l'hypothèse d'une reprise et un achèvement plus tardif, sous les ducs de Bourbon, pouvait sembler fondée. Pour autant trois éléments réfutent irrémédiablement cette conjecture. Tout d'abord, une récente analyse dendrochronologique a montré que les bois de charpente ont été abattus en 1403 c'est-à-dire moins de dix ans après le début des travaux. En outre la présence des armoiries de Jean de Berry montre que ces éléments étaient en place avant l'arrivée de Charles de Bourbon le promoteur des verrières actuelles. Enfin la cohérence de la maçonnerie aux abords des baies ne laissent pas de doute quant à la datation des remplages : ils ont été montés avec les murs de l'édifice. La chapelle de Riom est donc bel et bien un monument « flamboyant » visiblement homogène et contemporain de celle de Bourges.

L'autre ouvrage « flamboyant » ou soi-disant tel du prince est l'architecture intérieure de la tour Maubergeon. A l'instar du donjon de Vincennes ou de celui de Bicêtre, la tour de Maubergeon complétait le complexe palatial et abritait les salles d'apparat sur deux niveaux. Comme ces deux monuments, les salles profitent d'un bel éclairement provenant de larges baies disposées symétriquement sur les flancs du corps de logis central. A l'intérieur de la tour, l'articulation des supports affiche une rupture consommée avec celle du temps de Charles V. Comme à Riom, les supports adoptent des moulurations prismatiques et abandonnent l'usage des chapiteaux. La continuité des supports confère à l'espace une certaine sévérité que devaient probablement atténuer des nervures peintes et les lambris ornés de motifs héraldiques.

Ainsi des éléments propres aux deux expressions du moment - rayonnantes et flamboyantes - ont coexisté au sein des mêmes édifices et probablement au cours des mêmes chantiers. Par exemple les grandes baies rayonnantes du pignon nord de la

grande salle du palais de Bourges contrastent avec les remplages flamboyant des fenêtres des murs gouttereaux dont le dessin a été relevé par Paul Gauchery avant leur restauration en 1900 (voir Figure 13)[2348].

Si l'on cherche à croiser ces données avec l'identité des maîtres d'œuvre, aucune tendance n'apparaît non plus comme évidente. En dépit de ce qu'avançait Clémence Raynaud, aucun des travaux dirigés par Guy de Dampmartin durant la décennie 1380 (grande salle du palais de Bourges, tour Maubergeon, portail de la vis du palais de Riom, portail nord de la chapelle de Riom et pignon sud de la grande salle de Poitiers) ni par Drouet de Dampmartin à partir de 1392 (Sainte-Chapelle de Bourges, chapelle de Riom, etc.) ne permet véritablement de se prononcer en faveur d'une cohérence stylistique attribuable à l'un ou à l'autre. Il résulte de ce constat que le clivage rayonnant / flamboyant relève d'avantage du caractère artificiel de notre lecture que d'une conséquence des conduites de chantiers.

[2348] Gauchery Paul, « Le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 39, 1919-1920, pl. III.

2. Les commandes de Jean de Berry

C'est donc bien entendu en grande partie à travers la personnalité du maître d'ouvrage qu'il faut chercher les motivations de tels choix architecturaux. Il ne faut pas non plus négliger le fait que les questions de constructions étaient abordées en conseil. On peut imaginer que cette instance n'abordait pas uniquement le problème des chantiers sous l'angle financier, mais aussi sous celui de leur opportunité voire de leur conception. Arnoul Belin, premier dignitaire de la Sainte-Chapelle de Bourges et conseiller de Jean de Berry, était lui-même visiteur de ses œuvres en Berry[2349].

Il est très probable que l'ancrage dans le passé du répertoire architectural propre au corpus monumental de Jean Berry est en grande partie à mettre à l'actif du maître d'ouvrage lui-même et de son entourage. Il ne faut cependant pas réduire cette orientation à une conception passéiste ou surannée de l'architecture, mais y voir une expression monumentale largement partagée par les membres de la haute aristocratie à la fin du Moyen Age. Plutôt que d'archaïsme, il faut préférer l'idée de classicisme dont le principal but serait de rattacher les édifices construits par les nouveaux princes à une tradition architecturale elle-même déjà perpétuée Charles V. C'est bien évidement à dessein que Jean de Berry recrutait des hommes formés sur les chantiers de Raymond Du Temple.

L'audace que l'on a coutume d'associer au flamboyant se nourrissait de la concurrence que se faisaient les commanditaires : les communes, les chapitres, les confréries[2350]. Chez les princes Valois, en dépit des moyens considérables engagés dans la construction, nous ne trouvons pas cet esprit de surenchère. Parce qu'ils étaient les héritiers d'un conflit coûteux et d'un royaume déstabilisé par les révoltes et tous installés de fraîche date dans leur apanage, la légitimité des princes aux fleurs

---

[2349] « A maistre Arnoulx Belin conseiller de mon seigneur le duc de berry et visiteur de ses oeuvres aux gages de 60 s. pour chacun jour qu'il aura vaqué a la visitation des dites oeuvres hors la ville de Bourges comme dit est es comptes precedents et ici pour ses gages de 7 jours qu'il a vaqué en cette presente annee a la visitation des dites oeuvres de Mehun comme il apparait par lettre du dit maistre Arnoulx signee de son seign manuel et scellee de son scel donné le 1er octobre 1408 (…) » (BnF, ms fr. 20686, fol. 58v°). Charles V avait confié cette mission à l'un de ses proches (Chapelot Jean, « Charles V maître d'ouvrage…, p. 339-403).

[2350] Mâle Emile, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France : étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources*, Paris, A. Colin (reed.), 1995. Sandron Dany, « Les flèches de Strasbourg, Ulm, Vienne et Francfort : l'intervention municipale dans les grands chantiers d'église vers 1400 », *Revue de l'art*, n° 166, 2009-4, p. 27-42.

de lys s'imposa aussi par la construction de monuments conformes à la tradition de leurs aïeuls et des anciens capétiens. L'archaïsme reproché au parti de la Sainte-Chapelle de Bourges se rencontre en réalité dans nombre de chantiers Valois. On peut citer les remplages du palais de Louis II de Bourbon à Moulins, le décor de la clôture de la « chapelle vieille » de Souvigny réalisée pour le même duc de Bourbon, ou encore celui de l'oratoire de Louis d'Anjou dans sa chapelle du château d'Angers. Le plus souvent, les constructions associent sans réel parti pris les deux langages plastiques comme à la chapelle du château de Germolles..

Nous ne pouvons pas intégrer à notre réflexion un jugement basé sur le principe d'innovation ou d'archaïsme pour une époque où la notion d'actualité n'a que peu de sens. Certains cas, bien documentés, nous le montrent. Le petit fils de Jean de Berry, Charles 1er de Bourbon (1434-1456), était un riche et généreux mécène qui commanda entre autre les verrières de la chapelle du palais de Riom[2351]. Dans un ancien bras de transept de la prieurale de Souvigny, il fit bâtir dans un style parfaitement flamboyant la « chapelle neuve » pour son mausolée. Cependant, la commande du tombeau montre bien que ce commanditaire, ouvert aux formes de son temps, pouvait développer une conception beaucoup plus classique lorsqu'il s'agissait de concevoir son tombeau. Effectivement en 1448, il commanda au sculpteur Jacques Morel une œuvre qu'il voulait conforme au tombeau de Philippe le Hardi réalisé au début du siècle. Cette commande décrivait les éléments iconographiques, symboliques et héraldiques attendus par le duc. La similitude existant entre les deux monuments montre enfin que la commande induisait également une conformité stylistique bien que celle-ci ne soit pas mentionnée de manière explicite.

Dans le cas de Jean de Berry, nous ne disposons plus d'aucune commande, lettre ou de document nous laissant entrevoir la formulation par laquelle le prince entendait voir concrétiser ses projets. C'est donc les monuments eux-mêmes qu'il convient d'interroger. On sait que la Sainte-Chapelle de Bourges fut le monument pour lequel le duc de Berry s'impliqua le plus fortement à partir de 1391 jusqu'à la consécration en 1405. Le duc et ses proches conseillers en conçurent les moindres détails. L'institution correspondait en tous points aux souhaits du prince. Elle comptait avec la chartreuse de Champmol, qui l'avait précédée d'une quinzaine d'années, de

[2351] Kurmann-Schwarz Brigitte, « La Sainte-Chapelle de Riom…, p. 339-349.

nombreux points en commun. Il s'agissait de constructions *ex nihilo*. Les programmes liturgiques, les programmes iconographiques, la réunion de la dotation, la nomination des desservants, le choix des sépultures ; tout était soumis à la seule volonté du commanditaire. Clémence Raynaud remarque à juste titre que la revendication déclarée du modèle de la Sainte-Chapelle de saint Louis était un prétexte. La vénération des reliques de la Passion occupait une place marginale dans le calendrier liturgique et dans les offices assurés par les desservants de la Sainte-Chapelle de Bourges. Comment imaginer dans ces conditions que l'enveloppe architecturale de la Sainte-Chapelle de Bourges n'ait pas été dictée ou du moins induite par la personne même qui en fut le fondateur, le promoteur puis enfin en sera l'occupant pour l'éternité.

Si dans la fonction, la Sainte-Chapelle de Bourges se singularise par rapport à son prestigieux modèle du XIIIe siècle, son parti architectural en revanche est bel et bien parisien. Il se rattache à celui de la Sainte-Chapelle de Vincennes fondée par le frère du duc, Charles V, en 1379, mais commencée seulement (chœur et revestiaire) durant les années 1390 par Charles VI. Ici encore, la personnalité prêtée à Raymond Du Temple ne doit pas faire oublier les exigences de la commande royale qui achevait un grand cycle de constructions initié par Philippe VI puis repris par Jean II et Charles V qui fit de Vincennes un nouveau centre politique. Le souverain était personnellement impliqué dans la mise en place du chapitre. Connaissant la proximité qu'entretenait Charles V avec son maître d'œuvre, il est très vraisemblable que la Sainte-Chapelle de Vincennes fut conçue et dessinée dans ses grandes lignes de son vivant. La démarche de Jean de Berry était parfaitement cohérente avec celles des princes de sa génération. Alors même que certains éléments du vocabulaire flamboyant étaient déjà utilisés : pénétration des éléments architectoniques, supports sans chapiteaux, etc…. L'architecture, au même titre que l'institution, était porteuse d'une revendication dynastique. Du reste, il n'est pas étonnant de trouver dans le sépulcre de la future dynastie berruyère des offices à Charlemagne, à Saint-Louis. La plastique même du gisant réalisé par Jean de Cambrai – vêtu d'hermine, couronné, tenant un phylactère et le sceptre – relève d'un modèle traditionnel abandonné par les princes de la génération suivante comme Louis d'Orléans[2352].

[2352] Raynaud Clémence, « Les bâtiments », in *Une fondation disparue*…, p. 68

Comment dans ces conditions expliquer le parti si singulier de la chapelle du palais de Riom ? Il faut ici prendre en considération la conjugaison de deux phénomènes. En premier lieu, la rapidité de la construction - à peine dix années – trahit l'importance que revêtait ce monument pour le duc. Durant la décennie 1380, il s'était contenté d'en faire refaire le portail nord et le portail oriental, mais la chapelle prit probablement une dimension bien plus précieuse aux yeux du prince quand il vit l'Auvergne devenir une pièce maîtresse de son héritage à la suite de son deuxième mariage en 1389. Le parallélisme avec la mise en chantier de la Sainte-Chapelle de Bourges n'est sûrement pas fortuit, mais cette chapelle palatine sans vocation funéraire ne répondait certainement pas aux mêmes ambitions. Elle venait sceller la nouvelle alliance que l'Auvergne contractait avec son seigneur. Malheureusement, avant l'achèvement même de la chapelle, les espoirs dynastiques du duc de Berry furent anéantis par la mort du comte de Montpensier. Le prince ne réapparut plus en Auvergne, non sans avoir prévu de léguer la province à sa fille. Les vitraux attendront le principat de Charles 1er de Bourbon pour être posés et le collège de chanoines ne sera installé qu'à l'extrême fin du XVe siècle sous le patronage du duc de Bourbon Pierre II de Beaujeu et d'Anne de France. L'inachèvement de la chapelle de Riom ne diminue en rien l'importance de son promoteur ; elle est pour l'essentiel le projet de Jean de Berry.

Le deuxième point est l'effacement des maîtres d'œuvre de Jean de Berry dans la conduite du chantier et l'importance de l'autonomie laissée aux artistes locaux. Nous avons déjà montré que la gestion des chantiers de Riom, de Nonette et d'Usson différait de ceux du reste de l'apanage. Du fait de leur éloignement, il ressort de la comptabilité de ces chantiers qu'ils furent dirigés à distance par Guy puis par Drouet de Dampmartin qui recouraient davantage aux marchés qu'à la conduite par la régie. Même si le chantier de Riom bénéficiait de la présence de tailleurs de pierre venus de Bourges - Claus de Mayence, Hugues Jolis et Jean de Besançon – leur rôle paraît comme subalterne par rapport à celui des maîtres d'œuvre de la cathédrale de Clermont qui officiaient comme lieutenants des Dampmartin.

Cette relative autonomie aurait-elle rendu le chantier plus perméable aux expériences locales ; aurait-elle pu déterminer les solutions techniques, voire peut-être le parti architectural ? Les chantiers contemporains qui étaient menés aux abords de Riom ne faisaient pourtant pas la promotion du flamboyant. L'achèvement de la

nef de la cathédrale de Clermont était respectueux du rayonnant et nous trouvons encore à Saint-Loup de Billom et à la cathédrale de Saint-Flour une forte permanence de ce que l'on appelle – sans doute à tort - gothique méridional[2353]. Ce contexte fit dire à Brigitte Kurmann-Schwarz que l'architecture de la chapelle de Riom avait été importée par Guy de Dampmartin peut-être libéré des contraintes qui régissait l'édification de la Sainte-Chapelle à Bourges[2354]. Clémence Raynaud propose de dater le projet flamboyant de la campagne de 1384 ce qui revient aussi à l'attribuer à Guy de Dampmartin[2355].

Cette hypothèse néglige cependant le rôle fondamental que jouèrent probablement les maîtres d'œuvre de la cathédrale de Clermont dans la conception de la chapelle de Riom et celui de Pierre Juglar en premier lieu. Tout d'abord, le maître d'ouvrage connaissait l'œuvre de la cathédrale de longue date et la revendiquait comme un modèle[2356]. Deuxièmement, il faut rappeler la forte relation unissait, depuis le milieu du XIVe siècle, les maîtres d'œuvre de Clermont avec les entreprises novatrices qu'avaient menées les papes Clément VI et Urbain V à la Chaise-Dieu et à Mende (situées respectivement à 69 et 144 km de Clermont). Les travaux de la cathédrale de Mende commencèrent en 1369 sous l'impulsion du pape Urbain V originaire du Gévaudan. En 1372, l'œuvre de l'église était sous la direction de Pierre Juglar[2357]. L'équipe de tailleurs de pierre réunissait des artistes de Lozère, du Cambrésis, de Saint-Flour, d'Arles, de Majorque et de Valence. Parmi eux on connaît le nom de Pierre Morel de Majorque qui travaillait en compagnie de son fils aux chapiteaux[2358]. On trouve également un certain Arnaud Porte de « *Valencia in*

[2353] Courtillé Anne, *Auvergne et Bourbonnais gothiques*, Nonette, Créer, vol. 1, 1991. La question du gothique méridional est en cours de révision : les caractères qu'on lui attribue peuvent se retrouver à Paris – se méfier de ce terme, avec des pincettes.

[2354] Kurmann-Schwarz Brigitte, *op. cit.*, p. 349. L'auteure revendique le fait que son opinion est partagée par Crossley Paul dans *Gothic Architecture*, Yale University Press, 2000, p. 217.

[2355] Raynaud Clémence, « Guy de Dampmartin et la genèse du gothique flamboyant…, p. 188.

[2356] En 1370, Jean de Berry assista aux célébrations de la Toussaint dans la cathédrale de Clermont (Lehoux Françoise, *op. cit*., t. I, p. 251, note 4). Cinq mois plus tard, il retournait à Clermont en compagnie du sculpteur Jacques de Chartres « pour veoir certaines choses » (Arch. nat., KK, 251, fol. 28v°).

[2357] Arch. dép., Lozère, G 695 (d'après Porée Charles, « Notice sur la construction de la cathédrale de Mende », *Bulletin archéologique du comité historique et scientifique*, 1903, t. XXXI, p. 76).

[2358] Porée Charles, *op. cit.*, p. 107, pièce justificative II, (Extraits d'un état de pierres taillées, livrées pour la construction de la cathédrale, Arch. Dép., Lozère, G 694). On peut penser qu'il s'agisse du même Pierre Morel qui travailla à Lyon et à Avignon à partir de 1384 et décédé vers 1400 (Stein Henri, «Une dynastie d'architectes, les Morel…, p. 240-241). En revanche les liens de parenté entre Pierre Morel et Hugues Morel (tailleur de pierre à la Chaise-Dieu) ne sont pas établis d'autant plus

Catalonia ». On voit que le Midi, stimulé par les entreprises des pontifes avignonnais, était devenu le lieu de passage obligé pour les maîtres d'œuvre venus de toute l'Europe et en particulier la Catalogne[2359]. En 1384, lorsqu'il conçut les gabarits de la chapelle palatine de Riom, Pierre Juglar était donc un maître nourri d'une grande expérience. Rappelons qu'il reçut le plus important salaire (8 s. par jour)[2360] et que Guy de Dampmartin se déplaça pour le rencontrer. Rappelons également à cet égard l'évidente parenté stylistique entre le portail oriental de la chapelle de Riom et le portail sud de la cathédrale de Clermont.

Pierre Juglar était également un homme très âgé qui mourut deux ans plus tard en 1386 et ce dernier point pourrait nous amener à formuler une hypothèse. Il se pourrait que Pierre Juglar soit le maître d'œuvre de Clermont connu au milieu du XIVe siècle sous le nom de Pierre de Cébazat (commune proche de Clermont). Ce maître est mentionné à trois reprises dans les comptes de travaux de l'Abbaye Saint-Robert de la Chaise-Dieu (années 1344, 1345 et 1346) avec les titres de *magister ecclesie Claromonontensis*[2361]. Son rôle exact reste à déterminer car il ne logeait pas sur place et venait par intermittence en compagnie d'un valet. Ses déplacements, pour lesquels il était fortement indemnisé, le conduisaient jusqu'en Livradois et en Avignon[2362]. Le 19 juillet 1349, Pierre de Cébazat présenta au pape un grand parchemin présentant l'église et son portail ainsi que deux autres parchemins enluminés par un peintre. Après l'accord du souverain pontife, le maître d'œuvre prépara, à partir de gabarits déjà réalisés pour la cathédrale, les gabarits qui serviront pour les piédroits du portail occidental de l'abbatiale. Les deux portails sont effectivement très proches (portail occidental de l'abbatiale et portail du transept sud de la cathédrale de Clermont)[2363]. L'intervention de Pierre de Cébazat explique également que certains matériaux, comme la pierre volcanique destinée à l'autel

---

qu'Hugues Morel était originaire du Puy quand il vint travailler à la Chaise-Dieu : *Magister Hugonis Morelli, latomi et civis Olim Aniciensis* (Costantini Frédérique-Anne, *Ibid.*).

[2359] Domenge e Mesquida Joan « Guillem Sagrera et lo moderno de son temps », *Revue de l'art*, n°166, 2009-4, p. 77-90.

[2360] Arch. nat., KK 255, fol. 26v°, 27v°, 29

[2361] Costantini Frédérique-Anne, « Les artistes de la Chaise-Dieu (1344-1352) d'après l'étude de la comptabilité pontificale », *Revue de l'art*, 1995, n°110, p. 47. De la même auteure, *L'abbatiale Saint-Robert de la Chaise-Dieu : un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

[2362] Ibid.

[2363] *Ibid.*, note 23.

majeur, venaient des environs de Clermont[2364]. Aucun document n'apporte pour l'heure pas un éclairage satisfaisant au rapprochement possible entre l'œuvre de Pierre de Cébazat et celle de Pierre Juglar, mais on peut le supposer en dépit des quelque quarante années qui séparent le chantier de La Chaise-Dieu de celui de Riom en 1384.

Les passages de l'auvergnat Pierre Juglar et du bourbonnais Hugues Foucher sur le chantier de Riom ne furent donc pas anodins. L'expérience des maîtres d'œuvre de la cathédrale de Clermont a certainement infléchi le parti architectural de la chapelle de Riom. Il devient inutile dès lors de donner une explication par les filiations venues depuis Paris ou Bourges, notamment pour le principe de pénétration des supports articulés et l'absence de chapiteaux, solutions déjà éprouvées à la Chaise-Dieu et à Mende. Ce point de vue vient étayer une récente hypothèse émise par Ulrike Heinrichs-Schreiber, qui voit dans le parti de Riom, non pas une transposition des partis des Saintes-Chapelles de Bourges et de Vincennes, mais une inflexion provinciale[2365]. D'autre part, nous ne pouvons négliger l'apport des maçons venus du nord du France ou des Pays-Bas, régions dans lesquelles les formes « flamboyantes » avaient cours dès les années 1360, et qui purent aussi trouver trouver à Riom la possibilité de l'appliquer[2366]. C'est donc plus dans un faisceau de circonstances, autant géographiques que chronologiques, qu'il faut rechercher les raisons qui conduisirent à la réalisation au cœur du royaume d'une architecture davantage « atypique » que réellement « novatrice ».

Cette tendance au changement est confirmée par ailleurs dans les commandes que passèrent les proches de Jean de Berry en Auvergne. Par exemple Martin Gouge, le trésorier général du duc (1401-1407) et évêque de Clermont (1415-1444), fit réaliser le « grand poulpitre » c'est-à-dire le jubé de la cathédrale. On accédait au chœur par une porte percée au centre de trois arcatures en tiers point ornées de redents et supportant un jeu de lancettes aveugles venant mourir sur une corniche. Ce

---

[2364] L'abbaye était propriétaire de carrières de granit et de grés à Baffour et autour de Malvière (5 km du chantier). L'achat de pierre est donc exceptionnel, comme en 1349 quand Pierre de Cébazat paya 12 £ à un carrier de Volvic pour la table de l'autel majeur (Costantini Frédérique-Anne, « Les comptes de la Chaise-Dieu : l'apport des sources écrites à l'étude de la construction d'un édifice », *Les dossiers d'Archéologie*, n° 219, janvier 1997, p. 95).

[2365] Heinrichs-Schreiber Ulrike, Vincennes und die höfische Sculptur : Die Bildhauerkunst in Paris 1360- 1420, Berlin, Verlag, 1997.

[2366] Salamagne Alain, « Le palais et son décor au temps de Jean de Berry », in *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 12.

jubé fut détruit en 1794 et en partie remonté par un habitant qui en avait fait l'acquisition. Ce vestige se trouve encore aujourd'hui conservé en bon état au n° 48 rue Fontgiève à Clermont-Ferrand (voir Figure 37)[2367]. Le dessin des éléments montre un certain nombre d'affinités avec le décor de la chapelle du palais de Riom notamment l'utilisation de l'arcade à redents que l'on trouve à l'entrée des oratoires. D'autres fidèles de Jean de Berry, comme son chancelier Pierre de Giac ou son chambellan Morinot de Tourzel, entreprirent des ouvrages dans les environs de Riom ou à Clermont mais leur état de conservation ne permet pas d'en dire plus[2368].

3. Jean de Dampmartin (avant 1392 – avant 1469) : prolongation d'un style original jusqu'au milieu du XVe siècle

En dépit de la confortable situation des frères Dampmartin, tous leurs héritiers ne connurent pas la fortune de Guy le chanoine de Saint-Martin de Tours ou de Jean maître es arts à Jargeau. Certains d'entre eux comme Jean de Dampmartin, le premier fils de Drouet encore appelé « Jean l'aîné », continuèrent à travailler la pierre. Sa vie et sa carrière restent en grande partie dans l'ombre. Il est né avant 1392 de l'union du maître d'œuvre avec une certaine Perette appartenant peut-être aux milieux qu'il avait fréquentés en Bourgogne ou à Paris. Néanmoins, lorsque Drouet de Dampmartin se remaria en 1392 et s'installa à Jargeau, son fils l'accompagnait car il est cité à plusieurs reprises dans les minutes notariales du tabellionnage de la ville. Nous ne savons rien de sa formation. Il apprit son métier très vraisemblablement auprès de son père sur le chantier de la Sainte-Chapelle de Bourges ou au cours des travaux du château de Concressault près d'Aubigny. Après la mort de Drouet (début de l'année 1413), Jean l'aîné vivait encore à Jargeau avec sa première femme Jeanne

[2367] Ranquet Henri, La cathédrale de Clermont-Ferrand…, p. 22-23.
[2368] Au sujet du château reconstruit par Pierre de Giac à partir de 1381 on peut lire Phalip Bruno, « Châteaugay », *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 117-121. Nous savons que Morinot de Tourzel, seigneur d'Allègre et chambellan du duc, fit bâtir entre 1415 et 1420 une chapelle contre la cathédrale à proximité du portail nord. Cette chapelle fut malheureusement détruite en 1796 (Courtillé Anne, *La cathédrale de Clermont*, Saint-Just, Créer, 1994, p. 47).

Moreau[2369] qui lui avait donné un fils dénommé Huguet et une fille Marion[2370]. Les temps n'étaient pas favorables au jeune maître d'œuvre ; la vitalité des chantiers du prince avait cédé la place au marasme et son personnel s'était mis en quête d'un nouveau protecteur. Sachant qu'il disparaîtrait sans héritier, Jean de Berry avait recommandé ses officiers au roi et au duc de Guyenne qui prit à son service Martin Gouge, ancien chancelier du duc[2371]. Cette dispersion explique probablement la présence de Jean l'aîné parmi les clercs des offices du duc de Guyenne en 1412 et en 1413[2372]. Contraint ou par choix délibéré il décida néanmoins de s'affranchir de la tutelle des princes pour se mettre au service des chapitres cathédraux. Son passage au Mans est noté dans les registres capitulaires du chapitre Saint-Julien ; sa carrière à Tours l'est par quelques mentions souvent glanées dans des sources extérieures au chantier de la cathédrale. Nous savons que Jean de Dampmartin fut actif jusqu'en 1453 date à laquelle il vendit sa maison de Tours.

a) Le chantier du transept nord de la cathédrale du Mans (1421-1426)

La conservation d'un registre de délibérations capitulaires couvrant la période 1418-1429[2373] nous permet fort heureusement de pallier l'absence de compte de construction et a nourri les études publiées sur le chantier[2374]. Ce document n'indique pas le détail des travaux, mais il permet de jalonner la progression du chantier par les

---

[2369] Arch. dép., Loiret, 3E 14329 (4 et 6 novembre 1412). Jeanne Moreau est la fille d'un premier mariage de Gillon du Coignet avec un certain « maistre Pierre Moreau » (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 85).

[2370] Le 22 septembre 1430, Marion de Dampmartin et son frère Huguet firent estimer une maison leur appartenant à Jargeau par Pierre Chauvin maître des œuvres de maçonnerie d'Orléans (Arch. dép., Loiret, 3E 14332).

[2371] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 32.

[2372] Arch. dép., Loiret, 3E 14329 (6 novembre 1412 et 30 mars 1413).

[2373] Arch. dép., Sarthe, G 18. Ce volume est décrit dans Bilard Ed., *Analyse des documents historiques conservés dans les Archives du département de la Sarthe*, Le Mans, 1854, t. II, p. 68-83 (sous la cote G 3) et Bellée A., *Inventaire sommaire des archives du département de la Sarthe*, Le Mans, 1876, p. 16-23 (sous la cote G 18). De la fin du XIVe siècle à 1406 principalement, nous conservons également deux extraits des registres du secrétariat du chapitre (anciennes archives du chapitre du Mans coté B. 15. L'autre registre est conservé à la bibliothèque municipale, ms. n° 257).

[2374] Esnault Gustave (abbé), *Le transept septentrional de la cathédrale du Mans, architectes et bienfaiteurs, 1395-1430*, Paris, 1876. Chardon Henri, «Les artistes du Mans et spécialement ceux de la cathédrale jusqu'à la Renaissance », *Congrès Archéologique de France*, Le Mans-Laval, 1878, p. 429-468. Bouttier Michel, *La cathédrale du Mans*, Tours, Editions de la Reinette, 2000.

décisions collégiales des chanoines, notamment concernant les finances allouées à l'œuvre, l'embauche et la rétribution du personnel qualifié.

Le chantier du transept était engagé depuis longtemps et les chanoines, désireux d'achever le bras nord, avaient rassemblé d'importants financements. Le chantier du bras nord du transept était entrepris dès les premières années du XVe siècle. En 1419, nous savons, grâce aux registres capitulaires, que les chanoines contractèrent un important marché de charpenterie[2375] et que le prédécesseur de Jean de Dampmartin se nommait alors Nicolas de l'Ecluse *lathomo magistro operum dicte nostre ecclesie*[2376] . Cependant, durant l'été de la même année, la suite des travaux s'engageait mal car les chanoines constatèrent que l'ouvrage menaçait de s'écrouler[2377]. En 1420, les archives indiquent que Nicolas de l'Ecluse était mort[2378].

La situation était donc particulièrement urgente lorsque Jean de Dampmartin fut reçu le 21 janvier 1421 par le chapitre Saint-Julien[2379]. Nous ignorons comment il avait été recommandé ni le chantier sur lequel il s'était illustré précédemment, mais il ne fait aucun doute qu'il était déjà un maître d'œuvre à l'expérience éprouvée. Les registres capitulaires ont conservé le texte de l'offre contractuelle faite à Jean de Dampmartin. Il reçut une pension et des émoluments de 40 sous par semaine. Cette somme est sans commune mesure avec les salaires qui se pratiquaient sur les chantiers de Jean de Berry mais s'expliquent en raison des fortes dévaluations monétaires que connaissait le royaume en ces temps troublés[2380]. A cette rémunération s'ajoutait une gratification, probablement annuelle, de 20 £. La suite du contrat est très intéressante car il comporte une clause obligeant le maître d'œuvre quant au résultat de son travail : Jean de Dampmartin devait s'engager à ne pas délaisser l'œuvre sans l'autorisation du chapitre et engageait aussi sa responsabilité en cas de négligence, dédouanant le chapitre et se soumettant à sa juridiction partout

---

[2375] *Ibid.,* p. 9-10.
[2376] Arch. Dép., Sarthe, G18, fol. 4 (mention au 26 mai 1419) et Arch. dép., Manche, fonds de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, carton 279.
[2377] Esnault Gustave, *op. cit.*, 10, note 2.
[2378] Chardon Henri, *op. cit.*, p. 335-337, Arch. dép., Sarthe, G 18, fol. 36.
[2379] 21 janvier 1421 : Ipsa die recepimus in magistrum operum ecclesie nostre Johannem de Dampmartin, oriundum de Gergeau, Aurelianensis dioecesis, cum pensione et emolumentis magistris ipsis tradi solitis ; promisitique et juravit non recedere a nobis nisi de licencia nostra et voluntate, et si aliquod dampnum eveniret in opere per negligenciam suam aut alias, debite dampnum refundere et restituere, juridictioni nostre se submittens quantum ad hoc, ubicumque se duxerit transferendum (Arch. dép., Sarthe, G 18, fol. 43 d'après Esnault Gustave, op. cit., p. 14, note 1).
[2380] Dévaluation également constatée Ribault Jean-Yves pour les maîtres d'œuvre de Bourges (« Chantiers et maîtres d'œuvre à Bourges…).

ou il lui aurait plu de se transporter. A cet engagement, qui lui assurait un revenu régulier, Jean de Dampmartin honora plusieurs marchés pour des ouvrages que le chapitre lui commanda : une épitaphe sculptée du chanoine Gilles le Fevre (située dans la deuxième chapelle nord du déambulatoire) pour laquelle Jean de Dampmartin reçut 100 sous le 5 août 1421[2381] et des « tabernacles » qui lui furent payés 20 £ le 1er avril 1425[2382]. Le travail de Jean de Dampmartin satisfit les chanoines qui lui allouèrent plusieurs gratifications en argent et en nature[2383]. C'est probablement au Mans que Jean de Dampmartin, veuf, se remaria avec Marie de la Byardaise sœur d'un écuyer du Maine[2384] qui lui donna un deuxième fils prénommé Jean.

La dernière mention de Jean de Dampmartin dans les registres capitulaires date du 1er avril 1425. Elle pourrait signifier que les travaux de maçonnerie étaient en passe de s'achever ce qui semble d'ailleurs être confirmé par des travaux de couverture mentionnés au même moment[2385] ainsi que par le silence des registres capitulaires entre 1425 et 1429 à propos du chantier. Certains auteurs avancent même que les vitraux étaient alors déjà posés[2386], mais cette hypothèse est récusée par Jean-Bernard de Vaivre[2387] qui juge que le programme iconographique des verrières était, avant 1425, impossible historiquement et stylistiquement. Il propose une datation aux alentours de 1435-1440.

A quel moment Jean de Dampmartin quitta-t-il Le Mans ? Les registres capitulaires de Saint-Julien, qui couvrent la période jusqu'en 1429, ne le citent plus à partir de 1425 et, s'il n'est pas mentionné pas à Tours avant 1431, c'est sans doute faute d'une documentation suffisante. Deux éléments nous permettent de supposer que le maître d'œuvre était à Tours dès 1426. Tout d'abord le précédent maître d'œuvre de la cathédrale Saint-Gatien, Olivier Freredoux, n'était plus mentionné

[2381] Arch. dép., Sarthe, G18, fol. 50. Esnault Gustave, *Dictionnaire des artistes Manceaux*, Laval, A. Goupil, 1899, vol. 1, p. 172-174.
[2382] Chardon Henri, *op. cit.*, p. 340, Arch. dép. Sarthe, G18, fol. 115. L'auteur parle de « pinacles » mais le texte latin stipule bien des *tabernaculis*.
[2383] Chardon Henri, *op. cit.*, p. 339-340. Esnault Gustave, *Le transept*… p. 17.
[2384] Jean le Byardois écuyer et seigneur de Châle dans le Maine (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 85).
[2385] Chardon Henri, *op. cit.*, p. 339-340.
[2386] Piolin Paul (R.P. dom), *Histoire de l'Eglise du Mans*, Paris, Julien, Lanier et Cie, 1851-1863, t. V, p. 74.
[2387] Vaivre Jean-Bernard (de), « Datation des vitraux du bras nord du transept de la cathédrale du Mans », *Bulletin Monumental*, t.151, 1993, p. 497-523.
p. 519-520.

après 1422[2388]. Deuxièmement il est probable que Jean de Dampmartin, dont les aïeuls avaient servi le chef des Armagnacs, s'inquiétait de l'approche imminente des Anglais qui prirent Le Mans durant l'été 1425. Les garnisons anglaises installées dans les environs de la ville n'avaient pourtant jamais inquiété le chantier de Saint-Julien ; les chanoines faisaient le nécessaire et avaient multiplié les demandes de sauf-conduits pour permettre le passage des matériaux (pierre de la carrière de Bernay)[2389]. C'est à titre personnel que le maître d'œuvre était en droit de se méfier car il avait appris en 1424 que la maison de son oncle Guy à Paris avait été confisquée sur ordre d'Henri V pour « forfaiture »[2390].

Ainsi le passage de Jean de Dampmartin au Mans resta relativement court : quatre années probablement. Il est difficile de dire dans ces conditions ce qui relève du passage de Nicolas de l'Ecluse ou de Jean de Dampmartin dans la conception du projet du transept nord. L'ouvrage se trouve néanmoins dans la lignée du style développé par Guy et Drouet de Dampmartin et par Raymond Du Temple à Vincennes[2391]. Ses immenses verrières témoignent encore, à l'aube du XVe siècle, de l'attachement des hommes pour les solutions rayonnantes même si les remplages des triforiums et des claires-voies adoptent discrètement un jeu de riches variations de soufflets et de mouchettes.

b) Le chantier de la cathédrale de Tours

L'histoire du chantier tourangeau est pauvrement documentée. Nous disposons de quatre feuillets de comptabilité de chantier pour la période 1431-1432[2392] et de trois extraits – pour les années 1421, 1430 et 1450 - notés par un archiviste de la fin du XVIIIe siècle d'après les comptes « de la bourse de l'œuvre »[2393]. Au début du XVe siècle, seuls le chevet, le transept et les deux dernière travées de la nef de la

---

[2388] Giraudet Eugène, *Les artistes tourangeaux*, Tours, Mame, 1885, p. 189.
[2389] Chardon Henri, *op. cit.*, p. 338. Esnault Gustave, *op. cit.*, p. 18.
[2390] Longnon Auguste, *op. cit.*, p 126-127.
[2391] Dany Sandron rapproche l'importance historique de la Sainte-Chapelle de Vincennes et du transept nord du Mans (Sandron Dany, « Architecture 1400 : regards européens », *Revue de l'art*, n°166, 2009-4, p. 7.
[2392] Gasnault Pierre, « Comptes de la cathédrale de Tours, 1431-1433 », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1962, p. 96-99.
[2393] Arch. dép., Indre et Loire, G 157.

cathédrale Saint-Gatien avaient été élevés. La tâche qui s'imposait à la fabrique était immense et d'autant plus urgente que l'entreprise avait été considérablement ralentie au milieu du XIVe siècle par la réparation urgente du rempart de la cité et par les troubles qui secouèrent la région jusqu'au premier quart du XVe siècle[2394]. L'accalmie revenue, les chanoines envisagèrent sérieusement d'engager l'achèvement de la nef et le rétablissement d'une nouvelle façade en lieu et place du massif roman existant alors. Le besoin de finances était conséquent et les chanoines firent valoir le statut métropolitain de leur église en allant réclamer les subsides jusque devant le duc de Bretagne[2395].

Nous ne connaissons pas les conditions de l'embauche de Jean de Dampmartin par le chapitre. La maîtrise technique dont il fit preuve au Mans, diocèse dépendant de la province de Tours, fut certainement rapportée jusqu'aux chanoines de la métropole. En outre le maître d'œuvre profita peut-être de l'appui d'un notable tourangeau en la personne de Guy de Dampmartin son propre cousin chanoine de Saint-Martin. D'après un fragment de comptabilité de chantier, nous savons que le maître d'œuvre recevait un salaire de 6 s. et 3 d. par jour ce qui est assez proche de sa rémunération précédente, mais nous ne savons rien des éventuelles gratifications en argent ou en nature consenties par le chapitre. Il vivait avec sa famille dans une maison située face à la cathédrale dans la paroisse Saint-Etienne[2396]. Selon une

---

[2394] Rapin Thomas, «La façade de la cathédrale de Tours, les campagnes du XVe siècle et le programme iconographique du portail central », *Congrés Archéologique de France, Touraine, 1997*, n°155, Paris, Picard, 2003, p. 301-315. Plusieurs analyses dendrochronologiques viennent en appui des datations proposées dans cet article : datation de la charpente à l'arrière du pignon et plus récemment datation des vantaux du portail central (Christian Orcel et Christian Dormoy, rapports commandés par la conservation générale, Archéolabs réf. ARC92/R1225 D ; ARC93/R1379D ; ARC94/R1509D ; résumés partiels dans « La datation par la dendrochronologie », *Bulletin de la Société Archéologique de. Touraine*, t. XLIII, 1993, p. 884 et dans Arnaud de Saint-Jouan, « Exemple de datation de charpentes en Touraine », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XLV, 1998, p. 487). Ces renseignements complémentaires ont été aimablement communiqués par Christian Dormoy.

[2395] Par l'entremise de l'archevêque Philippe de Quoëtkis, le duc de Bretagne Jean V fit don de ses dîmes maritimes (Maan Jean, *Sancta et metropolitana ecclesiae turonensis*, Tours, l'auteur 1667, p. 164, n° IV). La même année et les années suivantes les offrandes des bourgeois tourangeaux et des fidèles vont abonder grâce aux indulgences promises par le pape Eugène IV (Rapin Thomas, *op. cit.*, p. 303). Il faut supposer également une intervention de la maison d'Anjou-Sicile dont les armes se trouvent à la clef de la première travée. Enfin, en 1408, le roi Charles VI promet un don de 2000 francs et quatre annuités. En fait ce don devra être confirmé en 1423 par Charles VII (Arch. dép., Indre-et-Loire, G 157).

[2396] Arch. dép., Indre-et-Loire, G 116 cité par Grandmaison Charles (de), *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Paris, J.B. Dumoulin, 1870, p. 127-129.

pratique courante à l'époque, Jean de Dampmartin et sa femme faisaient partie de la confrérie de Saint-Gatien qui collectait des fonds pour l'œuvre[2397].

En 1431, on travaillait aux fenêtres hautes et basses de la nef[2398]. On découvre dans les comptes d'œuvre que Jean de Dampmartin dirigeait une équipe de huit tailleurs de pierre parmi lesquels apparaissaient Jean Papin et Mathurin Rodier qui furent plus tard appelés à conduire de grands travaux[2399]. Notons également que le maître d'œuvre dirigeait son propre fils Huguet. Jean de Dampmartin gérait le chantier selon les deux modalités classiques : la régie pour les tailleurs de pierre et des marchés baillés en tâche pour la charpente de la nef par exemple[2400].

Outre la nef, Jean de Dampmartin était en charge de la réfection de la façade endommagée après la destruction du clocher nord par la foudre en 1425[2401]. Lors de la Saint-Urbain 1426 (25 mai), célébrant l'anniversaire de la catastrophe, les chanoines décidèrent de fêter solennellement l'événement et de reprendre les deux tours en pierre[2402]. Il ne s'agissait pas, pour Jean de Dampmartin, de reprendre entièrement la façade. Il fit entièrement recouvrir l'ancien massif roman par des réseaux aveugles décoratifs. Seule la partie centrale (portail, rose et pignon) subit une réfection totale afin de l'adapter à l'élévation à la nouvelle nef**.** Sur la grande rose, le remplage flamboyant n'est pas encore totalement déployé et la structure de chacun des rayons reste toujours fidèle au principe rayonnant : deux lancettes et un oculus quadrilobé. Il est possible de définir un motif de base ou une sorte de module, fait de trois lancettes, qui se déploie en rotation autour de l'oculus central. Ce motif est très

---

[2397] Ils sont mentionnés en 1432. Ce précieux registre, car il intéresse tous les maîtres d'œuvre de la cathédrale, a disparu dans l'incendie de la bibliothèque de Tours en juin 1940, mais des extraits furent heureusement sauvés (Boissonnot Henri, *Histoire et description de la cathédrale de Tours*, Paris, Frazier-Soye, 1920, p. 403). La même année, Jean de Dampmartin inspecte les travaux d'une tour de l'enceinte de la ville, Arch. mun., Tours, BB 5, fol. 131 (registres des délibérations municipales, décembre 1432).

[2398] Année 1430 : *pro formis inferioribus et superioribus* (Arch. dép., Indre-et-Loire, G 157)

[2399] Jean Papin prit la sucession de Jean de Dampmartin à Tours. Mathurin Rodier prit la direction du chantier de la cathédrale de Nantes dès 1444. Ce chantier avait été initié sous la direction d'un certain Guillaume de Dampmartin dont les liens de parenté avec le maître d'œuvre de Tours n'ont pu être mis en évidence (Guillouet Jean-Marie, *Les portails de la cathédrale de Nantes, un grand programme sculpté du XVe siècle et son public*, Rennes, PUR, 2003, p. 227-232).

[2400] En 1430, le chapitre conclut un marché de 850 £ avec le charpentier Guillaume Leroux (Maan Jean, *op. cit.*, p. 171, XXII). L'année suivante commença la livraison de la charpente, elle se fit par la Loire et nécessita l'ouverture de la porte de la place Foire-Le-Roy qui avait été murée suite au siège des bourguignons en 1418 'Arch. mun., Tours, BB 5, fol. 11v°).

[2401] Maan Jean, *op. cit.*, p. 163, XIV.

[2402] Ibid.

proche de celui utilisé par Guy de Dampmartin au pignon sud de la grande salle du palais de Poitiers.

Après l'année 1432, nous perdons toute trace de Jean de Dampmartin. En 1453, nous savons que le «maistre et gouverneur de l'église de Tours » vendit sa maison de la paroisse Saint-Etienne[2403]. L'acte stipule que la vente s'effectua en présence du maître, de sa femme, Marie de la Byardaise et de leurs deux fils : Huguet et Jean. Cette vente trahit certainement le départ de Jean de Dampmartin du chantier de Saint-Gatien dont la direction passa rapidement dans les mains de son ancien ouvrier Jean Papin qui faisait à son tour son entrée dans la confrérie de Saint-Gatien en 1441[2404].

Qu'advint-il de Jean de Dampmartin par la suite ? Son âge étant avancé, peut-être aspirait-t-il au retour sur ses terres de Jargeau où il était possessionné comme ses héritiers. Jean de Dampmartin et Marie de la Byardaise étaient déjà morts en 1469 comme l'indique un acte dans lequel Huguet de Dampmartin « bourgeois demeurant à Jargeau » vendait ses droits de hoirie et de succession à son demi-frère Jean licencié en droit[2405]. Ainsi, Huguet de Dampmartin, qui avait pourtant appris la taille de pierre avec son père, ne semble pas avoir souhaité perpétuer le métier dans la famille. Par choix délibéré, par opportunisme ou par absence de maître d'ouvrage, il mit un terme à une histoire familiale de près de 80 ans qui fut à l'origine d'une quinzaine de monuments prestigieux répartis entre Paris, la Bourgogne, le Berry, le Poitou, l'Auvergne, le Maine et la Touraine.

[2403] Arch. dép., Indre-et-Loire, G 116. Grandmaison Charles (de), *op. cit.*, p. 127-129.
[2404] Rapin Thomas, « La cathédrale de Tours…, p. 305.
[2405] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 85 (29 décembre 1469).

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

Le prince, reconnu pour récompenser largement ses serviteurs, fit venir à lui les plus grands artistes. Il leur offrit sa protection et surtout la possibilité d'un épanouissement social. Le sort des frères Dampmartin ou de Jean de Cambrai se confond avec ceux des officiers de l'Hôtel que Jean de Berry hissa jusqu'à la petite noblesse comme les d'Etampes, les Chery, les Ruilly ou le maître de la Chambre aux denier, Macé Sarrebourse, qu'il fit anoblir au nom du roi à Mehun-sur-Yèvre en mai 1410[2406].

La politique menée par le duc de Berry à l'égard de ses maîtres d'œuvre eut des conséquences contredisant l'idée selon laquelle le mécène engendra des dynasties de maîtres d'œuvre. Au contraire, sa protection menait logiquement à leur extinction au profit de carrières jugées plus avantageuses et plus sures. Ce phénomène se vérifie de manière assez fréquente parmi les artistes du prince. Les cas des deux frères Dampmartin est particulièrement éloquent à cet égard. La fortune immobilière qu'ils se constituèrent grâce à Jean de Berry ainsi que leurs mariages leur permirent d'ouvrir des perspectives à leurs descendants, perspectives qui débouchaient immanquablement sur l'abandon du métier. Le fils de Guy de Dampmartin fut chanoine de Saint-Martin de Tours. Les biens que Drouet de Dampmartin possédait à Jargeau lui permirent d'asseoir une rente suffisante pour subvenir à ses frais d'étudiant à Paris. Ce schéma se retrouve également dans le cas de Jean de Dampmartin, maître d'œuvre des cathédrales du Mans et de Tours dont le deuxième fils, lui aussi issu d'un deuxième mariage, fut licencié en droit. Avec la génération des petits fils de Drouet de Dampmartin, la maîtrise d'œuvre disparaît probablement au profit d'une fortune assise sur la rente. L'histoire des descendants de Jean de Cambrai confirme une même aspiration. Le sculpteur et valet de chambre du duc de Berry fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Bourges et laissa une prestigieuse descendance : Jean de Cambrai dit Jean II, panetier du roi en 1445, conseiller et maître des comptes de Charles, duc de Berry puis prud'homme élu de la ville de Bourges. Etienne, le second fils du sculpteur fut chanoine de la cathédrale de

[2406] Une noble lignée s'en suivit à Bourges où la famille Sarrebourse fonda deux vicaries dans l'église Saint-Outrille (BnF, PO 2635, dossier n° 58617, pièce n° 2 et Dossiers Bleus 599, dossier n° 15819, fol. 9-48v°).

Bourges puis doyen, et enfin évêque d'Agde le 14 août 1448[2407]. Guillaume le fils de Jean II fut conseiller au Parlement, chanoine de la cathédrale et devint archevêque. Les aspirations des artistes de la cour de Berry n'avaient rien d'exceptionnel. Elles rappellent le cas de Raymond Du Temple proche du roi et dont l'aîné, Charles, étudia le droit à Orléans avant d'apparaître parmi les notaires secrétaires du roi[2408].Outre l'espérance d'une ascension sociale, il faut voir aussi dans le choix de ces hommes un sage calcul : ils savaient que la maîtrise d'œuvre était une situation précaire liée autant à la pérennité des moyens de construire qu'à l'avenir de la maison du prince lui-même. Guy et Drouet n'ignoraient pas que l'Hôtel du duc de Berry disparaîtrait avec lui et que ses officiers devraient trouver un nouveau protecteur après sa disparition[2409].

A travers l'analyse des différentes données historiques, la singularité de la contribution de Jean de Berry en matière de construction n'apparaît pas comme une évidence et mérite d'être replacée dans son contexte. Tout d'abord, dans le paysage monumental de la fin du XIVe siècle, Jean de Berry ne fait pas figure de précurseur. Chronologiquement son action s'inscrit dans la continuité de celle de Charles V et de ses deux autres frères Louis d'Anjou et Philippe le Hardi.

Les travaux de Jean Chapelot et d'Isabelle Taveau-Launay ont montré la forte implication personnelle du roi Charles V pour le chantier du donjon de Vincennes qu'il confia à des spécialistes de la construction et de la finance qui faisaient partie de ses proches voire de ses intimes. Le célèbre passage de Jean Froissart narrant la passion de Jean de Berry pour la décoration du château de Mehun-sur-Yèvre nous inclinerait à penser qu'il en était de même pour le prince, mais aucun élément, en dépit d'une riche documentation, ne permet de le vérifier. Aucune source ne nous autorise par exemple à penser que prince entretint avec Guy de Dampmartin des rapports de proximité égaux à ceux qui liaient Charles V avec Raymond Du Temple[2410].

[2407] Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *op. cit.*, t. IV, p. 352-353.
[2408] Taveau-Launay isabelle, *op. cit.*, p. 328-330 et p. 234 (note 14).
[2409] Autrand Françoise, *op. cit.*, p. 33.
[2410] Isabelle Taveau-Launay, *op. cit.*, p. 328-330. Les comptes rapportent néanmoins que Jean de Berry fut le parrain du fils du maçon Guillaume de Lieux de Saint-Denis (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 101).

C'est pourtant avec raison que Françoise Autrand hisse Jean de Berry au rang de mécène. Prince cultivé, ouvert et curieux, il avait parfaitement conscience du talent des hommes qu'il appelait à son service et formula les principes esthétiques qui marquèrent les ouvrages qu'il commanda. Pour autant ces qualités ne nous autorisent pas à nous prononcer sur la « modernité » supposée de son œuvre. Cette interrogation relève d'avantage, comme le disait Jan Bialostocki, de nos propres perceptions que d'une réalité historique[2411].

D'ailleurs, la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry ne peut être résumée en une idée simple ou un concept linéaire. Elle procède de plusieurs types de commandes. Elle est bien évidemment, dans sa dimension politique, une prolongation du style parisien. C'est bien sûr dans le cadre des programmes palatiaux, d'abord à Bourges puis à Poitiers, que l'attachement à l'architecture parisienne est le plus évident. Pour autant, le particularisme esthétique de la chapelle du palais de Riom rompt avec cette tradition pour des raisons liées autant à l'organisation du chantier qu'à la collaboration avec de grands artistes auvergnats et bourbonnais. Les nécessités du faste et de la représentation imposaient au maître d'ouvrage un cadre strict de références – grands degrés, grande vis, estrade noble, etc. – qu'il diffusa sur les différents chantiers. C'est alors peut-être dans l'espace dévolu à la vie privée qu'il faut interroger les goûts de Jean de Berry. Ses commandes ne manquaient pas de « fantaisies » comme les désigne Jean Froissart. On compte parmi elles la chambre « sarrasine » de l'hôtel de Bicêtre, le bateau pour « l'esbat » dans les douves du château de Poitiers, la chaire en plein air de l'hôtel de Genouilly ou les kiosques coiffant les tours du château de Mehun-sur-Yèvre. Est-ce à dessein que le château avait été proposé comme modèle aux Limbourg pour illustrer la Tentation du Christ ? Peut-être est-ce là, dans ce décor de dentelle de pierre proche de l'immatériel et confinant au féerique qu'il faut voir le véritable penchant « flamboyant » du prince. L'architecture devient elle-même une œuvre plastique qui se situe au point de jonction entre une vision, celle d'un grand aristocrate de la fin du XIVe siècle, et une formidable maîtrise technique développée par les Dampmartin..

[2411] Bialostocki Jan, « Le gothique tardif, désaccords sur le concept », *L'information d'histoire de l'art*, jan-fev 1969, p. 106-128.

CONCLUSION GENERALE

Jean de Berry et ses maîtres d'œuvre ont-ils contribué à rénover l'architecture de leur temps comme le firent certainement les frères Limbourg pour l'enluminure ? S'il paraît évidemment difficile de répondre à cette question de manière tranchée, l'analyse des sources, qui nourrit les trois parties de cette étude, permet néanmoins de formuler une hypothèse.

Tout d'abord, l'ensemble des ouvrages bâtis pour lui représente bel et bien le produit de sa volonté, volonté qui, combinée au talent d'hommes comme les Dampmartin, permit de mener de front plusieurs chantiers répartis sur un territoire grand comme un quart du royaume. Pour autant le véritable exploit fut celui qui consista à faire financer durablement par autrui des entreprises pour lesquelles les seules ressources ducales étaient largement insuffisantes. Cette volonté était donc avant tout celle d'un politicien expérimenté qui réussit à tirer le meilleur parti d'une conjoncture incertaine. En dépit des longues périodes de trêves, les temps étaient également aux intrigues : Jean de Berry n'était pas le seul à vivre des deniers du roi. Les quarante années de chantiers menés en son nom montrent à quel point le prince put imposer ses choix auprès d'un roi affaibli et sut jouer des dissensions entre ses frères. La mort prématurée de Charles V, premier grand maître d'ouvrage Valois, explique le pouvoir de Jean de Berry. A dater de l'avènement de Charles VI, on constate que les moyens mis en œuvre par son père servirent désormais les projets de ses oncles et en particulier ceux de Jean de Berry. Il faut rappeler l'inachèvement de la Sainte-Chapelle de Vincennes, grand dessein du défunt roi, alors que pendant la même période, Jean de Berry faisait bâtir deux édifices semblables. Seule la guerre civile, qui ébranla le pouvoir qu'il exerçait sur le roi, mit un terme aux chantiers engagés par le premier duc de Berry. Il serait faux cependant de penser que les enjeux d'une telle politique n'étaient uniquement que parisiens. Pour l'essentiel, la mise en œuvre des chantiers n'était rendue possible que par la bonne volonté des populations locales et de leurs élites sur lesquelles pesait la fiscalité du prince. En la matière Jean de Berry sut se montrer également très habile, usant de bienveillance et n'utilisant la contrainte qu'en dernier ressort.

C'est donc avant tout d'enjeux politiques dont il est question au travers la maîtrise d'ouvrage. Le duc entendait affirmer une présence : à Paris auprès du souverain, mais aussi dans ses provinces où il résidait de moins en moins à mesure

que son principat gagnait en puissance. La bonne entente qu'il sut tisser avec les élites urbaines – principalement en Berry et en Poitou - garantissait la mise en œuvre de ses projets architecturaux. Cette vaste politique de constructions n'était pas au service du prince seul, elle contribuait également à la modernisation des équipements urbains et ruraux. Le duc répondait favorablement aux habitants qui lui réclamaient la construction d'un port, les réparations de murailles, ou l'entretien de l'équipement des domaines. Ces initiatives intéressées favorisaient des élites sur lesquelles s'appuyait le pouvoir et garantissait les échanges commerciaux et par là même les revenus de l'apanage. Elles restaient à la charge des habitants mais elles participèrent à leur prospérité. Si cet aspect, moins connu, de la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry, a produit quelques ouvrages intéressant l'histoire économique des domaines, certains de ces projets eurent également une portée architecturale et artistique importante. Reprenant à son compte les constructions de beffrois municipaux, Jean de Berry imposa par exemple l'élévation du Gros Horloge à la ville de Poitiers.

Il est encore un aspect de la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry qui demeure peu étudié : celui de la fortification. En raison de l'abandon des fonctions défensives de ses résidences et de sa piètre réputation militaire, peu d'ouvrages défensifs ont été mis à son crédit. Il est vrai qu'en matière de fortification, les compétences avaient été abandonnées aux communes depuis le milieu du XIVe siècle et que le prince se contentait de contribuer à leur financement. Rappelons encore que la période s'inscrit durant une longue série de trêves. Il est faux cependant de penser que Jean de Berry ne s'est jamais préoccupé de ces problèmes. L'évolution de l'artillerie et des stratégies militaires[2412], lui imposa très probablement de redéfinir la carte des places fortes protégeant ses domaines. Le duc entretenait des garnisons et passait par l'intermédiaire des capitaines pour gérer les travaux d'entretien des forteresses. Ce point mériterait à lui seul une étude approfondie qui peut s'appuyer sur les comptes de l'Hôtel qui restent encore assez peu exploités.

S'il est vrai que nous connaissons mieux la maîtrise d'ouvrage du prince sous ses aspects les plus fastueux, celle-ci reste néanmoins difficile à cerner. Il s'avère par exemple impossible de réduire la réalisation de ces entreprises à une procédure type et encore moins à un parti architectural unique. L'autonomie du chantier de Riom le

[2412] Contamine Philippe, *La Guerre au Moyen Age*, Paris, Presses Universitaires de France (rééd.), 2003, p. 250-274.

montre : si Bourges semble le modèle le plus abouti, le pragmatisme l'emportait largement dans la plupart des cas.

La culture de Jean de Berry le rattachait à la tradition plus qu'à l'innovation. Il ne partageait pas le goût des princes de la jeune génération – Louis d'Orléans ou Jean sans Peur – pour la littérature héroïque et l'orientation novatrice que l'on prête aux ouvrages des Dampmartin reste discutable à plus d'un titre. Néanmoins, si les modèles parisiens construits pour Charles V ont paru s'imposer à Bourges, il n'est pas possible de dire que l'ensemble des réalisations commandées par le duc de Berry se structurait autour d'une seule ligne directrice. Les chapelles de Bourges et de Riom, strictement contemporaines et bâties avec la même détermination, évacuent totalement le problème de l'innovation et de la tradition qui nous apparaît dès lors être le produit de notre propre perception plutôt qu'une question centrale posée au maître d'ouvrage. Jean de Berry, prince curieux, raffiné et cultivé, était donc capable de promouvoir d'autres référents architecturaux que ceux déjà éprouvés par ses frères. Il ne s'inscrit cependant pas dans les excès que l'on prête à l'art flamboyant qui se nourrissait davantage de la surenchère des entreprises conduites pour les grandes communautés urbaines ou les confréries religieuses. L'examen de la postérité, c'est-à-dire l'œuvre de Jean de Dampmartin au Mans et à Tours, corrobore d'ailleurs ce point de vue stylistique. Les chantiers de Jean de Berry ont surtout formé de formidables lieux de passage où se croisèrent les desideratas du commanditaire et les expériences venues de toute l'Europe.

Jean de Berry fut un mécène trop souvent loué pour ce qu'il n'était pas. S'il n'était certainement pas l'amateur d'architecture, visionnaire et détaché des contingences du monde, il disposait en revanche les grandes qualités qui faisaient les maîtres d'ouvrage de son temps. Contemporain du renouveau toscan, témoin de la richesse de l'art catalan comme de la démesure des ouvrages engagés en terre d'Empire, le protecteur des frères Limbourg se tournait vers les architectures du passé, seules références pouvant lui offrir la légitimité qui lui était indispensable. Cet héritage revendiqué ne faisait pas pour autant de lui un tenant de l'archaïsme. Son œuvre était à l'image de l'homme : riche et contradictoire, mêlant respect de la tradition et ouverture sur le monde extérieur.

ANNEXE I : DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES

A. Généralités

Figure 1. Mois de Janvier du calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry* (folio et détail, Chantilly, Musée Condé, fol. 1v°).

Figure 2. Jean de Berry devant saint André. Bourges, Bibliothèque des Quatre-Piliers, ms 48, fol. 181.

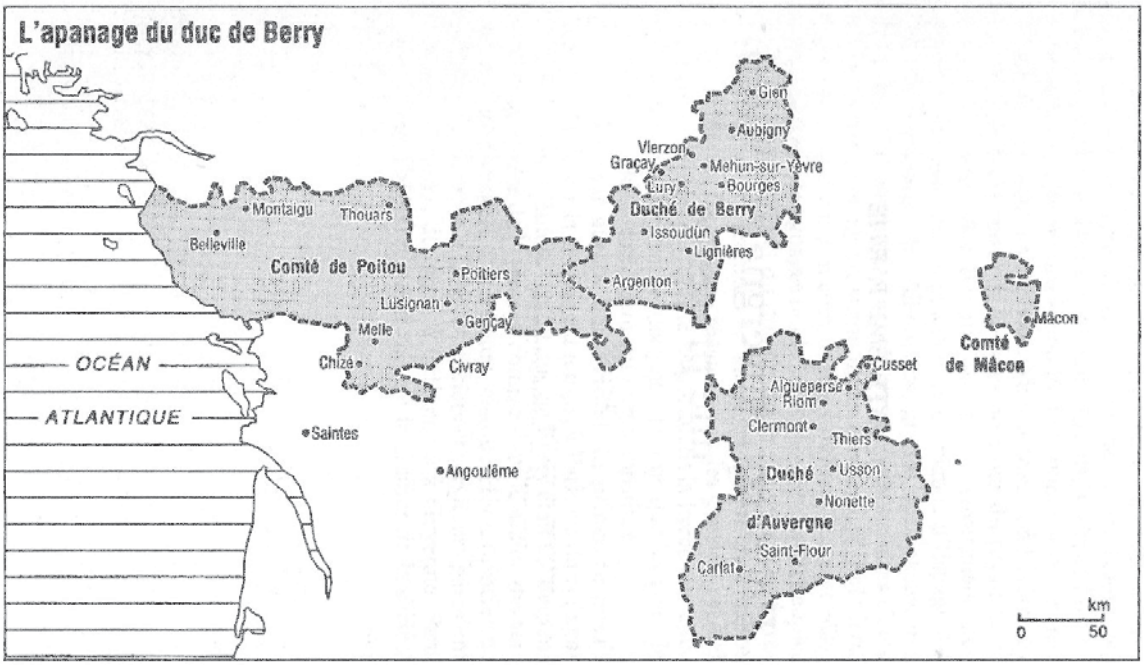

Carte 1. L'apanage de Jean de Berry (Autrand Françoise, *Jean de Berry*, Paris, Fayard, 2000).

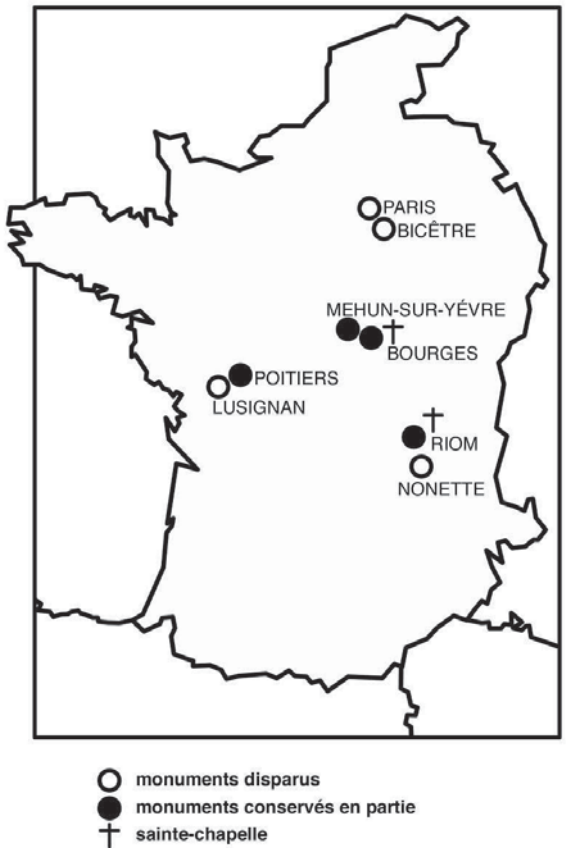

Carte 2. Les principales résidences de Jean de Berry.

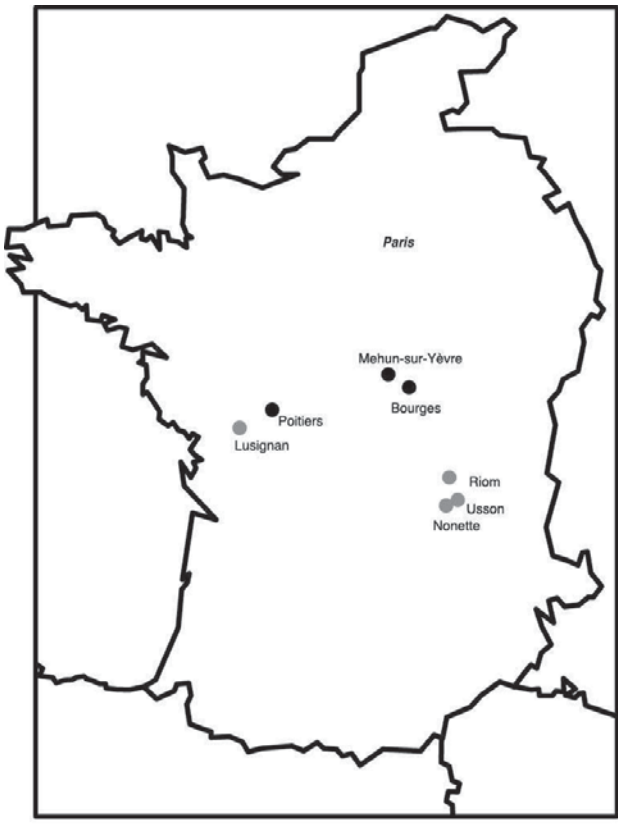

chantiers dirigés par Guy de Dampmartin
chantiers délégués aux lieutenants de Guy de Dampmartin

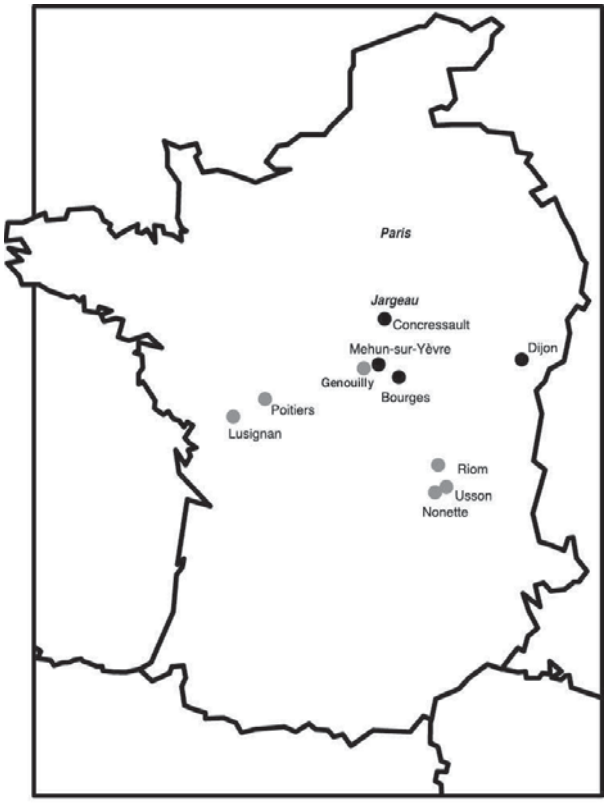

chantiers dirigés par Dreux de Dampmartin
chantiers délégués aux lieutenants de Dreux de Dampmartin

Carte 3. Les chantiers de Guy et de Drouet de Dampmartin.

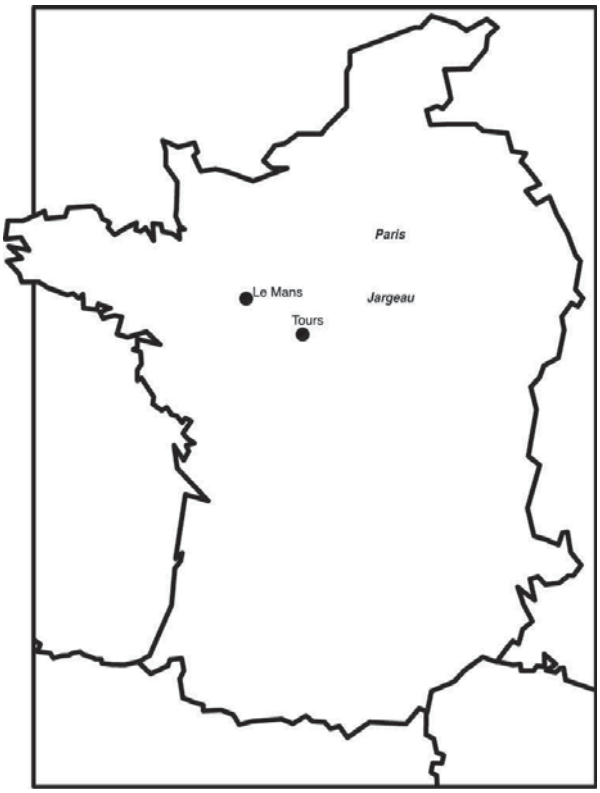

Carte 4. Les chantiers Jean de Dampmartin.

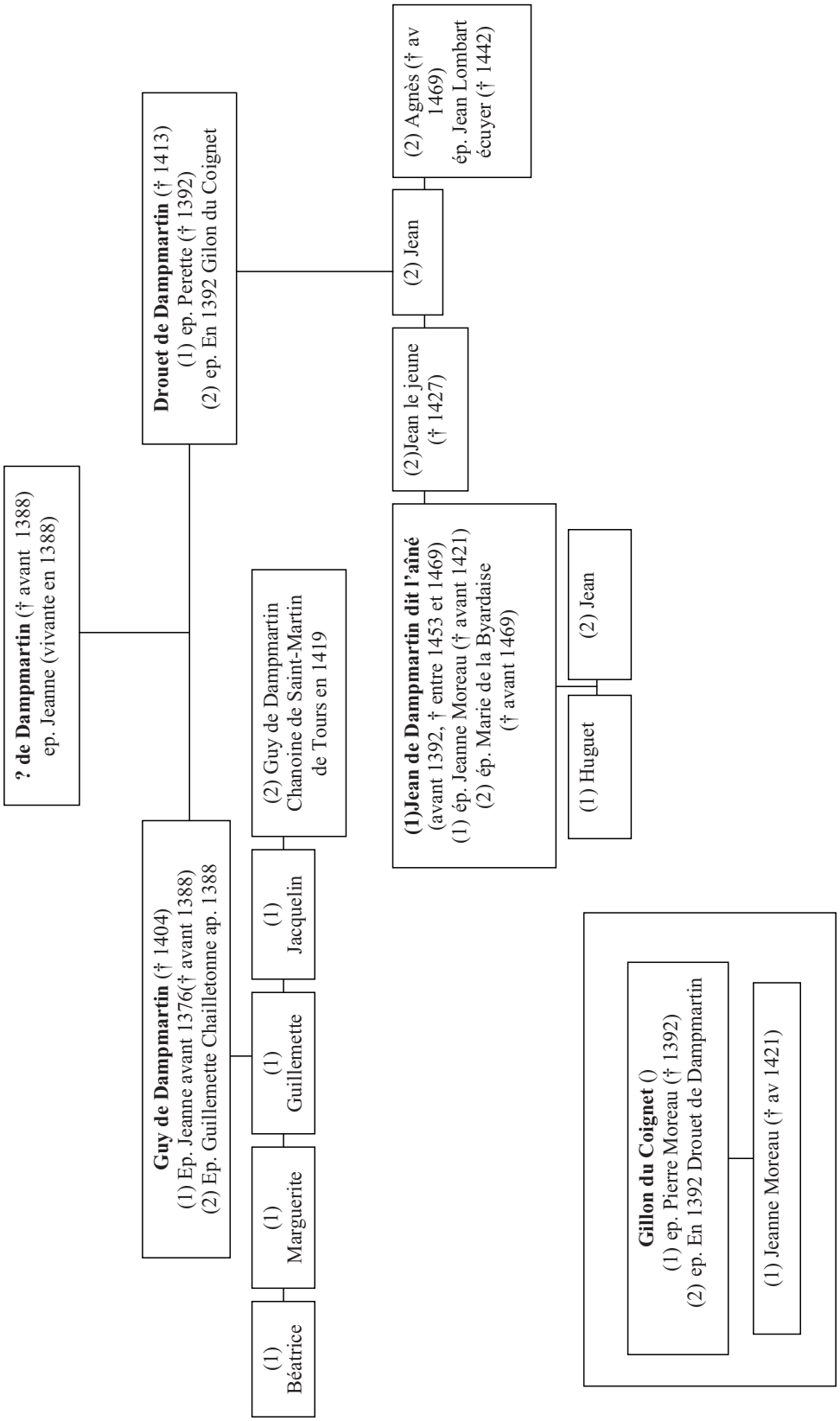

Figure 3. Généalogie des Dampmartin et de Gillon du Coignet (encadré).

B. Le duché de Berry

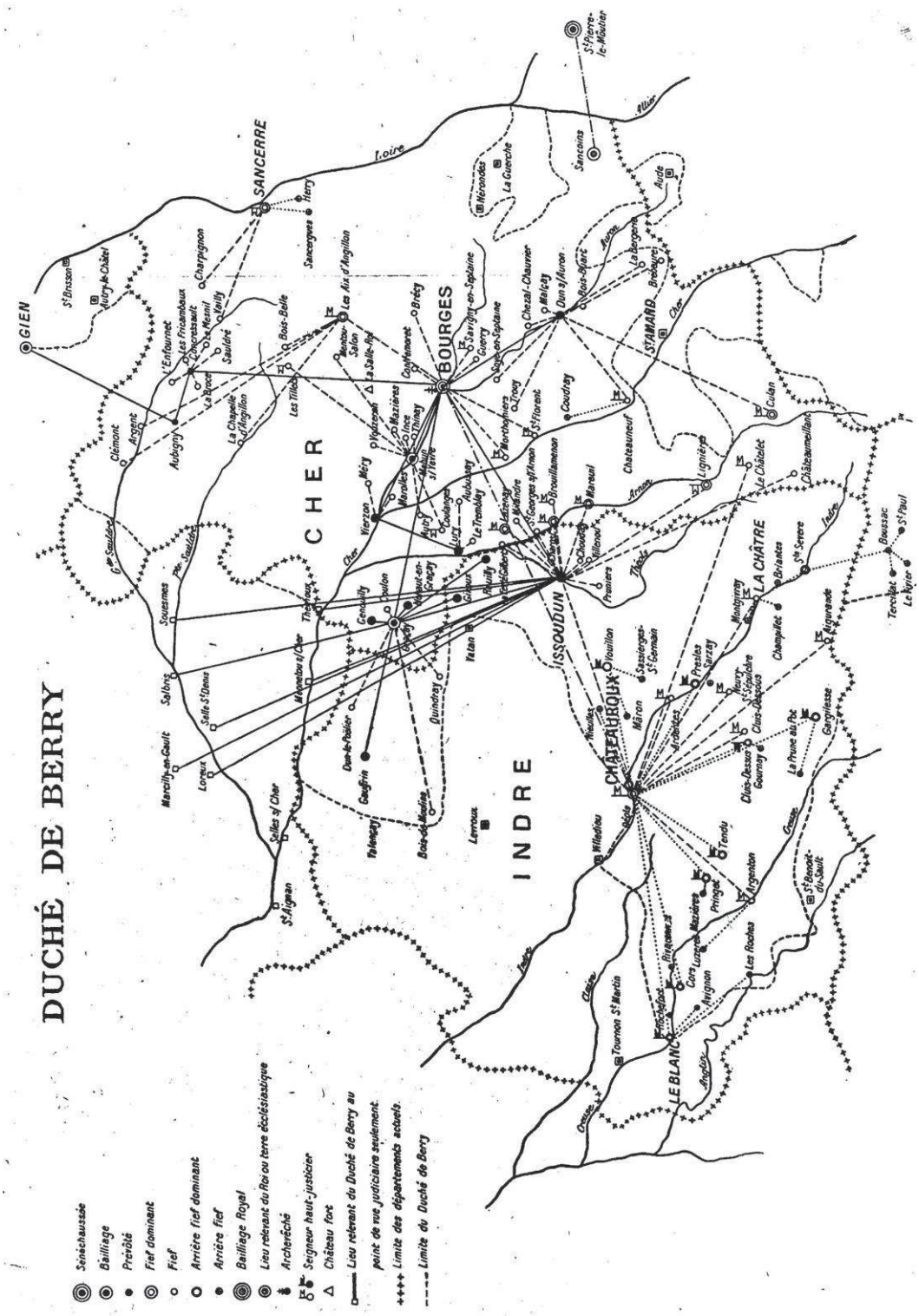

Carte 5. Le duché de Berry (Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage de Jean duc de Berry, 1360-1416*, Paris, Les Presses Modernes, 1932).

1. Bourges

Figure 4. Bourges, vue de la ville en 1562 (partie orientale figurant la Sainte-Chapelle, le palais et la Grosse Tour) par Joris Hoefnagel dans Braun & Hogenberg, *Civitates Orbis Terrarum* II, (édition vers 1587-1589).

Carte 6. Duché de Berry, provenances des matériaux, ill. T. Rapin d'après les comptes de construction.

Carte 7. Bourges, Jean de Berry, le maître d'ouvrage dans sa capitale, ill. T. Rapin d'après le plan de Nicolas de Fer, 1705.

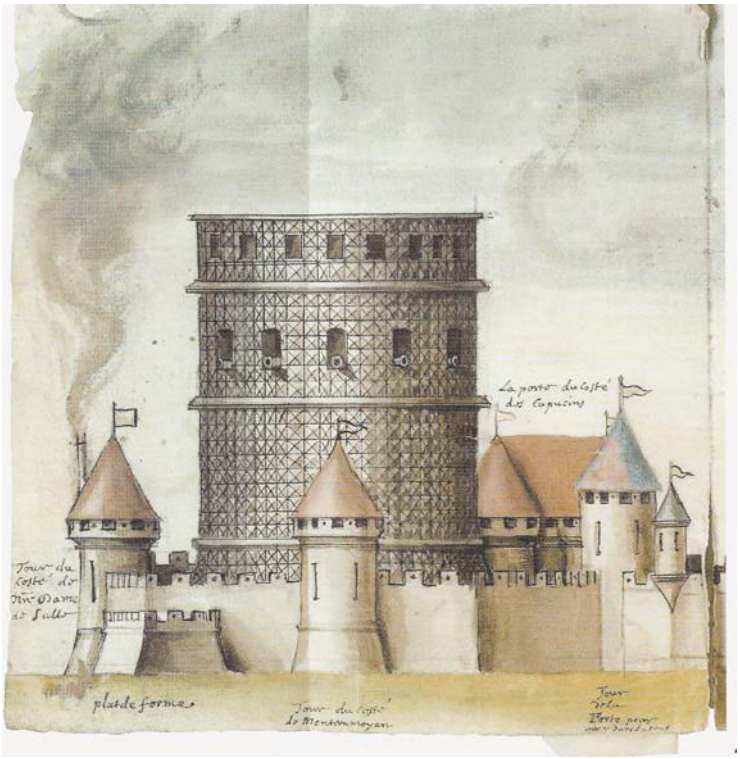

Figure 5. Bourges, la Grosse Tour vue depuis la cité. Dessin aquarellé fin XVIIe siècle (Arch. dép., Cher, J 2640).

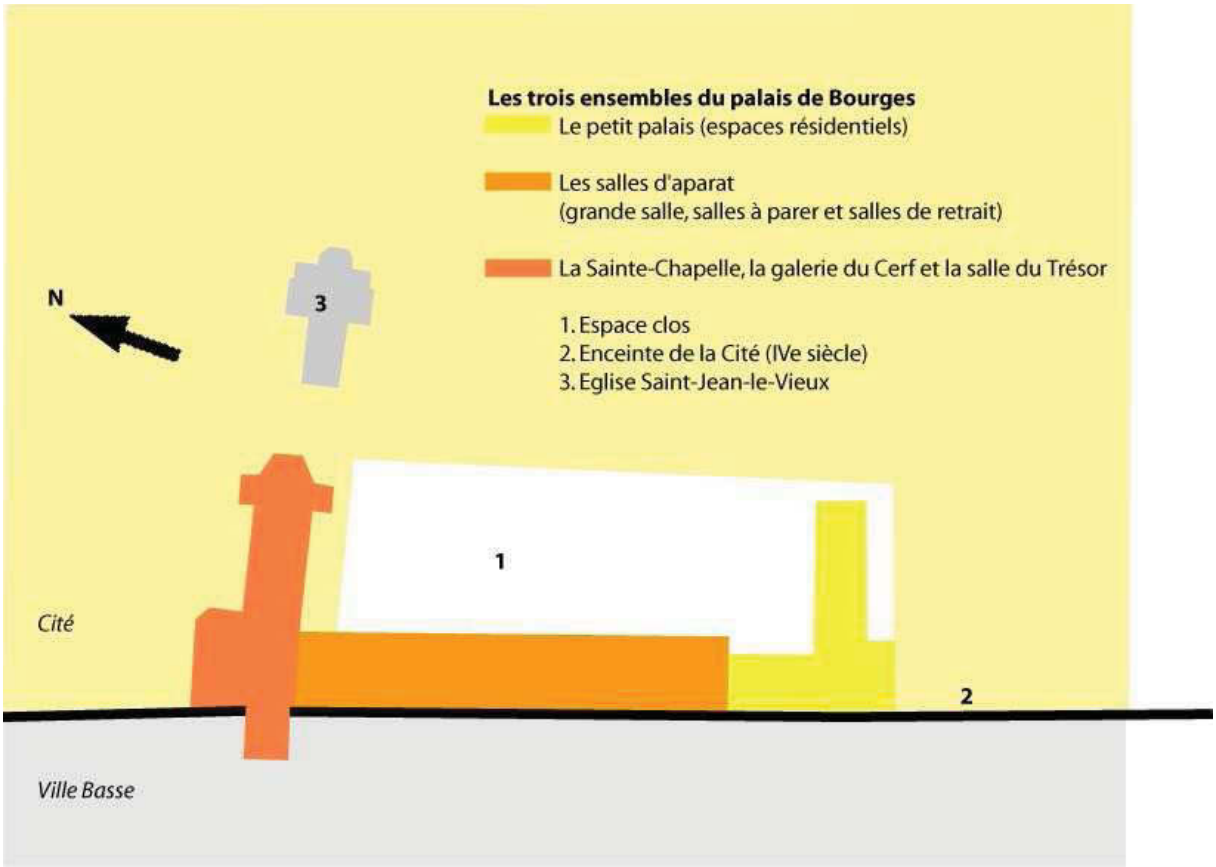

Plan 1. Bourges, les trois ensembles du palais ducal, ill. T. Rapin.

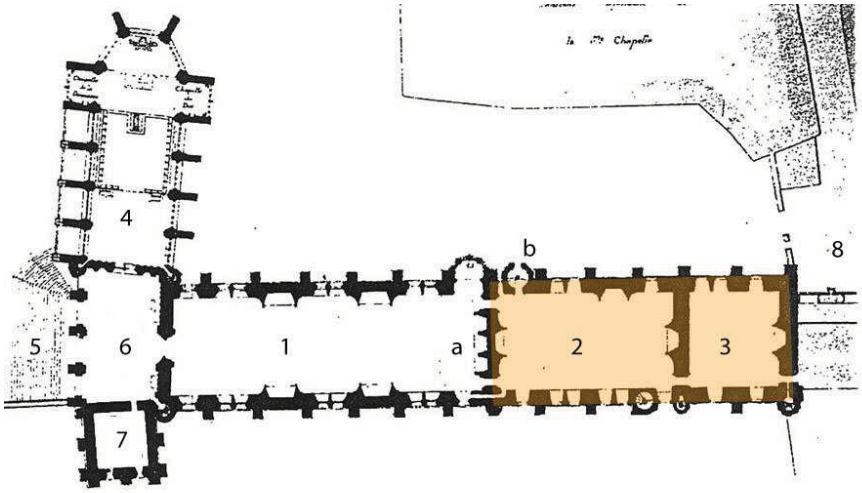

1. La grande salle. L'oratoire, l'estrade noble et la triple cheminée (a)
2. La salle à parer et la grande vis (b). La salle de l'étage supérieure est en partie conservée.
3. La salle de retrait
4. La sainte-Chapelle
5. Les grands degrés
6. Le portique (la galerie du Cerf)
7. Les annexes de la Sainte-Chapelle (Bibliothèque, Trésor, etc.)
8. Le petit palais

Les parties conservées sont colorées.

Plan 2. Bourges, plan du palais ducal de Jean de Berry (d'après Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France duc de Berry*, Paris, Champion, 1894).

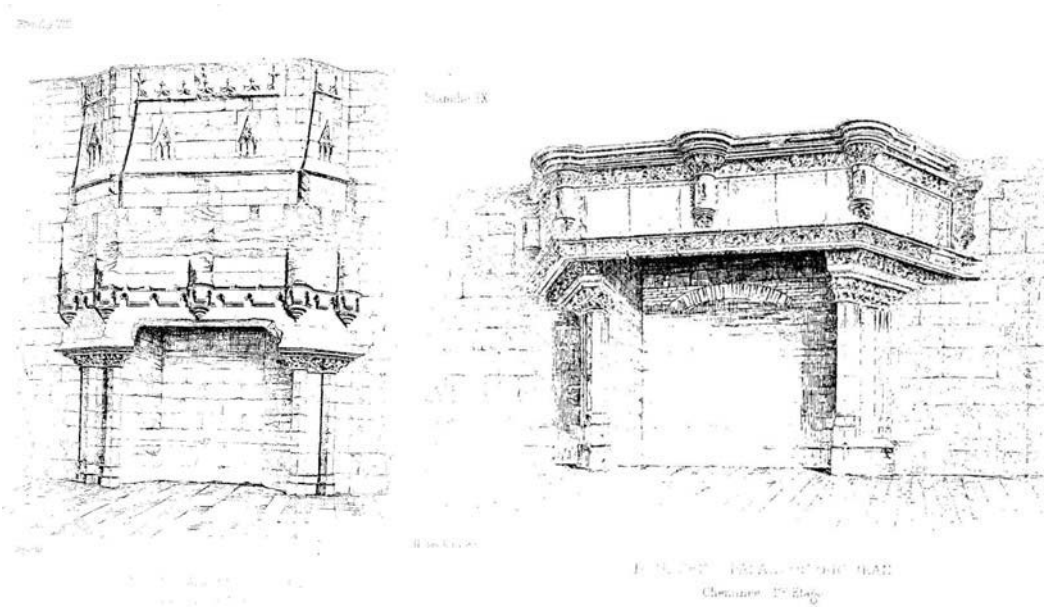

Figure 6. Bourges, cheminée de la salle à parer (à gauche). Cheminée « aux ours » (à droite). Restitutions, Gauchery Paul « le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 39, 1919-1920, p. 37-77.

Figure 7. Bourges, la Sainte-Chapelle et la grande salle vues depuis la Cité. *Livre d'heures à l'usage de Troyes*, Rodez, Société des lettres, sciences et art de l'Aveyron, ms. 1, fol. 115v°.

Figure 8. Bourges, *La Sainte-Chapelle et le palais de Bourges* (vus depuis la cité) par Etienne Martellange vers 1615 (BnF, cab. est., Ub 9, fol. 46).

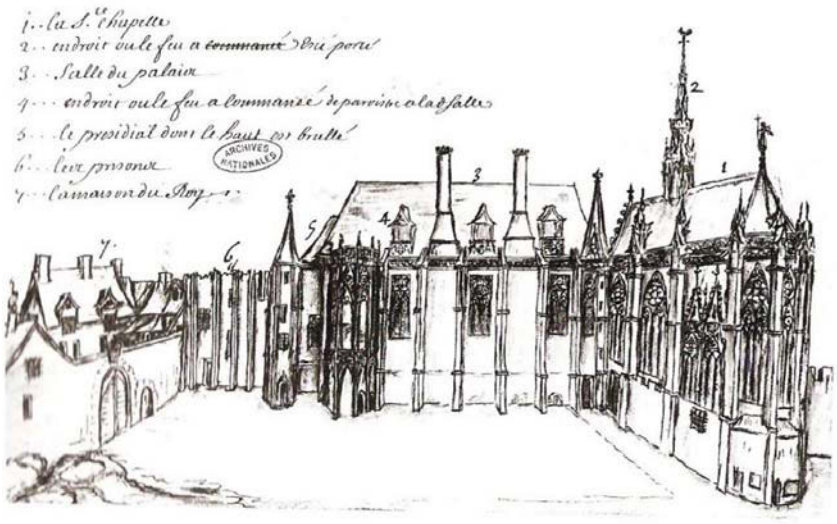

Figure 9. Bourges, vue du palais et de la sainte après l'incendie de 1693 (Arch. nat., G^7 125).

Figure 10. Bourges, les grands degrés, le portique et la Sainte-Chapelle. Anonyme, seconde moitié du XVIIIe siècle, huile sur toile (Bourges, Musée du Berry).

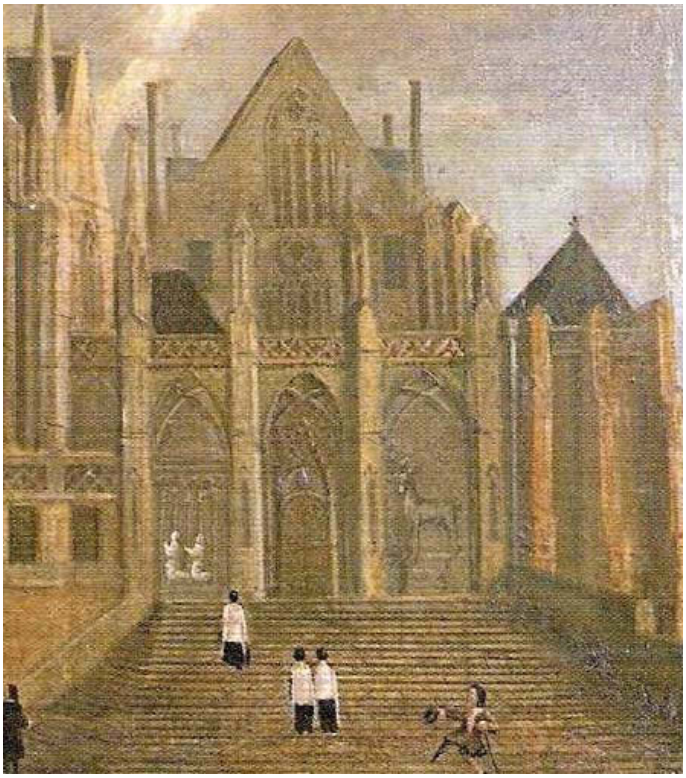

Figure 11. Bourges, le portique ou « galerie du Cerf », détail de la Figure 10.

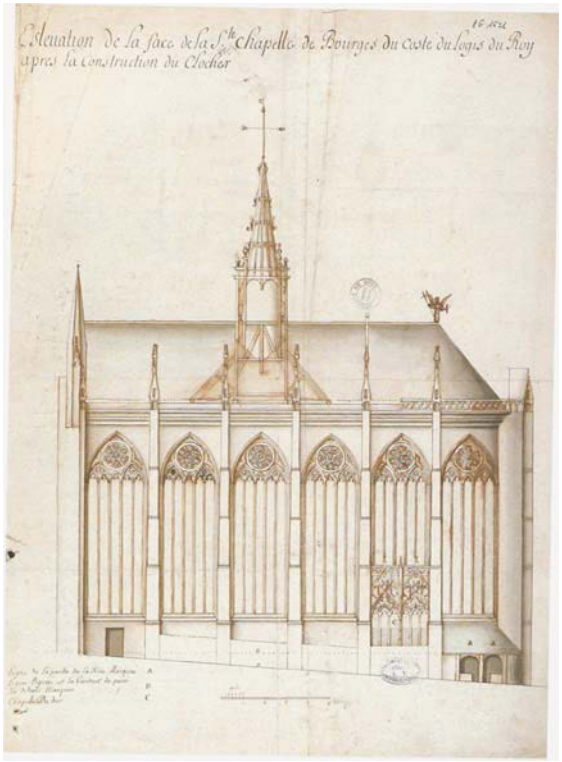

Figure 12. Bourges, élévation de la face sud de la Sainte-Chapelle réalisée après l'incendie qui détruisit les parties charpentées (Arch. dép. Cher, 8 G 1621).

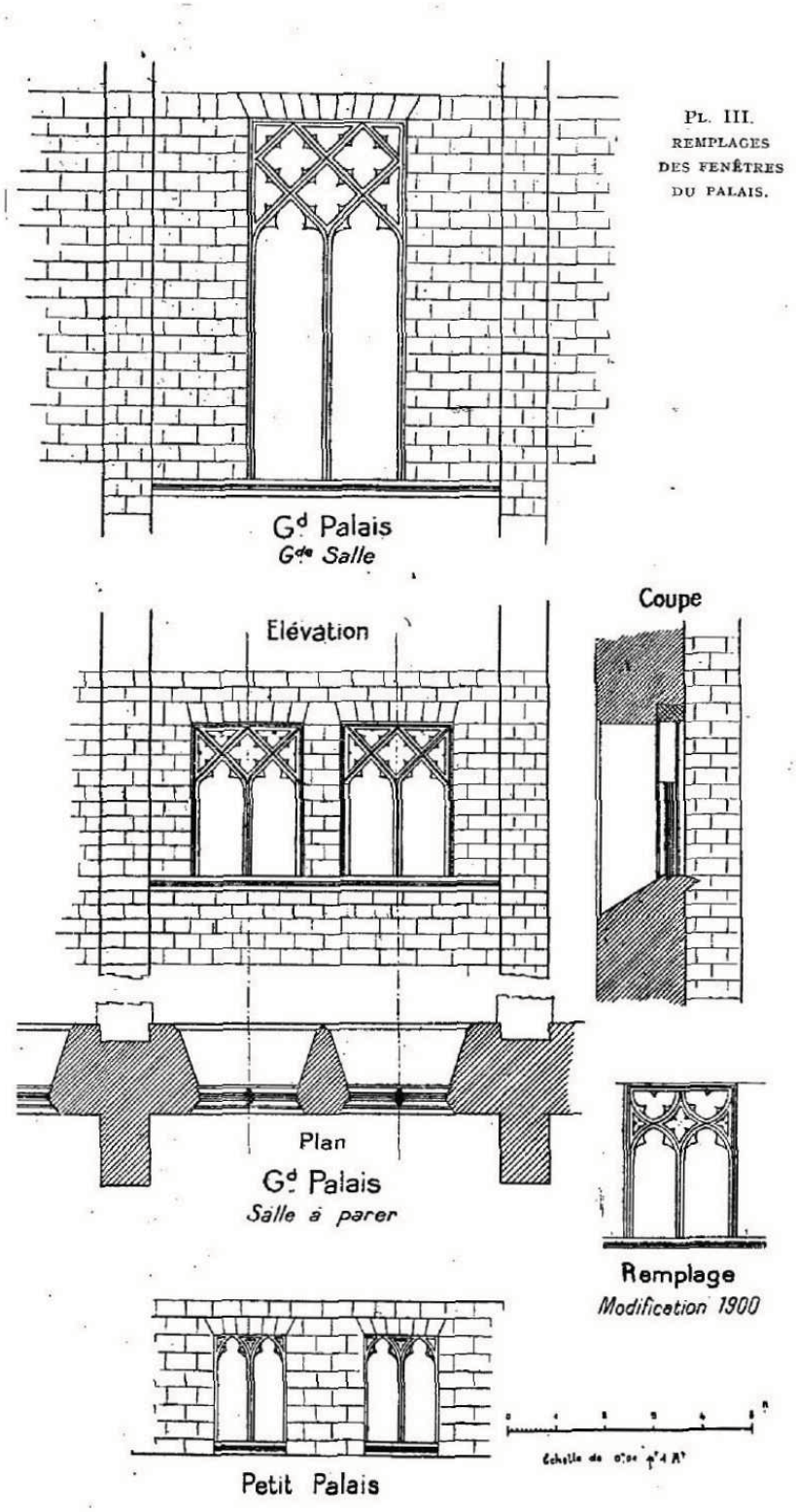

Figure 13. Bourges, les baies de la salle à parer du palais de Bourges avant leur restauration en 1900 (dessin Paul Gauchery).

Figure 14. Bourges, modèle en bois figurant la Sainte-Chapelle réalisé après sa destruction par Pierre Gabard, 1766, Bourges, Musée du Berry.

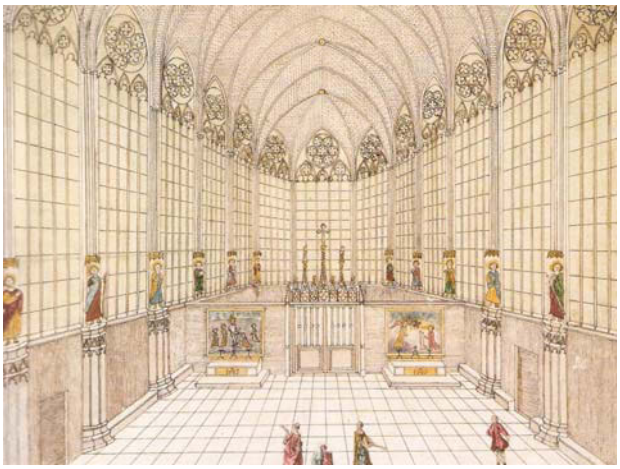

Figure 15. Bourges, vue intérieure de la Sainte-Chapelle de Bourges (vue inversée), collection particulière (publié par Raynaud Clémence, *La Sainte-Chapelle du palais de Bourges. Une fondation de Jean de France duc de Berry*, Mémoire de troisième cycle, Ecole du Louvre, Alain Erlande-Brandenburg (dir.), 1996).

.

Figure 16. Bourges, crypte de la cathédrale, priant du duc de Berry anciennement placé à l'ébrasement sud du portail de la Sainte-Chapelle.

Figure 17. Bourges, chapelle axiale de la cathédrale. Ancien groupe Notre-Dame-La-Blanche et le priant du duc. Cet ensemble occupait jadis l'abside de la Sainte-Chapelle.

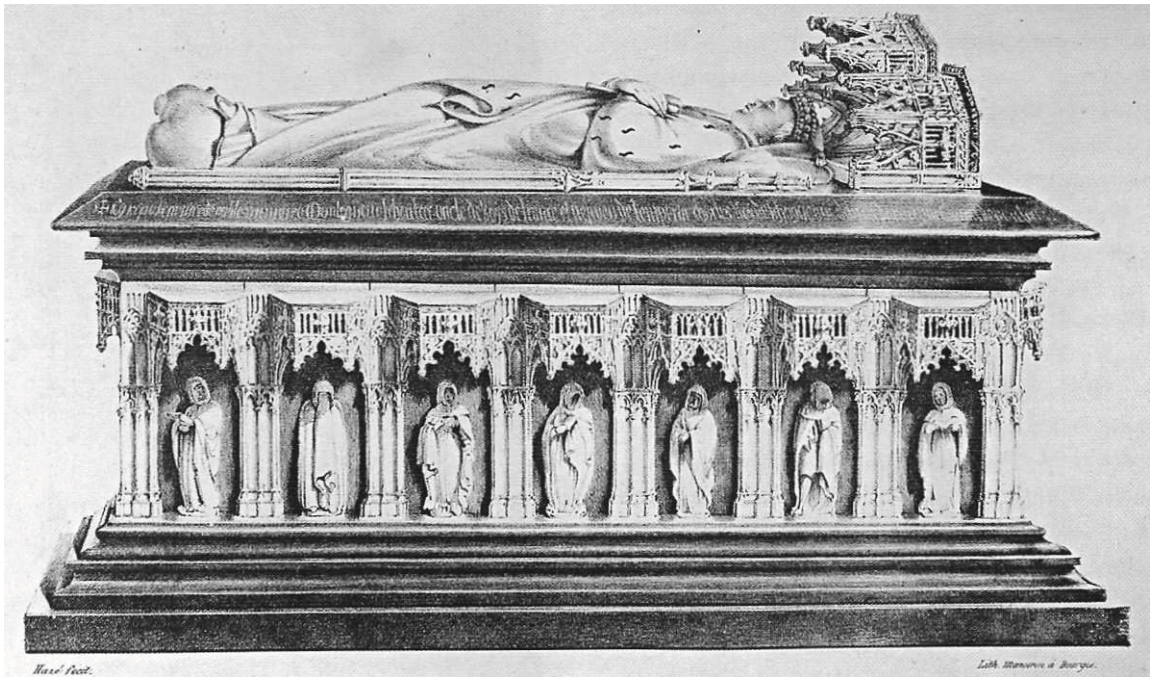

Figure 18. Bourges, restitution du tombeau de Jean de Berry dans la Sainte-Chapelle. Lithographie de François-Alexandre Hazé, vers 1834-1840.

Figure 19. Bourges, crypte de la cathédrale de Bourges, gisant de Jean de Berry et sa dalle de marbre noire.

2. Mehun-sur-Yèvre

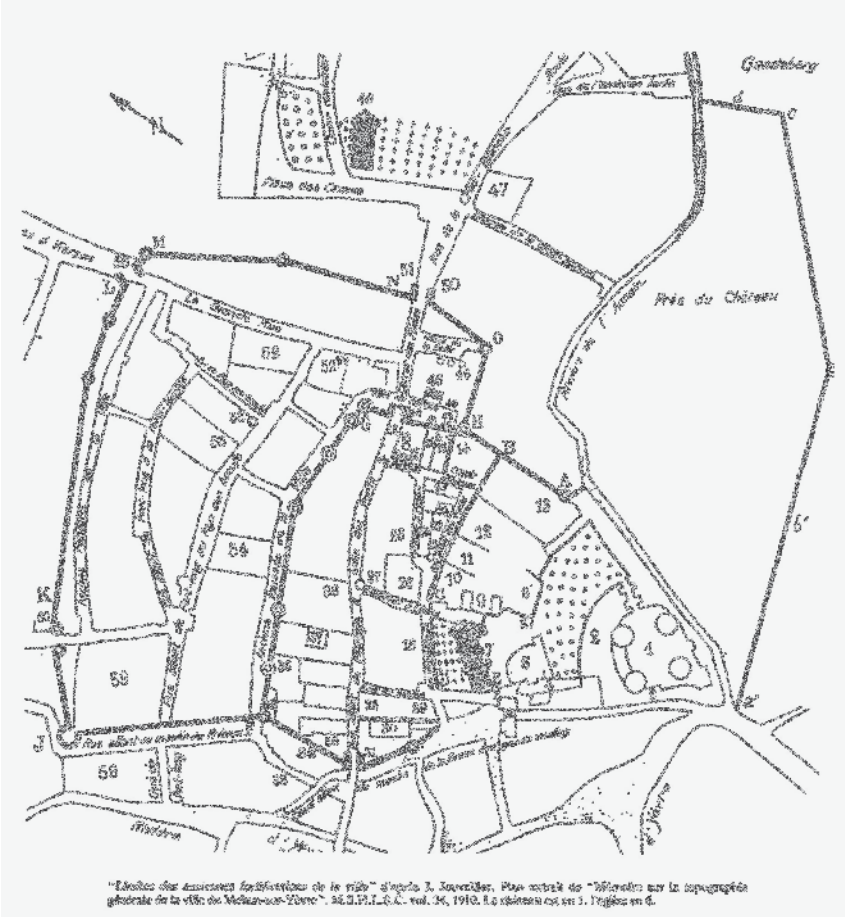

Carte 8. Mehun-sur-Yèvre, plan des fortifications de la ville d'après Jules Jouvellier, « Mémoire sur la topographie générale… », 1910.

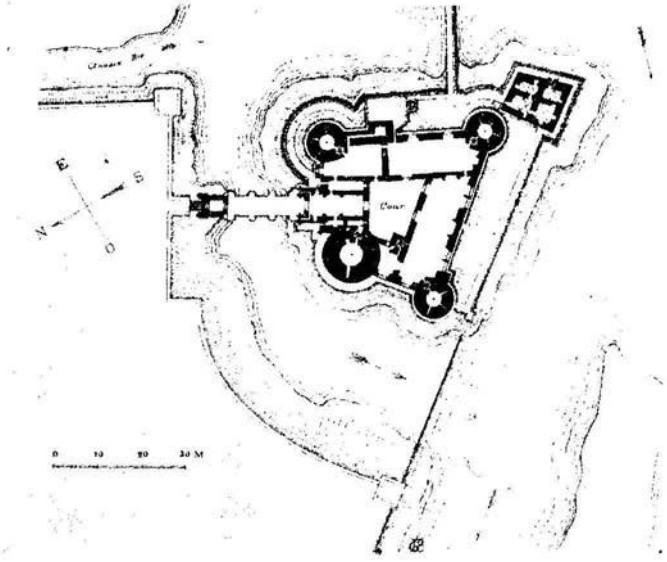

Plan 3. Mehun-sur-Yèvre, plan du château restitué par Gauchery Paul, « Le château de Mehun… », 1928.

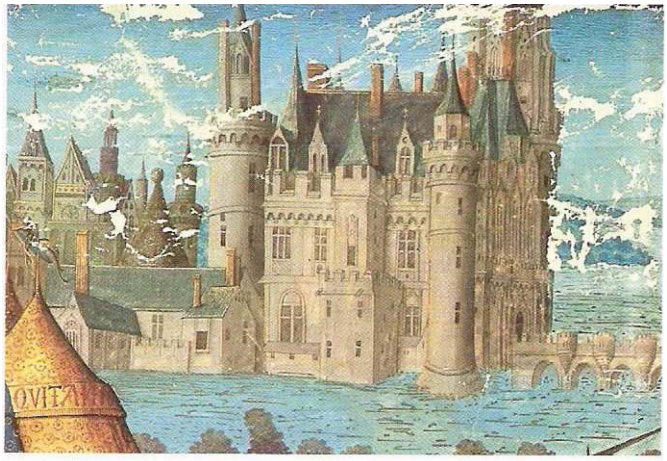

Figure 20, Mehun-sur-Yèvre, ancienne représentation du château vu de l'est par Jean Colombe, *Romuléon*, fin du XVe siècle (BnF, ms fr. 384, fol. 236v°).

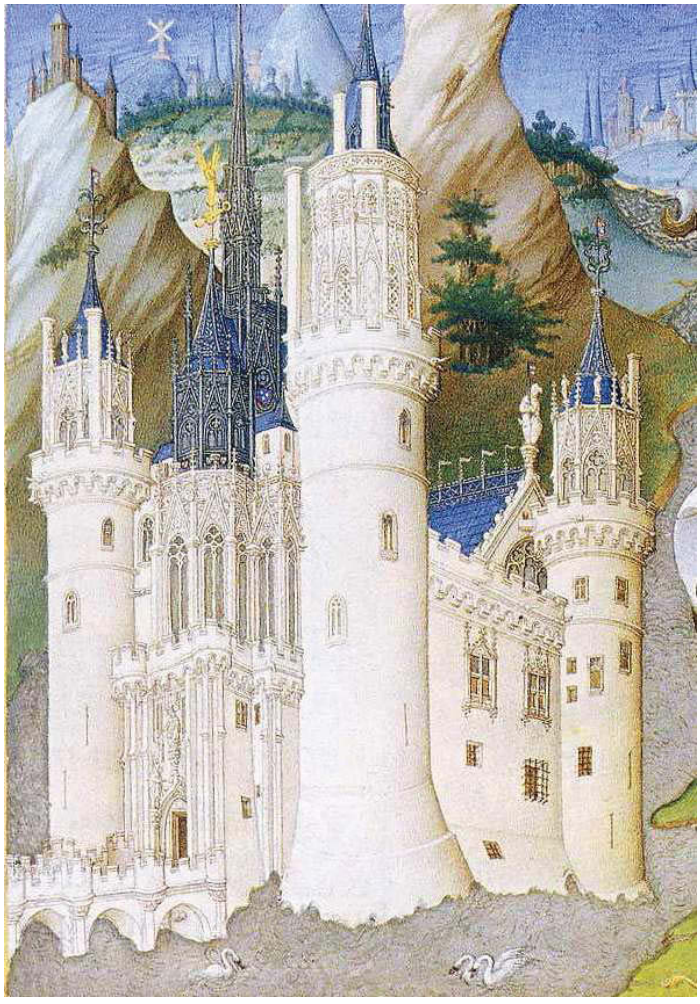

Figure 21, Mehun-sur-Yèvre, représentation du château dans « La Tentation du Christ », *Les Très Riches Heures* du duc de Berry (Chantilly, Musée Condé, fol. 161v°).

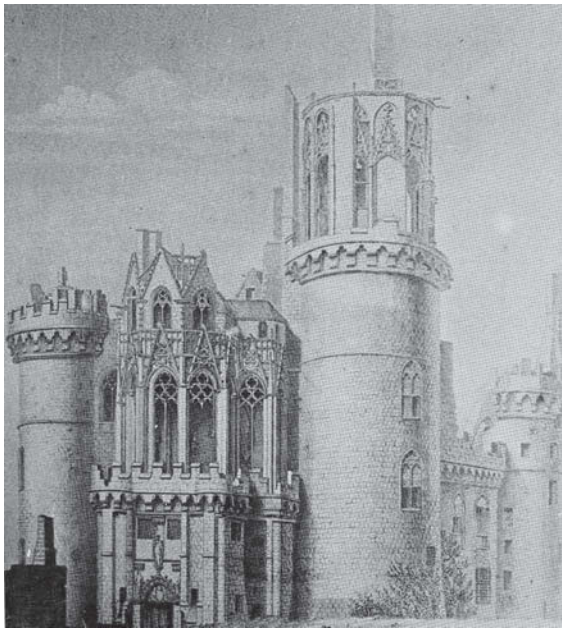

Figure 22, Mehun-sur-Yèvre, l'entrée du château, gravure signée Jean Penot, 1737.

3. Concressault

Figure 23. Concressault, vue aérienne du bourg, on aperçoit encore l'implantation de l'ancien château.

Figure 24. Concressault, croquis des ruines du château faits en 1890 (Arch. dép., Cher, 4 Fi).

C. Le duché d'Auvergne

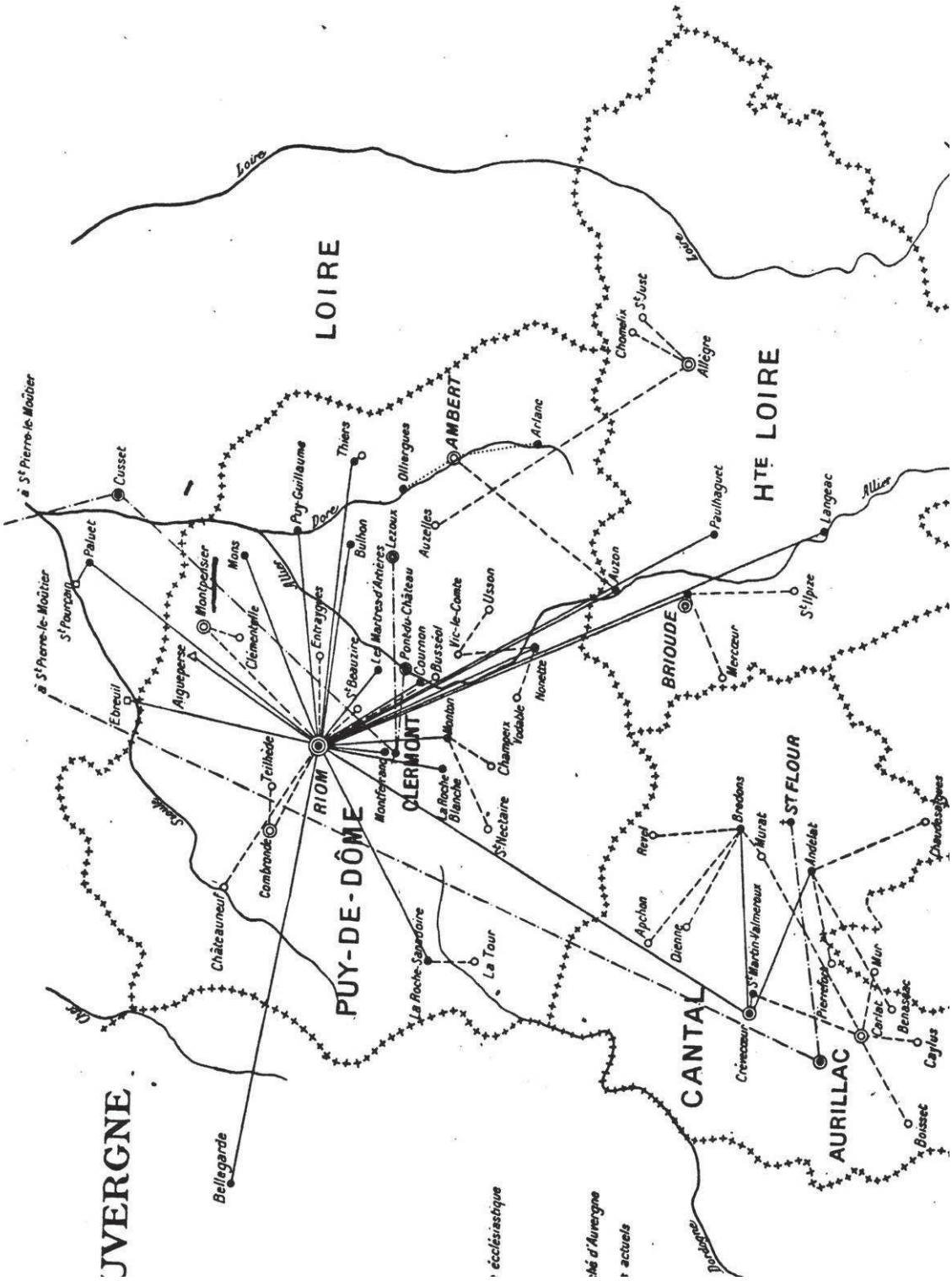

Carte 9. Le duché d'Auvergne (René Lacour, *op. cit.*).

1. Riom

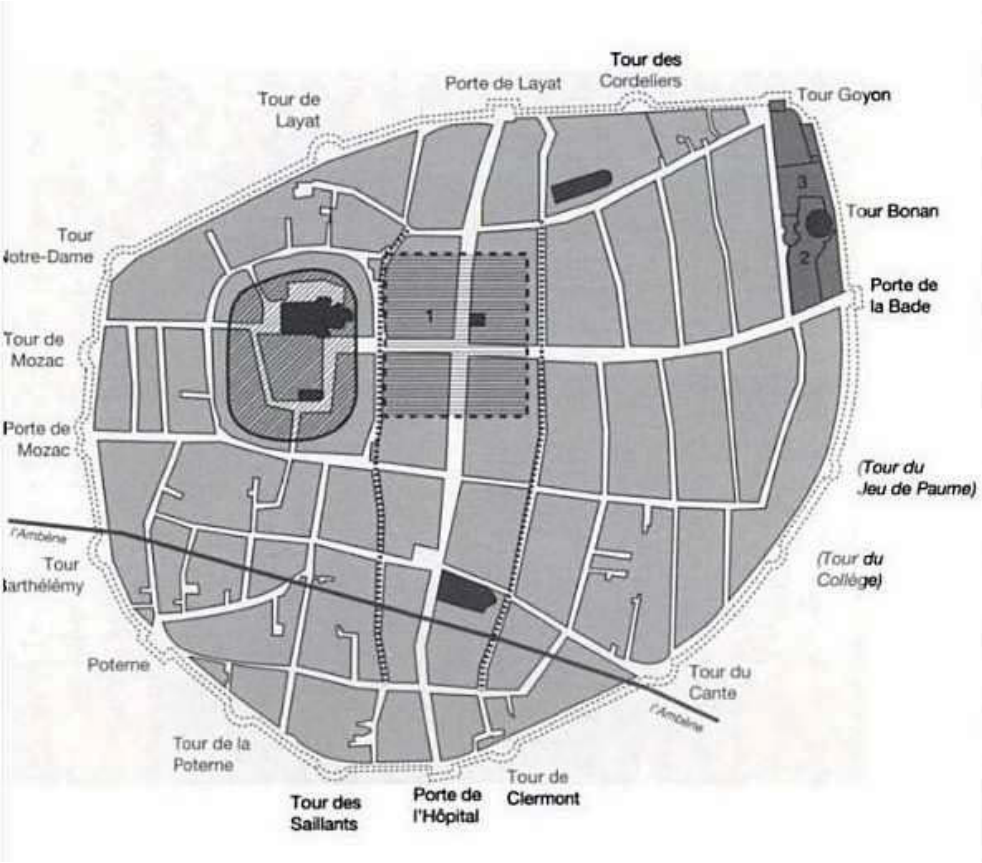

Carte 10. Riom à la fin du Moyen Age (Josiane Teyssot, Riom *capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, Nonette, Créer, 1999).

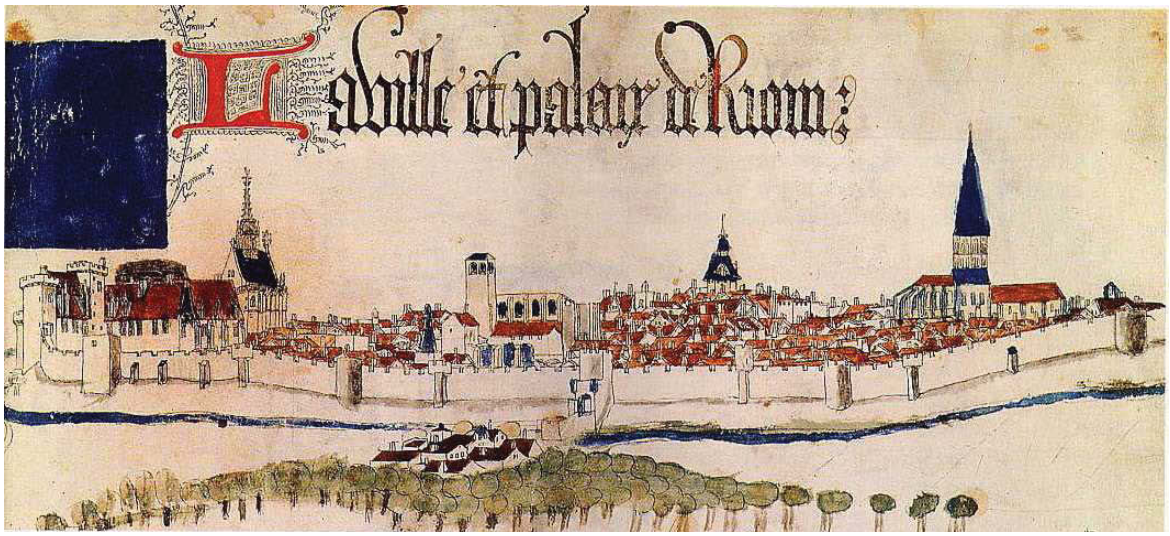

Figure 25. Riom représenté depuis le nord dans l'Armorial de Guillaume Revel (BnF, ms fr. 22297, p. 42).

Figure 26. Riom, détail de l'Armorial de Guillaume Revel (BnF, ms fr., 22297, p. 41). Le palais de Jean de Berry et la tour Bonan sont reconnaissables sur la gauche. On remarque nettement en arrière plan la haute silhouette de la chapelle encore surmontée de son clocher de plomb.

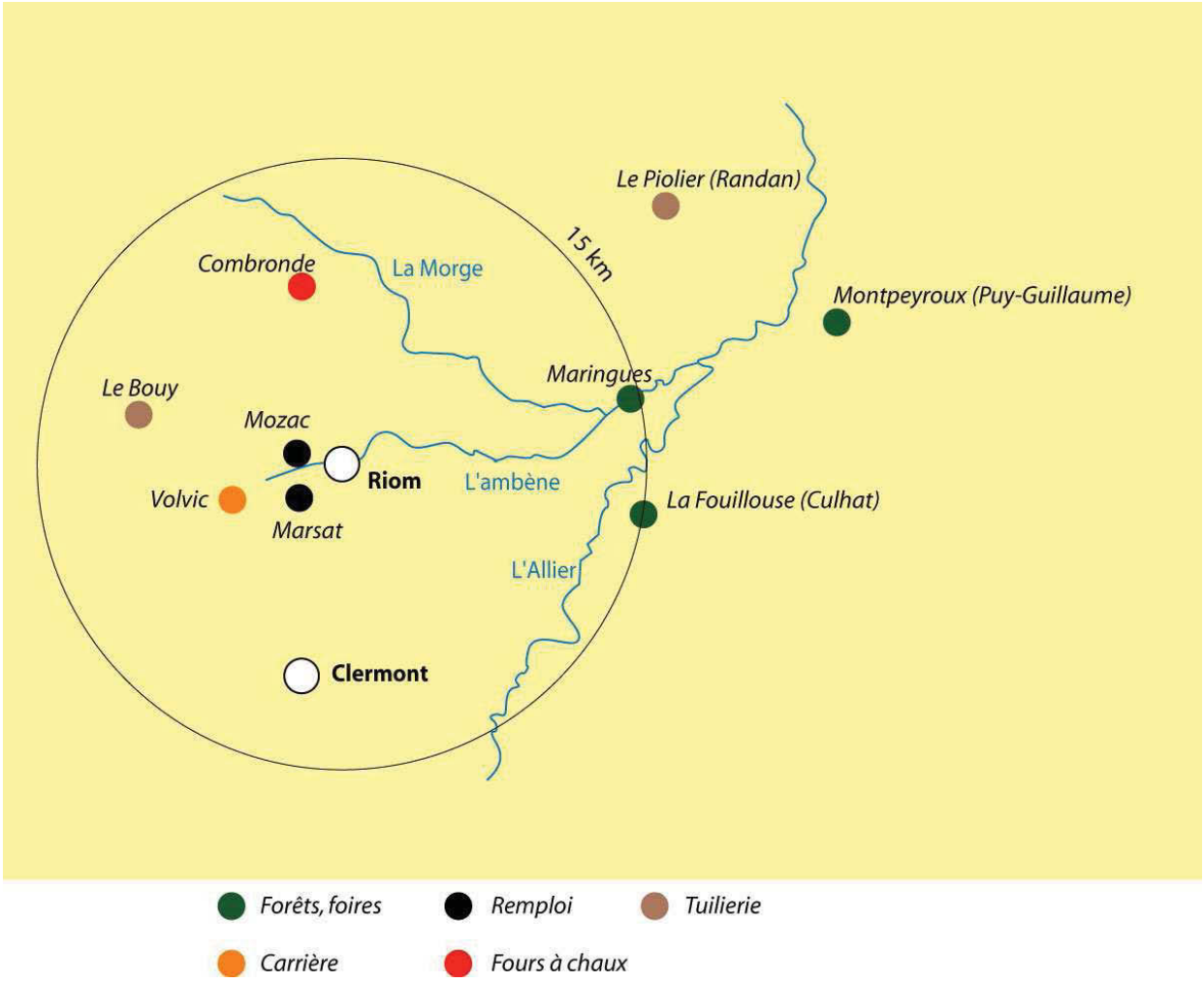

Carte 11. Duché d'Auvergne, provenance des matériaux, ill. T. Rapin d'après les comptes de construction.

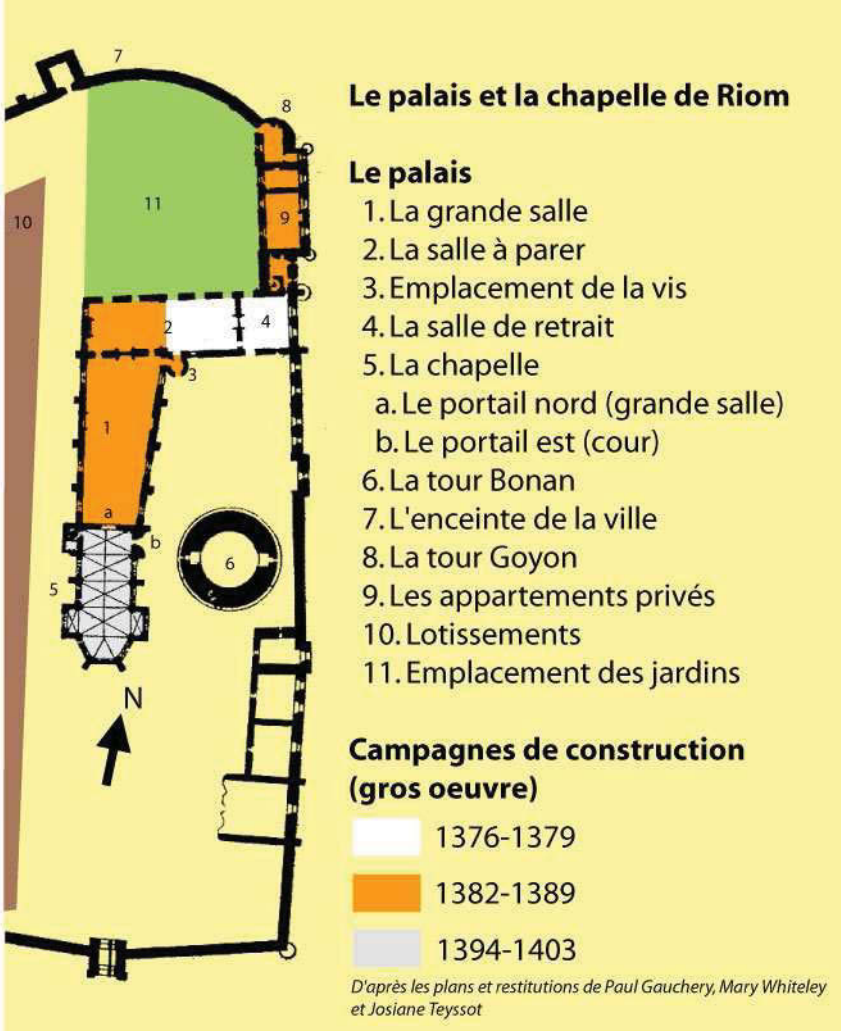

Plan 4. Riom, les campagnes de construction du palais, ill. T. Rapin.

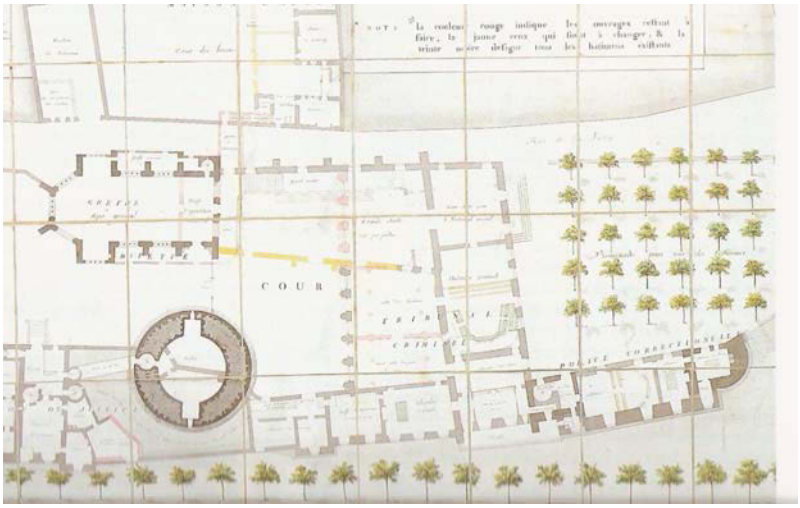

Plan 5.Riom, plan du palais par Claude-François Attiret, 1799 (Arch. mun., Riom, MI Prisons).

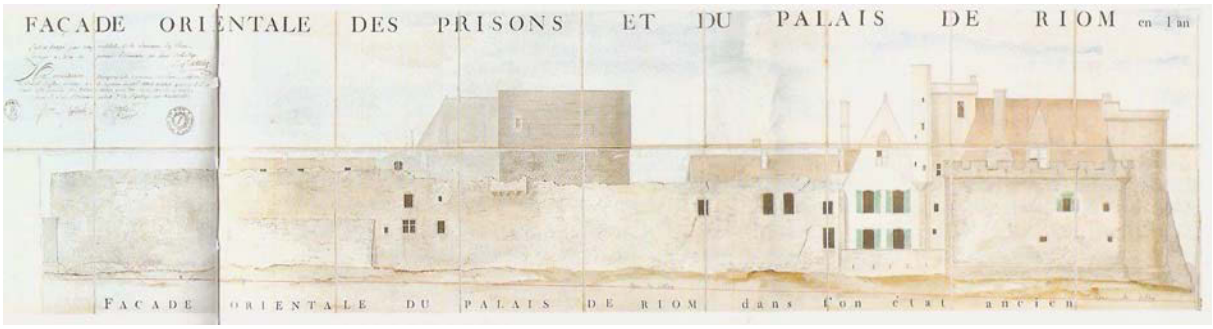

Figure 27. Riom, élévation de la façade orientale du palais par Claude-François Attiret.

Figure 28. Riom, ancienne porte du palais de Jean de Berry (porte de la grande salle ou de l'escalier en vis). Vestige remonté dans le jardin du château de Jozerand, Puy-de-Dôme (vue de gauche), Détail d'une lithographie d'Engelmann d'après une représentation parue dans Ch. Nodier, J. Taylor et A. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, 1829 (à droite).

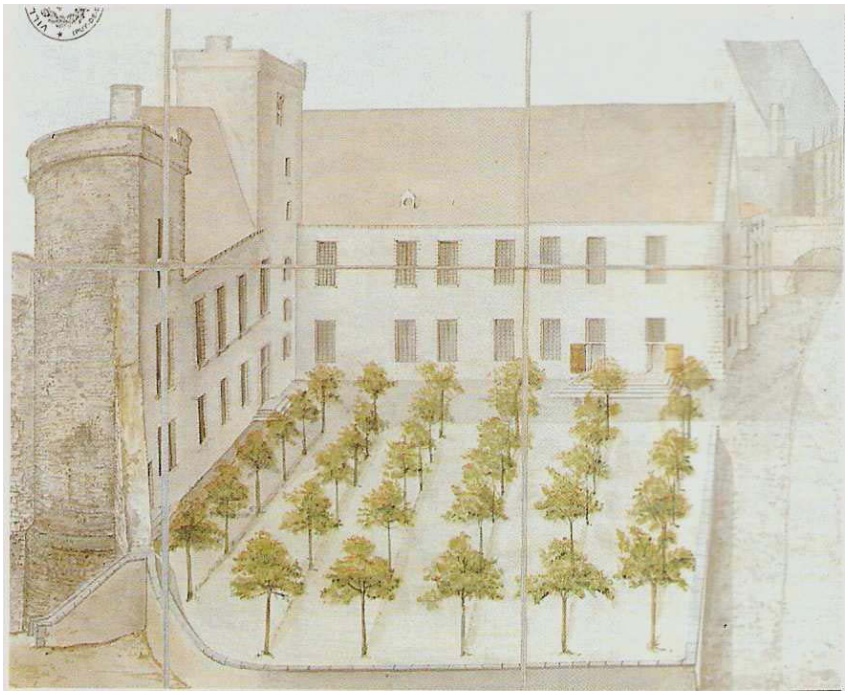

Figure 29. Riom, palais ducal, façade sur jardin par Claude-François Attiret, 1799 (Arch. mun., Riom, MI prison).

Figure 30. Riom, pignon de la Sainte-Chapelle contre lequel on aperçoit l'emplacement de l'ancienne toiture de la grande salle du palais.

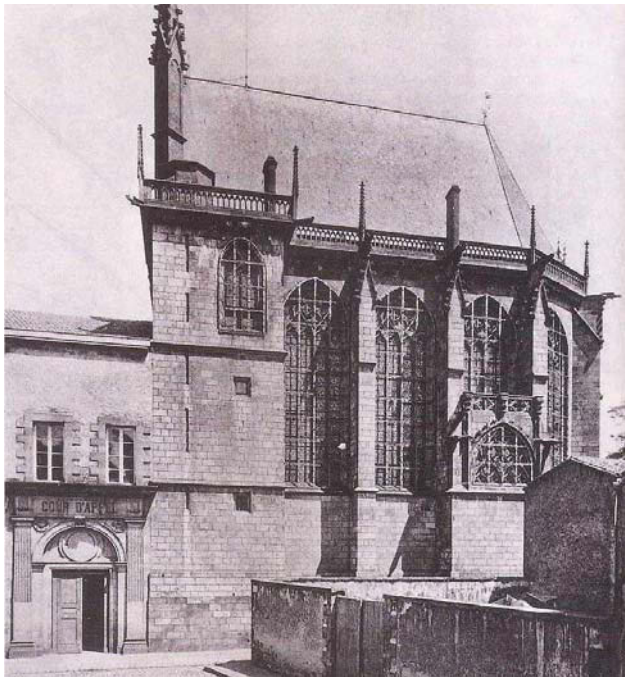

Figure 31. Riom, la face ouest de la chapelle du palais ducal. Sur la gauche, on aperçoit une partie du nouveau palais de justice à l'emplacement de l'ancienne grande salle du palais de Jean de Berry (fin du XIXe ou début du XXe siècle).

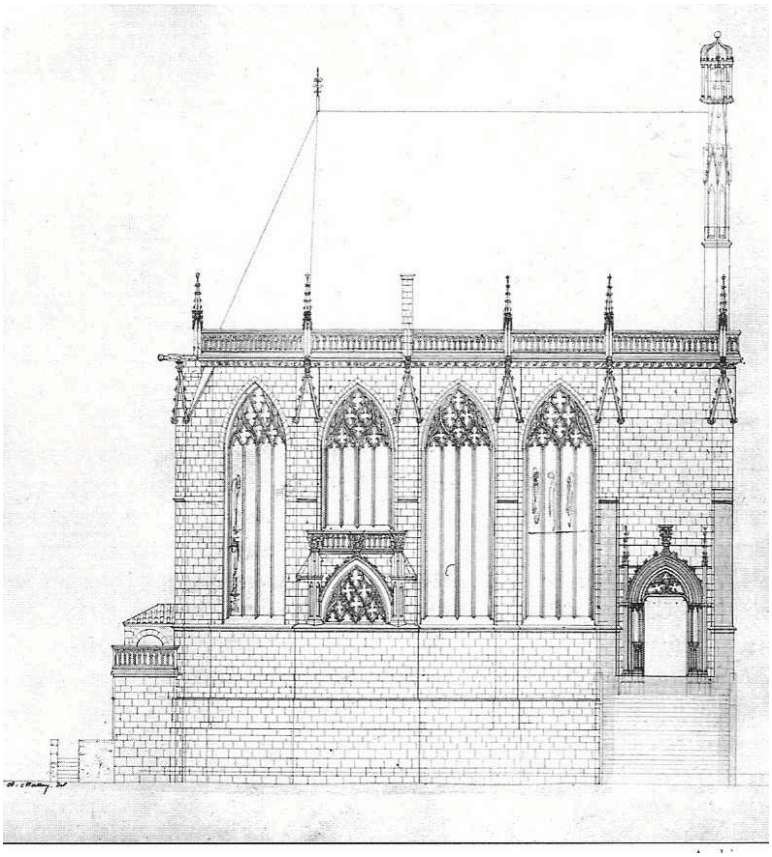

Figure 32. Riom, la Sainte-Chapelle, élévation de la face sud par l'architecte Degeorge, 1847. On aperçoit très clairement les effets du dénivellement de la cour (1,30 m par rapport au niveau du sol médiéval).

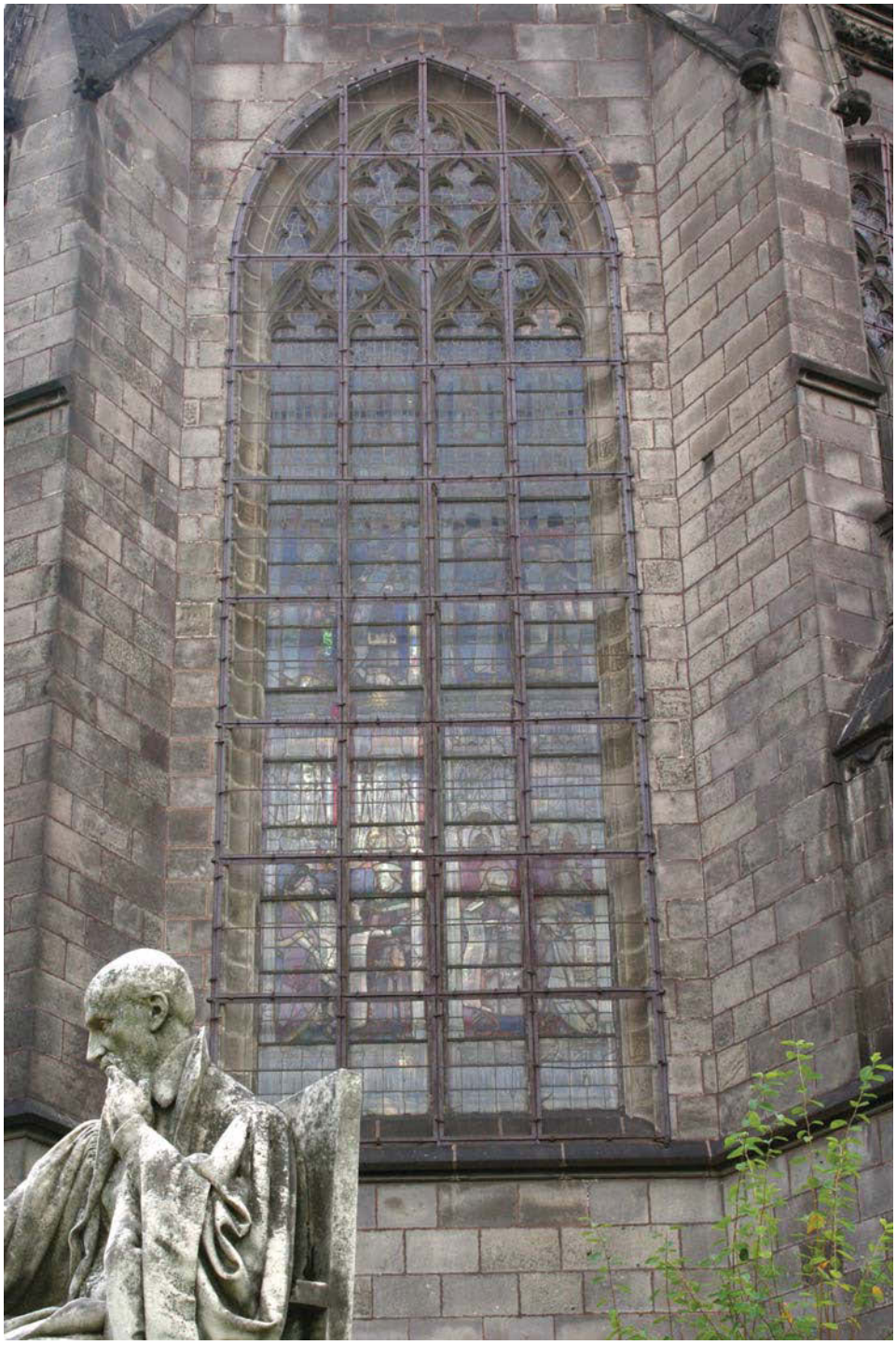

Figure 33. Riom, baie du chevet de la chapelle du palais.

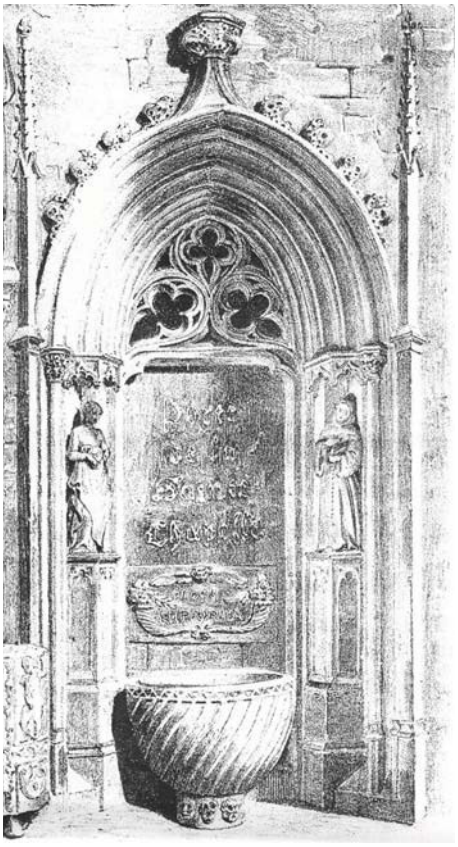

Figure 34. Riom, portail oriental de la chapelle représenté avec ses deux statues d'ébrasement. Détail de la lithographie d'Engelmann…, 1829.

Figure 35. Riom, portail oriental de la chapelle, détail des figures d'ébrasement.

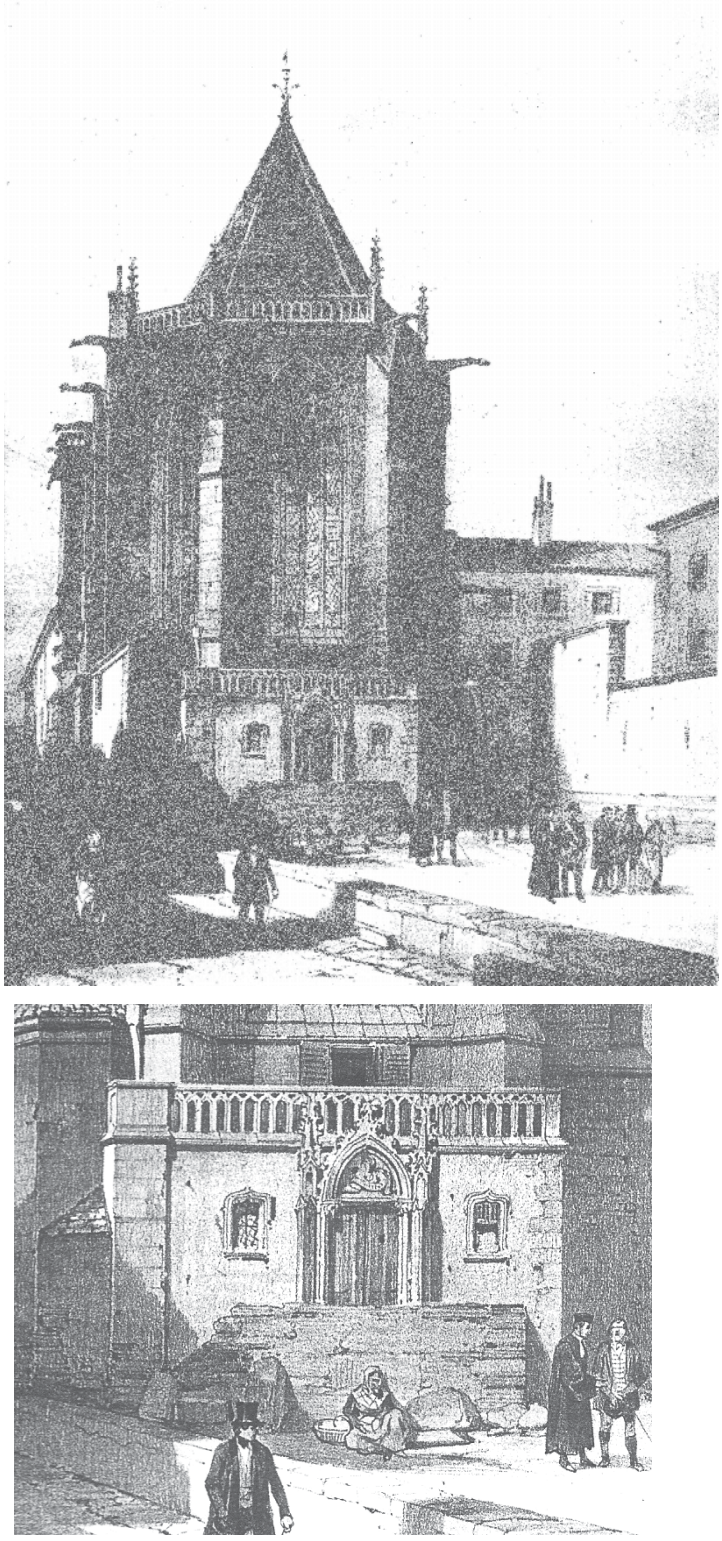

Figure 36. Riom, chevet de la Sainte-Chapelle. Lithographie de Mathieu d'après un dessin d'Hippolyte Durand, vers 1844 (à gauche). Détail de l'entrée (par le chevet) faite de remplois provenant de l'ancien palais.

2. Clermont

Figure 37. Clermont-Ferrand, vestige de l'ancien jubé de la cathédrale commandé par Martin Gouge au début du XVe siècle. Arcature remontée en partie au 48 rue Fontgiève.

3. Nonette

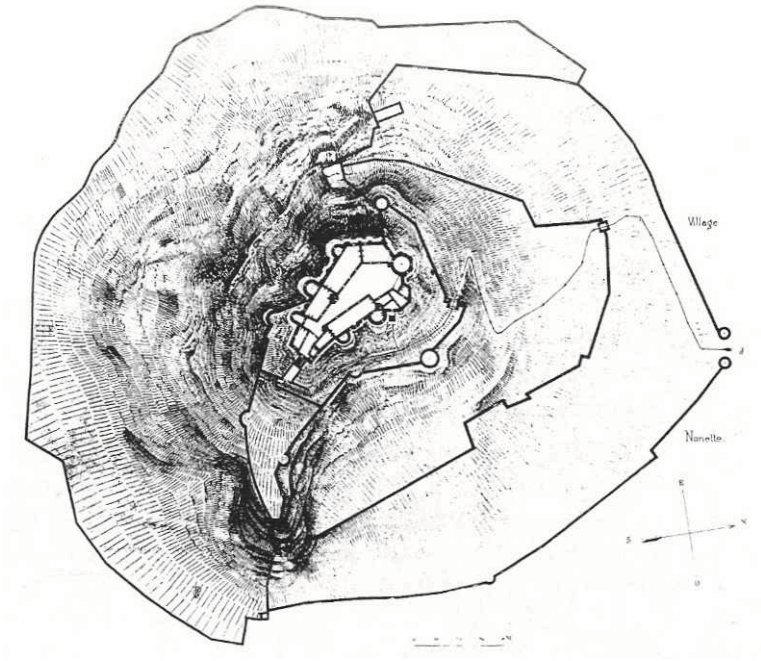

Plan 6. Nonette, plan du château (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les Travaux d'art* …).

Figure 38. Nonette, le château vu de l'ouest (Armorial de Guillaume Revel, (BnF, ms fr., 22297, p. 42).

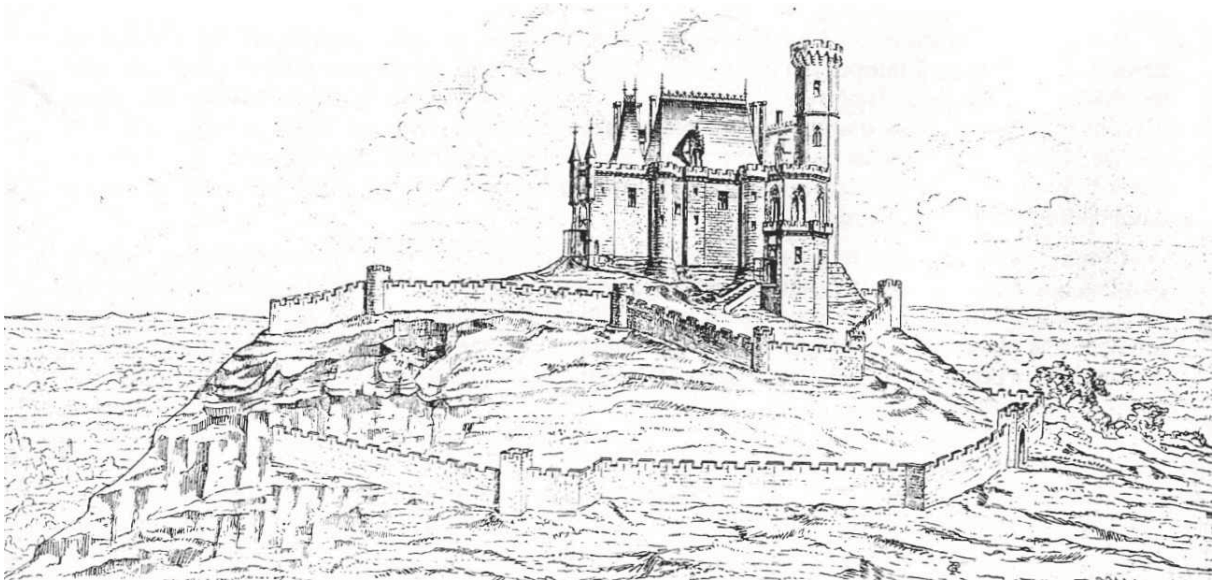

Figure 39. Nonette, château vu depuis le nord (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.* d'après le mois de janvier des *Grandes Heures du duc de Berry*).

4. Usson

Figure 40, Usson, gravure aquarellée du château d'après l'Armorial de Guillaume Revel, BnF, ms fr., 22297, p. 32.

D. Le comté de Poitou

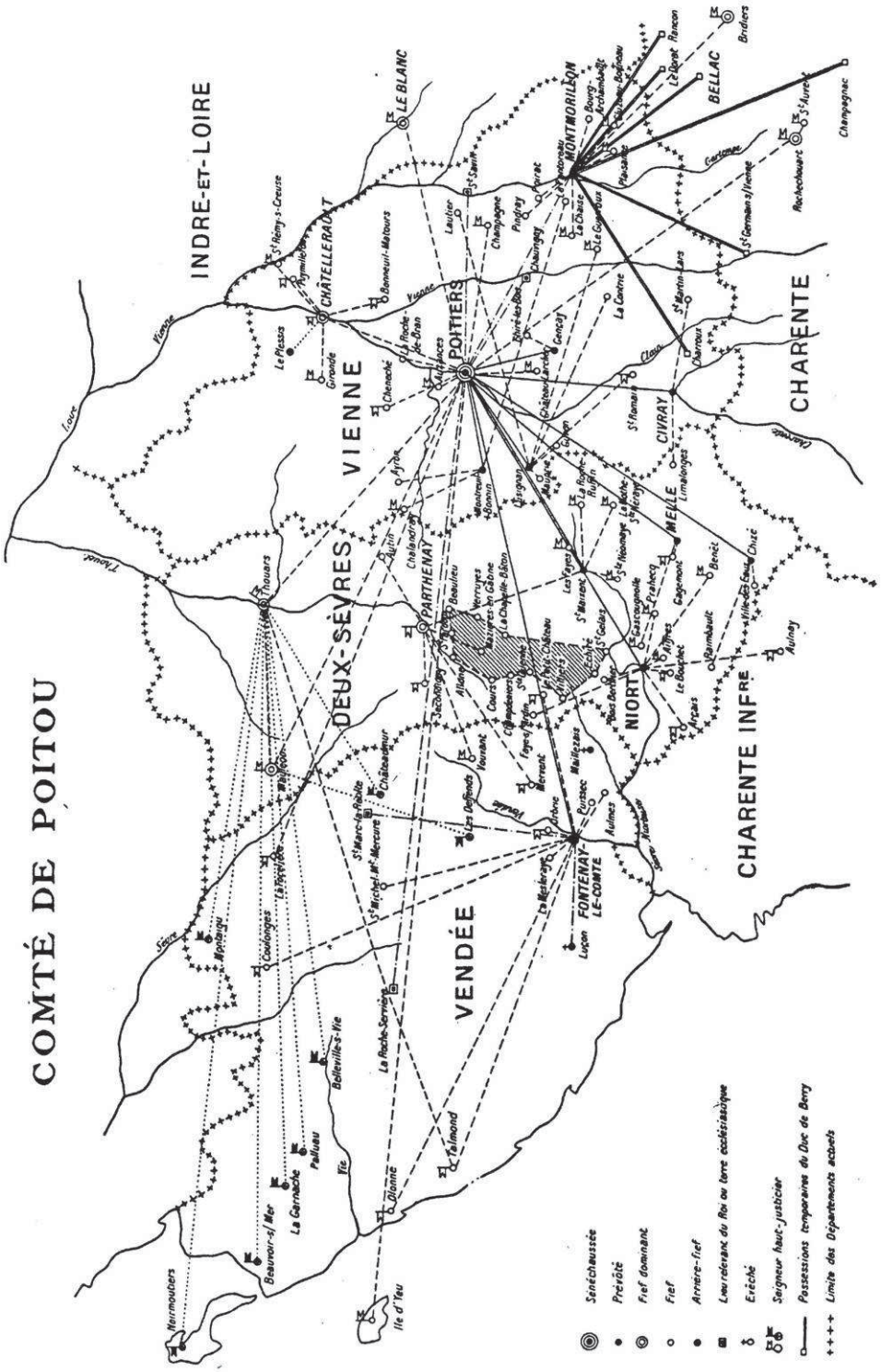

Carte 12. Le comté de Poitou (René Lacour, *op. cit.*).

Carte 13. Comté de Poitou, provenances des matériaux, ill. T. Rapin d'après les comptes de construction.

1. Le palais de Poitiers et la tour Maubergeon

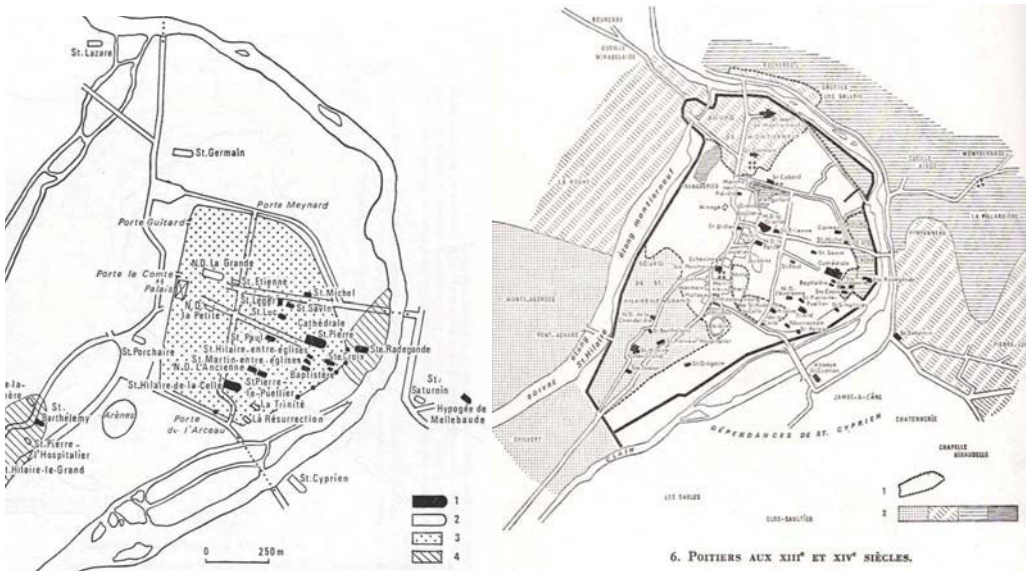

Carte 14. Poitiers, la ville du Haut Moyen Age (à gauche) aux XIIIe et XIVe siècles (à droite). ill. Favreau Robert, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Age : une capitale régionale*, Poitiers, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e série, t. XIV et XV, 1977-1978.

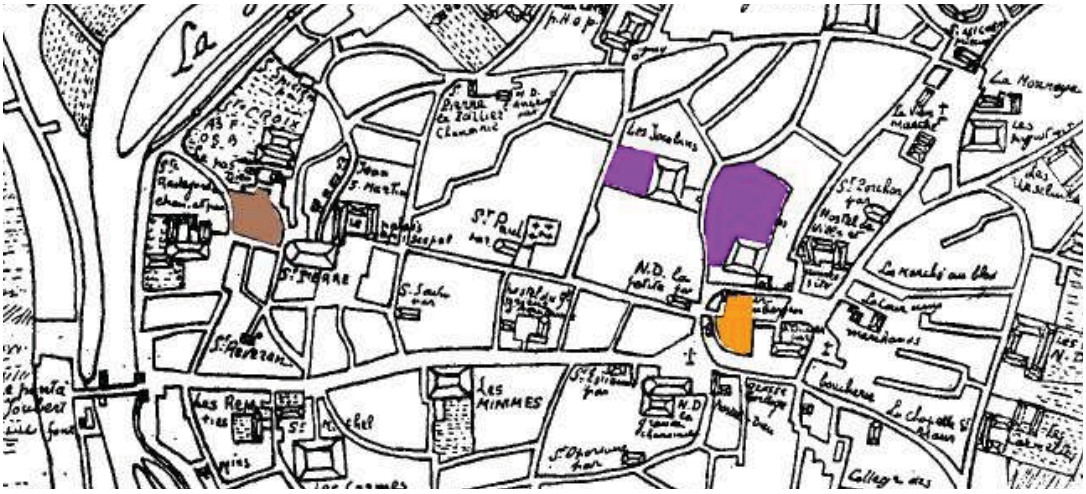

Carte 15. Poitiers, plan de situation du palais (en orange), des ateliers des Cordeliers et de Jacobins (en violet) et l'hôtel de Vivonne (en marron). ill. T. Rapin d'après le plan dit *des Echevins* (le haut est orienté au sud).

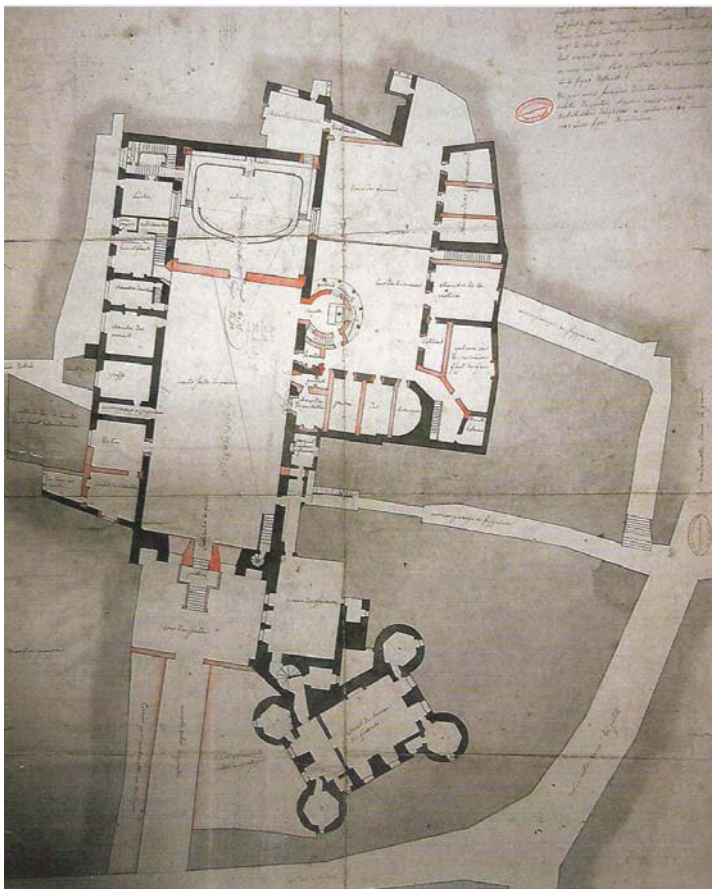

Plan 7. Poitiers, projet de réaménagements (figuré en rouge) du palais par l'architecte Vétault, 1783 (Arch. dép. Vienne, D 16 12). Ce projet, qui resta sans lendemain, montre les anciennes dispositions du palais médiéval avant la construction du portique ouest.

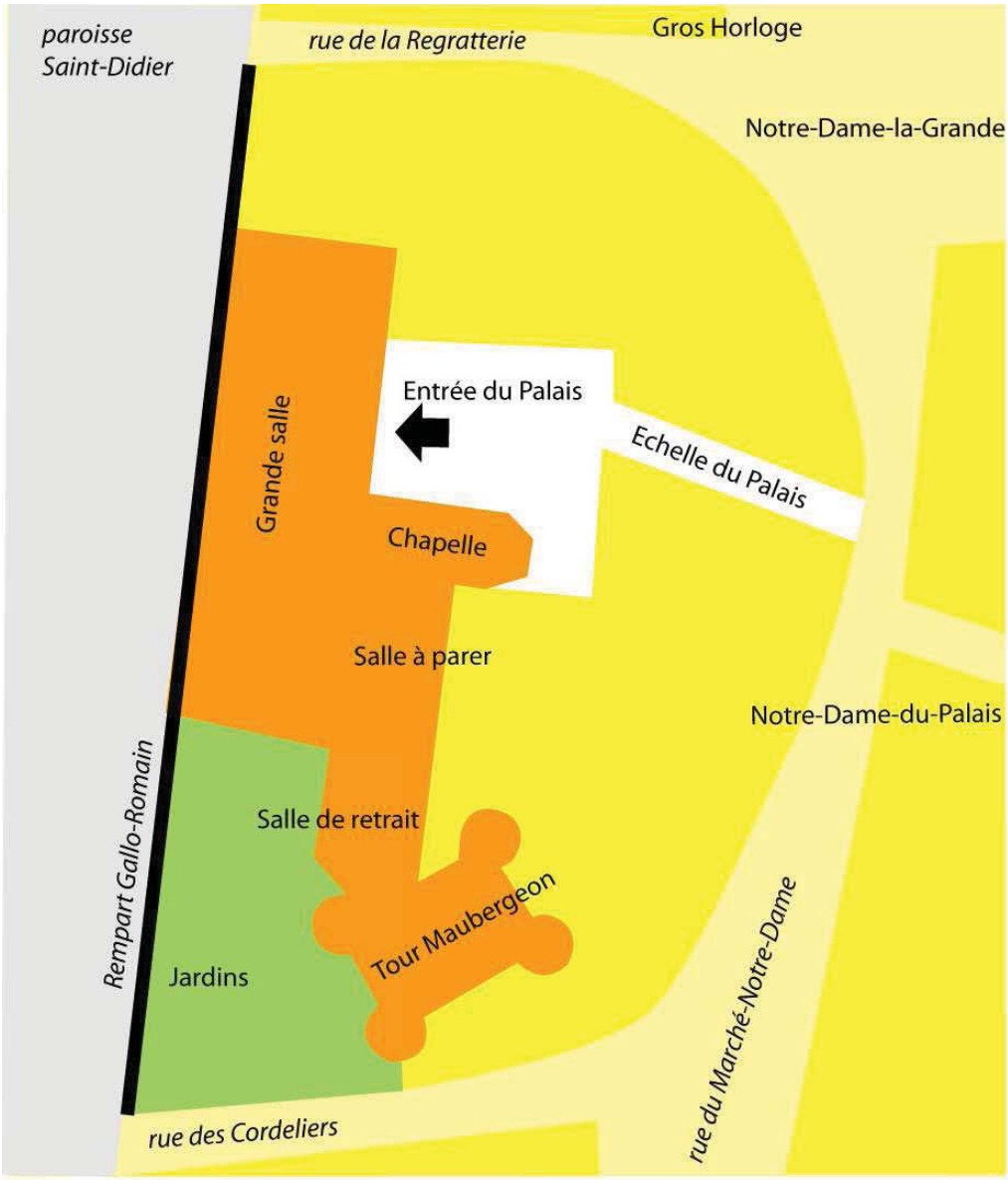

Plan 8. Poitiers, plan masse du palais de Poitiers, ill. T. Rapin d'après le plan de Vétault, 1783, et le cadastre moderne.

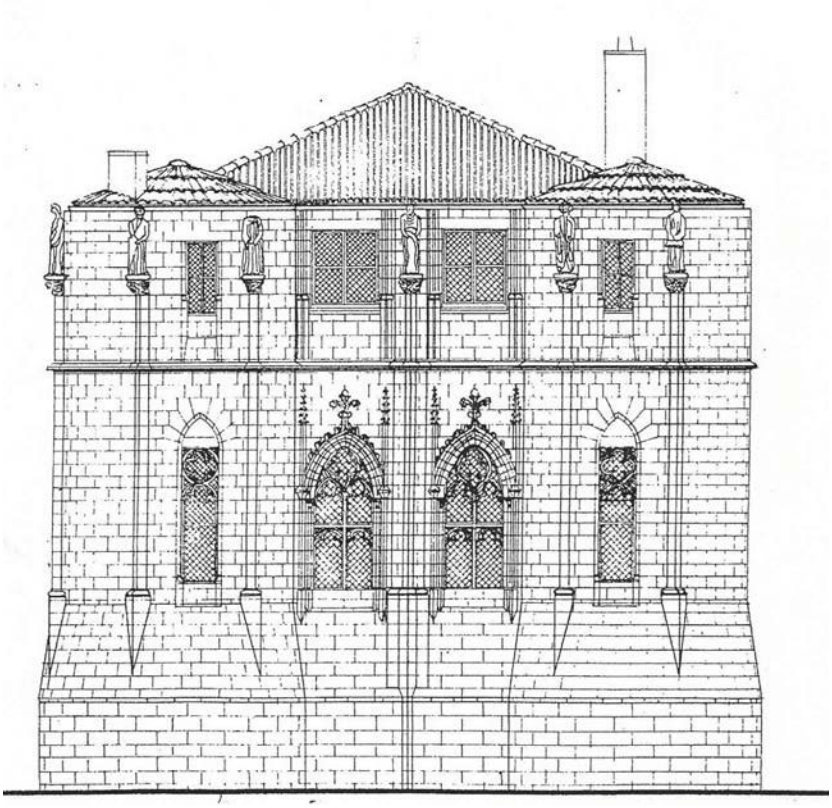

Figure 41. Poitiers, la tour Maubergeon, état actuel (élévation de Sémionoff, 1958).

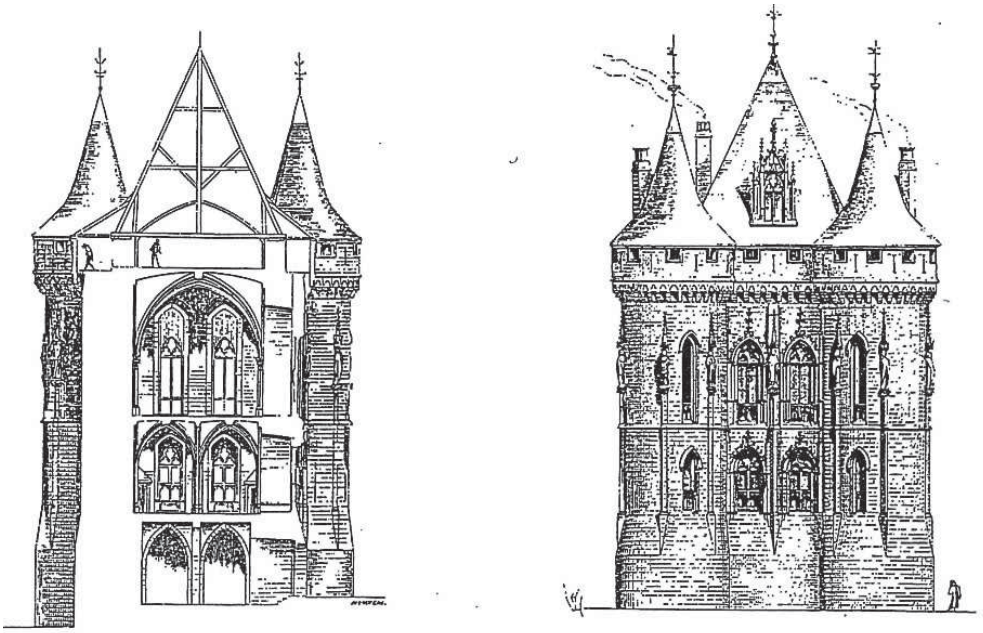

Figure 42. Poitiers, vues en coupe et en élévation de la tour Maubergeon. Restitution des parties hautes par Viollet-le-Duc Eugène-Emmanuel (*Dictionnaire raisonné de l'architecture Française du XIe au XVIe siècles*, t. VII, p. 10).

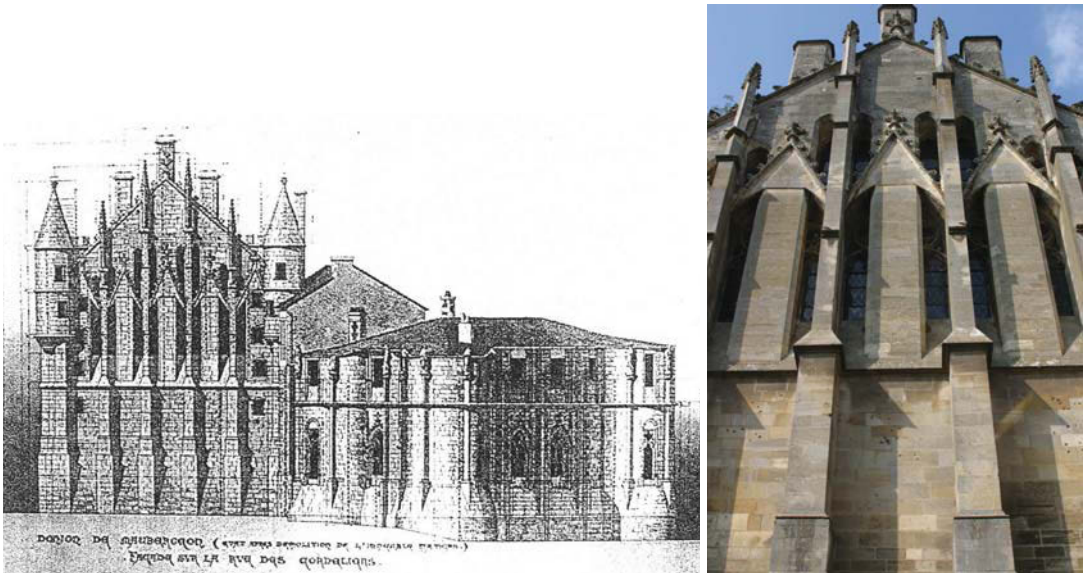

Figure 43. Poitiers, le pignon sud de la grande salle et la tour Maubergeon vus depuis les jardins. Elévation de Magne Lucien, *Le palais de Justice de Poitiers : étude sur l'art français au XIVe siècle*, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 1904 (à gauche).

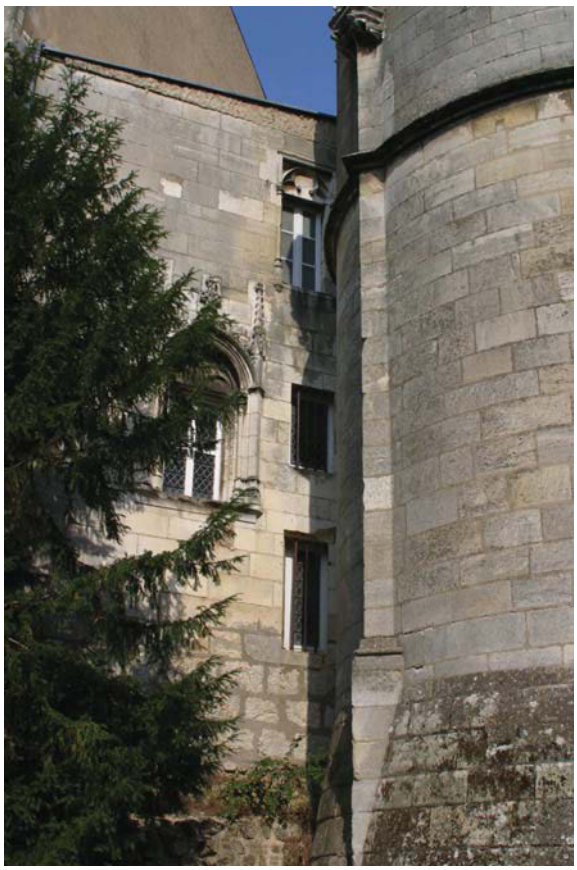

Figure 44. Poitiers, mur extérieur de la salle de retrait du palais accolée à la tour nord-ouest de la tour Maubergeon.

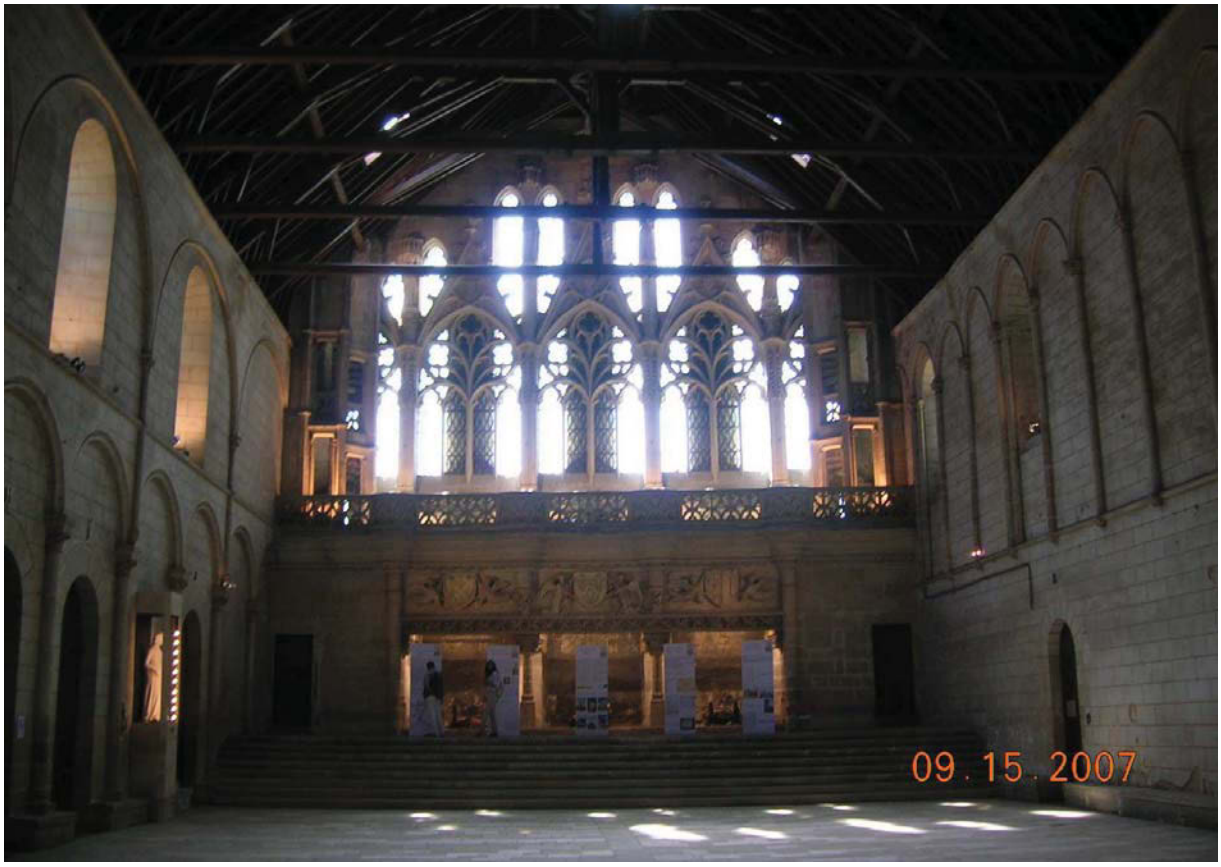

Figure 45. Poitiers, la grande salle du palais, le pignon sud reconstruit sous la direction de Guy de Dampmartin après 1387 (à droite).

Figure 46. Poitiers, la triple cheminée du pignon sud de la grande salle. Détail d'une console sculptée (à droite).

Figure 47. Poitiers, ancienne entrée orientale du palais, piédroit et détail des tailloirs.

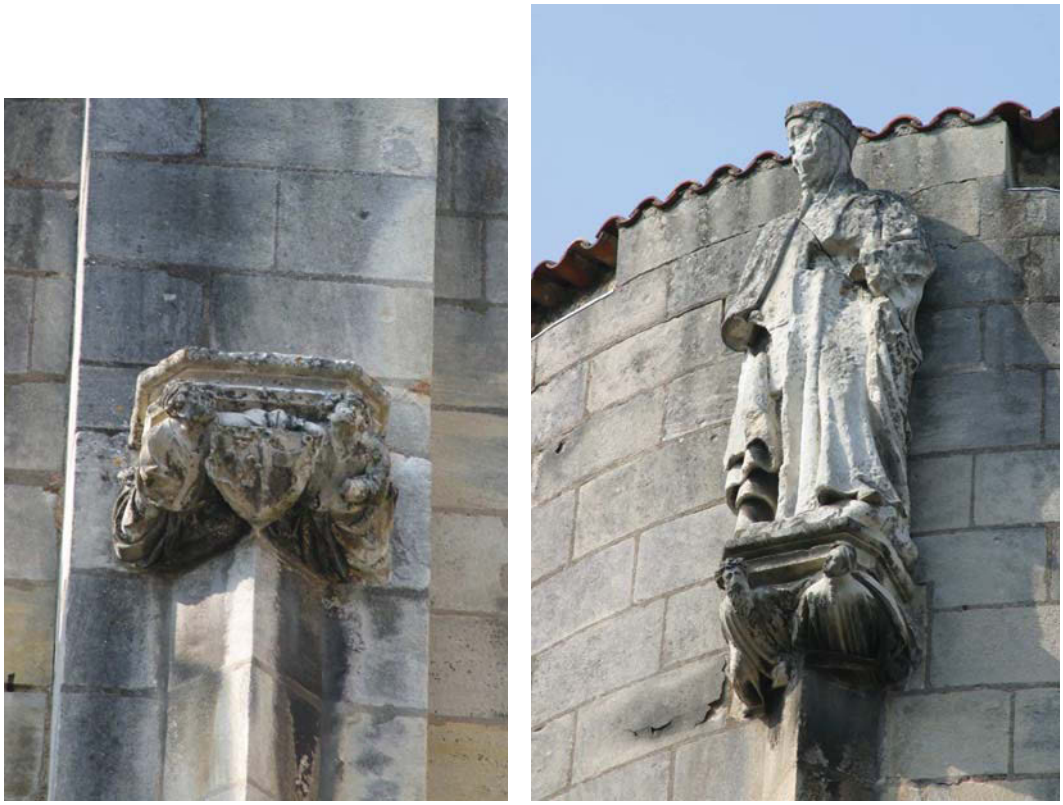

Figure 48. Poitiers, les statues de la tour Maubergeon. Console du mur sud qui portait la figure de Jeanne de Boulogne (à gauche). Une des représentations des sept

vicomtés sur une console portée par deux personnages. Le regard de la statue est tourné en direction du palais (à droite).

Figure 49. Poitiers, tour Maubergeon, salle à parer (premier étage).

Figure 50. Poitiers, tour Maubergeon, salle à parer, pilier octogonal.

Figure 51. Poitiers, tour Maubergeon, culs-de-lampe sculptés recevant les retombées des voûtes dans les tourelles d'angle.

Figure 52. Poitiers, tour Maubergeon, vestige d'un ancien tympan (de porte ?).

2. Le château de Poitiers

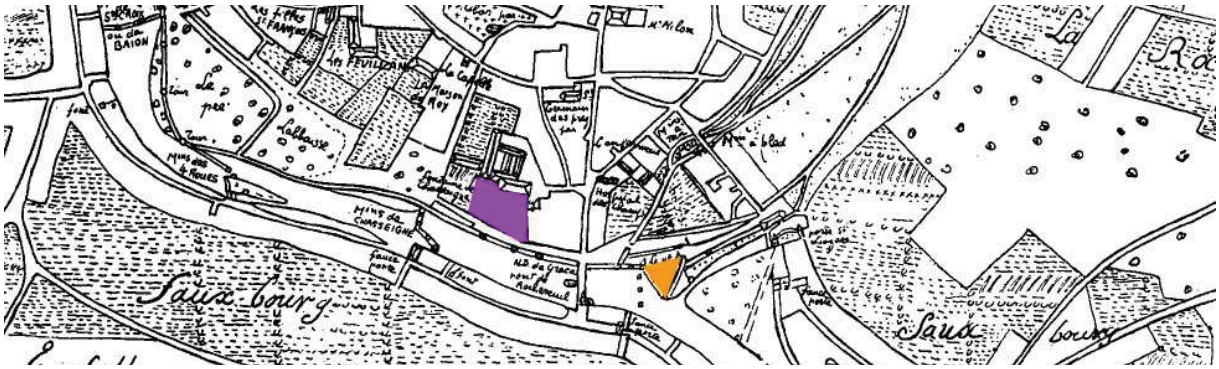

Carte 16. Poitiers, plan de situation du château (en orange) et de l'atelier situé dans l'abbaye de Montierneuf, ill. T. Rapin d'après le plan dit *des Echevins* (le haut est orienté au sud).

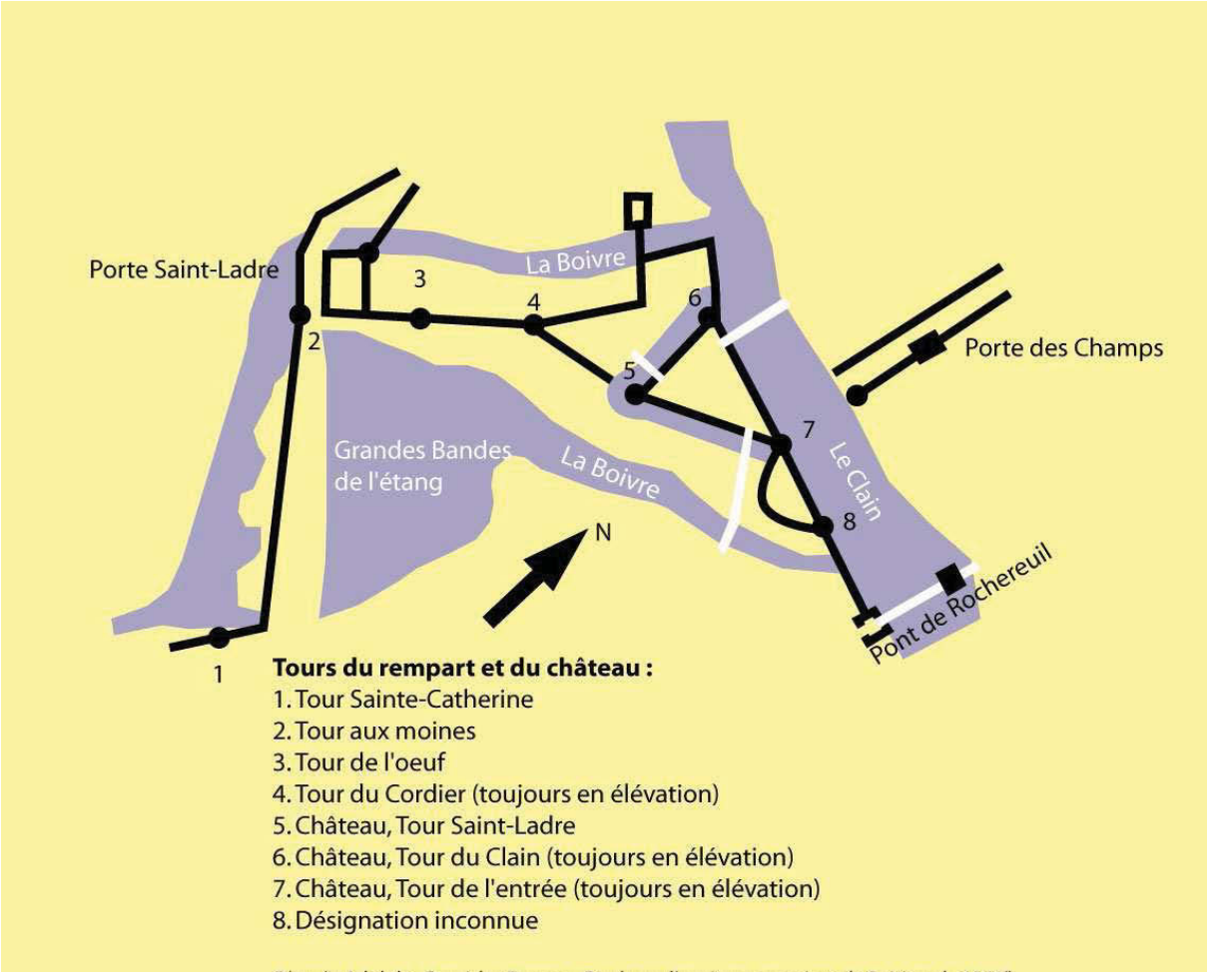

Plan 9. Poitiers, situation du château et du système défensif de Poitiers, ill. T. Rapin d'après Pesme Adolphe-Stanislas, « Etude sur l'ancienne enceinte de Poitiers de 1569 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXV, 1901, p. 49-120.

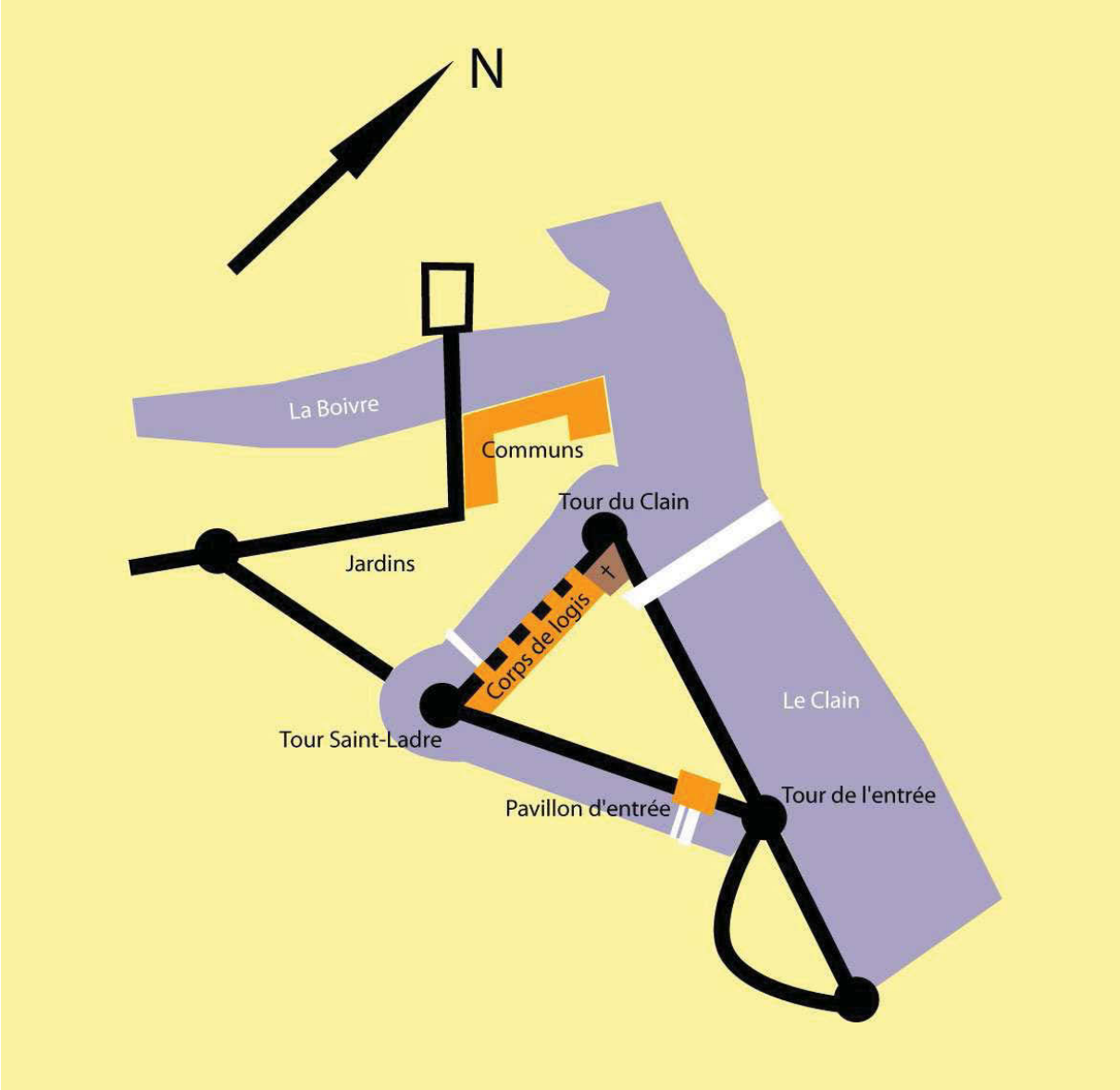

Plan 10. Poitiers, plan du château, ill. T. Rapin d'après les comptes d'Etienne Gervais (1382-1388).

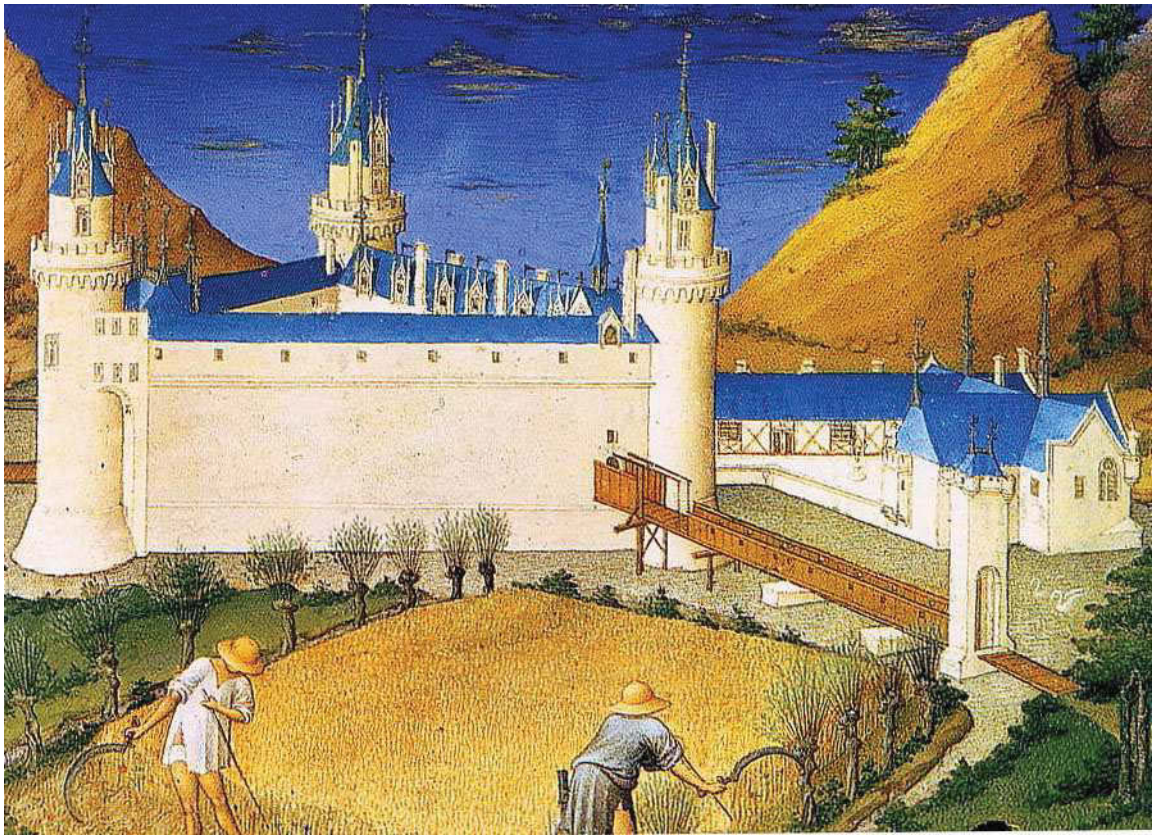

Figure 53. Poitiers, Le pan du château face au Clain et au « pont vers les champs ». On aperçoit les communs sur la droite. Mois de juillet des *Très Riches Heures du duc de Berry*, Chantilly, Musée Condé, fol. 7v°).

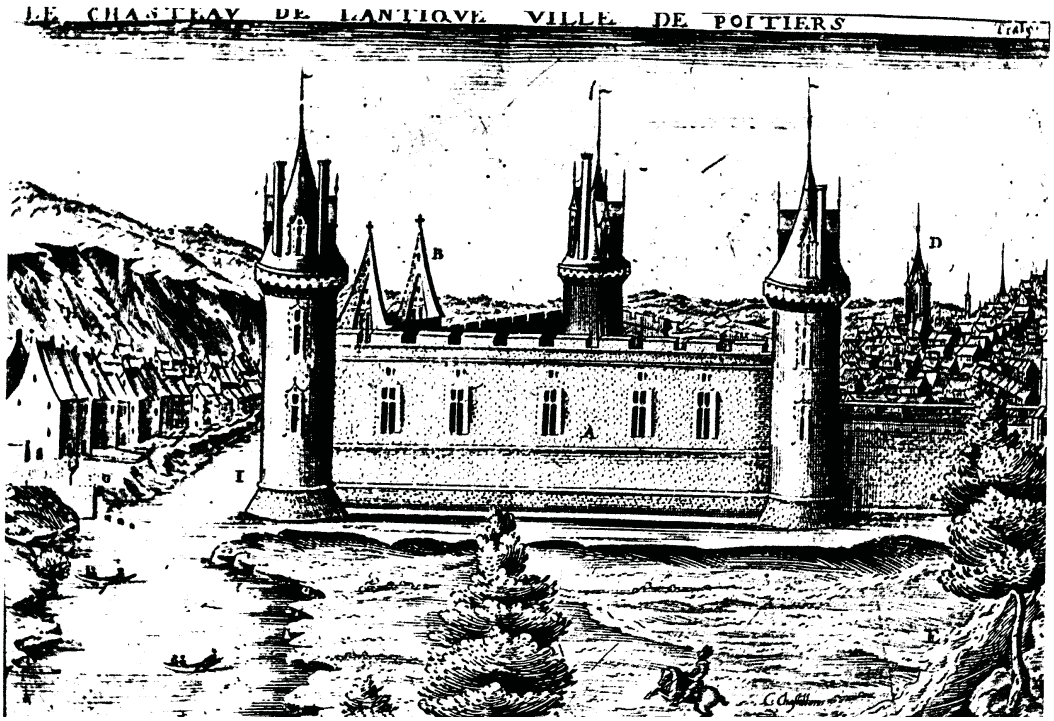

Figure 54. Poitiers, le pan du château face à la Boivre. On aperçoit les pignons de la chapelle (Claude Chastillon, *Topographie française*…).

Figure 55. Poitiers, représentation du siège de Poitiers en 1569 figurant le château ainsi que les lignes de défenses de la ville (François Nautré, huile sur toile, 1619, Poitiers, Musée municipal).

3. Le Gros Horloge de Poitiers

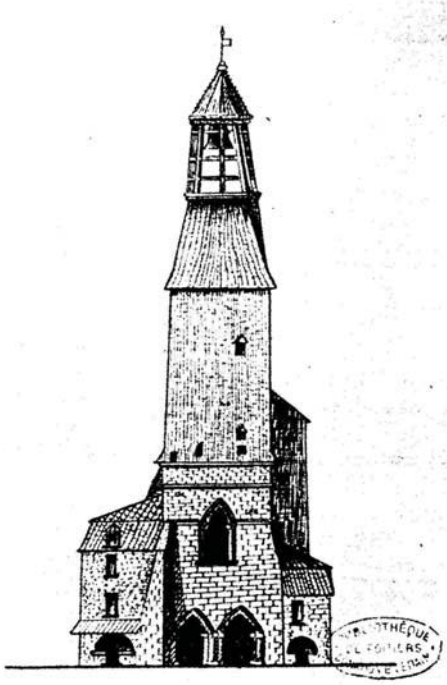

Figure 56. Poitiers, le Gros Horloge construit face à Notre-Dame-la-Grande, d'après une vue de 1768 (Poitiers, Médiathèque François-Mitterand, F2 POI).

4. Le château de Lusignan

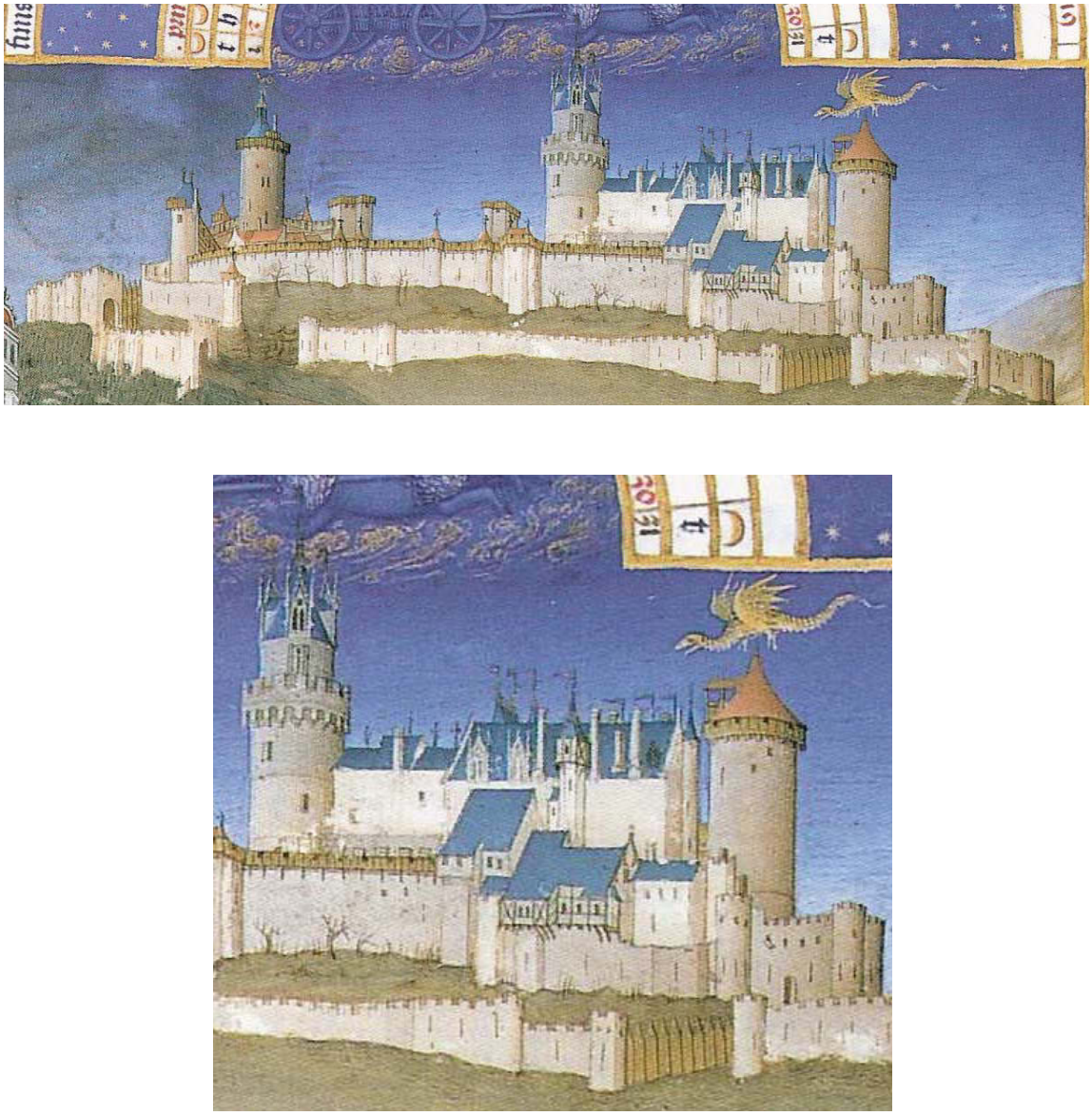

Figure 57. Lusignan, le château, mois de mars des *Très Riches Heures du duc de Berry* (vue et détail, Chantilly, Musée Condé, fol. 3v°).

E. Paris et la région parisienne

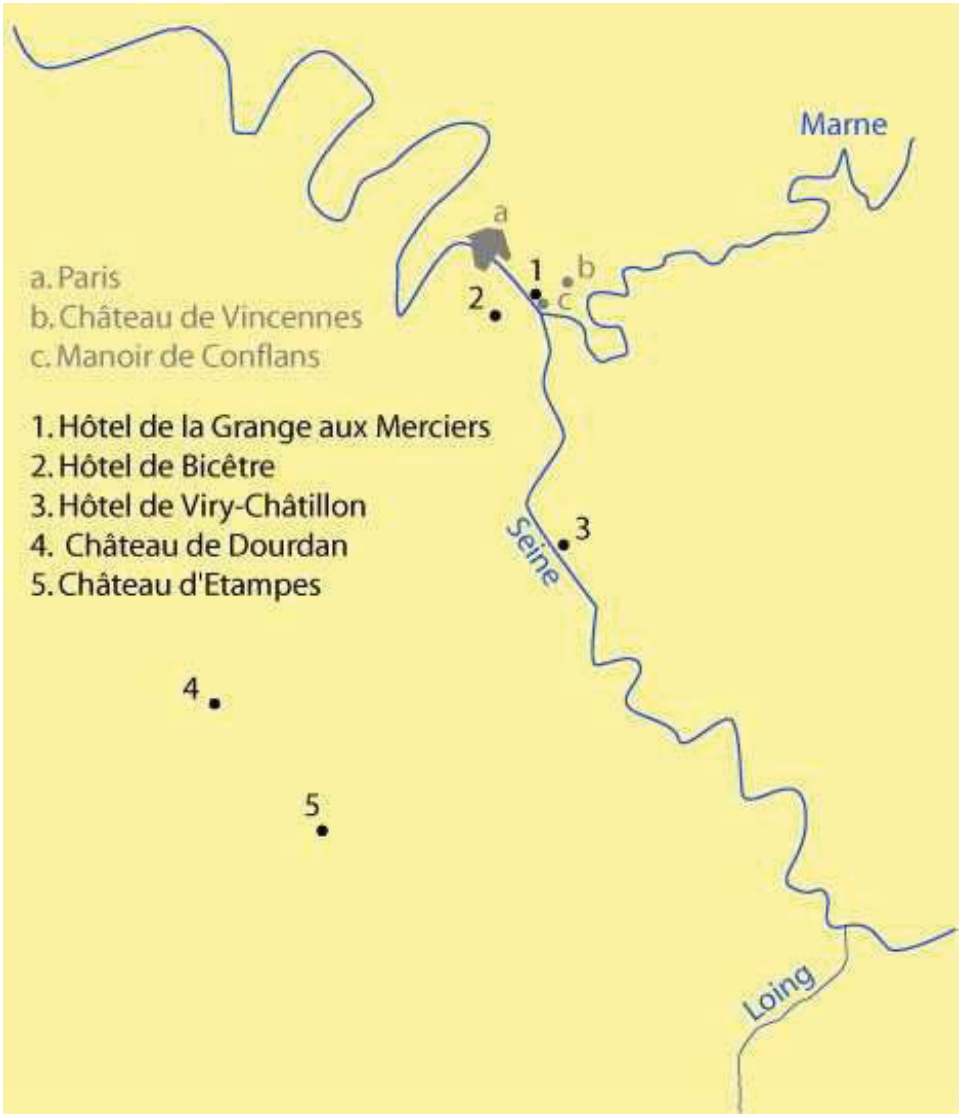

Carte 17. Les résidences de Jean de Berry aux environs de Paris, ill. T. Rapin.

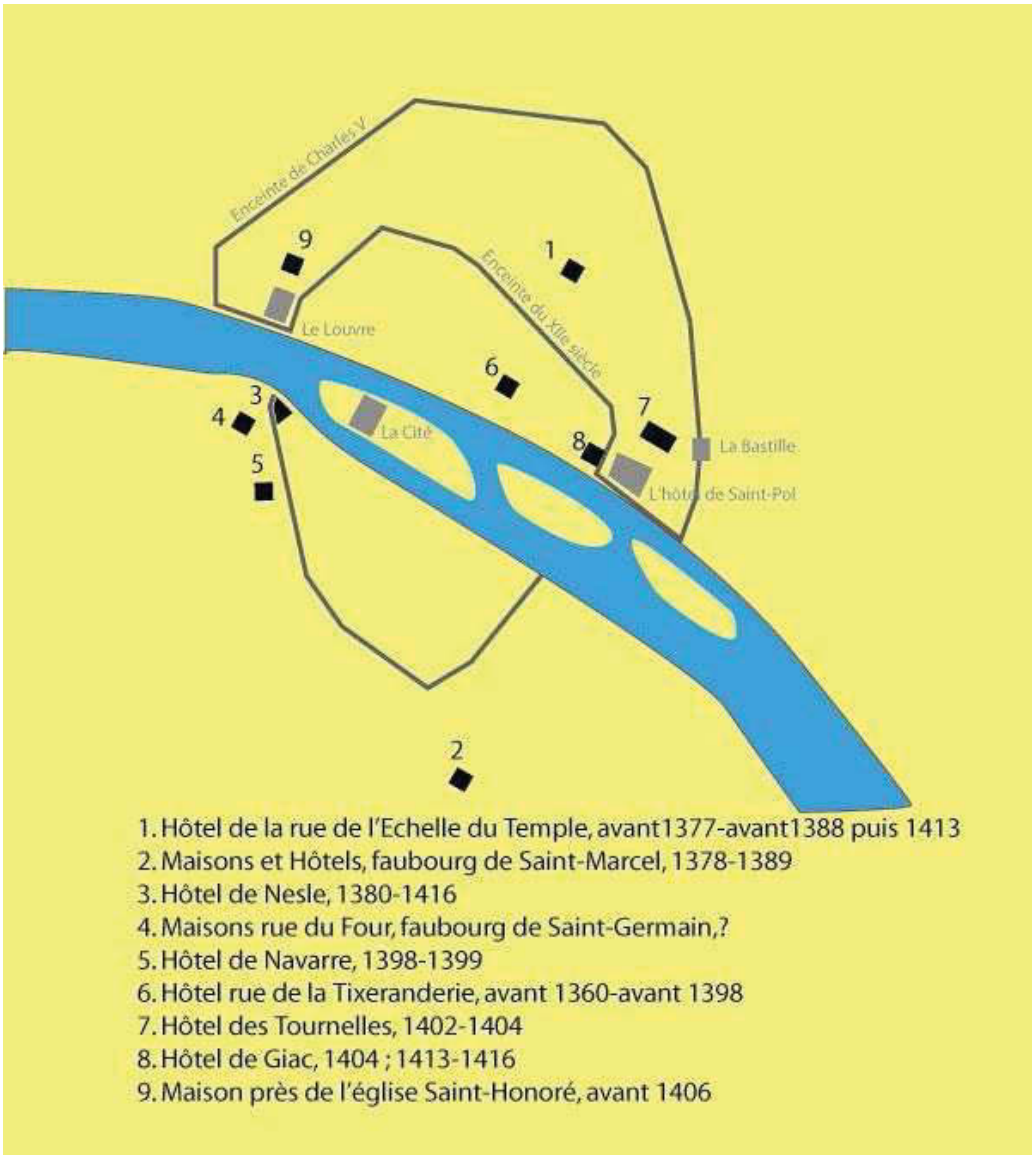

Carte 18. Le patrimoine foncier de Jean de Berry à Paris et dans ses proches environs, ill. T. Rapin.

1. L'hôtel de Nesle

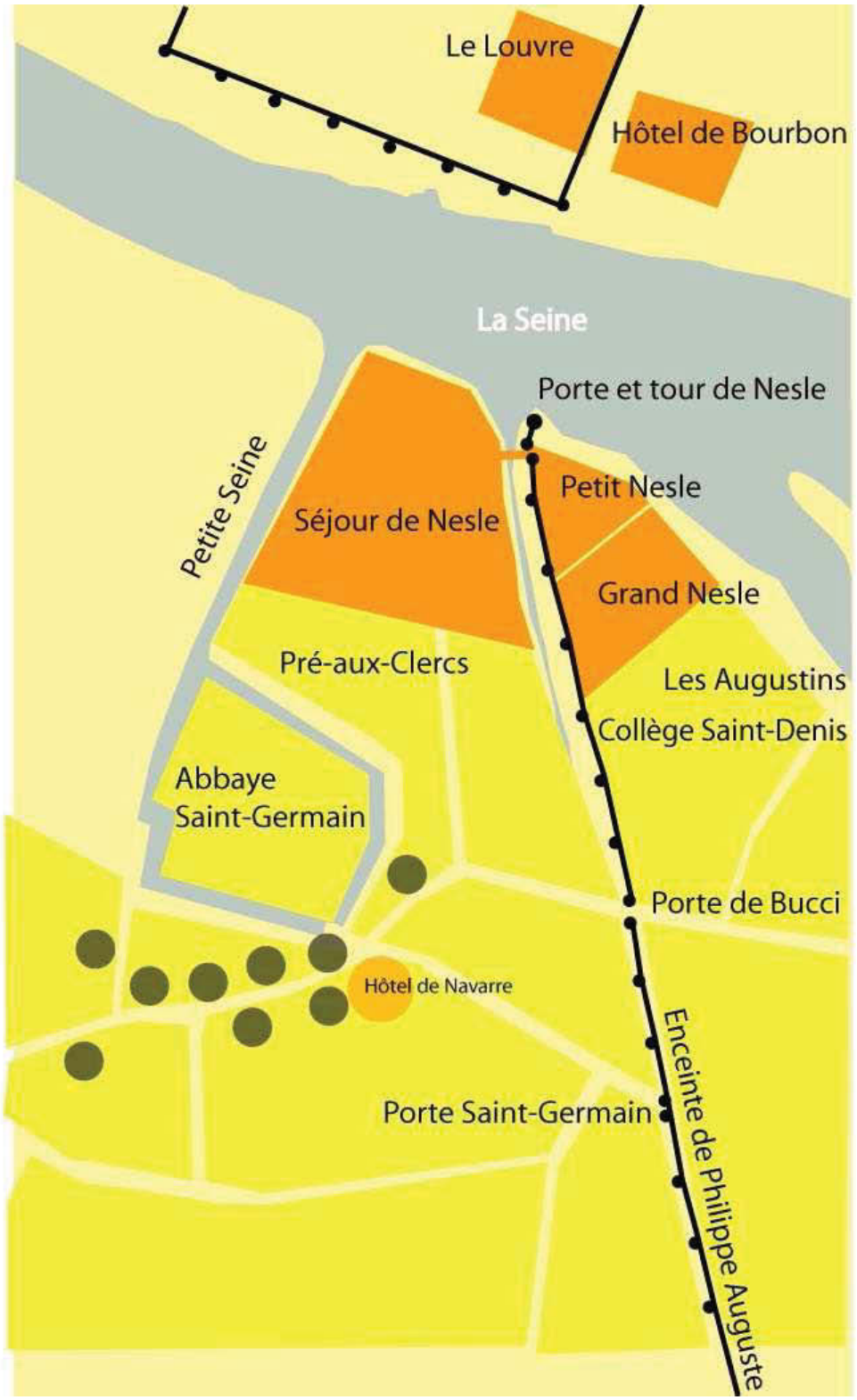

Carte 19. Paris, plan du quartier Saint-Germain montrant la situation de l'hôtel et du Séjour de Nesle. Les points foncés indiquent les emplacements des hôtels de plusieurs membres de la cour du prince, ill. T. Rapin d'après Lehoux Françoise, *Le bourg de Saint –Germain- des-Prés, des origines jusqu'à la fin de guerre de Cent Ans*, Paris, l'auteur, 1951.

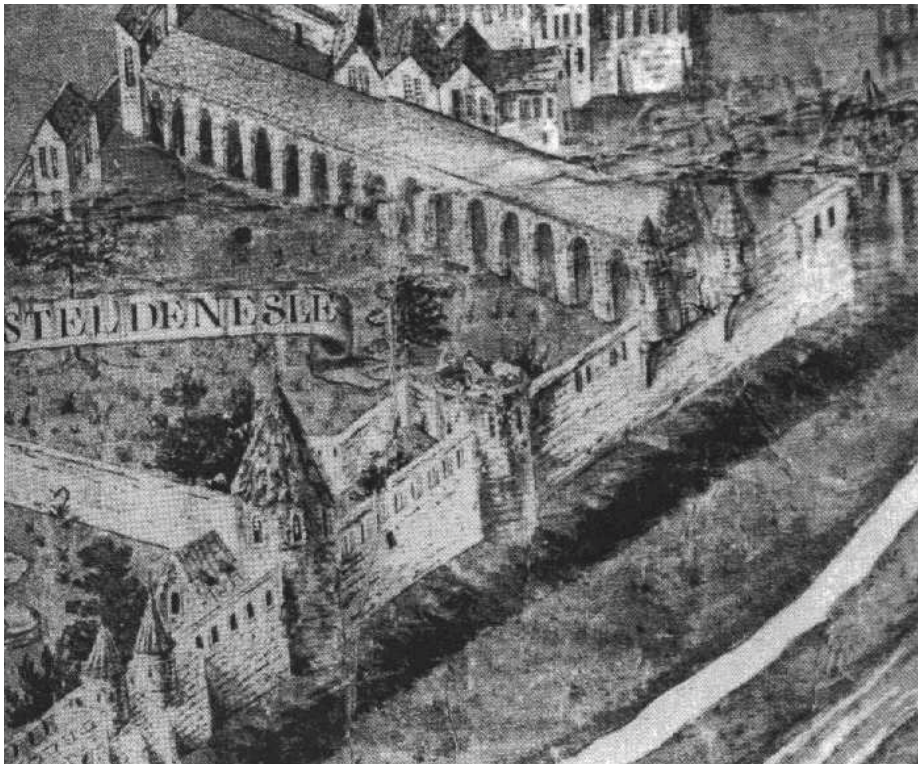

Figure 58. Paris, partie orientale de l'hôtel de Nesle, détail du plan de la Gouache, vers 1535 (Meunier Florian, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », in *La Création artistique en France* …).

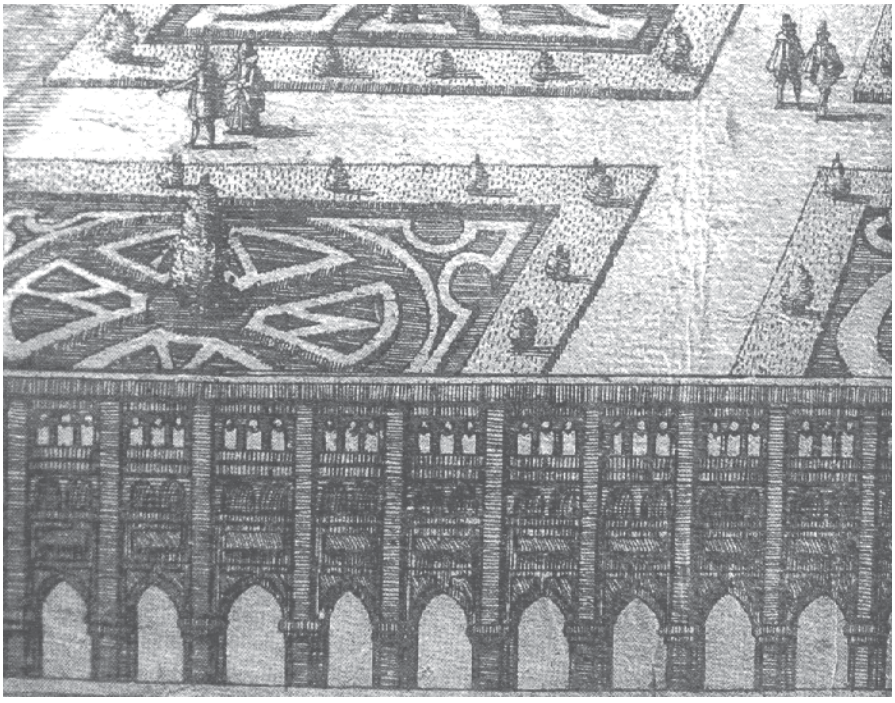

Figure 59. Paris, la grande galerie dernier vestige de l'hôtel de Nesle dans les jardins de l'hôtel de Nevers, gravure de Claude Chastillon, *op. cit.*, vers 1600.

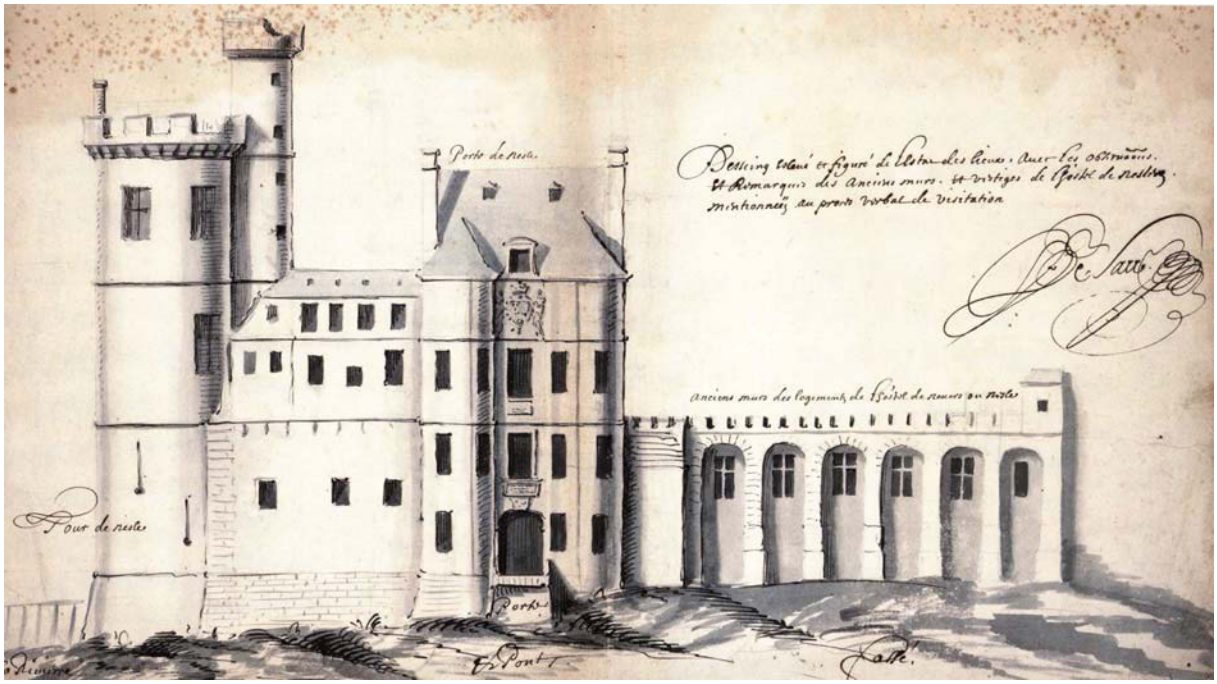

Figure 60. Paris, la tour et la porte de Nesle, élévation encre et lavis, Louis Le Vau, 1662 (Paris, Arch. nat., M 176, n°54).

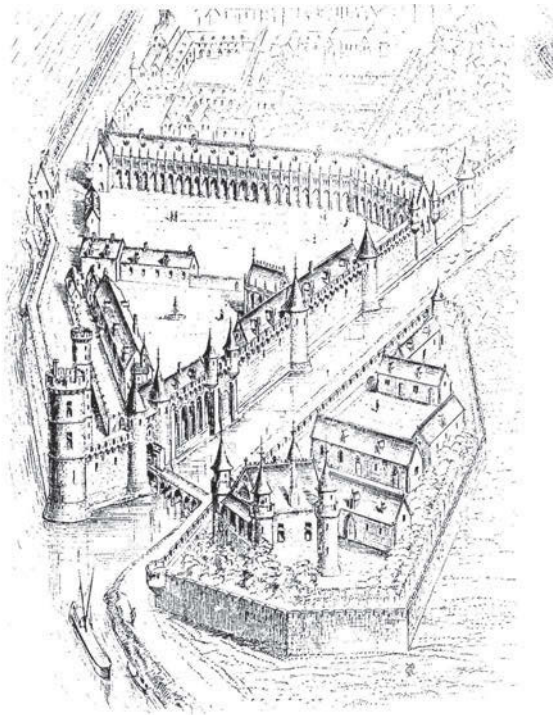

Figure 61, Paris, l'hôtel et le Séjour de Nesle, restitution Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*

2. L'hôtel de Bicêtre

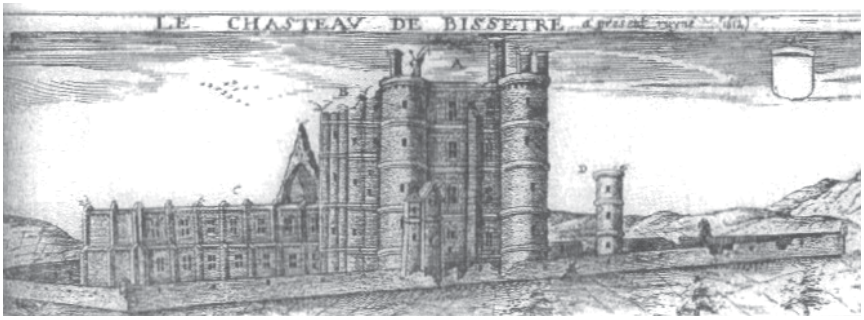

Figure 62. Bicêtre, vue de la tour et de la grande salle, gravure de Claude Chastillon, *op. cit.*, vers 1600.

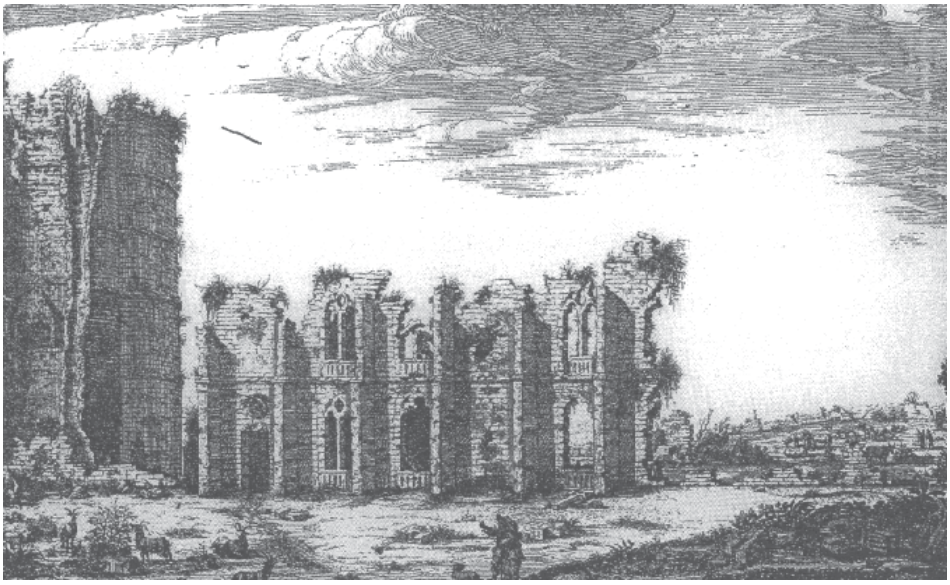

Figure 63. Bicêtre, vue des vestiges de la grande salle du château, gravure de Goyrand, XVIIe siècle (Meunier Florian, *op. cit.*).

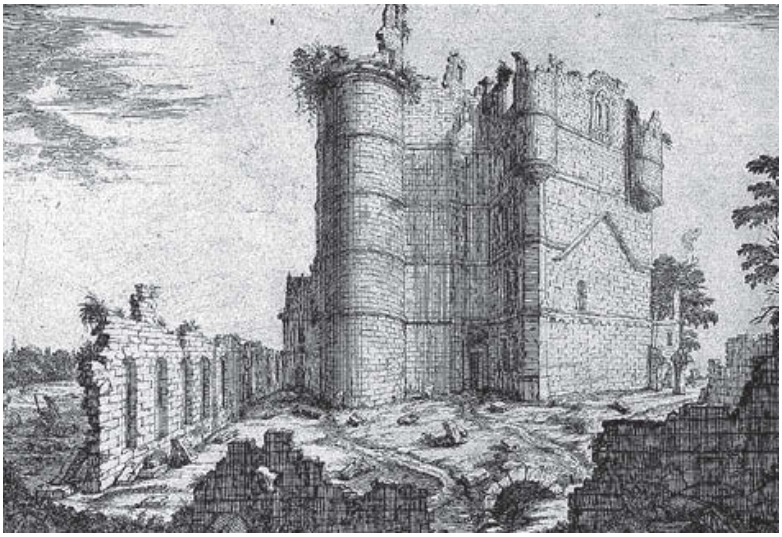

Figure 64. Bicêtre, vue des vestiges de la tour, Gravure de Goyrand, XVIIe siècle (Meunier Florian, *op. cit.*).

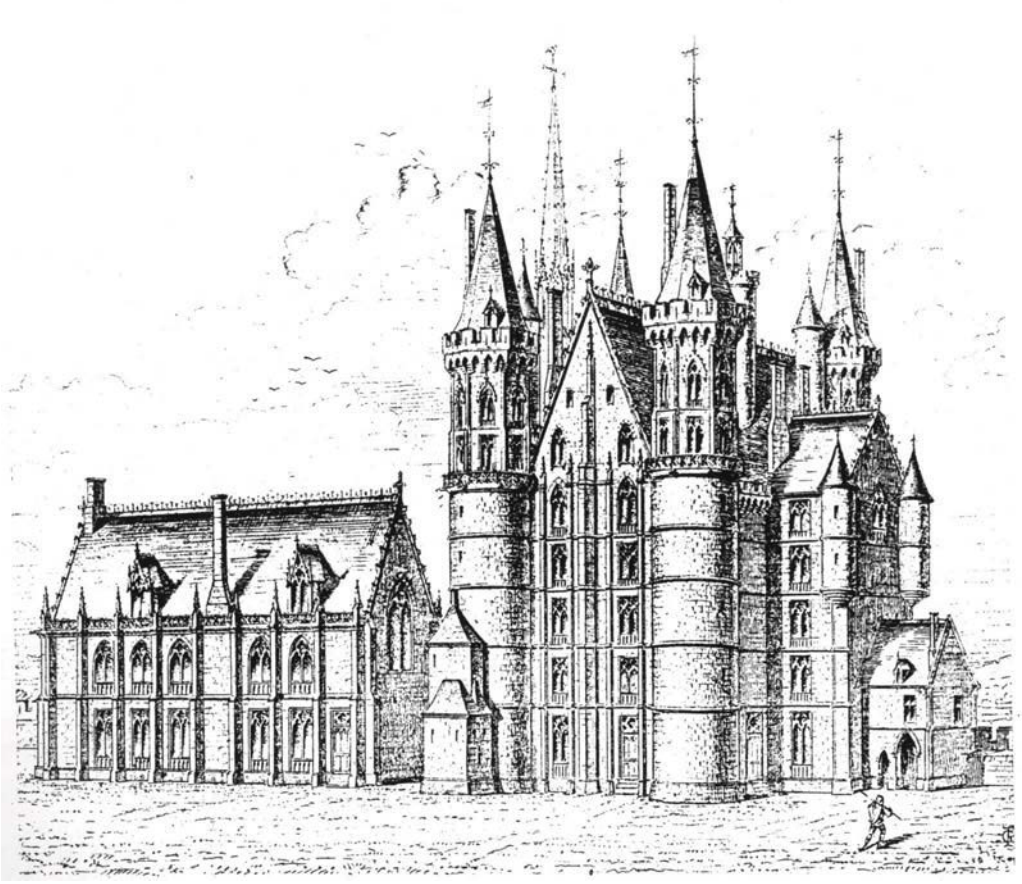

Figure 65. Bicêtre, restitution de l'ancien hôtel de Jean de Berry par Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*

3. Les châteaux d'Etampes et de Dourdan

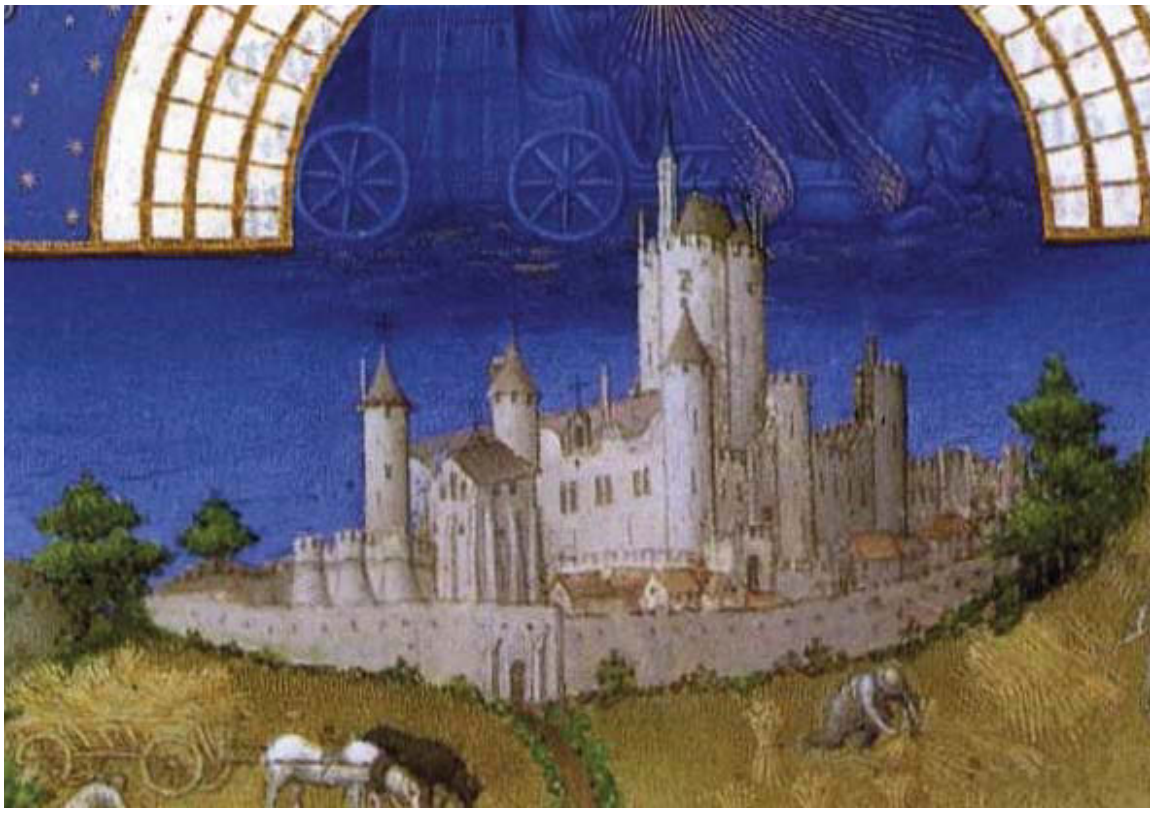

Figure 66. Etampes, représentation du château, détail du mois d'août du calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry* (Chantilly, Musée Condé, fol. 8v°).

Figure 67. Dourdan, représentation du château, mois d'avril du calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry* (Chantilly, Musée Condé, fol. 4v°).

ANNEXE II : TABLEAUX ET GRAPHIQUES

A. Les déplacements de Jean de Berry (d'après l'itinéraire de Françoise Lehoux)

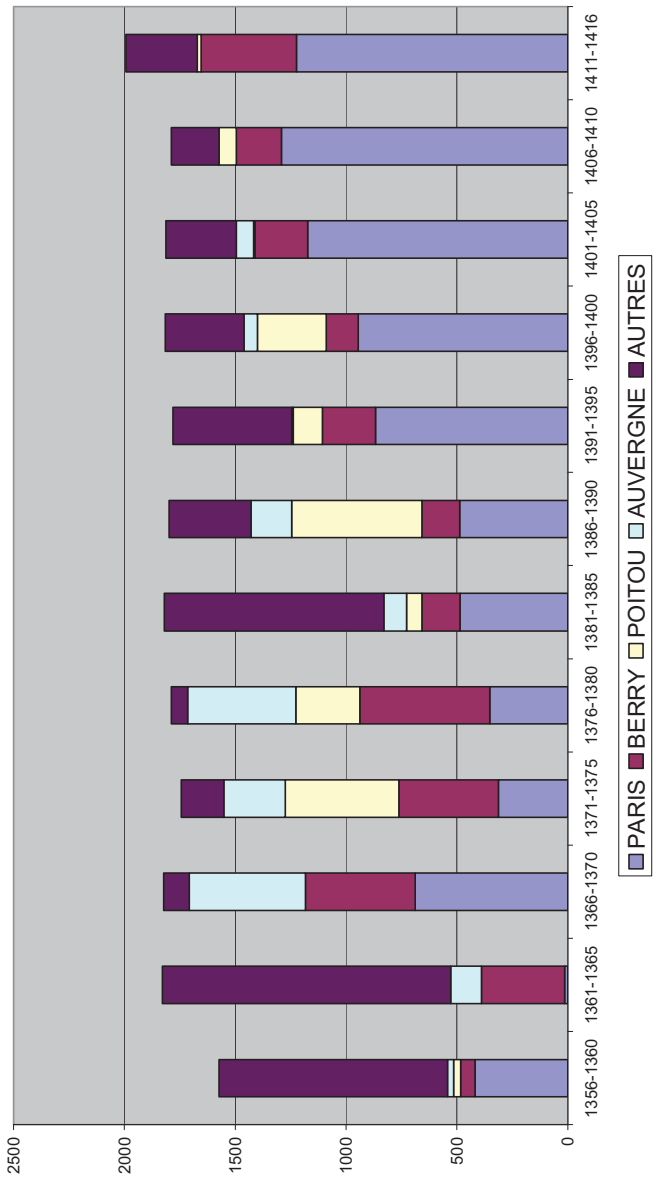

Graphique 1. Itinéraire du duc de Berry (1356-1416) exprimé en nombre de jours par période de quatre années[2413].

[2413] Françoise Lehoux fait débuter son itinéraire dès le début du gouvernement de Jean de Berry en 1356. Afin de faciliter la lecture, son travail a été traduit sur tableur par période de quatre années comptant chacune 1461 jours. Il s'agit bien sûr d'un total théorique que les lacunes ne permettent pas de recouvrir totalement. Notons que la dernière période est plus longue de six mois (le duc meurt le 15 juin 1416).

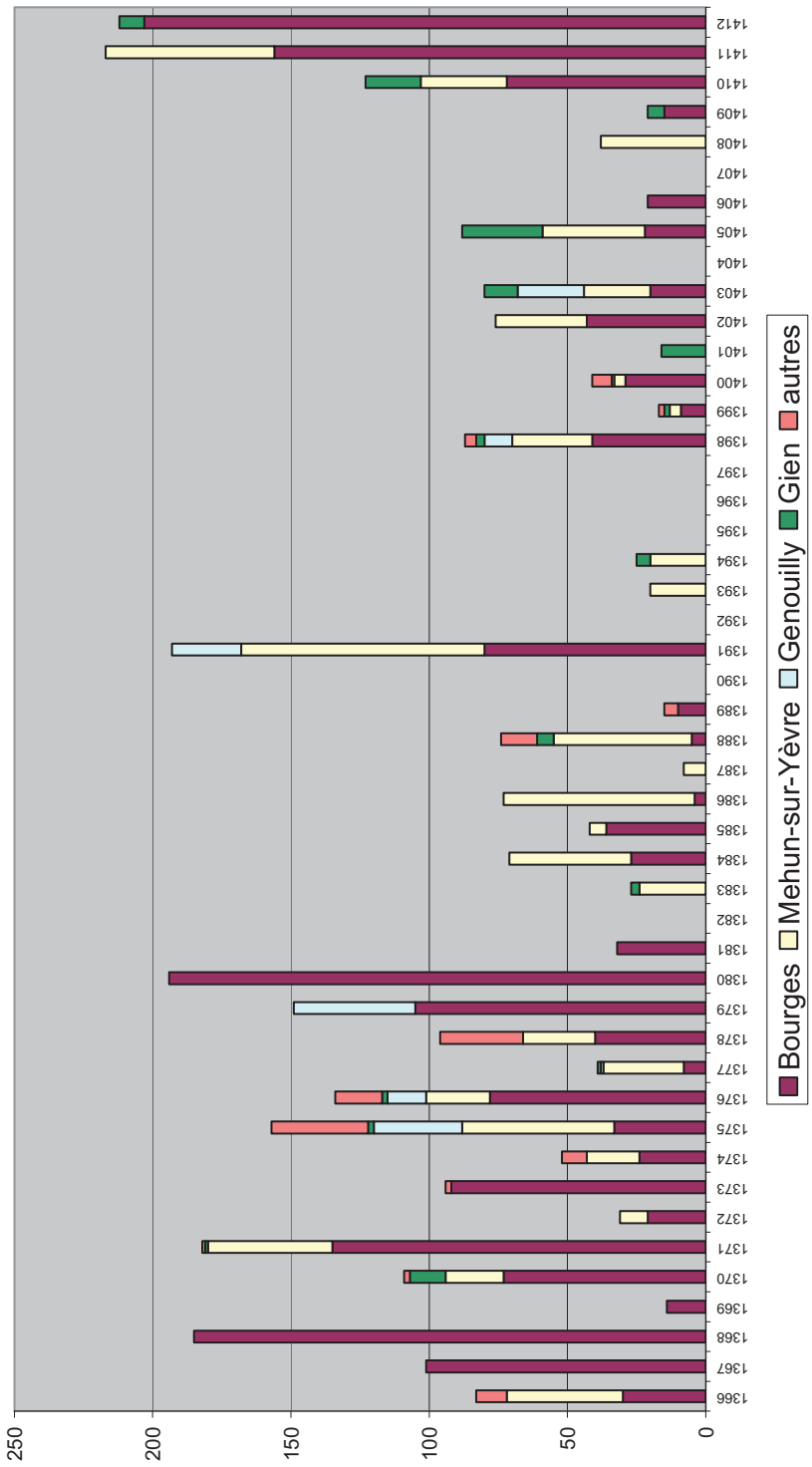

Graphique 2. Présence du prince en Berry (1366-1412) exprimé en nombre de jours par année.

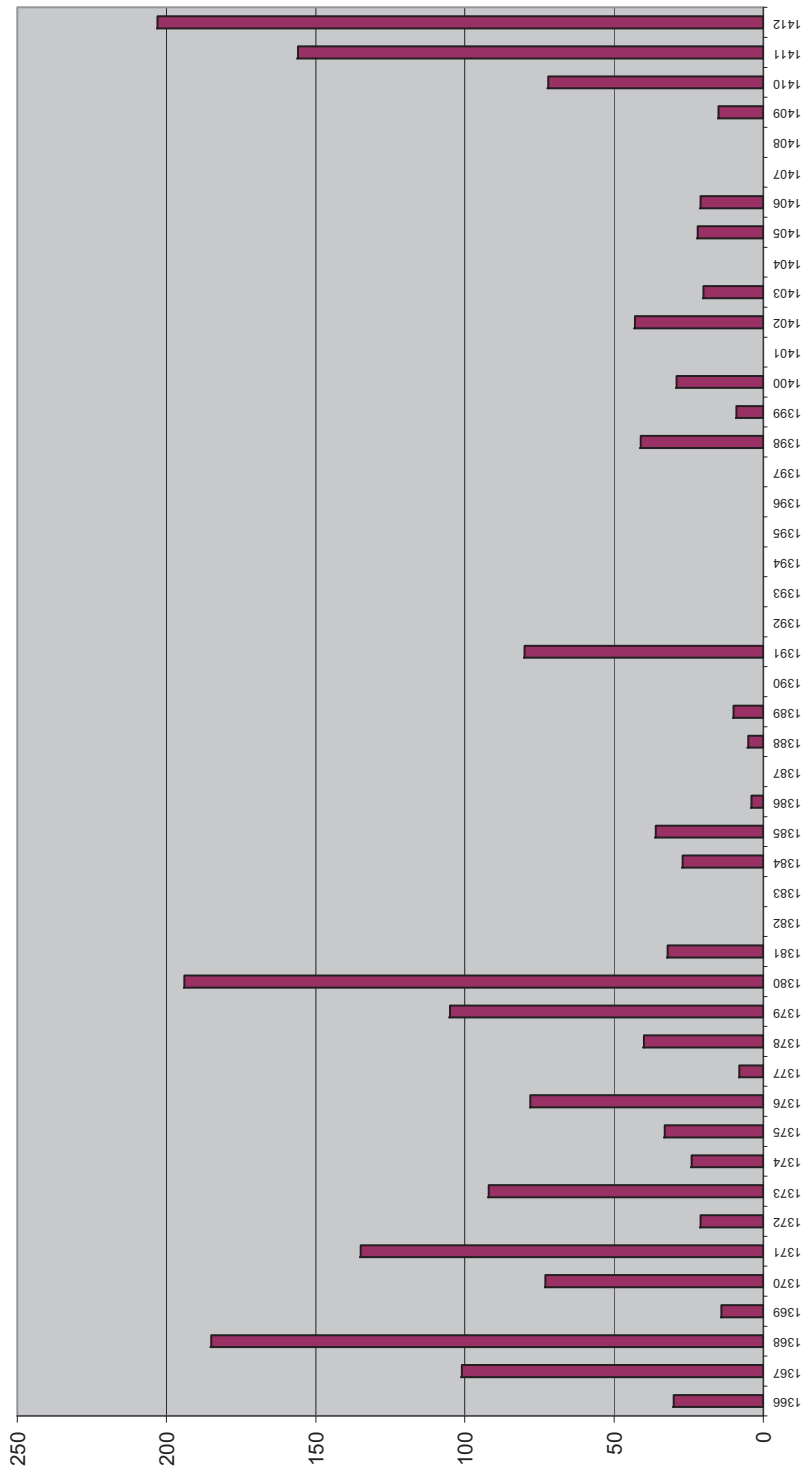

Graphique 3. Présences de Jean de Berry à Bourges (1366-1412).

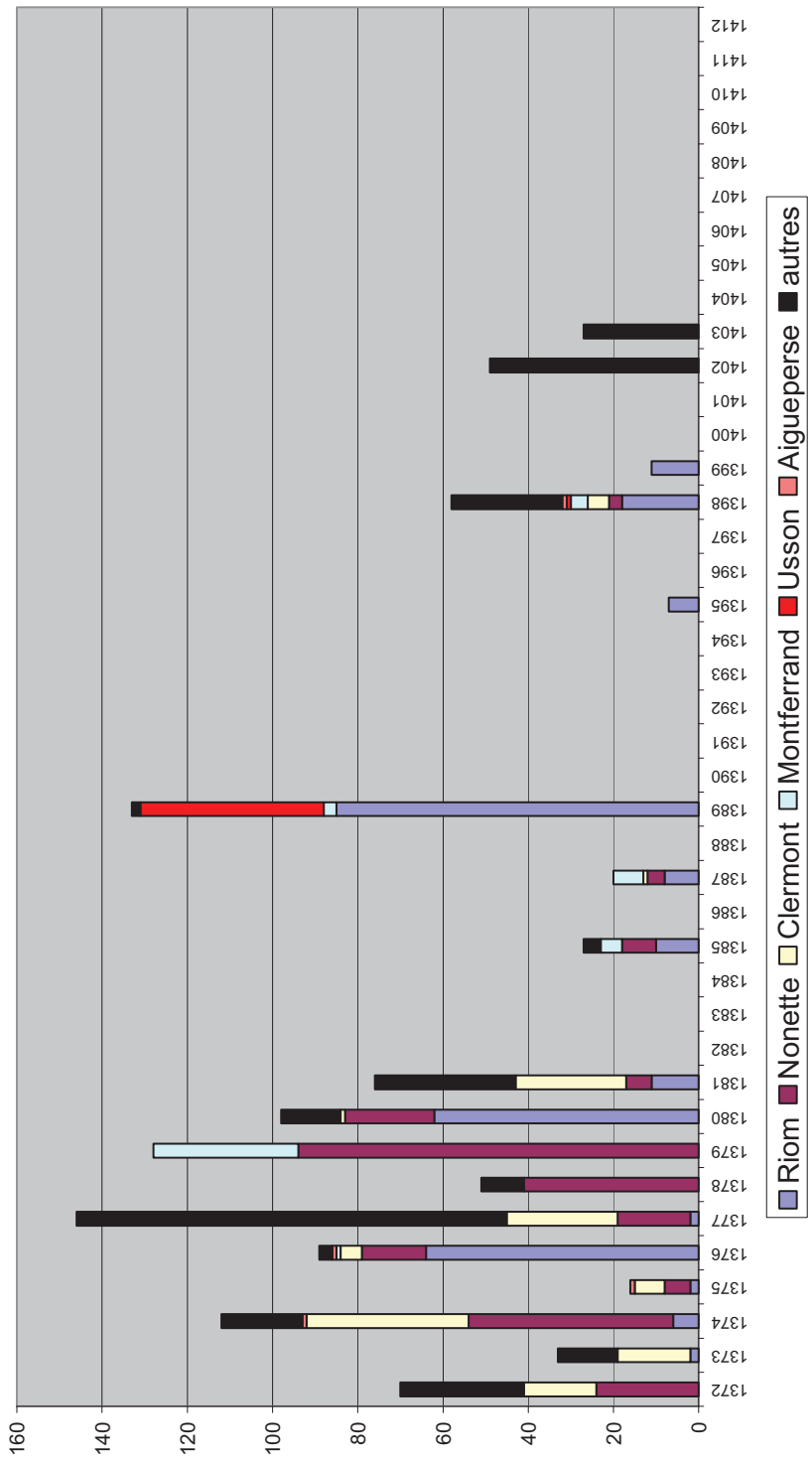

Graphique 4. Présences de Jean de Berry en Auvergne (1372 -1412).

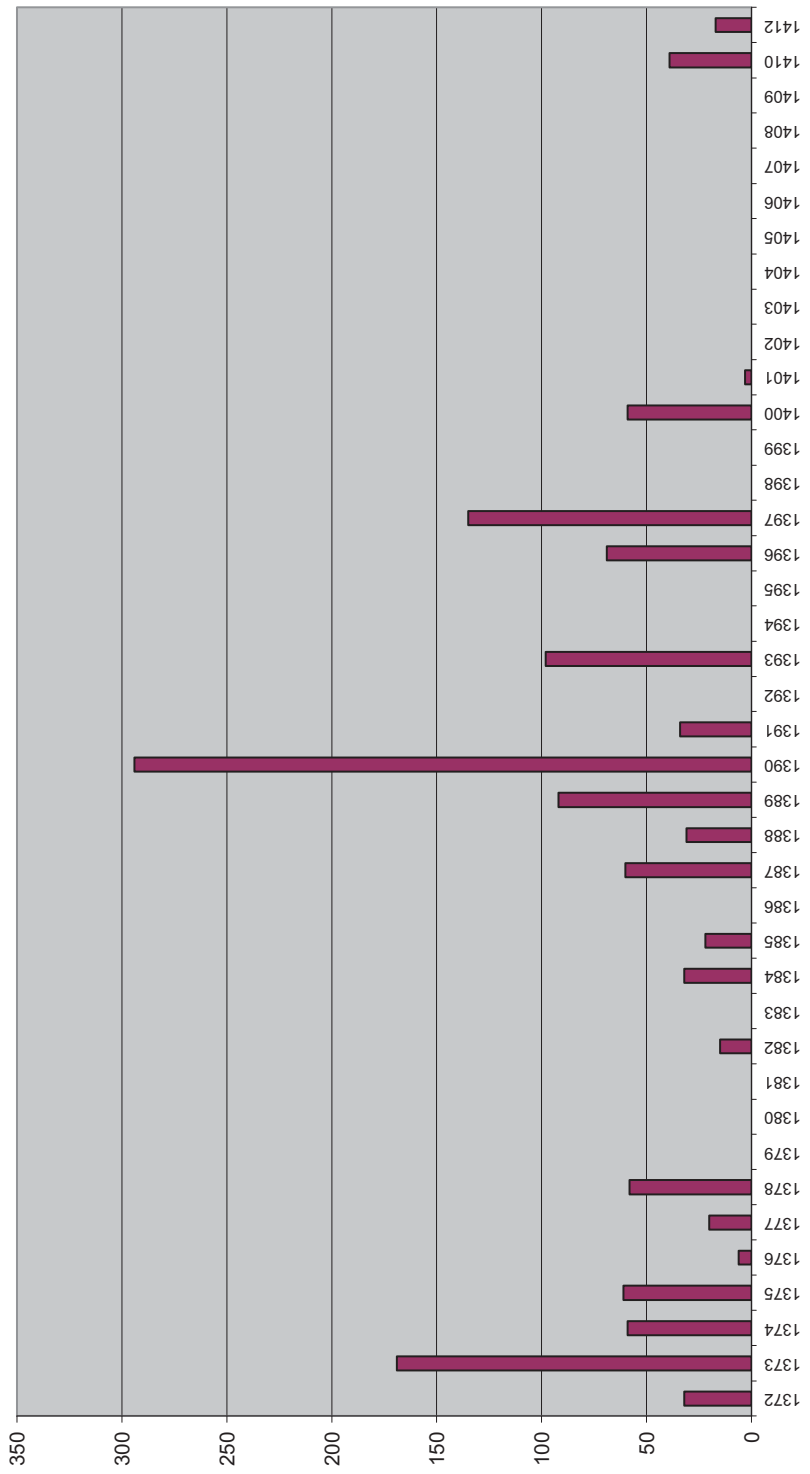

Graphique 5. Présences de Jean de Berry à Poitiers (1372-1412).

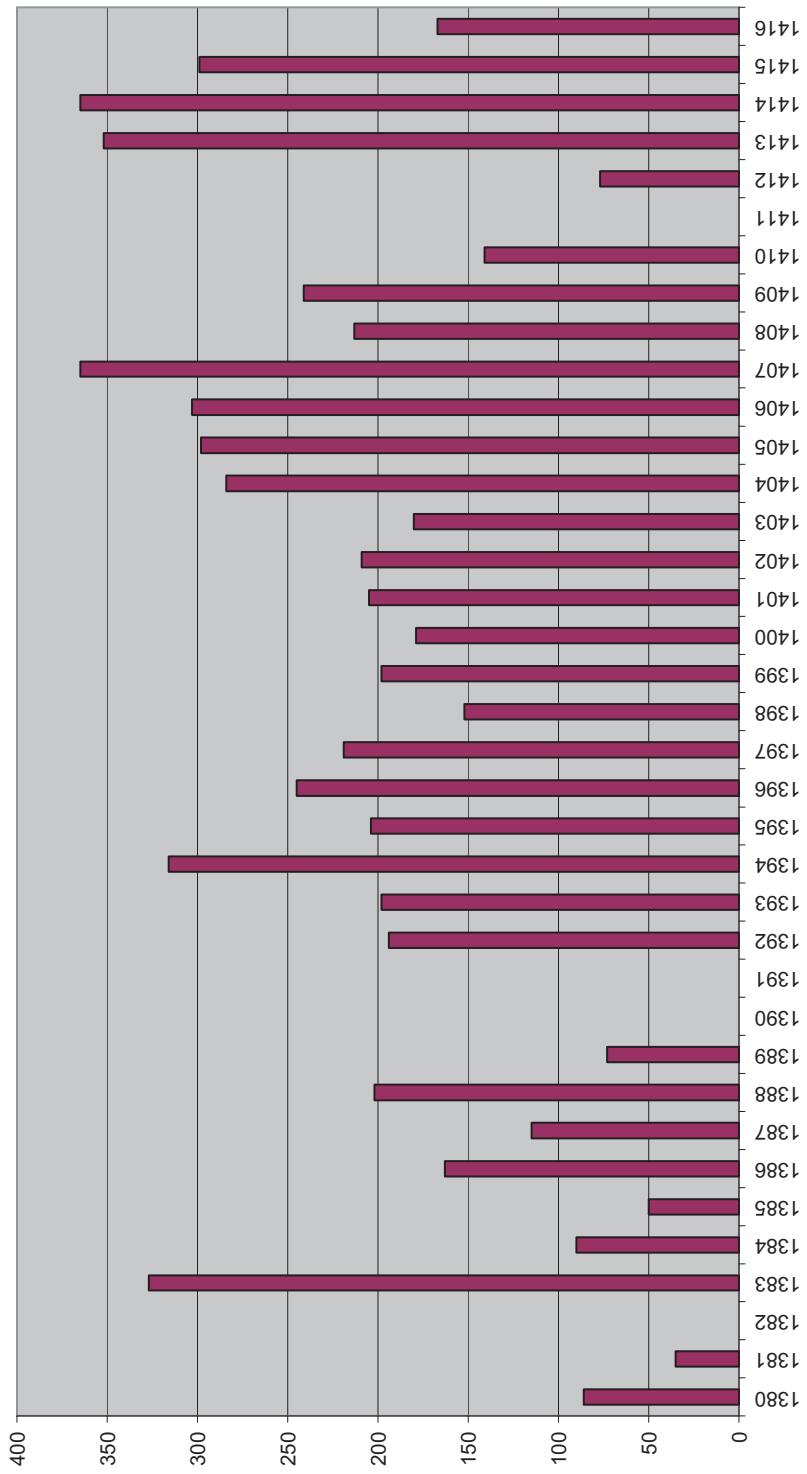

Graphique 6. Présences de Jean de Berry à Paris et en région parisienne (1380-1416).

B. L’administration des œuvres

1. Les chantiers et les hommes

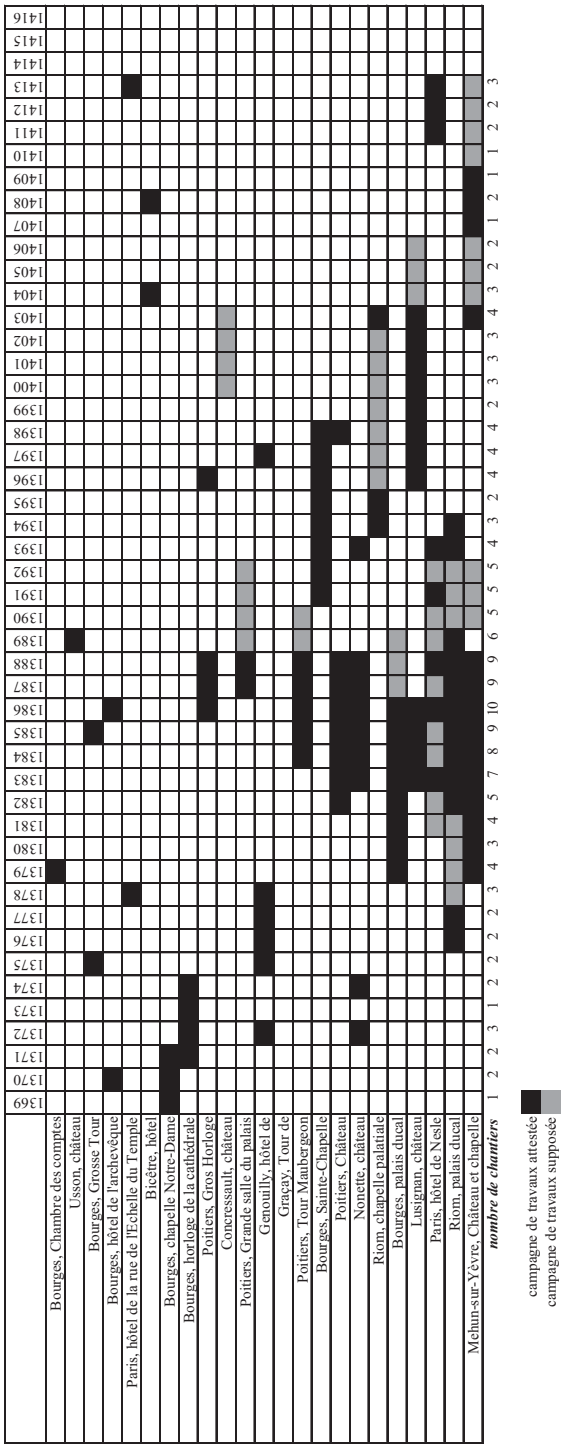

Tableau 1. Chronologie générale des chantiers ordonnés par Jean de Berry (1369-1414).

Fonction	Duché de Berry	Comté de Poitou	Duché d'Auvergne
Généraux maîtres des œuvres	Guy de Dampmartin (1369- 1404) Drouet de Dampmartin (1397-1413)		
Lieutenants du général maître d'œuvre	Jean Guérart (1382-1408)	Jean Caillou (1384-1385) Jean Guérart (1384-1409)	Pierre Juglar (1384) Hugues Jolis (1384-1386) Hugues Foucher (1386-1412)

Tableau 2. Les maîtres des œuvres de maçonnerie de Jean de Berry (1369-1416).

Duché de Berry	**Comté de Poitou**	**Duché d'Auvergne**
Colin de Villars (1370) Robert de Montenoyson (1403-1406) Guillaume de Marcilly (1412)	Jean Macé (1372-1384) Robert Fouchier (1384-1388)	?

Tableau 3. Les maîtres des œuvres de charpenterie de Jean de Berry (1370-1412).

Payeur des œuvres		Chantier	Durée attestée de service
Poitou	Etienne Gervais	Château et palais de Poitiers	8 novembre 1382–28 février 1388
	Jean Aubereau	Château de Lusignan	26 novembre 1397–26 novembre 1403
	Jean Chardon	Port de Niort	Mentionné en 1403
Auvergne	Robert Loyson	Palais de Riom	Avant le 1er août 1376
	Jean de Savignon	Palais de Riom	1er août 1376–1er août 1389
	Jean Bouton	Château d'Usson	7 décembre 1388–24 mai 1389
Berry	Huguenin Meschin	Palais de Bourges et château de Mehun-sur-Yèvre	21 mai 1380–21 mai 1382
	Jean de Chalemaigne	Château de Mehun-sur-Yèvre	1er octobre 1407–30 septembre 1409

Tableau 4. Les payeurs des œuvres de Jean de Berry.

2. La comptabilité de chantier

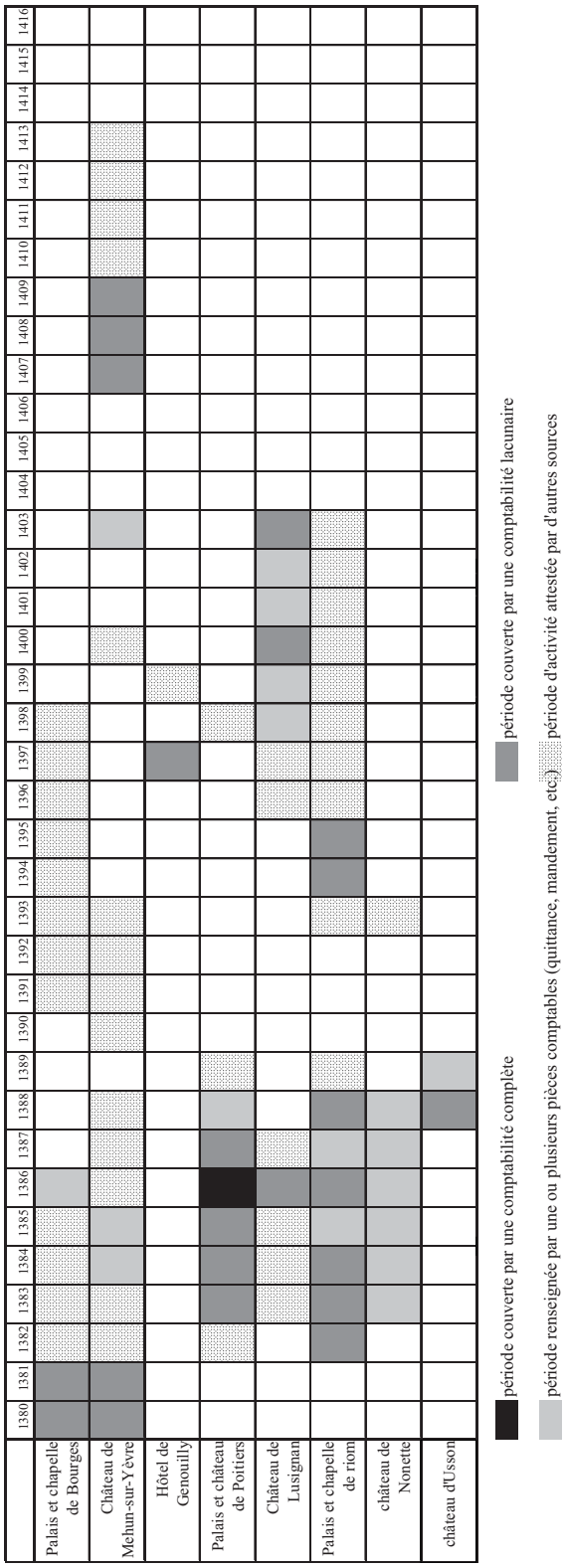

Tableau 5. Etat de la comptabilité de chantier (1380-1413).

Comptes des payeurs des œuvres			Dates des exercices		nombre de feuillets conservés
cote	**désignation**	**payeur des œuvres**	**Début (ns)**	**Fin (ns)**	
BnF, ms fr. 20686, fol. 13-20v°	Comptes du château de Poitiers	Etienne Gervais	9 fév. 1383	7 fév. 1384	8
BnF, ms fr. 20686, fol. 9-12v° et Arch. nat. KK 256, fol. 1-56v°	Comptes du palais et du château de Poitiers	Etienne Gervais	8 fév. 1384	12 fév. 1385	60
Arch. nat. KK 257a, fol. 1-39v°	Comptes du palais et du château de Poitiers	Etienne Gervais	13 fév. 1385	11 fév. 1386	39
Arch. nat. KK 257b, fol. 1-85v°	Comptes du palais et du château de Poitiers	Etienne Gervais	12 fév. 1386	10 fév. 1387	85
BnF, ms fr. 20686, fol. 21-21v°	Comptes du palais et du château de Poitiers	Etienne Gervais	11 fév. 1387	29 fév. 1388	1
BnF, ms fr. 20686, fol. 22-25v°	Comptes du château de Lusignan	?	23 sept. 1386	?	4
BnF, ms fr. 20 686, fol. 42-49v°	Comptes du château de Lusignan	Jean Aubereau	2 déc. 1399	29 nov. 1400	8
BnF, ms fr. 20686, fol. 50-57v°	Comptes du château de Lusignan	Jean Aubereau	4 déc. 1402	26 nov. 1403	8
BnF, ms fr. 11488, fol. 2-5v° et Arch. nat. KK 255, fol. 1-46v°	Comptes du palais de Riom	Jean de Savignon	1er août 1382	1er août 1384	51
BnF, ms fr. 11488, fol. 6-13v°	Comptes du palais de Riom	Jean de Savignon	1er août 1386	1er août 1387	8
Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109	Comptes du palais de Riom	Jean de Savignon	1er août 1387	1er août 1388	7
BnF, ms fr. 26027, n° 2296-2297v°	Comptes du palais de Riom	Jean de Savignon ?	1395	1396	2
BnF, ms fr. 26023, n° 1348-1353v°	Comptes du château d'Usson	Jean Bouton	7 déc. 1388	24 mai 1389	6
BnF, ms fr. 20686, 8-8v°	Comptes du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre	Huguenin Meschin	21 mai 1380	20 mai 1381	1
Arch. dép.,Cher, 8 G 1166, fol. 1-4v°	Comptes du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre	Huguenin Meschin	21 mai 1381	21 mai 1382	4
BnF, ms fr. 20686, fol. 58-59v°	Comptes du château du Mehun-sur-yèvre	Jean de Chalemaigne	1er oct. 1407	30 sept. 1408	2

Tableau 6. Les comptes des payeurs des œuvres de Jean de Berry, 1380-1408 (294 feuillets au total). Seul le compte indiqué en gris est complet.

Comptes	Chapitres						
désignation	Présentation du compte	Lettre de commission du payeur	Recettes	dépenses			
				Travaux en régie	Marchés	Gages	Balance générale
Compte d'Etienne Gervais, payeur du palais, du château et du bateau de Poitiers (9 février 1383 - 8 février 1384)	■	■	■	■			
Compte d'Etienne Gervais, payeur du palais, du château et du bateau de Poitiers (8 février 1384 – 12 février 1385)	■		■	■	■	■	■
Compte d'Etienne Gervais, payeur du palais, du château et du bateau de Poitiers (12 février 1385 – 10 février 1386)	■		■	■	■	■	■
Compte d'Etienne Gervais, payeur du palais, du château et du bateau de Poitiers (12 février 1386 – 10 février 1387)	■		■	■	■	■	■
Compte d'Etienne Gervais, payeur du palais, du château et du bateau de Poitiers (11 février 1387 – 28 février 1388)	■						
Compte du payeur du château de Lusignan (23 septembre 1386 - ?)				■			
Compte de Jean Aubereau, payeur du château de Lusignan (2 décembre 1399 – 29 novembre 1400)	■		■	■			
Compte de Jean Aubereau, payeur du château de Lusignan (4 décembre 1402 – 26 novembre 1403)	■		■	■			
Compte de Jean de Savignon, payeur du palais de Riom (1er août 1382 – 1er août 1384)	■	■	■	■	■		■
Compte de Jean de Savignon, payeur du palais de Riom (1er août 1386 – 1er août 1387)				■			
Compte de Jean de Savignon payeur du palais de Riom (1er août 1387-1er août 1388)				■	■		
Compte du payeur du palais de Riom (1395 -1396)				■	■		
Compte de Jean Bouton, payeur du château d'Usson (7 décembre 1388 – 24 mai 1389)	■		■	■			
Compte de Huguenin Meschin, payeur du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre (21 mai 1380 – 20 mai 1381)	■		■	■			
Compte de Huguenin Meschin, payeur du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre (21 mai 1381 – 21 mai 1382)				■			
Compte de Jean de Chalemaigne, payeur du château de Mehun-sur-Yèvre (1er octobre 1407 – 30 septembre 1408)					■	■	■

Tableau 7. Etat de la comptabilité des payeurs des œuvres de Jean de Berry. Les chapitres conservés sont indiqués en gris.

Dépôt	BnF ms fr. 11488	Arch. nat., KK 255						
Fol.	2-5v°	1-6v°	7-14v°	15-22v°	23-30v°	31-38v°	39-45v°	46-46v°
Cahier n°	I	II	III	IIII	V	VI	VII	VIII
État								

Cahier complet

Cahier incomplet

Tableau 8. Reconstitution du premier compte de Jean de Savignon (1er août 1382 – 1er août 1384).

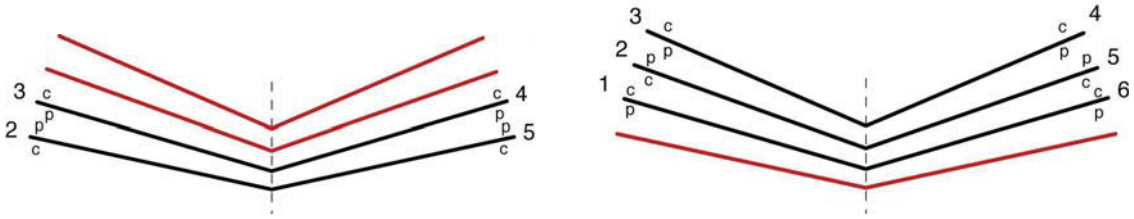

Premier cahier (BnF, ms fr.11488, fol. 2-5v°)

et deuxième cahier (Arch. nat., KK 255, fol. 1-6v°)

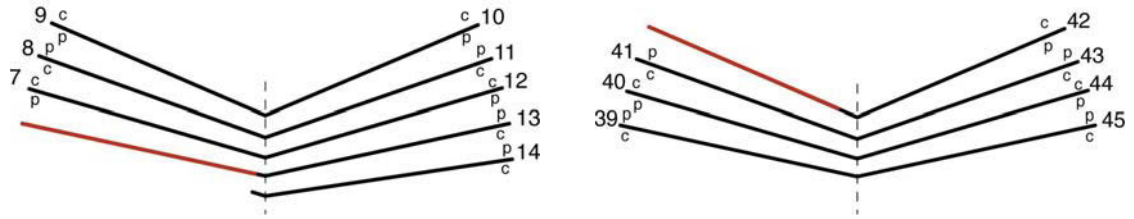

Troisième cahier (Arch. nat., KK 255, fol. 7-14v°)

et septième cahier (Arch. nat., KK 255, fol. 39-45v°)

Figure 68. Schéma des quatre premiers cahiers incomplets du compte de Jean de Savignon payeur des œuvres du palais de Riom (1er août 1382 au 1er août 1384). P : côté poils ; C : côté chair ; les feuillets disparus sont indiqués en rouge.

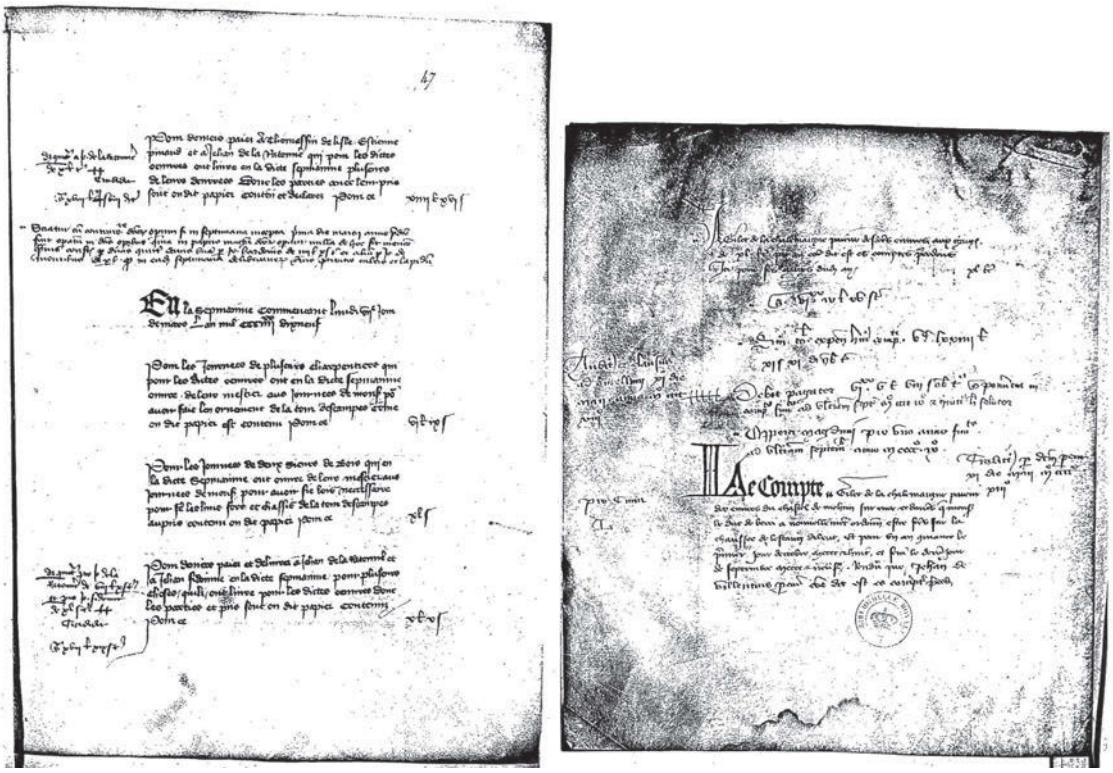

Figure 69. Présentation générale des comptes de chantier. Celle-ci varie sensiblement d'un payeur à l'autre. Compte de Jean Aubereau, payeur du château de Lusignan (à gauche) et compte de Gilet de Chalemaigne payeur du château de Mehun-sur-Yèvre (à droite). On remarque les annotations marginales laissées par les auditeurs de la Chambre des comptes (Paris, BnF, ms fr. 20686).

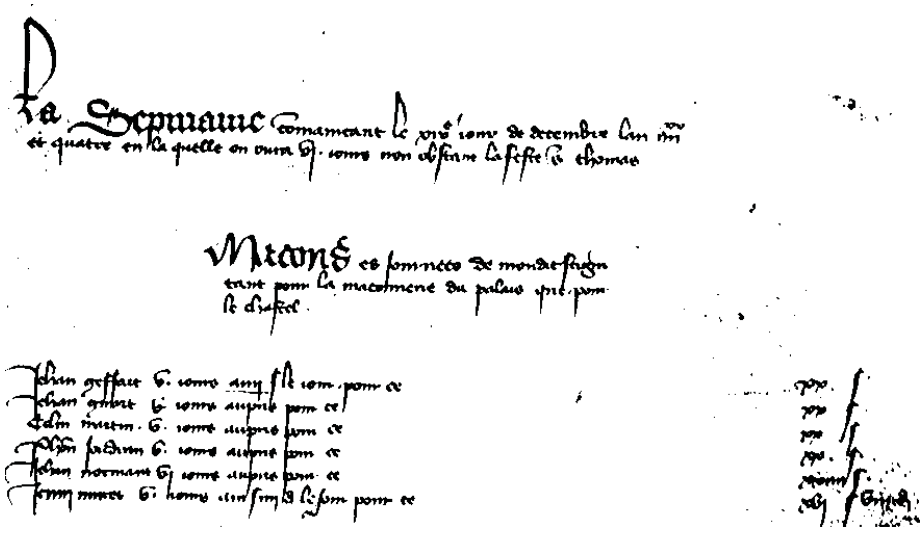

Figure 70. Exemple de comptabilité développée précisant l'identité et le salaire de chaque homme, journées de maçons, compte d'Etienne Gervais, payeur des œuvres du palais et du château de Poitiers, 9 février 1383 - 12 février 1385 (Paris, Arch. nat. KK 256, fol. 37).

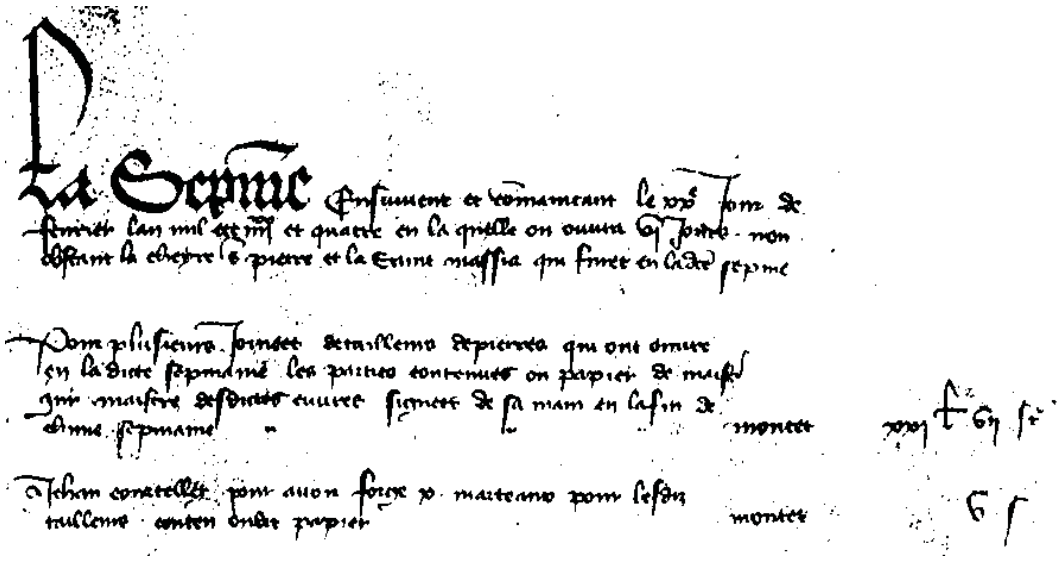

Figure 71. Exemple de transcription synthétique se contentant d'indiquer les dépenses globales affectées à chaque poste (taille de pierre, charpenterie, etc.), compte d'Etienne Gervais, payeur des œuvres du palais et du château de Poitiers, 12 février 1385 – 10 février 1386 (Paris, Arch. nat., KK 257a, fol. 3v°).

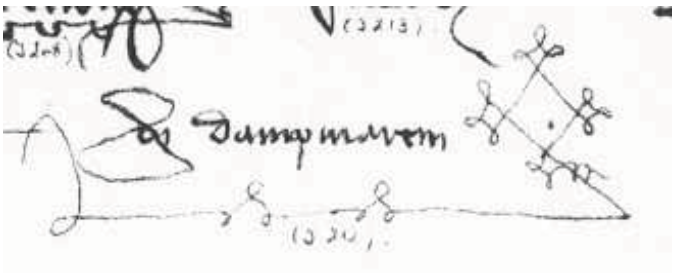

Figure 72. Unique exemplaire de la signature autographe de Guy de Dampmartin, certificat de travaux faits au Gros Horloge de Poitiers (Poitiers, Médiathèque François-Mitterand, Arch. mun., 27 J, n° 112).

Figure 73. Les pièces justificatives : liasse des quittances et d'ordres de paiements liés par un lacet de parchemin et rendus avec les comptes afin de justifier les dépenses (Poitiers, Médiathèque François-Mitterand, Arch. mun.)

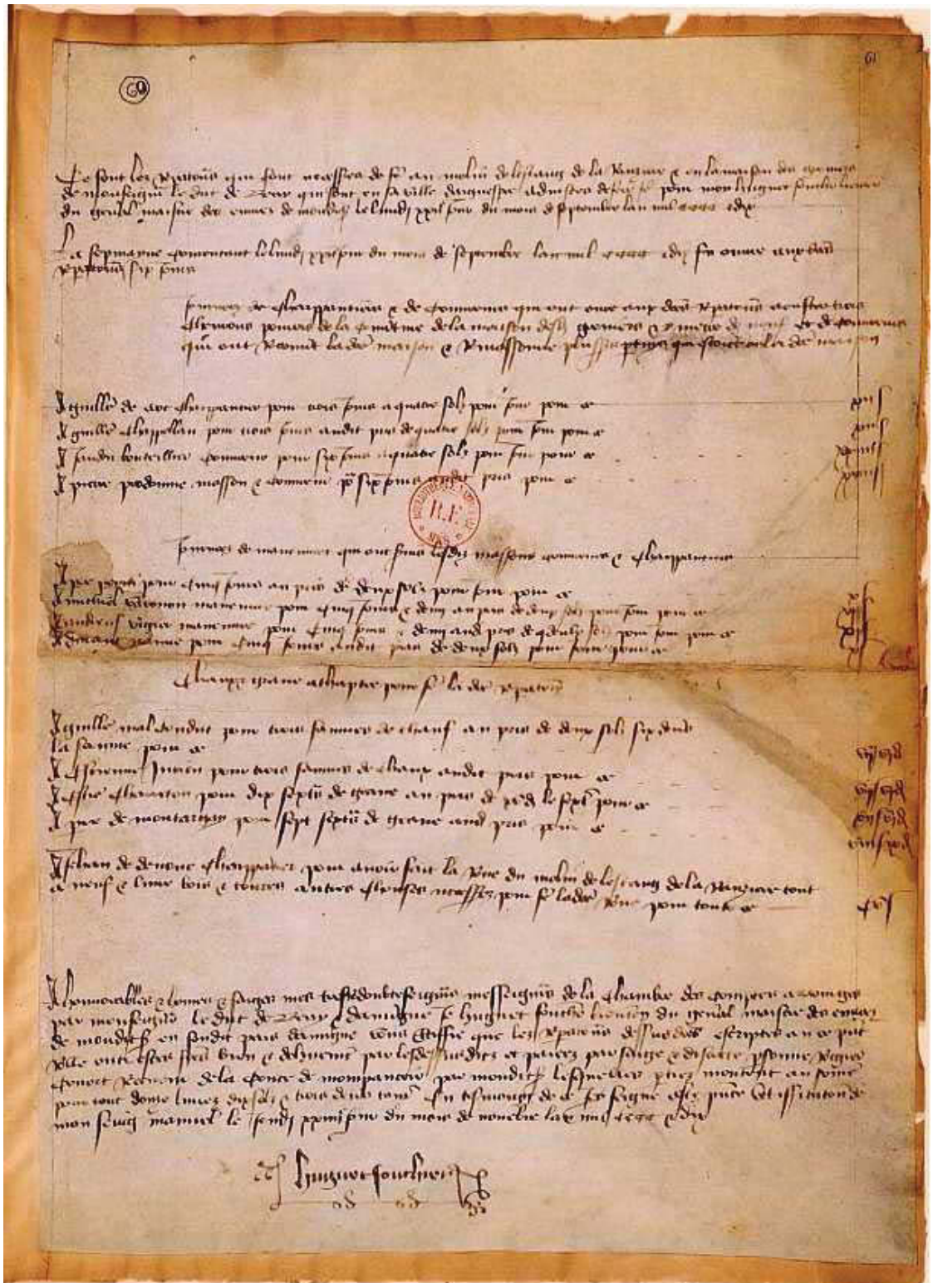

Figure 74. Certificat signé d'Hugues Foucher pour des travaux réalisés au Moulin de l'Etang de la Rauzière et aux greniers du duc de Berry à Aigueperse en 1410 (Paris, BnF, nouv. acq. fr., 22045, n°61).

3. La gestion des chantiers

a) Les chantiers et les finances ducales

1374	recette	Dépenses pour œuvres et dépense globale	balance
Avis n°1	**40165 £**	*Horloge de Bourges : 480 £* *Château de Nonette : 4260 £* *Gages du maître d'œuvre et du payeur des œuvres : 200 £* **61244 £**	**21080 £**
Avis n°2	**37765 £**	*Horloge de Bourges : 500 £* *Château de Nonette : 4200 £* *Gages du maître d'œuvre et du payeur des œuvres : 200 £* **78036 £**	**40271 £**

Tableau 9. Les avis des finances générales pour l'année 1374, présentés au duc devant son conseil (Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemy de Noces…).

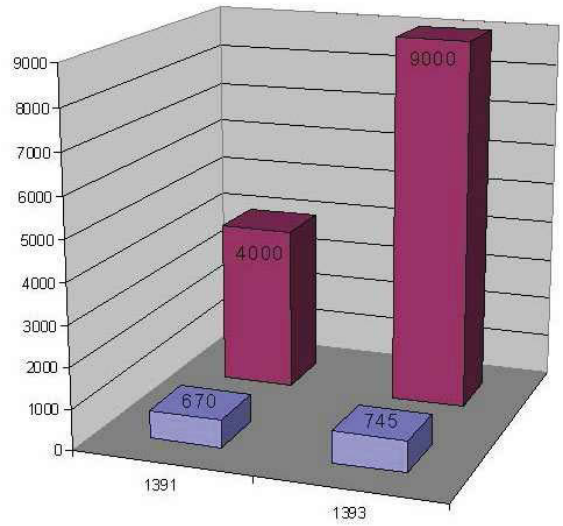

Graphique 7. Les besoins financiers d'un grand chantier résidentiel. Le rendement d'un domaine (la baronnie de Graçay dans le duché de Berry) comparé aux besoins financiers du chantier de Nesle pour les années 1391 et 1393 (en £ tournois).

Afin de rendre plus compréhensible des tableaux présentés dans ce chapitre, je rappelle ci-dessous l'organisation générale des comptes de chantier étudiés.

Recettes	**Dépenses**					**Balance ou solde**
	Régie (dépenses soldées chaque semaine)			Marchés (dépenses soldées à la réception des ouvrages)	Gages à l'année (payeur des œuvres) Vacations Dons divers Frais d'écriture comptable	
	Journées d'ouvriers	Approvisionnement ou dépenses communes	Gages à la semaine (maître d'œuvre)			
A	**B**					**A - B**

b) Le chantier du palais de Bourges

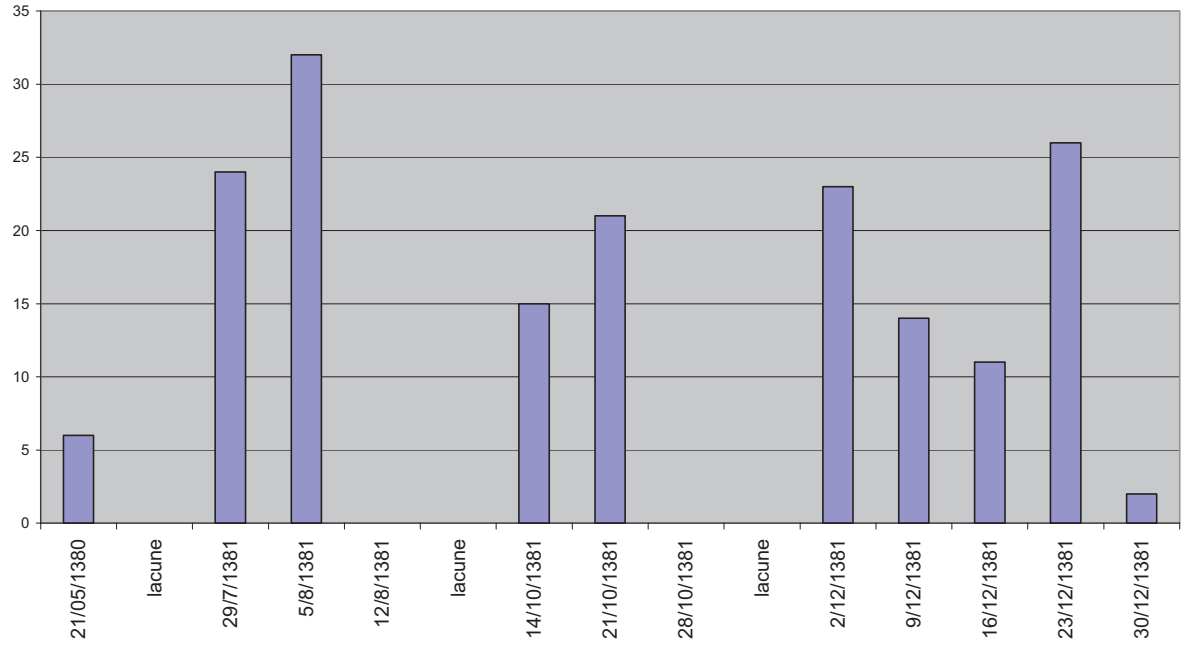

Tableau 10. Bourges, dépenses hebdomadaires, 21mai 1380 – 30 décembre 1381.

nom	total	21/5/1380	lacune	5/8/1380	12/8/1380	lacune	14/1/1381	21/8/1381	lacune	2/12/1381	9/12/1381	16/12/1381	23/12/1381
Bertaut Jean	**28**			5	5			6			6	5	1
Fromaige Gilet	**28**			5	5			6			6	5	1
Nevers Jean (de), couveur	**28**			5			5	6			6	5	1
Dodin Thévenin	**23**			5				6			6	5	1
Besançon Jean (de)	**22**			5	5			6			6		
Blois Jean (de)	**22**	5		5				6			6		
Huy Jean (de)	**22**			4				6			6	5	1
Mayence Claus (de)	**17**	5		2	5			4				1	
Mignot Jean	**16**			5			5	6					
Guérart Jean	**14**			5	3			6					
Bourguignon Jean (le)	**10**			5	5								
Fribourg Broquart (de)	**5**							5					
Cotin Perrot	**4**			4									
Camus Jean (le)	**2**			2									
Total	**240**	**10**		**56**	**28**		**10**	**63**		**0**	**42**	**26**	**5**

Tableau 11. Bourges, journées des maçons et tailleurs de pierre
21 mai 1381 - 23 décembre 1381.

nom	salaire
Guérart Jean	7 s
Bertaut Jean	6 s 8d
Fribourg Broquart (de)	6 s 8d
Huy Jean (de)	6 s 8d
Mayence Claus (de)	6 s 8d
Besançon Jean (de)	5 s
Blois Jean (de)	5 s
Dodin Thévenin	5 s
Bourguignon Jean (le)	4 s
Cotin Perrot	4 s
Fromaige Gilet	4 s
Nevers Jean (de), couveur	4 s
Camus Jean (le)	3 s
Mignot Jean	3 s

Tableau 12. Bourges, salaires quotidiens des maçons et tailleurs de pierre
21 mai 1380 – 30 décembre 1381.

c) Le chantier du palais et du château de Poitiers

Les recettes

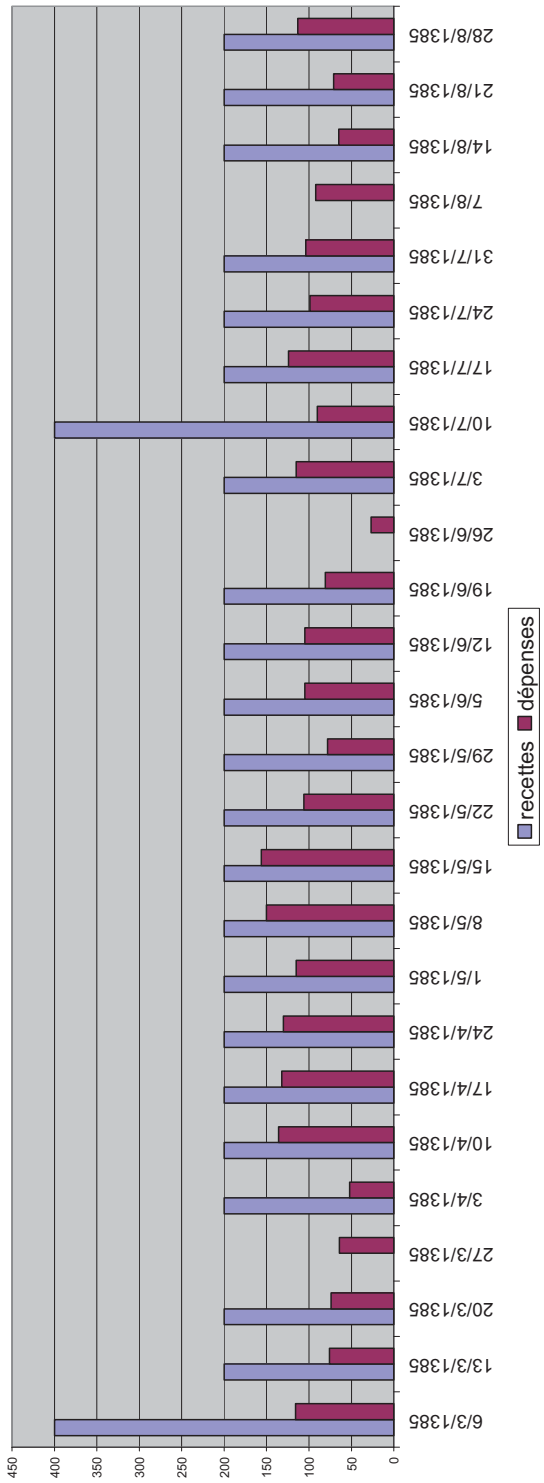

Graphique 8. Poitiers, recettes et dépenses hebdomadaires (6 mars – 28 août 1385).

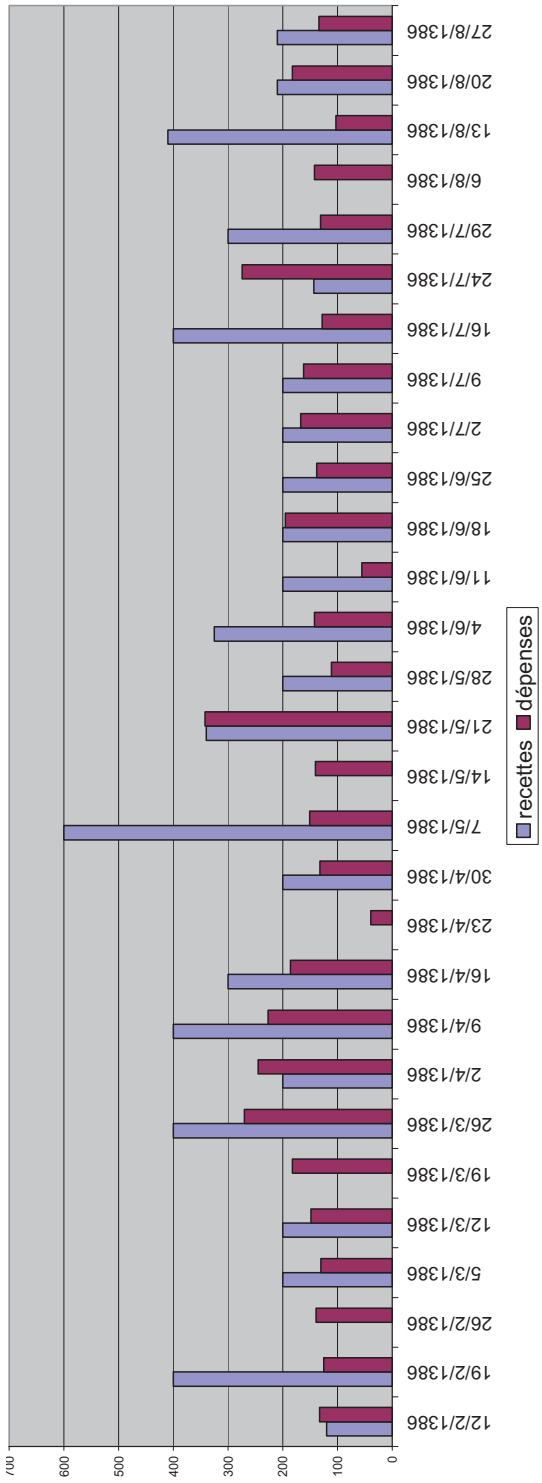

Graphique 9. Poitiers, recettes et dépenses hebdomadaires (12 février – 27 août 1386).

La régie (dépenses hebdomadaires)

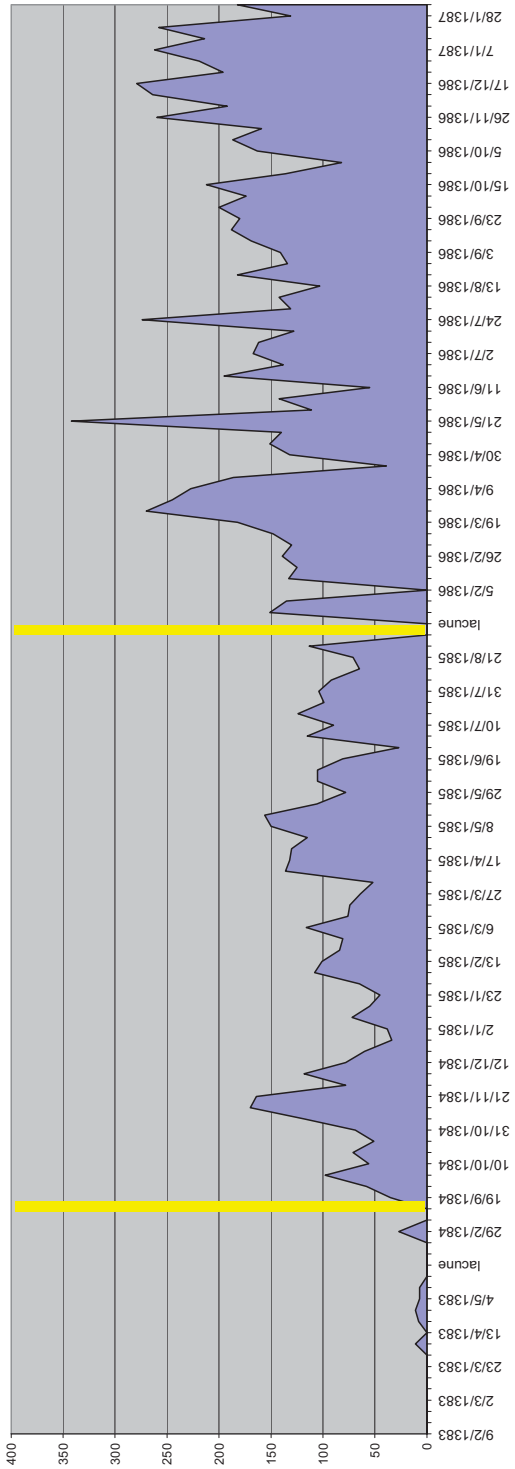

Graphique 10. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires (régie), 9 février 1383 – 10 février 1387 (en £ tournois). Les repères jaunes indiquent les lacunes dans la comptabilité.

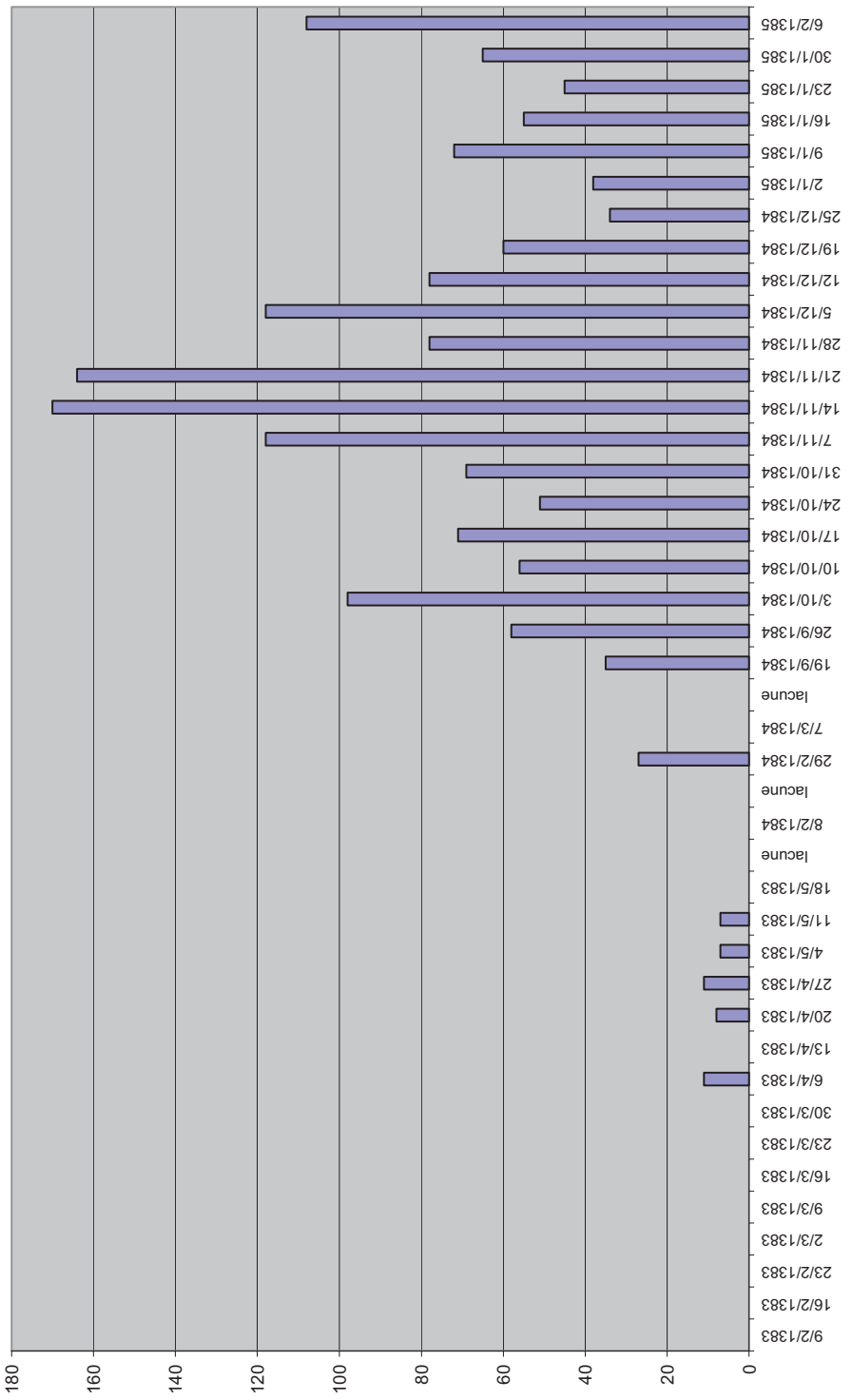

Graphique 11. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires, 9 février 1383 – 6 février 1385 (en £ tournois).

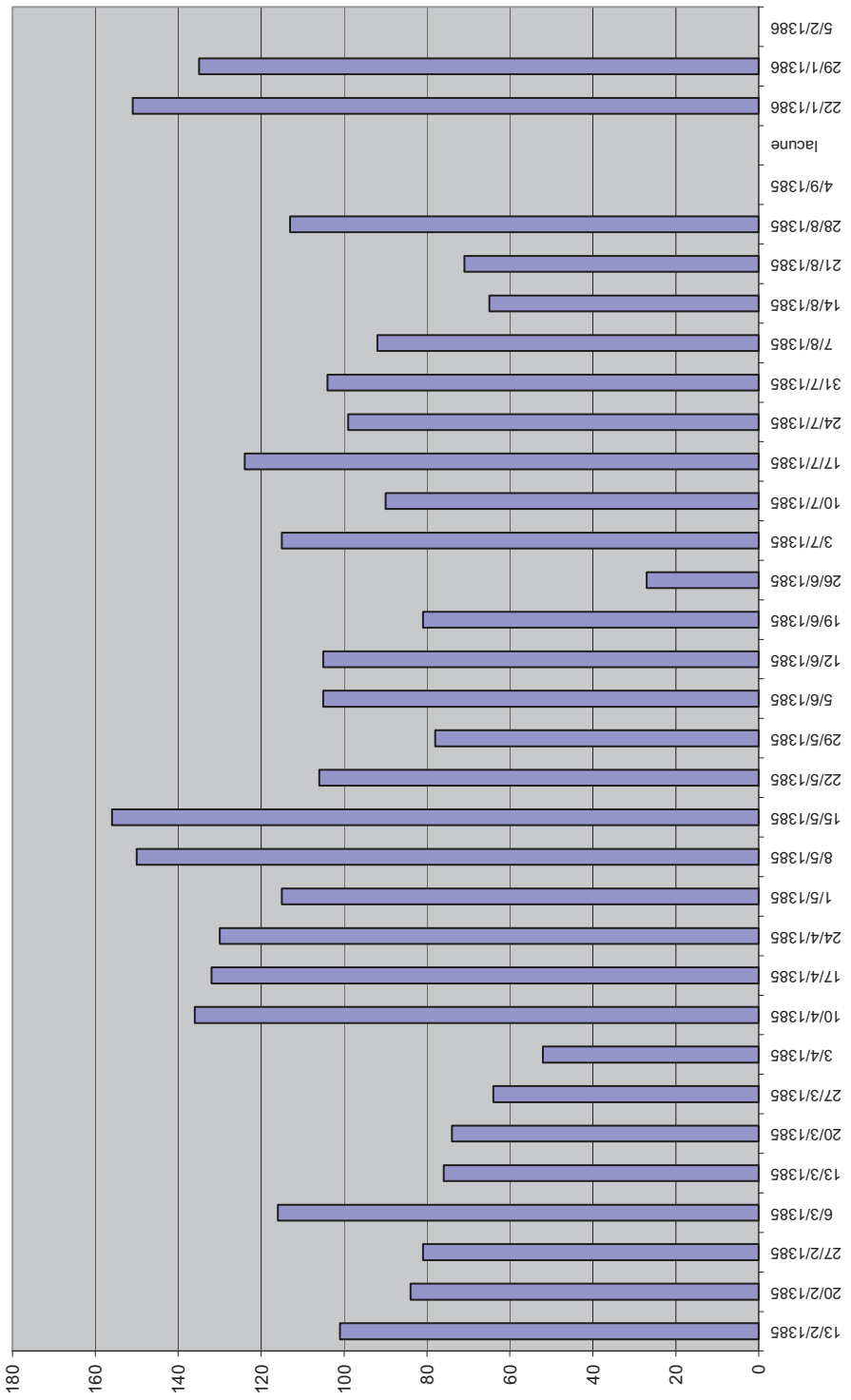

Graphique 12. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires, 12 février 1385 – 10 février 1386 (en £ tournois).

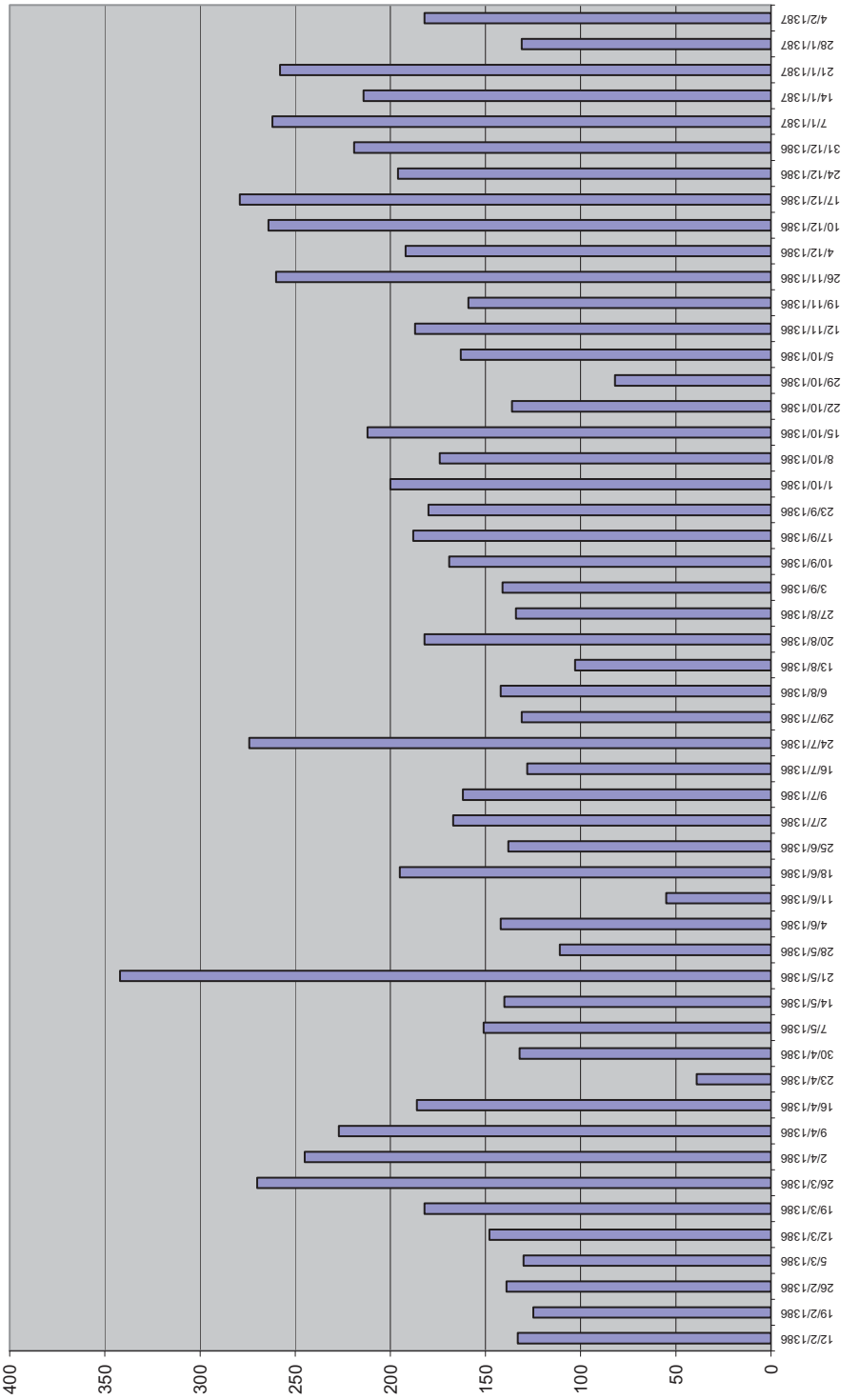

Graphique 13. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires, 12 février 1386 – 10 février 1387 (en £ tournois).

	Journées	*Dépenses communes*	*encadrement*
1384-1385	*64 %*	*27 %*	*9 %*
1385-1386	*88 %*	*6 %*	*6 %*
1386-1387	*76 %*	*20 %*	*4 %*

Tableau 13. Poitiers, Répartition des dépenses au sein de la régie.

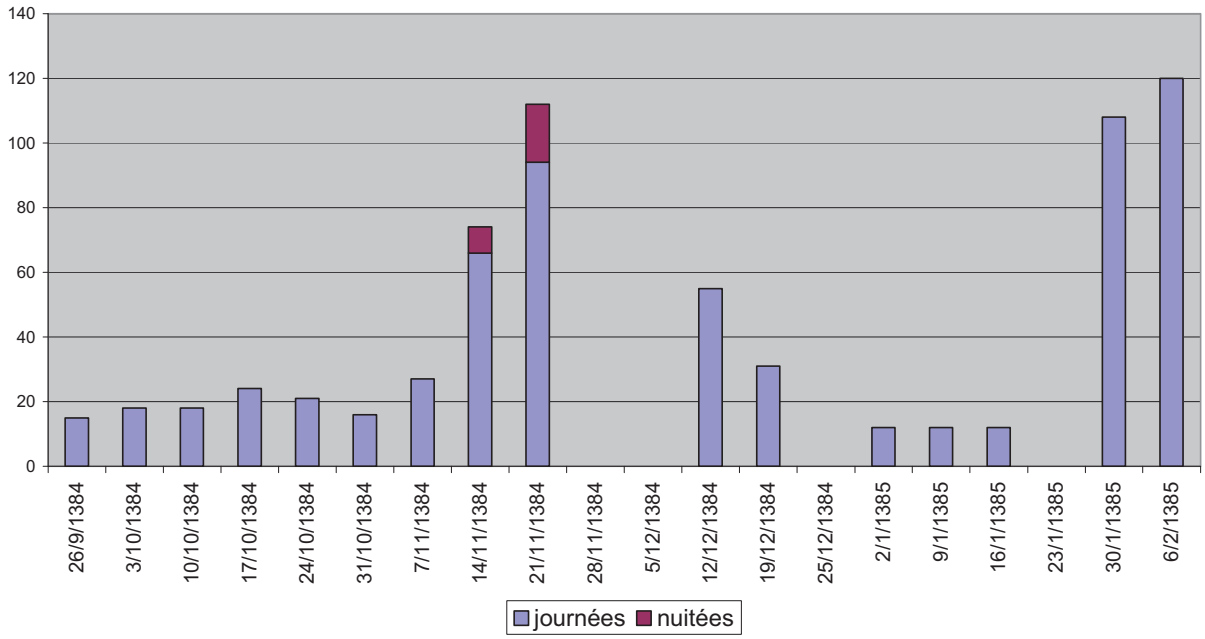

Graphique 14. Poitiers, Journées et nuitées des maçons et tailleurs de pierre (26 septembre 1384 – 6 février 1385).

nom	total	26/9/1384	3/10/1384	10/10/1384	17/10/1384	24/10/1384	31/10/1384	7/11/1384	14/11/1384	21/11/1384	28/11/1384	5/12/1384	12/12/1384	19/12/1384	25/12/1384	2/1/1385	9/1/1385	16/1/1385	23/1/1385	30/1/1385	6/2/1385
Gessart jean (M)	**41**							6	6	6			6	5						6	6
Avril Guillaume	**36**							6	6	6			6							6	6
Muret Jean (M)	**35**								6	6			6	5						6	6
Odin Etienne (M)	**39**	5	6	6	6	6	4			6											
Garmeau Simon	**33**				6	5	4	6	6	6											
Jarnac Etienne (M)	**32**	5	6	6	6	5	4														
Negrier Guillaume (M)**	**32**	5	6	6	6	5	4														
Girart jean (T)	**23**									6				5						6	6
Samier Jean (M)	**18**								6	6			6								
Saussart Thevenin	**18**							6	6	6											
Jourdain Phelippon	**17**								6	6				5							
Caillou Jean*	**18**									6										6	6
Flamant Henequin le	**18**															6	6	6			
Huy Jean de***	**18**															6	6	6			
Martin Colin	**17**									6			6	5							
Aymaret Guyon	**13**							3	6	4											
Berton Jean le	**12**																			6	6
Blois Jean de (T)****	**12**																			6	6
Bruges Henequin de	**12**																			6	6
Charron Jean le	**12**																			6	6
Cornille Micheau	**12**																			6	6
Fleau Micheau	**12**																			6	6
Guerin Perrot	**12**								6	6											
Hetout Jacquet (T)	**12**																			6	6
Nevers Girart de (T)	**12**																			6	6
Nevers Thévenin de (T)	**12**																			6	6
Normant Jean (M)	**12**												6	6							
Pre Jacques du	**12**																			6	6
Villier Guiot de (T)	**12**																			6	6
Gizay Perrot de	**9**								6	3											
Jean de Vernoil (M)	**9**									3			6								
Bardon Pierre(M)	**6**												6								
Chilleon Jean	**6**								6												
Davaille Jean (M)	**6**												6								
Doe Richard (T)	**6**																				6
Esmeri Jennin (T)	**6**																				6
Girart Pierre (T)	**6**																				6
Gordin Jean (T)	**6**																				6
Laverde Guillemin (T)	**6**																			6	
Mache Jean	**6**									6											
Martin Perrot	**6**									6											
May Perrin (T)	**6**																			6	
Moreau Perrin (M)	**1**												1								
Arnaut Perrot (M)	**0**																				
Total	**649**	**15**	**18**	**18**	**24**	**21**	**16**	**27**	**66**	**94**	**0**	**0**	**55**	**31**	**0**	**12**	**12**	**12**	**0**	**108**	**120**

Tableau 14. Poitiers, journées des maçons (M) et tailleurs de pierre (T) 26 septembre 1384 – 2 février 1385 : travaux de démolition au château (orange), réalisation des gabarits pour la tour Maubergeon (violet), taille des pierres pour la tour Maubergeon (rose).

Nom	Salaire de jour	Salaire de nuit
Huy Jean (de)	10 s	
Flamant Hennequin (le)	6 s 8 d	
Blois Jean (de)	5 s	
Berton Jean	5 s	
Bruges Hennequin (de)	5 s	
Cornille Micheau	5 s	
Doe Richard	5 s	
Esmeri Jennin	5 s	
Fleau Micheau	5 s	
Girart Pierre	5 s	
Gordin Jean	5 s	
Hetout Jacquet	5 s	
Jarnac Etienne	5 s	
Jourdain Philippon	5 s	2 s 6 d
Lavarde Guillemin	5 s	
May Perrin	5 s	
Nevers Girart de	5 s	
Nevers Thévenin de	5 s	
Normant Jean	5 s	
Pre Jacques du	5 s	
Odin Etienne	5 s	
Villier Guyot	5 s	
Avril Guillaume	4 s	2 s
Aymeret Guyon	4 s	
Bardon	4 s	
Caillou Jean	4 s	
Charron Jean le	4 s	
Chilleon Jean	4 s	
Garmeau Simon	4 s	2 s
Gessart Jean	4 s	2 s
Girart Jean	4 s	
Gizay Perrot de	4 s	
Guerin Perrot	4 s	
Mache Jean	4 s	
Martin Colin	4 s	
Martin Perrot	4 s	
Moreau Perrin	4 s	
Samier Jean	4 s	20 d
Saussart Thévenin	4 s	2 s
Vernoil Jean (de)	4 s	
Arnaut Perrot	3s 4d	
Muret Jean	3s 4d	20d
Davailles Jean	20d	

Tableau 15. Poitiers, salaires quotidiens des tailleurs de pierre et maçons, 26 septembre 1384-6 février 1385.

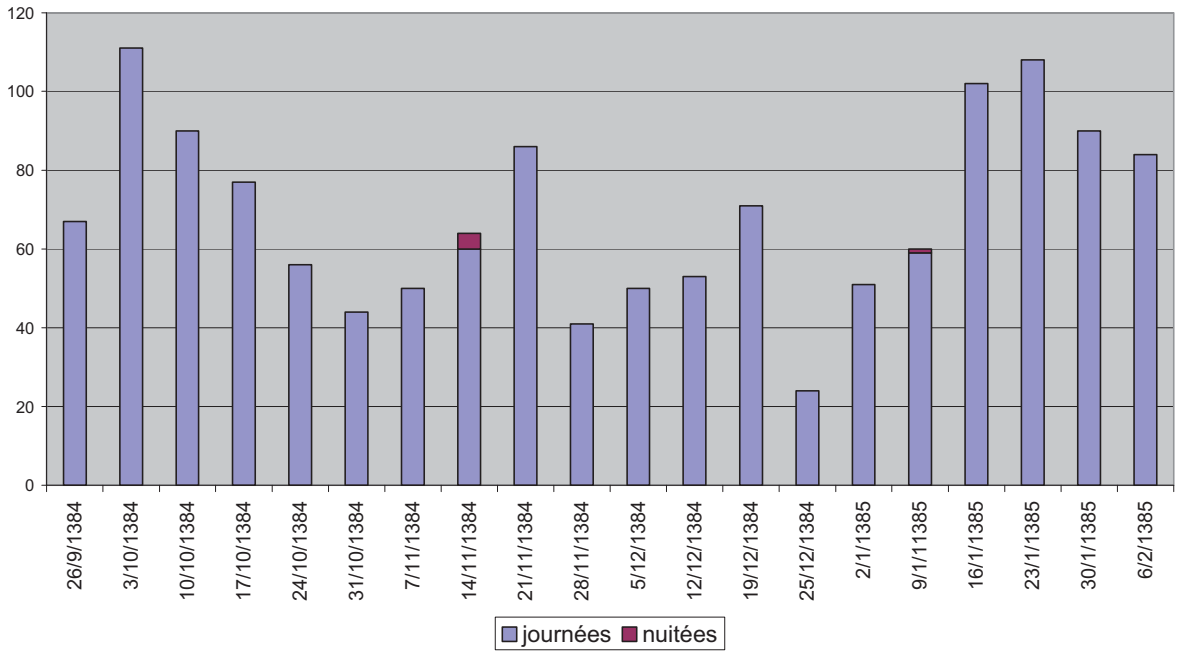

Graphique 15. Poitiers, journées et nuitées des charpentiers, 26 septembre 1384-2 février 1385.

charpentiers	total	26/9/1384	3/10/1384	10/10/1384	17/10/1384	24/10/1384	31/10/1384	7/11/1384	14/11/1384	21/11/1384	28/11/1384	5/12/1384	12/12/1384	19/12/1384	25/12/1384	2/1/1385	9/1/11385	16/1/1385	23/1/1385	30/1/1385	6/2/1385
Hatenon Arnaud	**18**							6	6	6											
Villette Adam	**93**		6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	3	6	6	6			
Marais Renaud (des)	**102**		6	6	6		4	6	6	6	6	6	6	6	3	6	6	6	6	5	6
Bellefons Jean de	**24**		6	4	5	5	4														
Berton Jean	**17**	5	6	6																	
Charbonnier Jean	**23**		6	6	6	5															
Dijon Jean (de)	**50**	5	6	6	5												5	6	6	5	6
Gabet Jean	**59**	5	6	4	5	5	5										6	6	6	5	6
Gardemal Jean	**92**	5	6	4	5				6	6	4	6	6	6	3	6	6	6	6	5	6
Girart Jean	**12**								6					6							
Poussart Henri	**32**	5	6	6	6	5	4														
Sasse Philippon	**23**		6	6	6	5															
Vien Simon (de)	**37**	5	6	6	6	5	4							5							
Villennes Perrot (de)	**58**	5	6	4	5	5	4										6	6	6	5	6
Ami Jean	**6**								6												
Bellefons Thomas (de)	**76**		3	6	5	5	4	6	6	6	5	6	6	6			6	6			
Benoist Colas	**58**	5	6	4					6	6	2						6	6	6	5	6
Benoist Guillaume	***17***																	6		5	6
Bernard Guillemin	**51**										4	6	6			6	6	6	6	5	6
Beynart Guillaumin	**6**																		6		
Beynart Thevenin	**9**													6	3						
Bonnet Mery	**40**								6	4	5	6	5	6	3	5					
Coq Micheau (le)	**22**	5	6	4						2										5	
Fouchier Jean	**107**		6	6	6	5	4	6	6	6	6	6	6	6	3	6	6	6	6	5	6
Gautier Mery	**12**							2	6	4											
Gerbaut Jenin	**8**								6	2											
Greffier Mace	**6**																	6			
Le charpentier Micheau	**23**																	6	6	5	6
Le charpentier Pierre	**24**																6	6	6		6
Lisle Perrinet (de)	**22**			6	6	5	5														
Moreau Jean	**23**											3	6	6	3	5					
Paris Jean de	**12**							2	6	4											
Petit Perrot	**23**																	6	6	5	6
Piet Guillaume	**18**																	6	6		6
Terier Mace	**34**	5	6							6						6			6	5	
Villain Jean	**17**																		6	5	6
Boylesue Mace	**37**								6	3	3	5	6	6	3	5					
Filleon Jean	**6**													6							
Berton Perrin	**6**			6																	
Brunet Colin	**11**	5	6																		
Grassin Perrot	**11**																		6	5	
Hinosin Perrot	**11**	5	6																		
Ratonniere Etienne (de la)	**14**	3																	6	5	
Ratonniere Jean (de la)	**20**	3																6	6	5	
Ami Helion	**4**									4											
Trespelin Girart	**2**									2											
Trespelin Jean	**4**									4											
total	**1380**	**66**	**111**	**96**	**78**	**56**	**44**	**34**	**84**	**77**	**41**	**50**	**53**	**71**	**24**	**51**	**65**	**102**	**108**	**85**	**84**

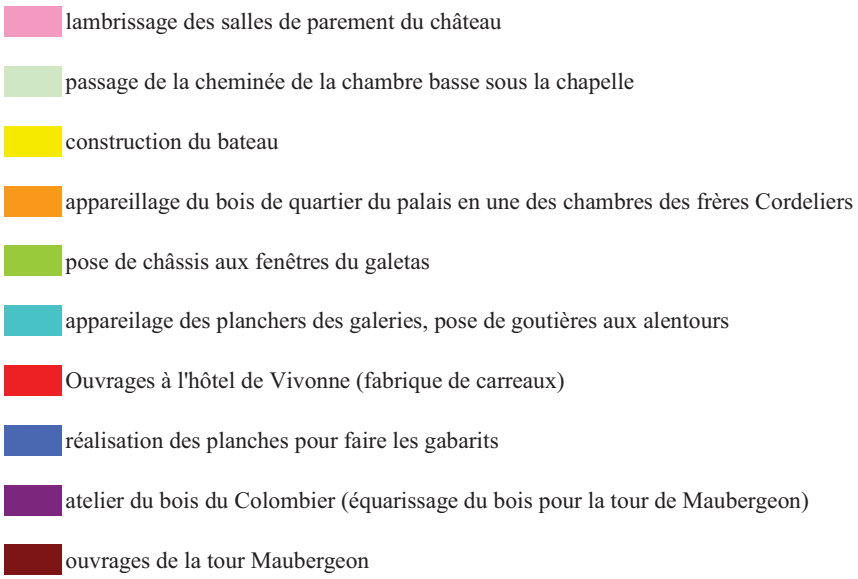

Tableau 16. Poitiers, journées des charpentiers, 26 septembre 1384-2 février 1385. Les chefs d'équipe sont indiqués en gras. Les charpentiers également mentionnés dans les comptes de la ville de Poitiers sont inidqués en italique.

charpentiers	total	26/9/1384	3/10/1384	10/10/1384	17/10/1384	24/10/1384	31/10/1384	7/11/1384	14/11/1384	21/11/1384	28/11/1384	5/12/1384	12/12/1384	19/12/1384	25/12/1384	2/1/1385	9/1/11385	16/1/1385	23/1/1385	30/1/1385	6/2/1385
Villette Adam	**93**		6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	3	6	6	6			
Fouchier Jean	**90**		6	6	6	5	4	6	6	6	6	6	6	6	3	6	6	6			
Marais Renaud (des)	**85**		6	6	6		4	6	6	6	6	6	6	6	3	6	6	6			
Bellefons Thomas de	**64**		3	6	5	5	4	6	6	6	5	6	6	6							
Gardemal Jean	**63**	5	6	4	5				6	6	4	6	6	6	3	6					
Gabet Jean	**30**	5	6	4	5	5	5														
Villennes Perrot (de)	**29**	5	6	4	5	5	4														
Benoist Colas	**29**	5	6	4					6	6	2										
Bellefons Jean (de)	**24**		6	4	5	5	4														
Sasse Philippon	**23**		6	6	6	5															
Charbonnier Jean	**23**		6	6	6	5															
Dijon Jean (de)	**22**	5	6	6	5																
Lisle Perrinet (de)	**22**			6	6	5	5														
Bernard Guillemin	**22**										4	6	6			6					
Hatenon Arnaud	**18**							6	6	6											
Coq Micheau (le)	**15**	5	6	4																	
Terier Mace	**12**									6						6					
Beynart Thevenin	**9**													6	3						
Filleon Jean	**6**													6							
Berton Perrin	**6**			6																	
Ratonniere Jean (de la)	**3**	3																			
Ratonniere Etienne (de la)	**3**	3																			
total	**691**	**36**	**75**	**78**	**66**	**46**	**36**	**30**	**42**	**48**	**33**	**36**	**36**	**42**	**15**	**36**	**18**	**18**	**0**	**0**	**0**

Tableau 17. Poitiers, journée des chapentiers travaillant au bateau du duc de Berry, 26 septembre 1384 – 13 janiver 1385.

charpentiers	salaire
Hatenon Arnaud	6 s 8 d
Villette Adam	6 s 8d
Marais Renaud (des)	5 s 6 d
Bellefons Jean (de)	5s
Berton Jean	5s
Charbonnier Jean	5s
Dijon Jean (de)	5s
Gabet Jean	5s
Gardemal Jean	5s
Girart Jean	5s
Poussart Henri	5s
Sasse Philippon	5s
Vien Simon (de)	5s
Villennes Perrot (de)	5s
Ami Jean	4s
Bellefons Thomas (de)	4s
Benoist Colas	4s
Benoist Guillaume	4s
Bernard Guillemin	4s
Beynart Guillaumin	4s
Beynart Thevenin	4s
Bonnet Mery	4s
Coq Micheau (le)	4s
Fouchier Jean	4s
Gautier Mery	4s
Gerbaut Jenin	4s
Greffier Mace	4s
Le charpentier Micheau	4s
Le charpentier Pierre	4s
Lisle Perrinet (de)	4s
Moreau Jean	4s
Paris Jean de	4s
Petit Perrot	4s
Piet Guillaume	4s
Terier Mace	4s
Villain Jean	4s
Boylesue Mace	3s 4d
Filleon Jean	3s 4d
Berton Perrin	2s 6d
Brunet Colin	2s 6d
Grassin Perrot	2s 6d
Hinosin Perrot	2s 6d
Ratonniere Etienne (de la)	2s 6d
Ratonniere Jean (de la)	2s 6d

Tableau 18. Poities, salaires quotidien des charpentiers, 26 septembre 1384 – 2 février 1385.

montant	métier	nom	signature	certification
1678	maçonnerie	Patrin Guillaume	15-mai-83	23-juin-89
1300	couvreur	Nevers Jean (de), couveur	15-nov.-85	28-janv.-88
1140	maçonnerie	Bougeteau Huguet	7-févr.-85	28-mars-86
1140	maçonnerie	Jourdain Philippon	15-mai-83	7-juin-88
678	maréchal	Faure Méry		18-août-84
508	maçonnerie	Caillou Jean	15-mars-87	20-avr.-88
482	charpentier	Aubelet Girart	16-nov.-84	18-mai-87
435	charpentier	Macé Jean	12-sept.-84	12-mai-87
344	maréchal	Le maréchal Jacques	6-juin-84	14-août-85
322	pierreur	Aymeret Perrot	26-mars-85	25-juil-88
284	maréchal	Dupui Jean		10-juin-84
279	carrier	Lavarde Guillaume		5-févr.-88
243	maçonnerie	Caillou Jean	28-août-85	6-juil.-88
217	vitrier	l'Ancien Henri	15-nov.-84	12-avr.-87
180	charpentier	Rochereuil Colas (de)	25-oct.-84	12-févr.-88
180	charpentier	Vien Simon (de)	17-oct.-84	12-mai-87
146	huchier	Cirace Guillaume	24-févr.-85	
144	huchier	Cirace Guillaume	5-juin-85	20-sept.-85
137	imagier	Monnant Henri	25-juin-85	
134	charpentier	Aubelet Girart	15-nov.-85	13-févr.-86
128	huchier	Cirace Guillaume		29-août-85
84	maréchal	Amelier Pierre	6-févr.-85	
78	fevre	Courtelet Jean	25-déc.-84	14-avr.-86
66	fevre	Courtelet Jean		17-oct.-85
63	charretier	Audebourgeau Jean	30-avr.-85	28-août-85
60	pionnier	Saint-Riquier Colinet (de)	24-févr.-85	10-juil.-85
60	charpentier	Vien Simon (de)	15-nov-85	15-janv-87
58	charpentier	Vien Simon (de)	12-oct.-85	7-févr.-87
42	charpentier	Tranchant Robin	20-juil.-86	20-oct.-86
35	charpentier	Bonnet Méry	12-juin-85	15-janv.-87
34	couvreur	Rabiner Jean	31-janv.-84	28-août-84
32	charpentier	Vien Simon (de)	25-juin-85	15-janv.-87
30	charpentier	Vien Simon (de)		16-janv.-90
28	pierreur	Aymeret Perrot	10-févr.-86	15-janv.-87
21	imagier	Athenon Daniel	10-janv.-85	1-mars-85
16	couvreur	Giraut Jean	6-mai-84	10-juil.-85
16	couvreur	Rabiner Jean	24-janv.-85	15-janv.-87
15	charpentier	Bonnet Méry	5-mai-85	10-juil.-85
15	sculpteur	Bossuc Renaud (de)	5-nov.-83	12-août-84
14	charpentier	Aubelet Girart	15-oct.-85	12-déc.-85
12	charretier	Audebourgeau Jean	08-mars-85	15-août-86
11	huchier	Brunet Jean		15-oct.-84

Tableau 19. Poitiers, classement pas montant de dépense des 42 marchés[2414] passés par les maîtres d'œuvre de Jean de Berry à Poitiers entre 1383 et 1387 (montants en £ tournois). Les zones en grisé indiquent les dates au cours desquelles Guy de Dampmartin était présent à Poitiers.

[2414] Il existe un 43e marché attribué à Guillaume Patrin, mais inexploitable car totalement effacé.

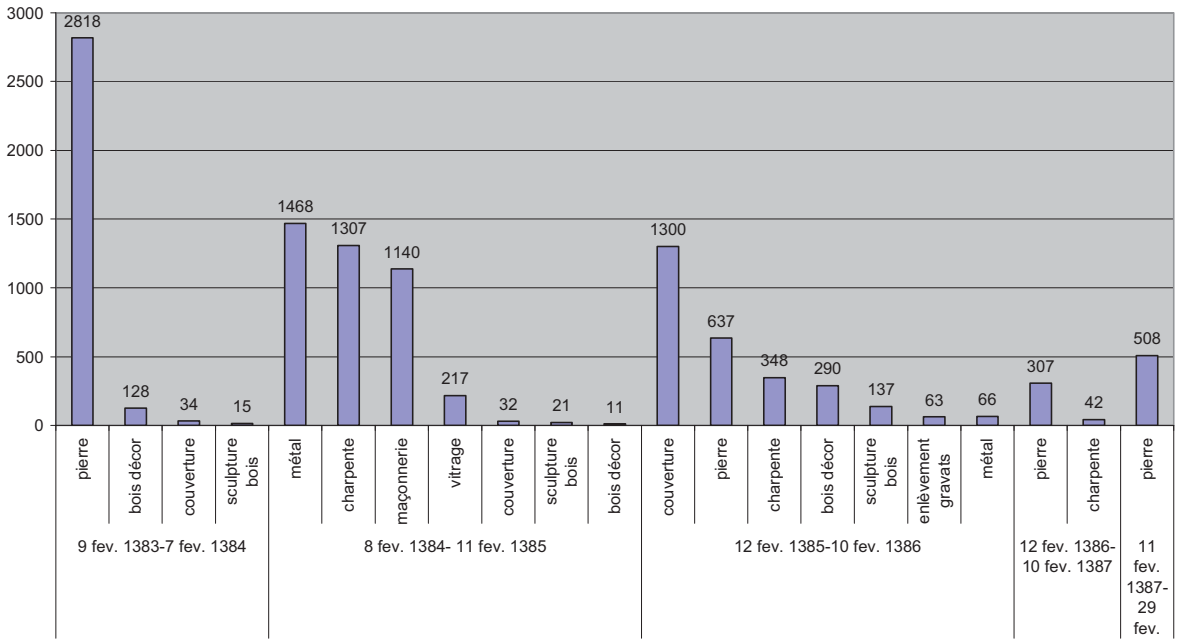

Graphique 16. Poitiers, montants respectifs des marchés attribués par année et par activité, 9 février 1383 – 28 février 1387.

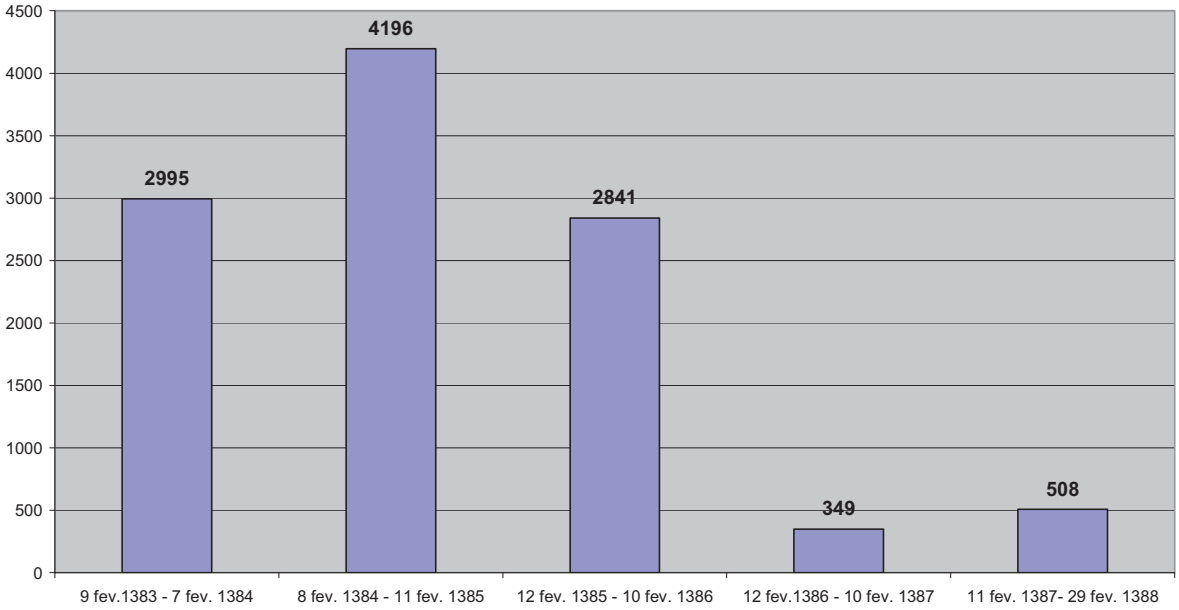

Graphique 17. Poitiers, montants des marchés attribués par année.

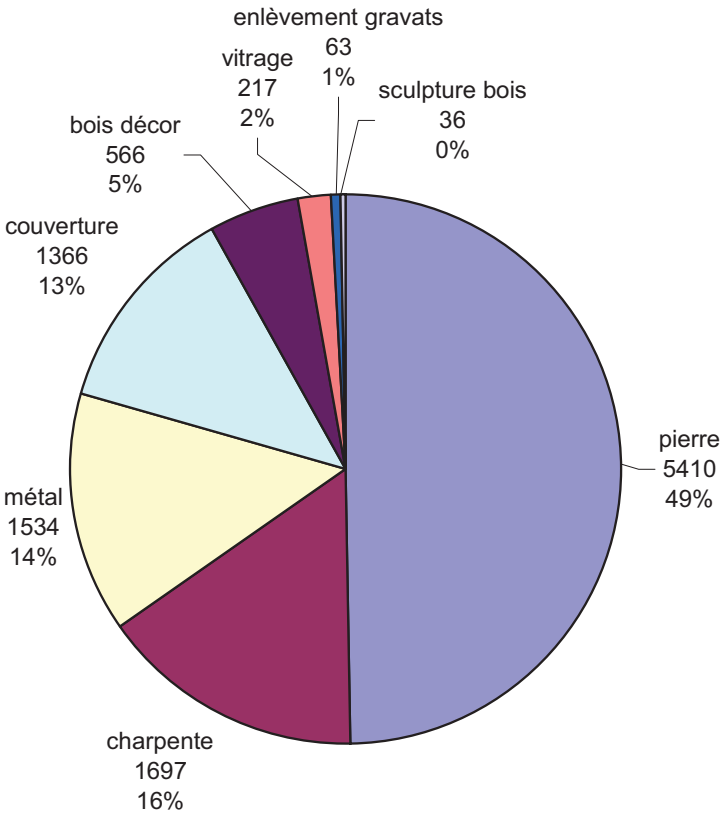

Graphique 18. Poitiers, importance respective des marchés attribués entre février 1383 et février 1387, par rapport à la dépense globale (10889 £ tournois)

Les résultats comptables

Compte	Régie	Marchés	Gages	Frais d'écriture	total
Février 1384 - février 1385	2709 (44,34%)	3302 (54,05%)	78 (1,28%)	20 (0,33%)	**6109**
Février 1385 - février 1386	5593 (56,25%)	4268 (42,92%)	70 (0,70%)	12 (0,12%)	**9944**
Février 1386 - février 1387	9225 (74,95%)	3017 (24,51%)	50 (0,41%)	17 (0,14%)	**12310**

Tableau 20. Poitiers, total des dépenses annuelles (sommes arrondies en £ tournois).

Régie	***Marchés***
Approvisionnement 36%	*Travail de la pierre 28%*
Travail du bois 27%	*Pose charpente 23%*
Travail de la pierre 21%	*Métal 21%*
Manœuvres 5%	*Pose couverture 18%*
Fabrique carreaux 4%	*Lambrissage et décor 4%*
Divers 4%	*Vitrage 3%*
Couverture 3%	*Sculpture décorative (bois) 2%*
	Enlèvement gravats 1%

Tableau 21. Poitiers, répartition des dépenses entre régie et marché par type d'ouvrage réalisé sur la période fev. 1384 – fev. 1387.

Exercice	Date de reddition des comptes	Date de clôture des comptes par les auditeurs
Fév. 1382 – fév. 1383	?	?
Fév. 1383 – fév. 1384	Mars 1392	?
Fév. 1384 – fév. 1385	Mars 1392	17 Mai 1392
Fév. 1385 – fév. 1386	19 Avril 1392	17 Mai 1392
Fév. 1386 – fév. 1387	26 Avril 1392	17 Mai 1392
Fév. 1387 – fév. 1388	?	?

Tableau 22. Poitiers. Dates de reddition et de clôture des comptes d'Etienne Gervais à la Chambre des comptes de Bourges.

exercice	Résultats présentés par Etienne Gervais			Résultats corrigés par les auditeurs		
	recettes	dépenses	solde	recettes	dépenses	solde
Fév. 1383 – fév. 1384	2900			2900		
Fév. 1384 – fév. 1385	5352			5352	6109	-757
Fév. 1385 – fév. 1386	11090	9944	+1146	6000	9944	-3944
Fév. 1386 – fév. 1387	12886	12310	+576	16256	12310	+3945

Tableau 23. Poitiers, résultats présentés par Etienne Gervais à la Chambre des comptes de Bourges. La deuxième partie du tableau présente ces mêmes résultats après correction par les auditeurs (en gris) lors de la clôture des comptes en mai 1392.

d) Le chantier du château de Lusignan

Semaines	*dépenses hebdomadaire Poitiers*	*Dépenses hebdomadaire Lusignan*
23 septembre 1386	*180 £ 9s. 7 d.*	*49 £ 14 s. 3 d*
5 novembre 1386	*163 £ 17s 1 d.*	*26 £ 5 s 4 d.*
12 novembre 1386	*187 £ 11 s. 9 d.*	*32 £ 19 s. 4 d.*

Tableau 24. Lusignan, comparaison des dépenses hebdomadaires engagées à Poitiers et à Lusignan.

Semaine	Quartiers	Blocs	Demi-blocs	Marches	Libes	Tas de charge	Moellons (tombellerées)	dépenses (£)	dépenses sem	%
4 déc. 1402	47							6	8	75
11 déc. 1402	51	2						7	17	41
18 déc. 1402					96			4	10	40
25 déc. 1402										
1er jan. 1403										
8 jan. 1403	96					6		16	19	84
15 jan. 1403	136		2			4		25	26	96
22 jan. 1403	153		1	5		4		26	27	96
29 jan. 1403	9			8	140			10	11	91
5 fév. 1403	123			16				26	32	81
12 fév. 1403	99	1	5					22	22	100
19 fév. 1403	67	7		2				10	14	71
26 fév. 1403								26	26	100
5 mars 1403	66		8					17	21	81
12 mars 1403	75						55	12	16	75
19 mars 1403	62			8			52	16	20	80
26 mars 1403	82						64	13	13	100
2 avril 1403	77						54	12	12	100
9 avril 1403	98						44	14	14	100
16 avril 1403	11				100		27	5	5	100
24 avril 1403					60		79	6	6	100
30 avril 1403					100		22	4	4	100
7 mai 1403	78		1		270		34	18	21	86
total	**1330**	**10**	**17**	**39**	**766**	**14**	**431**	**295**	**344**	**85,76**

Tableau 25. Lusignan, détail des livraisons de pierres faites pour le chantier du château (4 déc. 1402-7 mai 1403). Les montants sont rapportés dans la colonne de droite[2415] avec le rappel des dépenses totales de chacune des semaine pour comparaison (85,76% en moyenne étaient affectées à l'achat de pierre).

[2415] Pour la semaine du 26 février, seul le montant des livraisons de pierres est rapporté. Demi-blocs : blocs de 6 pieds et de 4 pieds de long (BnF, ms fr., 20686, fol. 50v°). Bloc de 5 pieds de long (*Ibid.*, fol. 54v°). Marches de 4 pieds de long (BNF, ms fr., 20686, fol. 53v°).

e) Le chantier du palais Riom

Années	*Recettes*	*Dépenses*		*solde*
		Journées	*marchés*	
1er août 1382 - 27 juillet 1383[2416]	*307 £ 4 s. 10 d.*	*93 £ 15 s. 9 d.*	*0*	*213 £ 9 s. 1 d.*
1er août 1383 – 25 juillet 1384[2417]	*?*	*824 £ 17 s.*	*300 £*[2418]	*?*

Tableau 26. Riom, recettes et dépenses du chantier du palais (1382-1384).

semaines	Poitiers	Riom
6/4/1383	6	5,5
13/4/1383	0	5,5
20/4/1383	0	4
27/4/1383	4	3,5
4/5/1383	6	4,5
11/5/1383	6	5,5
18/5/1383	6	4,5
8/2/1384	6	5,5
15/2/1384		0
22/2/1384		0
28/2/1384	6	2
7/3/1384	6	5,5
6/8/1386	4	4
13/8/1386	5	5
20/8/1386	4	4
27/8/1386	5	5

Tableau 27. Comparaison du nombre de jours ouvrés par semaine entre les chantiers de Riom et de Poitiers.

[2416] Arch. nat., KK 255, fol. 6v° (*prima grossa*)
[2417] Arch. nat., KK 255, fol. 20v° (*prima grossa*) et 46 (*secunda grossa*).
[2418] Arch. nat., KK 255, fol. 46v°. Les feuillets enregistrant les marchés ayant disparu sauf celui-ci, cette somme de 300 £ ne saurait être tenue pour un montant global.

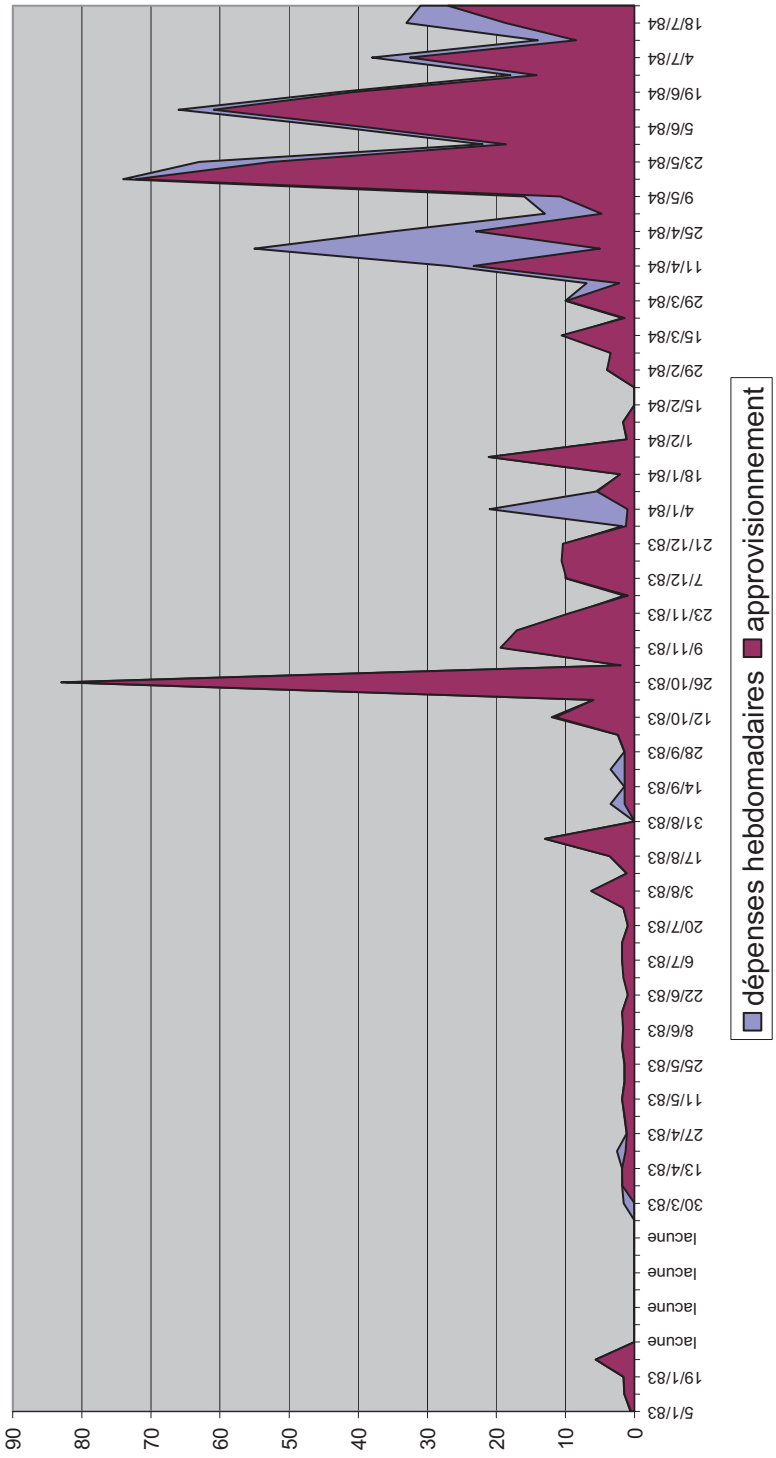

Graphique 19. Riom, comparaison entre dépenses pour approvisionnement en matériaux et dépenses hebdomadaires, janvier 1383 – août 1384.

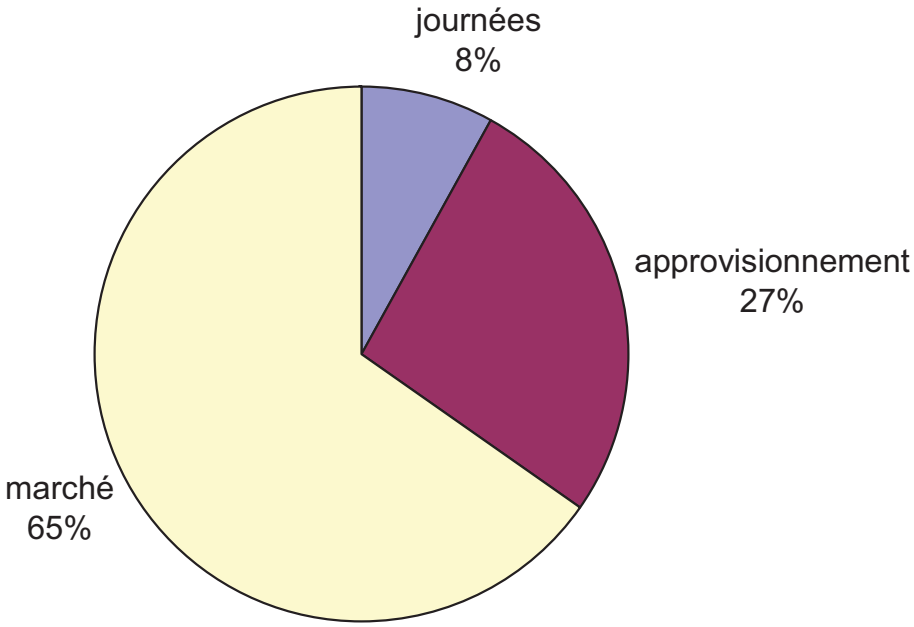

Graphique 20. Riom, répartition des dépenses entre journées,approvisionnement et marchés (janvier 1383 – août 1386).

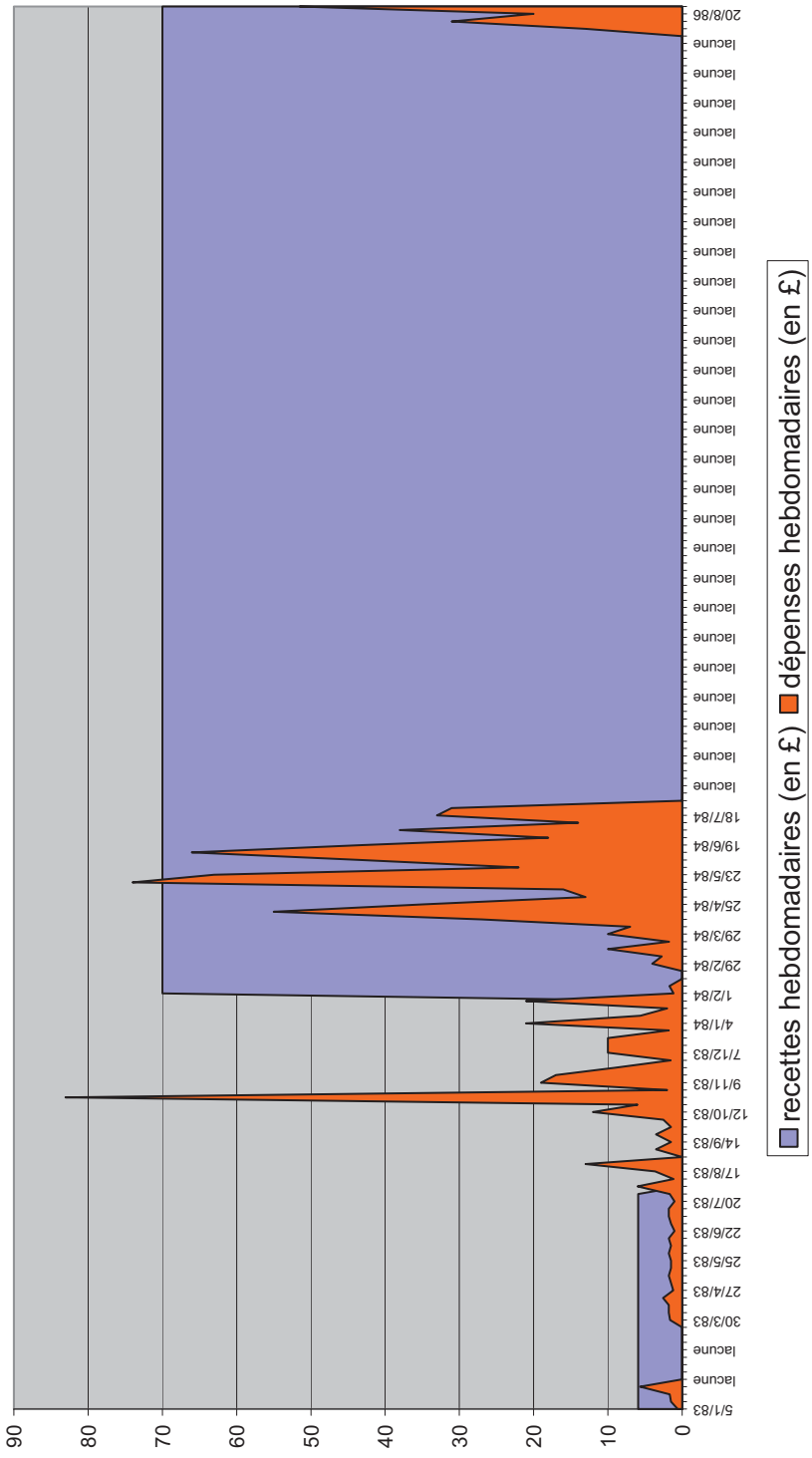

Graphique 21. Riom, dépenses hebdomadaires et recettes affectées au chantier du palais de Riom entre le 5 janvier 1383 et le 27 août 1386 (lacune entre le 27 juillet 1384 et le 8 août 1386).

nom	total	4/4/84	11/4/84	18/4/84	25/4/84	2/5/84	9/5/84	16/5/84	23/5/84	31/5/84	5/6/84	12/6/84	19/6/84	26/6/84	4/7/84	11/7/84	18/7/84	25/7/84
Jolis Hugues	**56**							4	6	5	4	6	4	5	6	6	5	5
Besançon Jean	**45**								6	5	4	6	4		6	6	5	3
Monthon Jean (de)	**37**											6	4	5	6	6	5	5
Juglar Pierre	**25**	5	5		5	4	6											
Charles Jacques	**19**				5	3		1	6		4							
Bergoing Guillaume	**15**				5	4	6											
Mayence Claus (de)	**10**	5	5															
Pré Robert (du)	**8**				5	3												
Bellet Jean	**8**				5	3												
Boudet Berton	**5**				5													
Hamaix Pierre	**4**					4												
Charles Etienne	**4**							4										
Nevers Giraut (de)	**1**													1				
Total	**237**	**10**	**10**	**0**	**30**	**21**	**12**	**9**	**18**	**10**	**12**	**18**	**12**	**11**	**18**	**18**	**15**	**13**

Tableau 28. Riom, journées des tailleurs de pierre (1384) : conception des gabarits du portail de la chapelle (rose), réalisation des gabarits pour le portail de la chapelle (vert) et taille des pierres pour le portail (orange).

nom	total	6/8/86	13/8/86	20/8/86	27/8/86
Monthon Jean (de)	**18**	4	5	4	5
Nevers Thevenin (de)	**18**	4	5	4	5
D'aucher Daumazon	**18**	4	5	4	5
Foucher Hugues	**14**		5	4	5
Fringet Simon	**13**	4	5	4	
Guyon Perrin	**13**	4		4	5
Belhomme Gillet	**10**		2	4	4
Moyne Phelibien	**10**		5		5
Popelu Jean	**9**		4		5
Daudin Etienne	**8**		3		5
Bergier Pierre	**8**		4	4	
Jolis Hugues	**4**	4			
Arnault Denis	**4**	4			
Bochier Guillaume	**4**			4	
Courdier Jacques	**3**		3		
Bienvenu Jean	**2**		2		
Boudet Berton	**6**		2		4
Besançon Jean	**0**				
Charbon Jean	**3**				3
Total	**165**	**28**	**50**	**36**	**51**

Tableau 29. Riom, journées des tailleurs de pierre (1386) : taille des cheminées des chambres de retrait (rose), taille de deux fenêtres hautes pour les chambres (vert), taille de deux tourelles qui ont été « troussées » sur deux piliers carrés (orange).

nom	total	13/1/1387	20/1/1387	27/1/1387
Esdies Colas (des)	**16**	5	5	6
Chavane Jean (de)	**16**	5	5	6
Foucher Hugues	**16**	5	5	6
Bienvenu Jean	**16**	5	5	6
Daudin Etienne	**10**	5	5	
? Damien	**6**			6
Aucher Daumazon (d')	**5**		5	
Total	**85**	**25**	**30**	**30**

Tableau 30. Riom, journées des tailleurs de pierre (1388) : taille des piliers des galeries (en rose).

Nom	Salaire/jour
Juglar Pierre	8 s
Jolis Hugues	7 s
Bellet Jean	6 s 8 d
Bergoing Guillaume	6 s 8 d
Boudet Berton	6 s 8 d
Charles Etienne	6 s 8 d
Charles Jacques	6 s 8 d
Hamaix Pierre	6 s 8 d
Mayence Claus (de)	6 s 8 d
Pré Robert (du)	6 s 8 d
Nevers Giraut (de)	6 s 6 d
Besançon Jean	5 s 6 d
Monthon Jean (de)	4 s

Tableau 31. Riom, salaires quotidiens des tailleurs de pierres affectés à la taille du portail de la chapelle (4 avril– 27 juillet 1384).

Nom	Salaire/jour
Foucher Hugues	7 s
Jolis Hugues	7 s
Boudet Berton	6 s 8 d
Fringet Simon	5 s 6 d
Arnault Denis	5 s
Bienvenu Jean	5 s
Bochier Guillaume	5 s
Charbon Jean	5 s
Chavane Jean (de)	5 s
Courdier Jacques	5 s
Daudin Etienne	5 s
Esdie Colas (des)	5 s
Guyon Perrin	5 s
Moyne Phelibien	5 s
Nevers Thevenin (de)	5 s
? Damien	5 s
Monthon Jean de	4 s
Bergier Pierre	4 s
Aucher Daumazon (d')	4 s
Popelu Jean	3 s
Belhomme Gillet	2 s

Tableau 32. Riom, salaires quotidiens des tailleurs de pierres (août 1386 et janvier 1388).

Le château d'Usson

Semaines	dépenses
7 décembre 1388	*16 £ 6 s 1 d*
14 décembre 1388	*23 £ 11 s 6 d*
21 décembre 1388	*30 £ 7 s 9 d*

Tableau 33. Usson, dépenses hebdomadaires.

f) L’entretien du domaine

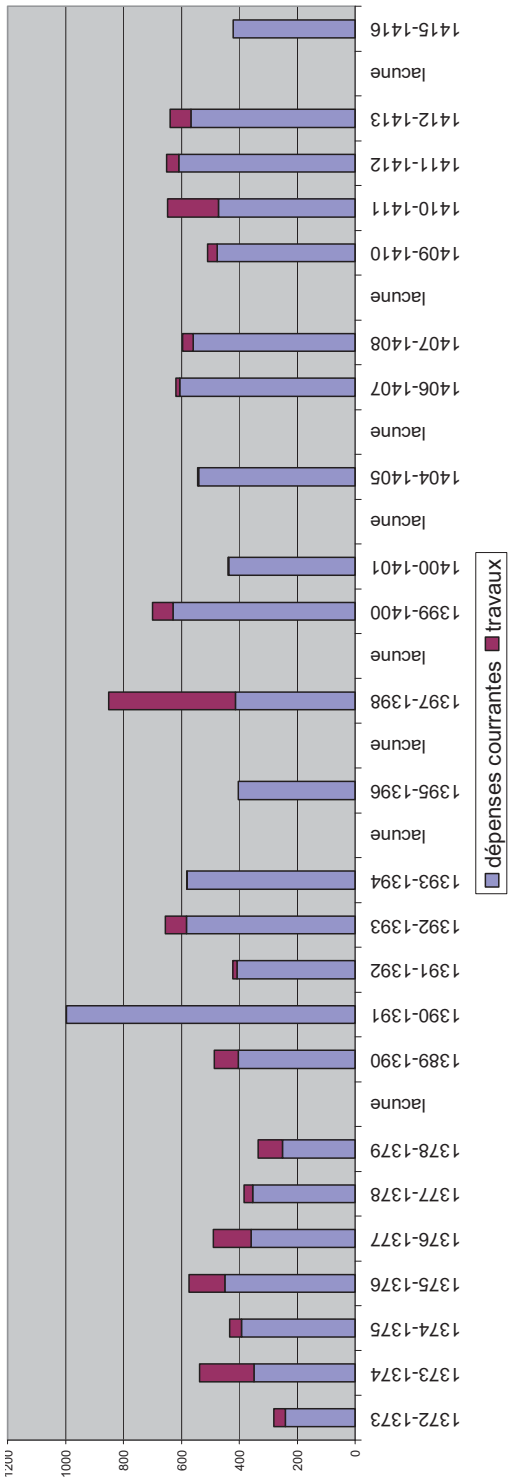

Graphique 22. Graçay et Genouilly, part allouée aux travaux dans les dépenses annuelles d’après les comptes de la baronnie de Graçay (1372-1416).

ANNEXE III : PIECES JUSTIFICATIVES

Les textes rapportés ici, dont la plupart le sont dans leur intégralité, ont paru suffisamment intéressants pour servir à l'histoire des chantiers de Jean de Berry. Une présentation chronologique a semblé la plus appropriée car certaines pièces concernent plusieurs chantiers ou mentionnent plusieurs personnes ce qui rendrait tout classement topographique ou onomastique peu pertinent.

Ont été respectées autant que faire se peut les « règles et conseils d'édition » édictés par Olivier Guyotjeannin, Jacques Pycke et Benoît-Michel Tock, dans *Diplomatique médiévale*[2419]. Seules les éditions d'actes sont précédées d'une tradition ; pour les extraits de comptabilité, le lecteur pourra se référer aux descriptions détaillées proposées dans l'annexe Sources Manuscrites (voir p. 621 et *sq*.).

Concernant la méthode suivie pour la transcription des textes anciens, elle reprend les principes des deux fascicules *Conseils pour l'édition des textes médiévaux* publiés sous l'égide de l'Ecole Nationale des Chartes[2420]. Les dates ont été laissées telles que portées sur les originaux c'est-à-dire en chiffres romains et en ancien style. Cependant, pour faciliter la compréhension des sommes et des mesures, celles-ci ont été retranscrites en chiffres arabes.

Signes utilisés dans les transcriptions :

[ ] mention omise par le scribe

[*signé* :] mention hors teneur (signature, adresse dorsale, etc.)

[…] lacune due à l'état du document

[*****] blanc laissé par le scribe

\ / mention ajoutée en interligne

(…) passage non retranscrit

[2419] *Diplomatique médiévale*, Paris, Brepols, 1993, p. 402-411.
[2420] Guyotjeannin Olivier (coord.), *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, 2 vol., Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques – Ecole nationale des chartes, 2001.

Les définitions des mots désuets sont données en notes. Sauf mention particulière, elles sont issues du *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Frédéric Godefroy[2421].

Texte 1 (30 mai 1356). Expertise commandée par Regnault de Goillons, capitaine de la ville et vicomté de Paris et sénéchal du roi en Poitou, concernant l'état du château de Potiers.

A. Original, parchemin, 200 x 79 mm, queue coupée, Paris, BnF PO 1349, dossier Gion n° 30535, pièce n° 4. Référence : Françoise Lehoux, *Jean de France duc de Berri…*, t. I, p. 62, note 8.

« Regnault de Goillons chevalier du roy notre seigneur et son senechal en Poictou et en Limosin et capitaine de [Paris] les dites […] de Limosin. A notre amé le receveur de la dite senechaussee ou a son lieutenant salut. Comme nous estans es dictes parties de Limosin avons fait veoir par plusieurs nobles chevaliers, esc[uyers] et autres congnoisseurs et expers en faiz de guerre le chastel de Poitiers qui davant fu ars[2422] par les ennemis du roy notre seigneur pour savoir et avoir avis ensemble si le dit chastel se pouroit tenir contre les dits ennemis se il avenoit que en l'estat ou il est il fut affaibliz les quiex nous ont rapporté que nullement il ne se pouroit tenir si les tours d'icellui chastel n'estoient gailaudees[2423] et ordees[2424] en apoint, pour quoi nous vous mandons et commandons que tantost et sanz delai vous faite faire les dits gailaudes et orders un et apoint par marché que pour il ne domage n'en puisse venir au roy notre seigneur ny au pais que si dommage en venoit pour faute de ce qui ja ne auergne nous en deschargions sur vous ce tout ce qui pour ceste cause vous avez mis et […] nous le vous ferons allouer en voz comptes et rabattre de votre recepte sanz contredit. Donné et fait souz notre seugnet et seelle du seel des dites senechaussees, le penultieme jour de may l'an mil CCC L et six ».

[*non signé*]

[2421] Frédéric Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle, Paris, F. Vieweg, 10 vol., 1881-1899.
[2422] « ars » : brulé, détruit.
[2423] « Gallander » : garlander : garnir d'une cloison, créneler.
[2424] « ourdées » : hourdies.

Texte 2 (année 1369). Compte d'un receveur anonyme contenant des dépenses ordonnées par Jean de Berry dont certains concernent la chapelle qu'il fait aménager dans la cathédrale de Bourges.

A. Registre comptable, parchemin, Paris, BnF ms fr. 23902, fol. 1-4v°.

[fol. 1, *en titre* :] « Villes foraines du diocese de Limoges estanz ou duché de Berry qui sont ci mises pour que ledit diocese de Limoges est de l'obeissance des anglois.

(…)

[fol. 2] [*plus bas, en titre* :] Despenses

[*plus bas* :] Gaiges

(…)

[fol. 2v°, *en titre* :]Autres despenses

(…)

« A mondit seigneur les quels il a faiz bailler a Jehan d'Orl[eans] paintre demourant a Pary en deducion de plus grant somme en quoy le dit seigneur lui estoit tenuz \en deducion de plus grant somme/ pour certains tableaux a ymaiges qu'il avoit achetez pour mettre en la chapelle par lettre de mondit seigneur donné [le] XVIe jour d'aoust CCCLXIX, rendu a court, 100 francs.

(…)

[fol. 3] A Droet de Dampmartin maistre de l'euvre de la chapelle dudit seigneur en l'eglise de Bourges pour argent baillé a luy pour mettre et convertir en laditte heuvre, par mandement dudit seigneur et 2 quittances dudit Drouet donnees le jeudy apres la Nativite de Nostre Dame[2425] et [le] VIe jour d'avrilhe CCC LXIX, tout rendu a court, 100 francs.

(…)

A Estienne Lannelier paintre dudit seigneur sur la somme de 150 francs \pour cause de ses gaiges et salaire du temps qu'il avoit servi en son dit office/ que le dit seigneur avoit mandé a lui estre poiez pour certaine euvre contenue es lettres sur ce faites yci par les dites lettres\donné le XIIe jour de juillet CCCLXIX et mandement dudit tresorier/ et quittance du dit Estienne donnees le XIXe jour d'aoust CCCLXIX, rendu a court 12 francs.

(…)

[2425] 8 septembre.

[fol. 3v°] A Guiot de Dampmartin maistre des euvres dudit seigneur, pour argent baillé a luy pour emploier es euvres de la chapelle que ledit \seigneur/ a fait faire nouvellement a Bourges, par mandement dudit tresorier comme dessus et quictance dudit Guiot donnee le mercredy apres la feste Dieu CCCLXIX[2426], rendu a court, 120 francs.

[plus bas :] Somme 2982 frans 2 s. 6 d.

(…) ».

Texte 3 (année 1370). Extraits du compte d'Etienne Valée, maître de la Chambre aux deniers du duc de Berry (1er janvier 1370 – 31 décembre 1373). Travaux ordonnés à Bourges par le duc de Berry dans sa chapelle de la cathédrale et dans l'hôtel de l'archevêque. Drouet de Dampmartin achète des oiseaux pour mettre dans la volière de la chambre à parer du duc à Clermont.

A. Registre comptable, parchemin, Paris, Arch., nat., KK 251.

[fol. 34v°, chapitre « ouvrages et réparations »]

« [A] Jehan [Ber]taut maçon pour 4 grans pierres de charlli[2427] [Charly] que mondit seigneur a fait achatees de luy pour fere ymages pour la chapelle que mon dit seigneur a fondé ou[2428] la grans eglise de Bourges par mandement du dit seigneur donné le XIIIe jour de septembre. Quittance randu a court 70 £ t.

(…)

[fol. 35] A mestre Colin de Villars mestre des euvres de charpenterie [de] mon seigneur pour plusieurs parties qu'il a paiees pour les reparations neccessaires en l'oustel de l'archevesque de Bourges ou quel monseigneur et madame sont venu fere leur demourance, les dites parties contenues en un roulle ataché ou mandement du dit seigneur sur ce fait donné le XXXe jour du dit mois [septembre]. Quittance randu a court 91 £ 10 s. 8 d. t .

(...)

A Pierre le verrier pour appareiller les verrieres de l'oustel du dit archevesque le XXIe jour du dit mois [octobre] 4 £.

[2426] 31 mai.
[2427] Charly en Berry.
[2428] (*sic.*) pour « en ».

A mestre Colin de Villars dessus dit pour plusieurs parties […] et ouvrages qu'il a mis et fais ou dit houstel par mandement du dit seigneur donné le XXVIe jour du dit mois \et quittance/, 26 £ t.

(…)

A [Ber]taut le macon pour la façon d'un chaffaut qu'il a fait pour asseoir une ymage de notre Dame en la chapelle que mondit seigneur a fondé en la grans yglise de Bourges, 20 s.

[*mention ajoutée dans la marge gauche :*] A Droet de Dampmartin, maçon, pour plus[ieurs] barres de fer qu'il a fait faire pour asseoir les verieres de la chapelle que mon seigneur a fait faire en l'aiglise de Bourges, 20 s. ».

(…)

[fol. 46v°] A Droet le maçon pour 60 petis oyseaux qu'il a achetés du commandement de mon seigneur pour metre en la giolle qui est en la chambre a parer du dit seigneur a Clermont, le IIIIe jour de novambre 12 s. t. ».

Texte 4 (année 1374). Deux budgets différents préparés par le duc en son conseil pour l'année à venir et compilés par Barthélemy de Noces lieutenant du trésorier général du duc de Berry.

A. Original, papier, 255 x 190 mm, Clermont-Ferrand, Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 179, fol. 4-7v°. Edition : Teilhard de Chardin Emmanuel, *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 52, 1891, texte n° I, p. 240-245.

[premier budget, *en titre* :] « C'est l'avis des finances de monseigneur le duc, de tous ses pais, tant des ordinaires comme extraordinaires, de tout un an, a commencier le premier jour de janvier l'an mil CCCLXXIII, fait de mon dit seigneur a Nonnette, le IIIe jour de fevrier ensuivant, en la presence de tout le conseil.

(…)

[fol. 4v°, *en sous-titre :*] Avis de la despense dudit an.

(…)

Aux reloges de Bourges, 480 frans.

(…)

Au bastiment de Nonnete, 4240 frans.

(…)

[fol. 5, *en sous-titre :*] Avis de gaiges et pensions pour an.

(…)

Au paieur des euvres de Nonnete, 100 frans.

(…)

A maistre Guy de Dompmartin, 100 frans.

(…)

[fol. 5v°, deuxième budget, *en titre :*] Autre avis d'autre despense de gaiges d'officiers pour l'an devant dit .

(…)

A Jehan Bouton, paieur des euvres de Nonnete, 100 £.

(…)

A maistre Guy de Dompmartin, 100 frans.

(…)

Au bastiment de Nonnete, 4200 frans.

(…)

Pour les 6 litz envoyez a Nonnette, 88 frans demi.

(…)

[fol. 7, *en sous-titre :*] Assignacion du roy.

(…)

Au reloige de Bourges, 500 frans ».

(…)

Texte 5 (1er août 1376). Copie de la lettre de commission de Jean de Savignon « nommé de bouche » payeur des œuvres du palais de Riom par le duc de Berry le 1er août 1376. Cette nomination fut ensuite confirmée par écrit le 21 novembre 1377 à Clermont (copie portée au premier feuillet du compte du commençant le 1er août 1382)[2429].

A. Registre comptable, parchemin, Paris, BnF, ms fr. 11488, fol. 1-1v°.

« Coppie de la Commission Jean de Savignon de Riom commis et ordonné par monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, a faire le payement des ouvriers[2430] qui font le bastiment du palais du dit seigneur a Riom. Et aussi de fere pourchars[2431] et le atrait de toute la mathiere et autres choses neccessaires a fere le dit bastiment et de les poyer. C'est assavoir depuys le premier jour d'ahoust l'an mil IIIc IIIIxx et deux jusques au darrenier jour du moys de juillet l'an mil IIIc IIIIxx et neuf. Si comme plus a plain est contenu en la commission du dit Jehan de Savignon de laquelle la teneur s'ensuit :

> « Jehan fils de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou. A tous ceux qui ces presentes lettres verront salut. Savoir faisons que nous nous recommandons que pour ce que Roubin Loyson darrenier payeur des ouvrages que nous faisons fere et avons ourdonés de fere en notre palais de R[i]om ne pourroit bonnement vaquer a fere le dit payement ou office et que nous icelluy avons ourdoné autre part. Nous, pour le bon rapport que nous fu et est fait de la personne et souffisance de Jean de Savignon, et confians nous du sens et loyauté et diligence de luy, icelui Jean ourdenasmes et establismes de bouche le premier jour du moys d'ahoust M CCC LXXVI[2432] paieur des dessus diz ouvrages que nous faisons fere et avons ordonés de fere en notre dit palais de Riom comme dit est et enquores derechief se mestier est icellui Jehan de Savignon faisons, ourdonons et establissons paieur comme dit est par la teneur de ces presentes contenu,

---

[2429] Elle est également portée également sur le compte commençant au 1er août 1386 (BnF, ms fr., 11488, fol. 14-14v°.

[2430] « des hommes » dans la copie portée au début du compte du 1er août 1386 (BnF, ms fr. 11488, fol. 14). Il s'agit de l'unique différence entre les deux copies sinon d'importantes variations d'orthographes.

[2431] « Pourchar » : recherche.

[2432] Le duc est alors à Poitiers.

avons […] par le dit Jehan le dit office de payeur du dit premier d'ahoust et de cy en avant tant comme il nous plaira aux gages de cinquante livres tournois par an a commencer du dit premier jour d'ahoust mil III^{c} LXXVI. Si donnons en mandement par ces presentes a notre [fol. 1v°] amé et feal tresorier Raymont Coustave que les deniers par nous ourdonés du dit premier jour d'ahoust et que nous ourdenerons pour le fait de nos dis ouvrages et aussi les dis gages de 50 ₤ par an de depuys le premier jour d'ahoust et delors en avant, il baille, paye, delivre au dit Jehan en retenant par devers luy vidimus de ces presentes soubz scel autentique avec lettres de quittance du dit Jehan de ce que ainsi luy baillera par les quelles rapportant nous voulons et mandons tout ce estre alloé en ces comptes et rabbatu de sa recette ou de cellui a qui il appartiendra sans contredit par les gens de nos comptes ou autres a qui il appartiendra, et aussi donnons en mandement a nos dites gens des comptes que tout ce que par quittance des dis ouvriers, des preffaitz et autres marchés faitz avec eux et aussi des journees par certiffications de notre amé et feal varlet de chambre Guy de Dampmartin général meistre de nos euvres deppuys le premier d'ahoust mil III^{c} LXXVI et de lors et de cy en avant leur appartiendra le dit Jehan leur avons poyé pour le dit fait de nos dis ouvrages, il[s] alloent en ces comptes et rabbatent de sa recette sans aucun contredit ou difficulté non obstant ourdenance, mandement et deffenses quelconques au contraire. En tesmoing de ce, nous avons fait mettre notre scel a ces presentes, donné a Clermont en Auvergne le XXIe jour de novembre l'an de grace mil CCC soixante dix et sept» ».

Texte 6 (années 1375-1378). Extraits du compte de Nicolas Mengin maître de la Chambre aux deniers (1er janvier 1374 – 31 décembre 1378).

A. Registre comptable, parchemin, Paris, Arch. nat., KK 252.

[fol. 61v°, chapitre offrandes, dons, aumônes pour le mois de mai 1375] « A Jehan de Nouvyau et Jehan de Mez maçonz vallez de maistre Guy le maçon, pour don a eulx fait par mondit seigneur a faire leurs despens aller de Poitiers a Paris

devers leur dit maistre, a eulx baillé audit lieu de Poitiers ledit lundi[2433] du commandement de mondit seigneur present Jacquelin Trousseau son maistre d'ostel, 4 £ t.[2434].

(…)

[fol. 66v°, chapitre offrandes, dons et aumônes pour le mois de octobre 1375] A Guillaume Deschamps pointre de mon seigneur pour argent a luy ballé a Mehun du commandement de mondit seigneur mescredi IIIIe iour du dit mois pour poindre la teste du cerf qui est ciuptee[2435] en la cheminee de la chambre a parer de mon seigneur a Mehun 60 s. t.

(…)

A Guillaume Deschamps pointre de mon seigneur pour argent a luy baillé du commandement de mondit seigneur a Yssouldun le dit jour[2436] [30 octobre 1375] pour faire certains ouvrages que mondi seigneur luy a enchargés en 3 sommes 60 s. t.

(…)

[fol. 145, chapitre des dons pour l'année 1378] A Drouet de Dampmartin frere de de maistre Guy concierge de l'ostel de mondit seigneur a Paris pour argent a luy baillé du comandement de mon dit seigneur pour convertir en la reparacion du dit hostel par mandement de mon dit seigneur donné le XIe jour d'avril l'an dessus dit et quittance du dit Drouet rendu[e] a court 20 francs.

(…)

[fol. 167, chapitre dépenses pour dons année 1378] A Droet de Dampmartin, valet de chambre de mon seigneur et concierge de son hostel a Paris pour argent a luy baillé comptant a Paris du commandement de mondit seigneur pour mectre et employer en la reparacion du dit hostel, 4 francs yci pour ces III parties. Par mandement de mondit seigneur donné [le] XXVIIe jour de janvier l'an dessus dit, ainsi signé par mon seigneur le dit Jean le Masle et quittance des dessus dits rendu a court ~~14 £ t~~[2437]. pour ce 6 £ t.

(…)

[2433] 8 mai 1375.
[2434] Mention inédite retrouvée par Raynaud Clémence et publiée dans, « Guy de Dampmartin et la genèse du gothique flamboyant en France », *Cahiers Archéologiques*, t. 50, 2002 , note n°21.
[2435] Sculptée ?
[2436] 30 octobre 1375.
[2437] mention rayée dans le document.

[fol. 167v°] A Guyart le charpentier de Lezignen, pour avoir appreillé une chambre ou dit chastel, qui est entre la chambre de mon seigneur et celle de Charles mon seigneur, c'est a savoir plancher, faire les huys et fenestres couvrir d'essil [planches], blanchir de chauz et terrer de terre et faire un trilleiz [treillis ; grillage] es degrez par l'en monte en la chambre de Charles mon seigneur et un autre trilleiz es degrez du galetas qui est sur la chambre mon seigneur, pour tout, de marchié fait a mon seigneur au dit lieu [le] Xe jour de may [1378] et pour le clou et ferrure a ce necessaire, 10 £ 4 s. t. ».

Texte 7 (8 novembre 1382). Copie de la lettre de la commission d'Etienne Gervais nommé par le duc de Berry payeur des œuvres du château de Poitiers (copie portée au début du compte commençant le 9 février 1383).

A. Registre comptable, parchemin, Paris, BnF, ms fr. 20686, fol. 13-13v°.

« Jehan fils de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et per de France. A notre amé Estienne Gervais prestre demourant en notre ville de Poitiers salut. Comme nous avons entention de fere en notre chastel de Poitiers plusieurs ouvrages les quielx nous avons devisé a notre amé general maistre de noz euvres en touz noz diz pais maistre Guy de Dampmartin, et pour faire les poiemmens aux ouvrers qui feront les ouvrages et pour achapter pearre, chau, sable, ferrure, charroy et autres choses neccessaires a iceulx soit neccessité de avoir un clerc d'euvres pour tenir le compte des dictes choses et paier icelles. Confians applain de voustre sen[s], loiaute et diligence vous avons commis, ordenné et […] commectons, ordennons et establissons par la teneur de ces presentes clerc de noz dictes euvres qui par le temps avenir seront faiz en notre dit chastel de Poitiers a[ux] gaiges de vingt livres par an, estre paiees votre main des deniers que vous recevrez par[2438] fere les diz ouvrages et a recevoir par la main de notre receveur de Poitou ou autres qui ad ce seront par nous commis les deniers qui sont neccessaires es diz ouvrages et qui par nous y sont ordennez, et de en donner vos quittances a ceulx de qui vous les recevrez par les quelles rapportent avec vidimus de ces presentes nous voulons que les diz receveurs ou commis en demeurent quittez envers nous. Et de prandre charroy et toutes autres choses neccessaires esdiz ouvrages en paiant juste et loial pris. Et de fere toutes

[2438] (*sic.*).

autres choses qui en cestui[2439] fait appartiegnent a fere. Et voz diz gaiges de vingt livres par an et tout ce qui par vous sera aussi fait et paié pour cause des dits ouvrages ou autres choses ad ce neccessaires en rapportant ces presentes ou vidimus d'icelles soubz scel auctentique avec quittance de ceulx a qui aucune chose autres paie pour cause des faiz dessus diz et [fol.13v°] certiffication dudit maistre Guy ou d'autre ad ce commis de par luy nous voulons et mandons estre alloé en voz comptes et rabatu de votre recepte par notre amé et feal secretaire Estienne Daniel le quel nous avons commis et ordenné a recevoir le dit compte senz et que par devant autre vous soiez tenuz de compter de tout ce que fait en aurez en cestui fait non obstant quelconques ordonnance, mandements ou deffenses fetes ou a fere au contraire. De ce fere vous avons donné plain pouvoir et mandement especial mandons a tous noz subgiez que en ce faisent, vous obeissent diligement et entendent. Donné en notre ville de Poitiers soubz notre scel le VIIIe jour du mois de novembre l'an de grace mil trois cens quatre vins et deux par mon seigneur le duc – J. de Berry [2440]».

Texte 8 (18 décembre 1383). Quittance de Jean de Vaubreçay payeur des œuvres de la Bastille, du château du Louvre pour le roi ainsi que de l'hôtel de Nesle résidence du duc de Berry.

A. Original, parchemin, 210 x 74 mm, simple queue, sceau de Jean Vaubreçay en cire rouge, Paris, BnF PO 2939, dossier Vaubreçay (de) n° 65297, n°5.

« Sachent tuit que ie Jehan de Vaubreçay, payeur des euvres qui ont este ordonnés estre faites a la Bastide et au chateau du Louvre et en l'ostel mon seigneur le duc de Berry appellé Neelle, confesse avoir eu et receu de honorable homme et saige Bertrant a la dent, receveur general des aides ordonnés pour le fait de la guerre, la somme de deux cens livres tournois pour tourner et convertir en icelles euvres desquelles 200 £ t., je me tieng pour contens et bien paiez. Tesmoing mon seel et saing manuel miz a ces presentes, le XVIIIe jour de decembre l'an mil CCC IIIIxx et trois ».

[*signé :*] DE VAUBREÇAY.

[2439] « cestui » : celui-ci.

[2440] Une mention portée en bas de page nous apprend que cette copie a été collationnée d'après l'orginal le 26 mars 1392 c'est à dire un mois avant la présentation du compte à la Chambre des comptes de Bourges.

Texte 9 (février 1384). Quittance rendue par Jean de Savignon, payeur des œuvres du palais de Riom, attestant du versement par Etienne du Chastel, receveur des aides au diocèse de Clermont, de 300 £ pour le mois de février (quittance rendue le 22 mai 1384).

A. Original, parchemin, 300 x 60 mm, queue coupée, Paris, BnF PO 2654, dossier Savignon n° 58945, pièce n° 2. Edition : Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, en son apanage d'Auvergne : le palais de Riom, les châteaux de Nonette et d'Usson*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université de Paris I, C. Prigent (dir.), 1993, vol. 2, p. 77 (la transcription a été corrigée d'après l'orginal).

« Sachent tuit que Je Jehan de Savignon payeur des euvres du palaix de Riom par monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, confesse avoir eu et receu de honnorable homme et saige Estienne du Chastel, receveur par le roy notre sire au diocese de Clermont des aydes de la guerre la somme de trois cens livres tournois pour le moys de fevrier dannieremant passé pour mettre et convertir au payemant des dictes euvres dudit palaix. De la quelle somme des dictes 300 £ je suys contens et poyés et en quitte le dit receveur et tous ceux a qui quittance en puet et doit appartenir. Donné soubz mon scel et seing manuel le XXIIe jour de mai l'an mil IIIc IIIIxx et quatre ».

[*Signé* :] DE SAVIGNON.

Six autres quittances du même payeur des œuvres sont encore conservées. Leur teneur est strictement similaire. Nous nous contentons de les nommer ci-dessous avec leurs datations respectives.

Pièce n° 3 : 300 £ t. versées en mars 1385 (ns), quittance émise le 22 du dit mois.

Pièce n°4 : 300 £ t. versées en novembre 1385, quittance émise le 26 du dit mois.

Pièce n°5 : 300 £ t. versées en décembre 1385, quittance émise le 1er du dit mois.

Pièce n°6 : 300 £ t. versées en janvier 1386 (ns), quittance émise le 15 du dit mois.

Pièce n°7 avec sceau de Jean de Savignon en cire rouge sur queue de parchemin : 300 £ t. versées en avril 1387, quittance émise le 30 du dit mois.

Pièce n°8 :300 £ t. versées en octobre 1388, qittance émise le 31 octobre 1388.

Texte 10 (27 novembre 1384). Deuxième lettre de commission d'Etienne Gervais dont les attributions furent augmentées par le duc de Berry afin de veiller au paiement des travaux de la tour Maubergeon et de ceux du bateau construit dans les douves du château (copie portée au début du compte commençant le 9 février 1383).

A. Registre comptable, parchemin, Paris, BnF, ms fr., 20686, fol. 13v°.

« Jehan filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et per de France. A notre amé Estienne Gervais chenoine et subchantre de l'eglise collegiale de Sainte-Radegonde de notre ville de Poitiers salut. Comme par nos autres lettres donnees en notre dicte ville de Poitiers ou mois de novembre CCC quatre vins et deux[2441] nous vous eussions retenu, commis, ordenne et establi estre paieur de noz euvres de notre chastel de Poiters les quelles nous avons ordonnees et devisé a notre amé general maistre de noz euvres en touz pais Guiot de Dampmartin. Et pour fere les poiements des euvres qui seroient faites en notre dit chastel nous vous eussions ordonné vins frans de gaiges par an. Et il soit ansi que nous aions intention de faire plusieurs ouvrages en notre palais et chasteau de Poitiers et aussi un batel au pres de notre dit chastel les quelles choses nous avons devisé et ordenné au dit Guiot aux quelles euvres poier et querire les choses neccessaires a icelles convient personne suffizante. Confians applain de votre sens loiauté, suffizante et bonne diligence et pour la bonne relacion et rapport qui nous a este faite de vous par notre dit Guy maistre de noz euvres vous avons commis, ordenné et establi comectons, ordennons et establissons par la teneur de ces presentes paieur de noz dictes euvres qui par le temps avenir seront faictes en noz diz palais et chasteau de Poitiers et dudit batel a gaiges de cinquante livres tournois par an estre paiees par votre main des deniers que vous recevrez par faire les diz ouvrages du jour de la date de ces presentes non obstant que au temps de votre autre retenue nous vous eussions ordenné que vins frans, et a recevoir par la main de notre receveur de Poitou ou autre ad ce seront par nous commis les deniers qui seront neccessaires es diz ouvrages et qui par nous y seront ordennez et de en donner voz quittances a ceulx de qui vous les recevrez pour les quelles rapportent avec vidimus de ces presentes nous voulons que

[2441] Voir Texte 7.

les diz receveurs ou commis en demeurent quittez envers nous, et de prendre charroy et toutes autres choses neccesseres aus diz ouvrages en paient juste et loial pris. Et de fere toutes autres choses qui en cestui faits appartiennent affere. Et voz diz gaiges de cinquante livres tournois par an et tout ce qui par vous sera aussi fait et poiez pour cause des diz ouvrages ou autres choses ad ce neccessaires en rapportant ces presentes ou vidimus d'icelles soubz scel auctentique avecques quittances de ceulx a qui aucune autres choses avez paié et de que devra estre donné quittance pour cause des choses sus dictes et certiffication dudit Guiot ou d'autres commis ad ce par luy. Nous voulons et mandons estre alloue en voz comptes et rabattu de votre recepte par noz amez et feaulx gens de noz comptes senz contredit. Non obstant quelconques ordennance, mandement ou defference fetes ou affere au contraire. De ce fere vous avons donné et donnons plain pouvoir et mandement especial mandons a touz noz serviteurs et subgiez que en ce faisent vous obeissent diligement et entendent. Donné en notre ville de Poitiers soubz notre scel ordenne en absence du grant le XVIIe jour du mois de decembre l'an de grace mil trois cens quatre vins et quatre par monseigeur le duc - E. Daniel[2442]».

Texte 11 (années 1385-1386). Extraits intéressant les constructions ducales en Berry et tirés d'un compte de Guillaume de Chauvigny receveur de Berry.

B. Copie informe du XVIIIe siècle (brouillon ayant précédé d'une synthèse plus soignée), feuillets de papier, Paris, BnF, PO 2580, dossier Le Roy n° 57437, pièce n° 133-136[2443]. Edition partielle et en partie erronée : Toulgoet-Treanna Comte (de), « Nobiliaire du Berry, Généalogie de la Maison Leroy », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XX, 1893-1894, p. 270-321.

[*en titre :*] « Extrait d'un gros registre en parchemin que je n'ay veu que delié et par feuilles imparfait, estant d'un compte de la recepte et mise du duc Jean es années 1383, 1384, 1385, 1386. Il estoit dans le tresor de la Sainte Chappelle de Bourges et

[2442] Voir note 2440.
[2443] Ces quatre feuillets avaient autrefois une pagination propre masquée par la numérotation d'Ulysse Robert bibliothécaire au XIXe siècle. Il s'agit d'un brouillon ayant précédé la rédaction d' un document plus soigné dont il ne reste que le premier feuillet (n° 137).

fut vendu par B [*****] et [*****]a un nommé Breton marchant a Bourges. On en otta la couverture pour faire un portefeuille que j'ay vue en 1700[2444].

[*plus bas* :] Commence ici le compte de la sénéchaussée de Bourges par Guill[aume] de Chauvigny receveur en Berry.

(…)

[n° 133v°, année 1385 ?]

Guy de Dampmartin, varlet de chambre de mon seigneur, general maître de ses œuvres et ouvrages.

(…) [année 1386 ?] A maître André de Biaunepveu, ymagier de mondit seigneur le duc de Berry pour ses gages et [ceux] de trois ouvriers de sa compagnie de 60 frans par mois.

A Jean Muievre[2445] enlumineur pour ses gages, 14 francs par mois pour travailler a Bourges.

A Pierre de Costance[2446], autre enlumineur pour gages de 10 francs par mois a luy et un valet de sa compaignie pour travailler[2447] à Bourges.

A Jean de Roppi[2448] de Cambray ymagier de mondit seigneur pour ses gages de 15 francs par mois pour ouvrer de son métier a Bourges et ailleurs ou il plaira a monseigneur de certaines choses a luy enchargées faire de sont office tant qu'il plaira a mon seigneur et qu'il vacquera es besoignes de mon seigneur et non ailleurs par mandement du 26 septembre 1386 iusqu'en 1387.

(…)

[n° 134v°] en 1386 le duc batissoit a Mehun et on emploia 3000 livres et encor en 1385. Le duc posa la 1ére pierre du pont de la chappelle du donjon de Mehun par mandement du 1er avril 1383[2449].

(…)Robert de la tour, lieutenant de monseigneur [et] Jacques Troussel chevalier, chastellain d'Issoudun[2450] pour plusieurs menues reparations faites en l'hostel de monseigneur [en] sa tour d'issoudun, 1384 [1385 ? ou encore 1389 ?]

[2444] La transcripton de ce passage n'est pas celle du brouillon (n° 133), mais de l'entête de la rédaction définitive (n° 137).
[2445] Toulgoet-Treanna (comte de), « Nobiliaire du Berry…, p. 313 : « Jean de Muiere ».
[2446] *Ibid.* : « Pierre de Castanet ».
[2447] *Ibid.* : « pour travailler ».
[2448] *Ibid.* : « de Rospi ».
[2449] L'année fait l'objet de contreverse. Toulguet-Treanna, (*Ibid.*, p. 315) indique 1383, ce qui est correct, mais sans mentionner la date du 1er avril. Françoise Lehoux (*Jean de France, duc de Berri*…, t. II, p. 130) propose la date du 1385 qui s'accorde avec l'itinéraire du prince et qui semble plus logique pour ce type de cérémonie (elle précède la fête de Pâques 1385). Il est problable que la date mentionnée dans les extraits de la Bibliothèque nationale procède d'une confusion.

A Jean le Prestre couvreur et enduiseur pour avoir couvert tout à neuf la grant sale du palais de Bourges en laquelle on soloit mectre les grains des ventes de mondit seigneur le duc et a present y fait on la tapisserie de mondit seigneur et les pierres pour l'appareil du bastiment dudit palais, 1386.

(…)Estienne Pain charpantier[2451], charpente de la Sale Roy.

Robin Estingeant sergent de mon seigneur le duc pour avoir fait murer sept fenestres en l'hostel de l'archeveché de Bourges du costé des fosses qui furent bouchées pour les noces de Jean Monseigneur[2452] et de madame Katherine de France par mandement de Jacquelin de Blet lieuteant donné le 27 octobre 1386.

(…)

[n° 135](…)

Structure d'une cheminée en la grosse tour de Bourges au 1er ostage de la tour qui fait le coing de la tour qui est entre l'église de Notre Dame de Sales et la grosse tour et ce appelée la tour Jaquolin Trousseau, 1385.

L'on fit couvrir de ~~paille~~[2453] gluis[2454] la dernière vis[2455] du palais.

(…)

Jeannette jadis, femme de feu maître Jacques Colet ymagier de mon seigneur, pour reste de ses gages de 200 livres en 1380 tant pour en son nom que à cause de Jeanne sa fille.

(…)

[n° 135v°]

(…)[1385 ?]le palais est tout desffermé et rompu pour ce que mondit seigneur y fait commencer de ouvrer pour son domicile.

(…)

[2450] Toulgoet-Treanna, *op. cit.* : « lieutenant de maitre Jacques Trousseau, chevalier, chastellain d'Issoudun ».
[2451] *Ibid.* : « a fait la charpente ».
[2452] fils de Jean de Berry.
[2453] mention rayée dans le texte.
[2454] « Gluis » : chaume, botte de paille.
[2455] Toulgoet-Treanna, *op. cit.* : « oile ». L'utilisation du terme « aile » pour désigner un corps de bâtiment me paraît anachronique pour l'époque de Jean de Berry.

Texte 12 (septembre 1385). Lettre de rémission accordée à Hennequin de Bois-le-Duc qui tua Claus de Mayence au cours d'une rixe à Bourges.

A. Original, registre parchemin, Paris, Arch. nat., JJ 127, acte n° 122, fol. 78v°-79. Edition : Stein Henri, « Claux Sluter l'aîné et Hannequin de Bois-le-Duc à la cour de Jehan de Berri (1385) », *Bibliothèque Ecole des Chartes*, t. 60, 1899, p. 87-89.

« Charles etc[2456]. Savoir faisons, a touz presens et a venir, nous avoir oy l'umble supplication de Hannequin du Bois le Duc, povres jeunes homs né d'Alemeigne, demourant a Orliens, contenant que comme pour gaignier la vie et substentation de lui et de ses gens, feust alé à Bourges en Berry ouvrer de son mestier de verrerie es euvres de nostre tres chier et amé oncle le duc de Berry, en la compaignie des autres ouvriers, et se feust logié en ladicte ville de Bourges, [en l'ostel] de Claux de Leseurre[2457], dit de Moyance, maçon ouvrant es euvres de nostredit oncle, lequel suppliant paisiblement et en grant amour compaingnoit ledit Claux en buvant et mengant souvant avecques lui, et ouvrant ensemble chascun de son mestier, et il soit ainsi que la chamberiere dudit Claux, laquelle ycellui Claux maintenoit si comme l'en disoit, par son mauvaiz courage et désordonee volonté et par ses mauvaises paroles esmeut ledit Claux en couroux contre ledit suppliant, et tellement que, le mardi premier du moys d'aoust derrain passé, ledit suppliant, ledit Claux et plusieurs autres qui avoient soupé ensemble aimablement estoient venuz au soir pour eulz logier au souper en l'ostel dudit Claux, comme ilz avoient accoustumé a faire, et, quant ilz furent arrivez, ladicte chamberiere dudit Claux, en perseverant de mal en pis, commença a murmurer de paroles contentieuses et rioteuses et pleines d'injures contre ledit suppliant ; et, pour ce que ledit suppliant respondit à ladicte chamberiere, ledit Claux dist audit suppliant : « Hannequin, voulez-vous faire noise ne riote, vous l'aurez ! ». Et adonc quant ledit suppliant vit et apperçut que ledit Claux soustenoit ladite chamberiere en monstrant par fait contraire que point ne vouloit de noise, il et les autres compaignons s'en yssirent hors dudit hostel pour eulz en aler ailleurs logier ou au moins pour leisser refreidrier la chose ; mais ledit Claux chaudement et incontinant atout un grant coustel en sa main, lequel, meu de tres mauvaiz et felon courage, si comme il apparoit, couru sus audit suppliant, et tant que par deux ou trois

[2456] (*sic.*).
[2457] Ce patronyme fut interprété par Henri Stein comme une autre forme de Sluter.

foiz essea de lui baillier l'estoc parmi le corps, et lors ledit suppliant se recula et enveloppa son bras de son mantel, qu'il avoit vesti pour obvier aux [fol. 55] cops et estocz que lui gettoit ledit Claux, prist saicha une dague qu'il avoit sur lui et, en repoussant les cops et estocs dudit Claux et en deboutant force par force, le bouta de la main ou estoit ledit mantel et point ledit Claux de ladite dague par le cousté, et depuis ce, pour obvier a plus grant invonvénient, lui osta son coustel sanz le plus frapper ne pousser autrement que dit est, lequel coustel il bailla et mist en l'ostel dudit Claux, et depuis ce a ledit Claux vescu par l'espace de XV jours ou environ burent et mangerent, et depuis ce est alé de vie à trespassement. Pourquoy ledit suppliant, doubtant rigueur de justice, s'est absenté du pays, et que ledit defunct estoit de la haute Alemeigne et n'avoit aucuns amiz charnelz es parties de deça, et aussi que ledit suppliant est et a tousjours este de bonne vie et honneste conversation, si nous a fait humblement supllier que, consideré ce que dit est, nous lui vueillons sur ce impartir nostre grace et misericorde ; nous adcertes, ces choses considerees, a ycellui suppliant ou cas dessudit avons remis, quittié et pardonné ledit fait et par ces presentes lui quittons, remettons et pardonnons de nostre grace espécial avec toute peine et amende corporele, criminele et civile, que pour ce il peut estre encouru envers nous, et le restituons a sa bonne fame renonmmee au pais et a ses biens non confisquez, satisfaction faite a partie civilement se aucune en y a premierement et avant toute euvre. Si donnons en mandement au gouverneur du baillage d'Orliens et a touz noz autres justiciers et a leur lieuxtenans presens et à venir et a chacun d'eulz, si comme a lui appartiendra, que ledit suppliant facent, seuffrent et laissent joit et user de nostre presente grace et rémission, et contre la teneur d'icelle ne le molestent ou empeschent doresenavant en aucune manière, en imposant sur ce silence perpetuele a nostre procureur. Et pour que ce soit ferme chose et estable a touz jours, nous avons fait mettre nostre scel a ces presentes, sauf en autres choses nostre droit et l'autruy en toutes. Donné à Paris, ou mois de septembre, l'an de grâce mil CCCIIII^{XX} et cinq, et de nostre regne le sizième ».

[*plus bas :*] par le Roy, a la relation du conseil.

[*signé :*] J. DE COIFFY.

Texte 13 (3 mars 1385). Mandement de Jean de Berry ordonnant à Etienne du Chastel, receveur des aides au diocèse de Clermont, de verser 600 francs par mois au payeur des œuvres du palais de Riom et du château de Nonette, à commencer du mois de février de la même manière que l'année précédente.

A. Original, parchemin, 305 x 140 mm, scellé sur simple queue (queue déchirée), Clermont-Ferrand, Arch. dép., Puy-de-Dôme, 1 F 186, pièce n°1.

« Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou a notre amé et feal trésorier général Colas Mengin salut. Nous voulons et vous mandons que par Estienne du Chastel, receveur des aides ordonnés pour la guerre es diocese de Clermont par monseigneur le roy a nous appartenant pour don a nous fait par mondit seigneur, vous des deniers des diz aides, faites paier, bailler et delivrer au paieur de noz euvres de nostre chastel de Nonnette et palais de Riom la somme de six cens frans pour mois a commencer le premier jour de fevrier dernier passé et doresen avant jusques a ce qu'il vous appa[raitra] du contraire par la forme et maniere que a este fait l'annee passee et par rapportant ces presentes et quittance dudit paieur, nous voulons et mandons tout ce que ainsi aura este paié pour la dite cause estre alloué aux comptes dudit Estienne par noz [amez] et feaus gens de noz comptes ou par ceulx a qui il appartiendra non obstant ordonnance, mandement ou defense quelconque au contraire. Donné a Paris soubz notre seel le IIIe jour de mars l'an mil CCC IIII^{XX} et quatre ».

[*Plus bas :*] Par monseigneur le duc.

[*signé :*] G. DE DAMPMART.

Texte 14 (5 août 1385). Lettre de rémission accordée au maçon Jean Clouset.

A. Original, registre parchemin, Paris, Arch. nat., JJ 127, acte n° 86, fol. 54v°-55. Edition : Guérin Paul, « Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, 1376-1390 », *Archives Historiques du Poitou*, t. XXI, 1891, p. 277-281, pièce n°DCXCII.

« Charles etc[2458]. Savoir faisons a touz, presens et avenir, de la partie des amiz charnelz de Jean Closet, carrier, demourant en la paroisse de Maigny, assez pres de la

[2458] (*sic.*).

ville de Poictiers, nous avoir este exposé que, comme nagueres le dit Jehan Closet et un appellé Estienne Jarnet, demourant aussi en la dicte paroisse, eussent eu debat ensemble pour raison de certains ouvraiges de massonnerie, que le dit Closet avoit pris en tasche a faire es tours du chastel de la dicte ville de Poitiers, et en la quelle tasche ou marchie il avoit a compaignie le dit Estienne et Perret Esmeret ; et un moys a ou environ, le dit Jarnet eust demandé compte au dit Closet de certain argent qu'il avoit receu des diz ouvraiges, et en parlant ensemble, le dit Closet, entre les autres paroles dit au dit Jarnet : « Tu en auraz ton compte ». Et apres ces paroles, il alerent a la taverne boire ensamble et en pluseurs autres lieux, en la dicte ville de Poictiers, et sur le tart il se mistrent au chemin pour eulx en aler ensamble de la dicte ville de Poictiers a leur maisons. Maiz quant ilz furent au dehors d'icelle ville, il encommencerent a parler l'un a l'autre, et entre les autres paroles le dit Closet dist qu'il estoit bien tenuz au maire de Poictiers[2459] et au maistre de l'euvre de nostre tres chier et amé oncle le duc de Berry, car il les avoient gardés d'avoir este menez en l'ost de nostre tres chier oncle le duc de Bourbon[2460], pour miner, comme avoient este pluseurs autres carriers et maçons. Et le dit Estienne Jarnet dist qu'ilz [fol. 55] estoient trop plus tenuz au lieutenant du seneschal de Poictou, car se il eust voulu, il eussent este menez ou dit host, et l'eussent juré touz ceulx de Poictiers, et que autant d'eulx comme d'un bouton, en disant tout oultre. Et pour ce que le dit Closet disant : « Ribaut, tu m'as autresfoiz argué par pluseurs foiz, maiz aujourd'uy tu t'en repentiras, et je reny Dieu et touz les sains de paradiz, se ne te met huy mort ». Et lors le dit Closet lui repondi : « Tu as renié Dieu et je l'avoue, et se Dieu plaist, je me garderai de ta malice, et je t'en pri, va t'en ton chemin a ton hostel, et je m'en yrai le mien, car je n'é cure de riote ». Et tantost le dit Jarnet dit qu'il yroit avec lui quelque part que il alast, et qu'il ne se departiroit point de lui, jusques a ce qu'il en feust autrement vangié. Et lors le dit Closet, voiant que le dit Jarnet estoit mal meu et plain de maulvaise voulente, pour eschever le debat, s'en cuida aler par un autre chemin ; maiz tantost le dit Jarnet lui escria : « Ribaut, tu as paour de moy, maiz tu n'en as pas paour sanz cause ». Et en disant ces paroles, vint au dit Closet et le fery de son coustel sur la teste et lui fist une grant playe, et le dit Closet tout esbay et couroucié, voiant aussi le sanc qui lui couloit par le visaige et ailleurs, dist au dit Jarnet : « Tu as

[2459] James Guichard.
[2460] Armée convoquée en mai 1385 à Niort par Louis II de Bourbon et lieutenant du roi en bourbonnais.

fait que tres mauvais garçon de moy avoir ainsi villené ». Mais le dit Jarnet, non content de ce, respondi au dit Closet : « Ribaut, tu n'en es pas quicte ». Et lors le dit Closet ainsi batuz et villennez, pour eschever la mort et obvier a la fureur et maule voulenté [dudit]Jarnet, en soy revanchant, saicha son coustel et dit au dit Jarnet que, se il se tiroit plus à lui, il le courouceroit, et sanz plus mot dire le dit Jarnet prent la course contre le dit Closet et le cuida enferrer de son coustel parmi le corps, et au devant de la pointe du coustel du dit Jarnet le dit Closet mist la main senestre, et en l'autre il tenoit son coustel tout trait, et le persa tout oultre et li trancha tout le fons de la dicte main, et eulz ainsi entretenant, le dit Closet qui entendoit a destourner le coustel du dit Jarnet, afin qu'il ne li entrast dedens le corps, y mist l'autre main en la quelle il tenoit son coustel, et en boutant ainsi l'un contre l'autre, le coustel du dit Closet qui estoit le plus loing et duquel la point estoit devers le dit Jarnet entra d'aventure dedens le corps du dit Jarnet, et pour paour de pis avoir le dit Closet osta le coustel du dit Jarnet et le gecta assez loing de lui. Et apres ce, le dit Closet qui ne cuidoit point que le dit Jarnet feust blecié, fu esbay quant il li vist craichier le sanc, dont assez tost apres le dit Jarnet se laissa cheoir a terre ou il ala de vie a trespassement. Pour lequel fait et pour doubte de rigueur de justice, le dit Closet s'est absentez du pays, et ont este prins touz ses biens par la justice de religieux abbé et couvent du Moustier Neuf de Poiciters, en laquelle il estoit demourant, et n'oseroit retourner retourner au pays, se par nous ne lui estoit sur ce pourveu de nostre grace et misericorde, en nous suppliant humblement que, comme il ait este devant pluseurs forteresses occupees par noz ennemis et nous y ait bien et loyalement servi, et soit homme de bonne vie et renommee, et que le dit mort fust le premier aggresseur et l'avoit par avant assailli, batu et villenné, et que ce fust fait en chaude meslee et en soy deffendant a l'outraige du dit mort et par inadvertance, et de cas de meschief, comme dit est, nous lui vueillons sur le faire nostre grace. Nous adecertes, voulans rigueur de justice, temperer par misericorde, le fait et cas dessus diz, avec les appeaux et ban, s'ensuy estoient ou cas dessus dit, et satisfacion civilement faicte a partie premierement, lui avons quictié, remis et pardonné, et par ces presentes quictons, remettons et pardonnons, de nostre auctorité royal et grace especial, en imposant sur ce silence perpetuel a nostre procureur, et en le restituant au pays, a sa renommee et a ses biens, qui ne seroient confisquez, par ces presentes. Par la teneur desquelles nous donnons en mandement au gouverneur de la Rochelle et seneschal de Saintonge, et a touz noz autres justiciers et officiers, presens et avenir, et a

chascun d'eulx, si comme a lui appartendra, ou à leurs lieuxtenans, que nostre presente grace et remission facent et laissent le dit Closet joir et user paisiblement, sanz le molester ne souffrir estre molesté ne empeschié aucunement au contraire, maiz tout ce que fait seroit ou actempté a l'encontre soit mis, tantost et sanz delay, au premier estat et deu. Et que ce soit ferme chose et estable a touz jours, nous avons fait mettre nostre seel a ces presentes. Sauf en autres choses nostre droit et l'autry en toutes. Donné a Paris, l'an de grace mil CCC IIII^{XX} et cinq et de nostre regne le quint, ou moys d'aoust ».

[*Plus bas :*] Par le conseil.

|*Signé* :] G. NICZON. - FEDEAU.

Texte 15 (juillet 1386). Copie d'une lettre de Charles VI accordant à son panetier Renaud Gaillonet et à sa femme le droit de prendre une partie de l'eau que le duc de Berry avait fait acheminer jusqu'à son hôtel de Nesle.

B. Copie du XVIIIe siècle d'après un original perdu référencé « Reg. des Chart. Cot. 129, Act. 277, vol. 37 », registre papier, Paris, BnF, nouv. acq. fr. 7378, fol. 253-255v°.

[*Le texte est précédé d'un résumé du copiste sous la forme d'un morceau de papier inséré dans la reliure* :]

« Graces et concessions :

Lettres par lesquelles Charles VI déclare qu'à la prière de la duchesse d'Orléans sa tante, il a accordé à Renaud Gaillonet son pannetier et à Jeanne sa femme le droit et la faculté de prendre certaine quantité de l'eau que le duc de Berri a fait conduire à l'hôtel de Neele pour faire une fontaine dans leur hôtel siz faubourg Saint Laurent au quel il y en avoit autres une qui ne coule plus cette maison ayant été abandonnée à cause des guerres. Sa majestée veut de plus que cette eau soit conduite dans le dit hôtel au depens de sa majestée, à condition qu'elle sera entretenue dans la suite par les possesseurs du même hôtel ».

« [*En titre* :] CARTA PRO REGINALDO DE GAILLONEL ET JOHANNA EIUS UXORE

« CHARLES PAR LA GRACE DE dieu roi de France. Scavoir faisons a vous presens et avenir, de la partie de nostre amé Ecuyer et Pannetier Regnault de Gaillonnel et de Jehanne sa femme Damoiselle de nostre tres chiere et très [fol. 253 v°] amée tante la duchesse d'Orleans, nous avoir esté exoposé, comme iceux conjoings a cause de la ditte damoiselle ayent un hotel assis a Saint Laurens dehors Paris auquel souloit venir en un bassin de pierre pour ce etant emmy la court du dit hotel une portion des fontaines allans et ayans cours en nostre dite ville de Paris, la quelle fontaine ait par longtemps eté et soit encores tarie parce que les predecesseurs n'ont osé ne peu bonnement seurement demourer ne habiter ou dit hotel pour les doubtes des guerres si comme les dits exposans nous ont donné a entendre.

En nous suppliant humblement, que comme ou dit hotel toutes manieres de gens d'Etat puissent mieux et plus honnetement etre receus pour leur recreation que en lieu de la ditte ville de Saint Laurens en laquelle n'a point d'eaue dont les gens de bien puissent etre servis en cas de necessite, et eussent les bonnes gens et habitans de la ditte ville de Saint Laurens accoutumé ou temps passé de prendre et avoir [fol. 254] de l'eaue en la ditte fontaine du dit l'hotel pour la necessité et gouvernement d'iceux avec les dits exposans qui de present sont residens et demourans en iceluy hotel ou quel ils ont tres grand deffaut d'eaue et pourroient encores avoir ou temps avenir se par nous ne leur etoit sur ce pourveu de gracieux remede, nous de grace especial leur voulussiens de partir aucunne petitte portion de l'Eaue des fontaines que nostre tres chier et tres amé oncle le duc de Berri et d'Auvergne nous avoit fait de nouvel venir en l'hotel de Neelle, tant pour leur usaige, comme pour l'aisement de leurs voisins.

Pourquoy nous ad certes attendu ce que dit est du gré, consentement et voulenté de nostre dit oncle et pour contemplation de nostre ditte Tante, qui de ce nous a supplié ausdits exposans pour consideration des choses dessus dittes de nostre authorité royal plainne puissance et grace especial avons octrioé et octrioions par ces presentes a toujours perpetuellement pour eulx et pour leurs successeurs en leur dit [fol.254v°] hotel de Saint Laurent de l'eaue des dites fontaines allans ou dit hotel de Neelle au ruont[2461] et la montance de la moitié d'une petitte maille tournois tant seulement.

[2461] « Ruot » : rote, ruelle ou « ruau » : ruisseau.

Et avec ce en ampliant nostre ditte grace, consideré que leur dit hotel de Saint Laurent est assis asses pres des conduits de la ditte fontaine de Neelle, voulons encores et ordenons que les commis ou deputez sur le fait des ouvraiges et conduits des dites fontaines de Neelle fassent faire bien et sousfisamment aux frais et depens de l'ouvrage d'icelles fontaines pour cette premiere fois tant seulement les conduits et tuels[2462] qui seront necessaires pour la portion des dits exposans faire aller en leur dit hotel de Saint Laurens au lieu plus aisié et prouffitable pour iceluy hotel de Saint Laurent et plus prouchains des conduits des dittes fontaines de Neelle qui bonnement pourra estre fait.

Pourveu toutes voyes que les dits [fol. 255] exposans et leurs successeurs habiteront et demourront ou dit hotel de Saint Laurens seront tenus de soutenir et maintenir a leurs frais et depens pour temps avenir les dits tuels et conduits par lesquels l'eaue des fontaines ira en leur dit hotel au partir des conduits d'icelles fontaines.

Si donnons en mandement par ces presentes a nostre prevost de Paris et a toutes les commis et deputez sur le fait des ouvrages des dites fontaines et sur le soutennement d'icelles presens et avenir, et a chacun d'eulx si comme a luy appartiendra que de nostre presente grace et octroy facent et sueffrent les dits exposans et leurs successeurs et possesseurs du dit hotel a tousjours paisiblement jouir et user sans le molester ou empeschier ou souffrir en ce etre molester ou empecschiez ors ne pour le temps avenir en aucunne maniere.

Et pour ce que ce soit ferme chose et estable a tousjours mais perpettuellement nous avons fait mettre nostre seel a ces presentes lettres sauf en autres choses [fol. 255v] nostre droit et l'autruy en toutes.

Ce fut fait et donné a Paris ou mois de Juillet l'an de grace mille trois cent quatrevingt et six et de nostre regne le sixième ».

[*Plus bas :*] Par le roy a la relation de Mes seigneurs les ducs de Berri et de Bourgogne.

[*Signé* :] J. DE MONTEACUTO.

[2462] « Tuelemet » : tuyau. « tuelet » : petit tuyau.

Texte 16 (28 janvier 1387). Mandement de Jean de Berry à Etienne du Chastel, receveur d'Auvergne, de payer 600 francs aux payeurs des œuvres du palais de Riom et du château de Nonette.

A. Original, parchemin, 287 x 106 mm, queue coupée, Paris, BnF, PO 702, dossier Chastel (du) n° 16271, pièce n° 9. Edition : Sanchez Pierre, *op. cit*., p. 77 (la transcription a été corrigée d'après l'original).

« Jehan filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, lieutenant de monseigneur le roy en noz diz pais en toute langue d'oc et duchié de Guyenne. A notre amé Estienne du Chastel notre receveur d'Auvergne et des aides aians cours audit pais pour la guerre salut. Nous voulons et vous mandons que par la forme et maniere que vous avez \paié/ ceste presente annee fenissant derrenier jour de ce present mois de janvier, les ouvrages de notre palais de Riom et de notre chastel de Nonnette, c'est assavoir six cent frans pour mois, vous encores paiez des deniers des diz aides pour l'annee avenir commençant le premier jour de fevrier prochainement venant car ainsi l'avons nous ordenné et voulons estre fait. Et par rapportant ces presentes et quittance des paieurs des diz ouvrages, nous voulons et mandons tout ce que ainsi aura este paié pour la dicte cause estre alloé a voz comptes et rabattu de votre recepte par noz amés et feaulx gens de nos comptes ou par ceulx a qui il appartendra sanz contredit non obstant ordonnances, mandemens ou defenses quelconque a ce contraire. Donné a Paris le XXVIIIe jour de janvier l'an mil trois cens quatrevins et six ».

[*Plus bas :*] Par monseigneur le duc.

[*Signé :*] VEAUCE.

Texte 17 (juillet 1387). Quittance de Jean Bouton, payeur des œuvres des châteaux de Nonette et d'Usson pour 300 £ versées au chantier de Nonette.

A. Original, parchemin 250 x 100 mm, simple queue, queue intacte, avec le sceau de Jean Bouton en cire rouge, Paris, BnF, Coll. Clairambault, vol. 142, pièce n° 113. Edition faite d'après le Fac-similé (Paris, BnF, PO 481, dossier Bouton n° 10749, pièce n° 12) : Sanchez Pierre, *op. cit*., p. 78 (la transcription corrigée d'après l'orginal).

« Sachent tuit que je Jehan Bouton payeur des euvres de Nonnette pour mon seigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, cognois et confesse avoir eu et receu de honnorable homme Estienne du Chastel receveur pour le roy notre sire au diocese de Clermont des aides de la guerre la somme de trois cens livres tournoix pour cest present moys de juillet pour mettre et convertir an payemant des dittes euvrez du dit bastimant de Nonnette. Des quelles 300 livres je me tien pour bien poyés et contens et en quitte le dit receveur et tous autres a qui quittance en puet et doit appartenir. Donné soubz mon seing manuel et seel le darenier jour du dit moys de juillet, l'an mil CCC IIIIxx et sept ».

[*Signé* :] BOUTON.

Texte 18 (13 janvier – 1er février 1388). Fragment inédit d'un compte de Jean de Savignon, payeur des œuvres (1er août 1387 – 1er août 1388). Il s'agit de cinq feuillets enregistrant des journées du mois de janvier 1388 ayant servi de page de garde à un manuscrit du XIIIe siècle.

A. Registre comptable, parchemin, Saint-Etienne, Médiathéque, ms 109. Les sept feuillets ayant servi de page de garde ont été reliés à l'envers ce qui explique qu'il faille les lire à rebours (page de droite vers celle de gauche). Ils ont été reliés après le dernier feuillet du manuscrit (fol. 141), mais n'ont pas reçu de foliotation propre. Je donne ici les références des clichés mis en ligne sur le site de la Médiathèque de Saint-Etienne[2463].

[Vue 150, page de gauche, encre effacée]

[*en titre* :] « La semaine commençant le lundi XIIIe jour du dit mois de janvier, ne furent oeuvrés au dit palais que cinq iours pour reverence de la feste de Saint Antoine[2464] qui fut le vendredi.

Journées de tailleurs de pierre qui ont oeuvré au dit palais et en la dite semaine cinq jours :

A Hugues Foucher, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

[2463] http://www.bm-st-etienne.fr/abv/framesetPortail.asp
[2464] 17 janvier 1388 (ns).

A Jehan de Chavane, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

A Estienne Doudin, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

A Colas des Tersdies, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

A Jehan Bienvenu, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

Journees d'un charpentier qui a oeuvré au dit palais et en la dite semaine cinq jours a [*suite illisible*]

A Mathieu Duchier, cinq iours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé 20s.

Journees de manoeuvres qui ont oeuvré au dit palais et en la dite semaine cinq iours :

A Estienne Bollon, cinq iours a vingt deniers pour iour, pour ce poyé 8 s. 4 d.

A Taquaing, cinq iours a vingt deniers pour iour, pour ce poyé 8 s. 4 d.

A Estienne Tessere, cinq iours a vingt deniers pour jour, pour ce poyé 8 s. 4d.

A Estienne Grollez, cinq iours a vingt deniers pour iour, pour ce poyé 8 s. 4 d.

[Vue 149 page de droite]

Journees de charretiers qui ont œuvré au dit palaix et en la dite sempmaine a pourter sable de la riviere an leur tombereaux :

A Pierre Rougier, cinq iours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé 20 s.

A Jehan Veaulce, cinq iours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé 20 s.

Pierra de tailhe tailhé et rendue au dit palaix et en la ditte sempmaine toute faitte :

A Jehan de Villiers, pour quatre piez et demi des pillers des galleriez, au pris le puy[2465] de douze soulzs tournois, si comme apparait par sa quittance donnee le samedi amprez la feste de Saint Anthoine, l'an mil CCC IIIIxx et sept, rendu a court en cet present compte, pour ce poyé 54 s.

Pierra de tailhe achaptee et randue de la perriere de Volvic au dit palaix et en la ditte sempmaine :

[2465] « Puys » : unité de capacité employée pour les moellons ou le gravier (Sanchez Pierre, *op. cit.*, vol. 2, p. 22, note 3).

A Guillaume le Roux, pour dix huit pieces des pillers des galleries qu'il a pourté et randu de la dite perriere de Volvic denz le dit palaix, au pris chescune de six soulz, si comme apparait par sa quittance donnee le samedi amprez la feste de Saint Anthoine l'an mil CCC IIIIxx et sept, randu a court en cest present compte, pour ce icy poyé 108 s.

A Jehan Courdier le jeune, filz de Pierre, pour dix pieces du pie droit des fenestres de la chambre a parer qu'il a pourté et randues denz le dit palaix et en la ditte sempmaine, au pris la pièce de six soulz et huit deniers tournois, si comme apparait par sa quittance donne le samedi après la feste de Saint Anthoine l'an mil CCC IIIIxx et sept, randu a court en cest present compte, pour ce icy poyé 66 s. 8 d.

[Vue 149 page de gauche, marge droite coupée, les sommes sont tronquées, des essais de plumes ont été laissés par une main postérieure]

Chaux achaptee et randue au dit palaix et en la dite sempmaine :

A Guillaume Blanc dit Nycolauf le chaufournier de Combronde, pour seze sextiers de chaux qu'il a vendu et randus denz le dit palaix et en la ditte sempmaine, au pris de huit deniers le sextier, si comme apparait par sa quittance donnee le dimanche XXIXe iour du mois de janvier l'an mil CCC IIIIxx et sept, randue a court en cest present compte, poyé 10 [s. 8 d.]

Fourge :

A Giraut Duc le serreurier, pour une serreure qui fut achetee de luy et fut pouzee a l'uys de la chambre aux trais, pour ce poyé en la ditte sempmaine 5 […]

Cloux achaptes qui estoient neccessaires au dit palaix et en la dite sempmaine :

A Thomet Pascon, pour deux melhiers deux cens et demi de petiz clous a late qui furent pris et achapté de lui au pris de dix soulz tournois le meihlier, si comme apparait par sa quittance donnee et randue le samedi premier jour du mois de fevrier, l'an mil CCC IIIIxx et sept, pour ce ici poyé 20[s. 6 d.]

[*somme des dépenses de la semaine dans la marge à gauche :*] 25 £ 2 s.

[*plus bas : cinq lignes d'un poème écrit par une main ultérieure*]

(…)

[Vue 148 page de droite]

[*en titre* :] La semaine commençant le lundi XXe jour du dit mois de janvier l'an mil trois cens quatre vins et sept, n'eu fut ouvré au dit palais que cinq jours, pour reverence de la feste de Saint Poul qui fut le samedi.

Journees de tailheurs de pierre qui ont ouvré au dit palais et en la dite semaine a tailher aux pillers des galleries :

A Hugues Foucher, cinq iours a sept soulz pour iour, pour ce poyé 35 s.

A Dampierre Daucher, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

A Jehan de Chavanes, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

A Colas des Tersdies, quatre iours à cinq soulz pour iour, pour ce poyé 20 s.

A Estienne Doudin, cinq iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 25 s.

A Jehan Bienvenu, cinq iours a cinq soulz pour jour, pour ce poyé 25 s.

Fourge :

A Pierre Tailhefer, pour douze marteaux fourgés de piouche et de laye […] a douze deniers le martel, pour ce poyé [effacé]

Journees d'ung charpentier qui a ouvré au dit palais et en la ditte sempmaine auz chambres [suite illisible]

A Mathieu Duchier cinq iours a quatre solz pour iour, pour ce poyé 20 sous

[Vue 148 page de gauche]

Journees de maneuvres qui ont ouvré au dit palaix et en la dite sempmaine [a] abatre les vieux murs des meisons des jardins et traire sable en la riviere :

A Estienne Bollon, cinq iours a 20 deniers pour iour, pour ce poyé 8 s. 4 d.

A Taquaing, cinq iours a 20 deniers pour iour, pour ce poyé 8 s. 4 d.

A Estienne Tessere, cinq iours a 20 deniers pour iour, pour ce poyé 8 s. 4 d.

A Estienne Grollez, quatre iours et demi a 20 deniers pour iour, pour ce poyé 7 s. 6 d.

Journées de charretiers qui ont ouvré a pourter sable en leur tombereaux de la riviere au dit palais et en la dite sempmaine :

A Pierre Rotgier, cinq iours a quatre soulzs pour iour, pour ce poyé 20 s.

A Jehan Veaulce, cinq iours a quatre soulzs pour iour, pour ce poyé 20 s.

A uillaume Chaste, cinq iours a quatre soulzs pour iour, pour ce poyé 20 s.

A Jehan Chaste, cinq iours a quatre soulzs pour iour, pour ce poyé 20 s.

Pierra de tailhe qui a este achetee et vandue de la perere de Volvic au dit palaix et en la dite sempmaine :

A Jehan Courdier dit le jeune, filz de Pierre, pour douze quartiers doubles, au pris de deux francs qu'il a rendus au dit palaix et en la dite sempmaine, si comme apparait par sa quittance donnée le samedi XXVe jour du mois de janvier l'an mil trois cens quatre vin et sept, randue a court en cest present compte de la somme de quatre livres et quatorze soulz tournois, pour ce ici poyé […]

[Vue 147 page de droite]

A luy pour neuf pieces des pillers des galleries a six soulz la piece, qu'il a randues dans le dit palais et en la dite sempmaine de la perrière de Volvic, si comme apparait par sa quittance donnee et randue cy dessus, pour ce poyé 54 s.

[*somme des dépenses de la semaine dans la marge à gauche* :] […] s. 6 d. t.

[*en tête* :] La semaine commençant le lundi XXVIIe jour du dit mois de janvier l'an mil CCC IIIIxx et sept, fut œuvré au dit palais pour six jours :

Journees des tailheurs de pierre qui ont ouvré a tailher au dit palais et en la dite sempmaine aux pillers des galeries :

A Hugues Foucher, six iours a sept soulz pour jour, pour ce poyé 42 s.

A Jehan de Chavane, six iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 30 s.

A [?] Damien, six iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 30 s.

A Colas des Tersdies, quatre iours a cinq soulz pour jour, pour ce poyé 20 s.

A Jehan Bienvenu, six iours a cinq soulz pour iour, pour ce poyé 30 s.

Fourge : [encre effacée ou grattée]

[Vue 147 page de gauche]

A Pierre Tailhafer, pour douze marteaux fourgéz de brouche et de laye, a deux deniers le martel, pour ce poyé 2 s […]

Journees d'un charpentier qui a ouvré au dit palaix et en la dite semaine appareilher les meisons dudit jardin :

A Mathieu Duchier, six iours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé [24 sous]

Journées de maneuvres qui ont ouvré a traire sable en la riviere pour le fait du dit palaix et a plusieurs autres chouses :

A Estienne Bollon, cinq jours et demi a 20 deniers pour jour, pour ce poyé [9 s. 2 d.]

A Taquaing, cinq jours et demi a 20 deniers pour jour, pour ce poyé [9 s. 2 d.]

A Estienne Tessere, cinq cinq jours et demi a 20 deniers pour jour, pour ce poyé [9 s. 2 d.]

A Estienne Grollez, cinq jours et demi a 20 deniers pour jour, pour ce poyé [9 s. 2 d.]

Journees de charretiers qui ont ouvré a puorter sable en leurs tombareaux de la riviere au dit palaix et en la dite sempmaine […]

A Pierre Rotgier, six jours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé [24 s.]

A Jehan de Veaulce, six jours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé [24 s.]

A Guillaume Chaste, six jours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé [24 s.]

A Jehan Chaste, six jours a quatre soulz pour iour, pour ce poyé [24 s.]

[Vue 146 page de droite]

Pierra de tailhe achaptee et randue de la perriere de Volvic au dit palais et en la dite semaine :

A Guillaume le Roux le carrier, pour quatre pieces du pié droit des fourmes qu'il a rendu et pourtees de la dite perrière de Volvic denz le dit palaix et en la dite sempmaine, si comme apparait par sa quittance donnee le premier jour de fevrier l'an mil CCC IIIIxx et sept, randu a court en ce present compte de la somme de quatre livres et dix et neuf soulz tournois, pour ce icy poyé 26 s. 8 d.

A lui, pour dix pieces des enchapamens[2466] des chamineez a trois soulz et quatre deniers tournois, si comme il apparait par sa dite quittance donnee et randue cy dessus, pour ce icy payé 33 s. 4 d.

A lui, pour treze vousseures pour les ais[2467] des galeries a trois sols la piece, qu'il a rendues de la dite perriere de Volvic dens le dit palais et en la dite sempmaine, si comme apparait par sa quittance donnee et randu cy dessus, a court, pour ce icy poyé 39 sous

Pierra de tailhe qui a esté randue toute tailhee a la tasche, par maniere de prix fait, au dit palaix et en la ditte sempmaine :

A Jehan de Villiers, pour quatre pies des pillers des galeries, qu'il a randu touz tailhés au prix de douze sous le piede douze soulz tournois le pie au dit palaix et en la dite sempmaine, si comme apparaitt par sa quittance donnee le samedi premier jour de fevrier l'an mil CCC IIIIxx et sept, randu a court en cest present compte, pour ce poyé 48 s.

A Estienne Doudin, pour deux piez des piliers des dites galeries, qu'il a rendus au pris dessus dit touz tailhés au dit palais et en la dite semaine, si comme apparait par sa quittance donnee le samedi premier jour de février l'an mil CCC IIIIxx et sept, rendu en cest present compte a court, pour ce poyé icy 24 s. [fin du dernier feuillet].

Texte 19 (13 mars – 10 décembre 1388). Prisée et acquisition d'une maison à Poitiers, voisine de celle occupée par Guy de Dampmartin, pour faire une chambre aux traits. Il s'agit de quatre actes récemment édités par Olivier Guyotjeannin et Philippe Plagnieux dans « Documents comptables et histoire de la construction de Guy de Dampmartin et la cheminée de la grande salle de Poitiers », *Bulletin Monumental*, t. 164-4, 2006, p. 377-382. La chronologie suit l'ordre inverse de la numérotation des actes

A. Original, parchemin, 360 x 190 mm, queue arrachée, Paris, Arch. nat., J 182, n° 111.

[2466] « enchapamens » : enchappement, recouvir d'une chape, peut-être un parement ici.
[2467] « ais » : contraction d'aisances ? ou arc ?

« Jehan filz de roy de France duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, lieutenant de mon seigneur le roy es diz pais ou duchié de Guienne et es parties de Languedoc, a notre seneschal de Poitou ou a son lieutenant, salut. Comme nous aions entencion de fere plusieurs ovrages en notre sale de Poictiers et en la tour de Mauberjon et pour ce soit neccessité d'avoir une maison davant nostre dit palaiz pour fere la chambre aus traiz et mettre les moles et plusieurs utillemens neccesseres et aussi pour mettre les vielles charpenteries qui sont cheues par faultes de fondemens, ainsi qu'il nous est apparu, si avons fait advisier que certainne maison de Jehan Damau[2468], marchant de notre ville de Poictiers, laquelle est assise en la rue davant nostre dit palaiz joignant au cymitiere des Jacobins d'une part et d'autre part a certainne maison de notre amé Guiot de Dampmartin, general maistre de nos euvres, qu'il a nagueres acquise dudit Jehan Damau, tenant a l'ostel maistre Renier, armurier, nostre vallet de chambre, sera bonne et convenable a l'usage dessudit. Pour ce est il que nous voulons et vous mandons en commettant, se mestier est, que incontinant ces lettres veues, appellé avec vous Jehan Massé, maistre de nos euvres de Poictou, les jurés de nostre dicte ville de Poictiers et deux autres de noz bourgeois et habitanz de nostre dicte ville, vous transportés en ladicte maison et ycelle avec le verger et appartenances, voiés et faictes veoir, visiter et prisier par vous et les dessudiz et, pour le pris que ainsi esté prisee, achatés ladicte maison et appartenances pour nous et en nostre nom dudit Damau et en donnez et passés certiffication suffisante. De ce fere vous donnons pouvoir et mandons a vous estre obei en ce faisant. Donné en notre chastel de Lezignen, soubz notre seel le XIXe jour de mars l'an de grace mil CCC quatrevins et sept. Soubz notre seel ordonné en absence ».

[*plus bas :*] Autreffoiz ainsi signé « par monseigneur le duc, Veauce » et rescripte selon la correction du conseil.

[*signé :*] PARERAUT.

A. Original, parchemin, 385 x 165 mm, simple queue, fragment de sceau cire brune, Paris, Arch. nat., J 182, n° 110.

« A touz ceulx qui ces lettres verront, Jehan de Beaupuy, pourtant le seel auz contraiz a Poiciters establi pour tres redouté seigneur mon seigneur le duc de Berry et

[2468] Robert Favreau propose d'y voir plutôt le nom de Jean Daniau bourgeois de Poitiers qui livra le métal nécessaire à la réalisation du timbre du Gros Horloge à la même époque.

d'Auvergne, conte de Poitou, salut. Saichent touz que par devant Guillaume Baudin, clerc juré et notaire de la court dudit seel, soit venuz Jehan Marlendeau, lieutenant a Poictiers de noble et puissant seigneur mon seigneur le seneschal de Poitou, Jehan Massé, maistre des euvres de Poitou pour mondit seigneur, Guillaume Patrin et Jehan de Bellefont, jurez de ladicte ville, Pierre Reanaut et Jehan de Taunay, bourgeois de Poictiers, commis a veoir, visiter, priser et achater une maison avec le verger et appartencances la quelle est de Jehan Daumau de Poictiers et est assise en la rue davant le plaiz de mondit seigneur tenant d'une part au cymitere des Jacobins et d'autre part a une maison de maistre Guy de Dampmartin, qu'il a nagueres acquise de Jehan Damau, joignant a l'ostel de maistre Renier, armurier et vallet de chambre de mondit seigneur, si comme par les lettres de mondit seigneur, donnees le XIXe jour de mars dernierement passé, puet plus a plein apparoir, lesquelz et chascun d'eulx ont dit et deposé par leur seremens qu'il ont veu et visité ladicte maison, verger et appartenances et l'ont prisee et extimee lealment valoir trois cens cinquante livres tournois et pour ycelui pris l'ont achatee et prise pour mondit seigneur par la vertu et selon la forme et teneur desdictes lettres et ont requis audit juré et notaire en estre fait et donné lettre de certiffication soubz ledit seel aus contraiz a Poictiers. En tesmoing de ce, nous pourtans ledit seel a la relation dudit notaire ycellui avons mis et apposé a ces presentes le XVe jour d'avril apres Pasques, l'an de grace mil CCC quatre vins et huit ».

[*signé :*] G. BAUDIN.

A. Original, parchemin, 350 x 175 mm, scellé sur simple queue d'un fragment de cire rouge, Paris, Arch. nat., J 182, n° 109.

« Jehan, filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, lieutenant de mon seigneur le roy es diz pais, en tout le pais de Langeudoc et duchié de Guienne, a nostre amé et feal secretere Jehan Gouge, receveur en nostre pais de Poitou des aides de mon seigneur le rouy et nostres, salut. Comme par noz autres lettres, lesquelles avec certainne certifficacion nous vous envoions atachees a ces presentes, nous eussions mandé et donné pouvoir et commission a nostres seneschal de Poitou ou a son lieutenant que[2469], appellé Jehan Massé, maistre des noz euvres de

[2469] (*sic.*).

Poitou, les deux jurés de Poictiers et deux autres bourgeois et habitans de nostre dicte ville, de veoir, prisier et achater pour nous une maison, verger et appartenances qui est de Jehan Damau, plus a plein declaree en noz dictes autres lettres, laquelle ils ont prisee, et achatee la somme de trois cens ciquante frans, ainsi que par ladicte certifficacion puet apparoir, nous qui avons ledit pris et marché agreable, voulons et vous mandons que incontinant, ladicte somme de trois cent cinquante frans paiez et delivrez audit Jehan Damau, en retenant noz dictes autres lettres, ladicte certifficacions avec ces presentes et recognoissance de lui, par lesquelles rapportant, ladicte somme ou ce que paié en aurez sera alloué en voz comptes et rabatu de vostre recepte partout ou il appartiendra, non obstant que nozdictes autres lettres et ces presentes ne soient expediees par nostre tresorier general, et quelconques ordonnances, mademens ou deffense au contraire. Donné en nostre chastel de Poictiers, soubz nostre seel, le XVe jour d'avril apres Pasques, l'an de grace mil trois cent quatre vins et huit. »

[*plus bas :*] par mon seigneur le duc et lieutenant, mon seigneur le comte d'Estampes present.

[*signé :*] PAGERAUT.

A. Original, parchemin, 250 x 140 mm, scellé sur simple queue d'un fragment de sceau de cire brune, Paris, Arch. nat., J 182, n°108.

« Saichent tuit, en droit en la court du seel aux contraiz a Poictiers establi pour mon seigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, personelment establi, Jehan Damau, marcheant de Poictiers, a recongneu avoir eu et receu de maistre Jehan Gouge, receveur des aides de Poitout, la somme de trois cens et cinquante frans qui deue lui estoit pour la vente d'une maison et du verger et appartenances d'icelle, assise a Poitiers en la rue davant le palaiz de mondit seigneur le duc, joignant au cimitere des Jacobins d'une part et a certainne maison que maistre Guy de Dampmartin, general maistre des euvres de mondit seigneur le duc, a acquise dudit Jehan Daumau, tenant a l'ostel maistre Renier armurier d'autre part, laquelle maison avec ledit pris pour fere la chambre aux traiz et mettre les moles et pluseurs utillemens necessaires pour les ouvrages que mondit seigneur le duc fait faire en sa sale de Poitiers et en sa tour de Mauberjon, si comme ces choses sont plus a plain contenues en certainnes lettres de mandement de mondit seigneur le duc sur ce faictes et en unes lettres de certifficacions du pris et achat dessu diz. De laquelle

somme de 350 frans pour ladicte cause ledit Jehan Damau s'est tenuz et tient pour content et bien paié et en a quitté et quitte ledit mon seigneur le duc, ledit receveur et touz autres a qui quittance en appartient. En tesmoing de ce, nous Jehan de Beaupuy, bourgeois de Poitiers, portant ledit seel ycelui avons mis et apposé a ces presentes lettres a la supplication et requeste dudit Jehan Damau. Fait et donné le Xe jour decembre, l'an de grace mil trois cens quatre vins et huit ».

[*signé :*] PONTENEY.

Texte 20 (3 novembre et 4 décembre 1388). Deux quittances émises par Jean Amyot, payeur des œuvres du roi, pour des sommes destinées au chantier de l'hôtel de Nesle à Paris.

A. Original, parchemin, 60 x 250 mm, sur simple queue, queue intacte, avec le sceau d'Amyot, Paris, BnF, coll. Clairambault, vol. 4, pièce n° 85.

« Sachent tuit que ie Jehan Amyot clerc et paieur des œuvres du roy notre sire confesse avoir eu et receu de Jehan Chanteprime receveur general des aydes ordonnees pour la guerre la somme de huit cens frans dor que le roy notre dit sire a ordonnees estre par luy baillez des deniers des diz aydes pour emploier es ouvrages de l'ostel de monseigneur le duc de Berry appellé l'ostel de Neelle a Paris pour ce present moy de novembre. Desquels 800 frans dor dessus dis je me tien pour bien paié et en quitte le dit receveur et tous autres a qui quittance en peut et doit appartenir. Tesmoing mon seel mis a ces lettres le troisieme jour de novembre lan MCCCIIIIxx et huit ».

[*Signé* :] AMYOT.

A. Original, parchemin, 64 x 262 mm, sur simple queue, queue intacte, avec le sceau d'Amyot, Paris, BnF, coll. Clairambault, vol. 4, pièce n° 86.

« Sachent tuit que ie Jehan Amyot clerc et paieur des œuvres du roy notre sire confesse avoir eu et receu de Jehan de Chanteprime receveur general des aydes ordonnés pour la guerre la somme de huit cens frans dor que le roy notre dit sire a ordonnees estre par luy baillees des deniers des diz aydes pour emploier es ouvrages de l'ostel de monseigneur le duc de Berry appellé l'ostel de Neelle a Paris pour ce present moy de decembre. Desquels 800 franz dor dessudits je me tien pour bien paié

et en quittte le dit Chanteprime et touz autres a qui quittance en peut et doit appartenir. Tesmoing mon seel miz a ces lettres le quatriesme jour de decembre lan MCCCIIIIxx et huit ».

[*Signé* :] AMYOT.

Texte 21 (31 mai 1388). Quittance de Jean Bouton, payeur des œuvres du château de Nonette attestant du versement de 300 £ effectué par Etienne du Chastel, receveur d'Auvergne, pour le mois de mai 1388.

A. Original, parchemin, 236 x 94 mm, queue coupée, partie supérieure gauche découpée, BnF PO 702, dossier Chastel (du) n° 16271, pièce n° 11. Edition : Sanchez Pierre, *op. cit*., p. 78 (la transcription a été corrigée d'après l'original).

« […ba]stimant de Nonnette pour monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne[…] receu de honorable homme et saige Estienne du Chastel receveur pour […] fait des aydes de la guerre la somme de trois cens livres tournois pour cest present moys de mais pour mettre et convertir au payemant des dictes euvres dudit bastimant de Nonnette. De laquelle somme des dictes 300 £ t. je me tien pour bien poyés et contens et en quitte le dit receveur et tous autres a qui quittance en puet et doit appartenir. Donné soulz mon seing manuel et scel en tesmoing de ce, le darrenier jour dudit mois de mais l'an mil trois cens quatrevins et huit ».

[*Signé :*] BOUTO[N].

Texte 22 (19 août 1391). Mandement du roi Charles VI ordonnant de verser 200 francs par mois pour les galleries de l'hôtel de Nesle.

A. Original, parchemin 297 x 170 mm, sur simple queue, queue coupée, Paris, BnF, ms fr. 22389, pièce n° 96.

« Charles par la grace de Dieu, roy de France. A noz amez et feaulx les generaulx conseilliers sur le fait des aides ordonnés pour la guerre salut et diclection. Nous voulons et vous mandons que la somme de quatre mil francs d'or que donnee avons et par la teneur de ces presentes donnons a notre tres chier et tres amé oncle le

duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et d'Auvergne pour pafaire les galeries de son hostel de Neelle a Paris et les avons des deniers des diz aides, c'est assavoir deux cens francs[2470] chacun mois jusques afin de paié, a commencier a la fin de ce present mois d'aoust, vous par Jacques Hemon, receveur general des diz aides, faites bailler et delivrer a notre dit oncle ou a son certain commandement pour lui par la maniere qui dit est, et par rappportant ces presentes et quittance sur ce de notre dit oncle ou de cellui que il ordonnera a les recevoir la ditte somme de 4000 francs ainsi paiee sera allouee es comptes du dit Jacques Hemon sans contredit ou difficulte par noz amez et feaulx gens de noz comptes a Paris non obstant autres dons par nous autreffois faiz a notre dit oncle et gaiges ou pensions que il preigne sur nous et ordonnances, mandements ou deffenses quelxconques et ce contraire. Donné a Paris le XIXe jour d'aoust l'an de grace mil trois cens quatre vins et onze et de notre regne le onziesme »

[*Plus bas :*] Par le roy en son Conseil.

[*signé* :] LANHAC.

Texte 23 (années 1395 et 1396). Transcription des deux marchés inscrits dans le compte du payeur anonyme du palais et de la chapelle de Riom (milieu des années 1390).

A. Original, parchemin, 250 x 328 mm, feuillet détaché du registre et en mauvais état de conservation, Paris, BnF, ms fr. 26027, n° 2297v°. Référence : Mirot Léon, « Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI (1380-1422) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 81, 1920, notice n° 610 - . Edition : Sanchez Pierre, *op. cit.*, p. 74-77 (la transcrition a été corrigée d'après l'orginal).

« A Colin de Juvigny et Jehan Bien Venu maçons sur leur taiche en preffait de maçonner les fondemens de la chappelle du palais de Riom au pris de 30 s la toisse[2471] comme plus a plein est contenu sur le marché fait a eulx par masitre Hugues Foucher, lieutenant du maistre des œuvres de mon seigneur de Berry,

[2470] Les quittances de Jean Amyot (septembre et octobre 1391, voir Texte 24), sont de 400 francs car elles comptabilisent deux mois consécutifs.
[2471] (*sic.*) pour toise.

montent en somme ce que en ont fait 55 £ 10 s t. comme par la certifficacion du dit mestre Hugues peust apparoir \en la quelle est contenu que les dessus diz en ont parfait 37 toises valant 55 £ 10 s. t. poie/ par quittance des dessus nommez de la somme de 55 £ 10 s donnee le XXXe jour du mois de janvier M CCC IIIIxx et XV, \tout/ rendue a court en cest present compte, pour ce 55 £ 10 s.

A Perrin Chilebeau et Jehan Besançon tailleurs de pierre et maçons a este paie sur leur tasche de maçonner les meurs de la chappelle du palais de Riom qui seront de taille par dehors et des massonnerie par dedans jusques a l'auteur de la hegement[2472] de l'usserie de la salle. Et commenseront les dessus diz massons a massoner a l'auteur des traves de part dehors la chappelle et asserront la taille sur les fondemens qui seront massonnes a ycelle auteur et jointoiez la taille et la seoir bien et deuhement et plusieurs autres choses contenues au dit marché et doivent avoir les dessus nommes par chacune toise de quatre piez d'espoiz et de six piez de qarreure, la somme de 36 s. t. et en ont faiz les dessus diz 29 toises de massonnerie qui valent au pris dessus diz la somme de 52 £ 4 s. t. comme plus a plein est contenu pour la certiffication de maistre Hugues Foucher, lieutenant du maistres des œuvres, et quictance des dictes œuvres de la dicte somme de 52 £ 4 s [*fin du feuillet*] ».

Texte 24 (20 septembre et 31 octobre 1391). Deux quittances de Jean Amyot, payeur des œuvres du roi, pour des paiements effectués pour les travaux de l'hôtel de Nesle.

A. Original, parchemin, 330 x 70 mm, sur simple queue, queue intacte, avec le sceau d'Amyot, de cire rouge, Paris, BnF PO 55, dossier Amyot n° 1156, pièce n°11. Transcription : Julien Roche, élève de l'Ecole nationale des Chartes.

« Sachent tuit que je Jehan Amyot, clerc et paieur des oeuvres du roy nostre sire et commis par monseigneur le duc de Berry a recevoir la somme de quatre mil frans d'or que le roy notre dit seigneur a donnez audit monseigneur de Berry a prendre sur les aides de la guerre pour convertir es ouvrages des galleries de son hostel de Neelle a Paris, confesse avoir eu et receu de Jaques Hemon, receveur general desdiz aides, en rabat et deduction de la somme dessusdite la somme de quatre cens frans d'or pour emploier es ouvrages des galleries dessusdites pour le mois d'aoust dernier

[2472] « Legement » : allège, allegement, soulagnement.

passé et pour ce present mois de septembre, de laquelle somme de 400 frans dessusdite je me tiens a bien paié et content et en quicte ledit receveur et touz autres. En tesmoing de ce j'ay mis mon seel a ces lettres le XXe jour de septembre l'an mil CCC quatrevins et onze ».

[*Signé* :] AMYOT.

A. Original, parchemin, 330 x 80 mm, sur simple queue, queue arrachée, Paris, BnF PO 55, dossier Amyot n° 1156, pièce n°12. Transcription : Julien Roche, élève de l'Ecole nationale des Chartes.

« Sachent tuit que je Jehan Amyot, clerc et paieur des oeuvres du roy notre sire et commis par monseigneur le duc de Berry a recevoir de Jaques Hemon receveur general des aides pour la guerre la somme de 4000 frans d'or que le roy a donnez audit monseigneur de Berry pour emploier es ouvrages des galleries de son hostel de Neelle a Paris, confesse avoir eu et reÿeu dudit Jaques Hemon en rabat et deduction de la somme dessusdite que[2473] quatre cens frans d'or pour emploier es ouvrages des galleries dessusdites pour ce present mois de d'octobre et pour le mois de novembre prochain venant, de laquele somme de 400 frans d'or dessusdite je me tiens a bien content et paié et en quicte ledit receveur et touz autres. En tesmoing de ce j'ay mis mon seel a ces lettres le XXIe jour d'ottobre l'an mil CCC quatrevins et onze ».

[*Signé* :] AMYOT.

Texte 25 (s.d., entre 1392 et 1405). Compensassions dues par Jean de Berry pour les rentes de maisons, jardins et places promises à la destruction en raison des travaux de la Sainte-Chapelle de Bourges. L'un des occupants mentionnés est Drouet de Dampmartin.

A. Original, papier, deux feuilles cousues sur leur largeur, présence de trous d'humidité, Bourges, Arch. dep., Cher, 8G 1448, fol. C.

[*en titre :*] «Apres s'ensuivent autre recompensacion de rentes perpetuelles deues que mondit seigneur doit faire […] maisons, jardins et places qui sont ordonnees estre prises pour les edifices et jardins de son dit palais.

(…)

[2473] (*sic.*) mis pour « de ».

Item a[u] chapitre de l'eglise de Monter Moyen pour rente qu'il prent sur la maison ou demeure maistre Dreux de Dampmartin, 4 £ 15 s. t.

(…)

[*en titre :*]Autre recompensacion a faire par mon dit seigneur en argent comptant pour une fois a plusieurs bourgeois et habitans de la ville de Bourges pour cause d'anciennes maisons dessus dites et autres dessoubz declarees lesquelles […] ont este ordonnees estre prises pour le dit palais.

(…)

Premierement aux hoirs de feu Durand Chappon pour la maison ou demeure maistre Dreux de Dampmartin, 1200 escuz valent, 1350 £ t. ».

Texte 26 (18 avril 1397). Le duc de Berry ordonne à Jacques Courau, receveur général de Poitou, de payer 250 francs d'or à Guillaume Roucy pour la façon de la grande cloche du Gros Horloge de Poitiers.

A. Original, parchemin, 320 x 110 mm, simple queue, sceau du duc de Berry en cire rouge (mauvais état), Poitiers, Médiathèque François Miterrand, Arch. mun., 27 J, n°372.

« Jehan filz de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et de Bouloigne et d'Auvergne. A notre amé et feal conseiller Jacquemin Courau receveur general de notre pais de Poictou d'un aide de 40000 frans a nous octroié ou dit pays par les gens des trois estaz d'icellui Salut. Nous vous mandons que des premiers deniers par vous receuz ou a recevoir du dit aide, vous paiez, baillez et delivrez ou faites paier, bailler et delivrer tantost et sanz delay a Guillaume de Roucy saintier la somme de deux cens cinquante frans d'or la quelle nous lui avons ordonnee et tauxee, ordonnons et tauxons par ces presentes prandre et avoir des diz deniers pour la façon de la grant cloche de l'orloge et notre cité de Poictiers et par marché fait avec lui par le maire d'icelle notre cite si comme de ce nous souffisement informez. Et par rapportant ces presentes avec quittance du dit saintier, nous mandons la dite somme de 250 francs d'or et pour la dite cause estre allouee en vos comptes et rabatue de votre recepte par noz amez et feaulz genz de noz comptes a Bourges sanz aucun contredit non obstant ordonnance mandement ou defenses et lettres quelx

conques a ce contraire. Donné en notre chastel de Poitiers le XVIIIe jour d'avril, l'an de grace mil CCC IIIIxx et seize avant Pasques ».

[*Plus bas :*] Par monseigneur le duc.

[*Plus bas :*] Vous et monseigneur le conte de Sancerre present.

[*Signé* :] DE CYNES.

Texte 27 (septembre 1397). Compte des œuvres faites à l'hôtel de Genouilly (Berry) par l'ordonnance de la duchesse (septembre - novembre 1397). Nous donnons ci-dessous l'intitulé de ce compte qui se présente sous la forme d'un cahier de 28 feuillets rendu le 22 juillet 1398 et relié dans un compte de la baronnie de Graçay[2474].

A. Registre comptable, parchemin, Bourges, Arch. dép., Cher, 8G 2122, fol. 64. Edition partielle : Gandilhon Alfred (de), « Les terres de Vatan et de Graçay, et Jean de France, duc de Berry (1370-1405) », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 30, 1907, p. 55-86 et Michaud-Fréjaville Françoise, « La Baronnie de Graçay du duc Jean aux chanoines de la Sainte-Chapelle », *Cahiers d'Archéologiques et d'Histoire du Berry*, 1988, n°89, p. 17-24.

«Euvres et reparacions faites en l'ostel de Genoilhy par le commandement et ordonnance de madame la duchesse de Berry es moys de septembre, octobre, novembre de CCC IIIIxx et dix sept et aussi par l'odonnance de Jehan Guerart lieutenant general[2475] de maistre Dreux de Dampmartin general maistre des œuvres de monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou et de Bouloygne, paiéz par mandement tant de ma dite dame comme pour la Chambre des comptes les quelle euvres ont esté faites, parfaites[2476] et receues par le dit Jehan Guerart en la forme et maniere contenues en un ung quayer de papier certiffié soubs son saing manuel et scellé de son seel le XXIIe jour de juilhet mil CCC IIIIxx dix et huit, rendu a court ».

[2474] Arch. dép., Cher, 8G 2122, fol. 64-84v°.
[2475] (*sic.*).
[2476] « prisées » dans l'édition de Françoise Michaud Fréjaville.

Texte 28 (mai 1398). Lettre de rémission accordée au peintre Jacquemart de Hesdin travaillant alors au château de Poitiers.

A. Original, registre parchemin, Paris, Arch. nat, JJ 153, acte n°378, fol. 258. Edition (référence éronnée) : *Archives Historiques de Poitou*, t. XXIV, 1893, p. 299-301.

« Charles etc[2477]. Savoir faisons a tous, presens et avenir, nous avoir esté exposé de la partie des amis de Jacquemart de Oudain et de Jehan Petit, frere de la femme du dit Jacquemart, contenant que comme icelui Jacquemart et Jehan de Houllande eussent euz certains debas et riotes ensemble, pour cause de ce que le dit Houllende mettoit sus aus diz Jacquemart, Jehanin et a Godeffroy, varlet du dit Jacquemart, queilz avoient brisié et rompu son coffre estant ou chastel de la ville de Poitiers, et pris et emporté certaines couleurs et patrons estans en icelui, et de ce soy plainsit a Jehan Guerart, lieutenant de maistre des euvres de nostre tres chier et amé oncle le duc de Berry ; de la quelle chose les dessus diz Jacquemart, Jehanin et Godeffroy n'en firent oncques riens, et pour ce furent tres grandement indignez contre le dit de Houllende, et tant que un jour les diz Jehannin et Godeffroy rencontrerent le dit de Houllende, et lui dirent qu'il avoit tres mal fait de leur avoir mis sus le cas dessus dit, tant que l'un d'eulx frappa le dit de Houllende sur la joe, dont le dit de Houllende fu grandement indignez contre le dit Jacquemart qui mais n'en povoit, et contre les diz Jehannin et Godeffroy, et si furent la femme du dit de Houllande, ses freres et amis. Et advins que le mardi, VIIIe jour de janvier derrenier passé, le dit Jacquemart, accompagnié des diz Jehannin et Godeffroy, en alant ouvrer ou dit chastel, par la rue de Saint Ladre de la dicte ville de Poitiers, rencontra Perrot Guernier, lequel estoit frere de la femme du dit de Houllande, et lui dist qu'il avoit discencion avec ses gens et aussi qu'il l'avoit menassié et espié, ce qu'il comparroit. Lequel Garnier lui dist que non avoit et que il ne le doubtoit a pont ne a planche, ne autrement seul à seul. Et lors le dit Godeffroy frappa le dit Perrot d'une espee par le ventre, dont la mort s'en est ensuye en la personne du dit Perrot dedens deux jours apres ou environ. Et incontinent que le dit Godeffroy eust frappé le dit Perrot, le dit Jacquemart tira son coustel et dist au dit Godeffroy, son varlet : « Alons nous ent, il en a assez », et mena le dit Godeffroy en l'abbaie du Monstier Neuf en franchise, en laquelle franchise sont encores les diz Jacquemart et Jehannin Petit, les quelz, pour doubte de

[2477] (*sic.*).

rigueur de justice, ne oseroient partir, se par nous ne leur estoit impartie nostre grace et misericorde si comme ilz dient, en nous humblement requerant icelle, et que en tous leurs autres faiz, ilz ont esté de bonne vie, renommee et honeste conversacion, sanz avoir esté repris d'aucun autre villain cas ou reprouche, nous leur veuillons impartir nostre dicte grace. Pour ce est il que nous, consideré ce que dit est, voulant misericorde preferer a rigueur de justice, ayant pitie et compassion des diz Jacquemart et Jehannin, a yceulx ou cas dessus dit avons quicté, remis et pardonné (…) Si donnons en mandement a nostre bailli de Touraine et des exempcions et ressors de Poitou, d'Anjou et du Maine, et a tous noz autres justiciers (…). Donné à Coincy l'Abbaye, ou mois de may l'an de grace mil CCC IIII^{XX}XVIII, et le XVIIIe de nostre regne ».

[*Plus bas :*] Par le roy, monseigneur le duc de Berry messire Jacques de Bourbon, messire Guillaume Martel et autres presens.

[*signé :*] FERRON.

Texte 29 (6 janvier 1399). Le maire de Poitiers Guillaume Taveau ordonne le défraiement des charpentiers Jean Bailher et Alain de Bellefons qui se sont rendus à Lusignan en compagnie de Jean Guérart afin d'y recevoir douze grandes pièces de bois destinées au beffroi du Gros Horloge de la ville.

A. Original, parchemin, 320 x 95 mm, double queue, Poitiers, Médiathèque François Miterrand, Arch. mun., 26 J, n° 134.

« Guillaume Taveau maire de la ville de Poitiers et Estienne Guychart bourgeois de la dite ville et commissaires a faire bailler et distribuer les deniers ordennés pour la reparation et autres chouses neccessaires a la ville de Poitiers. A Pierre Chartren receveur des dits deniers salut. Nous vous mandons et commandons que des deniers de voz dites receptes ou de l'une d'icelles vous paiez, baillez et delivrez tantoust et sanz delay a Jehan Lailher, alain de Bellefons charpentiers la somme de cent solz laquelle il est dehue pour avoir este a Lezignen en la compaigne de Jenin d'Estampes, Jehan Guerart et du dit receveur et pour avoir la delivrance de douze grans pieces de boys neccessaire au beffroy de l'ologe par deux jours. Item et pour avoir este arpenter deux arpens de boy ou boys de Moliere par troys jours. Item et pour avoir est present a faire et ordenner et reppareiller de boys vieil le pont de Saint-

Ladre quant il fut choist a terre. Item et pour avoir chapuze plusieurs pieces de boys au fait de l'ologe qui n'estoient point en son prefait. Et par rapportant ces presentes avec quiptance du dit de Bellefons la dite somme de cents solz vous sera allouee en voz comptes et rabatue de vos dites receptes ou de l'une d'icelles sans contredit par ceulx a qui il appartiendra. Donné soubz nos seelz, le VIe jour de janvier l'an mil IIIc IIIIxx dix et huit ».

Texte 30 (août 1400). Extrait d'un compte de Jean Hermant maître de la Chambre aux deniers (1er mars 1399 – 1er septembre 1401).

A. Registre comptable, parchemin, Paris, Arch., nat., KK 254, fol. 95v°.

[Chapitre « autres recettes »] « De lui [Jean Amy dit Berthelot receveur général de Berry] qu'il a baillé a plusieurs maçons et charpentiers qui ont appareillié huis et fenestres ou donjon de mondit seigneur a Mehun et fait fourneaulx en la basse cour dudit donjon, comptee ou papier d'offices de l'ostel de mondit seigneur dudit mois d'aoust [1400] et par autre lettre faite le dit jour, pour ce 23 £ 9 s. 6 d ».

Texte 31 (année 1403). Extrait d'un compte de Berton Sanadre, receveur des fouages d'Auvergne, concernant le versement de 1000 £ tournois qu'il opére en faveur à Gilles de Chalemaigne payeur des œuvres du château de Mehun-sur-Yèvre.

A. Registre comptable, parchemin, Clermont-Ferrand, Arch. dép., Puy-de-Dôme, 5C 184, fol. 62.

[Chapitre «Autres deniers baillez pour les œuvres de mondit seigneur le duc »] « A Gilet de la Challemaigne paieur des œuvres de mondit seigneur en son chastel de Mehun sur Yevre auquel mondit seigneur a ordonné estre baillé mil £ t. des deniers dudit fouage pour yceulx employés au paiement des dictes œuvres pour ceste presente annee temps de ce compte comme apparait par mandement de mondit seigneur donné le VIIe jour de janvier l'an mil IIIIc et deux, veriffié par le dit tresorier pour ce par quittance du dit paieur escripte le XIXe jour d'avril ensuivant

l'an mil IIIIc et trois tout cy rendu desquelles mil £ t. le dit receveur n'a paié que 250 £ lesquelles il reprant cy en despense, yci 250 £ t. ».

Texte 32 (24 mars et 15 septembre 1403). Mandement de Jean de Berry ordonnant à Martin Gouge, son trésorier général, de payer 200 écus à Jean Chardon, payeur des œuvres du port de Niort. Quittance du dit Jean Chardon attestant du versement de cette somme.

A. Original, parchemin, 300 x 120 mm, sur simple queue, queue coupée, Paris, BnF PO 678, dossier Chardon n° 15886, pièce n°2.

« Jehan fils de roy de France duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne. A notre amé et feal tresorier general Martin Gouge, receveur des aides ordennees pour la guerre en notre dit pais de Poitou a nous appartenant pour don de monseigneur le roy et d'un aide de 40000 escuz a nous ilec octroiee ou mois de novembre darnierement passé, salut et dilection. Nous voulons et vous mandons que vous paiez, baillez et delivrez ou faitez paier, bailler et delivrer a notre bien amé Jehan Chardon, paieur des œuvres du port de notre ville de Nyort et votre lieutenant illec sur le fait des diz aides, la somme de deux cens escuz d'or lesquelx nous lui avons donné et donnons pour une foiz par ces presentes de notre certaine science et grace especiale pour consideration des bons et agreables services qu'il nous a fait le temps passe fait chacun jour et esperons que face le temps a venir. Et par rapportant ces presentes avec quittance du dit Chardon sur ce la dicte somme de 200 escuz d'or sera allouee en voz comptes et rabatue de vos dites receptes ou delivre d'icelles par noz amez et feaulx gens de nos comptes ou autres qu'il appartiendra sanz aucun contredit non obstant autres dons par nous a loui autreffoiz faiz non exprimez ou declares en ces presentes et ordonnances mandements ou deffenses a ce contraire. Donné a Paris en notre hostel de Neelle le XXIIIIe jour de mars l'an mil CCCC et deux ».

[*Plus bas :*] Par mon seigneur le duc.

[*Signé* :] LE BŒUF.

A. Orginal, parchemin, 100 x 210 mm, sur simple queue, queue coupée, Paris, BnF, PO 678, dossier Chardon n° 15886, pièce n°3.

« Sachent tuit que je Jehan Chardon, paieur des œuvres du port de la ville de Nyort confesse avoir eu et receu de honorable homme et sage sire Martin Gouge, tresorier general de mon seigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne et receveur des aides ordonnees pour la guerre ou dit pais de Poitou et aussi d'un aide de 40000 escuz illec octroié a mon dit seigneur ou mois de novembre dernierement passé par les gens des trois estaz dudit pais de Poictou, la somme de deux cens escuz d'or que mon dit seigneur m'avoit et a donne de grace especial si comme il est plus a plain contenu es lettres de mon dit seigneur le duc adroissees a son dit tresorier donne le XXIIIIe jour de mars mil IIIIc et deux de la quelle somme de 200 escuz d'or je me tiens par bien contens et poié et enquitte ledit mon seigneur le duc, son dit tresorier et tous autres a qui quittance en puet et doit appartenir. Donné soubz mon seel et saign manuel, le XVe jour de septembre l'an mil IIIIc et trois ».

[*Signé* :] CHARDON.

Texte 33 (3 septembre 1403). Mandement de Jean de Berry ordonnant à Martin Gouge, son trésorier général, de délivrer 100 francs d'or aux chanoines et chapitre de l'église Saint-Etienne, située « en notre château de Gien », pour les aider à faire couvrir l'église.

A. Original, parchemin, 250 x 100 mm, sur simple queue, queue coupée, Paris, BnF, Coll. Clairambault, vol. 218, pièce n° 6.

« Jehan filz de roy de France, duc de Berri et d'Auvergne conte de Poitou, d'Estampe, de Boulogne, et d'Auvergne. A notre amé et feal tresorier general Martin Gouge salut et dilecion. Nous voulons et vous mandons que vous bailliez et delivrez ou faites paier, baillier et delivrer a nos bien amez les chantres et chapitres de l'eglise Saint-Estienne situee en notre chastel de Gien a somme de cent francs d'or la quelle nous leur avons donnee et donnons de grace especial par ces presentes en pitie et aumosnes pour leur aidier a soustenir, refaire et couvrir la dite eglise. Et par rapportant ces presentes et quittances souffisant la dite somme de cent francs sera allouee en voz comptes et rabattue de votre recepte ou d'autre qui paiee l'aura par

noz amez et feaulx les gens de nos comptes senz aucun contredit non obstant ordonnances, mandements ou deffense au contraire. Donné en notre dit chastel de Gyen le IIIe jour de septembre l'an de grace mil CCCC et troiz ».

[*Plus bas :*] Par mon seigneur le duc.

[*Signé* :] GART.

Texte 34 (21 mars 1405). Lettre de Jean de Berry adressée à Jean Auber, vicomte de Falaise, à propos d'un don que le roi lui avait fait pour « l'accomplissement » de son hôtel de Bicêtre.

A. Original, papier, 225 x 130 mm , Paris, BnF, ms fr. 22389, n° 97. Référence : Florian Meunier, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », *La création artistique française autour de 1400*, *Actes du colloque international, Ecole du Louvre – Musée des Beaux-Arts de Dijon – Université de Bourgogne*, Elisabeth Taburet-Delahaye (dir.), Ecole du Louvre, Paris, 2006, p. 219.

[*Sur le repli :*][2478] « A notre Chier et amé Jean Auber vicomte de Faloise pour notre seigneur le roy.

[*En tête :*] De par le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Boulogne et d'Auvergne.

Chier et bien veuillez savoir que sur un don a nous fait de nouvel par mon seigneur le roy pour l'accomplissement de nostre hostel de Vincestre lez Paris, les tresoriers de mon dit seigneur nous ont assigné sur vous et vostre recepte de la somme de 200 francs a paier a deux paiements esgaulx, c'est a savoir la moitie presentement et l'autre moitie a la Saint Michel prochainement venant. Si vous envoions le porteur pour ceste cause et vous prions bien acertenement que par lui nous envoiez incontinent la dicte somme de 200 francs ou au moins la moitie pour le premier paiement en entretenant le dit appointctement comme dessus et retenant la descharge sur ce faite la quelle vous envoions par le dit porteur et du reste si aucun en faites nous envioez contre lettre et qu'il n'y ait faulte. Notre seigneur vous ait en sa garde. Escript en notre dit hostel de Vincestre le XXIe jour mars.

[2478] Les mentions portées sur le repli et au dos de ce document n'ont pas été microfilmées.

[*signé* :] DE CYNES

[*Au dos* :] « Apportee par Jean Couppeau chevaucheur de mon seigneur de Berry le VIIIe jour d'avril CCCC et quatre auquel je baillas 100 £ t pour le terme de Pasque dernierement passé et les autres 100£ t. seront paiees a la Saint Michel prochaine ».

Texte 35 (6 juin 1407). Contrat passé entre les consuls d'Aigueperse et le maçon Jean Attour lequel s'oblige à achever la tour de la porte de la Chaussade dont les travaux avaient été commencés depuis longtemps. Les travaux sont soumis au contrôle d'Hugues Fouchier, le lieutenant de Drouet de Dampmartin.

A. Original, parchemin, 500 x 370 mm sans le repli et 535 x 370 mm avec le repli, scéllé de cire rouge, l'encre est partiellement effacée en partie basse, Clermontferrand, Arch. dép., Puy de Dôme, 3 E PS 8 (cotation provisoire). Une description de ce document existe dans un inventaire des Archives d'Aigueperse réalisé par Culhat vers 1772 et qui fut publié dans *Inventaire des archives d'Aigueperse*, Riom (*Auvergne Historique*, 1914).

« A tous ceulx qui ces presentes lectres verront et auront Jehan de Masthalla bourgeois d'Aiguesperse tenant le seel de tres excellent prince monseigneur le duc de Berry et d'Auvergne conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne en la chancellerie d'Aiguesperse terre et chastellenie de Montpancier ordonné par mon dit seigneur salut. Sachent tuit que aujour d'uy date de ces lettres en la court de la chancellerie d'Aiguesperse en Auvergne et en la presence de Estienne Cortin notaire juré de mon seigneur le duc et des tesmoings cy dessoubz escriptz personnellement constituis et establis honorables hommes et saiges Durant Faure, Jehan Coustant, Amblart Robert bourgeois et conssulz de la ville d'Aiguesperse ensemble Pierre Veausset le bazeurer conssul avec eulx de la dite ville absent pour eulx aus dits noms et par leur dit conpaignon pour la commune et habitans d'icelle ville d'une partie et Jehan Attour le maçon demourant en la dite ville d'Aiguesperse pour soy et les siens d'autre partie de leur bon gré et volunte confessarent icelles parties avoir fait entre eulx les contraux et marchies que s'ensuyvent :

« C'est assavoir que les dits consseulz naguerres de temps, c'est assavoir le mardi derenier jour de may derienement passé, estiossaient et avoient estiosse au dit Jehan Attour la tache de fere et achever la tour de la porte de la

chausee au pris de cinq cens soixante dix et huit livres tournois comme au plus et deirnier debaissans la besoigne a chandelle esmortie ainsi comme appartient et par la maniere et forme don cy apres sera touche en la presente et de la volunte et consantement de honnorables personnes sire Barthelemy de Nesson, Jehan de Masthalla, Jehan Bouchier, Durant Faure le jeune, Jehan Conort, Estienne Dornhon, Estienne Raynaut, Guillaume Mallechart, Guillaume argenel, Bertholomier Vugier, Berthon de Trischastel, Pierre Constant, Jehan Glenat, Jehan Bazin, Michalet Calhaniet, Estienne Bergier, Durant Giry, Elis Borriane bourghois et habitans de la dite ville et conseillers du dit consoulat et en la presence de messire Mathief Mauhal, de maistre Jehan Garin, Guillaume de Barbat et de plusieurs autres, et encores oultre bailloyrent et bailloient au jour duy iceulx consseulz au dit maçon et affermarent darrechief le dit marchie et tache a fere et parfere bien et dehuement au regart doniers et au devis de maistre Huguet Fouchier, lieutenant du maistre des euvres du dit mon seigneur le duc, et sellon les moles que lui seront baillés, par le dit pris de cinq cens soixante dix et huit livres et en la maniere que s'ensuit et que le dit maistre Huguet l'a baillé par escript :

> Premierement c'est assavoir d'achaver la tour de la porte de la Chaussee qui a esté acomainssee a grant temps et contiendra la dite tour huit toises de hault deppuis les terres au sus sans l'avanpis[2479] que contiendra sept piés de hault au dessus de la terrasse out seront les craneaux[2480] la dite tour est massonné de piere a de dix piés de hault au dessus des terres. Item fault retraire[2481] les murs pour ung talu tout alentour et pour dedans la ville abbatre les deux bous de mur de la dite tour et comancer pour ung talu ainsy qui est aux autres coustés et d'elever si hault le dit talu que les murs retourneront a trois piés et demi d'espoisse et au pan devers la ville de deux piés et demi d'espoisse et pour ainssy retournera la dite tour toute quarree de hors et dedans et contiendra la dite tour par dedans euvre quatorze pies en

[2479] « avant-pis » : Parapet à machicoulis (Salamagne Alain, *Construire au Moyen Age*…).
[2480] « creniaus » : 1, créneaux, entaille rectangulaire dans un parapet. 2, chemin de ronde (Chave Isabelle, *Les châteaux de l'apanage d'Alençon*…).
[2481] « retraire », « retailler » : pratiquer un retrait (retail) dans la maçonnerie (Salamagne Alain, *Construire au Moyen Age*…).

quarreure[2482], an la dite tour aura deux voultes, la premiere sera au plus hault qui portera le pant de la terrasse et seront faictes les dites voultes a ront appointé[2483] et antre les deux voultes aura ung planchier de boys garnis de degrés hault et bas pour monter aux estaiges et dessus la dite terrasse la dite tour sera garnie de trois usseries pour antrer et saillir an la dite tour et sur les alees des murs et devers le pons levens an la porte de la dite tour aura deux voussures de taille l'une a ront appointé et l'autre une voussure cassé an maniere d'ansse de panier et les dites voussures se deppartiront l'une de l'autre pour passer la porte coulisse antre deux, les trois pans de la dite tour seront garnis chacun de deux archieres et le pan devers la ville sera garnis de deux fenestres chacune de deux piés de large et de trois piés de hault la dite tour sera machecoulee an la maniere comme celle de la porte des Oules et le dit avantpis de mur qui sera au dessus du pane de la terrasse out seront les carreaux aura ung pié d'espoisse et an chacun pan aura deux creneaux chescun de deux pies et demi de large et de quatre pies de hault, et seront les dits creneaux de piarre de taille revestu d'enchappement[2484] haut et bas et ne y aura creneaux faitz forsques au trois pans de la dite tour et au pan devers la ville l'avantpis du mur ne se levera que troys piés de hault au dessus du pant et le dit avantpis sera revestus d'un enchappement de pierre de tailhe comme les creneaux, le pant de la dite tour de la terrasse sera faitz de piarre de tailhe coustellée[2485] l'une sur l'autre et les trois pans de la dite tour seront garnis de chanaux de piarre de tailhe qui conduiront les eaux a deux gorgoules qui seront aux arestes du pan devant la dite tour et les arestes de la dite tour seront de piarre de tailhe garnie de coings et quarreaux. Item plus de fere deux degres d'un cousté et d'autre de la dite tour de la salie que la dite tour a dans la dite ville et comansera la dite premiere marche aussi avant comme l'arete de la dite tour d'un couste et d'autre et seront les dits degres de

[2482] « Quarreure » : en carré.
[2483] « Ront appointe » : arc brisé ?
[2484] « enchappement » : revêtement.
[2485] « coustellée », « coustre » : fixer, maintenir (Chave Isabelle, *Les châteaux de l'apanage d'Alençon*…).

cinq pies de large et de la autteur des allees des murs de la dite ville, et les marches des dis degres seront de piarre de tailhe grossement taillee.

Et la quelle besoigne le dit Jehan Attour doit et a promis a fere bien et dehument par la maniere dessus est declairé au regart donniers et d'apres les molles que lui seront livrés par le dit lieutenant des euvres mon dit seigneur et doit livrer au dit ovrage toutes piarres de tailhe, pierre menue, chaux et grav[ier] fere conduire sur le lieu tout portrait et fere manovre et bailler toutes les autres chouse que pour fere et adcomplir la dite besoigne seront neccessaires a ses propres coulx et despans par le dit pris et en lui baillant icelle somme de cinq cens soixante dix et huit livres par une fois et sellon ce que le dit ovrage se avancera de fere par la quelle somme paier les dis consseulz lui bailleront et doivent bailler a lever et recevoir une tailhe ou collete ordonnee a lever sur les habitans de la dite ville par maniere de dimauz[2486] dimenche par dimenche que doit monter en somme troix cens livres tournois la quelle taille le dit Jehan Attour doit fere lever ou fere lever a ses propres coulx et despans en convenance expresse faite entre icelles parties que au cas ou aucun seroit appeticiés de la somme a quoy il a esté impouse contenue en la dite tailhe ou il y auroit aucunes autres personnes non solvables et de quoy le dit Jehan Attour ne pouroit estre paiés ou ne monteroit ycelle tailhe de paians trois cens livres en icellui cas d'icelles sommes appetices et non solvables et de ce que faudroit de trois cens livres les dits consseulz donnent et ont promis estre au dit macon et lui accomplir jusques aus dits trois cens livres par an. Aux quelles chouses dessus dites et promises par le dit Jehan Attour a este present et pour ce personellement establis devant le dit notaire messire Mathief Mauhal pretre oncle du dit Jehan Attour, le quel de son bon gré et volunté s'est mis et institué ploige et principal par le dit Jehan Attour son nepveu a les attendre et adcomplir par la maniere et forme que par son dit nepveu a este dit et promis, et ce fait ont promis les dits parties ensemble le dit messire Mathief Manhal et chacun d'eulx par tant comme leur touche et puet appartenir c'est assavoir les dits consseulz sur la obligation des biens du dit consoulat et les dits oncles et

[2486] Dîmes ?

nepveu sur la obligation de tous leus biens presens et advenir et ont juré aux sainctes Euvangilles de Dieu les chouses dessus dites attendre et non venir a l'encontre. Et neantmoins ont volu les dits conssoulz et oncle et nepveu et chacun d'eulx partant comme leur touche et puet appartenir les dits oncle et nepveu chacun pour le tout estre forces contrains et conpellis par nous ou par celluy qui par le temps advenir sera en lieu de nous et par les forces et comp[…]toire a la court de la dite chancellerie et de celle de la chastellenie de Montpancier et par chacunes d'icelles […] ou divisement les dis […] prise et […] des biens du dit conssoulat et les dits oncle et nepveu par prise vante et exploitation de tous leurs biens sans […] le dit Jehan Attour par arrest et detention de sa personne aus dites chouses ainsi comme dessus sont declairees rendre. En […] [des] quelles chouses a la requeste des dites parties et a la relation et au repport du dit notaire au quel nous adjoustons plenement foy […] ledit seel que nous tenons a ces presentes avons mis et pouses. Fait et donné en la presence des honorables hommes sire Barthelemi [de] Nesson, [Jehan] Conort, Durant Borriane, Anthoene Eyurier, Michalet Ferreyion, Bartholemi Vugier, Jehan Vras, bourghois, habitans et [consseulz de] la dite ville dessu nommee, tesmoings ad ce appelles et consentans Robert Berthon Sergant et Guillaume Prieur le boulengier […], le lundi sizeme jour du moys de juing l'an mil quatrecens et sept […]».

[*Signé :*] ST CORTINI ITA.

[*Sur le repli :*] l. des conssoulz d'Aigueperse.

Texte 36 (14 janvier 1409). Jean Guérart, lieutenant de Drouet de Dampmartin, reconnaît devoir 53 francs et 4 d. ob. par an au chapitre Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et 7 sols de rente pour plusieurs maisons situées au Fossé-Le-Roi bordant le palais ducal.

A.Original, parchemin, 370 x 210 mm, agraphe disparue, document en mauvais état, l'encre est effacée par endroit, Poitiers, Arch. dép., Vienne, G 1111, deuxième pièce d'un groupe de cinq pièces atachées.

« A tous ceulx qui ces presentes verront et oront, Guillaume Affroy, bourgeois de Poitiers, garde du seel aux contrats establi au dit lieu de Poitiers pour tres

[re]doubté et tres puissant prince mon seigneur le duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et d'Auvergne, salut. Sachent touz que en droit en la court du dit seel personnes estably Jehan Guerart maistre des euvres de notre dit seigneur le quel a cogneu et confessé devoir et estre tenuz et a promis et promet pour lui et pour les siens par la foy et serment de son corps et sur l'obligacion de touz et ah mis ses vies, meubles et […] meubles presents et avenir […] en avant rendre et paier aus seigneurs du chapitre de l'eglise Notre Dame la Grant de Poitiers et a leurs successeurs chenoines de la dite eglise c'est assavoir cincquante troys francs quatre deniers demi par ledit Guerart aus dits hommes a deux termes a festes des Nativitez de notre Christ et de Saint Jehan Baptiste a cause et pour raison des maisons qui furent de jehan Josseanne et de feu Colin Gautier assises et estans au foussé Le Roy esquelles maisons le dit Guerart habite et demeure a present assise en la paroisse Saint-Didier de Poitiers. Item a cogneu et confessé le dit Guerart devoir et estre tenuz aus dits hommes c'est assavoir en sept solz en devoir de rente deue la quelle rente par le dit Guerart aus dits seigneur et chapitre de la dite eglise chacun an en chacune feste de Toussaint acorde et pour raison d'une petite maison qui jadis fut […] assise pres des dites maisons qui furent des dits Josseanne et Gautier et la quelle rente ou rentes dessus dite par dessus nommees et declarees deues a cause et pour raison des maisons dessus dites et de chacune d'icelle le dit Jehan Guerart a promis et promet pour lui et pour les siens par la foy et serment et obligation que dessus de rendre et paier des y en avant aus dits seigneurs et chapitres de la dite eglise ou a leur procureur pour eulx perpetuellement chacun an es diz […] par dessus nommés, avisez et declarez ce par la forme et maniere dessus dites et […] eutrement et par […] rendre et […] frai ceux et dommages mises et despens que les dits hommes ou leur dit procureur pour eulx feroient auroient ou […] par deffaut du dit paiement de la dite rente ou rente sus dite aus ditz hommes non fait (…).Donné et fait le midy XIIIIe jour du mois de janvier l'an mil quatre cens et huit ».

[*Signé :*] IMBERT et PELETY.

Texte 37 (24 novembre 1410). Certificat établi par Hugues Fouchier, lieutenant de Drouet de Dampmartin en Auvergne, faisant étant de la réception des travaux effectués au moulin de la Rauzière et au grenier ducal ainsi que du règlement fait aux ouvriers par Roger Conort receveur du comté de Montpensier.

A .Original, parchemin, 255 x 345 mm, BnF, nouv. acq. fr., 22045, n°60.

« Ce sont les reparations qui sont necessaires de faire au moulin de l'estang de la Rauziere et en la maison des greniers de mon seigneur le duc de Berry qui sont en sa ville d'Aiguesperse advisees de fere fere par moy Huguet Fouchier lieutenant du general maistre des euvres de mon dit seigneur le lundi XXIIe jour du mois de septembre l'an mil CCCC et dix.

La sepmayne commençant le lundi XXIIe jour du mois de septembre l'an mil CCCC et dix fu ouvre aux dites reparations six jours.

Journees de charppantiers et de couvreurs qui ont ovré aux dites reparations a ouster trois chevrons pourris de la couverture de la maison des dites greniers et y mettre de neuf et de couvreurs qui ont recouverts la dite maison et remassonné plusieurs pertuys qui estoient en la dite maison.

A Guillaume de Dot charppantier pour trois jours a quatre solz pour jour pour ce 13 s.

A Guillaume Chappellan pour trois jours au dit pris de quatre solz pour jour pour ce 13 s.

A Jaudon Bouteillier couvreur pour six jours a quatre solz pour jour pour ce 24 s.

A Pierre Prodomme masson et couvreur pour six jours au dit pris pour ce 24 s.

Journeez de maneuvres qui ont servis les diz massons, couvreurs et charppantiers.

A Pierre Perin pour cinq jours au pris de deux solz pour jour pour ce 10 s.

A Michel Varenon maneuvre pour cinq jours et demi au pris de deux solz pour jour pour ce 11 s.

A Andreus Vigier maneuvre pour cinq jours et demi au dit pris de deulx solz pour jour pour ce 11 s.

A Durant Namie pour cinq jours au dit pris de deux solz pour jour pour ce 10 s.

Chaux et gravé [gravier] achaptee pour fere la dite reparation

A Guillaume Malcendut pour trois sammes[2487] de chauf au pris de deux solz six denier la samme pour ce 7 s 6 d.

A Estienne Juvien pour trois sammes de chaux au dit pris pour ce 7 s. 6 d.

A Estienne Charreton pour dix sextiers de gravie au pris de 15 d le sextier pour ce 12 s 6 d.

A Pierre de Montargay pour sept sextiers de grave au dit pris pour ce 8 s. 9 d.

A Jehan de Devent charppantier pour avoir fait la roue du moulin de l'estang de la Rauziere tout a neuf et livre bois et toutes autres chouses necessaires pour fere la dite roue pour tout ce 105 s.

A honnorables et hommes et saiges mes tres redoubtés seigneurs mes seigneurs[2488] de la Chambre des comptes a Bourges par mon seigneur le duc de Berry et d'Auvergne. Je, Huguet Fouchier, lieutenant du general maistre des euvres de mon dit seigneur en son dit pais d'Auvergne, vous certiffie que les reparations dessus dites, escriptes an ce present rolle, ont estés faites bien et dehument par les dessus dits et paieez par saige et discrete personne Rogier Conort receveur de la conte de Mompancier par mondit seigneur, lesquelles parties montent an somme pour tout douze livrez, dix sols et trois deniers tournois. En tesmoing de ce j'ay seigné ceste presente certiffication de mon seing manuel le jeudi XXIIIIe jour du mois de novembre l'an mil CCCC et dix ».

[*Signé* :] HUGUET FOUCHIER.

[2487] Solmes.
[2488] (*sic.*).

Texte 38 (11 février 1413). Acte par lequel Drouet de Dampmartin, établi à Jargeau près d'Orléans, cède à son fils Jean de Dampmartin, dit le jeune, les moyens de subvenir à ses études à l'université de Paris.

A. Registre notarié, Orléans, Arch. dép. du Loiret, 3E 14329, étude de Jacques de Milly, 11 février 1413 (ns). Edition : Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France*… p. 80-81.

« Le samedi 11 fevrier. Maistre Dreux de Dampmartin donne, cesse, quitte et transporte a tousioursmes a Jehan de Dempmartin le jeune son fils escolier et estudient en l'estude et universsite de Paris pour estre de demeurer oudite estude et pour avoir ses livres, vivres, nessessitez oudit estude, les heritages, joyaulx et autres choses qui cy apres s'en suivent ; c'est assavoir :

Le lieu de la tour Bataillee tout ensuivant comme il se comporte et poursuit en maisons, pressoirs, terres, vignes et autre choses quelqueconcques assis au lieu de Magdeleine-lez-Orleans.

Item tout le bestail des lieux, metairies de Poilligny, de Villant et des Bordes, tant grosses bestes que menues.

Item la somme de deux mille £ que le dit donneur de mon seigneur de Berry lui devoit.

Item la somme de 16 £ t. que lui doit maistre Arnoul Belin tresorier de la Sainte-Chapelle de Bourges.

Item la somme de 22 £ t. que lui doit mon seigneur l'evesque de Chartres

Item la somme de 10 £ 5 s. t. que lui doit Jehan Guerart lieutenant du maistre des euvres du dit mon seigneur de Berry.

Item ung chappeau de perles.

Item ung sainture de perles.

Item deux autres sainture de perles lesqueulx a en garde devers lui Guillaume Martin

Item ung autre sainture de perle que a devers lui messire Giles Ledoille prestre.

Item ung chapeau a claveaux et ung manteau fo[u]ré de grix.

Item la somme de 28 s. que lui doit Guillaume le Boutiller pour vente de vin.

Item toutes debtes que on lui peut devoir de quelque personne que se soit obligez en lettres.

Item tout le mesnaige, \meuble/ et garnison d'ostel que il a peut avoir en son hostel a Jargeau ouquel il demeure c'est assavoir les cretez, cressins, couvertures, draps, […] couvrechefs, nappes, reilles, tabliens, contrepoinctez, veisselle d'argent et hanaps de madre[2489], poz d'estin, escuelles d'estin, huches, coffres, chasliz[2490], estians, bancs, talbes, formes, cheszes, dressoires, custodes[2491], lendris et autres utilemens mesnaiges et garnisons quelxconques.

Item pour tout le menaisge de Concressault quelxconques.

Item un bassin a laver mains et une […] que a devers lui Thomas Amiot.

Item la somme de 17 s. t. que lui doit messire Robert T.

Item tout ce que lui est deu des loyeus de son hostel d'Orleans de l'image de Notre Dame lez Saint Pierre au Pont.

Item une sainture d'homme faite d'argent baillée en garde a Renault \Avariq/ drappier de Bourges ».

Texte 39 (31 mars 1413). Jean de Berry confirme le don qu'il avait fait deux ans auparavant aux chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges de plusieurs places, situées aux portes de la ville, sur lesquelles il faisait retirer des pierres pour les œuvres du château de Mehun-sur-Yèvre et du palais de Bourges.

A. Original, parchemin, 350 x 215 mm, queue simple, scellé cire rouge, sceau disparu, Bourges, Arch. dép., Cher 8 G 1844, chemise cotée 15. Edition (ancienne référence) : Boyer Hippolyte, *Les enceintes de Bourges*, Bourges, imp. H. Sire, 1889, p. 84-87.

« Jehan, fils de Roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, comte de Poictou, d'Estampes, de Boulogne et d'Auvergne, a noz amez et feaulx gens de noz comptes a Bourges, salut et dilection. De la partie de noz chers et bien amez les tresoriers et chapitre de nostre chapelle de nostre palais de Bourges nous a esté exposé en complaignant que comme vous aiez pieça adcensé et baillé a adcense au prouffit de nostre domaine de Berry a plusieurs personnes certaines places qui sont dessoubs les murs de la cité de nostre ville de Bourges en venant depuis le jardin de Huguenin

[2489] Matière précieuse proche de l'agathe ou de l'onyx.
[2490] « Châlit » : cadre de lit.
[2491] Rideaux.

Rastler droit a la porte Ornoise, esquelles places nous avons fait prandre des quartiers de pierre pour le fait des euvres de nostre dit palais et pour nostre chastel de Mehun sur lesquels quartiers les dits murs estoient fondez et lesquels murs comme les diz tresorier et chapitre nous ont fait exposer appartiennent a notre dite chapelle[2492] a cause de l'eglise de Saint Ypolite unie a icelle. Laquelle chose est tres grant grief, prejudice et dommage d'eulx et de nostre dite chapelle, et encore plus seroit se par nous ne leur estoit sur ce pourveu de remede convenable. Pour ce est-il que nous qui pour riens qui peust avenir ne vouldrions aucunement retenir chose que fust de l'eglise ainçois[2493] vouldrions de tout nostre cueur icelle augmenter et accroistre, especiaulement nostre ditte chapelle, de laquelle nous sommes patron et fondeur, afin que le service de Dieu s'i puisse tousiours faire et continuer de bien en mieulx. Vous mandons et commandons expressement que les dictes places vous delivrez incontinant aux diz tresorier et chapittre au prouffit de notre dicte chapelle et que vous ostez et mettez hors de vos livres et registres les dictes adcenses et semblablement les faites oster des livres et papiers du receveur ordinaire de nostre dit domaine illec en lui deffendant que doresenavant il n'en face aucune recette et ordonnant qu'il restitue et rende aux diz tresorier et chapitre tout ce qu'il en a receu le temps passe. Car ainsi le voulons et nous plaist estre fait et aux diz tresoriers et chapitre l'avons octroié et octrions par ces presentes non obstant ordonnances, mandemens ou deffences quelconques a ce contraires. Donné a Paris, en nostre hostel de Neelle le penultieme jour de mars, l'an de grace mil CCCC et douze ».

[*Plus bas :*] Par Mon seigneur le Duc.

[*signé :*] N. FLAMEL.

[2492] Voir acte de cession attaché à la même liasse. L'acte en question est daté d'avril 1411 sans précision ce qui laisse planer un doute quant à son millésime : 1411 ou 1412 ? Le fait que Jean de Berry y soit désigné lieutenant du roi en Languedoc, charge dont fut destitué en 1411 et qu'il ne récupéra qu'en 1413, permet néanmoins de le dater de l'année 1411.

[2493] « Ainçoisé » : avant.

Texte 40 (13 novembre 1413). Extrait d'un compte de l'Hôtel de Jean de Berry (1er octobre 1413 – 1er septembre 1414). Défraiement de 40 écus (45 £ t.) accordé à Jean Guérart pour un voyage qu'il entreprit en Angleterre (13 novembre 1413).

A. Registre comptable, parchemin, Paris, Arch. nat., KK 250, fol. 27.

[chapitre : « dons »] « A maistre Jehan Guerart maistre des euvres de maconnerie de mon seigneur auquel mondit seigneur a donné de sa grace especiale la somme de 40 escuz d'or pour le aider a deffroier des frez, mises et despens qui lui conviendra pour un voyage d'Angleterre ou mondit seigneur l'a envoyé avecque mon seigneur l'archevesque de Bourges, chancelier de mondit seigneur, et pour autres causes qui ad ce l'on meu, a present par ses lettres donnees le XIIIe jour de novembre l'an mil CCCC et XIII et quictance dudit maistre Jehan faite le XVIe jour ensuivant dicellui mois 40 escuz val. 45 £. t. ».

Texte 41 (13 juillet 1419). Les héritiers de Guy de Dampmartin reconnaissent la rente due à l'aumônier de l'abbaye Notre-Dame-la-Grande de Poitiers en raison d'une maison située entre le palais et le couvent des Jacobins et qui n'avait plus été payée depuis la mort de leur père en 1404.

A.Original, parchemin, 340 x 315 mm, queue disparue, Poitiers, Arch. dép., Vienne, G 1124.

« Sachent touz que comme coutenus et debat fust esmeu ou en esperance d'esmouvoir entre honorablement homme maistre Jean Gressin licencié en droit, chanoine et aumosnier de Notre Dame la Grant de Poitiers demandeur d'une part, et sire Jean Guischard bourgeois de Poitiers et maistre Guy de Dampmartin chanoine de Saint-Martin de Tours frere du dit Guischard de par leur mere defendeurs d'autre part, sur ce que ledit aumosnier disoit et proposoit en l'encontre des diz freres qu'il lui estoient tenuz a cause de sa dicte aumosnerie en quatre livres de rente tournois a paier a deux termes chescun en es festes des Nativite nostre seigneur et saint Jean Baptiste par moitie a cause et pour raison d'une maison, vergiers et appartenances d'icelle assise en la paroisse de Nostre Dame la Petite de Poitiers en la rue par ou l'on va du palaiz a la grant eglise de Poitiers touchans a la maison qui fut Jean

Jean[2494] d'une part et d'autre part a la maison feu Jean Chevalier coutelier, et les vergiers touchans d'une part aux vergiers qui furent de Guillemete Torelle, lesquelx acquist feu maistre Guy de Dampmartin pere dudit maistre Guy, et d'autre part a la closture des Jacobins les murs entredeux. Laquelle maison et vergers le dit maistre Guy de Dampmartin jadis mari de Guillemette Chailltonne mere desdiz defendeurs et pere du dit chanoine avoit acquise de feu Thevenin Gauteron cousturier.

Et laquelle maison lesdiz defendeurs tenoient et exploitoient, disoit aussi le dit aumosnier car ses predecesseurs aumosniers de la dicte aumosnerie a cause d'icelle avoient estre en bonne saisne et possession d'avoir et parcevoir chescun an a cause de la dicte aumosnerie pour raison des dictes maisons et vergiers lesdites quatre livres de rente du dit Thevenin Gauteron cousturier du temps qu'il possedoit et exploittoit les dictes maison et vergiers. Et empres l'acquisition faicte par le dit maistre Guy de Dampmartin comme dit est pareillement du dit maistre Guy et de la mere des diz defendeurs sa femme ou d'autre pour nom d'eulx jusques a ce que leur dicte mere fut convoicté par mariage apres le deces dudit maistre Guy [de] Dampmartin avecques Casin de Serrenvillier, lors serviteur et chambellan de feu mon seigneur de Berry dont dieu ait l'ame, lequel pour sa puissance depuis qu'il fut marié avec la dicte Guillemette cessa de paier les dictes quatre livres de rente. Et pour ce demandoit et requeroit le dit aumosnier lui estre satisfait des arrerages des dictes quatre livres de rente qu'il disoit estre deuz de quinze annees. Les dits defendeurs disoient et proposoient plusieurs causes et raisons a leurs defenses par lesquelles il sembloit apparoir que ils n'estoient aucunement tenuz a la solution et paiement de la dicte rente, assavoir est que aujourduy icelle parties establies en droit en la court du seel aux contraz a Poitiers establi pour tres excellent et tres puissant prince mon seigneur le Daulphin de Viennoys duc de Berry, de Touraine et comte de Poictou pour le conseil et advis d'une partie et d'autre. Sont venues icelles parties a tels transaccion et accord et le plaisir, congié et licence de la court souveraine par tant qu'il feroit mestier c'est assavoir le dit amosnier d'une part et le dit sire Jean Guischart tant pour lui que pour le dit maistre Guy son frere d'autre part, en la forme et maniere qui s'ensuit : C'est assavoir que les dis freres et leurs heritiers et successeurs et ceulx qui cause avant d'eulx en temps avenuz en ceste partie rendront et paireront, et a promis le dit sire Jean Guichard pour lui et son dit frere et leurs diz

[2494] (*sic.*).

heritiers et successeurs tant qu'il tiendront lesdictes maison et vergiers rendre et paier a present avant audit aumosnier et ses successeurs les dites quatre livres de rente chescun an es termes dessus delivrez. Parmy ce que les diz freres et leurs heritiers et successeurs pourront situer et assigner les diz quatre livres par chescun an en dem[i] de rente au dit aumosnier ou a ses successeurs aumosniers et icelle ils seront tenuz de prandre en ville de Poitiers a l'ordonnance de deux proudes hommes, un esleu de chescune partie, et ont restitué le dit aumosnier en sa possession de la dite rente par la tradicion d'un blanc de cinq denier. Et par mi ce deviennent quittes de touz et chescuns des arrerages de la dite rente deuz de tout le temps passé jusques aujourd'huy. Lesquelx accors, transaccions et convenances et toutes et chescunes les choses dessus dictes ainsi qu'elles sont par-dessus devisees, specifiees et declarees (…) Donné et fait present honnorable homme et sage maistre Herbert Launay, maire de Poictiers, le 13 juillet 1419 ».

Texte 42 (15 février 1445). Adjudication accordée au couvreur Jean Bon pour un marché concernant le palais de Poitiers.

A. Original, parchemin, 300 x 150 mm, queue disparue, Paris, BnF, ms fr. 26073, pièce n° 5155.

« En la court du scel establi pour le roy notre sire a Poictiers, personnes establi Jehan Bon recouvreur lequel coigneu et confesse avoir pris au rabaiz, de maistre Jehan Besuchet notaire et secretaire du roy notre dit sire et receveur ordinaire de Poitou, present Perrot Cartier maistre des euvres du dit pais, le marché de couverture neccessaire estre fait ou palais et hostels du dit lieu qui sensuit. C'est assavoir rapareiller la grant sale du dit palais qui est couverte d'ardoise de toutes les faultes qui y sont et d'icelle couverture oster toutes l'ardoise rompue et mal mise et y en mectre de l'autre jusques a deux milliers. Et rapareiller tout le fer d'icelle en laquele sale n'avoit este faicte reparacion de couverture de 60[2495] ans ou environ y on dit. Aussi couvrir la chapelle et conciergerie dudit lieu c'est assavoir descouvrir tout au nect et racouvrir tout a neuf et oster toute la tuile plate po[…]zie et en lieu d'icelle y en mectre de neufve, palater[2496] tout a neuf laquelle conciergerie et chapelle

[2495] (*sic.*).
[2496] « palater » ou « paleter » : clouer.

contiennent de longueur en rendeur 17 toises ou environ et de hautlteur six toises ou environ. Aussi couvrir tout a neuf de tuille plate une chambre du dit palais estans devers les jardins en laquele chambre est la questionne et gehaine[2497] des prisonniers laquele estoit cheue et descouverte la charpenterie de laquelle a este faite toute neufve et la maçonnerie aussi d'un des hours jusque a l'autre. Aussi couvir la chambre du greffier de plusieurs faultes qui y sont, aussi la chambre ou parlement souloit scouptenir ou a present se tient l'ordinaire, pour le pris et la somme de de six vings livres tournois parmi ce qu'il doit fournir d'ardoise, tuille plate, clou, late et chaux et sable et aussi de charroy et de tous autres choses quelconques neccessaires a ce que dessus touche et regardant le fait de son mestier et les dites reparacions de couverture ainsi que dessus est declairé et promis faire et acomplir bien et parfaire dedens le jour de la Saint Jean Baptiste prouchainement venant. Donné et fait le XVe jour de fevrier l'an M CCCC XLIIII ».

[*Signé* :] SENNE a la requeste du dit Jehan Bon.

[*Signé* :] GORBET [ou Borbet] a la […] du dit Jehan Bon.

Texte 43 (4 août 1452). Contrat passé entre le maître des œuvres du roi en Poitou et Jean Cassetuille couvreur et maçon à propos de travaux à réaliser au palais et au château de Poitiers.

A. Original, parchemin, 360 x 250 mm, queue coupée, encre effacée dans les pliures, Paris, BnF, fonds Chappée, boîte LXXXI, pièce n°19.

« Sachent tous que en a court du seel establi aux contratz par le roy notre sire a Poictiers personnes establi Jehan Cassetuille couvreur et maçon lequel a congneu et confesse avoir prins au rabais le marché de couverture neccessaire estre fait au palais et au chastel de poictiers de maistre Jehan Besuchet notaire et secretaire du roy notre sire et receveur ordinaire du pais de Poictou present le maistre des euvres ou son commis, ainsi en la maniere qui s'ensuit :

C'est assavoir que ledit Cassetuille couvrera [mention grattée et reprise] la chambre de l'ordinaire ou souloit seoir et tenir Parlement en laquelle il pleut par ce que l'esgout de la sale dudit palais chet sur ladicte chambre lequel esgout par ce qu'il chet de hault romp et froisse toute la tuille. Par moy

[2497] « gehenneur » : bourreau, celui qui donne la question.

le dit Cassetuille la couvrera a double l'une sur l'autre de tant que le dit esgout se monte et la descouver[a] toute et recouverte pour veoir et savoir d'out viennent les faultes estanz en icelle chambre car non obstant que la couverture soit entrenue […] en plusieurs lieux il y pleut et par especial au lieu des lucarnes, et estompera tous les partuiz[2498] estans soubz le lambruit et par lesquels les faignes[2499] viennent et rompent et gastent tout. Aussi qu'il la latera de late neufve tant qu'il y en faudra et pareillement y mectra de la tuille plate neufve jusques a deux milliers pour ce comme dit est qu'il la fault comme […] a double de tant que l'esgout se contient, et pareillement reparera de chaulx et sable au long des dictes lucarnes les faultes qui y sont, et aussi fera le dit Cassetuille toute la couverture depuis le coing de la chambre ou se tient la court du conservateur ou se souloient tenir les requestez ainsi les chambres et maisons se contiennent jusqu'à la maison de la conciergerie ainsi que les murailles et jardins le comportent et la tour ou fera later toutes les dictes chambres et couvreront tout a neuf sauf que prandront la tuille qui sera entiere et lui remectront, fera aussi les arrectes de chaulx et de sable, baillera et livrera tout le clou qui sera neccessaire au dit latement, aussi qu'il fournira de tuille plate jusque a huit milliers dont chacun millier vault cinquante solz tournois et de deux milliers de tuille aigue qui couste chacun millier vingt cinq solz tournois et se plus largement en fault le dit receveur l'en fournira seulement pour le fait du palais.

Aussi a promis et promect le dit Cassetuille de faire au chastel de Poictiers la couverture neccessaire a present estre faicte tant sur le pavillon du portail du dit chastel forte et dificile a faire et tres perilleuse pour la distance de la hautleur et profondeur qui est du hault du dit pavillon jusques a l'eaue ou nul recouvreur ne vouldroit besoigner qui ne gaignast par jour six solz trois deniers, et aussi pour les eschaufaudemens qu'il y fault faire. Comme aussi recouvrir sur la cuisine du dit chastel de tuille plate et y mectre sur icelle ung millier de tuille si il y en fault et de l'autre couste d'ardoise. Et aussi couvrir d'ardoise sur la chappelle Saincte Nicole[2500] dont l'un des coings d'icelle estoit cheu en la riviere couverture et charpenterie par ce que le mur

[2498] « pertuit » : trou, percée, ouverture.
[2499] « faigne » ou « faine » : expression qui semble désigner des dégâts causés aux murs.
[2500] Saint-Nicolas probablement.

estant a l'eaue a […] par quoy la dicte chappelle s'estoit et est endomagee, et n'y peut on autre remede trouver par ce que l'eaue ou le mur est assis a de profondeur bien 24 piés ou environ, en laquelle couverture tant du dit pavaillon comme d'ailleurs et de la dicte chappelle mectra et fournira jusques a ung millier d'ardoise, et se plus largement fault le dit receveur en fournira, aussi a promis faire au dit chastel c'est assavoir recouvrer toutes les trois tours du dit chastel qui sont a terrasse et toutes icelles les picher et recouvre[r] de chaux et sable et de cyment et oster tous les arbres et autres herbes qui y estoient creues sur les dictes tours es dictes terrasses. Aussi ostera VIII banieres estans sur le dit pavillon qui estoient rompues et toutes deffaictes et despainctes ou les painctres ne les plombeurs n'osoient aller pour icelles oster et pareillement icelles faictes les remettra a ses perils et fortunes.

Toutes lesquelles choses dessus dictes le dit Chassetuille a promis et promet faire et accomplir bien et loyaument et fornir de tuille plate et aigue, clou, late, chaux et sable, d'eschaufaudemens, de cordaiges et de tout autres choses quelconques neccessaires et appartenans a l'ouvrage par lui cy dessus promis a faire en quelque maniere que ce soit pour le pris et somme de soixante dix livres tournois parmi ce qu'il a promis et s'est obligé avoir fait et acompli tout ce que dessus est dit dedens le quinzieme jour de juing prouchainement venant. Donné et fait au dit Poictiers, le IIIIe jour d'aoust l'an mil CCCC cinquante et deux ».

[*Signé* :] CORDEUX.

Texte 44 (1er juillet 1454). Contrat et certifications signés de Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, pour des travaux menés au château de Poitiers notamment en raison de l'incarcération de Jacques Cœur.

A. Original, parchemin 300 x 390 mm, simple queue, queue coupée, document en mauvais état de conservation, Paris, BnF, ms fr. 26082, pièce n° 6706. Référence : Gustave Dupont-Ferrier, *Gallia Regia*, t. IV, p. 514.

« En la court du seel establi aux contrats pour le roy notre sire a Poitiers personne establi Jehan Guibon maistre des euvres dudit roy ou pais de Poitou lequel a confesse et certifie les reparacions cy apres [declarees] par maistre Jehan Besuchet, notaire et secretaire du roy et receveur ordinaire de poitou, ou chasteau de Poitiers.

C'est assavoir Anthoine Colas et Jehan Tastille[2501] couvreurs et paveures ont mis et assis oudit chastel huit miliers de carreaux tant hault que bas es chambres, sales, chapelle et galeries et pareillement en Beau Respout la sale dudit lieu la chappelle sainct [Nicolas] qui estoit toute despavee avecques les chambres, galeries et galetaz de ce costé seulement qui estoient tous malmis et deffaiz et tout icellui pavement avoir fait ainsi quilz devoient faire. Aussi ont fait les formes, les gonts, tant de plomp que autres. Aussi ont mis et joing certains carreaux de pierre de taille estans en la galerie qui estoient malmis estans ou pavement qui est sur la cuysine dudit Beau Respout et sur icelle cuysine ont mis et couvert jusques a ung cent de tuyle plate ainsi quilz devoient. Aussi on mis en estat et refait une petite galerie que est par maniere de retrait joingant de la chambre du pavillon dudit chastel lequel retrait est a l'encontre de la muraille dudit pavillon et lequel estoit tout despris de la muraille dicelle tour par quoy nul ne vouloit aller ne monter pour icelui recouvrir pour le grant danger qui y estoit nonobstant lequel danger ilz ont le dit retrait fait […] a leur propres costz et despens contre la dite tour tant que a present il joing et icelui retrait ont affermé a crapons de fer que le receveur leur a baillé et fait faire et refait ont les dessudiz monte dessus le dit retrait sur lequel ilz ont mis et assis deux cens de tuyles plate et pour ce faire ont baillé et livré cordage et gens pour leur aider et ont fourny les dessudiz de sable rouge et blanc, chaulx, clou, latte et cheville avecques autres choses appartenant au fait de leur metier et ouvrage dessusdiz pour le prix et somme de trente six livres dix solz tournois.

Et a certifié le dit maistre des euvres lesdites reparations avoir este faittes par les dessusdiz bien et convenablement et prouffitablement et dedans le temps quilz avoient promis comme par le marche sur ce fait puet plus a plain assavoir.

Aussi a certifié et certifie le dit Jehan Guibon maistre des diz euvres que Guillot Vebut vitrier a fait mis et assi dans la chambre ou le roy couche quant il se loge en chastel de Poitiers ou a present est Jacques Cueur et en la chambre […] ou couchent ceulx qui le gardent sept penneaux de verre tous neufs contenant tous ensemble trente deux piez de verre dont il a eu par chacun pié cinq solz et par chacun lozenge dix deniers par marché a lui fait et pour avoir mis esdites chambres et sales en autres

[2501] Jean Cassetuille (voir Texte 43).

penneaux vingt huit lozenges. Aussi a decsendu un autre penneau de verre lequel il a mis en estat tant de plomb que de brodeures ou il a deux piez de verre et plus. Aussi a fait fere a ses despens quinze verges de pour pendre et tenir les diz penneaux sans en ce que dessus est dit comprendre en quelques maniere que ce soit louvrage que ledit vitrier a fait ou dit chastel en plusieurs lieux l'annee passee pour le pris et somme de dix livres tournois.

Aussi a certifié le dit maistre des euvres que Colas Capelain menuisier a fait ou dit chastel quatre huis volans, c'est assavoir trois huis au plus hault dudit chastel et l'autre en la viz pres de la chappelle en montant es galerie comme par sa quittance contenant marché […] assavoir monte a la somme de [*****]

Aussi a certifié et certifie le dit maistre des euvres que Lyon de Lanau maçon a muré et fermé de maçonnerie bien hastivement une fenestre regardans en la court du chastel de Poitiers estans ladite fenestre en la chambre ou se loge le roy quant il vient ou dit chastel en laquelle chambre fut mis prisonnier Jacques Cueur apres les arrestz donnez et publiez dont le dit Lyon de Lanau eust pour ce faire et pour fournir de toutes matieres la somme de vingt cinq solz tournois comme par la quittance contenant le marché puet plus a plain assavoir.

Aussi a certifié et certifie le dit maistre des euvres que Jacquet Belot et Mery Veigner charpentiers et Jehan Rogie sarrurier ont fait ou dit chastel les ouvrages qui s'ensuivent. C'est assavoir lesdits charpentiers on fait ung huiz de deux […] a trous […] en la chambre ou estoit prisonnier Jacques Cueur ou dit chastel de Poitiers. Et aussi que les deussus dis ont vaqué et huit varlez en leur acompaignie a desassembler des chassiz et les mectre et assembler en ladite chambre et aussi ont renforcé […] huiz dans la dite chambre pour la[…] dudit Jacques Cueur et fait plusieures autres choses de leur mestier ou dit chastel dont ils ont eut pour lesdites choses [*****]

Aussi a certifié le dit maistre des euvres que ledit Jehan Rogie sarrurier a fait deux pannelles de fer pour huiz dessus diz mis en la dite chambre poisant douze livres de fer garniz de clou et a fait aussi une grosse serrure de boie garnie d'un groux correil et de deux crapons pour la dite serrure fermant audit huiz dont il a eu pour lesdites choses la somme de seze solz huit deniers tournois.

Lesqueles reparations dessus dictes ainsi que deussus sont declarees le dit Jehan Guibon a certifié estre vraies et avoir esté par les dessus dis faictes et accomplies bien convenablement pour valoir et prouffiter audit masitre Jehan Besuchet receveur

[…]. Donné et fait audit Poitiers, le premier jour de juillet lan mil CCCC Cinquante et quatre ».

[*Signé* :] CORDEUX et GUIBON.

Texte 45 (20 avril 1460). Contrat passé entre le maçon James Daycon et Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant le palais de Poitiers.

A. Original, parchemin, 320 x 290 mm, queue agrafée, queue disparue, document en mauvais état en partie basse, Paris, BnF, ms fr. 26087, pièce n° 7491.

« En la court du seel establi aux contratz pour le roy notre sire a poitiers. Et en la court de l'official du dit lieu et en chacune d'icelles tant […] aussi que l'une par l'autre vaille mieulx. Par pesonne establi James Daycon, maçon demourant au dit Poitiers, lequel a congneu et confessé avoir pris au rabay apres les criz et rabhastamens et bien et sollempnellement faites a la requeste du procureur du roy present Jehan Guibon maistre des euvres du pais de poitou, de maistre Jehan Besuchet notaire et secretaire du dit seigneur et receveur ordinaire de poitou, le marché de maconnerie qui cy apres senuit :

> C'est assavoir de faire ung pillier entre la chappelle du palais du dit Poitiers et la tour de maubergeon lequel pillier aura quatre piez de saillie et dix piez de front par le devant et aura le dit pillier depuis les terres jusque au hault de la couverture du dit palais cinquante piez ou environ sans les fondements et aura oudit pillier trois retraictes la ou elles appartiendront chacune de deux piez ainsi que le maistre des eupvres et autres congnoissans veront estre a faire. Et feront les cartiers de pierre de taille de bonne et souffisant hauteur et largeur ainsi quil appartiendra c'est assavoir un pie en hauteur et ung pie en assiete de lit.
>
> Item fera ung autre pillier en l'entree dudit palais qui aura huit piez de large et huit piez d'ansouchement. Sur lequel pillier sera troussé ung arc qui viendra sur la muraille du dit palais et par dessus le dit arc sera conduit le dit pillier jusques au hault de la couverture de la dite sale et sera fait le dit pillier

tout autour de pierre de taille et dessus de bonne haulteur et largeur aussi quil appartient et appartiendra a ouvrage roial de la haulteur dessus dite et largeur.

Item a promi et s'est obligié faire oultre et par dessus ce que dessus est dit ung autre pillier du costé devers les jardins de pareille largeur et espesseur et pareillement trousse sur ung arc semblablement fait de pierre de taille bien et convenablement ainsi que dessus et montera jusque au hault de la couverture du dit palais.

Item fera ung autre pillier duquel le fondement est anciennement fait lequel sera conduit de meme espesseur et largeur quil estoit et est d'anciennement et sera troussé dessus le dit pillier ung arc comme aux autres et viendra sur la muraille du dit palais et conduit le dit pillier par dessus le dit arc jusques au hault de la couverture du dit palais de pierre de taille bien et convenablement comme dessus.

Et ne sera tenu le roy ne ledit receveur de faire ne fournir de quelconques chose sinon d'argent seulement lequel ouvrage est demouré au dit preneur a la somme de onze cens livres tournois lequel ouvrage il a promis a faire dedans dix huit mois prouchainement venant a commancer a quiziesme jour de may prouchainement venant et lui sera fait le paiement de la dite somme de 900 £ ainsi qui sensuit. C'est assavoir presentement cinquante livres au XVe jour de septembre, autres 50 £ a Noel ensuyvent, cent livres au VIIIe jour de fevrier, cent livres au dixieme jour de mars, cent cinquante livres a la Saint Jean ensuivant 50 £ et en faisant besougnant au surplus de la dite besougne le receveur paiera le dit Daycon par esgalle porcion du reste de la dicte somme de 900 £ par[…]qu'il fera oultre et par dessus le mur des beichets qui de present sont choistes ou mur dudit palais et […] ce qui est du mur en dangier de cheoir seulement. Et pour faire et acomplir l'ouvrage dessus dit bien et convenablement comme dessus est dit et devisé et a la […] d'icelluy ouvrage a baillé pleges et principaulx et pren[…] et pai[…] en deffault de l'ouvrage non fait et acompli ainsi dessus est devisé et chacun seulx et pour le tout Jehanin Monterin, Helion de la Bar et Andre Bardin lesquels s'i sont obligiez et obligent comme pour les propres debtes du roy.

Promettent les dessusdits et chacun d'eulx par la foy et sermont de leurs corps faire et acomplir les choses dessus dittes par la forme et maniere qu'elles sont declarees et devisee. Et ledit Besuchet a promis paier la dite somme de 900 £ des

deniers de la recette […] terres […] de et sur lesquelles choses et chacune d'elles les dittes parties et chacune d'icelles ont esté jugé, condampné par le ju[ge] de la court du dit seel roial et […]. Donné et fait le XXe jour de avril l'an mil CCCC et soixante ».

[*Signé* :] […] et CORDEUX.

Texte 46 (2 septembre 1461). Contrat passé devant Jean Bésuchet, notaire et secrétaire du roi, entre Jean Guibon maître des œuvres du roi en Poitou et le maçon Jean Bon pour des réparations à faire au palais et au château de Poitiers.

A. Original, parchemin, 185 x 280 mm, document coupé dans sa partie basse, Paris, BnF, PO 324, dossier Besuchet n° 7084, pièce n° 10.

« En la court du seel establi a Poitiers pour le roi notre sire. Personne establi Jehan Bon maçon et couvreur lequel a congneu et confesse avoir eu et reçeu de maistre Jehan Besuchet notaire et secretaire du roi nagaires receveur ordinaire de Poitou la somme de six livres dix solz dix deniers tournois par marche a luy fait , présent Jehan Guibon, maistre des euvres dudit pais de Poictou, pour mectre et asseoir l'ardoise et faire la couverture de dessus le pilier qui a este nouvellement fait au palais de Poitiers devers Saint Didier. Laquelle couverture cheut quant le mur ou est le dit pilier fondit et icelle couverture estoit neccessaire faire parce qu'il pluvoit sur le dit pilier ainsi nouvellement fait.

C'est assavoir pour avoir mis par ledit Jehan Bon cinq carterons de latte carree […][2502] qui coste 6 s. 3 d.

Item avoir mis ung millier de clou a latte valent 5 s. 10 d.

Item avoir mis de clou a ardoise ung millier et demy valent 8 s. 9 d.

Aussi pour avoir mis deux cent de clou a bec d'asne valent 20 d.

Et pour trois cens d'ardoise de la grant moison qu'il a mis et assis sur la dite couverture valent 60 s.

Et aussi 13 journees qu'il a vacqué a la couverture du palais ensemble deux journees qu'il a esté a mestre a point le plomb et l'ardoise du chasteau de Poitiers du coste devers Beau Retrait pour chacune journee 3 s. 9 d. qui font en somme 48 s. 4 d.

[2502] Partie grattée.

Lesquelles parties dessus dittes font en somme toute la dicte somme de six £ dix sols dix deniers tournois de laquelle le dit Jehan Bon s'est tenu pour content et bien paié et en a quicté et quicte ledit maistre Jehan Besuchet et tous autres. Lesquelles reparacions dessus dittes ledit Jehan Guibon maistre des dittes euvres a verifié et certifie avoir esté bien et convenablement fetes. Pour valoir et prouffiter audit maître Jehan Besuchet […] deducion de ses comptes ce que de raison. Donné et fait le deuxieme jour de septembre l'an mil CCCC soixante et ung ».

[*Signé* :] JEAN CORDEUX et JEAN GUIBON.

Texte 47 (8 juillet 1467). Devis établi par Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant des travaux de maçonnerie et de charpenterie à faire dans la chambre et oratoire du palais de Poitiers.

A. Original, parchemin, 250 x 250 mm, queue coupée, mauvais état de conservation, Paris, BnF, ms fr. 26091, pièce n° 616. Référence : Favreau Robert, « Le palais de Poitiers…, p. 60, note 120.

« S'ensuit le devis des reparacions tant de maçonnerie que de charpenterie neccessaire estre faictes en la chambre et auratoire du palais de Poictiers ou les esleuz pour le roy notre sire avoit lieu tiennent leur court et juridicion fait par Jehan Guibon maistre des euvres pour le roy notre dit seigneur ou dit pais es presentes de maistres Simon Blanom, Michel Creuze esleuz pour le dit Seigneur en iceluy pays sur le fait des dits aides Jehan Bastart procureur sires Michel Dauron receveur en icelui pais et Jehan Pasquier greffier des dits esleuz, le huitieme jour de juillet l'an mil IIIIc soisante sept ainsi qu'il s'ensuit :

Et premierement

Convient faire ung pilier de pierre de taille au coing du mur de la dite chambre du cousté devers les jardins lequel pilier pouroit avoir de dix a douze piez de hault, trois piez en largeur et trois piez et demy de saillye […] sur ung […] ou hault du dit mur ou […] et auroit le dit pilier trois piez de fondement et si plus y en a, il sera […] du roy, et si moins en y a, il sera rabatu et defalqué […]

Item sera fait ou mur de la dite chambre une demye creuzee et une fenestre poitevine belle et houneste de pierre de taille.

Item sera rompue la vielle cheminee et ramply tout la creuserie[2503] de maçonnerie […] au parement du mur jusque a la haulteur de la couverture ou la ou il sera adivisé.

Item sera close la porte qui est joingnent de la dite cheminee de muraille a chau et sable.

S'ensuyt le devis de reparacions de charpenterie necessaire a estre faictes en la dite chambre :

Et premierement

Convient mectre deux tramies[2504] d'ung pié et ung doiz d'espeix et de vingt et cinq piez de long chacune tramie garnie de soliveaux a trois reus, et par le dessus planchon […] et bien cloue ainsi qu'il convient en tel cas.

Par l'advis et deliberacion de nous dits esleuz en Poitou pour le roy notre sire sur le fait des aides et des procureurs et receveur sur le fait des dites aides et de Jehan Guibon maistre des euvres cy devant nommé pour la conservation de la chambre et auratoire dont le devis des reparacions qui sont tres neccessaires y estre faictes pour le prouffit du dit seigneur est cy devant escript. A este deliberé et accepté que les dites reparacions seront poiees au rabais par le premier sergent royal sur ce requis et que celuy ou ceulx a qui demourront les dites reparcions aux rabaiz seront tenus de bailler et fournir toutes les choses qui y seront neccessaires comme il appartient et selon le dit devis. Fait a Poictiers, le dit huitiesme jour de juillet l'an mil CCCC soixante sept.

[*Signé* :] GUIBON, BLANOM, CROZE, BASTARD, […], PASQUIER.

[*plus bas :*] Je Jehan Jarrousson sergent du roy notre sire et commissionné en ceste partie certiffie a tous a qui il appartiendra avoir fait crié par quatre jours de marché en la ville de Poictiers ou l'en a acoustume faire criz les reparacions dessus dites aux rabez et au quart et dernier cry sont venuz par devers moy Jehan Queruyau maçon qui mis les dites reparacions de maçonnerie a trente deux livres et Jehan Durant charpentier a mis les dites reparacions de la dite charpenterie a la somme de vingt deux livres, durant lequel jour de quart et dernier cry n'est […] venu que les

[2503] « creusière » : creux, trou.
[2504] « tramie » : trémie.

dites choses aye mis aux rabez et moindre prix que les dessus dits Queruyau et Durant, et pour ce leur ay baillé et adjugé les dites choses par tant que faire le povois et devoit au pris et sommes dessus dites, et en tesmoing de ce j'ay signé et scellé ceste presente […]. Le huitiesme jour d'aougst l'an mil IIIIc soixante sept ».

[*Signé* :] JARROUSSON.

Texte 48 (22 janvier 1481). Certificat établi par Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant des travaux faits aux palais et château de Poitiers.

A. Original, parchemin, 220 x 350 mm, coupé dans sa partie basse, Paris, BnF, ms fr. 26098, pièce n° 1892. Référence : Gustave Dupont-Ferier, *Gallia Regia*, t. IV, p. 514.

« Sensuivent les reparacions qui estoient [a] estre faites es chastel et palaiz de Poictiers et lesquelles ont este faites et parfaites par l'ordonnance et comandement de Jehan Robin, maistre des euvres du roy notre sire en poitou, par les presonnnes et en la maniere et en la maniere qui sensuit.

Et premierement

Jehan Groaulx recouvreur a vacqué six journees a habiller les achenaulx de plomb estans pres la tour devers la porte Saint Ladre [au] chasteau lesquelz achenaulx avoient esté rompuz par ceulx qui fasoient le guet qui, au pris de 3 s. 8 d. t. par chacun jour, valent 20 s. t.

Le dit Groaulx a baillé, fourni et livré pour mectre es dits achenaulx soixante livres de plomb qui au pris de 7 d. ob pour chacune livre valent 37 s. 5 d.t.

Le dit Groaulx a baillé et livré un sac de charbon pour soulder lesdits achenaulx valent 20 d.t.

Item a baillé, fourny et livré pour les reparations dudit chasteau VII cent de carreau qui au pris de 2 s.t. le cent valent 14 s. t.

Jehan Rogues claveurier a baillé, fourny et livré quatre paumelles et quatre gons en piere et deux cortilz pour pendre deux fenestres volans estant en une des chambres de Beau Respou dudit chasteau valent 10 s. t.

Ledit Rogues a ballié, fourny et livré seize livres de fer pour barrer une fenestre estant en une chambre au palais dudit Poictiers ou se tiennent les prisonts valent 7 s. t.

Jehan Durant charpentier a faite une eschalle pour monter en la chambre de Beau Respaut dudit chasteau. Item a fait le pont levey dudit Beau Respaut et a habille dessus planches sur le pont de la Chalaistre estant a l'entree dudit chasteau et a habillé deux fenestres estant en une des chambres de Beau Respaut dudit chasteau. Et pour ce faire a esté fait marché avecques luy par ledit maistre des euvres tant pour ses journees que pour avoir fourny de plachon de boy, clou, et autres choses neccessaires a la somme de 57 s. 6 d. t.

Je Jehan Robin, maistre des euvres pour le roy notre sire en Poitou cy devant nommé, certiffie […] a tous autres qu'il appartiendra que les reparations cy devant en ce present rolle contenues montans toutes ensembles la somme de sept livres sept solz huit deniers tournois estoient tres necessaires estre faites es dit chastel et palais de Poictiers pour le proffit du roy notre dit sire, et icelles avois esté bien et proffitablement faites par les dessus diz aussi que dit est dessus et ce par mon ordonnance et mandement. Et que ces dites reparations ont esté […] et emploiez les paumelles, gons, clou, carreaux, boys et autres choses. Et que lesdits ouvriers ont vacqué par les journees dessudites. En tesmoing de ce j'ay signé ces presentes de mon seing maunel et scellees de mon seel, le vingt deux^{eme} jour de janvier l'an mil CCCC et quatre vingt ».

[*Signé :*] ROBIN.

Texte 49 (18 juin et 19 novembre 1481). Contrat et certificat de Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou, pour des travaux faits au château de Poitiers.

A. Original, parchemin, 340 x 220 mm, coupé dans sa partie basse, Paris, BnF, ms fr. 26098, pièce n° 1917. Référence : Gustave Dupont-Ferrier, *Gallia Regia*, t. IV, p. 514.

« Aujourd'uy XVIIIeme jour de juing lan mil CCCC quatre vingt et ung. A esté fait marché par moy Jehan Robin, maistre des euvres pour le roy en Poitou, avecques

Jehan Durant charpentier de faire ou chasteau de Poiciters ung pont ainsi que par la forme et maniere qui sensuivent :

> C'est assavoir que ledit Durant doit faire le pont de Chalaistre dudit chasteau ouquel il mectra six fraynes chacun de quinze piez de long bonnes et proffitables, et fournyra de plomb, de boys, […] de six piez et demi de long et de gardes […] neccessaire garnies de hyaux croisees et […] lesquelles choses faire et fournir de tout boys necessaire. A esté fait marché avecques ledit Durant par moy dit maistre des euvres a la somme de 13 £ t.

Il est deu a Jacquet Viollecte masson pour 12 journees qu'il a vacqua tant pour avoir habilla les pilliers du pont de Beau Respaut et avoir fait le bassillet de la grant porte du pave dudit Beau Respaut que pour avoir reaparé et recepté le pillier du pont dudit Beau Respaut en allant a Saint Ladre qui, au pris de 3 s. 4 d., par jour valent 15 s. t. Il est deu audit masson la journee de 22 s. t. pour 10 journees que son maneuvre a vacqué a le servir qui est au prix de de 12 s. par jour, pour cecy 62 s. t.

Item est deu a Jehan Rogue claveurier la somme de 25 s. t. pour troys claveures qu'il a baillees, fournyes et livrees pour le palais du dit Poictiers dont l'une a esté mise a la porte de la chambre aux caiges, l'autre a la porte des geynes[2505] et l'autre a la porte en alant a la cyterne dudit palais[2506] a laquelle somme a esté fait marché avec lesdits Rogue et moy maistre des euvres pour cecy 25 s. t.

Je Jehan Robin, maistre des euvres du roy notre sire en poitou cy devant nomme, certiffie a notre sire [ou] a qui il appartiendra que les reparations cy deffus escriptes montans ensembles la somme de dix huit livres sept solz tournois […]. Et icelles avoir esté bien et proffitablement faites et parfaites par les dessudits Durant, Viollecte et Rogues et par mon ordonnance et mandement et selon des marchés par moy a eulx faiz. [en] tesmoing de verite, [j'ai] signé [de] mon seign maunel et seelé de mon seel, le XIXe jour de novembre lan mil IIII^{c} quatre vingt et ung ».

[*Signé* :] ROBIN[2507].

[2505] « gehenne » : prison..
[2506] (*sic.*) mis pour « château » vraisemblablement.
[2507] A la suite de ce document, nous trouvons les quittances du charpentier Jean Durant et du claveurier Jean Rogues qui certifient tous deux avoir reçu de « maistre Estienne Debonnes receveur ordinaire de Poitou » la somme de 15 livres.

ANNEXE IV : LES SOURCES MANUSCRITES

Outre la vérification des références déjà connues, l'objectif de la recherche archivistique fut de retrouver de nouveaux documents éclairant le rôle du maître d'ouvrage et de ses hommes. Les investigations se sont principalement portées sur les pièces comptables issues pour la plupart de l'ancienne Chambre des comptes du roi à Paris qui ont l'avantage d'être encore très nombreuses, mais qui sont malheureusement très dispersées[2508].

Cette présentation des sources tente de rendre compte, autant que faire se peut, aussi bien les pistes suivies que de celles qui restèrent non exploitées faute de temps suffisant. Pour cette raison, le lecteur trouvera dans ce chapitre une description des fonds d'archives consultés ; ceux pour lesquels les sondages se sont révélés fructueux autant que ceux qui ne produisirent aucun résultat. Une description des instruments de recherche exploités complète ces notices.

Afin de faciliter leur consultation, les notices ci-dessous sont présentées par dépôts, puis par fonds selon l'ordre numérique des articles.

A. Dépôts nationaux

1. Bibliothèque nationale de France

Le principal effort de recherche archivistique a été consacré à la multitude des pièces conservées dans les collections du département des manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale de France. Pour l'investigation qui nous occupe ici, les instruments généraux de recherche posent un certain nombre de problème. Par exemple, l'usage des *Tables générales alphabétiques*[2509] s'avère vite limité car elles furent établies à partir des seules notices des dix-sept volumes du catalogue général dont le contenu est évidemment succinct. Du reste, le contenu des séries généalogiques, dont les *Pièces Originales* font partie, est exclu de ce catalogue. Ces séries disposent d'une table manuscrite spécifique. D'une manière générale, les

[2508] Nortier Michel, « Le sort des archives dispersées de la Chambre des compte de Paris », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, juillet-décembre 1965, deuxième livraison, t. 123, p. 460-537.
[2509] Vidier Alexandre et Perrier Paul, *Table générale alphabétique des Anciens et Nouveaux fonds (N° 1-33264) et des Nouvelles acquisitions (n° 1-10000*), Paris, 1931-1948.- 6 vol.

recherches conduites dans les collections de la Bibliothèque nationale ont été orientées d'après le travail que Michel Nortier consacra aux pièces dispersées de l'ancienne Chambre des comptes de Paris et dont il retraça l'histoire dans un long article publié dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*[2510].

a) Fonds français

n° 4834 : inventaire des lettres d'anoblissement enregistrées à la Chambre des comptes de 1349 à 1655. Cet inventaire contient le dépouillement de trente registres de la Chambre des comptes assorti d'une table onomastique (fol. 1229) où sont inscrits les noms des personnages visés par les dites lettres d'anoblissement. Alfred de Champeaux et Paul Gauchery[2511] mentionnent ce volume au sujet de l'anoblissement de Jean de Cambrai en 1413. La consultation de la table à Cambrai et à Roupy (autre patronyme du sculpteur) n'a pas permis de retrouver la trace de cet événement.

n° 6737-6762 : recueils de comptes (XIVe – XVIe siècles).

n° 6737, fol. 33-41, compte de travaux des châteaux de Lusignan, Niort et Poitiers (XVe siècle).

n° 6744, compte de l'hôtel de Berry par Jean Hermant (octobre 1401-mars 1402). On trouve notamment mentionné dans ce compte les dépenses engagées par Oudinet le Jeune, châtelain de Dourdan, à l'occasion d'un séjour du prince pour une durée d'un mois[2512].

n°6747, comptes du duc de Berry (1412-1418).

n° 7855-7856 : deux volumes, papier, tables des ordonnances et états des maisons des rois, reines, dauphins, enfants et autres princes de France depuis saint Louis jusqu'à Louis XIV (XVIIe siècle).

n° 7855, p. 619-620 : liste de quelques officiers domestiques de l'hôtel de Jean de Berry, depuis le 26 mai 1401 jusqu'au 13 juin 1404, extraite d'un

[2510] voir note 2508.
[2511] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 37.
[2512] Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri…*, t. II, p. 461, note 7.

compte de l'argenterie du duc rendu par Martin Gouge[2513]. Cette liste mentionne « Jehan de Cambray, imagier » parmi les valets de chambre du duc (p. 620).

n° 10369 : fragments de comptes (XIVe-XVe siècles) contenant un cahier provenant d'un compte de l'Hôtel du duc de Berry pour l'année 1385 et deux feuillets consécutifs d'un compte d'imposition levée en Languedoc au cours de la même année 1385. Les dépenses mentionnent plusieurs paiements destinés aux châteaux de Languedoc (fol. 65-66).

n° 10431 et 10432, inventaires des titres originaux rassemblés et mis en ordre par le baron de Joursanvault (1301-1400). Ces deux inventaires sont pourvus d'une table en fin de volume. Les pièces émanent de l'administration de Louis d'Orléans, mais quatre d'entre elles concernent indirectement certains des hôtels parisiens de Jean de Berry (10431, n° 1910, 2133 et 2681 et 10432, n°594).

n° 11488 : registre, 14 feuillets parchemin. Recueil de fragments de comptes de Jean de Savignon payeur des œuvres du palais de Riom. Quatre feuillets (cahier incomplet) provenant du début du compte allant du premier août 1382 au premier août 1384 (fol. 1-4v°)[2514]. Neuf feuillets provenant du début du compte allant du premier août 1386 au premier août 1387 (fol. 5-13v°). Le dernier feuillet provient d'un compte appartenant une période indéterminée et comportant une copie du « pouvoir de mestre Guy [de Dampmartin] (fol. 14-14v°).

[2513] Référence donnée dans Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 38.
[2514] La suite de ce compte est conservée aux Archives nationales sous la cote KK 255.

Ancienne Collection Gaignière (750 volumes cédés en 1711 à la bibliothèque royale).

n° 20366-20426, recueils de pièces originales provenant de la Chambre des comptes, de copies, d'extraits et de dessins, constitué par François-Roger de Gaignères et concernant les maisons royales de France, les princes du sang, etc[2515].

n° 20412, chartes originales de Jean II le Bon, (…) et de Jean de France duc de Berry (fol. 36-47), etc. Achat de l'hôtel parisien d'Hugues des Royaux par le duc de Berry avant le 8 septembre 1406 (pièce n°50). Charles VI donne 20000 écus au duc de Berry pour l'achat d'une maison à Paris, 28 septembre 1408 (pièce n°53).

n° 20686 : Recueil de cahiers et de feuillets provenant de plusieurs comptes d'œuvre de Jean de Berry (palais de Bourges, châteaux de Mehun-sur-Yèvre, de Lusignan et de Poitiers). Un feuillet provenant du début du compte d'Huguenin Meschin, payeur des œuvres du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre, allant du 1er mai 1380 au 1er mai 1381 (fol. 8-8v°). Quatre feuillets (cahier incomplet) provenant du début du compte d'Etienne Gervais, payeur des œuvres du château et du palais de Poitiers, allant du 8 février 1384 au 7 février 1385 (fol. 9-12v°)[2516]. Huit feuillets (cahier complet) provenant du début du compte du même payeur allant du 9 février 1383 au 8 février 1384 (fol. 13-20v°). Un feuillet provenant du début du compte du même payeur allant du 11 février 1387 au 28 février 1388 (fol. 21-21v°). Quatre feuillets (cahier incomplet) provenant du compte du payeur des œuvres du château de Lusignan (payeur anonyme) pour l'année 1386 (fol. 22-25v°). Huit feuillets (cahier complet) provenant du début du compte de Jean Aubereau, payeur des œuvres du château de Lusignan allant du 2 décembre 1399 au 29 novembre 1400 (fol. 42-49v°). Huit feuillets (cahier complet) provenant du début du compte du même payeur allant du 4 décembre 1402 au 26 novembre 1403 (fol. 50-57v°). Deux feuillets provenant de la fin du compte de Gilles de Chalemaigne allant du 1er octobre 1407 au 30 septembre

[2515] Mériogot Lydia et Gasnault Pierre, *Les catalogues du Département des Manuscrits Occidentaux*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1974.
[2516] La suite de ce compte est conservée aux Archives nationales sous la cote KK 256.

1408(fol. 58-59v°). Au verso du deuxième feuillet, est inscrit l'intitulé du compte allant du 1er octobre 1408 au 30 septembre 1409 (fol. 59v°).

n° 21096-21103 , 8 volumes, papier, inventaire des titres du trésor des Chartes dressé de 1615 à 1623 par Pierre Dupuy et Théodore Godefroy. Le n° 21103 (vol. 8) contient les tables des sept volumes de l'inventaire. La consultation de cet inventaire prépara le dépouillement du trésor des chartes (voir p. 648).

n° 21421-21428 : impositions et aides (XIVe – XVIe siècles).

n° 21428 : Poitou, (1392 1393), deux pièces concernent le rachat du château de Chalucet aux Anglais.

n° 22295 : recueils de pièces originales concernant les aides en Auvergne, XIVe – XVIIe siècle. n° 13 : réparation et fortification du château de Montpensier (12 septembre 1359).

n° 22389, recueil de pièces originales et de notices de Gaignères sur les hôtels et maisons religieuses de Paris (XIIIe-XIVe siècles). n° 96 : mandement de Charles V ordonnant de payer 200 francs par mois pour les galeries de l'hôtel de Nesle (19 août 1391). n° 97 : mention d'un don du roi au duc de Berry de 200 francs pour l'accomplissement de son hôtel de Bicêtre (21 mars 1405).

n° 23897-23916, rôles de tailles et pièces relatives à des impositions diverses, pour la plupart datant du XVe siècle.

n° 23902 (vol. VI), 4 feuillets parchemin soustraits à un compte de receveur anonyme, découpés puis collés sur onglets (fol. 1-4v°). Parmi les dépenses, on rencontre des paiements effectués aux peintres Jean d'Orléans et Etienne Lannelier (fol. 2v° et 3), à Drouet de Dampmartin pour les travaux qu'il effectue à la chapelle du prince dans la cathédrale de Bourges (fol. 3) et à Guy de Dampmartin pour la conduite de l'ouvrage de cette chapelle (fol. 3v°). On découvre encore dans ce compte une dépense pour l'achat d'un hôtel rue du Four à Paris en 1368 (fol. 3), un don accordé le 11 septembre 1371 aux habitants de Mehun-sur-Yèvre pour contribuer à la fortification de la ville

(fol. 4) et un don accordé aux habitants de Bourges (1371) pour les réparations des fortifications de la ville (fol. 4v°).

n° 25697 – 26262, Ancien fonds Beaumarchais-Geviney reclassé à la fin du XIXe siècle par le bibliothécaire Ulysse Robert en huit séries : *Chartes royales* (55 volumes), *Comptes de bouche des rois* (12 volumes), *Montres* (138 volumes), *Fouages* (48 volumes), *Rôles d'impositions et d'amendes* (6 volumes), *Quittances de Suisses* (16 volumes), *Quittances ecclésiastiques* (26 volumes), *Quittances et pièces diverses* (271 volumes). Cet ensemble est classé chronologiquement excepté les rôles d'imposition et les quittances ecclésiastiques ordonnés de manière topographique (dans l'ordre alphabétique des villes). Les travaux d'inventaire étant malheureusement peu avancés, il n'a été procédé qu'à de simples sondages dans les séries potentiellement intéressantes, celles des *Fouages* et des *Rôles d'imposition*.

n° 25902-25943, *Fouages* : 9068 pièces (1326-1582). La numérotation des pièces recommence à chaque nouveau règne. Deux volumes ont été consultés pour le règne de Charles VI : le n° 25903 (1395-1404) et le n° 25905 (1404-1419). Les noms des villes ne sont pas mentionnés dans le catalogue et aucune pièce ne renseigne sur la destination des produits de l'impôt.

n° 25944-25949, *Rôles d'imposition et d'amendes*, fragments de comptes, mandements quittances, etc, classés par ordre alphabétique des villes, châteaux et localité auxquels se rapportent ces documents. Ont été consultés les volumes se rapportant à l'Auvergne, à Bourges (n° 25944) ; à Niort, à Poitiers (n° 25947) sans résultats probants.

n° 25992-26262, *Quittances et pièces diverses* : 52620 pièces allant des règnes de Louis IX à celui de Louis XVI (1267-1783) et réunies en 271 volumes. Cette série est la seule à disposer d'un inventaire (effectué jusqu'en 1515). En dépit de la précieuse contribution de Léon Mirot, « Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI (1380-1422) », publiée en 1920[2517], il a été décidé de procéder à un dépouillement complet

[2517] Mirot Léon, « Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI (1380-1422) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 81, 1920, p. 183-304. Léon Mirot mit au jour 860 documents produits sous le règne de Charles VI. Ses recherches portèrent sur trois séries conservées au département des manuscrits occidentaux de la Bibliothèque nationale : les Nouvelles Acquisitions françaises, les Quittances et Pièces diverses et les Pièces Originales.

des inventaires sur la période 1370-1403[2518]. Cette série contient un nombre important de contrats et certifications de travaux passés au palais et château de Poitiers.

n° 26020, n° 696, pièce parchemin, mandement de Jean de Berry ordonnant aux gens des comptes à Bourges de veiller à ce que les fonds alloués « pour les reparacions et autres neccessites et besoingnes des villes et lieux de noz diz duchiez et pais », soient bien dépensés à cet effet par les personnes qui en avaient été commis, donné à Bourges, le 6 mai 1385.

n° 26023, n° 1348-1352v° : fragment de cinq feuillets consécutifs provenant du début du compte de Jean Bouton payeur des œuvres du château d'Usson allant du 7 décembre 1388 au 24 mai 1389. Les feuillets ont été découpés et collés sur onglets. Le premier feuillet (n° 1348) n'est écrit que sur son recto ; il contient la présentation du compte et des recettes. Les feuillets suivants (n° 1349-1353) sont recto-verso. Les feuillets présentent d'importantes marques de rongeurs dans les angles et dans la partie reliure occasionnant des lacunes.

n° 26027, n° 2296-2297v°. fragment de deux feuillets non consécutifs issus de la comptabilité du chantier du palais et de la chapelle de Riom découpés et collés sur onglets. L'identité du payeur des œuvres est inconnue, mais les données codicologiques plaident en faveur d'une attribution à Jean de Savignon dont nous conservons quelques spécimens par ailleurs[2519]. Les deux feuillets ont été découpés au niveau de la reliure et leur très mauvais état de conservation entraîne de fâcheuses lacunes.

n° 26036, n° 4160, don de Charles VI fait au duc de Berry (20 mars 1408). La notice du catalogue rapporte que cette pièce concerne des transactions immobilières, mais la consultation de la pièce ne le corrobore pas.

n° 26042, pièce n° 5175, compte de Guillaume Verdier, receveur général d'Auvergne, contenant des journées de maçons pour les

[2518] Microfiches dépouillées de la n° 45 à la n° 113 (31 mars 1370-16 avril 1403).
[2519] Arch. nat., KK 255, BnF, ms fr. 11488 et Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109 (pages de garde).

chambres du palais de Riom (semaines du 3 au 19 mai 1417). **Pièce n° 5301**, compte de Guillaume de Venant, receveur général d'Auvergne, contenant des journées de charpentiers pour faire à neuf le pont de la grosse tour Bonan ordonné par le lieutenant du sénéchal d'Auvergne (semaine du 19 novembre 1418).

n° 26073, pièce n° 5155, pièce parchemin, contrat passé entre le couvreur Jean Bon et Perrot Cartier, maître des œuvres en Poitou, concernant le palais de Poitiers (15 février 1445).

n° 26082, pièce n° 6706, pièce parchemin, contrat passé par Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, aux couvreurs et paveur Jean Cassetuille et Antoine Colas pour les chambres, galeries et galetas du château de Poitiers. Certifications du même maître d'œuvre pour un marché de vitrerie pour la chambre du roi au château dans laquelle loge Jacques Cœur retenu prisonnier, ainsi que des marchés de maçonnerie, de charpenterie et de serrurerie (1er juillet 1454).

n° 26087, pièce n° 7491, pièce parchemin, contrat passé entre le maçon James Daycon et Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant le palais de Poitiers (20 avril 1460).

n° 26091, pièce n° 616, pièce parchemin, devis établi par Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant des travaux de maçonnerie et de charpenterie à faire dans la chambre et oratoire du palais de Poitiers (8 juillet 1360).

n° 26098, pièce n° 1892, pièce parchemin, certificat établi par Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant des travaux faits aux palais et château de Poitiers (22 janvier 1481). **Pièce n° 1917**, pièce parchemin, contrat et certificat du même pour des travaux faits aux palais et château de Poitiers (18 juin et 19 novembre 1481).

n° 26485 – 29545, *Pièces originales*. Il s'agit de la collection de pièces principalement sondée. Des six séries généalogiques (*Pièces originales*, *Dossiers bleus*, *Carré d'Hozier*, *Cabinet d'Hozier*, *Nouveau d'Hozier* et *Collection Chérin*) il s'agit de l'unique série comportant des pièces originales provenant entre autres des portefeuilles de pièces généalogiques des d'Hozier et

de la collection Beaumarchais[2520]. Au nombre de 150000, elles furent l'objet d'un long reclassement sous l'égide d'Ulysse Robert qui y travailla pendant 7 ans (1876-1882). Cette série contient actuellement 3061 volumes et 68460 dossiers classés alphabétiquement comme d'ailleurs l'ensemble des cinq autres séries généalogiques[2521]. Cette méthode est regrettable pour reprendre l'expression de Joseph Croy car elle donne obligation aux érudits « ne voulant rien oublier sur un sujet quelconque à faire le dépouillement des 3000 volumes[2522]. Pour qui se rendrait tous les jours à la bibliothèque, deux années seraient à peine suffisantes ». Joseph Croy, qui retraça l'histoire des pièces émises par l'ancienne Chambre des comptes de Blois, dit juste. Avant de procéder aux sondages, il fallut établir par une recherche prosopographique le nom des membres de l'entourage de Jean de Berry, maîtres d'œuvre et agents susceptibles de gérer de l'argent, de recevoir des fonds pour engager des travaux ou même d'authentifier de leur sceau des contrats, devis ou quittances. Cette liste fut établie à partir des travaux du comte Toulgoet-Treanna[2523], de René Lacour[2524] et bien évidemment les quatre volumes de la biographie de Françoise Lehoux. Une liste de 141 patronymes fut ainsi établie. Pour la seule série des *Pièces Originales*, 112 références ont été recensées et 102 volumes ont été consultés. A raison de cinq communications par jour, il fallut donc plus de 20 journées pour les consulter (voir tableau ci-dessous).

[2520] Nortier Michel, *op. cit.*, p. 496.
[2521] Il existe un répertoire numérique manuscrit à disposition des lecteurs.
[2522] Croy Joseph (Vicomte de), *Notice historique sur les archives de la chambre des comptes de Blois*, Blois, imp. J de Granpré, 1937, p. 138.
[2523] Toulgoet-Treanna (comte de), « Les comptes de l'hôtel du duc de Berry, 1370-1413 », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre* , 1889-1890, t. XVII, p. 65-174.
[2524] Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage* de Jean, duc de Berry, 1360-1416, Paris, Les presses modernes, 1934

Tableau 34. Historique du sondage des *Pièces Originales* de la BnF. Le volumes non consultés ou incommunicables au moment des demandes de communication sont indiqués en gras.

Nom	Fonctions	N° PO
Affray Guillaume	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	11
Ami Jean	Receveur général du Berry	54
Amyot Jean	Payeur des œuvres du roi	55
Aubereau Jean	Garde du sceau aux contrats de Lusignan et payeur des œuvres du duc	
Avin Jean	Receveur général d'Auvergne	
Bailly Guillaume	Receveur à Issoudun	**172-173**
Bastard Guillaume	Conseillers Chambre des comptes	211
Beaupuy Jean (de)	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	249
Bécon Jean	Prévôt de Bourges	261
Belin Arnoul	Conseiller à la Chambre des comptes	269
Bellaigue Jean (de)	Prévôt de Riom	267
Benault Guillaume (de)	Receveur d'Auvergne	287
BERRY		308
Besuchet Jean	Contrôleur de la dépense de l'Hôtel	324
Blet Guillaume (de)	Conseillers Chambre des comptes	368
Boisratier Jean de	Chancelier de la prévôté de Bourges	392
Boucicaut	Garde du château de Lusignan	**439**
Bourgeois Guillaume	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	467
Bourgne Jean le	Contrôleur de la dépense de l'Hôtel	
Bouton Jean	Payeur des œuvres du duc	481
Bouteiller Simon	Lieutenant du receveur des aides du Poitou	477
Boyer (bohier) Jean	Garde du sceau	381; 486-487
Bouzet Durand (du)	Chancelier de la prévôté de Riom	
Breton Jean (le)	Receveur général du Poitou	
Bretonnière André (de la)	Conseiller à la Chambre des comptes	
Breuil Guillaume (du)	Conseiller à la Chambre des comptes	
Brossard Jean	Chancelier de la prévôté de Concressault	527
Brunel Guillaume	Contrôleur de la dépense de l'Hôtel	540
Campborguet Michelet (de)	Garde du sceau aux contrats de Poitiers et lieutenant du receveur des aides à Poitiers	
Chaille André	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	
Chaille Pierre	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	645

Chalemaigne Gilles (de)	Payeur de œuvres du duc	648
Chalette Gilles (de)	Conseillers Chambre des comptes	
Chardon Jean	Lieutenant du trésorier général	678
Chasle (de)	Famille de Marie de la Byardaise	694
Chastel Etienne (du)	Receveur général d'Auvergne	702
Chauvigny Guillaume (de)	Conseiller à la Chambre des comptes et receveur général du Berry	724
Chéry Jean (de)	Maître de la Chambre aux deniers	736
Civière Pierre (de)	Capitaine de Nonette	767
Coignet (du)	Famille de Gillon du Coignet	802-803
Couchon Pierre	Chancelier de la prévôté de Bourges et conseiller à la Chambre des comptes	875
Courau Jacques	Conseiller à la Chambre des comptes, receveur général du Poitou et trésorier général	882
Coussy Pierre (de)	Conseiller à la Chambre des comptes	915
Coustave Raymond	Trésorier général	868
Culon Pierre	Clerc de la Chambre des comptes et maître de la Chambre aux deniers	954
Dammartin	Général maître des œuvres du duc	965
Dampmartin	Général maître des œuvres du duc	967
Daniel Etienne	Receveur général du Poitou	971
Defors Huguet	Prévôt de Poitiers	
Dornhon Etienne	Receveur du comté de Montpensier	
Dupont G.	Conseiller à la Chambre des comptes	
Duxeau Jean	Receveur de Berry	
Estingeart Robin	Sergent du duc	
Farges Pierre (de)	Garde du sceau de la prévôté de Bourges	1100
Fleury Pierre (de)	Chancelier de la prévôté de Riom	1100
Fleury Robert (de)	Chancelier de la prévôté de Riom	
Fobert	Famille de Gillon du Coignet	
Fouchier Robert	Lieutenant de Guy de Dampmartin	1212
Fournier Pierre	maître d'Hôtel	1224, **1225, 1226, 1227**
Foys Jean (de)	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	1229
Fradet Guillaume	Chancelier de la prévôté de Bourges	
Fradet Nicolas	Chancelier de la prévôté de Bourges	1230
Fremin Robert	Chancelier du baillage de Mehun-sur-Yèvre	1241
Gaboreau Guillaume	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	

Gautier Etienne	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	
Gervais Etienne	Payeur des œuvres du duc	1317-1318
Giac Pierre (de)	Chancelier du duc	1320
Gillier Denis	Conseiller à la Chambre des comptes	**1324**
Goion Jean	Lieutenant du receveur des aides pour le Poitou	1349
Gouge Jean	Trésorier général et receveur général d'Auvergne	1368
Gouge Martin	Trésorier général	
Grange Philippon (de la)	Prévôt de Bourges	
Groignet	Chancelier de la prévôté de Concressault	
Guérart Jean	Lieutenant des frères Dampmartin	1426
Hermant Jean	Contrôleur de la dépense de l'Hôtel du duc et maître de la Chambre aux deniers	1515
Héron Macé	Trésorier général	1517
Hezard André	Lieutenant du trésorier général	1523
Joly Hugues	Lieutenant de Guy de Dampmartin	
Juglard Pierre	Lieutenant de Guy de Dampmartin	1598
Juglart Pierre	Lieutenant de Guy de Dampmartin	
Laigny Jean (de)	Clerc du trésorier général	
Lamer Guillaume (de)	Trésorier général	1630
Lombard	Ecuyer lié à la famille Dampmartin	**1736**
Macé Jean	Receveur général du Poitou	1785
Macé Simon	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	
Mâches Ascelin (de)	Conseiller à la Chambre des comptes et garde du sceau	1787
Malepue Giraut	Conseiller et gouverneur de Montpellier	1813
Maillard Michel	Clerc de la Chambre des comptes	1796
Mares Jean (des)	Clerc de la chambre des comptes	
Masenac Bethon (de)	Bailli de Bourges (cour des aides)	
Melou Robinet	Capitaine de la Tour-Trompe de Lusignan	
Menetou Guillaume	Chancelier du baillage de Mehun-sur-Yèvre	1922
Mengin Colas	Contrôleur de la dépense de l'Hôtel du duc, maître de la Chambre aux deniers et trésorier général	1923
Meschin Hugues	Payeur des œuvres du duc	1938
Morelon Pierre	Receveur général du Poitou	2049
Moles Jean (de)	Echanson	1983

Motin	Maître de la fabrique de la Sainte-chapelle de Bourges	2065
Montiguy Galéran	Maître d'Hôtel	2025-2026
Moustier Raoulin (du)	Prévôt de Graçay et de Genouilly	
Nasle Jean (le)	Contrôleur de la dépense de l'Hôtel	
Neilhac Guillaume de	Capitaine et châtelain de Graçay	2096
Noce Barthélemy (de)	Conseiller à la Chambre des comptes et lieutenant du trésorier général	2117
Noël Bonnet	Receveur général d'Auvergne et lieutenant du trésorier général	2118-2119
Paillart Guillaume	Prévôt de bourges	2181
Pannevaire Léonet (de)	Châtelain de Lusignan	2190
Pape Guillaume	Prévôt de Poitiers	2191
Paris Jean (de)	Prévôt de Bourges	
Pennevaire	Châtelain de Lusignan	
Petit Jean	Receveur général du Berry	2248-2259-2250-2251
Pierrefite Etienne (de)	Chancelier de la prévôté de Concressault	2273
Prie Jean V (de)	Capitaine de la Grosse Tour de Bourges	
Puy Godefroy (du)	Capitaine et châtelain de Graçay	
Quatrecou Pierre	Baillis de Graçay, chancelier de la prévôté de Bourges et conseiller à la Chambre des comptes	
Quinault Guillaume	Receveur général du Berry	2416
Quotin Jean	Clerc de la Chambre des comptes	2418
Renier Jean	Lieutenant du receveur des aides pour le Poitou	2461-2462
Rignot Henry	Prévôt de Nonette	2487
Ronde Durand (de la)	Chancelier de la prévôté de Riom	**2540**
Roy jean (le)	Chancelier de la prévôté de Bourges	
Ruilly Guillaume (de)	Conseillers à la Chambre des comptes	
Ruilly Guillaume et Jean (de)	Conseiller à la Chambre des comptes, contrôleur de la dépense de l'Hôtel du duc et maître de la Chambre aux deniers	2593
Saint-Germain Guillaume,Emile et Jean (de)	Capitaine et châtelain de Graçay, receveur de Berry, chancelier du baillage de Graçay	
Saint-Seolx Guillaume (de)	Clerc de la Chambre des comptes	
Sannadre berthon	Receveur d'Auvergne	
Sarde Nicolas	Chancelier de la prévôté de Bourges	

Sarebourse Macé	Lieutenant du trésorier général et clerc de la Chambre des comptes	2635
Savignon Jean (de)	Payeur des œuvres	2654
Serainvilliers Casin (de)	Châtelain de Poitiers	2689, 2691
Tarenne Simon	Trésorier général	2797
Touraille Jean	Lieutenant du trésorier général	2860
Tour Robert (de la)	Lieutenant du duc	
Toussebois Renaudin	Capitaine et châtelain du donjon de Mehun-sur-Yèvre	
Trousseau Jacques	Maître d'Hôtel du duc	2889
Vallée Etienne	Maître de la chambre aux deniers	2918-2919
Valence Jean (de)	Potier	2915
Vaubreçay (de)	Payeur des œuvres du roi à Paris	2939
Veauce guillaume (de)	Conseiller à la Chambre des comptes	2952
Veausse Philippon (de)	Maître de la Chambre aux deniers	
Viaut Nicolas	Conseiller à la Chambre des comptes	2982
Vidal Jean	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	2984
Villers Guillot (de)	Garde du sceau aux contrats de Poitiers	3019-3020-3021

La recherche par patronyme est parfois critiquable : les pièces sont quelques fois relatives au tabellion ou à l'un des témoins d'un acte. Les orthographes erronées peuvent conduire le chercheur sur de mauvaises pistes. Par exemple, les pièces concernant Raymond Coustave, un des trésoriers généraux du duc, sont en fait rangées sous l'orthographe « Costane » (PO 868). En outre, il est évident que la recherche d'un nom courant tel « Jean Petit » conduit à la consultation d'un grand nombre de dossiers homonymes qu'Ulysse Robert différencie par région. Afin de pallier les lacunes que génère immanquablement une telle recherche, l'inventaire chronologique des *Pièces Originales* a été consulté sur microfiches sur la décennie 1370 c'est-à-dire celle non couverte par le dépouillement de Léon Mirot (1370-1385)[2525].

Lorsque le dépouillement d'un dossier des *Pièces Originales* s'avérait intéressant, il a été procédé à quelques rares sondages dans les autres séries généalogiques rappelées dans le ci-dessous.

[2525] Microfiches n° 35 - 162 (18 janvier 1370 – année 1385).

Tableau 35. Sondages effectués dans les cinq séries généalogiques de la BnF (en dehors des *Pièces Originales*).

Nom	Dossiers bleus	Carré d'Hozier	Cabinet d'Hozier	Nouveau d'Hozier	Collection Chérin
Belin Arnoul	80		36		
Besuchet Jean	93				
Bouton Jean			61		
Bouzet Durant (du)	127				
Chauvigny	179				53
Coignet (du)	201	194	99		
Courau Jacques	215				
Farges Pierre (de)	260				
Fradet Nicolas	280				
Sarrebourse Macé	599				

Le résultat de ces dépouillements et sondages est présenté ci-dessous en suivant l'ordre alphabétique :

PO 55, Amyot Jean, payeur des œuvres du roi (dossier n° 1156). Cet officier gérait les finances allouées aux œuvres royaux mais aussi à ceux des princes de la maison de France dont Jean de Berry comme le montrent deux quittances relatives à des paiements effectués pour les travaux de l'hôtel de Nesle (**pièce n° 11**, 20 septembre 1391 et **pièce n° 12**, 21 octobre 1391).

PO 324, Bésuchet Jean, contrôleur de la dépense de l'Hôtel du duc de Berry[2526] **(n° dossier 7084).** Ce dossier ne contient pas d'élément susceptible de contribuer à l'histoire de la construction sous le principat de Jean de Berry mais les pièces relatives à son fils Jean Bésuchet, receveur des francs fiefs et autres au pays de Poitou pour le roi (1434), notaire et secrétaire du roi (1455), recèlent un marché inédit concernant le palais de Poitiers en 1461 (**pièce n° 10**).

PO 481, Bouton Jean, payeur des œuvres des châteaux de Nonette et d'Usson (dossier n° 10749). **Pièce n° 12** : fac-similé d'une quittance de Jean Bouton

[2526] Il est entre autre cité comme procureur lors de la vente de l'hôtel des Tournelles à Paris en 1402 (BnF, nouv. acq. fr. 3655, p. 269).

attestant un versement de 300 £ affectés au chantier de Nonette pour le mois de juillet 1387. La pièce originale a été retrouvée dans la collection Clairambault[2527].

PO 678, Chardon Jean, lieutenant du trésorier général de Jean de Berry et payeur des œuvres du port de Niort (dossier n° 15886). **Pièce n° 2** : mandement de Jean de Berry ordonnant au trésorier général de payer 200 écus à Jean Chardon (24 mars 1403). **Pièce n°3** : quittance de Jean Chardon pour le versement de 200 écus (15 septembre 1403). Ces deux documents inédits complètent ce que nous savons déjà les travaux engagés par l'entremise de Jean de Berry au port de Niort[2528].

PO 702, Chastel Etienne (du), receveur d'Auvergne (dossier n° 16271). **Pièce n° 9** : mandement de Jean de Berry ordonnant à Etienne du Chastel de payer 600 francs par mois aux payeurs des œuvres du palais de Riom et du château de Nonette pour l'année à venir (à partir de février) et de solder le mois de janvier en cours (28 janvier 1387). **Pièce n° 11** : Quittance de Jean Bouton, payeur des œuvres du château de Nonette attestant le versement par Etienne du Chastel de 300 £ pour le mois de mai 1388 (31 mai 1388).

PO 803, Coignet Pierre (du), prévôt du roi à Jargeau près d'Orléans (dossier n° 18238). Les pièces de ce dossier nous éclairent sur le prévôt de Jargeau dont Drouet de Dampmartin épousa une des sœurs.

PO 868, Coustave Raymond, trésorier général du duc de Berry (dossier n° 19518). Lors de la constitution des *Pièces Originales* par Ulysse Robert, le dossier de cet officier fut enregistré sous le patronyme erroné de « Costane ». Seule la consultation des fiches de l'inventaire chronologique a permis de retrouver la bonne référence. **Pièce n° 2** : Quittance de Raymond Coustave, trésorier général, pour 78 francs d'or et un gros qu'il reçus pour payer deux ménestrels de Jean de Berry (13 février 1372).

PO 965, Dammartin (**dossier n° 21354). Dammartin dit le Couperel (dossier n° 21335)**, **PO 967, Dampmartin à Orléans (dossier n° 21382**). Les trois dossiers et les 55 pièces, correspondant ou approchant du patronyme des généraux maîtres des œuvres du prince, ont été sondés sans succès. Ce travail permit néanmoins d'écarter tout lien entre les frères Dampmartin et la famille des

---

[2527] BnF, coll. Clairambault, vol. 142, pièce n° 113.

[2528] Favreau Robert et Riou Jean-Yves, « Niort au Moyen Age », in *Histoire de Niort, des origines à nos jours*, J. Combes (ed.), Poitiers, Pillard G., 1987, p. 33-116.

argentiers parisiens éponymes Bureau et Simon comme le supposait l'archiviste du Loiret Paul Leroy[2529].

PO 1320, Giac Pierre (de), chancelier du duc de Berry (dossier n° 29851). **Pièce n° 8** : fragment de mandement royal signé du duc de Berry concernant une maison à Paris donnée au chancelier Pierre de Giac (février 1384).

PO 1349, **Jean de Goillon, capitaine de la ville et vicomté de Paris et sénéchal du roi en Poitou (dossier n° 30535**). **Pièce n°4** : résultat d'une expertise menée au château de Poitiers à l'instigation de Jean Goillon (30 mai 1357). Dans le même volume, il existe le dossier d'un certain Jean Goion, lieutenant du receveur des aides en Poitou (dossier n° 30540) dont le dépouillement n'a pas été probant.

PO 2580, Le Roy Martin, écuyer et maître de l'Hôtel de Jean de Berry (dossier n° 57437). Ce dossier réunit de nombreuses pièces papiers (plus d'une centaine de feuillets papiers) produits par un généalogiste de la fin du XVIIIe siècle (copie datée de 1768). Cet érudit a notamment extrait d'après un fragment de compte retrouvé délié dans le trésor de la Sainte-Chapelle de Bourges[2530], de précieuses informations concernant les chantiers berrichons ainsi que la présence à Bourges d'artistes comme André Beauneveu ou Jean de Cambrai. Ce document fut édité assez librement par le comte Toulgoet-Treanna[2531].

PO 2654, Savignon Jean (de), payeur des œuvres du palais de Riom, - (dossier n° 58945). Pièces n°2-8 : sept quittances rendues par Jean de Savignon , entre le 22 mai 1384 et le 31 octobre 1388, attestant le versement mensuel des 300 ₤ affectées au chantier. Il est à noter que la pièce n°7 conserve encore le sceau du payeur.

PO 2939, Vaubreçay (dossier n° 65297). Pièce n° 5 : quittance de Jean de Vaubreçay payeur des œuvres du roi à Paris ainsi que de celles de l'hôtel de Nesle appartenant au duc de Berry (18 décembre 1383).

[2529] Paul Leroy, *Jargeau et ses environs, XIVe - XVe siècles*, Paris, Bouillon, 1893, p. IX.

[2530] « Extrait d'un gros registre en parchemin que je n'ay veu que delié et par feuilles imparfait, estant d'un compte de la recepte et mise du duc Jean es années 1383, 1384, 1385, 1386. Il estoit dans le tresor de la Sainte Chappelle de Bourges et fut vendu par B [blanc] et [blanc]a un nommé Breton marchant a Bourges. On en otta la couverture pour faire un portefeuille que j'ay vue en 1700» (BnF, PO 2580, dossier Leroy n° 57437, n° 137).

[2531] Toulgoet-Treanna (comte de), « Nobiliaire du Berry, Généalogie de la Maison Leroy », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XX, 1893-1894, p. 270-321.

Les volumes suivants du *Fonds français* contiennent pour la plupart des pièces de la Chambre des comptes. Ils ont été consultés sans résultat probant :

n° 6210-6212 : collection de quittances ayant fait partie du Cabinet du Baron de Joursanvault (XIVe-XVIIIe siècles). Le classement est alphabétique selon les noms des personnes mentionnées. Cette collection dispose d'une table écrite par M. Bordier (n° 3299 des *Nouvelles Acquisitions françaises*)

n° 10368 : compte de Jean Bésuchet secrétaire du roi et receveur général des amendes et exploits (1400). Fol. 16v°-22 : dons faits au duc de Berry et à ses fidèles et mandements du duc.

n° 20683 : comptes originaux.

n° 21405 : extraits des mémoriaux de la chambre des comptes de Paris (1300-1662). Ce volume dispose d'une table par nom de famille.

n° 21406 : extraits de quittances scellées de la Chambre des comptes avec tables par nom de famille (1300-1490), 1500 actes environ.

n° 21408 : extraits des registres de la Chambre des comptes de Paris (1346-1424).

n° 21443 : recueil de pièces sur les châteaux royaux (XIVe – XVIIe siècles).

n° 22250 : recueil de quittances et de pièces diverses (XIVe – XVIe siècles).

n° 22403–22406, recueils de pièces concernant les assemblées de Languedoc et les aides votées depuis 1356. Ils ne renseignent pas la période étudiée d'après les notices de même que le **n° 24031** : états de Clermont et rôles d'imposition (Auvergne, XVe siècle).

n° 26263-26299, Titres originaux réunis au XVIIe siècle par Dom Villeveille. Cette collection rassemble 6483 pièces reliées en 37 volumes. Peu d'entre elles en réalité proviennent de la Chambre des comptes. Les titres sont classés par ordre alphabétique des noms des personnes mentionnées (XIe-XVIIIe siècles). L'index *du Catalogue général des manuscrits français, Anciens petit fonds français*, t. III, p. 37-52 ainsi que la table manuscrite de la collection (n°5810 des *Nouvelles Acquisitions Françaises*) ont été consultés sans résultat[2532].

n° 26300-26308, collection topographique de titres et généalogie, formée par Jault, neveu du généalogiste Blondeau (1777). Le *Catalogue général des manuscrits français,* (p. 52-56) donne la table des principaux noms de lieux et le

[2532] Une pièce concerne Guillaume de Menipeny, chevalier et seigneur de Concressault, 15 août 1482 (BnF, ms fr. 26284, pièce n° 248).

dernier volume de cette collection (n° 26308) qui est également son catalogue (1154 fiches). Sa consultation a guidé quelques sondages non probants.

n° 26309-26484, collection de titres généalogiques, formée au XVIIIe siècle par Charles-François Blondeau de Charnage (176 volumes). Il n'a été procédé qu'à de simples sondages en raison des datations tardives des pièces.

b) Nouvelles Acquisitions françaises

n° 1367 et n° 1368, deux volumes de 288 et de 202 feuillets, extraits des registres capitulaires de la Sainte-Chapelle de Bourges (1402-1600 et 1601-1748). Ces volumes proviennent de la collection Bastard d'Estang. Quelques passages mentionnent des travaux entrepris par le chapitre ainsi que sur l'incendie qui ravagea le palais ducal de Bourges en 1693. Ces deux documents sont d'autant plus précieux que les originaux des registres capitulaires n'existent plus pour la période.

n° 3655. Le comte Auguste de Bastard d'Estang recueillit encore trois registres d'un employé du Cabinet des titres de l'ancienne Bibliothèque royale dénommé Aubron de qui il tenait d'ailleurs sa collection de pièces originales. Ces trois registres regroupent l'analyse très détaillée de 5500 titres originaux et sont aujourd'hui conservés sous les numéros 3653-3655 des *Nouvelles Acquisitions françaises*. Le catalogue de Léopold Delisle mentionne notamment l'acte de vente fait le 16 mai 1402 à Jean de France duc de Berry de l'hôtel des Tournelles à Paris (nouv. acq. fr. 3655, p. 268, *vidimus* du 7 septembre 1404).

n° 7378, registre de copies de cartulaires établis durant le règne de Charles V. Ce volume contient une lettre de Charles VI accordant à Renaud Gaillonet son panetier et à sa femme le droit de prendre une partie de l'eau que le duc de Berry avait fait acheminer jusqu'à son hôtel de Nesle (juillet 1386). Cette référence donnée par Françoise Lehoux avait échappé au dépouillement de Léon Mirot.

n° 7973-7978, 6 volumes de pièces originales (Xe-XVIIIe siècles) tirées des portefeuilles de Fontanieu. Les notices du catalogue[2533], rédigées d'après un inventaire manuscrit, sont détaillées. Le **n° 7975** contient une quittance rendue en 1370 par le capitaine du château de Celles en Berry pour sa garde (fol. 137).

n° 20238-20254, 17 volumes de pièces (XVe-XVIIIe siècles) provenant de l'ancienne collection de Sir Thomas Philipps que la Bibliothèque nationale acquit lors d'une vente organisée à Londres en 1903. D'après le catalogue[2534], les pièces sont classées de manière alphabétique (de A à Z). Ces volumes présentent un intérêt certain mais l'absence de table rend hasardeux tout sondage. Soulignons en outre que les pièces recueillies n'étaient qu'un maigre reliquat de l'immense collection constituée par le bibliophile anglais. Celle-ci avait été visitée par M. Laborde en 1852 qui y découvrit des pièces intéressant l'histoire de France. Le catalogue était imprimé au fur et à mesure des acquisitions de 1837 à 1871. Il contient une liste imprimée de 23837 articles[2535] à laquelle s'ajoute un inventaire manuscrit courant jusqu'au n° 34316. Le classement géographique, selon les lieux d'achat des manuscrits, ou par collectionneur, est très regrettable car le catalogue n'est assorti d'aucune table ni d'aucun index.

n° 22045-22047 : recueils de chartes, lettres et pièces diverses, principalement relatives à Paris, aux arts et aux artistes (1311-1802) recueillis par le marquis de Laborde. Le catalogue de cette collection, publié par Paul Perrier, a permis de retrouver une mention inédite dans le volume 22045 (années 1311-1600). Il contenait un certificat signé par Hugues Foucher le lieutenant de Drouet de Dampmartin en Auvergne (24 novembre 1410).

n° 24139 : fragments de comptes, d'enquêtes et de pièces diverses provenant d'anciennes reliures (XIVe–XVIIIe siècles), 123 feuillets. L'inventaire dactylographié et relié en tête révèle la présence d'une lettre patente de Jean de

---

[2533] On trouve sur chaque pièce l'indication du portefeuille duquel elle a été détachée. Un inventaire des pièces, rédigé par Delisle et resté manuscrit, a été utilisé pour le présent catalogue.
[2534] Omont Henri, Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Sir Thomas Philipps récemment acquis pour la Bibliothèque nationale, Paris, Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur, 1903.
[2535] Catalogus librorum manusciptorum in bibliotheca D. Thomae Philipps, bart., AD, 1837, vol. 1(1-12457) et vol. 2 (12458-23837).

Berry, mais sans rapport avec la construction (délivrance de Chalucet, 3 septembre 1393).

Les volumes suivants du fonds des *Nouvelles Acquisitions françaises* contiennent pour la plupart des pièces de la Chambre des comptes. Ils ont été consultés sans résultat probant :

n° 1116, inventaire d'archives XVe siècle, aveux et hommages rendus à la tour Maubergeon en 1419. Ce document ne détaille pas le contenu des aveux.

n° 1433, recueil de pièces originales (XIVe-XVIe siècles) acquises lors de ventes publiques. Chaque pièce est précédée d'une description imprimée venant du catalogue de vente. L'ensemble est classé topographiquement (Flandre, Vexin, Clermont-Ferrand, etc).

n° 1460-1463 : collection de 850 pièces des XIVe et XVIIe siècles ayant fait partie de la collection René de Belleval dont il n'existe aucun catalogue imprimé.

n° 3623: Recueil de pièces originales provenant de la Chambre des comptes et classées par ordre chronologique de 1324 à 1415. Le catalogue décrit les pièces les plus intéressantes.

n° 3637-3645 bis : onze volumes réunissant 1386 pièces originales provenant de la collection du comte Auguste de Bastard d'Estang et vendues après sa mort (1884) à la Bibliothèque nationale. Une grande partie des pièces concernent le règne de Charles VI. D'après la teneur assez détaillée des notices du catalogue, publié par Léopold Delisle, certaines références se rapportent à Jean de Berry, mais sans aborder le problème de la construction[2536].

n° 5394 : recueil de pièces diverses relatives à l'Artois et à l'Auvergne.

n° 5846-5849 : recueils de chartes latines et françaises (XIII-XVe siècles) réunies en quatre volumes. Les n° 5846 (années 1224-1396) et le n° 5847 (années 1397-1422) ont été dépouillés.

n° 5942 : recueil de chartes et de pièces originales (1263-1695) réunies sur onze feuillets.

n° 6146 : 68 feuillets, fragments de manuscrits retrouvés dans des reliures (XIVe-XVIe siècles).

[2536] Delisle Léopold, Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale, catalogue analytique, Nogent-le-Rotron, 1885

n° 6547 : quatre pièces concernant la Normandie et le Poitou (1364-1408).

n° 9255 : 84 feuillets, recueil de pièces originales diverses (1303-1557).

n° 9607 : fragments de comptes divers (1295-1576). Ce recueil ne contient pas d'éléments appartenant au XIVe siècle.

n° 9621 : 40 feuillets, recueil de pièces originales des XIIIe-XVIe siècles.

n° 20025-20032 : recueils de pièces originales relatives à l'histoire de France et classées chronologiquement du XIIIe au XVIIIe siècle (lettres royaux, comptes, rôles, quittances, etc) concernant les différentes provinces et provenant de l'ancienne Chambre des comptes. L'inventaire de cette collection, écrit par Henri Omont ne révèle pas de pièce relative au duc de Berry[2537]. Il faut préciser que cette collection de 1231 pièces originales n'est que le reliquat de l'immense collection de lord Asburnham qui fut dispersée après sa mise en vente en 1901.

n° 20509 – 20523, recueil de pièces originales, mandements, quittances, comptes, montres etc provenant de la Chambre des comptes. Il résulte de la consultation des n° 20510 (années 1361-1395) et n° 20511 (années 1396 – 1403) que les pièces proviennent de la Chambre des comptes de Blois.

n° 21155-21159 : 5 volumes, recueils de comptes divers et pièces sur la cour des aides et la Chambre des comptes (1292-1718). Le catalogue ne détaillant pas leur contenu, il a été procédé aux sondages du n° 21155 (années 1292-1397) et du n° 21156 (années 1404-1499).

n° 22248 : 109 feuillets, fragments de comptes divers (XIVe – XVIe siècles). Une page dactylographiée en début de volume indique que les 15 premiers feuillets réunissent les couvertures de comptes actuellement classés parmi les manuscrits du fonds français et qui reçurent une reliure de maroquin rouge à l'époque de Louis XVIII. Une recherche de couverture originale d'un compte d'un des payeurs de œuvres de Jean de Berry a été menée sans succès.

n° 23634 : recueil de pièces originales, mandements, quittances, montres, etc, (XIVe et XVe siècles) provenant la plupart des trésoriers des guerres et des archives de l'ancienne Chambre des comptes de Paris. Ces pièces, anciennement montées sans ordre chronologique, ni topographique ou onomastique concernent surtout la Normandie, L'Île-de-France, le Poitou et le Languedoc.

[2537] Omont Henri, « Catalogue des manuscrits Asburnham-Barrois récemment acquis par la Bibliothèque nationale », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 63, 1902, p. 37-51 (nouv. acq. fr. 20025-20032).

c) Nouvelles Acquisitions Latines

n° 1532, volume de 44 feuillets parchemin, obituaire de la cathédrale de Bourges, rédigé du temps de l'archevêque Guillaume de Boisratier (1409-1421). Ce volume, provenant de la collection Bastard d'Estang[2538], avait été mal référencé par Alfred de Champeaux, mais une lettre de Gabriel Ledos, retrouvée dans les papiers de Paul Gauchery[2539], permit de retrouver la bonne cote. Parmi les proches de Jean de Berry mentionnés, comme les chanoines Simon Aligret ou Jean de Chéry, tous deux grands officiers du prince, on trouve un anniversaire pour le peintre Jean d'Orléans[2540].

n° 1534, registre des conclusions capitulaires de la Sainte-Chapelle (1468-1475) ayant fait partie de la collection Bastard d'Estang. Il recèle quelques mentions concernant des travaux menés par le chapitre.

d) Collection Clairambault

La collection de Pierre Clairambault, généalogiste des Ordres du roi sous Louis XIV et Louis XV, a été versée à la Bibliothèque nationale en 1792[2541]. Malgré la destruction pendant la Révolution des papiers des généalogiques du Cabinet des Ordres du Roi, et la répartition de nombreux volumes dans le *Fonds français*, une grande partie de la collection reste conservée à part et comprend notamment de nombreuses pièces provenant de la Chambre des comptes : Titres et scellés (227 volumes). Un index manuscrits des noms et matières des 135 premiers volumes est consultable au vol. 280. Les occurrences des noms sont particulièrement nombreuses

---

[2538] Delisle Léopold, Les collections de Bastard d'Estang à la Bibliothèque Nationale, catalogue analytique, Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur, 1885, p. 284-285

[2539] Arch. dép., Cher, 36 J 29, dossier de correspondances (1887-1898) : « cher Monsieur. Il y a simplement dans la cote donnée par M. de Champeaux une interversion de chiffres. Le ms nouv. acq. lat. 1532 et non pas 1352 porte bien au fol. 30 (*sic.* mis pour 30v°) la mention suivante que je retranscris parce que M. de Champeaux a fait quelques fautes de lecture ».

[2540] Transcription de Gabriel Ledos (voir note précédente) « [fol. 30v°] « CXI [il s'agit du mois d'août] oct. Be Marie. Tymothei et symphorioni. Anniversarium pro Johanne d'Orleano, pictore, parentibus et benefactoribus suis, valet XX [et non XV] solid ad manum ». En outre il ne s'agit pas d'un obituaire de Saint Outrille mais de la cathédrale ».

[2541] Mériogot Lydia et Gasnault Pierre, *Les catalogues*…

et rend le dépouillement vite conséquent autant qu'aléatoire comme celui de la série des *Pièces Originales*. Cette recherche a donc été grandement facilitée par la consultation de l'inventaire chronologique de la collection sur microfiches[2542].

Vol. 4, pièce n° 85 et 86 : deux quittances de Jean Amyot, payeur des œuvres du roi pour des sommes versées au chantier de l'hôtel de Nesle, 3 novembre et 4 décembre 1388.

Vol. 142, pièce n° 113 : quittance de Jean Bouton, payeur des œuvres du château de Nonette pour 300 £ qu'il reçut d'Etienne du Chastel, receveur d'Auvergne, pour le mois de juillet 1387. La consultation de l'inventaire chronologique permit la découverte de cette quittance originale dont le fac-similé se trouve dans le dossier Bouton des *Pièces Originales* (PO 481, dossier 10079, pièce n°12).

Vol. 218, pièce n°6 : mandement de Jean de Berry ordonnant à son trésorier général de délivrer 100 francs d'or aux chanoines et chapitre de l'église Saint-Etienne située « en notre château de Gien » pour les aider à faire couvrir l'église, 3 septembre 1403.

Vol. 487, Pièces originales et copies d'actes divers (1176-1453). Ce recueil contient deux feuillets retirés probablement d'un compte de l'Hôtel du duc de Berry. Fol. 99-99v : dépenses de gages d'officiers dans lesquelles on trouve un don fait à Jacquemart de Hesdin travaillant à Bourges par ordre du duc le 28 novembre 1384. Fol. 100 : le deuxième feuillet appartient à une partie du compte consacrée aux impôts de Languedoc dans laquelle on apprend que 2000 francs y furent employés au « bastiment du donjon » de Mehun-sur-Yèvre (8 octobre 1384)[2543].

e) Archives du Cogner ou Collection Chapée

L'industriel et érudit Julien Chappée (1835-1922) a constitué une collection de documents historiques appelée également *Fonds Cogner* du nom de sa maison. Elle comptait plus de 20000 pièces et fut versée presque intégralement à la Bibliothèque

[2542] Inventaire chronologique de la collection Clairambault dépouillé pour la période 1369-1427.
[2543] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art* exécutés…, p. 5.

nationale (80 versements effectués entre 1916 et 1954)[2544]. Ces nouveaux documents furent versés dans les *Nouvelles Acquisitions* latines et françaises, mais le plus grand nombre resta regroupé dans le *Fonds Chappée*. Ce fonds est divisé en deux grands ensembles. Le premier regroupe 230 volumes en partie analysés dans les douze tomes des *Archives du Cogner* (1903-1940) dont la consultation révèle une majorité de pièces modernes. Cette publication est pourvue d'une table des six premiers tomes qui confirme le peu d'intérêt pour notre sujet[2545]. Il n'a donc été procédé à aucun sondage.

Le deuxième ensemble du *Fonds Chappée* est constitué de 120 cartons de documents et d'une quarantaine de volumes de copies anciennes. Le classement de cet ensemble est topographique, mais compliqué par les versements échelonnés. Ces cartons et volumes sont numérotés en chiffres romains de I à CLVIII. Cette série topographique est dépouillée sur fiches manuscrites. Le dépouillement est double : par boîtes et par noms de lieux (certaines boîtes n'ont pas été dépouillées). Il a été procédé à une recherche dans les boîtes LXXXI (Poitiers) et LXXXIV (Lusignan). La Boîte LXXXI contient un contrat inédit (pièce n° 19) passé entre le maître des œuvres du roi en Poitou et Jean Cassetuille couvreur et maçon à propos de travaux à réaliser au palais et au château de Poitiers (4 août 1452).

f) Collections Provinces (Bourgogne)

Les 74 premiers volumes de la collection Bourgogne contiennent les papiers de Dom Urbain auteur de l'histoire de Bourgogne. Les volumes 23 à 26 sont des analyses manuscrites de documents en partie disparus, relatifs aux ducs de Bourgogne et à leurs officiers (XIV et XV) et tirés de la Chambre des comptes de Dijon[2546]. Ces analyses sont classées par ordre alphabétique.

[2544] Menant François, Guide *du fonds Chappée (archives du Cogner)*, guide dactylographié, département des manuscrits occidentaux [cote : Bureau 124].
[2545] Chambois Em-Louis (abbé), *Archives du Cogner : armorial et table des noms contenus dans les tomes I à VI*, Paris-Laval, Goupil, 1923. Le nom de Jean de Berry n'apparaît qu'une fois dans l'ensemble de la table.
[2546] Lauer Philippe, Collection manuscrites sur l'histoire des provinces de France. Inventaire, Paris, Ernest Leroux, 1905, vol. I, p. 11.

Vol. 24 (lettres A-M), fol. 52, Drouet de Dampmartin est nommé général maîtres des œuvres du duc de Bourgogne (20 février 1384)[2547].

g) Catalogues d'anciennes collections et catalogues de ventes

Collection Joursanvault

Nous connaissons assez bien l'ancienne collection que le baron de Joursanvault avait constituée car elle fut méthodiquement inventoriée avant sa dispersion en 1838[2548]. Nous indiquons ci-dessous les n° des notices du catalogue.

n° 1082, quatre pièces dont une rappelant la vente que fit au duc de Berry Pierre d'Orgemont, évêque de Paris, de son hôtel des Tournelles, près du faubourg Saint-Antoine (1402).

n° 2681, 10 pièces dont : Réparations faites, par ordre du duc de Berry et d'Auvergne, à l'étang de Mercurol (1390). Cette mention était restée inédite.

Catalogues de ventes publiques

La Bibliothèque nationale possède une importante collection d'environ 6000 catalogues de ventes publiques de manuscrits et d'autographes français et étrangers dont le plus ancien remonte à 1682. Ils sont répertoriés dans deux fichiers d'un usage peu pratique pour la recherche : par ordre alphabétique des noms du propriétaire de la collection (quand celui-ci est connu) et par date de vente. La mise en ligne des catalogues n'apporte pas d'aide outre mesure car aucun fichier ne détaille la teneur des notices.

[2547] Champeaux Alfred de et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 76.

[2548] Gaulle de, Catalogue analytique des archives de M. le Baron de Joursanvault contenant une précieuse collection de manuscrits, chartes et documents originaux au nombre de plus de quatre-vingt mille concernant l'histoire générale de France, l'histoire particulière des provinces, l'histoire de la noblesse et l'art héraldique avec un grand nombre de chartes anglo-françaises et de pièces historique sur la Belgique, l'Italie et quelques autres états de l'Europe, Paris, Techener, 2 vol., 1838.

Il existe néanmoins une possibilité de recherche dans le *Fonds Charavay*. Il est constitué de notices découpées dans les catalogues de ventes d'autographes et de manuscrits de la maison Charavay et collées sur fiches cartonnées (plusieurs par fiches), classés par ordre alphabétique de nom cité. Quelques sondages ont été faits pour Jean de Berry, 16 notices ont été retrouvées ; elles sont sans intérêt pour l'objet de notre recherche.

2. Archives nationales

Les fonds des Archives nationales ont déjà été largement exploités par les biographes du duc de Berry et par les historiens de l'art, notamment le Trésor des Chartes (séries J et JJ) ainsi que les Monuments Historiques (séries K et KK). Pour cette raison, il n'a été procédé qu'à de simples vérifications des sources déjà publiées.

a) Trésor des chartes (série J et JJ)

Outre les chartes déjà publiées, il a néanmoins été procédé à un dépouillement des layettes concernant le Berry, le Poitou et l'Auvergne d'après *l'Inventaire des titres du trésor des Chartes dressé de 1615 à 1623* par Pierre Dupuy et Théodore Godefroy dont les huit volumes originaux et une table sont déposés à la Bibliothèque nationale (n° 21096-21103 du Fonds français).

Cartons (série J)

n° 182 (Poitou), pièces n° 108-111, série de quatre actes retraçant la prisée et l'acquisition d'une maison à Poitiers pour faire une chambre aux traits face au palais ducal (13 mars 1388 – 10 décembre 1388). Ces quatre pièces ont été publiées par Olivier Guyotjeannin et Philippe Plagnieux[2549].

n° 182 (Poitou), n°115, vente faite au duc de Berry d'un moulin à draps à Niort, 27 juillet 1396.

n° 182 (Poitou), n°129, Huguet Grandeau vend au duc de Berry (par l'intermédiaire de son conseiller Christophe de la Mer) pour 60 écus d'or du coing du roi valant chacun 22 s. 6 d. t., un jardin situé sous son château de Lusignan près du pont, le 24 janvier 1409.

[2549] Guyotjeannin Olivier, Philippe Plagnieux, « Documents comptables et histoire de la construction de Guy de Dampmartin et la cheminée de la grande salle de Poitiers », *Bulletin Monumental*, t. 164-4, 2006, p. 377-382.

n° 185^{A} (Berry I), n°6, Charles V certifie le don d'une portion de la Vraie Croix qu'il fit à son frère le duc de Berry, Paris, janvier 1372.

n° 185^{B} (Berry I), n° 41, Jeanne de Dormans (veuve Philibert, seigneur de Paillart, conseiller du roi) confirme la vente faite au duc de Berry pour une maison et jardin situés dans la ville de Saint-Marcel dans la censive des religieux de Sainte-Geneviève. Jean de Berry avait négocié cette acquisition auprès de l'époux de Jeanne afin de l'adjoindre à son hôtel et jardins de Saint-Marcel. Raymond Du Temple et Jacques de Chartres (feu) se transportèrent sur le lieu et estimèrent le bien à 100 ₤ parisis. Samedi 12 décembre 1388.

n° 185^{B} (Berry I), n° 44, Jean Boulengier vend pour douze francs d'or au duc de Berry un jardin et une « voulte de pierre » situés à Montreuil-Bonnin auprès du château, 6 décembre 1379.

n° 185^{B} (Berry I), pièce n° 50, acte de donation de l'hôtel de Nesle par Charles VI à Jean de Berry (25 octobre 1380).

n° 186^{A} (Berry I), pièce n° 57, Jean de Berry fait l'acquisition de deux tuileries situées sur le bourg de Saint-Germain-des-Prés pour y faire bâtir le Séjour de Nesle. La vente s'élève à 50 francs d'or.

n° 187^{A} (Berry II), pièce n° 14, Miles de Dormans, évêque de Beauvais, vend au duc de Berry un hôtel ou manoir situé à Saint-Marcel : maisons, cours, galeries, chambres, jardins, saussaie, prés, eaux, etc, pour 15000 francs d'or, le 16 juillet 1388.

n° 187^{A} (Berry II), pièce n° 18, Pierre de Giac, conseiller du roi, vend au duc de Berry l'hôtel ou manoir de la Grange-aux-Merciers, avec grange, colombier, cour, jardins, 6 arpents de vignes enclos de murs dans le dit hôtel, 6 arpents de prés, une saussaie, 180 arpents de terre arable assis en plusieurs lieux, 2 arpents de vigne enclos, pour 8000 ₤ tournois, le vendredi 6 juillet 1398.

n° 187^{A} (Berry II), pièce n° 20-29, vente de plusieurs hôtels et places à Riom, pièces éditées dans Edmond Morand, « Acquisition par Jean duc de Berry et d'Auvergne de divers bien fonciers au voisinage du palais de Riom, 12 février 1387 (ns) », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. 75, 1955, p. 107-136.

D'après l'inventaire Dupuy et Godefroy, deux actes viennent à manquer dans les layettes Berry I et II : n° 77 (Berry I) : vente d'une maison de Saint-Marcel au duc de Berry (juillet 1387) et n° 32 (Berry II) : vente d'une maison à Bourges à Jean de Berry (1387).

Registres (série JJ)

n° 127 (registre de la Chancellerie de Charles VI), n° 86, fol. 54v°, lettre de rémission accordée au maçon Jean Clouset (5 août 1385) éditée par Paul Guérin, « Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, 1376-1390 », *Archives Historiques du Poitou*, t. XXI, 1891, p. 277-281, pièce n°DCXCII..

n° 127 (registre de la Chancellerie de Charles VI), n°122, fol. 78v°, procès verbal de la rixe ayant opposé Claux de Mayence à Hennequin de Bois-le-Duc (septembre 1385) publié par Henri Stein dans «« Claux Sluter l'aîné et Hannequin de Bois-le-Duc à la cour de Jehan de Berri (1385) », *Bibliothèque Ecole des Chartes*, t. 60, 1899, p. 87-89.

n° 153 (registre de la Chancellerie de Charles VI), n° 378, fol. 258, lettre de rémission accordée à Jacquemart de Hesdin (mai 1398) publiée dans *Archives Historiques de Poitou*, t. XXIV, 1893, p. 299-301[2550].

b) Monuments Historiques (K et KK)

Cartons (série K)

n° 971² (villes et provinces, fonds relatif à Paris), **pièce n° 66, fol. 8-23v°,** extraits faits en la Chambre des comptes de Paris d'après les comptabilités des payeurs des œuvres du roi et concernant des travaux faits à l'hôtel de Nesle (1411-1418).

[2550] La référence donnée par l'article est erronée (Arch. nat. JJ 158).

Registres (série KK)

Les registres rangés sous la cote KK forment un ensemble hétérogène et comportent peu de séries continues. En 1792-1793 la commission des monuments réussit à faire préserver 467 registres et liasses de comptes prélevés à la hâte et au hasard dans les dépôts de la Chambre des comptes. Cette collection fut augmentée sous la Restauration, mais également de nouveau pillée par les collectionneurs sous la Restauration. Ainsi, en 1830, 135 comptes disparurent et 124 autres furent mutilés. En outre, en 1862, de nombreux registres ont été changés de série ou échangés avec la Bibliothèque nationale. Les registres KK 228-278c contiennent les comptes des princes du sang dont ceux émis par l'administration du duc de Berry (KK 250-257b)[2551].

n° 250 – 254, comptes des maîtres de la Chambre aux deniers (ou compte de l'Hôtel) de Jean de Berry (1369-1414). Ces registres de comptabilité ont été analysés par le comte Toulgoet-Treanna[2552] et servirent en grande partie à l'itinéraire publié par Françoise Lehoux. Ces comptes volumineux n'ont jamais fait l'objet d'une publication exhaustive ; il n'a pas été procédé à un dépouillement systématique. Les références relatives à des dépenses de construction ont été vérifiées et parfois corrigées.

n° 250, registre, 148 feuillets, compte anonyme, (1er octobre 1413 – 1er septembre 1414). Défraiement de 40 écus donné à Jean Guérart pour un voyage qu'il entreprit en Angleterre (fol. 27). Gratification octroyée au même pour ses bons et loyaux services (fol. 39), nattage des galeries de l'hôtel de Giac (fol. 75), commande de mobilier au huchier Guillaume Cirace (fol. 34, 75v° et 76).

n° 251, registre, 139 feuillets, comptes d'Etienne Valée (1er janvier 1370 – 31 décembre 1373). Le sculpteur Jacques de Chartres accompagne Jean de Berry à Clermont (fol. 28v°). Livraison de quatre grandes pierres de Charly (Berry) au maçon Jean Bertaut pour faire réaliser des statues dans la chapelle fondée parle duc dans la

[2551] Favier Jean, Les archives Nationales, état général des fonds, t.I, l'Ancien Régime, Paris, Arch. nat., 1978, p. 268-269.
[2552] Toulgoet-Treanna (comte de), « Les comptes de l'hôtel du duc de Berry, 1370-1413 », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVII, 1889-1890, p. 65-175.

cathédrale de Bourges (fol. 34v°). Ce même maçon installe un « chaffaut » pour asseoir une statue de la Vierge dans la chapelle ; Drouet de Dampmartin fait poser des barres de fer pour les verrières[2553] ; travaux du charpentier Colin de Villars et de Pierre le verrier à l'hôtel de l'archevêque de Bourges (fol. 35). Jean de Berry fait livrer des canons pour la Grosse Tour de Bourges et Drouet de Dampmartin achète soixante « petits oiseaux » à mettre dans la volière de la chambre à parer du duc à Clermont (fol. 46v°). Ce compte mentionne également à plusieurs reprises Jean Mondrin, le jardinier du château de Mehun-sur-Yèvre (fol. 34v°-35v°).

n° 252, registre, 182 feuillets, comptes de Nicolas Mengin (1er janvier 1374 – 31 décembre 1378). Défraiement donné à Jean de Nouviau et Jean de Metz, maçons et valets de Guy de Dampmartin pour aller rejoindre leur maître à Paris depuis Poitiers, mai 1375 (fol. 61v°). Commandes faites au peintre Guillaume des Champs pour peindre une tête de cerf pour la cheminée de la chambre à parer du château de Mehun-sur-Yèvre, 4 et 10 octobre 1375 (fol. 66v°). Défraiement accordé à Drouet de Dampmartin, concierge de l'hôtel du duc à Paris, pour des travaux de réparation, les 27 janvier (fol. 167) et 11 avril 1378 (fol. 145). Travaux de charpenterie au château de Lusignan (fol. 167v°).

n° 253, registre, 98 feuillets, compte de Jean de Rully (1er mai 1398 – 28 février 1399). Aucune référence ne concerne la construction.

n° 254, registre, 140 feuillets, comptes de Jean Hermant (1er mars 1399 – 1er septembre 1401). Mention de menus travaux entrepris dans la basse cour du donjon de Mehun-sur-Yèvre (août 1400), (fol. 61).

n° 255-257b : comptes de payeurs des œuvres de Jean de Berry (1382-1388). Cette volumineuse documentation (226 feuillets) représente la plus importante source pour l'histoire de la construction sous le principat de Jean de Berry. Parce qu'il s'agit pour la plupart de registres incomplets, une étude codicologique précéda la saisie des données afin de déterminer au mieux les

[2553] La transcription que fait Françoise Lehoux de ce passage (*op. cit.*, t. I, p. 245, note 1) est erronée. Il faut bien lire « verrieres » et non « voustes ».

lacunes. Cette investigation exigeait d'avoir accès aux volumes originaux ce qui fut exceptionnellement autorisé par M. Bruno Galland, conservateur général des Archives nationales, que je tiens à remercier. Cette consultation, particulièrement fructueuse, permit la mise en évidence des lacunes, mais également de données qui n'avaient pas été microfilmées que ce soit par omission ou parce qu'elles n'avaient visiblement pas retenu l'intérêt du service de reprographie.

n° 255, 46 feuillets, parchemin, fragment du compte de Jean de Savignon, payeur des œuvres du palais de Riom (1er août 1382 – 1er août 1384). Il s'agit du seul compte d'œuvre ayant conservé sa couverture originale. Celle-ci (260 x 325 mm ; rabat de 15 mm) est faite de cuir et sa reliure est maintenue par cinq charnières (15 mm de large) de cuir cousues par des coutures de cuir rouge piquées en croix. Sur la couverture est collée une étiquette de parchemin (135 x 65 mm) : « Ce sont lez comptes Jehan de Savignon payeur des œuvres du palais de Riom qui contiennent deux ans commençant le premier jour d'ahoust l'an mil IIIc IIIIxx et deux et finissent semblable jour l'an mil IIIc IIIIxx et quatre ».

Le compte est incomplet. Le premier cahier en fut retiré et se trouve actuellement réuni au manuscrit 11488 du *Fonds français* de la Bibliothèque nationale. Les cahiers restant demeurent reliés entre eux et sont correctement ordonnés comme le prouve les signatures (numérotation de chacun des cahiers) portées sous la forme d'un chiffre romain en minuscule. Je livre ci-après le résultat de l'étude codicologique (voir Figure 68).

Le premier cahier du registre KK 255 était donc le deuxième du compte original. Son bifeuillet[2554] extérieur a été retiré occasionnant ainsi la perte d'un feuillet au tout début (avant le fol.1, semaine du 1er avril 1383) ainsi qu'à la fin de ce cahier (après le fol. 6v°, semaine du 27 juillet 1383).

[2554] voir note 1786 et voir Lemaire Jacques, *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales, 1989.

Le premier feuillet du cahier suivant[2555] a également été retiré (avant le fol. 7), mais pas son pendant (fol. 13) qui est resté collé sur un talon. Il en résulte donc une lacune avant le fol. 7. A cet endroit, commençait l'exercice 1383-1384.

Une autre lacune intervient dans le sixième cahier[2556] : le bifeuillet intérieur a été coupé en son centre, et seul subsiste sa partie droite (fol. 42). Il manque les dépenses de la semaine du 26 juin 1384 coupée au milieu d'un long chapitre consacré à des journées de charretiers.

Du septième et dernier cahier[2557], il ne reste que le premier feuillet marquant le commencement des travaux baillé en tâche qui occupent ordinairement la fin des comptes d'œuvres.

Le compte orignal de Jean de Savignon contenait donc au moins huit cahiers. Onze feuillets en ont été soustraits.

n° 256, 257a et 257b, volume de 186 feuillets parchemin résultant de la réunion de trois comptes d'Etienne Gervais, payeur des œuvres du château et du palais de Poitiers. **n° 256 :** 8 février 1384 – 12 février 1385**. n° 257a :** 12 février 1385 – 10 février 1386**. n° 257b :** 12 février 1386 – 10 février 1387. Cet ensemble constitue la plus importante série comptable de notre étude. Ce volume regroupait à l'origine un compte supplémentaire comme en témoigne l'indication portée sur la couverture : « Batiments du duc de Berry du 9 fevrier 1383 (n.s.) au 10 fevrier 1387 (n.s.) ». Le compte commençant au 9 février 1383 a été retiré. Il n'en reste aujourd'hui que le premier cahier inséré dans le manuscrit n° 20686 du *Fonds français* de la Bibliothèque nationale[2558].

La reliure des trois comptes fut réalisée à l'aide de moyens de fortune. La couverture est en fait celle du quatrième compte (commençant au 12 février 1386(ns)) se présentant sous la forme

[2555] Troisième cahier du compte original.
[2556] Septième cahier du compte original.
[2557] Huitième cahier du compte original.
[2558] BnF, ms fr. 20686, fol. 13-20v°. Ce manuscrit contient également le premier feuillet du dernier compte d'Etienne Gervais - 11 février 1387 – 29 février 1388 – (*Ibid.*, fol. 21-21v°) qui ne faisait pas partie du volume conservé aux Archives nationales.

d'une épaisse feuille de parchemin. Elle est aujourd'hui attachée au moyen d'un adhésif, mais elle conserve nettement les anciennes traces de piquage semblable au compte KK 255. On lit clairement l'ancien titre du XIVe siècle : « Le compte de messire Estienne Gervais de un an commençant le XIIe jour de fevrier l'an IIIIxx et cinq et fenissent le Xe du dit mois l'an IIIIxx et six ». L'inscription médiévale portée au verso de la couverture n'avait jusqu'à présent jamais attiré l'attention des historiens et n'a d'ailleurs pas été microfilmée. Il s'agit pourtant d'une mention exceptionnelle malheureusement très effacée : la balance établie par Etienne Gervais avant l'audition du compte. Elle montre notamment que la gestion des chantiers du prince était bien plus saine que ce qu'on avait bien voulu en dire jusqu'à présent et les supposés déficits résultaient en réalité d'une réécriture comptable opérée par les agents de la Chambre des comptes de Bourges (voir p. 314 et *sq*.).

n° 256 : 56 feuillets, compte incomplet, (8 février 1384 – 12 février 1385). Le compte était divisé en deux « grosses » de six mois chacune. Le premier cahier de ce compte est aujourd'hui conservé dans le manuscrit n° 20686 du *Fonds français* de la Bibliothèque nationale[2559]. Le registre KK 256 conserve la deuxième grosse allant du mois de la fin du mois d'août 1384 au mois de février 1385[2560]. Les cahiers sont correctement reliés et ordonnés comme le prouvent les signatures portées sur les premiers feuillets de chaque cahier sous la forme d'une lettre minuscule inscrite selon l'ordre alphabétique. La présence de ces signatures met notamment en évidence la quantité de données perdues car le premier cahier du KK 256 (fol. 1-8v°) était en fait le septième du compte original[2561]. Le premier feuillet (fol. 1) montre les traces d'une ancienne écriture perpendiculaire à l'actuelle et qui fut grattée. Ce palimpseste témoigne d'une pratique rarement

[2559] BnF, ms fr. 20686, fol. 9-12v°. Les données codicologiques sont parfaitement cohérentes entre les deux dépôts.
[2560] II^{da} grossa, summa mesum augusti, septembris, octobris, novembris, decembris, januarii et februarii (…) (Arch. nat., KK 256, fol. 54v°).
[2561] La signature « g » est malheureusement cachée par l'adhésif qui maintient la couverture. On peut néanmoins affirmer que ce cahier précédait bel et bien le suivant, noté « h », par la parfaite cohérence chronologique des dépenses portées sur les deux cahiers.

rencontrée dans les comptes d'œuvre qui sont d'ordinaire des documents à la facture soignée. Les six cahiers suivants, respectivement huitième, neuvième, dixième, onzième, douzième et treizième cahiers du registre original[2562] sont tous entiers. Le registre original comportait donc treize cahiers soit 104 feuillets ce qui est précisément le nombre indiqué aux dépenses pour frais d'écriture à la fin du compte (fol. 56v°).

n° 257a : 39 feuillets, compte incomplet, (12 février 1385 – 10 février 1386). Ce compte marque une rupture dans la pratique d'Etienne Gervais. Avec le net accroissement de l'activité du chantier, le payeur des œuvres prend le parti de rassembler dans sa comptabilité les dépenses par poste et omet volontairement les détails (noms et salaires de chacun des ouvriers, détails des dépenses communes) qui alourdissaient le contenu des feuillets de manière considérable. Les signatures (ordre alphabétique), permettent aisément de mettre en évidence les lacunes du compte. Les quatre premiers cahiers, indiqués par les lettres a, b, c et d, sont complets (fol. 1-32v°). En revanche l'absence des cahiers marqués e, f et g se traduit par la perte des données des semaines entre le 4 septembre 1385 et le 21 février 1386. Le « h » indiqué sur le dernier cahier signifie donc que le compte original en comportait huit au total ce que confirme la mention se rapportant aux frais stipulant l'existence de 64 feuillets à l'origine (huit cahiers de huit feuillets). Le huitième et dernier cahier a perdu un feuillet (après le fol. 37). En fait il s'agit du pendant du fol. 35 (avant dernier bifeuillet) coupé peu après la reliure, une sorte de talon collé (au verso du fol. 37) qui s'aperçoit assez difficilement. La disparition de ce feuillet a pour conséquence que le total des sommes indiquées pour le chapitre des dépenses pour marchés ne correspond pas à la somme des alinéas concernés : il manque 9 £. La consultation de l'original a également mis en évidence l'omission du fol. 37 lors du microfilmage[2563].

[2562] Signatures allant de la lettre « h » à « n ».
[2563] Le cliché du fol. 38v° apparaît deux fois dans le microfilm en lieu et place du fol. 36v°.

n° 257b : 85 feuillets, compte complet (12 février 1386 – 10 février 1387). Ce compte est l'unique registre qui nous soit parvenu complet. Il contient onze cahiers portant tous une signature allant de la lettre « a » à « l ». Ce compte est conçu selon le même schéma (mentions succinctes groupées par poste de dépenses) que le compte précédent. Il faut signaler que le fol. 74 a été omis lors du microfilmage du registre. Le onzième et dernier cahier est constitué de deux bifeuillets reliés ensemble formant un petit cahier (fol. 81-84v°) auquel s'ajoute un dernier feuillet (fol. 85) dont le talon est pris dans la reliure. Les frais d'écriture indiquent bien un nombre de « 85 feuillets » ; il n'y a donc aucune lacune dans ce registre.

c) Monuments ecclésiastiques (séries L et LL)

Principalement mentionnés par Françoise Lehoux dans son étude du Bourg Saint-Germain-des-Près[2564]. Je donne ici les articles se rapportant à l'hôtel de Nesle (Fonds de Saint-Germain-des-Prés).

n° 774, n° 105, Jean de Berry fait acheter deux tuileries d'une contenance de 7,5 arpents situées dans le bourg de Saint-Germain-des-Prés, par l'entremise du conseiller royal François de Salle, pour la somme de 50 francs d'or (13 janvier 1386). Sur le terrain ainsi acquis, Jean de Berry fit construire le Séjour de Nesle.
n° 805, n°1, Jean de Berry échange avec les religieux de Saint-Germain-des-Prés l'hôtel de Navarre contre la rente de 9 £ 9 s. 4 d. p. qui leur était due pour l'hôtel et le séjour de Nesle (2 avril 1398).

[2564] Lehoux Françoise, Le bourg de Saint-Germain-des-Prés, des origines jusqu'à la fin de guerre de Cent Ans, Paris, l'auteur, 1951

d) Papiers domaniaux séquestrés des princes du sang (série R)

R[1] : apanage d'Artois. Ensemble de pièces relatives au gouvernement du comte d'Artois (Picardie et Ponthieu, dans la région parisienne, en Touraine et Berry, en Poitou, Angoumois, Saintonge, en Auvergne, en Normandie).

n° 398, comptes des dépenses d'entretien. Cette liasse contient un devis et des plans d'un projet d'installation d'une manufacture de toiles dans deux anciennes salles du château de Mehun-sur-Yèvre (1er juillet 1786). En dépit de la ruine avancée du château, l'intendant préconise d'investir les lieux plutôt que de vendre les matériaux, ce qui serait, selon ses termes, « une opération sans succès ». La mise en ligne du répertoire numérique de la sous série R[1] a permis la mise au jour de ces documents.

n° 487-489, 3 volumes, papier, copie du « Grand Gauthier » (aveux rendus par les vassaux de Jean de Berry de 1392 à 1412) par Vincent père et fils, feudistes (1784-1785). Cet article est cité par René Lacour[2565], mais depuis, la série fut reclassée ; les références données ici correspondent aux cotes actuelles. Le premier volume du « Grand Gauthier » contient l'aveu de Léger de Thorigné (8 décembre 1404) assorti de plusieurs obligations domestiques qui fournissent une description des salles du palais de Poitiers (R[1] 487, p. 152). Un sondage opéré dans le même volume permit de retrouver l'aveu d'un certain Guillot de Dampmartin (1409 et 1411, *Ibid.*, p. 213-215), dont il est pour l'heure impossible de savoir s'il s'agissait du fils du général maître des œuvres (voir p. 401 et *sq.*).

e) Biens des établissements religieux (série S)

Jean de Berry légua l'hôtel de Bicêtre au chapitre Notre-Dame de Paris. Les documents laissés par les religieux, chargés d'entretenir la bâtisse, sont de précieuses

[2565] Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage* de Jean, duc de Berry, 1360-1416, Paris, Les presses modernes, 1934, p. 152-153.

sources. Certaines d'entre elles étaient restées inédites jusqu'à leur publication par Florian Meunier[2566].

n° 192, titres relatifs aux biens ruraux du chapitre Notre-Dame de Paris, pièces relatives à d'importants travaux menés à Bicêtre (1628).

n° 193, acte de 1554 décrivant les dépendances de l'hôtel de Bicêtre.

n° 6501, n° 15, don de l'hôtel de Navarre fait par Charles VI à Jean de Berry (mars 1398).

Il reste bien évidemment d'autres fonds potentiellement intéressants. On connaît, depuis les travaux d'Henri Stein, Robert Favreau ou plus récemment de Florian Meunier et Stephan Gouzouguec, l'importance des archives du Parlement pour l'histoire de la construction. Dans le cas des constructions de Jean de Berry, ce fonds est resté insuffisamment exploité[2567]. L'histoire de l'hôtel de Nesle, dont la destinée perdure jusqu'au XVIIe siècle, a justifié quelques sondages dans les archives notariales du Minutier central de Paris, essentiellement par le biais des inventaires thématiques[2568] et par la récente publication d'Etienne Hamon, consacrée à l'art et l'architecture à Paris avant 1515[2569].

[2566] Meunier Florian, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI…, p. 219-246.

[2567] Une pièce des Archives du Parlement est citée par Alfred de Champeaux et Paul Gauchery dans *Les travaux d'art*…, p. 33. Elle concerne des travaux à Bicêtre en 1413 (Arch. nat., X^{1a}, 1478). C'est également dans les archives du Parlement de Paris que Robert Favreau découvrit une plaidoirie identifiant les statues de la tour Maubergeon (voir note 408).

[2568] Coyecque Ernest, Recueil d'actes notariés relatifs à Paris et ses environs au XVIe siècles, t. I, 1498-1545, Paris, Imp. nationale, 1905. Jurgens Madeleine, Documents du Minutier central concernant l'histoire de la musique, 1600-1650, Paris, SEVPEN, 1967. Fleury Marie-Antoinette, Documents du Minutier central concernant les peintres, sculpteurs et graveurs, 1600-1650, Paris, SEVPEN, 1969. Grodecki Catherine, Documents du Minutier central des notaires de Paris, Histoire de l'art du XVIe, 1540-1600, Paris, Archives nationales, 1985-1986, 2 vol.

[2569] Hamon Etienne, Documents du Minutier central des notaires de Paris. Art et architecture avant 1515, Paris, Archives nationales, 2008.

C. Dépôts départementaux et municipaux

Les fonds départementaux et municipaux exposés ci-dessous ont été sondés au-delà des vérifications d'usage. La numérisation des instruments de recherche, voire la mise à disposition des lecteurs d'index onomastiques ont grandement facilité la recherche. Pour autant, il fallut opérer des choix et il demeure encore de nombreuses pistes encore vierges et mentionnées en tant que telles ci-après.

1. Archives départementales du Cher

Les Archives départementales du Cher représentent encore aujourd'hui le principal fonds documentaire légué par l'ancien gouvernement de Jean de Berry. Elles ont mobilisé la plus grande part des sondages.

a) Administration provinciale (série C)[2570]

C 685-1088, Bureau des finances

n° 787, 107 pièces papier**,** dépenses pour travaux aux édifices publics (1602-1637). Devis et baux d'adjudications des travaux pour réparations : les château de Mehun-sur-Yèvre et de la Salle-le-Roy ; la Grosse Tour de Bourges et le palais royal de Bourges. Inventaire mobilier de la dite Grosse Tour (1616-1618). **n° 788,** 91 pièces papier, dépenses pour travaux aux édifices publics (1638-1758). Devis et adjudications des réparations à faire aux logis du roi, Grosse Tour de Bourges, bureau des finances, palais et prisons de Bourges, etc. Ces deux liasses volumineuses ont été dépouillées d'après les entêtes portés par les archivistes au dos des documents.

n° 812, 139 feuillets papier, « livre de Guillaume Anisson, clerc des fiefs » : fois et hommages, aveux et dénombrements rendus pour les Grosses Tours de Bourges, de Dun-le-Roi, de Concressault, de Graçay, de Vierzon, de Mehun-sur-Yèvre et d'Issoudun (1398), transcription faite d'après l'original de la

[2570] Boyer Hippolyte, Archives Départementales du Cher, Archives civiles, séries B (fin), C, D, E (1ère partie), Bourges, H. Sire, t. II, 1885.

Chambre des comptes de Paris en 1723. Ce livre contient plusieurs aveux intéressants notamment ceux du sculpteur et valet de chambre Jean de Cambrai, 28 octobre 1390 (fol. 10) et du maçon Jean de Huy, 28 octobre 1390 (fol. 11-12 et 17v°-18).

b) Clergé séculier (série G)[2571].

7 G 175, censier de Saint-Pierre-le-Puellier (1426). Cette référence contient bien évidemment un certain nombre de renseignements quant aux artistes de Jean de Berry qui s'étaient installés dans cette paroisse : Jean de Cambrai (fol. 14v° et 17v°) et Guy de Dampmartin (fol. 16v°).

7 G 309, fonds Notre-Dame-de-Sales. Cette liasse contient une pièce intitulée « Maisons de la paroisse Notre-Dame-de Montermoyen qui furent détruites pour l'aisement (*sic*) de la Grosse Tour de Bourges » (1388-1428). Cette pièce fut éditée par Louis Raynal dans son *Histoire de Berry*[2572].

8 G 1166, compte du temporel de Saint-Etienne de Bourges (XVe siècle). Ce compte fut couvert par deux bifeuillets de parchemin arrachés au compte d'Hugues Meschin[2573], payeur des œuvres du palais de Bourges, commençant le 1er mai 1381 et finissant le 1er mai 1382. Ce document fut découvert et publié par l'archiviste Paul Cravayat au milieu du XXe siècle[2574]. Ces deux feuillets furent cousus sur leur grande largeur pour former un ensemble de forme carrée, puis pliés une première fois sur la ligne de couture et une seconde fois sur la ligne que formait leur ancienne reliure. Enfin les bords extérieurs ont été repliés pour former un rabat (50-70 mm).

[2571] Gandilhon Alfred (de), *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, archives ecclésiastiques, série G*, t. I, (Archevêché de Bourges 1ère partie), Bourges, Archives départementales du Cher, 1931. Cravayat Paul, *Série G, Clergé séculier répertoire numérique*, Conseil Général du Cher, Bourges, Tardy, 1981.

[2572] Raynal Louis, *Histoire du Berry*, Paris, Guénégaud, 1972, t. II, pièce justificative n° LXIX.

[2573] L'étude codicologique est sans ambiguïté, il s'agit bien d'un registre de Huguenin Meschin. Le système de paragraphage, de justification, les lettrines, les abréviations sont les mêmes que celles du ms fr. 20686 fol. 8-8v°. Les autres données codicologiques confirment cette hypothèse.

[2574] Cravayat Paul, «Fragment d'un compte de l'œuvre de Palais de Bourges, 1381-1382 », *Mémoires de l'Union des Sociétés Savantes de Bourges*, t. IV, années 1953-1954, publication en 1955, p. 7-23.

L'analyse des ces deux documents montre qu'ils provenaient de deux cahiers différents du même compte. Le premier bifeuillet est déplié sur la face poil du parchemin et présente deux dates. Celle de droite est plus récente. La grande différence entre les dates (5 août 1381 et 23 octobre 1381) montre qu'il s'agit du bifeuillet externe au cahier[2575]. Les dates portées sur le premier bifeuillet sont les suivantes : 29 juillet 1381-5 août 1381 (fol. 1) ; 5 août – 12 août [interruption] (fol. 1v°) ; 14 octobre 1381 – 21 octobre 1381 (fol. 2) ; 21 – 28 octobre 1381 (fol. 2v°). Cette grande différence de dates (trois mois) enregistrée sur un seul et même cahier plaide en faveur d'une faible activité en régie du chantier à ce moment.

Sur le deuxième bifeuillet, les dates se suivent parfaitement, il ne peut donc s'agir que du bifeuillet interne au cahier. Voici les dates : 2 décembre 1381 – 4 janvier 1382 (fol. 3-4v°).

8 G1436-2689, fonds du chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges uni au chapitre Saint-Etienne en 1757. Ce fonds, riche de 1253 références, ne dispose pas d'un inventaire particulier, mais il a déjà fait l'objet de nombreux dépouillements et publications (Champeaux et Gauchery, Françoise Lehoux, Jean-Yves Ribault, Clémence Raynaud) ; seules les références intéressant la constructions sont mentionnées ci-dessous.

n° 1448, deuxième liasse relative à la fondation de la Sainte-Chapelle, (1392-1405). Cette liasse contient deux feuillets de papiers reliés entre eux et comptabilisant les compensations dues par Jean de Berry pour les rentes de maisons, jardins et places promises à la destruction en raison des travaux de la Sainte-Chapelle (fol. c). L'une d'entre elles, située sur la censive du chapitre de Notre-Dame-de-Monter-Moyen, était occupée par Drouet de Dampmartin. Jean-Yves Ribault pense la graphie de ce document non daté est compatible avec la période 1375-1380[2576]. Pour notre part, les faits qu'il relate paraissent davantage compatibles avec la décennie 1390 c'est-à-dire à la

[2575] Le côté chair de ce bifeuillet confirme cette hypothèse : la partie droite (fol. 1v°) continue la semaine du 5 août, la partie gauche montre la semaine du 21 octobre (elle précède donc celle du 23 octobre).
[2576] Ribault Jean-Yves, « Les maîtres d'œuvre de la Sainte-Chapelle de Bourges », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 26-27.

mise en chantier de la Sainte-Chapelle et à l'installation à Jargeau de Drouet de Dampmartin (1392).

n° 1459[bis], obituaire de la Sainte-Chapelle de Bourges, 55 feuillets parchemin (XVe siècle). Cet ouvrage longtemps disparu fut récemment acquis par le Conseil général du Cher et déposé dans le fonds de la Sainte-Chapelle[2577].

n° 1620, compte de réparation au clocher de la Sainte-Chapelle 1531-1532.

n° 1621, liasse regroupant les mémoires des dégâts occasionnés par l'incendie du palais du 31 juillet 1693 et contenant une très précieuse élévation de la face nord de la Sainte-Chapelle.

n° 1622, documents concernant les réparation des couvertures, des terrasses, et de la galerie du comble de la Sainte-Chapelle (1549-1781) et dont de longs extraits ont été édités par Philippe Goldmann[2578].

n° 1632, comptes de recettes et dépenses du chapitre de la Sainte-Chapelle (1402-1755).

n° 1633, comptes du chapitre de la Sainte-Chapelle (1406-1407). Ces comptes, dépouillés par Clémence Raynaud, confirment la présence des apôtres sculptés à cette date (fol. 31v°)[2579].

n° 1844, chemise n°15, titres de la Sainte-Chapelle relatifs à la paroisse Saint-Hippolyte, maisons à Bourges rue du Tambourin d'argent côté droit en montant (1411-1671). Concession du duc de Berry faite aux chanoines de la Sainte-Chapelle de plusieurs places sur lesquelles le prince faisait prendre des pierres pour les travaux du château de Mehun-sur-Yèvre et du palais de Bourges (1411 et 1413). Le document de 1413 a été édité par Hippolyte Boyer[2580].

n° 1952, (titre scellé 224) indiquant que la chapelle était « nouvellement érigée » en 1401 ; cité par Jean-Yves Ribault[2581].

[2577] Jeay Claude, « Le Livre des messes et la liturgie à la Sainte-Chapelle », in *Une fondation disparue*…p. 40, note 9.

[2578] Goldman Philippe, « La Sainte-Chapelle à l'épreuve de l'histoire : dégâts, travaux et destruction (XVe-XVIIIe siècles) », in *Une fondation disparue*…, p. 50-52.

[2579] Raynaud Clémence, «La Sainte-Chapelle et le complexe palatial : chronologie de la construction », in *Une fondation disparue*…, p. 104, note 16.

[2580] Boyer Hippolyte, *Les enceintes de Bourges*, Bourges, H. Sire, 1889, p. 83-87. La référence donnée par l'auteur précédait le classement de la série G.

[2581] Ribault Jean-Yves, «André Beauneveu et la construction de la Sainte-Chapelle de Bourges, précisions chronologiques », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*, Dijon, Association Claus Sluter, 1992 p. 243, note 17.

n° 2119-2188, registres parchemin et pièces diverses, comptes recettes et dépenses de la baronnie de Graçay (1372-1790). Afin de réunir le temporel nécessaire à la fondation de la Sainte-Chapelle, Jean de Berry céda entre autres en 1405 la terre la Baronnie de Graçay (Cher) au chapitre. Pour cette raison, le fonds de la Sainte-Chapelle possède une importante collection de pièces et de registres comptables relatifs à ce domaine y compris pour les décennies ayant précédé la donation. Par conséquent les quatorze comptes couvrant le principat de Jean de Berry (1372-1416), sans autres équivalents, constituent une formidable opportunité de connaître le détail de la gestion d'un de ses domaines. Deux études furent consacrées à ce fonds. Tout d'abord Alfred de Gandihlon dans un article dont les références précèdent le reclassement de la série G[2582]. Enfin plus récemment par Françoise Michaud-Fréjaville[2583]. Ces deux contributions s'attachant principalement à retracer l'histoire économique du domaine, la comptabilité n'avait pas encore été exploitée dans son ensemble en ce qui concerne plus spécifiquement le patrimoine bâti. Tous les registres furent dépouillés et les données saisies, comme les comptes d'œuvre sur une base de données. Ce dépouillement a permis de mettre en évidence l'un des aspects les plus mal connus de la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry : l'entretien des ouvrages par ses agents domaniaux.

n° 2119 (1372-1379)

n° 2120 (1389-1394)

n° 2121 (1395-1396)

n° 2122 (1397-1398), ce compte contient un cahier rédigé à part de 28 feuillets (fol. 64-82v°) qui comptabilisent des dépenses exceptionnelles pour les œuvres et réparations faites à l'hôtel de Genouilly ordonnées par la duchesse et conduites par Jean Guérart le lieutenant de Drouet de Dampmartin (septembre-octobre 1397).

n° 2123 (1399-1400)

n° 2124 (1400-1401)

[2582] Gandilhon Alfred (de), « Les terres de Vatan et de Graçay, et Jean de France, duc de Berry (1370-1405), *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 30, 1907, p. 55-86.

[2583] Michaud-Frejaville Françoise, « Enchères et enchérisseurs à Graçay au temps du duc Jean (1372-1394) », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 1983, n°75, p. 15-39 et « La Baronnie de Graçay du duc Jean aux chanoines de la Sainte-Chapelle », *Ibid.*, 1988, n°89, p. 17-24.

n° 2125 (1404-1405)

n° 2126 (1406-1407)

n° 2127 (1407-1408)

n° 2128 (1409-1411)

n° 2129 (1411-1412)

n° 2130 (1411-1412)

n° 2131 (1412-1413)

n° 2132 (1415-1416)

n° 2189, pièces justificatives de comptes (1412-1426). La consultation de cette référence n'a pas été probante

c) Documents entrés par voie extraordinaire - Dons et achats (série J)

31 J 1-12, papiers de Charles de Laugardière donnant une description inédite de la Sainte-Chapelle de Bourges par Davié (XVIIIe siècle). Cité par Clémence Raynaud[2584].

36 J 2, bibliographie du duc Jean de Berry.

36 J 28-29, deux cartons réunissant les papiers, documents photographiques et dessins de l'architecte érudit Paul Gauchery à propos de ses recherches sur Jean de Berry. Ces documents sont complétés par ceux collectés par son neveu Robert Gauchery architecte en chef des Monuments Historiques. Ce fonds, d'une très grande richesse, s'avère très intéressant pour qui veut reconstituer la genèse de l'ouvrage *Les travaux d'art réalisés pour Jean de France duc de Berry* (1894). On retient notamment l'importance de la correspondance contenue dans ces deux cartons et qui témoigne des recherches effectuées à partir de 1886 par les deux historiens pour réunir la documentation nécessaire aux monographies qu'ils consacrèrent aux monuments du prince. Elle permet notamment de retrouver les sources et les cotes

[2584] Raynaud Clémence, *La Sainte-Chapelle de Bourges, une fondation de Jean de France, duc de Berry*, Ecole du Louvre, Mémoire de troisième cycle sous la direction d'Alain Erlande-Brandenburg, 1996, vol. 2, p. 235.

d'archives non précisées dans l'ouvrage de 1894. Le dépouillement de ce fonds très instructif est néanmoins resté sommaire ; il mériterait certainement d'être poursuivi.

36 J 28, carton 1 :

Chemise sans titre : travaux et lettres d'Anne Liebreich († 1941) spécialiste de la sculpture de la fin du XIVe siècle qui avait entrepris de rapprocher les productions artistiques de Bourges et de Cologne[2585].

Chemise « duc Jean » : épreuves corrigées de *Travaux d'art…* , copie d'un « acte du 7 avril 1559 relatif à des réparations faites à la Sainte-Chapelle, aux moulins et aux maisons canoniales à Bourges, propriétés du chapitre » ; fac-similé de trois vues cavalières « des viels batiments qui sont derrière l'Annonciale à Bourges 1693 ».

Chemise « correspondance générale ».

Chemise « *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France* ». Notes et document relatifs à la publication, clichés, appendice manuscrit, correspondance, comptes-rendus de presse ». On trouve notamment une correspondance entre Paul Gauchery, Alfred de Champeaux et l'archiviste orléanais Paul Leroy qui découvrit les pièces relatives à Drouet de Dampmartin dans les archives notariales de Jargeau.

Chemise « palais de Bourges », plusieurs transcriptions de devis du XVIIe siècle. Epreuves corrigées des articles publiés dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*.

Chemise « Sainte-Chapelle de Bourges ». On rencontre notamment une note trouvée dans les papiers du père de Paul Gauchery : « les plombs de la Sainte-Chapelle ont été vendus entre le 13 mai et le 27 octobre 1759 à divers particuliers (pour un poids de 41583 livres) ».

Chemise « tombeau de Jean de Berry recherche des statuettes de pleurants : lettres de Champeaux, de MM. de Vogüe, Enlart, Benguy, Supplisson, Chenu, de Shickler, Andrieu, de Méloizes. Notes sur la restitution », chemise non dépouillée.

[2585] A ce propos voir son article posthume « Relations artistiques entre la cour de Jean, duc de Berry, à Bourges et la ville de Cologne », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, t. 31, 1985, p. 39-45.

Chemise « Sainte-Chapelle de Riom. Vitraux, plans de l'édifice avec les sujets. Correspondance avec M. Fourgous avoué à Riom au sujet des dessins du peintre-verrier Thevenin, photographies», chemise non dépouillée.

36 J 29, carton 2

Chemise « Riom, préparation du *Congrès Archéologique de France*, 1913 »[2586]. Chemise non dépouillé.

Chemise « château de Concressault », dossier très complet contenant des descriptions et des croquis fort précieux étant donné l'état de ruine avancé du château actuel[2587].

Chemise « châteaux de Genouilly, Mehun-sur-Yèvre, Bicêtre, Jouy, de Nonette, le séjour de Nesle », correspondance avec Charles Barbarin à propos des statues de l'ancienne chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre. Correspondance avec Henri Salveton propriétaire du château de Nonette et auteur d'une monographie publiée en 1927[2588].

Chemise « Jean de Berry, la Basse-Marche et la famille ». Chemise dépouillée en partie.

Chemise de correspondances diverses. Chemise non dépouillée.

d) Fonds divers - Dons et acquisitions (série F)

n° 222, papiers du docteur Mirpied contenant pièces relatives aux possessions berruyères de Guy de Dampmartin, publiées en 1903 par Jacques Soyer[2589].

[2586] Gauchery Paul, « La Sainte-Chapelle de Riom », *Congrès Archéologique de France*, Moulins-Nevers, 1913, t. 80, 1916, p. 156-164.

[2587] Le fonds de documents figurés des Archives départementales du Cher conserve des photographies du château (4 Fi Concressault n°1-2).

[2588] Salveton Henri, *Histoire de Nonette*, Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1927.

[2589] Soyer Jacques, « Documents inédits sur le séjour et la demeure à Bourges de divers artistes », *Mémoires de la Société Archéologique du Centre*, t. 27, 1903, p. 305-328.

2. Archives départementales du Puy-de-Dôme

Il n'y a pas d'inventaire imprimé pour les fonds anciens en dehors de la série C du fonds des Archives communales de Montferrand. De plus un récent déménagement des fonds, ainsi que des modifications de cotes, rendent difficiles les vérifications et les sondages, notamment pour l'ancienne sous série du Tiers Etat (5 C). Les références consultées proviennent pour la plupart des contributions de Josiane Teyssot, Marie Whiteley, Brigitte Kurmann-Schwarz et Pierre Sanchez. D'autres, restées inédites jusqu'à ce jour, m'ont été aimablement signalées par Marie-Astrid Zang, chargée de conservation. Enfin quelques sondages ont été effectués dans le fonds de la Sainte-Chapelle de Riom encore non inventorié.

a) Cours et justice (Série B)

Procédures du district de Riom (RI). Marie-Astrid Zang a attiré mon attention sur ce fonds qui regroupe des procédures qui étaient restées dans les archives de districts avant d'être réunies à la série B lors du déménagement des Archives départementales du Puy-de-Dôme en 1990. Pour l'heure, les documents de ce fonds ont conservé leur cotation particulière (RI pour district de Riom) en attente d'une cotation définitive lorsqu'ils intégreront définitivement la série B. Un inventaire XIXe siècle très succinct les recense sans grand espoir de permettre une recherche approfondie ; certains articles traitent même d'une même procédure en plusieurs articles distincts. Il est fort probable qu'un inventaire des 800 mètres linéaires de ce fonds permettra un jour de mettre au jour de nouveaux éléments.

> **RI 602, chemise B, 44** feuillets non foliotés contenant un procès verbal de la visite du palais de Riom et de la Sainte-Chapelle (28 juillet 1774).

b) Administrations provinciales (Série C).

n° 1779-1792, procès-verbaux, devis, baux pour des réparations au palais et à la Sainte-Chapelle de Riom, (XVIIe et XVIIIe siècles)[2590]. Certains articles sont signalés dans les travaux de Brigitte Kurmann-Schwarz[2591] et de Mary Whiteley[2592]. Seuls les articles ci-après ont été brièvement dépouillés.

n° 1787, liasse de 45 pièces papier (1676-1746). Bail au rabais accordé sur neuf ans pour l'entretien des couvertures du palais et de la Sainte-Chapelle, de la conciergerie et autres bâtiments (1er janvier 1676). Nouveau bail accordé à partir de 1684. Bail au rabais accordé le 8 août 1725 à un couvreur des réparations à faire aux couvertures du palais et de la Sainte-Chapelle. Requête des chanoines se plaignant des conséquences de l'orage de la nuit du 14 au 15 janvier 1740 qui « a emporté beaucoup d'ardoises de la couverture de la dite chapelle et enlevé et rompu quelques tables de plomb qui couvroient l'eguille sur laquelle est posée la figure de Saint-Michel ».

n° 1788, liasse de 24 pièces papier, (1746-1749). Une partie de ces documents est relative à un conflit concernant le financement des travaux de réparations.

n° 1789, liasse de 43 pièces papier et 1 pièce parchemin (1751-1757), bâtiment de Riom, présidial, palais, prisons, Sainte-Chapelle. Correspondance et devis faisant suite aux dégâts causés par l'ouragan de la nuit du 18 au 19 février 1756 (les vitres de la Sainte-Chapelle ont été touchées).

n° 1790, liasse de 38 pièces papiers et 3 pièces parchemin(1762-1767) : demandes de réparations au palais du présidial et au prisons .

n° 1791, mémoire sur l'état des prisons accompagné d'un plan (s.d.).

n° 1792, requête des officiers de l'élection concernant l'état du palais en 1763 et contenant une description de la cheminée monumentale de la chambre à parer avant sa destruction (d'après Mary Whiteley).

[2590] Rouchon Gilbert Joseph, Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790, Puy-de-Dôme, archives civiles, série C, t. II, C 1516-2817, Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1898.
[2591] Kurmann-Schwarz Brigitte, *Französchische Glasmalereien, Ein Atelier in Bourges und Riom*, Bern, Benteli Verlag, 1988 et de la même auteure « La Sainte-Chapelle de Riom et ses vitraux », *Congrès Archéologique de France, Basse Auvergne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 339-349.
[2592] Whiteley Mary, « Riom, le palais de Jean, duc de Berry », Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne, 2000, Paris, SFA, 2003, p. 333-337.

c) Sous série 5 C (fonds du Tiers Etat de Basse Auvergne, 1315-1672).

La ville de Clermont assurait la conservation des archives des Etats de la province qui se trouvèrent mêlées aux archives communales. Cet important fonds de 190 articles était conservé à la bibliothèque municipale de Clermont et fut transféré en 1922 aux Archives départementales sous la cote 5C. Il existe deux inventaires non publiés à disposition des lecteurs : Jean-Eric Iung, *inventaire dactylographié de la sous série 5C*, 1985, 7 p. (5 C 1-174) et Adolphe Mazure, *Archives historiques de la ville de Clermont*, inventaire manuscrit, 1848, (5 C 175–190). Ce dernier inventaire renvoie au système de cotation d'une grande complexité qui précéda la constitution de la sous série 5C (l'inventaire Iung propose un tableau de correspondance).

n° 179. Bien que le contenu de ce carton n'ait pas été inventorié par Mazure, l'une de ses chemises, intitulée « Registre de Jean de Berry, 1373 », n'échappa pas à la sagacité d'Emmanuel Teilhard de Chardin qui en publia l'intégralité avec un grand soin[2593]. Cette chemise contient en fait une compilation de pièces diverses produites par Barthélemy de Noce[2594], lieutenant du trésorier général de Jean de Berry, entre le 4 février 1374 et le 29 décembre 1377. L'une de ces pièces est d'une importance capitale ; il s'agit d'un « avis des finances » du duc pour l'année 1374, copié dans un cahier de papier (fol. 4-7v°).

n° 184, registre regroupant six comptes de Berton Sanadre, receveur des fouages d'Auvergne (1399-1417). Une partie de ces comptes a été publiée par Augustin Chassaing dans *Spicilegium Brivatense*...[2595]. Dans le compte de l'année 1403, on trouve le versement de 3000 écus pour l'achat d'hôtels proches du palais de Riom et pour l'acquisition de pierre « neccessaire a ediffier les diz hostelz » (fol. 44). Dans

[2593] Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemi de Noces, officier du duc de Berry (1374-1377). », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 52, 1891, p. 220-258 et 517-572.
[2594] Barthélemy de Noces était lieutenant du Trésorier général en 1372. En 1375, il devint secrétaire et clerc de la Chambre des comptes sur le fait des finances du duc. Il possède en outre la charge de chancelier et tenant du sceau du bailliage des montagnes d'Auvergne (jusqu'en 1395). En 1376, il est anobli par le roi à la demande du duc de Berry. En 1381, il est trésorier des guerres et trésorier de la Basse-Auvergne en 1389.
[2595] Chassaing Augustin, *Spicilegium Brivatense*, Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne, Paris, Imp. nationale, 1886, p. 456-484.

le même compte, on trouve le versement de 1000 ₤ à Gilles de Chalemaigne payeur des œuvres du château de Mehun-sur-Yèvre (fol. 62).

d) Clergé séculier (série G)

27 G, fonds de la Sainte-Chapelle du palais de Riom depuis son érection en collégiale, le 4 avril 1489, jusqu'à son extinction sous la Révolution. Ce fonds rassemble 20 cartons non classés et non inventoriés. On trouve néanmoins une description très sommaire dans l'*Inventaire des fonds ecclésiastiques (série G et H)*, par Galbois et Marquis, inventaire manuscrit, av. 1848, registre n°3, fol. 79-79v°. Ce premier inventaire a perdu tout rapport avec un classement postérieur par liasse (encore utilisé par Brigitte Kurmann-Schwarz) et à plus forte raison depuis l'entrée du fonds dans la sous série 27 G après le déménagement des archives en 1990. Quelques sondages ont néanmoins été menés :

n° 1, procédures

n° 2, livre de la confrérie de Sainte- Croix, statuts et ordonnances.

n° 3, legs, héritages et terriers.

n° 4, réparations aux cloches et aux vitres (1673 à 1776)

n° 5, procédures

n° 10, procédures

n° 15, procédures

n° 18, comptes des revenus et dépenses des chanoines, début du XVIIIe siècle. Cet article n'a été que sommairement dépouillé, mais son contenu mériterait davantage d'attention car certaines dépenses mentionnées concernent des réparations de l'édifice. Par exemple, dans le compte du chanoine Gabriel Saby, on voit noté 15 ₤ 17 s 6 d. pour avoir fait faire trois « panaux demy des vitres de l'église et bouché plusieurs trous des autres » (2 février 1726). On trouve ailleurs « vingt six sols a Sourevout pour deux journées et demy qu'il a employés sur l'église pour auter toute l'ordure que les charpentiers et couvreurs y avoient laissé en rétablissant le clochier » (22 août 1726).

e) Clergé régulier (série H)

5 H 73, fonds de l'abbaye de Mozac, mentionné par Josiane Teyssot[2596] au sujet d'une obligation de Jean de Savignon résident de Riom (15 juillet 1396).

f) Fonds divers - Dons et acquisitions (série F)

1 F 186, Don des Amis des Archives du 30 juin 1933 provenant de divers achats chez les libraires (17 pièces). Ce dossier contient une pièce (n°1) signalée par Marie-Astrid Zang. Il s'agit un mandement ducal ordonnant à Etienne du Chastel, receveur des aides au diocèse de Clermont, de verser 600 francs par mois aux chantiers du palais de Riom et du château de Nonette, 3 mars 1385. Ce document vient compléter le corpus de pièces concernant Etienne du Chastel, Jean de Savignon et Jean Bouton, et conservées à la Bibliothèque nationale.

3. Archives municipales de Montferrand (conservées aux Archives départementales du Puy-de-Dôme)[2597]

L'inventaire très complet d'Emmanuel Teilhard de Chardin permet de constater que l'ancien fonds de Montferrand contenait un certain nombre de pièces et de registres comptables susceptibles de nous intéresser[2598]. En dehors des deux articles mentionnés ci-dessous, l'inventaire laisse supposer que les sondages pourraient être élargis.

[2596] Teyssot Josiane, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne*, 1212-1557, Mémoire de doctorat d'Histoire médiévale, Monique Bourin (dir.), Université François Rabelais, Tours, 1994.

[2597] Emmanuel Teilhard de Chardin, Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790 : ville de Clermont Ferrand, fonds de Montferrand, Clermont-Ferrand, 1902-1922, 2 vol.

[2598] La réunion de ce fonds aux Archives départementales du Puy-de-Dôme a conduit à un système provisoire de cotation. Pour simplifier le propos, je laisse les cotes données par Emmanuel Teilhard de Chardin.

a) Finances et contributions (série CC)

n° 165, volume de 149 feuillets papier, livre de comptes (1355-1358). Le jeudi après la Saint-Martin d'hiver 1371, un commissaire de maître Guy, « lo bastidor de Nonette », vient chercher un charroi pour mener de la pierre à Issoire (fol. 92-93). La consultation de cet article n'a pu se faire car il n'a put être retrouvé en rayonnage.

n° 170, volume de 192 feuillets parchemin, livre de comptes (1378-1384). En 1384, le duc octroie 200 francs pour la réparation des murailles de Montferrand (fol. 149). Mention de Jean de Savignon et de Perrinet le Petit, maîtres du bâtiment du palais de Riom, qui prirent en assignation pour le dit bâtiment 84 ₤ sur le fouage de l'année 1384 « pour qu'ils eussent patience » (fol. 149).

4. Archives municipales d'Aigueperse (ancien fonds conservé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme)

3 E PS 8, La présence de ce document très intéressant m'a été signalée par Marie-Astrid Zang qui procédait au dépouillement de l'ancien fonds des Archives municipales d'Aigueperse après sa réunion aux Archives départementales du Puy-de-Dôme (système de cotation provisoire). Il s'agit d'un important contrat passé le 6 juin 1407 entre les consuls d'Aigueperse et le maçon Jean Attour, lequel s'oblige à achever la tour de la porte de la Chaussade qui avait été commencée depuis longtemps. Les travaux sont soumis au contrôle d'Hugues Fouchier, le lieutenant de Drouet de Dampmartin. En dépit du fait que cette pièce avait été décrite dans un inventaire des archives d'Aigueperse réalisé par Culhat vers 1772[2599], l'intervention d'Hugues Foucher était restée inédite jusqu'alors.

[2599] Publié plus tard sous le titre *Inventaire des archives d'Aigueperse*, Riom, L'Auvergne Historique, 1914.

5. Archives municipales de Riom

Les Archives municipales de Riom détiennent un important fonds de la fin du Moyen Age que l'on peut parcourir grâce à l'inventaire de François Boyer[2600]. Toutefois, les sondages y furent menés très brièvement et je renvoie aux travaux de Josiane Teyssot et de Pierre Sanchez pour les détails.

a) Justice et police (série FF)

FF 34 bis, rouleau papier, mémoire des consuls de Riom au duc de Berry contre Jean de Barre seigneur de Bourassol (s.d.). Ce document est une longue plainte formulée à l'encontre de Jean de Barre envers qui les consuls et Hugues Fouchier, lieutenant de Drouet de Dampmartin eurent des rapports conflictuels. On apprend notamment que les verrières du palais de Riom étaient décorées de ses armes. Cette pièce importante pour l'histoire de la ville a été publiée par Josiane Teyssot[2601].

6. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne

En dépit des recherches méthodiques opérées dans le but de retrouver le plus grand nombre de documents se rapportant à la maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry, il faut admettre que le hasard reste encore le meilleur pourvoyeur de pièces inédites. Alors que j'apportais les dernières corrections à cette étude, je reçus un courriel de M. François Marin, directeur de la Médiathèque municipale de Saint-Etienne, m'annonçant la découverte de sept feuillets provenant d'un compte de Jean de Savignon payeur des œuvres du palais de Riom et couvrant une période allant du 13 au 27 janvier 1388.

Ces feuillets, arrachés à leur compte, servirent de pages de garde à la fin d'un manuscrit du XIIIe siècle réunissant deux œuvres : le *Roman des sept sages de Rome*

[2600] Boyer François, *Département du Puy-de-Dôme. Ville de Riom. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, Riom, ville de Riom,1892.
[2601] Josiane Teyssot, « L'Auvergne au Moyen Age : les exactions de Jehan Barre au début du XVe siècle », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. C, 1999, p. 236.

et le *Roman de Marques, fils de Caton*[2602], manuscrit arrivé dans les collections de la bibliothèque entre 1844 et 1885. Le bibliothécaire de l'époque, Jean-Baptiste Galley, nota simplement dans son inventaire que les pages de garde avaient été enlevées à un livre de compte « d'un palais ». Ce n'est seulement que lors de la numérisation du volume, en 2007, que ces pages suscitèrent l'intérêt de M. Marin qui put établir finalement le lien avec les comptes de Jean de Savignon.

Comment expliquer la présence de ces feuillets en page de garde ? Jean de Savignon expédia toute sa comptabilité (1382-1389) à la Chambre des comptes de Bourges le 14 juillet 1391. C'est donc nécessairement après cette date que la soustraction des feuillets put s'opérer. Il peut paraître étonnant que les feuillets de la Bibliothèque municipale de Saint-Etienne proviennent de Bourges, mais il faut rappeler qu'après la disparition de Jean de Berry (1416), le duché d'Auvergne ne fit pas rétrocession à la couronne mais passa sous l'administration des Bourbons. En pareil cas, on peut imaginer qu'une partie des pièces de la Chambre des comptes de Bourges retournèrent en Auvergne. Il est plus vraisemblable néanmoins que ces feuillets appartenaient au double des registres que chaque payeur des œuvres gardait par devers lui afin de justifier de sa comptabilité. Jean de Savignon était donc en possession de ce double chez lui à Riom. En outre, un doute plane quant à l'identité du possesseur de ce manuscrit. Aucun des deux romans, mentionnés plus haut, n'apparaît dans les inventaires de Jean de Berry[2603]. C'est donc plus tard, probablement sous l'administration des Bourbons, que cette reliure fut réalisée. Du reste, l'histoire de ce manuscrit jusqu'à son entrée dans les collections de la bibliothèque n'a pas pu être mis en lumière en dépit des recherches que M. Marin lui a consacrée.

L'importance de cette découverte est à souligner car il faut rappeler que la précédente mise au jour d'une telle importance remonte à l'année 1955 : il s'agissait des quatre feuillets du chantier de la grande vis du palais de Bourges que Paul Cravayat exhuma de la reliure d'un volume des Archives départementales du Cher.

Le contenu apporte de précieuses informations quant à l'avancée du chantier une année avant le terme de la commission accordée à Jean de Savignon (1389). Il éclaire

---

[2602] Bibl. mun., Saint-Etienne, ms 109. Les fragments de compte ne sont pas foliotés ; les sept feuillets se situent après le fol. 141.
[2603] Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, 2 vol., Paris, Ernest Leroux, 1894.

notamment les raisons qui conduisirent l'administration ducale à acquérir plusieurs hôtels jouxtant le palais au début de l'année 1388 (voir 104 et *sq*.).

La mise au jour de ces feuillets intervint malheureusement trop tardivement pour permettre de leur consacrer un examen approfondi. Je remercie d'autant plus chaleureusement M. François Marin de m'avoir transmis une transcription que j'ai pu comparer avec les clichés consultables sur le site de la médiathèque[2604]. Je reproduis leur teneur parmi les pièces justificatives (voir Texte 18).

7. Archives départementales de la Vienne

Les fonds des Archives départementales de la Vienne disposent aujourd'hui de deux précieux instruments de recherches intersérielles pour les séries anciennes et une partie des *séries F-J* :

Un index onomastique conçu à partir des inventaires imprimés et manuscrits. Comme pour le fonds des *Pièces Originales* de la Bibliothèque nationale, l'index onomastique a été recoupé avec les noms des personnages constituant l'entourage du duc de Berry (voir Tableau 34).

Un index géographique.

Ces deux index sont encore complétés par des fiches de dépouillements des articles F1-21 et 93-181, J 76-1450, ceux donnés par la Société des Antiquaires de l'Ouest (SAO 401-673) comme ceux de la Société des Archives Historiques du Poitou (SP 193-325).

[2604] http://www.bm-st-etienne.fr/abv/framesetPortail.asp

a) Cours et juridictions (série B)

Ce fonds ne conserve aucun document précédant le XVIe siècle. Les registres correspondant à la période poitevine du Parlement (1418-1436) sont aux Archives nationales sous la cote X^{1A} 9190-9201[2605].

b) Administration provinciale (série C)

Une partie des articles de cette série, contenant des aveux et dénombrements, ont déjà été dépouillées par Diane Joy dans un mémoire de DEA d'histoire de l'art consacré aux décors sculptés du palais et de la tour Maubergeon[2606]. La récente mise en évidence de l'installation de Guy de Dampmartin et de ses héritiers aux abords du palais de Poitiers justifierait pourtant une étude approfondie de ces documents.

n° 306, procès verbal des désastres causés dans la grande salle par la chute de la charpente ; baux à rente du jardin et d'une des tourelles de la tour Maubergeon ; fondation d'une messe quotidienne dans la chapelle du palais, concession d'un emplacement dans l'allée du palais pour y établir une boutique.

n° 307, baux à rente et à ferme des boutiques de marchands situées dans la grande salle et dans les environs du palais.

n° 317, grand volume parchemin, aveux et dénombrements rendus à Jean de Berry par ses vassaux 1385-1485). Cet article a été dépouillé car *l'inventaire analytique manuscrit des articles C 317-539 et 546bis* (hommages et aveux des fiefs mouvants du roi en Poitou) mentionne un certain Guiot de Dampmartin seigneur de Larnay, mais il fut impossible de retrouver la référence citée[2607].

[2605] Augustin Jean-Marie, « Les Grands Jours de Poitiers… ou le Parlement chimérique », in *Les Parlements de Province, pouvoirs, justice et société du XVe au XVIIIe siècles*, Toulouse, 1996, p. 89-104.

[2606] Joy Diane, Le palais de Poitiers sous Jean de Berry et la sculpture à la fin du XIVe siècle, mémoire de DEA d'histoire de l'art, Claude Andrault-Schmitt (dir.), Poitiers, 2000, p. 96.

[2607] Le « Grand Gauthier » (Arch., nat., R^1 487, p. 213-215), mentionne l'aveux de Gillot de Dampmartin pour la terre de Marnay.

n° 408, copie (XVIe siècle) d'un registre d'aveux et hommages rendus pour la châtellenie de Lusignan pour l'année 1418. Dans ce document, Jean Aubereau, le payeur des œuvres du duc de Berry à Lusignan, occupe les fonctions de garde du sceau au contrat de cette ville (Lacour René, *op. cit*., p. XIII).

c) Clergé séculier (série G)

Il n'a pas été mené de dépouillement systématique des inventaires des fonds des établissements religieux proches des chantiers de Jean de Berry. Pour autant la découverte de documents inédits, lors de la recherche de pièces relatives à l'installation de Jean Guérart ou de Guy de Dampmartin dans les paroisses environnant le palais, montre tout l'intérêt de poursuivre les investigations d'autant plus que les patronymes ne sont pas toujours reportés dans l'index onomastique rappelé en introduction.

n° 1086-1343, chapitre de Notre-Dame-la-Grande de Poitiers (1200-1791).

n° 1111, propriétés de la paroisse Saint-Didier. Jean Guérart reconnaît devoir chaque année 53 francs et 4 d. au chapitre Notre-Dame-la-Grande de Poitiers ainsi que 7 sous de rente pour plusieurs maisons situées au Fossé-le-Roy c'est-à-dire à proximité du palais (14 janvier 1409).

n° 1124, chapitre Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. Le 13 juillet 1419, les héritiers de Guy de Dampmartin reconnaissent la rente due à l'aumônier de l'abbaye en raison de l'appartenance d'une maison située entre le palais et les Jacobins et qui n'avait plus été payée depuis la mort de leur père. En dépit du fait que cet acte soit cité dans un article consacré aux maires de Poitiers[2608], il était resté inconnu alors qu'il nous éclaire quant au destin du premier des généraux maîtres des œuvres et qu'il nous indique notamment l'année de sa mort (1404).

[2608] Bélisaire Ledain, « Les maires de Poitiers », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XX, 2e série, 1897, p. 302-303.

d) Clergé régulier (série H)

1 H 2/1-110, abbaye Saint-Jean-de-Montierneuf (paroisse du château). L'index de l'inventaire analytique manuscrit a été consulté.

e) Papiers d'érudits entrés aux Archives départementales avant 1915, XIVe – XXe siècles (série F)

Cette série dispose d'un répertoire numérique dactyolographié détaillé (F 1-192) qui a permis d'orienter les recherches.

n° 1, liasse de pièces diverses contenant un état relatif à certaines réparations faites au palais de Poitiers et à la tour Maubergeon par ordre de Guy de Turpin de Crissé, lieutenant de Poitou, 25 août 1349. Publié dans *Archives Historique du Poitou*, t. 20, 1889, p. 291-292.

n° 2, dossiers par familles dont quatre documents relatifs à celle de Jean Bésuchet, receveur ordinaire de Poitou (1439-1451).

n° 9, Actes de Jean de Berry (achat Salmon). La première pièce concerne la donation d'un hôtel à Poitiers le 15 juillet 1373.

n° 143, pièces concernant la famille de Chauvigny réunies par le généalogiste Amédée Boudin en 1864.

8. Archives municipales de Poitiers

Plusieurs fonds des Archives municipales de Poitiers, conservées à la Médiathèque François-Mitterand, ont été sondés d'après l'inventaire qu'en fit Louis Redet et dont le système de cotation particulier perdure jusqu'à aujourd'hui[2609]. Les archives de la commune détiennent de nombreuses pièces et registres relatifs aux ouvrages commandés par la ville et pour lesquels intervinrent à plusieurs reprises les

[2609] Redet Louis. *Inventaire des archives de la ville de Poitiers, partie antérieure à 1790, dressé en 1843*, Poitiers, SAO, 1883.

hommes de Jean de Berry. Cette tâche a été grandement facilitée par le travail que Catherine Provost consacra, pour la décennie 1380, à ces ouvrages, et en particulier à propos du Gros Horloge de Poitiers [2610]. Sur ce dernier édifice on pourra également consulter l'article de Pierre-Eugène Pilotelle[2611].

a) Pièces et cartons

Casiers 25-34. Il a été prêté une attention toute particulière à ces articles concernant les charges et dépenses communales (marchés et devis pour entreprises d'ouvrages ; ordonnances, mémoires et acquits de dépenses, etc.). Devant le nombre de pièces, les notices de Louis Redet deviennent trop sommaires et il fallut alors procéder au dépouillement des articles qui se trouvaient hors du champs étudié par Catherine Provost :

25 J, n° 31-43, 14 pièces parchemin, paiements et adjudications pour des travaux de charpenterie et de maçonnerie (1391-1393).

25 J, n° 44-65, 22 pièces parchemin, ordonnances des commissaires nommés aux travaux (1394). Trois pièces concernent les gages attribués à Pierre Merlin horloger du duc de Berry et gouverneur du Gros Horloge (n° 61-63).

25 J, **n° 66-81**, 16 pièces parchemin, construction d'un mur entre le château et le portail de Rochereuil, creusement de la douve entre le château et le portail Saint-Ladre (1395).

26 J, n° 100-120, 21 pièces parchemin, quittance de l'horloger Pierre Merlin chargé de l'entretien de l'horloge et autres ouvrages de maçonnerie (1397).

26 J, n° 121-150, 30 pièces parchemin, creusement de la douve entre le château et la porte Saint-Ladre, travaux de maçonnerie, paiements à l'horloger pour entretien et pour avoir fait sonner les heures à une petite cloche au lieu de la grande (1398). Le 6 janvier 1399, le maire de Poitiers ordonne le défraiement des charpentiers Jean Bailher et Alain de Bellefons

---

[2610] Provost Catherine, *Les travaux communaux dans la ville de Poitiers à la fin du XIVe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, Cécile Treffort et Régis Recht (dir.), Université de Poitiers, 2 vol., 2003.

[2611] Pilotelle Pierre-Eugène, « Le Gros Horloge de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1er série, t. IV, 1844-1846, p. 221-238.

pour avoir été en compagnie de Jean Guérart à Lusignan afin d'y recevoir douze grandes pièces pour le beffroi du Gros Horloge (n° 121).

27 J, 189-358, pièces relatives à la décennie 1380 éditées par Catherine Provost. Cette liasse comporte un certificat de Guy de Dampmartin qui est la seule à notre connaissance à porter la signature autographe du général maître des œuvres du duc, 18 mars 1386 (n° 212)[2612].

27 J, n° 367-399, 33 pièces, dépenses pour faire refondre la grande cloche du Gros Horloge (1396-1399). Le 5 juin 1396, les maîtres d'ouvrage signent un marché avec Jean de Bellefons, charpentier, pour faire le beffroi de l'horloge afin de descendre et remonter la grande cloche, qui s'était cassée (n° 367). Le 9 juin 1396, on paie 100 sous à maître Guillaume de Roucy, saintier, pour être venu voir et visiter la cloche de l'horloge et séjourner 15 jours à Poitiers (n° 370-371). Le 18 avril 1397, le duc de Berry ordonne à Jacques Courau de payer 250 francs d'or à Guillaume Roucy pour la façon de la grande cloche (n° 372). Les 1 août, 6 septembre, 29 novembre 1397, mémoires des dépenses faites pour amener du bois de Colombier et de la forêt de la Moulière le bois nécessaire à la dépose et au remontage de la cloche (n° 375, 378 et 379). Le 18 septembre 1397, quittance de 15 ₤ versées à Pierre Merlin, pour mettre en menues pièces la grande cloche et pour descendre et porter les matériaux à la fournaise (n° 376-377). Le 8 octobre 1398, Jean de Berry ordonne à Jacques Courau de payer aux maire, bourgeois et habitants de Poitiers la somme de 200 francs d'or qu'il leur avait donné pour les indemniser des dépenses qu'ils avaient faites pour refondre la cloche (n° 384). Mémoire détaillé des dépenses faites depuis le 26 août jusqu'au 8 novembre pour faire fondre le timbre, novembre 1398 (n° 388).

28 J, n° 438-515, 78 pièces parchemin, travaux de maçonnerie à la tour blanche, à la tour de l'œuf, entre le château et le portail de Saint-Ladre, pavage et entretien et réparation de l'horloge, etc. (1407-1408).

29 J, n° 542-545, 59 pièces parchemin, rétablissement de la couverture en plomb de l'horloge (1416-1417). Jean Gran et Simon Macé, visitent les ouvrages et les réparations de la ville le 1 septembre 1416 (n° 545). Jean

[2612] Catherine Provost, *Les travaux communaux*…, vol. II, n°54

Chevalier est nommé garde et gouverneur de l'horloge de la ville de Poitiers aux gages de 100 s. au terme de Pâques le 7 mai 1417 (n° 563).

Casiers 35-38, 58 et 59, comptes de recettes et dépenses :

35 K1, comptes des revenus de la commune rendus par le receveur (1387-1391). Sur le feuillet de garde figure un état sommaire des travaux exécutés durant cette période.

35 K3, compte de la recette et de la dépense d'une somme de 1000 £ abaissée à la somme de 500 £ à prendre sur les aides ayant cours en la ville et châtellenie de Poitiers, accordé par le duc pour les réparations de la ville (1390).

b) Manuscrits

n° 391, détails des travaux ordonnés par le maire Jean Macé. Ce registre, dont l'inventaire de Louis Redet donne le détail[2613], mentionne notamment des travaux ordonnés pour la venue de Louis d'Orléans au château de Poitiers le 3 octobre 1406 (fol. 85 v°).

Dans une table chronologique, l'inventaire de Louis Redet rappelle également le souvenir d'archives ayant disparus mais dont le contenu nous est encore connu par un inventaire du XVIe siècle.14 juillet 1373 : mandement du duc de Berry de contraindre les habitants à payer leur quotte part d'une somme de 2000 francs pour les frais de la bastille de devant le château de Gençay (Louis Redet, *op. cit.*, p. 67, n°6). 13 avril 1388 : acte par lequel Pierre Barengier, procureur des paroissiens de Saint Léger en Palu, reconnaît avoir reçu de Pierre Grippon, receveur des fonds destinés à l'érection de l'horloge, 217 livres de métal en place de celui qui avait été pris en l'église dudit lieu pour faire le timbre de l'horloge (*Ibid.,* p. 102). 30 août 1390 : lettres du duc de Berry, ordonnant de contraindre tous les habitants de Poitiers (gens d'église et laïcs) au paiement des tailles et taxes imposées sur eux pour les réparation de l'horloge et pour les fortifications de la ville (*Ibid.*, p. 65, n°2).

[2613] Ancienne cote : casier 42, manuscrit 51.

9. Archives notariales de Jargeau conservées aux Archives départementales du Loiret

Les archives notariales découvertes à la fin du XIXe siècle dans un grenier à Jargeau et dont le contenu fut en partie publié par l'archiviste Paul Leroy[2614] ont motivé des investigations aux Archives départementales du Loiret car elles permettent de retracer dans le détail l'histoire de la famille de Drouet de Dampmartin après son installation dans cette ville en 1392.

a) Minutes non versées

Une partie seulement des archives découvertes fut versée aux Archives départementales du Loiret (dépôt Geoffroy, 1971). Nous présentons ci-dessous les minutes non versées, mais dont le contenu fut publié par Paul Leroy et repris dans les notices biographiques de Champeaux et Gauchery :

> **Etude de Guérin de Milly**[2615]. Acte par lequel Drouet de Dampmartin accorde à sa femme Gilon du Coignet, veuve de Pierre Moreau de Jargeau, 24 £ p. de rente annuelle conformément au traité de mariage (23 mars 1393). Acte par lequel Perrin du Coignet, âgé de 17 ans, vend à Drouet de Dampmartin et Gilon du Coignet, ses droits sur la maison où son père Thomas du Coignet demeurait jadis (20 mai 1393). Quittance de Drouet de Dampmartin et de Gilon du Coignet pour 4 francs que l'évêque d'Orléans devait à feu Pierre du Coignet (29 septembre 1393). Acte de vente fait par Perrin du Coignet à Drouet de Dampmartin et à Gilon du Coignet, de la tour dite « Bataillée » située près de la Madeleine à Orléans (18 mars 1395). Acte de vente fait par Thevenin Baujart, dit de Bourges, à Drouet de Dampmartin d'une charrette à quatre chevaux. Dans ce même acte, Thevenin Baujart se

[2614] Leroy Paul, *Jargeau et ses environs, XIV-XVe siècles*, Paris, Bouillon, 1893. Actes concernant la famille Dampmartin (*Ibid.*, p. 203-213).
[2615] Les minutes de l'étude de Guérin de Milly ont été déposées seulement pour les périodes 1380-1381 ; 1389-1390 et 1397-1399.

loue comme valet à Drouet de Dampmartin (11 avril 1396). Acte par lequel Drouet de Dampmartin et Gilon du Coignet louent une de leurs maisons située à Orléans (1er janvier 1410).

Etude de Pierre de Moutier. Acte par lequel Jean de Dampmartin (l'aîné) fils de Drouet de Dampmartin et de sa première femme Perette donne à son frère Jean de Dampmartin 4 queues de vins (29 novembre 1410). Quittance de Gilon du Coignet pour une somme de 20 écus d'or qu'elle reçut au nom de son mari (mai 1412).

Etude de Jacques de Milly[2616]**.** Acte de vente d'une maison située sur le Martrois de Jargeau consentie par Jean de Dampmartin l'aîné, clerc des offices du duc de Guyenne, par sa femme Jeannette, et par Gilon du Coignet (10 octobre 1412). Drouet de Dampmartin assure une première rente annuelle de 8 £ p., un don de 150 £ t. et une donation de plusieurs biens à Jean de Dampmartin le jeune (10 octobre 1412).

Paul Leroy mentionne encore un acte, passé le 29 décembre 1469, relatif au partage de biens entre les deux fils de feu Jean de Dampmartin maître des œuvres de Tours[2617].

b) Minutes versées aux Archives départementales du Loiret

Les références présentées ci-après appartiennent au fonds notarial conservé aux Archives départementales du Loiret. Ils contiennent également des pièces mentionnées par Paul Leroy. L'absence d'inventaire détaillé et la découverte de nombreux actes inédits lors des sondages opérés dans la sous série 3E laissent penser que de plus amples investigations doivent y être menées.

[2616] Les actes de l'étude de Jacques de Milly ont été déposés pour la période 1412-1414.
[2617] Leroy Paul, *op. cit.*, p. 235.

3 E 14329, étude de Jacquet de Milly (juin 1412- juin 1414). Acte concernant Jean de Dampmartin l'aîné (4 novembre 1412). Vente faite par Jean de Dampmartin l'aîné, clerc des offices du duc de Guyenne, d'une maison située au Martrois de Jargeau et touchant à la maison des doyens et chapitre de Saint-Uraing (6 novembre 1412). Acte par lequel Drouet de Dampmartin cède à Jean de Dampmartin étudiant, dit le jeune, les moyens de subvenir à ses besoin à l'université de Paris (11 février 1413). Acte de Gilon du Coignet dans lequel nous apprenons que Drouet de Dampmartin est décédé (16 févier 1413). Acte par lequel Jean de Dampmartin l'aîné, clerc des offices du duc de Guyenne, vend une maison située à Jargeau près de la porte de Berry (30 mars 1413).

3 E 14330, étude de Pierre Lambert (février 1422 – juin 1425). Acte par lequel Jean de Dampmartin le maçon cède à son frère Jean un droit sur une tombe en l'église de Jargeau devant l'autel Saint-Michel (14 janvier 1423)[2618]. Acte par lequel Jean de Dampmartin maître en art (le jeune) vend en son nom et en celui de sa sœur Agnès, plusieurs biens (hôtels, censives, vignes) situés à Jargeau (6 mars 1423, source inédite). Acte par lequel Jean de Dampmartin maître en art et Jean de Dampmartin maçon de Jargeau vendent en leur nom et en celui de Jean de Dampmartin, maître des œuvres de la cathédrale du Mans, trois quartiers de vignes (15 novembre 1423). Acte par lequel Jean de Dampmartin maître en art et Jean de Dampmartin, maçon de Jargeau, vendent en leur noms comme en ceux de Jean de Dampmartin, maître des œuvres de la cathédrale du Mans, et d'Agnès Morelle leur sœur, plusieurs quartiers de vignes (2 décembre 1423, source inédite).

3 E 14331, étude de Pierre Lambert (février 1425 – septembre 1428). Acte par lequel Jean de Dampmartin maître en art vend une maison assise devant l'église Saint-Jean-lez-Jargeau (20 avril 1425). Reconnaissance de dettes de Jean de Dampmartin maçon demeurant dans les faubourgs de Jargeau (11 août 1425). Quittance de Jean de Dampmartin maître en art pour la location

[2618] Source non vérifiée.

d'un de ses hôtels à Jargeau (27 octobre 1425). Acte dans lequel nous apprenons que Jean de Dampmartin maître en art est décédé (23 avril 1427).

3 E 39256, étude de Pierre Lambert (février 1430 – janvier 1437). Acte par lequel les Marion et Huguet, enfants de Jean de Dampmartin (alors maître des œuvres de la cathédrale de Tours) ont fait expertiser une maison située près de la porte de Berry à Jargeau, par Pierre Chauvin maître des œuvres de maçonnerie à Orléans (22 septembre 1430, source inédite).

3 E 14332, étude de Pierre Lambert (février 1437 – décembre 1441). Quittance d'Agnès de Dampmartin (26 septembre 1438). Acte relatif à Denis de Dampmartin (filiation inconnue) licencié en lois (10 novembre 1440).

3 E 14333, étude de Pierre Lambert (février 1442 – janvier 1447). Quittance d'Agnès de Dampmartin, veuve de Jean Lombart, concernant un loyer dû pour une maison à Jargeau (3 octobre 1432). Acte par lequel Thomas de Dampmartin et sa sœur Gilon de Dampmartin, tous deux âgés de 17 ans, reçoivent trois quartiers de vignes par accord de leurs frères Jean et Alain de Dampmartin (filiation inconnue) (2 novembre 1443).

Les références qui suivent faisaient partie des études de notaires de Jargeau et appartenaient également au dépôt Godefroy. Leur sondage pourrait être potentiellement intéressant :

3 E 14323, étude de Guérin de Milly (février 1397 – janvier 1399).

3 E 39253, étude de Guérin de Milly (février 1399 – mai 1401).

3 E 14324, étude de Jean Bonin (décembre 1402 – avril 1404).

3 E 14325, étude de Jean Bonin (février 1405 – janvier 1408).

3 E 39255, étude de Jean Bonin (février 1411 – janvier 1414).

3 E 14326, étude de Jean Bonin (février 1414 – avril 1417).

3 E 14327, étude de Jean Bonin, (juillet 1427 – juillet 1428).

3 E 14328, étude de Pierre Lagresse (août 1408 – août 1410). Le patronyme du notaire est visiblement erroné et pourrait être rapproché de celui de Pierre

Legriffe mentionné par Alfred de Champeaux et Paul Gauchery[2619] dont les minutes contiennent un acte faisant état d'un don de Drouet de Dampmartin d'un demi arpent de vigne à Babeau sa domestique (1er avril 1409).

3 E 14334, étude de Pierre Lambert (février 1453 – janvier 1459).

3 E 39257, étude de Pierre Lambert (septembre 1460 – avril 1465).

3 E 39254, étude de Pierre Desmort (septembre 1410 – mai 1412).

10. Archives départementales de la Sarthe

Le fonds du chapitre Saint-Julien contient plusieurs pièces se rapportant au passage de Jean de Dampmartin sur le chantier de la cathédrale du Mans. Celles-ci n'ont pas été vérifiées ; je donne néanmoins les références mentionnées dans les travaux de Gustave Esnault et d'Henri Chardon[2620].

a) Clergé séculier (série G)

n° 18, fonds du chapitre Saint-Julien, registre des délibérations capitulaires (1418-1429). Plusieurs décisions du chapitre mentionnent les deux maîtres d'œuvre de la cathédrale : Nicolas de l'Ecluse (fol. 4 et 36) et Jean de Dampmartin (fol. 43, 50 et 115)

[2619] Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.*, p. 79.

[2620] Esnault Gustave (abbé), *Le transept septentrional de la cathédrale du Mans, architectes et bienfaiteurs, 1395-1430*, Paris, 1876. Chardon Henri, «Les artistes du Mans et spécialement ceux de la cathédrale jusqu'à la Renaissance », *Congrès Archéologique de France*, Le Mans-Laval, 1878, p. 429-468.

11. Archives départementales d'Indre et Loire

a) Clergé séculier (série G)

n° 116, chapitre de la cathédrale de Tours, acte concernant la vente de la maison de Jean de Dampmartin à Tours dans la paroisse de Saint-Etienne (1453)[2621].

n° 157, liasse de pièces (XVe – XVIIIe siècles) concernant les travaux de la cathédrale de Tours et contenant des extraits faits d'après plusieurs comptes d'œuvre allant de 1371 à 1501 (fin du XVIIIe siècle).

12. Archives municipales de Tours

a) Administration communale (série BB)

n° 5, registre des délibérations municipales (1431-1435). En 1432, Jean de Dampmartin inspecte les travaux d'une tour de l'enceinte de la ville (fol. 131).

[2621] Edité dans Grandmaison Charles (de), *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Paris, J.B. Dumoulin, 1870, p. 127-129

D. Archives modernes (postérieures à 1790)

Le tableau ci-dessous regroupe les différents fonds modernes (fonds des ministères versés aux Archives nationales, Médiathèque du Patrimoine, séries modernes des Archives départementales, etc.) contenant des dossiers de travaux de restauration ou d'entretien.

Tableau 36. Travaux d'entretien et de restauration contenus dans les séries modernes (postérieures à la Révolution)

Bâtiments	**Date du Classement Monument Historique**	**Fonds d'archives**
Bourges *Palais du duc Jean*	28 octobre 1895	**Médiathèque du Patrimoine** *81/18, n° édifice : 74, n°carton : 4* • Travaux, 1895-1904 • Dossier, restauration de la salle du palais, devis présenté le 25 février 1902, approuvé le 1er mars 1902, exécution prescrite les 16 octobre 1900 et 28 janvier 1903. • Dossier, appropriation de la dernière travée de la salle du palais à une salle des pas perdus, devis 22 décembre 1903, exécution prescrite le 3 janvier 1904. • Dossier, suppression du vitrage du plafond, complément de solivage, ouverture du châssis des baies, devis présenté le 23 juin 1911, approuvé le 1er juillet 1911. • Dossier travaux 1911 • Dossier déplacement de la « cheminée aux ours » actuellement dans le grenier au dessus de la salle du Conseil Général, devis présenté le 11 février 1931.

		• Dossier débouchement d'une fenêtre dans la façade sud, 1937 • Dossier restauration du perron sur la place de la Préfecture, 1945 • Dossier restauration contreforts de la face nord, 13 novembre 1975 • Dossier réparations après incendie 1986 • Dossier aménagement de la salle du duc, 1987 **Séries des Archives départementales du Cher :** *F (anciennes sociétés savantes)* • 4 F, papiers de M. Hippolyte Roger, dons de M. François Roger en 1939 contenant des plans et devis, 1813-1856 (4F 2) *9T (Culture et Beaux-Arts)* • 9T32 : Palais du duc Jean, 1898-1948. Dépose de la cheminée aux ours, 1930. Débouchage d'une fenêtre dans le mur sud du palais, 1937 *Y (Préfecture, affaires pénitentiaires)*, série non dépouillée • Y 177 : prison cellulaire de Bourges : acquisition de terrain, 1875-1882 • Y 207 : prisons de Bourges affaires diverses, 1877-1886. • Y 326 : comptes de dépenses 1891-1999
Bourges Cathédrale Saint-Etienne, chapelle de la Vierge (ancienne chapelle du duc de Berry)	Classement 1862	**Séries des Archives nationales :** *F 19 (Cultes)* • F19 7656, travaux cathédrale. Rapport sur la restauration de la chapelle de la Vierge (ancienne chapelle du duc Jean de Berry) par Jules Dumoutet, après 1843.

Bourges *Sainte-Chapelle (crypte de la cathédrale Saint-Etienne)*	Classement 1862	**Médiathèque du Patrimoine** *81/18, n° édifice : 29/12, n°carton : 19* • Dossier 53/1983 : remise en place des vitraux de crypte déposés durant la Guerre.
Mehun-sur-Yèvre *Château (donjon et ruines)*	Ruines classées en 1840	**Médiathèque du patrimoine** *81/18, n° édifice : 163, n°carton 67* • Dossier, travaux et devis, château/musée, 1882-1890 • Dossier, travaux et devis, château/musée, 1891-1900 **Séries des Archives départementales du Cher :** *9T (Culture et Beaux-Arts)* • 9T40 : Mehun-sur-Yèvre, 1910-1947
Concressault *Château (ruines)*	Pas de classement référencé	
Poitiers *Palais du duc Jean*	Classé en 1862. Jardin classé en 1930	**Séries des Archives nationales** *F21 (Beaux-Arts)* • F21 1873, Commission des bâtiments civils, Vienne (1842-1869). Projet de reconstruction du tribunal de Grande Instance, 1843. Projet d'agrandissement par Mérindol, 1853. Restauration de la charpente de la salle des pas perdus, 1863 **Séries des Archives départementales de la Vienne :** *7T (Antiquités, musées, Monuments Historiques)* • 7T 6 : palais de justice (non consulté)
Poitiers *Château*	Les restes de l'ancienne	

	enceinte dont les trois tours du château ont été classés le 7 janvier 1930	
Lusignan *Château (ruines)*	Site classé le 30 décembre 1935.	**Séries des Archives départementales de la Vienne :** *7T (Antiquités, musées, Monuments Historiques)* • 7T 6 : Loudun-Naintré (non consulté)
Riom Palais du duc	Porte et balustrade transférées au château de Jozerand classées le 15 avril 1970 La Sainte-Chapelle et l'escalier d'honneur classés le 16 mai 1979	**Médiathèque du Patrimoine** *81/63, n° édifice : 405, n°carton : 33* • Riom, Cour d'Appel [Sainte-Chapelle], 1841-1972, comptes-rendus • Riom, Cour d'Appel [Sainte-Chapelle], 1902-1972, travaux • Riom, Cour d'Appel [Sainte-Chapelle], 1902-1972, Travaux **Séries des Archives départementales du Puy-de-Dôme** : *4N (immeubles et bâtiments départementaux, non consultés* • N 0224 : plans de l'architecte riomois Claude-François Attiret. Riom palais de justice, tribunal, 1806-1830 (mentionné par Brigitte Kurmann-Schwarz) • N 0622 : deuxième projet de reconstruction du palais de justice par l'architecte Aymon Mallay. • N 0720 : projet de construction à faire à la cour royale de Riom pour rendre la Sainte-Chapelle à sa première destination, par l'architecte Guillaume Degeorge (15 juin 1844) • N 227, Riom palais de Justice, tribunaux : construction et mobilier, 1827-1885

		• N 225 et 226, Riom palais de justice, tribunaux, 1828-1861 *Q (séquestre des biens nationaux)* • Q 577 : dégâts occasionnés aux biens nationaux par l'ouragan du 15 pluviôse an IV : PV, estimations des réparations, etc. (mentionné par Brigitte Kurmann-Schwarz) *T (Enseignement, affaires culturelles)* • T1 : Riom Sainte-Chapelle • T226 : Riom Sainte-Chapelle (mentionné par Brigitte Kurmann-Schwarz) **Archives municipales de Riom** : • M.I. Prison et Palais : plans et élévations du projet de réaménagement de l'architecte riomois Claude-François Attiret, 1er brumaire An VIII.

E. Sources manuscrites éditées

La chronique d'Enguerran de Monstrelet, Douët-d'Arcq (ed.), Paris, Renouard, 1857-1862, 6 vol. [1857, t. I, 1858, t. II, 1859, t. III, 1860, t. IV, 1861, t. V, 1862, t. VI].

Chronique du Religieux de Saint-Denys, M.L. Bellaguet (ed.), Paris, Crapelet, 1839-1852, 6 vol. [1840, t. II (1392-1400), 1842, t. III (1401-1407), 1842, t. IV (1408-1412), 1844, t. V (1413-1415) 1852, t. VI (1416-1422)].

Journal de Nicolas de Baye, greffier au Parlement de Paris, 1400-1417, Alexandre Tuetey (ed.), Paris, Renouard, 1885-1888, 2 vol.

Œuvres de Froissart : *Chroniques*, Kervyn de Lettenhove (ed.), Bruxelles, V. Devaux, 1867-1877, 25 vol. [1870, t. XI (1383-1386), 1871, t. XIII (1386-1389), 1872, t. XIV (1389-1392)].

Nicolay (de) Nicolas, *Description du Berry et diocèse de Bourges au XVIe siècle*, [œuvre manuscrite (1567)], Victor Advielle (ed.), Paris, Aubry-Dumoulin, 1865.

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme, « Réparations ou travaux à divers châteaux du Poitou, 1349-1577 », *Archives Historiques du Poitou*, t. XX, 1889, p. 291-292.

Actes des journées internationales Claus Sluter, Dijon, Association Claus Sluter, 1992.

Adrian Anne, «Vers une hypothèse de reconstitutions, sources, documents, fragments : le banc d'œuvre de Morogues », in *Une fondation disparue…,* p. 90-99.

Alexandre Arnaud, *Les travaux d'art et les collections de Louis d'Orléans (1389-1407)*, Thèse pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, Paris, Ecole nationale des chartes, 1999.

Alexandre Arnaud, « *Que le roi puisse toujours avoir près de lui*. Présence de Louis d'Orléans à Paris : résidences et chapelles privées », in *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*…, p. 373-388.

Alexandre Arnaud, « L'art au service de la politique : la pratique du don chez Louis d'Orléans », in *La création artistique en France*…, p. 69-94.

Amigues François, « Potiers mudéjares et chrétiens de la région de Valence : de la convivialité à l'antagonisme », in *Archéologie islamique*, vol. 3, Paris, Maisonneuve et Larose, 1992.

Araguas Philippe, « Un roi soucieux de son confort : Pierre IV d'Aragon et III de Catalogne, dit le Cérémonieux et ses palais », in *Du projet au chantier*…, p. 279-296.

Art et société en France au XVe siècle, Christiane Prigent (dir.), Paris, Maisonneuve & Larose, 1999.

Aubert Marcel, « Note sur la tête d'apôtre provenant de Mehun-sur-Yèvre et conservée au Musée du Louvre », *Bulletin Monumental*, n° 101, 1942, p. 297-303.

Autrand Françoise, « La tour Maubergeon à Poitiers, un monument de paix ? », in *Faire mémoire : souvenir et commémoration au Moyen Age*, Claude Carozzi et Huguette Taviani-Carozzi (dir.), Aix-en-Provence, PUP, 1999, p. 9-13.

Autrand Françoise, « Le duc de Berry : un maître qui paie bien ? », in *Les niveaux de vie au Moyen Age*, Jean-Pierre Sosson, Claude Thiry, Sandrine Thonon, Tania Van Hemelryck, (dir.), Louvain-la-Neuve, Bruylant-Acadamia, 1999, p. 31-47.

Autrand Françoise, *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris, Fayard, 2000.

Avril François, « Les livres de Charles V au château de Vincennes », in *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*..., p. 329-340.

Barbarin Charles, « Quelques vestiges et débris des statues d'apôtres de la chapelle du château de Mehun-sur-Yèvre », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXXVIII, 1919, p. 219-231.

Baron Françoise, « Les tombeaux des princes aux fleurs de lys », *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 311, mars 2006, p. 56-63.

Baudouin Jacques, *La sculpture flamboyante en Auvergne, Bourbonnais, Forez*, Créer, Saint-Just, 1998.

Beauchamp Raymond de, « Note sur le château de Bicêtre », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1904-1906, t. 10, p. 135.

Beaune Colette, *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard (rééd.), 1993.

Beauvoir Hiver (de), *Description*, *d'après la teneur des chartes, du trésor donné par Jean*, *duc de Berry, à la Sainte- Chapelle de Bourges*, Bourges, Impr. de Jollet-Souchois, 1855.

Beauvoir Hiver (de), *La librairie du duc de Berry au château de Mehun-sur-Yèvre*, 1416, Paris, Auguste Aubry, 1860 + appendice : *La librairie de la Sainte-Chapelle de Bourges, 1405*, p. 83-101.

Bennert Uwe, « Les décors de résidences », in *Paris et Charles V…*, p. 138-150.

Berty Adolphe, *Topographie historique du vieux Paris : région occidentale de l'Université*, Paris, Imprimerie Nationale, 1887.

Bialostocki Jan, « Le gothique tardif, désaccords sur le concept », *L'information d'histoire de l'art*, jan-fev 1969, p. 106-128.

Billot Claudine, *Les Saintes-Chapelles*, Paris, éditions du patrimoine, 1998.

Bober Harry, « André Beauneveu and Mehun-sur-Yèvre », *Speculum*, t. XXVIII, jan. 1953, p. 741-753.

Boissonnot Henri*, Histoire et description de la cathédrale de Tours,* Paris, Frazier-Soye, 1920.

Bon Philippe, *Les premiers « bleus » de France : les carreaux de faïence au décor peint fabriqués pour le duc de Berry. 1384*, Mehun-sur-Yèvre, GHAMY, 1992.

Bon Philippe, « Les culs de lampes du château de Mehun-sur-Yèvre : premières analyses », in *Mélanges offerts à Ribault Jean-Yves*, Philippe Goldman (dir.), Bourges, 1996, p. 53-61.

Bon Philippe, « Mehun-sur-Yèvre. Un écrin blanc dans la verdure », *Dossiers de l'art*, n° 107, avril 2004, p. 54-57.

Bos Agnès, *Les églises flamboyantes de Paris : XVe-XVIe siècles*, Paris, Picard, 2003.

Boudet Marcellin, « Hugues Joly, maître des œuvres de la cathédrale de Saint-Flour », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 12, 1910, n°4, p. 327-338.

Boudet Marcellin, « Adjonction à la notice sur Hugues Joly maître des œuvres de la cathédrale de Saint-Flour », *Revue de la Haute-Auvergne*, t. 14, 1912, n°3, p. 305-310.

Bouralière Augustin (de la), « Note sur l'ancienne chapelle du palais de justice de Poitiers », *Bulletin de la société des antiquaires de l'ouest*, 1904-1906, t. X, p. 36-43.

Bouttier Michel, *La cathédrale du Mans*, Tours, Editions de la Reinette, 2000.

Boyer Hippolyte, « Les enceintes de Bourges », *Mémoires de la Société Historique du Cher*, t. 5, 1888-1889, p. 38-260.

Cali François, *L'ordre flamboyant et son temps*, Paris, Arthaud, 1967.

Canat de Chizy Marcel, « Notice sur les maîtres d'œuvre des ducs de Bourgogne », *Bulletin monumental*, t. 21, 1855, p. 17-50.

Canat de Chizy Marcel, *Note sur les maîtres des œuvres des ducs de Bourgogne*, Paris, Derache, 1855.

Cassagne Sophie, *D'art et d'argent : Les artistes et leurs clients dans l'Europe du Nord (XIVe-XVe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

Catherinot Nicolas, « Les églises de Bourges » (1683), in *Les opuscules de Nicolas Catherinot*, n°7, Bourges, imprimerie A. Jollet, 1874.

Catherinot Nicolas, « Bourges souterrain » (1685), in *Les opuscules de Nicolas Catherinot*, Bourges, imprimerie A. Jollet, 1874.

Cavazani Laura, « Le chantier du duomo de Milan entre XIVe et XVe siècle : de Giovannino de Grassi aux frères Dalle Masegne et de Jean Mignot à Filippino da Modena», *Revue de l'art*, n°166, 2009-4, p. 65-76.

Champeaux Alfred (de), « Les relations du duc de Berry avec l'art italien », *Gazette des Beaux-Arts*, t. 38, nov. 1888, p. 409-415.

Champeaux Alfred (de) et Paul Gauchery, « Les travaux d'art, d'architecture et de sculpture exécutés pour Jean de France, duc de Berry »,*Gazette Archéologique*, t. 12, 1887, p. 18-28 et p. 64-71 et t. 13, 1888, p. 245-254.

Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry avec une étude biographique des artistes employés par ce prince*, Paris, H. Champion, 1894.

Chancel-Bardelot Béatrice (de), *Dictionnaire de la cathédrale de Bourges*, Dijon, éditions Faton, 2008.

Chancel-Bardelot Béatrice (de), « Le tombeau du duc Jean », in *Une fondation disparue*…, p. 126-139.

Chapelot Jean, « Le Vincennes des quatre premiers Valois : continuités et ruptures dans un grand programme architectural », in *Vincennes aux origines de l'Etat Moderne* …, p. 53-114.

Chapelot Jean, « Les résidences des ducs de Bourgogne capétiens et Valois au XIVe siècle au Bois de Vincennes : nature, localisation, fonctions », in *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*…, p. 39-83.

Chapelot Jean, « Charles V maître d'ouvrage : à propos de la construction du donjon de Vincennes et de quelques chantiers contemporains », in *Du projet au chantier*…, p. 339-403.

Chapelot Jean, « Le donjon et son enceinte », *Dossiers d'Archéologie*, n°289, déc. 2003-jan. 2004, p. 60-73.

Chapelot Jean et Pousset Didier, « Les lambris du donjon », *Dossiers d'Archéologie*, n°289, déc. 2003-jan. 2004, p. 84-89.

Chapelot Jean, « L'eau dans le manoir et le château », *Dossiers de l'archéologie*, n°289, déc. 2003-jan. 2004, p. 26-31.

Chapelot Jean, « La cloche de l'horloge de Charles V sur le châtelet du donjon », *Dossiers d'Archéologie*, n° 289, déc. 2003 – jan. 2004, p. 74.

Chapelot Odette, « Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans le bâtiment médiéval », in *Du Projet au chantier…*, p. 11-33.

Chapelot Odette, Chapelot Jean et Foucher Jean-Pascal, « Un chantier et son maître d'œuvre Raymond du Temple et la Sainte-Chapelle de Vincennes en 1395-1396 », in *Du projet au chantier…*, p. 433-488.

Chapelot Odette, « Bois sec, bois vert. Vraie ou fausse question ? » in *Le bois dans le château de pierre au Moyen Age*, actes du colloque de Lons-le-Saunier, 23-25 octobre 1997, Jean-Michel Poisson et Jean-Jacques Schwien (dir.), Besançon, PU Franc-comtoises, 2003, p.79-89.

Chardon Henri, « Les artistes du Mans et spécialement ceux de la cathédrale jusqu'à la Renaissance », *Congrès Archéologique de France, Le Mans-Laval*, 1878, p. 429-468.

Chaumeau Jean, *Histoire de Berry*, Lyon, 1566.

Chave Isabelle, *Les châteaux de l'apanage d'Alençon (1350-1450)*, Alençon, Société Historique et Archéologique de l'Orne, 2003.

Chazelle Annie et Goldman Philippe, « Bourges, une ville capitale sous Jean de Berry », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 35-55.

Cordier Henri, « Annales de l'hôtel de Nesle (Collège des Quatre Nations, Institut de France) », *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 41, 1920, p. 19-158.

Costantini Frédérique-Anne, « Les artistes de la Chaise-Dieu (1344-1352) d'après l'étude de la comptabilité pontificale », *Revue de l'art*, n°110, 1995, p. 44-55.

Costantini Frédérique-Anne, « Les comptes de la Chaise-Dieu : l'apport des sources écrites à l'étude de la construction d'un édifice », *Dossiers d'Archéologie*, n° 219, janvier 1997, p. 92-97.

Costantini Frédérique-Anne, *L'abbatiale Saint-Robert de la Chaise-Dieu : un chantier de la papauté d'Avignon (1344-1352)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Courtillé Anne, *Auvergne et Bourbonnais gothiques*, Nonette, Créer, t. I, 1991.

Courtillé Anne, *La cathédrale de Clermont*, Nonette, Créer, 1994.

Cravayat Paul, « Fragments d'un compte de l'œuvre du palais de Bourges (1381-1382) », *Mémoires de l'Union des Sociétés Savantes de Bourges* , 1953-1954, vol. 4, p. 7-23.

La Création artistique en France autour de 1400, Elisabeth Taburet-Delahaye (dir.), Paris, Ecole du Louvre, 2006.

Croix Camille (père de la), « Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers et celles du square de son palais de justice et de son donjon », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXIX, 1905, p. 1-80.

Croy Joseph (Vicomte de), *Notice historique sur les archives de la chambre des comptes de Blois*, Blois, imp. J de Granpré, 1937.

Crozet René, « Le Palais de justice de Poitiers. Etude archéologique », *La Grand' Goule*, juin-août 1935.

Crozet René, « L'ancien pont du palais de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIII, 1942-1945, p. 216-221.

David Henri, « Mehun-sur-Yèvre et Germolles », *Annales de Bourgogne*, t. 8, 1931, p. 31-33.

Dehaisnes Chrétien, *Documents et extraits divers concernant l'histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois & le Hainaut avant le XVe siècle*, Lille, L. Danel, 1886, 3 vol.

Delmiot Franck, « Le palais de justice de Riom », *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 351-362.

Domenge e Mesquida Joan « Guillem Sagrera et *lo moderno* de son temps», *Revue de l'art*, n°166, 2009-4, p. 77-90.

Dorhn-van Rossum Gerhard, *L'histoire de l'heure, l'horlogerie et l'organisation du temps*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997.

Drouot Henri, « La visite de Claus Sluter à André Beauneveu », *Revue du nord*, t. 22, 1936, p. 169-170.

Dumoutet Jules, « Fouilles des caves du palais du duc Jean de Berry », *Mémoires du Comité des Travaux historiques et des Sociétés savantes*, 1863.

Dupré Louis, « Carreaux émaillés du palais de justice de Poitiers au XIVe siècle », *Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X (2e série), t. IX, 1901-1903, p. 459-469.

Durrieu Paul, « Les Très Riches heures du duc de Berry conservées à Chantilly au musée Condé et le bréviaire Grimani », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXIV, 1903, p. 321-328.

Esnault Gustave (abbé), *Le transept septentrional de la cathédrale du Mans, architectes et bienfaiteurs, 1395-1430*, Paris, 1876.

Esnault Gustave, *Dictionnaire des artistes Manceaux*, Laval, A. Goupil, 1899, vol. 1, p. 172-174.

Eygun François, « Fouilles effectuées du 2 juin au 26 août 1943 dans la grande salle du palais de justice de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XIII, 1943, p. 321-331.

Favreau Robert, « Le palais de Poitiers au Moyen Age :étude historique », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XI, 4e série, 1971, p. 35-65.

Favreau Robert, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Age : une capitale régionale*, Poitiers, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e série, t. XIV et XV, 1977-1978, 2 vol.

Favreau Robert et Riou Jean-Yves, « Niort au Moyen Age », in *Histoire de Niort, des origines à nos jours*, J. Combes (ed.), Poitiers, Pillard G., 1987, p. 33-116..

Favreau Robert, « Jean de Berry et la ville de Poitiers », in *Fürstliche Residenzen im Spätmittelalterlichen Europa*, Hans Patze et Werner Paravicini (dir.), Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1991.

Felicelli Christine, « Philippe Auguste et l'enceinte de la cité : la mise en place d'une séquence majeure dans l'écologie spatiale de la ville de Bourges à la fin du Moyen Age », in *L'historien en quête d'espaces*, Jean-Luc Fray et Céline Pérol (dir.), Presses Universitaires Blaise Pascal, 2005, p. 217-250.

Foucher Jean-Pascal, « Le bois de Vincennes et les résidences royales et aristocratiques de périphérie », *Dossiers d'Archéologie*, n°289, déc. 2003 – jan. 2004, p. 122-127.

La France des principautés : les Chambre des comptes XIVe – XVe siècles, Philippe Contamine et Olivier Mattéoni (dir.), Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1996.

Une fondation disparue de Jean de France, duc de Berry : la Sainte-Chapelle de Bourges, Béatrice de Chancel-Bardelot (dir.), Paris, Somogy, Bourges, Musée du Berry, 2004.

Gadan J.F., « Comptes de Guy de Verdun et Pierre Darbois le Petit, chanoine et proviseur de l'œuvre de la cathédrale de Troyes », in *Le bibliophile troyen, recueil de pièces concernant la ville de Troyes, ou conservées dans sa bibliothèque*, Troyes, Poignée, 1851.

Gandilhon Alfred (de), « Les terres de Vatan et de Graçay, et Jean de France, duc de Berry (1370-1405), *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 30, 1907, p. 55-86.

Gasnault Pierre, « Comptes de la cathédrale de Tours, 1431-1433 », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1962, p. 96-99.

Gauchery Paul, « Mémoire historique et descriptif du palais construit à Bourges par Jean de France, duc de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXI, 1897, 75-101.

Gauchery Paul, « Le timbre de l'horloge du duc de Berry à la cathédrale de Bourges», *Mémoires de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Cher*, 4e série, t. 28, 1914, p. 15-22.

Gauchery Paul, « La Sainte-Chapelle de Riom», *Congrès Archéologique de France, Moulins-Nevers, 1913*, Paris, Picard, 1916, t. 80, p. 156-164.

Gauchery Paul, « Le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 39, 1919-1920, p. 37-77.

Gauchery Paul et Gauchery Robert, « La demeure des ducs de Berry au petit palais de Bourges et le monastère de l'Annonciale », *Mémoires de la Société Historique, Littéraire et Scientifique du Cher*, 1922, 2e série, t. 33, p. 157-175.

Gauchery Robert, « Les vitraux de la chapelle d'Etampes à la cathédrale de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 45, 1931-1933, p. 155-178.

Gauchery Robert, « Le château de Mehun-sur-Yèvre », *Congrès Archéologique de France, Bourges*, t. 94, 1931, p. 338-345.

Gauchery Robert, « Les carrelages émaillés du duc de Berry au palais de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XLVI, 1940, p. 29-36.

Gautier Marc-Edouard, « Les cimetières des Bourbons. Princes aux fleurs de lys », *Les Dossiers d'Archéologie*, n° 311, mars 2006, p. 64-71.

Genet Jean-Philippe, «Chambres des comptes des principautés et genèse de l'Etat moderne », in *La France des principautés*…, p. 267-279.

Girardot Auguste de, « La Sainte-Chapelle de Bourges, sa fondation, sa destruction », *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, t. XX, 1850, p. 187-219.

Girardot Auguste (de), *Les artistes de Bourges depuis le Moyen Age jusqu'à la Révolution*, Paris, Tross,1861.

Giraudet Eugène, *Les artistes tourangeaux*, Tours, Mame, 1885.

Goldman Philippe, « La Sainte-Chapelle à l'épreuve de l'histoire : dégâts, travaux et destruction (XVe-XVIIIe siècles), in *Une fondation disparue* ..., p. 50-59

Grandmaison Charles (de), *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine*, Paris, J.B. Dumoulin, 1870.

Guérin Paul, « Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, 1376-1390 », *Archives Historiques du Poitou*, t. XXI, 1891.

Guérin Paul, « Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, 1431-1447 », *Archives Historiques du Poitou*, t. XXIX, 1898.

Guérin Paul, « Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, 1446-1464 », *Archives Historiques du Poitou*, t. XXXV, 1906.

Guérout Jean, « Le palais de la Cité à Paris des origines à 1417 : essai topographique et archéologique », *Mémoires de la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, t. I- III, 1949-1951.

Guérout Jean, « L'hôtel du roi au palais de la Cité à Paris sous Jean II et Charles V », in *Vincennes aux origines de l'Etat moderne*…, p. 219-288.

Guiffrey Jules, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris, Ernest Leroux, 1894-1896, 2 vol.

Guiffrey Jules, « La ménagerie du duc de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXIII, 1899, p. 63-84

Guillaume Jean, « Le legs du XIVe siècle », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 211-222.

Guillouet Jean-Marie, *Les portails de la cathédrale de Nantes : un grand programme sculpté du XVe siècle et son public*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

Guyotjeannin Olivier et Plagnieux Philippe, « Documents comptables et histoire de la construction : Guy de Dampmartin et la cheminée de la grande salle de Poitiers », *Bulletin Monumental*, t. 164-4, 2006, p. 377-382.

Hamon Etienne, « La cathédrale de Bourges : bâtir un portail sculpté à l'époque flamboyante », *Revue de l'art*, n° 138, 2002-4, p. 19-30.

Hamon Etienne et Vissière Laurent, « La Sainte-Chapelle d'Aigueperse », *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 15-22.

Hamon Etienne, « Les débuts du chantier de l'Hôtel-Dieu de Bourges d'après les sources comptables », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 2003, t. 161, p. 9-32.

Hamon Etienne*, Documents du Minutier central des notaires de Paris : Art et architecture avant 1515*, Paris, Archives nationales, 2008.

Heinrichs-Schreiber Ulrike, *Vincennes und die höfische Sculptur : Die Bildhauerkunst in Paris 1360- 1420*, Berlin, Verlag, 1997.

Henwood Philippe, « Raymond Du Temple, maître d'œuvre des rois Charles V et Charles VI », *Bulletin de la Société Historique de Paris et de l'Ile-de-France*, t. 105,1978, p. 55-74.

Jacquier Elisabeth, *Les châteaux médiévaux en Bourgogne du sud (d'après les comptes du baillage de Charolles)*, Thèse de doctorat, Université de Paris IV, 1994.

Jacquier Elisabeth, « La politique castrale des Valois de Bourgogne dans les baillages méridionaux de leur duché », in *Du projet au chantier*…, p. 143-162.

Jassemin Henri, *La Chambre des comptes de Paris au XVe siècle*, thèse pour le doctorat es lettres présenté à la faculté des lettres de l'Université de Paris, Paris, Auguste Picard, 1933.

Joy Diane, *Le palais de Poitiers sous Jean de Berry et la sculpture à la fin du XIVe siècle,* mémoire de DEA d'histoire de l'art*,* Claude Andrault-Schmitt (dir.), Poitiers, 2000.

Joy Diane, « Le palais de Poitiers : architecture d'apparat », *Dossier de l'Art*, n°107, avril 2004, p. 58-61.

Joy Diane et Servant Sonia, « La transformation du palais de Poitiers au XIXe siècle (1783-1912) », *Revue Historique du Centre-Ouest*, tome IV, 2005, p. 291-332.

Juge-Chapsal Charles, « Le clocher de la Sainte-Chapelle de Riom », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. 86, avril-juin 1973, p. 90-91.

Jugie Sophie, « Les cimetières des princes aux fleurs de lys », *Les Dossiers d'Archéologie*, n°311, mars 2006, p.72-79.

König Eberhardt, « Innovation et tradition dans les livres d'heures du duc de Berry », in *La création artistique en France*… , p. 25-44.

Kurmann-Schwarz Brigitte**,** *Französchische Glasmalereien, Ein Atelier in Bourges und Riom*, Bern, Benteli Verlag, 1988.

Kurmann-Schwarz Brigitte, « La Sainte-Chapelle de Riom et ses vitraux », *Congrès Archéologique de France, Basse Auvergne*, 2000, Paris, SFA, 2003, p. 339-349.

Kurmann-Schwarz Brigitte, « Les vitraux de la Sainte-Chapelle de Bourges », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 171-181.

Labande-Mailfert Yvonne, « Le palais de justice de Poitiers », *Congrès Archéologique de France*, XCIe session, Poitiers, Paris, SFA, 1951, p. 27-43.

Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage de Jean duc de Berry, 1360-1416*, Paris, Les Presses Modernes, 1932.

Lardin Philippe, « Le niveau de vie des ouvriers du bâtiment en Normandie orientale dans la seconde moitié du XVe siècle », in *Les niveaux de vie au Moyen Age*…, p. 141-173.

Lecat Jean-Philippe, « La chartreuse de Champmol dans la vie politique de Philippe le Hardi », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*, Dijon, 1992, p. 9-11

Lehoux Françoise, *Le bourg de Saint –Germain- des-Prés, des origines jusqu'à la fin de guerre de Cent Ans*, Paris, l'auteur, 1951.

Lehoux Françoise, « Mort et funérailles du duc de Berri (juin 1416) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 144, 1956, p. 76-96

Lehoux Françoise, « Le duc de Berri, les Juifs et les Lombards », *Revue Historique*, 1956, t. 215, p. 38-57.

Lehoux Françoise, *Jean de France, duc de Berri, sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, Picard, 4 vol., 1966-1968.

Lemaire Jacques, *Introduction à la codicologie*, Louvain-La-Neuve, Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 1989.

Leroux de Lincy Antoine, « Comptes des dépenses faites par Charles V dans le château du Louvre, des années 1364 à 1396 », *Revue Archéologique*., 1851, p. 670-691 ; 760-772.

Leroy Paul, *Jargeau et ses environs, XIVe - XVe siècles*, Paris, Bouillon, 1893.

Liebreich Anne, « Relations artistiques entre la cour de Jean, duc de Berry à Bourges et la ville de Cologne », article écrit en 1938, publication posthume dans *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry,* 1985, t. 81, p. 39-45.

Longnon Auguste, *Paris pendant la domination anglaise (1420-1436) : documents extraits de la chancellerie de France*. Paris, H. Champion, 1878.

Longnon Jean, *Les Très Riches Heures du duc de Berry*, Paris, Draeger, 1970.

Lorentz Philippe et Sandron Dany, *Atlas de Paris au Moyen Age : espace urbain, habitat, société, religion, lieux de pouvoir,* Paris, Parigramme, 2006

Maan Jean, *Sancta et metropolitana ecclesiae turonensis,* Tours, l'auteur, 1667.

Magne Lucien, *Le palais de Justice de Poitiers : étude sur l'art français au XIVe siècle*, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 1904.

Magne Lucien, « Notes sur les carreaux à émail stannifères du palais de Jean de Berry (Poitiers) », *Bulletins et Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. X (2e série), 1904-1906, p. 116-124.

Mâle Emile, *L'art religieux de la fin du Moyen Age en France : étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources*, Paris, A. Colin (rééd.), 1995.

Mallet Jacques, « Les châteaux d'Angers et de Saumur sous Louis Ier d'Anjou », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 139-153.

Marquis Léon, *Notice historique sur le château d'Etampes et description des ruines de Guinette*, Etampes, L-Eug. Lefevre, 1913.

Martin Pierre et Rapin Thomas, « La reconstruction du chœur de Saint-Aignan d'Orléans au XVe siècle », *Art Sacré*, t. 14, 2001, p. 82-99.

Mattéoni Olivier, « La conservation et le classement des archives dans les Chambres des comptes de la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen Age », in *La France des principautés*…., p. 65-81.

Mesqui Jean et Ribéra-Perville Claude, « Les châteaux de Louis d'Orléans et ses architectes (1391-1407) », *Bulletin monumental*, t. 138, 1980, p. 293-345.

Mesqui Jean, *Châteaux et enceintes de la France médiévale : les organes de la défenses*, Paris, Picard, 1991 ; *Châteaux et enceintes de la France médiévale : la résidence et les éléments d'architecture*, Paris, Picard, 1993.

Mesqui Jean, Amiot Christophe, Bon Philippe, Brodeur Jean, Carru Dominique, Chevet Pierre, Faucherre Nicolas, Marchant Sylvie, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Age en France », *Bulletin Monumental*, 2001-1, p. 7-61.

Mesqui Jean, « Châteaux et palais », in *Art et société en France au XVe siècle*…, p. 82-101.

Meunier Florian, « Les travaux de la cathédrale de Beauvais dans un arrêt du parlement de Paris (1512) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 161, 2003, p. 33-57.

Meunier Florian, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », in *La Création artistique en France* ..., p. 219-246.

Michaud-Frejaville Françoise, « Enchères et enchérisseurs à Graçay au temps du duc Jean (1372-1394) », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 1983, n°75, p. 15-39.

Michaud-Fréjaville Françoise, « Fèvres et forgerons d'Orléans, 1399-1430 », in *Hommes et travail du métal dans les villes médiévales*, Paul Benoît et Denis Cailleaux (dir.), Paris, 1988, p. 69-82.

Milanesi G., « Il viaggio delgi ambasciatori fiorentini al re di Francia ne MCCCCLXI descritto da Giovanni di Francesco di Neri Cecchi loro cancelliere », *Archivio Storico Italiano*, 3e série, t. I., 1865, p. 7-62.

Mirot Léon, « Paiements et quittances de travaux exécutés sous le règne de Charles VI (1380-1422) », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1920, t. 81, p. 183-304.

Monestier Richard, « Note sur une maison de Bourges : l'ancienne Chambre des comptes du duc Jean de Berry », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 40, 1921, p. 212-224.

Monnet Catherine, « Un dépotoir de la Grosse Tour », *Archéologia* , HS n°7, 1996, p. 28-29.

Morand Edmond, « Acquisitions par Jean duc de Berry et d'Auvergne de divers biens fonciers au voisinage du palais de Riom, 12 février 1387 (ns) », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, t. 75, 1955, p. 107-136.

Nortier Michel, « Le sort des archives dispersées de la Chambre des comptes de Paris », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 123, juillet-décembre 1965, deuxième livraison, p. 460-537.

Norton Christophe, « Le mécénat du duc Philippe le Hardi et de ses frères dans le domaine des carrelages », in *Actes des journées internationales Claus Sluter…,* p. 211-232.

Pajot Solange, « La sculpture en Berry à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 48, 1938-1941, p. 69-190.

Le palais et son décor au temps de Jean de Berry, Alain Salamagne (dir.), Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 2010.

Paris, capitale des ducs de Bourgogne, Werner Paravicini et Bertrand Schnerb (dir.), Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2007.

Paris et Charles V : arts et architecture, Frédéric Pleybert (dir.), Paris, Ville de Paris, 2001.

Paviot Jacques, « Le mécénat des princes Valois », in *La création artistique en France*…, p. 19-24.

Pesme Adolphe-Stanislas, « Etude sur l'ancienne enceinte de Poitiers de 1569 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXV, 1901, p. 49-120.

Petit Ernest, *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419)*, Paris, Imp. nat., 1888.

Pigeotte Léon, « Le grand clocher de la cathédrale de Troyes », *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube*, t. XLI, 1877, p. 184-185.

Pilotelle Pierre-Eugène, « Le Gros Horloge de Poitiers », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,* 1er s., t. IV, 1844-1846, p. 221-238.

Phalip Bruno, « Châteaugay », *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 117-121.

Plagnieux Philippe, « Jean de Montaigu ou la résistible ascension d'un parvenu à la lumière des arts », in *La création artistique en France…,* p. 103-118.

Le Pogam Pierre-Yves et Plagnieux Philippe, « Les maîtres d'œuvres de maçonnerie de la ville de Paris dans la première moitié du XVe siècle », in *Du projet au chantier…,* p. 253-261.

Pons Nicolas, « La dévotion du duc Jean de Berry d'après ses inventaires mobiliers », *Revue Historique du Centre-Ouest*, t. IV, 2ème semestre 2005, p. 273-289.

Porée Charles, « Notice sur la construction de la cathédrale de Mende », *Bulletin archéologique du comité historique et scientifique*, 1903, t. XXXI, p. 72-127.

Poulle Emmanuel, « Instruments scientifiques et horlogerie », in *Art et société au XVe siècle*..., p. 536-539.

Pradel Pierre, « Art et politique sous Charles V », *Revue des arts*, t. 2, 1951, p. 89-93.

Présence royale et aristocratique dans l'Est parisien à la fin du Moyen Age, Actes du 6e colloque historique des bords de Marne (22 mars 2007), Le Perreux-sur-Marne, Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne, 2008.

Du projet au chantier : maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre aux XIVe-XVIe siècles, Odette Chapelot (dir.), Paris, EHESS, 2001.

Prost Bernard, « Les arts à la cour du duc de Berry d'après les récentes publications de MM. Jules Guiffrey, A. de Champeaux et P. Gauchery », *Gazette des Beaux-Arts*, sept. 1895, p. 254 - 264, oct. 1895, p. 342-349.

Provost Catherine, *Les travaux communaux dans la ville de Poitiers à la fin du XIVe siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire médiévale, Université de Poitiers, Cécile Treffort et Régis Recht (dir.), 2003, 2 vol.

Rapin Thomas, *La façade occidentale de la cathédrale de Tours*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Claude Mignot et Claude Andrault-Schmitt (dir.), Tours Université François Rabelais, 1997, 2 vol.

Rapin Thomas, « La façade de la cathédrale de Tours : les campagnes du XVe siècle et le programme iconographique du portail central », *Congrès Archéologique de France, Touraine*, n° 155, 1997, Paris, Picard, 2003, p. 301-315.

Rapin Thomas, « Les Dampmartin, une dynastie de maîtres d'œuvre à la lecture des sources (1365-1469) », *Revue Historique du Centre Ouest*, t. IV, 2e semestre 2005, p. 247-271.

Rapin Thomas, « La maîtrise d'ouvrage de Jean de France, duc de Berry (1340-1416) : reconstitution et analyse critique d'une documentation dispersée », *Tabularia*[2622], n° 6, 2006, p. 33-73.

Rapin Thomas et Gouzougouec Stéfan, « Architecture in Paris in the Second Half of the Fourteenth Century : the Middle Ages Seen through the Eyes of Accountants », *Proceedings of the Second International Congress on Construction History*, CHS, Queen's College, Cambridge University 29th March – 2nd April 2006, vol. 2, p. 1363-1374.

Rapin Thomas, « Les résidences de Jean de Berry à Paris et ses environs entre 1380 et 1416 », in *Présence royale et aristocratique dans l'Est parisien...*, 45-70.

Ranquet Henri, *La cathédrale de Clermont-Ferrand*, Paris, H. Laurens, 1913.

Rauzier Jean, *Finances et gestion d'une principauté au XIVe siècle, le duché de Bourgogne de Philippe le Hardi (1364-1384)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1996.

Raynal Louis, *Histoire du Berry*, Paris, Guénégaud (rééd.), 1972, 4 vol.

[2622] Revue en ligne : http://www.unicaen.fr/mrsh/craham/revue/tabularia/dossier5/textes/05rapin.pdf

Raynaud Clémence, *La Sainte-Chapelle du palais de Bourges. Une fondation de Jean de France duc de Berry*, Mémoire de troisième cycle, Ecole du Louvre, Alain Erlande-Brandenburg (dir.), 1996, 2 vol.

Raynaud Clémence, « Guy de Dampmartin et la genèse du gothique flamboyant en France », *Cahiers Archéologiques*, t. 50, 2002, p. 185-200.

Raynaud Clémence, « *Ad instar capelle regie parisiensis* : la Sainte-Chapelle de Bourges, le grand dessein du duc de Berry », *Bulletin Monumental*, t. 162-4, 2004, p.

Raynaud Clémence, « Une fondation pieuse, un acte politique », in *Une fondation disparue de Jean de France*..., p. 24-36.

Raynaud Clémence, «Vers une hypothèse de reconstitutions, sources, documents, fragments : les bâtiments», in *Une fondation disparue*..., p. 62-71.

Redet Louis, « Extraits des comptes de dépenses de la ville de Poitiers aux XIVe et XVe siècles », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1840, p. 380-446.

Rey Maurice, *Le domaine du roi et les finances extraordinaires sous Charles VI, 1388-1413*, Paris, SEVPEN, 1965.

Rey Maurice, *Les finances royales sous Charles VI : les causes du déficit, 1388-1413.* Paris, SEVPEN, 1965.

Ribault Jean-Yves, « Chantiers et maîtres d'œuvre à Bourges durant la première moitié du XVe siècle : de la Sainte-Chapelle au palais de Jacques Cœur » , *93ème congrès des sociétés savantes, section archéologie*, Tours, 1968, p. 387-410.

Ribault Jean-Yves, « André Beauneveu et la construction de la Sainte-Chapelle de Bourges, précisions chronologiques », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*, Dijon, Association Claus Sluter, 1992.

Ribault Jean-Yves, *Un chef d'œuvre gothique, la cathédrale de Bourges*, Arcueil, Anthèse, 1995.

Ribault Jean-Yves, « « Pour nostre dévocion et plaisance ». L'amour de l'art selon le duc de Berry », in *Mécènes et collectionneurs*, Ribault Jean-Yves (dir.), Paris, CTHS, 1999, p. 27-33.

Ribault Jean-Yves, « Les maîtres d'œuvre de la Sainte-Chapelle de Bourges », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 25-32.

Rigaudière Albert, « Le financement des fortifications urbaines en France du milieu du XIVe siècle à la fin du XVe siècle », *Revue Historique*, janvier - mars 1985, n°553, p. 19-95.

Riom, le palais de justice et la Sainte-Chapelle, Madeline Hautefeuille et Jean-François Luneau (dir.), Clermont-Ferrand, Etude du patrimoine auvergnat, (Images du patrimoine),1999.

Robin Françoise, « Les chantiers des princes angevins (1370-1480) : direction, maîtrise, main d'oeuvre », *Bulletin monumental*, t. 141-1, 1983, p. 21-65.

Romelot J. L., *Description historique et monumentale de l'église patriarcale, primatiale et métropolitaine de Bourges*, Bourges, Macéron, 1824.

Salamagne Alain, *Construire au Moyen Age : les chantiers de fortification de Douai*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2001.

Salamagne Alain, « Le Louvre de Charles V », in *Le palais et son décor au temps de Jean de Berry*…, p. 73-138.

Sanchez Pierre, *Trois chantiers de construction de Jean de France, duc de Berry et d'Auvergne, en son apanage d'Auvergne : le palais de Riom, les châteaux de Nonette et d'Usson : étude de l'organisation des chantiers et des vestiges du décor*

sculpté des chapelles de Riom et de Nonette, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, Université de Paris I, C. Prigent (dir.), 1993, 2 vol.

Sandron Dany, « Architecture 1400 : regards européens », *Revue de l'art*, n°166, 2009-4, p. 5-7.

Sandron Dany, « Les flèches de Strasbourg, Ulm, Vienne et Francfort : l'intervention municipale dans les grands chantiers d'églises vers 1400 », *Revue de l'art*, n° 166, 2009-4, p. 27-42.

Sanfaçon Roland, *L'architecture flamboyante en France*, Québec, Les Presses de l'Université de Laval, 1971.

Salveton Henri, *Histoire de Nonette*, Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1927.

Sauval Henri, *Histoire et recherches des antiquitez de la ville de Paris*, Paris, C. Moette et J. Chardon, 3 vol., 1724.

Scher Stephen-K, « André Beauneveu and Claus Sluter », *Gesta*, t. 7, 1968, p. 3-14.

Scher Stephen-K, « Bourges et Dijon : observations sur les relations entre André Beauneuveu, Jean de Cambrai et Claus Sluter », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*…, p. 277-293.

Scher Stephen K, « The cabinet of a prince and the origins of the Renaissance portrait medal », in *Mélanges offerts à Ribault Jean-Yves*, Philippe Goldman (dir.), Bourges, 1996 p. 309-316.

Schmidt Gerhard, « Jean de Marville, artiste suranné ou innovateur ? », in *Actes des journées internationales Claus Sluter*…, p. 295-304.

Schnerb Bertrand, « L'activité de la Chambre des comptes de Dijon entre 1386 et 1404, d'après le premier registre de ses mémoriaux », in *La France des principautés…*, p. 55-64.

Schnerb Bertrand, *Jean Sans Peur, le prince meurtrier*, Paris, Payot & Rivages, 2005.

Soyer Jacques, « Documents inédits sur le séjour et la demeure à Bourges de divers artistes », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 27, 1903, p. 305-328.

Stein Henri, « Une expertise au XIVe siècle », *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LXX, 1909, p. 447-455.

Stein Henri, « Une dynastie d'architectes : les Morel », *Le Moyen Age*, 2e série, t. XIV, 1910, p. 235-244.

Taveau-Launay Isabelle, *Architecture civile et religieuse à Paris sous le règne de Charles VI*, thèse de doctorat, université Paris IV, Anne Prache (dir.), 1988.

Taveau-Launay Isabelle, « Raymond Du Temple, maître d'œuvre des rois de France et des princes », *Du projet au chantier…*, p. 323-338.

Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemy de Noces, officier du duc de Berry (1374-1377)», *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. 52, 1891, p. 220-258 et 517-572.

Teyssot Josiane, « Un grand chantier de construction à la fin du XIVe siècle en Auvergne : le palais ducal de Riom », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, n° 714, 1992, p. 151-166.

Teyssot Josiane, « Pouvoir et contre-pouvoir politiques en Auvergne durant l'apanage de Jean de Berry, 1360-1416 », in *Les princes et le pouvoir au Moyen-âge*,

XXIIIe Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement public, Brest 1992, Paris, publications de la Sorbonne, 1993, p. 245-260.

Teyssot Josiane, « Un grand chantier de construction à la fin du XIVe siècle en Auvergne : le palais ducal de Riom », *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, n° 714, 1992, p. 151-166.

Teyssot Josiane, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, thèse de doctorat d'histoire, Monique Bourin (dir.), Université François Rabelais de Tours, 1994, 3 vol.

Teyssot Josiane, « Les forteresses urbaines : les châteaux de Riom et de Montferrand en Auvergne aux XIVe-XVe siècles », *Château Gaillard*, t. 18, 1998, p. 231-239.

Teyssot Josiane, *Riom, capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, Nonette, Créer, 1999.

Thaumassière Gaspard Thaumas (de la), *Histoire du Berry*, Bourges 1689, Bourges, Revue du Berry (rééd.), 1865, 2 vol.

Toulgoet-Treanna (comte de), « Les comptes de l'hôtel du duc (1370-1413) », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVII, 1889-1890, p. 65-175.

Toulgoet-Treanna (comte de), « Nobiliaire du Berry, généalogie de la maison Le Roy », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, T. XX, 1893-1894, p. 271-333 et 309-320.

Tomasi Michele, « Baldassare Ubriachi, le maître, le public », *Revue de l'Art*, n°134, 2001-4, p. 51-60.

Tomasi Michele, « Le retable des Embriachi du musée du Louvre : datation, fonction, destination, iconographie », *La revue des musées de France, Revue du Louvre*, 2005-3, p. 47-55.

Troadec Jacques, « Bourges au temps des Romains », *Archeologia*, HS 7, 1996, p. 12-23.

Troadec Jacques, « La ville médiévale d'après les sources archéologiques », *Archéologia*, HS n°7, 1996, p. 25.

Trombetta Pierre-Jean, « Bourges, le palais ducal et la Sainte-Chapelle », *Archéologia*, n°134, septembre 1979, p.16-25.

Turpin Emile, « Les curiosités du porche de la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher*, vol. 34 (4e série), 1923, p. 83-112.

Vaivre Jean-Bernard (de), « Datation des vitraux du bras nord du transept de la cathédrale du Mans », *Bulletin monumental*, t.151, 1993, p. 497-523.

Viard Jules, « Les opérations du bureau du triage : notice et état sommaire de 11760 liasses et registres de la Chambre des comptes détruits en l'an V », *Bibliothèque de Ecole des Chartes*, 1896, p. 418-426.

Vie de cour en Bourgogne à la fin du Moyen Age, Beck Patrice (dir.), Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2002.

Vincennes aux origines de l'Etat Moderne, Jean Chapelot et Elisabeth Lalou (dir.), Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1996.

Vitry Paul, « Une tête d'apôtre de Mehun-sur-Yèvre », *Bulletin des Musées France*, n°1, janvier 1929, p. 5-6.

Whitheley Mary, « Deux escaliers royaux du XIVe siècle : les « grands degrez » du palais de la cité et la « grande viz » du Louvre », *Bulletin Monumental*, 1988, p. 133-154.

Whitheley Mary, « Lieux de pouvoir et résidences royales », in *Paris et Charles V*…, p. 105-131.

Whiteley Mary, « Riom, le palais de Jean, duc de Berry », *Congrès Archéologique de France, Basse-Auvergne, Grande Limagne, 2000*, Paris, SFA, 2003, p. 333-337.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

A

Aigueperse, 91, 214, 265
  Porte de la Chaussade, 265
  Sainte-Chapelle, 145, 146
  Tour de la porte de la Chaussade, 594
Aligret Simon, chanoine de Bourges et médecin de Jean de Berry, 120, 126, 250, 408, 414, 643
Alphonse de Poitiers, comte de Poitou et d'Auvergne, 16, 55, 58, 61, 62, 63, 64, 74, 79, 89, 92, 96, 147, 149, 182, 184, 193, 280
Amédée VII, comte de Savoie, 256
Amiens, Beau-Pilier (Le), 80, 374, 375
Amyot Jean, payeur des oeuvres du roi, 581, 584
Angers
  Cathédrale, 121, 124
  Château, 379
Angleterre, 16, 88, 158, 173, 223, 253, 321, 337, 380, 383, 401, 605, 651
Annain (L'), 160, 164
Athenon Daniel, sculpteur, 209, 354
Attour Jean, maçon, 594
Auber Jean, vicomte de Falaise, 593
Aubereau Jean, payeur des oeuvres du château de Lusignan, 201, 226, 227, 229, 231, 288, 290, 291, 293, 307, 508, 510, 511, 513, 624, 678
Aubigny-sur-Nère, 17, 24, 235, 236, 237, 334, 335, 394, 404, 429
Auron (L'), 33, 344, 366, 415
Auvergne, duché (d'), 2, 3, 16, 17, 21, 22, 55, 87, 89, 90, 92, 94, 96, 98, 102, 107, 111, 112, 113, 115, 116, 141, 145, 146, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 159, 176, 182, 214, 215, 217, 232, 234, 248, 250, 265, 267, 276, 280, 283, 286, 297, 301, 304, 305, 306, 321, 323, 327, 328, 329, 341, 378, 411, 415, 425, 426, 428, 429, 436, 464, 465, 466, 503, 507, 508, 552, 553, 555, 557, 558, 564, 568, 570, 571, 578, 579, 580, 582, 583, 586, 587, 590, 591, 592, 593, 594, 599, 600, 601, 603, 625, 626, 627, 628, 630, 631, 632, 633, 638, 640, 641, 644, 646, 648, 649, 658, 669, 670, 672, 673, 674, 675
Avignon, 384
  Collégiale Saint-Martial, 384

B

Bardon Jean, carrier, 230
Beaucaire, sénéchaussée (de), 232
Beauneveu André, sculpteur et peintre, 18, 36, 90, 122, 126, 133, 161, 172, 173, 315, 380, 384, 393, 399, 400, 408, 560, 637, 663
Belin Arnoul, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourges, conseiller de Jean de Berry et visiteur de ses oeuvres, 28, 134, 323, 335, 408, 422, 602
Bellefons Alain (de), charpentier, 589
Benoît XIII, pape d'Avignon, 133
Bernard, comte d'Armagnac, 254
Berry, duché (de), 19, 22, 158
Bertaut Jean, maçon, 549, 550
Besancçon Jean (de), tailleur de pierre, 48, 50, 103, 150, 151, 397, 410, 412, 413, 425
Bésuchet Jean, contrôleur de la dépense de l'Hôtel de Jean de Berry, 303, 319, 635, 638, 679
Bicêtre, hôtel (de), 17, 242, 243, 258, 260, 261, 262, 376, 388, 414, 439, 497, 593, 625, 658, 659
  Chambre sarrasine, 262
Bienvenue Jean (de), maçon, 150
Bièvre (La), 263, 264
Blanche de Navarre, reine de France, 255
Blois Jean (de), tailleur de pierre, 48, 67, 138, 171, 338, 410, 412
Blois, Chambre des comptes, 299
Boeswillwald Paul, architecte en chef des Monuments Historiques, 40, 45
Boin Simon, charptentier, 192, 224
Bois-le-Duc Hennequin (de), tailleur de pierre, 360, 384, 409, 562, 650
Boisratier Guillaume (de), archevêque de Bourges et conseiller de Jean de Berry, 120, 126, 382, 383, 630, 643
Bon Jean, couvreur, 607
Bon Jean, maçon, 615

Bonne de Berry, comtesse de Savoie puis d'Armagnac, première fille de Jean de Berry, 167, 186, 256
Bonne de Luxembourg, reine de France, mère de Jean de Berry, 132, 159, 223, 382
Bonnet Méry, charpentier, 67, 71, 200, 359
Bonnet Noël, receveur des fouages d'Auvergne, 215, 633
Bougueteau Huguet, maçon, 203
Bourbon-l'Archambault, Sainte-Chapelle, 123
Bourbon-l'Archambault, Sainte-Chapelle (de), 145
Bourges, 24, 25, 29, 51, 56, 165, 181, 275
Cathédrale, 19, 20, 24, 29, 49, 119, 122, 125, 126, 127, 130, 139, 140, 250, 268, 271, 272, 274, 327, 332, 380, 409, 414, 419, 438, 548, 625, 643, 652
Autel de Saint-Guillaume, 127
Chapelle des Etampes, 127, 414
Chapelle ducale, 23, 125, 213, 548, 549, 550
Chapitre Saint-Etienne, 19, 25, 26, 34, 120, 122, 144, 414, 662
Crypte, 7, 459
Grand Housteau, 125, 419
Horloge, 19, 23, 269, 270, 271, 550, 551
Hôtel de la chancellerie, 250
Chambre des comptes, 23, 26, 28, 30, 31, 32, 35, 36, 282, 292, 293, 298, 299, 324, 536, 556, 655, 675
Auditeurs, 68, 72, 98, 294, 295, 308, 315, 316, 330, 339, 370, 513, 535, 536
Chapitre Notre-Dame-de-Sales, 26, 28, 29, 34, 216, 661
Cimetière Notre-Dame-de-Sales, 27
Cité, 25
Grosse Tour, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 166, 250, 282, 283, 409, 449, 451, 561, 633, 652, 660, 661
Hôtel de l'archevêque, 20, 22, 25, 26, 38, 51, 159, 165, 216, 217, 319, 343, 549, 561, 652
Incendies 1467, 1487, 52
Palais, 47
Palais ducal, 3, 7, 9, 22, 23, 25, 26, 31, 33, 35, 37, 38, 39, 40, 44, 51, 53, 62, 66, 67, 73, 74, 78, 79, 85, 93, 94, 98, 118, 127, 131, 134, 135, 142, 163, 169, 171, 193, 226, 279, 280, 281, 282, 283, 287, 290, 291, 295, 300, 305, 328, 335, 336, 338, 375, 379, 383, 387, 397, 410, 411, 412, 416, 419, 421, 453, 456, 457, 510, 511, 517, 561, 603, 624, 661, 663, 666, 675
Galerie du Cef, 41, 42, 43, 137, 282, 455
Grande vis, 47, 49
Petit palais, 34, 45, 46, 47, 50, 51, 53, 54
Paroisse de Saint-Pierre-le-Puellier, 26, 31, 32, 34, 37, 282, 328, 360, 408, 415, 661
Porte Auronoise, 26, 34, 177, 367, 604
Porte Gordaine, 26, 32, 367
Porte Neuve, 26, 367
Prisons, 32, 52
Rempart du IVe siècle, 25, 26, 27, 34, 49, 134, 282, 603
Sainte-Chapelle, 7, 8, 9, 10, 18, 19, 23, 24, 28, 33, 35, 36, 37, 40, 41, 42, 45, 46, 52, 53, 83, 90, 119, 121, 124, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 141, 142, 143, 146, 149, 153, 161, 166, 172, 175, 176, 179, 180, 250, 262, 267, 281, 282, 300, 304, 323, 334, 335, 337, 345, 379, 385, 390, 410, 412, 418, 419, 421, 422, 423, 424, 425, 429, 452, 457, 585, 602, 603, 637, 639, 662, 663, 665, 666
Caveau, 140
Incendie de 1693, 143
Mobilier liturgique, 139
Notre-Dame-la-Blanche, 130, 139
Tombeau de Jean de Berry, 140
Tour du trésor, 41, 138
Trésor, 119, 124
Saint-Fulgent, 34
Saint-Hippolyte, 34, 133, 414, 663
Tour de la Belle Agnès, 50
Tour Parceval, 28
Bouton Jean, payeur des oeuvres des châteaux de Nonette et d'Usson, 149, 214, 215, 232, 233, 508, 510, 511, 551, 570, 582, 627, 635, 636, 644, 672
Braban Philippe (de), payeur des oeuvres du roi, 247, 364
Brétigny, traité (de), 16, 22, 55, 73, 167, 184, 213, 281, 382
Breuil l'Abbesse, carrière (du), 68, 368

Breuil, carrière (du), 224, 230
Brunet Jean, huchier, 186, 192, 193, 202, 224, 353, 357, 397
Byardaise Marie (de la), seconde épouse de Jean de Dampmartin, 405, 432, 435, 436, 631

C

Caillou Jean, tailleur de pierre, lieutenant de Guy de Dampmartin, 67, 69, 70, 72, 171, 330, 338, 339, 349, 355, 507
Cambrai Jean (de), sculpteur, 36, 37, 141, 172, 173, 282, 315, 384, 399, 408, 424, 437, 560, 622, 637, 661
Cassetuille Jean, couvreur, 210, 608, 609, 611, 628, 645
Catherine de France, épouse de Jean de Montpensier, 24, 121, 128, 217, 561
Cellini Benvenuto, sculpteur, 250, 253
Chailltonne Guillemette, seconde épouse de Guy de Dampmartin, 606
Chalemaigne Gilles (de), payeur des oeuvres du château de Mehun-sur-Yèvre, 91, 176, 177, 289, 291, 294, 590, 624, 671
Chambre aux traits, 36, 67, 77, 103, 223, 226, 330, 350, 358, 359, 398, 577, 648
Champeaux Alfred (de), historien de l'art, 2
Chanac Bertrand (de), évêque de Bourges, 122
Chandos Jean, officier d'Edouard III à Poitiers, 184
Chanteloup, manoir (de), 242
Chardon Jean, payeur des oeuvres du port de Niort, 267, 289, 303, 508, 591, 636
Chardonchamp, carrière (de), 68, 70, 185, 197, 199, 202, 368
Charles Monseigneur, premier fils de Jean de Berry, 121, 122, 165
Charles V, roi de France, 5, 8, 16, 17, 18, 44, 55, 119, 121, 126, 140, 145, 221, 241, 249, 258, 270, 274, 276, 321, 323, 325, 327, 333, 364, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 390, 402, 418, 420, 422, 424, 438, 440, 625, 639, 649
Charles VI, roi de France, 5, 6, 8, 17, 24, 42, 78, 80, 113, 119, 131, 200, 223, 241, 244, 245, 248, 253, 254, 256, 260, 261, 263, 270, 280, 285, 297, 302, 311, 318, 320, 321, 322, 333, 341, 343, 363, 364, 374, 385, 407, 418, 424, 434, 495, 567, 582, 583, 593, 624, 626, 627, 639, 641, 649, 650, 659
Charles VII, roi de France, 7, 22, 32, 38, 43, 51, 84, 85, 90, 116, 134, 141, 160, 164, 175, 178, 210, 217, 237, 283, 345, 378, 413, 414, 434
Charles, duc de Bourbon, 152, 154, 256, 283, 420
Charly, carrière (de), 27, 49, 129, 327, 367, 549, 651
Chartres, 243
Chartres Jacques (de), maître des oeuvres de charpenterie du roi, 264, 342
Chartres Jacques (de), sculpteur, 129, 327, 380, 561
Chastel Etienne (du), receveur des aides au diocèse de Clermont, 91, 102, 215, 232, 317, 362, 557, 564, 570, 582, 636, 644, 672
Châtellerault, 56, 159, 183, 196, 368
Chéry Jean (de), maître de la Chambre aux deniers de Jean de Berry, 120, 631, 643
Chilebeau Perrin, tailleur de pierre, 150, 151, 584
Cino Bernardo (di), marchand, 384
Cirace Guillaume, huchier, 39, 65, 79, 193, 194, 197, 198, 202, 209, 225, 258, 259, 350, 355, 357, 358, 369, 377, 378, 384, 397, 651
Clément VII, pape d'Avignon, 122, 123, 131, 132, 262, 384
Clermont, 89, 91, 96, 97, 100, 101, 102, 120, 125, 129, 158, 214, 215, 217, 218, 294, 317, 319, 321, 332, 339, 340, 362, 380, 428, 474, 552, 553, 557, 564, 571, 590, 638, 641, 651, 670, 672
  Cathédrale, 102, 129, 147, 329, 339, 397, 425, 426, 427, 428
  Couvent des Cordeliers, 218
  Couvent des Jacobins, 283
  Hôtel ducal, 217, 549
Clisson Olivier (de), 321
Clouset Jean, maçon, 68, 200, 564, 650
Cœur Jacques, 3, 25, 27, 38, 43, 53, 85, 210, 408, 416, 610, 628
Colet Jacques *Voir* Chartres Jacques (de), sculpteur
Colombe Jean, enlumineur, 33, 135, 161, 415, 461
Combronde, 105, 573
Concressault, 24, 603
  Château, 7, 235, 237, 335, 429, 667
  Résidence de Drouet de Dampmartin, 335

Conflans, manoir (de), 124, 242, 246, 259, 260
Corau Jacques, receveur général du Poitou, 58, 275, 360
Coulombiers forêt (de), 67, 68, 190, 192, 194, 203, 208, 224, 225, 273, 354, 357, 359, 368, 377
Courtelet Jean, serrurier, 65, 170, 194, 274, 397, 410
Coustave Raymond, trésorier général de Jean de Berry, 90, 98, 100, 303, 326, 634, 636
Cramaud Simon (de), évêque de Poitiers, 120
Cueille (La), carrière (de), 68, 70, 73, 368

D

Dampmartin Drouet (de), général maître des œuvres du duc de Bourgogne puis de Jean de Berry, 1, 34, 77, 128, 134, 181, 196, 217, 236, 255, 265, 324, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 342, 362, 382, 394, 396, 398, 400, 401, 404, 405, 407, 408, 414, 418, 421, 425, 429, 433, 437, 442, 445, 507, 548, 549, 550, 554, 585, 587, 594, 598, 600, 602, 625, 636, 640, 646, 652, 662, 663, 664, 666, 673, 674, 683, 684, 685, 687
Dampmartin Guy (de), chanoine de Saint-Martin de Tours, fils de Guy de Dampmartin, 605
Dampmartin Guy (de), général maître des oeuvres de Jean de Berry, 1, 36, 37, 40, 47, 49, 50, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 74, 75, 76, 77, 78, 92, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 107, 108, 126, 128, 147, 148, 170, 172, 179, 187, 188, 189, 193, 194, 199, 203, 204, 208, 209, 213, 214, 215, 226, 273, 280, 281, 282, 287, 288, 301, 312, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 334, 338, 339, 342, 343, 347, 349, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 362, 376, 387, 394, 396, 397, 398, 400, 401, 402, 403, 404, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 421, 426, 427, 434, 436, 437, 438, 483, 507, 514, 532, 551, 553, 554, 555, 560, 577, 579, 580, 605, 606, 625, 631, 632, 648, 652, 661, 667, 677, 678, 681
Dampmartin Huguet (de), tailleur de pierre, fils de Jean de Dampmartin, 435, 436
Dampmartin Jean (de) dit l'aîné, maître d'œuvre des cathédrales du Mans puis de Tours, 1, 431, 432, 433, 435, 436
Dampmartin Jean (de) dit le jeune, maître es arts, 602
Dampmartin l'imagier (Drouet ?), 236
Daycon James, maçon, 613
Dée Richard, dit Richard le plombier, 171, 204, 274, 397, 399
Denions Jean, carrier, 230
Deschamps Guillaume, peintre, 168, 554
Dijon
  Chambre des comptes, 31
  Chartreuse de Champmol, 121, 131, 333, 334, 379, 381, 387, 388, 395, 423
  Palais, 333
Donne Jacquemart, maître d'oeuvre, 173, 380
Doudan, château (de), 2, 17, 18, 166, 182, 235, 238, 239, 243, 250, 251, 499, 622
Drecy Jean, carrier, 230
Dumoutet Jules, restaurateur des Monuments Historiques, 126, 130, 139, 140, 690
Durant Jean, charpentier, 620

E

Ecluse Nicolas (de l'), maître d'oeuvre de la cathédrale du Mans, 431, 433
Ecluse, château (de l'), 325, 333, 334, 687
Edouard III, roi d'Angleterre, 73, 81, 184, 270, 382
Effiat, 104
Embriachi Baldassare, marqueteur florentin, 119, 386
Estingeant Robert, sergent de Jean de Berry, 217
Etampes, 238, 240, 243
  Château, 2, 18, 238, 239, 243, 262, 499
  Comté, 17, 113, 235
Etampes Jean (d'), sommelier de corps puis conseiller de Jean de Berry, 36, 127, 132, 142, 224, 398, 408
Etampes Robinet (d'), garde des joyaux, 28, 251, 269

F

Fée Mélusine *Voir* Lusignan

Flamand Hennequin (le), tailleur de pierre, 66, 412
Fou Yves (du), capitaine du château de Lusignan, 211, 220, 313
Foucher Hugues, tailleur de pierre, lieutenant du général maître des oeuvres en Auvergne, 101, 102, 109, 111, 112, 114, 115, 137, 150, 151, 216, 258, 265, 284, 288, 301, 304, 306, 329, 335, 340, 341, 342, 362, 397, 428, 507, 515, 544, 571, 574, 575, 583, 584, 594, 600, 673
Fouchier Pierre, maître charpentier du roi, 207, 247, 255, 256, 343, 365
Fouchier Robert, maître des oeuvres de charpenterie du roi et de Jean de Berry, 66, 67, 100, 208, 224, 273, 301, 329, 336, 341, 342, 344, 351, 352, 353, 354, 355, 396, 397, 399, 507
Freredoux Olivier, maître d'oeuvre de la cathédrale de Tours, 432
Fribourg Brocard (de), tailleur de pierre, 48, 384, 518

G

Galargues, 232
Garreau Jean, carrier, 230
Gauchery Paul, architecte des Monuments Historiques, 2
Gençay, forterresse (de), 184, 221, 682
Genouilly, 19, 24, 181
Genouilly, hôtel (de), 83, 114, 179, 180, 181, 268, 283, 287, 290, 313, 318, 323, 336, 351, 376, 439, 587, 664
  Chaire, 181
  Chapelle Saint-Silvain, 180
Germolles, château (de), 196, 377, 381
Gervais Etienne, payeur des oeuvres du château et du palais de Poitiers, 12, 58, 75, 76, 78, 169, 170, 186, 188, 189, 191, 194, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 207, 209, 226, 288, 290, 291, 292, 293, 295, 296, 298, 313, 314, 316, 347, 348, 352, 355, 356, 358, 360, 367, 488, 508, 510, 511, 513, 514, 535, 536, 555, 558, 624, 654, 655, 656
Gessart Jean, tailleur de pierre, 81, 170
Giac Pierre (de), chancelier de Jean de Berry, 90, 167, 256, 257, 258, 259, 429, 637, 649
Gien, 17, 24, 141, 159, 235, 238, 242, 303, 322, 592, 644
  Château, 238
    Eglise Saint-Etienne, 238, 592
Gilles Largent, maître d'oeuvre, 173, 380
Giraut Jean, tailleur de pierre, 81, 192, 202, 350
Gouge Martin, évêque de Chartres puis de Clermont, chancelier de Jean de Berry, 115, 120, 176, 267, 362, 428, 430, 474, 579, 580, 591, 592, 623, 632
Graçay, 24, 30
  Baronnie, 179, 264, 267, 268, 279, 293, 294, 300, 312, 313, 516, 587, 664
  Tour de, 179, 219
Grange Jean (de la), conseiller du roi, 374
Grange-aux-Merciers, hôtel (de la), 182, 242, 258, 259, 376, 649
Guérart Jean, lieutenant du général maître des oeuvres puis maître d'oeuvre de Jean de Berry et de la ville de Paris, 48, 58, 66, 67, 68, 100, 177, 178, 181, 187, 200, 224, 225, 226, 229, 231, 273, 287, 301, 329, 330, 335, 336, 337, 338, 342, 344, 349, 351, 352, 353, 355, 359, 360, 365, 368, 383, 386, 396, 397, 399, 400, 401, 403, 405, 409, 410, 411, 412, 414, 507, 587, 589, 598, 602, 605, 651, 664, 678, 681
Guesclin Bertrand (du), 17, 184
Guibon Jean, maître des oeuvres du roi en Poitou, 86, 210, 220, 610, 611, 612, 613, 615, 616, 617, 628
Guobia Pierre, tailleur de pierre, 93, 97, 98, 106, 108, 109, 147, 328

H

Hanry, horloger de Jean de Berry, 274
Helbuterne Robert (de), maître d'oeuvre de Jean sans Peur, 178, 337, 365, 401
Henri (l'ancien), verrier, 202, 206, 351
Henri V, roi d'Angleterre et de France, 433
Heraudeau Jean, charpentier, 230
Hesdin Jacquemart (de), peintre, 189, 394, 409, 588, 644, 650
Hesdin, château (de), 173, 380

Huy Jean (de), tailleur de pierre, 48, 66, 67, 355, 384, 396, 397, 399, 409, 410, 411, 412, 661

I

Illande bois (d'), 39, 111, 192, 198, 205, 225, 258, 351, 357, 358, 361, 369, 377
Isabeau de Bavière, reine de France, 80, 263, 321
Issoudun, 554
  Tour, 219, 560

J

Jargeau, 134, 236, 334, 335, 398, 402, 404, 405, 408, 429, 430, 436, 437, 602, 603, 636, 637, 663, 666, 683, 684, 685, 686
Jarnac Etienne, maçon, 200
Jazeneuil, carrière (de), 224, 229, 230, 368
Jean le Bon, roi de France, père de Jean de Berry, 8, 99, 106, 159, 213, 379
Jean Robin, maître des oeuvrs du roi en Poitou, 61, 85, 210, 211, 618, 619, 628
Jean sans Peur, comte de Nevers puis duc de Bourgogne, 24, 37, 51, 164, 168, 238, 247, 257, 337, 379, 380, 383, 391, 401, 442
Jean, comte de Montpensier, deuxième fils de Jean de Berry, 17, 24, 80, 90, 121, 125, 128, 151, 165, 259, 265, 425
Jean, duc de Bourbon, 17, 90, 116
Jean, duc de Gérone, 335, 382, 386, 387, 394
Jeanne d'Armagnac, duchesse de Berry, première épouse de Jean de Berry, 24, 56, 58, 75, 121, 132, 165, 167, 179, 382, 386
Jeanne de Boulogne, duchesse de Berry, seconde épouse de Jean de Berry, 17, 56, 78, 80, 88, 90, 121, 132, 149, 165, 182, 233, 282, 318, 336, 484, 587
Jolis Hugues, tailleur de pierre, lieutenant du général maître des oeuvre à Riom, 102, 103, 148, 329, 339, 340, 362, 397, 412, 425, 507
Joudran Philippe, maçon, 199
Jozerand château (de), 94, 148, 154, 156, 468, 692
Juglar Pierre, maître d'oeuvre de la cathédrale de Clermont et du palais de Riom, 101, 102, 103, 147, 148, 287, 329, 339, 340, 362, 397, 411, 426, 427, 428, 507
Juvigny Colin (de), maçon, 150, 583

L

Lalement Pierre, verrier, 180
Languedoc, 6, 8, 18, 22, 24, 89, 100, 159, 167, 170, 186, 241, 271, 280, 305, 318, 322, 578, 604, 623, 638, 642, 644
Lannelier Etienne, peintre, 327, 548
Laon Jean (de), huchier, 114, 181
Launay Jean (de), sculpteur, 327
Lavarde Guillaume, carrier et tailleur de pierre, 41, 69, 73, 81, 82, 171, 195
Lazenay, carrière (de), 27, 49, 367
Liège Jean (de), sculpteur, 327
Limbourg fréres, 2, 161, 384, 392, 399, 401, 403, 408, 439, 442
Londres, 23, 271, 382, 383, 384, 640
  Palais de Westminster, 383
Louis d'Evreux, comte d'Etampes, 17, 132, 167, 173, 186, 187, 198, 228, 235
Louis de Blois, comte de Blois, premier époux de Marie de Berry, 24
Louis de France, duc d'Anjou, 17, 270, 274, 280, 321, 374, 379, 383, 423, 438
Louis de Guyenne, Dauphin de Viennois, 37, 338
Louis XI, roi de France, 22, 38, 43, 53, 85, 135, 175, 210, 211, 217, 220
Louis, duc d'Orléans, 121, 182, 240, 257, 263, 322, 337, 343, 374, 377, 390, 424, 442, 623, 682
Louis, duc de Bourbon, 122, 167, 389, 392
Loyson Robert, payeur des oeuvres du palais de Riom, 97, 289, 508
Lunel, 150, 232
Lusignan, 220
  Bastide, 221, 343
  Château, 9, 55, 83, 192, 201, 220, 222, 223, 224, 229, 290, 291, 293, 305, 307, 312, 335, 336, 343, 355, 368, 376, 377, 491, 510, 511, 513, 536, 555, 624, 630, 648, 652
    Corps de logis, 223
    Tour d'Etampes, 201
    Tour d'Etampes, 228, 230
    Tour Mélusine, 231
    Tour Poitevine, 230

Tour Trompe, 221
Fée Mélusine, 55, 223
Jardins, 231
Parc, 226
Portail de l'Echelle, 230

M

Macé Jean, maître des oeuvres de charpenterie de Jean de Berry, 77, 203, 221, 343, 344, 350, 507, 578, 682
Magne Lucien, inspecteur des Monuments Historiques, 2
Maillezais, évêque (de), 266
Malesec Guy (de), évêque de Poitiers, 120
Mans (Le)
Cathédrale, 1, 405, 430, 432, 685, 687
Transept nord, 431
Manuel Paléologue, empereur Byzantin, 24, 37, 250
Marcoussis, château et couvent des Célestins, 239, 374
Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne, 381
Marie d'Anjou, reine de France, 178, 217
Marie de Berry, duchesse de Bourbon, deuxième fille de Jean de Berry, 24, 90, 116, 165, 167, 234, 250
Maringues, foires (de), 110, 377
Marsat, 108
Martreuil Ithier (de), évêque de Poitiers, 120
Marville Jean (de), sculpteur, 140, 334
Masle Jean (le), évêque de Maillezais, 120
Mayence Claus (de), tailleur de pierre, 48, 100, 101, 103, 106, 107, 329, 384, 397, 409, 410, 411, 412, 425, 562
Mehun-sur-Yèvre, 19, 21, 22, 24, 25, 165, 182, 437
Château, 9, 24, 25, 26, 35, 65, 67, 74, 78, 91, 139, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 165, 166, 168, 173, 174, 176, 178, 179, 180, 182, 188, 193, 194, 207, 213, 216, 232, 250, 271, 279, 281, 283, 287, 290, 291, 305, 317, 319, 328, 336, 338, 344, 378, 380, 387, 390, 394, 410, 412, 416, 418, 438, 439, 508, 510, 511, 513, 590, 603, 624, 652, 658, 660, 663, 667, 671
Chambre à parer, 554
Chapelle, 153, 171, 196, 560
Horloge, 268
Hôtel de Bon Repos, 176, 344
Librairie, 166
Chaussée de l'Etang (la), 177
Collégiale, 174, 176, 289
Faubourg de Gandebert, 177
Fortifications, 159
Mende, cathédrale (de), 339, 426, 428
Merlin Pierre, horloger du roi, du duc d'Anjou puis de Jean de Berry, 274, 275, 384, 397, 680, 681
Meschin Huguenin, payeur des oeuvres du palais de Bourges et du château de Mehun-sur-Yèvre, 35, 36, 47, 68, 169, 171, 290, 291, 295, 300, 330, 508, 510, 624, 661
Metz Jean (de), maçon, valet de Guy de Dampmartin, 553
Mignot Jean, tailleur de pierre, 48, 49, 410, 413
Milan, cathédrale (de), 382
Monnant Henri, sculpteur, 206, 351
Montaigu Gérard (de), évêque de Poitiers, 120
Montaigu Jean (de), maître de l'Hôtel du roi, 6, 43, 239, 256, 257, 321, 338, 374
Montargis, 242
Montenoyson Robert (de), maître des oeuvres de charpenterie, 178, 344, 507
Montespedon Evrard (de), conseiller de Jean de Berry, 132, 142
Montferrand, 89, 91
Montpensier, 21, 90, 167
Comté, 90, 96, 152, 341, 600, 631
Montpeyroux, 106, 366
Montreuil-Bonin, 68, 203, 368
Moreau Jean, charpentier, 67, 359
Morogues, église (de), 141
Moulins, palais ducal, 261
Mozac, 104, 106, 107, 108, 366, 672

N

Nantes, cathédrale (de), 1, 402, 435
Nemours, 242
Nevers Girart (de), tailleur de pierre, 225
Nevers Guillaume (de), couvreur, 204, 350

Nevers Jean (de), couveur, 48, 350, 369
Niort, 266, 273
Horloge, 270
Port, 264, 265, 591
Noces Barthélemy (de), lieutenant du trésorier général, 96, 177, 214, 297, 298, 306, 319, 320, 323, 516, 550, 670
Nonette, 214
Château, 3, 9, 16, 83, 89, 91, 92, 96, 102, 103, 129, 145, 149, 169, 212, 213, 214, 215, 216, 232, 233, 239, 268, 279, 280, 301, 306, 317, 319, 328, 329, 335, 341, 362, 366, 388, 400, 425, 426, 465, 474, 475, 516, 550, 557, 564, 570, 582, 633, 635, 636, 644, 667, 672, 673
Horloge, 268
Nouviau Jean (de), maçon, valet de Guy de Dampmartin, 553
Nuilley Jacques (de), lieutenant de Drouet de Dampmartin en Bourgogne, 333, 334

O

Orléans, 236
Collégiale Saint-Aignan, 139, 415
Orléans Jean (d'), peintre, 42, 128, 140, 172, 315, 399, 401, 409, 548, 625, 643
Osmont Jean, fondeur de cloche, 273, 357, 384

P

Papin Jean, maître d'oeuvre de la cathédrale de Tours, 435
Paris, 24, 56, 183
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, 243
Bastille (La), 29, 80, 245, 321, 364, 373, 556
Chambre des comptes, 30, 293, 298, 299, 302, 363, 622, 638, 642, 650, 661
Chartreuse Notre-Dame-de-Vauvert-les-Paris, 123
Couvent des Grands-Augustins, 245, 246
Eglise des Célestins, 121, 364, 373, 384
Eglise Saint-Honoré, 254
Hôtel d'Artois, 378, 390
Hôtel de Bohème, 31
Hôtel de Giac, 43, 242, 256, 257, 651
Hôtel de la Reine Blanche *Voir* Paris:Hôtel de la rue de la Tixeranderie
Hôtel de la rue de la Tixeranderie, 255
Hôtel de la rue de l'Echelle du Temple, 207, 255, 256, 332, 554
Hôtel de Navarre (bourg de Saint-Germain-des-prés), 252, 657, 659
Hôtel de Nesle, 83, 125, 182, 228, 239, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 253, 254, 257, 259, 263, 280, 283, 298, 306, 337, 343, 347, 363, 364, 376, 390, 404, 414, 556, 567, 581, 582, 584, 625, 635, 637, 639, 644, 649, 650, 657, 659
Adduction d'eau, 248, 567
Bibliothèque, 251
Chapelle, 251
Galeries, 248
Grande cuisine, 252
Grande Salle, 253
Horloge, 251, 268
Jardins, 251
Murs, 250
Porte de Nesle, 244, 249, 254, 496
Séjour de Nesle, 246, 247, 252, 494, 496, 649, 657
Hôtel de Nevers, 249, 254, 495
Hôtel de Saint-Pol, 240, 249, 255, 257, 270, 364, 373, 375, 390
Hôtel de Savoie et petit hôtel de Savoie *Voir* Paris:Hôtel de la rue de l'Echelle du Temple
Hôtel de Soissons, 243
Hôtel d'Hugues des Royaux, 254, 624
Hôtel du Porc-Epic *Voir* Paris:Hôtel de Giac
Hôtels des Tournelles, 242, 245, 256, 635, 639, 646
Louvre (Le), 3, 44, 47, 50, 80, 119, 127, 161, 174, 240, 242, 243, 244, 245, 270, 297, 323, 327, 331, 332, 364, 372, 373, 374, 375, 386, 390, 402, 410, 457, 556, 593, 665
Palais de la Cité, 38, 41, 42, 44, 119, 137, 240, 242, 243, 246, 270, 276, 364, 373, 375, 377, 379, 383
Horloge, 274, 276
Paroissiale de Saint-André-des-Arts, 125, 243
Petite Seine (La), 246

Porte de Bucci, 249
Remparts, 247
Sainte-Chapelle, 66, 124, 132, 139, 341
Saint-Germain-des-prés, bourg (de), 243, 246, 252
Saint-Germain-des-Près, religieux (de), 245
Patrin Guillaume, maçon, 81, 188, 199, 349, 532, 579
Penevairre Lionel (de), capitaine de Lusignan, 220
Penon Guillaume, carrier, 230
Philippe Auguste, roi de France, 25, 26, 27, 89, 243, 246
Philippe le Bel, roi de France, 16, 58, 62, 73
Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 9, 24, 31, 37, 90, 123, 124, 131, 132, 140, 164, 167, 168, 173, 176, 178, 182, 214, 216, 218, 240, 241, 242, 244, 245, 257, 258, 259, 260, 264, 270, 277, 333, 334, 374, 378, 379, 380, 381, 384, 386, 387, 390, 391, 392, 396, 400, 401, 402, 423, 438, 646
Philippe VI de Valois, roi de France, 159, 255
Pierrefonds, château (de), 261
Pisan Christine (de), 5, 276, 392
Pithiviers, 243
Poissy, prieuré Saint-Louis, 119, 386
Poitiers, 3, 13, 14, 32, 39, 55, 56, 57, 58, 64, 74, 76, 79, 80, 81, 82, 125, 145, 182, 183, 184, 185, 189, 190, 199, 208, 210, 224, 264, 265, 272, 274, 275, 297, 301, 336, 344, 358, 368, 378, 403, 409, 410, 441, 478, 555, 556, 558, 559, 565, 588, 589, 607, 679, 680, 682
Abbaye Saint-Jean de Montierneuf, 64, 68, 183, 189, 200, 205, 206, 359, 409, 487, 679
Boivre (La), 183, 208, 489
Cathédrale, 122, 125
Château, 12, 39, 41, 58, 65, 67, 79, 83, 85, 118, 162, 165, 168, 171, 182, 183, 185, 189, 193, 194, 196, 197, 198, 199, 204, 209, 210, 211, 224, 226, 228, 279, 283, 288, 304, 305, 326, 329, 335, 336, 338, 349, 357, 369, 377, 378, 394, 404, 407, 410, 439, 487, 510, 513, 514, 519, 547, 555, 588, 608, 610, 615, 618, 619, 627, 628, 637, 645, 682
Bateau, 65, 68, 188, 193, 208, 209, 225, 283, 342, 350, 352, 353, 354, 356, 377, 439, 511, 558
Beau Repos, 207
Chapelle Saint-Nicolas, 118, 195
Galeries, 202
Galetas, 201
Jardins, 207
Pavillon d'entrée, 205
Tour d'Etampes, 201
Tours, 199
Clain (Le), 183, 189, 190, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 203, 204, 208, 224, 344, 349, 350, 365, 368, 489
Couvent des Cordeliers, 57, 58, 60, 65, 67, 69, 77, 81, 124, 186, 218, 225, 283, 338, 350, 353, 358, 437, 479
Couvent des Jacobins, 34, 58, 67, 69, 71, 76, 77, 124, 330, 331, 350, 358, 359, 368, 398, 479, 578, 579, 580, 605, 606, 678
Eglise Saint-Hilaire-le-Grand, 63, 75, 120
Fossé-Le-Roi, 57, 58, 598
Gros Horloge, 76, 199, 203, 204, 223, 269, 270, 271, 272, 273, 275, 276, 277, 280, 282, 288, 301, 330, 336, 342, 344, 357, 358, 410, 490, 514, 586, 589, 680, 681
Hôtel de Vivonne, atelier de Jean de Valence, 65, 78, 81, 122, 198, 262, 360, 387, 407, 410, 479
Palais ducal, 2, 3, 9, 18, 36, 39, 40, 55, 56, 57, 58, 59, 61, 62, 63, 64, 73, 74, 75, 77, 78, 80, 82, 84, 85, 93, 189, 223, 277, 279, 282, 283, 290, 291, 296, 304, 330, 331, 383, 387, 398, 407, 419, 421, 436, 478, 480, 508, 577, 607, 613, 615, 616, 624, 628, 635, 648, 654, 658, 677, 679
Chapelle, 59, 62
Grande salle, 379
Grande salle Plantagenêt, 62, 74
Pignon sud, 73, 76, 87
Tour Maubergeon, 55, 56, 57, 60, 61, 63, 65, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 170, 171, 187, 188, 189, 222, 225, 261, 281, 282, 283, 314, 329, 330, 339, 349, 350,

352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 367, 368, 375, 378, 394, 407, 410, 412, 420, 421, 478, 481, 482, 484, 485, 486, 526, 558, 641, 677, 679
Paroisse Notre-Dame-la-Grande, 605
Paroisse Saint-Didier, 57, 58, 86, 87, 336, 360, 599, 615, 678
Porte de Rochereuil, 185
Porte Le Comte, 57
Porte Saint-Ladre, 70, 183, 185, 188, 190, 191, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 211, 349, 590, 680, 681
Rempart de l'Antiquité tardive, 57, 59
Remparts du Moyen Age, 183, 264
Poitou, comté (de), 16, 17, 22, 23, 55, 56, 64, 85, 91, 220, 221, 222, 265, 321, 346, 477
Poussart Henri, charpentier, 350, 353
Prestre Jean (le), couvreur, 39, 561

R

Rabiner Jean, couvreur, 192, 194, 196, 202, 350, 368
Riom, 89, 214, 232, 275
Chapelle palatine (Sainte-Chapelle), 7, 92, 94, 103, 108, 116, 145, 147, 149, 151, 152, 153, 154, 157, 212, 305, 413, 423, 429, 667, 668, 669
Palais ducal, 3, 10, 19, 39, 40, 47, 50, 66, 83, 89, 90, 92, 94, 96, 98, 102, 105, 110, 113, 115, 116, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 208, 215, 218, 225, 279, 280, 281, 282, 283, 289, 291, 300, 305, 308, 317, 325, 328, 329, 335, 339, 340, 341, 362, 366, 388, 394, 407, 412, 413, 418, 420, 421, 425, 439, 510, 511, 512, 541, 552, 557, 564, 570, 583, 584, 623, 628, 636, 637, 649, 653, 668, 670, 671, 672, 673, 674
Galerie, 113
Jardins, 112
Tour Bonan, 89, 91, 92, 116, 117, 147, 466, 628
Vis, 93
Rempart, 92
Tour Goyon, 95
Rivière Bureau (de la), 321, 374
Rochelle (La), 17, 225, 273, 369, 377
Rochereuil Colas (de), charpentier, 209, 350, 353, 354
Rodier Mathurin, maître d'oeuvre de la cathédrale de Nantes, 435
Roucy Guillaume (de), fondeur de cloche, 586
Rouvres, château, 270
Rouvres, château (de), 333, 334, 402

S

Saint-Denis, basilique (de), 121, 125
Saint-Flour, horloge (de), 270
Saint-Marcel, faubourg (de), 242, 263
Hôtel du Val-la-Reine, 263
Maison de Jeanne de Dormans, veuve du seigneur de Paillart, 263, 649
Maison de Miles de Dormans, évêque de Beauvais, 263, 649
Saint-Pourçain, 21
Saint-Romain Jean (de), sculpteur, 327
Salle-le-Roy (La), 24, 561
Saumur, château (de), 3
Saussart Thévenin, tailleur de pierre, 226
Savignon Jean (de), payeur des oeuvres du palais de Riom, 66, 97, 98, 99, 102, 104, 105, 108, 111, 112, 113, 114, 149, 169, 215, 225, 288, 290, 291, 293, 306, 308, 311, 312, 347, 362, 399, 413, 508, 510, 511, 512, 552, 557, 571, 623, 627, 634, 637, 653, 654, 672, 673, 674, 675
Seine (La), 242, 243, 246, 248, 249, 252, 254, 258, 259, 260
Selles-sur-Cher, 159
Sèvre (La), 266, 365, 369
Sèvre Niortaise (La), 266
Simon Dubois, maçon, 334
Sluter Claus, sculpteur, 3, 90, 140, 161, 173, 257, 334, 380, 381, 387, 562, 650, 663
Souvigny, prieurale (de), 121, 122, 423
Spifame Barthélemy, marchand, 384

T

Temple Raymond (Du), maître des oeuvres de maçonnerie du roi, 264, 306, 325, 331, 333, 342, 411, 418, 422, 424, 433, 438, 649

Tours, cathédrale (de), 1, 433, 434, 435, 436, 686, 688

Tranchant Robin, charpentier, 205, 207, 350

U

Usson, 90, 232

Château, 3, 17, 90, 92, 115, 149, 215, 232, 233, 234, 280, 290, 303, 305, 313, 362, 365, 366, 425, 476, 508, 510, 511, 544, 557, 570, 627, 635

V

Valence (Espagne), 335

Valence Jean (de), tuilier espagnol, 65, 78, 79, 163, 170, 262, 355, 357, 360, 387, 397, 407, 410

Vallet Jean, receveur de Berry, 292

Vaubreçay Jean (de), payeur des oeuvres du roi, 245, 364, 556, 637

Verrier Pierre (le), verrier, 216, 319, 343, 549, 652

Vien Simon (de), charpentier, 190, 200, 203, 206, 350, 353, 359

Vierzon, 24, 159, 165, 167, 179, 182, 660

Hôtel de Bellefiole, 182

Villars Colin (de), maître des oeuvres de charpenterie, 216, 319, 343, 507, 549, 550, 652

Vincennes

Bois, 240, 242, 259

Château, 246, 248, 258, 261, 375, 377, 390

Sainte-Chapelle, 137, 284, 306, 342, 379, 418, 424, 433, 440

Viry-Châtillon, hôtel (de), 242

Volvic, 94, 97, 103, 104, 107, 108, 109, 110, 113, 149, 328, 361, 367, 428, 572, 573, 575, 576, 577

Vonne (La), 220, 224, 229, 368

Vrillière Phélippeaux (dela), archvêque de Bourges, 174

W

Werve Claus (de), sculpteur, 140

Wissembourg Jean (de), horloger de Jean de Berry, 271, 274

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION....1

Jean de Berry (1340-1416), débat autour du personnage....2

La maîtrise d'ouvrage de Jean de Berry....9

La question du traitement des sources comptables....11

Abréviations, dates et unités utilisées....13

PREMIERE PARTIE : LE CORPUS MONUMENTAL....16

A. Représenter et gouverner : rénovations des anciens palais....22

1. Le complexe palatial de Bourges....22

a) Le maître d'ouvrage dans sa capitale....22

b) Appropriation de l'ancienne cité....25

c) La Grosse Tour de Bourges....27

d) La tour de la Chambre des comptes....30

e) Le palais ducal de Bourges....33

Repères topographiques et chronologiques....33

La grande salle : « une des plus belles salles du Royaume »....37

La « galerie du Cerf »....41

Les salles d'apparat et la grande vis....44

Le « petit palais » (espaces résidentiels)....50

Destinée du palais de Jean de Berry....51

2. Le palais de Poitiers....55

a) Jean de Berry et le comté de Poitou (1372-1416)....55

b) Le palais de Poitiers : aspects topographiques et historiques (Haut Moyen Age – XIVe siècle)....56

c) Le palais de Jean de Berry....62

Les parties conservées par le duc de Berry....62

La rénovation de la tour Maubergeon et de la salle de retrait (1384 - après 1388)....63

La reprise de la grande salle, chef d'œuvre de l'architecture gothique, 1387....73

Quelques indices relatifs à la décoration intérieure....77

Un programme iconographique singulier....79

Hypothèse autour d'une construction inachevée....82

d) Du parlement de Charles VII au palais de Justice moderne....84

3. Le palais de Riom....89

a) Le palais du duc de Berry à Riom....92

b) Historique du chantier (1376 – 1403)....96

Le lancement probable du chantier (Pâques 1376)....96
Une conjoncture difficile, 1379-1384....98
Le chantier 1384-1389....100
Le lancement d'une nouvelle campagne, avril 1384....100
Historique du chantier d'après la comptabilité de Jean de Savignon....104
Les nouveaux aménagement des chambres privées, 1393-1394....113
c) Le palais de Riom après Jean de Berry....116

B. Honorer et fonder une dynastie....118

1. Un prince dévot....118
2. Hésitations pour une sépulture....121
3. La chapelle Notre-Dame dans la cathédrale de Bourges....125
4. Les Saintes-Chapelles....131
a) La Sainte-Chapelle du palais de Bourges....131
Ad instar capelle regie Parisiensis....131
Une entreprise double : la construction et la réunion du temporel....133
Description de l'architecture....135
Description du mobilier....139
Historique ultérieur du monument (1405-1756)....141
b) La Sainte-Chapelle du palais de Riom....145
Chapelle palatine ou Sainte-Chapelle ?....145
Les chantiers de la chapelle du palais de Riom....147
Un parcellaire contraignant....147
Les remaniements de l'ancienne chapelle d'Alphonse de Poitiers (1384-1389) 147
La reconstruction de la chapelle du palais de Jean de Berry (1394-1403)....149
Description du monument....152
La chapelle du palais jusqu'au XIXe siècle....154

C. Résider, se déplacer, se défendre, être auprès du roi : châteaux, places fortes, manoirs, hôtels urbains, résidences parisiennes....158

1. Les résidences de la famille ducale....158
a) Le château de Mehun-sur-Yèvre....158
Mehun-sur-Yèvre et le château....159
Le château....160
Une résidence particulière....165
Une résidence pour la famille ducale....165
Une des plus belles librairies du royaume....166
Les grands événements du principat....167
Chronologie du chantier....168
La transformation des espaces résidentiels (1379-1387)....169
La décoration du château et la chapelle castrale (1390-1393)....171

L'hôtel de Bon Repos et les jardins (avant 1403- avant 1413) 176
b) L'hôtel de Genouilly (duché de Berry) 179
c) Le château de Poitiers 182
La ville, le château et le duc de Berry 183
Le système défensif de la ville de Poitiers 183
Les séjours de Jean de Berry au château de Poitiers 185
Novembre 1382, la transformation du vieux château 186
Hiver 1384-1385, de nouvelles ambitions 186
Un prince dans son château (1387-1391), et la fin des travaux. 188
Le château en chantier 189
De la forteresse au château de plaisance 190
Le corps de logis 190
Les chambres neuves : la chambre de retrait et la chambre à parer 191
La nouvelle grande salle 193
La chapelle et l'oratoire 195
Les chambres basses 198
Les tours 199
Les galetas et les galeries 201
Le grand et le petit Galetas 201
Les galeries 202
Le pavillon d'entrée 205
Les dépendances et les jardins 207
Le château après le duc de Berry 209
d) Le château de Nonette 212
La première grande entreprise de Jean de Berry (1374 ; 1384 -1388 ; 1393) 212
e) Les résidences urbaines de l'apanage 216
L'hôtel de l'archevêque de Bourges 216
L'hôtel du duc à Clermont 217
2. Les places fortes 219
a) Le château de Lusignan (Poitou) 220
Permanence de la fonction défensive 220
Une bâtisse entretenue par les militaires 220
Une place importante pour Jean de Berry 221
Les chantiers de Jean de Berry 223
La transformation du corps de logis (1383-aprés 1386) 223
La seconde campagne, la tour d'Etampes (1396-aprés 1403) 226
b) Le château d'Usson (duché d'Auvergne) 232
Le château d'Usson (déc. 1388 – mai 1389) 232
c) Les places fortes de la route de Paris 235
Le château de Concressault (duché de Berry) 235

Les châteaux de Gien, Dourdan et d'Etampes....238
3. Les résidences du duc de Berry à Paris et en région parisienne....240
a) Jean de Berry et Paris....241
b) Situation topographique des résidences parisiennes de Jean de Berry....242
Les hôtels de Jean de Berry à Paris....243
L'hôtel de Nesle et le Bourg de Saint-Germain....243
L'Hôtel d'Hugues des Royaux....254
L'hôtel de la rue de la Tixeranderie dit « hôtel de la Reine Blanche »....255
L'hôtel de la rue de l'Echelle du Temple....255
L'hôtel des Tournelles et l'hôtel de Giac....256
Les résidences champêtres proches de Paris....258
L'hôtel de la Grange-aux-Merciers....258
L'hôtel de Bicêtre, place forte ou résidence champêtre ?....260
Le faubourg Saint-Marcel....263

D. Equiper et entretenir....264
1. La fortification urbaine....264
2. Le port de Niort....265
3. Le domaine de Graçay....267
4. Les horloges urbaines....268

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE....279

DEUXIÈME PARTIE : la conduite des ouvrages à la lumière des sources comptables....284

A. Les sources comptables....287
1. Les documents produits en cours de chantier....287
2. Les comptes du payeurs des oeuvres....288
a) Ecriture des comptes d'œuvres....289
b) Reddition, jugements des comptes et archivage....292
3. Reconstitution d'une comptabilité lacunaire....296
a) Dispersion des pièces....298
b) Méthodologie et recherche de nouveaux documents....302
c) L'apport de la codicologie : la reconstitution des comptes des payeurs des œuvres....305
Disparition de comptes....306
Disparition de feuillets : étude de la comptabilité de Riom....307
4. Analyse critique....312
a) Procédures suivies par le payeur des œuvres....312
b) Les comptes de construction sont-ils des documents fiables ?....314

B. Les moyens de la construction....317
1. Les moyens financiers....317

2. Mise en place d'une administration spécialisée 322
a) Les maîtres d'œuvre : encadrement technique des chantiers 324
Les généraux maîtres des œuvres et leurs lieutenants 324
Guy de Dampmartin (mort en 1404)....326
Drouet de Dampmartin (mort en février 1413)....331
Les lieutenants du général maître des œuvres....335
Jean Guérart 335
Jean Caillou....338
Pierre Juglar 339
Hugues Jolis....339
Hugues Foucher 340
Les maîtres d'œuvre de charpenterie 341
Robert Fouchier 341
Colin de Villars....343
Jean Macé (1372 - mort en 1417) 343
Robert de Montenoison (1403-1406) et Guillaume de Marcilly (1412) 344

C. Organisation des chantiers à travers les sources comptables 346

1. Conduites des travaux, gestion du personnel et financements des ouvrages....346
a) Les chantiers de Poitiers....348
Conduite des travaux 348
Marchés 348
Régie....351
Financement des travaux 360
b) Les chantiers auvergnats 361
c) Le chantier de l'hôtel de Nesle....363
2. Le transport terrestre : le principal poste de dépense 365

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE....370

TROISIEME PARTIE : un prince impliqué dans la construction. Mise en perspective. 373

A. Le maître d'ouvrage et son temps : modèles et échanges....373

1. Le milieu des cours royale et princières....373
a) La maîtrise d'ouvrage dans l'entourage royal 373
b) Des réseaux de chantiers 380
2. Le maître d'ouvrage et le « Gothique international » 382

B. Le mécène....389

1. Un prince éclairé....389
a) La bibliothèque de Jean de Berry....389
b) Les goûts artistiques de Jean de Berry 392

2. Un protecteur des artistes 395
a) Rémunération 396
b) Ascension sociale 401

C. Bourges, centre artistique 407
1. Les premières grandes expériences architecturales du principat 407
2. Des artistes en résidence 407
3. Diffusion des expériences berrichonnes 409
4. Bourges après Jean de Berry 413

D. Les frères Dampmartin et l'architecture flamboyante 417
1. La coexistence de deux tendances 418
2. Les commandes de Jean de Berry 422
3. Jean de Dampmartin (avant 1392 – avant 1469) : prolongation d'un style original jusqu'au milieu du XVe siècle 429
a) Le chantier du transept nord de la cathédrale du Mans (1421-1426) 430
b) Le chantier de la cathédrale de Tours 433

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE 437

CONCLUSION GENERALE 440

ANNEXE I : DOCUMENTS ICONOGRAPHIQUES 443

A. Généralités 443

B. Le duché de Berry 448
1. Bourges 449
2. Mehun-sur-Yèvre 460
3. Concressault 462

C. Le duché d'Auvergne 464
1. Riom 465
2. Clermont 474
3. Nonette 474
4. Usson 476

D. Le comté de Poitou 477
1. Le palais de Poitiers et la tour Maubergeon 478
2. Le château de Poitiers 487
3. Le Gros Horloge de Poitiers 490
4. Le château de Lusignan 491

E. Paris et la région parisienne 492
1. L'hôtel de Nesle 494
2. L'hôtel de Bicêtre 497

3. Les châteaux d'Etampes et de Dourdan 499

ANNEXE II : TABLEAUX ET GRAPHIQUES 500

A. Les déplacements de Jean de Berry (d'après l'itinéraire de Françoise Lehoux) . 500

B. L'administration des œuvres 506

1. Les chantiers et les hommes 506
2. La comptabilité de chantier 509
3. La gestion des chantiers 516
   a) Les chantiers et les finances ducales 516
   b) Le chantier du palais de Bourges 517
   c) Le chantier du palais et du château de Poitiers 519
      Les recettes 519
      La régie (dépenses hebdomadaires) 521
      Les Marchés 532
      Les résultats comptables 535
   d) Le chantier du château de Lusignan 536
   e) Le chantier du palais Riom 538
      Le château d'Usson 544
   f) L'entretien du domaine 545

ANNEXE III : PIECES JUSTIFICATIVES 546

ANNEXE IV : LES SOURCES MANUSCRITES 621

A. Dépôts nationaux 621

1. Bibliothèque nationale de France 621
   a) Fonds français 622
   b) Nouvelles Acquisitions françaises 639
   c) Nouvelles Acquisitions Latines 643
   d) Collection Clairambault 643
   e) Archives du Cogner ou Collection Chapée 644
   f) Collections Provinces (Bourgogne) 645
   g) Catalogues d'anciennes collections et catalogues de ventes 646
      Collection Joursanvault 646
      Catalogues de ventes publiques 646
2. Archives nationales 648
   a) Trésor des chartes (série J et JJ) 648
      Cartons (série J) 648
      Registres (série JJ) 650
   b) Monuments Historiques (K et KK) 650
      Cartons (série K) 650

Registres (série KK) 651
c) Monuments ecclésiastiques (séries L et LL) 657
d) Papiers domaniaux séquestrés des princes du sang (série R) 658
e) Biens des établissements religieux (série S) 658

C. Dépôts départementaux et municipaux 660

1. Archives départementales du Cher 660
a) Administration provinciale (série C) 660
b) Clergé séculier (série G) 661
c) Documents entrés par voie extraordinaire - Dons et achats (série J) 665
d) Fonds divers - Dons et acquisitions (série F) 667
2. Archives départementales du Puy-de-Dôme 668
a) Cours et justice (Série B) 668
b) Administrations provinciales (Série C). 669
c) Sous série 5 C (fonds du Tiers Etat de Basse Auvergne, 1315-1672). 670
d) Clergé séculier (série G) 671
e) Clergé régulier (série H) 672
f) Fonds divers - Dons et acquisitions (série F) 672
3. Archives municipales de Montferrand (conservées aux Archives départementales du Puy-de-Dôme) 672
a) Finances et contributions (série CC) 673
4. Archives municipales d'Aigueperse (ancien fonds conservé aux Archives départementales du Puy-de-Dôme) 673
5. Archives municipales de Riom 674
a) Justice et police (série FF) 674
6. Bibliothèque municipale de Saint-Etienne 674
7. Archives départementales de la Vienne 676
a) Cours et juridictions (série B) 677
b) Administration provinciale (série C) 677
c) Clergé séculier (série G) 678
d) Clergé régulier (série H) 679
e) Papiers d'érudits entrés aux Archives départementales avant 1915, XIVe – XXe siècles (série F) 679
8. Archives municipales de Poitiers 679
a) Pièces et cartons 680
b) Manuscrits 682
9. Archives notariales de Jargeau conservées aux Archives départementales du Loiret 683
a) Minutes non versées 683
b) Minutes versées aux Archives départementales du Loiret 684
10. Archives départementales de la Sarthe 687
a) Clergé séculier (série G) 687

11. Archives départementales d'Indre et Loire 688
a) Clergé séculier (série G)....688
12. Archives municipales de Tours....688
a) Administration communale (série BB)....688
D. Archives modernes (postérieures à 1790) 689
E. Sources manuscrites éditées....693
BIBLIOGRAPHIE 695
INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX....723
TABLE DES MATIERES....734
TABLES DES CARTES....742
TABLES DES FIGURES....743
TABLES DES GRAPHIQUES....749
TABLES DES PLANS....750
TABLES DES TABLEAUX....751
TABLES DES TEXTES (PIECES JUSTIFICATIVES)....754

TABLES DES CARTES

Carte 1. L'apanage de Jean de Berry (Autrand Françoise, *Jean de Berry*, Paris, Fayard, 2000).....444
Carte 2. Les principales résidences de Jean de Berry.....444
Carte 3. Les chantiers de Guy et de Drouet de Dampmartin.....445
Carte 4. Les chantiers Jean de Dampmartin. 446
Carte 5. Le duché de Berry (Lacour René, *Le gouvernement de l'apanage de Jean duc de Berry, 1360-1416*, Paris, Les Presses Modernes, 1932). 448
Carte 6. Duché de Berry, provenances des matériaux, ill. T. Rapin d'après les comptes de construction. 449
Carte 7. Bourges, Jean de Berry, le maître d'ouvrage dans sa capitale, ill. T. Rapin d'après le plan de Nicolas de Fer, 1705.....450

Carte 8. Mehun-sur-Yèvre, plan des fortifications de la ville d'après Jules Jouvellier, « Mémoire sur la topographie générale… », 1910. 460
Carte 9. Le duché d'Auvergne (René Lacour, *op. cit.*).....464
Carte 10. Riom à la fin du Moyen Age (Josiane Teyssot, Riom *capitale et bonne ville d'Auvergne, 1212-1557*, Nonette, Créer, 1999). 465
Carte 11. Duché d'Auvergne, provenance des matériaux, ill. T. Rapin d'après les comptes de construction. 466
Carte 12. Le comté de Poitou (René Lacour, *op. cit.*). 477
Carte 13. Comté de Poitou, provenances des matériaux, ill. T. Rapin d'après les comptes de construction. 478
Carte 14. Poitiers, la ville du Haut Moyen Age (à gauche) aux XIIIe et XIVe siècles (à droite). ill. Favreau Robert, *La ville de Poitiers à la fin du Moyen Age : une capitale régionale*, Poitiers, *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e série, t. XIV et XV, 1977-1978.....478
Carte 15. Poitiers, plan de situation du palais (en orange), des ateliers des Cordeliers et de Jacobins (en violet) et l'hôtel de Vivonne (en marron). ill. T. Rapin d'après le plan dit *des Echevins* (le haut est orienté au sud). 479
Carte 16. Poitiers, plan de situation du château (en orange) et de l'atelier situé dans l'abbaye de Montierneuf, ill. T. Rapin d'après le plan dit *des Echevins* (le haut est orienté au sud). 487
Carte 17. Les résidences de Jean de Berry aux environs de Paris, ill. T. Rapin.....492
Carte 18. Le patrimoine foncier de Jean de Berry à Paris et dans ses proches environs, ill. T. Rapin. 493
Carte 19. Paris, plan du quartier Saint-Germain montrant la situation de l'hôtel et du Séjour de Nesle. Les points foncés indiquent les emplacements des hôtels de plusieurs membres de la cour du prince, ill. T. Rapin d'après Lehoux Françoise, *Le bourg de Saint –Germain- des-Prés, des origines jusqu'à la fin de guerre de Cent Ans*, Paris, l'auteur, 1951. 494

TABLES DES FIGURES

Figure 1. Mois de Janvier du calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry* (folio et détail, Chantilly, Musée Condé, fol. 1v°). 443

Figure 2. Jean de Berry devant saint André. Bourges, Bibliothèque des Quatre-Piliers, ms 48, fol. 181. 443
Figure 3. Généalogie des Dampmartin et de Gillon du Coignet (encadré). 447
Figure 4. Bourges, vue de la ville en 1562 (partie orientale figurant la Sainte-Chapelle, le palais et la Grosse Tour) par Joris Hoefnagel dans Braun & Hogenberg, *Civitates Orbis Terrarum* II, (édition vers 1587-1589). 449
Figure 5. Bourges, la Grosse Tour vue depuis la cité. Dessin aquarellé fin XVIIe siècle (Arch. dép., Cher, J 2640). 451
Figure 6. Bourges, cheminée de la salle à parer (à gauche). Cheminée « aux ours » (à droite). Restitutions, Gauchery Paul « le palais et la Sainte-Chapelle de Bourges », *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. 39, 1919-1920, p. 37-77. 452
Figure 7. Bourges, la Sainte-Chapelle et la grande salle vues depuis la Cité. *Livre d'heures à l'usage de Troyes*, Rodez, Société des lettres, sciences et art de l'Aveyron, ms. 1, fol. 115v°. 453
Figure 8. Bourges, *La Sainte-Chapelle et le palais de Bourges* (vus depuis la cité) par Etienne Martellange vers 1615 (BnF, cab. est., Ub 9, fol. 46). 453
Figure 9. Bourges, vue du palais et de la sainte après l'incendie de 1693 (Arch. nat., G^7 125). 454
Figure 10. Bourges, les grands degrés, le portique et la Sainte-Chapelle. Anonyme, seconde moitié du XVIIIe siècle, huile sur toile (Bourges, Musée du Berry). .454
Figure 11. Bourges, le portique ou « galerie du Cerf », détail de la Figure 10. 455
Figure 12. Bourges, élévation de la face sud de la Sainte-Chapelle réalisée après l'incendie qui détruisit les parties charpentées (Arch. dép. Cher, 8 G 1621). .455
Figure 13. Bourges, les baies de la salle à parer du palais de Bourges avant leur restauration en 1900 (dessin Paul Gauchery). 456
Figure 14. Bourges, modèle en bois figurant la Sainte-Chapelle réalisé après sa destruction par Pierre Gabard, 1766, Bourges, Musée du Berry. 457
Figure 15. Bourges, vue intérieure de la Sainte-Chapelle de Bourges (vue inversée), collection particulière (publié par Raynaud Clémence, *La Sainte-Chapelle du palais de Bourges. Une fondation de Jean de France duc de Berry*, Mémoire de troisième cycle, Ecole du Louvre, Alain Erlande-Brandenburg (dir.), 1996). .457
Figure 16. Bourges, crypte de la cathédrale, priant du duc de Berry anciennement placé à l'ébrasement sud du portail de la Sainte-Chapelle. 458

Figure 17. Bourges, chapelle axiale de la cathédrale. Ancien groupe Notre-Dame-La-Blanche et le priant du duc. Cet ensemble occupait jadis l'abside de la Sainte-Chapelle. 458
Figure 18. Bourges, restitution du tombeau de Jean de Berry dans la Sainte-Chapelle. Lithographie de François-Alexandre Hazé, vers 1834-1840. 459
Figure 19. Bourges, crypte de la cathédrale de Bourges, gisant de Jean de Berry et sa dalle de marbre noire. 459
Figure 20, Mehun-sur-Yèvre, ancienne représentation du château vu de l'est par Jean Colombe, *Romuléon*, fin du XVe siècle (BnF, ms fr. 384, fol. 236v°). 461
Figure 21, Mehun-sur-Yèvre, représentation du château dans « La Tentation du Christ », *Les Très Riches Heures* du duc de Berry (Chantilly, Musée Condé, fol. 161v°). 461
Figure 22, Mehun-sur-Yèvre, l'entrée du château, gravure signée Jean Penot, 1737. 462
Figure 23. Concressault, vue aérienne du bourg, on aperçoit encore l'implantation de l'ancien château. 462
Figure 24. Concressault, croquis des ruines du château faits en 1890 (Arch. dép., Cher, 4 Fi). 463
Figure 25. Riom représenté depuis le nord dans l'Armorial de Guillaume Revel (BnF, ms fr. 22297, p. 42). 465
Figure 26. Riom, détail de l'Armorial de Guillaume Revel (BnF, ms fr., 22297, p. 41). Le palais de Jean de Berry et la tour Bonan sont reconnaissables sur la gauche. On remarque nettement en arrière plan la haute silhouette de la chapelle encore surmontée de son clocher de plomb. 466
Figure 27. Riom, élévation de la façade orientale du palais par Claude-François Attiret. 468
Figure 28. Riom, ancienne porte du palais de Jean de Berry (porte de la grande salle ou de l'escalier en vis). Vestige remonté dans le jardin du château de Jozerand, Puy-de-Dôme (vue de gauche), Détail d'une lithographie d'Engelmann d'après une représentation parue dans Ch. Nodier, J. Taylor et A. de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, Paris, 1829 (à droite). ..468
Figure 29. Riom, palais ducal, façade sur jardin par Claude-François Attiret, 1799 (Arch. mun., Riom, MI prison). 469

Figure 30. Riom, pignon de la Sainte-Chapelle contre lequel on aperçoit l'emplacement de l'ancienne toiture de la grande salle du palais. 469
Figure 31. Riom, la face ouest de la chapelle du palais ducal. Sur la gauche, on aperçoit une partie du nouveau palais de justice à l'emplacement de l'ancienne grande salle du palais de Jean de Berry (fin du XIXe ou début du XXe siècle). 470
Figure 32. Riom, la Sainte-Chapelle, élévation de la face sud par l'architecte Degeorge, 1847. On aperçoit très clairement les effets du dénivellement de la cour (1,30 m par rapport au niveau du sol médiéval). 470
Figure 33. Riom, baie du chevet de la chapelle du palais.....471
Figure 34. Riom, portail oriental de la chapelle représenté avec ses deux statues d'ébrasement. Détail de la lithographie d'Engelmann…, 1829. 472
Figure 35. Riom, portail oriental de la chapelle, détail des figures d'ébrasement. ..472
Figure 36. Riom, chevet de la Sainte-Chapelle. Lithographie de Mathieu d'après un dessin d'Hippolyte Durand, vers 1844 (à gauche). Détail de l'entrée (par le chevet) faite de remplois provenant de l'ancien palais.....473
Figure 37. Clermont-Ferrand, vestige de l'ancien jubé de la cathédrale commandé par Martin Gouge au début du XVe siècle. Arcature remontée en partie au 48 rue Fontgiève. 474
Figure 38. Nonette, le château vu de l'ouest (Armorial de Guillaume Revel, (BnF, ms fr., 22297, p. 42). 475
Figure 39. Nonette, château vu depuis le nord (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.* d'après le mois de janvier des *Grandes Heures du duc de Berry*). 475
Figure 40, Usson, gravure aquarellée du château d'après l'Armorial de Guillaume Revel, BnF, ms fr., 22297, p. 32.....476
Figure 41. Poitiers, la tour Maubergeon, état actuel (élévation de Sémionoff, 1958). 481
Figure 42. Poitiers, vues en coupe et en élévation de la tour Maubergeon. Restitution des parties hautes par Viollet-le-Duc Eugène-Emmanuel (*Dictionnaire raisonné de l'architecture Française du XIe au XVIe siècles*, t. VII, p. 10). 481
Figure 43. Poitiers, le pignon sud de la grande salle et la tour Maubergeon vus depuis les jardins. Elévation de Magne Lucien, *Le palais de Justice de Poitiers : étude*

sur l'art français au XIVe siècle, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 1904 (à gauche).....482
Figure 44. Poitiers, mur extérieur de la salle de retrait du palais accolée à la tour nord-ouest de la tour Maubergeon.....482
Figure 45. Poitiers, la grande salle du palais, le pignon sud reconstruit sous la direction de Guy de Dampmartin après 1387 (à droite).....483
Figure 46. Poitiers, la triple cheminée du pignon sud de la grande salle. Détail d'une console sculptée (à droite).....483
Figure 47. Poitiers, ancienne entrée orientale du palais, piédroit et détail des tailloirs. 484
Figure 48. Poitiers, les statues de la tour Maubergeon. Console du mur sud qui portait la figure de Jeanne de Boulogne (à gauche). Une des représentations des sept vicomtés sur une console portée par deux personnages. Le regard de la statue est tourné en direction du palais (à droite).....484
Figure 49. Poitiers, tour Maubergeon, salle à parer (premier étage).....485
Figure 50. Poitiers, tour Maubergeon, salle à parer, pilier octogonal.....486
Figure 51. Poitiers, tour Maubergeon, culs-de-lampe sculptés recevant les retombées des voûtes dans les tourelles d'angle.....486
Figure 52. Poitiers, tour Maubergeon, vestige d'un ancien tympan (de porte ?). 486
Figure 53. Poitiers, Le pan du château face au Clain et au « pont vers les champs ». On aperçoit les communs sur la droite. Mois de juillet des *Très Riches Heures du duc de Berry*, Chantilly, Musée Condé, fol. 7v°).....489
Figure 54. Poitiers, le pan du château face à la Boivre. On aperçoit les pignons de la chapelle (Claude Chastillon, *Topographie française*…).....489
Figure 55. Poitiers, représentation du siège de Poitiers en 1569 figurant le château ainsi que les lignes de défenses de la ville (François Nautré, huile sur toile, 1619, Poitiers, Musée municipal).....490
Figure 56. Poitiers, le Gros Horloge construit face à Notre-Dame-la-Grande, d'après une vue de 1768 (Poitiers, Médiathèque François-Mitterand, F2 POI).....490
Figure 57. Lusignan, le château, mois de mars des *Très Riches Heures du duc de Berry* (vue et détail, Chantilly, Musée Condé, fol. 3v°).....491
Figure 58. Paris, partie orientale de l'hôtel de Nesle, détail du plan de la Gouache, vers 1535 (Meunier Florian, « Le renouveau de l'architecture civile sous

Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », in *La Création artistique en France* …). 495
Figure 59. Paris, la grande galerie dernier vestige de l'hôtel de Nesle dans les jardins de l'hôtel de Nevers, gravure de Claude Chastillon, *op. cit.*, vers 1600. 495
Figure 60. Paris, la tour et la porte de Nesle, élévation encre et lavis, Louis Le Vau, 1662 (Paris, Arch. nat., M 176, n°54).....496
Figure 61, Paris, l'hôtel et le Séjour de Nesle, restitution Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit*.....496
Figure 62. Bicêtre, vue de la tour et de la grande salle, gravure de Claude Chastillon, *op. cit.,* vers 1600.....497
Figure 63. Bicêtre, vue des vestiges de la grande salle du château, gravure de Goyrand, XVIIe siècle (Meunier Florian, *op. cit.*). 497
Figure 64. Bicêtre, vue des vestiges de la tour, Gravure de Goyrand, XVIIe siècle (Meunier Florian, *op. cit.*).....497
Figure 65. Bicêtre, restitution de l'ancien hôtel de Jean de Berry par Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *op. cit.* 498
Figure 66. Etampes, représentation du château, détail du mois d'août du calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry* (Chantilly, Musée Condé, fol. 8v°). 499
Figure 67. Dourdan, représentation du château, mois d'avril du calendrier des *Très Riches Heures du duc de Berry* (Chantilly, Musée Condé, fol. 4v°).....499
Figure 68. Schéma des quatre premiers cahiers incomplets du compte de Jean de Savignon payeur des œuvres du palais de Riom (1er août 1382 au 1er août 1384). P : côté poils ; C : côté chair ; les feuillets disparus sont indiqués en rouge. ...512
Figure 69. Présentation générale des comptes de chantier. Celle-ci varie sensiblement d'un payeur à l'autre. Compte de Jean Aubereau, payeur du château de Lusignan (à gauche) et compte de Gilet de Chalemaigne payeur du château de Mehun-sur-Yèvre (à droite). On remarque les annotations marginales laissées par les auditeurs de la Chambre des comptes (Paris, BnF, ms fr. 20686). 513
Figure 70. Exemple de comptabilité développée précisant l'identité et le salaire de chaque homme, journées de maçons, compte d'Etienne Gervais, payeur des œuvres du palais et du château de Poitiers, 9 février 1383 - 12 février 1385 (Paris, Arch. nat. KK 256, fol. 37).....513

Figure 71. Exemple de transcription synthétique se contentant d'indiquer les dépenses globales affectées à chaque poste (taille de pierre, charpenterie, etc.), compte d'Etienne Gervais, payeur des œuvres du palais et du château de Poitiers, 12 février 1385 – 10 février 1386 (Paris, Arch. nat., KK 257a, fol. 3v°). 514
Figure 72. Unique exemplaire de la signature autographe de Guy de Dampmartin, certificat de travaux faits au Gros Horloge de Poitiers (Poitiers, Médiathèque François-Mitterand, Arch. mun., 27 J, n° 112). 514
Figure 73. Les pièces justificatives : liasse des quittances et d'ordres de paiements liés par un lacet de parchemin et rendus avec les comptes afin de justifier les dépenses (Poitiers, Médiathèque François-Mitterand, Arch. mun.) 514
Figure 74. Certificat signé d'Hugues Foucher pour des travaux réalisés au Moulin de l'Etang de la Rauzière et aux greniers du duc de Berry à Aigueperse en 1410 (Paris, BnF, nouv. acq. fr., 22045, n°61). 515

TABLES DES GRAPHIQUES

Graphique 1. Itinéraire du duc de Berry (1356-1416) exprimé en nombre de jours par période de quatre années. 500
Graphique 2. Présence du prince en Berry (1366-1412) exprimé en nombre de jours par année. 501
Graphique 3. Présences de Jean de Berry à Bourges (1366-1412). 502
Graphique 4. Présences de Jean de Berry en Auvergne (1372 -1412). 503
Graphique 5. Présences de Jean de Berry à Poitiers (1372-1412). 504
Graphique 6. Présences de Jean de Berry à Paris et en région parisienne (1380-1416). 505
Graphique 7. Les besoins financiers d'un grand chantier résidentiel. Le rendement d'un domaine (la baronnie de Graçay dans le duché de Berry) comparé aux besoins financiers du chantier de Nesle pour les années 1391 et 1393 (en £ tournois). 516
Graphique 8. Poitiers, recettes et dépenses hebdomadaires (6 mars – 28 août 1385). 519
Graphique 9. Poitiers, recettes et dépenses hebdomadaires (12 février – 27 août 1386). 520

Graphique 10. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires (régie), 9 février 1383 – 10 février 1387 (en £ tournois). Les repères jaunes indiquent les lacunes dans la comptabilité. 521
Graphique 11. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires, 9 février 1383 – 6 février 1385 (en £ tournois). 522
Graphique 12. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires, 12 février 1385 – 10 février 1386 (en £ tournois). 523
Graphique 13. Poitiers, évolution des dépenses hebdomadaires, 12 février 1386 – 10 février 1387 (en £ tournois). 524
Graphique 14. Poitiers, Journées et nuitées des maçons et tailleurs de pierre (26 septembre 1384 – 6 février 1385). 525
Graphique 15. Poitiers, journées et nuitées des charpentiers, 26 septembre 1384-2 février 1385. 528
Graphique 16. Poitiers, montants respectifs des marchés attribués par année et par activité, 9 février 1383 – 28 février 1387. 533
Graphique 17. Poitiers, montants des marchés attribués par année. 533
Graphique 18. Poitiers, importance respective des marchés attribués entre février 1383 et février 1387, par rapport à la dépense globale (10889 £ tournois) 534
Graphique 19. Riom, comparaison entre dépenses pour approvisionnement en matériaux et dépenses hebdomadaires, janvier 1383 – août 1384. 539
Graphique 20. Riom, répartition des dépenses entre journées,approvisionnement et marchés (janvier 1383 – août 1386). 540
Graphique 21. Riom, dépenses hebdomadaires et recettes affectées au chantier du palais de Riom entre le 5 janvier 1383 et le 27 août 1386 (lacune entre le 27 juillet 1384 et le 8 août 1386). 541
Graphique 22. Graçay et Genouilly, part allouée aux travaux dans les dépenses annuelles d'après les comptes de la baronnie de Graçay (1372-1416). 545

TABLES DES PLANS

Plan 1. Bourges, les trois ensembles du palais ducal, ill. T. Rapin. 451

Plan 2. Bourges, plan du palais ducal de Jean de Berry (d'après Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France duc de Berry*, Paris, Champion, 1894). 452
Plan 3. Mehun-sur-Yèvre, plan du château restitué par Gauchery Paul, « Le château de Mehun… », 1928. 460
Plan 4. Riom, les campagnes de construction du palais, ill. T. Rapin. 467
Plan 5.Riom, plan du palais par Claude-François Attiret, 1799 (Arch. mun., Riom, MI Prisons). 467
Plan 6. Nonette, plan du château (Champeaux Alfred (de) et Gauchery Paul, *Les Travaux d'art …*). 474
Plan 7. Poitiers, projet de réaménagements (figuré en rouge) du palais par l'architecte Vétault, 1783 (Arch. dép. Vienne, D 16 12). Ce projet, qui resta sans lendemain, montre les anciennes dispositions du palais médiéval avant la construction du portique ouest.....479
Plan 8. Poitiers, plan masse du palais de Poitiers, ill. T. Rapin d'après le plan de Vétault, 1783, et le cadastre moderne.....480
Plan 9. Poitiers, situation du château et du système défensif de Poitiers, ill. T. Rapin d'après Pesme Adolphe-Stanislas, « Etude sur l'ancienne enceinte de Poitiers de 1569 », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. XXV, 1901, p. 49-120. 487
Plan 10. Poitiers, plan du château, ill. T. Rapin d'après les comptes d'Etienne Gervais (1382-1388). 488

TABLES DES TABLEAUX

Tableau 1. Chronologie générale des chantiers ordonnés par Jean de Berry (1369-1414). 506
Tableau 2. Les maîtres des œuvres de maçonnerie de Jean de Berry (1369-1416)..507
Tableau 3. Les maîtres des œuvres de charpenterie de Jean de Berry (1370-1412).507
Tableau 4. Les payeurs des œuvres de Jean de Berry.....508
Tableau 5. Etat de la comptabilité de chantier (1380-1413).....509
Tableau 6. Les comptes des payeurs des œuvres de Jean de Berry, 1380-1408 (294 feuillets au total). Seul le compte indiqué en gris est complet. 510

Tableau 7. Etat de la comptabilité des payeurs des œuvres de Jean de Berry. Les chapitres conservés sont indiqués en gris. 511
Tableau 8. Reconstitution du premier compte de Jean de Savignon (1er août 1382 – 1er août 1384). 512
Tableau 9. Les avis des finances générales pour l'année 1374, présentés au duc devant son conseil (Teilhard de Chardin Emmanuel, « Registre de Barthélemy de Noces…). 516
Tableau 10. Bourges, dépenses hebdomadaires, 21mai 1380 – 30 décembre 1381. 517
Tableau 11. Bourges, journées des maçons et tailleurs de pierre 518
Tableau 12. Bourges, salaires quotidiens des maçons et tailleurs de pierre 518
Tableau 13. Poitiers, Répartition des dépenses au sein de la régie. 525
Tableau 14. Poitiers, journées des maçons (M) et tailleurs de pierre (T) 26 septembre 1384 – 2 février 1385 : travaux de démolition au château (orange), réalisation des gabarits pour la tour Maubergeon (violet), taille des pierres pour la tour Maubergeon (rose). 526
Tableau 15. Poitiers, salaires quotidiens des tailleurs de pierre et maçons, 26 septembre 1384-6 février 1385. 527
Tableau 16. Poitiers, journées des charpentiers, 26 septembre 1384-2 février 1385. Les chefs d'équipe sont indiqués en gras. Les charpentiers également mentionnés dans les comptes de la ville de Poitiers sont inidqués en italique. 530
Tableau 17. Poitiers, journée des chapentiers travaillant au bateau du duc de Berry, 26 septembre 1384 – 13 janiver 1385. 530
Tableau 18. Poities, salaires quotidien des charpentiers, 26 septembre 1384 – 531
Tableau 19. Poitiers, classement pas montant de dépense des 42 marchés passés par les maîtres d'œuvre de Jean de Berry à Poitiers entre 1383 et 1387 (montants en £ tournois). Les zones en grisé indiquent les dates au cours desquelles Guy de Dampmartin était présent à Poitiers. 532
Tableau 20. Poitiers, total des dépenses annuelles (sommes arrondies en £ tournois). 535
Tableau 21. Poitiers, répartition des dépenses entre régie et marché par type d'ouvrage réalisé sur la période fev. 1384 – fev. 1387. 535
Tableau 22. Poitiers. Dates de reddition et de clôture des comptes d'Etienne Gervais à la Chambre des comptes de Bourges. 535

Tableau 23. Poitiers, résultats présentés par Etienne Gervais à la Chambre des comptes de Bourges. La deuxième partie du tableau présente ces mêmes résultats après correction par les auditeurs (en gris) lors de la clôture des comptes en mai 1392. 536
Tableau 24. Lusignan, comparaison des dépenses hebdomadaires engagées à Poitiers et à Lusignan. 536
Tableau 25. Lusignan, détail des livraisons de pierres faites pour le chantier du château (4 déc. 1402-7 mai 1403). Les montants sont rapportés dans la colonne de droite avec le rappel des dépenses totales de chacune des semaine pour comparaison (85,76% en moyenne étaient affectées à l'achat de pierre). 537
Tableau 26. Riom, recettes et dépenses du chantier du palais (1382-1384). 538
Tableau 27. Comparaison du nombre de jours ouvrés par semaine entre les chantiers de Riom et de Poitiers. 538
Tableau 28. Riom, journées des tailleurs de pierre (1384) : conception des gabarits du portail de la chapelle (rose), réalisation des gabarits pour le portail de la chapelle (vert) et taille des pierres pour le portail (orange). 542
Tableau 29. Riom, journées des tailleurs de pierre (1386) : taille des cheminées des chambres de retrait (rose), taille de deux fenêtres hautes pour les chambres (vert), taille de deux tourelles qui ont été « troussées » sur deux piliers carrés (orange). 542
Tableau 30. Riom, journées des tailleurs de pierre (1388) : taille des piliers des galeries (en rose). 543
Tableau 31. Riom, salaires quotidiens des tailleurs de pierres affectés à la taille du portail de la chapelle (4 avril– 27 juillet 1384) 543
Tableau 32. Riom, salaires quotidiens des tailleurs de pierres (août 1386 et janvier 1388). 544
Tableau 33. Usson, dépenses hebdomadaires. 544
Tableau 34. Historique du sondage des *Pièces Originales* de la BnF. Le volumes non consultés ou incommunicables au moment des demandes de communication sont indiqués en gras. 630
Tableau 35. Sondages effectués dans les cinq séries généalogiques de la BnF (en dehors des *Pièces Originales*). 635
Tableau 36. Travaux d'entretien et de restauration contenus dans les séries modernes (postérieures à la Révolution) 689

TABLES DES TEXTES (PIECES JUSTIFICATIVES)

Texte 1 (30 mai 1356). Expertise commandée par Regnault de Goillons, capitaine de la ville et vicomté de Paris et sénéchal du roi en Poitou, concernant l'état du château de Potiers. 547

Texte 2 (année 1369). Compte d'un receveur anonyme contenant des dépenses ordonnées par Jean de Berry dont certains concernent la chapelle qu'il fait aménager dans la cathédrale de Bourges. 548

Texte 3 (année 1370). Extraits du compte d'Etienne Valée, maître de la Chambre aux deniers du duc de Berry (1er janvier 1370 – 31 décembre 1373). Travaux ordonnés à Bourges par le duc de Berry dans sa chapelle de la cathédrale et dans l'hôtel de l'archevêque. Drouet de Dampmartin achète des oiseaux pour mettre dans la volière de la chambre à parer du duc à Clermont. 549

Texte 4 (année 1374). Deux budgets différents préparés par le duc en son conseil pour l'année à venir et compilés par Barthélemy de Noces lieutenant du trésorier général du duc de Berry.....550

Texte 5 (1er août 1376). Copie de la lettre de commission de Jean de Savignon « nommé de bouche » payeur des œuvres du palais de Riom par le duc de Berry le 1er août 1376. Cette nomination fut ensuite confirmée par écrit le 21 novembre 1377 à Clermont (copie portée au premier feuillet du compte du commençant le 1er août 1382).....552

Texte 6 (années 1375-1378). Extraits du compte de Nicolas Mengin maître de la Chambre aux deniers (1er janvier 1374 – 31 décembre 1378). 553

Texte 7 (8 novembre 1382). Copie de la lettre de la commission d'Etienne Gervais nommé par le duc de Berry payeur des œuvres du château de Poitiers (copie portée au début du compte commençant le 9 février 1383).....555

Texte 8 (18 décembre 1383). Quittance de Jean de Vaubreçay payeur des œuvres de la Bastille, du château du Louvre pour le roi ainsi que de l'hôtel de Nesle résidence du duc de Berry.....556

Texte 9 (février 1384). Quittance rendue par Jean de Savignon, payeur des œuvres du palais de Riom, attestant du versement par Etienne du Chastel, receveur des

aides au diocèse de Clermont, de 300 £ pour le mois de février (quittance rendue le 22 mai 1384). 557

Texte 10 (27 novembre 1384). Deuxième lettre de commission d'Etienne Gervais dont les attributions furent augmentées par le duc de Berry afin de veiller au paiement des travaux de la tour Maubergeon et de ceux du bateau construit dans les douves du château (copie portée au début du compte commençant le 9 février 1383). 558

Texte 11 (années 1385-1386). Extraits intéressant les constructions ducales en Berry et tirés d'un compte de Guillaume de Chauvigny receveur de Berry.....559

Texte 12 (septembre 1385). Lettre de rémission accordée à Hennequin de Bois-le-Duc qui tua Claus de Mayence au cours d'une rixe à Bourges. 562

Texte 13 (3 mars 1385). Mandement de Jean de Berry ordonnant à Etienne du Chastel, receveur des aides au diocèse de Clermont, de verser 600 francs par mois au payeur des œuvres du palais de Riom et du château de Nonette, à commencer du mois de février de la même manière que l'année précédente. .564

Texte 14 (5 août 1385). Lettre de rémission accordée au maçon Jean Clouset.....564

Texte 15 (juillet 1386). Copie d'une lettre de Charles VI accordant à son panetier Renaud Gaillonet et à sa femme le droit de prendre une partie de l'eau que le duc de Berry avait fait acheminer jusqu'à son hôtel de Nesle.....567

Texte 16 (28 janvier 1387). Mandement de Jean de Berry à Etienne du Chastel, receveur d'Auvergne, de payer 600 francs aux payeurs des œuvres du palais de Riom et du château de Nonette. 570

Texte 17 (juillet 1387). Quittance de Jean Bouton, payeur des œuvres des châteaux de Nonette et d'Usson pour 300 £ versées au chantier de Nonette. 570

Texte 18 (13 janvier – 1er février 1388). Fragment inédit d'un compte de Jean de Savignon, payeur des œuvres (1er août 1387 – 1er août 1388). Il s'agit de cinq feuillets enregistrant des journées du mois de janvier 1388 ayant servi de page de garde à un manuscrit du XIIIe siècle. 571

Texte 19 (13 mars – 10 décembre 1388). Prisée et acquisition d'une maison à Poitiers, voisine de celle occupée par Guy de Dampmartin, pour faire une chambre aux traits. Il s'agit de quatre actes récemment édités par Olivier Guyotjeannin et Philippe Plagnieux dans « Documents comptables et histoire de la construction de Guy de Dampmartin et la cheminée de la grande salle de

Poitiers », *Bulletin Monumental*, t. 164-4, 2006, p. 377-382. La chronologie suit l'ordre inverse de la numérotation des actes.....577

Texte 20 (3 novembre et 4 décembre 1388). Deux quittances émises par Jean Amyot, payeur des œuvres du roi, pour des sommes destinées au chantier de l'hôtel de Nesle à Paris. 581

Texte 21 (31 mai 1388). Quittance de Jean Bouton, payeur des œuvres du château de Nonette attestant du versement de 300 ₤ effectué par Etienne du Chastel, receveur d'Auvergne, pour le mois de mai 1388.....582

Texte 22 (19 août 1391). Mandement du roi Charles VI ordonnant de verser 200 francs par mois pour les galleries de l'hôtel de Nesle. 582

Texte 23 (années 1395 et 1396). Transcription des deux marchés inscrits dans le compte du payeur anonyme du palais et de la chapelle de Riom (milieu des années 1390). 583

Texte 24 (20 septembre et 31 octobre 1391). Deux quittances de Jean Amyot, payeur des œuvres du roi, pour des paiements effectués pour les travaux de l'hôtel de Nesle. 584

Texte 25 (s.d., entre 1392 et 1405). Compensassions dues par Jean de Berry pour les rentes de maisons, jardins et places promises à la destruction en raison des travaux de la Sainte-Chapelle de Bourges. L'un des occupants mentionnés est Drouet de Dampmartin. 585

Texte 26 (18 avril 1397). Le duc de Berry ordonne à Jacques Courau, receveur général de Poitou, de payer 250 francs d'or à Guillaume Roucy pour la façon de la grande cloche du Gros Horloge de Poitiers. 586

Texte 27 (septembre 1397). Compte des œuvres faites à l'hôtel de Genouilly (Berry) par l'ordonnance de la duchesse (septembre - novembre 1397). Nous donnons ci-dessous l'intitulé de ce compte qui se présente sous la forme d'un cahier de 28 feuillets rendu le 22 juillet 1398 et relié dans un compte de la baronnie de Graçay.....587

Texte 28 (mai 1398). Lettre de rémission accordée au peintre Jacquemart de Hesdin travaillant alors au château de Poitiers. 588

Texte 29 (6 janvier 1399). Le maire de Poitiers Guillaume Taveau ordonne le défraiement des charpentiers Jean Bailher et Alain de Bellefons qui se sont rendus à Lusignan en compagnie de Jean Guérart afin d'y recevoir douze grandes pièces de bois destinées au beffroi du Gros Horloge de la ville. 589

Texte 30 (août 1400). Extrait d'un compte de Jean Hermant maître de la Chambre aux deniers (1er mars 1399 – 1er septembre 1401). 590

Texte 31 (année 1403). Extrait d'un compte de Berton Sanadre, receveur des fouages d'Auvergne, concernant le versement de 1000 £ tournois qu'il opére en faveur à Gilles de Chalemaigne payeur des œuvres du château de Mehun-sur-Yèvre.....590

Texte 32 (24 mars et 15 septembre 1403). Mandement de Jean de Berry ordonnant à Martin Gouge, son trésorier général, de payer 200 écus à Jean Chardon, payeur des œuvres du port de Niort. Quittance du dit Jean Chardon attestant du versement de cette somme. 591

Texte 33 (3 septembre 1403). Mandement de Jean de Berry ordonnant à Martin Gouge, son trésorier général, de délivrer 100 francs d'or aux chanoines et chapitre de l'église Saint-Etienne, située « en notre château de Gien », pour les aider à faire couvrir l'église. 592

Texte 34 (21 mars 1405). Lettre de Jean de Berry adressée à Jean Auber, vicomte de Falaise, à propos d'un don que le roi lui avait fait pour « l'accomplissement » de son hôtel de Bicêtre. 593

Texte 35 (6 juin 1407). Contrat passé entre les consuls d'Aigueperse et le maçon Jean Attour lequel s'oblige à achever la tour de la porte de la Chaussade dont les travaux avaient été commencés depuis longtemps. Les travaux sont soumis au contrôle d'Hugues Fouchier, le lieutenant de Drouet de Dampmartin. 594

Texte 36 (14 janvier 1409). Jean Guérart, lieutenant de Drouet de Dampmartin, reconnaît devoir 53 francs et 4 d. ob. par an au chapitre Notre-Dame-la-Grande de Poitiers et 7 sols de rente pour plusieurs maisons situées au Fossé-Le-Roi bordant le palais ducal. 598

Texte 37 (24 novembre 1410). Certificat établi par Hugues Fouchier, lieutenant de Drouet de Dampmartin en Auvergne, faisant étant de la réception des travaux effectués au moulin de la Rauzière et au grenier ducal ainsi que du règlement fait aux ouvriers par Roger Conort receveur du comté de Montpensier.....600

Texte 38 (11 février 1413). Acte par lequel Drouet de Dampmartin, établi à Jargeau près d'Orléans, cède à son fils Jean de Dampmartin, dit le jeune, les moyens de subvenir à ses études à l'université de Paris. 602

Texte 39 (31 mars 1413). Jean de Berry confirme le don qu'il avait fait deux ans auparavant aux chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges de plusieurs places,

situées aux portes de la ville, sur lesquelles il faisait retirer des pierres pour les œuvres du château de Mehun-sur-Yèvre et du palais de Bourges. 603

Texte 40 (13 novembre 1413). Extrait d'un compte de l'Hôtel de Jean de Berry (1er octobre 1413 – 1er septembre 1414). Défraiement de 40 écus (45 £ t.) accordé à Jean Guérart pour un voyage qu'il entreprit en Angleterre (13 novembre 1413). 605

Texte 41 (13 juillet 1419). Les héritiers de Guy de Dampmartin reconnaissent la rente due à l'aumônier de l'abbaye Notre-Dame-la-Grande de Poitiers en raison d'une maison située entre le palais et le couvent des Jacobins et qui n'avait plus été payée depuis la mort de leur père en 1404. 605

Texte 42 (15 février 1445). Adjudication accordée au couvreur Jean Bon pour un marché concernant le palais de Poitiers. 607

Texte 43 (4 août 1452). Contrat passé entre le maître des œuvres du roi en Poitou et Jean Cassetuille couvreur et maçon à propos de travaux à réaliser au palais et au château de Poitiers. 608

Texte 44 (1er juillet 1454). Contrat et certifications signés de Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, pour des travaux menés au château de Poitiers notamment en raison de l'incarcération de Jacques Cœur.....610

Texte 45 (20 avril 1460). Contrat passé entre le maçon James Daycon et Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant le palais de Poitiers. 613

Texte 46 (2 septembre 1461). Contrat passé devant Jean Bésuchet, notaire et secrétaire du roi, entre Jean Guibon maître des œuvres du roi en Poitou et le maçon Jean Bon pour des réparations à faire au palais et au château de Poitiers. 615

Texte 47 (8 juillet 1467). Devis établi par Jean Guibon, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant des travaux de maçonnerie et de charpenterie à faire dans la chambre et oratoire du palais de Poitiers. 616

Texte 48 (22 janvier 1481). Certificat établi par Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou, concernant des travaux faits aux palais et château de Poitiers...618

Texte 49 (18 juin et 19 novembre 1481). Contrat et certificat de Jean Robin, maître des œuvres du roi en Poitou, pour des travaux faits au château de Poitiers. 619